
UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO

H I S T O I R E

D E L A

R É V O L U T I O N F R A N Ç A I S E

PAR

J. MICHELET

Vol. 2

Jules Rouff, Éditeur,

14, Cloître-Saint-Honoré,

Paris

LIVRE VII

CHAPITRE PREMIER

LE 10 AOUT

LA PENSÉE DU 10 AOUT. — LES VAINQUEURS DU 10 AOUT. — LES SECTIONS NOMMENT DES COMMISSAIRES ET LES ENVOIENT A L'HOTEL DE VILLE. — PRÉCAUTIONS MILITAIRES DE LA COUR, QUI RETIENT PÉTION AUX TUILERIES. — PÉTION DÉLIVRÉ. — LA NOUVELLE COMMUNE PRÉPARE LA VOIE A L'INSURRECTION. — ÉTAT INTÉRIEUR DU CHATEAU. — LES NOBLES, LES SUISSES, LA GARDE NATIONALE. — DÉFIANCE TÉMOIGNÉE A LA GARDE NATIONALE. — LE ROI ESSAYE DE PASSER LA REVUE. — LE ROI UNIVERSELLEMENT ABANDONNÉ. — LA COMMUNE ARRÊTE LE COMMANDANT DE LA GARDE NATIONALE. — MANDAT EST TUÉ. — LE ROI QUITTE LE CHATEAU AVEC LA REINE. — L'AVANT-GARDE DE L'INSURRECTION SE PRÉSENTE AUX TUILERIES ; ELLE EST SURPRISE, ÉGORGÉE, DISPERSÉE. — LA COUR ESPÉRAIT-ELLE FRAPPER UN COUP SUR L'ASSEMBLÉE ? — L'INSURRECTION ATTAQUE LES TUILERIES. — LE ROI FAIT DIRE DE CESSER LE FEU, LORSQU'IL N'A PLUS D'ESPOIR. — DÉFENSE OBSTINÉE DES SUISSES, LEUR BELLE RETRAITE. — LA GARDE NATIONALE TOUT ENTIÈRE SE DÉCLARE POUR L'INSURRECTION. — MASSACRE DES SUISSES. — CLÉMENCE ET MODÉRATION DE PLUSIEURS DES VAINQUEURS DU 10 AOUT.

La nuit du 10 août fut très belle, doucement éclairée de la lune, paisible jusqu'à minuit, et même un peu au delà. A cette heure, il n'y avait encore personne ou presque personne dans les rues. Le faubourg Saint-Antoine, en particulier, était silencieux. La population dormait, en attendant le combat.

Et pourtant, le bruit avait couru dans la soirée qu'une colonne envoyée des Tuileries allait marcher vers l'Hôtel de Ville. On craignait une surprise. De fortes patrouilles de garde nationale allaient et venaient dans le faubourg. Toutes les fenêtres étaient illuminées. Tant de lumières pour une si belle nuit, ces lumières solitaires pour n'éclairer personne, c'était d'un effet étrange et sinistre. On sentait que ce n'était pas là l'illumination d'une fête.

Quelle était la pensée forte et calme sur laquelle dormait le peuple, et qui servit d'oreiller à tant d'hommes dont cette nuit fut la dernière ? Un des combattants du 10 août, qui vit encore, me l'a expliquée nettement : « On voulait en finir avec les ennemis publics ; on ne parlait ni de république ni de royauté ; *on parlait de l'étranger*, du comité autrichien qui allait nous l'amener. Un riche boulanger du Marais, qui était mon voisin, me dit sous le feu le plus vif, dans la cour des Tuileries : « C'est grand péché pourtant de tuer ainsi des chrétiens ; mais, enfin, c'est autant de moins pour ouvrir la porte à l'Autriche ! »

Le 10 août, disons-le, fut un grand acte de la France. Elle périssait, sans nul doute, si elle n'eût pris les Tuileries.

La chose était fort difficile. Elle ne fut nullement exécutée, comme on l'a dit, *par un ramas de populace*, mais véritablement par le peuple, je veux dire par une masse mêlée d'hommes de toute classe ; militaires et non militaires, ouvriers et bourgeois, Parisiens et provinciaux. Plusieurs quartiers de Paris envoyèrent, sans exception, tout ce qu'ils avaient d'hommes qui pussent combattre ; dans la section des Minimes, par exemple, sur mille hommes inscrits, six cents se présentèrent, proportion considérable, lorsqu'on savait très bien qu'il s'agissait, non de parade, mais d'une affaire sérieuse. Les hommes à piques composaient à peu près seuls les premières bandes qui parurent de bonne heure devant le château ; mais l'armée réelle de l'insurrection, qui s'en empara, en avait peu, en comparaison : elle était armée de fusils. Sa colonne principale qui, entre sept ou huit heures, se rassembla, s'échelonna de la Bastille à la Grève, comptait quatre-vingts ou cent compagnies, chacune de cent hommes armés régulièrement ; c'étaient environ huit ou dix mille gardes nationaux. Il y avait deux ou trois mille hommes armés de piques, alignés entre les bataillons de ces dix mille baïonnettes. C'est ce que nous ont affirmé les témoins et acteurs encore vivants du 10 août. Pour l'avant-garde qui affronta le premier péril, força l'entrée du château, fit enfin la très rude et périlleuse exécution, elle se composait, on le sait, de cinq cents fédérés Marseillais, levés et choisis avec soin parmi d'anciens militaires, de trois cents fédérés bretons, l'honneur et la bravoure même, dont beaucoup avaient servi. Et ce qu'on n'a dit nulle part, mais qui est plus que vraisemblable, ces braves durent être appuyés d'autres braves, bien plus animés encore, de la masse des gardes françaises, devenus sous Lafayette garde nationale soldée, puis licenciés récemment avec autant d'imprudence que d'ingratitude. Nous y reviendrons.

Tout cela fut enlevé d'un même mouvement d'indignation, de patriotisme. Il n'y eut aucun préparatif, aucun chef, quoi qu'on ait dit. Bien loin qu'aucun individu eût assez d'influence en ce moment pour soulever le peuple, les clubs même y firent très peu. Ils étaient moins fréquentés au mois d'août qu'à aucune autre époque de l'année. On se lassait aussi de leur parlage éternel ; on sentait qu'il fallait des actes. Leurs plus grands orateurs parlaient dans le désert.

Ce qui brusqua l'insurrection et la fit éclater à un jour peu ordinaire, un vendredi, c'est que les Marseillais, sans ressource à Paris, voulaient combattre ou partir. Le tocsin paraît avoir sonné d'abord aux Cordeliers, où ils logeaient. Le faubourg Saint-Antoine répondit, et tout le reste de la ville. Les sections, on l'a vu, étaient d'accord ; quarante-sept sur quarante-huit avaient voté la déchéance du Roi. Le 9 août, avant minuit, elles avaient fait l'acte décisif de nommer chacune trois commissaires, *pour se réunir à la Commune, sauver la Patrie*. Tel fut le pouvoir général et vague qui leur fut donné. Ces commissaires furent pour la plupart des hommes obscurs, inconnus, ou du moins fort secondaires. Ni Marat, ni Robespierre ne fut nommé, ni aucun des grands



Quelques-uns des plus diligents étaient sur leurs portes, tout prêts, armés, et attendaient les autres. (P. 746.)

chefs d'opinion. Pour Danton, il était déjà, ainsi que Manuel, dans l'ancienne municipalité. Ces commissaires s'en allèrent un à un à l'Hôtel de Ville, sans armes; on les laissa entrer. Ils trouvèrent l'ancien Conseil de la Commune en permanence, mais fort peu nombreux, toujours décroissant de nombre. Sous l'Hôtel de Ville, à l'arcade Saint-Jean, principale issue de la rue Saint-Antoine qui débouchait dans la Grève, une force considérable avait été postée par le commandant général de la garde nationale, Mandat, zélé Fayettiste, royaliste

constitutionnel. Cette force lui répondait de l'Hôtel de Ville, gardait le passage ; elle avait pour instruction, si le faubourg descendait, de le laisser passer et le prendre en queue. Mandat avait de plus mis de l'artillerie au Pont-Neuf, de sorte que si le faubourg poussait jusque-là, il y était foudroyé, et ne pouvait opérer sa jonction avec les Cordeliers et le faubourg Saint-Marceau.

Tout ceci n'était pas fort encourageant pour les commissaires des sections envoyés à l'Hôtel de Ville. Comment remplaceraient-ils l'ancienne Commune royaliste et se constitueraient-ils souveraine autorité de Paris? C'était toute la question. Le tocsin sonnait de tous côtés sans produire de grands résultats. L'armée de la cour était debout dès longtemps et l'arme au bras ; l'armée de l'insurrection était dans son lit ; il n'y avait pas quinze cents personnes rassemblées autour des Quinze-Vingts. Seulement, en regardant dans les longues et profondes impasses qui s'ouvrent sur les rues du faubourg Saint-Antoine, on commençait à voir s'agiter les lumières, les hommes aller et venir. Quelques-uns des plus diligents étaient sur leurs portes, tout prêts, armés, et attendaient les autres. Beaucoup étaient paresseux ; ils entendaient bien sonner, mais ce n'était pas d'usage de commencer l'émeute en pleine nuit ; il y avait là-dessus une tradition établie.

Ce retard était effrayant. Plusieurs des commissaires de sections, réunis à l'Hôtel de Ville, en étaient à regretter qu'on eût fait sonner le tocsin. L'ancienne Commune s'était écoulée ou à peu près. Mais, pour constituer la nouvelle, les commissaires ne se voyaient pas suffisamment appuyés. Ce qui ajoutait à leur embarras, c'est que la cour avait en ce moment un grand otage dans les mains, le maire populaire de Paris, Pétion. Elle avait aussi Rœderer, procureur-syndic du département. Elle pouvait, au besoin, faire parler les deux premières autorités de la ville, le département, la mairie. Pétion, mandé vers onze heures au château n'avait osé refuser de s'y rendre. Sa première conduite dans les jours précédents avait été fort étrange. Le 4, on l'a vu, il avait dénoncé la guerre à la royauté. Le 8, il avait paru s'intéresser encore à cette royauté, il avait averti le département qu'il ne pouvait répondre de la sûreté du château. Le 9, il avait demandé qu'un camp fût établi au Carrousel, *pour protéger les Tuileries*. Ce camp de gardes nationaux, en couvrant la place, l'eût-il défendue? ou, tout au contraire, rendu la défense impossible? c'est ce qu'on ne peut pas trop dire. Le château n'eût tiré de ses fenêtres qu'en tirant sur ses défenseurs. Le 9 encore, Pétion, soit pour endormir la cour, soit par lassitude, par conviction que le mouvement n'aurait pas lieu, demanda au département la somme de 20.000 francs pour renvoyer les Marseillais, qui, dans leur découragement, voulaient s'éloigner de Paris.

Pétion entra donc, bon gré mal gré, dans la fosse aux lions. Jamais le château n'avait eu un aspect si sombre. Sans parler d'une masse de troupes de toutes armes, de l'artillerie formidable qui remplissait les cours, il lui fallut passer à travers une haie d'officiers français ou suisses, qui le regardaient d'un œil peu amical. Pour les gardes nationaux, leur attitude n'était nullement

plus rassurante ; ceux qui s'y trouvaient étaient pris uniquement dans les plus violents royalistes des bataillons connus pour leur royalisme, des Filles-Saint-Thomas, des Petits-Pères, et de la Butte-des-Moulins. Les noms de traître et de Judas se disaient très haut autour du maire de Paris. Il montra son flegme ordinaire. Il arriva sans encombre aux appartements du Roi, tout remplis de monde et sombres, à ce même appartement où le soir du 21 juin, Louis XVI lui avait parlé si durement ; le même dialogue, s'il se fût reproduit la nuit du 10 août, eût été pour Pétion un arrêt de mort. Il y avait là beaucoup de gentilshommes à visage pâle, que la vue seule du maire de Paris agitait d'une sorte de tremblement nerveux. Mandat, le commandant de la garde nationale, sans trop calculer s'il ne risquait pas de faire poignarder Pétion, lui fit subir cette espèce d'interrogatoire : « Pourquoi les administrateurs de la police de la ville avaient distribué des cartouches aux Marseillais ? Pourquoi, lui, Mandat, pour chacun de ses gardes nationaux, n'avait reçu que trois cartouches ?... » — La cour, fort défiante pour la garde nationale, n'avait pas exigé qu'elle fût mieux pourvue de munitions. En revanche, chacun de ses Suisses avait quarante coups à tirer.

Pétion, sans s'étonner, répondit avec l'air froid qui lui était ordinaire : « Vous avez demandé de la poudre ; mais vous n'étiez pas en règle pour en avoir. » La réponse n'était pas trop bonne ; c'était le maire lui-même, Pétion, qui devait faire décider la chose par la municipalité, donner pouvoir au commandant ; si celui-ci n'était pas en règle, c'est que le maire ne l'y mettait pas.

L'entretien prenait une fâcheuse tournure ; tout le monde était ému, excepté le Roi peut-être, qui quittait son confesseur, venait de mettre ordre à sa conscience, et ne s'inquiétait pas beaucoup de ce qui pourrait arriver. Pétion n'était pas bien. L'appartement était petit, la foule trop serrée, l'air raréfié. « Il fait étouffant ici, dit-il, je descends pour prendre l'air. » Sans que personne osât l'empêcher, il descendit au jardin.

Sa promenade fut longue, beaucoup plus qu'il n'eût voulu. Le jardin était fermé très exactement. Pétion n'était pas gardé, mais suivi et serré de près. Les gardes nationaux royalistes, qui allaient et venaient, ne lui épargnaient pas les injures et les menaces. Il prit un moment le bras de Rœderer, procureur-syndic du département. Un moment, il s'assit en causant sur la terrasse qui longe le palais. La lune éclairait le jardin ; mais cette terrasse, étant dans l'ombre que les bâtiments projetaient, avait été éclairée par une ligne de lampions. Les grenadiers des Filles-Saint-Thomas les renversèrent et les éteignirent. Plusieurs disaient : « Nous le tenons ; sa tête répondra de tout. » D'autres, plus jeunes, ou plus exaltés par le vin et le péril, ne semblaient pas trop bien comprendre combien il importait de ménager une tête si précieuse. De moment en moment, le ministre de la justice venait lui dire : « Montez, monsieur, ne vous en allez pas sans avoir parlé au Roi ; le Roi veut absolument vous parler. » A quoi il répondait flegmatiquement : « C'est bon ; » et il gagnait ainsi du temps.

On ne pouvait rien faire à l'Hôtel de Ville qu'on n'eût repris Pétion. On imagina d'envoyer demander à l'Assemblée qu'elle le réclamât. Quelques députés, au bruit du tocsin, s'étaient rassemblés, toutefois en petit nombre; ils ne décrétèrent pas moins, comme Assemblée nationale, que le maire devait paraître à la barre. Pétion, sommé au nom du Roi de rester, au nom de l'Assemblée de partir, opta de bon cœur pour l'Assemblée, ne fit que la traverser, retourna à pied chez lui. Cependant sa voiture restait, comme pour le représenter, dans la cour des Tuileries; jusqu'à quatre heures, on eut au château la simplicité de croire qu'il allait revenir d'un moment à l'autre, et se replacer dans la main de ses ennemis.

Les amis de Pétion le reçurent joyeusement, mais le consignèrent, fermèrent les portes sur lui, jugeant avec raison que, dans ce moment d'action, l'idole populaire n'était bonne à nulle autre chose. L'ayant maintenant en sûreté, ils étaient libres d'agir. Les commissaires des sections remplacèrent l'ancienne Commune au nom du peuple, maintinrent à leur poste le procureur de la Commune Manuel et son substitut Danton, et firent donner par le premier l'ordre d'éloigner du Pont-Neuf l'artillerie qu'y avait placée le commandant de la garde nationale. Ils rétablirent ainsi la communication des deux rives, ouvrirent le passage au faubourg Saint-Marceau, aux Cordeliers, aux Marseillais.

C'était, en réalité, l'acte décisif de l'insurrection. Danton, qui jusque-là était à l'Hôtel de Ville, revint tranquillement chez lui, rassura sa femme. Le sort en était jeté, et le dé lancé. Le reste était du destin.

L'intérieur du château, à cet instant, offrait un spectacle comique et terrible. Ce n'était qu'indécision, faiblesse, ignorance. La seule autorité populaire qui fût au château était Rœderer, procureur-syndic du département. Un des ministres lui dit : « Est-ce que la Constitution ne nous permettrait pas de faire proclamer la loi martiale? » Le procureur tira la Constitution de sa poche, et chercha en vain l'article. Mais quand on l'eût proclamée, cette loi, qui l'aurait exécutée?

Lorsqu'on apprit que Manuel avait donné ordre de désarmer le Pont-Neuf, c'est-à-dire d'assurer le passage à l'insurrection, ni les ministres ni Rœderer ne voulurent prendre sur eux de donner un ordre contraire. Rœderer dit qu'il ne pouvait rien faire sans savoir si Manuel n'avait pas agi avec l'autorisation de la municipalité; qu'il fallait, pour en délibérer, faire venir tous les membres du département aux Tuileries (chose difficile à cette heure). Le département envoya seulement deux de ses membres; Rœderer les voulait tous. Pour cela il fallait un ordre du Roi. Le Roi dit que, constitutionnellement, il ne pouvait rien ordonner que par un ministre. Le ministre n'était pas là; on remit la chose au moment où il serait revenu.

Il était environ quatre heures. On entendit dans la cour un bruit de voitures; on entr'ouvrit un contrevent; c'était la voiture du maire, qui, lasse de l'attendre, s'en allait à vide. Le jour commençait à luire; Madame Élisabeth s'approcha de la fenêtre et dit à la Reine : « Ma sœur, venez donc voir le lever de

l'aurore. » La Reine y alla ; le jour était déjà splendide, mais le ciel d'un rouge de sang.

Regardons, puisqu'il fait jour, l'état de la place, calculons ses forces. Elles étaient encore formidables, moindres qu'à minuit, il est vrai ; une partie des gardes nationaux s'étaient écoulés.

Le nerf de la garnison, c'étaient 1,330 Suisses, soldats excellents, braves et disciplinés, obéissants jusqu'à la mort. Ce nombre est celui qu'accuse dans son livre le commandant suisse Pfyffer. Mais il y faut ajouter un nombre assez considérable de gardes constitutionnels licenciés qui avaient pris l'habit rouge des Suisses, et vinrent combattre sous ce déguisement. Leurs corps morts, après le combat, se distinguèrent facilement à la finesse du linge, à l'élégance de la coiffure; les vrais Suisses avaient les cheveux tout simplement coupés en rond; leurs chemises étaient grossières. La présence de ces faux Suisses dans les rangs des vrais étonna sans doute ceux-ci, et ne laissa pas de les inquiéter. Ils durent mieux voir qu'il s'agissait de guerre civile, de querelle entre Français, où les étrangers ne pouvaient se mêler qu'avec précaution. Le vieux colonel suisse, Affry, s'abstint positivement, et ne voulut pas tirer. Les autres promirent seulement de faire ce que ferait la garde nationale, pas davantage, ni moins.

Celle-ci, à plus forte raison, avait l'esprit traversé des mêmes pensées. Quoiqu'elle fût toute tirée des trois bataillons royalistes, et encore soigneusement triée dans ces bataillons, quoique nul garde national n'eût répondu au suprême appel de cette nuit sans avoir une opinion décidée pour le Roi, ces défenseurs bourgeois du château ne voyaient pas sans jalousie les nobles cavaliers qu'on avait appelés à partager le péril, et à qui, sans nul doute, la cour eût attribué tout l'honneur de la défense. Ces gentilshommes étaient généralement les mêmes *chevaliers du poignard* que la garde nationale, sous le règne de Lafayette, avait chassés du château, en avril 90. Ils n'acceptèrent pas moins le péril et vinrent défendre le Roi au 10 août 92. Péril réel, en plus d'un sens. Ils n'arrivaient au château qu'à travers une populace très hostile, en simple habit noir, sans armes ostensibles, avec des poignards ou des pistolets. Et là, ils trouvaient la malveillance, la jalousie naturelle des gardes nationaux. Il y avait lieu d'hésiter, mais on leur avait envoyé des cartes d'entrée personnelles, à domicile. Six cents répondirent à l'appel, auxquels il fallait ajouter l'honorable domesticité des châteaux royaux, d'anciens serviteurs, qui ne manquèrent pas au jour du péril. Le tout formait une cour fort sérieuse, sans ordre, sans étiquette, mais vraiment imposante et militaire. Ces gens en noir, tous officiers ou chevaliers de Saint-Louis, portaient le costume civil, et, par un contraste étrange, c'étaient des marchands, des employés, des fournisseurs qui, comme gardes nationaux, étaient en soldats. Sur l'aspect de ces figures bourgeoises, les gens d'épée crurent qu'ils ne feraient pas mal de les remonter un peu. Ils leur frappaient sur l'épaule : « Allons, messieurs de la garde nationale, c'est le moment de montrer du courage. — Du courage?

soyez tranquilles, répliqua un capitaine de la garde nationale, nous en montrerons, croyez-le, mais non à côté de vous. »

En réalité, on ne témoignait pas beaucoup de confiance à la garde nationale. Les nobles occupaient les appartements les plus intérieurs, les postes de confiance. Les Suisses avaient chacun quarante cartouches, les gardes nationaux trois. L'artillerie surtout de la garde nationale fut l'objet d'une défiance excessive, ce qui fit, comme il arrive, qu'elle la mérita de plus en plus. On plaça derrière les canonniers de chaque pièce des pelotons de Suisses ou de grenadiers des Filles-Saint-Thomas, qui les surveillaient, le sabre nu, et se tenaient prêts à tomber sur eux. Ces canonniers se voyaient d'ailleurs placés juste sous les balcons dont le feu plongeait sur eux. Plusieurs fois ils essayèrent d'écarter la batterie ; autant de fois l'état-major les remit au point où il pouvait toujours les écraser à plaisir.

Qui commandait dans le château ? les gardes nationaux ne connaissaient d'autre chef que Mandat. La Commune le fit appeler. Son instinct lui disait de ne pas s'y rendre. Au second appel, il hésita, consulta autour de lui. Les ministres l'engageaient à ne point obéir. Le constitutionnel Rœderer lui dit qu'aux termes de la loi, le commandant de la garde nationale était aux ordres de la municipalité. Dès lors il ne résista plus. Il lui parut qu'en effet il fallait éclaircir l'affaire des canons du Pont-Neuf, et sans doute aussi s'assurer du poste qu'il avait mis à la Grève pour attaquer, écraser le faubourg à son passage. Donc, il se raisonna lui-même, étouffa ses pressentiments, fit un effort, et partit.

Son départ ébranlait la défense du château. Il laissait le commandement à un officier fort peu rassuré. La Reine, qui n'était pas non plus sans pressentiments, prit Rœderer à part, et lui demanda ce qu'il pensait qu'il y eût à faire.

Et, justement pendant ce temps, les conseillers de la Reine avaient fait, à l'insu des ministres, la chose la plus imprudente. A cette garde nationale flottante et de mauvaise humeur, qui se demandait pourquoi elle allait combattre, et si elle n'était pas folle de tirer avec les gentilshommes sur la garde nationale, ils imaginèrent de montrer ce qui devait la mieux convaincre qu'elle avait raison d'hésiter. Pour confirmer tout le monde dans la conviction que la royauté était impossible, il ne fallait qu'une chose, c'était de montrer le Roi.

Ce pauvre homme, lourd et mou, n'avait pu, même en cette nuit suprême de la monarchie, veiller jusqu'au bout ; il avait dormi une heure, et venait de se lever. On le voyait à sa coiffure, aplatie et défrisée d'un côté. On put juger alors du danger de ces modes perfides en Révolution. Qui est sûr, en de telles crises, d'avoir là, à point nommé, le valet de chambre coiffeur ?... Tel il était, et tel les maladroits le firent descendre, le montrèrent, le promenèrent. Pour comble de mauvais augure, il était en violet ; cette couleur est le deuil des rois ; ici, c'était le deuil de la royauté. Il y avait pourtant, même en ceci, quelque chose qui pouvait toucher. Mais on eut encore le tact de rendre une scène tragique parfaitement ridicule. Aux pieds de ce Roi défrisé, le vieux maréchal de Mailly se jette à genoux, tire l'épée, et au nom des gentilshommes qui l'entourent,

jure de vaincre ou mourir pour le petit-fils d'Henri IV. L'effet fut grotesque et dépassa tout ce que la caricature a représenté des voltigeurs de 1815. Le Roi, gras et pâle, promenant un regard morne qui ne regardait personne, apparut, au milieu de ces nobles, ce qu'il était réellement, l'ombre et le néant du passé.

Par un mouvement naturel, tout ce qu'il y avait de gardes nationaux et d'hommes de toute sorte, se rejetant violemment de ce néant à la réalité vivante, crièrent : « Vive la nation ! »

Décidément la nation ne voulait pas s'égorger elle-même ; ce massacre impie était impossible. Aux réquisitions des officiers municipaux, les gardes nationaux avaient répondu : « Pouvons-nous tirer sur nos frères ? » La vue du Roi et des nobles acheva de les décider. Ce fut une désertion universelle. Les canonniers auraient voulu non seulement partir eux-mêmes, mais emmener leurs canons. Ne le pouvant sous le feu des balcons qui les menaçaient, ils rendirent du moins les pièces inutiles en y enfonçant de force un boulet, sans charge de poudre ; il eût fallu pour le retirer une opération longue et difficile, impossible au moment où le combat allait commencer.

Le Roi remonta essoufflé, échauffé du mouvement qu'il s'était donné, rentra dans la chambre à coucher, s'assit et se reposa. La Reine pleurait, sans mot dire ; mais elle se remit très vite, reparut avec le dauphin, courageuse et l'air dégagé, les yeux secs, rouges, il est vrai, jusqu'au milieu des joues. La foule des assistants se trouvait surtout réunie dans la salle du billard, beaucoup montés sur les banquettes, pour voir ce qui allait se passer. M. d'Hervilly, l'épée nue, dit d'une voix haute : « Huissier, qu'on ouvre les portes à la Noblesse de France. » L'effet du coup de théâtre que ces mots faisaient attendre fut très médiocre. Deux cents personnes entrèrent dans cette salle, d'autres se mirent en ligne dans les pièces précédentes. Une bonne partie de cette noblesse se composait de bourgeois. Beaucoup d'entre eux étaient ridiculement armés, et en plaisantaient eux-mêmes. Un page et un écuyer du Roi, par exemple, portaient sur l'épaule, en guise de mousquet, une paire de pincettes qu'ils venaient de se partager. La plupart, néanmoins, avaient des armes moins innocentes, des poignards et des pistolets, des couteaux de chasse. Plusieurs avaient des espingoles.

Ils se rangèrent en bataille dans les appartements. Ce qui restait de garde nationale pour défendre le château crut que c'était surtout contre elle que cette noblesse, si brusquement appelée, faisait cette manœuvre. Le commandant des gardes nationaux avait été demander des ordres, et n'en avait point reçu. On avait profité de ce moment d'absence pour lui diviser sa troupe, en mettant vingt hommes à un autre poste. La garde nationale, manifestement en suspicion, ne s'obstina plus à défendre ceux qui ne voulaient point être défendus par elle ; elle acheva de s'écouler, sauf un nombre imperceptible. De ceux-ci était Weber, le frère de lait de la Reine ; éperdu de douleur et d'inquiétude pour elle, il retourna, rentra aux appartements, la trouva en larmes : « Mais, Weber

que faites-vous? dit-elle; vous ne pouvez rester ici... Vous êtes ici le seul de la garde nationale. »

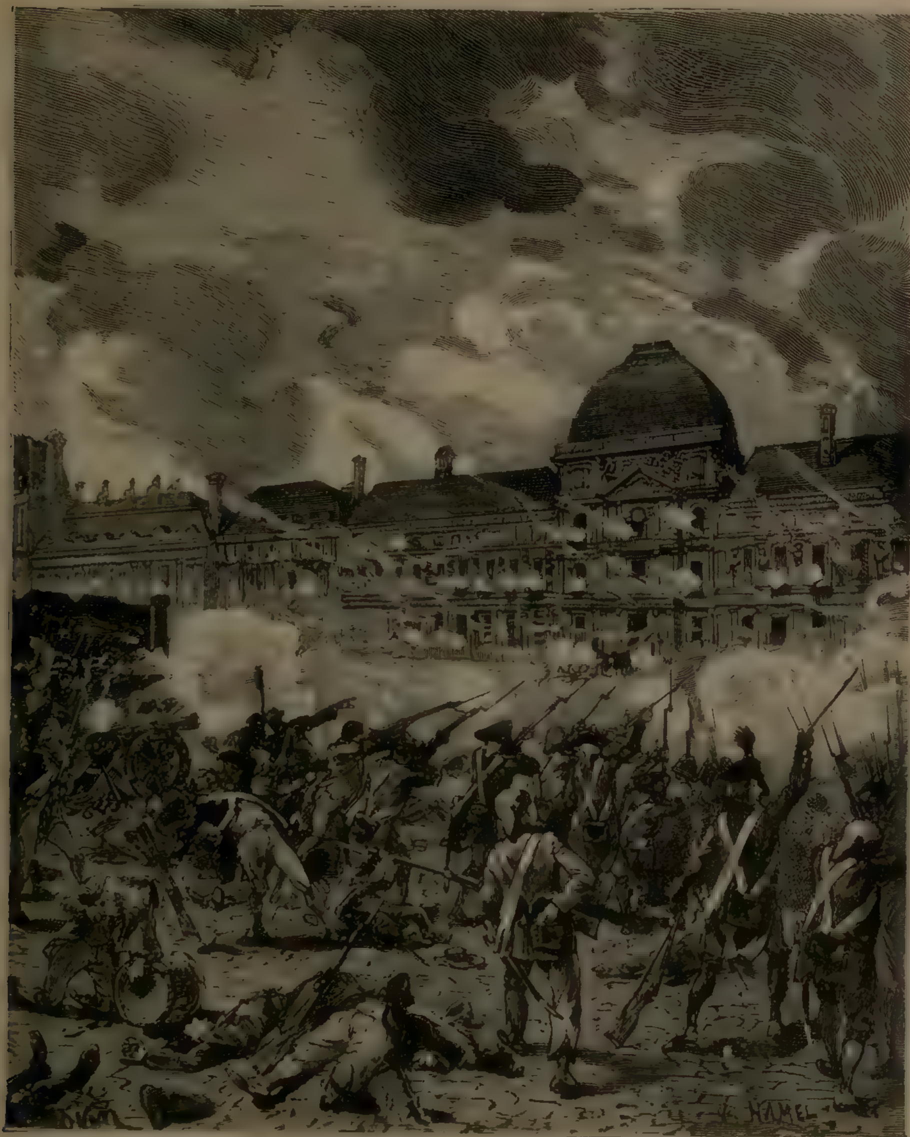
L'abandon des Tuileries était bien plus grand encore que ne le pensait la Reine. Le château était déjà seul, et comme une île dans Paris. Toute la ville était ou hostile, ou dans une neutralité moins que sympathique. La Révolution venait de s'accomplir à l'Hôtel de Ville; le premier sang était versé, celui de Mandat, commandant général de la garde nationale.

Mandat, arrivé à la Grève, l'avait trouvée toute changée. Une foule immense remplissait tout l'Hôtel de Ville, toute la place. Le poste qu'il avait mis à l'arcade Saint-Jean en avait été écarté. Avancer était périlleux, retourner était impossible. Il suivit la fatalité, monta, et se trouva en face de la nouvelle Commune, en présence de l'insurrection qu'il avait promis d'écraser. Tombé au piège de ceux contre qui il avait dressé ses pièges, interrogé en vertu de quel ordre il avait doublé la garde du château, il allégua un ordre du maire (ordre déjà ancien et sans rapport avec la journée du 10); puis il convint qu'il n'avait à présenter nul autre acte qu'une réquisition adressée par lui au département. Enfin ne sachant plus que dire, il prétendit qu'un commandant avait droit de prendre des précautions *subites pour un événement imprévu*. On lui rappela qu'il avait dit au château, en parlant de Pétion : « Sa tête nous répond du moindre mouvement. » Celle de Mandat ne tenait guère. Ce qui décida son sort, c'est qu'on jeta sur le bureau l'ordre même qu'il avait donné au commandant du poste de l'arcade Saint-Jean, de faire feu sur les colonnes du peuple *en l'attaquant par derrière*. Un hourra universel s'éleva contre lui, on lui mit la main au collet, on le traîna à la prison de la ville; mais quelqu'un observa qu'il y serait tué sur l'heure. On essaya de le transférer à l'Abbaye.

Il y avait jusque-là, ce semble, hésitation parmi les chefs, incertitude sur les dispositions réelles du peuple, crainte et tâtonnement. Le tocsin leur avait paru d'abord si peu réussir, qu'un moment ils eurent l'idée de le suspendre; peut-être l'eussent-ils fait, s'ils l'eussent pu; mais le contre-ordre eût été long à répandre dans Paris, et les cloches étaient lancées. Vers six heures, lorsque Mandat parut à l'Hôtel de Ville et fut arrêté, la Commune essaya de justifier cet acte. Elle envoya à l'Assemblée nationale accuser Mandat, assurer que, lui seul, avait fait sonner le tocsin, que c'était pour cette cause qu'on l'avait réprimandé. Un accident rompit ces ménagements politiques. Les violents ne permirent pas que Mandat parvînt vivant à l'Abbaye. A la sortie même de l'Hôtel de Ville, ils lui cassèrent la tête d'un coup de pistolet.

La Commune, perdant ainsi son plus précieux otage, ne pouvait plus reculer; elle fut, décidément et sans retour, jetée dans l'insurrection, et donna l'ordre de battre la générale.

Il était sept heures du matin, et déjà, de la Bastille jusqu'à l'église de Saint-Paul, dans cette partie ouverte et large de la rue Saint-Antoine, il y avait, nous l'avons dit, 80 ou 100 divisions, chacune de cent hommes, armés de fusils, environ huit ou dix mille gardes nationaux. Leur empressement avait été



L'immense et sombre façade, par ses cent fenêtres, scintillait d'éclairs. (P. 758.)

extraordinaire, ce qu'on n'eût guère supposé d'après les lenteurs de la nuit. La masse, grossie dans la rue Saint-Antoine par chaque rue latérale qui avait fourni des affluents à ce fleuve, passa sans difficulté la fatale arcade Saint-Jean, où Mandat s'était flatté de l'anéantir. Elle resta une heure à la Grève, sans pouvoir obtenir d'ordre; les uns disaient que la Commune espérait encore quelque concession de la cour, les autres que le faubourg Saint-Marceau traînait, qu'on craignait qu'il ne pût faire à temps sa jonction au pont Neuf.

A huit heures et demie, un millier d'hommes à piques perdirent patience et prirent leur parti. Ils percèrent les rangs de la garde nationale, disant qu'ils se passeraient d'elle. Ils étaient fort mal armés; ils n'avaient pas entre eux tous une douzaine de fusils; beaucoup n'avaient pas même de piques, mais des broches, ou tout simplement des outils de leur état. Quelques fédérés, marseillais ou autres, qui étaient des soldats aguerris, ne purent voir ces gens s'en aller seuls, avec si peu de chance; ils essayèrent de les diriger et hasardèrent d'aller à leur tête essuyer le premier feu.

La famille royale venait de quitter les Tuileries. Le procureur-syndic, Rœderer, avait lui-même joint sa voix à celle des zélés serviteurs qui voulaient à tout prix mettre le Roi hors de péril. Des deux côtés, on parlementait. Un jeune homme, pâle et mince, introduit comme député des assaillants, avait tiré de Rœderer l'autorisation d'introduire vingt députés dans le château. En attendant, plusieurs, sans autre façon, chevauchaient sur la muraille et causaient familièrement avec les quelques gardes nationaux qui étaient encore dans les cours.

Rœderer crut le danger très imminent. Il amusa le jeune parlementaire de l'offre d'introduire les députés de l'insurrection, courut à toutes jambes au château, traversa rapidement la foule qui remplissait les salles : « Sire dit-il au Roi, Votre Majesté n'a pas cinq minutes à perdre; il n'y a de sûreté pour elle que dans l'Assemblée nationale. » Un administrateur du département (marchand de dentelles de la Reine, zélé constitutionnel) parlait aussi dans ce sens : « Taisez-vous, monsieur Gerdret, lui dit la Reine; quand on a fait le mal, on n'a pas droit de parler... Il ne vous appartient pas, monsieur, d'élever ici la voix. » — Puis, se tournant vers Rœderer : « Mais enfin, nous avons des forces... » — « Madame, tout Paris marche... Sire, ce n'est plus une prière que nous venons vous faire... nous n'avons qu'un parti à prendre... nous vous demandons la permission de vous entraîner. » Le Roi leva la tête, regarda fixement Rœderer, puis, se tournant vers la Reine, il dit : « Marchons, » et se leva.

Le Roi, adressant ce mot à la Reine, trancha une question délicate, qui autrement se fût agitée. Irait-il seul à l'Assemblée? ou bien y serait-il accompagné d'une épouse si impopulaire? C'était peut-être en ce moment la question décisive de la monarchie. M. de Lally-Tollendal, dans les prétendus Mémoires de Weber, avoue ce qu'ont dissimulé tous les autres historiens, à savoir que, selon le bruit public, le département et la municipalité devaient engager le Roi à quitter seul les Tuileries et se placer seul dans l'Assemblée nationale. Ce projet laissait à la royauté quelque chance de salut. La Reine, il est vrai, restait en péril; elle risquait, moins d'être tuée peut-être, que d'être prise et jugée (ce qu'elle craignait bien plus), d'avoir un procès scandaleux qui l'aurait mise, déshonorée, dégradée, au fond d'un couvent.

Rœderer, obligé d'emmener la Reine avec le Roi, insista du moins pour n'emmener personne de la cour. Mais la Reine voulut être suivie de madame de Lamballe et de madame de Tourzel, gouvernante des enfants. Les autres dames restèrent terrifiées, inconsolables, d'être abandonnées.

« Lorsque nous fûmes au bas de l'escalier, dit Rœderer, le roi me dit : « Que vont devenir toutes les personnes qui sont restées là-haut? — Sire, elles sont en habit de ville. Elles quitteront leur épée et vous suivront par le jardin. — C'est vrai, dit le Roi... Mais pourtant il n'y a pas un grand monde au Carrousel. — Ah ! sire, douze pièces de canon, un peuple immense qui arrive... »

Ce dernier regret, ce petit mot de sensibilité, cette hésitation, ce fut tout ce que Louis XVI donna à ses défenseurs. Il se laissa entraîner et les abandonna à la mort.

Un officier suisse, d'Affry, a déclaré que la Reine lui avait ordonné de faire tirer les Suisses. Un autre, le colonel Pfyffer, dans son livre publié en 1821, dit que le vieux maréchal de Mailly annonça que le Roi lui laissait le commandement, et qu'on ne devait pas se laisser forcer. — La Reine ne doutait pas que la défense ne fût victorieuse; elle dit en partant à ses femmes qu'elle laissait : « Nous allons revenir. »

Ceux qui restaient se trouvèrent très diversement affectés du départ du Roi. Un officier suisse dit tristement à Rœderer : « Monsieur, croyez-vous donc sauver le Roi, en le menant à l'Assemblée? » Quelques-uns se désespérèrent d'être ainsi abandonnés; plusieurs arrachèrent leurs croix de Saint-Louis, brisèrent leurs épées.

D'autres, par une disposition contraire, n'ayant plus rien à ménager, plus de Roi, de femmes ni d'enfants à protéger, eurent comme une joie furieuse du combat à mort qu'ils allaient livrer. Ils versèrent aux Suisses l'eau-de-vie à pleins verres, et sans s'amuser à défendre la longue ligne de murailles qui régnait entre la cour et le Carrousel, ils ordonnèrent au concierge de lever les barres de la porte royale. Il les leva en effet, se sauva à toutes jambes. La foule, qui frappait à cette porte, s'y précipita avec une confiance aveugle, s'élança par l'étroite cour, sans remarquer ni les fenêtres de face toutes hérissées de fusils, ni les baraques latérales qui fermaient la cour de droite et de gauche, et la regardaient d'un œil louche.

Ceux qui entrèrent étaient ces impatients dont nous avons parlé, ces hommes à piques qui étaient partis en avant, et qui, sur la route, avaient augmenté jusqu'au nombre de deux ou trois mille. Ils arrivèrent, sans s'arrêter, tout courants, au vestibule. Là enfin, ils regardèrent. Ce vestibule du palais, bien plus vaste qu'aujourd'hui, était vraiment imposant. Le grand escalier qui montait majestueusement à la chapelle, puis en retour aux appartements, était, sur chaque marche, chargé d'une ligne de Suisses. Immobiles, silencieux, du haut en bas de l'escalier, ils couchaient en joue la foule des assaillants. Quelles étaient les dispositions de ces Suisses? Bien diverses, difficiles à dire. Beaucoup, sans nul doute, désiraient de ne pas tirer. Un grand nombre de ces soldats étaient du canton de Fribourg, quelques-uns Vaudois sans doute, c'est-à-dire Français, Français de langue, Français de caractère. Nul doute qu'il ne leur semblât odieux, impie de tirer sur leur vraie patrie, la France.

Un moment avant l'irruption, des canonniers de la garde nationale étaient

venus trouver ces pauvres Suisses, qui, avec beaucoup de larmes, s'étaient jetés dans leurs bras. Deux même n'hésitèrent pas à laisser là le château, et suivre nos canonniers. Ils étaient sous le balcon d'où les voyaient leurs officiers. Ils furent tirés, et avec une si remarquable justesse, que les deux Suisses tombèrent, sans que les Français eussent été touchés.

Forte leçon pour les autres. La discipline aussi sans doute, l'honneur du drapeau, le serment, les retenaient immobiles. La foule des assaillants, voyant ces hommes de pierre, n'eut aucune peur, mais se mit à rire. Elle leur lança des brocards, mais les Suisses ne riaient pas. On aurait pu douter qu'ils fussent vraiment en vie. Le gamin s'enhardit vite, et tout le peuple parisien est gamin sous ce rapport. Ceux-ci, avec douze mauvais fusils, des piques et des broches, n'étaient point pour engager le combat avec cette troupe de Suisses armés jusqu'aux dents. Ils savaient que plusieurs Suisses avaient essayé de passer du côté de la garde nationale ; ils résolurent d'aider à leur bonne volonté. Quelques-uns qui avaient des crocs au bout d'un bâton, s'avisèrent de jeter aux soldats cette espèce d'hameçon, d'en accrocher un, puis deux, par leurs uniformes ; ils les tiraient à eux avec de grands éclats de rire. La pêche aux Suisses réussit. Cinq se laissèrent prendre ainsi sans faire résistance. Les officiers commencèrent à craindre une sorte de connivence entre les attaqués et les attaquants, et ils ordonnèrent le feu.

On vit alors toute la force de la discipline. Ils tirèrent sans hésiter. L'effet de ces feux, étagés du haut en bas de l'escalier, et qui plongeaient tous ensemble et presque à bout portant sur une même masse vivante, fut épouvantable. Il n'y eut jamais dans un lieu si étroit un si terrible carnage. Tout coup fut mortel. La masse chancela tout entière et s'affaissa sur elle-même. Nul de ceux qui entrèrent sous le vestibule n'en sortit. Les seuls récits que nous ayons sont ceux des royalistes qui étaient sur l'escalier. Deux heures après, un des assaillants qui traversa le vestibule, et vit cette montagne de morts, dit qu'on était suffoqué de l'odeur de boucherie et qu'on ne respirait pas.

Il ne faut pas demander si ceux qui étaient dans la cour s'enfuirent à toutes jambes. Ils ne purent le faire si vite qu'ils ne fussent criblés au passage du feu des baraques qui serraient la cour de droite et de gauche ; elles étaient pleines de soldats. Ce fut, à la lettre, la chasse à l'affût ; les chasseurs avaient le gibier au bout du fusil, et pouvaient choisir. Trois ou quatre cents hommes périrent dans ce fatal défilé sans riposter d'un seul coup.

Deux sorties se firent à la fois de ce palais meurtrier, une des Suisses au centre, sous le pavillon de l'Horloge, une autre des gentilshommes qui s'élancèrent du pavillon de Flore, poussèrent toute la déroute loin du quai, vers les petites rues du Louvre et la rue Saint-Honoré. Les Suisses, se formant en bataille dans le Carrousel, et faisant feu de toutes parts, criblèrent la queue des fuyards, et toute la place fut encore semée de cadavres.

Le château se crut vainqueur, s'imagina avoir écrasé l'armée de l'insurrection ; mais c'était seulement l'avant-garde. Au milieu même du feu, pendant



RŒDERER

que les Suisses tiraient encore encore sur la foule entassée au passage étroit des rues, M. d'Hervilly se jette à eux, sans chapeau, sans armes : « Ce n'est pas cela, dit-il, il faut vous porter à l'Assemblée, près du Roi. » Le vieux Vioménil criait : « Allez, braves Suisses, allez; sauvez le Roi; vos ancêtres l'ont sauvé plus d'une fois. »

Rœderer pensa alors (plusieurs des acteurs du 10 août pensent encore aujourd'hui) que ce moment était prévu, et que la cour avait, dans cette espérance, voulu le combat. L'insurrection écrasée, ou du moins découragée par la vigueur du premier coup, la garnison se repliait sur l'Assemblée nationale; on la proclamait dissoute; le Roi, enveloppé de troupes, sortait de Paris, fuyait à Rouen, où on l'attendait, se retrouvait roi. Jamais la Reine, je le pense, si elle ne se fût crue bien sûre de son fait, n'eût laissé aux Tuileries

tant de serviteurs dévoués. Elle attendait, dans l'Assemblée, pâle et palpitante, le succès de ce violent coup de Jarnac frappé sur la Révolution. L'Assemblée elle-même, un moment, se crut à sa dernière heure, au moment d'être massacrée, tout au moins prisonnière du Roi qu'elle avait sauvé dans son sein.

Et cependant, bien loin que la contre-révolution eût vaincu, la révolution marchait. La jonction de Saint-Antoine et de Saint-Marceau s'était faite au Pont-Neuf. On pouvait, du pavillon de Flore, voir au Levant, déjà au quai du Louvre, l'armée vengeresse du peuple, la forêt de ses baïonnettes flamboyante des feux du matin.

Il y avait eu bien des lenteurs; l'armée, peu formée aux manœuvres, avait perdu du temps, surtout à s'allonger en colonnes, sur ces quais alors très étroits. Les cinq cents Marseillais, les trois cents Bretons et les autres fédérés, une troupe très militaire, avaient le poste d'honneur; ils allaient les premiers au feu; ils devaient entrer au Carrousel par les guichets voisins du pont Royal. Le Marais et autres sections de la rive droite devaient pénétrer par le Louvre; Saint-Marceau et la rive gauche se chargeaient du pont Royal, du quai des Tuileries, du quai de la Concorde et de la place, de sorte que le château fût entre deux feux. Saint-Antoine avait deux petits canons, Saint-Marceau autant, c'était toute l'artillerie.

Si la masse des fuyards avait été rejetée vers le quai, elle eût pu jeter du trouble, du découragement dans les colonnes qui venaient; mais elle fut, comme on l'a vu, rejetée vers la rue Saint-Honoré et les petites rues du Louvre. Les Marseillais et le faubourg Saint-Antoine ne virent rien de ce spectacle affligeant; ils arrivèrent frais, confiants, la tête haute. Ils savaient en général qu'on avait attiré, massacré leurs frères; ils doublèrent le pas, furieux. Les sections du Marais, arrivées au Carrousel par les petites rues du Louvre, virent nombre de blessés; mais ces blessés, pleins d'enthousiasme, de haine et de colère, demandaient vengeance pour la perfidie des Suisses : « Nous avions encore, dirent-ils, la bouche à leur joue, qu'ils ont versé notre sang. »

Les Marseillais passèrent les guichets du quai, virent les Suisses en bataille sur le Carrousel, s'ouvrirent brusquement, démasquèrent leurs petits canons, et tirèrent à brûle-pourpoint deux coups à mitraille. Les soldats rentrèrent, sans attendre un second coup, laissant leurs blessés, et sans doute un peu surpris de trouver vivante à ce point l'insurrection qu'ils croyaient avoir tuée. Les fédérés et Saint-Antoine avancèrent au pas de charge, et remplirent deux des trois cours : la cour royale ou du centre, et celle des princes, voisine du pavillon de Flore et du quai. Les sections, venues par le Louvre, avaient rempli le Carrousel, bien moins grand à cette époque; elles poussaient les premiers venus, et, tant qu'elles pouvaient, fonçaient dans les cours. L'immense et sombre façade, par ses cent fenêtres, scintillait d'éclairs. Outre tous les feux de face, les gentilshommes, à l'affût aux fenêtres du pavillon de Flore et de la grande galerie du Louvre, tiraient sur le flanc. Derrière le pavillon de l'Horloge, sous le réseau de feux croisés qui retardaient les assaillants, restèrent fermes les grenadiers suisses, qui répondaient par des salves aux

tirailleurs de l'insurrection. Le temps était calme, la fumée fort épaisse; il n'y avait pas un souffle d'air pour la dissiper; on tirait comme dans la nuit : chose contraire aux assaillants; ils distinguaient peu les fenêtres, leurs coups allaient frapper les murs. Au contraire, leurs ennemis, visant des murailles vivantes, je veux dire des masses d'hommes, n'avaient que faire de tirer juste; chaque coup tuait ou blessait. Las de recevoir sans donner, des fédérés, au milieu d'une grêle de balles, mirent en batterie, à la grande porte, une pièce de quatre, dont deux boulets persuadèrent aux Suisses de quitter la cour. Ils rentrèrent au vestibule, en bon ordre, et, de temps à autre, ils en sortaient par pelotons pour tirer encore.

Au moment où les fédérés passèrent du Carrousel dans la cour, les baraques alignées parallèlement au château firent feu sur eux par derrière, ne doutant pas d'obtenir le même succès qu'elles avaient eu une heure plus tôt. Mais, dès la première décharge, les Marseillais se jetèrent avec furie sur les ouvertures des baraques, et, ne pouvant les forcer, ils y lancèrent des gargousses d'artillerie dont l'explosion fit sauter les toits, renversa les murs, incendia tout. Le feu courut en un clin d'œil d'un bout à l'autre, enveloppa toute la ligne, et tout disparut dans les tourbillons de flamme et de fumée, scène effroyable dont les assaillants eux-mêmes détournèrent les yeux avec horreur.

Est-ce alors, ou beaucoup plus tôt, qu'un capitaine suisse, Turler, vint demander au Roi s'il fallait déposer les armes? Grave question historique qui, résolue dans un sens ou dans l'autre, doit modifier nos idées sur le caractère de Louis XVI.

Selon une tradition royaliste, les Suisses, un moment vainqueurs, allaient marcher sur l'Assemblée, un député les arrêta, les somma de poser les armes, et le capitaine s'adressant au Roi n'en tira nulle réponse, sinon qu'il fallait les rendre à la garde nationale.

Selon une version plus sûre, puisqu'elle est constatée par le procès-verbal de l'Assemblée, *ce fut après que le Roi eut entendu le rapport* du procureur-syndic Rœderer annonçant à l'Assemblée *que le château était forcé*, ce fut alors, et même après une vive terreur panique, répandue dans l'Assemblée, que le Roi avertit le président *qu'il venait de faire donner ordre aux Suisses de ne point tirer*.

Ceci éclaircit la question qu'on a essayé d'obscurcir. Le Roi voulut éviter une plus longue effusion du sang, *lorsqu'il sut que le château était forcé*, lorsqu'il n'eut plus d'espoir. Cet ordre pouvait avoir le double avantage de diminuer l'exaspération des vainqueurs et de couvrir l'honneur des vaincus, de sorte que ceux-ci pussent dire, comme ils n'ont pas manqué de le faire, que l'ordre du Roi avait pu seul leur arracher la victoire.

A cette heure, le château était forcé; les Suisses, qui avaient défendu pied à pied l'escalier, la chapelle, les galeries, étaient partout enfoncés, poursuivis, mis à mort. Les plus heureux étaient les gentilshommes qui, maîtres de la grande galerie du Louvre, avaient toujours une issue prête pour échapper. Ils s'y jetèrent et trouvèrent à l'extrémité l'escalier de Catherine de Médicis,

qui les mit dans un lieu désert. Tous, ou presque tous échappèrent; on n'en vit point parmi les morts. Les corps qui portaient du linge fin portaient aussi l'habit rouge; c'étaient les faux Suisses, anciens gardes constitutionnels, et non pas les gentilshommes.

Les habits rouges étaient fort nombreux, bien au delà des 1.330 véritables Suisses qu'accuse leur capitaine. Suisses ou non, tous furent admirables. Ils se retirèrent lentement par le jardin, attendant, ralliant leurs camarades avec le sang-froid et l'aplomb de vieilles troupes manœuvrant comme à la parade, serrant tranquillement leurs rangs à mesure que la fusillade les éclaircissait. Ils firent dix haltes peut-être dans la traversée du jardin (dit un témoin oculaire) pour repousser les assaillants, chaque fois avec des feux de file parfaitement exécutés. Une chose dut les étonner fort, ce fut la prodigieuse multitude de gardes nationaux qui remplissait le jardin, et allait toujours croissant. A huit heures, avant le combat, il y avait eu à la Grève huit ou dix mille gardes nationaux armés de fusils; entre midi et une heure, immédiatement après le combat, le même témoin en vit aux Tuileries jusqu'à trente ou quarante mille. En faisant la part, ordinairement nombreuse, des hommes qui volent toujours au secours de la victoire, il reste néanmoins bien évident que le 10 août fut fait ou consenti, ratifié en quelque sorte, par l'ensemble de la population, non par une partie du peuple, et nullement la partie infime, comme on l'a tant répété. Il y avait un grand nombre d'hommes en uniforme parmi ceux qui prirent le château. Ces uniformes même causèrent une fatale méprise. Les fédérés bretons, portant des habits rouges, furent pris par les officiers du château pour des Suisses qui auraient passé à l'ennemi, et tirés de préférence; huit tombèrent du premier coup.

L'effrayante unanimité de la garde nationale, qui, de moment en moment, se manifestait aux Suisses, acheva de les briser. Arrivés près du grand bassin, vers la place de Louis XV, leurs rangs flottèrent, ils commencèrent à se débander; la mortelle pensée du salut individuel, qui perd presque toujours les hommes, entra visiblement en eux. Ils virent, ou crurent voir que leur courage, leur discipline admirable, les avait perdus, en ralentissant leur retraite. Quelques centaines se lancèrent, comme des cerfs furieux, sous le couvert des grands arbres, renversèrent les tirailleurs ennemis, gagnèrent la porte qui est en face de la rue Saint-Florentin : trois cents environ échappèrent; un groupe, serré de trop près, se jeta dans l'hôtel de la marine; ils y furent cherchés, égorgés. Ceux qui restèrent mieux ensemble essayèrent, des Tuileries, de passer aux Champs-Élysées; mais à peine eurent-ils posé le pied sur la place, qu'un bataillon de Saint-Marceau, qui avait deux pièces en batterie à la descente du pont, leur tira un coup à mitraille, un seul coup, qui en mit trente-quatre sur le carreau. Les autres, dispersés par cette terrible exécution, jetèrent leurs fusils, mirent le sabre à la main, arme inutile contre les piques de leurs ennemis acharnés. Une trentaine tinrent un instant près de la statue de Louis XV (où est maintenant l'obélisque), au pied de ce triste



La princesse de Tarente avait fait ouvrir les portes, et recommanda aux premiers qui entrèrent une très jeune demoiselle. (P. 763.)

monument de la monarchie, si peu digne de leur dévouement et de leur fidélité.

Quelques-uns, qui eurent le bonheur de gagner les Champs-Élysées, furent cachés par de braves gens qui les travestirent, et les firent évader le soir. En général, dans cette journée sanglante, il n'y eut point de milieu : les vaincus trouvèrent ou la mort, ou l'hospitalité la plus dévouée, généreuse jusqu'à l'héroïsme et qui, au besoin, pour les sauver, elle-même affronta la mort. Et cela, à part toute opinion politique; de violents révolutionnaires se conduisirent en ceci tout comme les royalistes.

Au château même, la foule, horriblement irritée par ses pertes énormes et par ce qu'elle croyait de la perfidie des Suisses, ne se montra pas aussi aveuglément barbare qu'on eût pu le supposer. Les dames de la Reine, qu'on haïssait infiniment plus qu'aucun homme, comme *les conseillères*, *les confidentes de l'Autrichienne*, n'éprouvèrent nulle indignité. La princesse de Tarente avait fait ouvrir les portes, et recommanda aux premiers qui entrèrent une très jeune demoiselle, Pauline de Tourzel. Quelques femmes, madame Campan entre autres, furent un moment saisies, menacées de la mort. Elles n'en eurent que la peur; on les lâcha avec ce mot : « Coquines, la nation vous fait grâce. » Les vainqueurs les escortèrent eux-mêmes pour les faire échapper, et les aidèrent à se déguiser pour échapper aux bandes de poissardes qui criaient derrière elles qu'on aurait dû les tuer.

Un des assaillants, M. Singier (depuis connu et estimé comme directeur de théâtre), a conté qu'entrant dans la chambre de la Reine, il vit la foule qui brisait les meubles et les jetait par les fenêtres; un magnifique clavecin, orné de peintures précieuses, allait avoir le même sort. Singier ne perd pas de temps; il se met à en jouer, en chantant *la Marseillaise*. Voilà tous ces hommes furieux, sanglants, qui oublient leur fureur au moment même; ils font chorus, se rangent autour du clavecin, se mettent à danser en rond, et répètent l'hymne national.

Non, cette foule, si mêlée, des vainqueurs du 10 août, n'était pas, comme on l'a tant dit, une bande de brigands, de barbares. C'était le peuple tout entier; toute condition, toute nature, et tout caractere se rencontraient là, sans nul doute. Les passions les plus furieuses s'y trouvèrent; mais les basses, les ignobles, rien n'indique qu'en ce moment d'exaltation héroïque elles se soient montrées chez personne. Il y eut beaucoup d'actes magnanimes. Et le mot touchant du boulanger que nous avons rapporté au commencement de ce chapitre montre assez que le péril, qui rend si souvent féroces les hommes qui l'affrontent pour la première fois, n'avait nullement éteint dans le cœur des assaillants les sentiments d'humanité.

Une scène extraordinaire, pathétique au plus haut degré, eut lieu dans l'Assemblée nationale. Qu'elle passe à la postérité, pour témoigner à jamais de la magnanimité du 10 août, du noble génie de la France, qu'elle conserva encore dans les fureurs de la victoire.

Un groupe de vainqueurs se jeta dans l'Assemblée, pêle-mêle avec des

Suisses. L'un d'eux porta la parole : « Couverts de sang et de poussière, le cœur navré de douleur, nous venons déposer dans votre sein notre indignation. Depuis longtemps une cour perfide a préparé la catastrophe. Nous n'avons pénétré dans ce palais qu'en marchant sur nos frères massacrés. Nous avons fait prisonniers ces malheureux instruments de la trahison ; plusieurs ont mis bas les armes : nous n'emploierons contre eux que celles de la générosité. Nous les traiterons en frères (il se jette dans les bras d'un Suisse, et, dans l'excès de l'émotion, il s'évanouit ; les députés lui portent secours. Alors reprenant la parole) : Il me faut une vengeance. Je prie l'Assemblée de me laisser emmener ce malheureux ; je veux le loger et le nourrir. »

CHAPITRE II

LE 10 AOUT DANS L'ASSEMBLÉE. — LUTTE DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA COMMUNE (FIN D'AOUT)

DES VAINQUEURS DU 10 AOUT, FÉDÉRÉS, GARDES-FRANÇAISES, ETC. — THÉROIGNE DE MERICOURT. — MEURTRE DE SULEAU. — IMPUISSANCE DE L'ASSEMBLÉE. — INERTIE DES GIRONDINS PENDANT LA NUIT DU 10 AOUT. — SITUATION DE L'ASSEMBLÉE, DANS LA MATINÉE DU 10 AOUT. — LE ROI SE RÉFUGIE DANS LE SEIN DE L'ASSEMBLÉE. — DEUX PANIQUES DANS L'ASSEMBLÉE. — LE ROI, N'AYANT PLUS D'ESPOIR, FAIT CESSER LE FEU. — L'ASSEMBLÉE CONSERVE A LA ROYAUTÉ UNE CHANCE DE RÉSURRECTION. — L'ASSEMBLÉE S'ANNULE ELLE-MÊME. — DÉSESPOIR DES FAMILLES DES VICTIMES DU 10 AOUT. — DÉFIANCE ET FUREUR DU PEUPLE. — LA COMMUNE ORGANE DE CETTE FUREUR. — SENTIMENTS CONTRADICTOIRES DU PEUPLE, SENSIBLE ET FURIEUX. — DANGER DE LA SITUATION. — LE ROI, PRISONNIER, EST ENFERMÉ AU TEMPLE. — LA COMMUNE EXIGE LA CRÉATION D'UN TRIBUNAL EXTRAORDINAIRE. — INFLUENCE DE MARAT SUR LA COMMUNE. — CRÉATION DU TRIBUNAL EXTRAORDINAIRE (17 AOUT 92). — DANGER DE LA FRANCE ; LONGWY ASSIÉGÉ, LE 20 AOUT. — MENACES DE LAFAYETTE, SA FUITE. — FERMETÉ MAGNANIME DE DANTON. — PREMIERS MOUVEMENTS DE LA VENDÉE. — LE NOUVEAU TRIBUNAL ACCUSÉ DE FONCTIONNER LENTEMENT. — NOUVELLE DE LA PRISE DE LONGWY. — FÊTE DES MORTS DU 10 AOUT.

Il n'est pas facile de sonder le profond volcan de fureur d'où éclata le 10 août, de dire comment les colères de toutes sortes s'étaient entassées, accumulées, mutuellement échauffées d'une fermentation si terrible. Si nous ne pouvons les retrouver dans leur force et leur violence, énumérons du moins, analysons les éléments divers qui, mêlés, formèrent la lave brûlante.

La souffrance du peuple, sa douloureuse misère, en fut le plus faible élément. Et pourtant cette misère était extrême. Toute ressource était consumée depuis longtemps ; quoique le pain fût à bas prix, le travail manquait entièrement, il n'y avait pas moyen d'aller chez le boulanger. La mort au grabat dans un grenier ignoré, ou dans la rue au coin des bornes, c'était la dernière perspective. Ces pauvres gens, presque sans armes, et nullement aguerris

alors, ne firent pas grand'chose au 10 août; seulement ils allèrent des premiers aux Tuileries : c'est sur eux que tomba la première, la meurtrière fusillade. S'il n'y avait eu que ceux-là, le château n'eût pas été pris.

Il y avait un autre élément, auquel la cour ne pensait pas, un élément très militaire, qui agit certainement d'une manière bien autrement efficace.

On a confondu tous les vainqueurs sous le nom de Marseillais ; on a cru du moins qu'ils étaient presque tous fédérés des départements, Marseillais, Bretons et autres. Mais avec ceux-ci marchaient des hommes non moins aguerris, aussi furieux tout au moins, de plus ulcérés d'une blessure récente. Quels? Les fils aînés de la liberté, les anciens gardes-françaises. Il y avait parmi eux des jeunes gens, d'une audace, d'une ambition extraordinaires, dont plusieurs sont devenus illustres. Les gardes-françaises, un moment, s'étaient laissé amortir par Lafayette; ils avaient formé le noyau, le nerf de la garde nationale soldée. La conduite très diverse de ce corps au massacre du Champ-de-Mars (une partie tira, une partie refusa) donna beaucoup à penser. En janvier, le ministre de la guerre, Narbonne, obtint qu'ils fussent assimilés aux troupes de ligne, cessassent de recevoir haute paye, ne fussent plus une troupe privilégiée. La plupart n'acceptèrent pas ce changement, restèrent ici à battre le pavé, attendant les événements, se mêlant aux groupes, soufflant la guerre et le combat, donnant leur assurance au peuple, lui communiquant l'esprit militaire. Une lettre, écrite un an après par un de ces gardes-françaises (depuis le général Hoche), adressée par lui à un journaliste, lettre fière, amère, irritée, peint à merveille cette jeunesse, l'esprit superbe qui était en elle, sa violente indignation contre tout obstacle. On dirait que la même plume écrivit en janvier 92 l'éloquent *Adieu des gardes-françaises aux sections de Paris*. Ces philippiques militaires sont pleines du génie colérique qui frappa le coup du 10 août.

Le matin, un de ces gardes-françaises était sur la terrasse des Feuillants avec la fameuse amazone liégeoise, Théroigne de Méricourt. Elle était armée et allait combattre; elle y alla, en effet, et s'y distingua, jusqu'à mériter une couronne que lui décernèrent les vainqueurs. Il n'était encore que sept ou huit heures, une heure avant le combat. On amène sur la terrasse une fausse patrouille qu'on vient de saisir. C'étaient onze royalistes armés d'espingoles, qui venaient de reconnaître les Champs-Élysées et tous les entours des Tuileries. Il se trouvait parmi eux plusieurs hommes très connus, très odieux, de violents écrivains royalistes désignés depuis longtemps à la haine publique, entre autres un abbé Boujon, auteur dramatique, et le journaliste Suleau, un jeune homme audacieux, l'un des plus furieux agents de l'aristocratie. Suleau et Théroigne se trouvèrent en face, la fureur et la fureur.

Suleau était personnellement haï de Théroigne, non seulement pour les plaisanteries dont il l'avait criblée dans *les Actes des Apôtres*, mais pour avoir publié à Bruxelles un des journaux qui écrasèrent la révolution des Pays-Bas et de Liège, *le Tocsin des rois*. L'infortunée ville de Liège, unanimement française, et qui, tout entière, jusqu'au dernier homme, vota sa réunion à la

France, avait été libre deux ans, et elle venait de retomber sous l'ignoble tyrannie d'un prêtre par la violence de l'Autriche. Théroigne, à ce moment décisif, n'avait pas manqué à sa patrie. Mais elle fut suivie de Paris à Liège, arrêtée en arrivant par les Autrichiens, spécialement comme coupable de l'attentat du 6 octobre contre la Reine de France, sœur de l'Autrichien Léopold. Menée à Vienne et relâchée à la longue, faute de preuves, elle revenait exaspérée, accusant surtout les agents de la Reine, qui l'auraient suivie, livrée. Elle écrivait son aventure, allait l'imprimer, et déjà elle en avait lu quelques pages aux Jacobins. Le violent génie du 10 août était dans Théroigne. C'était une femme audacieuse, galante, mais non pas *une fille*, comme l'ont dit les royalistes; elle n'était nullement dégradée. Ses passions les plus connues furent pour des hommes fort étrangers à l'amour, la première pour un castrat italien qui la ruina ; plus tard pour l'abstrait, le sec, le froid Sieyès, pour le mathématicien Romme, jacobin austère, gouverneur du jeune prince Strogonoff; Romme ne se faisait nullement scrupule de mener son élève chez la belle et éloquente Liégeoise. Le très honnête Pétion était ami de Théroigne. Toujours, quelque irrégulière que pût être sa vie personnelle, elle visa dans ses amitiés, au plus haut, au plus austère, au plus pur; elle voulait dans les hommes ce qu'elle avait elle-même, le courage et la sincérité. Un de ses biographes les plus hostiles avoue qu'elle exprimait le plus profond dégoût pour l'immoralité de Mirabeau, pour son masque de Janus. Et elle ne montra pas moins d'antipathie pour celui de Robespierre, elle détestait son pharisaïsme. Cette franchise imprudente, qui la mena bientôt à la plus terrible aventure, avait éclaté en avril 92. A cette époque où Robespierre se répandait en calomnies, en dénonciations sans preuves, elle dit fièrement dans un café « qu'elle lui retirait son estime. » La chose, contée le soir ironiquement par Collot d'Herbois aux Jacobins, jeta l'amazone dans un amusant accès de fureur. Elle était dans une tribune, au milieu des dévotes de Robespierre. Malgré les efforts qu'on faisait pour la retenir, elle sauta par-dessus la barrière qui séparait les tribunes de la salle, perça cette foule ennemie, demanda en vain la parole; on se boucha les oreilles, craignant d'ouïr quelque blasphème contre le dieu du temple; la pauvre Théroigne fut brutalement chassée sans être entendue.

Cette insulte en présageait une autre, plus cruelle, dont elle fut frappée à mort. Après le 10 août et le 2 septembre, Théroigne (qu'on a mêlée sans la moindre preuve et contre toute vraisemblance, à ce dernier événement) prit parti, avec sa violence ordinaire, pour le parti qui flétrissait les assassins de septembre. Elle était encore fort populaire, aimée, admirée de la foule pour son courage et sa beauté. Les montagnards imaginèrent un moyen de lui ôter ce prestige, de l'avilir par une des plus lâches violences qu'un homme puisse exercer sur une femme. Elle se promenait presque seule sur la terrasse des Feuillants; ils formèrent un groupe autour d'elle, le fermèrent tout à coup sur elle, la saisirent, lui levèrent les jupes, et nue, sous les risées de la foule, la fouettèrent comme un enfant. Ses prières, ses cris, ses hurlements de désespoir,

ne firent qu'augmenter les rires de cette foule cynique et cruelle. Lâchée enfin, l'infortunée continua ses hurlements; tuée par cette injure barbare dans sa dignité et dans son courage, elle avait perdu l'esprit. De 1793 jusqu'en 1817, pendant cette longue période de vingt-quatre années (toute une moitié de sa vie!), elle resta folle furieuse, hurlant comme au premier jour. C'était un spectacle à briser le cœur, de voir cette femme héroïque et charmante, tombée plus bas que la bête, heurtant ses barreaux, se déchirant elle-même et mangeant ses excréments. Les royalistes se sont complu à voir là une vengeance de Dieu sur celle dont la beauté fatale enivra la Révolution dans ses premiers jours; ils ont su un gré infini à la brutalité montagnarde de l'avoir brisée ainsi. Royalistes et Robespierristes, encore aujourd'hui, s'accordent à merveille, après l'avoir avilie vivante, pour avilir sa mémoire.

J'ai voulu donner d'ensemble cette destinée tragique. Voyons l'acte violent, coupable, par lequel Théroigne la mérita peut-être, au 10 août, cette destinée. Elle avait, devant elle, ce Suleau tant détesté, celui qu'elle envisageait comme le plus mortel ennemi de la Révolution, et en France, et aux Pays-Bas. C'était un homme dangereux non par sa plume seulement, mais par son courage, par ses relations infiniment étendues, dans sa province et ailleurs. Montlosier conte que Suleau, dans un danger, lui disait :

« J'enverrai, au besoin, toute ma Picardie à votre secours. » Suleau, prodigieusement actif, se multipliait; on le rencontrait souvent déguisé. Lafayette, dès 90, dit qu'on le trouva ainsi, sortant le soir de l'hôtel de l'archevêque de Bordeaux. Déguisé cette fois encore, armé, le matin même du 10 août, au moment de la plus violente fureur populaire, quand la foule, ivre d'avance du comba qu'elle allait livrer, ne cherchait qu'un ennemi, Suleau pris, dès lors était mort.

Desmoulins, Picard comme lui et son camarade au collège de Louis-le-Grand, avait eu comme une seconde vue de l'événement; il avait offert à Suleau de le cacher chez lui. Mais celui-ci croyait vaincre. Il tomba au piège avant le combat. S'il périssait, du moins ce n'était pas Théroigne qui pouvait le mettre à mort. Les plaisanteries mêmes qu'il avait lancées contre elle auraient dû le protéger. Au point de vue chevaleresque, elle devait le défendre; au point de vue qui dominait alors, l'imitation farouche des républicains de l'antiquité, elle devait frapper l'ennemi public, quoiqu'il fût son ennemi. Un commissaire, monté sur un tréteau, essayait de calmer la foule; Théroigne le renversa, le remplaça, parla contre Suleau. Deux cents hommes de garde nationale défendaient les prisonniers; on obtint de la section un ordre de cesser toute résistance. Appelés un à un, ils furent égorgés par la foule. Suleau montra, dit-on, beaucoup de courage, arracha un sabre aux égorgeurs, essaya de se faire jour. Pour mieux orner le récit, on suppose que la virago (petite et fort délicate, malgré son ardente énergie) aurait sabré de sa main cet homme de grande taille, d'une vigueur et d'une force décuplées par le désespoir. D'autres disent que ce fut le garde-française qui donnait le bras à Théroigne, qui porta le premier coup.

Ce massacre, exécuté à la place Vendôme, devant la porte des Feuillants,

et comme sous les yeux de l'Assemblée, constata d'une manière terrible l'impuissance de celle-ci. Par deux fois elle déclara les prisonniers sous la sauvegarde de la loi, et l'on n'en tint compte. Un fatal précédent s'établit, un préjugé effroyable, à savoir que le passant, le premier venu, pouvait, en dépit des autorités nommées par le peuple, représenter le peuple souverain en sa fonction la plus délicate, la justice. Cette justice de combat, faite au moment de la bataille par l'ennemi sur l'ennemi, va se reproduire dans un mois, aux jours de septembre, sur des prisonniers désarmés.

L'Assemblée était en cause non moins que la royauté. La majorité, qui venait d'innocenter Lafayette, avait par cela même dans l'esprit du peuple perdu l'Assemblée elle-même. Les Girondins, il est vrai, par l'organe de Brissot, avaient attaqué le général, et pouvaient se laver les mains de l'étrange absolution. Mais, il était trop manifeste qu'ils croyaient encore pouvoir se servir de la royauté; ennemis ou non de Lafayette, ils lui ressemblaient en ceci : républicains de principe, comme lui, mais, comme lui, royalistes de politique, de situation, ils n'en différaient guère que sur la longueur du sursis qu'ils auraient accordé à l'institution royale. Rien n'indique qu'ils aient eu avec la cour le moindre rapport direct. La fameuse consultation donnée, dit-on, au Roi par Vergniaud, et copiée docilement par tous les historiens, n'est qu'une fiction maladroite. Quelque étourdis qu'aient pu être les Girondins, jamais ils n'auraient donné un tel acte écrit contre eux-mêmes. Et à qui? à cette cour qui, dans les élections et partout, leur préférait sans difficulté les plus violents Jacobins. C'est une chose très certaine que nous avons affirmée, et que nous répétons : jusqu'au 10 août, la cour, en toute occasion, ne vit nul ennemi plus dangereux que les Girondins. Elle se serait fiée à Danton bien plus qu'à Vergniaud. Vergniaud, Brissot, Roland, Guadet, furent pour elle l'objet d'une haine bien autrement profonde. Ils lui semblaient près du pouvoir, et capables de le garder. Elle eût préféré cent fois le triomphe passager des violents à la victoire des modérés, qui, dans un délai fort court, pouvaient fonder la République.

Les Girondins ne parurent pas à l'Assemblée dans la nuit du 10 août. Elle avait commencé à se réunir vers minuit et demi, au bruit du tocsin. Les quelques députés qui vinrent étaient des Feuillants, et ils vinrent pour sauver la royauté; on le voit au choix de leur président; ce fut le feuillant Pastoret. Ledit Pastoret s'éclipsa; ils prirent alors un député inconnu, pour les présider. Où donc étaient Brissot, Vergniaud, la pensée de la Gironde, sa grande, sa puissante voix? où étaient-ils? que pensaient-ils?

Ils attendaient et se réservaient. — Chose peu étonnante, au reste, quand on voit l'hésitation des acteurs connus de tous les partis. Robespierre s'abstint dans cette nuit, tout aussi bien que Vergniaud.

Évidemment les Girondins se réservaient le rôle de médiateurs; ils attendaient que la cour éperdue, au bruit de la fusillade, vînt se jeter dans leurs bras.

La très peu nombreuse Assemblée qui siégea la nuit, dans l'absence des grands chefs d'opinions, montra beaucoup de prudence. Elle évita, par-dessus



L'Assemblée lui donna le soin de choisir le lieu, et elle choisit le Temple, donjon isolé, vieille tour. (P. 776.)

tout, le piège qu'on lui tendait, en l'appelant au château. Quelques membres proposèrent que le Roi vînt plutôt se réunir à l'Assemblée. La discussion, souvent interrompue, traîna jusqu'au matin; les Girondins, rougissant à la longue de leur absence dans un tel moment, apparurent enfin; à sept heures, Vergniaud occupa le fauteuil.

Et ce fut pour être obligé de saluer la formidable puissance qui s'était formée cette nuit, puissance inconnue, mystérieuse, au matin lancée du volcan, comme pour écraser l'Assemblée : la Commune du 10 août.

Un substitut du procureur de la Commune (ne serait-ce pas Danton? il avait alors ce titre) entra, avec deux officiers municipaux, et notifia, sans préface, à l'Assemblée nationale, que le peuple souverain, réuni en sections, avait nommé des commissaires, *qu'ils exerçaient tous les pouvoirs*, et que, pour leur coup d'essai, ils avaient pris un arrêté pour suspendre le conseil général de la Commune.

Un membre de l'Assemblée proposa d'annuler tout, les commissaires et l'arrêté. Mais, à l'instant, un autre membre dit prudemment qu'insinuation valait mieux que violence, qu'en ce danger, il était imprudent d'écarter des hommes utiles, qu'en tout cas, il fallait attendre des éclaircissements ultérieurs. — L'Assemblée résolut d'attendre, ce qui était le plus facile. Entre la victoire du royalisme et celle de l'anarchie, entre le château et la Commune, menacée également des deux parts d'être dévorée, elle ménagea l'inconnu et garda devant le sphinx un silence de terreur. Et à ce moment même où elle n'osait plus agir ni prendre parti, par une contradiction étrange, la circonstance venait en quelque sorte réclamer d'elle la force qu'elle n'avait plus.

C'est à ce moment qu'on lui demanda de protéger Suleau et les autres prisonniers; elle essaya de le faire, et vit son autorité méconnue (huit heures). A ce moment encore on lui annonça que le Roi voulait se retirer dans son sein. Elle répondit froidement : « Que la Constitution lui en laissait la faculté. » On demandait que la garde du Roi pût entrer; on craignait qu'elle ne fût massacrée si elle restait aux portes. Mais l'Assemblée, en la recevant, avait à craindre de faire de sa propre salle un champ de bataille; elle s'attacha à la lettre de la loi, qui lui défendait de délibérer au milieu des baïonnettes; elle fit semblant de croire que cette garde venait là pour protéger l'Assemblée, et déclara : « Qu'elle ne voulait de garde que l'amour du peuple. »

Nous n'avons point raconté dans le chapitre précédent, où nous expliquions la bataille, le voyage du Roi pour aller à l'Assemblée. Ce voyage n'était pas long; mais on pouvait le croire infiniment dangereux dans l'état d'irritation où était la foule; à tort : il n'eut d'autre résultat que de prouver que la vie du Roi, ni même celle de la Reine, n'étaient nullement en péril. Au départ, le Roi probablement n'était pas sans inquiétude. Il ôta son chapeau où était un plumet blanc, et s'en mit un qu'il prit à un garde national. Les Tuileries étaient solitaires et silencieuses, déjà jonchées de feuilles sèches, bien avant le temps ordinaire; le Roi en fit la remarque : « Elles tombent cette année de bonne heure. » Manuel avait imprimé que la Royauté n'irait que jusqu'à la chute des feuilles.

A mesure qu'on approchait de la terrasse des Feuillants, on apercevait une foule d'hommes et de femmes fort animés. A vingt-cinq pas environ de la terrasse, une députation de l'Assemblée vint recevoir le Roi; les députés l'environnèrent; mais cette escorte ne suffisait pas pour tenir en respect quelques-uns des plus violents. Un homme, du haut de la terrasse, brandissait une perche de huit ou dix pieds : « Non! non, criait-il, ils n'entreront pas, ils sont cause de tous nos malheurs... Il faut que cela finisse!... A bas! A bas! »

Rœderer harangua la foule; et quant à l'homme à la perche qui ne voulait pas se taire, il la lui arracha des mains et la jeta au jardin, sans autre cérémonie; l'homme resta stupéfait, et ne dit plus rien.

Après un moment d'embarras, causé par l'encombrement, la famille royale arrivant au passage même qui menait à l'Assemblée, un garde national provençal dit au Roi, avec l'accent original du Midi : « Sire, n'ayez pas peur, nous sommes de bonnes gens; mais nous ne voulons pas qu'on nous trahisse davantage. Soyez un bon citoyen, Sire... Et, surtout, n'oubliez pas de chasser vos calotins du château... »

Un autre garde national (quelques-uns disent que c'était l'homme même à la longue perche, qui semblait si furieux) s'émut de voir le Dauphin, pressé de la foule, à ce passage si étroit; il le prit dans ses bras et l'alla poser sur le bureau des secrétaires. Tout le monde applaudissait.

Le Roi et la famille royale s'étaient assis sur les sièges peu élevés qu'occupaient ordinairement les ministres. Il dit à l'Assemblée : « Je suis venu ici pour éviter un grand crime... » — Parole injuste et dure que rien ne justifiait. La foule avait envahi, le 20 juin, les Tuileries, sans péril pour Louis XVI, et le 10 août même rien n'annonce que personne en ait voulu à ses jours, ni même à ceux de la Reine.

Le président Vergniaud ayant répondu que l'Assemblée « avait juré de mourir en soutenant les droits du peuple et les autorités constituées, » le Roi monta et vint s'asseoir à côté de lui. Mais un membre fit observer que la Constitution défendait de délibérer en présence du Roi. L'Assemblée désigna alors la loge du logographe, qui n'était séparée de la salle que par une grille en fer, et se trouvait au niveau des rangs élevés de l'Assemblée. Le Roi y passa avec sa famille; il s'y plaça sur le devant, indifférent, impassible; la Reine, un peu sur le côté, pouvant cacher à cette place la terrible anxiété où la mettait le combat. On entendait à ce moment la meurtrière fusillade qui jeta d'abord par terre tant d'hommes du peuple, et fit croire aux gentilshommes qu'il ne s'agissait plus que de marcher sur l'Assemblée, de la disperser, d'emmener le Roi. La Reine ne disait pas un mot, ses lèvres étaient serrées, dit un témoin oculaire (M. David, depuis consul et député); ses yeux étaient ardents et secs, ses joues enflammées, ses mains fermées sur ses genoux. Elle combattait du cœur, et nul, sans doute, de ceux qui se faisaient tuer au château, ne porta dans la bataille une passion plus acharnée.

De cette loge, de cette salle du Manège, fort légèrement construite, on entendait tous les bruits. A la première fusillade succéda un grand silence; puis, à neuf heures, neuf heures et demie, les quelques coups de canon tirés par les Marseillais, toutes les vitres vibrèrent. Quelques-uns crurent que des boulets passaient par-dessus la salle. L'Assemblée était très digne, dans une calme et ferme attitude. Elle la conserva, malgré deux paniques. Un moment, la fusillade, très rapprochée, fit croire aux tribunes que les Suisses étaient vainqueurs, qu'ils venaient envahir la salle et disperser l'Assemblée. Tous les

assistants criaient aux députés : « Voilà les Suisses, nous ne vous quittons pas ; nous périrons avec vous. » Un officier de la garde nationale était à la barre, et disait : « Nous sommes forcés. » Députés, tribunes, assistants, gardes nationaux, tous, jusqu'aux jeunes secrétaires placés à côté du Roi, se levèrent d'un mouvement héroïque, et jurèrent de mourir pour la liberté... Contre qui un tel serment, sinon contre le Roi même, qu'alors on croyait vainqueur? Jamais son isolement ne ressortit davantage. La situation à ce moment se révélait tout entière : d'un côté, l'Assemblée, le peuple, d'autre part, le Roi... En face, la France et l'ennemi.

Une autre panique eut lieu, mais dans l'autre sens. Ce fut la victoire du peuple, les craintes de l'Assemblée pour la sûreté du Roi. On eut un moment l'idée que les vainqueurs, dans leur furie, pourraient venir frapper en lui le chef de ces Suisses, de ces nobles, qui avaient fait un si grand carnage du peuple. On arracha la grille qui séparait de la salle la loge du logographe, afin que la famille royale pût, au besoin, se réfugier dans le sanctuaire national. Plusieurs députés y travaillèrent : le Roi s'y employa lui-même, avec sa force peu commune et son bras de serrurier.

Le procureur du département, Rœderer, vint annoncer bientôt que le château était forcé. — Une décharge de canon se fit entendre peu après ; c'était le faubourg Saint-Marceau qui, du pont de la Concorde, tirait sur les Suisses fugitifs. — *Et, c'est alors seulement*, tard, trop tard en vérité, que le Roi, ayant perdu toute espérance, fit savoir au président qu'il avait donné aux Suisses l'ordre de ne point tirer, et d'aller à leurs casernes.

Quoique l'Assemblée eût manifesté si vivement la crainte que le Roi ne vainquît, la victoire de l'insurrection, accomplie sans elle, parut l'abattre et l'annuler. Elle transférait en réalité le pouvoir de fait à une puissance nouvelle, la Commune, à qui l'on faisait honneur de la victoire. Quand on proposa à l'Assemblée de nommer un commandant de la garde nationale, elle renvoya ce choix à la toute-puissante Commune. Puis, des combattants apportant des bijoux pris aux Tuileries, l'Assemblée déclina cette responsabilité, sous le prétexte qu'elle n'avait aucun lieu où les garder. Elle les envoya encore à la Commune.

L'Assemblée semblait avoir le sentiment que le peuple se défiait d'elle. Par deux fois, suivant l'élan du dehors, et voulant rassurer la foule, les députés se levèrent, et répétèrent le serment : Vivre libre ou mourir. Ils y joignirent une adresse, mais fort générale et vague, où l'on conseillait au peuple *de respecter les Droits de l'homme.*

Guadet était au fauteuil, et répondait comme il pouvait aux députations diverses qui se succédaient à la barre. C'était une section qui venait sommer l'Assemblée de jurer qu'elle sauverait l'empire ; l'Assemblée jurait. C'était la Commune qui venait signifier qu'elle avait donné le commandement à Santerre, et présentait son vœu pour la déchéance du Roi. Puis un groupe d'inconnus venait déclarer qu'il fallait faire justice de la grande trahison : « Le feu

est aux Tuileries, disaient-ils, et nous ne l'arrêterons qu'après que la vengeance du peuple sera satisfaite... Il nous faut la déchéance. » Ils le firent comme ils le disaient, repoussant les pompiers à coups de fusils. Neuf cents toises de bâtiments étaient en feu.

L'Assemblée se sentait glisser sur la pente. Elle voulut enrayer. Enrayer! mais avec quoi? avec la royauté même. Pour arrêter sa chute, elle prit justement le poids fatal qui devait la précipiter.

Vergniaud rentra, l'air abattu, pour donner à l'Assemblée l'avis de la commission extraordinaire qu'elle avait créée exprès. Le grand orateur souffrait de ne reconnaître la confiance du Roi réfugié dans l'Assemblée que par une mesure rigoureuse. La chose semblait dure, inhospitalière. « Je m'en rapporte, dit-il, à la douleur dont vous êtes pénétrés, pour juger s'il importe au salut de la patrie que vous adoptiez cette mesure sur-le-champ. Je demande la suspension du pouvoir exécutif, un décret pour la nomination du gouverneur du prince royal. Une Convention prononcera sur les mesures ultérieures... Le Roi sera logé au Luxembourg. Les ministres seront nommés par l'Assemblée nationale. »

A ce moment même, le peuple revint obstiné, frappa à la porte. « La déchéance! la déchéance! » c'était encore le cri de nouveaux pétitionnaires.

A quoi Vergniaud répondit que l'Assemblée avait fait tout ce que ses pouvoirs lui permettaient de faire, que c'était à la Convention de prononcer sur la déchéance.

Ils s'en allèrent en silence, mais non satisfaits. L'Assemblée, tout en disant qu'elle ne décidait rien, n'allait-elle pas préjuger audacieusement l'avenir, par la nomination d'un gouverneur de l'héritier du trône, lorsqu'il était incertain s'il y aurait un trône encore?

Loger le Roi au Luxembourg! au lieu de Paris d'où il est le plus facile d'échapper dans la campagne! Qui ne sait que le Luxembourg est assis sur les catacombes, et que, par vingt souterrains, il pouvait remettre la royauté sur le chemin de Varennes? C'est ce qu'une section vint très justement représenter à l'Assemblée.

Celle-ci, quoi qu'elle pût faire, n'allait plus pouvoir marcher qu'à la suite de la Commune. Aux ministres girondins qu'elle rétablit, elle ajouta comme ministre de la justice l'homme de la Commune, Danton. Elle vota que les communes auraient droit de faire partout des visites domiciliaires pour savoir si les suspects n'avaient pas des armes cachées. C'était armer la nouvelle puissance, dont on se défiait tant tout à l'heure, d'une inquisition sans bornes.

Il était trois heures de nuit. En cette séance de vingt-sept heures, l'Assemblée vaincue, près de la royauté vaincue, en réalité avait abdiqué.

Cette éclipse du premier pouvoir de l'État, du seul, après tout, qui fût reconnu de la France, était effrayante dans la situation. Le combat n'avait pas fini, il durait encore dans les cœurs, ils restaient gonflés de vengeance. Le soir du 10, on avait en hâte jeté au cimetière de la Madeleine les cadavres des

sept cents Suisses qui avaient été tués. Mais le nombre des morts était bien plus grand du côté des insurgés. Les Suisses généralement avaient tiré derrière de bonnes murailles ; les autres n'avaient eu que leurs poitrines pour parer les coups ; onze cents insurgés avaient péri ; beaucoup d'entre eux, gens mariés, pauvres pères de famille, que les extrêmes misères avaient poussés au combat, qui, entre une femme désespérée et des enfants affamés, avaient préféré la mort. Des tombereaux les ramassaient, les ramenaient dans leurs quartiers, et là, on les étalait pour les reconnaître. Chaque fois qu'une de ces lugubres voitures, couverte, mais reconnaissable à la longue traînée de sang qu'elle laissait derrière elle, chaque fois qu'elle entrait au faubourg, la foule l'entourait, muette, haletante, la foule des femmes qui attendaient dans une horrible anxiété. Et puis, à mesure, éclataient avec une étrange variété d'incidents les plus pathétiques, les sanglots du désespoir.

Nulle scène de ce genre n'avait lieu sans jeter dans l'âme des spectateurs un nouveau levain de vengeance ; des jeunes gens reprenaient la pique, rentraient dans Paris pour tuer... Qui tuer, où et comment ? c'était toute la question. Ils allaient à l'Abbaye, où étaient les officiers suisses. Ils allaient à l'Assemblée nationale, où cent cinquante soldats suisses avaient trouvé un asile. On avait beau leur expliquer que ces soldats avaient tiré malgré eux, que d'autres avaient tiré en l'air, que d'autres enfin, ceux par exemple qu'on amena de Versailles, étaient même absents à l'heure du combat. Ils venaient aveugles et sourds, l'oreille pleine de sanglots des veuves, les yeux pleins de la rouge vision de tombereaux combles de sang. Ils ne voulaient que du sang, et heurtaient leurs têtes aux portes.

La Commune, sortie de la fureur du 10 août, n'était pas pour s'opposer à ces mouvements de vengeance. Elle prit, le matin du 11, une mesure vraiment sinistre. La prison de l'Abbaye, qui renfermait les officiers suisses, était fortement menacée, entourée de rassemblements ; malgré l'Assemblée nationale, qui, pour sauver les soldats, les envoyait au palais Bourbon, la Commune décida qu'ils iraient à l'Abbaye. Et cela fut fait.

Il y avait dans cette Commune des éléments très divers. Une partie, la meilleure, étaient des hommes simples, grossiers, naïvement colériques, qui n'étaient pas incapables de sentiments généreux ; malheureusement ils suivirent jusqu'au bout la pensée brutale et stupide : *En finir avec l'ennemi*. Mais le meurtre ne finit rien. Les autres étaient des fanatiques, fanatiques d'abstractions, géomètres politiques, prêts à rogner par le fer ce qui dépassait la ligne précise du contour qu'ils s'étaient tracé au compas. Enfin, et c'était le pire élément, il y avait des bavards, des harangueurs étourdiment sanguinaires (de ce genre était Tallien), il y avait de méchants petits scribes, natures basses et aigres, irrémédiablement mauvaises, sans mélange et sans retour, parce qu'elles étaient légères, sèches, vides, de nulle consistance. Ces fouines à museau pointu, propre à tremper dans le sang, se caractérisent par deux noms : l'un, Chaumette, étudiant en médecine et journaliste ; l'autre, Hébert,

vendeur de contremarques à la porte des spectacles, qui rimait des chansonnettes, avant de devenir horriblement célèbre sous le nom de père Duchène.

Ces scribes furent tout d'abord la cheville ouvrière de la Commune.

Du 11 août au 2 septembre, elle appela dans son sein le scribe des scribes, le fol des fols, Marat, Robespierre. Tous deux sortirent de leurs trous et siégèrent à la Commune.

Le matin du 11, la Commune envoya à l'Assemblée deux de ses membres lettrés, Hébert, et Léonard Bourdon, un régent, pédant furieux, qui fonda une pension selon les institutions de Lycurgue. En allant, ils ne purent se dispenser de monter chez le maire, Pétion, qui était encore au lit. Ils trouvèrent là Brissot, qui vint à eux, tout ému : « Quelle est donc cette fureur? dit-il. Quoi! les massacres ne finiront pas? » Pétion parla dans le même sens. Hébert et Bourdon haussèrent les épaules et s'en allèrent sans rien dire. Ils ont depuis accusé cette faiblesse de Pétion et de Brissot, cette sensibilité coupable, pour les conduire à la mort.

La Commune, sans doute sur leur avis, sentant combien Pétion pouvait être embarrassant dans les grandes mesures de haute politique qu'elle se proposait de prendre, fit savoir à l'Assemblée que, dans sa tendre inquiétude pour la vie si précieuse de ce bon maire de Paris, de ce père du peuple, etc., etc., dans la crainte qu'il ne tombât sous le poignard royaliste, elle avait mis à ses côtés deux agents pour le suivre partout, sans le perdre de vue, et le garder jour et nuit.

Cette violence hypocrite contrastait avec la sensibilité naïvement exaltée que montrait partout le peuple. Malheureusement, sa sensibilité se trahissait par deux effets tout contraires.

Les uns, émus de piété pour les familles en deuil, pour ce grand désastre privé et public, voulaient justice et vengeance, une punition exemplaire; si la loi ne la faisait pas, ils allaient la faire eux-mêmes.

Les autres, émus d'intérêt pour des hommes désarmés qui, fussent-ils coupables, ne devaient, après tout, être frappés que par la loi, voulaient à tout prix, sauver leurs ennemis, sauver l'humanité, l'honneur de la France.

Ces mouvements contradictoires de sensibilité, ici humaine, là furieuse, se trouvèrent plus d'une fois, chose bizarre, dans les mêmes personnes. Les tribunes de l'Assemblée étaient pleines d'hommes hors d'eux-mêmes, qui étaient venus tout exprès pour obtenir des lois de sang. Les Suisses étaient là tremblants dans les bâtiments des Feuillants, et la foule aux tribunes, aux cours, dans les rues voisines, attendant sa proie. Un député fit remarquer que ces infortunés Suisses n'avaient pas mangé depuis trente heures; les tribunes furent émues. Un brave homme vint à la barre et dit qu'il priait les tribunes de l'aider à sauver les Suisses, de venir avec lui pour faire entendre raison à la foule du dehors. Tous le suivirent; ils arrachèrent des mains du peuple plusieurs Suisses qu'il tenait déjà, rentrèrent avec ces malheureux; ce fut la scène la plus extraordinaire et la plus attendrissante; les victimes se jetèrent

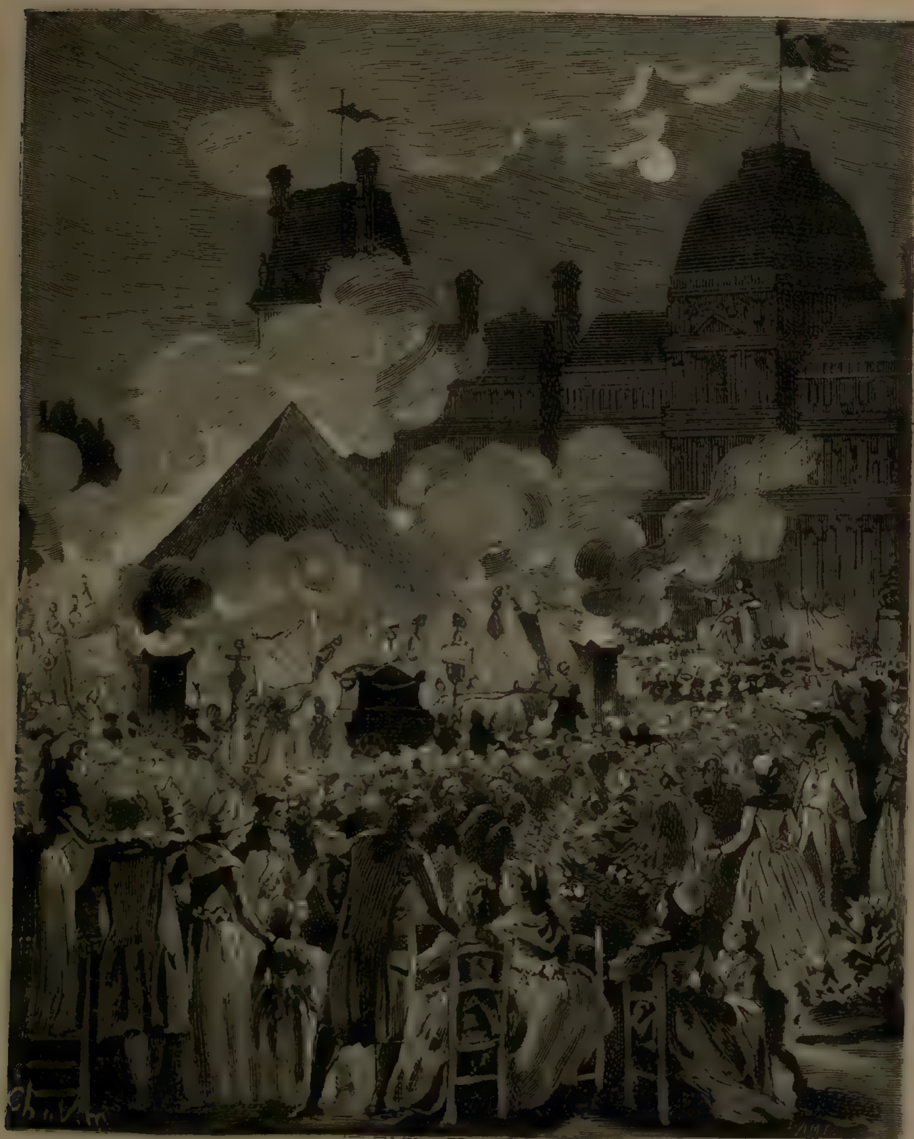
dans les bras de ceux qui naguère demandaient leur mort et qui les avaient délivrés; les Suisses levaient les mains au ciel, faisaient serment à la cause du peuple et se donnaient à la France.

Le ministre de la justice, Danton, se montra très digne de sa position nouvelle, en se portant pour défenseur des droits de l'humanité. Il exprima devant l'Assemblée nationale une pensée de sévérité magnanime qui était au cœur des vrais vainqueurs du 10 août : « Où commence l'action de la justice, là doivent cesser les vengeances populaires. Je prends, devant l'Assemblée nationale, l'engagement de protéger les hommes qui sont dans son enceinte; je marcherai à leur tête, et je réponds d'eux. »

La justice, c'était en effet le seul remède à la vengeance. Il y avait là toute une population exaspérée de ses pertes. Si la robe de César, montrée aux Romains, fut un signal de massacre, qu'était-ce de la robe du peuple, de la chemise sanglante des victimes du 10 août, partout reproduite et multipliée, partout étalée aux yeux indignés, avec la légende terrible de la trahison des Suisses, et ce mot des honnêtes fédérés bretons qui courait partout : « Nous avions encore la bouche à leur joue... ils nous ont assassinés!... »

Ceux que l'on accusait ainsi étaient-ils regardés du peuple comme des prisonniers ordinaires ou comme des criminels? Après la victoire, après la bataille, le danger passé, le vainqueur prend pour les prisonniers un sentiment de clémence; mais la bataille durait. Le grand parti royaliste, quelque coup qu'il eût reçu, restait tout entier. Aux royalistes purs il fallait joindre la masse des royalistes constitutionnels, les vingt mille bourgeois qui avaient signé la protestation contre le 20 juin, et s'étaient ainsi compromis pour le Roi sans retour. Personne, même après le 10 août, ne voyait bien nettement à qui, en dernier lieu, resterait l'avantage. Le 10, beaucoup avaient eu peur de ne pas être vus avec les vainqueurs. Le 11, beaucoup avaient peur d'être obligés de garder le Roi. Santerre, le nouveau commandant de la garde nationale, ne trouvait nulle obéissance; deux adjudants refusèrent positivement d'aller garder le Roi aux Feuillants. Santerre fut obligé d'avouer à la Commune : « Que la diversité des opinions faisait qu'il avait peu de force. » Et en même temps un député, Thuriot, vint déclarer qu'il avait connaissance d'un projet pour enlever la famille royale.

La Commune, par l'organe de son procureur, Manuel, déclara à l'Assemblée que si l'on mettait le Roi au Luxembourg, ou, comme on voulait encore, au ministère de la justice, elle n'en répondait plus. L'Assemblée lui donna le soin de choisir le lieu, et elle choisit le Temple, donjon isolé, vieille tour, dont on refit le fossé. Cette tour, basse, forte, sombre, lugubre, était l'ancien Trésor de l'ordre des Templiers. C'était, depuis longtemps, un lieu délabré, à peu près abandonné. Lieu marqué d'une bizarre fatalité historique. La royauté y brisa le Moyen âge, par la main de Philippe le Bel. Et elle-même y revint brisée avec Louis XVI. Cette laide tour, dont on ne savait guère le sens ni l'ancienne destination, se trouvait là tout étrange, comme un



Une pyramide avait été élevée sur le grand bassin des Tuileries. (P. 783.)

hibou au grand soleil dans un quartier fort populeux. C'était, comme aujour d'hui, du reste, un quartier d'industrie pauvre, de commerce misérable, de revendeurs, de brocanteurs, de petits métiers exercés par des fabricants ouvriers eux-mêmes. L'enclos du Temple s'était d'autant plus aisément peuplé de ces petites industries qu'il recevait les ouvriers sans patente, non autorisés, qui, sous l'abri de l'antique privilège du lieu, vendaient librement aux pauvres du mauvais, du vieux, tellement quellement rajusté. Cet enclos, par

un effet de ce triste privilège, avait aussi servi d'asile aux banqueroutiers effrontés, qui, selon la loi énergique du Moyen âge, payaient leurs dettes sans argent, « *en prenant le bonnet vert, et frappant du cul sur la pierre.* » Chute rapide et cruelle, Louis XVI, encore roi le 10, s'il demeurait au Luxembourg, résidence ordinaire des princes, — prisonnier avoué le 11, s'il était mis sous la clef du ministère de la justice, — semblait au Temple le captif de la faillite royale et le banqueroutier de la monarchie.

Louis XVI était un otage ; sa vie importait à la France. Il semblait en sûreté. Tous alors, même les plus violents, auraient défendu une tête si précieuse. La vengeance populaire, arrêtée de ce côté, se retournait d'autant plus furieuse contre les autres prisonniers. Le seul moyen peut-être qui restât de les soustraire à un massacre indistinct, c'était de les présenter comme prisonniers de guerre, de les soumettre à un jugement militaire qui frapperait uniquement ceux qui avaient commandé, sauverait la foule de ceux qui n'avaient fait qu'obéir. Un ancien militaire, le député Lacroix, proposa à l'Assemblée de faire nommer, par le commandant de la garde nationale, une cour martiale qui jugerait sans désemparer les Suisses, officiers et soldats. La part principale que les fédérés, Marseillais, Bretons, presque tous anciens soldats, avaient eue à la victoire, aurait, sans nul doute, obligé de prendre les juges surtout parmi eux. Ces militaires se seraient montrés plus indulgents pour un délit militaire, que des juges populaires, tirés d'une foule ivre de vengeance. Ceci n'est point une supposition, mais une induction légitime. La plupart des fédérés de Marseille, loin de partager la fureur commune, déclarèrent qu'ils ne considéraient plus les vaincus comme ennemis, demandèrent à l'Assemblée la permission d'escorter les Suisses et de leur faire un rempart de leurs corps. Soldats, ils comprenaient bien mieux la vraie position du soldat, l'inexorable nécessité de la discipline qui avait pesé sur ces Suisses, et les avait rendus coupables malgré eux.

Lacroix, qui donna ce conseil, violent en apparence, humain en réalité, de faire juger immédiatement les vaincus par une cour martiale, était un homme trop secondaire pour que nous ne cherchions pas plus haut à qui appartient l'initiative réelle de cette grande mesure. Lacroix était alors dans les rangs de la Gironde, mais déjà, et de plus en plus, uni d'esprit à Danton. Ce qu'ils avaient de commun, c'était la facilité de caractère, l'amour de la vie, du plaisir ; tous deux étaient des hommes d'énergie, et, sous des formes âpres, violentes, nullement ennemis de l'humanité. Je ne crois pas que la proposition ait été inspirée par les Girondins, qui n'aimaient point les formes militaires. Les Montagnards, en général, ne les aimaient pas davantage, Robespierre pas plus que Brissot. Je serais porté à croire que Lacroix exprimait la pensée de Danton.

Ce qui ferait supposer que cette mesure eût épargné le sang, c'est que la Commune la repoussa. Placée au centre même de la fermentation populaire, loin de calmer l'esprit de vengeance, elle allait toujours l'irritant. Elle n'osait

dire nettement qu'elle craignait de trouver les fédérés militaires trop généreux pour les vaincus; le 13, elle demanda seulement qu'au lieu de cour martiale, on créât un tribunal, *formé en partie de fédérés, en partie de sectionnaires parisiens.* — Le 15, elle s'enhardit, ne parla plus de fédérés, demanda que le jugement se fît *par des commissaires pris dans chaque section.* Ceux qu'on choisissait dans un tel moment ne pouvaient guère manquer d'être les plus violents des sections, et probablement les membres mêmes de la Commune En d'autres termes, la Commune priait l'Assemblée de charger la Commune même de juger à mort tous ceux qu'on avait arrêtés et ceux qu'on arrêterait. Quelle limite dans cette route? On ne pouvait le prévoir. Dès le 12, une bande de pétitionnaires était venue sur les bancs mêmes de l'Assemblée nationale désigner un député comme traître, et demander qu'on le mît en accusation.

Rien n'étonne de la Commune, quand on sait l'étrange oracle qu'elle commençait à consulter. Le 10, au soir, une troupe effroyable de gens ivres et de polissons avaient, à grand bruit, apporté à l'Hôtel de Ville l'homme des ténèbres, l'exhumé, le ressuscité, le martyr et le prophète, *le divin* Marat. C'était le vainqueur du 10 août, disaient-ils. Ils l'avaient promené triomphalement dans Paris, sans que sa modestie y fît résistance. Ils l'apportèrent sur les bras, couronné de lauriers, et le jetèrent là, au milieu du grand conseil de la Commune. Plusieurs rirent; beaucoup frémirent; tous furent entraînés. Lui seul il n'avait aucun doute, ni hésitation, ni scrupule. La terrible sécurité d'un fol qui ne sait rien ni des obstacles du monde, ni de ceux de la conscience, reluisait en sa personne. Son front jaune, son vaste *rictus* de crapaud souriait effroyablement sous sa couronne de laurier. Dès ce jour, il fut assidu à la Commune, quoiqu'il n'en fût pas membre, y parla toujours plus haut. Les politiques eurent à songer s'ils suivraient jusqu'au bout un aliéné. Mais, comment, devant cette foule furieuse, oser contredire Marat? Danton ne l'eût pas osé; seulement, il venait peu à la Commune. Robespierre, qui y siégeait, l'osait encore moins. La chose lui dut coûter. La Commune prit plusieurs décisions vraiment étonnantes, celle-ci, entre autres, évidemment dictée par Marat : « Que désormais les presses des empoisonneurs royalistes seraient confisquées, adjugées aux imprimeurs patriotes. » Avant même que ce bel arrêt fût rendu, Marat l'avait exécuté. Il avait été tout droit à l'Imprimerie royale, déclarant que les presses et les caractères de cet établissement appartenaient au premier, au plus grand des journalistes, et, ne s'en tenant point aux paroles, il avait, par droit de conquête, pris telle presse et tel caractère, emporté le tout chez lui.

L'Assemblée avait donc à décider si elle remettrait à cette Commune, ainsi gouvernée, le glaive de la justice nationale. Quelle serait cette justice? Les uns voulaient un tribunal vengeur, rapide, expéditif. Marat préférait un massacre. Cette idée, loin de rien coûter à sa philanthropie, en était, disait-il, le signe : « On me conteste, disait-il, le titre de philanthrope... Ah! quelle injustice! Qui ne voit que je veux couper un petit nombre de têtes pour en

sauver un grand nombre?... » Il variait sur ce petit nombre; dans les derniers temps de sa vie, il s'était arrêté, je ne sais pourquoi, au chiffre minime, en vérité, de 273.000.

Le tribunal de vengeance pouvait éviter le massacre. La Commune, par la voix de Robespierre, en demanda à l'Assemblée la création immédiate. Présentée avec des formes adoucies, des ménagements insidieux, mêlés de menaces, la proposition fut reçue dans un grand silence. Un seul député (Chabot) se leva pour l'appuyer. Et pourtant elle passa. On espéra éluder la proposition dans l'application; on la décréta en principe.

Dès ce moment, d'heure en heure, des pétitions menaçantes vinrent exiger l'exécution du décret rendu. En une soirée, trois députations de la Commune se succédèrent à la barre. La troisième alla jusqu'à dire : « Si vous ne décidez rien, nous allons attendre. » Le 17, une nouvelle députation vint dire : « Le peuple est las de n'être pas vengé ; craignez qu'il ne se fasse justice. Ce soir, à minuit le tocsin sonnera. Il faut un tribunal criminel aux Tuileries, un juge par chaque section. Louis XVI et Antoinette voulaient du sang; qu'ils voient couler celui de leurs satellites. »

A cette violence brutale, le jacobin Choudieu, Thuriot, ami de Danton, répondirent par les plus nobles paroles. Le premier dit : « Ceux qui viennent crier ici ne sont pas les amis du peuple; ce sont ses flatteurs... On veut une inquisition; j'y résisterai jusqu'à la mort... »

Et Thuriot, un mot sublime : « La Révolution n'est pas seulement à la France; nous en sommes comptables à l'humanité. »

A ce moment, entrent les sectionnaires que la Commune chargeait de former les jurys. L'un d'eux : « Vous êtes comme dans les ténèbres sur ce qui se passe. Si, avant deux ou trois heures, le directeur du jury n'est pas nommé, si les jurés ne sont pas en état d'agir, de grands malheurs se promèneront dans Paris. »

L'Assemblée obéit sur l'heure. Elle vota la création d'un tribunal extraordinaire. Toutefois avec une précaution, l'élection à deux degrés, comme pour les députés; le peuple nommait un électeur par section, et ces électeurs nommaient les juges.

Les noirs nuages du dehors, l'orage de la frontière, couvraient, il faut le dire, l'intérieur comme d'un voile noir; de moins en moins on distinguait l'image de la justice. Des lettres arrivaient, comme autant de cris des villes frontières, comme les coups du canon d'alarme que tirait, de moment en moment le vaisseau national qui semblait sombrer sous voiles. C'était Thionville, c'était Sarrelouis, qui criaient à l'Assemblée. La première disait qu'abandonnée de la France, elle se ferait sauter avant que d'ouvrir ses portes. Les Prussiens étaient partis de Coblentz le 30 juillet, avec un corps magnifique de cavalerie d'émigrés, quatre-vingt-dix escadrons. Le 18 août, les Prussiens opérèrent leur jonction avec le général autrichien Clairfayt. L'armée combinée, forte de cent mille hommes, investit Longwy le 20 août.

Et quelle défense à l'intérieur ? Merlin (de Thionville) dit dans l'Assemblée, qu'au comité de surveillance il y avait quatre cents lettres, *prouvant que le plan et l'époque de l'invasion étaient dès longtemps connus à Paris.* En réalité, la Reine, et beaucoup de royalistes avaient l'itinéraire de l'ennemi, le regardaient marcher sur la carte, et le suivaient jour par jour.

Lafayette semblait ne voir d'ennemis que les Jacobins. Par une adresse, il appelait son armée à rétablir la Constitution, défaire le 10 août, rétablir le Roi. Ceci équivalait à mettre l'étranger à Paris. Il n'y a aucun exemple d'une telle infatuation. Heureusement, il ne trouva aucun appui dans son armée. Il passa les troupes en revue, n'entendit nul autre cri que : « Vive la nation ! » Il se vit seul, et n'eut d'autres ressources que de passer la frontière. Les Autrichiens lui rendirent le service essentiel de l'arrêter, et par là, ils le réhabilitèrent. Sans cette captivité il était perdu ; une ombre très fâcheuse serait restée sur sa mémoire.

Le 16, l'Assemblée l'avait décrété d'accusation. Le commandement de l'Est fut donné à Dumouriez ; et dans le Nord, Luckner fut remplacé par Kellermann.

Le même jour, le 18, le tribunal extraordinaire était déjà organisé. Danton saisit l'occasion, et crut couper court aux vengeances. Dans une adresse admirable où l'on croit sentir, avec le grand cœur de Danton, le talent de ses secrétaires, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, il posa le droit révolutionnaire, le droit du 10 août, frappa la royauté sans retour, établissant qu'elle avait trahi jusqu'à ses propres amis. Mais, en même temps, sous les termes de la terreur même, il posait, pour l'ordre nouveau, les bases de la justice.

Ce discours, tout à la fois inspiré et calculé, faisait la part aux deux puissances, l'une, la Commune de Paris, « sanctionnée par l'Assemblée nationale ; » l'autre, l'Assemblée elle-même ; Danton la relevait généreusement : « Félicitons-la, disait-il, de ses décrets libérateurs. »

Par un remarquable esprit de prévoyance, il signalait de loin le mal social, bien autrement profond, que couvrait l'agitation révolutionnaire ; aux premiers grondements souterrains, que personne n'entendait bien encore, ce pénétrant génie devinait, signalait le volcan. Chose étonnante ! dans ce discours prophétique, Danton s'occupe de Babeuf, le voit en esprit ; celui qui ne doit se montrer que quand tous les grands hommes de la Révolution seront couchés dans la terre, il le voit et le condamne, laissant à la société, pour se défendre un jour, l'autorité de son nom : « Toutes mes pensées, dit-il, n'ont eu pour objet que la liberté politique et individuelle, le maintien des lois, la tranquillité publique, l'unité des quatre-vingt-trois départements, la splendeur de l'État, la prospérité du peuple français, et non l'*égalité impossible des biens*, mais une égalité de droits et de bonheur. »

Au total, dans cette adresse, habilement violente, parmi la foudre et les éclairs du 10 août, Danton proclamait tout ce que la situation pouvait comporter de raison et de justice. Il constatait l'union des pouvoirs publics, la sienne

même avec la Gironde; il disait qu'il n'adressait aux tribunaux d'autres reproches que ceux que le ministre de l'intérieur, Roland, adressait aux corps administratifs. Il s'associait à la passion populaire, de manière à la calmer, demandait aux tribunaux la sévérité, qui seule, dans un tel moment, pouvait amener dans les cœurs une réaction de la clémence. L'adresse finissait par cette grave parole : « Que la justice des tribunaux commence, la justice du peuple cessera. »

L'Assemblée parut un moment animée de cet esprit. Tout était sauvé, si elle prenait d'une main ferme, comme Danton le demandait, le drapeau de la Révolution, le portait devant le peuple. Elle frappa deux grands coups révolutionnaires : *sur les nobles*, la séquestration des biens des émigrés, qui entraient en armes en France; *sur les prêtres* non assermentés, l'expulsion sous quinze jours. Cette dernière mesure ne semblait pas trop violente, quand on apprenait que la Vendée, que les Deux-Sèvres, incendiées de leurs prédications, venaient de prendre les armes. L'indignation monta à ce point, que Vergniaud, l'homme humain entre tous, proposa de déporter les réfractaires à la Guyane.

Ces sévérités ne suffisaient pas à la Commune. Les supplices qui commencèrent ne la calmèrent même pas. Le tribunal extraordinaire, sans sursis, et sans appel, créé le 18, jugea le 19 et le 20; le 21, au soir, un royaliste fut guillotiné sur la place du Carrousel. L'exécution aux flambeaux, devant la noire façade du palais, encore tachée du massacre fut du plus sinistre effet. Le bourreau lui-même, tout habitué qu'il fût à de tels spectacles, n'y résista pas. Au moment où il tenait la tête du supplicié, et la montrait au peuple du haut de l'échafaud, lui-même tomba à la renverse. On courut à lui, il était mort.

Cette scène terrible, l'exécution de Laporte, le fidèle confident de Louis XVI, remuèrent profondément. Laporte avait été le principal agent des corruptions de la cour, il n'avait qu'une excuse, d'avoir obéi. Avec cela, comme homme privé, il était estimé, aimé. Sa tête blanche ne tomba pas sans laisser quelque pitié. *La Chronique de Paris*, journal de Condorcet, essaya, à cette occasion, d'adoucir les cœurs.

Il semble que la Commune eût pu être assez contente du nouveau tribunal qu'elle avait demandé, créé, choisi. Il ne donnait guère moins d'une tête par jour. On gémissait pourtant de sa lenteur, et il crut devoir s'en justifier. Dans une précieuse brochure, les membres du tribunal expliquent l'énorme travail qu'ils se sont imposé pour obtenir d'aussi satisfaisants résultats. En conscience, disent-ils, on ne peut aller plus vite. La brochure est signée de noms qui, seuls, parlent assez haut, entre autres de Fouquier-Tinville.

Mais le juge le plus âpre n'était pas ce qu'on voulait; on désirait un massacre. Le 23, au soir, une députation de la Commune, suivie d'une tourbe de peuple, vint, vers minuit, dans l'Assemblée nationale, et dit ces paroles furieuses : « Que les prisonniers d'Orléans devaient être amenés pour subir leur supplice. » Ils ne disaient pas : *Pour être jugés*, semblant considérer cette formalité comme absolument superflue. Ils ajoutaient cette menace : « Vous

nous avez entendus, et vous savez que l'insurrection est un devoir sacré. »

Le président de l'Assemblée, Lacroix, fut très beau en ce moment. Devant cette foule furieuse ou ivre qui envahissait la salle, à cette heure sombre de la nuit, il parla avec la vigueur d'un ami de Danton. Lacroix était un ancien militaire, de forme athlétique, d'une stature colossale ; il dit avec une majesté calme : « Nous avons fait notre devoir... Si notre mort est une dernière preuve pour en persuader le peuple, il peut disposer de notre vie... Dites-le à nos commettants. » Les plus violents Jacobins, Choudieu et Bazire, parurent eux-mêmes indignés de ces menaces, ils demandèrent, obtinrent l'ordre du jour.

Le 25 au soir, on guillotinait, au Carrousel, un pamphlétaire royaliste; aux Tuileries, on s'occupait des apprêts d'une fête nationale, celle des morts du 10 août. Le bruit se répand dans l'Assemblée, dans Paris, que la place de Longwy s'est rendue aux Prussiens. Les volontaires des Ardennes et de la Côte-d'Or s'étaient montrés admirablement. Mais la malveillance avait annulé, caché tous les moyens de défense. Le commandant, au moment de l'attaque, était devenu introuvable. L'Assemblée reçut et lut la lettre même par laquelle les émigrés avaient décidé sa défection. La ville fut occupée par les étrangers « au nom de S. M. le Roi de France. » La trahison était flagrante. On décréta à l'instant que tout citoyen qui, dans une place assiégée, parlerait de se rendre, serait puni de mort. Trente mille hommes durent être immédiatement levés dans Paris et dans les départements voisins. La fête n'en eut pas moins lieu, le dimanche 27 ; mais cette fête des morts, pour un peuple qui se sentait trahi et vendu, se trouva en réalité la fête de la vengeance.

L'ordonnateur de la fête était Sergent, l'un des administrateurs de la Commune, homme de beaucoup de cœur, d'une sensibilité ardente, mais comme sont souvent les femmes, sensible jusqu'à la fureur. Graveur et dessinateur médiocre, il trouva ici, dans son fanatisme, une véritable inspiration. Jamais fête ne fut plus propre à remplir les âmes de deuil et de vengeance, d'une douleur meurtrière. Une pyramide avait été élevée sur le grand bassin des Tuileries, couverte de serge noire, d'inscriptions qui rappelaient les massacres qu'on reprochait aux royalistes : Massacres de Nancy, de Nîmes, de Montauban, du Champ-de-Mars, etc. Cette pyramide de mort, élevée dans le jardin, avait son véritable pendant au Carrousel, l'instrument même de mort, la guillotine. Et toutes deux fonctionnaient de même : l'une tuait, l'autre semblait inviter à tuer.

A travers des nuages de parfums, les victimes du 10 août, les veuves et les orphelines, en robes blanches à ceintures noires, portaient dans une arche la pétition du 17 juillet 91, qui dès lors avait en vain demandé la République. Puis, venaient d'énormes sarcophages noirs, qui semblaient contenir, porter des montagnes de chair humaine. Ensuite, venait la Loi, colossale, armée de son glaive, et derrière, les juges, tous les tribunaux, en tête le tribunal du 17 août. Derrière ce tribunal, marchait celle qui l'avait créé, la redoutable

Commune, avec la statue de la Liberté. Enfin, l'Assemblée nationale, portant les couronnes civiques pour honorer, consoler les morts. Les chants sévères de Chénier, la musique âpre et terrible de Gossec, la nuit qui venait, et qui apportait son deuil, l'encens qui montait, comme pour porter au ciel la voix de la vengeance, tout remplit les cœurs d'une ivresse de mort, ou de pressentiments sombres.

Ce fut bien pis le lendemain. Les deux statues de la Liberté, de la Loi, ces figures adorées du peuple, qui le dimanche étaient des Dieux, furent dépouillées de leurs atours, tristement exposées aux regards dans les parties les moins honorables qu'avaient voilées les draperies, non sans quelques risées imprudentes des spectateurs royalistes. La foule devint furieuse, elle courut à l'Assemblée, demandant vengeance, soutenant que ce déshonneur était une conspiration; que des ouvriers perfides avaient honteusement dénudé ses divinités, pour les livrer au mépris des aristocrates. Elle s'empara des statues, les habilla décemment, les traîna, en réparation, sur la place de Louis XV, et là, leur rendit un culte plein de frénésie

CHAPITRE III

L'INVASION. — TERREUR ET FUREUR DU PEUPLE (FIN D'AOUT).

TERREUR DE PARIS A LA NOUVELLE DE L'INVASION (AOUT-SEPTEMBRE 92). — ATTENTE D'UN JUGEMENT SOLENNEL DE LA RÉVOLUTION PAR LES ROIS. — LA FRANCE SE VOIT SURPRISE ET TRAHIE. — COMBIEN LE ROI PRISONNIER ÉTAIT ENCORE FORMIDABLE. — HÉROIQUE ÉLAN DE LA FRANCE ENTIÈRE. — NOS ENNEMIS, DANS CE TABLEAU IMMENSE, N'ONT VOULU VOIR QU'UN POINT, UNE TACHE SANGLANTE. — LA FRANCE ENTIÈRE SE DONNA A LA PATRIE. — DÉVOUEMENT, DÉCHIREMENT DES FEMMES, DES MÈRES. — DANTON FUT ALORS LA VOIX DE LA FRANCE. — IL DEMANDE LES VISITES DOMICILIAIRES. — LUTTE DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA COMMUNE. — VIOLENCE DE LA COMMUNE. — L'ASSEMBLÉE ESSAYE DE LA BRISER. — LA COMMUNE VEUT SE MAINTENIR PAR TOUS LES MOYENS, DISPOSITIONS AU MASSACRE (FIN D'AOUT 92).

La trahison de Longwy, celle de Verdun, qu'on apprit bientôt après, remplirent Paris d'une sombre impression de vertige et de terreur. Il n'y avait plus rien de sûr. Il était trop visible que l'étranger avait des intelligences partout. Il avançait avec une sécurité, une confiance significative, comme en un pays à lui. Qui l'arrêterait jusqu'à Paris? Rien apparemment. Ici même, quelle résistance possible, au milieu de tant de traîtres? Ces traîtres, comment les distinguer? Chacun regardait son voisin; sur les places et dans les rues, le



Il faudrait voir la vieille femme, les yeux secs et le cœur brisé, ramasser en hâte les quelques hardes qu'il emportera. (P. 792.)

passant jetait au passant un regard défiant, inquiet ; tous s'imaginaient voir en tous les amis de l'ennemi.

Nul doute qu'un bon nombre de mauvais Français ne l'attendissent, ne l'appelassent, ne se réjouissent de son approche, ne savourassent en espérance la défaite de la liberté et l'humiliation de leur pays. Dans une lettre, trouvée le 10 août aux Tuileries (et que possèdent nos Archives), on annonçait avec bonheur que les tribunaux arrivaient derrière les armées, que les parlementaires

émigrés instruisaient, chemin faisant, dans le camp du roi de Prusse, le procès de la Révolution, préparaient les potences dues aux Jacobins. Déjà, sans doute, afin de pourvoir ces tribunaux, la cavalerie autrichienne, aux environs de Sarrelouis, enlevait les maires patriotes, les républicains connus. Souvent, pour aller plus vite, les hulans coupaient les oreilles aux officiers municipaux qu'ils pouvaient prendre, et les leur clouaient au front.

Ce dernier détail fut annoncé dans le Bulletin officiel de la guerre ; il n'était pas invraisemblable, d'après les terribles menaces que le duc de Brunswick lui-même lançait aux pays envahis, aux places assiégées, d'après la sommation, par exemple, qu'il fit à celle de Verdun. La main des émigrés n'était pas méconnaissable ; on retrouvait leur esprit dans ces paroles furieuses qu'un ennemi ordinaire n'eût pas prononcées. Bouillé déjà, dans sa fameuse lettre de juin 1791, menaçait de ne pas laisser pierre sur pierre dans Paris.

Paris se sentait en péril ; c'était sur lui certainement qu'on voulait faire un grand exemple. Chacun commençait à faire son examen de conscience, et il n'était personne qui eût lieu de se rassurer. Lafayette, l'imprudent défenseur du Roi, qui, ce semble, avait suffisamment lavé par le sang du Champ-de-Mars, par sa démarche près de l'Assemblée, ses hardiesses révolutionnaires, Lafayette n'était-il pas enfermé dans un cachot? Qu'arriverait-il aux trente mille, bien autrement coupables, qui avaient été prendre le Roi à Versailles, aux vingt mille qui avaient envahi le château le 20 juin, qui l'avaient forcé le 10 août ? Tous, à coup sûr, criminels de lèse-majesté au premier chef. Les femmes, dans chaque famille, commençaient à s'inquiéter fort ; elles ne dormaient plus guère, et leurs imaginations, pleines de trouble, ne sachant à quoi se prendre, enfantaient de terribles songes.

Les mêmes craintes, les mêmes calamités, ramènent les mêmes terreurs. Ces pauvres esprits effrayés deviennent poètes, par leur faiblesse même, de grands et sombres poètes légendaires, comme ceux du Moyen âge. La philosophie n'y fait rien. A la fin du dix-huitième siècle, après Voltaire, après tout un siècle douteur, l'imagination est la même ; et comment? la peur est la même. Comme au temps des invasions barbares, comme au temps des guerres anglaises, c'est le *fléau de Dieu* qui approche, c'est le Jugement dernier.

Or, voici comment ce jugement aura lieu (nous suivons ici la pensée populaire, telle que les journaux la recueillent alors). Dans une grande plaine déserte, probablement dans la plaine Saint-Denis, toute la population sera amenée, chassée par troupeaux aux pieds des rois alliés. La terre préalablement aura été dévastée, les villes incendiées. « Car, ont dit les souverains, les déserts valent mieux que des peuples révoltés. » Peu leur importe s'il restera un royaume à Louis XVI, s'il vit ou s'il meurt ; son péril ne les arrêtera pas. Là donc, par-devant ces vainqueurs impitoyables, un triage se fera des bons, des mauvais, les uns à la droite, les autres à la gauche. Quels mauvais? les révolutionnaires sans doute, ils périront d'abord ; on les guillotinera. Les rois appliqueront à la Révolution le supplice qu'elle a inventé... « Déjà, au fond de

leurs hôtels, au sein de leurs orgies secrètes, les aristocrates savourent ce spectacle en espérance; ils font mettre parmi les plats de petites guillotines pour décapiter à plaisir l'effigie des patriotes. »

Mais si ce grand jugement doit frapper tous les révolutionnaires, que restera-t-il? Qui n'a participé de manière ou d'autre à la Révolution?... Tous périront et en France et par toute la terre; le jugement sera universel. Nul pays, c'est chose convenue entre les rois, ne servira d'asile aux proscrits. Ceux mêmes qui déjà ont passé dans les contrées étrangères seront poursuivis. Nul ne restera sur le globe de cette race condamnée, sauf peut-être tout au plus les femmes qu'on réservera pour l'outrage, et le plaisir du vainqueur.

Hélas! ce ne sont pas seulement les hommes qui périront, mais la pensée de la France. Nous avions cru follement que la justice était juste, que le droit était le droit. Mais l'autorité qui arrive, souveraine et sans appel, va changer ceci. Elle ne vient pas pour vaincre seulement, mais pour juger, pour condamner la Justice. Celle-ci sera abolie, et la Raison interdite, comme aliénée et folle. Les juges arrivent dans l'armée des barbares, et avec eux les sophistes pour confondre la pauvre Révolution, l'embarrasser, la bafouer, de sorte qu'elle reste balbutiante, rougissante, comme un enfant intimidé qui ne sait plus ce qu'il dit. Voici venir dans l'armée du roi de Prusse le grand Méphistophélès de l'Allemagne, le docteur de l'ironie, pour tuer par le ridicule ceux que n'aura tués l'épée. Gœthe ne voudrait pour rien au monde perdre une telle occasion d'observer les désappointements de l'enthousiasme et les déceptions de la foi.

Dure et cruelle surprise, vraiment pitoyable! Ce peuple croit, prêche, enseigne; il travaille pour le monde, il parle pour le salut du monde... Et le monde, son disciple, tourne l'épée contre lui.

Figurez-vous un pauvre homme qui s'éveille effaré, qui s'est cru parmi des amis, et qui ne voit qu'ennemis. « Mes armes! où sont mes armes? — Mais tu n'en as pas, pauvre fol! Nous te les avons enlevées. »

Voilà l'image de la France. Elle s'éveillait et elle était surprise. C'était comme une grande chasse du monde contre elle, et elle était le gibier. L'Espagne et la Sardaigne, par derrière, lui tenaient serré le filet; par devant, la Prusse et l'Autriche lui montraient l'épieu; la Russie poussait, l'Angleterre riait... Elle reculait au gîte... et le gîte était trahi!

Le gîte était tout ouvert, sans mur, ni défense. Depuis que nous avions épousé une Autrichienne, nous avions sagement laissé, sur la frontière la plus exposée, toutes nos murailles par terre. Bonne et crédule nation! confiante pour Louis XVI, elle avait cru qu'il voudrait sérieusement arrêter les armées des rois, ses libérateurs; confiante dans ses ministres, soi-disant révolutionnaires, elle avait cru les paroles agréables de Narbonne. « J'ai vu tout, » avait-il dit. Il avait vu des armes, et il n'y en avait pas; des munitions, il n'y en avait pas; des armées, elles étaient nulles, désorganisées, moralement anéanties. Un homme peu sûr, Dumouriez, le seul qui n'eût pas reculé devant cette

situation désespérée, se trouva un moment n'avoir que quinze ou vingt mille hommes contre cent mille vieux soldats.

Et le danger extérieur n'était pas encore le plus grand. Les Prussiens étaient des ennemis moins terribles que les prêtres ; l'armée qui venait à l'Est était peu, en comparaison de la grande conspiration ecclésiastique pour armer les paysans de l'Ouest. Paris était sous le coup de la trahison de Longwy, quand il apprit que les campagnes des Deux-Sèvres avaient pris les armes : c'était le commencement d'une longue traînée de poudre. Au moment même, elle éclate, et le Morbihan prend feu. La démocratique Grenoble est elle-même le foyer d'un complot aristocratique. Les courriers venaient coup sur coup dans l'Assemblée nationale ; elle n'avait pas le temps de se remettre d'une nouvelle, qu'une autre arrivait plus terrible. On était sous l'impression de ces dangers de l'intérieur, quand on apprit que du Nord s'ébranlait l'arrière-garde de la grande invasion, un corps de trente mille Russes.

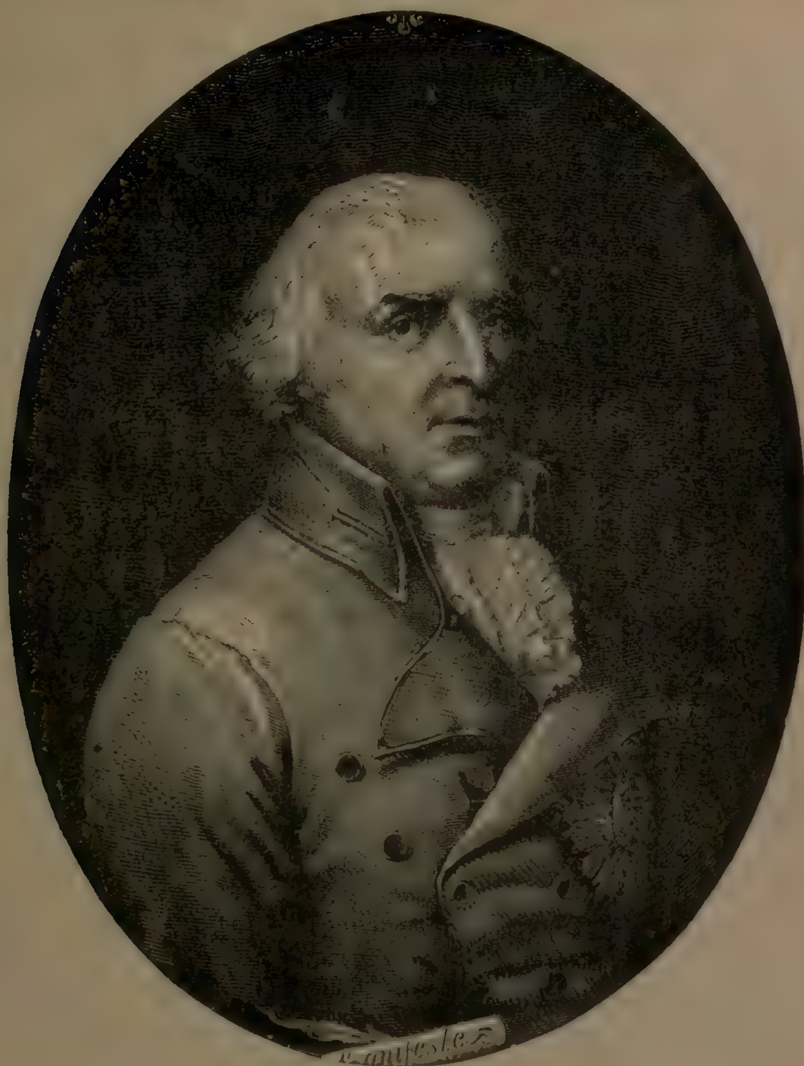
Tout cela, ce n'étaient pas des hasards, des faits isolés; c'étaient visiblement des parties d'un grand système, bien conçu, sûr de réussir, qui se dévoilait peu à peu. A quoi se fiait l'étranger, l'émigré, le prêtre, sinon à la trahison?

Et le point central, le nœud de la grande toile tissue par les traîtres, où le placer? où se rattachait, pour employer l'énergique expression d'un auteur du Moyen âge, le dangereux tissu de l'*universelle araigneé?* où, sinon aux Tuileries?

Et maintenant que les Tuileries étaient frappées par la foudre, le trône brisé, le Roi captif et jeté dans la poussière, autour même de la tour du Temple venait se renouer la toile en lambeau, le filet se reformait. A la nouvelle de Longwy livré, des rassemblements royalistes se montrèrent hardiment autour du Temple, s'unissant à la famille royale dans une joie commune, et saluant ensemble le succès de l'étranger.

Le 10 août n'avait rien ôté aux forces de l'ennemi. Sept cents Suisses avaient péri; mais la masse des royalistes se tenait tapie en armes. Sans parler d'une partie fort considérable de la garde nationale, compromise à jamais pour la royauté, Paris était plein d'étrangers, de provinciaux, d'agents de l'ancien régime ou de l'étranger, de militaires sans uniformes, plus ou moins déguisés, de faux abbés, par exemple, dont la démarche guerrière, la figure martiale, démentaient trop leur habit. L'Angleterre même, notre amie, avait ici, dès cette époque, des agents innombrables, payés, non payés, beaucoup d'honorables espions qui venaient voir, étudier. Un de ces Anglais, qui vivait encore vers 1820, me l'a raconté lui-même. Le fils du célèbre Burke écrivait à Louis XVI un mot profondément vrai : « Ne vous souciez; toute l'Europe est pour vous, et l'Angleterre n'est pas contre vous. » Elle devenait favorable au Roi, à mesure que la royauté était l'ennemie de la France.

Ainsi Louis XVI, détrôné, déchu, au Temple même, était formidable. Il avait perdu les Tuileries, et gardait l'Europe; il avait tous les rois pour alliés,



LE DUC DE BRUNSWICK

la France était seule. Il avait tous les prêtres pour amis, défenseurs et avocats, chez toutes les nations; chaque jour on prêchait pour lui par toute la terre; on lui donnait le cœur des populations crédules, on lui faisait des soldats, et des ennemis mortels à la Révolution. Il y avait cent à parier contre un qu'il ne périrait pas (la tête d'un tel otage était trop précieuse), mais que la France périrait, ayant peu à peu contre elle non seulement les rois, mais les peuples, dont on pervertissait le sens.

L'histoire n'a gardé le souvenir d'aucun peuple qui soit entré si loin dans la mort. Quand la Hollande, voyant Louis XIV à ses portes, n'eut de ressources que de s'inonder, de se noyer elle-même, elle fut en moindre danger; elle avait l'Europe pour elle. Quand Athènes vit le trône de Xerxès sur le rocher de Salamine, perdit terre, se jeta à la nage, n'eut plus que l'eau

pour patrie, elle fut en moindre danger; elle était toute sur sa flotte, puissante, organisée, dans la main du grand Thémistocle, et elle n'avait pas la trahison dans son sein.

La France était désorganisée, et presque dissoute, trahie, livrée et vendue.

Et c'est justement à ce point où elle sentit sur elle la main de la mort, que, par une violente et terrible contraction, elle suscita d'elle-même une puissance inattendue, fit sortir de soi une flamme que le monde n'avait vue jamais, devint comme un volcan de vie. Toute la terre de France devint lumineuse, et ce fut sur chaque point comme un jet brûlant d'héroïsme, qui perça et jaillit au ciel.

Spectacle vraiment prodigieux, dont la diversité immense défie toute description. De telles scènes échappent à l'art par leur excessive grandeur, par une multiplicité infinie d'incidents sublimes. Le premier mouvement est d'écrire, de communiquer à la mémoire ces héroïques efforts, ces élans divins de la volonté. Plus on les recueille, plus on en raconte, plus on en trouve à raconter. Le découragement vient alors; l'admiration, sans s'épuiser, se lasse et se tait. Laissons-les, ces grandes choses que nos pères ont faites ou voulues pour l'affranchissement du monde, laissons-les au dépôt sacré où rien ne se perd, la profonde mémoire du peuple, qui, jusque dans chaque village, garde son histoire héroïque; confions-les à la justice du Dieu de la liberté, dont la France fut le bras en ce grand jour, et qui récompensera ces choses (c'est notre foi) dans les mondes ultérieurs.

Qui croirait que, devant cette scène admirable, splendidement lumineuse, l'Europe ait fermé les yeux, qu'elle n'ait rien voulu voir de tant de choses qui honorent à jamais la nature humaine, et qu'elle ait réservé toute son attention pour un seul point, une tache noire de boue et de sang, le massacre des prisonniers de septembre?

Dieu nous garde de diminuer l'horreur que ce crime a laissée dans la mémoire! Personne, à coup sûr, ne l'a sentie plus que nous! personne n'a pleuré peut-être plus sincèrement ces mille hommes qui périrent, qui presque tous avaient fait, par leur vie, beaucoup de mal à la France, mais qui lui firent par leur mort un mal éternel.

Ah! plût au ciel qu'ils vécussent ces nobles qui appelaient l'étranger, ces prêtres conspirateurs qui par le Roi, par la Vendée, mettaient sous les pieds de la Révolution l'obstacle secret, perfide, où elle devait heurter, avec l'immense effusion de sang, qui n'est pas finie encore!... Les trois ou quatre cents ivrognes qui les massacrèrent ont fait, pour l'ancien régime et contre la liberté, plus que toutes les armées des rois, plus que l'Angleterre elle-même avec tous les milliards qui ont soldé ces armées. Ils ont élevé, ces idiots, la montagne de sang qui a isolé la France, et qui, dans son isolement, l'a forcée de chercher son salut dans les moyens de la Terreur. Ce sang d'un millier de coupables, ce crime de quelques centaines d'hommes, a caché aux

yeux de l'Europe l'immensité de la scène héroïque qui nous méritait alors l'admiration du monde.

Revienne donc enfin la justice, après tant d'années, et que l'on avoue que chez toute nation, au fond de toute capitale, il y a toujours cette lie, toujours cette boue sanguinaire, l'élément lâche et stupide qui, dans les paniques surtout, comme fut le moment de septembre, devient très cruel. Même chose aurait eu lieu, et en Angleterre, et en Allemagne, chez tous les peuples de l'Europe; leur histoire n'est pas stérile en massacres. Mais ce que l'histoire d'aucun peuple ne présente à ce degré, c'est l'étonnante éruption d'héroïsme, l'immense élan de dévouement et de sacrifices que présenta alors la France.

Plus on sondera cette époque, plus on cherchera sérieusement ce qui fut vraiment le fond général de l'inspiration populaire, plus on trouvera, en réalité, que ce ne fut nullement la vengeance, mais le sentiment profond de la justice outragée, contre l'insolent défi des tyrans, la légitime indignation du droit éternel.

Ah! combien je voudrais pouvoir montrer la France dans ce grand et sublime jour! C'est bien peu de voir Paris. Que je voudrais qu'on pût voir les départements du Gard, de la Haute-Saône, d'autres encore, debout tout entiers en huit jours, et lançant chacun une armée pour aller à l'ennemi!

Les offrandes particulières étaient innombrables, plusieurs excessives. Deux hommes, à eux seuls, arment, montent, équipent chacun un escadron de cavalerie. Plusieurs donnèrent, sans réserve, tout ce qu'ils avaient. On vit dans un village, non loin de Paris, quand la tribune fut dressée pour recevoir les enrôlements et les offrandes, le village se donner lui-même, apporter la somme énorme de près de trois cent mille francs. Quand le paysan va jusqu'à donner son argent, son sang ne compte plus après; il le donne, il le prodigue. Des pères offraient tous leurs enfants, puis ils croyaient n'avoir pas fait assez encore, ils s'armaient, partaient eux-mêmes.

Les dons pleuvent à l'Assemblée au milieu même des scènes funèbres de septembre. Et pourquoi donc ces journées ne rappellent-elles qu'un seul fait, un fait local, celui du massacre? pourquoi ne pas se souvenir qu'elles sont dignes par l'héroïque élan d'un grand peuple, de tant de millions d'hommes, par mille faits touchants, sublimes, de rester dans la mémoire?

Paris avait l'air d'une place forte. On se serait cru à Lille, à Strasbourg. Partout des consignes, des factionnaires, des précautions militaires, prématurées, à vrai dire; l'ennemi était encore à cinquante ou soixante lieues. Ce qui était véritablement plus sérieux, et touchant, c'était le sentiment de solidarité profonde, admirable, qui se révélait partout. Chacun s'adressait à tous, parlait, priait pour la patrie. Chacun se faisait recruteur, allait de maison en maison, offrait à celui qui pouvait partir des armes, un uniforme et ce qu'*on* avait. Tout le monde était orateur, prêchait, discourait, chantait des chants patriotiques. Qui n'était auteur en ce moment singulier, qui n'imprimait, qui n'affichait? Qui n'était acteur dans ce grand spectacle? Les scènes les plus

naïves où tous figuraient, se jouaient partout sur les places, sur les théâtres d'enrôlements, aux tribunes où l'on s'inscrivait ; tout autour, c'étaient des chants, des cris, des larmes d'enthousiasme ou d'adieu. Et par-dessus tous ces bruits une grande voix sonnait dans les cœurs, voix muette, d'autant plus profonde... la voix même de la France, éloquente en tous ses symboles, pathétique dans le plus tragique de tous, le drapeau saint et terrible du *Danger de la Patrie*, appendu aux fenêtres de l'Hôtel de Ville. Drapeau immense, qui flottait aux vents, et semblait faire signe aux légions populaires de marcher en hâte des Pyrénées à l'Escaut, de la Seine au Rhin.

Pour savoir ce que c'était que ce moment de sacrifice, il faudrait, dans chaque chaumière, dans chaque misérable logis, voir l'arrachement des femmes, le déchirement des mères, à ce second accouchement plus cruel cent fois que celui où l'enfant fit son premier départ de leurs entrailles sanglantes. Il faudrait voir la vieille femme, les yeux secs, et le cœur brisé, ramasser en hâte les quelques hardes qu'il emportera, les pauvres économies, les sols épargnés par le jeûne, ce qu'elle s'est volé à elle-même, pour son fils, pour ce jour des dernières douleurs.

Donner leurs enfants à cette guerre qui s'ouvrait avec si peu de chance, les immoler à cette situation extrême et désespérée, c'était plus que la plupart ne pouvaient faire. Elles succombaient à ces pensées, ou bien, par une réaction naturelle, elles tombaient dans des accès de fureur. Elles ne ménageaient rien, ne craignaient rien. Aucune terreur n'a prise sur un tel état d'esprit ; quelle terreur pour qui veut la mort ?

On nous a raconté qu'un jour (sans doute en août ou septembre), une bande de ces femmes furieuses rencontrèrent Danton daus la rue, l'injurièrent comme elles auraient injurié la guerre elle-même, lui reprochant toute la Révolution, tout le sang qui serait versé, et la mort de leurs enfants, le maudissant, priant Dieu que tout retombât sur sa tête. Lui, il ne s'étonna pas ; et, quoiqu'il sentît tout autour de lui les ongles, il se retourna brusquement, regarda ces femmes, les prit en pitié ; Danton avait beaucoup de cœur. Il monta sur une borne, et, pour les consoler, il commença, par les injurier dans leur langue. Ses premières paroles furent violentes, burlesques, obscènes. Les voilà tout interdites. Sa fureur, vraie ou simulée, déconcerte leur fureur. Ce prodigieux orateur, instinctif et calculé, avait pour base populaire un tempérament sensuel et fort, tout fait pour l'amour physique, où dominait la chair, le sang, Danton était d'abord, et avant tout, un mâle ; il y avait en lui du lion et du dogue, beaucoup aussi du taureau. Son masque effrayait ; la sublime laideur d'un visage bouleversé prêtait à sa parole brusque, dardée par accès, une sorte d'aiguillon sauvage. Les masses, qui aiment la force, sentaient devant lui ce que fait éprouver de crainte, de sympathie pourtant, tout être puissamment générateur. Et puis, sous ce masque violent, furieux, on sentait aussi un cœur ; on finissait par se douter d'une chose, c'est que cet homme terrible, qui ne parlait que par menaces, cachait au fond un brave



On arrêta environ trois mille personnes. (P. 795.)

homme... Ces femmes, ameutées autour de lui, sentirent confusément tout cela; elles se laissèrent haranguer, dominer, maitriser; il les mena où et comme il voulut. Il leur expliqua rudement à quoi sert la femme, à quoi sert l'amour, la génération, et qu'on n'enfante pas pour soi, mais pour la patrie... Et arrivé là, il s'éleva tout à coup, ne parla plus pour personne, mais (il semblait) pour lui seul... Tout son cœur, dit-on, lui sortit de la poitrine, avec des paroles d'une tendresse violente pour la France... Et sur ce visage étrange, brouillé de

petite vérole, et qui ressemblait aux scories du Vésuve ou de l'Etna, commençaient à venir de grosses gouttes, et c'étaient des larmes... Ces femmes n'y purent tenir; elles pleurèrent la France au lieu de pleurer leurs enfants, et, sanglotantes, s'enfuirent, en se cachant le visage dans leur tablier.

Danton fut, il faut le dire, dans ce moment sublime et sinistre, la voix même de la Révolution et de la France; en lui elle trouva le cœur énergique la poitrine profonde, l'attitude grandiose qui pouvait exprimer sa foi. Qu'on ne dise pas que la parole soit peu de chose en de tels moments. Parole et acte, c'est tout un. La puissante, l'énergique affirmation qui assure les cœurs, c'est une création d'actes; ce qu'elle dit, elle le produit. L'action est ici la servante de la parole; elle vient docilement derrière, comme au premier jour du monde: *Il dit, et le monde fut.*

La parole chez Danton, nous l'expliquerions si c'était ici le lieu de le dire, est tellement une action, tellement une chose héroïque (sublime et pratique à la fois), qu'elle sort de toute classification littéraire. Lui seul, alors, ne dérive pas de Rousseau. Et sa parenté avec Diderot, est tout extérieure; il est nerveux et positif, Diderot, enflé et vague. Répétons-le, cette parole ne fut pas une parole, ce fut l'énergie de la France devenue visible, un cri du cœur de la patrie!

Le nom tragique de Danton, quelque souillé, défiguré qu'il ait été par lui-même ou par les partis, n'en restera pas moins au fond des chers souvenirs et des regrets de la France. Ah! comment s'arracha-t-elle celui qui avait formulé sa foi dans son plus terrible jour? Lui-même se sentait sacré et ne voulut pas croire à la mort. On sait ses paroles quand on l'avertit du danger: « Moi, on ne me touche pas, *je suis l'Arche.* » Il l'avait été, en effet, en 92; et comme l'Arche qui contenait la foi d'Israël, il avait alors marché devant nous...

Danton n'a jamais eu qu'un accusateur sérieux, c'est lui-même. On verra plus tard les motifs étranges qui ont pu lui faire revendiquer pour lui les crimes qu'il n'avait pas faits. Ces crimes sont incertains, improbables, quoi qu'ait dit la ligue des royalistes et robespierristes, unis contre sa mémoire. Ce qui est plus sûr, c'est qu'il eut l'initiative de plusieurs des grandes et sages mesures qui sauvèrent la France; et ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'il eut à la fin, avec son ami, le grand écrivain de l'époque, le pauvre Camille, l'initiative aussi des réclamations de l'humanité.

Le 28 août, au soir, Danton se présenta dans l'Assemblée et réclama la grande et indispensable mesure des visites domiciliaires. Dans un si extrême péril, lorsqu'une armée royaliste, on ne peut dire autrement, était dans Paris, nous périssions, sans nul doute, si nous ne leur faisions sentir fortement sur eux la main de la France. Il fallait que cette masse ennemie, très forte matériellement, devînt moralement faible, qu'elle fût paralysée, fascinée, que chacun tremblât, voyant sur sa tête la Révolution, l'œil ouvert et le bras levé. Il fallait que la Révolution sût tout, dans un tel moment, qu'elle pût dire: « Je sais les ressources, je sais les obstacles, je sais où et quels sont les

hommes, et je sais où sont les armes. » — « Quand la patrie est en danger, dit très bien Danton, tout appartient à la patrie. » Et il ajoutait : « En autorisant les municipalités à prendre ce qui est nécessaire, nous nous engagerons à indemniser les possesseurs. »

« Chaque municipalité, dit-il encore à l'Assemblée, sera autorisée à prendre l'élite des hommes bien équipés qu'elle possède. » Et en même temps, il proposa à la Commune d'enregistrer les citoyens nécessiteux qui pouvaient porter les armes, et de leur fixer une solde. Il y avait un avantage, sans nul doute, et dans deux sens, à donner des cadres militaires à ces masses confuses dont une partie, s'écoulant vers l'armée, aurait allégé Paris.

Le 29, à quatre heures du soir, dans une belle journée d'août, la générale battit, chacun fut averti de rentrer chez soi à six heures précises, et Paris, tout à l'heure si animé, si populeux, en un moment se trouva comme désert. Toute boutique fermée, toute porte close. Les barrières étaient gardées, la rivière gardée. Les visites ne commencèrent qu'à une heure du matin. Chaque rue fut cernée, occupée de fortes patrouilles, chacune de soixante hommes; les commissaires de sections montaient dans chaque maison et à chaque étage, frappaient : « Au nom de la loi ! » Ces voix, ces coups frappés aux portes, le bruit de celles des absents qu'on ouvrait de force, retentissaient dans la nuit d'une manière effrayante. On saisit deux mille fusils, on arrêta environ trois mille personnes, qui furent généralement relâchées le lendemain. L'effet voulu fut obtenu : les royalistes tremblèrent. Rien ne le prouve mieux que le récit d'un des leurs, Peltier, écrivain menteur, s'il en fut, partout médiocre, mais ici sincère, éloquent, admirable de vérité et de peur. Tous les autres historiens l'ont fidèlement copié.

Cette visite ne fit, au reste, que régulariser par l'autorité publique ce que le peuple faisait déjà irrégulièrement de lui-même. Déjà, sur les bruits qui couraient que certains hôtels recélaient des dépôts d'armes, la foule les avait envahis : c'est ce qui eut lieu particulièrement pour la maison et les jardins de Beaumarchais, à la porte Saint-Antoine. Le peuple se les fit ouvrir, les visita soigneusement, sans rien toucher ni rien prendre. Beaumarchais le raconte lui-même ; une femme seulement s'avisa de cueillir une fleur, et la foule voulait la jeter dans le bassin du jardin.

Il est superflu de dire que cette terrible mesure des visites domiciliaires fut très mal exécutée. L'opération, confiée à des mains ignorantes et maladroites, fut une œuvre de hasard, prodigieusement arbitraire ; elle varia infiniment dans les résultats. Plusieurs des commissaires croyaient devoir arrêter tout ce qu'ils trouvaient de personnes ayant signé la pétition royaliste contre le 20 juin. Les signataires étaient vingt mille. La Commune se hâta de déclarer qu'il fallait les élargir, qu'il avait suffi de les désarmer.

Deux choses étaient à craindre :

Les visites domiciliaires ayant ouvert à la masse des sectionnaires armés les hôtels des riches, leur ayant révélé un monde inconnu d'opulence et de

jouissances, attisé leur convoitise, donnait aux pauvres non pas l'envie du pillage, mais un redoublement de haine, de sombre fureur; ils ne s'avouaient pas à eux-mêmes les sentiments divers qui les travaillaient, et croyaient ne haïr les riches que comme aristocrates, comme ennemis de la France. Grand péril pour l'ordre public. Si la terreur populaire n'avait circonscrit son objet, qui sait ce que seraient devenus les quartiers riches, spécialement les maisons des vendeurs d'argent, que la Commune avait très imprudemment déclarés dignes de mort?

Un autre danger non moins grave des visites domiciliaires, c'est qu'elles changèrent en guerre ouverte la sourde hostilité qui existait depuis vingt jours entre l'Assemblée et la Commune.

Revenons sur ces vingt jours.

L'Assemblée, peu sûre d'elle-même, s'était généralement laissé traîner à la suite de la Commune, essayant de défaire ce que faisait celle-ci; puis, quand elle montrait les dents, l'Assemblée reculait avec maladresse. L'assemblée eût dû suspendre le Directoire du département, entièrement royaliste; la Commune le fit pour elle. Vite, alors, l'Assemblée décrète que les sections vont nommer de nouveaux administrateurs du département; elle ordonne, par un décret, que la police de sûreté, qui appartient aux communes, n'agira qu'avec l'autorisation des administrateurs du département; qui, eux-mêmes, n'autoriseront qu'avec le consentement d'un comité de l'Assemblée. Celle-ci serait restée ainsi le centre de la police du royaume, en eût conservé les fils dans la main.

Pour faire accepter doucement tout ceci de la redoutable Commune, l'Assemblée lui vota généreusement la somme énorme, monstrueuse, de près d'un million par mois pour la police de Paris. Mais ce don n'attendrit nullement la Commune; elle déclara qu'elle ne voulait point d'intermédiaire entre elle et l'Assemblée, qu'elle ne tolérerait pas un Directoire de Paris, ajoutant cette menace : « Sinon, il faudra que le peuple s'arme encore de sa vengeance. » L'Assemblée avait honte de révoquer son décret; Lacroix trouva un moyen de reculer honorablement; on décida qu'il y aurait un Directoire, mais qu'il ne dirigerait rien, se réduisant à surveiller les contributions.

La Commune, il faut le dire, avait placé sa dictature dans les mains les plus effrayantes, non dans celles des hommes du peuple, mais dans celles de misérables scribes, des Hébert et des Chaumette. Elle confia à ce dernier l'étrange pouvoir d'ouvrir et fermer les prisons, d'élargir et d'arrêter. Elle prit à ce sujet une autre décision, infiniment dangereuse, celle d'afficher aux portes de chaque prison les noms des prisonniers. Ces noms, lus et relus sans cesse du peuple, étaient pour lui une constante excitation, un appel à la violence, comme une titillation de toutes les envies cruelles; ils devaient avoir cet effet de les rendre irrésistibles. Pour qui connaît la nature, une telle affiche était une fatalité de meurtre et de sang.

Ce n'est pas tout, l'étrange dictature, loin de s'inquiéter de la vie de

tant de proscrits, ne craignit pas d'en faire d'autres, de dresser des tables. Elle fit imprimer les noms des électeurs aristocrates de la Sainte-Chapelle. Elle décida que les vendeurs d'argent *seraient punis de la peine capitale*. Rien ne l'arrêtait. Elle se mit à prononcer des jugements sur des individus dans un moment où son opinion exprimée équivalait à la mort. Je ne sais quel individu vient demander à la Commune de décider que *M. Duport a perdu la confiance de la nation*. Cette décision portée, on verra qu'il fallut à Danton les plus persévérants efforts pour empêcher que le célèbre député de la Constituante, ainsi désigné au massacre, ne fût immolé trois semaines après.

Non contente de fouler aux pieds toute liberté individuelle, elle porta, le 29 août, l'atteinte la plus directe à la liberté de la presse. Elle manda à sa barre, elle poursuivit dans Paris Girey-Dupré, jeune et hardi Girondin, pour un article de journal; elle alla jusqu'à faire investir le ministère de la guerre, où Girey-Dupré s'était, disait-on, réfugié. L'Assemblée, à son tour, manda à sa barre le président de la Commune, Huguenin, qui ne daigna comparaître. Elle prit alors une résolution naturelle, mais fort périlleuse dans la situation, ce fut de briser la Commune.

Celle-ci se brisait elle-même par son furieux esprit de tyrannie anarchique. Chacun des membres de ce corps étrange affectait la dictature, agissait en maître et seul, sans se soucier d'aucune autorité antérieure, souvent sans consulter la Commune elle-même. Ce n'est pas tout; chacun de ces dictateurs croyait pouvoir déléguer sa dictature à ses amis. Les affaires les plus délicates, où la vie, la liberté, la fortune des hommes étaient en jeu, se trouvaient tranchées par des inconnus, sans mandat, sans mission, par de zélés patriotes, dévoués, pleins de bonne volonté, qui n'avaient nul autre titre. Ils allaient chez les suspects (et tout riche était suspect), faisaient des saisies, des inventaires, prenaient des armes précieuses ou autres objets qui, disaient-ils, étaient d'utilité publique.

Un fait étonnant de ce genre fut révélé à l'Assemblée. Un quidam, se disant membre de la Commune, se fait ouvrir le garde-meuble, et voyant un canon d'argent, donné jadis à Louis XIV, le trouve de bonne prise, le fait emporter. Cambon, l'austère gardien de la fortune publique, s'éleva avec indignation contre un tel désordre, et fit venir à la barre l'homme qui faisait un tel usage de l'autorité de la Commune. L'homme vint, il ne nia point, ne s'excusa point, dit froidement qu'il avait pensé que cet objet courait quelque risque, que d'autres auraient bien pu le prendre, que, pour éviter ce malheur, il l'avait emporté chez lui.

L'Assemblée n'en voulut pas davantage. Un tel fait parlait assez haut. Une section, celle des Lombards, présidée par le jeune Louvet, avait déclaré que le conseil général de la Commune était coupable d'usurpation. Cambon demanda et fit décréter par l'Assemblée nationale que les membres de ce conseil représentassent les pouvoirs qu'ils tenaient du peuple : « S'ils ne le peuvent, dit-il, il faut les punir. » Le même jour, 30 août, à cinq heures du soir, l'Assemblée,

sur la proposition de Guadet, décida que le président de la Commune, cet Huguenin, qui dédaignait de comparaître, serait amené à la barre, et qu'une nouvelle Commune serait nommée par les sections dans les vingt-quatre heures. — Du reste, pour adoucir ce que la décision avait de trop rude, on décréta que l'ancienne avait bien mérité de la patrie. On la couronnait, et on la chassait.

La Commune du 10 août s'obstinait à subsister; elle ne voulait être ni chassée, ni couronnée. Son secrétaire, Tallien, à la section des Thermes, près des Cordeliers, demanda qu'on marchât en armes contre la section des Lombards, coupable de blâmer la Commune. Et ce qui parut effrayant, c'est que le prudent Robespierre parla dans le même sens, au sein même du conseil général, à l'Hôtel de Ville. Un homme de Robespierre, Lhuillier, à la section de Mauconseil, ouvrit de même l'avis que le peuple se levât et soutînt par les armes la Commune contre l'Assemblée.

Il était évident que la Commune était résolue à se maintenir par tous les moyens. Tallien se chargea de terrifier l'Assemblée. La nuit même, il y alla avec une masse d'hommes à piques, rappela insolemment : « Que la Commune seule avait fait remonter l'Assemblée au rang de représentants d'un peuple libre, » vanta les actes de la Commune, spécialement l'arrestation des prêtres perturbateurs : « Sous peu de jours, dit-il, le sol de la liberté sera *purgé de leur présence.* »

Ce dernier mot, horriblement équivoque, soulevait un coin du voile. Les meneurs étaient décidés à garder la dictature, s'il le fallait, par un massacre. Tallien ne parlait que des prêtres; mais Marat, qui du moins eut toujours le mérite de la clarté, demandait dans ses affiches qu'on massacrât de préférence l'Assemblée nationale.

Il était deux heures de nuit; la bande qui représentait le peuple et qui suivait Tallien demanda à défiler dans la salle, « pour voir, disaient-ils, les représentants de la Commune, » affectant de croire qu'ils étaient en péril dans le sein de l'Assemblée. Celle-ci se montra très ferme, fit dire qu'on n'entrerait pas. « Alors donc, disait l'orateur de la bande, sur un ton niaisement féroce, alors nous ne sommes pas libres. » L'effet fut juste le contraire de celui qu'on avait cru. L'Assemblée se souleva, se montra prête à prendre des mesures sévères, hardies, et le procureur de la Commune, Manuel, crut prudent de calmer cette indignation en faisant arrêter le malencontreux orateur.

Le lendemain, Huguenin, président de la Commune, vint amuser l'Assemblée par un mot illusoire de réparation. Le but était probablement de couvrir ce que préparaient les meneurs. Convaincus fermement qu'eux seuls pouvaient sauver la patrie, ils voulaient assurer leur réélection par la terreur. Le massacre était dès lors résolu dans leur esprit.

Il n'était pas nécessaire d'ordonner, il suffisait de laisser Paris dans l'état de sourde fureur qui couvait au fond des masses. Cette grande foule d'hommes qui, du matin au soir, les bras croisés, le ventre vide, battaient le

pavé, souffraient infiniment, non de leur misère seulement, mais de leur inaction. Ce peuple n'avait rien à faire, demandait quelque chose à faire; il rôdait, sombre ouvrier, cherchant tout au moins quelque œuvre de ruine et de mort. Les spectacles qu'il avait sous les yeux n'étaient pas propres à le calmer Aux Tuileries, on tenait exposé un simulacre de la cérémonie funèbre des morts du 10 août, qui toujours demandaient vengeance. La guillotine en permanence au Carrousel, c'était bien une distraction, les yeux étaient occupés, mais les mains restaient oisives. Elles s'étaient employées un moment à briser les statues des rois. Mais pourquoi briser des images? pourquoi pas les réalités? Au lieu de punir des rois en peintures, n'aurait-on pas dû plutôt s'en prendre à celui qui était au Temple, à ses amis, aux aristocrates qui appelaient l'étranger? « Nous allons combattre les ennemis à la frontière, disaient-ils, et nous les laissons ici! »

L'attitude des royalistes était singulièrement provocante. On ne passait guère le long des murs des prisons sans les entendre chanter. Ceux de l'Abbaye insultaient les gens du quartier, à travers les grilles, avec des cris, des menaces, des signes outrageants. C'est ce qu'on lit dans l'enquête faite plus tard sur les massacres de septembre. Un jour, ceux de la Force essayèrent de mettre le feu à la prison, et il fallut appeler un renfort de garde nationale.

Riches pour la plupart, et ménageant peu la dépense, les prisonniers passaient le temps en repas joyeux, buvaient au Roi, aux Prussiens, à la prochaine délivrance. Leurs maîtresses venaient les voir, manger avec eux Les geôliers, devenus valets de chambre et commissionnaires, allaient et venaient pour leurs nobles maîtres, portaient, montaient, devant tout le monde, les vins fins, les mets délicats. L'or roulait à l'Abbaye. Les affamés de la rue regardaient et s'indignaient; ils demandaient d'où venait aux prisonniers ce Pactole inépuisable; on supposait, et peut-être la supposition n'était pas tout à fait sans fondement, que l'énorme quantité de faux assignats qui circulait dans Paris et désespérait le peuple se fabriquait dans les prisons. La Commune donna à ce bruit une nouvelle consistance en ordonnant une enquête. La foule avait grande envie de simplifier l'enquête en tuant tout, pêle-mêle, les aristocrates, les faussaires et faux-monnayeurs, leur brisant sur la tête leur fausse planche aux assignats.

A cette tentation de meurtre une autre idée se joignit, idée barbare, enfantine, qu'on retrouve tant de fois aux premiers âges des peuples, dans la haute antiquité, l'idée d'une grande et radicale purgation morale, l'espoir d'assainir le monde par l'extermination absolue du mal.

La Commune, organe en ceci du sentiment populaire, déclara qu'elle arrêterait non les aristocrates seulement, mais les escrocs, les joueurs, les gens de mauvaise vie. Le massacre, chose peu remarquée, fut plus général au Châtelet, où étaient les voleurs, qu'à l'Abbaye et à la Force, où étaient les aristocrates. L'idée absolue d'une purgation morale donna à beaucoup d'entre eux une sérénité terrible de conscience, un scrupule effroyable de ne rien épargner. Un

homme vint quelques jours après se confesser à Marat d'avoir eu la faiblesse d'épargner un aristocrate; il avait les larmes aux yeux. L'ami du peuple lui parla avec bonté, lui donna l'absolution; mais cet homme ne se pardonnait pas à lui-même, il ne parvenait pas à se consoler.

CHAPITRE IV

PRÉLUDES DU MASSACRE (1er SEPTEMBRE 92)

NUL HOMME, NI DANTON, NI ROBESPIERRE, NE DOMINA LA SITUATION. — CARACTÈRES DIVERS DE CEUX QUI VOULAIENT LE MASSACRE. — INFLUENCE DES MARATISTES SUR LA COMMUNE. — LA COMMUNE OBSTINÉE A NE POINT SE DISSOUDRE. — PRÉLUDES DU MASSACRE. — L'ASSEMBLÉE, POUR APAISER LA COMMUNE, RÉVOQUE SON DÉCRET. — ROBESPIERRE CONSEILLE A LA COMMUNE DE REMETTRE LE POUVOIR AU PEUPLE. — DU COMITÉ DE SURVEILLANCE, SERGENT, PANIS. — PANIS, BEAU-FRÈRE DE SANTERRE, AMI COMMUN DE ROBESPIERRE ET DE MARAT. — IL INTRODUIT MARAT AU COMITÉ DE SURVEILLANCE.

Dans ces profondes ténèbres que toutes choses contribuaient à épaissir, où idée de justice, bizarrement pervertie, aidait elle-même à obscurcir la dernière lueur du juste, la conscience publique se serait retrouvée peut-être, s'il y eût eu un homme assez fort pour garder au moins la sienne, tenir ferme et haut son cœur.

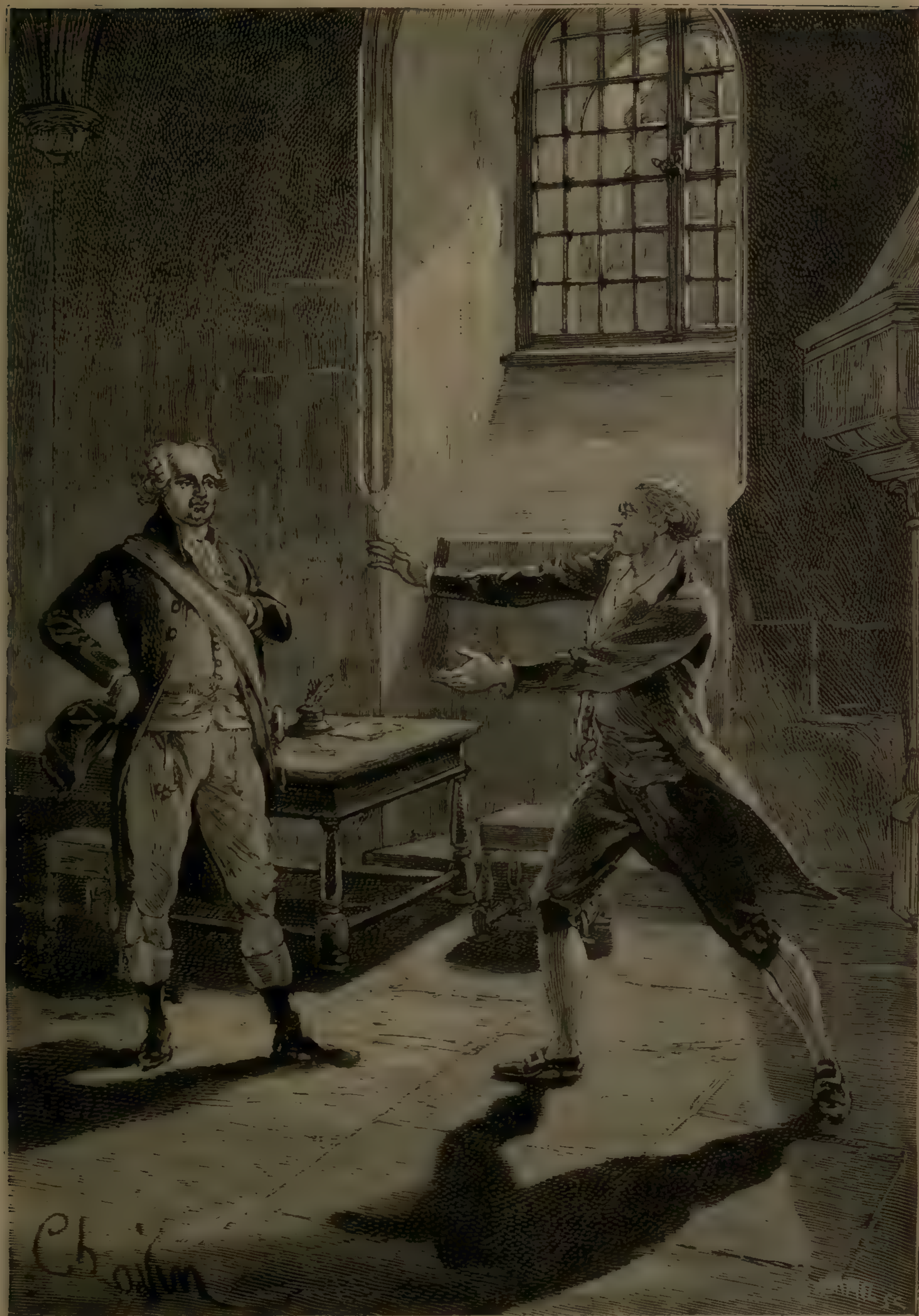
Il ne fallait pas marcher à l'encontre de la fureur populaire. Il fallait planer plus haut, faire voir au peuple dans ceux qui lui inspiraient confiance une sérénité héroïque qui l'assurât, l'affermît, l'élevât au-dessus des basses et cruelles pensées de la peur. Une chose manqua à la situation, la seule qui sauve les hommes quand l'idée s'obscurcit pour eux, un homme vraiment grand, un héros.

Robespierre avait autorité, Danton avait force. Aucun d'eux ne fut cet homme.

Ni l'un ni l'autre n'osa.

Le chef des Jacobins, avec sa gravité, sa ténacité, sa puissance morale; le chef des Cordeliers, avec son entraînante énergie et ses instincts magnanimes, n'eurent pourtant ni l'un ni l'autre une sublime faculté, la seule qui pût illuminer, transfigurer la sombre fureur du moment. Il leur manquait entièrement cette chose, commune depuis, rare alors bien plus qu'on ne croit. Pour chasser des cœurs le démon du massacre, le faire rougir de lui-même, le renvoyer à ses ténèbres, il fallait avoir en soi le noble et serein génie des batailles, qui frappe sans peur ni colère, et regarde en paix la mort.

Celui qui l'eût eu, ce génie, eût pris un drapeau, eût demandé à ces bandes si elles ne voulaient se battre qu'avec des gens désarmés; il eût déclaré infâme



Beaumarchais tomba dans ses bras. Il était sauvé. (P. 808.)

quiconque menaçait les prisons. Quoiqu'une grande partie du peuple approuvât l'idée du massacre, les massacreurs, on le verra, étaient peu nombreux. Et il n'était nullement nécessaire de les massacrer eux-mêmes, pour les contenir. Il eût suffi, répétons-le, de n'avoir pas peur, de profiter de l'immense élan militaire qui dominait dans Paris, d'envelopper ce petit nombre dans la masse et le tourbillon qui se serait formé des volontaires vraiment soldats, et de la partie patriote de la garde nationale. Il eût fallu que la bonne et saine partie du peuple, incomparablement plus nombreuse, fût rassurée, encouragée, par des hommes d'un nom populaire. Qui n'eût suivi Robespierre et Danton, si tous deux, dans cette crise, rapprochés et ne faisant qu'un pour sauver l'honneur de la France, avaient proclamé que le drapeau de l'humanité était celui de la patrie?

Observons-les bien en face, ces deux chefs de l'opinion, dont l'autorité morale s'effaça, en présence du honteux événement.

Celle de Robespierre, il faut le dire, était quelque peu ébranlée. La France entière avait voulu la guerre; Robespierre avait conseillé la paix. La guerre au Roi, l'insurrection, n'avait nullement été encouragée par lui; il avait protesté se renfermer dans les limites de la Constitution. Le comité insurrectionnel du 15 août s'était un moment réuni dans la maison même où demeurait Robespierre, et il n'avait point paru. Nommé accusateur public près de la haute cour criminelle, il avait décliné ce triste et périlleux honneur, sous prétexte que les aristocrates, si longtemps dénoncés par lui, étaient ses ennemis personnels, et qu'à ce titre ils auraient droit de le récuser. *Le Moniteur* l'avait désigné comme le conseil de Danton, au ministère de la justice; qu'y avait-il fait? Il siégeait comme membre du conseil général de la Commune. Et là même, sauf un discours à l'Assemblée nationale, on ne voyait pas assez la trace de son activité.

Là pourtant il se trouvait sur le terrain des passions les plus brûlantes; là il n'y avait guère moyen de s'en tenir aux principes généraux, comme il avait fait à la Constituante, ni aux délations vagues, comme il faisait aux Jacobins. Pour la première fois de sa vie, il lui fallait agir, parler nettement, ou bien s'annuler pour toujours. La Commune du 10 août, quelque violente qu'elle fût, comptait pourtant deux partis, les indulgents, les atroces. Se décider pour les premiers, c'était se mettre à la suite de Pétion et de Manuel, laisser à Danton l'avant-garde de la Révolution, probablement l'initiative de la violence. Danton paraissait peu à la Commune; nulle mesure atroce n'y fut conseillée par lui. Mais la Commune avait pour secrétaire un très ardent dantoniste, qui disait et faisait croire qu'il avait le mot de Danton, je parle du jeune Tallien.

La concurrence de Danton, la crainte de le laisser grandir, pendant que lui diminuait, était sans nul doute la préoccupation de Robespierre. Il y avait là comme une impulsion fatale qui pouvait le mener à tout. Il trouvait, à la Commune et au dehors, parmi les plus avancés, une classe d'hommes spécialement qui l'embarrassait beaucoup, le mettant en demeure de se décider

sur-le-champ. Ces exaltés qui, directement ou indirectement (quelques-uns sans le savoir), poussaient au massacre, étaient, par un contraste étrange, ceux qu'on pouvait appeler *les artistes et hommes sensibles*. C'étaient des gens nés ivres, si je puis parler ainsi, rhéteurs larmoyants, tous avaient le don des larmes : Hébert pleurait, Collot pleurait, Panis pleurait, etc. Avec cela, comme la plupart étaient des auteurs du troisième ordre, des artistes médiocres, des acteurs sifflés, ils avaient, sous leur philanthropie, un fond général de rancune et d'envenimement qui, par moment, tournait à la rage. Le type du genre était Collot d'Herbois, acteur médiocre et fade écrivain, auteur moral et patriotique, homme sensible, s'il en fut ; toujours gris, et souvent ivre, noyé de larmes et d'eau-de-vie. On sait son ivresse de Lyon; la poésie d'extermination qu'il chercha dans les mitraillades, jouissant (comme cet autre artiste, Néron) de la destruction d'une ville. Relégué à Sinnamary, essayant d'augmenter la dose d'eau-de-vie et d'émotion, il finit dignement sa vie par une bouteille d'eau forte.

Tous n'étaient pas à ce niveau; mais tous dans cette classe d'artistes voulaient, selon le génie du drame, pousser la situation jusqu'où elle pouvait aller. Il leur fallait des crises rapides et pathétiques, surtout des changements à vue. La mort, sous ce dernier rapport, semble chose d'art et saisissante. La vie semble moins artiste, parce que les changements y sont lents et successifs. Il faut des yeux et du cœur pour voir et goûter les lentes transitions de la vie, de la nature qui enfante. Mais, pour la destruction, elle frappe l'homme le plus médiocre. Les faibles et mauvais dramaturges, les rhéteurs impuissants qui cherchent les grands effets, doivent se plaire aux destructions rapides. Ils se croient alors de grands magiciens, des dieux, quand ils défont l'œuvre de Dieu. Ils trouvent beau de pouvoir exterminer d'un mot ce qui coûta tant de temps, de supprimer d'un clin d'œil l'obstacle vivant, de voir leurs ennemis disparaître sous leur souffle. Ils savourent la poésie stupide et barbare du mot : « J'ai passé, ils n'étaient plus... »

Cette classe d'hommes, sans être positivement fous furieux comme Marat, participaient plus ou moins à son excentricité ; ils se groupaient autour de lui. Ils faisaient tout l'embarras des deux politiques, de Danton et de Robespierre. Ces deux rivaux d'influence osèrent d'autant moins contredire les Maratistes, que celui des deux qui eût hasardé un seul mot d'objection eût donné ce parti à son rival et se fût lui-même annulé, comme absorbé dans la Gironde.

Danton, ministre de la justice, avait dans ses fonctions un prétexte, plus ou moins spécieux, pour ne point paraître à la Commune dans cette terrible crise. On va voir comme il s'effaça, avant, pendant le massacre.

Robespierre, membre de la Commune, et sans autre fonction, y siégeait nécessairement. Il attendit assez tard, jusqu'au soir du 1er septembre, pour se décider, embrasser le parti des violents. Mais le pas une fois fait, il répara le temps perdu, les atteignit, les dépassa.

Le grand jour du 1er septembre devait décider entre l'Assemblée et la

Commune. L'Assemblée, le 30 août, avait décrété que, *dans les vingt-quatre heures* les sections nommeraient un nouveau conseil général de la Commune. Les vingt-quatre heures couraient du moment où le décret fut rendu (quatre heures de l'après-midi); il devait s'exécuter le lendemain à la même heure et dans la soirée. Mais la Commune pesait d'une telle terreur dans les sections, que la plupart n'osèrent point exécuter le décret de l'Assemblée. Elles prétextèrent que le décret ne leur avait pas été notifié officiellement. Qu'arriverait-il le 1er septembre, si l'Assemblée confirmait son décret, si le combat s'engageait entre ceux qui obéiraient et ceux qui ne le voudraient pas? L'Assemblée, dans ce cas, aurait eu un malheur, c'eût été de voir les royalistes se joindre à elle, armer pour elle peut-être, la compromettre en attendant qu'ils pussent la renverser. Victorieuse, elle était perdue, et la France peut-être avec elle.

La Commune, tout indignes qu'étaient beaucoup de ses membres par leur tyrannie, leur férocité, avait pourtant ceci en sa faveur que jamais les royalistes ne pouvaient pactiser avec elle; elle représentait le 10 août. Tout le monde reconnaissait, ou exagérait même la part qu'elle avait prise à ce grand acte du peuple. Gloire ou crime, quelle que fût l'opinion des partis, c'est à la Commune qu'on attribuait le renversement de la Royauté. Elle était, à coup sûr, une force antiroyaliste, la plus sûre contre les complots du dedans, la plus sûre contre l'étranger. Tout patriote devait bien y regarder, malgré les excès de la Commune, avant de se déclarer contre elle.

Elle avait foi en elle-même. Beaucoup de ses membres croyaient sincèrement qu'eux seuls pouvaient sauver la France. Ils voulaient garder à tout prix la dictature de salut public qu'ils se trouvaient avoir en main. D'autres, il faut le dire, n'étaient pas peu confirmés dans cette foi par leur instinct de tyrannie; ils étaient rois de Paris par la grâce du 10 août, et rois ils voulaient rester. Ils disposaient de fonds énormes, impôts municipaux, fonds des travaux publics, subsistances, etc. Ils allaient recevoir le monstrueux fonds de police, d'un million par mois, qu'avait voté l'Assemblée. On ne volait pas beaucoup encore en 92, avant la démoralisation qui suivit les massacres de septembre. Il y avait chez tous une certaine pureté de jeunesse et d'enthousiasme; la cupidité s'ajournait. Les plus purs toutefois maniaient volontiers l'argent; ils l'aimaient, tout au moins, comme puissance populaire.

Donc, pour tant de raisons diverses, la Commune était parfaitement décidée à ne pas permettre l'exécution du décret de l'Assemblée, à se maintenir par la force.

La situation de Paris, orageuse au plus haut degré, ne pouvait guère manquer de fournir des prétextes, des nécessités de désobéir.

Le 31 août, un mouvement avait eu lieu autour de l'Abbaye. Un M. de Montmorin ayant été acquitté, la foule, qui le confondait avec le ministre de ce nom, menaça de forcer la prison et de se faire justice elle-même.

Le 1er septembre, une scène effroyable eut lieu à la place de Grève. Un voleur qu'on exposait, et qui sans doute était ivre, s'avisa de crier : Vive le

Roi! vivent les Prussiens! et Mort à la Nation! Il fut à l'instant arraché du pilori, il allait être mis en pièces. Le procureur de la Commune, Manuel, se précipita, le reprit des mains du peuple, le sauva dans l'Hôtel de Ville. Mais il était lui-même dans un extrême péril; il lui fallut promettre qu'un jury populaire jugerait le coupable. Ce jury prononça la mort. L'autorité tint cette sentence pour bonne et valable; elle fut exécutée; l'homme périt le lendemain.

Ainsi, tout marchait au massacre. Le même jour, 1er septembre, un gendarme apporta à la Commune une montre d'or qu'il avait prise au 10 août, demandant ce qu'il devait en faire. Le secrétaire Tallien lui dit qu'il devait la garder. Grand encouragement au meurtre. Plusieurs furent bien tentés de conclure de ce précédent que les dépouilles des grands seigneurs, des riches qui étaient à l'Abbaye, appartiendraient à ceux qui pourraient délivrer la nation de ces ennemis publics.

La séance du conseil général de la Commune fut suspendue jusqu'à cinq heures du soir. L'Assemblée, très effrayée de l'événement que tout le monde voyait venir pour le lendemain dimanche, essaya, dans cet intervalle, un dernier moyen de le prévenir. Elle tâcha d'apaiser la Commune, rapporta le décret qui prescrivait à ses membres de justifier de pouvoirs qu'ils avaient reçus le 10 août.

« Ce n'est pas tout, dit un membre de l'Assemblée, vous avez décrété, il y a deux jours, que *la Commune* a bien mérité de la patrie; cette rédaction ne vaut rien; il faut un nouveau vote, où l'on dira expressément *les représentants de la Commune.* » En effet, tout en louant la Commune en général, on aurait bien pu plus tard rechercher, poursuivre tel ou tel de ses membres pour tant d'actes illégaux. La nouvelle rédaction leur assurait à chacun le bill d'indemnité le plus rassurant. L'Assemblée ne voulut pas chicaner dans un tel moment; elle vota ce qu'on voulait.

La séance de la Commune reprit à cinq heures du soir. Et d'abord il paraît que le décret pacifique de l'Assemblée n'y était pas connu encore. Robespierre y parla des nouvelles élections. Mais le décret ayant sans doute été connu pendant la séance, Robespierre, enhardi par les tergiversations de l'Assemblée, reprit la parole sur un ton très différent, avec une violence inattendue. Il parla longuement des manœuvres qu'on avait employées pour faire perdre au conseil général la confiance publique, et soutint que, tout digne que le conseil était de cette confiance, il devait se retirer, *employer le seul moyen qui restât de sauver le peuple : remettre au peuple le pouvoir.*

Remettre au peuple le pouvoir? Comment fallait-il entendre ce mot? Cela signifiait-il qu'il fallait laisser le peuple faire les nouvelles élections, commencées selon le décret et sous l'influence de l'Assemblée? Nullement. Robespierre venait de faire le procès de l'Assemblée même, en énumérant les manœuvres dirigées contre la Commune. Il n'aurait pu, sans se contredire étrangement, proposer de laisser voter le peuple au gré d'une Assemblée suspecte. *Remettre au peuple le pouvoir* signifiait évidemment : déposer le pouvoir légal pour

s'en rapporter à l'action révolutionnaire des masses, en appeler au peuple contre l'Assemblée.

Le nouveau conseil n'étant pas élu, et l'ancien se retirant, Paris serait resté sans autorité. Si la Commune du 10 août, la grande autorité populaire, qui semblait avoir sauvé déjà une fois la patrie, déclarait elle-même qu'elle ne pouvait plus rien pour son salut, à qui remettait-elle le pouvoir? A nul autre qu'au désespoir, à la rage populaire. Disant qu'elle n'agirait pas, que c'étaient aux masses d'agir, elle agissait en réalité, et de la manière la plus terrible; c'était comme si elle eût retiré sa défense de la porte des prisons, l'eût ouverte toute grande... Le massacre était vraisemblable; mais l'excès même du désordre, l'effroi de Paris, eussent eu l'effet nécessaire de ramener la Commune. On allait venir à genoux la rechercher, la rappeler; elle rentrait en triomphe dans l'Hôtel-de-Ville. La nullité de l'Assemblée était définitivement constatée; la Commune de Paris, la grande puissance révolutionnaire, régnait seule et sauvait la France.

On connaît trop bien Robespierre pour croire que le premier jour il ait précisé ses accusations. Présentées d'abord sous des formes vagues, à travers des ombres terribles, elles n'en avaient que plus d'effet. Chacun comprit, sans nulle peine, ce que les amis de la Commune disaient depuis huit jours par tout Paris, ce que Robespierre articula le lendemain, 2 septembre, pendant le massacre : *Qu'un parti puissant offrait le trône au duc de Brunswick.* Nul autre parti, en ce moment, n'était puissant que la Gironde. La coupable folie d'offrir la France à l'étranger avait été celle du ministère de Narbonne. Il était horriblement calomnieux de l'imputer aux Girondins qui avaient chassé Narbonne. Les Girondins, c'était leur gloire, avaient compris l'élan guerrier de la France, prêché malgré Robespierre, la croisade de la liberté. Imputer aux apôtres de la guerre le projet de cette paix exécrable, dire que Vergniaud, que Roland, madame Roland, les plus honnêtes gens de France, vendaient la France et la livraient, c'était tellement incroyable et si ridiculement absurde, que, dans tout autre moment, cette calomnie eût retombé sur son auteur, il serait mort de son propre venin.

Une telle absurdité pouvait-elle être crue sincèrement d'un esprit aussi sérieux que celui de Robespierre? Cela étonne, et pourtant nous repondrons sans hésiter : Oui. Il était né si crédule pour tout ce que la haine et la peur pouvaient lui conseiller de croire, tellement fanatique de lui-même et prêt à adorer ses songes, qu'à chaque dénonciation qu'il lançait à ses ennemis, la conviction lui venait surabondamment. Plus il avançait dans ses assertions passionnées, se travaillait à leur donner des couleurs et des vraisemblances, et plus il se convainquait, devenait sincère. Le prodigieux respect qu'il avait pour sa parole finissait par lui faire penser que toute preuve était superflue. Ses discours auraient pu se résumer dans ces paroles : « Robespierre peut bien le jurer, car déjà Robespierre l'a dit. »

Dans l'état prodigieux de défiance où étaient les esprits, pleins de vertige

et malades, les choses étaient crues justement en proportion du miraculeux, de l'absurde, dont elles saisissaient les esprits. Si du conseil général, de telles accusations se répandaient dans la foule, elles pouvaient avoir des effets incalculables. Qui pouvait deviner si la masse furieuse, ivre et folle, n'allait pas forcer l'Assemblée, au lieu des prisons, chercher sur ses bancs, le poignard en main, ces traîtres, ces apostats, ces renégats de la liberté qu'on lui désignait, cent fois plus coupables que les prisonniers royalistes.

Le procureur de la Commune, Manuel, répondit à Robespierre. Il n'était pas homme à tenir contre une telle autorité, la première du temps. Manuel était un pauvre pédant, ex-régent ou précepteur, homme de lettres ridicule, qui, pour son malheur, était arrivé, par la phrase et le bavardage, au fatal honneur qui lui mit la corde au col. Il essaya pourtant de lutter ; son bon cœur et son humanité lui prêtèrent des forces. Tout en donnant d'emphatiques éloges à son redoutable adversaire, il rappela le serment des membres du conseil général : « De ne point abandonner leur poste que la patrie ne fût plus en danger. » La majorité pensa comme lui. A la veille du terrible événement qui se préparait, et qui semblait infaillible, plusieurs voulaient l'accélérer par leur influence ; d'autres au contraire, pensaient que, s'ils ne pouvaient rien empêcher comme corps et autorité publique, ils pourraient du moins, avec leur titre et leur écharpe de membres de la Commune, sauver des individus.

Cette écharpe tutélaire, Manuel eut le bonheur d'en faire usage à l'heure même. Il se rappela qu'il avait en prison un ennemi personnel, Beaumarchais Manuel était une des victimes littéraires que l'auteur de *Figaro* aimait à cribler de ses flèches ; il l'avait percé, transpercé. Manuel court à l'Abbaye, se fait amener Beaumarchais. Celui-ci se trouble, s'excuse : « Il ne s'agit pas de cela, monsieur, lui dit Manuel, vous êtes mon ennemi ; si vous restez ici pour être égorgé demain, que pourra-t-on dire ? que j'ai voulu me venger ?... Sortez d'ici, et sur l'heure. » Beaumarchais tomba dans ses bras. Il était sauvé. Manuel ne le fut pas moins, pour l'honneur et l'avenir.

Personne ne doutait du massacre. Robespierre, Tallien et autres firent réclamer aux prisons quelques prêtres, leurs anciens professeurs. Danton, Fabre d'Églantine, Fauchet, sauvèrent aussi quelques personnes.

Robespierre avait pris une responsabilité immense. Dans ce moment d'attente suprême, où la France roulait entre la vie et la mort, où elle cherchait une prise ferme, qui l'assurât contre son propre vertige, Robespierre avait achevé de rendre tout incertain, flottant, toute autorité suspecte. Ce qui restait de force fut comme paralysé par cette puissance de mort. Le ministère et l'Assemblée, blessés de son dard, gisaient inertes et ne pouvaient rien

Le conseil général même, que Robespierre avait engagé à déclarer qu'il s'en remettait au peuple et qui ne l'avait pas fait, n'en était pas moins profondément ébranlé, et dans le doute sur ce qu'il lui convenait de faire. Voulait-il, ne voulait-il pas ? agirait-il, n'agirait-il pas ? A peine le savait-il lui-même.



?ait cet aveu accablant : Que le matin du 2 septembre, *il alla à la campagne*, et ne revint que le soir. (P. 810.)

Et si le conseil général ne voulait rien, ne faisait rien, s'il se dispersait le dimanche, on s'assemblait en nombre insuffisant, minime, comme il arriva, qui resterait pour agir, sinon le *Comité de surveillance?* Dans la grande assemblée du conseil général, quelque violent qu'il pût être, les hommes de sang néanmoins n'auraient jamais eu la majorité. Au contraire, dans le *Comité de surveillance*, composé de quinze personnes, le seul dissentiment qui existât, c'est que les uns voulaient le massacre, les autres le permettaient.

Il y avait deux hommes principaux dans ce comité, Sergent et Panis. Sergent, artiste jusque-là estimable, laborieux et honnête, homme d'un cœur ardent, passionné, romanesque (qui aima jusqu'à la mort), a eu l'honneur de devenir beau-frère de l'illustre général Marceau. C'est lui qui, au péril de sa vie, quelques jours avant le 10 août, touché du désespoir et des larmes des Marseillais, se décida, avec Panis, à leur livrer les cartouches qui leur donnèrent la victoire. Sergent n'avait qu'antipathie (il l'affirme dans ses Notes, publiées par M. Noël Parfait) pour l'hypocrisie de Robespierre et les fureurs de Marat. Il assure qu'il fut étranger à l'affaire du 2 septembre. Il avait été l'ordonnateur de cette terrible fête des morts, qui, plus qu'aucune autre chose, exalta dans les masses l'idée de vengeance et de meurtre. Mais quand ce jour de meurtre vint, le cœur de Sergent n'y tint pas, et quoiqu'il partageât sans doute l'idée absurde du moment, que le massacre pouvait sauver la France, il s'éclipsa de Paris. Lui-même, dans ses notes justificatives, fait cet aveu accablant : Que le matin du 2 septembre, *il alla à la campagne*, et ne revint que le soir

Panis, ex-procureur, auteur de vers ridicules, petit esprit, dur et faux, était incapable d'avoir par lui-même aucune influence. Mais il était beau-frère du fameux brasseur du faubourg, Santerre, nouveau commandant de la garde nationale. Cette alliance, et sa position au comité de surveillance, le rendaient fort important. Il ordonnait au comité, et par son beau-frère il pouvait influer sur l'exécution, agir ou ne point agir. Quand même la majorité lui aurait été contraire, il était encore à même de ne point laisser exécuter par Santerre ce que la majorité avait résolu.

Panis avait une chose que n'ont pas toujours les sots, il était docile. Il reconnaissait deux autorités, deux papes, Robespierre et Marat. Robespierre était son docteur, Marat son prophète. *Le divin Marat* lui semblait peut-être un peu excentrique ; mais n'a-t-on pas pu en dire autant d'Isaïe et d'Ézéchiel, auxquels Panis le comparait? Quant à Robespierre il était exactement la conscience de Panis. Chaque matin, on voyait celui-ci rue Saint-Honoré, à la porte de son directeur ; il venait chez Robespierre demander, pour la journée, ce qu'il devait penser, faire et dire. C'est ce que témoigne Sergent, son collègue, qui ne le quitta presque pas, tant que dura le comité de surveillance. Panis était tellement dévot à Robespierre, que, dans sa ferveur, il ne pouvait se contenir. C'est lui qui, avant le 10 août, menant Barbaroux et Rebecqui, deux indévots, chez le dieu, commit l'imprudence de dire : « Qu'il faudrait un dictateur, un homme comme Robespierre, » et reçut des Marseillais la violente réponse qu'on a vue plus haut.

Robespierre, servi, adulé, adoré de Panis, avait du faible pour lui. Panis lui était indispensable, comme beau-frère du gros homme qui gouvernait le faubourg, et qui avait dans la main la force armée de Paris. Ce fut Panis, selon toute apparence, qui diminua l'éloignement naturel de Robespierre pour Marat. Le premier, homme politique, homme de roide attitude, mesuré, soigné, poudré, avait en dégoût la crasse de l'autre, sa personnalité tout à la fois

triviale et sauvage, sa faconde platement dithyrambique. Marat, d'autre part, méprisait Robespierre, comme un politique timide, sans vues, sans audace. Ils s'étaient visités un jour, et Marat, voyant que Robespierre n'entrait pas entièrement dans ses idées de massacre, qu'il gardait encore quelque scrupule de légalité, avait levé les épaules.

La répugnance était réciproque. Celle de Robespierre pour Marat est probablement ce qui empêcha celui-ci, après l'ovation qu'on lui fit à la Commune, d'en devenir membre. Le 23 août, toutefois, la Commune décréta qu'une tribune serait érigée dans la salle pour un journaliste, pour M. Marat. Son influence allait croissant; dès lors, sans doute, Robespierre eût craint de s'y opposer; il recommanda Marat aux assemblées électorales. Ce fut l'homme de Robespierre, Panis, sa créature, son servile disciple, celui qui, encore une fois, ne passa jamais un jour sans le consulter, ce fut lui qui, le 2 septembre, établit au comité de surveillance (vrai directoire du massacre) l'exterminateur Marat.

Robespierre a dit hardiment qu'il n'avait rien fait au 2 septembre. En actes, rien, cela est vrai. Mais en paroles, beaucoup, et, ce jour-là, les paroles étaient des actes. Le 3, l'affaire une fois lancée (plus sans doute qu'il ne voulait), il fit le plongeon et ne parut plus. — Mais le 1er septembre, il avait couvert les violents de son autorité morale, conseillant à la Commune de se retirer, de s'en remettre à l'action du peuple. Le 2, son homme, Panis, intronisa à l'Hôtel de Ville le meurtre personnifié, l'homme qui, depuis trois ans, demandait le 2 septembre. Le 2 encore, Robespierre parla, pendant le massacre, et nullement pour calmer, loin de là, d'une manière extrêmement irritante.

L'introduction de Marat fut très illégale, tout extraordinaire. Nul magistrat de la ville, nul membre de la municipalité, spécialement du comité de surveillance, ne pouvait être pris hors du conseil général, hors de la grande Commune populaire des commissaires de sections qui avaient fait le 10 août.

Marat n'était point de ces commissaires; il ne pouvait être élu. Mais Panis, à la fois par Santerre et par Robespierre, pesait d'un tel ascendant sur la municipalité, qu'elle l'autorisa à choisir trois membres qui complétassent le comité de surveillance.

Panis, investi de ce singulier pouvoir d'élire à lui seul, n'osa pourtant l'exercer seul. Le matin du 2 septembre, il appela à son aide ses collègues Sergent, Duplain et Jourdeuil, et ils s'adjoignirent cinq personnes, Deforgues, Lenfant, Guermeur, Leclerc et Durfort.

L'acte original, muni des quatre signatures, porte à la marge un renvoi paraphé confusément *par un seul* des quatre. Ce renvoi n'est rien autre chose que le nom d'un sixième membre ajouté ainsi après coup, et ce sixième est Marat.

CHAPITRE V

LE 2 SEPTEMBRE

PROPOSITION CONCILIANTE DU DANTONISTE THURIOT. — DEUX SECTIONS SUR QUARANTE-HUIT VOTÈRENT LE MASSACRE. — LA COMMUNE VOULAIT LE MASSACRE ET LA DICTATURE. — COURAGEUX DISCOURS DE VERGNIAUD. — ON DEMANDE A L'ASSEMBLÉE LA DICTATURE POUR LE MINISTÈRE. — L'ASSEMBLÉE SE DÉFIE DE DANTON, QUI NÉANMOINS ÉVITE DE SE RÉUNIR A LA COMMUNE. — LE COMITÉ DE SURVEILLANCE LIVRE VINGT-QUATRE PRISONNIERS A LA MORT. — MASSACRE DE L'ABBAYE. — DANTON N'ACCEPTE POINT L'INVITATION DE LA COMMUNE. — QUELS FURENT LES MASSACREURS DE L'ABBAYE. — MASSACRE DES CARMES. — IMPUISSANCE DES AUTORITÉS. — L'HOTEL DE ROLAND EST ENVAHI. — ROBESPIERRE DÉNONCE UNE GRANDE CONSPIRATION. — TENTATIVE DES MINISTRES POUR CALMER LE PEUPLE. — INTERVENTION INUTILE DE MANUEL ET DES COMMISSAIRES DE L'ASSEMBLÉE. — MASSACRE DU CHATELET ET DE LA CONCIERGERIE. — MAILLARD ORGANISE UN TRIBUNAL A L'ABBAYE ET SAUVE QUARANTE-TROIS PERSONNES. — DÉVOUEMENT DE M[lles] CAZOTTE ET SOMBREUIL, DE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Le dimanche 2 septembre, à l'ouverture de l'Assemblée, vers neuf heures du matin, le député Thuriot, ami de Danton, fit une proposition conciliatrice qui semblait pouvoir empêcher le malheur qu'on prévoyait.

Thuriot, en plus d'une occasion, avait défendu, justifié la Commune. Née du 10 août, la Commune lui semblait la Révolution elle-même; il pensait que la briser, c'était briser le 10 août. Mais, d'autre part, il n'en avait pas moins résisté avec une extrême véhémence aux injonctions insolentes que la Commune osait faire à l'Assemblée. Sa conduite, en tout ceci, semble avoir été l'expression hardie de la pensée plus contenue du politique Danton. Celui-ci, dans ses discours, dans ses circulaires, fondait l'espoir de la patrie sur l'accord de l'Assemblée et de la Commune. C'est lui, nous n'en doutons pas, qui chercha un expédient pour rétablir cet accord, et qui le fit proposer à l'Assemblée par Thuriot.

La proposition était celle-ci : « Porter à trois cents membres le conseil général de la Commune, de manière à pouvoir *maintenir les anciens*, créés le 10 août, et *recevoir les nouveaux*, élus en ce moment même par les sections qui obéissaient aux décrets de l'Assemblée. »

Cette proposition avait deux aspects tout à fait contraires.

D'une part, elle avait l'effet révolutionnaire de constituer sur une base fixe la représentation de Paris, d'exprimer par-devant la France l'importance réelle, l'autorité de la grande cité, qui, formée elle-même de tous les éléments de la France, en est la tête et le cerveau, et qui tant de fois eut l'initiative des pensées qui la sauvèrent.

D'autre part, dans la situation, la proposition avait un effet pratique qui rendait la crise bien moins dangereuse. Elle neutralisait la Commune en l'agrandissant; elle l'augmentait de nombre et en modifiait l'esprit; elle y introduisait avec les élus des sections dociles à l'Assemblée, un élément tout nouveau. Si elle eût été votée le matin, elle donnait à ces sections un puissant encouragement, les tirait de leur stupeur; les nouveaux élus se rendant immédiatement à la Commune, avec ce décret à la main, les maratistes, selon toute apparence, auraient été paralysés.

Ce n'est pas tout. Un dernier article, bien propre à rappeler à elle-même la Commune du 10 août, avertissait simplement et sans phrase que les membres du conseil général n'étaient point inamovibles, *que les sections qui les nommaient avaient toujours droit de les rappeler et de les révoquer*. L'article, placé comme il était, semblait parler des nouveaux membres; il n'en posait pas moins la règle, l'imprescriptible droit du peuple, contre lequel apparemment les anciens membres eux-mêmes, dans la position royale qu'ils se faisaient, n'auraient pas osé réclamer. Ils avaient donc bien à songer; au moment où ils semblaient près de prendre la terrible initiative, la loi venait, en quelque sorte, leur mettre la main sur l'épaule, et leur rappeler le grand juge, le peuple, qui pouvait toujours les juger.

Thuriot assaisonna cette proposition d'éloges de la Commune, de flatteries; il la justifia de maint et maint reproche. Il dit, sans doute pour gagner les membres de la Commune même à l'acte qu'il proposait contre elle, *que cette augmentation de nombre permettrait de choisir dans son sein les agents dont pourrait avoir besoin le pouvoir exécutif*. Appel direct à l'intérêt; la Commune allait devenir une pépinière d'hommes d'État à qui le gouvernement confierait des missions honorables ou lucratives.

Il arriva à Thuriot ce qui arrive à ceux qui comptent trop sur la pénétration des Assemblées. Son profond maître, Danton, l'avait, ce jour, apparemment trop bien endoctriné, trop dressé à l'hypocrisie. L'Assemblée ne comprit pas. Thuriot avait tant loué la Commune que l'Assemblée crut la proposition favorable à la Commune; elle pensa que celle-ci, commençant à s'effrayer, lui faisait faire par Thuriot une ouverture de conciliation. Elle reçut la proposition très froidement, ne se douta nullement de l'avantage qu'il y avait à la voter sur l'heure. Elle demanda un rapport, attendit et ajourna. Le rapport vint vers midi, et peu favorable. Les Girondins, qui le firent, n'aimaient rien de ce qui venait des amis de Danton. Ils le croyaient l'homme de la Commune, comme il l'avait été au jour du 10 août; ils ne comprenaient rien aux ménagements de ce politique. Le projet leur déplaisait encore comme augmentant l'importance de Paris, régularisant et fondant cette puissance jusque-là irrégulière, constituant un corps redoutable avec lequel toute l'Assemblée serait forcée de compter. Ils auraient voulu d'ailleurs que la Commune fût entièrement renouvelée. Ils n'entraînèrent pas l'Assemblée, qui, comprenant, à la longue, l'utilité de la proposition, finit par voter contre les Girondins pour le dantoniste

Thuriot. Cela eut lieu vers une heure; mais alors il était trop tard, la tempête était déchaînée.

Revenons au matin, replaçons-nous dans la Commune.

Que voulait-elle? que voulaient les quelques membres qui menaient le conseil général? que voulait la majorité du comité de surveillance? Sauver la patrie sans doute, mais la sauver par les moyens que Marat conseillait depuis trois ans : le massacre et la dictature.

Le massacre n'était pas encore si facile à amener qu'on eût pu le croire, quelle que fût la terrible agitation du peuple, et ses paroles violentes. Dans la nuit, et le matin, les furieux bavards qui prêchaient dès longtemps la théorie de Marat, coururent les assemblées des sections à peu près désertes, réduites à des minorités imperceptibles qui décidaient pour le tout. Ils y demandèrent, obtinrent des arrestations individuelles qui valaient des arrêts de mort. Mais quant aux mesures générales, il semble que leurs paroles n'aient pas trouvé assez d'écho. Il n'y eut que deux sections (celle du Luxembourg et la section Poissonnière) où la proposition d'un massacre des prisonniers ait été accueillie. *Deux sections sur quarante-huit* votèrent le massacre. La section Poissonnière prit l'arrêté suivant :

« La section, considérant les dangers imminents de la patrie et les manœuvres infernales des prêtres, arrête que tous les prêtres et personnes suspectes, enfermés dans les prisons de Paris, Orléans et autres, seront mis à mort. »

Quant à la dictature, elle était plus difficile encore à organiser que le massacre. Nul homme n'était assez accepté du peuple pour l'exercer seul. Il fallait un triumvirat. Marat le disait lui-même.

Le prophète Marat, que Panis venait d'introniser au comité de surveillance, ne laissait pas que d'effrayer parfois ses propres admirateurs. Mais son extrême véhémence semblait appuyée, autorisée par Robespierre, qui, la veille au soir, avait dit qu'il fallait remettre l'action au peuple. Marat était déjà au comité, Robespierre vint siéger au conseil général.

Le troisième triumvir, s'il fallait un triumvirat, ne pouvait être que Danton. Celui-ci était douteux. Il faisait, en toute occasion, l'éloge de la Commune, et son ami Thuriot l'avait fait aussi le jour même, tout en proposant un projet qni neutralisait la Commune. Était-il véritablement pour la Commune ou pour l'Assemblée? On ne le voyait pas bien. Depuis le 29, il ne venait plus à l'Hôtel de Ville. Aimerait-il mieux partager le nouveau pouvoir avec Marat et Robespierre, ou rester ministre de la justice, ministre tout-puissant par suite de l'annihilation de l'Assemblée, recueillant les fruits du massacre sans y avoir participé, devenant enfin le seul homme de la situation entre la Commune ensanglantée et la Gironde humiliée? C'était là la question; la dernière opinion n'était pas sans vraisemblance. Danton était un politique plein d'audace, mais non moins de ruse.

Quoi qu'il en soit, la Commune étant assemblée le 2 au matin, sous la

présidence d'Huguenin, le procureur, Manuel, annonça le danger de Verdun, proposa que le soir même les citoyens enrôlés campassent au Champ-de-Mars et partissent immédiatement. Paris eût été délivré d'une masse dangereuse, qui, en attendant le départ, errait, s'enivrait, et pouvait d'un moment à l'autre, au lieu d'une guerre lointaine, commencer ici de préférence une guerre lucrative à des ennemis riches et désarmés.

A cette sage proposition, quelqu'un en ajouta une infiniment dangereuse, qui fut de même votée. On arrêta : « Que le canon d'alarme serait tiré à l'instant, le tocsin sonné et la générale battue. » L'effet pouvait être une horrible panique, dans une ville si émue, une panique meurtrière ; rien de plus cruel que la peur.

Deux membres du conseil municipal furent chargés de prévenir l'Assemblée de ce qu'ordonnait la Commune. Ils furent accueillis par un discours singulièrement ferme de Vergniaud, d'une noble hardiesse, prononcé, comme il l'était, dans l'imminence d'un massacre et presque sous les poignards. Il félicita Paris de prendre courage, de déployer enfin l'énergie qu'on attendait ; il lui conseilla de résister à ses terreurs paniques. Il demanda pourquoi l'on parlait tant, en agissant peu : « Pourquoi les retranchements du camp qui est sous les remparts de cette cité ne sont-ils pas plus avancés? Où sont les bêches, les pioches, et tous les instruments qui ont élevé l'autel de la Fédération et nivelé le Champ-de-Mars?... Vous avez manifesté une grande ardeur pour les fêtes ; sans doute vous n'en aurez pas moins pour les combats. Vous avez chanté, célébré la liberté ; il faut la défendre. Nous n'avons plus à renverser des rois de bronze, mais des rois environnés d'armées puissantes. Je demande que la Commune de Paris concerte avec le pouvoir exécutif les mesures qu'elle est dans l'intention de prendre. Je demande aussi que l'Assemblée nationale, qui dans ce moment-ci est plutôt un grand comité militaire qu'un corps législatif, envoie à l'instant, et chaque jour, douze commissaires au camp, non pour exhorter par de vains discours les citoyens à travailler, mais pour piocher eux-mêmes ; car il n'est plus temps de discourir, il faut piocher la fosse de nos ennemis ; ou chaque pas qu'ils font en avant, pioche la nôtre. »

Ce discours, si hardi dans la circonstance, fut applaudi, non seulement de l'Assemblée, mais des tribunes, de cette population même dont il gourmandait sévèrement l'inaction.

Le grand orateur, on le voyait, voulait au torrent populaire qui tournait si terriblement sur lui-même donner un cours régulier, l'entraîner hors Paris à la suite des envoyés de l'Assemblée, perdre dans l'élan militaire la panique et la terreur.

Il entendait subordonner la Commune aux ministres, les ministres à l'Assemblée. Cette hiérarchie, qui était dans la loi même et dans la raison, aux temps ordinaires, pouvait-elle être obstinément maintenue dans un pareil jour? Ne fallait-il pas surseoir aux délibérations, aux paroles, lorsque les décisions diverses, selon l'occurence des cas, auraient besoin d'être immédiates,

rapides, comme la pensée. On ne pouvait laisser flotter le pouvoir, dans la sphère supérieure, éloignée de l'action, aux mains molles et lentes d'une grave Assemblée qui parlait, parlait, parlait, et perdait le temps. On ne pouvait le laisser à la discrétion de la Commune, aveugle et furieuse, dissoute d'ailleurs en réalité et qui n'était plus qu'un chaos sanglant sous le souffle de Marat. Le plus simple bon sens disait que le pouvoir laissé, en haut, ou en bas, aux deux corps délibérants, l'Assemblée ou le conseil de la Commune, ne serait plus le pouvoir. Il fallait le fixer là où il pouvait être énergique, où le plaçait d'ailleurs la nature même des choses, aux mains des ministres; il fallait se fier à eux, dans cette grande circonstance, les prier, les sommer d'être forts; sinon, tout allait périr.

Le ministère lui-même, malheureusement, n'avait aucune unité de pensées, ni de volontés. Il eût fallu qu'il s'accordât, qu'il vînt unanimement demander la dictature, qu'il l'exerçât sous l'inspection des commissaires de l'Assemblée.

Le ministère avait deux têtes, Roland et Danton.

Danton vint, avant deux heures, tâter une dernière fois les dispositions de l'Assemblée.

Il lui proposa de voter : « Que quiconque refuserait de servir de sa personne ou de remettre ses armes fût puni de mort. »

Et Lacroix (qui alors appartenait à la fois aux Girondins et à Danton) demanda, de plus : « Qu'on punît de mort aussi ceux qui, *directement ou indirectement*, refuseraient d'exécuter *ou entraveraient*, *de quelque manière que ce fût*, les ordres donnés et les mesures prises par le pouvoir exécutif. »

L'Assemblée parut approuver; mais, au lieu de voter sur-le-champ, elle ajourna, elle ne voulut rien décider sans l'avis de sa commission extraordinaire (Vergniaud, Guadet, la Gironde). Elle chargea cette commission de rédiger les décrets, déjà très bien rédigés et de lui présenter la rédaction à six heures du soir.

C'était un retard de quatre heures. Il a reculé peut-être d'un siècle les libertés de l'Europe.

Danton porta alors la peine de sa mauvaise réputation, de ses tristes précédents. L'Assemblée lui refusa les moyens de sauver l'État. Elle n'osa confier un tel pouvoir à un homme si suspect.

Deux choses le firent échouer : 1° Roland ne vint point, ne l'appuya point. Danton parut seul; il sembla qu'on demandait pour lui seul un pouvoir illimité; 2° Tout en demandant que l'Assemblée concourût avec les ministres *à diriger le mouvement du peuple*, il loua les mesures prises par la Commune; il dit ces paroles : « Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme; c'est la charge sur les ennemis de la patrie (applaudissements). Pour les vaincre, messieurs, il nous faut de l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace, et la France est sauvée. »

L'Assemblée ne vit en Danton que l'homme de la Commune, et elle se garda bien de lui donner le pouvoir.



La grande porte était fermée, il se mit sur la petite, la remplit pour ainsi dire de ses larges épaules et les arrêta tout court. (P. 821.)

S'il l'eût été véritablement, comme le croyait l'Assemblée, il se fût rendu à l'Hôtel de Ville, où on l'attendait; il alla au Champ-de-Mars. Une grande foule le suivait. Là, dans cette plaine immense, sous le ciel, parlant à toute une armée, il prêcha la croisade, comme aurait fait Pierre l'Ermite, ou saint Bernard. Le canon tonnait au loin, le tocsin sonnait, et la voix puissante de Danton, qui dominait tout, semblait celle de la cité frémissante, celle de la France elle-même.

Le temps passait, il était plus de deux heures.

En sortant du Champ-de-Mars, Danton n'alla pas davantage à la Commune. Il rentra chez lui. Alla-t-il au conseil des ministres ? La chose est controversée. Visiblement, il attendait que le danger forçât l'Assemblée à donner la dictature au ministère, au ministre populaire qui seul pouvait l'exercer. Il eût mieux aimé la tenir de l'Assemblée nationale, reconnue de la France entière; il hésitait à recevoir de la Commune de Paris un tiers de dictature en commun avec Robespierre et Marat.

Le conseil général de la Commune ayant, comme on a vu, de bonne heure voté la proclamation, le canon et le tocsin (qui se firent entendre à deux heures), suspendit sa séance jusqu'à quatre, et se dispersa. Il ne resta que le comité de surveillance, c'est-à-dire Panis, Marat, quelques amis de Marat.

Le comité, de bonne heure, put avoir connaissance des propositions de massacre faites dans plusieurs sections, et de la résolution que deux sections venaient de prendre. Il agit en conséquence; il ordonna ou permit la translation de vingt-quatre prisonniers de la Mairie, où il siégeait (c'est aujourd'hui la Préfecture de Police), à la prison de l'Abbaye. De ces prisonniers, plusieurs portaient l'habit qui excitait le plus violemment la haine du peuple, l'habit de ceux qui organisaient la guerre civile du Midi et de la Vendée, l'habit ecclésiastique. Au moment où le canon se fit entendre, des hommes armés pénètrent dans la prison de la Mairie; ils disent aux prisonniers qu'il faut aller à l'Abbaye. Cette invasion se fit non par une masse du peuple, mais *par des soldats*, des fédérés de Marseille ou d'Avignon; ce qui semble indiquer que la chose ne fut point fortuite, mais autorisée, que le comité, par une autorisation au moins verbale, livra ses prisonniers à la mort.

On eût pu fort aisément les massacrer dans la prison; mais la chose n'eût pu être présentée comme un acte spontané du peuple. Il fallait qu'il y eût une apparence de hasard; s'ils avaient fait la route à pied, le hasard eût servi plus vite l'intention des massacreurs; mais ils demandèrent des fiacres. Les vingt-quatre prisonniers se placèrent dans six voitures; cela les protégeait un peu. Il fallait que les massacreurs trouvassent moyen ou d'irriter les prisonniers à force d'outrages, au point qu'ils perdissent patience, s'emportassent, oubliassent le soin de leur vie, parussent avoir provoqué, mérité leur malheur; ou bien encore, il fallait irriter le peuple, soulever sa fureur contre les prisonniers; c'est ce qu'on essaya de faire d'abord. La procession lente de six fiacres eut tout le caractère d'une horrible exhibition. « Les voilà, criaient les massacreurs; les voilà, les traîtres! ceux qui ont livré Verdun; ceux qui allaient égorger vos femmes et vos enfants... Allons, aidez-nous, tuez-les. »

Cela ne réussissait point. La foule s'irritait, il est vrai, aboyait autour, mais n'agissait pas. On n'obtint aucun résultat le long du quai, ni dans la traversée du Pont-Neuf, ni dans toute la rue Dauphine. On arrivait au carrefour Buci, près de l'Abbaye, sans avoir pu lasser la patience des prisonniers, ni décider le peuple à mettre la main sur eux. On allait entrer à la prison, il

n'y avait pas de temps à perdre ; si on les tuait, arrivés, sans que la chose fût préparée par quelque démonstration quasi-populaire, il allait devenir visible qu'ils périssaient par ordre et du fait de l'autorité. Au carrefour, où se trouvait dressé le théâtre des enrôlements, il y avait beaucoup d'encombrement, une grande foule. Là, les massacreurs, profitant de la confusion, prirent leur parti, et commencèrent à lancer des coups de sabre et des coups de pique tout au travers des voitures. Un prisonnier qui avait une canne, soit instinct de la défense, soit mépris pour ces misérables qui frappaient des gens désarmés, lança à l'un d'eux un coup de canne au visage. Il fournit ainsi le prétexte qu'on attendait. Plusieurs furent tués dans les voitures mêmes ; les autres, comme on va le voir, en descendant à la cour de l'Abbaye. Ce premier massacre eut lieu, non dans la cour de la prison, mais dans celle de l'église (aujourd'hui la rue d'Erfurth), où l'on fit entrer les voitures.

Il n'était pas loin de trois heures. A quatre, le conseil général de la Commune rentra en séance, sous la présidence d'Huguenin.

Le comité de surveillance avait hâte de faire accepter, légaliser par le conseil général, l'effroyable initiative qu'il venait de prendre. Il l'obtint indirectement, et non sans adresse. Il demanda, obtint : *Qu'on protégeât les prisonniers.., détenus pour dettes, mois de nourrices et autres causes civiles.* Protéger seulement cette classe de prisonniers, c'était dire qu'on ne protégeait pas les prisonniers politiques, qu'on les abandonnait, qu'on les livrait à la mort, et que ceux qui étaient morts, on les jugeait bien tués.

Le coup de maître eût été d'avoir aussi pour le massacre une autorité individuelle, immense dans un tel moment, supérieure à celle d'aucun corps, l'autorité de Danton. De bonne heure, la Commune lui avait écrit de venir à l'Hôtel de Ville ; mais il ne paraissait pas. Ce fut un grand étonnement lorsque, vers cinq heures, le conseil général vit entrer le ministre de la guerre, le girondin Servan, embarrassé, peu rassuré, qui demandait ce qu'on lui voulait. Le quiproquo s'éclaircit. La lettre destinée au ministre de la justice avait été portée au ministre de la guerre. Le commis, disait-on, s'était trompé d'adresse. Il faut se rappeler que le secrétaire de la Commune, Tallien, était un ardent Dantoniste ; il servit son maître, sans doute, comme il voulait être servi. Entre Marat et Robespierre, Danton n'avait nulle hâte d'aller prendre le troisième rôle. Il montra suffisamment qu'il ne regrettait pas l'erreur ; elle pouvait être réparée en moins d'une demi-heure ; il s'obstina à ne point être averti ; il se tint éloigné de la Commune, comme s'il y eût eu cent lieues de l'Hôtel de Ville au ministère de la justice. Il ne vint point le soir du 2, pas davantage le 3.

Le massacre continuait à l'Abbaye. Il est curieux de savoir quels étaient les massacreurs.

Les premiers, nous l'avons vu, avaient été des fédérés Marseillais, Avignonais et autres du Midi, auxquels se joignirent, si l'on en croit la tradition, quelques garçons bouchers, quelques gens de rudes métiers, de jeunes garçons surtout, des gamins déjà robustes et en état de mal faire, des apprentis qu'on

élève cruellement à force de coups, et qui, en de pareils jours, le rendent au premier venu; il y avait entre autres un petit perruquier qui tua plusieurs hommes de sa main.

Toutefois, l'enquête qu'on fit plus tard contre les septembriseurs ne mentionne ni l'une, ni l'autre de ces deux classes, ni les soldats du Midi, ni la tourbe populaire, qui, sans doute, s'étant écoulée, ne pouvait plus se trouver. Elle désigne uniquement des gens établis, sur lesquels on pouvait remettre la main, en tout cinquante-trois personnes du voisinage, presque tous marchands de la rue Sainte-Marguerite et des rues voisines. Ils sont de toutes les professions, horloger, limonadier, charcutier, fruitier, savetier, layetier, boulanger, etc. Il n'y a qu'un seul boucher établi. Il y a plusieurs tailleurs, dont deux Allemands, ou peut-être Alsaciens.

Si l'on en croit cette enquête, ces gens se seraient vantés non seulement d'avoir tué un grand nombre de prisonniers, mais d'avoir exercé sur les cadavres des atrocités effroyables.

Ces marchands des environs de l'Abbaye, voisins des Cordeliers, de Marat, et sans doute ses lecteurs habituels, étaient-ils une élite de Maratistes que la Commune appela pour compromettre la garde nationale dans le massacre, le couvrir de l'uniforme bourgeois, empêcher que la grande masse de la garde nationale n'intervint pour arrêter l'effusion du sang? Cela n'est pas invraisemblable.

Cependant, il n'est pas absolument nécessaire de recourir à cette hypothèse. Ils déclarèrent eux-mêmes, dans l'enquête, que les prisonniers les insultaient, les provoquaient tous les jours à travers les grilles, qu'ils les menaçaient de l'arrivée des Prussiens et des punitions qui les attendaient.

La plus cruelle, déjà on la ressentait : c'était la cessation absolue du commerce, les faillites, la fermeture des boutiques, la ruine et la faim, la mort de Paris. L'ouvrier supporte souvent mieux la faim que le boutiquier la faillite. Cela tient à bien des causes, à une surtout dont il faut tenir compte; c'est qu'en France la faillite n'est pas un simple malheur (comme en Angleterre et en Amérique), mais la perte de l'honneur. *Faire honneur à ses affaires* est un proverbe français et qui n'existe qu'en France. Le boutiquier en faillite, ici, devient très féroce.

Ces gens-là avaient attendu trois ans que la Révolution prît fin, ils avaient cru un moment que le Roi la finirait en s'appuyant sur Lafayette. Qui l'en avait empêché, sinon les gens de la cour, les prêtres qu'on tenait dans l'Abbaye? « Ils nous ont perdus et se sont perdus, disaient ces marchands furieux; qu'ils meurent maintenant! »

Nul doute aussi que la panique n'ait été pour beaucoup dans leur fureur. Le tocsin leur troubla l'esprit; le canon que l'on tirait leur produisit l'effet de celui des Prussiens. Ruinés, désespérés, ivres de rage et de peur, ils se jetèrent sur l'ennemi, sur celui du moins qui se trouvait à leur portée, désarmé, peu difficile à vaincre, et qu'ils pouvaient tuer à leur aise, presque sans sortir de chez eux.

Les vingt-quatre prisonniers ne furent pas longs à tuer ; ils ne firent que mettre en goût. Il y avait parmi eux des prêtres. Le massacre commença sur les autres prêtres qui se trouvaient à l'Abbaye, dont ils occupaient le cloître. Mais on se souvint que le plus grand nombre étaient aux Carmes, rue de Vaugirard ; plusieurs y coururent, laissèrent l'Abbaye.

Il y avait aux Carmes un poste de seize gardes nationaux : huit étaient absents ; mais des huit présents, le sergent était un homme d'une résolution peu commune, petit, carré de taille, roux, extrêmement fort et sanguin. La grande porte était fermée, il se mit sur la petite, la remplit pour ainsi dire de ses larges épaules et les arrêta tout court.

Cette foule n'était pas imposante ; il y avait beaucoup d'aboyeurs, de gamins et de femmes, mais seulement vingt hommes armés ; et encore leur chef, un savetier, borgne et boiteux, portant son tablier de cuir sur un méchant pantalon rayé de siamoise, n'avait pour arme qu'une lame liée au bout d'un bâton. Les autres, au premier coup d'œil, semblaient être des porteurs d'eau ivres. Derrière venaient les curieux qui se succédèrent tout le jour à ce beau spectacle. Le plus connu était un acteur, bavard, ridicule, joli garçon de mœurs bizarres, et qui pouvait passer pour femme. Cette fois, il faisait le brave et croyait être homme.

L'homme roux, jetant sur la bande un œil de mépris, leur dit qu'il resterait là, et qu'on ne passerait pas, à moins qu'il ne fût relevé par l'officier même qui l'y avait mis. On alla chercher un ordre de la section, qu'il ne voulut pas reconnaître, puis un ordre du chef de bataillon, dont il ne tint compte. Il ne quitta la place qu'après qu'on eut trouvé, amené son capitaine, un peintre en bâtiment de la rue voisine, qui releva le poste.

Les meurtriers entrèrent en criant : « Où est l'archevêque d'Arles ? » Ce mot d'Arles était significatif ; il suffisait pour rappeler le plus furieux fanatisme contre-révolutionnaire, l'association trop connue sous le nom de la *Chiffonne*, le dangereux foyer de la guerre civile pour tout le Midi. Et tel évêché, tel évêque ; celui d'Arles, était l'homme de la résistance, une tête dure, qui, aux Carmes même, confirma dans ses compagnons de captivité l'esprit obstinément étroit qui leur faisait voir la ruine de la religion dans une question tout extérieure et de discipline. Il avait avec lui deux évêques, grands seigneurs, qui, par leur nom, leur fortune, imposaient à ces pauvres prêtres, les dominaient, les enfonçaient dans leur triste point d'honneur.

Le prêtre le plus connu, après l'archevêque d'Arles, était le confesseur de Louis XVI, le père Hébert, qui, au 20 juin, au 10 août, eut dans ses mains la conscience du Roi, l'affermit dans son obstination, et lui donna l'absolution peu d'instants avant le carnage. Ces prêtres qui perdirent le Roi et se perdirent, étaient-ils sincères ? nous le croyons volontiers.

Une ombre reste cependant sur eux, et nous porterait à douter si ces martyrs ont été des saints ; c'est l'encouragement qu'ils donnèrent à Louis XVI dans la duplicité funeste qui lui fit sans cesse attester la Constitution contre la

Constitution, pour la ruiner par elle-même, en invoquant la lettre stricte, pour en mieux annuler l'esprit.

Paris montra pour leur sort la plus profonde indifférence. Il y avait au Théâtre-Français (Odéon) un rassemblement de volontaires et gardes nationaux qui s'étaient réunis au bruit du tocsin. Il y en avait trois cents qui faisaient l'exercice dans le jardin du Luxembourg. S'ils avaient reçu de Santerre le moindre signal, ils auraient été aux Carmes, à l'Abbaye, et, sans la moindre difficulté, auraient empêché le massacre. N'ayant aucun ordre, ils ne bougèrent pas.

Le conseil général de la Commune, rentré en séance à quatre heures, reçut, comme on a vu, plusieurs avis du massacre, et ne s'émut pas beaucoup. Il était en ce moment la seule autorité réelle de Paris, et il envoya demander au pouvoir législatif, à l'Assemblée, ce qu'il fallait faire.

En même temps, comme pour démentir ce semblant d'humanité, il autorisa les sections « à empêcher l'*émigration* par la rivière. » Il appelait *émigration* la fuite trop naturelle de ceux qu'on massacrait au hasard et sans jugement.

Le maire de Paris était annulé depuis longtemps. La Commune avait usurpé, une à une, toutes ses fonctions; elle le faisait en quelque sorte garder à vue. Pétion ne logeait pas même à l'Hôtel de Ville, mais à la Mairie (c'est aujourd'hui, nous l'avons dit, la préfecture de police, au quai des Orfèvres), sous l'œil hostile, inquiet du comité de surveillance, qui siégeait dans le même hôtel, en maître absolu, entouré de ses agents.

Pétion, le 2 et le 3, écrivit à Santerre, commandant de la garde nationale, lequel ne répondit pas. Et comment aurait-il répondu ? c'était Panis, le beau-frère de Santerre, qui venait d'introniser Marat au comité de surveillance, Marat, le massacre même.

Les autorités de Paris ne pouvant rien ou ne voulant rien, il restait à savoir ce que pourraient les ministres.

Les ministres girondins avaient été atteints la veille, percés, et de part en part, des traits mortels de Robespierre. Les meneurs de l'Assemblée, ces traîtres, ces amis de Brunswick qui lui faisaient offrir le trône, où fallait-il les chercher?... Robespierre avait-il nommé Roland et les autres, on ne le sait; mais il est sûr qu'il les désignait si bien, que tout le monde les nommait.

Le 2, le 3 et le 4, toute la question débattue dans la Commune était de savoir si elle allait lancer un mandat d'amener contre le ministre de l'intérieur, l'envoyer à l'Abbaye. Un fonctionnaire, ainsi dénoncé et suspecté, eût été annulé par cela seul, quand même la Constitution de 91 lui aurait permis d'agir ; mais cette Constitution, combinée pour énerver le pouvoir central au profit de celui des communes, ne permettait au ministre d'agir que par l'intermédiaire même de la Commune de Paris, qu'il s'agissait de réprimer.

Pour mieux paralyser Roland, le 2 septembre, à six heures, pendant le massacre, deux cents hommes entourèrent tumultueusement le ministère de

l'intérieur, criant, demandant des armes. Que voulait-on? Isoler M. et madame Roland, terrifier leurs amis, faire comprendre que les soutenir en toute mesure de vigueur, c'était les faire massacrer.

Les deux cents criaient à la trahison, brandissaient des sabres. Roland était absent. Madame Roland ne s'effraya pas; elle leur dit froidement qu'il n'y avait jamais eu d'armes au ministère de l'intérieur, qu'ils pouvaient visiter l'hôtel, que, s'ils voulaient voir Roland, ils devaient aller à la Marine, où le conseil des ministres était assemblé. Ils ne voulurent se retirer qu'en emmenant comme otage un employé du secrétariat.

Quant au ministre de la justice, Danton, on a vu qu'il s'obstinait à ignorer que la Commune l'invitât à se rendre dans son sein; il gardait une position expectante, équivoque, entre la Commune et l'Assemblée. Robespierre, le 2 septembre, renouvelant dans le conseil général ses accusations de la veille et les précisant, dit qu'il y avait une grande conspiration *pour donner le trône au duc de Brunswick*. Billaud-Varennes appuya. Le conseil général applaudit. Tout le monde comprit que les conspirateurs étaient les ministres mêmes, que le pouvoir exécutif voulait livrer la France. Le bruit s'en répandit dans Paris à l'instant. On dit, on répéta, on crut « *que la Commune déclarait le pouvoir exécutif déchu de la confiance nationale*. » Le peu de pouvoir moral que conservait le ministère fut anéanti.

Une section (l'Ile Saint-Louis) eut néanmoins le courage de s'informer exactement de ce qu'il en fallait croire. Soit par un mouvement spontané, soit qu'elle y fût poussée par les ministres, elle envoya demander à l'Assemblée, s'il était bien sûr que la Commune en eût décidé ainsi. L'Assemblée répondit négativement, et cette négation n'eut aucun effet sur l'opinion. Les ministres restèrent brisés.

Il semble pourtant qu'au soir ils aient essayé de reprendre force; ils firent agir Pétion. L'inerte, l'immobile maire de Paris reprit tout à coup mouvement. Il invita les présidents de toutes les sections à se réunir chez lui pour entendre, disait-il un rapport du ministre de la guerre sur les préparatifs du départ des volontaires. Cette assemblée étant réunie, et formant une sorte de corps qu'on pouvait en quelque sorte opposer au conseil général de la Commune, on lui proposa, on lui fit voter une mesure très hardie, dont l'effet eût été de neutraliser en grande partie la Commune en l'égalant ou la dépassant dans l'élan révolutionnaire. On décida qu'indépendamment de la solde, *on assurerait aux volontaires un fonds pour subvenir aux besoins de leurs familles;* — de plus, qu'on porterait à *soixante mille* les trente mille hommes demandés par l'Assemblée à la ville de Paris et aux départements limitrophes, *en complétant par la voie du sort* ce que l'enrôlement volontaire n'aurait pas donné; — troisièmement, qu'on créerait une commission de surveillance pour l'emploi des armes (elles étaient en effet odieusement gaspillées, souvent volées et vendues), et que l'on fondrait des balles, en employant même le plomb des cercueils.

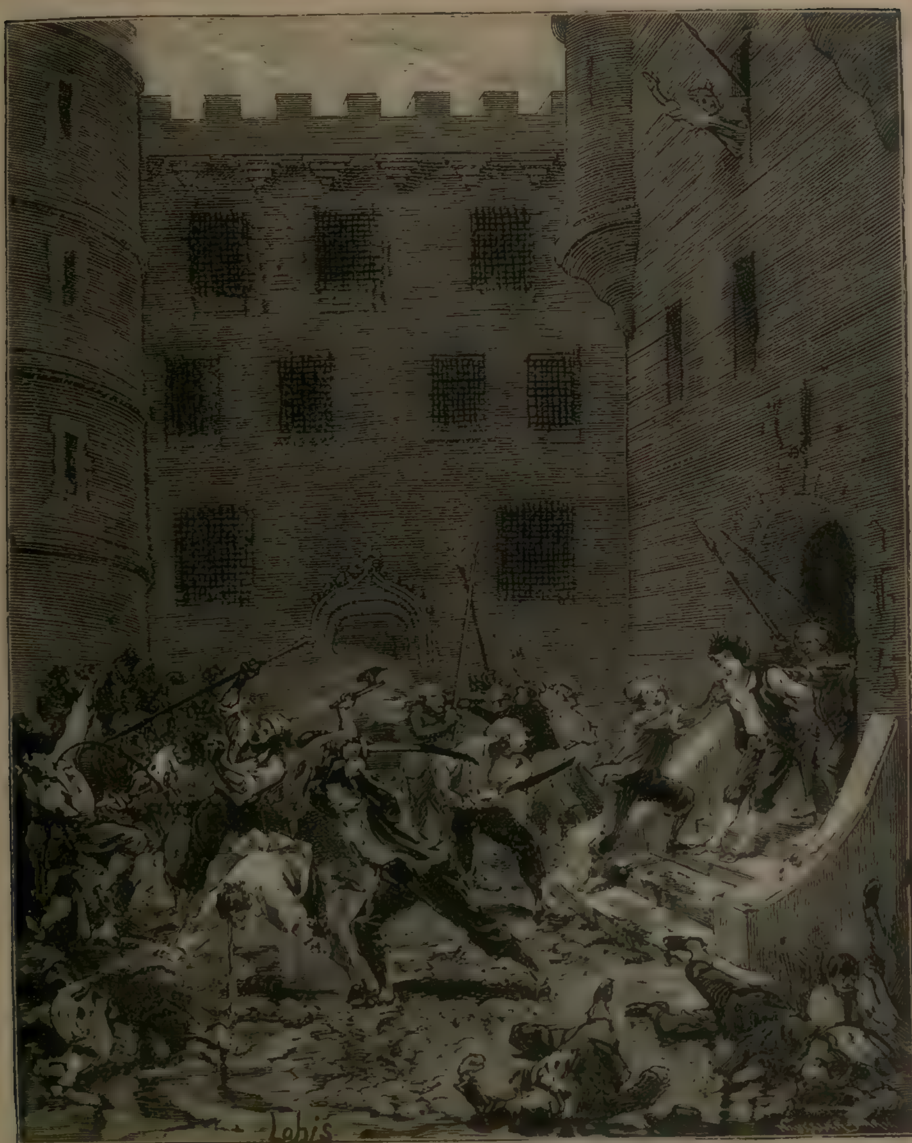
Cette proposition était triplement révolutionnaire. Elle faisait par la simple autorité de Paris trois choses que l'Assemblée seule semblait avoir le droit de faire : elle frappait un impôt (durable et considérable); elle changeait le mode de recrutement, en rendait les résultats certains, précis, efficaces; elle doublait le nombre d'hommes demandé par une loi. Si Pétion réunit chez lui les commissaires de sections pour leur faire voter une telle mesure, tellement extra-légale, c'est qu'il y était certainement autorisé par le conseil des ministres. Le ministre de la guerre était présent à cette réunion.

C'était la plus sage mesure qu'on pût prendre dans la situation. Elle pouvait calmer les cœurs, et elle augmentait l'élan militaire. Qu'est-ce qui troublait ceux qui partaient? Ce n'était pas le départ même, c'était généralement l'abandon, le dénûment où ils laissaient leurs familles. Eh bien, la patrie était là qui les recevait et les adoptait; dans le déchirement du départ, cette femme éplorée, ces enfants, ils ne sortaient des bras d'un père que pour tomber aux bonnes mains maternelles de la France. Qui ne serait parti alors d'un cœur héroïque et paisible, dans la sérénité courageuse où l'homme embrasse d'avance volontiers la vie, volontiers la mort?

Cette mesure prise le 1er septembre eût eu d'excellents effets. Le 2, elle était tardive. Elle ne fut connue que le 3, fut à peine remarquée.

Le 2, au soir, pendant qu'on discute ainsi chez Pétion les moyens possibles de calmer le peuple, le massacre continue aux Carmes et à l'Abbaye. Aux Carmes, on avait tué d'abord les évêques et vingt-trois prêtres, réfugiés dans la petite chapelle qui est au fond du jardin. D'autres, qui fuyaient par tout le jardin, ou tâchaient de passer par-dessus les murs, étaient poursuivis, tirés avec des risées cruelles. A l'Abbaye, on massacrait une trentaine de Suisses et autant de gardes du Roi. Nul moyen de les sauver. Manuel, qui était fort aimé, vint de la Commune, prêcha, fit les derniers efforts, et il eut la douleur de voir le peu que sert l'amour du peuple. Il ne s'en fallut guère que les furieux ne missent la main sur lui. L'Assemblée avait envoyé aussi plusieurs de ses membres les plus populaires : le bon vieux Dussaulx, dont la noble figure militaire, les beaux cheveux blancs, pouvaient rappeler au peuple son temps d'héroïque pureté, la prise de la Bastille; Isnard aussi, l'orateur de la guerre, aux brûlantes paroles. On leur avait adjoint un héros de la populace, violent, grivois, fait pour répondre aux mauvaises passions, pour les modérer peut-être en les partageant; je parle du capucin Chabot.

Tout cela fut inutile. La foule était sourde et aveugle; elle buvait de plus en plus, de moins en moins comprenait. La nuit venait; les sombres cours de l'Abbaye devenaient plus sombres. Les torches qu'on allumait faisaient paraître plus obscur ce qu'elles n'éclairaient pas de leurs funèbres lueurs. Les députés, au milieu de ce tumulte effroyable, n'étaient nullement en sûreté. Chabot tremblait de tous ses membres. Il a assuré plus tard qu'il croyait avoir passé sous une voûte de dix mille sabres. Tout menteur qu'il fût d'habitude, je crois volontiers qu'il n'a pas menti. L'éblouissement de la peur lui aura multiplié à l'infini



Nulle part ils ne furent plus impitoyables. (P. 826.)

les objets. Du reste, il suffit de voir le lieu de la scène, les cours de l'Abbaye, le parvis de l'église, la rue Sainte-Marguerite, pour comprendre que quelques centaines d'hommes remplissent surabondamment ce lieu très étroit, resserré de tout côté.

Ce qui commençait à donner un caractère terrible au massacre, c'est que, par cela même que la scène était resserrée, les spectateurs mêlés à l'action, touchant presque le sang et les morts, étaient comme enveloppés du tourbillon

magnétique qui emportait les massacreurs. Ils buvaient avec les bourreaux, et le devenaient. L'effet horriblement fantastique de cette scène de nuit, ces cris, ces lumières sinistres, les avaient fascinés d'abord, fixés à la même place. Puis le vertige venait, la tête achevait de se prendre, les jambes et les bras suivaient; ils se mettaient en mouvement, entraient dans cet affreux sabbat, et faisaient comme les autres.

Dès qu'une fois ils avaient tué, ils ne se connaissaient plus, et voulaient toujours tuer. Un même mot revenait sans cesse dans les bouches hébétées : « Aujourd'hui, il faut en finir. » Et par là, ils n'entendaient pas seulement tuer les aristocrates, mais en finir avec tout ce qu'il y avait de mauvais, purger Paris, n'y rien laisser au départ qui pût être dangereux, tuer les voleurs, les faux monnayeurs, les fabricateurs d'assignats, tuer les joueurs et les escrocs, tuer même les filles publiques... Où s'arrêterait le meurtre sur cette pente effroyable? Comment borner cette fureur d'épuration absolue? Qu'arriverait-il, et qui serait sûr de rester en vie, si, par dessus l'ivresse de l'eau-de-vie et l'ivresse de la mort, une autre agissait encore, l'ivresse de la justice, d'une fausse et barbare justice, qui ne mesurait plus rien, d'une justice à l'envers, qui punissait les simples délits par des crimes?

Dans cette disposition d'esprit effroyable, beaucoup trouvèrent que l'Abbaye était un champ trop étroit; ils coururent au Châtelet. Le Châtelet n'était point une prison politique; il recevait des voleurs et des condamnés à la détention pour des fautes moins graves. Ces prisonniers entendant dire la veille que les prisons seraient bientôt vidées, croyant trouver leur liberté dans la confusion publique, pensant qu'à l'approche de l ennemi les royalistes pourraient bien leur ouvrir la porte, avaient, le 1er septembre, fait leurs préparatifs de départ; plusieurs, le paquet sous le bras, se promenaient dans les cours. Ils sortirent, mais autrement. Une trombe effroyable arrive à sept heures du soir de l'Abbaye au Châtelet; un massacre indistinct commence à coups de sabre, à coups de fusil. Nulle part ils ne furent plus impitoyables. Sur près de deux cents prisonniers, il n'y en eut guère plus de quarante épargnés. Ceux-ci obtinrent, dit-on, la vie, en jurant qu'à la vérité ils avaient volé, mais qu'ils avaient toujours eu la délicatesse de ne voler que les voleurs, les riches et les aristocrates.

Le Châtelet était d'un côté du pont au Change; la Conciergerie est de l'autre. Là, se trouvaient, entre autres prisonniers, huit officiers suisses. Au moment même, l'un d'eux, le major Bachmann, était jugé par le tribunal extraordinaire; seul, de tous, il fut épargné, réservé pour l'échafaud. Le massacre des Suisses et des autres prisonniers eut lieu tout près du tribunal, et l'audience fut à chaque instant interrompue par des cris. Rien, dans ces jours effroyables, ne fut plus hideux que ce rapprochement, ce mélange de la justice régulière et de la justice sommaire, ce spectacle de voir les juges tremblants sur leurs sièges, continuer au tribunal des formalités inutiles, presser un vain simulacre de procès, lorsque l'accusé ne gardait nulle chance que d'être massacré le jour ou guillotiné le lendemain.

Tant qu'on tua ainsi des voleurs, des Suisses ou des prêtres, les massacreurs frappaient sans hésitation. La première difficulté vint, à l'Abbaye, de ce que plusieurs des prêtres qui vivaient encore déclarèrent qu'ils voulaient bien mourir, mais qu'ils demandaient le temps de se confesser. La demande parut juste ; on leur accorda quelques heures.

Il restait à ce moment moins de monde à l'Abbaye. Outre le détachement envoyé de bonne heure aux Carmes, beaucoup, comme on vient de voir, travaillaient au Châtelet. On essaya (probablement vers sept heures du soir) d'organiser un tribunal à l'Abbaye, de sorte qu'on ne tuât plus indistinctement et qu'on épargnât quelques personnes. Ce tribunal eut en effet le bonheur de sauver un grand nombre d'individus. Faisons connaître l'homme qui forma le tribunal et le présida.

Il y avait au faubourg Saint-Antoine un personnage bizarre, dont nous avons déjà parlé, le fameux huissier Maillard. C'était un sombre et violent fanatique sous formes très froides, d'un courage et d'un sang-froid rares et singuliers. A la prise de la Bastille, lorsque le pont-levis étant rompu, on y substitua une planche, le premier qui passa tomba dans le fossé de trente pieds de profondeur et se tua sur le coup. Maillard passa le second, et sans hésitation, sans vertige, il atteignit l'autre bord. On l'a revu au 5 octobre comme il faisait la conduite des femmes, ne permettant sur la route, ni pillage, ni désordre ; tant qu'il fut à la tête de cette foule, il n'y eut aucune violence. Son originalité, c'était, dans les plus tumultueux mouvements, de conserver des formes régulières et quasi-légales. Le peuple l'aimait et le craignait. Il avait près de six pieds ; sa taille, son habit noir, honnête, râpé et propre, sa figure solennelle, colossale, lugubre, imposaient à tous.

Maillard voulait le massacre, sans nul doute ; mais, homme d'ordre avant tout, il tenait également à deux choses : 1° à ce que les aristocrates fussent tués ; 2° à ce qu'ils fussent tués légalement, avec quelques formes, sur l'arrêt bien constaté du peuple, seul juge infaillible.

Il procéda avec méthode, se fit apporter l'écrou de la prison, et sur l'écrou, fit les appels, de sorte que tous comparussent à leur tour. Il se composa un jury, et il le prit, non parmi les ouvriers, mais parmi des gens établis, des pères de famille du voisinage, des petits marchands. Ces bourgeois se trouvèrent, par la grâce de Maillard, avec l'approbation de la foule, composer le formidable tribunal populaire qui, d'un signe, donnait la vie ou la mort. Pâles et muets, ils siégèrent là la nuit et les jours suivants, jugeant par signes, opinant par des mouvements de tête. Plusieurs, quand ils voyaient la foule un peu favorable à tel prisonnier, hasardaient parfois un mot d'indulgence.

Avant la création de ce tribunal, un seul homme avait été épargné, l'abbé Sicard, instituteur des sourds-muets, réclamé d'ailleurs par l'Assemblée nationale. Depuis que Maillard siégea, avec son jury, il y eut distinction, il y eut des coupables et des innocents ; beaucoup de gens échappèrent. Maillard consultait la foule, mais, en réalité, son autorité était telle qu'il imposait

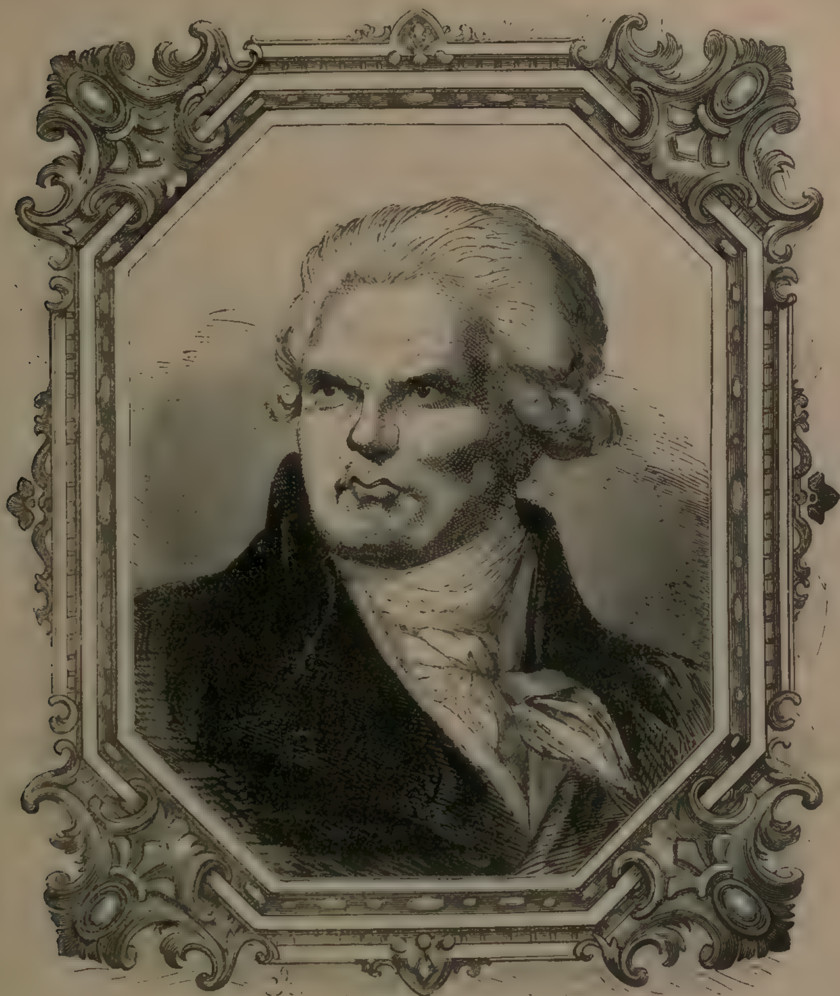
ses jugements. Ils étaient respectés, quels qu'ils fussent, lors même qu'ils absolvaient. Quand le noir fantôme se levait, mettait la main sur la tête du prisonnier, le proclamait innocent, personne n'osait dire : Non. Ces absolutions, solennellement prononcées, étaient généralement accueillies des meurtriers avec des clameurs de joie. Plusieurs, par une étrange réaction de sensibilité, versaient des larmes, et se jetaient dans les bras de celui qu'un moment auparavant ils auraient égorgé. Ce n'était pas une petite épreuve que de recevoir ces poignées de main sanglantes, d'être serré sur la poitrine de ces meurtriers sensibles. Ils ne s'en tenaient pas là. Ils reconduisaient « ce brave homme, ce bon citoyen, ce bon patriote. » Ils le montraient avec bonheur, avec enthousiasme, le recommandaient à la pitié du peuple. S'ils ne le connaissaient point, n'avaient rien à dire de lui, leur imagination exaltée suppléait et lui composait sa légende; ils la contaient, chemin faisant, et, chose étrange, à mesure qu'ils l'improvisaient et la faisaient croire aux passants, ils la croyaient aussi eux-mêmes. « Citoyens, disaient-ils, vous voyez bien ce patriote, eh bien, on l'avait enfermé pour avoir trop bien parlé de la nation... » — « Voyez ce malheureux, criait un autre, ses parents l'avaient fait mettre aux oubliettes pour s'emparer de son bien. » — « En même temps, dit celui auquel nous empruntons ces détails, les passants se pressaient, pour me voir, autour du fiacre où j'étais, m'embrassaient par les portières... »

Ceux qui reconduisaient un prisonnier se faisaient scrupule d'en rien recevoir, se contentant d'accepter tout au plus un verre de vin des amis ou des parents chez qui ils le ramenaient. Ils disaient qu'ils étaient assez payés de voir une telle scène de joie, et souvent pleuraient de bonheur.

Il y avait, au moins dans ces commencements du massacre, un désintéressement très réel. Des sommes considérables, en louis d'or, qu'on trouva à l'Abbaye sur les premières victimes, furent immédiatement portées à la Commune. Il en fut de même aux Carmes. Le savetier qui y était entré le premier, et s'était fait capitaine, eut un soin scrupuleux de tout ce qu'on prit. Un témoin oculaire, qui me l'a conté, le vit le soir, entrer avec sa bande dans l'église de Saint-Sulpice, apporter dans son tablier de cuir sanglant une masse d'or et de bijoux, des anneaux épiscopaux, des bagues de grande valeur. Il remit fidèlement le tout, par-devant témoins, à l'autorité.

Le lendemain encore, dans la journée du 3, il y eut un remarquable exemple de ce désintéressement. Ils avisèrent que le massacre des voleurs du Châtelet était incomplet s'ils n'y joignaient celui d'une soixantaine de forçats qui étaient aux Bernardins, attendant le départ de la chaîne. Ils allèrent les égorger, jetèrent dans la rue les dépouilles, avec défense d'y toucher. Un porteur d'eau qui passait regarda par terre un habit avec curiosité, et le releva pour mieux voir; il fut tué à l'instant.

Cette justice de hasard, troublée tantôt par la fureur, tantôt par la pitié, par le désintéressement même et le sentiment de l'honneur, frappa plus d'un républicain, en sauvant des royalistes. Au Châtelet, d'Espreménil se fit passer



DANTON

pour massacreur, tant le désordre était grand. Ce qui étonne davantage, c est qu'il y eut des royalistes épargnés pour cela seul qu'ils s'avouaient courageusement royalistes, alléguant qu'ils l'avaient été de cœur et de sentiments, sans avoir aucun acte à se reprocher. C'est ainsi qu'échappa un journaliste très aristocrate, l'un des rédacteurs des *Actes des Apôtres*, Journiac de Saint-Méard. Il avait intéressé un de ses gardiens, Provençal comme lui, qui lui procura une bouteille de vin; il la but d'un trait, parla avec une assurance qui charma le tribunal. Maillard proclama que la justice du peuple *punissait les actes et non les pensées.* Il le renvoya absous.

On voit par ce seul fait l'audace extraordinaire du juge de l'Abbaye. Il mit parfois à une rude épreuve l'obéissance des meurtriers. Quelquefois ils

s'indignèrent, réclamèrent, entrèrent dans le tribunal, le sabre à la main. Une fois devant Maillard, ils étaient intimidés, et ils s'en allaient.

Il y avait à l'Abbaye une fille charmante, mademoiselle Cazotte, qui s'y était enfermée avec son père. Cazotte, le spirituel visionnaire, auteur d'opéras-comiques, n'en était pas moins très aristocrate; il y avait contre lui et ses fils des preuves écrites très graves. Il n'y avait pas beaucoup de chances qu'on pût le sauver. Maillard accorda à la jeune demoiselle la faveur d'assister au jugement et au massacre, de circuler librement. Cette fille courageuse en profita pour capter la faveur des meurtriers; elle les gagna, les charma, conquit leur cœur, et quand son père parut, il ne se trouva plus personne qui voulût le tuer.

Cela eut lieu le 4 septembre. Il y avait trois jours que Maillard siégeait immuable, condamnait et absolvait. Il avait sauvé quarante-deux personnes. La quarante-troisième était difficile, impossible à sauver, ce semble. C'était M. de Sombreuil, connu comme ennemi déclaré de la Révolution. Ses fils étaient à ce moment dans l'armée ennemie, et l'un d'eux se battit si bien contre la France qu'il fut décoré par le roi de Prusse. La seule chance de Sombreuil, c'est que sa fille s'était enfermée avec lui.

Quand il parut au tribunal, ce royaliste acharné, ce coupable, cet aristocrate, et qu'on vit pourtant un vieux militaire qui à d'autres époques avait bravement servi la France, Maillard fit effort sur lui-même, et dit une noble parole : « Innocent ou coupable, je crois qu'il serait indigne du peuple de tremper ses mains dans le sang de ce vieillard. »

Mademoiselle de Sombreuil, forte de ce mot, saisit intrépidement son père, et le mena dans la cour, l'embrassant et l'enveloppant. Elle était si belle ainsi et si pathétique, qu'il n'y eut qu'un cri d'admiration. Quelques-uns pourtant, après tant de sang versé pour ce qu'ils croyaient la justice, se faisaient scrupule de suivre leur cœur, de céder à la pitié, d'épargner le plus coupable. On a dit, sans aucune preuve, mais non pas sans vraisemblance, que, pour donner à mademoiselle de Sombreuil la vie de son père, ils exigèrent qu'elle jurât la Révolution, abjurât l'aristocratie, et qu'en haine des aristocrates, elle goûtât de leur sang.

Que mademoiselle de Sombreuil ait ainsi racheté son pere, cela n'est pas impossible. Mais on ne lui aurait pas même offert ce traité, ni déféré le serment, si le juge de l'Abbaye n'eût lui-même fait appel à la générosité du peuple, et si la parole de vie ne s'était trouvée dans la bouche de la Mort.

Ce fut le dernier acte du massacre. Maillard s'en alla de l'Abbaye, emportant la vie de quarante-trois personnes qu'il avait sauvées, et l'exécration de l'avenir.

CHAPITRE VI

SUITE. — LE 3 ET LE 4 SEPTEMBRE

TERREUR UNIVERSELLE DANS LA NUIT DU 2 AU 3. — INERTIE CALCULÉE DE DANTON. — PROGRÈS DE LA BARBARIE, AUX 2, 3 ET 4 SEPTEMBRE. — A L'ABBAYE, LE MASSACRE DEVIENT UN SPECTACLE (3 SEPTEMBRE 92). — TENTATIVE SUR L'HOSPICE DES FEMMES. — DANGER DES FEMMES A LA FORCE. — MASSACRE DE LA FORCE (3 SEPTEMBRE 92). — MORT DE MADAME DE LAMBALLE. — LA TÊTE DE MADAME DE LAMBALLE PORTÉE AU TEMPLE (8 SEPTEMBRE 92). — LES MINISTRES DEMANDENT EN VAIN QUE L'ASSEMBLÉE APPELLE LA GARDE NATIONALE AUX ARMES. — LETTRE DE ROLAND A L'ASSEMBLÉE. — CIRCULAIRE DE MARAT AU NOM DE LA COMMUNE POUR CONSEILLER LE MASSACRE AUX DÉPARTEMENTS. — MASSACRE DES FEMMES ET DES ENFANTS A LA SALPÊTRIÈRE ET A BICÊTRE (4 SEPTEMBRE 92).

Personne, dans la nuit du 3 au 4 septembre, ne se rendait encore bien compte de la portée et du caractère du terrible événement. Au voile de la nuit, le vertige et la terreur ajoutaient un double voile. Tant d'hommes, qui depuis moururent si bien sur l'échafaud ou dans les batailles, se troublèrent cette nuit, et eurent peur. Étrange puissance de l'imagination, des illusions nocturnes, des ténèbres... Ce n'était pourtant que la mort.

On ne se doutait nullement du petit nombre des acteurs de la tragédie. Le grand nombre des spectateurs, des curieux trompait partout là-dessus. Les massacreurs, en commençant, n'étaient pas cinquante; et, quelques recrues qu'ils fissent, ils n'allèrent jamais qu'à trois ou quatre cents. L'Abbaye fut comme leur quartier général; ils y *travaillèrent* trois jours, et c'est de là que la plupart allèrent aux diverses prisons, le 2 aux Carmes, au Châtelet, à la Conciergerie, le 3 à la Force, aux Bernardins, à Saint-Firmin. Le 4, ils sortirent en grand nombre de Paris, et firent l'expédition de la Salpêtrière, le sac de Bicêtre.

Mais les imaginations ne calculèrent pas ainsi; Chabot, présent à l'Abbaye, avait cru voir dix mille sabres. Les absents en virent cent mille.

La contagion des fureurs populaires est parfois si grande et si rapide, qu'on pouvait croire en effet que la première étincelle ferait un grand embrasement. La masse des volontaires, dont personne ne savait le nombre, n'allait-elle pas se mettre en mouvement, livrer bataille aux prisons, puis à l'Assemblée peut-être, puis, d'hôtel en hôtel, aux aristocrates?... On ne pouvait le deviner. S'il en était ainsi, que faire? quelle force leur opposer? à moins qu'on n'appelât au secours les royalistes, autrement dit, l'ennemi, à moins qu'on n'ouvrît le Temple, qu'on ne défît le 10 août.

A une heure du matin (le 3), des commissaires de la Commune vinrent donner des nouvelles du massacre aux quelques députés qui, à cette heure avancée de la nuit, représentaient seuls l'Assemblée nationale. Ils firent entendre que tout était fini, parlèrent du massacre comme d'un fait accompli. L'un d'eux, Truchon, exposa avec douleur les faibles résultats que son intervention avait produits à la Force. Mais Tallien et un autre ne firent pas difficulté d'exprimer une sorte d'approbation *de la juste vengeance du peuple*, qui d'ailleurs n'était tombée que *sur des scélérats reconnus;* ils parlèrent du désintéressement des massacreurs, et de la belle organisation du tribunal de l'Abbaye. — Tout cela écouté dans un morne silence.

Toute puissance publique se trouvait paralysée. Les ministres, généralement, ne voyaient rien à faire que de quitter Paris.

Et toute puissance morale semblait anéantie de même. Robespierre était caché. Il avait quitté, cette nuit, la maison des Duplay, et s'était réfugié chez un de ses fervents disciples, qui venait d'arriver à Paris, qui alors n'était pas connu, qui depuis le fut trop, Saint-Just. Robespierre, assure-t-on, ne se coucha même pas.

Si l'on en croyait Thuriot, ami, il est vrai, de Danton, celui-ci eût été le seul, dans cette terrible nuit, qui restât debout et ferme, « qui fût décidé à *sauver l'État.* »

Le violent et colérique Thuriot avait dit une belle parole, en s'opposant, dans l'Assemblée, aux exigences meurtrières de la Commune : « La Révolution n'est pas à la France; nous en sommes comptables à l'humanité. » On a droit de supposer qu'il demanda compte à Danton du sang qui était versé.

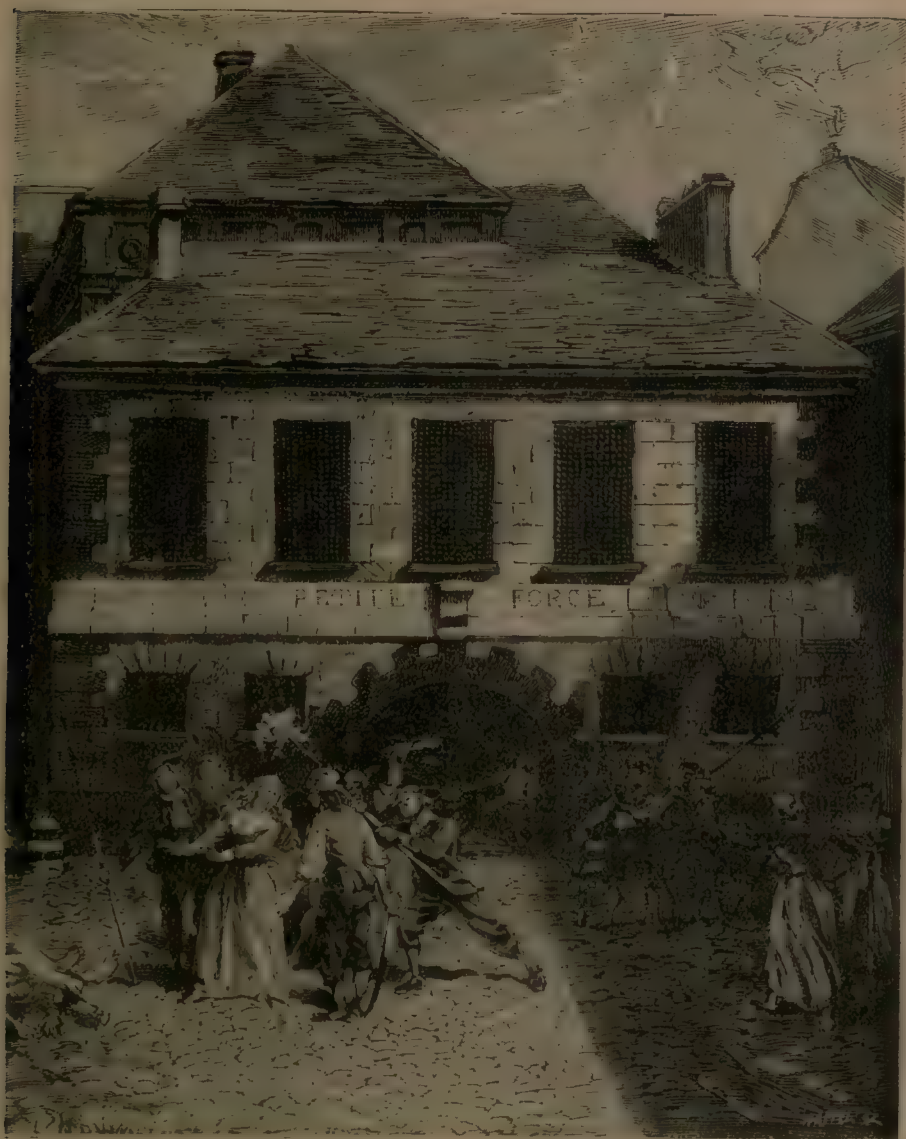
Sauver l'État, ce mot comprenait deux choses : Rester à Paris *quand même*, y rester jusqu'à la mort, et y faire rester les autres; — d'autre part, conserver ou rétablir l'unité des pouvoirs publics, éviter une collision entre les deux pouvoirs qui restaient, l'Assemblée et la Commune.

Lever la main sur la Commune, dans cette crise désespérée, briser le dernier pouvoir qui eût force encore, c'était une opération terrible, où la France agonisante pouvait expirer. D'autre part, laisser faire la Commune, se soumettre, fermer les yeux sur le massacre, c'était s'avilir par cette tolérance forcée, laisser dire qu'on avait peur, qu'on était faible, lâche, infâme, et le laquais de Marat.

Restait un troisième parti, celui de l'orgueil, de dire que le massacre était bien, que la Commune avait raison, — ou même de faire entendre qu'on avait voulu le massacre, qu'on l'avait ordonné, que la Commune ne faisait qu'obéir.

Ce troisième parti, horriblement effronté, avait ceci de tentant qu'en le prenant, Danton se mettait à l'avant-garde des violents, se subordonnait Marat, écartait les vagues dénonciations dans lesquelles on essayait de l'envelopper.

Il y avait, je l'ai dit, du lion dans cet homme, mais du dogue aussi, du renard aussi. Et celui-ci, à tout prix, conserva la peau du lion.



Ses beaux cheveux se déroulent et tombent de tous côtés. (P. 839.)

Que dit-il, la nuit du 2 ? Je ne peux pas croire qu'il ait déjà accepté la pleine responsabilité du crime. Le succès était encore trop obscur. Nous verrons par quels degrés Danton en vint à l'adopter, à le revendiquer.

Les choses furent ainsi laissées à la fatalité, au hasard, au terrible *crescendo* que le crime en liberté suit inévitablement.

Dès la nuit du 3 au 4, on put s'apercevoir que le massacre irait changeant

de caractère, qu'il ne garderait pas l'aspect d'une justice populaire, sauvage, mais désintéressée, qu'on croyait lui donner d'abord.

Les massacreurs, nous l'avons vu, étaient mêlés d'éléments divers, qui, le premier jour, indistincts et contenus l'un par l'autre, éclatèrent ensuite ; le pire alla l'emportant. Il y avait des gens payés; il y avait des gens ivres et des fanatiques ; il y avait des brigands, ceux-ci peu à peu surgirent.

Sauf les cinquante et quelques bourgeois qui tuèrent à l'Abbaye et sans doute s'en éloignèrent peu, les autres (en tout, deux ou trois cents) allèrent de prison en prison, s'enivrant, s'ensanglantant, se salissant de plus en plus, parcourant en trois jours une longue vie de scélératesse. Le massacre qui, le 2, fut pour beaucoup un effort, devint, le 3, une jouissance. Peu à peu, le vol s'y mêla. On commença de tuer des femmes. Le 4, il y eut des viols, on tua même des enfants.

Le commencement fut modeste. Dans la nuit du 2, ou la nuit du 2 au 3, plusieurs de ceux qui tuaient à l'Abbaye, n'ayant ni bas ni souliers, regardèrent avec envie les chaussures des aristocrates. Ils ne voulurent pas les prendre sans y être autorisés; ils montèrent à la section, dont le bureau siégeait à l'Abbaye même, demandèrent la permission de mettre à leurs pieds les souliers des morts. La chose ayant été obtenue facilement, l'appétit leur vint, et ils demandèrent davantage : des bons de vin à prendre chez les marchands pour soutenir les travailleurs et les animer à la besogne.

Les choses n'en restèrent pas là. A mesure qu'on s'étourdit, plusieurs se hasardèrent à voler des nippes. Un de ceux qui *travaillèrent* la nuit, le plus ardemment, dans ce sens, était un fripier du quai du Louvre, nommé Laforêt. Son horrible femme tuait aussi, et volait effrontément ; c'étaient des pillards connus. Plus tard, au 31 mai, Laforêt se plaignit amèrement de ce qu'il n'y avait pas de pillage dans les maisons : « Dans un jour comme celui-ci, disait-il, j'aurais dû avoir au moins cinquante maisons pour ma part. »

Soit que Maillard ait trouvé que ces voleurs lui gâtaient son massacre et qu'il ait fait avertir la Commune, soit que, d'elle-même, elle ait voulu conserver une sorte de pureté à cette belle justice populaire, un de ses membres arriva vers minuit et demi à l'Abbaye, un homme de figure douce, en habit puce, et petite perruque. C'était Billaud-Varennes. Il n'essaya pas d'arrêter le massacre; l'exemple de Manuel, Dussaulx et des autres députés avertissait assez que la chose était impossible. Il insista seulement pour qu'on sauvât les dépouilles. Toutefois, comme toute peine mérite une récompense, il promit aux *ouvriers* un salaire régulier. Cette mesure très odieuse, et qui impliquait une approbation, n'en eut pas moins un bon effet; du moment qu'ils furent payés régulièrement, ils travaillèrent beaucoup moins, se donnèrent du bon temps, et se ralentirent.

Une grande partie des massacreurs s'étaient écoulés au Châtelet, à la Force. La tuerie de l'Abbaye devint affaire de plaisir, de récréation, un spectacle. On entassa des hardes au milieu de la cour, en une sorte de matelas. La

victime, lancée de la porte dans cette sorte d'arène, et passant de sabre en sabre, par les lances ou par les piques, venait, après quelques tours, tomber à ce matelas, trempé et retrempé de sang. Les assistants s'intéressaient à la manière dont chacun courait, criait et tombait, au courage, à la lâcheté qu'avait montrés tel ou tel, et jugeaient en connaisseurs. Les femmes surtout y prenaient grand plaisir ; leurs premières répugnances une fois surmontées, elles devenaient des spectatrices terribles, insatiables, comme furieuses de plaisir et de curiosité. Les massacreurs, charmés de l'intérêt qu'on prenait à leurs travaux, avaient établi des bancs autour de la cour, bien éclairée de lampions ; des bancs, mais non indistincts pour les spectateurs des deux sexes ; il y avait bancs pour les messieurs et bancs pour les dames, dans l'intérêt de l'ordre et de la moralité.

Deux spectateurs étonnaient fort et faisaient partie du spectacle : c'étaient deux Anglais ; l'un gras, l'autre maigre, en longues redingotes qui leur tombaient aux talons. Ils se tenaient debout, l'un à droite et l'autre à gauche, bouteilles et verres à la main ; ils avaient pris la fonction de rafraîchir les travailleurs, et pour les rafraîchir, ils leur versaient toute la nuit le vin et l'eau-de-vie. On a dit que c'étaient des agents du gouvernement anglais. Selon une conjecture plus probable encore (que fortifie un ouvrage publié à Londres par l'un des deux Anglais, ce semble), ils n'étaient rien de plus que des voyageurs curieux, des excentriques, cherchant les émotions violentes, radicaux prononcés du reste, et ne regrettant en la chose qu'un seul point, qu'elle n'eût pas lieu à Londres.

Le massacre, devenant pour les uns une occasion de vol, un spectacle pour les autres, s'enlaidissait fort. Plusieurs, on le voyait trop, jouissaient à tuer. Cette tendance monstrueuse commença à se révéler, la nuit même, dans le supplice recherché qu'on fit subir à une femme. C'était une bouquetière bien connue du Palais-Royal.

Le plaisir abominable qu'on avait pris à faire souffrir une femme semble avoir sali les esprits, corrompu le massacre même. Vers le matin, une masse d'hommes se rendirent au grand hospice des femmes, à la Salpêtrière. Il y en avait là de tout âge et de toute classe, de vieilles et infirmes, de petites et toutes jeunes, enfin des filles publiques. Celles-ci, nous l'avons dit, étaient toutes, à tort ou à droit, suspectes de royalisme. Néanmoins, cette fureur patriotique, qui s'attaquait à des filles la plupart jeunes et jolies, était-elle un pur fanatisme ? ou bien la pensée du viol avait-elle commencé à flotter dans leurs esprits ?... Quoi qu'il en soit, ils trouvèrent là une masse de garde nationale, et comme ils étaient peu nombreux encore, ils ajournèrent l'expédition.

Le 3 fut marqué surtout par le massacre de la Force ; il y avait beaucoup de femmes à cette prison et fort en danger. La Commune, dans la nuit même, y avait envoyé, pour en retirer au moins celles qui n'y étaient que pour dettes. Il était minuit et demi, et les massacreurs étaient déjà aux portes, peu nombreux à la vérité. C'était une chose honteuse de voir une cinquantaine

d'hommes, nullement appuyés du peuple, qui parlaient au nom du peuple et faisaient reculer ses représentants véritables, les membres de la Commune. Ces magistrats populaires ne furent nullement respectés ; on leva les sabres sur eux. Cependant, ils emmenèrent non seulement les prisonniers pour dettes, mais madame de Tourzel, gouvernante du Dauphin, sa jeune fille Pauline, trois femmes de chambre de la Reine, et celle de madame de Lamballe. Quant à cette princesse, l'amie personnelle de la Reine, tellement désignée à la haine publique, on n'osa point l'emmener.

La Commune n'avait plus aucune raison de désirer qu'on tuât. Le massacre de quatre prisons avait produit, et au delà, l'effet de terreur qui la maintenait au pouvoir. Elle tenait terrassée l'Assemblée, la presse et Paris. Le matin du 3, à sept heures, pour porter plus directement encore ce coup de terreur, elle envoya deux de ses commissaires chez l'homme le plus considérable de la presse, Brissot, sous prétexte de chercher dans ses papiers les preuves de la grande trahison, des rapports avec Brunswick, que Robespierre avait dénoncés le 1er et le 2 septembre. On savait qu'on ne trouverait rien, et l'on ne trouva rien en effet; on ne voulait que faire peur, terrifier l'Assemblée, la briser sans la briser, tuer la presse et la faire taire. Ces deux effets furent produits. Nul journaliste ne pouvait se croire en sûreté, lorsque Brissot, un membre si considérable de l'Assemblée, était recherché, menacé chez lui. L'effrayante stupeur qui régna le 2 est visible dans les journaux qui furent rédigés dans la journée et parurent le lendemain, le surlendemain et les jours suivants. C'est là qu'il faut étudier ce phénomène physiologique, affreux, humiliant, la peur. Ces journalistes, plus tard, sont morts héroïquement ; pas un n'a montré de faiblesse. Eh bien, faut-il l'avouer ? effet vraiment étonnant de cette fantasmagorie nocturne, de ce rêve épouvantable, de ces ruisseaux de sang qu'on se représentait coulant à la lueur des torches de l'Abbaye..., le 3, ils furent comme glacés ; ils n'osèrent pas même se taire; ils bégayèrent dans leurs journaux, équivoquèrent, louèrent presque *la terrible justice du peuple*.

Deux membres de la Commune présidèrent au massacre de la Force (Hébert, Lhuillier, Chépy ! on varie sur quelques noms). S'ils voulaient sauver des victimes, leur tâche semblait plus facile que celle des juges de l'Abbaye. La Force contenait moins de prisonniers politiques. Les massacreurs étaient moins nombreux, les spectateurs moins animés. La population du quartier regardait froidement, et ne prenait nulle part à la chose. En récompense, les juges étaient loin d'avoir l'autorité de Maillard; ils ne dominèrent pas les massacreurs mais furent dominés par eux, furent plutôt leurs instruments, et sauvèrent peu de personnes.

« Laisser faire, laisser tuer, » c'était, ce semble, le 3 au matin, la pensée de la Commune. Elle reçut à cette heure quelques hommes des Quinze-Vingts, qui, parlant comme s'ils avaient pouvoir de leur section, demandaient non seulement *la mort des conspirateurs*, mais aussi *l'emprisonnement des femmes des émigrés*. L'emprisonnement, dans un tel jour, ressemblait beaucoup à la

mort. La Commune n'osa dire : Non, et répondit lâchement : « Que les sections pouvaient prendre dans leur sagesse les mesures qu'elles jugeraient indispensables. »

Manuel et Pétion, qui se rendirent à la Force pour essayer d'intervenir, virent avec horreur leurs collègues de la Commune siéger en écharpe et légaliser la tuerie. Manuel voulut sauver du moins la dernière femme qui restait à la Force, madame de Lamballe, et ne se retira que lorsqu'il crut avoir assuré son salut. Déjà la veille, à la Commune, il avait eu le bonheur de sauver madame de Staël. Son titre d'ambassadrice de Suède ne suffisait pas à la protéger; Manuel réussit en montrant qu'elle était enceinte.

Pour revenir à la Force, Pétion harangua les massacreurs, s'en fit écouter; il parla très sagement, et crut les avoir convertis à l'humanité, à la philosophie; il parvint même à les faire partir, les fit sortir par une porte. Lui parti, ils rentrèrent par l'autre, et continuèrent de plus belle.

Le quartier Saint-Antoine et le faubourg restaient étrangers à l'affaire. Un moment pourtant on put croire qu'ils sortiraient de leur inaction, que la masse honnête se déciderait à chasser les assassins. Quelques hommes allèrent chercher un canon à la section (je parle d'après un témoin oculaire), et se mirent à le traîner vers la Force. Parvenus bien près de l'église, ils virent qu'on ne les suivait pas, et laissèrent là leur canon.

Les massacreurs continuèrent. La victime qu'ils attendaient, désiraient, était madame de Lamballe. Ils avaient bien voulu épargner quatre ou cinq valets de chambre du Roi, du Dauphin, reconnaissant que le dévouement obligé d'un serviteur ne peut être un crime; mais madame de Lamballe, ils la considéraient comme la principale *conseillère de l'Autrichienne*, sa confidente, son amie, et quelque chose de plus. Une curiosité obscène et féroce se mêlait à la haine que son nom seul excitait, et faisait désirer sa mort.

Ils se trompaient certainement pour l'influence qu'ils lui supposaient sur la Reine. Le contraire était plus vrai. Si la Reine était légère, elle n'était pas docile; elle avait des qualités mâles et fortes, dominatrices, un caractère intrépide. Madame de Lamballe était, au sens propre, une femme. Son portrait, plus que féminin, est celui d'une mignonne petite fille savoyarde; on sait qu'elle était, en effet, de ce pays. La tête est fort petite, sauf l'énorme et ridicule échafaudage de cheveux, comme on les portait alors; les traits aussi sont trop petits, plus mignons que beaux; la bouche est jolie, mais serrée, avec le fixe sourire du Savoyard et du courtisan. Cette bouche ne dit pas grand'chose; on sait en effet que la gentille princesse avait peu de conversation, nulle idée; elle était peu amusante. Le portrait, qui répond très bien à l'histoire, est celui d'une personne agréable et médiocre, née pour dépendre et obéir, pour souffrir et pour mourir (ce faible col élancé ne fait que trop penser, hélas! à la catastrophe). Mais ce que le portrait ne dit pas assez, c'est qu'elle était faite aussi pour aimer. Il y parut à la mort.

La Reine l'aimait assez, mais elle fut pour elle, comme pour tous, légère et inégale. Elle se jeta d'abord à elle, avec tout l'emportement de son caractère. La pauvre jeune étrangère, malheureuse par son mari qui la délaissait et mourut bientôt, fut reconnaissante, se donna de cœur, tout entière et pour toujours. Bien ou mal traitée, elle resta tendre et fidèle, avec la constance de son pays. Cette femme jeune et jolie était toute à deux personnes, au vieux duc de Penthièvre, son beau-père, qui voyait en elle une fille, et à la Reine, qui l'oubliait pour madame de Polignac. La Reine n'avait aucun besoin de la bien traiter; elle était sûre de son dévouement aveugle, en toute chose, honorable ou non; elle s'en servait sans façon pour toute affaire et toute intrigue, la compromettait de toute manière, en usait et en abusait. Qu'on en juge par un fait : ce fut madame de Lamballe qu'elle envoya à la Salpêtrière pour offrir de l'argent à madame de Lamotte, récemment fouettée et marquée; la Reine apparemment craignait qu'elle ne publiât des mémoires sur la vilaine affaire du collier. Le trop docile instrument de Marie-Antoinette reçut de la supérieure de l'hospice cette foudroyante parole : « Elle est condamnée, madame, mais pas à vous voir. »

La Reine, en 90 et 91, se servit de madame de Lamballe d'une manière moins honteuse, mais très périlleuse, et la mit sur le chemin de la mort. Elle prit son salon pour recevoir; elle traita chez elle ou par elle avec les hommes importants de l'Assemblée qu'elle essayait de corrompre; elle fit venir là les journalistes royalistes, les hommes les plus haïs, les plus compromettants. Elle donnait ainsi à son amie une importance politique qu'autrement son caractère, sa faiblesse, son défaut absolu de capacité, ne lui auraient donnée nullement. Le peuple commença à considérer cette petite femme comme un grand chef de parti. La seule chose bien certaine, c'est qu'elle avait, en tout, le secret de Marie-Antoinette, qu'elle la savait tout entière, la Reine n'ayant jamais daigné se cacher en rien pour une amie si dépendante, si faible, et qui l'aimait *quand même*, comme un chien aime son maître.

Cette malheureuse femme était à l'abri, en sûreté, quand elle apprit le danger de la Reine. Sans réflexion, sans volonté, son instinct la ramena pour mourir, si elle mourait. Elle fut avec elle, au 10 août; avec elle, au Temple. On ne lui permit pas d'y rester; on l'arracha de Marie-Antoinette, et on la mit à la Force. Elle commença à sentir alors que son dévouement l'avait menée bien loin, jusqu'à une épreuve que sa faiblesse ne pouvait porter. Elle était malade de peur. Dans la nuit du 2 au 3, elle avait vu partir madame de Tourzel, et elle, elle était restée. Cela lui annonçait son sort. Elle entendait des bruits terribles, écoutait, s'enfonçait dans son lit, comme fait un enfant qui a peur. Vers huit heures, deux gardes nationaux entrent brusquement : « Levez-vous, madame, il faut aller à l'Abbaye. — Mais, messieurs, prison pour prison, j'aime bien autant celle-ci; laissez-moi. » Ils insistent. Elle les prie de sortir un moment, afin qu'elle puisse s'habiller. Elle en vient à bout, enfin; mais elle ne peut marcher; tremblante, elle prend le bras d'un des gardes nationaux, elle

descend, elle arrive à ce tribunal d'enfer. Elle voit les juges, les armes, la mine sèche d'Hébert et des autres, des hommes ivres, et du sang aux mains. Elle tombe, s'évanouit. Elle revient, et c'est pour s'évanouir encore. Elle ne savait pas que beaucoup de gens désiraient passionnément la sauver. Les juges lui étaient favorables; dans ceux même qui la rudoyaient, jusque dans les massacreurs, on lui avait fait des amis. Tout ce qu'il eût fallu, c'est qu'elle pût parler un peu, qu'on tirât de sa bouche un mot qu'on pût interpréter pour motiver son salut. On dit qu'elle répondit assez bien sur le 10 août; mais quand on lui demanda de jurer haine à la royauté, haine au Roi, *haine à la Reine!* son cœur se serra tellement, qu'elle ne put plus parler; elle perdit contenance, mit ses deux mains devant ses yeux, se détourna vers la porte. Au moment où elle la franchit, elle y trouva un certain Truchon, membre, je crois, de la Commune, qui s'empara d'elle, et d'autre part, un massacreur, le grand Nicolas, la saisit aussi. Tous deux, et d'autres encore, avaient promis de la sauver. On dit même que plusieurs de ses gens s'étaient mêlés aux égorgeurs, et l'attendaient dans la rue. « Crie : Vive la nation! disaient-ils, et tu n'auras pas de mal. »

A ce moment, elle aperçut au coin de la petite rue Saint-Antoine quelque chose d'effroyable, une masse molle et sanglante, sur laquelle un des massacreurs marchait des deux pieds avec ses souliers ferrés. C'était un tas de corps tout nus, tout blancs, dépouillés, qu'on avait amoncelés. C'est là-dessus qu'il fallait mettre la main, et prêter serment : cette épreuve fut trop forte. Elle se détourna, et poussa ce cri : « Fi! l'horreur! »

Il y avait, sans nul doute, dans les meurtriers, de furieux fanatiques qui, après avoir tué tant d'inconnus, d'innocents, s'indignaient de voir celle-ci, la plus coupable, à leur sens, l'amie et la confidente de la Reine, qui allait être épargnée. Pourquoi? Parce qu'elle était princesse, qu'elle était très riche, et qu'il y avait beaucoup à gagner sans doute à la tirer de là. On assure qu'en effet des sommes considérables avaient été distribuées entre ceux qui se faisaient fort de la sauver du massacre.

La lutte, selon toute apparence, se trouvait engagée pour elle entre les mercenaires et les fanatiques. L'un des plus enragés, un petit perruquier, Charlat, tambour dans les volontaires, marche à elle, et de sa pique, lui fait sauter son bonnet; ses beaux cheveux se déroulent et tombent de tous côtés. La main maladroite ou ivre qui lui avait fait cet outrage tremblait, et la pique lui avait effleuré le front; elle saignait. La vue du sang eut son effet ordinaire : plusieurs se jetèrent sur elle; l'un d'eux vint par derrière, et lui lança une bûche; elle tomba, et à l'instant fut percée de plusieurs coups.

Elle expirait à peine, que les assistants, par une indigne curiosité, qui fut peut-être la cause principale de sa mort, se jetèrent dessus pour la voir. Les observateurs obscènes se mêlaient aux meurtriers, croyant surprendre sur elle quelque honteux mystère qui confirmât les bruits qui avaient couru. On arracha tout, et robe, et chemise; et nue, comme Dieu l'avait faite, elle fut étalée au coin d'une borne, à l'entrée de la rue Saint-Antoine. Son pauvre corps, très

conservé relativement (elle n'était plus très jeune), témoignait plutôt pour elle; sa petite tête d'enfant, plus touchante dans la mort, disait trop son innocence, ou du moins faisait bien voir qu'elle n'avait pu guère faillir que par obéissance ou faiblesse d'amitié.

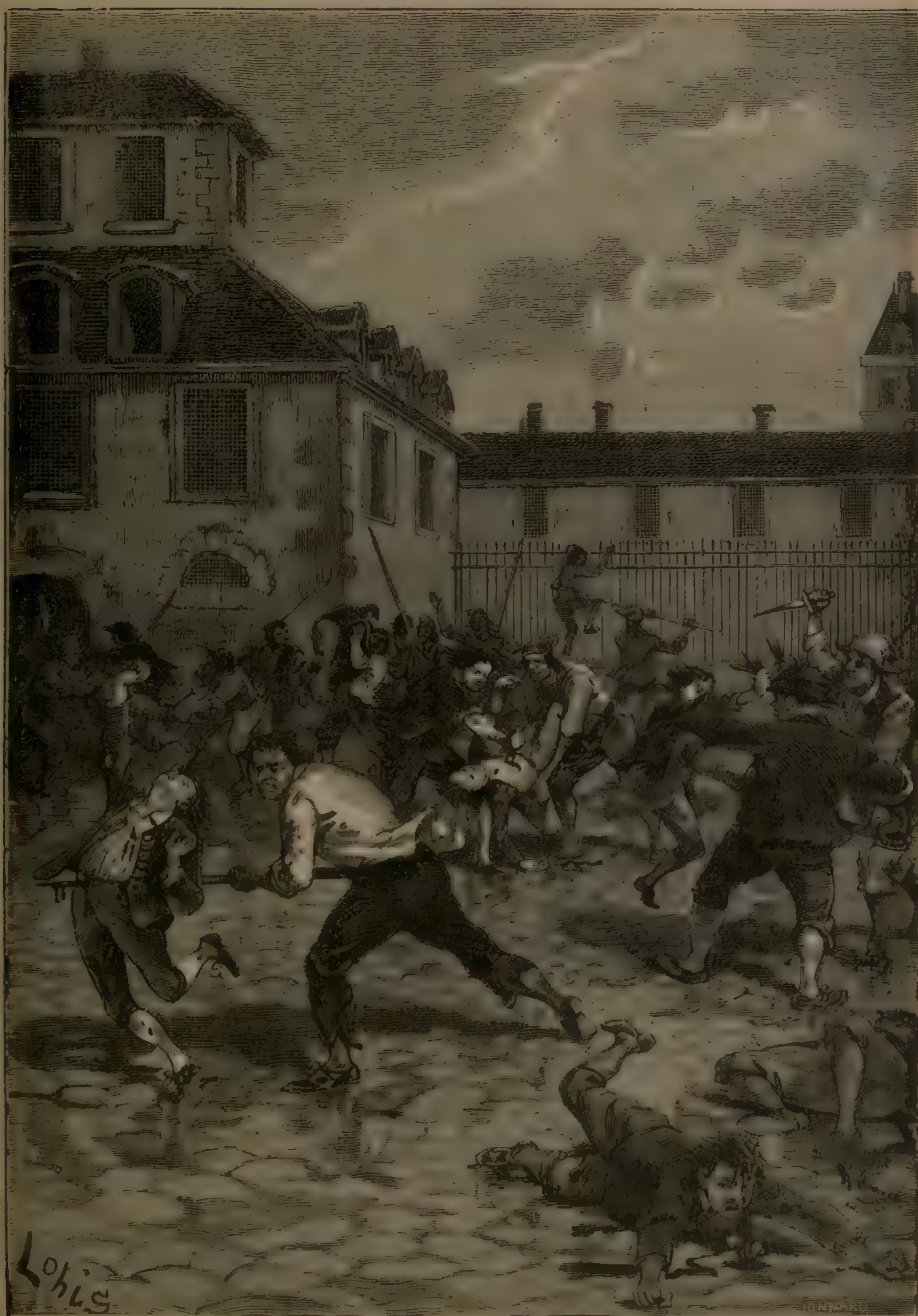
Ce lamentable objet resta de huit heures à midi sur le pavé inondé de sang. Ce sang qui coulait par fontaines de ses nombreuses blessures, venait de moment en moment la couvrir, la voiler aux yeux. Un homme s'établit auprès, pour étancher le flot; il montrait le corps à la foule : « Voyez-vous comme elle était blanche? voyez-vous la belle peau? » Il faut remarquer que ce dernier caractère, bien loin d'exciter la pitié, animait la haine, étant considéré comme un signe aristocratique. Ce fut un de ceux qui dans le massacre aidait le plus les meurtriers dans leurs étranges jugements sur ceux qu'ils allaient tuer. Ce mot : « *Monsieur de la peau fine*, » était un arrêt de mort.

Cependant, soit pour augmenter la honte et l'outrage, soit de peur que l'assistance ne s'attendrît à la longue, les meurtriers se mirent à défigurer le corps. Un nommé Grison lui coupa la tête; un autre eut l'indignité de la mutiler au lieu même que tous doivent respecter (puisque nous en sortons tous).

Hâtons-nous de dire que, de ces deux brigands, l'un fut plus tard guillotiné, comme chef d'une bande de voleurs; l'autre, Charlat, fut massacré à l'armée par ses camarades, qui ne voulurent pas souffrir parmi eux cet homme infâme.

Ce fut une scène effroyable de les voir partir de la Force, emportant au bout des piques, dans cette large et triomphale rue Saint-Antoine, leurs hideux trophées. Une foule immense les suivait, muette d'étonnement. Sauf quelques enfants et quelques gens ivres qui criaient, tous les autres étaient pénétrés d'horreur. Une femme, pour échapper à cette vue, se jette chez un perruquier; et voilà la tête coupée qui arrive à la boutique, qui entre... Cette femme foudroyée, de peur, tombe à la renverse, heureusement de manière qu'elle tombe dans l'arrière boutique. Les assassins jettent la tête sur le comptoir, disent au perruquier qu'il faut la friser; ils la menaient, disaient-ils, voir sa maîtresse au Temple; il n'eût pas été décent qu'elle se présentât ainsi. Leur caprice était, en effet, d'exercer sur la Reine ce supplice atroce et infâme de la forcer de voir le cœur, la tête et les parties honteuses de madame de Lamballe, — ce cœur qui l'avait tant aimée?

On craignait extrêmement pour le Temple. L'intention des meurtriers, manifestée de bonne heure, fit craindre à la Commune deux choses, en effet, très funestes : ou que le Roi et sa famille, des otages si précieux, ne fussent égorgés, ou que l'Assemblée, pour les protéger, n'autorisât une prise d'armes qui eût fourni aux royalistes un prétexte de se relever. La Commune envoya à l'Assemblée, envoya au Temple. Les commissaires prirent un moyen ingénieux de garantir le Temple, en évitant toute chance de collision; ce fut d'entourer le mur d'un simple ruban tricolore. Quelque affreux que fût ce moment, ils savaient parfaitement que la grande masse du peuple respecterait le ruban et le



Septembre, pour mère et nourrice, leur donna la mort. (P. 847.)

ferait respecter; plusieurs, en effet, dit-on, le baisèrent avec enthousiasme. Il n'était nullement à craindre que les égorgeurs hasardassent de le forcer ; ils ne le voulaient pas eux-mêmes ; ils demandaient seulement à circuler sous les fenêtres de la famille royale, à se faire voir de la Reine. On n'osa les refuser; on invita même le Roi à se mettre à la fenêtre au moment où la tête livide, avec tous ses longs cheveux, venait branlante sur la pique et s'exhaussait à la hauteur des croisées. Un des commissaires, par humanité, se jeta devant le Roi, mais il ne put l'empêcher de voir et de reconnaître... Le Roi arrêta la Reine qui s'élançait, et lui épargna l'épouvantable vision.

La promenade continua par tout Paris sans que nul y mît obstacle. On porta la tête au Palais-Royal, et le duc d'Orléans, qui était à table, fut obligé de se lever, de venir au balcon, de saluer les assassins. C'était une amie de la Reine, une ennemie, par conséquent, qu'il voyait dans madame de Lamballe. Il y vit aussi l'avenir, et ce que lui-même il devait bientôt attendre; il rentra terrifié. Sa maîtresse, madame de Buffon, s'écriait, joignant les mains : « Mon Dieu! on portera aussi bientôt ma tête dans les rues. »

Ce triomphe de l'abomination, l'infâme insolence d'un si petit nombre de brigands qui forçait tout un peuple à salir ainsi ses yeux, produisit une violente réaction de la conscience publique. Le voile pesant de terreur qui enveloppait Paris sembla un moment se lever. Les ministres de la guerre et de l'intérieur vinrent demander à l'Assemblée des mesures d'ordre et de paix, non pas au nom de l'humanité (personne n'osait plus prononcer ce nom), mais au nom de la défense.

L'ennemi avançait, il venait de prendre Verdun. Cet événement, nié, affirmé, nié encore, fut annoncé cette fois d'une manière officielle. L'ennemi avançait, marchait vers Paris, et il allait le trouver dans l'état d'extrême faiblesse qui suit une orgie sanglante, dans l'ignoble lendemain d'un jour d'ivresse furieuse, hébété de peur, soûl de sang.

Les ministres eurent raison d'affirmer que les excès commis dans Paris étaient une faiblesse, et non une force, qu'ils étaient un obstacle, une entrave à la défense; ils demandèrent que l'Assemblée restât complète toute la nuit, et qu'*elle mît la garde nationale sous les armes*. Ils ne firent nulle mention de la Commune, ni du commandant de la garde nationale Santerre; il semblait difficile, en effet, de demander la fin du massacre à ceux qui l'avaient commencé.

L'Assemblée ne fit point ce que demandaient les ministres Roland et Servan; elle n'agit point elle-même, n'appela point la garde nationale, mais, constitutionnellement, agit par la Commune, par le commandant Santerre. Or, c'était ne point agir.

Elle ne voyait que deux ministres, les deux Girondins; elle ne voyait point Danton; toujours absent de la Commune, il l'était de l'Assemblée. Celle-ci craignit sans doute de créer une division dans le pouvoir exécutif; elle se contenta de déclarer la Commune et le commandant responsables de ce qui se

ferait; elle leur ordonna, ainsi qu'aux présidents des sections de Paris, de venir jurer à la barre qu'ils pourvoiraient à la sûreté publique.

Vaine mesure, timide, insuffisante! un serment, des paroles? A quoi le ministre Roland ajouta d'autres paroles, une longue lettre que sans doute sa femme avait écrite et qu'il fit lire à l'Assemblée. Elle était plus courageuse qu'habile; elle menaçait Paris. Dans ce moment où la défense demandait la plus forte unité, où il fallait éviter tout ce qui ébranlait la foi dans cette unité, elle parlait de séparation. Elle disait que déjà, sans le 10 août, « le Midi, plein de feu, d'énergie, de courage, était prêt à se séparer pour assurer son indépendance; et que s'il n'y avait point de liberté à Paris, les sages et les timides se réuniraient pour établir ailleurs le siège de la Convention. » La lettre ne portait que trop l'empreinte des conversations de Barbaroux et de madame Roland. Il y avait imprudence à provoquer ainsi l'amour-propre de Paris, injustice à lui reprocher les excès dont il souffrait plus que personne, excès d'ailleurs commis par un si petit nombre, par des hommes qui, la plupart, n'étaient nullement Parisiens.

« Hier, disait encore la lettre, fut un jour sur les événements duquel il faut peut-être laisser un voile; je sais que le peuple, terrible dans sa vengeance, y porte encore une sorte de justice... » Faible, trop faible condamnation de tant d'attentats, qui loue encore en blâmant!... Il faut songer néanmoins que ceci fut écrit le 3 septembre; que Roland, que madame Roland étaient tous deux sous le poignard et désignés entre tous dès le 1er septembre au soir, depuis les accusations de Robespierre. Madame Roland, très intrépide et sans nulle crainte de la mort, en avait une autre, qu'elle avoue, malheureusement trop naturelle; elle connaissait ses adversaires, leur lâche férocité, elle savait que dans le désordre du moment on pouvait lui arranger le hasard apparent d'un mortel outrage, d'une invasion nocturne, où celle qu'on savait plus qu'un homme serait traitée comme une femme. L'aventure subie en plein jour par une autre femme, dont nous avons parlé, montre assez ce que pouvait oser la nuit le cynisme calculé des maratistes et robespierristes. Celle qui fut outragée n'avait rien fait autre chose que parler mal de Robespierre. Madame Roland, bien plus en péril, voulait rester, à tout événement, du moins, maîtresse de sa vie; elle tenait toujours des pistolets sous l'oreiller.

Ce qui releva les courages, dans l'Assemblée nationale, non moins que la lettre de Roland, ce fut de voir un individu isolé venir dire à l'Assemblée que, pour sa part, il la remerciait du décret qu'elle avait porté. Et, en même temps, il dit ce qu'il venait d'entendre : qu'on engageait la foule à piller les fabricants : « Moi, je ne suis pas suspect, dit-il, je suis volontaire, et je pars demain. » C'était un de ces canonniers des sections parisiennes qui s'étaient montrés si bien le 10 août. Son opinion était certainement celle de Paris, et il n'y avait nul doute qu'elle ne fût celle de l'armée.

La réaction de l'humanité semblait devoir se faire sentir partout, même au sein de la Commune. Le conseil général, assemblé le soir et la nuit, flottait,

avec des alternatives brusques, violentes, de l'humanité à la cruauté, de Manuel à Marat.

Le premier sembla l'emporter un moment. Il obtint une mesure générale qui semblait un désaveu du massacre. Le conseil général, sur sa proposition, arrêta qu'il serait fait une proclamation : « Sur la nécessité de s'en remettre à la loi de la punition des coupables. » Ce qui ne fut pas moins grave en ce sens, c'est qu'un citoyen ayant dit qu'il se chargeait de loger et nourrir un pauvre prisonnier échappé au carnage de la Force, il fut couvert d'applaudissements et de bénédictions.

Avec cela, cette assemblée était tellement flottante, qu'un journaliste royaliste, Duplain, lui ayant été amené, elle l'envoya à l'Abbaye, autrement dit à la mort. Billaud-Varennes, lui-même, avait ouvert un avis plus doux. Les maratistes se soulevèrent, et emportèrent dans le Conseil cette décision atroce, qui lui faisait endosser la responsabilité des assassinats.

C'était le soir du 3 septembre (à huit ou neuf heures). De l'imprimerie de Marat, partait pour toute la France, en quatre-vingt-trois paquets, une effroyable circulaire qu'il avait seul rédigée, et qu'il avait signée intrépidement de tous les noms des membres du Comité de surveillance. Il y dénonçait la versatilité de l'Assemblée, qui avait loué, cassé, rétabli la Commune; il y glorifiait le massacre, et recommandait de l'imiter.

Marat envoya sa circulaire au ministère de la justice, avec invitation de la faire parvenir sous le couvert du ministère. Grande épreuve pour Danton. Il n'allait pas à la Commune. Eh bien, c'était la Commune qui semblait venir à lui, et qui le sommait de se décider.

La plus simple prudence imposait à tout homme qui connaissait Marat, de savoir positivement si cet acte, imprimé chez lui par ses ouvriers et ses presses, émanait effectivement du Comité de surveillance. Les signatures imprimées de ses membres étaient-elles des signatures vraies? Enfin, en supposant que la circulaire émanât réellement de ce comité, pouvait-il faire un acte si grave, adresser à la France ces terribles et meurtrières paroles, sans y être autorisé par le conseil général de la Commune? Voilà ce que Danton devait examiner; il n'osa le faire. Disons-le (c'est la parole la plus dure pour un homme qui, toute sa vie, eut l'ostentation de l'audace), il eut peur devant Marat.

Peur de rester en arrière, peur de céder à Marat et à Robespierre la position d'avant-garde, peur de paraître avoir peur.

Faut-il supposer aussi qu'il était parvenu à se faire croire à lui-même que cette barbare exécution était un moyen d'aguerrir le peuple, de lui donner le courage du désespoir, de lui ôter tout moyen de reculer? qu'il le crût, le 2, lorsqu'on massacrait les prisonniers politiques? qu'il le crût, le 3, le 4, lorsqu'on massacrait des prisonniers de toute classe?... Il accepta jusqu'au bout l'horrible solidarité. Misérable victime, dirai-je, de l'orgueil et de l'ambition? ou d'un faux patriotisme, qui lui fit voir dans ces crimes insensés le salut de la France?

Et cependant, quelque horrible système qu'on voulût se faire de l'utilité d'un massacre politique, il devenait évident que celui-ci n'avait plus ce caractère. Le 4 septembre, il y eut très peu de meurtres politiques; un seul est bien constaté : celui d'un certain Guyet, que le Comité de surveillance envoya à l'Abbaye, et qui fut tué à l'instant.

Le 4 mit le comble à l'horreur.

Déjà, depuis trente-six heures, des bandes sorties de Paris allaient menacer Bicêtre.

Ceux qui avaient massacré des voleurs au Châtelet, des forçats aux Bernardins, croyaient continuer leur œuvre. On leur remontrait en vain que l'énorme, l'immense château de Bicêtre, qui contenait des milliers d'hommes, logeait, outre les criminels, un grand nombre d'innocents, de bons pauvres, de vieillards, de malades de toutes sortes. Il y avait aussi en reclusion, sous divers titres, des infortunés, depuis longtemps jetés là par l'arbitraire de l'ancien régime, comme fous, ou autrement, et qu'on n'élargissait point, justement parce qu'on ne savait plus pourquoi ils étaient entrés. Latude y avait été longtemps. C'est de Bicêtre qu'il sortit par l'héroïsme de madame Legros.

Il est impossible de dire ce que souffraient, à Bicêtre, les prisonniers, les malades, les mendiants : couchés jusqu'à sept dans un lit, mangés de vermine, nourris de pain de son moisi, entassés dans des lieux humides, souvent dans des caves, au moindre prétexte éreintés de coups, ils enviaient le bagne, comme un paradis.

Nulle occasion de battre n'était négligée à Bicêtre. Qui croirait qu'on y conservât en 92 l'usage barbare de fouetter les jeunes gens qui venaient se faire soigner de maladies vénériennes? Cruauté ecclésiastique, renouvelée du Moyen âge. Le pécheur, en arrivant, devait expier, se dépouiller, s'humilier se soumettre au châtiment puéril qui avilit l'homme, lui ôte toute fierté d'homme.

Une cinquantaine d'enfants étaient à la *Correction*, et traités plus cruellement encore, battus tous les jours. La plupart n'étaient là que pour des délits bien légers; plusieurs n'avaient d'autres crimes que d'avoir des parents très durs, une mauvaise belle-mère, que sais-je? D'autres, qui étaient orphelins, apprentis, petits domestiques, avaient été jetés là sur un simple mot de leurs maîtres. On préférait ces orphelins pour le service domestique, parce qu'on les traitait absolument comme on voulait. Un grand seigneur, qui ne trouvait pas son jockey assez docile, le brisait d'un mot : « Bicêtre. » Aux colonies, dans les plantations, on entend les coups, les cris et les fouets; le maître participe au supplice par la peine de l'entendre. Les voluptueux hôtels de Paris n'entendaient rien de semblable. Le maître épargnait ses mains et sa sensibilité; il envoyait l'enfant à la *Correction*. Ce qu'il y endurait de la part de ces démons, les murs seuls l'ont su. Si on daignait le retirer, il revenait dompté, tremblant, le cœur bas, menteur et flatteur, prêt à tous les caprices honteux.

S'il était un lieu que la Révolution dût épargner, c'était ce lieu de pitié. Qu'était-ce que Bicêtre, que la Salpêtrière, ce grand Bicêtre des femmes, sinon le véritable enfer de l'ancien régime, où l'on pouvait mieux le prendre en horreur, y trouvant réuni tout ce qu'il avait de barbarie, de honte et d'abus? Qui aurait cru que ces fous furieux qui massacraient en septembre iraient se ruer sur ceux que l'ancien régime avait déjà si cruellement torturés, que ces victimes infortunées trouveraient dans leurs pères ou leurs frères, vainqueurs par la Révolution, non pas des libérateurs, mais des assassins?

Rien ne fait mieux sentir l'aveuglement, l'imbécillité, qui présida aux massacres. Tels de ceux qui tuèrent au hasard dans ces deux hospices pouvaient avoir leur père à Bicêtre parmi les mendiants, leur mère à la Salpêtrière : c'était le pauvre qui tuait le pauvre, le peuple qui égorgeait le peuple. Il n'y a nul autre exemple d'une rage aussi insensée.

Les premières bandes qui menacèrent Bicêtre étaient peu nombreuses. Les malades et les prisonniers se mirent en défense. De là le bruit calomnieux, propre à les faire égorger, qu'ils étaient en pleine révolte. Les massacreurs menèrent des canons pour les forcer. Une partie n'alla pas jusqu'à Bicêtre; ils s'arrêtèrent devant la Salpêtrière, eurent l'horrible fantaisie d'entrer à l'hospice des femmes. Une force militaire considérable les arrêta le premier jour; mais le lendemain, 4 septembre, ils forcèrent les portes, et commencèrent par tuer cinq ou six vieilles femmes, sans nulle raison ni prétexte, sinon qu'elles étaient vieilles. Puis, ils se jetèrent sur les jeunes, les filles publiques, en tuèrent trente, dont ils jouirent, avant ou après la mort. Et ce ne fut pas assez; ils allèrent aux dortoirs des petites orphelines, en violèrent plusieurs, dit-on, en emmenèrent même pour s'en amuser ailleurs.

Ces effroyables sauvages ne quittèrent la Salpêtrière que pour aller aider au massacre de Bicêtre. On y tua cent soixante-six personnes, sans distinction de classes, des pauvres, des fous, deux chapelains, l'économe, des commis aux écritures. L'immensité du local donnait aux victimes bien des moyens de lutter, d'ajourner du moins leur mort. Les moyens les plus barbares y furent employés, le fer, le feu, les noyades, jusqu'à la mitraille.

On a retrouvé (en 1840) au funèbre écrou de Bicêtre (voir le livre de M. Maurice) le fait le plus exécrable des massacres de septembre, enfoui, ignoré jusqu'ici : c'est que, non contents des orphelines de la Salpêtrière, ils pénétrèrent aussi à la *Correction* de Bicêtre, où étaient cinquante-cinq petits garçons. Ces enfants étaient, nous l'avons dit, la plupart bien peu coupables : plusieurs n'avaient été mis là que pour dompter leur caractère par les mauvais traitements. Couverts de coups, de cicatrices, continuellement fouettés, aux moindres causes et sans cause, ils auraient brisé les cœurs les plus durs. Il fallait les tirer de là, leur rendre l'air et le soleil, les panser et les soigner, les remettre aux mains des femmes, leur donner des mères. Leur mal et leur vice à la plupart, tenaient à cela, qu'ils n'avaient pas eu de mères. Septembre, pour mère et nourrice, leur donna la mort, —

affranchit leur jeune âme de ce pauvre petit corps, qui avait déjà tant souffert. Il y en eut trente-trois de tués. Plusieurs de ceux qui échappèrent furent enlevés par les volontaires qui dirent qu'ils les feraient soldats. Les massacreurs étaient parvenus à un état de vertige, d'horrible éblouissement, et comme de fureur hydrophobique, qui leur laissait à peine distinguer ce qu'ils frappaient. Ils dirent cependant une chose qui fait sentir combien ils étaient coupables. Ils virent bien, malgré leur égarement, que ces jeunes vies, commencées à peine, ne se résignaient nullement, reculaient devant la mort, avec une indomptable horreur, s'obstinaient à vivre : « Nous aimerions vraiment tout autant tuer des hommes : ces petits-là sont encore plus difficiles à achever. »

CHAPITRE VII

ÉTAT DE PARIS APRÈS LE MASSACRE. — FIN DE LA LÉGISLATIVE (5-20 OCTOBRE 92)

PROSTRATION MORALE APRÈS LE MASSACRE. — LE PEUPLE ET L'ARMÉE EN EURENT HORREUR. — OPINION DE MARAT ET DE DANTON, SUR LE MASSACRE. — L'ASSEMBLÉE JURE DE COMBATTRE LES ROIS ET LA ROYAUTÉ (4 SEPTEMBRE 92). — CAMBON ATTAQUE LA COMMUNE. — RÉACTION DE L'HUMANITÉ. — CEPENDANT LE MASSACRE CONTINUE (5-6 SEPT.). — CRAINTES DE LA COMMUNE. — LES MARATISTES ESSAYENT D'ÉTENDRE LE MASSACRE A TOUTE LA FRANCE. — LES PRISONNIERS D'ORLÉANS MASSACRÉS A VERSAILLES (9 SEPT.). — DANTON SAUVE ADRIEN DUPORT, MALGRÉ LA COMMUNE. — LUTTE DE DANTON ET MARAT — ÉLECTIONS SOUS L'INFLUENCE DES MASSACRES. — FÉDÉRATION DE GARANTIE MUTUELLE. — VOLS ET PILLAGES. — MEURTRES ET CRAINTES DE MASSACRE. — CRAINTES DE L'ASSEMBLÉE (17 SEPT.). — DISCOURS DE VERGNIAUD ET DÉVOUEMENT SOLENNEL POUR L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — SA CLOTURE (20 SEPTEMBRE)

L'effet immédiat du massacre, pour la plus grande partie de la population de Paris, fut la sensation infiniment cruelle que connaissent trop bien ceux qui ont eu de graves lésions de cœur, quand pendant quelques minutes, il a battu, battu vite, avec une horrible accélération, et que tout à coup le battement s'arrête court... Un mortel silence se fait dans tout l'organisme... Puis l'étouffement, les spasmes, l'obscurcissement complet, l'abandon de l'être..., tout au plus ce cri intérieur, cette voix muette : « O mort ! »

Pour les pauvres et faibles personnes, trop âgées déjà, brisées d'années ou de malheurs, l'accès fut suivi d'une cessation absolue d'idées, d'un anéantissement de la personnalité, bien près de l'idiotisme. Celles qui surmontaient la peur, et se hasardaient à sortir, revenaient dans les églises abandonnées depuis longtemps, se remettaient à prier machinalement ; on les



Seulement, on se hasardait à leur voler des prisonniers qu'on cachait dans l'église voisine. (P. 854.)

voyait marmotter et branler leurs têtes vides où les yeux étaient éteints. D'autres restaient enfermées, s'abîmaient dans la rêverie d'un étrange mysticisme, disant, comme plus tard Saint-Martin, que ceci était apparemment une scène du Jugement dernier, un acte de la terrible comédie de l'Apocalypse. Il y avait des têtes où tout cela se mêlait confusément ; la religion et la révolution, Marat, l'Antechrist, tout se brouillait pour ces pauvres esprits, complétement obscurcis; plus ils tâchaient de réfléchir, de songer, de distinguer, plus

ils s'y perdaient. Tels, pour ne point s'égarer, adoptaient une idée fixe, répétaient un même mot, le redisaient tout le jour.

Dans un grenier de la rue Montmartre (qu'on me permette de conter ce petit fait qui fera juger des autres), au septième étage, vivait une pauvre vieille, que les voisins, des croisées opposées, voyaient toujours à genoux. Elle avait sur sa cheminée deux chandelles allumées et deux petits bustes de plâtre, devant lesquels elle disait continuellement des oraisons. Les curieux l'écoutèrent à travers la porte : elle disait cette litanie, sans varier, du matin au soir ? « Dieu sauve Manuel et Pétion ! Dieu sauve Manuel et Pétion ! » Les deux magistrats populaires, qui, malgré leur impuissance, avaient du moins, dans le massacre, montré de l'humanité, étaient devenus les deux saints de la vieille, elle honorait leurs images et priait pour eux.

Dans le naufrage des anciennes idées religieuses, et lorsque la foi nouvelle se trouvait si cruellement compromise en son berceau, l'humanité restait encore, et l'horreur du sang humain, pour religion unique du pauvre cœur abandonné. Faible, vieille, indigente, dans sa solitude pleine d'effroi, elle tâchait de se rassurer, de se reprendre à l'espoir, en nommant deux amis de l'humanité. Fil fragile, misérable appui ! Des deux patrons de la vieille, l'un, au bout d'un an, devait périr sur l'échafaud ; l'autre, un peu plus tard, devait se retrouver mort de faim et de misère, et dévoré par les chiens.

Un signe infiniment grave, déplorable, de l'état singulier où se trouvaient les esprits, c'est que, dans cette ville immense, où la misère était excessive, depuis longtemps, personne ne voulait travailler. La Commune, à aucun prix, ne trouvait des ouvriers pour les travaux de terrassement du camp qu'on faisait à Montmartre. Elle offrait deux francs par jour (qui en valaient trois d'aujourd'hui), et il ne venait personne. Elle alla jusqu'à mettre en réquisition les ouvriers en bâtiment, en leur offrant la journée tres élevée qu'ils gagnent dans leur industrie ; et elle n'eut personne encore. On essaya enfin de la corvée, et de faire travailler tour à tour les sections.

Personne, ou presque personne, ne répondait aux appels de la garde nationale. On complétait avec peine la garde de l'Assemblée, celle des précieux dépôts, du Garde-Meuble, par exemple, qui se trouva une nuit, on va le voir, à peu près abandonné.

La solitude était aux clubs. Beaucoup de leurs membres s'étaient absentés, le dégoût gagnait les autres. Cela est très sensible dans les procès-verbaux des Jacobins ; l'absence de tous les orateurs ordinaires y fait apparaître, en première ligne, des gens parfaitement inconnus.

Ceux qui ont dit que le crime était un moyen de force, un cordial puissant pour faire un héros du lâche, ceux-là ont ignoré l'histoire, calomnié la nature humaine. Qu'ils sachent, ces ignorants coupables qui jasent si légèrement sur ces terribles sujets, qu'ils sachent la profonde énervation qui suit de tels actes.

Ah ! si le lendemain des plaisirs vulgaires (quand l'homme, par exemple,

a jeté la vie au vent, l'amour aux voluptés basses), s'il rentre chez lui hébété et triste, n'osant se regarder lui-même, combien plus celui qui a cherché un exécrable plaisir dans la mort et la douleur ! L'acte le plus contre nature, qui est certainement le meurtre, brise cruellement la nature dans celui qui le commet ; le meurtrier voit, *après*, que lui-même il s'est tué ; il s'inspire le dégoût que l'on a pour un cadavre, éprouve une horrible nausée, voudrait se vomir lui-même.

Les historiens ont adopté une opinion à la légère, c'est que le massacre avait été le point de départ de la victoire, qu'après un tel crime, ayant creusé derrière soi un tel abîme, le peuple avait senti qu'il fallait vaincre ou mourir, qu'enfin les massacreurs de septembre avaient entraîné l'armée, formé l'avant-garde de Valmy et de Jemmapes. Triste aveu, véritablement, s'il fallait y croire, et fait pour humilier ! L'ennemi n'a pas mieux demandé d'adopter cette opinion, de croire ces étranges Français qui prétendent que la France vainquit par l'énergie du crime. Nous montrerons tout à l'heure que le contraire est exact. Des trois ou quatre cents hommes qui firent le massacre, et dont beaucoup sont connus, peu, très peu, étaient militaires. Ceux qui partirent furent reçus de l'armée avec horreur et dégoût ; Charlat, entre autres, qui se vantait insolemment de son crime, fut sabré par ses camarades.

Nous avons établi d'après d'irrécusables documents, et sur l'unanime affirmation des témoins oculaires qui vivent encore, l'*infiniment petit* nombre des massacreurs. Ils étaient *au plus quatre cents*.

Le nombre des morts (en comptant même les douteux) est de 966.

Le faubourg Saint-Antoine, en particulier, qui avait fait le 10 août, fut complètement étranger au 2 septembre. Son célèbre orateur, Gonchon (honnête homme, et qui mourut pauvre), a pu dire six mois après (22 avril 93), sans crainte d'être démenti : « Le faubourg ne recèle que des hommes paisibles. La journée du 2 septembre n'a pas trouvé de complices chez nous. »

Ce qui n'est pas moins curieux, c'est le jugement que les hommes qu'on accusait d'y avoir trempé les mains ont porté sur l'événement :

« Événement désastreux, » dit Marat, en octobre 92 (nº XII de son journal).

« Journées sanglantes, dit Danton, sur lesquelles tout bon citoyen a gémi » (9 mars 93).

« Douloureux souvenir, » dit Tallien (dans son apologie, publiée deux mois après les massacres de septembre).

Oui *désastreux*, oui *douloureux*, dignes *qu'on en gémisse* à jamais !...

Toutefois ces regrets tardifs ne guérissaient pas l'incurable plaie faite à l'honneur, faite au sentiment de la France... La vitalité nationale, surtout à Paris, en semblait atteinte ; une sorte de paralysie, de mort, semblait rester dans les cœurs.

Il s'agissait de savoir d'où la vie recommencerait. On pouvait douter qu'elle revînt de l'Assemblée législative. Vivait-elle ? on ne l'avait guère vu,

dans ces effroyables jours. Énervée de longue date par ses tergiversations, elle était mourante, non, morte, achevée, — exterminée par la calomnie.

Elle semblait atteinte et convaincue de deux crimes, parfaitement opposés : faire un roi, et refaire un roi, rétablir Louis XVI, et faire roi Brunswick. Un mot simple eût répondu, et personne n'osait le dire : *Cette assemblée, accusée de trahir, venait de s'en ôter les moyens ;* elle se brisait elle-même, convoquant sous quelques jours la Convention qui la remplaçait. Représentants et ministres, tous allaient être annulés tout à l'heure devant cette Assemblée souveraine.

Le matin du 4 septembre, Guadet apportait, au nom de la commission extraordinaire (créée dans l'Assemblée depuis le 10 août), une adresse, où les représentants, repoussant les bruits injurieux qu'on faisait courir, juraient *de combattre de toutes leurs forces les rois et la royauté.*

Chabot eut vent de la chose, et il enleva à la Gironde cette initiative. Dès l'ouverture de la séance, il proposa de faire un serment de haine à la royauté.

« Plus de roi ! » ce fut le cri, le serment de l'Assemblée tout entière, soulevée à sa parole.

Alors, un militaire se lève, Aubert-Dubayet, et d'une voix forte et guerrière : « Jamais de capitulation !... jamais de roi étranger ! »

Et le jeune girondin Henri Larivière : « Non, ni étranger ni français !... Aucun roi ne souillera plus le sol de la liberté ! »

On fut surpris d'entendre Thuriot arrêter ce mouvement : « Messieurs, dit-il, soyons prudents, n'anticipons pas sur ce que pourra prononcer la Convention... »

A quoi Fauchet, usant du droit que semblait lui donner sa noble initiative (son journal avait le premier proposé la République), Fauchet, d'un grand élan du cœur : « Non, que la Convention décide ce qu'elle voudra ; si elle rétablit le Roi, nous pourrons encore rester libres, et fuir une terre d'esclaves qui reprendrait un tyran. »

Pour concilier toute chose, l'adresse réserva le droit de la Convention ; le serment fut *individuel*, chaque député s'engagea pour lui.

La commission extraordinaire, par l'organe de Vergniaud, dit alors qu'accusée dans le sein de la Commune, elle demandait à finir, à déposer ses pouvoirs. L'Assemblée ne le voulut pas. Un mouvement héroïque échappa alors à Cambon (qu'on songe qu'à cette heure on massacrait à Bicêtre, et encore à la Force, à l'Abbaye). Il s'indigna de la timidité de la commission : « Quoi, dit-il, vous venez de jurer la guerre aux rois et à la royauté, et déjà vous courbez la tête sous je ne sais quelle tyrannie !... Si nous voulons que la Commune gouverne, soumettons-nous tranquillement. J'ai parfois combattu la commission ; aujourd'hui, je la défends... Je vois des hommes qui prennent le masque du patriotisme pour asservir la patrie. Que veulent ces agitateurs ? Être nommés à la Convention, nous remplacer ?... Eh bien ! qu'ils reçoivent de moi cette leçon... » Il continua, courageusement, par une prophétie funèbre des

révolutions, dans lesquelles, les intrigants se chassant les uns les autres, la France finirait par s'ouvrir à l'étranger.

Ce grand homme, qu'on ne connaît guère que comme le sévère et irréprochable financier de la République, eut alors, et souvent depuis, dans les crises les plus orageuses, une rare originalité : l'héroïsme du bon sens, que rien ne faisait reculer. Il passa, toute la Révolution, ferme et seul, et respecté. Il n'aimait pas la Gironde, il la défendit ; il n'aimait pas Robespierre, il le soutint, au besoin. Et le jour où Robespierre, dans un dernier accès de rage dénonciatrice, alla jusqu'à toucher la probité de Cambon, il tomba frappé lui-même.

Cambon avait brisé la glace, il avait nommé de son nom la victoire de la Commune : *une tyrannie*, une résurrection de la royauté sous un autre nom. Le revirement fut très fort. Il arriva ce qu'on voit dans ces moments où personne n'ose parler : dès qu'un parle, tous se mettent à parler courageusement.

Les commissaires de l'Assemblée, envoyés par elle dans les sections, y furent reçus, contre toute attente, avec bonheur, avec transport. C'est que la foule était revenue aux assemblées des sections ; désertes le 2 et le 3, elles furent nombreuses le 4 ; chacun eut hâte de se presser autour des commissaires, de se rassurer, de croire qu'il y avait une France, une patrie, une humanité encore, un monde de vivants. Le peuple, en quelque sorte, se leva de ses profondeurs, sortit des ténèbres de la mort, pour embrasser, en ses représentants, l'image sacrée de la Loi, Les calomniateurs de l'Assemblée croyaient n'avoir plus qu'à se cacher ; ils s'excusaient, à grand'peine. A la section du Luxembourg, l'un d'eux, alléguant qu'il avait suivi l'autorité de Robespierre, on n'opina pas moins qu'il méritait d'être chassé de sa section. A la section des Postes, Cambon fut reçu comme un dieu sauveur. Les femmes et les enfants qui travaillaient aux tentes, aux équipements militaires, l'entourèrent, lui et ses collègues, dans un véritable délire. Tous, dans la section, hommes et femmes, voulaient se jeter dans ses bras, le serraient et l'embrassaient. Et quand il lut le décret qui annonçait que l'Assemblée allait faire sa clôture, mettre fin à ses travaux, se dissoudre, les visages étaient inondés de larmes

Toutes choses semblaient changées, dès le soir du 4. Des officiers municipaux vinrent à l'Assemblée présenter l'abbé Sicard, sauvé de l'Abbaye (ils le faisaient entendre ainsi) par leur courageuse humanité. Un membre de la Commune, le même qui était venu à l'Assemblée avec Tallien, dans la nuit du 2 au 3, et qui avait loué alors la belle justice populaire, vint le 5, avec un Anglais qu'il avait, dit-il, sauvé du massacre. Ce qui ne fut pas moins caractéristique, ce fut l'humanité subite, les sentiments généreux qu,afficha Santerre. Durement averti, le 4, par le ministre de l'intérieur, il s'excusa *sur l'inertie de la garde nationale*, et dit que si elle persistait, *son corps servirait de bouclier aux victimes*. — Cette inertie, en vérité, il ne pouvait guère l'accuser, n'ayant fait aucun appel, aucun effort, ordonné aucune prise d'armes. Et comment eût-il donné un tel ordre, lorsque son beau-frère Panis faisait asseoir au comité

dirigeant Marat, l'apôtre du massacre?... Ce fut un spectacle étrange de voir Santerre, brusquement converti, prêcher dans la grand'salle de l'Hôtel de Ville, la foule qui remplissait les tribunes, expliquer les avantages de l'ordre, le danger qu'il y aurait à croire trop légèrement des accusations peu sûres, à tuer avant de s'éclairer.

La Commune, privée si longtemps de la présence de Danton, le vit avec étonnement venir enfin le 4 au soir; il venait protéger Roland, qui, à cette heure, certainement, n'avait plus besoin de protection. Il demanda qu'on révoquât cet étrange mandat d'amener qu'on avait minuté le 2 contre le ministre de l'intérieur, et qu'on tenait toujours suspendu comme un glaive sur sa tête, sans oser le faire tomber.

Le vent n'était plus au massacre, chacun en avait horreur. Et pourtant il continuait. On vit alors combien lentement les âmes, une fois brisées, reprennent courage et force. Une étrange léthargie, une paralysie inexplicable enchaînait les masses. Il y avait encore une cinquantaine d'hommes à l'Abbaye, autant au moins à la Force, qui tuaient paisiblement. Personne n'osait les déranger. Ils ne tuaient pas beaucoup, ceux de l'Abbaye ayant fait place nette, n'ayant plus d'autres victimes que celles que le comité de surveillance eut soin de leur envoyer. Quant à la Force, les magistrats ne se permettaient pas de troubler ces meurtriers dans l'exercice de leurs fonctions; seulement, on se hasardait à leur voler des prisonniers qu'on cachait dans l'église voisine.

L'habitude était venue, les meurtriers ne voulaient plus, ne pouvaient plus faire autre chose. C'était une profession. Ils paraissaient se regarder eux-mêmes comme de vrais fonctionnaires chargés d'exécuter la justice du peuple souverain. La Commune déclara, le 4, qu'elle était affligée des excès de la Force et de l'Abbaye, elle y envoya, mais en même temps, elle refusa de sauver les infortunés de Bicêtre en leur permettant de s'enrôler. Le conseil général, devenu très peu nombreux, n'avait plus que les violents. Il invita les sections à compléter le nombre de leurs commissaires. Ainsi les élections municipales eurent lieu en pleine terreur, pendant le massacre. Celles de la Convention se firent sous la même influence. Le premier élu de Paris, le 5 septembre, fut Robespierre.

Rien n'indiquait que la Commune voulût sérieusement arrêter l'effusion du sang. On lui proposa, le 4 et le 6, d'amnistier une classe d'hommes qui restaient dans des transes mortelles, les vingt ou trente mille signataires des pétitions fayettistes et constitutionnelles en faveur du Roi. Un grand nombre de volontaires qui partaient pour les armées avaient fait généreusement le serment d'oublier l'erreur de leurs frères. La Commune repoussa violemment la proposition de voter l'oubli.

Le 4, la commission extraordinaire de l'Assemblée avait proposé à Danton un moyen très simple de changer tout d'un coup la situation, c'était d'arrêter Marat. Remède radical, héroïque. Seulement, il risquait de produire une violente réaction. Arrêter Marat, c'était exécuter le décret d'accusation

que le parti fayettiste, *royaliste* constitutionnel, avait fait lancer contre lui. C'était se faire accuser de complicité avec Lafayette, c'était relever l'espérance des royalistes, commencer un mouvement qui pouvait mener infiniment loin. Le vent va vite, en ces moments; la tempête une fois déchaînée en sens inverse, les royalistes constitutionnels triomphaient dès le premier jour, dans huit jours les royalistes purs, huit jours après les Prussiens. — Danton répondit que, plutôt que de faire arrêter Marat, il donnerait sa démission.

Brissot, à son tour, alla chez Danton, le pressa vivement d'agir. « Comment, lui dit-il, empêcher que des innocents ne périssent avec les autres?... — Il n'y en a pas un, » répondit Danton.

L'autorité se retirant ainsi d'une manière absolue, la situation ne pouvait changer que par une manifestation vigoureuse de l'indignation du peuple. Elle n'osa se produire le 5, et n'éclata que le 6. Ce jour même, il y avait eu encore des meurtres. Pétion s'était rendu dans le conseil général et s'élevait contre les agitateurs qui demandaient de nouvelles victimes. Des applaudissements confus éclatèrent, puis des voix distinctes exprimant l'assentiment le plus décidé, enfin des cris de fureur contre les buveurs de sang : « Nous les poursuivrons! nous les arrêterons! » Ce fut le mot unanime qui sortit de cette tempête, la vraie voix du peuple enfin qui se déclarait. Pétion se mit en marche, entraîna en vainqueur la Commune humiliée, alla s'emparer de la Force, et ferma ses portes sanglantes (6 septembre).

Ces voix de l'indignation semblaient devoir faire rentrer dans la terre les sanguinaires idiots qui avaient cru sauver la France en la déshonorant. Dès le 5, un membre du conseil s'était répandu en plaintes amères contre Panis, celui qui furtivement avait introduit Marat au comité de surveillance. Panis vint répondre le 6 au soir; on ne sait ce qu'il put dire, mais le conseil se déclara satisfait. Son apologie avait été précédée d'une étrange dissertation de Sergent, *sur la sensibilité du peuple*, *sa bonté*, *sa justice*, etc. Ce bavardage fait horreur, quand on le voit en intermède entre le massacre de Paris et le massacre de Versailles que la Commune préparait, *voulait* expressément.

Voulait, on peut l'affirmer; autrement, elle n'eût pas mis une obstination féroce à violer par trois fois les décrets de l'Assemblée. L'Assemblée avait ordonné que les prisonniers d'Orléans y restassent, puis, qu'ils allassent à Blois, enfin à Saumur. La Commune, opposant hardiment ses décrets à ceux des représentants de la France, ordonna qu'on amenât les prisonniers à Paris, autrement dit, à la mort, qu'on recommençât le massacre.

Les meneurs de la Commune avaient besoin d'un nouveau coup de terreur, non plus pour sauver la France (comme ils avaient tant répété), mais pour se sauver eux-mêmes. Le 7, le conseil général, pressé de nouveau, avait été obligé de nommer une commission pour examiner les plaintes qu'on faisait contre Panis. La malédiction publique commençait à peser lourdement sur la tête de ces hommes, et dans leur effroi, ils se ralliaient de plus en plus à Marat, à l'idée d'extermination.

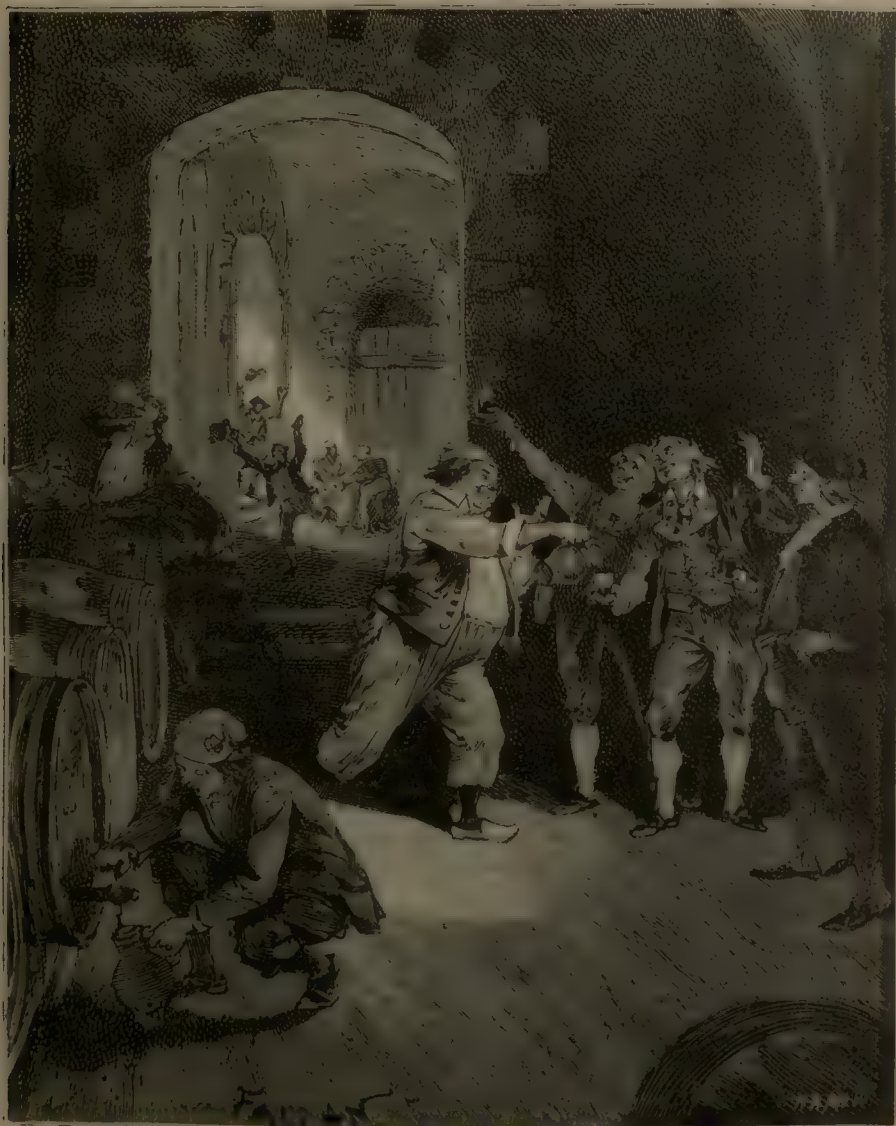
Dans le changement universel des esprits, il y avait un homme qui ne changeait point. Marat seul montrait une remarquable constance d'opinion; les principes chez lui passaient avant tout, je veux dire un seul principe, et très simple : Massacrer. Non content des prisonniers envoyés aux prisons pendant l'exécution même, il continuait de les peupler, dans l'espoir qu'un jour ou l'autre on les viderait en une fois. Il affichait tous les jours que le salut public voulait « qu'on massacrât au plus vite l'Assemblée nationale. »

Son rêve le plus doux eût été une Saint-Barthélemy générale dans toute la France. Pour lui, c'était peu de Paris. Il avait obtenu que le comité de surveillance enverrait des commissaires pour aider à la chose, avec ce titre nouveau : *Commissaires des administrateurs du Salut public*. L'un des moyens de salut que ces commissaires proposaient à Meaux, c'était de fondre un canon de la dimension précise de la tête de Louis XVI afin qu'au premier pas qu'oseraient faire les Prussiens, on leur envoyât ladite tête, au lieu de boulet.

La circulaire où Marat recommandait le massacre, au nom de la Commune, et qu'il avait fait passer sous le couvert du ministère de la justice (grâce à la lâcheté de Danton), cette circulaire faisait son chemin de département en département. L'exemple de Paris, toujours si puissant, l'autorité respectée de la glorieuse Commune, faisaient grande impression. Dans chaque ville, il y avait toujours une poignée de hurleurs, d'aboyeurs, de violents (ou qui faisaient semblant de l'être), un bon nombre aussi d'imitateurs imbéciles, qui s'assemblaient sur la place, et disaient : « Et nous donc, est-ce que nous ne ferons pas aussi quelque chose *de hardi?...* » La faiblesse des journaux parisiens, qui n'osaient blâmer le massacre, ne contribuait pas peu à tromper les provinciaux. Que dire, quand on lit dans le pâle et froid *Moniteur* ces paroles honteuses : « Que le peuple avait formé la résolution *la plus hardie* et la plus terrible. » Et qui donc en France consent à paraître *moins hardi*.

A Reims, à Meaux, à Lyon, on fit consciencieusement ce qu'on pouvait pour ne pas être trop au-dessous de Paris. On tua nombre de prisonniers, des prêtres, des nobles, et aussi quelques voleurs; une trentaine de personnes environ perdirent la vie.

Nuls prisonniers n'avaient plus à craindre que ceux d'Orléans; ils étaient quarante environ, attendant le jugement de la haute cour qui y siégeait. La plupart étaient des hommes qui avaient marqué d'une manière très odieuse contre la Révolution. Il y avait entre autres le ministre Delessart, instrument connu des intrigues de la Cour, de ses négociations avec l'ennemi. Il y avait M. de Brissac, commandant de cette garde constitutionnelle, si parfaitement recrutée parmi les gentilshommes de province les plus fanatiques, les bourgeois les plus rétrogrades, les maîtres d'armes, les coupe-jarrets ramassés dans les tripots. M. de Brissac avait des qualités aimables, il était l'ami personnel de Louis XVI; on le citait à la cour comme un parfait modèle du chevalier français, ce qui ne l'empêchait pas d'être amant de la Dubarry. On le trouva caché chez elle, au pavillon de Luciennes.



Ils burent le vin, vendirent l'huile. (P. 864.)

L'expédition d'Orléans fut confiée à deux hommes cruellement fanatiques, Lazouski et Fournier, dit l'Américain. Celui-ci était si ardent pour la chose qu'il fit les frais nécessaires, avec l'aide d'un bijoutier et de quelques autres. Il avança une vingtaine de mille francs qui lui furent plus tard remboursés par la Commune. Lazouski était deux fois furieux, doublement exaspéré, de rage polonaise et française. Il faut songer qu'à ce moment (dans l'été de 92) les trois meurtriers de la Pologne consommaient sur elle l'œuvre exécrable,

hypocrite, du démembrement. Lazouski se vengeait ici des crimes de Petersbourg. Il massacrait des royalistes, ne pouvant massacrer des rois.

Dans le désir passionné qu'elle avait d'éviter l'effusion du sang, l'Assemblée s'humilia encore. Elle composa tacitement avec la Commune. Il fut entendu que les prisonniers n'arriveraient pas à Paris, mais resteraient à Versailles. Roland y fit tout préparer. On envoya au devant, pour protéger, une masse de garde nationale.

Versailles même n'était guère moins dangereux que Paris. On l'a vu au 6 octobre. Nulle part l'ancien régime n'était plus haï. Il y avait de plus alors, dans cette ville, cinq ou six mille volontaires, non armés, non habillés, qui attendaient pour partir, désœuvrés, ennuyés et mécontents, errant dans les rues et les cabarets. Il ne faut pas demander si la nouvelle de l'arrivée des prisonniers d'Orléans les mit en émoi. Il y avait à parier que, s'ils arrivaient à Versailles, ils périraient jusqu'au dernier.

On assure qu'un magistrat de Versailles, voyant le péril, alla à Paris, courut chez Danton. Il en fut reçu fort mal. Danton ne pouvait donner ordre au cortège de rebrousser chemin, sans trancher le grand litige, se déclarer pour l'Assemblée contre la Commune. La Commune venait de remporter une victoire; Marat avait été nommé le jour même député de Paris. Danton, grondant, dit d'abord ces mots, à voix basse, comme un dogue : — Ces hommes-là sont bien coupables. — D'accord, mais le moment presse... — Ces hommes-là sont bien coupables ! — Enfin que voulez-vous faire ? — Eh ! monsieur, s'écria alors Danton d'une voix tonnante, *ne voyez-vous donc pas que si j'avais quelque chose à vous répondre cela serait fait depuis longtemps?*... Que vous importent ces prisonniers ? Remplissez vos fonctions. Mêlez-vous de vos affaires. »

La chose alla comme on pouvait le prévoir. L'escorte, rangée devant et derrière, ne protégea pas les flancs du cortège. A la grille de l'Orangerie, une troupe confuse entoura les charrettes, et sauta dedans. Un jardinier que M. de Brissac avait jadis renvoyé lui dit : « Me reconnais-tu ? » (Nous tenons ce détail d'un témoin oculaire.) Il le prit au jabot, et lui cassa sur la tête un pot au lait en grès qu'il tenait à la main. Ce fut le commencement du massacre. Le maire de Versailles fit des efforts incroyables pour sauver les prisonniers; il se mit lui même en péril. Tout cela inutilement. Une fois échauffés par le sang, ils coururent à la prison, et y tuèrent encore une douzaines de personnes.

Lazouski et Fournier revinrent paisiblement à Paris avec leurs chariots vides, et n'y trouvèrent pas l'accueil qu'ils s'étaient flattés de recevoir. Leurs hommes, inquiets de ne plus revoir Paris aussi *énergique* qu'ils l'avaient laissé, essayèrent de se rassurer par quelque signe approbatif du ministre patriote. Ils allèrent sous les fenêtres du ministre de la justice, et crièrent : Danton ! Danton ! » Il répondit à cet appel, et paraissant au balcon, le misérable esclave, habitué à couvrir la faiblesse des actes sous l'orgueil de la parole, leur dit (du moins on

l'assure : « Celui qui vous remercie, ce n'est pas le ministre de la justice, c'est le ministre de la Révolution. »

Danton se voyait alors dans une dangereuse crise où il allait se trouver en face de la redoutable Commune, en opposition avec elle ; le masque qu'il avait pris risquait fort d'être arraché. Il disputait à la Commune la vie d'un prisonnier, bien plus important pour lui que tous ceux qui avaient péri à Versailles, le célèbre constituant Adrien Duport. La cour, on se le rappelle, l'avait consulté, ainsi que Barnave et Lameth.

Dans le manifeste même de Léopold, dans le portrait peu flatté que l'Empereur y faisait des Jacobins, on avait cru reconnaître la plume trop habile du fameux triumvirat.

Ces coupables intelligences avec l'ennemi n'étaient que trop vraisemblables, mais enfin nullement prouvées. Ce qui l'était mieux, ce qui était certain, acquis à l'histoire, c'étaient les services immenses qu'Adrien Duport avait rendus, sous la Constituante à la France, à la Révolution. La vie d'un tel homme, en vérité, était sacrée. La Révolution ne pouvait y toucher que d'une main parricide. Danton voulait le sauver à tout prix, et en cela il acquittait la dette de la patrie, disons mieux, celle de l'humanité entière. Qui ne se souvenait pas des paroles touchantes de Duport dans son discours contre la peine de mort : « Rendons l'homme respectable à l'homme... »

Tout cela était déjà oublié. Et il y avait à peine un an, tellement, de 91 à 92, le temps avait marché vite ! Mais Danton se souvenait. Il voulait sauver Duport à tout prix.

Danton pouvait bien aussi avoir quelque raison personnelle de craindre qu'un homme qui savait tant de choses ne fût jugé, interrogé, qu'il ne fît sa confession publique. Dans la primitive organisation des Jacobins, et plus tard, peut-être même dans quelqu'une de ses intrigues avec la cour, Duport avait très probablement employé Danton. Intérêt ? générosité ? ces deux motifs plutôt ensemble, lui faisaient désirer passionnément de sauver Duport.

Celui-ci était justement un de ceux que le comité de surveillance avait eu soin de faire chercher, au moment des visites domiciliaires, dès le 28 août. Il n'était pourtant nullement compromis pour les derniers événements. Il y avait six mois et plus que la cour ne se servait plus de Duport, ni des constitutionnels ; elle ne daignait plus les tromper ; elle ne mettait plus d'espoir que dans l'appui de l'étranger. Duport, resté à Paris, dans sa maison du Marais, ne se mêlait plus de rien que de remplir ses fonctions comme président du tribunal criminel ; c'était un magistrat, un bourgeois inoffensif, un garde national ; il avait monté sa garde la nuit du 10 août, était resté à son poste et n'avait point été au château. Aux jours de septembre, il était chez lui à la campagne près de Nemours ; le 4, comme il revenait de la promenade avec sa femme, il fut arrêté par le maire de l'endroit, assisté d'une trentaine de gardes nationaux.

L'illustre légiste dit à ce maire de village que son autorisation d'un comité

de police de Paris ne valait rien hors de Paris. Mais la population fort agitée, les menaces des volontaires qui se trouvaient là, obligèrent le maire de le conduire aux prisons de Melun. S'il eût été mené de là à Paris, il périssait certainement, on y tua encore le 5, et même le 6. Danton, heureusement averti à temps, ordonna à la municipalité de Melun de le garder en prison, quelque ordre qu'elle reçût d'ailleurs. De surcroît et dans la crainte que son message n'arrivât et n'eût point d'effet, il donnait ordre aux autorités de chaque localité, sur la route, d'arrêter cet important prisonnier, à quelque point du voyage qu'il fût parvenu.

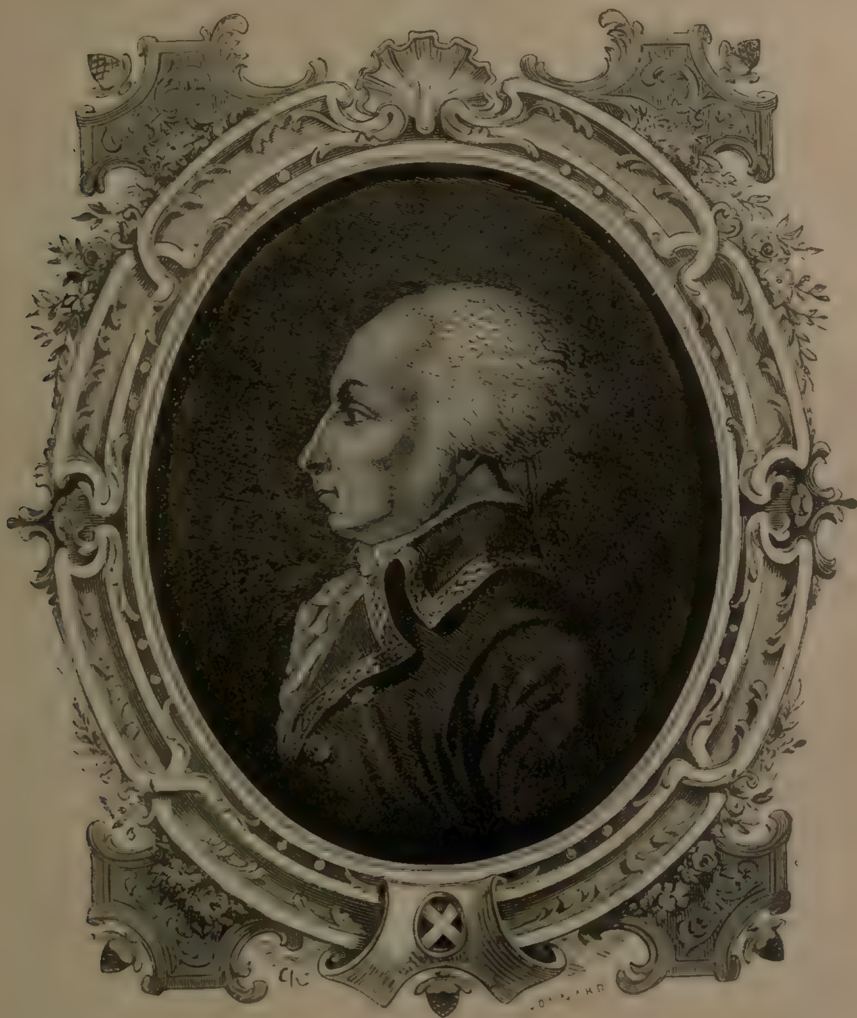
Cependant, les zélés de Melun ne perdaient pas de temps. Ils laissèrent croire à Duport qu'ils allaient réclamer auprès de l'Assemblée nationale contre l'illégalité de son arrestation, et en réalité, ils allèrent demander au comité de surveillance un nouvel ordre pour le tirer de la prison de Melun et l'amener à Paris. Cet ordre arrive à Melun, et voilà la municipalité de cette ville entre le comité de surveillance qui ordonne de livrer, et le ministre de justice qui ordonne de garder. Dans le doute, elle croit plus sage de ne rien faire, de aisser les choses dans l'état où elles sont : elle garde le prisonnier.

Danton avait très bien prévu le conflit. Le lendemain même du jour où il envoya à Melun, il se munit d'un décret de l'Assemblée (8 septembre) qui chargeait le pouvoir exécutif (c'est-à-dire Danton) de statuer sur la légalité de l'arrestation de Duport. Par cet acte vigoureux, Danton arrachait à la Commune sa victime; c'était la première fois qu'il était courageux contre elle, qu'il osait s'élever contre, démentait sa fausse unanimité avec les hommes de sang.

Duport resta à Melun, mais Danton n'osa pousser plus loin son avantage. Il pria le comité de surveillance de communiquer les pièces aux tribunaux. Le comité répondit durement qu'il n'avait que faire de pièces pour arrêter un tel homme, que d'ailleurs on avait saisi sur Duport des lettres singulièrement suspectes. Le comité se sentait fort. Les massacres s'étaient traduits immédiatement en élections favorables à la Commune. Dans les jours de terreur où les assemblées électorales étaient peu nombreuses, les violents avaient beau jeu. Le 5, ils élurent Robespierre, et Marat le 8. Deux jours après le massacre de Versailles, le 11, furent élus Panis et Sergent.

Marat crut pouvoir alors pousser Danton à bout, le mettre en demeure de prendre un parti plus net qu'il n'avait fait jusqu'ici. Il le tenait cruellement par l'affaire de Duport. Le 13, il publia, avec les lettres de Danton et du comité, celles qu'on avait saisies sur Duport, lettres énigmatiques, d'autant plus propres à piquer la curiosité. Ces lettres, publiées d'abord dans l'*Ami du peuple*, passèrent dans les autres journaux; tous saisirent cette occasion de perdre Danton, de le montrer en connivence avec un conspirateur royaliste. Marat le crut frappé à mort. Il lui écrivit alors une lettre injurieuse, outrageante, où il lui annonçait que, de journaux en placards, en affiches, il allait le traîner dans la boue.

Le lion, furieux, sentit sa chaîne, se sentit tiré par le chien..... Il ne rugit même pas. Il céda à la circonstance, dévora son cœur, courut à la



KELLERMANN

Mairie. Dans le même hôtel siégeaient l'innocent maire de Paris, Pétion, et la dictature du massacre, la comité de surveillance, Marat et les maratistes. Danton n'alla pas tout droit chez celui qu'il voulait voir, mais d'abord chez Pétion. Il tonna, gesticula, déclama sur la lettre insolente que Marat avait osé lui écrire. — « Eh bien, lui dit Pétion, descendons au comité ; vous vous expliquerez ensemble. » Ils descendent. En présence de Marat, l'orgueil reprit à Danton, il le traita durement. Marat ne démentit rien, soutint ce qu'il avait dit, ajoutant qu'au reste, dans une telle situation, on devait tout oublier. Et alors, il lui prit un mouvement de sensibilité, comme il en avait souvent, il déchira la lettre qui avait blessé Danton, et se jeta dans ses bras. Danton endura le baiser, sauf à se laver ensuite.

Il ne se sentait pas moins la chaîne rivée au col. Marat le tenait par

Duport. Si Danton défendait Duport, il était perdu, mordu à mort par Marat. Si Danton livrait Duport, il était perdu, très probablement ; Duport eût parlé, sans doute, avant de mourir, emporté avec lui Danton.

Celui-ci devait attendre, gagner du temps. Les maratistes pouvaient périr par leurs excès. Ce qui semblait devoir briser, en très peu de temps, cette tyrannie anarchique, ce n'était pas seulement l'horreur du sang, mais la crainte du pillage. Les vols se multipliaient. Ceux qui se croyaient maîtres de la vie des hommes semblaient se croire, à plus forte raison, maîtres de leurs biens.

Si Marat ne conseillait pas le partage des propriétés, son ami Chabot assurait que c'est qu'il ne croyait pas les hommes assez vertueux encore. Beaucoup n'en jugeaient pas ainsi ; ils se croyaient suffisamment vertueux pour commencer ; ils essayaient de se faire le partage de leurs propres mains ; d'abord celui des bijoux, des montres, en plein jour, sur les boulevards. Si l'homme dépouillé criait, les voleurs criaient bien plus haut : « A l'aristocrate ! » La foule passait tête basse, à ce cri si redouté, et n'osait intervenir.

Paris retombait à l'état sauvage.

Et, comme il arrive en un tel état, les individus n'espérant rien de la protection de la loi, essayèrent de l'association pour se protéger eux-mêmes. Les vieilles fraternités barbares, les essais antiques et grossiers de solidarité, de protection mutuelle, trouvèrent des imitateurs à Paris, à la fin du dix-huitième siècle. Ce fut l'Abbaye, la section sanglante, frémissante encore du massacre, qui proposa aux autres sections « *une confédération entre tous les citoyens, pour se garantir mutuellement les biens et la vie.* » On devait se faire reconnaître en portant toujours sur soi une carte de la section. Chacun avait ainsi sa section pour garantie, était protégé par elle. Il y avait lieu d'espérer qu'on ne verrait plus un inconnu, un quidam en écharpe, frapper à la porte *au nom de la loi*, la briser si l'on n'ouvrait, prendre un citoyen chez lui, l'emmener, le jeter dans les prisons toutes teintes encore de sang. Puis, quand on voulait remonter à la source, on ne trouvait rien. On s'informait à la Commune? Mais elle n'en savait rien. Au comité de surveillance et de police? Lui-même n'en savait rien. On finissait par découvrir que c'était *un* de ses membres, *un seul* très souvent, et le plus souvent Marat, qui, pour tous, sans les prévenir, avait signé de leurs noms, lancé le mandat d'amener, autorisé le quidam.

Les autorités de Paris ne se contentaient plus de régner dans cette ville. Elles étendaient leur royauté à trente et quarante lieues. Elles donnaient aux gens qu'il leur plaisait d'appeler *administrateurs du Salut public*, des pouvoirs ainsi conçus : « Nous autorisons le citoyen tel à se transporter dans telle ville pour s'emparer des personnes suspectes et des effets précieux. » Des villes ces commissaires, dans leur esprit de conquête, circulaient dans les campagnes, allaient aux châteaux voisins, prenaient, emportaient l'argenterie.

L'occasion était belle pour frapper la Commune. Des mesures furent prises par l'Assemblée, et cette fois avec une redoutable unanimité, qui montrait assez que les dantonistes agissaient ici avec la Gironde.

L'Assemblée porta un décret *qui défendait d'obéir aux commissaires d'une municipalité hors de son territoire.*

Un coup non moins grave fut frappé sur la Commune, sur tout ce peuple d'agents qu'elle se créait à plaisir, déléguant sa tyrannie au premier qu'il lui plaisait de ceindre de sa terrible écharpe. Sur le rapport du dantoniste Thuriot, l'Assemblée décréta que « *quiconque prendrait indûment l'écharpe municipale serait puni de mort.* »

Nous ne doutons point que Danton n'ait parlé encore ici par l'organe de Thuriot, pris sa revanche du baiser de Marat.

On affectait de dire, pour faire passer ce violent décret, que tous ces gens en écharpe qui, sans droit ni autorité, mettaient les scellés, faisaient des saisies, emportaient, n'étaient autres que des filous. Les municipaux eux-mêmes avaient-ils les mains bien nettes? On était tenté d'en douter. Leur autorité illimitée, la disposition absolue qu'ils s'attribuaient de toute chose les mettaient sur une pente bien glissante. Il était à craindre que ces Brutus, inflexibles à la nature, invincibles à la pitié, vrais stoïciens pour autrui, ne le fussent moins pour eux-mêmes. Dans le vertige du moment, dans le maniement confus, indistinct, de tant d'affaires et de tant d'objets, la passion dominante (car enfin chacun en a une, tel les femmes, tel l'argent) n'allait-elle pas revenir?

On raconte que le comité de surveillance, qui avait entre les mains les dépouilles des morts de septembre, une grande masse de bijoux, eut l'idée, dans un besoin public, d'en faire de l'argent. C'était peut-être un peu bien tôt (quelques jours après le massacre); à peine avait-on eu le temps de laver la trace; ces bijoux sentaient le sang. Des anneaux faussés par le sabre, qui avait tranché les doigts, des boucles d'oreilles arrachées avec des morceaux d'oreilles, c'étaient véritablement des choses trop tristes, qu'il ne fallait pas montrer; mieux eût valu enfouir ces tristes dépouilles marquées de signes de mort, et qui ne pouvaient porter bonheur à personne. Les membres du comité en firent une vente publique aux enchères; mais, quelque publique qu'elle fût, elle n'en était pas moins suspecte; qui eût osé enchérir sur eux, s'il leur plaisait de dire qu'ils achetaient tel objet? C'est précisément ce qui arriva. Sergent en sa qualité d'artiste, regardait, maniait insatiablement un camée de prix en agate. « Ce n'était pas, dit-il dans ses justifications, un camée antique. » Peu importe : qu'il fût antique ou moderne, il en tomba amoureux. Personne n'osa enchérir. Sergent l'eut au prix d'estimation. Le paya-t-il? c'est là que commence la dispute. Sergent dans ses *Notes*, dit : Oui; l'enquête conservée à la préfecture de police semblerait dire : Non. On serait tenté de croire que l'artiste nécessiteux qui recevait une indemnité légère pour son traitement de roi de France (un membre de ce comité souverain n'était guère moins en vérité) agit ici royalement, se réserva de payer à son loisir, et

provisoirement s'adjugea l'objet qui avait fixé son caprice. Nul doute qu'il n'eût pu prendre des choses bien plus précieuses. Quoi qu'il en soit, Sergent, dans sa longue vie, très honnête, a traîné ceci misérablement, en parlant sans cesse, en écrivant sans cesse, se tenant au plus grand passage des étrangers de l'Europe, les arrêtant pour ainsi dire, les forçant d'entendre son apologie. Jusqu'à la mort, il fut comme poursuivi par ce funèbre bijou, qui semble l'avoir tenté perfidement pour marquer chacun de ses jours du souvenir de Septembre.

Chacun, en réalité, à ce moment, agissait en roi. Des caves ayant été découvertes sous les décombres du Carrousel, avec des tonneaux d'huile et de vin, les passants, comme peuple souverain, héritiers naturels du Roi, décidèrent que l'huile et le vin leur appartenaient. Ils burent le vin, vendirent l'huile, et cela naïvement. en plein jour, sans embarras, ni scrupule.

Ce n'est pas tout, on se rappelle qu'un membre de la Commune avait, au mois d'août, cru devoir enlever du Garde-Meuble un petit canon d'argent. L'événement attira l'attention de quelques individus sur le dépôt précieux.

Ils remarquèrent qu'il était à peine gardé; on ne pouvait ni réunir, ni maintenir au complet un poste de garde nationale. Dans le pillage universel qu'on voyait partout, ils s'adjugèrent la meilleure part, les diamants de la couronne. Ils emportèrent entre autres le *Régent*, et, en attendant qu'ils pussent s'en défaire, ils le cachèrent sous une poutre d'une maison de la Cité.

L'audace d'un tel vol ne révélait que trop l'anéantissement des pouvoirs publics. Le ministre de l'intérieur venait uniformément avouer à l'Assemblée chaque matin qu'il ne pouvait rien et qu'il n'était rien, que l'autorité n'était plus.

La conscience publique flottait, ébranlée par le massacre; beaucoup d'hommes trouvaient problématique le droit du prochain à la vie. Un prêtre, le supérieur de Sainte-Barbe, avait obtenu, le 10, un passeport de Roland, *à titre d'humanité*: ce fut l'apostille du ministre. Au moment de partir il coucha chez un de ses parents, par qui il fut *septembrisé*. La chose fut révélée par une fille chez qui, le soir même, coucha l'assassin.

Des bruits effrayants couraient; les prisons, remplies de nouveau et combles, s'attendaient à voir recommencer un égorgement général. Les prisonniers de Sainte-Pélagie, dans l'agonie de la peur, écrivirent une pétition à l'Assemblée pour ne pas être massacrés, du moins avant jugement.

L'Assemblée avait elle-même à craindre autant que personne. Marat demandait chaque jour qu'on égorgeât ces traîtres, ces royalistes, ces partisans de Brunswick. Massacrer la Législative, c'est son texte ordinaire.

Le plus étrange, ce qu'on n'eût jamais deviné, c'est qu'il semblait vouloir déjà égorger la Convention qui n'existait pas encore. Il recommandait au peuple de bien l'entourer, « d'ôter à ses membres le talisman de l'inviolabilité, afin de pouvoir les livrer à la justice populaire... Il importe, disait-il, que la Convention soit sans cesse sous les yeux du peuple et qu'il puisse la lapider... »



Il ne voit pas, du Rhin à la Marne, le paysan armé et debout sur son sillon. (P. 872.)

Égorger l'ancienne Assemblée, menacer de mort l'autre qui venait, c'était l'infaillible moyen d'empêcher tout rétablissement de l'ordre, toute résurrection de la puissance publique.

Il se trouva heureusement des députés énergiques qui, peu soucieux de vivre ou mourir, insistèrent avec indignation pour sauver du moins leur honneur, pour repousser l'infâme nom de traître qu'on prodiguait si hardiment aux membres de l'Assemblée. Aubert-Dubayet somma la commission chargée

d'examiner les papiers saisis au 10 août, de dire s'il en était qui inculpassent véritablement quelqu'un des représentants. L'irréprochable Gohier, membre de cette commission, répondit :

« *Que ces papiers, examinés en présence des commissaires de la Commune, n'avaient rien présenté qui pût porter le moindre soupçon sur aucun des membres de l'Assemblée législative.* »

Cambon s'exprima alors avec l'indignation profonde de la vertu outragée :

« On dit, on affiche que quatre cents députés sont des traîtres, et nous resterions ici à nous le dire à l'oreille !... Non, non, *mourons s'il le faut, mais que la France soit sauvée !...* La souveraineté est usurpée. Par qui ? Par trente ou quarante personnes que soudoie la nation... *Que tous les citoyens s'arment ! Requérons la force armée !* Elle écrasera ces gens de boue qui vendent la liberté pour de l'or... Je demande que les autorités comparaissent à la barre, que l'Assemblée leur dise l'état de Paris et leur rappelle leur serment. »

Cette violente sortie, où l'homme le plus considéré pour la probité semblait faire appel aux armes contre la Commune, était moins terrible encore en elle-même que par l'occasion qui l'avait amenée ; l'occasion n'était pas moins que le vol du Garde-Meuble. L'affaire du canon d'argent, celle de l'argenterie enlevée, celle de l'agate de Sergent, un grand nombre de saisies illégales d'objets précieux, l'absence d'ordre aussi et de comptabilité, ne rendaient que trop vraisemblable cette accusation (en réalité injuste).

Ce jour même, 17 septembre, Danton crut la Commune assez affaiblie, et devint audacieux. Sans s'inquiéter de ce que dirait le comité de surveillance ni des aboiements de Marat, il renvoya l'affaire de Duport, non au tribunal extraordinaire, comme il l'avait dit lui-même, mais tout simplement au tribunal de Melun, et le chargea de statuer sur la légalité de l'arrestation de Duport.

Ce tribunal ne perdit pas une minute, et le 17, au reçu du courrier, il déclara l'arrestation illégale, élargit le prisonnier.

Danton profita encore du moment pour faire une chose humaine. Il fit abréger, pour tous les détenus qui avaient échappé au massacre, le temps de leur détention.

Une chose montra combien, en si peu de jours, la situation avait changé : une commune de Franche-Comté ne craignit pas d'arrêter deux de ces terribles *commissaires du Salut public*. La Commune de Champlitte, au nom de l'égalité, déclara ne point obéir à la Commune de Paris. — Cet exemple fut imité dans un grand nombre de villes.

Le conseil général de la Commune comprit qu'il était grand temps de sacrifier son comité de surveillance.

Le 18, au soir, il se souleva violemment contre ce comité, rejeta sur lui la responsabilité de tout ce qui s'était fait, le cassa, et rappela que nulle personne étrangère au conseil général ne pouvait faire partie du comité de surveillance. Ceci contre Marat, introduit subrepticement, contre Panis, le coupable introducteur de Marat.

La folle et furieuse audace des maratistes était tellement connue, qu'on ne pouvait croire qu'ils reçussent ce coup sans répondre par un crime, par quelque nouvelle tentative de massacre. Ces craintes furent augmentées plutôt que diminuées, lorsque, le 19, le conseil général déclarât qu'il était prêt à mourir pour la sûreté publique.

Le même jour, l'Assemblée, dans une adresse, proclama, pour l'effroi de la France, le bruit qui courait : Qu'au jour où l'Assemblée cesserait ses fonctions, *les représentants du peuple seraient massacrés*. Elle sanctionna des mesures de sûreté pour la ville de Paris, spécialement cette fédération de défense mutuelle dont la section de l'Abbaye avait donné l'exemple, et l'obligation pour tous les citoyens de porter toujours sur eux une carte de sûreté.

Avec toutes ces précautions, personne n'était rassuré. Personne ne se persuadait que la France franchît sans quelque nouveau choc affreux ce redoutable passage de la Législative à la Convention. Ceux qui, pour se maintenir, avaient saisi une fois le poignard du 2 septembre, hésiteraient-ils à le reprendre? On ne le pensait nullement. Un grand nombre de députés croyaient avoir très peu à vivre. La plupart pensaient du moins qu'un nouveau massacre des prisons était imminent. Vergniaud trouva dans cette attente, effrayante pour les cœurs vulgaires, une inspiration sublime, une parole sacrée que répéteront les siècles.

D'autres ont usurpé ce mot, qui n'avaient pas droit de le dire. Ils ont dit, d'après Vergniaud : « *Périsse ma mémoire* pour le salut de la France! » Pour qu'on immole sa mémoire, il faut d'abord qu'elle soit pure. Pure doit être la victime, pour être acceptée de Dieu.

Vergniaud, après avoir parlé de la tyrannie de la Commune et montré la France perdue si cette royauté nouvelle n'était renversée : « Ils ont des poignards, je le sais... Mais qu'importe la vie aux représentants du peuple, lorsqu'il s'agit de son salut?... Quand Guillaume Tell ajusta la flèche pour abattre la pomme fatale sur la tête de son fils, il dit : Périssent mon nom et ma mémoire, pourvu que la Suisse soit libre!... Et nous aussi, nous dirons : Périsse l'Assemblée nationale, pourvu que la France soit libre! Qu'elle périsse, si elle épargne une tache au nom français! si sa vigueur apprend à l'Europe que, malgré les calomnies, il y a ici quelque respect de l'humanité et quelque vertu publique!... Oui, périssons, et sur nos cendres, puissent nos successeurs, plus heureux, assurer le bonheur de la France et fonder la liberté! »

Toute l'Assemblée se leva, tout le peuple des tribunes. Cette génération héroïque se sacrifia, en ce moment, pour celles qui devaient venir. Tous répétèrent d'un seul cri : « Oui! oui, périssons, s'il le faut... et périsse notre mémoire! »

Le peuple qui disait ceci méritait de ne pas périr. — Et, au moment même il était sauvé. La France gagna, trois jours après, la bataille de Valmy.

CHAPITRE VIII

BATAILLE DE VALMY (20 SEPTEMBRE 92)

ÉLAN DE LA GUERRE. — MORT HÉROIQUE DE BEAUREPAIRE (1er SEPTEMBRE). — OFFRANDES PATRIOTIQUES. — ADMIRABLE ACCORD DES PARTIS. — DUMOURIEZ SOUTENU DES GIRONDINS, DES JACOBINS, DE DANTON. — DÉVOUEMENT UNANIME DE TOUS. — IMMORALITÉ PROFONDE DES PUISSANCES ENVAHISSANTES. — DOUTE ET INCERTITUDE DES ALLEMANDS. — GŒTHE ET FAUST. — INDÉCISION DU DUC DE BRUNSWICK. — LES PRUSSIENS PARLENT DE RESTAURER LE CLERGÉ ET DE FAIRE RENDRE LES BIENS NATIONAUX. — PURETÉ HÉROIQUE DE NOTRE ARMÉE; COMMENT ELLE REÇOIT LES SEPTEMBRISEURS. — DUMOURIEZ SE LAISSE TOURNER. — UNANIMITÉ POUR LE SOUTENIR. — ÉTAT FORMIDABLE DES CAMPAGNES DE L'EST. — DUMOURIEZ ET KELLERMANN A VALMY (20 SEPTEMBRE). — FERMETÉ DE LA JEUNE ARMÉE SOUS LE FEU. — LES PRUSSIENS AVANCENT DEUX FOIS ET SE RETIRENT.

Le grand orateur avait été, en ce moment sublime, le pontife de la Révolution. Il avait trouvé, donné la formule religieuse du dévouement héroïque. Ainsi, dans les vieilles batailles de Rome, quand la victoire balançait, quand les légions chancelaient, le pontife, en blancs habits, s'avançait au front de l'armée, et prononçait les paroles du rite sacré ; un homme se présentait, Décius ou Curtius, qui répétait mot pour mot, et se donnait pour le peuple. Ici, Vergniaud fut le pontife ; mais ce ne fut pas un homme qui répéta la formule, ce fut tout le peuple même. La France fut Décius.

Non, l'anarchie de Paris ne devait tromper personne sur le caractère de ce moment. Cette mort était une vie. L'éloignement qu'on reprochait à la population pour les travaux intérieurs tenait à son élan de guerre. Elle sentait très bien d'instinct que la bataille du monde ne se livrerait pas ici.

La défense est à la main, et elle n'est pas au cœur. Préparer la défense à Paris, c'est toujours le plus triste augure. Qu'on sache bien que le jour où le pesant matérialisme de la royauté a fortifié Paris, il l'a énerve. Le jour où vous le voudrez imprenable, vous abattrez ses remparts.

La défensive ne va pas à la France. La France n'est pas un bouclier. La France est une épée vivante. Elle se portait elle-même à la gorge de l'ennemi.

Chaque jour, 1,800 volontaires partaient de Paris, et cela jusqu'à 20,000. Il y en aurait eu bien d'autres, si on ne les eût retenus. L'Assemblée fut obligée d'attacher à leurs ateliers les typographes qui imprimaient ses séances. Il lui fallut décréter que telles classes d'ouvriers, de serruriers, par exemple, utiles pour faire des armes, ne devaient pas partir eux-mêmes. Il ne serait plus resté personne pour en forger.

Les églises présentaient un spectacle extraordinaire, tel que, depuis plusieurs siècles, elles n'en offraient plus. Elles avaient repris le caractère municipal et politique qu'elles eurent au Moyen âge. Les assemblées des sections qui s'y tenaient rappelaient celles des anciennes communes de France, ou des municipes italiens, qui s'assemblaient dans les églises. La cloche, ce grand instrument populaire dont le clergé s'est donné le monopole, était redevenue ce qu'elle fut alors, la grande voix de la cité, — l'appel au peuple. Les églises du Moyen âge avaient parfois reçu les foires, les réunions commerciales. En 92, elles offrirent un spectacle analogue (mais moins mercantile, plus touchant), les réunions d'industrie patriotique, qui travaillaient pour le salut commun. On y avait rassemblé des milliers de femmes pour préparer les tentes, les habits, les équipements militaires. Elles travaillaient, et elles étaient heureuses, sentant que, dans ce travail, elles couvraient, habillaient leurs pères ou leurs fils. A l'entrée de cette rude campagne d'hiver qui se préparait pour tant d'hommes jusque-là fixés au foyer, elles réchauffaient d'avance ce pauvre abri du soldat de leur souffle et de leur cœur.

Près de ces ateliers de femmes, les églises même offraient des scènes mystérieuses et terribles, de nombreuses exhumations. Il avait été décidé qu'on emploierait pour l'armée le cuivre et le plomb des cercueils. — Pourquoi non? Et comment a-t-on si cruellement injurié les hommes de 92, pour ce remuement des tombeaux? Quoi donc! la France des vivants, si près de périr, n'avait pas droit de demander secours à la France des morts, et d'en obtenir des armes? S'il faut, pour juger un tel acte, savoir la pensée des morts même, l'historien répondra, sans hésiter, au nom de nos pères dont on ouvrit les tombeaux, qu'ils les auraient donnés pour sauver leurs petits-fils. — Ah! si les meilleurs de ces morts avaient été interrogés, si l'on avait pu savoir là-dessus l'avis d'un Vauban, d'un Colbert, d'un Catinat, d'un chancelier l'Hôpital, de tous ces grands citoyens, si l'on eût consulté l'oracle de celle qui mérite un tombeau? non, un autel, la Pucelle d'Orléans... toute cette vieille France héroïque aurait répondu : « N'hésitez pas, ouvrez, fouillez, prenez nos cercueils, ce n'est pas assez, nos ossements. Tout ce qui reste de nous, portez-le sans hésiter au-devant de l'ennemi. »

Un sentiment tout semblable fit vibrer la France en ce qu'elle eut de plus profond, quand un cercueil, en effet, la traversa, rapporté de la frontière, celui de l'immortel Beaurepaire, qui, non pas par des paroles, mais d'un acte et d'un seul coup, lui dit ce qu'elle devait faire en sa grande circonstance.

Beaurepaire, ancien officier des carabiniers, avait formé, commandé, depuis 89, l'intrépide bataillon des volontaires de Maine-et-Loire. Au moment de l'invasion, ces braves eurent peur de n'arriver pas assez vite. Ils ne s'amusèrent pas à parler en route, traversèrent toute la France au pas de charge, et se jetèrent dans Verdun. Ils avaient un pressentiment qu'au milieu des trahisons dont ils étaient environnés, ils devaient périr. Ils chargèrent un député patriote de faire leurs adieux à leurs familles, de les consoler et de dire

qu'ils étaient morts. — Beaurepaire venait de se marier, il quittait sa jeune femme, et il n'en fut pas moins ferme. Le commandant de Verdun assemblant un conseil de guerre pour être autorisé à rendre la place, Beaurepaire résista à tous les arguments de la lâcheté. Voyant enfin qu'il ne gagnait rien sur ces nobles officiers, dont le cœur, tout royaliste, était déjà dans l'autre camp : « Messieurs, dit-il, j'ai juré de ne me rendre que mort... Survivez à votre honte... Je suis fidèle à mon serment; voici mon dernier mot, je meurs... » Il se fit sauter la cervelle.

La France se reconnut, frémit d'admiration. Elle se mit la main sur le cœur, et y sentit monter la foi. La patrie ne flotta plus aux regards, incertaine et vague; on la vit réelle, vivante. On ne doute guère des Dieux à qui l'on sacrifie ainsi.

C'était avec un véritable sentiment religieux que des milliers d'hommes, à peine armés, mal équipés encore, demandaient à traverser l'Assemblée nationale. Leurs paroles, souvent emphatiques et déclamatoires, qui témoignent de leur impuissance pour exprimer ce qu'ils sentaient, n'en sont pas moins empreintes du sentiment très vif de foi qui remplissait leur cœur. Ce n'est pas dans les discours préparés de leurs orateurs qu'il faut chercher ces sentiments, mais dans les cris, les exclamations qui s'échappent de leur poitrine. « Nous venons comme à l'église, disait l'un. » — Et un autre : « Pères de la patrie, nous voici! vous bénirez vos enfants. »

Le sacrifice fut, dans ces jours, véritablement universel, immense et sans bornes. Plusieurs centaines de mille donnèrent leur corps et leur vie, d'autres leur fortune, tous, leurs cœurs, d'un même élan...

Dans les colonnes interminables de ces dons infinis d'un peuple, relevons telle ligne, au hasard.

De pauvres femmes de la Halle apportent quatre mille francs, le produit apparemment de quelques grossiers joyaux, leur anneau de mariage?...

Plusieurs femmes des départements, spécialement du Jura, avaient dit que, tous les hommes partant, elles pourraient monter la garde. C'est aussi ce qu'offrit, dans l'Assemblée nationale, une mercière de la rue Saint-Martin, qui vint avec son enfant. La mère donne sa croix, un cœur en or et son dé d'argent. L'enfant, une petite fille, donne ce qu'elle a, une petite timbale d'argent et une pièce de quinze sols. Ce dé, l'instrument du travail pour la pauvre veuve, la petite pièce qui fait toute la fortune de l'enfant!... Ah! trésor!... Et comment la France, avec cela, n'aurait-elle pas vaincu?... Dieu te le rende au ciel, enfant! C'est avec ton dé de travail et ta petite pièce d'argent que la France va lever des armées, gagner des batailles, briser les rois à Jemmapes... Trésor sans fond... On puisera, et il en restera toujours. Et plus il viendra d'ennemis, plus on trouvera encore... Il y en aura, au bout de deux ans, pour solder nos douze armées.

Nul parti, il faut le dire, ne fut indigne de la France dans ce moment sacré. Disons mieux, s'il y avait de violents dissentiments sur la question intérieure,

sur la question de la défense il n'y eut point de parti. Le peuple fut admirable, et nos chefs furent admirables.

Remercions à la fois la Gironde, les Jacobins et Danton.

Le salut de la France tint certainement à un acte très beau d'accord, d'unanimité, de sacrifice mutuel, que firent à ce moment ces ennemis acharnés. Tous, ils s'accordèrent pour confier la défense nationale à un homme que la plupart d'entre eux haïssaient et détestaient.

Les Girondins haïssaient Dumouriez, et non sans cause. Eux, ils l'avaient fait arriver au ministère; lui, il les en avait chassés avec autant de duplicité que d'ingratitude. Ils l'allèrent chercher à l'armée du Nord, dans la petite position où il était tombé, et le nommèrent général en chef.

Les Jacobins n'aimaient nullement Dumouriez; ils voyaient bien son double jeu. Ils jugèrent néanmoins que cet homme voudrait, avant tout, la gloire, qu'il voudrait vaincre. Ce fut l'avis d'un jeune homme très influent parmi eux, Couthon, ami de Robespierre; ils approuvèrent et soutinrent sa nomination au poste de général en chef.

Danton fit plus. Il dirigea Dumouriez. Il lui envoya successivement sa pensée, Fabre d'Églantine, son bras, Westermann, l'un des combattants du 10 août. Il l'enveloppa, ce spirituel intrigant de l'ancien régime, du grand souffle révolutionnaire, qui autrement lui eût manqué.

Il y eut ainsi parfaite unanimité sur le choix de l'homme. Et même unanimité pour concentrer toutes les forces dans sa main.

On écarta ou l'on subordonna les officiers généraux qui pouvaient prétendre à une part du commandement. On envoya le vieux Luckner à Châlons former des recrues. On ordonna à Dillon, plus élevé que Dumouriez dans la hiérarchie militaire, d'obéir à Dumouriez. Même ordre donné à Kellermann, qui gronda, mais obéit.

Toutes les forces de la France, et sa destinée, furent remises à un officier peu connu, et qui jusque-là n'avait jamais commandé en chef. C'est ainsi que le génie souverain de la Révolution élevait qui lui plaisait. Pourquoi devinait-il si bien les hommes? c'est qu'il les faisait lui-même.

Cette fois, il fit un homme. Ce Dumouriez, qui avait traîné dans les grades inférieurs, dans une diplomatie qui touchait à l'espionnage, la Révolution le prend, l'adopte, elle l'élève au-dessus de lui-même, et lui dit : Sois mon épée.

Cet homme, éminemment brave et spirituel, ne fut vraiment pas indigne de la circonstance. Il montra une activité, une intelligence extraordinaires; ses Mémoires en témoignent. Ce qu'on n'y voit point toutefois, c'est l'esprit de sacrifice, l'ardeur du dévouement qu'il trouva partout, et qui rendit sa tâche aisée; c'est la forte résolution qui se trouva dans tous les cœurs de sauver la France à tout prix, en sacrifiant, non la vie seulement, non la fortune seulement, mais l'orgueil, la vanité, ce qu'on appelle l'honneur. Un seul fait pour faire comprendre. Le vaillant colonel Leveneur, qui s'est rendu célèbre pour avoir pris (à lui seul, on peut le dire) la citadelle de Namur, avait eu le malheur de suivre

Lafayette dans sa fuite. Il se repentit, revint. Il ne rentra dans l'armée que comme soldat, et, sans murmure, il porta le sabre du simple hussard, jusqu'à ce que de nouveaux services lui eussent fait rendre son épée.

L'unité d'action était facile avec de tels hommes. Même les bandes indisciplinées de volontaires qui arrivaient de Paris, une fois encadrées, contenues, Dumouriez l'avoue lui-même, elles devenaient excellentes, surmontaient les fatigues, les privations, mieux que les anciens soldats.

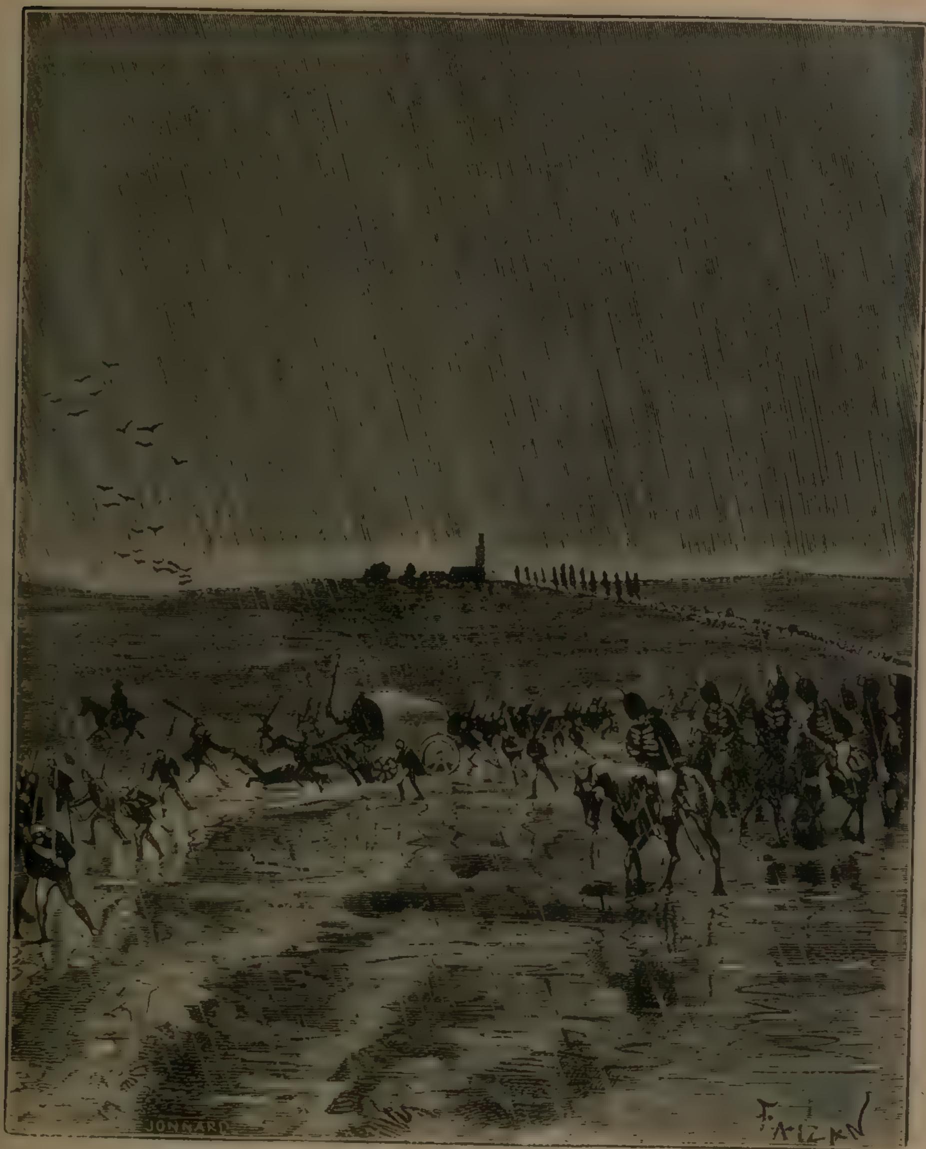
On voit bien dans ses Mémoires tout ce qu'il fit pour l'armée, mais pas assez comment cette armée fut soutenue. Il arrive à Dumouriez, comme à la plupart des militaires, de ne pas tenir assez compte des causes morales. Il fait abstraction du grand et terrible effet que produisit sur l'armée allemande l'unanimité de la France. Il n'a pas l'air de voir tous ces camps de gardes nationaux qui hérissaient les collines de la Meurthe, des Vosges, de tant d'autres départements. Il ne voit pas, du Rhin à la Marne, le paysan armé et debout sur son sillon. Mais l'ennemi l'a bien vu, et voilà pourquoi il a si peu insisté, si peu combattu, si peu profité des fautes de Dumouriez.

Voilà le secret de toute cette campagne. Il ne faut pas le chercher exclusivement dans les opérations militaires. Ici, parmi un désordre immense, mais tout extérieur, il y avait une profonde unité de passion et de volonté. Et du côté des Allemands, avec toutes les apparences de l'ordre et de la discipline, il y avait division, hésitation, incertitude absolue sur les moyens et le but.

Pour juger le commencement de la guerre, il faut en voir déjà la fin. Il faut, pour mesurer la juste part d'estime que l'on doit à ces Croisés qui lèvent ici la bannière contre la Révolution, il faut, dis-je, savoir à quel prix ils s'arrangeront avec elle dans quelques années d'ici. Après tant de phrases sonores sur le droit et la justice, les chevaliers s'avoueront pour ce qu'ils sont, des voleurs. La Prusse volera sur le Rhin, et l'Autriche en Italie. L'une et l'autre, n'ayant pu rien gagner sur l'ennemi, gagneront sur leurs amis. Chose prodigieuse! on les verra tendre la main à la France, et se faire donner par elle (une ennemie victorieuse), donner leurs propres amis, et dire à peu près ceci : « Je n'ai pu prendre ta vie. Donne-moi la vie de mon frère. » — La Prusse ainsi dévorera les petits princes allemands, et l'Autriche absorbera sa fidèle alliée, Venise.

Tout cela se verra bientôt. Mais, sans attendre si loin, dans l'année même où nous sommes, en 92, comment voir sans horreur la scène qui se passait dans le Nord?..

Quant à moi, je ne demande pas d'humanité à l'ours blanc de Russie, pas davantage aux vautours de l'Allemagne. Qu'elle soit mangée, cette Pologne, d'accord, je ne m'en étonnerai pas. Mais que ces bêtes sauvages aient pu prendre des faces d'hommes, des voix douces, des langues mielleuses, cela trouble, cela glace... Qu'avait besoin cette Prusse de s'engager, de promettre, de pousser la Pologne à la liberté? Quoi? misérable, pour que, jetée sous la dent de l'ours, elle te donnât Thorn et Dantzig?... Et quelle chose effroyable



Une pluie constante, infatigable, tombait sur les Prussiens. (P. 877.)

aussi de voir la Russie elle-même attester *la liberté!* se plaindre de ce que la Pologne *n'est pas assez libre!* puis, mêlant la dérision à l'exécrable hypocrisie, accuser tantôt sa victime d'être royaliste, tantôt d'être jacobine!... Enfin, ces honnêtes gens vont dire en 93 que, dans leur sollicitude pour cette pauvre Pologne, *et de peur qu'elle ne se fasse du mal à elle-même*, ils croient de son intérêt *qu'elle soit resserrée*, encore plus, *en certaines limites*.

C'est en France que la Prusse et l'Autriche devaient trouver leur expiation.

Ils entrent en conquérants, et ils s'en vont en voleurs, sans guerre sérieuse, ni combat. Quelques volées de boulets, et les huées de nos femmes, voilà ce qu'il en a coûté. — Le fameux duc de Brunswick s'en va, sans se retourner...

Dieu nous garde d'insulter la Prusse du grand Frédéric! ni ces excellents soldats qu'on amenait à la mort!... La mauvaise conscience de leurs chefs, l'hésitation naturelle au politique immoral qui suit l'intérêt jour par jour, voilà ce qui perdit ces pauvres Allemands, et les rendit ridicules. Disons-le aussi, leur bonhomie excessive, leur douceur, leur patience à suivre leurs indignes rois.

Les deux voleurs, le Prussien et l'Autrichien, n'agissaient nullement d'accord. Le Prussien, sollicité dès longtemps de traiter à part, était par cela même suspect à son camarade. L'Autrichien, qui se portait comme parent de la reine de France, n'en avait pas moins la pensée secrète de faire son petit vol à part, de se garnir les mains, vers l'Alsace ou les Pays-Bas, de profiter de la misère de Louis XVI qu'il venait délivrer, pour le dépouiller lui-même.

Avec ces bonnes pensées et ces vues secrètes, ils se gardèrent bien de donner à Monsieur le titre de régent de France, qui eût groupé autour de lui tous les royalistes, donné une énergie nouvelle à l'armée des émigrés. Ils ne voulaient nullement réussir par les Français. Ils voulaient avoir du succès, et craignaient d'en avoir trop. Ils voulaient, ne voulaient pas.

S'il se trouvait dans l'armée des émigrés quelque officier intelligent, intrépide, comme M. de Bouillé, on se garda de l'employer; on le tint sur les derrières, on le laissa traîner au blocus de Thionville, on l'envoya sur le Rhin, en Suisse, partout enfin où il était inutile.

Il est intéressant de voir cette armée de la contre-révolution s'acheminer pesamment par Coblentz et Trèves; belle armée, du reste, bien organisée, riche, surchargée d'équipages magnifiques, d'un train royal, et du train de je ne sais combien de princes. Brunswick, le général en chef, avait dit : « C'est une promenade militaire. » Le roi de Prusse avait quitté ses maîtresses pour venir à la promenade. Sa présence, la conservation de sa précieuse personne, eût rendu prudent Brunswick, quand même il ne l'eût pas été. L'essentiel n'était pas de vaincre ; le capital intérêt était de ne pas trop exposer le roi de Prusse, de le ramener sain et sauf.

C'est la pensée que le sage Brunswick dut incessamment ruminer, et c'est à quoi se borna le succès de l'expédition.

Brunswick était déjà un homme d'âge ; il était lui-même prince souverain; c'était un homme prodigieusement instruit, d'autant plus hésitant, sceptique. Qui sait beaucoup, doute beaucoup. La seule chose à laquelle il crût, c'était le plaisir. Mais le plaisir, continué au delà de l'âge, énerve non seulement le corps, mais la faculté de vouloir. Le duc était resté brave, savant, spirituel, plein d'idées et d'expérience ; il n'avait perdu qu'une chose, par quoi il était eunuque ; quelle chose? La volonté.

Dans cette armée de rois, de princes, il y avait entre autres un prince

souverain, le duc de Weimar, et avec lui, son ami, le prince de la pensée allemande, nous l'avons dit, le célèbre Gœthe. Il était venu voir la guerre, et chemin faisant, au fond d'un fourgon, il écrivait les premiers fragments du *Faust*, qu'il publia au retour. Ce courtisan assidu de l'opinion, qui l'exprima fidèlement, ne la devança jamais, disait alors, à sa manière, la décomposition, le doute, le découragement de l'Allemagne. Il lui poétisait, dans une œuvre sublime, son vide moral, sa vive agitation d'esprit. Elle en sortit glorieusement par des hommes de foi, par Schiller, par Fichte, surtout par Beethoven. Mais le temps n'était pas venu.

Nulle idée, nul principe, ne dominait cette armée. Elle avançait lentement, comme il était naturel, n'ayant nulle raison d'avancer. Les émigrés étaient là, priant, suppliant, se mourant d'impatience. Brunswick songeait. Il pouvait prendre ce parti, il est vrai; mais cet autre parti valait bien autant, à moins que le troisième ne fût meilleur encore. Enfin, quand on s'était décidé, à la longue, à faire quelque chose, l'exécution commençait lentement par le sage Prussien Hohenlohe, ou l'Autrichien plus sage encore, Clairfayt. Il faut se rappeler qu'il n'y avait pas eu de guerre depuis trente ans. La guerre à coups de foudre du grand Frédéric était un peu oubliée. La sage tactique des généraux autrichiens était fort appréciée. Qu'avait-on besoin d'aller si vite, si l'on pouvait, sans remuer presque, atteindre les meilleurs résultats?

« Ne faut-il pas d'ailleurs, disait le duc de Brunswick à nos fougueux émigrés, que je laisse un peu de temps à ces royalistes dont vous me promettez les secours, pour se décider et se mettre en mouvement? Elles vont sans doute arriver, les députations d'un peuple heureux d'être délivré, qui viendra saluer, nourrir ses libérateurs. Je ne les vois pas encore. »

Et bien loin qu'il pût les voir, le paysan, sur toute la ligne, restait sournoisement immobile, cachait, serrait ses grains, les battait à la hâte et les emportait. Les Allemands s'étonnaient de trouver si peu de ressources. Ils prirent Longwy et Verdun, comme on a vu, mais par la trahison de quelques officiers royalistes, par l'effroi de quelques bourgeois qui craignirent le bombardement. Deux accidents, rien de plus. Les soldats des garnisons, les volontaires des Ardennes, ceux de Maine-et-Loire, forcés ainsi de se rendre, montrèrent la plus violente indignation. J'ai dit la mort de Beaurepaire. Le jeune officier qu'on força de porter au roi de Prusse la capitulation de Verdun n'obéit qu'en donnant les signes d'un véritable désespoir; son visage était inondé de larmes. Le roi demanda le nom du jeune homme, qui était Marceau.

Mézières, Sedan, Thionville montraient bonne volonté de tenir mieux que Verdun. On assiége Thionville, et avec des forces considérables (les assiégeants reçurent un renfort de douze mille hommes). Le général français, Wimpfen, qui était dedans, montra beaucoup de vigueur; sa défense était offensive : à chaque instant, il allait, par des sorties audacieuses, faire visite à l'ennemi.

Brunswick, entré dans Verdun, s'y trouva si commodément qu'il y resta

une semaine. Là, déjà, les émigrés qui entourèrent le roi de Prusse commencèrent à lui rappeler les promesses qu'il avait faites. Ce prince avait dit, au départ, ces étranges paroles (Hardenberg les entendit) : Qu'il ne se mêlerait pas du gouvernement de la France, que seulement il rendrait au Roi l'autorité absolue. *Rendre au Roi la royauté*, *les prêtres aux églises*, *les propriétés aux propriétaires*, c'était toute son ambition. Et pour ces bienfaits, que demandait-il à la France? Nulle cession de territoire, rien que les frais d'une guerre entreprise pour la sauver.

Ce petit mot *rendre les propriétés* contenait beaucoup. Le grand propriétaire était le clergé ; il s'agissait de lui restituer un bien de quatre milliards, d'annuler les ventes qui s'en étaient faites pour un milliard dès janvier 92, et qui depuis, en neuf mois, s'étaient énormément accrues. Que devenaient une infinité de contrats dont cette opération immense avait été l'occasion directe ou indirecte? Ce n'étaient pas seulement les acquéreurs qui étaient lésés, mais ceux qui leur prêtaient de l'argent, mais les sous-acquéreurs auxquels ils avaient vendu, une foule d'autres personnes... Un grand peuple, et véritablement attaché à la Révolution par un intérêt respectable. Ces propriétés détournées depuis plusieurs siècles du but des pieux fondateurs, la Révolution les avait rappelées à leur destination véritable, la vie et l'entretien du pauvre. Elles avaient passé *de la main morte* à la vivante, des paresseux aux travailleurs, des abbés libertins, des chanoines ventrus, des évêques fastueux, à l'honnête laboureur. Une France nouvelle s'était faite dans ce court espace de temps. Et ces ignorants qui amenaient l'étranger ne s'en doutaient pas. Ni les deux agents de Monsieur, ni M. de Caraman, secret agent de Louis XVI, qui était auprès du roi de Prusse, ne l'avertirent du danger qu'il y avait à toucher un point si grave.

Il était à peine à Verdun, qu'il ordonna (ou qu'on ordonna en son nom) aux officiers municipaux de tous les villages de chasser les prêtres constitutionnels, de rétablir ceux qui n'avaient pas fait serment, et de leur rendre les registres de l'état civil, enfin, de restituer aux religieux *ce qui leur appartenait*. Il en fut de même sur la frontière du Nord. Dans tous les villages de la Flandre française où pénétraient momentanément les Autrichiens, leur premier soin était de rétablir les prêtres qui n'avaient pas fait serment.

Si Danton, si Dumouriez avaient eu l'honneur d'être au conseil du roi de Prusse, ils auraient sans aucun doute conseillé de telles mesures.

A ces mots significatifs de restauration des prêtres, de restitution, etc., le paysan dressa l'oreille, et comprit que c'était toute la contre-révolution qui entrait en France, qu'une mutation immense et des choses et des personnes allait arriver.

Tous n'avaient pas de fusils, mais ceux qui en eurent en prirent. Qui avait une fourche prit la fourche ; et qui une faux, une faux.

Un phénomène eut lieu sur la terre de France. Elle parut changée tout à coup au passage de l'étranger. Elle devint un désert. Les grains disparurent, et comme si un tourbillon les eût emportés, ils s'en allèrent à l'ouest. Il ne

resta sur la route qu'une chose pour l'ennemi, les raisins verts, la maladie et la mort.

Le ciel était d'intelligence. Une pluie constante, infatigable, tombait sur les Prussiens, les mouillait à fond, les suivait fidèlement, leur préparait la voie. Ils trouvèrent déjà des boues en Lorraine; vers Metz et Verdun la terre commençait à se détremper; et enfin la Champagne leur apparut une véritable fondrière, où le pied, enfonçant dans un profond mortier de craie, semblait partout pris au piège.

Les souffrances étaient à peu près les mêmes dans les deux armées. La pluie, et peu de subsistance, mauvais pain, mauvaise bière. Mais la différence était grande dans la disposition morale. Le Français chantait, et il avait du vin au cœur; dans l'avoine ou le blé noir, il savourait joyeusement le pain de la liberté.

Ce hardi Gascon aussi, qui le menait au combat, avait dans l'œil et la parole une étincelle du Midi qui brillait dans ce temps sombre. Le regard de Dumouriez échauffait les cœurs. On savait que, hussard à vingt ans, il s'était fait tailler en pièces; eh bien, il en avait cinquante, et il ne s'en portait que mieux... Le général était gai, et l'armée l'était. Le corps qu'il avait commandé du côté des Flandres, et qui vint le retrouver, très hardi, très aguerri, n'avait guère passé de jours, dans ses premiers campements, sans donner des bals, et souvent on les donnait sur le terrain ennemi. Au bal et à la bataille, figuraient en première ligne deux jeunes et jolis hussards, qui n'étaient rien moins que deux demoiselles, deux sœurs, parfaitement sages, si la chronique en est crue.

Cette armée était très pure des excès de l'intérieur. Elle les apprit avec horreur, et donna une violente leçon à la populace armée, qu'on lui envoya de Châlons. C'était une tourbe de volontaires, moitié fanatiques et moitié brigands, qui, sur la lecture de la circulaire de Marat, l'avaient appliquée à l'instant, en tuant plusieurs personnes. Ils arrivaient, aboyant après Dumouriez, criant au traître, demandant sa tête. Ils furent tout étonnés du vide immense qui se fit autour d'eux. Personne ne leur parla. Le lendemain, revue du général. Ils se voient entre une cavalerie, très nombreuse et très hostile prête à les sabrer, d'autre part une artillerie menaçante, qui les eût foudroyes au moindre signe. Dumouriez vient alors à eux, avec ses hussards, et leur dit : « Vous vous êtes déshonorés. Il y a parmi vous des scélérats qui vous poussent au crime; chassez-les vous-mêmes. A la première mutinerie, je vous ferai tailler en pièces. Je ne souffre ici ni assassins ni bourreaux... Si vous devenez comme ceux parmi lesquels vous avez l'honneur d'être admis, vous trouverez en moi un père. »

Ils ne soufflèrent mot, et devinrent de très bons soldats. Ils prirent l'esprit général de l'armée. Cette armée était magnanime, vraiment héroïque de courage et d'humanité. On put l'observer, plus tard, dans la retraite des Prussiens. Quand les Français les virent affamés, malades, livides, se traînant à peine, ils

les regardaient en pitié, et ils les laissaient passer. Tous ceux qui venaient se rendre voyaient le camp français converti en hôpital allemand, et trouvaient dans leurs ennemis des gardes-malades.

L'armée française, d'abord très faible, était, en revanche, bien autrement leste et mobile que celle des Prussiens. Il s'agissait d'en réunir les corps dispersés ; c'est ce que Dumouriez accomplit avec un coup d'œil, une audace, une vivacité admirables, saisissant tous les défilés de la forêt de l'Argonne, en présence de l'ennemi. L'Autrichien, ayant passé la Meuse, touchait déjà la forêt; il était parfaitement maître de l'interdire à Dumouriez. Celui-ci, par une fausse attaque, lui fit repasser la Meuse, lui escamota, pour ainsi dire, la position disputée, occupa les défilés à la barbe de l'Autrichien ébahi (7 septembre).

Lui seul, il l'assure, soutint, contre tous, qu'il fallait défendre cette ligne de l'Argonne, qui sépare le riche pays de Metz, Toul et Verdun, de la Champagne Pouilleuse. On insistait en vain pour qu'il se retirât vers Châlons et qu'il défendît la ligne de la Marne. Il put mépriser les murmures ; tout autre général eût été forcé d'y céder. Mais Dumouriez avait pour lui, près de lui, pendant la campagne, pour répondre de lui et le soutenir, Westermann, c'est-à-dire Danton.

Il eut seulement le tort d'écrire à Paris : « Que l'Argonne serait les Thermopyles de la France, qu'il les défendrait, et serait plus heureux que Léonidas. » Le Léonidas français faillit périr comme l'autre. Il avoue lui-même, avec une franchise qui n'appartient qu'aux hommes supérieurs, qu'il garda mal un des passages de l'Argonne et qu'il se laissa tourner (13 septembre).

Deux de ses lieutenants étaient en pleine retraite, et il ne savait plus même où ils étaient. Il se vit un moment réduit à quinze mille hommes, perdu sans ressources, si les Autrichiens, qui avaient forcé les défilés, profitaient de leurs avantages. Ils perdirent encore du temps. Au milieu d'une nuit pluvieuse, Dumouriez, à petit bruit, exécuta sa retraite, et il fut suivi si lentement qu'il put et réunir ses troupes, et faire venir de Rethel Beurnonville avec dix mille hommes. Cette retraite fut troublée deux fois par d'inexplicables paniques, où 1.500 hussards autrichiens, traînant après eux quelque artillerie volante, dissipèrent des corps six fois plus considérables. Le pis, c'est que deux mille hommes, courant trente ou quarante lieues, allaient publiant partout que l'armée était anéantie. Le bruit alla jusqu'à Paris, et l'on eut une vive alarme, jusqu'à ce que Dumouriez lui-même écrivît la chose, exactement comme elle était, à l'Assemblée nationale. L'Assemblée, et les ministres, tous ici furent admirables. Malgré ce double accident, les ministres girondins, d'une part, et Danton de l'autre, soutinrent unanimement Dumouriez. L'opinion resta énergique et ferme pour le général en retraite. Dumouriez tourné, l'armée poursuivie, s'arrêtèrent portés sur le cœur invincible de la France.

Il occupa le 17 septembre le camp de Sainte-Menehould, et devant lui, les Prussiens vinrent occuper les collines opposées, ce qu'on appela le camp de

la Lune. Ils étaient plus près de Paris, lui, plus près de l'Allemagne. Lequel des deux tenait l'autre? on pouvait controverser. « Nous l'isolons de Paris », disaient les Prussiens. En réalité, leur situation était très mauvaise. Leur lourde armée encombrée ne pouvait pas aisément poursuivre sa route, devant une armée leste, ardente, qui la serrait de près en queue. Elle ne pouvait pas se nourrir ; ses convois ne lui venaient que du fond de l'Allemagne, et restaient en route. La terre de France la rejetait, ne lui donnait rien pour vivre que la terre même. A eux de manger cette terre, de voir quel parti ils pourraient tirer de la craie. Leur armée, avec tous ces équipages royaux, n'en était pas moins désormais comme une procession lugubre, qui laissait des hommes sur tous les chemins. Le découragement était extrême. Ils se voyaient engagés dans cette boueuse Champagne, sous une implacable pluie, tristes limaces qui traînaient, sans avancer presque, entre l'eau et l'eau.

Dumouriez, rejoint, le 19, par Kellermann, se trouva fort de soixante-seize mille hommes, plus nombreux que les Prussiens, qui n'en avaient que soixante-dix mille. Ceux-ci, enfoncés en France, ayant laissé de côté Thionville et d'autres places, apprenaient qu'au moment même une armée française était en pleine Allemagne. Custine marchait vers Spire, qu'il prit d'assaut le 19. On l'appelait à Mayence, à Francfort. Une Allemagne révolutionnaire, une France, pour ainsi dire, se dressait inopinément pour donner la main à la France, de l'autre côté du Rhin.

Ici, la population courait au combat d'un tel élan, que l'autorité commençait à s'en effrayer et la retenait en arrière. Des masses confuses, à peu près sans armes, se précipitaient vers un même point; on ne savait comment les loger, ni les nourrir. Dans l'Est, spécialement en Lorraine, les collines, tous les postes dominants, étaient devenus autant de camps grossièrement fortifiés d'arbres abattus, à la manière de nos vieux camps du temps de César. Vercingétorix se serait cru, à cette vue, en pleine Gaule. Les Allemands avaient fort à songer, quand ils dépassaient, laissaient derrière eux ces camps populaires. Quel serait pour eux le retour? qu'aurait été une déroute à travers ces masses hostiles, qui de toutes parts, comme les eaux, dans une grande fonte de neige, seraient descendues sur eux?... Ils devaient s'en apercevoir : ce n'était pas à une armée qu'ils avaient affaire, mais bien à la France. Ce corps de soixante-dix mille Allemands, qu'était-ce en comparaison? Il se perdait comme une mouche, dans cet effroyable océan de populations armées.

Telles étaient leurs pensées, sérieuses en vérité, lorsqu'ils virent s'accomplir sans avoir pu l'empêcher, la jonction de Dumouriez et de Kellermann. Celui-ci, vieux soudard alsacien de la guerre de Sept ans, fort jaloux de Dumouriez, n'avait nullement suivi ses directions. Il s'était un peu éloigné de lui. Dans la vallée qui séparait les deux camps, le français et le prussien, il s'était posté en avant sur une espèce de promontoire, de mamelon avancé, où était le moulin de Valmy. Bonne position pour le combat, détestable pour la retraite. Kellermann n'eût pu retourner qu'en faisant passer son armée sur un seul

pont avec le plus grand péril. Il ne pouvait se replier sur la droite de Dumouriez qu'en traversant un marais où il se fût enfoncé; encore moins sur la gauche de Dumouriez, dont il était séparé par d'autres marais et par une vallée profonde.

Donc, nulle retraite facile; mais, pour le combat, la position était d'autant plus belle et hardie. Les Prussiens ne pouvaient arriver à Kellermann qu'en recevant dans le flanc tous les feux de Dumouriez. Un beau lieu pour vaincre ou mourir. Cette armée enthousiaste, mais peu aguerrie encore, avait peut-être besoin qu'on lui fermât la retraite.

Pour les Prussiens, d'autre part, c'était un grand enseignement et matière à réfléchir : ils durent comprendre que ceux qui s'étaient logés ainsi ne voulaient point reculer.

Nous supprimons d'un récit sérieux les circonstances épiques dont la plupart des narrateurs ont cru devoir orner ce grand fait national, assez beau pour se passer d'ornements. A plus forte raison, écarterons-nous les fictions maladroites par lesquelles on a voulu confisquer au profit de tel ou tel individu ce qui fut la gloire de tous.

Réservons seulement la part réelle qui revient à Dumouriez. Quoique Kellermann se fût placé lui-même autrement qu'il n'avait dit, quoiqu'il eût, contre son avis, pris pour camp ce poste avancé, Dumouriez mit un zèle extrême à le soutenir, de droite et de gauche. Toute petite passion, toute rivalité, disparaissait dans une si grande circonstance. En eût-il été de même entre généraux de l'ancien régime? J'ai peine à le croire. Que de fois les rivalités, les intrigues des généraux courtisans, continuées sur le champ de bataille, ont amené nos défaites.

Non, le cœur avait grandi chez tous; ils furent au-dessus d'eux-mêmes. Dumouriez ne fut plus l'homme douteux, le personnage équivoque; il fut magnanime, désintéressé, héroïque; il travailla pour le salut de la France et la gloire de son collègue; il vint lui-même, plusieurs heures, dans ses lignes, partager avec lui le péril, l'encourager et l'aider. Et Kellermann ne fut point l'officier de cavalerie, le brave et médiocre général qu'il a été toute sa vie. Il fut un héros, ce jour-là, et à la hauteur du peuple; car c'était le peuple, vraiment, à Valmy, bien plus que l'armée. Kellermann s'est souvenu toujours avec attendrissement et regret du jour où il fut un homme, non simplement un soldat, du jour où son cœur vulgaire fut un moment visité du génie de la France. Il a demandé que ce cœur pût reposer à Valmy.

Les Prussiens ignoraient si parfaitement à qui ils avaient affaire, qu'ils crurent avoir pris Dumouriez, lui avoir coupé le chemin. Ils s'imaginèrent que cette armée *de vagabonds*, *de tailleurs*, *de savetiers*, comme disaient les émigrés, avait hâte d'aller se cacher dans Châlons, dans Reims. Ils furent un peu étonnés quand ils les virent audacieusement postés à ce moulin de Valmy. Ils supposèrent du moins qne ces gens-là, qui, la plupart, n'avaient jamais entendu le canon, s'étonneraient au concert nouveau de soixante bouches à



A l'exemple de Kellermann, tous les Français, ayant leurs chapeaux à la pointe des sabres, des épées, des baïonnettes, avaient poussé un grand cri... (P. 883.)

feu. Soixante leur répondirent, et tout le jour, cette armée, composée en partie de gardes nationales, supporta une épreuve plus rude qu'aucun combat : l'immobilité sous le feu. On tirait dans le brouillard au matin, et plus tard, dans la fumée. La distance néanmoins était petite. On tirait dans une masse ; peu importait de tirer juste.

Cette masse vivante, d'une armée toute jeune, émue de son premier combat, d'une armée ardente et française, qui brûlait d'aller en avant, tenue là sous les boulets, les recevant par milliers, sans savoir si les siens portaient, elle subissait, cette armée, la plus grande épreuve peut-être. On a tort de rabaisser l'honneur de cette journée. Un combat d'attaque, ou d'assaut, aurait moins honoré la France.

Un moment, les obus des Prussiens, mieux dirigés, jetèrent de la confusion. Ils tombèrent sur deux caissons qui éclatèrent, tuèrent, blessèrent beaucoup de monde. Les conducteurs de chariots, s'écartant à la hâte de l'explosion, quelques bataillons semblaient commencer à se troubler. Le malheur voulut encore qu'à ce moment un boulet vînt tuer le cheval de Kellermann et le jeter par terre. Il en remonta un autre avec beaucoup de sang-froid, raffermit les lignes flottantes.

Il était temps.

Les Prussiens, laissant la cavalerie en bataille pour soutenir l'infanterie, formaient celle-ci en trois colonnes, qui marchaient vers le plateau de Valmy (vers onze heures). Kellermann voit ce moment, forme aussi trois colonnes en face, et fait dire sur toute la ligne : « Ne pas tirer, mais attendre, et les recevoir à la baïonnette. »

Il y eut un moment de silence. La fumée se dissipait. Les Prussiens avaient descendu, ils franchissaient l'espace intermédiaire avec la gravité d'une vieille armée de Frédéric, et ils allaient monter aux Français.

Brunswick dirigea sa lorgnette, et il vit un spectacle surprenant, extraordinaire. A l'exemple de Kellermann, tous les Français, ayant leurs chapeaux à la pointe des sabres, des épées, des baïonnettes, avaient poussé un grand cri... Ce cri de trente mille hommes remplissait toute la vallée : c'était comme un cri de joie, mais étonnamment prolongé ; il ne dura guère moins d'un quart d'heure ; fini, il recommençait toujours, avec plus de force ; la terre en tremblait... C'était : « Vive la Nation ! »

Les Prussiens montaient, fermes et sombres. Mais, tout ferme que fût chaque homme, les lignes flottaient, elles formaient par moment des vides, puis elles les remplissaient. C'est que de gauche elles recevaient une pluie de fer, qui leur venait de Dumouriez.

Brunswick arrêta ce massacre inutile, et fit sonner le rappel.

Le spirituel et savant général avait très bien reconnu, dans l'armée qu'il avait en face, un phénomène qui ne s'était guère vu depuis les guerres de religion : *une armée de fanatiques*, et, s'il l'eût fallu, de martyrs. Il répéta au Roi ce qu'il avait toujours soutenu, contrairement aux émigrés, que l'affaire

était difficile, et qu'avec les belles chances que la Prusse avait en ce moment pour s'étendre dans le Nord, il était absolument inutile et imprudent de se compromettre avec ces gens-ci.

Le Roi était extrêmement mécontent, mortifié. Vers quatre ou cinq heures, il se lassa de cette éternelle canonnade qui n'avait guère de résultat que d'aguerrir l'ennemi. Il ne consulta pas Brunswick, mais dit qu'on battît la charge.

Lui-même, dit-on, approcha avec son état-major, pour reconnaître de plus près ces furieux, ces sauvages. Il poussa sa courageuse et docile infanterie sous le feu de la mitraille, vers le plateau de Valmy. Et en avançant, il reconnut la ferme attitude de ceux qui l'attendaient là-haut.

Ils s'étaient déjà habitués au tonnerre qu'ils entendaient depuis tant d'heures, et ils commençaient à s'en rire.

Une sécurité visible régnait dans leurs lignes. Sur toute cette jeune armée planait quelque chose, comme une lueur héroïque, où le Roi ne comprit rien (sinon le retour en Prusse).

Cette lueur était la Foi.

Et cette joyeuse armée qui d'en haut le regardait, c'était déjà l'armée de la RÉPUBLIQUE.

Fondée le 20 septembre, à Valmy, par la victoire, elle fut, le 21, décrétée à Paris, au sein de la Convention.



LIVRE VIII

CHAPITRE PREMIER

LE MONDE SE DONNE A LA FRANCE — LA VENDÉE CONTRE LA FRANCE (SEPTEMBRE-NOVEMBRE 92)

ÉLAN UNIVERSEL DU MONDE VERS LA FRANCE. — FACILE CONQUÊTE DE NICE. — LA SAVOIE SE DONNE A LA FRANCE (FIN DE SEPTEMBRE). — LES POPULATIONS DU RHIN APPELLENT LA FRANCE. — SPIRE, WORMS, MAYENCE (SEPTEMBRE-OCTOBRE. — LILLE BOMBARDÉE REPOUSSE LES AUTRICHIENS (6 OCTOBRE). — LA FRANCE CONQUÉRANTE MALGRÉ ELLE. — LES PEUPLES DÉLIVRÉS VEULENT ÊTRE FRANÇAIS. — LA FRANCE NE LES ACCEPTE QUE POUR LES SAUVER. — ELLE TROUVE UN ENNEMI DANS SON SEIN. — INGRATITUDE DE LA VENDÉE. — SON PREMIER COMBAT (24-25 AOUT). — PARTIALITÉ DE LA RÉVOLUTION POUR LE PAYSAN (26 AOUT). — LA RÉVOLUTION PLUS CHRÉTIENNE QUE LA VENDÉE.

La Convention avait dressé, le 21 septembre, au pavillon des Tuileries, le drapeau de la République. Deux mois n'étaient pas écoulés, et tous les peuples environnants l'avaient embrassé, ce drapeau, planté sur les tours de leurs villes.

Le 24 et 29 septembre, Chambéry, Nice, ouvrent leurs portes, la porte de l'Italie. Mayence, le 24 octobre, reçoit nos armées, aux applaudissements de l'Allemagne. Le 14 novembre, le drapeau tricolore est arboré sur Bruxelles; l'Angleterre et la Hollande le voient avec terreur flotter à la tour d'Anvers.

En deux mois, la Révolution avait, tout autour, inondé ses rivages; elle montait, comme le Nil, salutaire et féconde, parmi les bénédictions des hommes.

Le plus merveilleux, dans cette conquête admirable, c'est que ce ne fut pas une conquête. Ce ne fut rien autre chose qu'un mutuel élan de fraternité. Deux frères, longtemps séparés, se retrouvent, s'embrassent ; voilà cette grande et simple histoire.

Belle victoire ! l'unique ! et qui ne s'est revue jamais ! Il n'y avait pas de vaincus !

La France ne donna qu'un coup, et la chaîne fut brisée. Elle frappa ce coup à Jemmapes. Elle le frappa avec l'autorité de la foi, en chantant son hymne sacré. Les soldats barbares frémirent dans leurs redoutes, sous trois

étages de feux, lorsqu'ils virent venir un chœur de cinquante mille hommes qui marchaient à eux en chantant : « Allons, enfants de la Patrie!... »

Tous les peuples répétèrent : « Allons, enfants de la France!... » et se jetèrent dans nos bras.

C'était un spectacle étrange! Nos chants faisaient tomber toutes les murailles des villes. Les Français arrivaient aux portes avec le drapeau tricolore, ils les trouvaient ouvertes et ne pouvaient pas passer; tout le monde venait à la rencontre et les reconnaissait, sans les avoir jamais vus; les hommes les embrassaient, les femmes les bénissaient, les enfants les désarmaient... On leur arrachait le drapeau, et tous disaient : « C'est le nôtre. »

Grande et bonne journée pour eux! Ils gagnaient par nous en un jour toute la conquête des siècles! Cet héritage de raison et de liberté pour lequel tant d'hommes soupirèrent en vain, cette terre promise qu'ils auraient voulu entrevoir, au prix de leur vie, la générosité de la France les donnait pour rien à qui en voulait. Déjà, trois années durant, elle avait formulé en lois cette sagesse des siècles; déjà elle avait souffert pour ces lois, les avait gagnées de son sang, gagnées de ses larmes... Ces lois, ce sang et ces larmes, elle les donnait à tous, leur disait : « C'est mon sang, buvez. »

Rien d'exagéré en ceci. On a pu contester, sourire. Aujourd'hui, la chose est jugée. Ne les voyez-vous pas tous (jusqu'à l'orgueilleuse Angleterre) qui font amende honorable, qui réclament comme leur meilleur progrès telles de nos lois que la France possédait en 92, et qu'elle offrait dès lors généreusement aux nations?

Et les nations, en retour, s'offraient, se donnaient elles-mêmes. Elles faisaient toutes signe à la France, la priaient de les conquérir.

Racontons une conquête, celle des portes de l'Italie, de ce comté de Nice, pris, repris jadis, arrosé de tant de sang. Voyons ce qu'il nous coûta.

Le roi de Sardaigne avait fait des préparatifs formidables. Il avait là, sur la frontière, une armée pour envahir la France, une nombreuse artillerie, deux cents canons, les Français en avaient quatre. Il avait de vieilles troupes. Nous, nous n'avions guère que des gardes nationaux. Le général Anselme reçoit ordre d'entrer; c'était, ce semble, ordonner l'impossible : l'impossible se fait, sans coup férir. Une flotte française fait mine d'aller prendre les Piémontais par derrière; Anselme ordonne des logements pour quarante mille hommes (il n'en avait pas douze). Cela suffit; la grosse armée recule, Nice se livre. Les forteresses ont hâte de s'ouvrir. Anselme s'en va tout seul avec quatorze dragons, somme Villefranche, la menace et la prend ; il y trouve cent pièces de canon, cinq mille fusils, des munitions immenses, deux vaisseaux armés dans le port.

La Savoie coûta moins encore; il n'y fallut ni ruse, ni menace.

Elle dut sa délivrance à son violent amour pour la cocarde française. Les émigrés, nombreux à Chambéry, insolents, querelleurs, avaient arraché la cocarde tricolore à un négociant. Les Savoyards, par représailles, attachèrent

la cocarde royaliste à la queue des chiens. Ce fut le commencement de leur révolution. Elle fut unanime, sans contradiction d'un seul homme. Le général français Montesquiou arrivait avec précaution; il avait envoyé, en entrant en Savoie, un corps pour tourner, avant tout, les redoutes qu'on lui opposait. Elles furent prises sans peine; il n'y avait personne, les Piémontais étaient partis. Montesquiou, sans attendre son armée qui suivait lentement, partit au galop pour Chambéry. Tout seul de sa personne, il conquit le pays, entra triomphalement dans cette ville, parmi les cris d'un peuple ivre de joie. Les commissaires de la Convention, qui bientôt le joignirent, furent saisis d'étonnement, profondément émus, en découvrant une France inconnue, une vieille France naïve, qui, dans la langue de Henri IV, bégayait la Révolution. Rien de plus original et de plus touchant que de retrouver là, vivantes, jeunes comme d'hier, toutes nos vieilles histoires. On chante encore, dans la vallée de Chamounix, comme chose nouvelle, la complainte de M. de Biron, mort en 1602. Aimable peuple de saint François de Sales, peuple qui fit Rousseau (qui l'a fait, sinon les Charmettes?), combien la France lui devait, à ce peuple! Quelle joie ce fut, et pour l'un et pour l'autre, de se retrouver après tant de siècles! et quelle fut leur ardente étreinte, aux deux frères réunis, sous l'arbre de la liberté!

Du moment que cet excellent peuple apprit que ses libérateurs arrivaient, il n'y eut plus moyen de le retenir. Tout entier, il vint à la rencontre. Ce fut comme un soulèvement universel de la contrée; les hommes seuls partirent, mais les arbres et les pierres, toute la terre de Savoie eût voulu se mettre en chemin.

Une foule immense descendit de toutes les montagnes vers Chambéry, d'un élan spontané, d'un même transport de joie et de reconnaissance. Ces pauvres gens, cruellement étouffés par le Piémont, qui leur défendait tout à la fois l'industrie et le commerce, avaient depuis longtemps coutume d'aller chercher leur vie en France. Et cette fois, c'était la France qui venait les voir, s'asseoir à leur foyer; elle venait à eux, les mains pleines des dons de Dieu, les apportant tous en un seul, le trésor de la liberté. Sauvés par elle du Pharaon barbare, ils entonnèrent, comme Israël, un cantique de délivrance. Soixante mille Savoyards à la fois, d'accord avec l'armée française, chantèrent *la Marseillaise* dans une inexprimable dévotion. Et quand ces pauvres gens arrivèrent au passage : *Liberté chérie!* il se fit un grand bruit, comme d'une avalanche : une avalanche d'hommes par devant les Alpes! Touchant spectacle! tout ce peuple était tombé à genoux : il achevait ainsi le cantique, et la terre était inondée de pleurs.

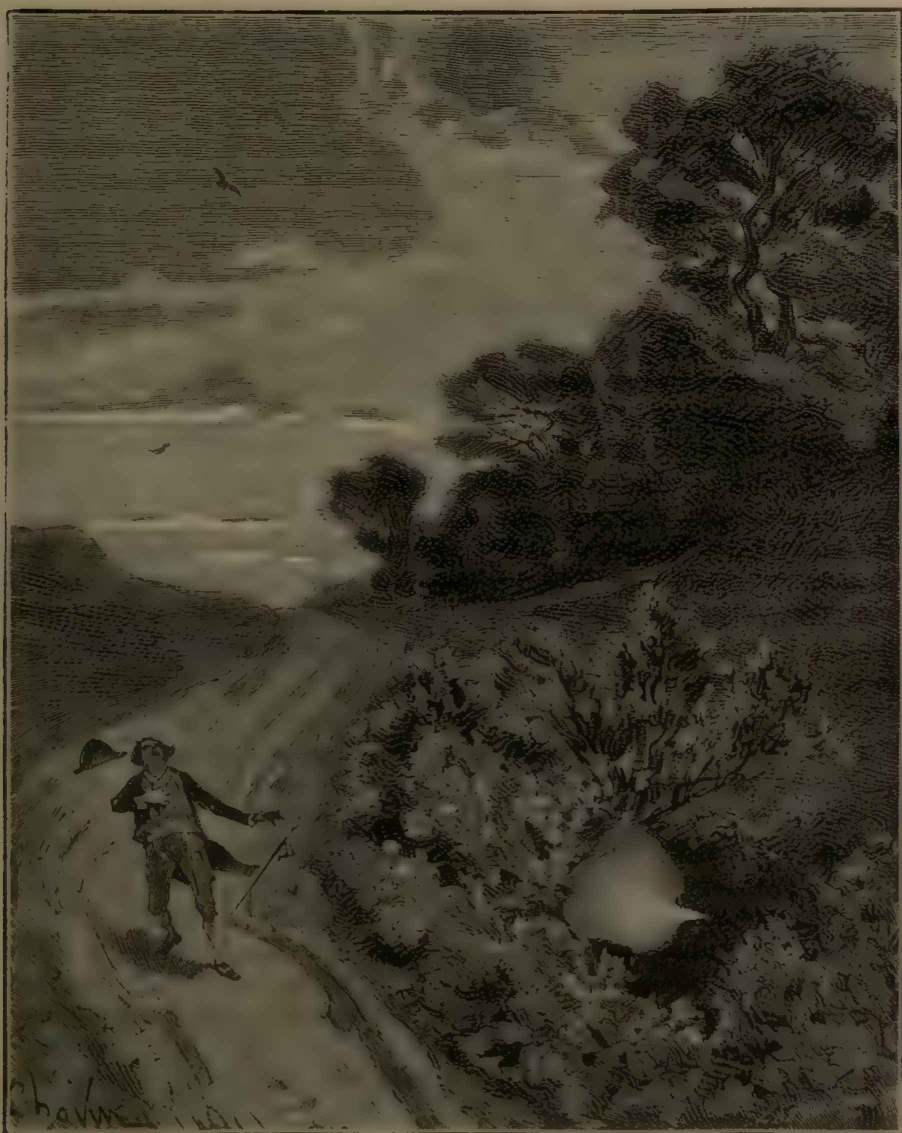
Même facilité sur le Rhin, sauf un petit combat à Spire. Le général Custine avait ordre d'agir sur la Moselle, et il eût ainsi assuré la déroute des Prussiens. Mais les Allemands eux-mêmes vinrent le chercher, et le menèrent au Rhin. Maître de Spire, dont il força les portes, il fut appelé à Worms; un professeur de cette ville y mit l'armée française, et il écrivit, au nom de Custine, au nom de la France, l'appel de l'Allemagne à la liberté. Ce n'était pas la

première fois que la France lui parlait ainsi. Au seizième siècle, mêmes proclamations, par le roi Henri II, ornées, comme en 92, du bonnet de la liberté. Ces ardents patriotes allemands, qui menaient Custine, lui promettaient Mayence. Il hésitait, et un moment, craignant d'être coupé, recula vers Landau. Ils ne lâchèrent pas prise; ils vinrent le rechercher, le menèrent de gré ou de force, lui firent faire malgré lui cette conquête qui le couvrait de gloire. Un des leurs commandait le génie dans Mayence; il décida la reddition. On fut bien étonné d'apprendre qu'une telle place se fût rendue, avec toute une armée pour garnison, une artillerie immense, ramassée de toute l'Allemagne. Mais l'Allemagne se livrait. Des hommes de Nassau, de Deux-Ponts, de Nassau-Saarbruck étaient à la barre de la Convention, et demandaient leur union à la France.

Les Prussiens, à ce moment, bien heureux d'être quittes de leur expédition conquérante, touchaient Coblentz; nous y reviendrons tout à l'heure. Ils avaient dû leur salut et à l'éloignement de Custine, et à la modération politique de Dumouriez. Celui-ci voulait détacher la Prusse de la ligue contre la France. Il pensait qu'il était assez beau d'avoir arrêté une telle armée, la première de l'Europe, avec une armée toute jeune, composée en partie de gardes nationaux. C'était aussi la pensée de Danton, sage autant qu'audacieux. Le 25 septembre, une lettre du pouvoir exécutif avait autorisé le général à traiter pour l'évacuation. Les Prussiens se retirèrent donc paisiblement. Ce qu'on tira de coups tomba sur les seuls émigrés.

Nos ennemis n'agissaient nullement d'ensemble. Au moment où les Prussiens sortent, entrent les Impériaux. Leur général, le duc Albert de Saxe, déterminé sans doute par de faux renseignements, vient avec vingt-deux mille hommes s'établir devant Lille. Une si faible armée n'était pas pour réduire une telle place; elle suffisait pour la brûler. Douze mortiers, vingt-quatre grosses pièces, tirèrent pendant huit jours à boulets rouges, et de préférence sur les quartiers peuplés et pauvres, sur les petites maisons où les familles s'entassaient dans les caves. Les barbares n'épargnèrent ni les églises, ni même l'hôpital militaire, écrasant sous les bombes des blessés dans leur lit. Tout cela ne servit qu'à montrer la France à l'Europe sous un jour tout nouveau. On parlait bien souvent de la *furie française*, de cet élan qui cède au moindre obstacle, se rebute, etc. Il fallut bien changer d'opinion. La France parut là, comme à Valmy, indomptablement résistante. Et ici, ce n'étaient pas, comme à Valmy, des hommes; c'étaient des femmes et des enfants. Il n'est sorte d'outrages, de risées qu'on ne fît aux boulets. Les boulets rouges, ramassés honteusement dans des casseroles, étaient éteints sans peine; puis avec on jouait à la boule. Un de ces boulets autrichiens fut pris par les petits garçons, coiffé du bonnet rouge. Un perruquier s'établit sur la place où tombait la grêle de fer, il avait pris pour plat un éclat de bombe, et chacun s'y faisait raser.

Cette infamie de bombardement sans but dura huit jours, au bout desquels l'Allemand s'en alla assez vite, laissant une bonne partie de son matériel



Et de la haie voisine, brille et part un coup de feu. (P. 895.)

Une femme, l'archiduchesse Christine, sœur de la reine de France, était venue voir, des batteries, cette guerre aux femmes et aux enfants. La dame partit peu satisfaite. Mais trois armées françaises menaçaient. Celle de Lille, d'abord ; je ne sais combien de bataillons de volontaires s'étaient jetés dans la place. Puis une autre, que la Bourdonnais amenait, un peu tard, il est vrai. Dumouriez enfin, libre des Prussiens, ne pouvait manquer d'arriver.

Grande était la gloire de la France, après cette résistance héroïque, cette

fuite misérable de deux armées ennemies. Non contente de repousser les Prussiens et les Autrichiens, elle avait pénétré au cœur de l'Allemagne, mis la main sur le Rhin, saisi l'aigle impérial. Le jour même où finissait le bombardement de Lille, les drapeaux allemands, l'aigle captif, envoyé du Rhin, par Custine, comparurent à la barre, et ils furent appendus aux voûtes de la Convention.

Mais combien ces trophées de la guerre et de la victoire étaient moins glorieux encore que les députations des peuples qui demandaient d'être Français ! La France était deux fois victorieuse ; elle avait pour vaincre bien plus que la force : l'amour. Une main lui suffisait pour briser l'épée des tyrans ; de l'autre, elle embrassait les peuples délivrés et les serrait contre son sein.

Quelle était sa pensée ? Les protéger et non les conquérir. Elle n'avait à ce premier moment nulle idée de conquête. Cette idée ne lui vint que plus tard, et par une sorte de nécessité. Tout ce qu'elle demandait d'abord aux nations délivrées, c'était de rester libres, de bien garder leur droit, d'aimer la France en sœur. On ne peut lire sans attendrissement la touchante et naïve adresse que le philosophe Anacharsis Clootz écrit aux Savoyards (aux Allobroges, comme on disait alors) au nom de la Convention : « La République des conquérants de la liberté vous félicite, amis... Les Allobroges du Dauphiné embrassent ceux du Mont-Blanc... Nous nous aiderons mutuellement à fonder la liberté durable. La seule autorité que la France veuille avoir sur vous, c'est celle des conseils. Quel est son but ? Votre bonheur... Heureux peuple ! en vous rendant libres sans effusion de sang, nous oublions tout ce que nous avons sacrifié. Vous aurez un passage non sanglant des rois aux lois, une révolution bénigne ; elle sera limpide comme vos fleuves et pure comme vos lacs... »

Il y disait encore que c'était une France démembrée qui revenait dans la patrie : « Voyez le morcellement aristocratique de la Suisse, voyez l'égalité, l'unité démocratique de la France... Choisissez... Tout vous prêche l'unité indivisible. La frontière ne serait-elle pas mieux placée au haut des Alpes ? Briançon ne nous gardera-t-il pas mieux, si nous le reportons sur le Saint-Bernard ?... »

La Convention, avec une modération admirable, hésita d'envoyer cette adresse, qui semblait préjuger la réunion de la Savoie, et peut-être lui eût fait croire qu'on ne lui laissait pas liberté tout entière de régler elle-même ses destinées.

C'était l'embarras de la France, à ce moment. Elle avait dit qu'elle ne voulait pas de conquêtes, et elle en faisait malgré elle. Ces peuples disaient tous qu'il ne leur suffisait pas d'être libres ; ils avaient l'ambition d'être Français.

La Convention avait une étrange cour ; ses entours étaient assiégés d'hommes de toutes nations, qui venaient intriguer, solliciter... Pourquoi ? Pour devenir Français, pour épouser la France. Se perdre en elle, n'être plus en eux-mêmes, c'était leur aveugle désir. Jamais on ne vit une telle impatience de suicide national ; leur passé leur pesait, leur *moi* de servitude, ils brûlaient

de l'anéantir, et de ne vivre plus qu'en cette France aimée, où ils ne voyaient plus une nation, mais une idée sacrée, la liberté, la vie et l'avenir.

La France résistait. Prenez garde, disait-elle, défiez-vous de ce premier transport... Savez-vous bien ce que c'est que de me suivre dans les grandes choses qui me sont imposées? Vous donnerez le sang à flots, l'argent... L'impôt sera doublé ou quadruplé. — Mais ils ne voulaient rien entendre, assurant que la suppression des dîmes, des droits féodaux, et de toute espèce de taxe barbare, leur créait des ressources immenses, inépuisables, qu'en donnant tout ils ne regrettaient rien; qu'ils n'avaient rien eu jusqu'ici, pas même leurs personnes; qu'ils ne rendraient à la liberté, à la France, que ce qu'ils tenaient de la liberté.

Les réfugiés belges, pour devenir Français, faisaient valoir la brillante ardeur qu'ils montrèrent à Valmy et dans Lille. L'ennemi, des deux côtés, ne croyant frapper que la France, avait trouvé des poitrines belges devant ses boulets. Les Savoyards comptaient parmi nos héros du 10 août. La veille même, ils formèrent une légion, et, le jour du combat, marchèrent entre les Bretons et les Marseillais. Libérateurs de la France, puis délivrés par elle, qu'étaient-ils donc, sinon Français?

La France était touchée. Mais ce qui la décidait, c'était le salut de ces peuples mêmes. Jeunes, enfants dans la liberté, ils ne pouvaient se garder libres que par l'aide et l'appui de la grande nation. Les laisser à eux-mêmes, ce n'était rien que les laisser périr.

Telle fut la belle et généreuse délibération qui eut lieu au sein de la Convention, telle la noble réserve que mit la France pour accepter ces peuples, qui venaient à ses pieds la prier de les prendre. Lisez surtout le rapport de Grégoire, où il débat ces choses au sujet des prières de la Savoie qui demandait sa réunion. Voyez avec quelle hauteur de raison, quelle noble et bienveillante sagesse, il fait valoir et le pour et le contre. La conclusion à laquelle il s'arrête, c'est que, quel que puisse être l'intérêt de la France, la Savoie désormais ne se défendra pas, ne vivra pas sans elle, et que la France, à tout prix, doit lui ouvrir son sein.

Ceci eut lieu le 28 novembre. Et déjà, le 19, sur la proposition de la Reveillère-Lepeaux, la Convention déclara : « Que tout peuple qui voudrait être libre trouverait en elle appui, fraternité. »

Par ce mot seul, le drapeau de la France était constitué celui du genre humain, celui de la délivrance universelle. Sous lui, l'Escaut, fermé depuis près de deux siècles, coulait enfin libre à la mer. Le Rhin, captif sous ses cent forteresses, reprenait espérance, en voyant dans son sein les trois saintes couleurs que Mayence mirait dans ses eaux. La Savoie les avait placées à la cime du Mont-Blanc; l'Europe, émue d'amour et de terreur, les voyait briller sur sa tête dans les neiges éternelles, dans le ciel et le soleil. Le monde des pauvres et des esclaves, le peuple de ceux qui pleurent, tressaillaient à ce grand signe; ils y lisaient distinctement ce que lut jadis Constantin : « Par ce signe tu vaincras. »

Il n'y eut qu'un peuple aveugle, hélas! Faut-il le dire? Nous voudrions nous arrêter ici. Et pourtant, que le cœur soit oppressé ou non, il faut ajouter cette chose. Au moment où le monde s'élance vers la France, se donne à elle, devient Français de cœur, un pays fait exception; il se rencontre un peuple si étrangement aveugle et si bizarrement égaré qu'il arme contre la Révolution, sa mère, contre le salut du peuple, contre lui-même. Et, par un miracle du diable, cela se voit en France; c'est une partie de la France qui donne ce spectacle : ce peuple étrange est la Vendée.

Au moment où les émigrés, amenant l'ennemi par la main, lui ouvrent nos frontières de l'Est, *le 25 et le 24 août, anniversaire de la Saint-Barthélemy, éclate dans l'Ouest la guerre de la Vendée*, la guerre impie des prêtres.

Chose remarquable, ce fut le 25 août, le jour même où le paysan vendéen attaquait la Révolution, que la Révolution, dans sa partialité généreuse, jugeait en faveur du paysan le long procès des siècles, abolissant les droits féodaux *sans indemnité*. — Et non seulement les droits féodaux, mais *censuels*. Ce mot seul contenait une équivoque immense, favorable au fermier.

Une jurisprudence nouvelle était ouverte, toute au profit du paysan contre le seigneur, laquelle n'était pas moins qu'une réaction violente contre l'ancienne, une réparation passionnée de l'iniquité féodale. La Révolution semblait dire : « Mille ans durant, à tort, à droit, on a jugé contre le pauvre. Eh bien, moi, aujourd'hui, à tort, à droit, je jugerai pour lui... Il a assez souffert, travaillé, mérité. Ce que je ne pourrais lui attribuer comme sien, je le lui adjuge comme indemnité. »

Ce n'est pas tout. La loi du 25 août disait encore au seigneur : Si vraiment cette rente que vous avez sur le pauvre homme fut fondée et non extorquée, prouvez-le; apportez, produisez en justice l'acte primordial qui prouvera qu'en effet vous donniez de la terre pour fonder cette rente.

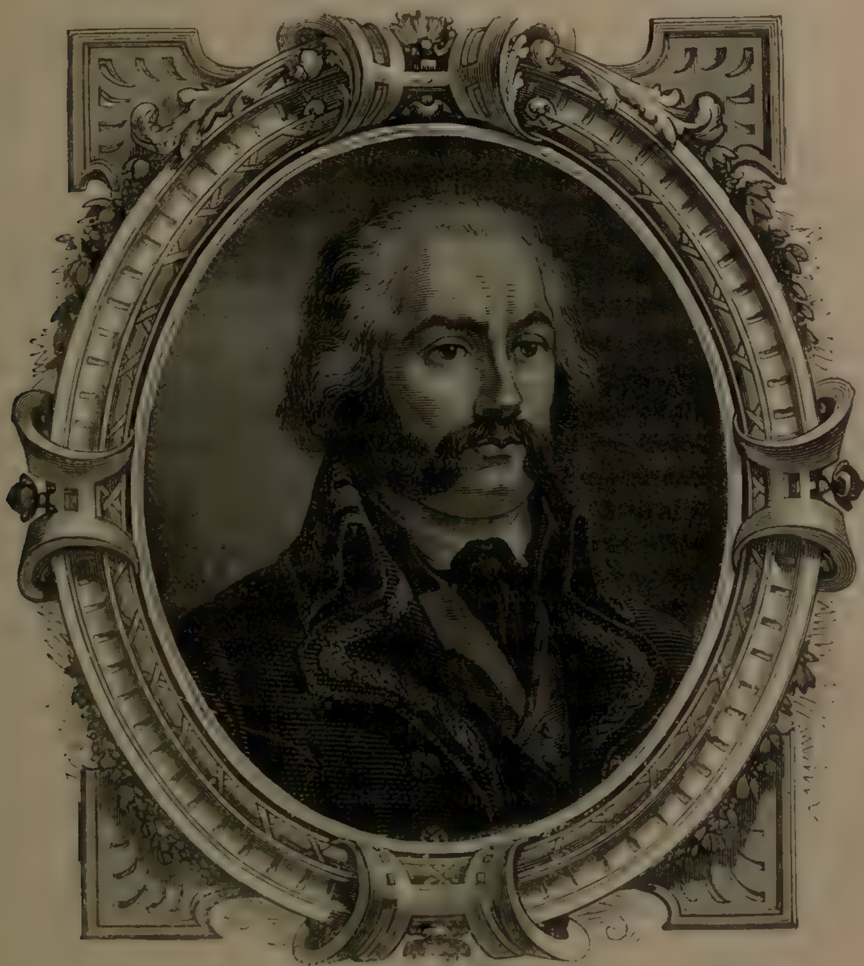
En beaucoup de pays l'acte n'existait pas.

En plusieurs, par exemple dans les pays bretons de domaine congéable, le seigneur avait le dessous, la terre, le paysan le dessus, la maison. Et le seigneur, en lui payant cette maison, pouvait l'expulser de la terre.

Le paysan ne s'en croyait pas moins l'homme même de la terre, né avec elle, l'ayant occupée dès Adam, son vrai propriétaire. Ce qui est sûr, c'est qu'il l'avait faite, cette terre, l'avait créée; sans lui, elle n'existait pas; c'était la lande aride, le roc et le caillou.

Les antiquaires étaient embarrassés. La Révolution ne le fut pas. Elle ne dénoua pas le nœud, mais le trancha. Elle donna la terre à l'homme congéable, et donna congé au seigneur.

La décision était-elle légale? on peut en disputer. Mais elle était chrétienne. Voilà bientôt deux mille ans que le christianisme nous dit que le pauvre est membre vivant de Jésus-Christ. Comment peser le droit du pauvre dans une telle doctrine? Dès qu'on l'essaye, Christ lui-même se met dans la balance, et l'emporte du ciel à l'abîme.



CUSTINE

La Révolution ne dit pas seulement; elle fit.

Et elle le fit dans une mesure admirable.

Elle consacra la propriété (sous peine de mort, en mars 93), la propriété, c'est-à-dire le foyer, la fixité des habitudes morales, la féconde accumulation, — réglée, bien entendu, par la loi de l'État, pour l'avantage de l'État et de tous.

Mais, en tout cas douteux, en tout litige entre la propriété et le travail, *elle décida pour le travail* (base originaire de la propriété, propriété la plus sacrée de toutes).

Tandis que l'Angleterre féodale, en Écosse et partout, a décidé pour le fief contre l'homme, la Révolution, en Bretagne et partout, a décidé pour l'homme contre le fief.

Sainte décision, humaine, charitable autant que raisonnable, selon Dieu et selon l'Esprit.

Que le monde se taise ici et admire. Qu'il tâche à profiter. Qu'il reconnaisse le caractère vraiment religieux de la Révolution.

La Vendée ne lui fit la guerre que par un malentendu monstrueux, par un phénomène incroyable d'ingratitude, d'injustice et d'absurdité. La Révolution, attaquée comme impie, était ultra-chrétienne; elle faisait les actes qu'aurait dû faire le christianisme. Et le prêtre, que faisait-il? Il faisait, par le paysan, la guerre ultra-païenne, qui aurait rétabli la féodalité, la domination de la terre sur l'homme et de la matière sur l'esprit.

Cruel malentendu! ces Vendéens étaient sincères dans leurs erreurs. Ils sont morts dans une foi loyale. L'un d'eux, blessé à mort, gisait au pied d'un arbre. Un républicain lui dit : « Rends-moi tes armes! » — L'autre lui dit : « Rends-moi mon Dieu! »

Ton Dieu? pauvre homme!... Eh! n'est-ce pas le nôtre? Il n'y en a pas deux. Il n'y a qu'un Dieu, celui de l'égalité et de l'équité, celui qui vient, au bout de mille ans, te faire réparation, celui qui a jugé pour toi, le 25 août, le jour même, insensé, où tu as levé le bras contre lui.

Même Dieu et même foi! Les méconnaîtra-t-on, sous la différence du langage, dans ce mot du soldat patriote, qui, justement comme le Vendéen, avait déjà le fer au cœur : « Plantez-moi là l'arbre de liberté! »

Le maire républicain de Rennes, Leperdit, un tailleur, qui sauva cette ville et de la Terreur et de la Vendée, est assailli un jour d'une populace furieuse, qui, sous prétexte de famine, veut lapider ses magistrats. Il descend, intrépide, de l'hôtel de ville, au milieu d'une grêle de pierres; blessé au front, il essuie son front en souriant, et dit : « Je ne puis pas changer les pierres en pain... Mais, si mon sang peut vous nourrir, il est à vous jusqu'à la dernière goutte. » Ils tombèrent à genoux... Ils voyaient quelque chose par delà l'Évangile.

On a reproché à la Révolution de n'être pas chrétienne; elle fut davantage. Le mot de Leperdit, elle l'a réalisé. De quoi le monde a-t-il vécu, sinon du sang de la France? Si elle est blême et pâle, ne vous étonnez pas. — Qui peut douter aussi qu'elle n'ait changé les pierres en pain? Elle se dit en 89 : « Je ne peux pas nourrir vingt-quatre millions d'hommes... Eh bien, j'en nourrirai trente-cinq. » Et elle a tenu parole.



CHAPITRE II

LE PRÊTRE, LA FEMME ET LA VENDÉE (AOUT-SEPTEMBRE 92)

LA FEMME FUT L'AGENT DE LA VENDÉE. — LA FEMME EN GÉNÉRAL DEVINT CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE. — LA FEMME EMPÊCHE LE MARI D'ACHETER LES BIENS NATIONAUX. — L'OUEST ÉTAIT-IL SOUMIS AU PRÊTRE, AU NOBLE AVANT 89? — RELATIONS DU PRÊTRE ET DE LA FEMME, SURTOUT DANS L'OUEST. — LE PRÊTRE ÉTAIT INFLUENCÉ MOINS PAR SA GOUVERNANTE QUE PAR SA PÉNITENTE. — ATTACHEMENT PASSIONNÉ DES FEMMES DE L'OUEST POUR LE PRÊTRE. — DÉSESPOIR DES FEMMES, LORSQUE LA LOI ÉLOIGNE LE PRÊTRE. — LES COUVENTS FOYER DE CONSPIRATION. — LES PRÊTRES ANNONCENT LA GUERRE CIVILE (9 FÉVRIER 92). — COMMENT ILS LA FOMENTENT. — APPARITIONS, MIRACLES, ETC. — PREMIERS MASSACRES (JUIN 92). — LA NOBLESSE SE CONTENTE DE DONNER DE L'ARGENT. — ASSOCIATION NOBLE DE LA ROUËRIE. — UNE LETTRE DU ROI EST L'OCCASION DE LA GUERRE CIVILE EN BRETAGNE (JUILLET 92). — VASTE SOULÈVEMENT DE LA VENDÉE, ET PREMIER COMBAT A CHATILLON ET BRESSUIRE (24-25 AOUT 92). — NANTES ET LE FINISTÈRE POUR LA RÉVOLUTION. — LA VENDÉE PEU CONTAGIEUSE POUR LA FRANCE. — LE PAYSAN ACHÈTE PARTOUT LES BIENS NATIONAUX. — CE QUI RASSURAIT SA CONSCIENCE. — NULLITÉ DES ACTES FÉODAUX.

La Révolution, c'est la lumière elle-même. Les solennels débats de la Convention commencent sous les yeux de l'Europe. Les portes s'ouvrent toutes grandes. Amis, ennemis, tous peuvent venir, regarder et écouter. L'épreuve de la Révolution, son premier Jugement de Dieu, la bataille de Jemmapes est joyeusement emportée par la jeune armée de la France, au chant de la *Marseillaise*, sous le soleil, à midi.

Et en même temps commence, dans les bois et les brouillards de l'Ouest, la vaste guerre des ténèbres. Aux landes du Morbihan, le long des îles brumeuses, aux sombres fourrés du Maine, dans l'humide labyrinthe du Bocage vendéen, apparaissent, sous formes douteuses, les premiers essais de la guerre civile. Une maison a été brûlée, un patriote assassiné, et là-bas, un autre encore. Par qui? Nul n'osera le dire. La guerre qui, dans un an, amènera une grande armée sous les murs de Nantes, s'essaye encore timidement au crépuscule ou la nuit.

Ce sifflement, cette plainte, sont-ils la voix du hibou ou de la chouette? Vous diriez l'oiseau de mort... Oui, et de la haie voisine, brille et part un coup de feu.

C'est une guerre de fantômes, d'insaisissables esprits. Tout est obscur, incertain. Les rapports les plus contradictoires circulent dans le public. Les enquêtes n'apprennent rien. Après quelque fait tragique, les commissaires envoyés arrivent, inattendus, dans la paroisse, et tout est paisible; le paysan est au travail, la femme est sur sa porte, au milieu de ses enfants, assise, et

qui file; au col son grand chapelet. Le seigneur? on le trouve à table; il invite les commissaires; ceux-ci se retirent charmés. Les meurtres et les incendies recommencent le lendemain.

Où donc pouvons-nous saisir le fuyant génie de la guerre civile?

Regardons. Je ne vois rien, sinon là-bas sur la lande, une sœur qui trotte humblement et tête basse.

Je ne vois rien. Seulement j'entrevois entre deux bois une dame à cheval, qui, suivie d'un domestique, va rapide, sautant les fossés, quitte la route et prend la traverse. Elle se soucie peu, sans doute, d'être rencontrée.

Sur la route même chemine, le panier au bras, portant ou des œufs, ou des fruits, une honnête paysanne. Elle va vite, et veut arriver à la ville avant la nuit.

Mais la sœur, mais la dame, mais la paysanne, enfin, où vont-elles? Elles vont par trois chemins, elles arrivent au même lieu. Elles vont, toutes les trois, frapper à la porte d'un couvent. Pourquoi pas? La dame a là sa petite fille qu'on élève; la paysanne y vient vendre; la bonne sœur y demande abri pour une seule nuit.

Voulez-vous dire qu'elles y viennent prendre les ordres du prêtre? Il n'y est pas aujourd'hui. — Oui, mais il y fut hier. Il fallait bien qu'il vînt le samedi confesser les religieuses. Confesseur et directeur, il ne les dirige pas seules, mais par elles bien d'autres encore; il confie à ces cœurs passionnés, à ces langues infatigables, tel secret qu'on veut faire savoir, tel faux bruit qu'on veut répandre, tel signal qu'on veut faire courir. Immobile dans sa retraite, par ces nonnes immobiles, il remue toute la contrée.

Femme et prêtre, c'est là tout, la Vendée, la guerre civile.

Notez bien que, sans la femme, le prêtre n'aurait rien pu.

« *Ah! brigandes*, disait un soir un commandant républicain, arrivant dans un village où les femmes seules restaient, lorsque cette guerre effroyable avait fait périr tant d'hommes, *ce sont les femmes*, disait-il, *qui sont cause de nos malheurs; sans les femmes, la République serait établie, et nous serions chez nous tranquilles*... Allez, vous périrez toutes, nous vous fusillerons demain. Et après-demain, les brigands viendront eux-mêmes nous tuer. » (*Mémoires de Mme de Sapinaud.*)

Il ne tua pas les femmes. Mais il avait dit, en réalité, le vrai mot de la guerre civile. Il le savait mieux que tout autre. Cet officier républicain était un prêtre qui avait jeté la soutane; il savait parfaitement que toute l'œuvre des ténèbres s'était accomplie par l'intime et profonde entente de la femme et du prêtre.

La femme, c'est la maison; mais c'est tout autant l'église et le confessionnal. Cette sombre armoire de chêne, où la femme, à genoux, parmi les larmes et les prières, reçoit, renvoie, plus ardente, l'étincelle fanatique, est le vrai foyer de la guerre civile.

La femme, qu'est-ce encore? Le lit, l'influence toute-puissante des habitudes conjugales, la force invincible des soupirs et des pleurs sur l'oreiller... Le



Les religieuses ne négligèrent rien pour donner à leur expulsion un éclat dramatique. (P. 903.)

mari dort, fatigué. Mais elle, elle ne dort pas. Elle se tourne, se retourne; elle parvient à l'éveiller. Chaque fois, profond soupir, parfois un sanglot. « Mais, qu'as-tu donc cette nuit? — Hélas! le pauvre Roi au Temple!... Hélas! ils l'ont souffleté, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ! » — Et si l'homme s'endort un moment : « On dit qu'on va vendre l'église! l'église et le presbytère!... Ah! malheur, malheur à celui qui achètera!... »

Ainsi, dans chaque famille, dans chaque maison, la contre-révolution avait

un prédicateur ardent, zélé, infatigable, nullement suspect, sincère, naïvement passionné, qui pleurait, souffrait, ne disait pas une parole qui ne fût ou ne parût un éclat du cœur brisé..... Force immense, vraiment invincible. A mesure que la Révolution, provoquée par les résistances, était obligée de frapper un coup, elle en recevait un autre : la réaction des pleurs, le soupir, le sanglot, le cri de la femme, plus perçant que les poignards.

Peu à peu, ce malheur immense commença à se révéler, ce cruel divorce : la femme, généralement, devenait l'obstacle et la contradiction du progrès révolutionnaire, que demandait le mari.

Ce fait, le plus grave et le plus terrible de l'époque, a été trop peu remarqué.

Le fer trancha la vie de bien des hommes. Mais voici qui est bien plus : un invisible fer tranche le nœud de la famille, met l'homme d'un côté, la femme de l'autre.

Cette chose tragique et douloureuse apparut vers 92. Soit amour du passé, force des habitudes, soit faiblesse de cœur et pitié trop naturelle pour les victimes de la Révolution, soit enfin dévotion et dépendance des prêtres, la femme généralement (la grande majorité des femmes) devenait l'avocat de la contre-révolution.

C'est sur le terrain matériel de l'acquisition des biens nationaux que se posait généralement la dispute morale entre l'homme et la femme.

Question *matérielle?* on peut dire oui et non.

D'abord, c'était la question de vie et de mort pour la Révolution. L'impôt ne rentrant pas, elle n'avait de ressource que dans la vente des biens nationaux. Si elle ne réalisait cette vente, elle était désarmée, livrée à l'invasion. Le salut de la révolution morale, la victoire des principes, tenait à la révolution financière.

Acheter, c'était un acte civique qui servait très directement le salut du pays. Acte de foi et d'espérance.

C'était dire qu'on s'embarquait décidément sur le vaisseau de l'État en péril, qu'avec lui on voulait aborder ou périr. Le bon citoyen achetait, le mauvais citoyen empêchait d'acheter.

Empêcher, d'une part, la rentrée de l'impôt, de l'autre, la vente des biens nationaux, couper les vivres à la Révolution, la faire mourir de faim : voilà le plan très simple, très bien conçu du parti ecclésiastique.

Le noble amenait l'étranger, et le prêtre empêchait qu'on ne pût se défendre. L'un poignardait la France, l'autre la désarmait.

Par quoi le prêtre arrêtait-il le mouvement de la Révolution? En la mettant dans la famille, en opposant la femme au mari, en fermant par elle la bourse de chaque ménage aux besoins de l'État.

Quarante mille chaires, cent mille confessionnaux travaillaient en ce sens. Machine immense, d'incalculable force, qui lutta sans difficulté contre la machine révolutionnaire de la presse et des clubs, et contraignit ceux-ci, s'ils voulaient vaincre, à organiser la Terreur.

Mais déjà en 89, 90, 91, 92 encore, la Terreur ecclésiastique sévissait dans les sermons, dans la confession. La femme n'en revenait chez elle que tête basse, courbée d'effroi, brisée. Elle ne voyait de toutes parts qu'enfer et flammes éternelles. On ne pouvait plus rien faire sans se damner. On n'obéissait plus aux lois qu'en se damnant. Mais le fond de l'abîme, l'horreur des tourments sans remède, la griffe la plus aiguë du diable étaient pour l'acquéreur des biens nationaux..... Comment eût-elle osé continuer de manger avec lui? son pain n'était que cendre. Comment coucher avec un réprouvé? être sa femme, sa moitié, même chair, n'était-ce pas brûler déjà, entrer vivante dans la damnation?

Qui peut dire de combien de sortes le mari était poursuivi, assailli, tourmenté pour qu'il n'achetât point! Jamais un général habile, un rusé capitaine, tournant et retournant sous les murs d'une place où il voudrait entrer, n'employa moyens plus divers. Ces biens ne rapporteraient rien; c'étaient des biens maudits, on l'avait déjà vu par le sort de tel acquéreur. Jean, qui a acheté, n'a-t-il pas été grêlé tout d'abord, Jacques inondé? Pierre, c'est encore pis, il est tombé du toit. Paul, c'est son enfant qui est mort. M. le curé l'a très bien dit : « Ainsi périrent les premiers-nés d'Égypte... »

Généralement, le mari ne répondait rien, tournait le dos, faisait semblant de dormir. Il n'avait pas de quoi répondre à ce flot de paroles. La femme l'embarrassait, par la vivacité du sentiment, par l'éloquence naïve et pathétique, au moins par les pleurs. Il ne répondait point, ou ne répondait qu'un mot que nous dirons tout à l'heure. Il n'était nullement rendu, cependant.

Il ne lui était pas facile de devenir l'ennemi de la Révolution, sa bienfaitrice, sa mère, qui prenait son parti, jugeait pour lui, l'affranchissait, le faisait homme, le tirait du néant. N'y eût-il rien gagné, pouvait-il aisément ne pas se réjouir de l'affranchissement général? Pouvait-il méconnaître ce triomphe de la Justice, fermer les yeux au spectacle sublime de cette création immense : tout un monde naissant à la vie! — Il résistait donc en lui-même. « Non, disait-il en lui, non, tout est juste, quoi qu'ils disent; et je ne serais pas l'homme qui y profite, que je le croirais juste encore. »

Voilà comment les choses se passèrent dans presque toute la France. Le mari résista, l'homme resta fidèle à la Révolution.

Dans la Vendée, dans une grande partie de l'Anjou, du Maine et de la Bretagne, la femme l'emporta, la femme et le prêtre, étroitement unis.

Rien ne l'eût fait prévoir. Les paysans de l'Ouest n'avaient pas été aussi insensibles qu'on le croit au premier, au sublime éclair de la Révolution. On avait vu, en 90, à la fédération du Mans, ces mêmes paysans, qui plus tard devinrent les chouans, rendre hommage à la Liberté, et, pleins d'émotion, baiser l'autel du dieu inconnu.

Laissons les pastorales qu'on nous a faites sur la vie patriarcale des contrées de l'Ouest avant la Révolution. Les seigneurs endettés, dans la Vendée tout comme ailleurs, n'étaient, ne pouvaient être les patrons débonnaires qu'on

nous a peints. Qu'ils le voulussent ou non, ils livraient leurs fermiers aux hommes d'affaires auxquels ils engageaient leurs biens. Il y parut en 89, où les gens de Maulévrier prirent les armes contre ces corbeaux qui venaient les dévorer. La rancune du paysan contre le procureur remontait aux seigneurs, aux nobles en général. Des quatre bœufs qu'il attelait à la charrue, le plus mauvais, celui sur lequel il frappait le plus, il l'appelait *nobliet*, c'est-à-dire fainéant.

Toutefois, il faut remarquer que le paysan vendéen, généralement éleveur de bestiaux, et réalisant ses ventes en argent qu'il ne savait pas trop où placer, le confiait souvent au noble, et se trouvait intéressé dans la fortune de son maître. Avec quel désespoir il voyait ce maître émigrer, cette fortune atteinte par les lois de la Révolution, on le devine sans peine.

Le paysan, dans tout l'Ouest, tenait aussi au prêtre, et pour une raison bien naturelle. C'est que le prêtre, c'était le paysan même, son fils, son frère ou son cousin. Le bas clergé tout entier sortait des campagnes. Ce prêtre avait influence par la chose même qui faisait la passion du paysan; il le tenait par *la terre*, je veux dire par la puissance que le prêtre et le sorcier ont de bénir ou de maudire, de jeter un bon ou mauvais sort sur la terre et sur les bestiaux.

La dîme néanmoins était un impôt si lourd, si odieux, spécialement par la surveillance vexatoire que le curé exerçait au temps de la moisson, qu'avant 89 les procès étaient communs dans l'Ouest comme ailleurs, entre les curés et leurs paroissiens. La Révolution, en supprimant la dîme, les réconcilia; elle supprima justement ce qui neutralisait l'influence du clergé, elle rendit au prêtre une puissance morale qu'il n'avait nullement avant 89. Le paysan pouvait consulter deux personnes : le procureur, le prêtre; du moment que celui-ci ne leva plus la dîme, il fut seul consulté. Ses conseils, appuyés, répétés, inculqués jour et nuit par la femme, devinrent irrésistibles.

Et pourquoi ces conseils du prêtre furent-ils si violemment hostiles pour la Révolution?

Faut-il en chercher la cause dans l'opposition (très réelle) des principes révolutionnaires aux doctrines du christianisme? Non, cette opposition que nous avons marquée ailleurs n'influa néanmoins que d'une manière très secondaire. Les doctrines originales du christianisme étaient fort délaissées. La question profonde et vitale qui le fait être ou n'être pas (la question de la justice et de la grâce) n'était plus débattue. Chose étrange! le clergé la jugeait ridicule, et se moquait des obstinés qui voulaient l'éclaircir encore.

Que la Révolution, comme doctrine, fût ou ne fût contraire aux doctrines du prêtre, elle ne s'était du moins nullement montrée hostile pour lui. Elle s'était inquiétée de lui plus que ses chefs eux-mêmes. En ruinant le haut clergé, les grands seigneurs ecclésiastiques, elle avait amélioré le sort du clergé inférieur. Si elle lui avait ôté la dîme, ce traitement variable, odieux, qui le mettait en guerre avec le paysan, elle lui donnait, sur les fonds de l'État,

un traitement supérieur, fixe et régulier, qui le dédommageait. Quelles étaient donc les causes de l'exaspération des prêtres des campagnes?

L'autorité du pape et des évêques, l'esprit de corps, suffiraient, sans nul doute, pour expliquer la résistance. Habitués à obéir, les prêtres obéirent encore lorsqu'il fallut prendre parti entre leurs tyrans ecclésiastiques et la Révolution qui les affranchissait. Si toutefois la résistance n'eût été qu'imposée d'en haut et par l'autorité, elle eût été passive, inerte, pour ainsi dire, elle n'eût eu nullement le caractère actif, ardent, passionné, qu'elle eut, spécialement dans l'Ouest.

Il y eut à ceci une autre cause, très grave et très profonde, qu'il faut analyser.

Tout l'effort de la femme était d'empêcher son mari d'acheter des biens nationaux. Cette terre, tant désirée du paysan, au moment où la loi la lui livrait pour ainsi dire, la femme se jetait devant, l'en écartait au nom de Dieu.

Et c'eût été en présence de ce désintéressement (aveugle, mais honorable), de la femme que le prêtre aurait profité des avantages matériels que lui offrait la Révolution? Il eût déchu certainement dans l'opinion de ses paroissiennes, se fût fermé leur confiance, eût descendu du haut idéal où leur cœur prévenu aimait à le placer.

On a beaucoup parlé de l'influence des prêtres sur les femmes, mais pas assez de celle des femmes sur les prêtres.

Notre conviction est qu'elles furent et plus sincèrement et plus violemment fanatiques que les prêtres eux-mêmes; que leur ardente sensibilité, leur pitié douloureuse pour les victimes, coupables ou non, de la Révolution, l'exaltation où les jeta la tragique légende du Roi au Temple, de la Reine, du petit Dauphin, de madame de Lamballe, en un mot la profonde réaction de la pitié et de la nature au cœur des femmes, fit la force réelle de la contre-révolution. Elles entraînèrent, dominèrent ceux qui paraissaient les conduire, poussèrent leurs confesseurs dans la voie du martyre, leurs maris dans la guerre civile.

Le dix-huitième siècle connaissait peu l'âme du prêtre. Il savait bien que la femme avait influence sur lui; mais il croyait, d'après la vaine tradition des noëls et des fabliaux, d'après les plaisanteries de village, que la femme qui gouverne le prêtre, c'était la gouvernante, celle qui couche sous son toit, la servante-maîtresse, la dame du presbytère. Et en cela, il se trompait.

Nul doute que, si la gouvernante eût été la femme du cœur, celle qui influe profondément, le prêtre n'eût reçu, saisi avec bonheur, les bienfaits de la Révolution. Fonctionnaire à traitement fixe et suffisant pour la famille, il eût trouvé bientôt, dans le progrès naturel du nouvel ordre de choses, son affranchissement véritable, la faculté de faire du concubinat un mariage. La gouvernante n'en était pas indigne. Malheureusement, quel que soit son mérite, elle est généralement plus âgée que le prêtre, ou de figure laide et vulgaire. Fût-elle jeune et belle, le cœur du prêtre ne lui resterait pas. Son cœur, qu'on le sache bien, n'est pas au presbytère; il est au confessionnal. La gouvernante est

sa vie quotidienne et vulgaire, sa prose. La pénitente est sa poésie ; c'est avec elle qu'il a ses rapports de cœur, intimes et profonds.

Et ces rapports ne sont nulle part plus forts que dans l'Ouest.

Sur nos frontières du Nord, dans toutes ces contrées de passage où vont et viennent les troupes, et qui respirent un souffle de guerre, l'idéal de la femme, c'est le militaire, l'officier. L'épaulette est presque invincible.

Dans le Midi et surtout dans l'Ouest, l'idéal de la femme, de la paysanne du moins, c'est le prêtre.

Le prêtre de Bretagne, spécialement, dut plaire et gouverner. Fils de paysan, il est au niveau de la paysanne par la condition, il est avec elle en rapport de langue et de pensée ; il est au-dessus d'elle par la culture, mais pas trop au-dessus. S'il était plus lettré, plus distingué qu'il n'est, il aurait moins de prise. Le voisinage, la famille parfois, aident aussi à créer des rapports entre eux. Elle l'a vu enfant, ce curé ; elle a joué avec lui ; elle l'a vu grandir. C'est comme un jeune frère à qui elle aime à raconter ses peines, la plus grande peine surtout pour la femme : combien le mariage n'est pas toujours un mariage, combien la plus heureuse a besoin de consolation, la plus aimée d'amour.

Si le mariage est l'union des âmes, le vrai mari c'était le confesseur. Ce mariage spirituel était très fort, là surtout où il était pur. Le prêtre était souvent aimé de passion, avec un abandon, un entraînement, une jalousie qu'on dissimulait peu. Ces sentiments éclatèrent avec une extrême force, en juin 91, lorsque le Roi étant ramené de Varennes, on crut à l'existence d'une grande conspiration dans l'Ouest, et que plusieurs directoires de départements prirent sur eux d'incarcérer des prêtres. Ils furent relâchés en septembre, lorsque le Roi jura la Constitution. Mais, en novembre, une mesure générale fut prise contre ceux qui refusaient le serment. L'Assemblée autorisa les directoires à éloigner les prêtres réfractaires de toute commune où il surviendrait des troubles religieux.

Cette mesure fut motivée non seulement par les violences dont les prêtres constitutionnels étaient partout l'objet, mais aussi par une nécessité politique et financière. Le mot d'ordre que tous ces prêtres avaient reçu de leurs supérieurs ecclésiastiques, et qu'ils suivaient fidèlement, c'était, nous l'avons dit, d'affamer la Révolution. Ils rendaient impossible la levée de l'impôt. Elle devenait une chose si dangereuse, en Bretagne, que personne ne voulait s'en charger. Les huissiers, les officiers municipaux, étaient en danger de mort. L'Assemblée fut obligée de lancer ce décret du 27 novembre 91, qui envoyait au chef-lieu les prêtres réfractaires, les éloignait de leur commune, de leur centre d'activité, du foyer du fanatisme et de rébellion où ils soufflaient le feu. Elle les transportait dans la grande ville, sous l'œil, sous l'inquiète surveillance des sociétés patriotiques.

Il est impossible de dire tout ce que ce décret suscita de clameurs. Les femmes percèrent l'air de leurs cris. La loi avait cru au célibat du prêtre ; elle l'avait traité comme un individu isolé, qui peut se déplacer plus aisément

qu'un chef de famille. Le prêtre, l'homme de l'esprit, tient-il donc aux lieux, aux personnes? n'est-il pas essentiellement mobile, comme l'esprit, dont il est le ministre? A toutes ces questions, voilà qu'ils répondaient négativement, ils s'accusaient eux-mêmes. Au moment où la loi l'enlevait de terre, ce prêtre, on s'apercevait des racines vivantes qu'il avait dans la terre; elles saignaient, criaient.

« Hélas! mené si loin, traîné au chef-lieu, à douze, à quinze lieues, à vingt lieues du village!... » On pleurait ce lointain exil. Dans l'extrême lenteur des voyages d'alors, lorsqu'on mettait deux jours pour franchir une telle distance, elle affligeait bien plus. Le chef-lieu, c'était le bout du monde. Pour faire un tel voyage, on faisait son testament, on mettait ordre à sa conscience.

Qui peut dire les scènes douloureuses de ces départs forcés? Tout le village assemblé, les femmes agenouillées pour recevoir encore la bénédiction, noyées de larmes, suffoquées de sanglots?... Telle pleurait jour et nuit. Si le mari s'en étonnait un peu, ce n'était pas pour l'exil du curé qu'elle pleurait, c'était pour telle église qu'on allait vendre, tel couvent qu'on allait fermer... Au printemps de 92, les nécessités financières de la Révolution firent décider enfin la vente des églises qui n'étaient pas indispensables au culte, celles des couvents d'hommes et de femmes. Une lettre d'un évêque émigré, datée de Salisbury, adressée aux Ursulines de Landerneau, fut interceptée, et constata de manière authentique que le centre et le foyer de toute l'intrigue royaliste étaient dans ces couvents. Les religieuses ne négligèrent rien pour donner à leur expulsion un éclat dramatique; elles s'attachèrent aux grilles, ne voulurent point sortir que les officiers municipaux, forcés eux-mêmes d'obéir à la loi et responsables de son exécution, n'eussent arraché les grilles de leurs mains.

De telles scènes, racontées, répétées, surchargées d'ornements pathétiques, troublaient tous les esprits. Les hommes commençaient à s'émouvoir presque autant que les femmes. Étonnant changement, et bien rapide! le paysan, en 88, était en guerre avec l'Église pour la dîme, toujours tenté de disputer contre elle. Qui donc l'avait si bien, si vite réconcilié avec le prêtre? La Révolution elle-même, en abolissant la dîme. Par cette mesure plus généreuse que politique, elle rendit au prêtre son influence sur les campagnes. Si la dîme eût duré, jamais le paysan n'eût cédé à sa femme, n'eût pris les armes contre la Révolution.

Les prêtres réfractaires, réunis au chef-lieu, connaissaient parfaitement cet état des campagnes, la profonde douleur des femmes, la sombre indignation des hommes. Ils en tirèrent un grand espoir, et entreprirent de le communiquer au Roi. Dans une foule de lettres qu'ils lui écrivent, ou lui font écrire au printemps de 92, ils l'encouragent à tenir ferme, à n'avoir pas peur de la Révolution, à la paralyser par l'obstacle constitutionnel, le *veto*. On lui prêche la résistance sur tous les tons, par des arguments variés, et sous des noms de personnes diverses. Tantôt, ce sont des lettres d'évêques,

écrites en phrases de Bossuet : « Sire, vous êtes le roi très chrétien... Rappelez-vous vos ancêtres... Qu'aurait fait saint Louis, etc. » Tantôt des lettres écrites par des religieuses, ou en leur nom, des lettres gémissantes. Ces plaintives colombes, arrachées de leur nid, demandent au Roi la faculté d'y rester, d'y mourir. Autrement dit, elles veulent que le Roi arrête l'exécution des lois relatives à la vente des biens ecclésiastiques. Celles de Rennes avouent que la municipalité leur offre une autre maison; mais ce n'est point la leur, et elles n'en voudront jamais d'autre.

Les lettres les plus hardies, les plus curieuses sont celles des prêtres : « Sire, vous êtes un homme pieux, nous ne l'ignorons pas. Vous ferez ce que vous pourrez... Mais enfin, sachez-le, le peuple est las de la Révolution. Son esprit est changé ; la ferveur lui est revenue; les sacrements sont fréquentés. Aux chansons ont succédé les cantiques... Le peuple est avec nous... »

Une lettre terrible en ce genre, qui dut tromper le Roi, l'enhardir, le pousser à sa perte, est celle des prêtres réfractaires réunis à Angers (9 février 92). Elle peut passer pour l'acte originaire de la Vendée, elle l'annonce, la prédit audacieusement. On y parle haut et ferme, comme ayant sous la main, pour arme disponible, une jacquerie de paysans. Cette page sanglante semble écrite de la main, du poignard de Bernier, un jeune curé d'Angers, qui, plus que nul autre, fomenta la Vendée, la souilla par ses crimes, la divisa par son ambition, l'exploita dans son intérêt.

« On dit que nous excitons les populations?... Mais c'est tout le contraire. Que deviendrait le royaume, si nous ne retenions le peuple? Votre trône ne s'appuierait plus que sur un monceau de cadavres et de ruines... — Vous savez, Sire, vous ne savez que trop ce que peut faire un peuple qui se croit patriote. Mais vous ne savez pas de quoi sera capable un peuple qui se voit enlever son culte, ses temples et ses autels. »

Il y a, dans cette lettre hardie, un remarquable aveu. C'est le *va-tout* du prêtre, on le voit, son dernier cri avant la guerre civile. Il n'hésite point à révéler la cause, intime et profonde, de son désespoir, à savoir, la douleur d'être séparé de celles qu'il dirige : « *On ose rompre ces communications* que l'Église non seulement permet, mais autorise, » etc.

Ces prophètes de guerre civile étaient sûrs de leur fait, ils risquaient peu de se tromper, en prédisant ce qu'ils faisaient eux-mêmes. Les femmes de prêtres, gouvernantes de curés et autres, éclatèrent les premières, avec une violence plus que conjugale, contre les curés citoyens. A Saint-Servan, près Saint-Malo, il y eut comme une émeute de femmes. En Alsace, ce fut la gouvernante d'un curé, qui, la première, sonna le tocsin pour courir sus aux prêtres qui avaient prêté le serment. Les Bretonnes ne sonnaient point, elles frappaient; elles envahissaient l'église, armées de leurs balais, et battaient le prêtre à l'autel. Des coups plus sûrs encore étaient portés par les religieuses. Les Ursulines, dans leurs innocentes écoles de jeunes filles, arrangeaient la guerre des chouans. Les *Filles de la sagesse*, dont la maison mère était à



Un combat eut lieu sous les murs. (P. 910.)

Saint-Laurent, près Montaigu, allaient soufflant le feu; ces bonnes sœurs infirmières, en soignant les malades, inoculaient la rage.

« Laissez-les faire, disaient les philosophes, les amis de la tolérance. Laissez-les pleurer et crier, chanter leurs vieux cantiques. Quel mal à tout cela?... » Oui, mais entrez le soir dans cette église de village, où le peuple se précipite en foule. Entendez-vous ces chants? ne frémissez-vous pas?... Les litanies, les hymnes, sur les vieilles paroles, deviennent par l'accent une autre

Marseillaise. Et ce *Dies iræ*, hurlé avec fureur, est-ce rien autre chose qu'une prière de meurtre, un appel aux feux éternels?

« Laissez faire, disait-on, ils chantent, n'agissent pas. » Cependant on voyait déjà s'ébranler de grandes foules En Alsace, huit mille paysans s'assemblèrent pour empêcher de mettre les scellés sur un bien ecclésiastique. Ces bonnes gens, à la vérité, disait-on, n'avaient d'armes que leur chapelet. Mais le soir ils en avaient d'autres, quand le curé constitutionnel, rentré chez lui, recevait des pierres dans ses vitres, et que parfois la balle perçait ses contrevents.

Ce n'était pas par de petits ressorts d'intrigues timidement ménagés, indirects qu'on poussait les masses à la guerre civile. On employait hardiment les plus grossiers moyens pour leur brouiller l'esprit, les enivrer de fanatisme; on leur versait l'erreur et le meurtre à pleins bords. La bonne vierge Marie apparaissait, et voulait qu'on tuât. A Apt, en 92, comme en 90 à Avignon, elle se remua, fit des miracles, déclara qu'elle ne voulait plus rester dans les mains des constitutionnels, et les réfractaires l'enlevèrent, au prix d'un violent combat. Mais il y a trop de soleil en Provence; la Vierge aimait bien mieux apparaître en Vendée, dans les brumes, les épais fourrés, les haies impénétrables. Elle profita des vieilles superstitions locales; elle se montra dans trois lieux différents, et toujours près d'un vieux chêne druidique. Son lieu chéri était ce Saint-Laurent, d'où les Filles de la Sagesse colportaient les miracles, l'appel au sang. Les mendiants les secondaient; c'étaient d'excellents propagateurs de nouvelles, de très bons agents de révolte. Ils étaient fort nombreux, la plupart actifs et robustes. Sur trois cent mille âmes que comptait la Vendée, cinquante mille vivaient d'aumônes, sans rien faire, spécialement d'aumônes du clergé; ils vivaient de lui, seraient morts pour lui, plutôt que de travailler.

On connaît maintenant les moyens, les agents de cette guerre impie. Le côté politique, le Roi et la noblesse y furent très secondaires. Le prêtre y fut à peu près tout. Le Vendéen, si vous lui demandiez ce qu'enfin il voulait, ne répondait rien autre chose, sinon qu'on lui rendît son prêtre, qu'on laissât son curé revenir au village. Il faut entendre là-dessus, dans un récit très authentique, un de ces paysans, qui gardait des prisonniers républicains qu'on allait tuer, et qui, voulant sauver au moins leur âme, les priait de se confesser. Il disait à l'un d'eux, magistrat estimé : « Monsieur, je vous aimons bien; vous nous avez fait le plus de bien que vous avez pu. Je sommes bien fâché de vous voir ici. Je ne nous soucions point de nobles, je ne demandons point de roi. Mais *je voulons nos bons prêtres*, et vous ne les aimez point... Confessez-vous, je vous en prions, confessez-vous; car, tenez, j'avons pitié de votre âme, et il faudra pourtant bien que je vous tuïons... »

Ce mot est assez clair : « Nous voulons nos bons prêtres. » Il fut dit en 93. Revenons en 92, en juin, et voyons le procès-verbal d'un des premiers actes de cette triste guerre d'assassinats. Cent autres, tout semblables, furent dressés sans nul doute. Celui-ci l'est par deux commissaires de la Loire-Inférieure, envoyés, le 6 juin, de Nantes dans le district de Savenay. Les prêtres

réfractaires paraissent avoir eu le projet d'y créer un centre d'insurrection dans la Basse-Loire, position en effet centrale entre les deux guerres imminentes de Bretagne et de Vendée. Ils avaient déjà réussi à armer une paroisse, ils l'entraînèrent, se portèrent dans sept autres, qu'ils croyaient enlever aussi. Ils y trouvèrent de la résistance, brûlèrent plusieurs maisons, tuèrent des hommes, entre autres deux dragons. Ces dragons rouges de Bretagne étaient des volontaires patriotes, qui montraient un zèle admirable, et beaucoup d'intrépidité.

« A trois heures du matin, nous avons fait descente, avec la force armée, dans les îles des Brières; les maisons étaient vides, les habitants se précipitaient à travers les bourbiers. Une femme cependant, d'une cinquantaine d'années, s'est offerte à nos regards près de l'église; elle avait un crucifix sur la poitrine et un chapelet à la main. Nous l'avons interrogée sur la cause des meurtres commis dans la nuit du dimanche 3 juin. Elle nous a dit « qu'elle n'en avait aucune connaissance, qu'elle était disposée à sacrifier sa vie pour la cause de Dieu. »

« Nous avons continué vers le village où deux dragons ont été tués, trois maisons brûlées. D'autres maisons étaient abandonnées, et les meubles brisés. Le nommé Guy Vinsse nous a été amené; nous l'avons engagé à nous diriger vers le lieu du massacre; l'endroit était couvert de tourbe pulvérisée, et la terre avait été remuée; nous avons cherché en vain la trace du sang. Les réponses équivoques de cet homme, une plaie récente que nous lui remarquions à la tête, au-dessus de l'oreille, nous décidèrent à le faire arrêter. Nous passâmes de là au village des îles où deux maisons brûlées fumaient encore... »

Quel appui la noblesse voudrait-elle apporter à ces soulèvements populaires, commencés par les prêtres? C'était une grande question. Les nobles de province, sacrifiés si longtemps, sous l'ancien régime, à la noblesse de cour, craignaient fort, en se mettant en campagne, de n'opérer rien autre chose que le triomphe de leurs anciens ennemis. Ils n'aimaient pas Coblentz, ils connaissaient l'émigration. Plusieurs avaient été la voir, et étaient revenus. Qu'ils tirassent l'épée, attirassent sur eux les forces de la Révolution, selon toute apparence ils auraient réussi seulement à faire rentrer les émigrés avec les armées ennemies; les courtisans, la bande de la Reine et du comte d'Artois, les chevaliers de l'Œil-de-Bœuf revenaient à Versailles, demandaient, exigeaient, emportaient tout : permis aux nobles de campagne de retourner chez eux, de revoir leurs terres ruinées, de reprendre leur vie monotone, pauvre, obscure, ennuyeuse : la messe, la chasse, pour tout amusement.

Rien n'était plus judicieux que ces réflexions, rien de plus difficile que de tirer de là les gentilshommes de campagne. Les intrigants qui menaient l'émigration, qui comptaient bien exploiter la victoire, n'omettaient rien pour troubler le bon sens de ces nobles; ils prêchaient, chantaient la croisade sur tous les airs : ils attestaient l'honneur et la chevalerie. On écrivait des lettres anonymes aux retardataires, on leur envoyait des quenouilles. Un de ces agents

royalistes, Tuffin de la Rouërie, tête très mal rangée, personnage équivoque, qui avait joué cent rôles, officier, trappiste, volontaire d'Amérique, révolutionnaire, puis ennemi de la Révolution, avait été s'offrir à Coblentz, offrant d'entraîner, disait-il, toute la Bretagne. Il fallait seulement que, dans l'insurrection, on observât les formes mêmes des anciens États de la province, que les comités d'insurrection, puisés dans les trois ordres, fussent des États en miniature. On ne demanderait d'abord nul acte, nul effort, de l'argent seulement. Ce dernier point plut à Calonne, emporta son suffrage. Il fit agréer le plan au comte d'Artois. Le 5 décembre 91, les frères du Roi autorisèrent La Rouërie.

Dans la réalité, le plan était habile. Les gentilshommes qui n'émigraient point, obsédés, insultés pour leur inaction, troublés aussi dans leur conscience royaliste par leurs propres scrupules, obtenaient trêve *en donnant à l'association une année de leur revenu*. A ce prix, ils avaient un sauf-conduit pour eux, pour leurs propriétés, ils étaient garantis des pillages royalistes. Et de l'autre côté, l'association les garantissait aussi, en leur permettant, leur ordonnant de s'unir, *de se marier* avec les autorités constituées, jusqu'à ce qu'on pût les trahir.

Un nombre considérable de nobles trouvèrent cet arrangement commode, souscrivirent, donnèrent leur nom et de l'argent. Ils se trouvaient ainsi tout doucement compromis, engagés sans s'en apercevoir, lancés dans la guerre même qu'ils voulaient éviter. Il était évident que le jour où l'association serait découverte, les associés les plus pacifiques seraient bien obligés d'armer pour leur défense, s'ils ne voulaient être arrêtés.

Ce qui précipitait La Rouërie et pouvait l'obliger de brusquer les choses, c'est qu'il avait comme un rival dans Botherel, ex-procureur syndic des États de Bretagne, qui dirigeait les émigrés de Jersey et Guernesey, sous la protection de l'Angleterre, les flattant de l'espoir d'une flotte anglaise qui les débarquerait. La Rouërie lui opposait Coblentz, les princes, frères du Roi. Il obtint en effet des princes une commission (2 mars 92), qui lui donnait tous les pouvoirs et le nommait *chef des royalistes de l'Ouest*, ordonnait de lui obéir.

Il y avait si peu d'entente entre les royalistes, que La Rouërie voulait attendre, pour grossir l'association, un signal fortuit de guerre civile parti des Tuileries. Dans les premiers jours de juillet, les prêtres, qui menaient le Roi, tirèrent de lui une lettre au directoire du Finistère, pour demander qu'on élargît les prêtres réfractaires emprisonnés à Brest. Le Roi, à ce moment, croyait être très fort; on lui persuadait que l'affront du 20 juin, son palais envahi, sa famille insultée, le bonnet rouge sur la tête royale, avaient provoqué en sa faveur une réaction immense de l'opinion publique, et qu'il en fallait profiter. Toutes les chaires, en effet, les confessionnaux, les conciliabules dévots, avaient tiré un parti incroyable de ce fait pathétique, tout propre à la légende; le Roi, dans la pensée des femmes et d'une grande partie des hommes des campagnes, avait reçu comme une consécration nouvelle d'un affront qui

rappelait la Passion de Notre-Seigneur. Beaucoup pleuraient, à cette image touchante de l'*Ecce homo* de la royauté.

La démarche du Roi en faveur des prêtres de Brest était peu et beaucoup. On pouvait dire que ce n'était qu'un acte charitable, humain, qui ne compromettait nullement son auteur, qu'on ne pouvait lui reprocher. Et c'était, dans la circonstance (on le vit par l'événement), c'était, dans l'état terriblement combustible où la Bretagne se trouvait, un signal d'incendie, une étincelle sur la poudre. A Fouesnant, près de Quimper, un paysan qui était juge de paix, Allain Nedellec, agent du marquis de Cheffontaine, dont il régissait les possessions, se met, après la messe (9 juillet), à prêcher les paysans devant l'église ; cinq cents prennent les armes. Les agents de Nedellec courent la campagne, menacent de brûler les maisons de ceux qui ne viendront pas pour Dieu et le Roi ; le Roi le veut, il a lui-même écrit qu'il ordonnait la liberté des prêtres, leur rétablissement.

Le lendemain 10 juillet, à trois heures de nuit, cent cinquante gardes nationaux de Quimper, avec quelques gendarmes et un canon, marchant rapidement à travers les campagnes dont ils ne connaissaient pas trop les secrètes dispositions, partirent pour Fouesnant. Les magistrats étaient en tête avec le drapeau rouge. Accueillis par une décharge meurtrière, que trois cents paysans leur firent à bout portant, ils enfoncèrent cette bande, prirent le bourg, s'y établirent, passèrent la nuit dans l'église, avec leurs morts et leurs blessés. Le lendemain, ils rentrèrent dans Quimper, et toute la ville vint au-devant d'eux.

Cette vigueur étonna la révolte et la fit réfléchir. L'absence des gentilshommes, en tout ceci, avertissait assez que les choses n'étaient pas mûres. La Rouërie voulait attendre ; il avait raison en Bretagne. A Paris, néanmoins, les choses se précipitaient, les événements semblaient avoir les ailes de la foudre. Elle frappe au 10 août.

Le contre-coup eut lieu, non dans la Bretagne d'abord, livrée à mille influences contraires, mais dans un pays dont on attendait moins un prompt soulèvement. La Vendée éclata.

Elle éclata avec un élan, un esprit d'ensemble remarquable, et qui contrasta fort avec celui de résistance individuelle et solitaire, qui fut celui des Bretons, des chouans. Quarante paroisses à la fois, huit mille hommes des campagnes, autour de Châtillon, armèrent le même jour (24 août). Ce fut, comme partout, les magistrats perfides de la Révolution qui se tournèrent contre elle. Delouche, maire de Bressuire, fut le vrai chef de la révolte. Un commandant de la garde nationale, un gentilhomme de la Châtaigneraie, se fit enlever de son château par les paysans, pour en être le général. Ils fondirent sur Châtillon d'abord, le dévastèrent, brûlèrent les papiers du district. De là, ils attaquèrent Bressuire. Ralentis par un orage qui les dispersa quelque temps, ils perdirent l'instant favorable. Le tocsin révolutionnaire, qui répondit au tocsin royaliste, assembla en une nuit les gardes nationaux des environs. Il y eut un empressement extraordinaire. Ceux des villes lointaines, d'Angers à

la Rochelle, se mirent en mouvement. Les premiers arrivés, peu nombreux, défendirent Bressuire. Un combat eut lieu sous les murs, où cent paysans environ perdirent la vie. Cinq cents furent pris, et les vainqueurs qui coururent les campagnes exercèrent, dit-on, de sévères représailles pour les hommes qu'ils avaient perdus. Ce qui est sûr, c'est que les prisonniers furent traités cependant avec humanité. On se contenta de les mener au tribunal criminel de Niort. Cette ville était un foyer d'ardent patriotisme. Le tribunal crut devoir être indulgent envers ces hommes égarés ; il les renvoya, supposant magnanimement qu'il n'y avait de coupables que les morts.

La Vendée resta muette sous le coup. Mais on put deviner, par ce sinistre événement, ce qui couvait en elle. On put, d'après 92, prévoir 93. Il n'était que trop sûr que les villes, petites et faiblement peuplées dans ce pays, ne pourraient, quelle que fût leur énergie, contenir les campagnes, que celles-ci emporteraient tout, qu'un jour ou l'autre, la Vendée tout entière se lèverait comme un seul homme, qu'elle marcherait d'ensemble, prêtres en tête, disciplinée d'avance, sous les drapeaux de ses paroisses.

Mais on pouvait prévoir aussi que ce grand et terrible effort (tout grand qu'il fût, la Vendée étant secondée par une partie des trois départements voisins) ne serait pas cependant contagieux pour la France, qu'il serait de bonne heure circonscrit, enfermé dans une zone limitée, que bientôt, et de plus en plus, la question serait ainsi posée : la Vendée d'un côté, et la France de l'autre.

Ce qui rendait d'abord le succès de la Vendée improbable, impossible, c'est qu'elle n'agissait nullement d'accord avec la Bretagne. Ces deux pays différaient profondément. Et la Bretagne, prise à part, n'était point d'accord avec elle-même. Les prêtres mêmes y étaient divisés. Le prêtre noble, qu'on appelait exclusivement *M. l'abbé*, méprisait et tyrannisait le prêtre paysan, celui qui eût le plus agi sur le peuple. Dans les nobles, il y avait aussi très peu de bonne entente ; on a vu les directions diverses de la Rouërie et de Botherel. Au contraire, les révolutionnaires bretons, tout au moins ceux du Finistère, trouvèrent un principe d'accord dans les belles lois d'août 92 ; ces lois, favorables au paysan, le rallièrent à l'opinion des villes, à la Révolution. Elles eurent un effet immense, et sauvèrent la France peut-être, en assurant à la Révolution la moitié de la Bretagne, la redoutable pointe qui fait l'arrière-garde de l'Ouest. L'autre Bretagne, l'Anjou, le Maine et la Vendée, dans tous leurs mouvements, sentirent qu'ayant Paris et la Révolution en face, ils avaient dans le dos Brest et le Finistère, qui étaient encore la Révolution.

La Vendée, quoi qu'on ait pu dire, était un fait artificiel (du moins en grande partie), un fait savamment préparé par un travail habile. Dans ce coin de terre, obscur, retiré et sans routes, le prêtre avait trouvé un admirable élément de résistance, un peuple naturellement opposé à toute influence. Là, bien aidé des femmes, il avait pu longuement, à loisir, créer une œuvre d'art, étrange et singulière : une révolution contre la Révolution, une république contre la République.

Mais ce fait très artificiel se trouvait en opposition avec le grand fait naturel dont la France offrait le spectacle, fait nécessaire, amené légitimement du fond des siècles, qui venait, invincible, comme l'Océan vient à son heure, et, comme l'Océan, pouvait absorber tout.

Le Vendéen, enfermé, aveuglé dans son fourré sauvage, ne voyait nullement le mouvement qui se passait autour de lui. S'il l'eût vu un moment, il eût été découragé et n'eût pas combattu. Il eût fallu qu'on le menât bien haut, au haut d'une montagne, et que là, donnant à sa vue une portée lointaine, on lui fît voir ce spectacle prodigieux. Il se fût signé, se fût cru au Jugement dernier; il eût dit : Ceci est de Dieu.

Ce spectacle, que la France eût offert à ses yeux, c'était comme un tourbillonnement immense, une circulation rapide, violente, des hommes et des biens, des choses et des personnes. Les douanes entre les provinces, les octrois aux portes des villes, les péages innombrables des ponts, des passages de fleuves, toutes ces barrières de l'ancien régime avaient disparu tout d'un coup. Les clôtures s'abaissaient, les murs tombaient, les vieux manoirs s'ouvraient. Les choses, comme les hommes, avaient retrouvé le mouvement. Une formule puissante, qu'on entendait partout, les évoquait, semblait les animer : *Au nom de la Loi!* Réveillés à ce mot, les immeubles prenaient des ailes. Déjà deux milliards des biens du clergé volaient en feuilles légères, sous forme d'assignats. Les domaines, coupés, divisés, se prêtaient aux besoins nouveaux d'un peuple immense, immensément multiplié. Partout des ventes et des achats; on achetait volontiers, on donnait l'assignat plus vite qu'on n'eût donné l'argent. Partout des mariages (ils furent innombrables, du moins dans les premières années de la Révolution), et la nation faisait la dot. Elle donnait des biens nationaux, souvent pour le produit de la première année; une maison, on la payait rien qu'avec le plomb des gouttières; un bois, on le payait avec la première coupe. Il tombait, ce vieux bois, et la clairière, ensemencée sur l'heure, allait donner le blé à la couvée joyeuse, née de la terre et du soleil de la Révolution.

Jamais grand mouvement ne fut accompli d'une âme plus paisible, avec moins de scrupule, dans une plus grande sécurité de conscience. Jamais la violence et la force ne se sentirent mieux appuyées du droit. La réclamation de la femme n'eut sur l'homme aucune influence. Il disputa peu avec elle. A toutes ses paroles il n'opposa guère que deux mots.

Mots vainqueurs, qui, pour lui, tranchaient la question.

Le premier lui servit pour les biens ecclésiastiques, biens de prélats, de chanoines et de moines. Ce mot fut : *Fainéants!*

Le second lui servit pour les rentes et droits dus aux seigneurs, plus tard pour les biens d'émigrés. Ce mot fut : *Féodal!*

« C'est du bien féodal, » disait-il. Ce mot tout-puissant rassurait sa conscience.

Les biens mêmes d'Église lui semblaient, non sans cause, entachés de

féodalité. Comment en juger autrement, quand on voyait, au palais de l'évêque, de l'abbé, comme aux châteaux laïques, le four banal, le pressoir obligé, le perron du jugement, le carcan seigneurial, la potence, tout l'appareil des vieilles justices? S'ils ne conservaient pas en nature les droits féodaux, ils les percevaient en argent.

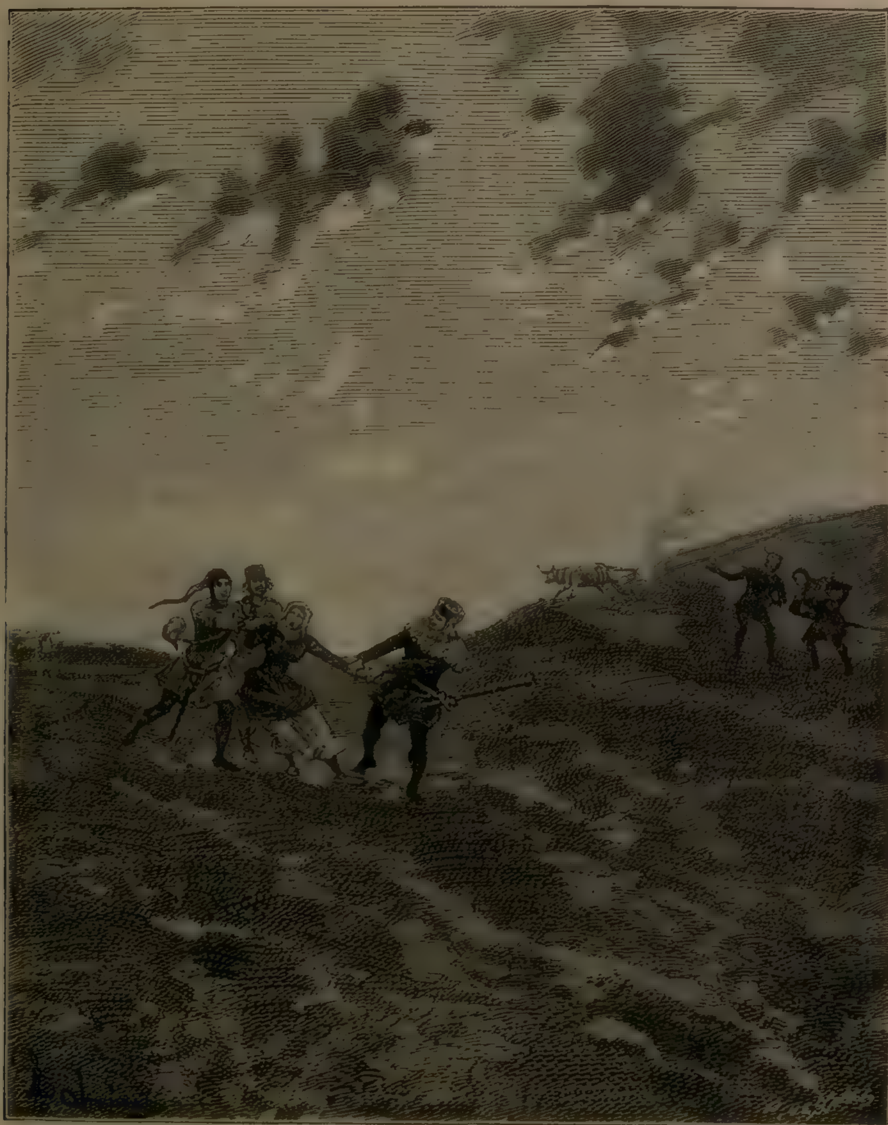
Féodal, ce mot était sans cesse dans la bouche et la pensée du paysan. Il n'en avait pas la science ni l'histoire, mais bien le sens et l'intelligence instinctive. Les vingt ou trente générations qui moururent à la peine, sans monument, sans tradition, avaient pourtant laissé un même testament à leur fils, pour testament un mot, qui, bien gardé, devait être pour lui un infaillible gage de la réparation. Le libre laboureur des temps antiques, dépouillé de la liberté par la force ou la ruse, n'ayant ni bien, ni titre, ayant perdu sa terre, son corps, hélas! et sa personne, — que dis-je? l'âme et le souvenir, — vivait tout entier dans un mot...

Ce mot, répété huit cents ans à voix basse, pour empêcher la prescription, ce mot qui, en 89, éclata plus haut que la foudre, ce mot qui, en français, signifie violence, tyrannie, injustice, c'est le mot : *Féodal*.

A tout ce que vous auriez objecté au paysan, à tout ce que vous lui auriez apporté de titres et d'actes, il remuait la tête, il disait : *Féodal*.

La Constituante, en supprimant les droits féodaux, fit effort pour établir une distinction subtile. Il y a deux féodalités, disait-on au paysan : la féodalité *dominante*, imposée par force à vos ancêtres, et celle-là nous l'abolissons; mais il y a aussi la féodalité *contractante* celle qui résulte d'*un libre accord* entre le seigneur et le paysan ; vous ne pouvez secouer le joug de cette féodalité consentie, qu'en indemnisant le seigneur. — Le paysan a la tête dure ; il s'obstina à ne pas comprendre, ne dit mot, alla son chemin. Un contrat entre le fort et le faible, entre celui qui était tout et celui qui n'était rien! un accord consenti librement par un homme non libre, par un homme qui n'avait même pas son corps, qui n'était pas une personne, qui légalement n'existait pas! c'étaient choses bonnes à plaider entre légistes, mais difficiles à soutenir entre hommes de bon sens. La peine affligée au système féodal et l'expiation de sa tyrannie, c'est qu'au jour du jugement, tout acte de lui parut tyrannique, et s'il avait parfois respecté la liberté, demandé consentement, contracté librement, il ne se trouva personne pour le croire. A tout acte qu'il alléguait, libre ou non, on riait, on disait : *Féodal*, et tout était dit.

L'Assemblée constituante et ses légistes avaient tranché légèrement une question très grave d'antiquité et de droit. Ils avaient supposé que le seigneur possédait originairement toute terre, et que, pour tel service, pour telle redevance, il avait daigné faire part de sa terre à celui-ci, à celui-là. Ils voyaient l'origine de toute propriété dans les concessions de fiefs. Ils niaient les origines libres de la propriété, ignoraient les aïeux. Qui ne sait que les choses se passèrent, non moins souvent, en sens inverse? que ce fut au contraire le propriétaire libre, le faible, le petit et le pauvre, qui fut forcé, par mille



Ta fille aux champs, ils la prendront, non pour lui faire du mal, mais seulement pour rire. (P. 914.)

vexations, de *se recommander*, comme on disait, à son puissant voisin, de prendre à cens sa propre terre, de donner au seigneur la propriété pour conserver au moins l'usage?

« Tu es libre, bonhomme, la terre aussi, et ta famille aussi, nous ne te prenons rien. Seulement, songes-y! La terre libre, au milieu des fiefs, a cette propriété singulière qu'elle ne produit plus. Nous ne te prenons rien. Seulement, tes voisins, en bons voisins, la visiteront, cette terre ; les chevaux, les chiens

du seigneur, la courront à plaisir; c'est plus court pour aller au bois. Les pages du seigneur sont gais; ils mettront le feu à la queue de tes vaches, sans malice, pour rire seulement. Ta fille aux champs, ils la prendront, non pour lui faire du mal, mais seulement pour rire; ils la rendront le lendemain... » Quand tout cela lui était arrivé, quand il avait épuisé les maux du serf, alors cet homme libre s'en venait librement, et non sans quelques larmes, mettait ses mains dans les mains du seigneur... « Monseigneur, je vous donne ma foi, ma terre, tout ce que j'avais, je le perds, je vous l'offre et le donne. Désormais, il est vôtre, et je le tiens de vous... » Voilà un contrat libre du bon temps féodal.

L'horreur de ce contrat, c'est que cette terre ainsi donnée et asservie, loin d'alléger le sort du propriétaire, l'asservissait lui-même, et pour avoir donné sa terre il se trouvait avoir donné *son corps*, celui des siens! Tous serfs!... Ceci n'est pas une figure, quoi qu'on ait dit. Nous ne le voyons que trop, dans les pays encore serfs aujourd'hui : la femme et la fille du serf payent littéralement *de leurs corps*, rarement au seigneur, mais plus souvent à l'intendant, mais aux agents de l'intendant, mais aux valets de ces agents; une série de hontes sans fin.

Une chose m'arrête ici. Comment serais-je juste envers la Révolution, comment la ferai-je comprendre, si préalablement je ne fais connaître le Moyen âge, cette terreur de mille ans!... Et pourtant je ne le puis. On ne résume pas le Moyen âge. Ce qu'il a d'essentiel, c'est sa longueur terrible, et l'abréger, c'est n'en rien dire du tout. Il faudrait pouvoir reproduire, dans leur lenteur impitoyable, les mille ans que l'humanité passa sous cette pluie de douleurs qui tombait goutte à goutte, et chaque goutte perçait jusqu'aux os.

Et quand j'abrégerais, pour le faire, il faudrait encore un grand livre. Comment le mettre ici, introduire le grand dans le petit? ce dernier ne le contiendrait pas; il éclaterait, disloqué et brisé. — Donc, je serais injuste; donc, je ne dirais pas ce qu'il faudrait savoir; nos adversaires pourront dire à leur aise que la Révolution fut un accident, un caprice, qu'elle fut la réparation de maux imaginaires, de souffrances qui n'existaient pas.

N'ayant pas expliqué comment, au Moyen âge, l'asservissement de la terre asservit la personne, je ne pourrai faire comprendre comment l'affranchissement de la personne, à la Révolution, entraîna l'affranchissement de la terre. Car elle fut affranchie en 89, elle aussi, qu'on le sache bien. Elle sortit alors des mains du seigneur, de celui qui se disait *l'homme d'épée*, le fils de la conquête, de celui qui voyait dans la terre une dépouille, une chose pour user, abuser. Et elle passa dans les mains de *l'homme de la terre*, de celui qui ne sait rien de lui sinon qu'il est né d'elle, qu'il fut *attaché toujours à la terre;* — et si bien attaché, en vérité, d'un tel attachement, qu'il l'aime mieux que sa famille, qu'il lui est marié (trois fois plus qu'à sa femme), et si vous en doutiez, en creusant cette terre, vous trouveriez au fond le cœur du paysan.

Ce mariage de la terre et de l'homme qui cultivait la terre fut le capital

de la Révolution. Les histoires, journaux et mémoires, n'en disent presque rien. Et ce fait était tout.

Danton le dit, mais faiblement encore : « *Antée avait touché la terre*, » et il y puisait des forces. — *Toucher,* c'est bien peu dire. Il y était entré d'âme et de cœur, et ils étaient même personne. L'identité de l'homme et de la terre, ce mystère redoutable, s'accomplissant en France, faisait de cette terre une terre sacrée, inattaquable; qui l'aurait violée était sûr d'en mourir. La question de la guerre était tranchée d'avance. La France était trop forte pour le monde.

CHAPITRE III

LA CONVENTION. — LA GIRONDE ET LA MONTAGNE (SEPTEMBRE-OCTOBRE 92)

DIVISIONS DE LA CONVENTION. — ELLES SONT LE PLUS GRAND DANGER DE LA FRANCE. — ACCUSATIONS MUTUELLES DES DEUX PARTIS, ÉGALEMENT INJUSTES. — DÉFIANCES MUTUELLES DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS. — OUVERTURE DE LA CONVENTION (21 SEPT. 92). — LA CONVENTION, EN GÉNÉRAL, APPUIE D'ABORD LA DROITE (SEPT.-OCT. 92). — DANTON ET ROBESPIERRE VEULENT RASSURER LA CONVENTION (21 SEPT. 92). — DANTON DEMANDE QU'ON GARANTISSE LA PROPRIÉTÉ. — ABOLITION DE LA ROYAUTÉ. — PREMIÈRE OPPOSITION DE DANTON ET DE LA GIRONDE, SUR LA CAPACITÉ DU PEUPLE (22 SEPT. 92). — ACCUSATIONS MUTUELLES DE DÉSORGANISATION ET DE DÉMEMBREMENT (23 SEPT.). — APOLOGIE DE DANTON, SES CONSEILS PACIFIQUES (25 SEPT. 92). — APOLOGIE DE ROBESPIERRE. — APOLOGIE DE MARAT. — APOLOGIE DE LA COMMUNE, QUI DÉSAVOUE LES HOMMES DE SEPTEMBRE.

La France, répétons-le, était trop forte pour le monde. Mais si la France s'attaquait elle-même, le serait-elle assez ? C'était la question.

Certes, la nation qui faisait tout d'un coup un million de propriétaires, qui armait trois millions de gardes nationaux, qui combattait avec un capital de dix milliards, pouvait se moquer de l'Europe.

Le danger capital n'était pas l'invasion.

Ce n'était plus le roi, du moins en ce moment.

Il s'était déclaré lui-même et reconnu menteur, dès 91, par sa propre déclaration de Varennes, dégradé de son sacre : « Un roi ne ment jamais ». La France, en 92, le croyait traître, complice de l'invasion. Elle était, en grande majorité, sinon républicaine, du moins antiroyaliste, de colère et d'indignation. Déchu et méprisé, le roi restait par terre, à moins que la Révolution elle même ne le relevât par l'échafaud.

La France n'avait qu'un danger réel, c'était le schisme. Schisme religieux dans l'Ouest, la guerre des prêtres, qui armait le peuple contre le peuple.

Schisme politique, au sein de la Convention, entre les républicains et les républicains. Ce concile, convoqué pour assurer l'unité de la France, en écrivant son nouveau dogme, fut tout d'abord violemment déchiré par la discorde et l'hérésie.

Où était le cœur de la France, sinon dans la Convention? Et qu'adviendrait-il de la vie, dans chaque être, si au cœur même, au centre de l'unité vitale, d'un être il allait s'en faire deux?... Nul mal plus voisin de la mort.

Même avant d'être, elle était divisée. Elle n'ouvrit qu'au 21 septembre, et les jours précédents, pendant que les représentants arrivaient à Paris, les noms de *royalistes* et d'*hommes de Septembre* commencèrent à s'échanger entre eux. Du futur côté gauche au futur côté droit volaient déjà ces appellations meurtrières. On pouvait voir déjà en esprit l'infranchissable ruisseau de sang qui coulerait dans la Convention pour séparer les deux côtés. En vain, plus d'une fois, de la Montagne à la Gironde, Danton tendit sa grande main au nom de la patrie. Les Girondins forcèrent Danton de les perdre, de les livrer à Robespierre, qui emporta Danton, et en fut emporté, et la République avec eux.

Tous ces événements terribles vont tomber l'un sur l'autre avec la pesanteur et la rapidité fatale d'une pierre qui descend à l'abîme. A peine un intervalle de quatre mois sépare chacune de ces révolutions, qui, au cours ordinaire des choses, auraient fait des âges du monde. Chaque intervalle, ici, c'est plus d'un siècle. Que dis-je? j'oubliais le caractère étrange de ce rêve sanglant... Il n'y avait plus ni siècle, ni année, ni mois, ni jour, ni heure... Le temps n'existait plus, le temps avait péri. La Révolution, pour mieux se mettre à l'aise, semblait avoir commencé par exterminer le temps. Libre du temps, elle allait sans compter.

Ce qui crève le cœur, quand on repasse ces destinées tragiques, ce qui est aujourd'hui si clair et si certain, c'est qu'ils se frappèrent sans se connaître; ils s'ignorèrent profondément.

Ils le savent maintenant, combien leurs accusations mutuelles furent injustes, et, sans doute, ils se sont réconciliés. Il me serait trop dur de croire que ces grands citoyens, morts si jeunes, et quoi qu'ils aient fait, morts enfin pour nous faire cette patrie, n'aient pas eu, par delà la mort, du temps pour se reconnaître, pour entrer dans la lumière de justice et de vérité, et s'embrasser les uns les autres.

Non, ces accusations ne furent point méritées. Tous furent, nous le jurons, d'excellents citoyens, d'ardents amis de la patrie. Ce fut généralement l'amour jaloux, terrible, qu'ils avaient pour la République, qui les jeta dans ces voies d'accusations injustes et d'extermination. Ils haïrent parce qu'ils aimaient trop.

Le temps est venu, qui a révélé, expliqué, — et l'histoire mieux connue, — et le grand juge, la Mort!

Il n'y a pas eu un traître dans toute la Convention. La République n'y eut pas un ennemi.

Il n'y eut jamais une Assemblée plus désintéressée, plus sincère. La peur, la haine, eurent action sur beaucoup de ses membres, l'intérêt sur aucun. Sauf deux ou trois voleurs, connus, punis, tous sont morts purs et pauvres.

Quoi que la violence, la fureur, l'entraînement d'une situation unique, aient pu leur faire commettre, il reste à chacun d'eux, pour dernier jugement de l'histoire, le mot que, dans les guerres des Suisses, disait sur Zwingle mort un de ceux qui l'avaient tué : « Ah! tu fus un homme sincère, tu aimas la patrie. »

Contenons-nous ici, mettons un sceau sur notre cœur, et défendons-lui de parler. Nous devons ce respect à tant d'hommes héroïques de ne point déplorer leur sort, de leur donner une histoire virile et digne d'eux. S'ils ont été fermes à mourir, soyons fermes à les raconter.

Répétons-le, les deux accusations furent fausses également :

Les Girondins n'étaient point royalistes. Fondateurs de la République, ils l'avaient dans le cœur. C'était leur foi, leur espoir et leur dieu. Elle ne leur a pas manqué, la République, dans leur suprême épreuve ; elle les a soutenus au dernier jour, et elle fut avec eux sur la fatale charrette, entre la Conciergerie et la place de la Révolution. Et leur dernière pensée, sous le couteau, fut, non pas pour eux, mais pour elle.

Les Montagnards n'avaient pas fait Septembre. Sauf Marat et deux ou trois autres, nul homme du côté gauche n'y eut part.

Ce côté, où siégeaient tous les plus violents patriotes, n'en contint pas moins les meilleurs amis de l'humanité. Les Carnot, les Cambon, les Merlin (de Thionville), les Prieur, et tant d'autres, ne furent point des hommes de sang. La grande majorité du côté gauche désapprouva Septembre, mais jugea que la punition en était dangereuse, impossible. Ceux qui, comme Danton, savaient sur quel volcan de conspirations la France était assise, sans parler de l'invasion, jugèrent qu'elle avait besoin d'elle-même tout entière, qu'elle ne pouvait s'épurer, se juger, se punir, en un tel moment, sans se perdre; opinion d'autant plus raisonnable, que, par une déplorable erreur, les provinces accusaient Paris tout entier : qui les eût crues aurait jugé Paris. Danton et la Montagne prirent le crime à leur compte, ils dirent audacieusement au côté droit : « N'en parlez plus ; c'est nous qui l'avons fait ».

Les nouveaux représentants apportaient de leurs départements la terreur de Septembre. Les récits du funèbre événement, surchargés d'incidents atroces, avaient été colportés par les ennemis de la Révolution, avidement saisis par les provinciaux. Leur envie pour Paris les rend toujours crédules. Ils crurent sans difficulté aux douze mille morts que les royalistes mettaient dans leurs romans. Tous ceux qui arrivaient étaient conduits par d'officieux guides de prisons en prisons ; on leur montrait à l'Abbaye (on le montra à mon père comme à d'autres provinciaux) une trace de sang à douze pieds de haut ; le sang avait monté, disait-on, au premier étage. Même exagération sur le nombre des meurtriers. Les uns disaient dix mille, d'autres cent mille, etc. La capitale

tout entière avait coopéré au massacre. Ce n'était pas sans effroi que les conventionnels arrivaient à Paris, entraient dans la ville sanglante; tout leur paraissait sombre, tous les murs couverts de crêpes et de deuil.

L'immense majorité de ces nouveaux représentants arrivait l'esprit inquiet, flottant, saisissable aux premières impressions. La Convention avait été élue sous le coup de la nouvelle de Septembre, sous l'émotion qu'en eut la France. Elle sortit tout entière de la bourgeoisie. Il y eut même quelques choix aristocratiques, ce qui tint à ce que, dans une pensée démocratique, on appela les domestiques au vote. A cela près, les Conventionnels étaient de petits bourgeois, médecins, avocats, professeurs, gens de lettres, marchands, etc. Il n'y avait qu'un ouvrier de Reims, un cardeur de laine. Ces bourgeois étaient de bons citoyens, amis du bien, amis de l'humanité et des intérêts populaires, bien moins violents qu'on ne l'a dit.

Sur sept cent quarante-cinq membres que comptait la Convention, cinq cents n'étaient ni Girondins, ni Montagnards; la Gironde leur inspirait de l'envie, la Montagne de l'horreur. Il était évident que la majorité, la force, seraient à ceux qui sauraient entraîner cette masse flottante de cinq cents représentants, qui, à considérer le nombre, n'étaient guère moins que la Convention elle-même. Leur modération naturelle et la terreur de Septembre les faisaient incliner à droite; mais une terreur plus grande pouvait les faire voter à gauche.

Leurs préjugés contre Paris ne furent pas diminués par les premières impressions qu'ils recueillirent dans la foule, le jour même où, réunis, ils traversèrent les rues en corps. Ils entendaient dire sur leur passage cette parole étrange et naïve : « Pourquoi donc faire venir tant de gens pour gouverner la France? N'y en a-t-il pas assez à Paris! » Ce mot, échappé au hasard de quelques bouches imbéciles, n'en courut pas moins dans la Convention, et confirma beaucoup de ses membres dans l'idée que Paris prétendait à la royauté, et voulait être roi de France.

Et cette idée, fausse, injuste, irritante pour les Parisiens, fit accueillir de ceux-ci une accusation non moins injuste contre la Gironde et le côté droit, à savoir qu'ils voulaient réduire la République à une simple fédération analogue à celle des États-Unis, la diviser en républiques de Marseille, de Bordeaux, du Calvados, etc., détruire notre belle centralisation à peine établie, briser l'unité de la France, ce qui revenait à l'anéantir.

Il y eut des deux côtés la même crédulité. Les vingt députés de Paris qui gouvernaient la Montagne, les vingt ou vingt-cinq Girondins qui menaient la droite, crurent ces choses et les firent croire à tous. Ils s'emparèrent violemment de l'arène, dès le premier jour, entraînèrent la Convention, la consumèrent, l'usèrent dans ce fatal débat. Tant de harangues, tant d'efforts, tant de jours terribles et de sombres nuits, cette lutte effroyable qui enveloppa la France tout entière, tout, revient à une courte formule, un simple dialogue :

La Gironde à la Montagne, à la députation de Paris, à Danton et

Robespierre : « *Vous voulez la désorganisation sociale*, pour que l'excès du désordre fasse désirer la dictature. »

La Montagne à la Gironde, à Brissot, Vergniaud, Roland : « *Vous voulez le démembrement de la France* en plusieurs républiques fédérées, pour que la guerre civile oblige de rétablir la royauté. »

Erreur des deux côtés, erreur, injustice profonde. Si les Montagnards ne voulaient point d'obstacles à l'élan révolutionnaire qui seul pouvait sauver la France, ils n'étaient pas pour cela anarchistes; ils voulaient un gouvernement fort, une république vigoureuse et des lois obéies. Les Girondins, non plus, qui plus tard cherchèrent un point d'appui dans leurs départements pour défendre le droit de leurs commettants, celui de la Convention, violé en leurs personnes, n'y songeaient nullement alors. Ni alors, ni plus tard, aucun d'eux ne fut assez fou pour songer à démembrer la France. Les uns, les autres étaient d'excellents citoyens, qui seraient morts cent fois pour l'unité de la patrie.

Voilà donc l'Assemblée qui va tout à l'heure s'entasser dans la petite salle des Tuileries qui avait été celle du théâtre.

Ce petit théâtre de cour va contenir un monde, le monde des orages infernaux, le Pandémonium de la Convention.

Et plus l'arène est resserrée, plus les combats seront furieux, implacablement acharnés. Tous, dès le premier jour, dès le premier coup d'œil, souffrirent de se voir si près. Le petit intervalle qui séparait ces ennemis mortels ne permettait à nulle parole, à nul regard hostile, de s'amortir en route. Les uns, les autres, dans leurs vives attaques, se foudroyaient à bout portant. Même aux moments de trêve, l'air malsain de la haine régnait dans cette salle; un pesant magnétisme de tous sur tous planait, serrant chaque poitrine, troublant les têtes, remplissant les yeux d'illusions.

Cette Assemblée, d'avance si profondément divisée, avait pourtant un principe d'union, celui même dont elle était née, le principe du 10 août. Elle apportait cette pensée : que la France était définitivement majeure; que sa vieille tutrice, la royauté, était à jamais déchue, comme complice de l'ennemi; que tout roi était impossible, qu'il n'y avait de roi que le peuple.

Il n'y avait pas à disserter, à raisonner là-dessus. La Convention avait conscience du terrible mouvement dont elle sortait, du volcan de colère qui l'avait lancée à Paris. Quelques pouvoirs qu'elle eût reçus, elle ne tomba pas dans l'idée dangereuse de se déclarer souveraine; elle annonça modestement qu'elle n'imposait pas une constitution au peuple, mais la lui proposait.

Tout ce qui, de près ou de loin, pouvait ressembler à la royauté, eût violemment soulevé le sentiment national. La Convention écarta avec mépris l'ineptie de Manuel qui proposait de donner au président de l'Assemblée des honneurs quasi royaux. Elle applaudit ces paroles d'un de ses membres : « La France a déjà fait connaître sa volonté en envoyant ici deux cents membres de l'Assemblée législative qui ont fait serment de combattre les rois et la royauté... Non, il n'y aura pas de président de la France! »

Le président choisi par l'Assemblée fut Pétion. Les secrétaires furent deux constitutionnels, Camus et Rabaut-Saint-Étienne, les girondins Brissot, Vergniaud, Lasource ; et Condorcet, ami de la Gironde.

Pas un homme de la gauche. L'Assemblée avait tout pris à droite. Ces choix avaient été dictés visiblement par l'horreur de Septembre, l'aversion pour tous ceux qui toléraient les hommes de Septembre. Ce sentiment, honorable sans doute, eût dû pourtant (dans la crise suprême où se trouvait la France, lorsqu'on n'avait pas même encore la nouvelle de Valmy), eût dû être subordonné à l'intérêt plus grave encore du salut national. Le salut était-il possible sans l'énergique légion de la Montagne (de cent représentants)? l'était-il, sans l'appui des deux chefs de la Montagne, Robespierre et Danton? Robespierre, la grande autorité morale des innombrables sociétés jacobines; Danton, la grande force, le génie politique, qui tenait à la fois, dans ses habiles mains, les fils de la diplomatie et ceux de la police, négociant d'une part la retraite des Prussiens, de l'autre, saisissant les complots royalistes du Midi et de la Bretagne.

La grande masse de la Convention ne voyait point ceci. Elle était dominée et par le souvenir du funèbre événement, et par l'estime qu'inspirait la Gironde, et par sa jalousie contre Paris et la députation de Paris, et par l'aversion, le frissonnement nerveux que la Montagne lui donnait. Par un mouvement instinctif et sans se rendre compte, le centre appuyait vers la droite. De là, insatiablement, et comme fasciné, il regardait cette terrible Montagne, n'en pouvait détacher les yeux. Il voyait sur ces bancs la fameuse Commune dans ses membres les plus violents, son Comité de surveillance, de souvenir néfaste. Les chefs de la Montagne n'étaient pas faits pour rassurer. L'inquisitoriale figure de Robespierre, souffreteux, clignotant, cachant ses yeux ternes sous ses lunettes, était d'un sphinx étrange, qu'on regardait sans cesse malgré soi, et qu'on souffrait à regarder. Danton, la bouche torse, demi-homme et demi-taureau, dans sa laideur royale, troublait les cœurs de son masque tragique; quoi qu'il pût dire ou faire, sa voix, son attitude, semblaient d'un tyran. Ce groupe sombre, où toute passion violente était représentée, portait à son sommet un couronnement bizarre, une vision terrible et ridicule, la tête de Marat. Échappé de sa cave, sans rapport avec la lumière, ce personnage étrange, au visage cuivré, ne semblait pas de ce monde-ci. Il voyait bien l'étonnement des simples, et il en jouissait. Le nez au vent, retroussé, vaniteux, aspirant tous les souffles de popularité, les lèvres fades et comme vomissantes, prêtes, en effet, à vomir au hasard l'injure et les fausses nouvelles, il dégoûtait, indignait, faisait rire. Mais sur cet ensemble bizarre, on croyait lire *Septembre*, et l'on ne riait plus.

Robespierre et Danton sentaient parfaitement qu'il fallait au plus tôt rassurer la masse incertaine de la Convention, repousser ces accusations de tyrannie et de dictature qui circulaient contre eux. Rien n'avait plus contribué à fortifier ces bruits que les paroles de Marat, qui demandait sans cesse un



La Royauté fut abolie. (P. 925.)

dictateur. Plusieurs des Montagnards étaient portés à croire qu'en effet la France ne serait sauvée que par l'unité du pouvoir placé un instant dans la même main. Parler contre la dictature, le tribunat, le triumvirat, c'était parler contre Marat, le désavouer, se séparer de lui. Désavouer sur une question l'*homme de septembre*, c'était chose politique en ce moment, et qui pouvait rapprocher de la Montagne une partie de la Convention.

Robespierre le fit avec une extrême prudence, un ménagement extrême pour les maratistes. Il ne parla pas lui-même, mais par l'intermédiaire de son jeune ami, son disciple, le paralytique Couthon, qui siégeait à côté de lui, et qui recevait, au vu de tous, son inspiration. Couthon proposa de jurer haine à la royauté, *haine à la dictature*, à toute puissance individuelle.

Danton parla lui-même et se démit du ministère de la justice. « Avant d'exprimer mon opinion sur le premier acte que doit faire l'Assemblée nationale, qu'il me soit permis de résigner dans son sein les fonctions qui m'avaient été déléguées par l'Assemblée législative. Je les ai reçues au bruit du canon. Maintenant la jonction des armées est faite, la jonction des représentants est opérée, je ne suis plus qu'un mandataire du peuple, et c'est en cette qualité que je vais parler... *Il ne peut exister de constitution que celle qui sera textuellement, nominativement acceptée par la majorité des assemblées primaires.* Ces vains fantômes de dictature dont on voudrait effrayer le peuple, dissipons-les. Déclarons qu'il n'y a de constitution que celle qui a été acceptée de lui. Jusqu'ici on l'a agité, il fallait l'éveiller contre les tyrans. Maintenant que les lois soient aussi terribles contre ceux qui les violeraient, que le peuple l'a été en foudroyant la tyrannie ; qu'elles punissent tous les coupables... Abjurons toute exagération, déclarons *que toute propriété* territoriale et industrielle *sera éternellement maintenue.* »

Grande parole, habile dans la position de Danton, mais qui répondait merveilleusement à la situation générale, aux secrètes pensées de la France.

La France était inquiète, et l'inquiétude, après les massacres de Septembre, n'était pas, comme on pourrait croire, d'être massacré. La violence contre les personnes n'eût menacé qu'un petit nombre. La crainte générale était moins pour la sûreté personnelle que pour la propriété.

Paris craignait. Les boutiquiers parisiens avaient vu certainement avec peine le massacre des aristocrates ; mais les vols en plein jour commis sur le boulevard les impressionnaient bien plus. L'épicier n'étalait qu'en tremblant.

La France craignait. Dans ce mouvement immense des propriétés, autorisé, commandé par la loi, mille accidents arrivaient que la loi ne commandait point. L'inviolabilité du domaine féodal étant une fois rompue, les vieux murs s'étant écroulés et les haies ouvertes, beaucoup perdaient le respect des clôtures, la religion des limites ; le fossé n'arrêtait plus, la borne et le poteau étaient moins compris du passant.

Et ce n'était pas seulement l'ancien propriétaire qui craignait, le nouveau craignait déjà. Le paysan, acquéreur d'hier, qui, n'ayant pas payé encore, était

propriétaire à peine, était déjà un ardent conservateur de la propriété, son défenseur inquiet. On le voyait déjà, matin et soir, sur son champ, faire le tour avec son fusil.

Il ne fallait pas s'y tromper, une parole de Danton contre la propriété, un bavardage imprudent (comme avait été celui d'un maratiste aux Jacobins), pouvait créer en un moment des millions d'ennemis à la Révolution.

Tous voulaient la propriété et la voulaient sacrée, ceux même qui ne l'avaient pas encore. Ils comptaient l'avoir demain.

Telle était la pensée de la Révolution : *Que tous fussent* propriétaires, — *facilement*, en payant peu, *justement et solidement*, en payant de leur travail et de leur épargne. La propriété qui nous vient gratis, comme en songe, s'en va, comme en songe. Donc la Révolution ne donnait pas, elle vendait. Elle demandait à l'homme de prouver par l'effort, par l'activité, qu'il était homme, et digne de la propriété. Acquise ainsi, la propriété est sacrée, durable comme la volonté et le travail dont elle est un fruit légitime.

La Constituante et la Législative avaient commencé la Liberté. Mais la Liberté n'est sûre qu'autant qu'elle a son abri naturel, la Propriété. Telle devait être (telle eût été, sans nos affreuses discordes) l'œuvre de la Convention : fonder la Propriété pour tous, fonder le foyer du pauvre, son foyer solide, le nid pour la famille.

Les deux propositions de Danton avaient une grande portée. Elles mesuraient d'avance la carrière que devait parcourir la Révolution. C'était elle-même qui, dans l'ébranlement terrible où se trouvaient toutes choses, posait son principe, marquait sa limite ; *son principe*, le droit de l'homme à se gouverner librement lui-même ; *sa limite*, le droit de l'homme à garder les fruits de sa libre activité.

Entre la liberté et la propriété nulle contradiction sérieuse, la propriété n'étant rien que la consécration des fruits de l'activité libre. Et toutefois l'apparente opposition de ces idées faisait le danger de la France, créait deux partis, tel craignait pour la liberté, tel pour la propriété. Ces deux pensées divisaient, par un malentendu funeste, et la France, et la Convention, image de la France. Tous, aveugles autant que sincères, allaient lutter, lorsqu'ils étaient d'accord. Danton, au premier jour, proposait de décréter cet accord, consacrant à la fois les deux principes dans une simple formule qui contenait la paix.

Et cette formule de paix, offerte aux partis acharnés, tirait une force particulière de la bouche qui la prononçait. C'était l'homme qu'on regardait comme l'orage même et le génie des tempêtes, qui venait, au moment où le vaisseau était relancé à la mer, jeter, fixer dans le granit les deux ancres invincibles auxquelles s'est tenue la France.

Les partis se caractérisèrent à l'instant même. Deux réclamations s'élevèrent en sens inverse.

Au côté gauche, le dictateur financier de la Révolution, Cambon, dit qu'il

eût mieux aimé que Danton se bornât à sa première proposition, qu'il établît seulement le droit du peuple à voter sa constitution. Cambon, qui n'était nullement un ennemi systématique de la propriété, voulait sans doute, dans le danger public, que le peuple eût toujours le droit de la régler pour le salut commun. Qu'importerait, en effet, que la propriété subsistât, si la personne périssait ? Il se rappelait le mot si juste de Danton : « Quand la patrie est en danger, tout appartient à la patrie. »

Au côté droit, du groupe qu'on nomma la Gironde, surgit le principe contraire. Le girondin Lasource soutint que Danton, en demandant qu'on consacrât la propriété, la compromettait. Y toucher, même pour l'affermir, selon lui, c'était l'ébranler. La propriété, dit-il, est antérieure à toute loi.

La Convention décréta les deux propositions de Danton, mais sous la forme suivante (sans s'expliquer dans la seconde sur le droit de propriété) : 1° Il ne peut y avoir de constitution que lorsqu'elle est acceptée du peuple ; 2° la sûreté des personnes et des propriétés est sous la sauvegarde de la nation.

« Ce n'est pas tout, dit Manuel, vous avez consacré la souveraineté du *vrai souverain*, le peuple ; il faut le débarrasser de son rival, le *faux souverain*, le roi. »

Un député objectant que le peuple seul devait en juger, Grégoire, d'un grand élan de cœur : « Certes personne ne proposera jamais de conserver en France la race funeste des rois. Nous savons trop bien que toutes les dynasties n'ont jamais été que des races dévorantes qui vivaient de chair humaine. Mais il faut pleinement rassurer les amis de la liberté. Il faut détruire ce talisman dont la force magique serait propre à stupéfier encore bien des hommes. Je demande donc que, par une loi solennelle, vous consacriez l'abolition de la royauté. »

Le montagnard Bazire voulait qu'on ne précipitât rien, qu'on attendît le vœu du peuple. Il fournit à Grégoire une belle occasion de fouiller à fond sa propre pensée. La grandeur de la passion lui arracha du cœur ce que son esprit n'eût trouvé jamais, la formule originale qui tranchait la question : « Le roi est dans l'ordre moral ce qu'au physique est le monstre ».

L'être bizarre, en effet, qui trône à la place d'un peuple, qui croit contenir un peuple, qui se croit un infini, qui s'imagine concentrer en soi la raison de tous, comment le classera-t-on ? Est-ce un fol ? un monstre ? un dieu ? A coup sûr, ce n'est pas un homme.

La royauté fut abolie. Ceux qui les premiers, entrant dans la Convention, en eurent l'heureuse nouvelle, furent de jeunes volontaires qui partaient le lendemain. Ils tombèrent dans le délire de l'enthousiasme, remercièrent la Convention, et, tout hors d'eux-mêmes, s'élancèrent pour répandre la nouvelle dans le peuple. Tout le monde sentait si bien que le roi c'était l'obstacle, le danger de la situation, qu'une foule d'hommes, du reste favorables à la royauté, partagèrent la joie commune. Le crédit se releva, la banque, par la hausse des fonds, témoigna qu'elle jugeait que la situation s'était affermie par la franche

déclaration de ce qui était un fait, autant qu'un principe. La France, en effet, depuis plus d'un an, se gouvernait elle-même.

L'abolition expresse de la royauté avait cela d'heureux encore qu'elle ne frappait pas seulement le roi détrôné, mais le roi possible. Le duc d'Orléans était-il ce roi? Nommé membre de la Convention, il y vint siéger à point pour voter avec les autres l'abolition de la royauté. Les intrigants néanmoins, Dumouriez et autres, ne se rebutèrent pas encore. Au défaut du père, ils montrèrent le fils, le firent valoir à Valmy, à Jemmapes, n'oublièrent rien pour le mettre en évidence.

Dans la seconde séance, où l'on décida que tous les corps administratifs, municipaux et judiciaires, seraient renouvelés, une discussion lumineuse eut lieu entre la Gironde et Danton, pour savoir *si le juge devait être* nécessairement, exclusivement *choisi parmi les légistes*. Les Girondins, tous avocats, se classèrent eux-mêmes ici; ils prouvèrent que, malgré leurs dons brillants, le profond génie de la Révolution n'était point en eux.

Si la Révolution signifie quelque chose, c'est qu'en face du droit incontesté de *la science* et de la réflexion, *l'instinct*, l'inspiration naturelle, le bon sens du peuple, ont leurs droits aussi. Au savant, au prêtre, au légiste, la Révolution a opposé l'homme, l'a mis de niveau avec eux. Cet homme qu'ils avaient dédaigné, que le christianisme lui-même leur avait mis sous les pieds comme une créature gâtée, impuissante, obscurcie en sa raison par le péché originel, mineure à jamais sous le prêtre, cet homme dont le prêtre en lois, le légiste, se fit ensuite tuteur, la Révolution proclama sa majorité.

Danton, avec son bon sens robuste, remit la question sur son vrai terrain.

« Les gens de lois *étaient comme les prêtres*, dit-il, et, comme eux, trompaient le peuple. »

Il fut appuyé par un de ses adversaires même, qui avoua : « Qu'on devait désirer qu'il y eût dans chaque tribunal *un prud'homme* qui ne connût pas les lois, et qui imposât la simplicité du bon sens naturel à l'habitude des praticiens. »

Thuriot aurait voulu que, dans chaque tribunal, le président seul fût légiste, tous les membres des prud'hommes.

Le député Osselin dit cette remarquable parole : « On voulait aussi écarter l'établissement des juges de paix. L'événement a prouvé combien il était salutaire. Il en a été de même des juridictions consulaires. Éclairés par ces exemples, nous devons porter le dernier coup à la robinocratie. »

Danton avait élevé très haut la question, et il la retint sur le terrain de la sagesse pratique, reconnaissant le droit de la science et se gardant bien de le contester, déclarant qu'il ne voulait pas écarter les jurisconsultes, mais les procureurs, les artisans de chicane : qu'il fallait que le peuple pût, *au défaut d'hommes de loi patriotes*, élire d'autres citoyens.

Après une telle explication, tout le monde devait s'entendre, et il n'y avait plus de débat. Les Girondins s'obstinèrent; Vergniaud parla encore, sans

but, et obtint que la proposition, acceptée en principe, serait, pour les moyens d'exécution, examinée en commission.

La lutte, commencée ainsi sur le terrain spéculatif, éclata en même temps dans la grande question politique. Du premier coup, ce fut moins un débat qu'un duel.

Brissot en donna le signal, dans son journal, dès le 23, en disant qu'il y avait *un parti désorganisateur* dans la Convention.

Le parti accusé récrimina, d'abord aux Jacobins. Chabot assura que les Girondins voulaient établir en France un gouvernement fédératif, réduire la République à *une simple fédération qui en eût été le démembrement.* — Cette accusation, de peu d'importance dans la bouche de Chabot, prit beaucoup de poids lorsqu'elle fut reproduite le surlendemain par Robespierre au sein de la Convention.

La maladresse des Girondins fut insigne. En réponse à ces attaques de la députation de Paris, ils attaquèrent Paris, qui vraiment n'était pas en cause.

Le 24 septembre, Kersaint, Buzot, Vergniaud, saisissant l'occasion de nouvelles scènes sanglantes qui avaient eu lieu à Châlons, obtinrent de la Convention qu'on nommerait des commissaires pour préparer un projet de loi contre les provocateurs au meurtre, et *sur une garde départementale qu'on donnerait à la Convention.* Déjà Roland, dans un rapport, avait insisté sur la nécessité de faire garder la Convention et de l'entourer de *soldats.*

Rien n'était plus impolitique qu'une telle défiance pour Paris. Qu'est-ce que Paris, sinon la France, une population mixte de tout département? Cette population était-elle coupable pour Septembre? Nullement, on l'a vu. Si la Commune avait provoqué ou toléré le massacre, si la garde nationale n'avait pu rien faire, qui fallait-il accuser? L'Assemblée. A elle, à elle seule, d'organiser et la commune et la garde nationale, de manière à garantir l'ordre public.

A défaut de la Législative, la Convention devait le faire. C'était sur cette question, non sur la question irritante d'une garde départementale, qu'on devait placer le débat. Mettre en suspicion Paris, la tête et le cœur de la France, c'était chose injuste, insensée. Il fallait, au contraire, en appeler à Paris même, lui montrer confiance, mettre le vrai Paris en voie de parler et d'agir, contenir la Commune si elle était tyrannique, la replacer sous la main de la Convention, rétablir ainsi l'unité.

La Convention ne courait aucun risque à cette époque. Il y avait autour de la jeune Assemblée un espoir immense. On appelait à elle de tous les maux, on se fiait à elle, on croyait en elle. Que craignait-elle, lorsque le grand agitateur, le terrible tribun du peuple, le futur dictateur, Danton, venait, dès la première séance, se remettre en ses mains, déposer le pouvoir, *abjurer l'exagération?* Pour mieux rassurer, le 25, il demanda la mort pour tout homme qui voudrait un dictateur.

Cette séance fut une bataille rangée. La Gironde attaqua violemment, pêle-mêle, avec beaucoup de passion, peu d'habileté, trois hommes bien différents qu'on affectait de confondre, Danton, Robespierre, Marat. On les associait comme un triumvirat possible, tel que Marat l'avait demandé en Septembre, et tant de fois. La Gironde échoua dans cette attaque, surtout parce qu'elle y mêla Paris. On crut voir que, dans ces accusations violentes, elle avait surtout en vue d'emporter la grande mesure d'une garde départementale qui protégerait la Convention contre les mouvements de Paris.

Danton répondit de haut, avec beaucoup de grandeur, et en même temps son discours fut infiniment habile. Il désavoua Marat, et le mit à part, rappelant leur altercation et la lettre menaçante que Marat lui avait écrite. Il replaça les choses sur le terrain du bon sens, traitant peu sérieusement le trop fameux Ami du peuple, l'assimilant à un pamphlétaire royaliste, ridicule par sa violence, disant que Marat était « le Royou de la République, » et faisant entendre que ses persécutions, sa cave, avaient pu lui troubler l'esprit.

Son discours, en général, fut moins une apologie qu'une profession de foi où il posait les principes. On peut le résumer ainsi : *Mort à la mauvaise unité!* la dictature. *Mort à la mauvaise liberté!* l'esprit local et départemental, l'esprit de division et de démembrement. — En ce dernier point, il récriminait (sans aigreur) contre la Gironde, et faisait craindre aux accusateurs de devenir accusés.

« C'est un beau jour pour la nation, un beau jour pour la République, que celui qui amène entre nous une explication fraternelle. S'il existe un homme pervers qui veuille dominer despotiquement les représentants du peuple, sa tête tombera aussitôt qu'il sera démasqué. On parle de dictature, de triumvirat. Cette imputation ne doit pas rester vague; celui qui l'a faite doit la signer; je le ferais, moi... Ce n'est pas la députation de Paris collectivement qu'il faut inculper. Je ne chercherai pas non plus à justifier aucun de ses membres : je ne réponds que pour moi... Moi, je n'appartiens pas à Paris, je suis d'un département vers lequel je tourne toujours mes regards avec un sentiment de plaisir; aucun de nous n'appartient à tel département : il appartient à la France entière. Que cette discussion profite à la France. — Portons la peine de *mort contre quiconque se déclarerait pour la dictature ou le triumvirat...* On prétend qu'il est parmi nous des hommes qui ont l'opinion de vouloir morceler la France; faisons disparaître ces idées absurdes en prononçant la peine de mort contre leurs auteurs. La France doit être un tout indivisible. Elle doit avoir unité de représentation. Les citoyens de Marseille veulent donner la main aux citoyens de Dunkerque. Je demande donc la peine de mort contre quiconque voudrait détruire l'unité en France, et je propose de décréter que la Convention nationale pose pour base du gouvernement qu'elle va établir : *l'unité de représentation et d'exécution.* Ce ne sera pas sans frémir que les Autrichiens apprendront cette sainte harmonie. Alors, je vous le jure, nos ennemis sont morts. »

Robespierre parla dans le même sens, racontant, comme à l'ordinaire, les



L'étrange candidat, se recommandant à l'admiration des tribunes, montra sa casquette crasseuse, ouvrit ses sales vêtements. (P. 932.)

services qu'il avait si longtemps rendus à la liberté; il assura que jamais, dans les assemblées électorales, on n'avait parlé d'attenter à la propriété. Il articula fortement le soupçon qu'un parti voulait réduire la République « à n'être qu'un amas de républiques fédératives. » Enfin, s'apercevant que son discours était froidement accueilli de l'Assemblée, il s'adressa ailleurs, au peuple des tribunes, se prosterna, pour ainsi dire, devant la foule, et, tout en déclinant le titre de flatteur du peuple, il prétendit que, quoi

qu'on dit, on ne flattait jamais le peuple, « pas plus que la Divinité. »

Tout cela mal reçu. Mais Robespierre fut relevé par l'incroyable maladresse d'un des Girondins qui suivit.

Barbaroux s'offrit de signer l'accusation de dictature, il rappela qu'on l'avait pressenti sur la question de faire Robespierre dictateur. Il attaqua la Commune, déclarant que pour Paris même, il n'avait aucune défiance. Pourtant, il conseillait de réunir dans une ville les suppléants de la Convention, *pour que l'Assemblée subsistât, si les représentants périssaient à Paris*. Il annonçait de plus que Marseille envoyait deux cents cavaliers, huit cents fantassins, *tous jeunes gens aisés, à chacun desquels leurs pères avaient donné, outre les chevaux et les armes, un assignat de cinq cents livres*. Quoi de plus dangereux qu'une double assemblée! quelle occasion de guerre civile! D'autre part, rien de plus irritant pour Paris que l'annonce d'un tel corps aristocratique, envoyé par Marseille pour contenir les Parisiens.

Dès l'ouverture de la séance, le girondin Lasource avait dit durement qu'il fallait *réduire Paris à l'état d'un département, à n'avoir que son quatre-vingt-troisième d'influence.*

Visiblement, ces représentants du Midi ignoraient tous le véritable organisme de la France, le rôle que joue le principal organe dans notre physiologie nationale. La grande ville est le point électrique où tous viennent sans cesse reprendre l'étincelle, s'électriser et s'aimanter. La France doit passer là, y repasser sans cesse; et chaque fois qu'elle sort de cet heureux contact, loin de changer, elle devient elle-même de plus en plus, entre dans la vérité complète de sa nature, devient plus France encore.

Un seul député du Midi se tint sur une ligne fixe et ferme, libre des deux partis, ce fut Cambon. Il déclara, au nom des Méridionaux, que tous voulaient l'unité de la République; que si l'esprit de fédéralisme, d'isolement, d'égoïsme, se trouvait quelque part, c'était dans la tyrannie de la Commune de Paris. Il n'attaqua point Paris, mais seulement la Commune.

Vergniaud lui-même évita cet écueil commun des Girondins. Il ménagea Paris. Il n'attaqua pas la Commune en masse, ni la députation de Paris indistinctement; il reconnut qu'elle contenait de bons citoyens, le vénérable Dussaulx, le grand artiste David et d'autres encore. Il frappa droit sur Robespierre, rappela que dans l'affreuse nuit du 2 au 3 septembre, il avait supposé un grand complot, affirmé que Brissot, Vergniaud, Guadet, Condorcet, livraient la France à Brunswick... Quelqu'un démentant Vergniaud, il ajouta avec une modération qui n'était que plus accablante : « Je n'ai jamais proféré, au sujet de Robespierre, que des paroles d'estime... Aujourd'hui encore, je parle sans amertume; je me féliciterai d'une dénégation qui me prouvera que Robespierre aussi a pu être calomnié... » Et il attendit.

Le moment était venu pour Robespierre de s'expliquer sur son discours du 2 septembre, et de s'en laver à jamais. Son adversaire déclarait qu'il l'en croyait sur sa parole. C'est alors qu'il devait nier, devant la Convention,

devant la France et l'histoire, et non comme il fit tardivement, hors du débat, dans un de ses longs discours. Il ne répondit rien à Vergniaud, accepta l'accusation et garda la tache; il la garde pour l'avenir.

Vergniaud rappela aussi, lut l'effroyable circulaire, signée Marat, Sergent, Panis, au nom de la Commune, et envoyée par toute la France pour étendre à toutes les villes le massacre de Paris. Un frémissement d'indignation parcourut l'Assemblée; mais les murmures devinrent des cris, des clameurs de réprobation, lorsqu'un député tira de sa poche un article de Marat, daté du 21 septembre, et publié le 22. Il y déclarait qu'il n'y avait rien à espérer de la Convention, qu'il fallait encore une insurrection; qu'autrement on devrait s'attendre à cinquante ans d'anarchie, et qu'on n'en sortirait que par la dictature. Il finissait par ces mots cruellement significatifs, au lendemain de Septembre : « Oh! peuple babillard, si tu savais agir! »

Pris ainsi dans ce cri de meurtre, et comme la main dans le sang, Marat devait être atterré. Il en fut tout autrement. Lui qui toujours s'était caché, il parut heureux de se montrer au grand jour; il accepta hardiment la lumière et le défi. La créature de ténèbres vint s'étaler au soleil, souriant de sa vaste bouche, ayant l'air de dire à ceux qui (comme madame Roland) doutaient si Marat était un être réel : « Vous en doutiez? le voici. »

Sa seule présence à la tribune souleva tout le monde; elle en paraissait souillée. Cette figure large et basse qui dépassait à peine de la tête et de la poitrine et s'étalait en largeur, ces mains grasses, épaisses, qu'il plaquait sur la tribune, ces yeux proéminents, ne donnaient point l'idée de l'homme, mais bien plutôt du crapaud... « A bas! à bas! » criait-on. Lui, sans se déconcerter : « J'ai dans cette Assemblée un grand nombre d'ennemis... » — « Tous! tous! » s'écrie l'Assemblée, en se levant presque entière. Cela même ne l'émut pas. Lançant outrage pour outrage : « Je vous rappelle à la pudeur... »

Marat était audacieux, mais nullement brave. Ce qui l'enhardissait ici, c'est qu'il savait parfaitement qu'il parlait sous les yeux des siens. La bataille était prévue; quelques paroles imprudentes de Barbaroux aux Jacobins l'avaient annoncée la veille. Les maratistes, avertis, avaient rempli les tribunes; ils sentaient bien que c'était le procès de Septembre qui se faisait, et le leur. Tout ce qu'il y avait d'hommes compromis étaient venus voir si la Convention oserait entrer, par la punition de Marat, dans les voies de la justice. Lui frappé, ils pensaient bien qu'on irait à eux. On les connaissait en grand nombre, par noms, professions, adresses. Ces gens-là devaient périr avec lui, ou triompher avec lui. Sa destinée était la leur. Qu'on juge s'ils furent exacts à occuper les tribunes. Dès la nuit, ils étaient aux portes, faisaient queue, se reconnaissaient, triaient la foule, en quelque sorte, maltraitaient et supplantaient tout homme d'un autre parti; s'ils laissaient passer quelqu'un qui n'était pas de leur bande, c'était quelque ouvrier des métiers inférieurs, quelque simple, qu'ils faisaient bientôt des leurs. Le costume bizarre de Marat,

son collet gras, son cou débraillé, faisaient bon effet sur ces gens. Ils ne jugeaient pas aisément de tout ce qu'il y avait là d'ambitieux dans la négligence et d'ostentation dans la saleté.

Marat fut bien plus habile qu'on ne l'aurait attendu; ses paroles furent parfaitement calculées pour les tribunes. Il glorifia Septembre : « Me ferez-vous un crime d'avoir provoqué sur la tête des traîtres la hache vengeresse du peuple ? Non; si vous l'imputiez à crime, le peuple vous démentirait : car, obéissant à ma voix, il a senti que le moyen que je lui proposais était le seul pour sauver la patrie, et, devenu dictateur lui-même, il a su se débarrasser des traîtres. »

Ce fut une grande surprise pour l'Assemblée, un effet cruel de remarquer que ces paroles exécrables étaient accueillies d'en haut par les assistants avec un murmure flatteur; elle vit avec horreur que Marat n'était pas seulement à la tribune, mais qu'il était sur sa tête, qu'elle siégeait entre Marat et Marat.

Un des Girondins, plein d'indignation, n'y tint pas et voulut sortir. L'officier de garde lui dit : « Ne sortez pas, je vous prie, ne vous montrez pas, monsieur. Tous ces gens-là sont pour lui; s'il est décrété d'accusation, le massacre recommencera ce soir. »

Marat, de plus en plus fier, se prélasse à la tribune : « La dictature ! dit-il; mais Danton, Robespierre, les autres, en ont toujours improuvé l'idée. Elle est mienne; on a tort d'accuser la députation de Paris ; *l'inculpation n'a nulle couleur si ce n'est parce que j'en suis membre*... Oui, moi-même j'ai frémi des mouvements désordonnés du peuple; j'ai demandé qu'il nommât un bon citoyen juste et ferme, mais qu'on lui mît en quelque sorte un boulet aux pieds, qu'il n'eût d'autorité que pour abattre des têtes... (*Murmures.*) Si vous n'êtes pas encore à la hauteur de m'entendre, tant pis pour vous... »

Puis, après avoir ainsi naïvement fait comprendre, dans sa vanité incroyable, qu'il voulait un dictateur, et pour dictateur Marat, l'étrange candidat, se recommandant à l'admiration des tribunes, montra sa casquette crasseuse, ouvrit ses sales vêtements : « M'accuserez-vous d'ambition ? voyez-moi et jugez-moi... »

Remarquant pourtant l'horreur de la Convention, et craignant le vote, il soutint que le numéro paru le 22 avait été écrit dix jours auparavant, avait paru en affiche, et que c'était par erreur qu'on l'avait réimprimé. « Lisez, dit-il, mon premier numéro du *Républicain*, vous y verrez l'hommage que je rends à la Convention pour ses premiers travaux, vous y trouverez la preuve que je veux marcher avec vous, avec les amis de la patrie. »

Ce numéro, dont on fit lecture, ne contenait rien de tel. Marat y accusait cruellement, en promettant de ne plus accuser. Il y avait, entre autres choses : « J'étoufferai mon indignation, en voyant les menées des traîtres... J'entendrai sans fureur le récit des vieillards et des enfants, égorgés par de lâches assassins, etc., etc. » Cette déclamation sanglante commençait ridiculement par une apostrophe copiée de *la Marseillaise : Amour sacré de la patrie !*



CONDORCET

avec un développement sentimental dans le style de *la Nouvelle Héloïse.*

La lecture de cette pièce, nullement justificative, fut suivie d'une comédie pitoyable que la Convention dut endurer encore par égard pour les tribunes, qui la prirent au sérieux. Marat parut s'attendrir : « Voilà donc le fruit de trois années de cachots et de tourments! le fruit de mes veilles et de mes souffrances!... Quoi donc! si ma justification n'eût paru, vous m'auriez voué au glaive des tyrans? Cette fureur est indigne d'hommes libres; mais je ne crains rien sous le soleil... (Là, il tira un pistolet de sa poche, se l'appliqua au front). Je déclare que, si le décret d'accusation eût passé, je me brûlais la cervelle au pied de la tribune. » Beaucoup rirent, beaucoup s'indignèrent; le charlatan venait d'imiter à froid le mouvement bien connu des deux jeunes

Marseillais qui, la veille du 10 août, à l'Hôtel de Ville, se mirent le pistolet au front, menaçant de se tuer si on ne leur donnait des cartouches.

Les tribunes admirèrent, mais dans la Convention le dégoût arriva au comble ; plusieurs ou se détournèrent ou montrèrent le poing, criant : « A la guillotine ! » Lui, impudemment : « Eh bien, je resterai parmi vous pour braver vos fureurs... »

L'Assemblée était fatiguée. Le centre craignait les tribunes : il passa tout entier à gauche. Un homme de Septembre, Tallien demanda : « Qu'on fît trêve à ces scandaleuses discussions, qu'on laissât les individus ». Il obtint l'ordre du jour.

On décréta la seconde proposition de Danton : « *La République française est une et indivisible.* »

Sa première proposition (*Peine de mort pour quiconque proposerait la dictature*) ne fut point décrétée. L'ordre du jour fut demandé par Chabot, obtenu. Beaucoup croyaient apparemment qu'en une crise si violente, une dictature temporaire serait peut-être après tout le seul remède efficace.

Les Girondins avaient échoué dans toutes leurs attaques ; Marat même avait échappé. Cette séance violente eut pourtant un grand résultat. Paris fut ému. Le jugement sur Septembre, pour n'avoir pas été formulé par la Convention, n'en fut peut-être que plus fortement porté dans les cœurs. Les adversaires de Septembre avaient échoué dans la salle, sous la pression des tribunes maratistes, et par la faiblesse, peut-être par l'envie du centre. Il en fut autrement dans la grande foule du peuple, dans les masses indépendantes, dans la libre opinion. Là, la Gironde eut sa couronne, la victoire de l'humanité.

Le soir même, une députation de la Commune vint à la barre de la Convention faire amende honorable, désavouant les commissaires maratistes envoyés sous son nom dans les départements, et soutenant qu'ils n'étaient chargés *que de propager l'union fraternelle.* La Commune allait jusqu'à dire : « Nous vous dénonçons le Comité de surveillance de la ville. Il a agi à notre insu. Nous avons révoqué une partie des membres, nous vous abandonnons le reste. C'est à vous de les punir. »

L'humanité était vengée, Septembre nié et dénoncé par la Commune du 10 août.

Le 10 août et le 2 septembre, la honte et la gloire, ne pouvaient plus se confondre ; la conscience publique était raffermie sur la base invariable de la morale éternelle.



CHAPITRE IV

LA GIRONDE CONTRE DANTON (SEPTEMBRE-OCTOBRE 92)

LA GIRONDE CROIT VOIR DANTON TOUCHER A LA TYRANNIE. — LA GIRONDE, JUSQUE-LA DÉMOCRATIQUE, S'APPUIE SUR LA BOURGEOISIE CONTRE LA DICTATURE. — LES JACOBINS PRENNENT LE POSTE QU'OCCUPAIT LA GIRONDE, L'AVANT-GARDE DU MOUVEMENT VERS L'ÉGALITÉ. — L'INCAPACITÉ PRATIQUE DES GIRONDINS AVAIT OBLIGÉ DANTON A PRENDRE LE POUVOIR. — LES GIRONDINS POURSUIVENT DANTON COMME COMPLICE DE SEPTEMBRE. — ILS POURSUIVENT DANTON ET LA COMMUNE, POUR INFIDÉLITÉ DANS LE MANIEMENT DES DENIERS PUBLICS. — DANTON NE PEUT RENDRE COMPTE DE SES DÉPENSES SECRÈTES. — COMMENT DANTON AVAIT SAISI, ARRÊTÉ LA GRANDE CONSPIRATION DE L'OUEST. — COMMENT DANTON AVAIT NÉGOCIÉ L'ÉVACUATION DU TERRITOIRE. — DUMOURIEZ A PARIS (12-16 OCTOBRE 92). — DANTON ET DUMOURIEZ VEULENT SE CONCILIER LA GIRONDE. — DERNIÈRES AVANCES DE DANTON AUX GIRONDINS (FIN D'OCTOBRE). — LA CONVENTION, EN RÉALITÉ, N'ÉTAIT POINT DIVISÉE SUR LES QUESTIONS ALORS ACTUELLES.

Le dernier vote de la Convention était propre à faire songer. Elle avait prononcé l'ordre du jour sur la proposition de porter la *peine de mort contre quiconque parlerait de créer une dictature.* Quoique la proposition eût été faite et appuyée par les chefs de la Montagne, les Montagnards en général avaient voté l'ordre du jour. Chabot avait prétexté le respect pour la souveraineté du peuple, soutenu *que la Convention n'avait pas le droit de prescrire au peuple souverain une forme de gouvernement.* Un tel argument allait loin. Il n'allait pas à moins, si l'on voulait, qu'à défaire ce qu'avait fait le 10 août, à rendre illusoire, au bout de trois jours, le décret du 21 septembre, l'abolition de la royauté.

Les Girondins se confirmèrent dans leurs soupçons sur la Montagne, dans l'idée que par l'anarchie elle allait à la tyrannie, que le seul Marat avait exprimé sincèrement la pensée de tous.

« Mais Marat même a-t-il tout dit?... Rappelez-vous qu'au 21, lorsque l'Assemblée votait d'enthousiasme l'abolition de la royauté, un seul homme réclama, dit : « Qu'il serait d'un exemple effrayant de voir l'Assemblée décider « dans un moment d'enthousiasme. » Cet homme si prudent était un des plus violents montagnards, Bazire, ami de Danton. »

On avait vu paraître, en pleine lumière, dans la grande bataille du 25, les trois hommes qu'on appelait les triumvirs de Septembre. Mais on ne les confondait plus. Marat décidément semblait impossible. L'ancien charlatan de place, le vendeur d'orviétan, avait si bien reparu dans son premier rôle, que

le dégoût, la risée, avaient dominé l'horreur. Robespierre n'avait pas brillé; ses flatteries aux tribunes, son principe « que jamais on ne peut flatter le peuple », avaient été froidement accueillis de ceux même auxquels il les adressait. On n'ignorait pas son ascendant sur les sociétés jacobines; mais ces sociétés elles-mêmes, malgré l'avis de Robespierre et ses vaines prédictions, devenaient favorables à la guerre. Vaincu sur cette question éminemment nationale, l'adversaire de la guerre, réfuté par la victoire, semblait impossible, au moins pour longtemps.

Danton avait paru bien autrement habile dans la fameuse séance. Son apologie adroite, d'une bonhomie apparente, n'en avait pas moins eu ce caractère d'audace et de grandeur qui marquait toutes ses paroles. Redoutable politique qui, tout en restant à l'avant-garde de la gauche et le chef des violents, prenait ascendant sur les modérés. C'est là ce qui faisait rêver les Girondins et les remplissait de crainte. Ils croyaient voir Danton toucher à la tyrannie. « Ne l'avez-vous pas vu, disaient-ils, saisir dès le premier jour (lui, Danton! lui, ami des plus ardents spoliateurs!) l'initiative de *réclamer des garanties pour la propriété*, devançant ainsi la droite et nous enlevant le mérite d'exprimer les premiers la pensée publique? Ce jour aussi, au moment où il quitta le pouvoir, abdiqua, d'une si royale attitude, n'avons-nous pas senti tous qu'il le gardait, ce pouvoir, et ne pouvait plus descendre? »

Telles étaient les terreurs des Girondins, telle la base des romans incroyables qu'à force d'imagination, de passion, de rêves et de peur, ils se faisaient sur Danton.

C'était, au reste, un caractère commun des deux côtés de l'Assemblée. L'excès de la passion avait produit le même effet. Tous étaient devenus prodigieusement imaginatifs, soupçonneux, crédules, saisis des moindres lueurs, et, saisis une fois, ils ne retrouvaient plus, dans leur raison ébranlée, assez de force pour en revenir. Beaucoup, dans ce violent état d'esprit, étaient véritablement malades de corps. Le type de ces malades, Robespierre, était à la gauche; mais plusieurs, à droite, ne souffraient pas moins. Plusieurs, qui ne parlaient pas, passaient de longues séances, les yeux fixés sur leurs adversaires, maigrissant à les regarder, blêmissant et s'épuisant à les deviner, croyant pénétrer leurs pensées, et sur un mot, sur un geste, se créant les plus terribles systèmes.

La double énigme sur laquelle ces malheureux Œdipes tendaient toutes leurs facultés divinatrices, c'étaient Robespierre et Danton. Sur le premier, ils étaient arrivés à l'idée juste qu'il était absolument incapable, comme action; mais ils en tiraient l'idée fausse qu'il ne serait qu'un instrument dans la main de son puissant rival. Plusieurs étaient d'avis, pour cela même, de briser cet instrument, d'attaquer d'abord Robespierre. D'autres, croyant voir Danton si près de la tyrannie, ne voulaient pas perdre un moment pour le démasquer. Tous, à force d'y songer, ils s'étaient fait de l'avenir un roman étrange, qui montre combien les esprits les plus raisonneurs, une fois dans la passion et



Au défaut de fusils, elle autorisa tout le monde à forger des piques. (P. 939.)

mettant le raisonnement à son service, peuvent aller loin dans l'absurde. Sans doute aussi, la terreur du 2 septembre, les ombres de ces nuits sanglantes où chacun fut mort du cœur, ne contribuaient pas peu à obscurcir les esprits, à les tenir faibles et troubles, à l'état de rêve.

Il semble que la Montagne et les hommes de Septembre se soient mêlés, dans ces imaginations malades, avec la fameuse histoire du Vieux de la Montagne et des Assassins. Selon eux, dès 89, un vaste système de crimes

avait été conçu au profit de la maison d'Orléans. Par qui? Le profond inventeur était, selon eux, Laclos (le futile auteur des *Liaisons dangereuses*). Lafayette et Mirabeau, unis entre eux intimement (!), avaient été les agents du complot ; ils avaient envoyé Orléans en Angleterre pour arranger tout avec Pitt. « Danton, Marat, les Cordeliers, qui dressent au meurtre l'armée des septembriseurs, égorgeront un matin le côté droit tout entier, feront roi le duc d'York. Orléans assassinera cet Anglais, mais sera assassiné par Marat, Danton, Robespierre. Lequel restera des trois? Le plus habile, qui tuera les deux autres, sera roi... Ce sera Danton. »

Ce terrible échafaudage de folies n'étonnait personne. On le jugeait vraisemblable, et chacun, en y rêvant, trouvait bien quelque fait à l'appui qui le rendait tout à fait sûr. Si quelqu'un des Girondins contestait, c'était pour établir un autre roman, non moins absurde. Le seul qui gardât sa tête froide et fît des objections, était Condorcet; mais on ne l'écoutait guère.

Ce qui était vrai et positif, c'est que Danton, en lâchant le ministère, n'avait rien lâché ; il ne gardait aucun titre, mais tout ce qu'il y avait de force dans la grande dissolution s'était instinctivement concentré autour de lui. Il conservait les fils de la diplomatie et de la police; il semblait tenir Paris et tenir l'armée. Il avait paru diriger Dumouriez dans la campagne, et il semblait aussi diriger les Prussiens dans la retraite, négocier, les armes à la main, l'évacuation du territoire. A l'intérieur, une foule d'hommes compromis croyaient trouver leur sûreté sous le patronage de Danton ; il les avait défendus, en se disant leur complice. Ils lui appartenaient, ces hommes ; on ne le rencontrait guère sans les voir autour de lui, recueillant avidement sa parole, attendant son signe. Ils lui faisaient une cour, sans compter le peuple curieux, qui toujours venait derrière, le suivait, l'aimait, l'admirait. A le voir ainsi entouré, on pouvait croire que le dictateur n'était plus à trouver, qu'il existait déjà, ce roi de l'anarchie.

Les Girondins se croyaient les fondateurs de la République ; ils la défendaient contre la dictature, non seulement avec patriotisme, mais avec un amour-propre d'auteur. Quoique Camille Desmoulins, dès 89, en ait eu dans la presse la brillante initiative, quoique selon quelques-uns (voy. Mém. de Garat), Danton, le maître de Camille, en ait eu la première et profonde conception, cependant c'étaient les écrivains girondins qui, au moment décisif, en 91, avaient emporté dans l'opinion l'abolition prochaine de la royauté. Leurs mystiques, Fauchet et Bonneville, dans *la Bouche-de-Fer*, leurs raisonneurs, Brissot, Condorcet, Thomas Payne, y avaient converti le public, et jeté, en réalité, la première pierre de la République. Les Jacobins, Robespierre, s'étaient tus sur la question. Les Cordeliers se déclarèrent républicains, mais non tous les Cordeliers, non pas les plus influents ; Marat, Danton, dans leurs vagues et violentes paroles, ne prirent point nettement parti.

La Gironde, en la République, croyait défendre son œuvre contre la dictature et la royauté qui revenait par l'anarchie ;

Contre la royauté de Danton, de Paris et de sa Commune, de la populace;

Contre la royauté de Robespierre et des sociétés jacobines, sociétés jusque-là bourgeoises, nous l'avons vu, mais qui alors s'élargissaient et ne repoussaient plus le peuple.

Les Girondins avaient eu jusque-là, pour les classes inférieures, pour la totalité du peuple, une confiance admirable. Bourgeois la plupart, mais avant tout philosophes, imbus de la philosophie généreuse du dix-huitième siècle, ils avaient d'abord appliqué d'une manière absolue, sans réserve, la pensée de l'égalité qu'ils portaient au cœur.

On le vit, en 90, d'une manière éclatante dans les villes où ils régnaient, à Bordeaux et à Marseille. On organisait partout la garde nationale, à l'instar de Paris, à la Lafayette; on recommandait l'uniforme. Ces nobles cités, alors sous l'inspiration du futur parti girondin, déclarèrent cette distinction odieuse, propre à créer des rivalités, des haines; point d'uniforme, un ruban suffisait, un simple ruban tricolore pour se reconnaître, un signe peu coûteux que les riches et les pauvres pouvaient porter également.

La Gironde, toute puissante dans l'hiver de 91, au printemps de 92, était fidèle à ces doctrines; c'est elle qui, de gré ou de force, malgré la résistance des Jacobins, mit sur toute tête, en France, le bonnet de l'Égalité, le simple bonnet de laine rouge, que portait généralement le paysan avant 89, et qui, le 20 juin 92, fut mis sur la tête des rois.

Et la Gironde ne s'en tint pas au signe; elle réalisa l'égalité autant qu'il fut en elle, l'égalité de la force, en donnant à tous des armes; elle seconda le grand élan national de la guerre; au défaut de fusils, elle autorisa tout le monde à forger des piques. Elle comprit la guerre, sous ses deux aspects les plus saints (par lesquels la guerre est la vraie mère de la paix), comme une généreuse croisade de la liberté pour affranchir toute la terre, et comme l'épreuve légitime de la France nouvelle, l'initiation universelle du peuple à l'égalité, l'anéantissement de l'ancienne aristocratie.

La vraie manière de détruire la noblesse, c'était de la donner à tout le monde, de ceindre à tous l'épée. En cela la Gironde avait vraiment saisi la pensée de la France. Personne, presque personne, n'imaginait l'égalité des biens; peu comprenaient l'égalité des lois; tous voulaient, désiraient l'égalité sous le drapeau.

Voilà les précédents de la Gironde; il lui suffisait d'y rester fidèle.

Par quel étrange et subit revirement la voyons-nous, après septembre, s'éloigner peu à peu du grand poste qu'elle a occupé jusqu'ici dans la Révolution, l'avant-garde de l'égalité?

Fatal rapprochement. Marseille, en 90, va jusqu'à repousser l'uniforme de la garde nationale comme insigne d'aristocratie. Marseille, en 92, prononce à la Convention la menace aristocratique d'un corps de huit cents jeunes gens riches, qu'elle envoie pour mettre Paris à la raison.

Mais c'était le contraire exactement qu'il eût fallu. Pour garder la

Convention, empêcher les massacres, prévenir les pillages, pourquoi appeler des riches? Il fallait des Français quelconques; ou, si l'on voulait absolument choisir, il fallait choisir des pauvres, et faire appel à l'honneur.

Nous analyserons plus tard l'élément aristocratique qui se trouvait dans la Gironde, et l'élément légiste, et l'élément municipal, le patriciat nobiliaire ou mercantile des villes du Midi. Notons ici seulement l'erreur qui lui troubla la vue, la fit incliner peu à peu en ce sens : elle crut voir la propriété en péril. Malgré de grands désordres accidentels, il n'y avait rien à craindre; au contraire, la propriété, communiquée à tous, prenait une base plus ferme (parce qu'elle était plus large) qu'elle ne l'eût jamais. Sous l'influence de cette erreur, la Gironde appela au secours contre la dictature, contre les lois agraires que le dictateur aurait pu porter, les riches et les gens aisés; elle se fia aux intérêts mobiles et variables qui, le lendemain, pouvaient trouver leur compte à ramener le Roi; en sorte que, pour repousser la royauté révolutionnaire, elle s'appuyait sur une classe qui, d'une pente infaillible, inclinait à la royauté.

Barbaroux, dans son étourderie provençale, mettait tout ceci en lumière. Il dit contre les siens, le 25 septembre, plus que n'auraient espéré leurs plus cruels ennemis. Il avait montré à ceux-ci la place vulnérable où ils pouvaient le mieux frapper.

Il sembla avoir dicté à Robespierre le programme du nouveau journal que celui-ci fit paraître peu de jours après (*Lettres à ses commettants, à tous les Français*). Il y disait : « Ce n'est point assez d'avoir renversé le trône; ce qui nous importe, c'est d'élever sur ses débris la sainte égalité... Le règne de l'égalité commence. » Pensée juste, vraie, qu'il développait avec noblesse et grandeur. Il était moins heureux quant aux moyens d'établir cette égalité : « Comment l'obtenir? En protégeant le faible contre le fort. Or, ce qu'il y a de plus fort dans l'État, c'est le gouvernement... » Il en concluait que le grand objet des lois constitutives est de lutter contre le gouvernement; conclusion triviale, et qui n'en est pas moins fausse, qui ferait de l'État un simple combat, une chose exclusivement polémique et négative, sans positif et sans substance, sans féconde vitalité. Ce serait revenir par un autre chemin aux pauvretés de la politique anglaise, qui réduit tout à une certaine idée d'opposition et de garantie.

C'est ainsi que la Gironde, après avoir été, spécialement au printemps de 92, le vrai parti national, le parti de l'égalité, abandonna ce rôle, le laissa prendre à ses ennemis, à la Montagne, aux Jacobins.

L'incapacité de ce parti se révélait tous les jours par le singulier contraste de sa position dominante et de sa complète impuissance. Il avait la majorité au ministère et dans la Convention; il venait d'en nommer le président, les secrétaires. Dans l'administration, il donnait toutes les places. Il dominait la presse, tenait la plupart des journaux. Il semblait avoir ainsi les deux armes les plus fortes, l'autorité, la publicité. Il avait tout et il n'avait rien. Il n'avait nulle prise sérieuse; il avait la main sur le pouvoir, et ne pouvait le serrer. Il devenait

nul dans les clubs ; pourquoi ? Des clubs girondins auraient été insuffisants contre la conspiration ecclésiastique et royaliste qui éclatait dans l'Ouest, et qui menaçait partout. Le même parti, toujours dissertant et délibérant, lié par la légalité, s'était trouvé inhabile à saisir le fil de la grande police politique. Danton le leur mit dans les mains, comme on va le voir tout à l'heure, et, les trouvant incapables, fut obligé de le prendre, de s'entourer d'hommes quelconques, et d'agir à part.

Ils n'avaient pas su prendre le pouvoir, et ils ne pardonnaient pas à Danton de l'avoir et de le garder. Ils s'acharnèrent à lui, s'attaquèrent imprudemment à l'homme qui représentait éminemment le génie révolutionnaire, le génie de l'action, celui du salut public, essayèrent de le perdre. Cette entreprise difficile, impossible, était-elle désintéressée, inspirée d'un pur et irréprochable zèle de justice? On pourrait en douter. Danton était leur vrai rival d'éloquence comme d'influence. Seul, dans la grande crise, il semblait n'avoir point désespéré du salut de la patrie. M. et madame Roland, justement en proportion de leur grand courage, étaient mortifiés de n'avoir pas égalé l'audace de Danton au jour du péril, d'avoir été neutralisés, de n'avoir pu rien faire. C'était un malheur pour eux, pour la Gironde, il fallait s'en consoler. Et il fallait savoir aussi que sur l'homme qui fut plus heureux, qui resta debout dans l'abattement universel, il resterait toujours un sceau de gloire, de génie, de courage, que rien n'effacerait jamais. La France, quoi qu'il arrivât, n'abandonnerait pas l'héroïque gardien de sa fortune en péril, dans son plus terrible jour.

Danton avait dit le 21 septembre : « Dépouillons l'exagération... Consacrons la propriété. » Et le 25, il avait expressément désavoué Marat.

Il ne pouvait aller plus loin sans perdre la grande position où il pouvait le mieux servir, sauver la République, sa position d'avant-garde, son rôle de chef des violents. Il était trop heureux qu'il se trouvât un homme d'un si grand esprit pour remplir ce rôle, un homme qui, sous la violence des paroles et la gesticulation menaçante, gardât une tête politique prête à accueillir toute chose raisonnable. Il n'était nullement ennemi des Girondins et ne voulait point la guerre avec eux. Dès son premier discours, on l'a vu, il essaya de les ramener. C'était une occasion précieuse d'éloigner Danton de Robespierre. Un parti hors des partis se serait créé dans la Convention, non parti des faibles et des impuissants, comme était le centre, mais celui des forts, celui du génie, en tête les deux hommes qui restèrent indépendants des leurs même, Danton et Vergniaud. Joignez-y Cambon, Carnot et autres hommes spéciaux qui, par eux-mêmes, étaient des forces, qui ne voulaient point s'enrégimenter, qui n'allaient point aux Jacobins. Condorcet, Barère, bien d'autres, auraient pu s'en rapprocher, beaucoup d'hommes impartiaux, qui n'aimaient ni la Gironde, ni la Montagne, qui les suivirent malgré eux, mais qui auraient voulu ne suivre de parti que la France, la Révolution, dégagée de ses mauvais alliages. J'entends par ce dernier mot l'esprit formaliste et disputeur des uns, le pharisaïsme des autres ou leur aveugle furie, les haines envenimées de tous

Il fallait, à tout prix, accepter, adopter Danton. Il avançait d'un pas, il fallait en faire deux vers lui. Il désavouait Marat, cela suffisait. Pour tout le reste, qu'il lui convînt ou non de couvrir de son grand nom la Commune de Paris, il fallait fermer les yeux. Se proclamât-il coupable, il fallait ne pas l'en croire, passer outre, le laisser être ou paraître ce que sa nature et sa politique demandaient qu'il fût, le violent des violents ; ne pas exiger follement qu'il cessât d'être Danton, mais demander qu'il le fût tout à fait, qu'il mêlât sa générosité d'homme et sa magnanimité à sa violence de parti.

Les Girondins n'eurent point cette pénétration, ni ces ménagements justes et politiques. Il eut beau avancer vers eux, ils se défièrent de lui. Pour se faire croire, il eût fallu qu'il se compromît, se perdît du côté de la Montagne, désarmât, devînt inutile.

Longtemps après, un jeune représentant de la gauche, insistant auprès de lui, lui disant qu'il y aurait moyen de ramener le côté droit, Danton lui dit d'un air sombre : « Ils n'ont pas de confiance. » — Et le jeune homme, insistant, n'en tira pas autre chose : « Non, répéta Danton, ils n'ont pas de confiance. »

Tragique réponse et trop vraie!... Elle contient à elle seule l'histoire de la Convention, sa funèbre destinée, et celle-ci à son tour contient en puissance la triste Iliade de tous nos malheurs, la liberté compromise, et pour longtemps, tant d'arguments terribles que la Révolution a fournis contre elle-même. Tout fut dans ce fatal divorce : « Ils n'ont pas de confiance. » Je n'ai pu tracer ces sombres paroles sans que tous les maux de la patrie ne revinssent à mon souvenir et ne me rentrassent au cœur, amassés d'un même flot...

Accueilli dans la Convention de regards hostiles et de mots amers, harcelé par les journaux, Danton fit la guerre malgré lui. Chassé, poussé, acculé, le sanglier riposta par d'obliques coups de défense qui donnaient la mort. Le premier coup qu'il rendit, ce fut au 29 septembre, lorsque Roland, nommé député, se démettait du ministère et qu'on proposait de l'inviter à rester ministre. Danton lança un coup de dent. Il dit avec une jovialité violente et grossière qui n'avait que plus d'effet : « Personne ne rend plus justice que moi à Roland; mais je vous dirai, si vous lui faites une invitation, faites-la donc aussi à madame Roland; car tout le monde sait que Roland n'était pas seul dans son ministère. Moi, j'étais seul dans le mien... (*Murmures.*) Puisqu'il s'agit de dire hautement sa pensée, je rappellerai, moi, qu'il fut un moment où la confiance fut tellement abattue, qu'il n'y avait plus de ministres, et que Roland lui-même eut l'idée de sortir de Paris. »

Danton ne pouvait porter aux Girondins un coup plus sensible. Il avait, tout en riant, ou faisant semblant de rire, mis la main sur le saint des saints, touché à madame Roland! C'était la singularité du parti, d'avoir pour chef une femme! Il était dur, mais habile, de le constater nettement.

A ce parti qui lui disait : « Vous êtes un homme de sang », — il répliquait : « Qu'êtes-vous? Vous êtes une femme. . et vous avez voulu fuir. »

Les Girondins, dans ce puritanisme honorable, jaloux de l'honneur de la France, n'étaient pas très conséquents. C'étaient eux qui, la même année, le 19 mars 92, avaient obtenu de l'Assemblée législative l'amnistie de la terrible affaire d'Avignon, qu'on a justement appelée le 2 septembre du Midi. Leurs amis de Marseille, Barbaroux, Rebecqui, étaient les protecteurs des Duprat et de Minvielle. Rebecqui les ramena triomphants dans Avignon, et, dans leur reconnaissance, ils firent nommer Barbaroux membre de la Convention. Jean Duprat, élu aussi, Minvielle, nommé suppléant, siégèrent au sein de la Gironde. Il n'était nullement sûr que Danton eût fait Septembre; mais il était certain que Minvielle, autant et plus que personne, avait fait la Glacière. Pourquoi les Girondins avaient-ils amnistié les hommes de la Glacière? Parce que les royalistes auraient tiré trop d'avantages de cette lutte intérieure des amis de la Révolution. Le même motif devait les obliger, dans une crise bien plus dangereuse, à ajourner les poursuites de Septembre, à limiter et circonscrire ces poursuites, à n'y pas comprendre surtout un homme qui était leur rival d'éloquence et d'influence, un homme en qui était au plus haut degré le génie de l'action, et qu'on ne pouvait perdre sans compromettre les destinées de la Révolution, et risquer de perdre la France.

Le mot de Danton sur Roland et madame Roland porta au comble l'aigreur de ses ennemis. Les Girondins n'avaient pas insisté près de l'Assemblée pour qu'elle invitât Roland à rester au ministère; et, dans la réalité, il y avait pour lui un avantage à n'y pas rester en titre, à y mettre quelqu'un du parti, par qui il aurait administré de même, sans être exposé aux coups de la presse. Le mot de Danton changea tout; les Roland, mis en demeure sur l'article du courage, décidèrent de rester, quoi qu'il arrivât. A cette Assemblée, qui ne lui demandait plus de garder le ministère, Roland écrivit : « Je reste. »

Cette pièce, écrite par madame Roland, et de sa plus vive plume, était sur le ton courageux, mais trop ému, de celui qui se décide par l'irritation du défi. Le débat de la Convention et ses intentions manifestes, disait Roland, ne permettaient pas d'hésiter... « Elle m'ouvre la carrière, je m'y lance avec fierté... Je reste parce qu'il y a des dangers... Je renonce au repos que j'ai pu mériter et qui serait doux à ma vieillesse; j'achève le sacrifice, je me consacre tout entier et me dévoue jusqu'à la mort. »

Roland niait qn'on eût jamais voulu fuir, avouant qu'on avait seulement avisé : « Si l'ennemi approchant, *la sortie* de l'Assemblée, du Trésor, du Roi, *du pouvoir exécutif*, ne serait pas une mesure de salut. » Mais le pouvoir exécutif, le ministère, c'était Roland même; cette *sortie* même avait bien quelque rapport à la *fuite*.

Il décrivait ensuite, dans un langage admirable, l'aveugle violence du parti de la terreur, faisait le portrait de son chef, « d'un individu supérieur, par sa force et ses talents, à cette horde insensée, qui la faisait servir à ses desseins ambitieux... Telle fut la marche des usurpateurs, de Sylla, de

Rienzi... » Il n'ajoutait pas ce que chacun pouvait suppléer sans peine : la marche de Danton.

Un petit mot, mais aigre, se remarquait vers la fin de la lettre : « Je me défie du civisme de quiconque *manque de moralité.* » C'était annoncer assez le terrain nouveau sur lequel la Gironde allait poursuivre celui qu'elle haïssait. Elle voulait une chose impolitique, impossible, non seulement perdre Danton, mais l'avilir. On n'avilit pas aisément une grande force; si on la montre criminelle, sans avoir contre elle de preuve accablante, on risque (telle est la partialité du genre humain pour la force) de n'avoir rien fait autre chose que réhabiliter le crime.

L'effort des Girondins était d'envelopper Danton dans le triste procès d'argent que l'on faisait à la Commune, d'exiger de lui, comme d'elle, des comptes réguliers de tout ce qui s'était fait et dépensé dans le trouble de la grande crise. Pendant les mois de septembre et d'octobre, tous les jours sans interruption, les hommes de la Commune étaient sommés de donner leurs comptes, et ils ne pouvaient le faire. Il y avait eu, très probablement, des sommes mal employées ou soustraites. Mais, n'y eût-il eu aucun vol, dans les temps d'agitation excessive et de désordre qui s'étaient écoulés, la comptabilité avait été difficile ou impossible. Ce n'étaient pas seulement les ennemis politiques de la Commune qui la poursuivaient ainsi. L'âpre et austère Cambon, inflexible défenseur de la fortune publique, dénonçait chaque jour ces délais suspects. Cette Commune du 10 août, qui avait perdu des membres et s'en était refait d'autres, corps variable, monstrueux, tyrannique, semblait décidée à deux choses : refuser ses comptes, refuser qu'on la renouvelât elle-même par des élections régulières.

L'odieux de cette conduite s'étendait aux amis de la Commune, à son défenseur Danton. Lui aussi ne voulait pas, ou ne pouvait rendre ses comptes. Il était convenu entre les ministres que, pour les dépenses secrètes, ils se les expliqueraient les uns aux autres et se rendraient compte mutuellement. C'est ce que Danton allégua, dans la Convention, quand on le pressa sur ce point. Mais Roland, impitoyable dans ce moment décisif, déclara que non seulement nul compte de ce genre ne lui était connu, mais qu'il en avait inutilement cherché les traces sur les registres du conseil.

Danton donna une explication fort spécieuse. Il avoua qu'il n'avait point de quittances régulières, mais qu'au moment du péril l'Assemblée lui avait dit :

« Allez, n'épargnez rien, prodiguez l'argent. — Il est telle dépense, dit-il encore, qu'on ne peut trop expliquer, telle mission révolutionnaire qui demande de grands sacrifices, tel émissaire qu'il serait injuste et impolitique de faire connaître... »

Cette réponse parut à la Gironde une défaite, et pourtant elle était sérieuse. Ce qui était mystère alors, est dans la lumière aujourd'hui. Danton, en réalité, tenait dans sa main toutes les grandes affaires secrètes qui intéressaient le salut



L'un de ces chefs était une de ces belles amazones, intrépides et romanesques. (P. 947.)

de la France, ces affaires de diplomatie et de police où un homme politique est obligé de jeter l'argent, et ne peut compter.

Et pourquoi étaient-elles dans la main, dans la tête du seul Danton? Parce que la Gironde, après comme avant le 10 août, s'était trouvée absolument impropre à ces choses. Elle était propre à la presse, aux discours, et rien de plus. Au moment difficile, unique, où il fallait agir ou périr, où une minute pouvait perdre tout, elle tergiversa et délibéra. Danton prit le gouvernail.

La première affaire où Danton fut, sans nul doute, forcé de prodiguer l'argent, ce fut l'immense conspiration royaliste de Bretagne et du Midi. Un hasard heureux la lui révéla, avant le 10 août.

Il était aimé de beaucoup d'individus de toutes sortes, comme bon enfant, bon vivant, facile, et pourtant très sûr, quand on se confiait à lui. En juillet, un jeune médecin de Bretagne, nommé Latouche, vient le trouver, et le prie de recevoir un grand secret qui lui pèse. Un certain La Rouërie, qu'il avait guéri d'une maladie, lui a fait passer à Paris une masse de faux assignats pour les convertir en or, et, pour rapporter cet or, a envoyé son neveu. Ce neveu, un étourdi, a cru Latouche affilié à la grande conspiration, lui en a dit tous les détails, lui en a révélé l'immense étendue. Le médecin n'est pas un traître, mais, enfin, il voit un abîme qui se creuse sous la France ; il n'a pu ni taire cet affreux secret, ni le dénoncer. Danton, sans perdre une minute, court au comité de sûreté générale : c'était en juillet, c'était sous la Législative ; ce comité était composé de Girondins. Ils sont effrayés, mais que faire ? la légalité les arrête. Comment sur *un on dit* arrêter tant de personnes ? Ils ne peuvent rien, et ne feront rien.

Danton, sans se décourager, va retrouver le médecin, lui montre, lui prouve qu'il a dans ses mains le salut de la patrie, qu'il doit creuser le complot, le mieux connaître, obtenir des preuves. Pour cela, que faire ? aller en Bretagne, retrouver La Rouërie qui le croit son ami, qui a confiance en lui, tirer ces preuves de lui, le trahir, le perdre... et, le perdant, sauver la France !

Ceci, après le 10 août. On attendait l'invasion prussienne, et l'on pensait qu'en même temps une flotte anglaise, amenant à Saint-Malo les émigrés de Jersey, donnerait aux associés bretons de la Rouërie une force morale incalculable. Ceux-ci se croyaient si sûrs de leur affaire qu'ils avaient fixé le jour où ils entreraient dans Paris, en même temps que les Prussiens. Les Bretons, c'était leur compte, entraient par les Champs-Élysées, les Prussiens par les portes Saint-Martin et Saint-Denis.

Quels arguments Danton employa-t-il près du médecin ? l'argent ? l'éloquence ? probablement l'un et l'autre. Danton était alors ministre de la justice. Il parla de l'affaire aux autres ministres ; mais bientôt, voyant leur lenteur, leur indécision, il ne dit plus rien, passa outre, prenant en ceci, comme en tout, l'initiative des mesures de salut qu'imposait la nécessité.

La honteuse et périlleuse commission qu'il donna au médecin, ce fut d'aller dire à son ami, à son malade, La Rouërie, que Danton était royaliste ; que, las des excès de la populace, il voulait le rétablissement de l'ancien régime ; que lui, Latouche, avait reçu de Danton l'autorisation d'éloigner les troupes de la Bretagne. Et, en effet, dans l'attente de l'invasion prussienne, on les faisait filer vers l'Est. La Rouërie y fut trompé, il crut Latouche, attendit, et un matin il reçut le coup de foudre de Valmy. Plus d'espoir, la grande armée prussienne était en pleine retraite. Désolé, découragé, il voulait tout laisser là, passer en Angleterre. Un conseil secret des chefs de l'association fut

tenu dans un château de Bretagne. L'un de ces chefs était une de ces belles amazones, intrépides et romanesques, qui ont fait le charme fatal de la guerre civile, qui, d'aventure en aventure, se donnant pour prix aux plus fous, allaient enflammant la flamme, mais qui, en revanche, par leur étourderie, ont souvent à leur insu bien servi la République. Celle-ci, Thérèse de Moelen, fit honte à la Rouërie de son découragement, le décida à persister; il fut réglé, d'après ces sages conseils, qu'il n'irait point en Angleterre, mais qu'on chargerait d'y aller justement cet homme suspect, ce Latouche, qui arrivait de Paris et qui s'avouait l'ami de Danton. La conspiration royaliste prit pour son agent auprès de Calonne, auprès des Anglais, l'agent de la République, et par lui la bonne fortune de la France mit entre les mains de Danton tous les projets des princes, les indications des plus dangereuses relations qu'ils avaient ici.

Un autre Latouche, un aventurier royaliste, Laligan-Morillon, livrait à ce même moment les secrets de Coblentz, les rapports des émigrés avec les royalistes du Midi. On l'y envoya lui-même; il surprit, saisit, mit dans la main du gouvernement une association immense dont les ramifications s'étendaient sur quatre-vingts lieues de pays. Déjà on avait nommé pour les princes un gouverneur du Languedoc et des Cévennes, qui s'était établi dans le château de Jalès. Il y fut surpris, massacré.

Ces actes secrets de salut public furent directement accomplis par Danton, comme ministre, ou sous sa puissante influence, lorsqu'il fit déléguer le ministère à un autre.

Lui seul, des hommes du temps, avait les qualités requises pour ces choses, la dextérité et la brûlante énergie; lui seul, qu'on l'en loue, qu'on l'en blâme, eut la force de séduction rapide, infaillible, pour créer des intelligences dans le parti ennemi, pour amener à la trahison des hommes qui autrement n'auraient point trahi. Ni Latouche ni Morillon n'étaient de la classe ordinaire des traîtres et des espions; Latouche était patriote, Morillon était humain. Il fallait pour les entraîner le tourbillon magnétique dans lequel ce génie puissant (la Révolution incarnée) emportait alors tout le monde, les amis, les ennemis. Il donnait sans marchander, il comblait les hommes et les étouffait dans l'or; mais c'était là encore sa moindre séduction, il prodiguait surtout son éloquence invincible, sa parole magnanime, disant à l'un : « Sauve la France! » à l'autre: « Abrège la lutte, tranche le nœud de la guerre civile. » Et les plus rebelles à l'or, aux paroles, il mettait sa main dans la leur, et ils ne résistaient plus; une force inconnue les arrachait à eux-mêmes; leur passé, leur avenir, leur honneur et leurs scrupules, tout disparaissait en présence de l'amitié de Danton.

Ce grand et terrible serviteur de la Révolution, qui se chargeait de la sauver, n'importe comment, qui faisait partout ses œuvres secrètes, n'avait ni le goût, ni le temps de choisir des hommes purs pour de telles commissions. Il prenait les plus ardents, il prenait les moins scrupuleux, les gens d'exécution rapide, qui marchaient les yeux fermés. Tels se livraient d'autant plus

qu'étant déjà plus souillés par Septembre ou autrement, ils n'avaient d'espoir de salut que dans la victoire de la liberté. Il se donnait à Danton beaucoup de ces gens-là, que la nature n'avait pas faits pour le crime, et qui, un moment, avaient suivi l'affreux vertige du sang, avaient un besoin secret de se réhabiliter par le dévouement et le sacrifice. Pourvu qu'on ne parlât jamais de ces jours néfastes, qu'on ne leur montrât pas sans cesse la tache qui leur restait aux mains, ils n'auraient pas mieux demandé que de mourir pour la France. Danton les accueillait sans difficultés, s'en servait et les lançait. Des hommes moins compromis auraient hésité davantage. Enfin, que ceux-ci fussent bons ou mauvais, le plus sûr c'est que Danton bien souvent n'en avait pas d'autres. Un jour, quelqu'un lui reprochant d'envoyer de pareils agents : « Eh ! qui voulez-vous que j'envoie ? — répliqua-t-il violemment — serait-ce des demoiselles ? »

C'est par des moyens analogues et de tels agents que Danton négocia la grande et délicate affaire de l'évacuation du territoire. Rien n'indique qu'il ait acheté la retraite des Prussiens. Il est pourtant très probable que les agents inférieurs qui se mêlèrent de l'affaire ne le firent point gratuitement. Ceux que Danton employa, Westermann, Fabre d'Églantine, dont nous parlerons plus tard, étaient des hommes de plaisir, de dépense, et qui, par là, étaient portés à se faire part en toute affaire où l'argent jouait un rôle.

L'association bretonne avait été paralysée par l'idée que Danton était pour elle, par l'espoir qu'il agirait pour elle. Et, de même, les Prussiens se plurent à croire qu'ayant en tête deux hommes douteux et prêts à tourner, Dumouriez, Danton, ils n'avaient que faire d'insister dans cette dangereuse lutte contre tout un peuple en armes.

Mais autant l'affaire de Bretagne était obscure et secrète, autant celle de Champagne était observée de tous. La difficulté, le danger était extrême, à communiquer avec l'ennemi, pour le faire partir sans combat. La ruse était antipathique à l'orgueil national, porté au comble par le succès inespéré de Valmy. La France voulait se battre. La Presse était toute guerrière ; Paris, revenu brusquement de l'effroyable panique qui causa le 2 septembre, avait passé, sans transition, à l'état contraire. Les clubs ne respiraient plus que guerre et combat ; ils se demandaient pourquoi le roi de Prusse n'était pas encore ici, lié, garrotté. « Il y a quelque chose là-dessous... Dumouriez trahit, etc., etc. »

Dans la réalité, les Prussiens n'avaient rien perdu, n'étaient nullement entamés, ne se retiraient même point. Ils restèrent immobiles pendant douze jours après la bataille. Ils avaient reçu des vivres et n'éprouvaient aucun besoin de partir. L'honneur engagé du roi de Prusse, son orgueil cruellement mortifié, l'attachaient et l'enracinaient, ce semble, dans la terre de France. Deux généraux illustres de notre ancienne monarchie, les ducs de Broglie et de Castries, ne bougeaient de son conseil, persistaient à affirmer la facilité de l'expédition, la supériorité réelle de son armée, la probabilité infinie de vaincre, lorsqu'à de simples milices on opposait des soldats.

Le roi de Prusse était fort troublé, fort partagé. Dans son camp, dans sa tente, il y avait une guerre; elle existait dans son cœur même.

L'affaire de l'invasion y était fort secondaire, en comparaison d'une autre qui le tourmentait beaucoup, une intrigue de cour, un changement de favoris. Ceux-ci étaient de deux sortes, les uns partisans de la guerre, poussés, payés peut-être, par la Russie et l'Autriche, qui avaient lancé le roi dans sa croisade étourdie. Les pacifiques se disaient le vrai parti prussien; ils étaient d'intelligence avec la maîtresse du roi, la comtesse de Lichtenau, ils lui apportaient ses lettres, des lettres trempées de larmes. Elle s'était avancée jusqu'aux eaux de Spa, et là, plaintive, dolente, elle rappelait son royal amant; elle craignait les boulets français, elle craignait non moins les Françaises; le cœur du roi était mobile, il y avait à parier que, s'il avançait en France, le conquérant serait conquis.

Le mauvais succès de Valmy fut un triomphe pour les conseillers pacifiques du roi de Prusse. Brunswick se joignit à eux. Ils rappelèrent au roi qu'ils l'avaient toujours averti de la difficulté des choses, lui prouvèrent respectueusement qu'il faisait un métier de dupe, en travaillant pour l'Autriche, qui, dans une telle affaire, toute personnelle pour elle, l'assistait si peu, si mal. Les émigrés l'avaient trompé; il leur devait peu d'égards. — « Oui, mais la cause des rois, la liberté de Louis XVI? n'était-ce pas là une affaire d'honneur, que le roi, sans la dernière honte, ne pouvait abandonner? »

Le roi de Prusse avait près de lui deux Français, Lombard, son secrétaire, et le général Heymann, qui tout récemment venait d'émigrer et de se faire Prussien. Ils ne furent point embarrassés de l'objection; ils se firent fort de sauver l'honneur du roi, en obtenant que Louis XVI recouvrât et sa liberté, et sa royauté constitutionnelle. Lombard demanda seulement au roi la permission de se faire prendre par les Français pour négocier avec eux. Dumouriez, à qui il se fit conduire, lui dit que, si c'était le salut de Louis XVI qui intéressait le roi, il ferait sagement de se retirer; il ne pouvait avancer sans faire massacrer Louis XVI. Pour mieux convaincre les Prussiens, il leur envoya, avec Lombard, l'homme de Danton, Westermann, qui devait traiter directement avec l'émigré, le Franco-Prussien Heymann, sous prétexte de conclure un échange de prisonniers.

Brunswick apprit dans ces pourparlers que l'Assemblée législative s'était violemment déclarée, dès le 4 septembre, contre toute idée d'un roi étranger; qu'un député ayant dit qu'on voulait faire roi Brunswick ou le duc d'York, l'Assemblée avait juré qu'il n'y aurait plus de roi, que les Jacobins, pour perdre Brissot, lui reprochaient, comme un crime digne de mort, d'appeler Brunswick. Celui-ci fut bien étonné. Il n'y avait pas six mois que quelques-uns de nos Feuillants avaient eu l'idée bizarre de lui donner la royauté. Il avait sagement refusé. Toutefois, il conservait de l'étrange proposition un regret, un rêve. Ce prince, comme tant d'Allemands, était client de l'Angleterre, autant que de la Prusse; il avait épousé une sœur de la reine d'Angleterre, il était Anglo-Allemand.

L'Angleterre aurait eu grandement intérêt à favoriser la candidature de son protégé. Une des raisons les plus fortes qu'avait celui-ci de ne point se battre, c'est qu'il attendait la réponse que ferait l'Angleterre à la Prusse ; il voulait avoir avant tout le mot d'ordre des Anglais : si ceux-ci consentaient à se liguer avec la Prusse, Brunswick voulait bien se battre, mais nullement contre le vœu des Anglais ses maîtres. Donc, il attendait.

Cependant Dumouriez avait envoyé en hâte Westermann à Paris pour avoir le mot de Danton, du conseil exécutif, pour disposer l'opinion, avertir la Presse, empêcher que cette grande et délicate affaire ne fût gâtée, troublée par la pétulance des journalistes et des clubs. Rien n'était plus difficile. Il fallait, au plus vif essor de l'enthousiasme, en plein fanatisme, faire accepter cette chose froide et sage, froidement pratique : Qu'on ne devait point tenter la fortune, qu'on avait assez réussi, qu'il fallait s'arrêter là, qu'il y aurait grande victoire à ne pas combattre, à amuser, éconduire l'ennemi, à le montrer à l'Europe abandonnant Louis XVI et l'émigration, et l'abandonnant sans y être forcé par une défaite, l'abandonnant librement, volontairement, donnant au monde l'exemple de traiter avec la jeune République, avec un gouvernement qui, à parler sérieusement, était à peine né encore.

C'est ce que Danton dit au conseil des ministres ; ceux-ci le virent, avec surprise, ôter le masque du violent, du furieux, du déclamateur, et montrer le politique. Le difficile n'était pas de convaincre les ministres, mais bien plus de contenir l'opinion républicaine, d'en faire taire, du moins, d'en adoucir les meneurs. C'était là le tour de force. Et Danton l'exécuta.

Dumouriez reçut deux lettres à la fois, une du conseil des ministres, ostensible et fière : La République ne traite point tant que l'ennemi n'a pas évacué le territoire. — L'autre était du seul Danton ; il interprétait la première, ne repoussait nullement l'idée de négociation, et avertissait Dumouriez que trois commissaires de la Convention, Prieur de la Marne (un jacobin), Carra, Sillery (deux girondins), partaient pour s'entendre avec lui sur la convention préalable qu'on pourrait conclure.

On put craindre que ce message pacifique ne servît à rien. La nouvelle de l'abolition de la royauté avait fait retomber le roi de Prusse dans le plus sombre accès d'humeur noire et de colère. Il voulait combattre, et malgré Brunswick, il en donna l'ordre pour le 29 septembre. Brunswick le dit aux émigrés, qui sautèrent de joie. Le 28, pour soulager un peu la passion du roi, il lança un manifeste plein d'injures et de menaces. Dumouriez rompit l'armistice, exprimant pourtant le regret de ne pouvoir user de l'autorisation qu'il recevait de traiter. Le 28, la colère du roi, évaporée en paroles, éprouva moins le besoin des actes. Pour bataille, il y eut un conseil, et Brunswick produisit les lettres de l'Angleterre et de la Hollande, qui refusaient d'entrer dans la coalition et de se joindre à la Prusse. Ce qui n'influait guère moins, c'est qu'un lieutenant de Dumouriez avait révélé, très confidentiellement, à l'un des généraux prussiens, que Custine marchait sur le Rhin. Il allait trouver toute la frontière de

Prusse dégarnie, il n'aurait pas rencontré un soldat entre Mayence et Coblentz. Qui l'empêchait de prendre cette importante forteresse? Le retour du roi de Prusse eût été fort compromis.

Ce prince fort en colère, et ne pouvant faire tomber sa colère sur l'ennemi, la tourna vers ses amis. Il tomba sur les émigrés, leur dit les choses les plus dures ; il fit plus, il ne stipula rien en leur faveur, pas même pour couvrir leur retraite; il se contenta de traiter pour lui, les abandonna. Ils eurent bien de la peine à se tirer d'affaire, firent des pertes graves, suivant, comme ils pouvaient, les flancs de la grande armée prussienne, qui ne les protégeait plus.

Le roi de Prusse s'inquiéta encore moins des Autrichiens. Brunswick le fit entendre assez. Dans une entrevue avec Kellermann, où celui-ci le priait de s'expliquer sur les conditions mutuelles de l'arrangement : « Rien de plus simple, dit Brunswick, nous nous en retournerons chacun chez nous, *comme les gens de la noce.* — D'accord, répliqua le Français; mais les frais, qui les payera? En vérité, l'Empereur, qui a attaqué le premier, nous doit bien les Pays-Bas, pour indemniser la France. » — A quoi Brunswick répondit froidement : « Qu'on n'avait qu'à envoyer des plénipotentiaires; que les Prussiens voulaient la paix, et qu'en attendant ils se tiendraient à Luxembourg, ou peut-être aux Pays-Bas. » Il faisait très bien entendre qu'il ne les défendrait point.

Le roi, laissant là ses amis, ne s'inquiéta que du roi, du seul Louis XVI, et encore de sa personne seulement, de l'homme, et non du monarque. Il demanda comment il était traité au Temple. Danton recueillit avec soin, fit porter par Westermann tous les arrêtés de la Commune qui pouvaient faire croire que le captif était entouré de quelques bons traitements. Si l'on en croit les Prussiens, intéressés, il est vrai, à couvrir un peu l'honneur de leur roi, il ne se serait retiré que sur la parole que lui auraient donnée Danton et Dumouriez de sauver à tout prix la tête de Louis XVI.

Le 29 septembre, l'armée prussienne commença à rétrograder, et fit une lieue; une lieue encore le 30, et autant les jours suivants. Plusieurs fois, les nôtres, mal instruits de l'arrangement, inquiétaient les Prussiens ou les devançaient. Les commissaires de la Convention les rappelaient en arrière. Ils reçurent paisiblement Verdun, puis Longwy. L'ennemi repassa la frontière, et doubla le pas vers Coblentz, au bruit des pas de Custine.

Déjà une partie de l'armée française avait tourné de l'est au nord, et, malgré la saison, s'acheminait vers la Belgique. Le 12 octobre, Dumouriez, libre enfin, court à Paris, sous prétexte de préparer l'invasion, de faire accepter ses plans, en réalité pour voir de près la situation, tâter les partis et savoir d'où vient le vent. Il y trouva tout le monde plus attentif à ses projets, plus éclairé peut-être sur ses intentions, qu'il ne l'eût voulu lui-même. Il alla voir madame Roland dans ce même hôtel du ministère de l'intérieur dont il avait, peu de mois auparavant, fait sortir Roland, destitué par Louis XVI. Il lui présenta un joli bouquet pour obtenir grâce : et elle le reçut bien, le complimenta;

mais elle lui dit en même temps, avec une franchise toute romaine, *qu'on le jugeait royaliste;* que plus il avait de talent, plus il était dangereux ; que la République se garderait bien de lui subordonner les autres généraux, que tous seraient indépendants. Cette défiance était naturelle. Dumouriez, présenté à la Convention, avait éludé dans son discours ce qu'on attendait curieusement de lui, le serment de fidélité à la République. Il avait dit avec une légèreté hardie qui n'imposa à personne : « *Je ne vous ferai point de nouveaux serments;* je me montrerai digne de commander aux enfants de la liberté et de soutenir les lois que le peuple souverain va se faire par votre organe. »

Le soir, il fut reçu aux Jacobins avec une extrême froideur. Dans un discours spirituel, Collot d'Herbois lui reprocha « *d'avoir reconduit* le roi de Prusse avec trop de politesse. » Danton même, qui semblait ne faire qu'un avec Dumouriez, et qui tout autant que lui *avait reconduit* le roi de Prusse, fut obligé de suivre l'opinion de la société, qu'il avait voulu présider ce jour-là. Il lui dit : « Console-nous par des victoires sur l'Autriche de ne pas voir ici le despote de la Prusse. »

Quelque défiance qu'inspirât la pensée intérieure de Dumouriez, il eût été insensé, impossible d'éloigner, sur des soupçons, un général qui venait de rendre un si grand service. On ne marchande pas avec la victoire; lui seul l'avait commencée et pouvait la continuer. Le péril n'était point passé; la France n'était pas sauvée tant qu'elle n'avait pas pris une brillante offensive, vaincu l'ennemi chez lui, sur son territoire. Un seul homme avait réussi, et semblait *avoir une étoile*, semblait *heureux*, cette première et dernière qualité qu'on demande aux généraux. Il fallait bien se fier à lui, faire croire à la plus intime union entre la Convention et le pouvoir exécutif, entre celui-ci et l'exécuteur des mesures militaires, effrayer l'Europe de cette unité en trois forces : le bras, la tête et l'épée.

Les défiances excessives contre l'ambition militaire, fort raisonnables sans doute pour une vieille révolution, lassée et blasée, le sont bien moins pour une révolution jeune, enthousiaste, qui prend son essor. Les hommes alors ne sont rien, les idées sont tout. On l'avait vu par Lafayette, qui avait, et dans l'armée, et dans la garde nationale, des racines qu'on eût crues bien fortes ; au jour où il voulut gourmander la Révolution, il se trouva seul. Dumouriez était tout neuf, comme général en chef; si quelques régiments de ligne, quelques corps de cavalerie, lui tenaient personnellement, la masse immense de l'armée, renouvelée, augmentée chaque jour, ces torrents de volontaires qui de toutes parts venaient s'y jeter, ne connaissaient point Dumouriez; leur dieu, c'était la République, et ils n'en voulaient pas d'autre. Quel homme, à ce premier moment, aurait eu l'audace insensée de mettre sa personnalité misérable à côté de la Patrie, de monter sur l'autel!... C'eût été à coups de fouet qu'on eût fait descendre un tel dieu.

Le danger contraire était plus à craindre. Avec l'universelle défiance qui régnait, ces continuelles paniques, ces cris de trahison lancés au hasard, on



La bataille de Jemmapes (6 novembre). (P. 960.)

pouvait ôter toute force morale à l'homme qu'on employait, l'envoyer impuissant, désarmé, devant l'ennemi. Danton avait eu déjà bien de la peine à le soutenir.

Par deux fois, Dumouriez, sans lui, périssait dans l'opinion ; d'abord, quand il fut tourné aux fameuses Thermopyles dont il s'était dit le Léonidas, puis quand il négocia la retraite des Prussiens, causant, mangeant avec eux, envoyant des présents de café au roi de Prusse. Danton le couvrit dans ces

deux moments ; toute la presse le ménagea, sauf Marat, qui, aboyant toujours avec ou sans cause, faisait moins d'impression.

Dès que Dumouriez fut ici, Danton ne le quitta plus, il le mena, l'entoura, l'enveloppa, se montra partout avec lui, aux Jacobins, aux théâtres, dans les fêtes de reconnaissance et d'amitié qu'on donna au général. Ces fêtes, la joie de tous pour la délivrance commune, les conquêtes inespérées de la Révolution à Nice, en Savoie, sur le Rhin, l'élan national pour l'invasion de Belgique, l'attente émue de la victoire, semblaient transporter les cœurs dans la région supérieure où expirent les haines. C'était le moment, ou jamais, de se rapprocher. La Gironde fêtait Dumouriez, mais pouvait-elle le séparer de celui qui avait si énergiquement aidé, assuré son succès, le séparer de Danton ? Elle devait non pas amnistier, mais fêter non moins celui-ci.

Les deux hommes vraiment supérieurs, Danton, Dumouriez, comprenaient parfaitement que le salut de la France ne tenait pas seulement à une guerre heureuse au dehors, mais à la cessation des guerres intérieures, à la réconciliation de Danton et de la Gironde. Ils n'épargnèrent rien pour atteindre ce grand résultat. Danton connaissait très bien le caractère difficile des Girondins, leur amour-propre inquiet, la sévérité chagrine de Roland, la susceptibilité de madame Roland, le vertueux et délicat orgueil qu'elle plaçait sur son mari, ne pardonnant pas à Danton le mot brutal qu'il avait dit pour rendre Roland ridicule. Danton, dans sa bonhomie audacieuse, voulut, sans négociation ni explication, briser tout d'abord la glace. Menant Dumouriez au théâtre, il entra non dans la même loge, mais dans celle d'à côté, d'où il parlait au général. Cette loge était celle même du ministre de l'intérieur, de Roland. Danton, comme ancien collègue, s'y établit familièrement avec deux femmes, très probablement sa mère et sa femme (qu'il aimait de passion). Si nous ne nous trompons dans cette conjecture, une telle démarche, faite en famille, était un gage de paix.

On savait que personne n'avait été plus cruellement atteint que madame Danton par les fatales journées de Septembre ; elle devint malade et mourut bientôt.

Il y avait à parier que les dames se rapprocheraient ; madame Roland, si elle fût entrée dans la loge, se fût liée malgré elle, et elle eût été touchée. Au reste, que les Roland prissent bien ou mal la chose, elle pouvait avoir politiquement d'admirables résultats. Tous les journaux allaient dire qu'on avait vu, réunies dans une loge de six pieds carrés, la Montagne et la Gironde, qu'il n'y avait plus de partis, que toute discorde expirait. Cette seule apparence d'union aurait mieux servi la France que le gain d'une bataille.

Madame Roland vint, en effet, et elle fut indisposée tout d'abord ; on la retint à la porte, lui disant que la loge était occupée ; elle se la fit ouvrir, et vit Danton à la place qu'elle eût prise, près du héros de la fête. Elle aimait peu Dumouriez, mais elle ne voulait pas moins, tout porte à le croire, le favoriser ce soir-là de son gracieux voisinage, le couronner de cette marque solennelle

d'une sympathie austère ; elle seule se croyait digne de le remercier ainsi tacitement au nom de la France.

Elle avait pris pour venir le bras de Vergniaud, voulant siéger entre le grand orateur et le général, apparaissant comme alliance du génie et de la victoire et prenant hardiment sa part dans celle-ci pour le parti girondin.

Danton dérangea tout cela. Madame Roland ne se soucia pas de l'avoir près d'elle, entre elle et Dumouriez. En quoi elle fut injuste. Après Dumouriez, Danton était l'homme qui avait le plus contribué au succès. La Gironde y avait fait peu. Son ministre de la guerre, Servan, voulait, même après Valmy, qu'on se retirât vers Châlons, plan absolument contraire à celui qui réussit.

Quoi qu'il en soit, madame Roland prit pour prétexte les femmes. Elle vit, dit-elle, « deux femmes de mauvaise tournure. » Et sans examiner si, malgré cette tournure, elles n'étaient point respectables, elle referma la loge, sans entrer, et se retira.

Vergniaud ne partageait pas l'aigreur des Girondins pour Danton. Celle qu'il aimait et qu'il inspirait, la belle et bonne mademoiselle Candeille, fit une tentative touchante pour rapprocher les partis. L'occasion fut une fête qu'elle donna à Dumouriez. Danton et Vergniaud s'y trouvaient. Les artistes et les gens de lettres, mêlés aux hommes politiques de toute nuance, aidaient à les concilier, à leur faire oublier leurs haines, à les replacer un moment hors des factions sur le terrain de la paix, des sentiments affectueux et doux. C'était la France civilisée, en quelque sorte, qui, à la veille de la Terreur, demandait grâce à la France politique, grâce pour celle-ci même qui allait s'exterminer. La plupart de ceux qui étaient là avaient bien peu encore à vivre, Vergniaud un an, Danton dix-huit mois à peine ; et le héros de la fête, Dumouriez, bien plus malheureux, allait (tombé tout à l'heure de la gloire dans l'infamie) perdre à jamais la France qu'il avait sauvée, rester spectateur lointain de nos plus glorieuses victoires et traîner trente ans d'exil.

Un voile heureux leur couvrait à tous, leur destin. Tous, ignorants, imprévoyants, jouissaient de cette fête, puisant un doux rayon de paix dans les yeux de la jeune muse. La Gironde et la Montagne étaient confondues. Un événement troubla tout. Santerre, qui était de la fête, se trouvant un moment dans le salon près de la porte, rentre triste et tout changé. « Qu'avez-vous ? — Marat est là, qui demande le général... » Ce fut un coup de théâtre. Plusieurs disparurent et passèrent dans d'autres pièces. Plusieurs qui restaient pâlirent.

Il y avait plusieurs jours que Marat cherchait Dumouriez. Il s'était fait charger par les Jacobins de lui demander raison pour le châtiment que l'armée avait tiré d'un crime commis par les volontaires, disciples trop fidèles des doctrines de Marat. Nous expliquerons cette affaire dans le chapitre suivant.

La jaune figure entra, large et basse, entre deux longs Jacobins, plus hauts de toute la tête. Marat s'était arrangé pour produire un grand effet, prétendant faire subir une sorte d'interrogatoire au général vainqueur, devant ce

cercle tremblant. Dumouriez ne lui donna pas cette satisfaction. Au premier mot, il le toisa avec mépris : « Ah ! c'est vous qui êtes Marat, dit-il; je n'ai rien à vous dire. » Et il lui tourna le dos. Il s'expliqua ensuite tranquillement avec les deux Jacobins.

Le sang-froid de Dumouriez en rendit aux autres. Les militaires parlèrent durement au journaliste. Marat alla se plaindre et crier aux Jacobins. Il fut surtout irrité de la légèreté dérisoire avec laquelle la scène fut représentée dans les journaux de ses adversaires. « Nous pouvons leur pardonner d'avoir ri, ajoute-t-il méchamment, *car nous les ferons pleurer.* »

Marat parti, on essaya de continuer la fête. Mais les femmes restaient effrayées. Les hommes s'efforçaient de sourire pour les rassurer. Chacun trouvait cependant que son voisin était pâle, et que tous étaient changés. Pourquoi?

L'événement était petit, en effet, pour donner tant d'émotion. La ridicule apparition n'était pas pour effrayer tous ces hommes, en qui réellement était la force de la France, aussi bien que sa lumière. Les menaces, les prédictions sinistres du sanguinaire astrologue, la mort même, quand elle eût été annoncée avec certitude, n'auraient pas troublé leur cœur. Ce qui les troublait, non sans cause, c'est qu'avec Marat ils avaient cru voir entrer dans cette salle l'irrémédiable discorde, le génie des factions qu'ils portaient en eux, et qui un moment s'était éclipsé. Ils restèrent tristes, silencieux, et ils s'isolèrent. Le mélange amical cessa ; chacun, instinctivement, se rangea auprès des siens. Avant même de sortir, on retrouva les partis.

Dumouriez ne voulait point quitter Paris, sans faire un dernier effort pour la conciliation. Il réunit, dit-on, à sa table Danton et les Girondins. Il mena Danton chez eux, et, les forçant ainsi à rompre le pain ensemble, il crut les avoir rapprochés, et il se trompa. La Gironde resta fermée. Si elle donnait la main, c'était la main sans le cœur, l'inerte et froide main des morts.

Après le départ de Dumouriez, Danton saisit, dans la Convention même, deux occasions raisonnables de voter avec la Gironde, de montrer qu'il n'avait pour elle ni colère, ni haine, aucun envenimement.

Le 23 octobre, dans la discussion sur les lois à faire contre les émigrés, il se rangea à l'avis de Buzot, qui avait dit : « L'émigration par elle-même ne mérite pas la mort. Bannissons les émigrés à perpétuité, et qu'ils soient punis de mort s'ils remettent le pied en France. » Danton dit qu'en effet le bannissement suffisait.

Mais l'occasion la plus remarquable où il se trouva d'accord avec la Gironde fut celle du 16 octobre. Un représentant avait fait la proposition malencontreuse de soumettre à la sanction du peuple l'abolition de la royauté et l'établissement de la République. Buzot réfuta avec force cette proposition, et Danton appuya Buzot par ces grandes et fortes paroles : « La République est déjà sanctionnée par le peuple, par l'armée, par le génie de la liberté, qui réprouve tous les rois. Si donc il n'est pas permis de mettre en doute que la France veut être et

sera éternellement République, ne nous occupons plus que de faire une constitution qui soit la conséquence de ce principe ; et quand vous l'aurez décrétée, quand par la solennité de vos discussions vous aurez, pour ainsi dire, décrété l'opinion publique, vous aurez une acceptation rapide, et la concordance de toutes les parties de votre gouvernement en garantira la stabilité. »

Grande question d'initiative. Les républicains, qui étaient une minorité, avaient-ils le droit d'imposer la République à la majorité? Oui, parce que la majorité elle-même, si elle ne comprenait pas la République, l'avait en instinct, était alors anti-royaliste, sentait que la royauté, complice de l'invasion, était devenue impossible. La minorité républicaine ne faisait rien autre chose qu'*expliquer et formuler* ce que la majorité *sentait*, sans pouvoir se rendre bien compte.

Sur cette question solennelle, qui n est pas moins que le problème éternel du droit de l'autorité, le génie révolutionnaire qui siégeait à la Montagne se trouve précisément d'accord avec l'esprit légiste et philosophe, qui fut celui de la Gironde. Sur toute question essentielle du moment il en était ainsi. A travers les violentes disputes, on aperçoit avec admiration l'unité très réelle qui existait dans cette noble assemblée.

Avec admiration; ajoutons : avec douleur! Hélas! pourquoi donc leur faudra-t-il s'égorger?

Quel spectacle, de voir ces hommes de talent immense, et de cœur encore plus grand, qui, d'accord sur toute chose de salut public, vont s'acharner dans la lutte où personne, tout à l'heure, ne restera plus en vie! de les voir serrés ici, dans cette petite salle de mort, sur cette arène de quelques pieds carrés, qui boira leur sang!

A quoi leur servait tant de lumières, de talent, de génie même! Ils allaient, aveugles, sans voir ce que tout le monde voyait. Ces grands citoyens, ces amants de la patrie, dans l'excès de leur passion, auraient voulu mourir pour elle, et ils allaient la tuer.

C'est ce que vinrent leur dire un jour, pleins de crainte et de douleur, avec l'énergie du bon sens, les pauvres gens du faubourg Saint-Antoine, qui voyaient plus clair cent fois que la Convention. Nulle scène plus pathétique. C'était ici vraiment le peuple souverain (souverain par la raison) qui venait gourmander les sages, les bien disants, les savants, et, les larmes aux yeux, les priait d'être des simples, de laisser là leurs fatales subtilités, de voir la réalité. En vérité, ils ne différaient que sur des choses alors accessoires, sur des choses d'avenir et qui, n'étant pas d'urgence et de salut public, devaient s'ajourner. Sur toute chose vraiment actuelle, ils étaient unis; ils avaient leur unité en la France, en la patrie, qu'ils portaient tous dans le cœur.

Ces honnêtes travailleurs justifièrent d'abord la ville de Paris, dirent qu'on la calomniait, qu'elle n'avait aucun besoin qu'on appelât des soldats. Mais ils ne repoussaient nullement les fédérés des départements :

« Qu'ils viennent, non pas six, sept, huit, vingt-quatre mille, mais qu'un

million de Français accourent dans ces murs... Nos bras sont ouverts pour les recevoir. Ils trouveront les mêmes foyers qu'ils visitèrent à l'époque de la Fédération. »

Les hommes du faubourg Saint-Antoine, faisant ainsi cette noble profession de fraternité, se demandaient hardiment comment la Convention elle-même n'en donnait pas l'exemple : « C'est avec douleur que nous voyons des hommes faits pour se chérir et s'estimer, se haïr et se craindre autant et plus qu'ils ne détestent les tyrans... Eh! n'êtes-vous pas, comme nous, les zélateurs de la République, les fléaux des rois et les amis de la justice? n'avez-vous pas les mêmes devoirs à remplir, autant de périls à éviter, les mêmes ennemis à combattre, et vingt-cinq millions d'hommes à rendre heureux?....... Ah! croyez-en des citoyens étrangers à l'intrigue. On s'attribue mutuellement des torts imaginaires; si des êtres aguerris aux cabales sont à la tête des partis, la masse est bonne, est trompée. Soyez persuadés que les hommes ne sont pas aussi méchants qu'on le croit. Qu'on impose silence à l'amour-propre, et il ne faudra qu'un moment pour éteindre le flambeau des divisions intestines... Les opinions différentes engendrent facilement des soupçons, et il n'est pas de soupçon que la prévention et la jalousie ne changent en certitude... Ah! que le jour de l'égalité luise enfin sur notre malheureuse patrie; que les citoyens ne soient pas constamment occupés à se surprendre, à se tendre des pièges, à nourrir des défiances. C'est à vous, législateurs, à préparer les esprits... Craignez plus la haine et les reproches de la postérité, que le poignard des factieux et le glaive des étrangers. »

A ces légitimes accusations du peuple sur les divisions de ses représentants, la Convention a pourtant laissé un mot en réponse, qui est comme son testament pour l'avenir, son excuse au tribunal des siècles. C'est la parole d'Isnard, à la fin de la belle adresse du 23 février 93, pour la levée des 300,000 hommes. Quoiqu'il soit trop tôt encore, nous ne pouvons nous empêcher de la citer ici :

« Soldats! matelots! qu'une émulation salutaire vous anime, que les mêmes succès vous couronnent! Si vous mourez au champ d'honneur, rien n'égalera votre gloire; vos noms resteront gravés au fronton du grand édifice de la liberté du monde. Les générations diront en les lisant : Les voilà ces héros qui brisèrent les fers de l'espèce humaine, et se dévouèrent pour nous, lorsque nous n'existions pas!... — (Puis, de l'armée revenant à la Convention, des soldats aux législateurs.) Nous aussi, fermes à notre poste, nous donnerons l'exemple du courage et du dévouement; nous attendrons, s'il le faut, la mort sur nos chaises curules... *On vous dit que nous sommes divisés, gardez-vous de le croire.* Si nos opinions diffèrent, nos sentiments sont les mêmes; en variant sur les moyens, nous tendons tous au même but. Nos délibérations sont bruyantes; eh! comment ne pas s'animer sur de si grands intérêts? C'est la passion du bien qui nous agite à ce point : mais une fois le décret rendu, le bruit finit et la loi reste. »

Noble parole en elle-même et sublime dans la situation.

Isnard l'écrivit au moment où son parti allait périr, et c'est comme une voix de la tombe. Ici, ce sont ceux qui meurent qui justifient ceux qui vivent, la Convention tout entière, sans distinction de partis, sans excepter ceux même qui les envoient à la mort. Par une noble pudeur civique, ils défendent à l'armée d'apercevoir les discordes qui vont leur coûter la vie, et disent en tombant, victimes des divisions : « *On vous dit que nous sommes divisés, gardez-vous de le croire !* »

Et cette parole sublime, héroïquement désintéressée, fut en même temps juste et profonde. Ces discordes, toutes violentes et sanglantes qu'elles aient pu être, ne touchaient en rien au salut public. Elles portaient sur des questions d'avenir, vraiment prématurées alors.

Celle de la bourgeoisie et du prolétariat ne devait guère inquiéter une Assemblée qui avait dix milliards de propriétés à distribuer au peuple. Les disputes de la Convention portaient encore sur des thèses de haute philosophie politique, sur des nuances délicates de l'orthodoxie révolutionnaire.

Cette Assemblée, nous l'avons nommée de son vrai nom, ce concile, abrégeait, tranchait les affaires la nuit dans ses comités, et elle consacrait ses jours, son attention, ses efforts, à discuter insatiablement le symbole de la loi nouvelle. Tout le plus fort de son combat s'est passé dans la pensée pure, dans la région des esprits.

C'est le spectacle étrange, mais vraiment noble, qu'elle a offert au monde. Sur toute chose d'intérêt réel, actuel, elle était aisément d'accord. Fille de la philosophie du dix-huitième siècle, elle n'attachait vraiment d'importance qu'aux idées, elle en vivait, elle en mourait.

Les membres qu'elle retrancha si cruellement de son sein ne conspiraient pas, ne menaçaient en rien le salut de la Révolution. Ils moururent comme hérétiques.

La France entrait, d'une si grande passion, dans sa vie d'unité, que les moindres diversités y tranchaient plus fortement et faisaient horreur. Des nuances souvent légères semblaient des anomalies monstrueuses et dignes de mort.

Au contraire, les autres nations, dans l'état vraiment discordant où chacune d'elles restait, n'ayant encore nulle harmonie d'éléments ni de principes, n'avaient garde de s'apercevoir de leurs plus fortes dissonances.

Barbares et ne sachant pas même combien elles étaient barbares, elles acceptaient bien mieux la diversité misérable d'éléments non conciliés qu'elles portaient dans leur sein.

Elles triomphaient de leur chaos indigeste qui n'en était pas même à désirer l'unité.

Telle la France, telle la Convention. Quiconque saura distinguer l'identité des principes fondamentaux qui unissait en réalité cette Assemblée, discordante en apparence, dira comme Isnard, et rendra ce témoignage à la Convention : « Non, Assemblée glorieuse, non, vous ne fûtes point divisée. »

CHAPITRE V

JEMMAPES (6 NOVEMBRE)

IMPORTANCE DE LA BATAILLE DE JEMMAPES. — CHANCES QUE L'ARMÉE DE JEMMAPES AVAIT CONTRE ELLE. — LA GUERRE D'ENSEMBLE ET PAR MASSE EST SORTIE DE L'INSTINCT FRANÇAIS ET DE LA FRATERNITÉ. — CE QUE FURENT NOS GRANDES ARMÉES. — CE QUE FUT L'ARMÉE DE JEMMAPES. — EXALTATION PHILANTHROPIQUE DE CETTE ARMÉE. — PROBITÉ FERME ET MODESTE DE NOS OFFICIERS PLÉBÉIENS. — SÉVÉRITÉ DE L'ARMÉE POUR LES EXCÈS SANGUINAIRES. — L'ARMÉE N'EST NULLEMENT ABATTUE D'UN PREMIER ÉCHEC (4 NOV. 92). — FORMIDABLE POSITION DES AUTRICHIENS A JEMMAPES (5 NOV. 92). — LA BATAILLE OUVERTE PAR LA MARSEILLAISE (6 NOV. 92). — VAILLANCE DE NOS VOLONTAIRES, A LA DROITE DE L'ARMÉE. — LA BATAILLE DE JEMMAPES, DÉCIDÉE PAR LA MARSEILLAISE, A ELLE-MÊME INSPIRÉ LE CHANT DU DÉPART.

La France seule était une, et le monde était divisé.

Elle ne savait pas son unité, mais la prouvait par la victoire. Elle gagna, le 6 novembre, la bataille de Jemmapes.

Et il n'y avait pas à dire cette fois, comme on disait de Valmy, que ce n'était qu'une canonnade, une bataille gagnée l'arme au bras. Ce fut une mêlée et très sanglante, où chaque homme de l'armée française combattit de près, et à l'arme blanche, où nos recrues n'ayant reçu encore ni souliers, ni habillements d'hiver, n'ayant ni pain, ni eau-de-vie, encore à jeun à midi, après une nuit glaciale dans une plaine marécageuse, s'élancèrent de ce marais, et, gravissant la montagne, forcèrent les triples redoutes que défendaient, couverts de trois étages de feux, les grenadiers de Hongrie.

O jeunesse ! ô espérance ! force infinie de la conscience et du sentiment du droit !... qui pourrait y résister ?... Nos volontaires eurent bien un moment d'hésitation, quand, sur ce rude escarpement, ils rencontrèrent face à face les furieuses bouches de bronze, la mitraille à bout portant. Ils se ramassèrent sur eux-mêmes, et trouvèrent quelque chose en eux qui leur fit une âme de fer... Quelle ? Le droit du genre humain, et cette voix tonnante de la France : « Le droit ne peut reculer. »

Le droit marcha aux redoutes et les emporta. Il entra avec les nôtres dans les rangs des vaincus. La liberté, en les frappant, les émancipa, elle en fit des hommes libres. La France sembla avoir frappé moins sur eux que sur leurs fers. Les Belges furent affranchis d'un coup. Les Allemands firent leurs premiers pas dans une carrière nouvelle ; leur défaite de Jemmapes fut l'ère de leurs libertés. Il fallut bien, dès lors, que leurs princes les traitassent en hommes,



Ils périssaient sans nos hussards. (P. 968.)

puisqu'ils leur demandaient sans cesse ce qui est le plus haut signe de l'homme, le dévouement et le sacrifice.

Tellement Dieu était en la France! telle la vertu miraculeuse qu'elle avait alors! L'épée dont elle frappait, au lieu de blesser, guérissait les peuples. Touchés du fer, ils s'éveillaient, remerciaient le coup salutaire qui rompait leur fatal sommeil, brisait l'enchantement déplorable où, pendant plus de mille années, ils languirent à l'état de bêtes à brouter l'herbe des champs.

Cette première victoire de la République, cette victoire de la foi, a eu contre elle tous les raisonneurs. Les Jacobins d'abord prédirent qu'on ne vaincrait pas. Les tacticiens ensuite (ou allemands, ou bonapartistes) ont savamment travaillé à prouver que la victoire n'était rien, ou que du moins on n'avait pas vaincu dans les règles.

Oui, la victoire fut absurde, comme est tout miracle, et l'on n'aurait pas dû vaincre, à consulter la raison. L'armée de Jemmapes était ridicule, pour tout militaire ordinaire, mal instruite, mal équipée, misérablement vêtue, discordante surtout, présentant je ne sais combien de bandes de volontaires, ou encore sans uniforme, ou sous l'uniforme varié des Fédérations de 90. Tel bataillon (celui du Loiret, je crois) était encore en sarraux de toile, en bonnets de paysans. Ce n'est pas tout. Il existait des corps sous toute espèce de noms (chasseurs nationaux, chasseurs braconniers, etc.). Chaque corps se formait selon les villes ou villages, les quartiers, les amitiés, se baptisait à sa guise. Ce n'était pas une armée, c'était le peuple à vrai dire, c'était la France arrivant au champ de bataille, toute jeune et toute naïve, dans la confusion du premier élan.

Robespierre avait parfaitement prouvé depuis plus d'un an que la guerre était absurde. Et il avait fait écrire par Camille Desmoulins que la Gironde avait trahi, puisqu'elle voulait la guerre. Et cette opinion était tellement celle des Jacobins, qu'au 25 juillet 93, c'était encore une des raisons principales que faisait valoir Billaud-Varennes pour envoyer les Girondins à la mort.

Oui, la guerre était absurde. Et il fallait être fou pour aller chercher l'ennemi sur son territoire, au moment même où la France changeait de gouvernement. C'est alors précisément que le pouvoir passait des Girondins aux Jacobins. Le ministère de la guerre particulièrement, celui dont l'action était décisive en un tel moment, passa du girondin Servan au jacobin Pache, qui changea à l'instant tous les employés, désorganisa les services.

La guerre était absurde encore parce que les généraux de la République étaient royalistes. Dumouriez, Dillon, Custine, l'étaient, et ne s'en cachaient pas trop. On a vu comment Dumouriez, paraissant à la barre de la Convention, éluda le serment de fidélité à la République. Employé cinquante ans sous la monarchie, et dans tels ou tels emplois équivoques, il ne pouvait pas ne pas avoir *le tempérament royaliste;* il aimait le plaisir, l'argent, il lui fallait les abus de l'ancien gouvernement, sa facilité, *un bon maître*. Il dit partout dans ses Mémoires que le fruit qu'il attendait de ses victoires républicaines, c'était

le rétablissement du Roi. A tout hasard, au cas que le Roi fût impossible à relever, il s'en préparait un autre, le jeune duc de Chartres.

Des généraux royalistes, agissant au nom de la République, devaient, par le seul effet de cette duplicité, avoir dans les mouvements quelque chose de gauche et de faux. Ils avaient besoin de l'enthousiasme républicain, et ils craignaient de l'exciter; il leur arrivait à chaque instant, si la flamme voulait monter, d'y jeter la glace. Quand, par exemple, les républicains allemands, enivrés de l'idée nouvelle, consultaient Custine, et lui demandaient ce que deviendrait la France, il répondait : « Monarchie. — Et qui régnera? — Le dauphin. »

Les sentiments de Dumouriez se trahissaient visiblement dans les rôles qu'il distribuait aux généraux subordonnés. Au général Valence, orléaniste décidé, ami du duc de Chartres, Dumouriez donna le rôle actif et brillant d'occuper la Meuse, d'arrêter les Autrichiens qui amenaient des secours. Au jacobin Labourdonnais qui avait son aile du Nord, il donna le rôle obscur et sans gloire de le côtoyer de loin, à sa gauche, et de le rejoindre seulement quand toute la campagne serait décidée.

Ni Valence, ni Labourdonnais, ne purent agir utilement. Ces deux ailes, énormément éloignées de l'armée du centre, ne pouvaient coopérer avec ensemble. Valence, n'ayant ni chevaux, ni charrois, ne put bouger, laissa passer l'Autrichien. Labourdonnais, sacrifié, irrité, fit le moins qu'il put, et mal. Le grand avantage de nombre que devait avoir Dumouriez fut ainsi perdu. En réunissant ses forces, il eût eu près de cent mille hommes; il les dispersa, et son armée du centre, isolée, n'en compta que quarante-cinq mille. L'Autrichien pouvait en avoir autant, mais supérieurs en discipline, quarante-cinq mille vieux soldats; s'il eût su les réunir, il eût écrasé Dumouriez.

Celui-ci le reconnaît lui-même, il n'a pas connu la guerre nouvelle, *la guerre d'ensemble et par masses*, celle qui donna une si terrible unité de mouvements aux armées de la liberté. Il ne se douta nullement de l'instrument qu'il employait. Ces armées, qui étaient des peuples, disons mieux, la patrie même, en ce qu'elle eut de plus ardent, demandaient d'aller ensemble, et de combattre par masses, *les amis avec les amis*, comme disait le soldat. Amis et amis, parents et parents, voisins et voisins, Français et Français, partis en se donnant la main, la difficulté n'était pas de les retenir ensemble, mais bien de les séparer. Les isoler c'était leur ôter la meilleure partie de leurs forces. Ces grandes légions populaires étaient comme des corps vivants; ne pas les faire agir par masses, c'eût été les démembrer. Et ces masses n'étaient pas des foules confuses; plus on les laissait nombreuses, plus elles allaient en bon ordre. *Plus on est d'amis, mieux ça marche*, c'est encore un mot populaire. L'audace vint aux généraux, dès qu'ils eurent remarqué ceci. Ils virent qu'avec ces populations éminemment sociables, où tous s'électrisent par tous, et en proportion du nombre, il fallait agir par grands corps. Le monde eut ce

nouveau spectacle de voir des hommes, par cent mille, qui marchaient mus d'un même souffle, d'un même élan, d'un même cœur.

Voilà l'origine réelle de la guerre moderne. Il n'y eut là d'abord ni art, ni système. Elle sortit du cœur de la France, de sa sociabilité. Les tacticiens n'auraient jamais trouvé la tactique. Ceci n'était point du calcul. Des calculateurs inspirés le virent, et en profitèrent; leur gloire, c'est de l'avoir vu; ils ne l'auraient pas vu sans doute, s'ils n'avaient eu eux-mêmes l'étincelle de ces grandes foules. Ils l'eurent, parce qu'ils en sortaient. Les généraux monarchiques n'auraient jamais pu comprendre le sublime et profond mystère de la solidarité moderne, des vastes guerres d'amitié.

Les fédérations de 90 avaient fait pressentir ceci. Quand on vit tout un canton, parfois tout un département en armes, autour de l'autel, il ne fut pas difficile de prévoir les immortelles demi-brigades de la République. Et, quand on vit les fédérations immenses qui réunirent plusieurs départements ensemble, et ces grands corps de fédérés, qui, grossissant toujours, s'augmentant, se donnant la main, formaient à travers la France les chœurs et les farandoles de la nouvelle amitié, on pouvait voir en esprit que ces hommes, en 92, fidèles au serment de 90, constitueraient nos grandes fédérations militaires, la *républicaine* armée de Sambre-et-Meuse, la *pacificatrice* armée de l'Ouest, la *ferme et invincible* armée du Rhin, victorieuse jusqu'en ses retraites, la *rapide* et foudroyante armée d'Italie.

Des armées? Non, des personnes. Chacune d'elles eut une personnalité distincte et originale. Tel fut le touchant esprit de dévouement, de sacrifice, qui anima ces hommes au départ. Ils se perdirent et s'absorbèrent dans ces glorieuses légions, dont chacune fut pour eux une France sur la terre étrangère. Ces admirables soldats, partis pour tant d'années de guerre, et qui, la plupart, ne devaient pas revenir, avaient emporté la patrie et le foyer dans les grandes sociétés héroïques, qu'on appelait des armées. Où qu'ils fussent, c'était la France. Et c'est la France encore aujourd'hui et à jamais, partout où ces amis fidèles ont ensemble laissé leurs os.

Étrangers qui regardez avec respect et terreur ces collines d'ossements qu'ont laissées chez vous nos grandes légions, sachez qu'elles ne furent pas seulement terribles, mais vénérables. Ce qui leur donna la victoire, cette redoutable unité dans le combat, ce fut l'unité des cœurs et la confraternité. Gardez-vous de faire honneur de ces choses à tel ou tel homme. Des monuments seront élevés (quand la France se réveillera) à ces glorieuses armées, à elles, non à leurs généraux. Les calculateurs habiles ne garderont pas pour eux la gloire d'un peuple de héros. C'est assez, et c'est beaucoup, que les noms ou les images de ces heureux capitaines soient inscrits à leur vraie place, au pied même du monument.

Regardons-les attentivement, ces glorieuses armées, dans leur primitif élan de 92, dans la naïveté du berceau.

A les considérer froidement et se préservant de l'enthousiasme, elles

présentaient un spectacle étrange, extraordinaire : celui d'un grand peuple, qui, sans ménagement ni réserve, sans souci de la vie ou de l'intérêt, sans la moindre attention au passé, à l'histoire, à la vieille diplomatie, aux traités, au droit écrit, portait au monde la philosophie du dix-huitième siècle au bout de ses baïonnettes. Ces principes, avec lesquels les philosophes semblèrent trop souvent jouer eux-mêmes, étaient pris au sérieux par leurs disciples armés, appliqués avec une sincérité violente que rien n'arrêtait. Les transports philanthropiques de Raynal et de Diderot étaient là, non en papier, en déclamations, mais en actes, réalisés bien ou mal dans les effusions aveugles d'une sensibilité terrible qui ne mesurait, ne calculait rien.

Toute cette philosophie leur flottait, comme on peut penser, un peu vague dans l'esprit. Et leur cœur n'en était peut-être que plus violemment possédé. C'était un caractère singulier, embarrassant, de la Révolution si jeune, de n'avoir encore aucun symbole précis, point d'élément traditionnel, point de monument littéraire, où la pensée pût se prendre. Et cela même est une cause des furieux accès où cette sensibilité, vague, aveugle, nullement régularisée, s'emportait parfois. Une seule chose représentait pour eux le *credo* révolutionnaire, une chanson, *la Marseillaise*. Ils la savaient, la chantaient, la répétaient, jusqu'à extinction de voix et de forces. C'était tout leur évangile. Ils l'appliquaient à la lettre, souvent en bien, parfois en mal. Le sang coula pour tel couplet, tel autre fit faire des actes d'une générosité inouïe.

Nous l'avons dit. Quand ils virent passer par charrettes les Prussiens malades, pâles de faim et de fièvre, brisés par la dyssenterie, ils l'arrêtèrent court, les laissèrent passer. Ceux qu'ils prirent, ce fut pour les soigner dans les hôpitaux français. A Strasbourg, soldats et bourgeois traitèrent les prisonniers comme des frères ; on partagea avec eux le pain, la viande, la soupe ; on leur remplit les poches de journaux patriotiques, et quand ils partirent pour l'intérieur de la France, on leur acheta du tabac par une contribution générale. La dépense n'était pas petite, ils étaient trois mille. Glorieuse prodigalité, et dans un moment si pauvre, lorsque les nôtres n'avaient pas seulement de chaussures aux pieds ! Les résultats furent admirables. Les prisonniers voulurent avoir du papier, de l'encre, et écrivirent en Allemagne que le Rhin n'existait plus, qu'il n'y avait ni France ni Allemagne mais que tous étaient des frères, et qu'il ne fallait plus qu'une seule nation au monde.

La sensibilité est mobile, l'exaltation peu durable. Mais déjà dans cette armée se prononçait un élément très résistant et très ferme. « Nos sous-officiers de l'ancien régime, dit M. de Lafayette, étaient supérieurs à ceux de toutes les armées de l'Europe. » Devenus officiers par les lois de la Révolution, ils ont commencé cette classe d'hommes, braves, honnêtes, irréprochables, dont parle le général Foy dans une page de ses *Guerres de la péninsule*, page précieuse, témoignage inestimable de la vérité la plus vraie, qui reste un titre pour la France : « Nos officiers d'infanterie, dit-il, étaient l'honneur même, la vertu modeste, la résignation. L'idéal de ces braves gens, voués au devoir sans

ambition, et qui n'ont dû leur avancement qu'au temps, à la mort, fut l'excellent Latour-d'Auvergne, premier grenadier de la République, instructeur de l'armée d'Espagne. Ces officiers, comme on sait, si peu rétribués, quelques-uns mariés, souvent suivis à distance par leurs courageuses épouses qui ne voulaient pas les quitter, n'en ont pas moins montré un désintéressement, une délicatesse admirables, contenant par leurs exemples les tentations du soldat, et, sans murmure, versant leur sang dans plus d'une affaire meurtrière, qui souvent n'avait d'effet que d'enrichir les généraux de l'Empire. »

Ces honnêtes gens, à qui la Révolution venait d'ouvrir la carrière, lui étaient très attachés. Moins expansifs que le soldat, ils avaient pour la patrie un amour muet, austère, qui n'en était que plus profond. Gardiens jaloux de l'honneur de la France, ils s'efforçaient d'imprimer aux bandes jeunes, indisciplinées, qui leur arrivaient tous les jours, l'amour de l'ordre et du devoir. Ils réprimaient les excès, moins par leur autorité que par une censure grave et le froid mépris, quelquefois seulement par leurs tristes regards. L'autorité, le respect, qui les leur aurait refusés, quand on les voyait s'ôter le pain pour le donner aux soldats, quand les plus braves, marchant à l'ennemi, les voyaient toujours vingt pas devant eux?

On put juger déjà entre les batailles de Valmy et de Jemmapes, au fort du désordre, lorsque le péril de la France, l'excès de l'enthousiasme, le délire patriotique, inspiraient aux volontaires les actes les plus violents, qu'il y aurait pourtant dans l'armée, sous l'heureuse influence de ses officiers plébéiens, un caractère très ferme d'honnêteté, qu'elle ne souffrirait pas patiemment de tache sur l'habit militaire. On vit cette jeune armée, qui était à peine une armée encore, se purger elle-même inflexiblement, rejeter et punir le crime.

Une très affligeante affaire avait eu lieu à Rethel. Deux bataillons de volontaires parisiens le *Républicain* et le *Mauconseil*, venaient d'arriver, pleins de fanatiques. Leur coup d'essai fut de massacrer, malgré le général Chazot, quatre pauvres soldats, domestiques d'émigrés, qui étaient rentrés et voulaient servir dans l'armée. La loi, il est vrai, contre l'émigré rentré n'était autre que la mort. La Convention, suivant le mouvement de l'indignation nationale, venait d'ordonner qu'on brûlât par la main du bourreau un drapeau de l'émigration, pris après Valmy. N'importe, il n'en était pas moins indigne et honteux de massacrer ces pauvres diables, gens du peuple, entraînés par leurs maîtres, qui voulaient revenir au peuple et servir la nation. Ce crime était impolitique autant que barbare; il empêchait à jamais qu'il ne nous vînt des transfuges; il mettait un mur d'airain entre nous et l'ennemi.

Il faut dire qu'heureusement le crime n'était pas celui du corps tout entier. Sur douze cents hommes, une quarantaine environ y avaient trempé; et ils ne l'avaient commis que poussés, excités par les déclamations féroces de leur lieutenant-colonel, *le patriote* Palloy, un artiste ridicule, un architecte intrigant, qui s'était enrichi à vendre les pierres de la Bastille. Ce spéculateur,

en violence furieuse, en paroles meurtrières, passait les plus fanatiques, et il y trouvait son compte; ruine et meurtre, tout lui profitait. Il imaginait sans doute que si l'armée était entraînée, le général massacré, il se mettrait à sa place. La chose tourna autrement. L'armée fut saisie d'horreur. Palloy n'eut qu'à se sauver. On cerna les deux bataillons, on les désarma, on leur ôta leurs drapeaux, on les envoya bivouaquer dans les fossés de Mézières. Le général Beurnonville vint les trouver là, et leur dit qu'ils étaient perdus s'ils ne livraient pas les coupables. Ces enfants de Paris, mobiles et sensibles, quelle que fût leur violence, fondirent tous en larmes; leurs bataillons épurés devinrent le modèle de toute l'armée, pour la bonne conduite autant que pour la bravoure.

Avec une telle armée, animée d'un si pur enthousiasme, le succès semblait certain. La France y apparaissait dans un de ces rares moments où l'homme au-dessus de lui-même, héroïque sans effort, ne rencontre rien d'impossible. A regarder cette armée, on pouvait dire d'avance : Les Pays-Bas sont conquis. Dumouriez en jugeait ainsi. Il écrivait à la Convention : « Je serai le 15 à Bruxelles, et le 30 à Liège. » Il se trompa, car il fut à Bruxelles le 14, à Liège le 28.

Cette jeune armée eut d'abord à supporter une épreuve que les vieilles armées les plus aguerries ne supportent pas toujours. Elle débuta par un revers. Nos réfugiés belges n'arrivèrent pas plutôt à la frontière, qu'impatients de reprendre possession de la terre natale, sans rien attendre, ils attaquèrent. Ne pouvant les retenir, on leur donna des hussards pour les appuyer. Ils s'emparèrent d'un avant-poste; puis, par un emportement de jeunesse et de bravoure, ils se jettent des hauteurs en plaine, et la cavalerie impériale y vient les envelopper. Ils périssaient sans nos hussards. Beurnonville était d'avis de se replier, de raffermir nos soldats. Dumouriez jugea bien mieux qu'il fallait à tout prix garder l'offensive, avancer. Les Impériaux, malgré leurs avantages, reculaient et cédaient même une très bonne position. Ils voulaient nous attirer jusqu'à celle de Jemmapes qu'ils jugeaient inexpugnable, par la force naturelle et par les travaux d'art qu'ils y avaient ajoutés. C'était l'avis de l'Autrichien Clairfayt, et il entraîna le général en chef, le duc de Saxe-Teschen, qui, depuis sa honteuse affaire de Lille, eût bien voulu se laver par une belle bataille. Un de ses subordonnés, le général belge Beaulieu, lui conseillait de ne pas l'accepter, cette bataille, mais de la donner lui-même, de marcher la nuit aux Français, de tomber sur eux, d'écraser ou disperser cette cohue de soldats novices. Les vingt-huit mille vieux soldats qu'il avait suffisaient, et au delà, pour cette attaque audacieuse; l'avantage, en de telles surprises, est pour les troupes disciplinées, aguerries, qui gardent tout leur sang-froid. Le duc hésita à tenter ce coup, qui convenait mieux à un chef de partisans. Prince d'Empire, lieutenant de l'Empereur, gouverneur des Pays-Bas, roi lui-même en réalité, il ne pouvait se compromettre dans une attaque hasardeuse; il lui allait mieux d'attendre l'armée française dans la



Et les redoutes, en un moment, furent emportées... (P. 972.)

majesté de la position dominante de Jemmapes, de l'y voir s'y heurter en vain, de l'écraser à ses pieds.

Notre armée se trouva le soir du 5 novembre à portée d'admirer cette œuvre de l'art et de la nature. La position est non seulement forte et formidable, mais imposante, solennelle; elle parle à l'imagination, et quand on ne saurait pas que ce lieu s'appelle Jemmapes, on s'y arrêterait de soi-même. C'est une ligne de coteaux en avant de Mons, un amphithéâtre qui s'abaisse

aux deux bouts sur deux villages, Cuesmes à droite, à gauche Jemmapes (pour le spectateur d'en bas). Jemmapes monte à la montagne et en couvre un flanc. Cuesmes aide moins à la défense; on y suppléa par plusieurs rangs de redoutes étagées l'une sur l'autre, et dans ces redoutes étaient les grenadiers de Hongrie. Ces redoutes, et les deux villages formaient à droite et à gauche comme autant de citadelles qu'il fallait d'abord emporter. Les pentes du centre, occupées par un bois, étaient coupées, palissadées d'abatis. Si nos soldats emportaient les abatis, les villages et les redoutes, ils trouvaient encore derrière dix-neuf mille excellents soldats; c'est peu comme armée, sans doute, mais beaucoup comme garnison de cette grande forteresse naturelle. Elle paraissait si sûre, que les quelques mille soldats que le duc de Saxe avait de plus furent laissés pour garder Mons. La grande supériorité de nombre qu'avait Dumouriez lui servait fort peu, parce qu'on ne pouvait approcher des lignes autrichiennes que par des passages étroits qui ne permettaient pas de se déployer. On ne pouvait généralement attaquer que par colonnes. La vaillance des têtes de colonnes devait seule décider l'affaire. L'attaque des maisons crénelées, l'escalade des retranchements, l'enlèvement des batteries, exigeaient une exécution terrible, d'homme à homme et de main à main.

La position n'était pas sans analogie avec celle de Waterloo. Comme l'Anglais à Waterloo, l'Autrichien avait à Jemmapes une grande ville derrière lui, d'où il tirait ce qu'il voulait. Mais combien le rude escarpement de Jemmapes, franchi par l'armée de la République, offrait plus de difficultés naturelles, artificielles, que le petit rédillon où vint se briser l'Empire!

Une ressemblance encore qu'ont les deux batailles, c'est qu'à l'une, comme à l'autre, l'armée française fut tenue, toute une nuit, au fond d'une plaine humide, et que le matin, affaiblie et détrempée, on la mena au combat. Une telle nuit passée, l'arme au bras, par des troupes si mal habillées pour la saison, dans ces marécages, par des troupes jeunes, nullement habituées ni endurcies, eût amené un triste jour, si cette armée singulière n'eût été réchauffée d'enthousiasme, cuirassée de fanatisme, vêtue de sa foi.

Car enfin, ils étaient pieds nus, ou peu s'en fallait, dans l'eau et dans le brouillard que le marécage élève la nuit; eau dessous et eau dessus. La plaine était coupée de canaux, de flaques d'eau croupissante, et là où l'on se réfugiait, croyant gagner la terre ferme, le sol tremblait sous les pieds. Nul pays n'a été plus changé par l'industrie; l'exploitation des houillères a donné douze mille âmes au village de Jemmapes: on a bâti, coupé les bois, séché des marais. Et avec tout cela, aujourd'hui même, le pays au-dessous des pentes est resté, généralement, une prairie très humide.

Du fond de cette prairie, nos soldats, grelottants au froid du matin, purent voir, au couronnement des redoutes, aux maisons crénelées du village qui semblaient descendre à eux, leurs redoutables ennemis. Les hussards impériaux dans leurs belles fourrures, les grenadiers hongrois dans la richesse barbare

de leur costume étranger, les dragons autrichiens majestueusement drapés dans leurs manteaux blancs.

Ce que les nôtres leur enviaient encore davantage, c'était d'avoir déjeuné. Les Autrichiens attendaient, restaurés parfaitement; Mons était derrière et fournissait tout. Pour les Français on leur dit que la bataille ne serait pas longue, et qu'il valait mieux déjeuner vainqueurs.

Un Belge, vieillard vénérable du village de Jemmapes, qui, seul de tout le pays, tout le monde étant en fuite, resta et vit la bataille, des hauteurs voisines, nous a dit l'ineffaçable impression qu'il a conservée. Au moment où nos colonnes se mirent en mouvement, où le brouillard de novembre, commençant à se lever, découvrit l'armée française, un grand concert d'instruments se fit entendre, une musique grave, imposante, remplit la vallée, monta aux collines, une harmonie majestueuse semblait marcher devant la France. Les musiques de nos brigades, partant toutes au même signal, ouvraient la bataille par *la Marseillaise;* elles la jouèrent plusieurs fois, et dans les moments d'intervalle, où les rafales effroyables du bruit des canons faisaient quelque trêve, on entendait l'hymne sacré. La rage de l'artillerie ne pouvait étouffer entièrement l'air sublime des guerres fraternelles. Le cœur du jeune homme, saisi de cette douceur inattendue, faillit lui manquer. L'artillerie ne lui faisait rien; la musique le vainquit. C'était, comment le méconnaître? c'était l'armée de la Justice, venant rendre au monde ses droits oubliés, la Fraternité elle-même venant délivrer ses ennemis, et, pour leurs boulets, leur offrant les bienfaits de la liberté.

L'effort du combat devait être à la gauche pour emporter le village de Jemmapes et monter sur la hauteur, et plus encore à la droite, où la pente était couverte de formidables redoutes. Le vieux général Ferrand commandait à gauche; à droite, le brave Beurnonville. Ce dernier poste était le poste d'honneur, et l'on y avait mis nos volontaires parisiens; rude épreuve pour ces jeunes gens, arrivés d'hier et n'ayant jamais vu le feu. Dumouriez avait près de lui, au centre, le duc de Chartres, pour le lancer au moment où le succès d'une des ailes commencerait la victoire; le candidat à la royauté, s'associant au mouvement de l'aile victorieuse, eût alors attaqué de face, décidé l'affaire, emporté l'honneur.

Les difficultés de droite et de gauche étaient grandes, en vérité; moindres à gauche, vers Jemmapes, et cependant le général Ferrand ne faisait pas grand progrès; l'attaque traîna de huit à onze. C'était pourtant par la gauche qu'il fallait réussir d'abord; Beurnonville avait à droite des obstacles presque insurmontables. A onze heures, Dumouriez envoya à la gauche son second, un autre lui-même, le brave et intelligent Thouvenot, qui prit le commandement, emporta le village de Jemmapes. Et cependant, Dumouriez, de sa personne, alla voir si réellement on pouvait forcer à droite la terrible position qui arrêtait Beurnonville. Jamais général n'arriva plus à propos; nos volontaires parisiens, menés par Dampierre, sous un feu terrible, avaient déjà fait

un pas, emporté l'étage inférieur des triples redoutes; Dampierre, marchant seul devant eux, les entraîna, avec le régiment de Flandre. Portés ainsi en avant, ils étaient en plus grand péril, et ils ne reculaient pas. Ils étaient là, sous les yeux des soldats de ligne, des troupes de Dumouriez, fort attachés au général, qui n'aimaient pas ces volontaires et regardaient froidement s'ils resteraient fermes. Sur eux justement plongeait le feu des redoutes d'en haut, et de loin encore, un de nos généraux, ne les reconnaissant pas, leur envoyait des boulets. Ils ne bougeaient; au moindre mouvement, un magnifique corps de dragons impériaux était prêt à les sabrer. Enfin, Dumouriez arrive. Il trouve nos Parisiens fort émus, fort sombres. Les bataillons jacobins se croyaient amenés là pour être hachés en pièces. Cependant, là aussi se trouvait en ligne le bataillon des *Lombards*, d'opinion girondine. L'émulation des deux partis, continuée sur le champ de bataille, ne contribuait pas peu à les rendre fermes. Il n'en était pas de même de la cavalerie, qui flottait un peu. Dumouriez y court; mais, pendant ce temps, voici venir les dragons impériaux, qui s'ébranlent à la fin, vont, de leurs chevaux lancés, heurter l'infanterie parisienne. Nos volontaires montrèrent ici un admirable sang-froid; avec l'heureux instinct qui caractérise cette population intelligente entre toutes, ils laissèrent venir la masse effrayante presque au bout de leurs fusils, firent une décharge à bout portant, qui, du premier coup, leur fit un rempart de cent chevaux abattus. La superbe cavalerie, poursuivie par Dumouriez et ses hussards, s'enfuit jusqu'à Mons.

Il revient alors vers l'infanterie : « A vous, mes enfants! » Et il se met de toutes ses forces à chanter *la Marseillaise*. Ce fut un entraînement. Un *Ça ira* des plus sauvages continua, et les redoutes, en un moment, furent emportées, les canonniers tués sur leurs pièces. Les grenadiers hongrois, ces splendides colosses, qui ne pouvaient rien comprendre à cette furie, furent en un moment envahis, dominés, sabrés.

Dumouriez dit que l'exécution se fit par deux brigades de ses vieilles troupes, et par trois vieux régiments de chasseurs à cheval et de hussards (Berchiny et Chamborand). Quelle part y eut l'infanterie parisienne, il ne le dit pas. Il semble pourtant que ces pentes et ce genre d'obstacles aient plutôt nécessité l'emploi de l'infanterie. Sa malveillance, du reste, est telle pour nos Parisiens, qu'après avoir avoué dans son Rapport que la cavalerie impériale fut arrêtée par le premier bataillon de Paris, il change dans ses Mémoires et en donne l'honneur à ses vieilles troupes. Entre Dumouriez et Dumouriez, nous nous décidons par un troisième document, une lettre de Dumouriez lui-même, qui écrit immédiatement à la section des Lombards que son bataillon a eu le poste d'honneur, et fait la première ligne à la droite de l'armée.

Vainqueur à droite et à gauche, le général avait moins d'inquiétude sur le centre. Il ne l'avait quitté d'ailleurs qu'après avoir su d'une manière certaine que Thouvenot avait, à sa gauche, emporté Jemmapes, et qu'appuyant vers le centre, il allait s'en rapprocher. Les choses, en effet, se passèrent ainsi

Le centre, s'ébranlant pour passer la plaine, doubla le pas, et n'eut pas le temps de perdre beaucoup de monde. Deux brigades cependant eurent un peu d'hésitation. L'une, voyant venir à elle des cavaliers impériaux, s'écarta, se jeta derrière une maison. L'autre, sous un feu très vif, fit halte un moment et n'avança plus. Un jeune homme, sans aucun grade, et qui n'était autre chose que le valet de chambre de Dumouriez, alla de son propre mouvement rallier l'une des brigades, et, la rapprochant d'un corps de cavalerie française, mena le tout au combat. Le duc de Chartres n'eut pas moins de succès auprès de l'autre brigade, il la raffermit avec plus de sang-froid qu'on n'eût attendu d'un si jeune homme. Tout le centre ainsi rallié, fort de la victoire de la gauche, qui déjà sous Thouvenot, ayant dépassé Jemmapes, attaquait les plus hauts sommets, força les redoutes qui lui étaient opposées.

Dumouriez avait désiré donner le principal honneur au centre, dans l'intérêt du jeune duc de Chartres, qui y commandait. Il eût trop découvert son jeu, en l'envoyant à Paris. Il prit un autre moyen. L'aide de camp qui porta la nouvelle à la Convention lui présenta ce jeune domestique du général, qui, au centre, avait rallié une brigade avec tant de présence d'esprit. L'attention était ainsi portée sur le centre, et l'on devait croire que là avait eu lieu l'effort décisif du combat.

Les gens de Mons en jugèrent autrement. Lorsque Dumouriez et l'armée y entrèrent le lendemain, les *Amis de la Constitution* de Mons, en offrant une couronne au général, en donnèrent une à Dampierre, qui, sous Beurnonville, avait le premier, à la tête de nos volontaires, heurté cette terrible position de la droite, lorsqu'elle n'était pas encore ébranlée par l'effet de notre victoire de gauche, par la prise de Jemmapes. Là avait été, sans nul doute, l'extrême péril, l'obstination héroïque, et peut-être était-il plus glorieux de s'être maintenu entre ce volcan épouvantable des redoutes et de la cavalerie, en recevant même les boulets français, que d'emporter les retranchements supérieurs déjà démoralisés, et d'achever la victoire.

Le champ de cette victoire, nous l'avons visité, plein de respect et de religion, au mois d'août 1849.

Plein de tristesse aussi, voyant ce champ nu et désert. Nul monument de la bataille, nulle tombe élevée aux morts, pas une pierre, pas le moindre signe.

La France, qui près de là, restaurait le tombeau du vieux tyran des Pays-Bas, de Charles le Téméraire, n'a pas eu une pierre pour les morts de la liberté.

Les Belges, affranchis par Jemmapes, qui leur rouvrit l'Escaut, la mer et l'avenir, et qui, pour nous, commença la guerre de l'Angleterre, — les Belges n'ont pas eu une pierre pour les morts de Jemmapes.

Est-ce à dire que l'événement eut trop peu d'importance ?

Il y a eu de plus grandes batailles, sans doute, plus sanglantes, ou plus calculées ; nulle plus grande, comme phénomène moral.

Celle-ci, dans la foule de nos victoires, ne peut pas se confondre; elle est la victoire même qui enfanta les autres, qui engendra la Victoire au cœur de nos soldats.

Celle-ci fut le Jugement de Dieu sur la Révolution, sa solennelle épreuve, qui l'affermit elle-même dans la conviction de son droit.

Celle-ci est la victoire du peuple, non de l'armée. Il y eut une armée après la bataille; il n'y en avait pas avant.

Grande révolution. L'infanterie française prit, ce jour-là, possession des champs de bataille, et l'allemande s'éclipsa. Ce que la bataille de Rocroi, la défaite des bandes espagnoles, fit au dix-septième siècle, Jemmapes le fit au dix-huitième. Chaque fois qu'une infanterie nouvelle s'empare ainsi du terrain, ce n'est pas seulement une révolution militaire, c'est un âge politique qui commence, une phase nouvelle de la vie du peuple.

Ce sont là de trop grands événements pour qu'aucun monument soit digne de les rappeler.

Point de monument. Et c'est bien. Le lieu suffit, il témoigne et raconte. Le solennel amphithéâtre, avec un rude escarpement, est là, pour dire toujours que nul obstacle n'arrêta l'élan de la France.

Nul signe matériel, travaillé de main d'homme, n'avait droit de figurer la victoire de l'esprit.

L'esprit seul et la foi gagnèrent cette bataille. Tout le reste était contre nous. Ce fut, rappelons-le, ce fut, tout nus, à jeun, au matin d'une nuit de novembre passée en plein marais, que ces jeunes soldats s'élancèrent. « A cette époque, dit lui-même le général républicain avec un noble orgueil, on n'enivrait pas encore le soldat pour le mener à l'ennemi. »

Il fut ivre autrement, — ivre de la puissante harmonie, fraternelle et guerrière, que les instruments firent entendre d'abord, — ivre de la Patrie qui lui emplit le cœur.

Et, au moment suprême, quand la droite hésita et qu'il s'agit de l'enlever, la Patrie leur versa l'ivresse à pleins bords... l'ivresse de leurs chants. *La Marseillaise*, entonnée par eux-mêmes, leur gagna la bataille; le *Ça ira!* emporta les redoutes.

A deux heures, épuisés, ils s'assirent sur la hauteur parmi les morts, mangèrent enfin, rompirent le pain si bien gagné, joyeux et sérieux, regardant Mons au loin, les longues plaines conquises, sans obstacles, infinies... C'est alors (ou jamais) qu'une parole nouvelle s'élança du cœur de la France, parole simple et forte, d'espérance héroïque. Ce mot devint un chant, et ce fut assez pour vingt-cinq années de batailles.

La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière!...

Un âge nouveau s'ouvre par ce chant de clairon aigu, âpre, sublime. Il partit de l'armée; le peuple y fit écho.

Et maintenant voilà bien des choses changées... Une heure de la vie du monde vient de sonner, pour quelles destinées? Dieu le sait

Et, du nord au midi, la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats!

CHAPITRE VI

INVASION DE LA BELGIQUE — LUTTE DE CAMBON ET DE DUMOURIEZ (NOVEMBRE 92)

L'ANGLETERRE SE JOINT A LA COALITION. — JOIE DES POPULATIONS MARITIMES DES PAYS-BAS. — TERREUR DE L'ANGLETERRE. — L'ANGLETERRE TRAVAILLE CONTRE NOUS. — LA VRAIE ET LA FAUSSE BELGIQUE. — LA FRANCE ANATHÉMATISÉE PAR CEUX QU'ELLE DÉLIVRE. — DUPLICITÉ DE DUMOURIEZ. — IL PREND SUR LUI DE GARANTIR LE CLERGÉ BELGE. — LES BELGES REFUSENT LA LIBERTÉ, AU NOM DE LA LIBERTÉ. — LES PAYS-BAS SERONT-ILS RÉUNIS A LA FRANCE? — CAMBON CONTRE DUMOURIEZ. — DICTATURE FINANCIÈRE DE CAMBON. — FOI FINANCIÈRE DE L'ANGLETERRE ET DE LA FRANCE.

La bataille de Jemmapes fut gagnée le 6 novembre, et l'Angleterre entra le 25 dans la coalition contre la France.

Ce qu'elle avait refusé à la Prusse le 25 septembre, elle l'offrait le 25 novembre. Elle alla demander à Vienne que l'Autriche la réconciliât avec la ligue du Nord, que la Prusse envoyât un corps auxiliaire pour couvrir la Hollande.

L'Angleterre n'avait rien vu, ni rien prévu; jamais on ne put mieux apprécier combien la grande mère et maîtresse des forces mécaniques ignore les forces morales.

Elle n'avait deviné en rien les succès de la Révolution. Elle avait compté que nos milices fuiraient au premier feu. Pitt craignait : veut-on savoir quoi?... que la Prusse n'absorbât la France. Voilà ce que les Pitt et les Grenville avaient compris de la Révolution.

Ce colossal événement, le victorieux avènement de la République, le triomphe des trois couleurs, qu'on leur montrait de loin, qu'on les priait de voir, ils le virent quand il fut à deux pas, sous leurs yeux, sous leurs dunes. Les politiques myopes ne virent pas, ils sentirent, — quand cette jeune nation qui se croyait aimée de la *vieille Angleterre*, sans le vouloir, la toucha rudement.

Ce fut une grande peur, chez cette nation *fière entre toutes*, de voir la France qui inondait l'Europe. Elle se frottait les yeux, et ne le croyait pas.

« La France au Rhin! la France aux Alpes! cela n'est pas possible... Mais quoi! la France en face! à Ostende! à Anvers !... Quoi ! toucher mon Escaut! ma Hollande!... Grand Dieu! ne sont-ils pas dans Londres? »

Toute la côte de Belgique avait illuminé. Toute la population maritime de ces contrées infortunées, sacrifiées pendant deux siècles, avait salué dans l'arrivée des Français, plus que la liberté des Pays-Bas, la liberté des mers! Un capitaine américain au service de France (Moultson), qui entra à Ostende, trouva ce pauvre peuple dans un si étrange délire, « qu'il crut, dit-il, que tous étaient devenus fous. » C'était tout le contraire. Le monde devint fou, tous les rois devinrent fous, le jour où, pour faire la fortune des Hollandais et des Anglais, ils firent cet outrage à la nature de fermer les plus belles contrées, de boucher le grand fleuve qui regarde la Tamise en face. Boucher l'Escaut! c'était crever l'œil de l'Europe, s'interdire de voir sur les mers le despotisme impie de Londres, le monopole du plus libre élément que Dieu mit en commun, qu'il fit pour l'usage de tous.

Les paniques anglaises ont un caractère particulier, qu'il est amusant d'observer. Justement parce que ce pays est si bien clos et fermé de l'Océan, justement parce qu'il a la sécurité habituelle que donne un tel rempart, il est, plus qu'aucun autre, troublé de l'idée d'invasion. Cette nation naturellement brave, mais peu aguerrie, peu exercée aux armes, devient, au moindre péril, étonnamment troublée.

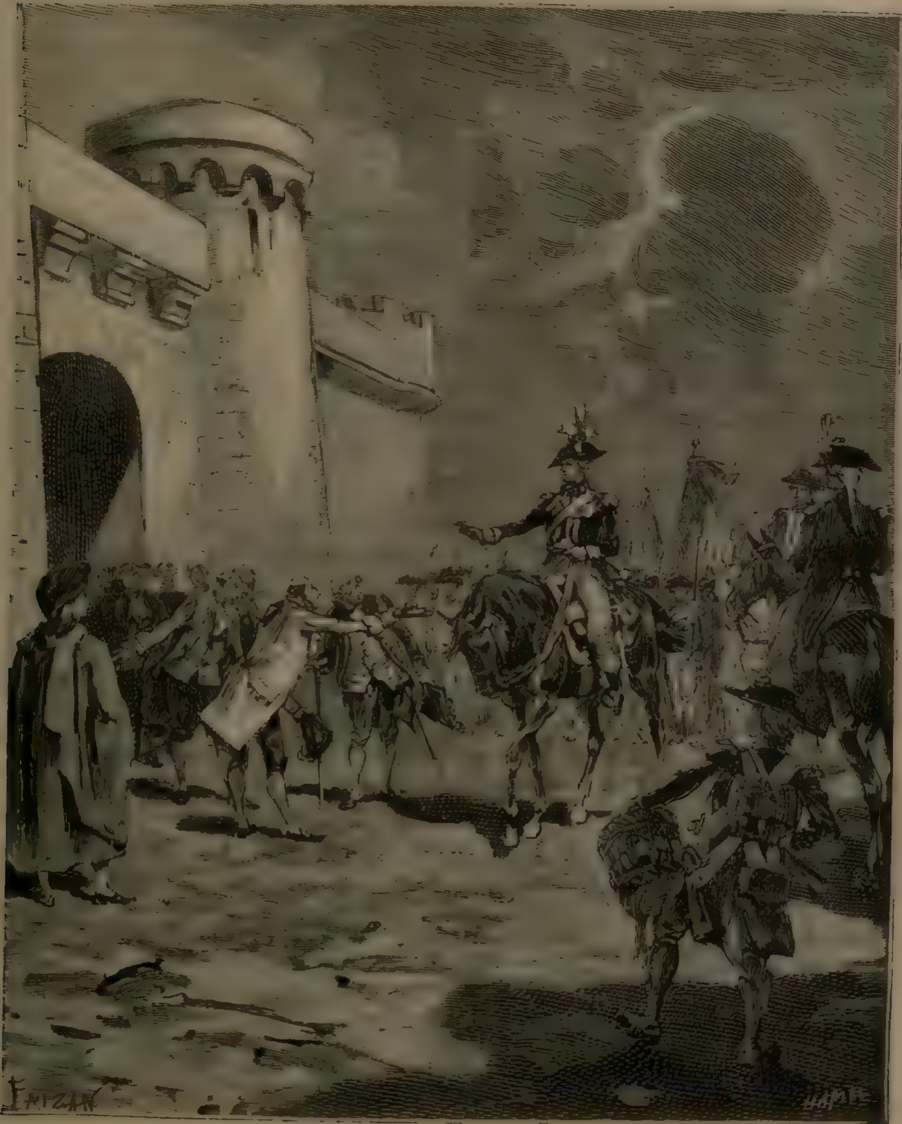
On put se donner ce spectacle, en 92, quand la France déborda de toute part, planta sur tant de villes le drapeau de la liberté, sans se douter le moins du monde qu'il fît peur aux Anglais, et sans songer, grand Dieu! à faire le moindre mal à *la chère sœur aînée.*

La peur était moins vaine en 1805. Cependant, à voir la mer cachée sous les flottes anglaises, à voir de tous côtés les Nelson et les Collingwood aller, venir, suer, couvrir la tremblante Angleterre de leurs vaisseaux et de leurs corps, il semble que vraiment elle aurait pu se rassurer.

Une autre panique, mais pour un danger intérieur, s'est vue en 1842, lorsque la pétition chartiste de trois millions de signatures fut apportée au Parlement, et que la propriété crut toucher à son dernier jour. Jamais moutons, un jour d'orage, ne se sont plus serrés, à s'étouffer les uns les autres. Le berger quel qu'il soit, qu'il s'appelle Pitt ou Robert Peel, est bien fort dans ces jours d'effroi.

Cette peur naïve se trahit par l'exagération des éloges qu'on ne manque guère de donner au sauveur, par la dévotion qu'on a pour lui. On lui met dans les mains tout élément de succès, tout homme, tout argent, toute loi ou liberté ; ils n'en tiennent guère compte dans ces moments. Et quand ils ont fait en cet individu cette énorme et monstrueuse concentration de forces, alors ils s'en étonnent, ils admirent leur œuvre, ils s'engouent du dieu qu'ils ont fait, de ce Messie, de ce Sauveur. Et le sauveur, souvent, n'est qu'un commis.

Ceci pour M. Pitt, le furieux commis, qui menant de front deux excellents



Il arrive à Bruxelles, on lui offre les clefs... (P. 982.)

coursiers, deux passions nationales, la peur, la haine, s'en est allé droit à la gloire.

L'ouverture du Parlement anglais fut une grande scène. Plus de wighs et plus de torys, un seul troupeau tremblant autour de Pitt. Ce n'était point de la docilité, de la déférence politique, une conversion raisonnée ; c'était une dévotion aveugle, bornée, étroitement bigote, l'application du conseil du fameux janséniste : « Abêtissez-vous ! » Tous disaient leur *mea culpa* d'avoir jamais

cru à la liberté, d'avoir eu ces rêves coupables de réforme parlementaire; ils gémissaient, se battaient la poitrine. Fox, qui, ayant moins peur, était moins converti, hasarda de leur demander pourquoi, si peu émus des progrès effrayants des rois, les voyant froidement partager la Pologne, ils se montraient si terriblement inquiets des progrès de la liberté.

Il les adjura, en ce moment solennel où il s'agissait de commencer une guerre immense, infinie, dont personne ne verrait la fin, d'examiner encore, d'envoyer à Paris, de savoir si vraiment les griefs étaient tels entre les deux nations que, pour les laver, il fallût qu'on exterminât l'une ou l'autre.

Il n'y avait rien à gagner avec des gens qui n'étaient plus à eux, qui voyaient l'enfer tout ouvert de l'autre côté du détroit, l'enfer des Jacobins, comme on disait : *les sabbats jacobites*, qui croyaient, à chaque marée, voir débarquer enfer, diables et sabbats. Bien plus, ils se tâtaient eux-mêmes, se faisaient une horrible peur de la contagion des petits clubs à la française qui se formaient dans Londres. Ils tremblaient de se sentir pris par l'épidémie, et volontiers auraient pratiqué sur eux des exorcismes et des fumigations, comme plus tard faisait Souwarow pour chasser le diable du corps de ses prisonniers jacobins.

Un mot surtout, un mot les avait saisis de terreur, fait sortir de toutes leurs hypocrisies libérales, fait jaillir d'eux leur vraie nature et le fond de leur être (*l'aristocratie*). C'est le mot que Grégoire, comme président de la Convention, avait adressé en réponse aux félicitations d'une société anglaise: « Estimables républicains, la royauté se meurt, sur les décombres féodaux; un feu dévorant va les faire disparaître; ce feu, c'est *la Déclaration des droits de l'homme !* »

Ce mot : *les Droits de l'homme* faisait évanouir la vieille Angleterre, avec ses belles fictions, les fameux romans des Blackstone, le vieux masque. Et la vieille restait devant l'Europe, sous sa face : *l'aristocratie.*

Un seul homme, Sieyès, avait compris ceci, l'avait dit en 89 : Nulle ressemblance entre la France et l'Angleterre ; rien à attendre d'elle.

On ne tint aucun compte de ces mots du profond penseur, ni de ses développements admirables. La France fit à *sa sœur aînée en liberté* les plus tendres avances, imprudentes, insensées. Des journalistes à moitié fous, allaient jusqu'à vouloir faire roi de France un Anglais ! le duc d'York ! d'autres, un demi-Anglais, le duc de Brunswick ! La sage et politique madame de Staël aurait, dit-on, penché pour celui-ci, le ministère Staël-Narbonne avait envoyé près de Pitt *un homme sûr,* Talleyrand, qui, tout d'abord, mena trois intrigues de front; outre la négociation patente, il en fit une souterraine, révolutionnaire, avec les wighs anglais; et en même temps, pour garder une porte de derrière, il espionnait pour Louis XVI.

Talleyrand, admis près de Pitt, le renard près du dogue, pour ses gracieux tours de flatteries, n'en avait rien tiré, ni l'alliance *défensive* qu'il demanda d'abord, ni la *médiation* qu'il sollicita (avril 92), lorsque la guerre fut

déclarée. L'Angleterre craignait tant de donner avantage à la Russie et à la Prusse, que d'abord elle se dit *neutre*, refusa son aide à la Prusse comme on a vu, la laissa là embourbée en Champagne, sans lui donner la main (sept. 92). Et quand la Prusse eut fait volte-face vers l'Orient, envahi la Pologne, ce fut alors l'Angleterre tremblante et repentante, sous le coup de Jemmapes, qui pria l'Autriche et la Prusse de ne pas laisser sans défense sa chère Hollande qui était elle-même, les ports de la Hollande, et la mer de Belgique, ce court chemin d'Anvers à Londres.

L'Angleterre « ce champion, ce chevalier des libertés du monde, » pour dire comme madame de Staël, appuyée sur ses flottes et sur ses ballots de coton, regardait sur le continent avec quoi elle combattrait, où elle trouverait l'épée et le poignard. L'épée, ce fut l'Allemagne, pauvre et militaire, tendant toujours la main à l'or anglais. Le poignard fut le vieux catholicisme, prêtres et moines, arme rouillée, mais excellente pour frapper par derrière. Les Anglais, pour s'en préserver, ont fait plusieurs révolutions; ils les pendaient chez eux, et les voulaient chez nous.

Les îles anglaises de Jersey et Guernesey, placées comme une épine au fond des baies françaises, étaient peuplées de prêtres bretons, angevins, vendéens; c'était tout à la fois un concile et un quartier général ; les Anglais avaient là sous la main le vrai centre de la conspiration royaliste. De là ils amusaient, animaient la crédulité des Bretons. De là ceux-ci attendaient toujours la flotte anglaise; elle ne partait pas, mais « elle allait partir ».

La Belgique, au moment même où nous la délivrâmes, au moment où pour elle nous rompîmes avec l'Angleterre, devint, contre nous, un foyer d'intrigues fanatiques, une seconde Vendée, moins guerrière, mais tracassière et disputeuse, alléguant contre la liberté les droits de la liberté même

Distinguons toutefois; n'accusons pas en masse ce peuple frère, où la France eut tant de vrais amis.

Quels étaient les vrais Belges? Ceux qui voulaient la vie de la Belgique, qu'elle respirât librement, par l'Escaut, par Ostende et la mer. C'est là la pierre de touche, entre la vraie et la fausse Belgique. Ceux qui voulaient maintenir le pays étouffé et captif n'étaient pas les fils du pays.

Quels étaient les vrais Belges? Ceux qui voulaient la vie de la Belgique, la tirer des mains fainéantes des moines, et la restituer aux mains industrieuses, artistes, qui firent sa gloire et la feraient encore.

Quels étaient les vrais Belges? Ceux qui abjuraient sincèrement, de cœur, le vieux péché des Pays-Bas, la tyrannie des villes, ceux qui voulaient la liberté aussi pour les campagnes, ceux qui ne mettaient pas la patrie dans la confrérie et la corporation.

Ce sont ceux-là qui appelaient la France.

Mais il se trouvait que ceux-là, justement parce qu'ils ne faisaient pas corps, n'étaient pas enrégimentés dans les confréries et les clientèles, étaient de beaucoup les plus faibles. Aux deux bouts du pays, à Liège et à Ostende, ils

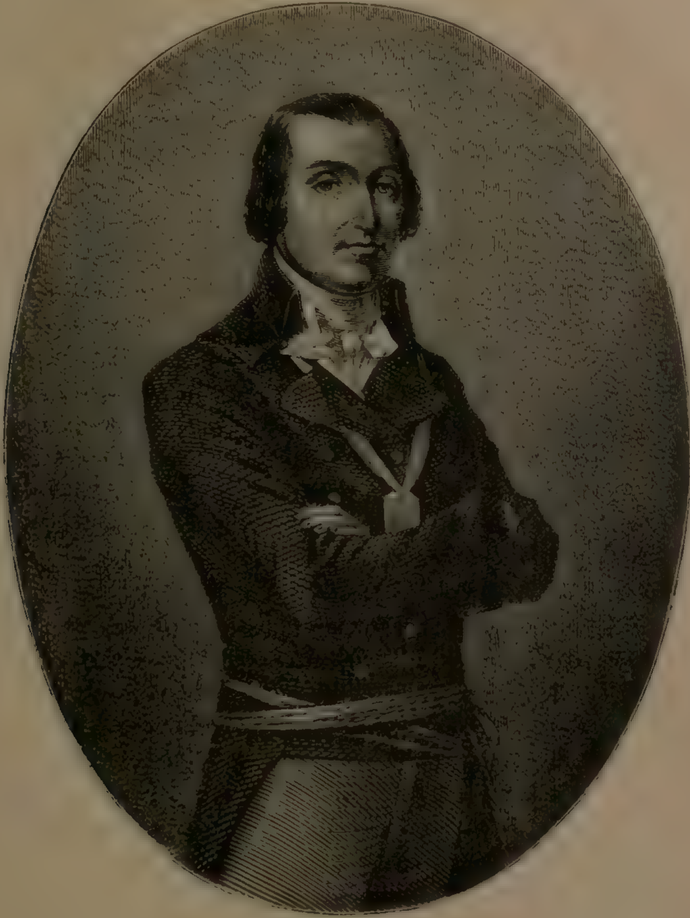
étaient tout le peuple; dans toute province maritime, ils étaient en majorité. Mais dans l'intérieur du pays, dans le Brabant surtout, ils n'étaient qu'une minorité très faible.

Nos Français entraient avec l'idée que les Belges, qui avaient déjà fait une révolution contre l'Autriche, étaient tous pour la liberté. Ils furent bien étonnés de tomber en plein Moyen âge, de retrouver les moines, les capucins, et autres telles espèces déjà presque oubliées en France, de voir les vieilles confréries sous leurs drapeaux gothiques, les vieilles bourgeoisies, ignorantes, bornées, ne connaissant que le clocher, encroûtées dans leurs préjugés et leurs habitudes, dans leurs estaminets, leur bière et leur sommeil; une seule force dans tout le pays, un clergé ignorant et grossier, et néanmoins très intrigant. Ce clergé, dirigé en 90 par son Van Eupen, employant assez adroitement un Van der Noot, bavard de carrefour, avait armé le peuple contre Joseph II, qui menaçait de supprimer les moines au Pays-Bas, comme il faisait chez lui. Joseph s'était montré meilleur Belge que tous ses prédécesseurs; il s'efforçait d'ouvrir l'Escaut. L'Europe entière fut contre lui. Il se rabattit alors d'Anvers sur Ostende, dont il voulait faire un grand port. Les provinces intérieures, le Brabant, Malines et Bruxelles, ne lui surent nul gré de cela. Ses essais de centralisation leur furent insupportables; divisés de tout temps, ils voulurent rester divisés. Ils suivirent donc leurs prêtres; ceux-ci, par un mensonge hardi, écrivirent *liberté* sur le drapeau du privilège.

Mais quand la liberté entra vraiment avec l'armée française, ils changèrent de style. Le premier de leurs journalistes, le jésuite Feller, l'un des héros de leur révolution, démentant tout à coup ses mensonges, enseigna, imprima, sur le serment que demandait la France : « Mille morts, plutôt que de prêter ce serment exécrable ! *Égalité !* réprouvée de Dieu, contraire à l'autorité légitime qu'il a établie ! *Liberté !* autrement licence, libertinage, un monstre de désordre ! *Souveraineté du peuple !* invention séduisante du prince des ténèbres ! » Ce credo des Jésuites, colporté par les prêtres, adopté à l'aveugle de toute femme, et presque de tout homme, fut si bien reçu à Bruxelles et autour, que, dès novembre, une pétition à la Convention pour le maintien des privilèges fut signée de trente mille personnes. Le sens était ceci : « Nous eûmes toujours l'inégalité; nous la voulons toujours. »

Les élections furent dans ce sens. Les représentants provisoires de Bruxelles, à la vue d'un tel résultat, désespérèrent de leur pays : « Malheur à vous ! dirent-ils dans leur adresse. Malheur à ceux qui vous trompèrent ! les cris de leurs arrière-petits-enfants maudiront un jour leur mémoire. »

Rien n'avait plus encouragé l'audace du parti rétrograde que la conduite douteuse de Dumouriez; douteuse alors, mais aujourd'hui, sur son aveu, on peut la dire perfide. Ce chef de l'admirable armée, qui venait de gagner la victoire de la foi et de l'enthousiasme, rêvait de la corrompre, de se l'approprier, d'en faire un instrument de ruse. Il la conduisait en Belgique, mais pour faire à la hâte une armée belge, qu'il eût associée, mêlée à la nôtre,



CAMBON

pour neutraliser dans celle-ci l'élan républicain. Que ferait-il après? Il ne le savait trop lui-même. Tournerait-il cette arme combinée contre la France et la Révolution qui la lui avaient mise en main? L'emploierait-il à fonder, à son profit, une domination indépendante? Ou bien, au lieu de trahir la France, serait-ce la Belgique qu'il tromperait, la rendant à l'Autriche pour acheter la paix ? Cela était incertain encore. Tout ce qui était sûr, c'est que Dumouriez trahissait.

Il avait envoyé en avant deux agents, un révolutionnaire, un autre rétrograde. Le premier, l'aboyeur célèbre Saint-Hurugue, le marquis *fort-des-halles*, qui avait brillé au 20 juin et ailleurs, devait plaire à un peuple qui avait tant goûté les aboiements de Van der Noot. Le second avait la mission secrète d'aller trouver l'Autrichien Metternich, de lui dire que le général ne conquérait

que pour traiter, ne prenait que pour rendre, qu'il le priait de laisser quelqu'un à Bruxelles, avec qui l'on pût négocier.

Il arrive à Bruxelles, on lui offre les clefs : « Gardez-les vous-même, dit-il. *Ne souffrez plus d'étrangers chez vous...* » Ainsi, la question de savoir si ce pays hétérogène, qui ne put jamais s'unir ni se défendre, pouvait former un peuple, subsister par lui-même, le général français la tranchait, contre sa patrie. Question trop claire, et, de longue date, résolue par l'expérience. Si ce pays n'est la France, c'est la porte pour entrer en France, la porte que l'ennemi tient ouverte, et le chemin de ses armées.

Les Belges s'aperçurent bien vite que cet ambitieux, sans nulle racine ici, ennemi de la Révolution, cherchait un point d'appui chez eux, qu'il avait besoin d'eux. Du premier coup, pour subsister, au lieu de demander des secours et des vivres à la reconnaissance du pays affranchi, il s'adresse aux capitalistes belges, aux fournisseurs belges, demande un emprunt au clergé belge. Par cet emprunt, il tranchait encore, avec un audacieux machiavélisme, la question capitale de la Révolution. Elle ne pouvait s'établir en Belgique qu'en se conciliant le peuple par des suppressions d'impôts. Mais, ces suppressions, elles étaient dérisoires, impossibles, si on ne les rendait possibles par la vente des biens ecclésiastiques. Traiter avec le clergé, c'était le reconnaître et le garantir comme propriétaire ; c'était lui promettre implicitement qu'on ne toucherait point aux abus, c'était couper d'avance la racine même de la Révolution, au moment où on la plantait.

Dumouriez eut beau faire, il n'obtint pas la confiance en Belgique, et il la perdit en France.

Il pria la Belgique de devenir un peuple. Mais ce monstre à cent têtes ne put même comprendre; les cent têtes entendirent tout diversement, et tout de travers. Le monstre resta et voulut rester monstre.

Dumouriez les pria de lever une armée pour balancer la nôtre. Chaque ville eut sa troupe ; il n'y eut point d'armée.

Il leur fallait aussi, pour obtenir quelque unité, une organisation judiciaire analogue, harmonique. Chaque ville garda ses tribunaux, sans relations et sans hiérarchie.

Dumouriez les pressait de faire une Convention belge, contre la Convention française. Bruxelles, en attendant, et dans les cas d'urgence, donnait les décisions de ses représentants pour celles du pays. Toutes les villes furent contre Bruxelles. On indiqua pour centre de réunion Alost, et les élections commencèrent, toutes détestables et rétrogrades. Le premier usage qu'ils faisaient de la liberté reconquise était de tuer la liberté.

Il n'y eut jamais exemple d'un tel aveuglement. Ce peuple à qui la France apportait pour premier bienfait, l'exemption absolue d'impôt pour les classes pauvres, désira rester pauvre et que son clergé fût riche, rester maigre pour engraisser ses prêtres. Il vota contre sa liberté, contre sa subsistance et son pain, que la France lui mettait à la bouche.

La population fanatique, qui, en octobre, priait à Sainte-Gudule, et faisait

à genoux le chemin du Saint-Sacrement « pour l'anéantissement de la maison d'Autriche, » dès la fin de novembre, priait contre la France, hurlait autour du club et menaçait de mort les patriotes belges. Dumouriez s'épuisait à tâcher de leur faire comprendre leur intérêt réel. Il y eut, le 27, une première tentative de soulèvement contre lui. On sentait bien qu'il hésiterait à employer la force. Il essaya les remontrances paternelles et fut indignement sifflé.

Les fourbes qui menaient ces populations aveugles et ne voulaient rien autre chose que les ramener au joug, ne manquaient pas dans leurs pamphlets d'attester la souveraineté du peuple. « *Le peuple belge* n'est-il pas souverain, un souverain indépendant et libre? » — Ils réclamaient pour lui la liberté du suicide.

Le peuple? mais à quoi reconnaître qu'il y eût un peuple, lorsque ces confus assemblages de villes, qui n'ont même jamais pu sérieusement se grouper en provinces, n'en venaient pas à donner le moindre signe d'union, au moins fédérative?

La trahison du général français était pour eux une occasion unique, inespérée, de se coaliser, et ils n'en pouvaient profiter. Les vieilles haines, l'esprit d'isolement, aussi fort en 92 qu'ils furent aux quinzième et seizième siècles, les ramenaient sous l'Autriche, comme ils les mirent alors sous la maison de Bourgogne, puis sous les Espagnols.

Comment tout cela était-il envisagé de la France? Avait-elle impatience de profiter de cette impuissance radicale de la Belgique? Rien de plus curieux à observer. Rien n'honore plus la France, la mémoire de nos pères, leur désintéressement, leur attachement aux principes, l'innocence, disons-le, la pureté de la Révolution.

Suivons attentivement la variation de nos hommes d'État, leurs scrupules. Il est évident qu'ils n'avaient rien de prémédité, rien de systématique.

Au premier moment, le cœur leur bat, on le voit bien. Ils voient la France déborder sur l'Europe, et s'enivrent de sa grandeur. Au moment de Jemmapes, au moment de la réunion volontaire de la Savoie, Brissot écrit à Dumouriez ces paroles émues : « Ah! mon cher, qu'est-ce que Richelieu, qu'est-ce qu'Albéroni, leurs projets tant vantés, comparés à ces soulèvements du globe que nous sommes appelés à faire!... Ne nous occupons plus d'alliance avec l'Angleterre ou la Prusse : *Novus rerum nascitur ordo*. Que rien ne nous arrête... Ce fantôme de l'illuminisme (la Prusse) ne sera pas pour vous le *Sta, sol*... La Révolution de Hollande n'en sera pas arrêtée. Une opinion se répand ici : « La République ne doit avoir de bornes que le Rhin. »

Cette opinion n'était nullement générale. Le premier mouvement fut de joie désintéressée. Plus tard même, plusieurs des Girondins, soit par crainte d'alarmer l'Europe, soit par respect du principe de la souveraineté des peuples, appuyant les plaintes des Belges, celles de Dumouriez, travaillent maladroitement à soutenir contre la France ce fantôme de peuple, dangereux

instrument de la coalition et de la tyrannie sous le masque de la liberté.

Deux hommes ne s'y trompèrent pas, et montrèrent dans cette grande affaire une remarquable fermeté de caractère et de bon sens ; contre l'avis de leurs amis, ils travaillèrent à la réunion de la Belgique.

Danton, qui semblait jusque-là intimement lié à Dumouriez, s'en sépara sur cette question, se fit envoyer en Belgique, essaya de le convertir à l'idée de réunion, et y travailla malgré lui.

Cambon, qui à ce moment semblait se rapprocher des Girondins, ne ménagea pas, comme eux, Dumouriez ; il fit casser ses marchés, annuler ses emprunts, il déjoua ses dangereux projets.

Dumouriez, comme le cardinal de Retz, avait appris dans la vie de César que rien n'est plus utile au politique *que de devoir beaucoup*, d'avoir nombre de créanciers liés à sa fortune. Et il avait vigoureusement appliqué l'axiome, prenant pour créanciers, non seulement les banquiers belges, mais le grand propriétaire du pays, le clergé. Il en tirait, sans garantie de la Convention, sur la seule garantie du nom de Dumouriez, la somme énorme de cent millions de francs. Qu'on juge si ce corps était engagé à le soutenir, n'ayant de gage que sa parole, de sûreté que la continuation de son autorité en Belgique. Dumouriez en était déjà à traiter de haut avec la France ; il lui offrait l'aumône de deux ou trois millions, pourvu qu'on lui laissât le reste, pourvu qu'on respectât ses respectables créanciers, le clergé et la banque, la féodalité, tous les abus de la Belgique.

Avec tout son esprit, il ne connaissait nullement l'âpre génie de la Révolution. Il vint se briser contre. Il n'en savait pas le mystère moral et financier.

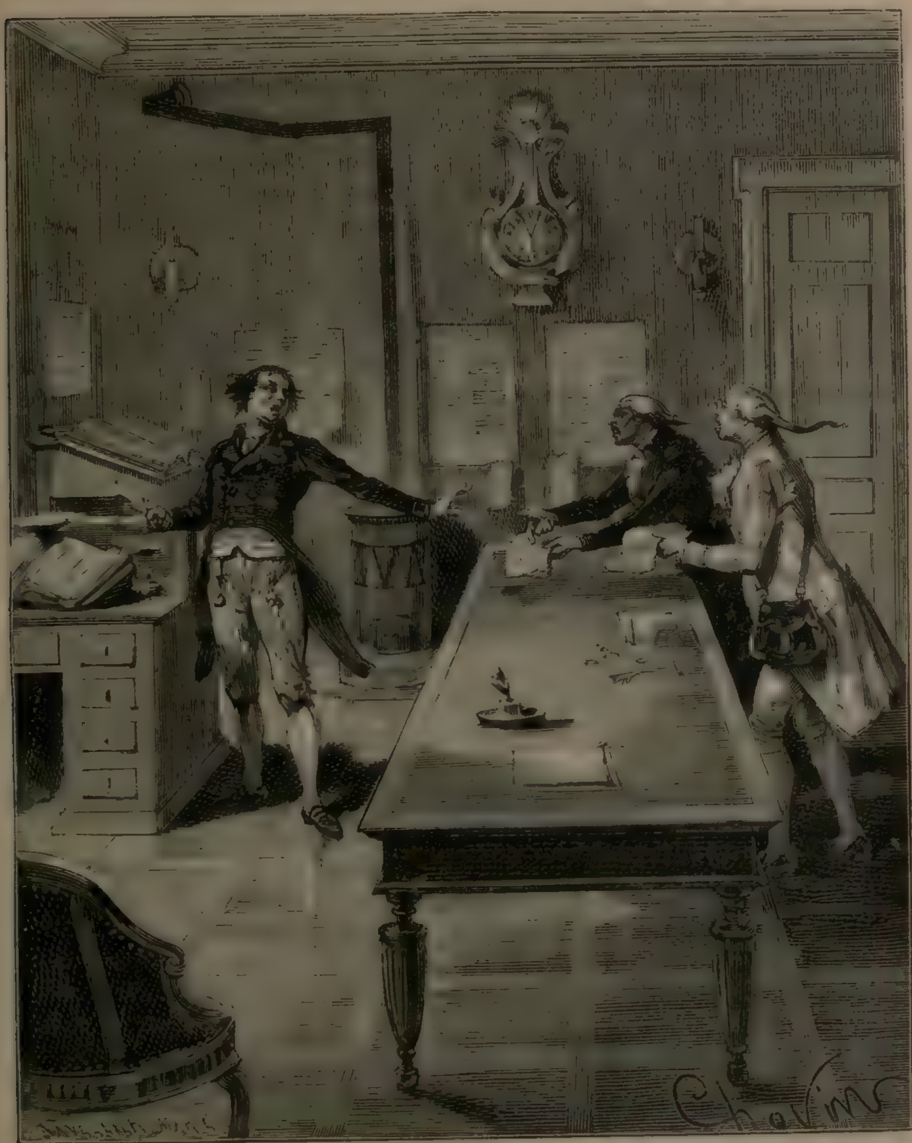
Quand Dumouriez partit pour la Belgique, il écrivit un mot qui séduisit à la grande entreprise Cambon et tout esprit sincèrement révolutionnaire : « Je me charge de faire passer vos assignats. »

Ce mot disait beaucoup. La Révolution des idées était, en même temps et essentiellement, une révolution d'intérêts, une grande mutation de la propriété dont l'assignat était le signe. Signe nullement vain, à cette époque, puisque l'on pouvait à l'instant échanger ce papier contre du bon bien très solide, que vendait la nation.

Quiconque recevait un assignat faisait acte de foi ; c'était comme s'il eût dit : Je crois à la Révolution. Et quiconque achetait du bien national, disait en quelque sorte : Je la crois durable, éternelle.

La vieille religion de la terre, la dévotion sincère qu'eut toujours pour elle le paysan de France, se confondait ici avec la foi révolutionnaire. L'assignat en était l'hostie.

Le centre de cette religion était en face de la place Vendôme, dans l'ancien jardin des Capucines, précisément où fut le Timbre autrefois, rue de la Paix. Deux canons chargés à mitraille, qui gardaient la porte du couvent, avertissaient les passants du sérieux mystère qu'on faisait au dedans, et qui



Il refusa les traites que l'audacieux général tirait sur le Trésor. (P. 990.)

n'était pas moins que le salut public. Une vaste et forte armoire de fer, d'une serrure savante, indéchiffrable, inouvrable aux profanes, enfermait le trésor, la châsse et les reliques, je veux dire d'abord la Constitution sacro-sainte, les minutes des lois, — de plus les vénérables matrices des planches aux assignats — le précieux papier enfin qui avait la merveilleuse vertu de se faire or. Tout cela, non pas dirigé, mais surveillé de près, jour par jour, par Cambon. C'était l'inflexible et sauvage pontife du symbole national.

D'autant plus âpre et plus sauvage que personne plus que lui n'en prit la responsabilité. Cambon crut à la vente, et crut aussi au signe de la vente, et que ce signe équivaudrait à l'or, et que la France se trouverait, de ce signe, plus riche que le monde, qu'elle vaincrait le monde à force d'assignats. Nul plus que lui ne contribua à décider la guerre, le 20 avril 92, quand il répondit à celui qui faisait craindre des embarras : « L'argent! monsieur, nous en avons plus que tous les rois de l'Europe! »

Nous en avons! foi vraiment admirable. Nous en ferons, aurait été mieux dit.

Chose étrange! presque au même moment, M. Pitt disait au Parlement : « Plus on doit, et plus on est riche. » Et il accumulait, en preuve, des chiffres absurdes et qui ne prouvaient rien. Le Parlement, plein de foi, parut dire, comme saint Augustin : « *Credo quia absurdum.* »

La France et l'Angleterre, à leur entrée au grand duel, s'y lancent par un acte de foi.

Cambon, pour gage du papier, montrait, il est vrai, de la terre. Mais cette immensité de terre pouvait-elle être sur-le-champ achetée?

Pitt, pour gage, ne montrait rien du tout. Le gage, qui n'était pas encore, c'était la force énorme de production industrielle et de richesse que deux hommes allaient découvrir, Arkwright et Watt. Tout se trouvait hypothéqué sur l'avenir et l'invisible, sur l'air et la vapeur. Elle allait donner un corps aux absurdités de Pitt.

Cambon croyait fortement, il en avait besoin. Sa foi robuste était mise à l'épreuve, de moment en moment, par les vides, les creux, les abîmes qui se faisaient sous lui. Il les comblait, de toute chose, toujours pour un moment; l'implacable abîme restait béant et demandait toujours.

On en mesurait difficilement la profondeur, dès 92. Et lorsqu'il fallut sérieusement organiser une armée, non pas sur le papier, comme avait fait Narbonne, mais en réalité, ce fut comme un nouveau gouffre. — Bien plus, une autre armée, tout autrement nombreuse, surgit du sol, qu'il fallait payer, la foule innombrable des gardes nationaux qui, de toutes parts, marchaient à la frontière. La nation ne leur donnait que 15 sols par jour ; à eux de se nourrir ainsi qu'ils l'entendaient. Quinze sols! le paysan trouvait la journée assez belle, quand il ne s'agissait que de marcher, chanter, rire et se battre. Ils venaient par cent mille; les payeurs aux abois auraient voulu trouver des moyens pour les arrêter. Mais plus on en payait, et plus il en venait. Phénomène terrible! ces agents effrayés voyaient chaque matin le vide de leurs caisses qui s'approfondissait, et en même temps une légion nouvelle, la nuit, avait poussé de terre, gaie, vaillante, affamée, qui arrivait, riant de ses dents blanches, demandant l'ennemi et le pain de la République.

Ces caissiers du néant, assiégés dans leurs bureaux par des foules militaires, menacés, serrés à la gorge, criaient tous à Paris. L'embarras, les clameurs de ces désespérés, tout venait retentir au même point. Ce mouvement

immense, plein de vertige, cette terrible abondance d'hommes, cette terrible pénurie d'argent, cette tempête d'armes, d'assignats et de chiffres, le tout d'un tourbillon, venait frapper ici.

Les anciens commis des finances, gens de capacité pour des temps ordinaires, étaient insuffisants pour une telle crise. Ils restaient muets et tremblants.

Les financiers, banquiers, etc., bande très bien dressée et (bien d'accord pour des oiseaux de proie), se tenaient de côté, dans l'espoir que, le chaos s'embrouillant de plus en plus, ils pourraient avancer pour mordre.

Un homme seul, Cambon, eut courage dans cette situation. Président du comité des finances, et son invariable directeur, il s'y établit, s'empara du chaos, en débrouilla les éléments dans la lutte la plus obstinée, et en tira l'ordre nouveau. Intrépide maçon, prenant de toutes parts des ruines et des débris, il en a bâti le *Grand livre*.

Si l'on est curieux de connaître quelle fut la forte et rude tête où se passa toute la révolution des chiffres, où le *Doit et Avoir* se livrèrent tant de guerres, il faut voir le portrait de David.

Le redoutable personnage, en qui fut l'âme de Colbert sous les formes de la Terreur, ne paraît nullement, comme Colbert dans ses portraits, sombre, affaissé et triste. Tout à l'envers du ministre de Louis XIV, qui disait en mourant : « On ne peut plus aller, » le visage de Cambon semble porter écrit un vigoureux entrain, un invincible *Ça ira*.

Trente et quelques années, fortement coloré, amer, pur et sauvage, tel est l'homme. L'air avisé, mais franc, est d'un rude marchand de province, de forte race de paysan. La tradition sévère du Languedoc, dont les États enseignèrent à la France la comptabilité, semble visible ici. On sent parfaitement que les fournisseurs de la République devaient être mal à l'aise sous un pareil regard, et sentir devant un tel homme que leur tête tenait faiblement.

La force, la vie chaude de la France nouvelle est dans ce teint puissamment animé ; et en même temps il est d'une transparence, d'une pureté, on peut dire, redoutables : on sent trop que celui-là ne pardonnera guère, qui n'a rien à se pardonner.

Cet homme fut rapace, avide, avare, il faut l'avouer, mais pour la République. J'ai dans les mains le compte exact de sa fortune avant et après la Révolution, son budget vénérable. Dans cet acte, fait par lui en sortant des affaires, il constate qu'il y est entré avec 6,000 fr. de rente, et qu'il en sort avec 3,000. Rentré chez lui, près Montpellier, il administra ses finances aussi sévèrement qu'il avait fait pour celles de la France. Par une économie très stricte et très serrée, sans autre moyen qu'une petite ferme dont il faisait vendre le lait, il parvint en vingt ans à refaire les 6,000 fr. de rente qu'il tenait de son père. Ce qui surprit le plus, c'est qu'en 1815, exilé à Bruxelles avec tant d'autres conventionnels, Cambon mit en commun son petit revenu, nourrit tel et tel de ses compagnons d'infortune. On sut alors que cet homme économe entre tous n'en était pas moins magnanime.

« Je lui ai dû cent fois la vie, » dit M. le duc de Gaëte, alors commis des finances. Il en sauva bien d'autres ; quarante en une fois : les quarante receveurs généraux, qui, par une méprise, allaient périr sans lui.

Au moment où nous sommes parvenus, en 92, en présence des embarras infinis de la circonstance, Cambon, obligé d'y faire face par des ventes rapides, semble le grand huissier de la Révolution. Il vend, reçoit, absorbe, occupé jour et nuit de garder et d'emplir l'armoire de fer, qui ne s'emplit jamais. Couché dessus, le dogue manifeste, par de sourds grondements, la faim, la soif du fisc. La Convention, de moment en moment, lui jette à ronger un décret. Dans la Terreur universelle, en plein 93, tout comme auparavant, il est lui-même un objet de terreur. Rarement on ose lui lancer quelque attaque oblique et timide, jamais impunément. Il mord une fois Brissot, l'autre fois Robespierre. Qui est mordu en meurt. Lui, on ne peut l'atteindre ; il représente la chose que tous craignent et qui ne craint rien ; quelle ? La nécessité.

Les 1,500 millions de biens vendus en 91 semblèrent n'avoir fait qu'augmenter cette faim 500 millions furent arrachés de plus dans les premiers mois de 92, et Cambon avait toujours faim. Il insista alors pour qu'on vendît la partie des biens ecclésiastiques réservée jusque-là, les édifices même, les églises et les couvents. Proposition audacieuse; nous en verrons les résultats.

La difficulté était plus grande encore d'amener nos assemblées à vendre les biens des émigrés. La Législative avait témoigné une horreur véritable pour la confiscation. La Convention ferait-elle de même ?... Au moment de l'invasion, les émigrés entrant en armes, Cambon ne manqua pas son coup. Une députation d'un village des Ardennes vint à la barre pleurer la dévastation de ses champs, ses maisons saccagées, ses granges incendiées. La Convention décréta un petit secours de 50,000 fr. à prendre sur les biens des émigrés. Quoi de plus juste que d'indemniser les victimes de la guerre aux dépens de l'ennemi ?... C'est ce qu'attendait Cambon. Il entra par ce petit trou dans la riche et immense proie des biens de l'émigration, valant 4 milliards. Le jour même, il fit décréter que, dans les vingt-quatre heures, les banquiers, notaires et autres dépositaires de fonds d'émigrés, déclareraient ces fonds, et vingt-quatre heures après les verseraient aux caisses des districts.

Sur ce point et sur d'autres, Cambon rencontrait pour obstacles les scrupules d'une partie du côté droit, du centre. On a vu, en octobre 91, l'hésitation de la Législative sur la question des biens des émigrés. Les prendre, c'était violer la Constitution, qui supprimait la confiscation. Les respecter, c'était laisser aux ennemis armés, à ceux qui amenaient les armées étrangères, toute la force morale qui s'attache aux grandes fortunes. Beaucoup d'émigrés, quoi qu'on fît, trouvaient moyen d'en tirer encore des ressources ; les intendants et gens d'affaires, dans la prévision de leur retour, continuaient de leur envoyer les fruits de bien des choses qui n'étaient pas sous le séquestre. Rien n'était gagné contre l'émigration, tant que ses biens n'étaient pas vendus, vendus et surtout par parcelles, divisés entre une foule d'acquéreurs

et sous-acquéreurs, mis en poudre impalpable, défigurés ainsi et dénaturés à ne les reconnaître jamais, passés au grand creuset de la Révolution, infusés, sous forme nouvelle, à la vie générale.

La Gironde, en grande partie (et Condorcet en tête), hésitait ici, reculait. Ils voulaient la Révolution, moins la Révolution. Ils voulaient la guerre, moins les moyens de la guerre.

Cambon était contre eux.

Et d'autre part, Cambon avait mis contre lui une bonne partie de la Montagne, par son inflexible dureté à exiger les comptes de la Commune de Paris.

Robespierre spécialement le haïssait, mais pour d'autres motifs. Il le haïssait comme tout ce qui avait autorité dans la Convention, et aussi par antipathie de nature.

L'homme de paroles et de discours, incapable d'affaires (hors la tactique des clubs), enviait, détestait le grand homme d'affaires. Il n'osait l'attaquer, mais indirectement, il le minait dans ses journaux. Vers la fin de novembre, il osa davantage : il lança contre lui, comme on verra, une force révolutionnaire toute neuve, le violent Saint-Just, qui débuta ainsi dans la Convention.

Entre l'indécision de la Gironde, qui ne l'appuyait point, et la malveillance d'une si importante partie de la Montagne, Cambon alla droit son chemin, sans faire semblant de voir.

Il alla, les yeux toujours fixés au but, suivant, sans dévier, la question dominante de la Révolution : *La vente des biens nationaux* (qui, distribuant la terre à tous, rendait la Révolution solide, irrévocable), et la mobilisation et *circulation de ces biens sous forme d'assignats.*

Nul ami pour Cambon que ceux qui veulent la vente et l'assignat.

L'invasion de la Belgique, du pays essentiellement aristocrate et prêtre, avait éveillé en lui un espoir infini.

Cambon aimait l'argent en général, mais combien plus l'argent de prêtre! Ce qu'il haïssait le plus en ce monde, avec les fournisseurs, c'étaient les prêtres, les moines. Nul n'eut plus vive au cœur la vieille haine gauloise pour la gent des pieux fainéants.

Tout cela irrité encore par une circonstance personnelle. Cambon, de Montpellier, avait émigré à Cholet, à la porte de la Vendée; il avait établi une fabrique dans cette ville florissante alors, dont l'affreuse guerre des prêtres fit bientôt un monceau de cendres. Là, il avait vu de près l'intrigue de ceux-ci dans les campagnes contre la ville industrielle et révolutionnaire.

Il leur gardait rancune.

La Belgique lui venait à point pour payer la Vendée C'était une fête pour lui de s'asseoir en esprit à ce gras banquet ecclésiastique, de manger, à sa faim, du bien des moines et de chanoine. Il aiguisait ses dents.

Le tout vendu, et circulant en monnaie d'assignats, eût engagé à jamais la Belgique dans la cause révolutionnaire. Elle eût aidé la France, comme elle

devait, dans la grande guerre de la liberté commune, et cependant se fût enrichie elle-même, les Belges achetant à bon compte et mettant en valeur ces biens inertes dans les mains du clergé.

Quand il apprit que Dumouriez, par un traité précipité avec le clergé belge, sans consulter personne, lui retirait sa proie, il entra dans la plus violente fureur. Il refusa les traites que l'audacieux général tirait sur le Trésor, fit casser ses marchés avec les fournisseurs, les fit arrêter, amener à la barre de la Convention, balayant, renversant tous les projets de Dumouriez, et brisant dans la main du traître la royauté financière, qu'il prenait, en attendant l'autre.

Briser l'épée d'un général vainqueur, c'était une chose grave.

Et cependant il le fallait.

La rupture avec l'Angleterre allait rendre Dumouriez infiniment plus dangereux.

Où s'appuierait Cambon pour frapper ces coups vigoureux?

Sur quels bancs de la Convention allait-il décidément s'asseoir? Sur ceux, évidemment, où il trouverait des ennemis de Dumouriez.

Les Girondins tardèrent, hésitèrent et furent peu d'accord.

Ils se montrèrent, à l'égard de Cambon, légers, ingrats; on le verra au livre suivant. Aidés par lui dans un cas décisif, ils ne le soutinrent ni dans sa guerre contre Dumouriez, ni contre les attaques de Robespierre et de Saint-Just. Ce fut une des causes de leur perte.

Ils fixèrent Cambon à la gauche; et avec lui votèrent nombre d'hommes flottants, qui, sans intérêt de parti, ne voulaient rien que la Révolution, et la voyaient embarquée tout entière dans la grosse question des biens nationaux, dans la lourde voiture que tirait l'homme aux assignats.



CHAPITRE VII

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA GIRONDE (OCTOBRE-NOVEMBRE 92)

LA GIRONDE TRÈS FORTE EN OCTOBRE. — PÉTION OBTIENT L'UNANIMITÉ DE PARIS (15 OCTOBRE). — DANGER DE LA RÉVOLUTION SI ELLE ENRAYE. — LES VIOLENTS POUSSENT AU PROCÈS DU ROI. — LA COMMUNE LANCE UNE ADRESSE CONTRE LA CONVENTION (19 OCTOBRE). — LA VIOLENCE DE LA COMMUNE COMPROMET LA MONTAGNE ET LA SOCIÉTÉ DES JACOBINS. — IRRITATION MUETTE DE SIEYÈS ET DU CENTRE. — LA CONVENTION FRAPPE DANTON ET LA COMMUNE. — DIVISION DU PARTI GIRONDIN. — UNE FRACTION DE LA GIRONDE (LA FRACTION ROLAND) ATTAQUE ROBESPIERRE PAR LOUVET (29 OCTOBRE). — LES MENEURS DE LA COMMUNE, MENACÉS, FONT AMENDE HONORABLE (31 OCTOBRE). — APOLOGIE DE ROBESPIERRE AUX JACOBINS ET A LA CONVENTION (5 NOVEMBRE). — BARÈRE LE SAUVE EN L'INSULTANT. — LA GIRONDE PERD SON INFLUENCE SUR PARIS. — ELLE OUVRE LE PROCÈS DU ROI (7 NOVEMBRE). — DANGER DE CE PROCÈS POUR LA FRANCE.

Une chose précipita la bataille intérieure de la Convention et de la Commune, qui devint celle de la France. Paris, que la Commune prétendait avoir pour elle, se déclara contre, de la manière la plus manifeste, la plus authentique. Le premier usage libre que Paris put faire de sa volonté, ce fut de démentir par un choix significatif tout ce qu'on disait en son nom. Les violents ainsi démasqués, et voyant avec terreur leur petit nombre révélé par le résultat du scrutin, n'eurent de salut que dans l'audace, dans l'accélération du mouvement révolutionnaire.

L'événement qui changeait ainsi la face des choses fut l'élection de Pétion (qui quittait la présidence de la Convention) à la mairie de Paris (15 octobre). Il eut l'unanimité, on peut le dire sans se tromper de beaucoup. Sur quinze mille votants, il en eut quatorze mille. Et sur le millier de voix qui restaient, les candidats de la Commune, tous ensemble, n'eurent pas cinq cents votes.

Paris s'était ainsi justifié devant la France et l'Europe. Il avait manifesté son horreur pour Septembre, son estime pour la modération et la probité.

Si pourtant la Révolution devait désormais s'appuyer sur la probité inerte et la modération impuissante, il était vraiment à craindre qu'elle ne gagnât l'espèce de paralysie dont semblait atteinte cette idole populaire. Pétion, éminemment propre à remplir un fauteuil quelconque, le siège de président de l'Assemblée, ou le trône de l'Hôtel de Ville, *le roi Pétion*, comme on l'appelait, était doué de cette qualité, qu'on recherche surtout dans un roi constitutionnel, l'incapacité absolue d'agir, d'avoir un mouvement propre. Pour les fonctions végétatives que la constitution anglaise demande à son roi, ou Sieyès à son *grand électeur*, Pétion était précieux. Il suffisait, comme symbole,

comme drapeau, comme fiction. Mais le temps impitoyable proscrivait la fiction. Il fallait des réalités, il fallait un homme, un homme d'action, d'actes rapides, dans la terrible crise où la France était engagée.

En ce sens, le choix de Pétion (bon, honorable en lui-même), devenait alarmant. C'était en quelque sorte une déclaration d'inertie. La grande majorité, non seulement des bourgeois, mais du peuple, se composait d'honnêtes gens, déjà extrêmement fatigués de la Révolution et qui ne voulaient plus rien faire, ni pour avancer, ni pour reculer. Nommant Pétion, ils comptaient qu'entre des mains si pacifiques elle ne remuerait plus guère.

Dans ce calcul, ils se trompaient. N'avançant plus, elle aurait infailliblement reculé. Elle eût retombé en arrière, rétrogradé promptement de Pétion à Bailly, aux hommes de 89, qui n'auraient pas un moment arrêté la réaction. Celle-ci, dans sa pente effroyable, nous eût fait rouler au gouffre de l'ancien régime, au triomphe des émigrés, au triomphe des étrangers, aux misères de l'invasion. Car ce n'était pas à 88 seulement qu'on eût retombé, mais de plus, à 1815 — un 1815, moins la Révolution et l'Empire, moins la gloire, moins l'universalité des idées françaises en Europe, moins le respect des vainqueurs.

La Révolution existait quoi qu'on fît, et c'était un être. Il fallait qu'il vécût, cet être, agît, combattît, avançât. Mille chances périlleuses étaient en avant. Mais un gouffre, visible, était en arrière. Reculer devant les dangers, c'était bien plus qu'un danger; c'était la ruine, la chute certaine, c'était s'asseoir dans l'abîme.

La Révolution devant vivre, il fallait qu'elle marchât, selon sa nature, agît en soi et hors de soi, par un même mouvement. Quelle nature? nous l'avons dit : *la magnanimité dans la justice.* Quel mouvement? Une grande et immense dilatation de cœur, qui poussât l'humanité dans les voies du désintéressement héroïque, du dévouement sans bornes et du sacrifice infini.

Il fallait que ceux auxquels la Révolution demandait d'abord justice, les heureux du monde, ceux qui jusque-là, volontairement ou non, avaient profité des abus, répondissent : « Vous ne voulez que justice? ce n'est pas assez. Nous, nous ferons davantage. » C'est la glorieuse réponse que firent plusieurs patriotes auxquels appartenaient telles des grandes fortunes de France. Il y eut des hommes admirables. Mais il n'y en eut pas assez. La plupart des riches, en 93, firent leurs efforts pour descendre, ambitionnèrent l'égalité. Il fallait le faire en 92, non pas suivre, mais devancer les vœux de la Révolution. Il ne s'agissait pas de prendre des sabots, de se faire grossier, de flatter lâchement le peuple, mais d'être de cœur plus peuple que lui, de marcher loin devant la loi, de sorte qu'elle eût beau avancer, s'efforcer et s'élargir, elle trouvât des cœurs plus vastes encore.

Et, la France adoptant la France, il fallait que de cette surabondance de sentiments généreux, il y en eût pour tous les hommes. La France devait largement se donner et se prodiguer. Malheur à elle si elle eût voulu n'être libre et juste que pour elle-même! Les dons de Dieu ne sont plus tels, si on les



Il avait dû à sa figure de iolie fille, qui favorisait l'équivoque, de faciles succès... (P. 1000.)

garde pour soi. Elle devait conquérir les peuples par cette tactique nouvelle, faire comme nos Français firent à Strasbourg pour les Allemands, comme ils firent encore jadis pour une place assiégée où l'on se mourait de faim; ils entrèrent l'épée à la main, le pain au bout de l'épée. Ainsi l'épée de la France devait offrir et donner le pain à toute la terre.

Voilà comment la Révolution devait avancer, au dedans et au dehors, par un mouvement rapide, mais vital et régulier. Son génie n'était nullement

contemplatif. Lui mettre en tête l'inertie de Pétion, ou la faconde sans actes des avocats girondins, c'était l'obliger de tomber dans la maladie contraire, la furie des mouvements désordonnés que trop souvent la Montagne prit pour l'action réelle et le progrès de la vie.

Ce mot profond du Moyen âge, si vrai en morale, l'est en politique : « Le cœur de l'homme est une meule qui tourne toujours ; si vous n'y mettez rien à moudre, il risque de se moudre lui-même. »

Il n'y avait pas un moment à perdre, entre Valmy et Jemmapes ; il fallait donner à la Révolution quelque chose à moudre, la faire travailler selon sa nature et dans son vrai sens.

La roue s'accrocha, le progrès tarda. Et alors la Révolution se mit à se moudre elle-même. On y mit un pauvre aliment d'abord, la tête d'un roi, qui n'arrêta pas un moment ; la roue alla se frottant, et grinçant sur soi, broyant ses propres débris.

Cette fatale impulsion fut donnée avant la bataille de Jemmapes, avant les grandes lois révolutionnaires de la Convention, qui tranquillisèrent les peuples et leur garantirent pour toujours la victoire de l'égalité. Si la Révolution eût fait tout d'abord dans la voie sacrée ces pas sûrs et fermes, on ne l'aurait pas détournée aisément vers la dangereuse sottise de tuer un homme qui n'était plus roi, encore moins vers le crime impie d'employer la Convention à se tuer elle-même.

La bataille fut gagnée le 6 novembre, et le 6 même eut lieu le rapport contre Louis XVI. Si elle eût été gagnée plus tôt, la pensée publique eût pris un tout autre cours. Ou le procès fût resté là, ou il eût eu une issue moins sanglante. Ce fut avant la bataille, et très probablement dans les premiers jours d'octobre, que les sociétés jacobines des départements durent recevoir de Paris le mot d'ordre de la Montagne et de la Commune : « Nous sommes en minorité ; il faut agir et faire peur ; mettre la Gironde en demeure de se perdre en sauvant le Roi, ou de s'avilir en le condamnant, contre son sentiment connu... Demandons la mort du Roi. »

La colère nationale, terrible en juin 91, terrible en août 92, s'était alanguie. Le mépris était venu. La nation ne demandait nullement la tête de Louis XVI. Un excellent observateur et très attentif, Dumouriez, qui se trouvait à Paris au milieu d'octobre, dit qu'à cette époque rien n'indiquait que le Roi fût en péril. Il fallait beaucoup d'adresse et d'entente pour réveiller la passion. Les sociétés jacobines y furent admirables ; elles fonctionnèrent avec une docilité, une vigueur qui eût excité l'envie des vieilles corporations sacerdotales et politiques du Moyen âge.

Toutefois la chose n'eût point réussi, si l'on n'eût trouvé dans le peuple des éléments d'irritation. D'abord, l'inquiétude extrême qu'il éprouvait naturellement, dans cette grande crise, dont Valmy n'avait donné qu'un répit momentané. La Révolution pouvait périr encore, périr au profit du Roi : « Frappons-le d'abord lui-même ; vengeons notre mort d'avance afin qu'il n'en profite

pas. » Voilà ce qu'on disait au peuple. On le trouvait bien sombre, bien souffrant, bien irritable à cette rude entrée d'hiver. Encore un hiver sans travail, un hiver de faim; hélas! c'était le quatrième, depuis 89, et par un progrès naturel, effroyablement plus dur; car, enfin, les ressources s'épuisent, les secours disparaissent à la longue, la charité va tarissant; les riches eux-mêmes se croient pauvres... « Quelle cause première de tant de maux? dites-nous? n'est-ce pas le Roi? »

Pendant l'élection du maire, et vers le 10 octobre, un prétendu blessé du 10 août vient, le bras en écharpe et l'emplâtre sur l'œil, demander *que la Convention lui fasse justice* de son meurtrier. Un comité est chargé de faire un rapport sur l'affaire du Roi.

Pétion fut élu maire le 15 octobre. Et le 16, une pétition des Jacobins d'Auxerre demanda, non le procès mais nettement *la mort*. Cette pétition fut appuyée avec une extrême violence par un homme très sincère et d'aveugle élan, homme d'avant-garde s'il en fut (il le montra dans la Vendée), le montagnard Bourbotte, qui, vraisemblablement, était poussé sans le savoir. La commission chargée de l'examen des pièces dit qu'il fallait du temps encore.

Le 19, nouvelle machine. Une foudroyante adresse de la Commune est présentée à la Convention contre la Convention, contre les nouveaux rois qui demandent une garde.

Ainsi, le parti violent masqua sa défaite électorale par un acte inattendu d'audace, commençant en quelque sorte le procès d'une assemblée souveraine, investie par la France des pouvoirs les plus absolus, d'une assemblée qui arrivait et qui n'avait rien fait encore.

Et pour la perdre, on la plaçait tout d'abord non seulement sur le terrain de la garde départementale, mais sur le terrain plus scabreux de l'affaire du Roi. Le débat allait se poser sur la tête de Louis XVI. Les hommes que la Convention accusait d'avoir versé le sang la sommaient d'en répandre, et lui en faisaient un devoir. Cette assemblée, leur juge, ils la faisaient responsable elle-même, déjà presque accusée. Ils lui déféraient l'épreuve du sang, disaient : qui ne tue pas, trahit.

Ce qu'il y avait d'énorme et vraiment étonnant dans l'adresse de la Commune sur la garde départementale, c'est que, parlant de haut à la Convention et se disant *le souverain* (le Peuple), la Commune contestait à l'Assemblée le droit de faire des lois.

La Convention, investie de pouvoirs illimités, avait promis pourtant, dans sa modestie généreuse, de soumettre la Constitution à la sanction des assemblées primaires. Eh bien, cette générosité, on la tournait contre elle. On lui soutenait que ce décret de police et de sûreté *était un décret constitutionnel*, qui devait, comme tout le reste de la Constitution, attendre la sanction du peuple. La Commune ne reconnaissait pas à la Convention le droit de faire des lois, même provisoires, de simples décrets d'urgence. En suivant ce principe,

jusqu'à l'époque lointaine d'une sanction générale de la Constitution, la France serait restée sans loi.

Si l'adresse n'était pas un acte de démence, c'était un appel à l'insurrection contre la nouvelle Assemblée, sortie à peine de l'élection, et qui arrivait avec la force de la France. C'était un défi qui lui était porté, non par Paris, mais par quelques centaines d'hommes que Paris, d'un vote unanime, venait de repousser.

Ces hommes, dans treize sections, avaient, contre un décret précis de la Convention, exigé qu'on votât à haute voix, et ils n'en avaient pas moins été repoussés. Une seule section, sur quarante-huit, les avait suivis jusqu'au bout, et décidé que, si la Convention exigeait le scrutin secret, *elle marcherait en armes sur la Convention.*

Ces folles démarches, on peut le croire, n'avaient été nullement conseillées par les chefs politiques de la Montagne. Ils virent avec chagrin, sans nul doute, que l'imprudente adresse du 19 août avait produit contre eux l'unanimité de l'Assemblée.

Les petits jeunes gens qui menaient la Commune (Tallien, Chaumette, Hébert, etc.) entraînaient la Montagne et ses chefs sur une pente rapide, qui aurait annulé ceux-ci dans la Convention, ne leur aurait laissé de force que l'émeute, d'autre champ que la rue, de sorte que Robespierre et Danton seraient devenus les seconds et les subalternes d'Hébert et de Chaumette.

Robespierre était sur une ligne fort difficile. On lui attribuait tout ce qui se faisait à l'Hôtel de Ville, et il n'osait dire : Non. Les meneurs de la Commune le mettaient toujours devant eux, le poussaient comme drapeau. Ils le connaissaient à merveille, et savaient que, pour conserver cette position de haute autorité morale et de chef apparent, il louerait leurs actes les plus insensés.

Leur folle adresse du 19, que ni Robespierre, ni personne, n'avait osé appuyer d'un seul mot dans la Convention, ils décidèrent le soir, à la Commune, qu'on en enverrait un exemplaire à toutes les municipalités. La Convention casse leur décision. Et alors ils obtiennent de Robespierre qu'il vienne à leur secours, non dans la Convention, il n'eût osé; non même aux Jacobins, il n'eût osé· mais dans une assemblée obscure de son quartier, la section des Piques.

On le menait ainsi de proche en proche. On eût voulu obtenir de lui l'éloge de Marat. Il le fit, mais de manière à pouvoir le désavouer ; il le fit par son frère, Robespierre jeune, aux Jacobins. On obtint davantage de Chabot, on obtint qu'il vînt dire que Septembre était l'œuvre de Paris tout entier, que poursuivre Septembre c'était faire le procès à la population parisienne. — Et alors, le chemin étant comme frayé, on fit apparaître à la tribune des Jacobins un quidam, se disant fédéré, prêt à partir pour la frontière, lequel dit avec impudence : « Moi, j'ai *travaillé* au 2 septembre ; j'en puis parler... Soyez tranquilles, nous n'avons massacré que des conspirateurs, des faiseurs de faux assignats. »

Là, on avait passé le but, et c'était trop. On avait voulu diminuer l'horreur, on l'augmentait. L'effronté scélérat ne fut pas bien reçu. La société des Jacobins s'était piquée toujours d'une certaine décence, elle changeait alors, et néanmoins le cynisme du septembriseur étonna, produisit une sorte de stupeur. Un coup, on le sentait, venait d'être porté à la société. Elle se voyait entrer, qu'elle le voulût ou non, dans des voies de violence où les sociétés de province pourraient bien ne pas la suivre. Marseille avait déjà rompu avec elle, Bordeaux l'imita, comme on devait s'y attendre; d'autres villes suivirent, Lorient, Saint-Étienne, Agen, Montauban, Bayonne, Perpignan, Riom, Châlons, Valognes, etc., et, ce qui était plus fort, Nantes et le Mans, nos avant-gardes républicaines contre la Bretagne et la Vendée.

Au sein de l'Assemblée, même débâcle. La Montagne, quoiqu'elle n'eût point appuyé la folle adresse de la Commune, se trouva avoir contre elle, dès ce moment, non plus les trente Girondins, non plus les cent du côté droit, mais plus de six cents membres, c'est-à-dire la Convention.

L'Assemblée, généralement inerte, envieuse de la Gironde, était lente à lui accorder des mesures énergiques. Elle comptait beaucoup de membres de la Constituante, de la Législative, devenus muets, d'autant plus aigris, qui se croyaient majeurs et trop âgés pour prendre pour tuteurs des avocats de vingt-cinq ans. Au fond même du centre (du ventre, comme on disait), se tenait bien enveloppé d'ombre, de peur et de silence, dans ces masses compactes, le sournois, le tremblant Sieyès. Il résumait toute la timidité, l'envie haineuse de cette partie de l'Assemblée. Depuis qu'il était descendu de son grand piédestal de la Constituante, il fuyait la lumière, allait sous terre, de nuit. On l'appelait très bien *la taupe de la Révolution*. Jamais Sieyès ne dit un mot sans y être forcé. Il détestait les Girondins comme des étourdis qui se moquaient de ses systèmes. Toutefois, au commencement, les croyant forts, il eût été ravi d'écraser par eux la Montagne. Sieyès était très violent. Le bon abbé, lorsque les jeunes gens le pressaient, lui demandaient des recettes pratiques, répondait : « Le canon, la mort. » Voyant les Girondins scrupuleux, incertains, il les laissa là, applaudit ou vota la leur.

Au temps où nous parlons, Sieyès ne désespérait pas encore de la Gironde. Il allait vers le soir visiter les Roland, en était écouté. C'est lui peut-être qui les guida alors, leur prêta les lumières de sa haine de prêtre, de son expérience, et les fit agir plus adroitement qu'ils n'auraient fait. L'endroit faible fut marqué avec précision, pris à point, frappé juste, et de façon à blesser pour longtemps. On écarta le côté politique, on prit le côté financier, la responsabilité pécuniaire, la question d'argent.

La Convention tout entière (moins quelques obstinés de la Montagne) frappa la Commune, en décrétant qu'elle rendrait ses comptes *sous trois jours*.

Et elle frappa la Montagne elle-même, en ordonnant que le pouvoir exécutif (ceci touchait Danton) justifierait *dans vingt-quatre heures* de la manière dont il arrêtait ses comptes pour dépenses secrètes.

A frapper ce coup sur Danton, le serrer à la gorge pour un compte impossible, et faire descendre cette royale figure du génie de la République aux misères d'un débiteur sous la contrainte par corps, il y avait sans doute de l'adresse, — de l'habileté? Nullement.

Danton, compromis pour toujours, amoindri et neutralisé, à qui cela profitait-il, sinon à Robespierre?

La Montagne, la faction des violents, si naturellement forte en ce moment de violence, était faible en ceci, qu'elle était double et qu'elle avait deux chefs, entre lesquels elle se partageait. Pour la rendre forte, il fallait annuler l'un des deux. C'est le service que les Roland rendirent à leurs ennemis.

Danton, une fois immobilisé, réduit à la défensive, ne portant plus le drapeau, mais s'abritant dessous, Robespierre le portait. Le chef moral des Jacobins devenait le chef politique de la Montagne aussi bien que de la Commune, et la Révolution dès lors allait, froide et terrible, derrière un raisonneur qui n'en représentait nullement les instincts magnanimes.

Robespierre, à vrai dire, avait avancé, à force de ne rien faire. Ses adversaires ou ses rivaux, s'immolant les uns les autres, travaillaient pour lui et l'exhaussaient toujours. Pour lui, en 91, les Lameth tuèrent Mirabeau. Pour lui, en 92, les Girondins, aidés du centre, commencèrent à briser Danton.

Les Girondins pourtant n'étaient pas unanimes sur la tactique à suivre contre Danton et Robespierre. Leur homme de génie, Vergniaud, voulait qu'on respectât le génie de la Montagne, qu'on ménageât Danton. Brissot, tout ardent qu'il pût être à frapper moralement Robespierre, n'était nullement d'avis qu'on l'attaquât juridiquement, qu'on lui fît un procès en règle, dans lequel on échouerait. Rabaut Saint-Étienne, l'illustre pasteur protestant (le fils du martyr des Cévennes), initié à la vie politique par la longue tradition des partis religieux, voyait aussi très bien qu'on n'attaque pas un ennemi si l'on n'est sûr de le perdre, ou si on l'attaque, on se perd soi-même. Brissot, Rabaut, dans leurs journaux, désavouent assez clairement ces attaques imprudentes que les Roland firent malgré eux sans doute, et peut-être sans les consulter.

Madame Roland, il faut le dire, était arrivée, dans sa haine contre Danton et Robespierre, à un degré d'irritation qu'on s'étonne de trouver dans une âme si forte. Elle n'avait guère de vices que ceux de la vertu; j'appelle surtout de ce nom la tendance qu'ont les âmes austères non seulement à condamner ceux qu'elles croient mauvais, mais à les haïr; de plus, à diviser le monde exactement en deux, à croire tout le mal d'un côté, et tout le bien de l'autre, à excommunier sans remède tout ce qui s'écarte de la précise ligne droite qu'elles se flattent de suivre seules. C'est ce qu'on avait vu au dix-septième siècle dans le très pur, très austère, très haineux parti janséniste. C'est ce qu'on voyait dans la vertueuse coterie de M. et madame Roland. Celle-ci devenait d'autant plus âpre, que, tenue par son sexe loin des assemblées, n'agissant qu'indirectement, ne pouvant selon son courage entrer dans la mêlée, elle ne calmait pas sa passion par le mouvement et la lassitude de la vie publique

Enfermée dans son temple, parmi ses amis à genoux, cette divinité, adorée par eux comme la vertu et la liberté même, dut contracter aussi quelque chose de leur vive et excessive sensibilité pour les brutalités de la presse. Dans une telle adoration, les injures semblaient des blasphèmes.

C'était la guerre des dieux. Il y en avait trois. Madame Roland était pour tout ce qui l'entourait l'objet d'un culte. Robespierre avait ses dévots, surtout ses dévotes. Danton était violemment aimé de ceux qui l'aimaient, avidement regardé, écouté et suivi, comme on fait pour une maîtresse; c'était comme une religion de terreur et d'amour.

L'enthousiasme public, qui ne séparait pas Danton de Dumouriez dans l'heureuse délivrance du territoire, avait plu médiocrement à madame Roland, déjà fort indignée du mot que le brutal avait lancé contre elle à la tribune. Combien plus irritée fut-elle de la fête que Julie Talma donna à Dumouriez, et où l'on vit Danton à côté de Vergniaud! Elle ne fut pas loin d'excommunier celui-ci, de le rayer à jamais du nombre des élus. Le jour même, ou le lendemain, le 14 octobre, elle écrit à Bancal, son très intime ami, ces aigres et dures paroles : « Ne craignez pas de dire à Vergniaud qu'il a beaucoup à faire pour se rétablir dans l'opinion, si tant est qu'il y tienne encore en honnête homme, ce dont je doute. »

Quant à Robespierre, elle le haïssait, mais nullement par antipathie naturelle. Deux fois elle avait essayé d'agir sur lui; deux fois, dans l'intérêt de la Patrie (non autrement), elle lui avait fait des avances. Robespierre s'était toujours reculé, et très loin. Elle ignorait la prise si forte que les dames Duplay avaient sur lui. Robespierre, avec un sens parfait, qui, plus qu'aucune chose, prouve sa supériorité, avait évité les salons, craint la femme de lettres, la Julie pure et courageuse où toute la société bourgeoise reconnaissait l'idéal de Rousseau. Lui aussi, imitateur de Rousseau, son disciple servile littérairement et politiquement, il le suivit dans la vie privée avec intelligence et dans le vrai sens de son rôle; il aima dans le peuple. S'il ne se fit pas menuisier, comme l'Émile de Rousseau, il aima la fille du menuisier. Ainsi, sa vie fut une, et, tandis que bien d'autres accordaient difficilement leur cœur et leurs principes, lui il n'en fit aucune différence, n'enseigna pas seulement l'égalité par des paroles, mais la prêcha d'exemple. Nous reviendrons sur ce point important.

Madame Roland avait cru, non sans raison, que Robespierre avait le cœur sensible aux femmes, qu'il était susceptible d'un sentiment délicat, élevé, que la parole d'une femme, belle et vertueuse entre toutes, aurait force sur lui. Elle lui écrivit en 91 d'une manière très prévenante. Il fut poli et froid. Nouvelle lettre en août 92 : celle-ci ferme et sévère, où elle espère encore qu'il sera digne de lui ; elle eût voulu, avant Septembre, l'arracher de la fatale Commune. Nul effet, nulle réponse. Dès lors, ce fut la guerre.

On a vu sa faible apologie au 25 septembre; depuis il se tenait tranquille et ne s'était pas relevé. En octobre, l'aveugle, l'imprudente attaque des

Roland le remit en évidence, le replaça en quelque sorte sur le piédestal. Et il n'en est plus descendu.

Les rôles furent divisés, et le jour fixé au 29 octobre. Roland devait d'abord attaquer la Commune en général. Puis, un ami des Roland, un jeune homme, plein d'élan, de feu, devait attaquer Robespierre et le prendre corps à corps.

Roland, dans un très beau rapport, fit un tableau pathétique et trop vrai de l'anarchie parisienne. Il signalait les abus d'autorité que se permettait la Commune. Tous les désordres inséparables de la situation, il les lui attribuait. L'homme le plus autorisé de la Commune, celui qui avait préconisé le plus haut son adresse menaçante contre la Convention, était Robespierre. Roland ne le nommait pas, mais c'était sur lui d'aplomb que tombait ce violent rapport.

Robespierre voulut parler. Mais l'Assemblée, très émue, s'obstina à ne pas l'entendre.

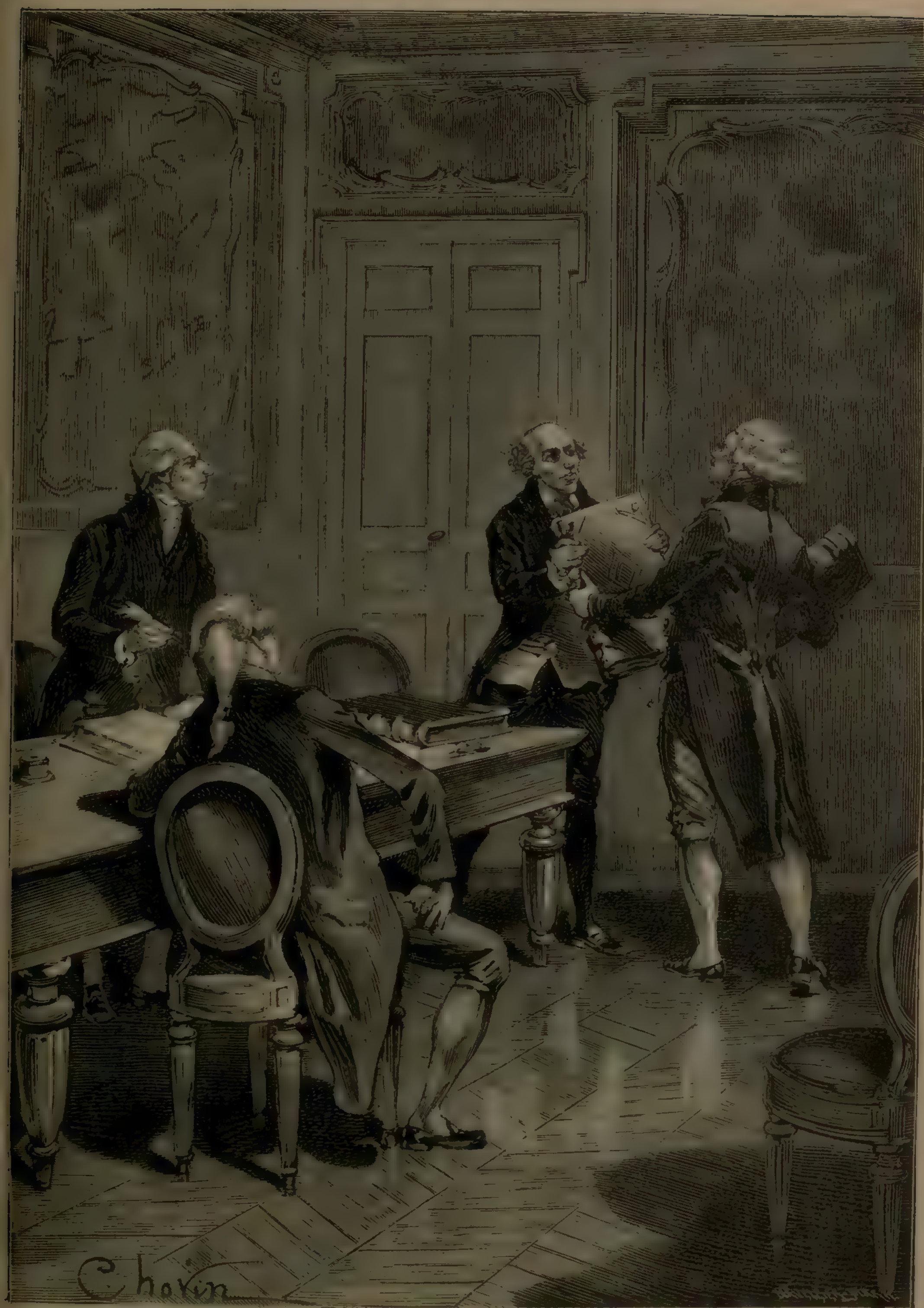
Alors monta à la tribune un jeune homme, de petite taille, délicat et blond, qui déjà pourtant commençait à être chauve, les yeux bleus, la voix douce, Louvet (c'était lui, le célèbre romancier), avec cet extérieur féminin, n'en était pas moins ardent, courageux. Il l'avait prouvé à la section des Lombards, où il se mit en avant et montra beaucoup d'énergie dans les plus terribles jours.

Fils d'un bonnetier, commis-libraire, il avait dû à sa figure de jolie fille, qui favorisait l'équivoque, de faciles succès de libertinage près des femmes à la mode. Son roman, *Faublas*, sorti tout entier de la donnée du Chérubin de *Figaro*, n'était autre, disait-on, que l'histoire même de Louvet, et la confidence de ses aventures qu'il avait faite au public. Quoi qu'il en fût, il s'était fort relevé par l'amour, par un amour pur, exalté; il avait oublié Faublas près de sa Lodoïska ; il éprouvait le besoin d'être un homme, un citoyen ; il s'était remis aux mains pures et sévères de madame Roland, qui lui faisait écrire, pour son mari, le journal *la Sentinelle*.

Malgré sa métamorphose, l'ardent et brillant écrivain n'en était pas moins resté léger, romanesque. Rien de plus loin de la gravité. Fût-il vraiment devenu grave, personne ne l'aurait cru. Sa voix, son ton y répugnaient. Son jeune visage était de ceux qui ne peuvent pas vieillir ; on le connaissait trop aussi; la fatale célébrité de son roman le poursuivait à la tribune; il lui semblait interdit de parler sérieusement. Un murmure s'élevait dès qu'il paraissait, un sourire, du côté de ses amis mêmes, et le petit mot : « C'est Faublas! »

Voilà l'homme à qui les Roland eurent l'incroyable imprudence de permettre le rôle d'accusateur de Robespierre.

En face de ce pâle visage, qui respirait l'austérité, où le plus sérieux effort, la concentration la plus soutenue étaient exprimés, placer le blondin Louvet, le romancier, le conteur, l'homme aux paroles légères, homme ? ou fille ? on



Ce fut lui qui, avec les ministres de la marine et des affaires étrangères, Monge et Tondu-Lebrun, reçut les comptes de Danton. (P. 1008.)

n'en savait rien... un tel choix, véritablement, devait être celui d'une femme. En effet, Louvet appartenait aux Roland.

Rome, dont madame Roland avait tant lu l'histoire, eût dû lui apprendre, à elle et à ses amis, l'importance de l'accusation, comme acte public. Les Romains savaient très bien qu'en ces choses l'effet décisif dépendait moins de l'éloquence que du caractère, de l'autorité de l'accusateur. Il fallait qu'avant de parler, lorsqu'il se présentait aux juges, sa gravité connue, visible en toute sa personne, en ses muets regards, accablât déjà l'accusé, que celui-ci, en présence du vénéré personnage qui le déférait à la justice, tînt pour un coup plus grave que tout arrêt des juges d'être accusé par la voix de Caton.

Ici, ce n'était pas Caton, c'était Louvet ! Et l'adresse ne suppléa pas au défaut de la personne. Louvet fut vif et violent, éloquent parfois, toujours vague. Le grand complot qu'il accusait, il dit que les preuves en étaient dans les mains des comités ; il ne les apporta pas. Tout ce qu'il articula nettement, c'est ce qu'on savait dès longtemps, qu'au fatal jour du 2 septembre, quand les mots n'étaient plus des mots, mais des actes terribles, quand une parole faisait plus qu'un poignard, Robespierre avait, au sein de la Commune, désigné ses ennemis, les avait, autant qu'il était en lui, poignardés de sa parole.

Les avait-il nommés ou vaguement désignés, c'était toute la question. Le procès-verbal de la Commune (que nous avons sous les yeux) est bref ici, comme partout, il dit le discours en trois lignes; la Convention ne pouvait pas y trouver plus de lumière que nous n'en trouvons aujourd'hui. A en juger par tout ce que nous savons de Robespierre, et de ses habitudes de calomnies vagues, il est infiniment probable qu'il ne nomma pas, et dès lors son discours ne fut autre peut-être que celui qu'on avait entendu cent fois : « Il y a un grand complot, on voudrait livrer la France, » etc., etc. Seulement ce bavardage, qui, dans les jours ordinaires, n'avait pas grande portée, pouvait, dans un pareil jour, en avoir une, et terrible.

Louvet n'avait rien appris à la Convention, rien donné que des allégations. Il ne recueillit rien que des applaudissements. Pas un homme important de la Gironde ne se leva pour l'appuyer. Si Brissot, Rabaut Saint-Étienne, furent à la séance tels que je les vois le lendemain dans leurs journaux, leur froideur fut extrême, et la Convention put lire sur leur mine glacée la discorde intérieure du parti, le désaveu muet dont ils frappaient, dans cet enfant perdu, l'imprudence de ses graves conseillers, l'étourderie des sages.

La Commune, décidément rassurée, voyant que la Gironde, le côté droit, ne faisaient rien, la Convention rien, ne se contint plus. Ses meneurs insolents, les Hébert, les Chaumette, crurent pouvoir traiter la Convention comme des enfants traitent un vieillard radoteur, un Cassandre imbécile, le tirant, l'excédant, jusqu'à ce que le bonhomme leur allonge un coup de bâton. Leur adresse outrageuse du 19, ils n'hésitent plus à la lancer; ils la jettent à la poste, pour les départements. Roland l'arrête et la dénonce à la Convention.

Celle-ci paraît enfin sensible à la piqûre; elle commence à sentir un peu à l'épiderme, quand le fer lui va jusqu'aux os. Si, dans un tel moment, la Gironde eût proposé simplement de casser la Commune, elle l'était. Barbaroux la sauva, en dépassant le but, demandant trop contre elle. Il voulait, non-seulement qu'on appelât les fédérés à Paris, mais : *que la Convention se constituât en cour de justice*, — mais : *qu'on déclarât qu'une ville où la représentation nationale serait avilie perdrait le droit de posséder le corps législatif.* Demande insensée, qui semblait vouloir faire la guerre à la ville de Paris, au moment même où cette ville, par son unanimité en faveur de Pétion, venait de se montrer contraire à la Commune et favorable à l'Assemblée. — Dans la Commune même, il fallait distinguer. Frapper indistinctement la Commune du 10 août, c'était combler les vœux des royalistes; une assemblée républicaine devait, dans la Commune, respecter le 10 août qui était la République, isoler, frapper les meneurs. Cambon le proposa en vain : « Faites-vous apporter les registres, dit-il avec bon sens, vous verrez si le délit est celui du corps tout entier, ou de quelques individus. »

La Convention, pouvant avoir des faits, aima mieux des paroles. Elle manda dix membres de la Commune, *pour dire* ce que vraiment la Commune avait ordonné. Les meneurs, heureux d'être quittes pour des mots, des mensonges, dépassèrent, en ce sens, tout ce qu'on pouvait désirer. Chaumette vint, à plat ventre, se roula dans la bassesse d'une hypocrite humilité, déclama contre les anarchistes (c'est-à-dire contre lui-même), appuyant la déclamation d'aveux et de gémissements : « Ah! il n'est que trop vrai, il y a eu des prévaricateurs dans la Commune; les hommes purs les mettront sous la hache de la loi... Ah! ne confondez pas les innocents et les coupables!... Si on altère la confiance des citoyens en nous, comment veut-on que nous arrêtions les provocateurs au meurtre?... » etc., etc. C'était assez pour en vomir. Les Girondins eux-mêmes demandèrent l'ordre du jour.

Les jours suivants offrirent une série d'amendes honorables. Tallien fit vite une brochure où il pleurait sur Septembre, assurant : « que, pour lui, il n'y avait eu nulle part que de sauver quelques personnes. »

Robespierre devait paraître à la tribune de la Convention, pour se justifier aussi, le lundi 5 novembre. Il prépara cette séance par un discours fort travaillé : « Sur le pouvoir de la *Calomnie*, » qu'il débita aux Jacobins. L'histoire de la calomnie, tracée par un maître en ce genre, était reprise du commencement de la Révolution, habilement suivie, de manière à faire de Brissot et de la Gironde les continuateurs de l'abbé Maury; tout aboutissait à l'accusation calomnieuse de vouloir écraser Paris. Le tout appuyé d'un appel à l'envie, à la cupidité : il montrait les Girondins donnant toutes les places aux leurs, excluant les Jacobins. Lui, Robespierre, il était seul, sans parti, sans influence, n'ayant ni place, ni trésor. Et avec cela on osait l'accuser de viser à la dictature. « Malheur aux patriotes sans appui! ils seront encore accablés... » Qu'on juge de l'effet de ces paroles lamentables

sur des tribunes pleines de femmes, qu'on juge des sanglots et des pleurs!

Il arriva enfin, ce 5 novembre, et Robespierre prononça, devant la Convention, une humble, habile apologie. A une accusation vague comme celle de Louvet, suffisait une réponse vague. Et Robespierre en fit une précise sur un point. Il dit, ce qui était vrai, qu'il avait eu une seule entrevue avec Marat, et que Marat l'avait quitté, « ne lui trouvant pas l'audace ni les vues d'un homme d'État. » Il ne loua pas Septembre; il le déplora, pour cette raison singulière: « On assure qu'*un innocent* a péri... C'est trop, sans doute, beaucoup trop. »

Robespierre fit une chose hasardeuse dans ce discours, une chose qui eût perdu un homme moins appuyé du parti jacobin, ce parti machiavélique dans son fanatisme, qui, tout comme le parti prêtre, passait la fourbe aux siens, et ne les estimait que plus. Il mentit hardiment sur deux points où l'on pouvait, à l'instant même, le convaincre de mensonge par d'irrécusables preuves.

1° Il dit *qu'il n'avait jamais eu la moindre relation avec le comité de surveillance de la Commune.* Il n'y allait pas, il est vrai, mais le membre le plus influent de ce comité, l'homme qui y avait fourré Marat, au 2 septembre, Panis, ne bougeait de chez Robespierre; cent témoins le voyaient chaque matin venir prendre le mot d'ordre à la maison Duplay, rue Saint-Honoré.

2° Le second mensonge, plus effronté encore, et qu'on pouvait réfuter à l'heure même par preuve écrite et par acte authentique, par le *Procès-verbal de la Commune* (que nous avons sous les yeux), était celui-ci : « On a insinué que j'avais compromis la sûreté de quelques députés en les dénonçant à la Commune *durant* les exécutions. J'ai répondu à cette infamie, en rappelant que *j'avais cessé* d'aller à la Commune *avant* ces exécutions... » — Le procès-verbal constate que le 1er septembre et le 2, *durant* les exécutions, Robespierre était à la Commune et qu'il y dénonçait. Que signifie le mot *avant* et qu'importe-t-il? Il ne s'agit pas de savoir s'il y vint *avant* (le 31 août par exemple), mais bien si, la veille, le 1er septembre, le jour des préparatifs, si le 2, le jour des exécutions, *durant* les exécutions, il vint, dénonça, et, de la langue, égorgea ses ennemis.

Louvet, Barbaroux, qui demandaient la parole, allaient sans doute dire ceci; la Gironde allait triompher. La masse de la Convention ne le permit pas. Un homme d'infiniment d'esprit, né pour aider toujours la force, vit qu'elle était ici dans cette masse envieuse de la Convention, dans les 500 députés neutres, et il flatta le centre. C'était le Béarnais Barère. Avec la prestesse et l'agilité d'un leste danseur béarnais, il lança à Robespierre un humiliant coup de pied qui le sauva néanmoins et le mit d'aplomb : « Ne faisons pas, dit-il, des piédestaux à des pygmées; ne donnons pas d'importance à des hommes que l'opinion saura remettre à leur place. Pour accuser un homme de viser à la dictature, *il faudrait lui supposer un caractère, du génie*, de l'audace, quelques grands succès politiques ou militaires. Qu'un grand général, par exemple, le front ceint de lauriers, revenant à la tête d'une armée victorieuse, vienne ici commander aux législateurs, insulter aux droits du peuple, il

faudrait sans doute appeler vos regards à la sévérité des lois sur cette tête coupable. Mais que vous fassiez ce terrible honneur à ceux dont les couronnes civiques *sont mêlées de cyprès*, voilà ce que je ne puis concevoir ; ces hommes ont cessé d'être dangereux dans une république. On n'arrive pas ainsi au pouvoir suprême dans un pays qui doit élever à l'humanité le premier temple qu'elle ait eu en ce monde... »

Barère fut applaudi de tous ; il plut à la Montagne en sauvant Robespierre ; au centre, au côté droit, en l'humiliant ; à la Convention généralement, en donnant prétexte de ne rien faire, de se rassurer, de dormir. Deux membres pourtant réclamèrent, Barbaroux, qu'on ne voulut pas entendre, et Robespierre cruellement mortifié, qui ne voulait nullement être sauvé ainsi. Barère avait proposé de donner à l'ordre du jour un considérant qui n'était point injurieux (Considérant que la Convention ne doit s'occuper que des intérêts publics). Robespierre prétendit que c'était une injure, et fit ôter ce mot, voter l'ordre du jour pur et simple, ce qui eut l'effet grave d'effacer dans l'opinion le discours de Barère. Robespierre, qui, au début de la séance, était un accusé sur la sellette, triompha à la fin, et se trouva très haut.

Quoiqu'une fraction de la Gironde, la coterie Roland, eût seule attaqué Robespierre, le parti tout entier en restait compromis. Il était trop visible que la Gironde n'était pas soutenue du centre, de la grande masse de la Convention. Paris vit bien que la Gironde elle-même, divisée en fractions, ne vaincrait pas, et, avec un instinct de prudence excessive, il commença à lâcher pied, et ne la soutint plus. La Gironde, unie, au 15 octobre, d'accord avec le centre, avait enlevé dans Paris l'unanimité pour Pétion. Divisée, ébranlée par ses fautes, ses discordes, et par l'envie du centre, elle vit, du 15 au 30 novembre, Paris flotter, s'éloigner d'elle, s'en rapprocher, mais avec peine, pour peu de temps sans doute. Pendant plusieurs jours que dura l'élection du nouveau maire Pétion avait refusé), l'homme de Robespierre, Lhuillier, ex-cordonnier de la rue Mauconseil, balança le candidat girondin, le médecin Chambon, qui, de guerre lasse, fut nommé à grand'peine.

Signe grave et sinistre pour la Gironde. Elle allait être entraînée sur la pente. Elle ne pouvait refuser à la Montagne de la suivre sur le terrain scabreux, sanglant du procès du Roi. Et, là encore, elle était divisée. Plusieurs des Girondins, ardents, violents, autant que purs, croyaient le Roi digne de mort. Plusieurs, en le croyant coupable, avaient horreur de le tuer ; ils tenaient compte de la fatalité de la situation, des entraînements et de la faiblesse du caractère, du bigotisme même d'un serf des prêtres, des scrupules religieux. Avec cette diversité de points de vue, l'attaque pouvait être vive, mais non pas franche, elle devait se sentir de la discorde intérieure du parti.

Le 6 novembre, le jour même de la bataille de Jemmapes, le girondin Valazé fit un premier rapport sur la *Mise en accusation* du Roi, rapport déclamatoire et vague, et pourtant violent, où, dépassant le but actuel et le titre du rapport, il s'enquérait déjà de la peine, et posait en principe

qu'il en fallait une autre que la déchéance; il n'osait dire : la mort.

La Montagne, dès le lendemain, lança aussi son rapport, celui-ci moins vague, plus sincèrement violent. Le jacobin Mailhe, au nom du comité de législation, examinait cette question : « Est-il jugeable? et par qui? — Par la Convention seule. » Il mettait à néant la chimère de l'inviolabilité.

L'émulation était visible entre les deux partis. On voyait trop que cet homme vivant n'était là que comme un corps mort sur lequel on allait se battre, les uns, les autres, se visant à travers, croyant que chaque coup qui transpercerait irait au delà blesser l'ennemi. Rien de plus propre à ramener sur lui l'intérêt, la pitié. Le Roi n'existait plus, il avait péri au 10 août; restait un homme, la pitié publique n'y vit rien autre chose. Le procès fut mené si maladroitement qu'on fit pleurer les hommes de Septembre ; Hébert versa des larmes. Quand *le tyran* fut produit à la barre, et que l'on vit en lui un homme comme tant d'autres, qui semblait un bourgeois, un rentier, un père de famille, l'air simple, un peu myope, d'un teint pâli déjà par la prison et qui sentait la mort, tous furent troublés ; on put mesurer déjà le coup profond dont les aveugles auteurs d'un tel procès frappaient la République. La triste défense que les avocats de l'accusé lui dictèrent (lui faisant méconnaître son écriture, nier l'évidence) ne put diminuer l'intérêt. Le coup fut porté, au grand profit des royalistes, avec toutes ses conséquences, les fautes du Roi oubliées, la République innocente haïe pour la royauté coupable, et cette coupable enfin canonisée par l'échafaud !

Cette vérité, si simple et si claire aujourd'hui, il ne manquait pas d'hommes pour la voir avant l'événement. Vergniaud la voyait bien de la Gironde, et Danton non moins nettement de la Montagne. Qui oserait la proclamer d'avance, avertir la France du péril? Il fallait pour cela être fort, pour être fort, s'unir. Les uns et les autres étaient faibles s'ils restaient chacun sur leurs bancs, s'ils n'enjambaient la largeur de la salle, l'étroit espace de la droite à la gauche ; — étroit, mais tel qu'on rencontre d'étroites fentes sur la Mer de glace, profondes jusque dans l'infini.



CHAPITRE VIII

RUPTURE DÉFINITIVE DES GIRONDINS ET DE DANTON (NOVEMBRE 92)

DANTON POURSUIVI PAR LA GIRONDE (OCT. 92). — LES TROIS ENNEMIS DE DANTON : LAFAYETTE, ROLAND, ROBESPIERRE; LEURS ACCUSATIONS SANS PREUVES. — CARACTÈRE DE DANTON, SON INSOUCIANCE. — DANTON NE VOULAIT RIEN QU'ÊTRE DANTON. — EN QUOI IL DIFFÉRA DES GIRONDINS ET DES JACOBINS. — IL FUT PAYSAN D'ORIGINE, NON BOURGEOIS. — IL N'EUT RIEN DE PHARISIEN. — LES INDULGENTS : DANTON, DESMOULINS, FABRE D'ÉGLANTINE. — MOT HASARDÉ PAR DANTON EN FAVEUR DU ROI. — EMBARRAS DE DANTON. — SA FEMME MALADE. — MÉRITE ET FIN DE MADAME DANTON. — INQUIÉTUDE DE DANTON. — IL NE POUVAIT RESTER A PARIS. — SA DERNIÈRE ENTREVUE AVEC LES GIRONDINS (NOV. OU DÉC. 92).

Il était temps, grand temps que la Gironde se rapprochât de Danton, si elle le pouvait. C'était déjà bien tard.

La pente fatale du procès, brusqué et précipité par la fureur des uns, la peur des autres, n'était que trop facile à voir. Les Girondins étaient traînés. S'il y avait quelque chance encore, non pour le Roi, mais pour eux-mêmes, c'était dans un prompt accord avec l'une des deux forces qui divisaient la Montagne. Y avait-il entre eux et Danton quelque chose d'inexpiable, qui les empêchât à jamais de se rapprocher? On ne le voit nullement. Ni Danton, ni personne n'avait ordonné Septembre. La dictature de Danton, si elle avait été à craindre, ne l'était plus, avec l'ascendant que les fautes des Girondins assuraient à Robespierre. C'est ce que voyaient les plus sages d'entre eux. Ni Vergniaud, ni Condorcet, ni même Brissot, n'étaient éloignés de traiter. Clavières non plus, le ministre des finances. Ce fut lui qui, avec les ministres de la marine et des affaires étrangères, Monge et Tondu-Lebrun, reçut les comptes de Danton. Clavières, ex-banquier genevois, sentait bien, comme homme d'affaires, que de si grandes affaires de police politique (et dans une crise pareille) ne pouvaient se traiter, comme des comptes de ménage, par livres, sous et deniers.

Danton était suffisamment lavé, si son principal accusateur, Roland, eût voulu paraître au conseil et signer avec les autres ministres. Roland s'abstint. Depuis plus d'un mois il n'y venait plus, et n'y voulut point venir.

Danton ne fut jamais entièrement relevé dans l'opinion. Les Roland et leurs amis se trouvèrent avoir neutralisé en lui une des grandes forces de la République, celle qui l'avait le plus servie, et pouvait la sauver encore. Ils avaient ébranlé pour toujours la confiance qu'il pouvait inspirer; bien plus



Cette mère, entre deux berceaux, gisait malade. (P. 1016.)

peut-être, la confiance qu'il avait en lui-même. Dès la première occasion, au 29 octobre, dans l'accusation solennelle de Roland contre la Montagne, nous ne trouvons plus dans les paroles de Danton la précision vigoureuse qui lui était ordinaire. Il se contente de répondre assez vaguement ; il semble marcher sur la glace, il évite, il élude. Il ne récrimine plus contre la Gironde, comme au 25 septembre. La seule chose nette et positive dans son discours, c'est qu'il désavoue Marat plus expressément qu'il n'a fait encore : « Je déclare à la

Convention et à la Nation entière que je n'aime point l'individu Marat; je dis avec franchise que j'ai fait l'expérience de son tempérament : non seulement il est volcanique et acariâtre, mais insociable... »

Au moment fatal où nous voyons faiblir, pâlir la forte tête où la patrie elle-même s'était appuyée un jour, qu'il nous soit permis d'examiner, en deux mots, si vraiment la France était forcée, par la justice et l'honneur, d'être ingrate, de renier celui à qui elle devait tant.

Toutes les accusations contre la probité de Danton reposent sur l'allégation de trois de ses ennemis.

La première seule a quelque vraisemblance. Lafayette affirme que Danton, vendant sa charge d'avocat au conseil, qui valait, dit-il, dix mille livres (chiffre trop bas, en vérité), la cour lui en fit donner cent mille. De là, l'espoir que la Reine, et surtout Madame Élisabeth, auraient eu que Danton défendrait, sinon la couronne, du moins la vie de la famille royale.

La seconde accusation est celle des Roland, relativement aux fonds que Danton aurait dilapidés dans son ministère. Nous avons vu tout à l'heure les nécessités terribles qui commandaient, dans la crise, de donner et jeter l'argent.

Ces négociations souterraines qu'exigeait le salut public n'étaient point vraiment de celles qu'on pût toujours expliquer, ramener à un compte net. Dans de tels moments de crise, l'argent coule, fuit, s'envole, on ne sait comment; c'est le vif-argent qu'on met dans la main. Chaque ministre eut quatre cent mille francs pour dépenses secrètes. Danton seul employa les siens, et sauva la patrie. Ce que lui coûta la négociation prussienne, et d'autre part le contre-complot de Bretagne, la trahison des traîtres, on ne peut le savoir ; mais quatre cent mille francs semblent peu, en pareilles affaires. Les autres ministres ne dépensèrent rien, et aussi ne tirent rien. Était-ce là le but ? et n'était-ce pas eux plutôt qui avaient besoin d'amnistie ?

La troisième accusation est celle que Robespierre et ses amis ont infatigablement répétée. Danton, envoyé en Belgique, et saisissant, pour les besoins urgents de l'armée, l'argenterie des églises et beaucoup d'objets précieux, se serait fait large part. — Quelle preuve? Les accusations des Belges eux-mêmes. Faible preuve, si elle existait; qui ne sait leur rage contre ceux qui voulaient alors la réunion de la Belgique ? — Mais cette preuve, enfin, existe-t-elle ? — Non, elle a existé. — Où ? — Dans un dossier, chez Lebas, l'intime ami de Robespierre, lequel dossier aura été plus tard brûlé par les Dantonistes. — Mais tout cela, qui le prouve? C'est un cercle vicieux. La parole de Robespierre est appuyée du dossier. Et l'existence du dossier ? — Des mots de Robespierre.

Il semble étrange d'accepter, pour unique preuve contre l'honneur d'un homme, la parole de ses ennemis.

Honorables tous trois, dira-t-on. Oui, si l'on veut, mais sans nul doute, haineux, et crédules en proportion de leur haine.

Ce qui a tenu lieu de preuves, c'est la force incalculable que donnèrent

aux accusations la parfaite entente, la persévérance avec laquelle les innombrables sociétés jacobines répétaient, reproduisaient toute formule envoyée de Paris, chantant invariablement, sans y manquer, la note exacte que chantait ici le maître du chœur. On avait vu, au dix-septième siècle surtout, dans la guerre des Jésuites contre Port-Royal, la force invincible d'un même mot répété à toute heure, tous les jours, par un chœur de trente mille hommes. Ici, ce n'était pas trente mille, mais deux cent mille et plus. L'oreille, une fois habituée, finit par prendre ce grand bruit pour l'opinion générale, la voix du peuple *et la voix de Dieu*. Toute l'attention qu'il faut avoir, c'est de commencer doucement, bas, très bas, de monter lentement par un *crescendo* ménagé; on va jusqu'au bruit de la foudre, sans qu'on vous ait arrêté. Elle éclate, l'ennemi est étourdi, écrasé...

La fortune de Danton, dont j'ai sous les yeux un détail authentique (dont j'userai au temps de son procès), semble avoir peu varié de 91 à 94. Elle consistait en une maison et quelques morceaux de terre qu'il avait à Arcis, qu'il agrandit un peu, et que son honorable famille possède encore aujourd'hui.

Je ne dis pas que Danton, et tous les hommes du temps qui manièrent les affaires au milieu de la tempête, n'aient vécu largement, n'aient parfois gâché et perdu, qu'ils n'aient été de très mauvais économes de la fortune publique. Mais, qu'ils aient vraiment volé, qu'au milieu de ces grands périls, sûrs de mourir demain, ils aient eu la basse et sotte prévoyance de garnir leurs poches, pour les vider à l'échafaud, on ne me fera pas croire aisément ceci.

Danton, avec une nature riche en éléments de vices, n'avait guère de vices coûteux. Il n'était point joueur, ni buveur; il n'avait aucun luxe et il n'eût pu en avoir; c'était justement l'époque où les hommes de luxe avaient besoin de cacher le leur. Il aimait les femmes, il est vrai, néanmoins surtout la sienne. Les femmes, c'était l'endroit sensible par où les partis l'attaquaient, cherchaient à acquérir quelque prise sur lui. Ainsi le parti d'Orléans essaya de l'ensorceler par la maîtresse du prince, la belle madame de Buffon. Danton, par imagination, par l'exigence de son tempérament orageux, était fort mobile. Cependant son besoin d'amour réel et d'attachement le ramenait invariablement chaque soir au lit conjugal, à la bonne et chère femme de sa jeunesse, au foyer obscur de l'ancien Danton.

Il n'avait, en réalité, nul goût coûteux qu'une large et imprévoyante hospitalité, une table toujours invitante, où ses amis (et le nombre en était grand) devaient, bon gré, mal gré, s'asseoir. Il avait toujours été tel, même au temps de sa pauvreté, ignorant parfaitement ce que c'était que l'argent. Avocat sans cause, ne possédant guère que des dettes, nourri par son beau-père, le limonadier du coin du Pont-Neuf, qui, dit-on, leur donnait quelques louis par mois, il vivait royalement sur le pavé de Paris, sans souci ni inquiétude, gagnant peu, ne désirant rien, jetant partout sur son passage l'or de sa parole. Il était fort ignorant, et ne lisait guère. Encore moins écrivait-il ; il avait horreur d'une plume, et l'on ne peut pas trouver de son écriture. Quand les vivres manquaient

absolument au ménage, on s'en allait pour quelque temps au bois, à Fontenay, près Vincennes, où le beau-père avait une petite maison.

Supposer qu'un tel personnage soit devenu calculateur, c'est faire trop d'honneur à sa prévoyance. Supposer qu'il ait aimé l'argent tout à coup, c'est croire à une métamorphose qu'on voit rarement. Ce qui est bien plus probable, c'est que, n'ayant jamais su compter, il ne l'apprit point, qu'il n'eut pas plus d'ordre au ministère qu'au petit appartement du passage du Commerce. Habitué à vivre au hasard, n'importe comment, il traita l'argent de la République comme celui de son beau-père, avec cette différence qu'au lieu de la bonne et sage madame Danton qui mettait encore un peu d'ordre au petit ménage, il eut, au grand ménage de la République, pour ménagères et économes, ses amis, Lacroix, Fabre, Westermann et autres, qui, pour le jeu ou l'amour, puisaient insatiablement dans sa trop facile amitié.

Les hommes de ce temps-ci, habitués à chercher pour chaque homme et chaque chose un but positif, demanderont : « Que voulait Danton ? à quoi visait-il?... S'il ne songeait point à l'argent, il voulait donc le pouvoir ? il aspirait à la dictature? » — Telle fut la question que se posaient les Girondins, et rien ne peut mieux prouver combien leur esprit fut superficiel, peu capable d'entrer aux profondeurs (simples pourtant et naïves) de la nature bien observée.

Une étude attentive et suivie de ce caractère nous autorise à dire, ce qu'au reste ont très bien dit deux contemporains sous une autre forme : *Danton ne voulait rien de plus que d'être Danton*, c'est-à-dire exercer la grande force qui était en lui. Il n'avait aucun désir d'une puissance politique, sentant d'instinct qu'il était une puissance naturelle, un élément, une force, comme la foudre, ou la mer. Être roi ! quelle pauvreté ! Devenir le roi de la Révolution, en la détruisant? Mais c'était descendre, pour celui qui se sentait la Révolution elle-même.

Madame Roland ne comprit jamais rien à cela. Elle ignora profondément celui qu'elle haïssait.

Madame Roland et la Gironde, aussi bien que Robespierre et les Jacobins, appartenaient, nous l'avons dit, au dix-huitième siècle, à Rousseau, à la bourgeoisie philosophe. Ils étaient tous des esprits d'analyse et de logique. Danton était une force organique : différence profonde de nature et de méthode, qui devait les rendre irréconciliables encore plus que leur haine.

Danton, malgré son tact étonnant d'actualité, n'était pas exclusivement homme de son siècle. Il appartenait à un élément très profond des masses qui ne varie pas. C'est comme dans l'Océan ; le changement et le mouvement sont en haut, et vous croiriez que l'Océan remue et change ; nullement ; à vingt ou trente pieds, sauf certains courants, il est immobile. De même, le vaste fond de la population, l'éternel paysan de France.

Tout change, il ne change pas.

Danton, de race agricole, avait, sous l'avocat, le tribun, le grand orateur,

avait un rude paysan. On le reconnaissait sans peine à la puissante encolure, aux larges épaules, aux mains fortes. Le visage de cyclope, cruellement labouré de petite vérole, n'en rappelait que mieux les classes des campagnes, où l'enfant n'est guère soigné que par la nature. Le collège n'y avait pas changé grand'chose, grâce à l'inapplication de l'écolier paresseux. Il était né, il resta, avec quelques modifications d'éducation, de situation, le personnage énergique et très fin qu'on voit souvent parmi les paysans de Champagne, les rusés compatriotes *du bon* la Fontaine. Les formes d'une cordialité grossière, souvent violente, y cachent d'autant mieux des esprits déliés, capables, au besoin, du ménagement des affaires et des intérêts.

Ces hommes, qu'on croit simples, n'en sont pas moins très propres à prendre des principes qui ne le sont guère. Ils acceptaient, sans difficulté, en venant aux affaires, la très fausse doctrine, qu'il y a deux morales, une publique, une privée, et que la première, au besoin, doit étouffer l'autre. C'était la théorie de tous les politiques du temps. Ils se croyaient fils de Brutus en ceci, et l'étaient de Machiavel. Les Jésuites eux-mêmes n'ont point dit autre chose : Tout permis pour le plus grand bien.

Grave principe de corruption pour les hommes révolutionnaires.

Mais Danton, entre eux, eut du moins ceci (en quoi il vaut mieux), c'est qu'en lui l'inconséquence des principes opposés éclata nettement, que la violence et l'humanité ne se nuancèrent pas de mélanges bâtards, mais agirent tour à tour. Il ne fut pas toujours sincère, il s'en faut bien ; comme les autres, il rusa, mentit. Il ne mentit point pour paraître bon. Dans tant de paroles improvisées, lancées au cours variable des événements, il n'y a pas un mot pharisien. Son défaut fut contraire.

Ce qu'il cacha, et qui éclata souvent dans ses actes, parfois dans ses paroles, ce fut ce qu'il avait de bon. Une foule d'hommes sauvés par lui (chaque jour la tradition révèle de nouveaux faits en ce genre) sont venus témoigner successivement, dénoncer l'humanité de Danton.

Ses ennemis ne s'y trompèrent pas. Ils virent ce côté en lui, par où on pouvait l'atteindre dans ce temps impitoyable : c'est qu'il avait un cœur. C'est là qu'il fut percé. Il fut, lui et les siens, poignardé d'un mot : *Indulgents*. Leurs vanteries terroristes ne leur servirent de rien.

Ils ne pouvaient se laver de ce crime. Ce furent eux-mêmes, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, qui ouvrirent et fermèrent la Révolution du mot proscrit : *Clémence*. Le dernier, dans son *Philinte*, inscrit à la fin de sa pièce, ce mot, ce vœu du vrai cœur de la France : Rien de grand sans la pitié.

On a vu, dans nos citations de Camille Desmoulins, comment il essayait d'éluder les terribles exigences de Marat, lui faisant part et lui concédant quelque chose pour sauver beaucoup plus. C'était là leur pensée commune, et leur contradiction. Ils crurent à la Terreur comme principe, l'admirent comme nécessité absolue de salut public, crurent qu'en l'organisant on la

limiterait. Dans l'attente journalière d'un retour de Septembre, ils pensaient, par les tribunaux, couper court aux massacres. Ces tribunaux les condamnèrent eux-mêmes.

Il fallait beaucoup de courage, dès la fin de 92, pour risquer un mot de pitié. Danton, au commencement du procès du Roi, se hasarda à tâter si l'on pouvait éveiller non pas la miséricorde, mais la générosité du vainqueur, l'instinct magnanime qui répugne à achever un ennemi par terre. J'emprunte ceci à un historien très croyable sur un fait qui honore Danton, car, partout ailleurs, il lui est hostile.

La chose n'était pas difficile, si l'on eût parlé à la France. Mais comment? par les journaux? Danton s'en abstint toujours; rien n'eût été moins sûr. Il s'adressa plutôt aux clubs, sûr que si un mot juste et fort prenait une fois dans la foule, l'effet irait s'étendant, rapidement, à l'infini, comme font les vibrations du jour et de la lumière, qui rayonnent en un moment jusqu'à des millions de lieues. Il crut que, chez ce peuple éminemment électrique, l'étincelle magnanime, si elle frappait une fois, frapperait à la fois partout, transformerait tout. Il se garda bien de faire un tel essai aux Jacobins, au centre de la politique révolutionnaire; il préféra les Cordeliers, le foyer même de la violence et de la fureur, il crut au cœur des furieux. Un jour que des Cordeliers lui reprochaient de ne pas insister sur le procès du Roi, de ne pas hâter sa mort, il dit brusquement : « Une nation se sauve, mais elle ne se venge pas... »

Ils admirèrent, se turent, mais le mot ne gagna point. Il y avait, sur cette affaire, une sorte de parti pris, une émulation, et comme une gageure entre les violents. C'était un terrain fatal d'honneur et de foi révolutionnaire, où chacun eût rougi de reculer d'un pas.

L'embarras de Danton devait être grand. Ne pouvant agir sur les violents, devait-il s'adresser aux modérés, donner la main à la Gironde, gagner par elle le côté droit, et par lui entraîner le centre, donner le surprenant spectacle d'un Danton modéré, affronter le nom de traître qui d'un coup lui ôterait tous ses amis de la Montagne, le livrant seul au côté droit, à la pitié de ses nouveaux amis ?... Cela ne se pouvait.

Il se fût perdu, sans nul doute, et peut-être eût perdu la France. L'éclat d'une telle défection eût affaibli la Montagne et la Convention tout entière, et le profit en eût été, non pas même à la Gironde, mais bientôt aux royalistes... Non aux royalistes seuls, mais à l'étranger, à l'ennemi.

Il fallait que la Gironde ne l'obligeât pas d'être girondin, qu'elle le laissât ce qu'il était, qu'il restât Danton, que le combat continuât sur les sujets secondaires, que seulement, sur un point ou deux d'actualité, de salut, où la vie, la mort de la République, étaient engagées, il y eût entente et bon accord.

Danton fit un suprême effort pour l'unité de la patrie. Il demanda (vers le 30 novembre, ou bien peu après) une dernière entrevue avec les chefs de la Gironde. Il était vraiment nécessaire, pour lui, de la tenir secrète. Si elle devenait publique, dans un tel moment, il était perdu. L'entrevue eut lieu (le soir

ou la nuit), dans une maison de campagne, à quatre lieues de Paris, aux environs de Sceaux. Ce pays de bois était alors plus boisé qu'aujourd'hui, et méritait le nom qu'un de ses cantons porte encore, Val-aux-Loups. Comment, si connu de visage, Danton sortait-il de Paris, sans qu'on y fît attention? Il est infiniment probable qu'il alla d'abord à Cachan, petit village sur la route, où put le recevoir Camille Desmoulins, chez sa belle-mère, la mère de Lucile, l'amie de madame Danton.

L'influence de celle-ci, très forte sur Danton, fut pour beaucoup dans la démarche, si nous ne nous trompons. Danton aimait sa femme de passion et la voyait mourir. L'écrasante rapidité d'une telle révolution lui jetait sur le cœur événement sur événement, brisait la pauvre femme. La réputation terrible de son mari, sa forfanterie épouvantable d'avoir fait Septembre, l'avait tuée. Elle était entrée tremblante dans ce fatal hôtel du ministère de la Justice, et elle en sortit morte, je veux dire frappée à mort. Ce fut une ombre qui revint au petit appartement du passage du Commerce, dans la triste maison qui fait arcade et voûte entre le passage et la rue (triste elle-même) des Cordeliers; c'est aujourd'hui la rue de l'École-de-Médecine.

Le coup était fort pour Danton. Il arrivait au point fatal où l'homme ayant accompli par la concentration de ses puissances l'œuvre principale de sa vie, son unité diminue, sa dualité reparait. Le ressort de la volonté étant moins tendu, reviennent avec force la nature et le cœur, ce qui fut primitif en l'homme. Cela, dans le cours ordinaire des choses, arrive en deux âges distincts, divisés par le temps.

Mais alors, nous l'avons dit, il n'y avait plus de temps : la Révolution l'avait tué avec bien d'autres choses.

C'était déjà ce moment pour Danton. Son œuvre faite, le salut public en 92, il eut, contre la volonté un moment détendue, l'insurrection de la nature, qui lui reprit le cœur, le fouilla durement, jusqu'à ce que l'orgueil et la fureur le reprissent à leur tour et le menassent rugissant à la mort.

Les hommes qui jettent la vie au dehors dans une si terrible abondance, qui nourrissent les peuples de leur parole, de leur poitrine brûlante, du sang de leur cœur, ont un grand besoin du foyer. Il faut qu'il se refasse, ce cœur, qu'il se calme, ce sang. Et cela ne se fait jamais que par une femme, et très bonne, comme était madame Danton. Elle était, si nous en jugeons par le portrait et le buste, forte et calme, autant que belle et douce; la tradition d'Arcis, où elle alla souvent, ajoute qu'elle était pieuse, naturellement mélancolique, d'un caractère timide.

Elle avait eu le mérite, dans sa situation aisée et calme, de vouloir courir ce hasard, de reconnaître et suivre ce jeune homme, ce génie ignoré, sans réputation ni fortune. Vertueuse, elle l'avait choisi malgré ses vices, visibles en sa face sombre et bouleversée. Elle s'était associée à cette destinée obscure, flottante, et qu'on pouvait dire bâtie sur l'orage. Simple femme, mais pleine de cœur, elle avait saisi au passage cet ange de ténèbres et de lumière pour le

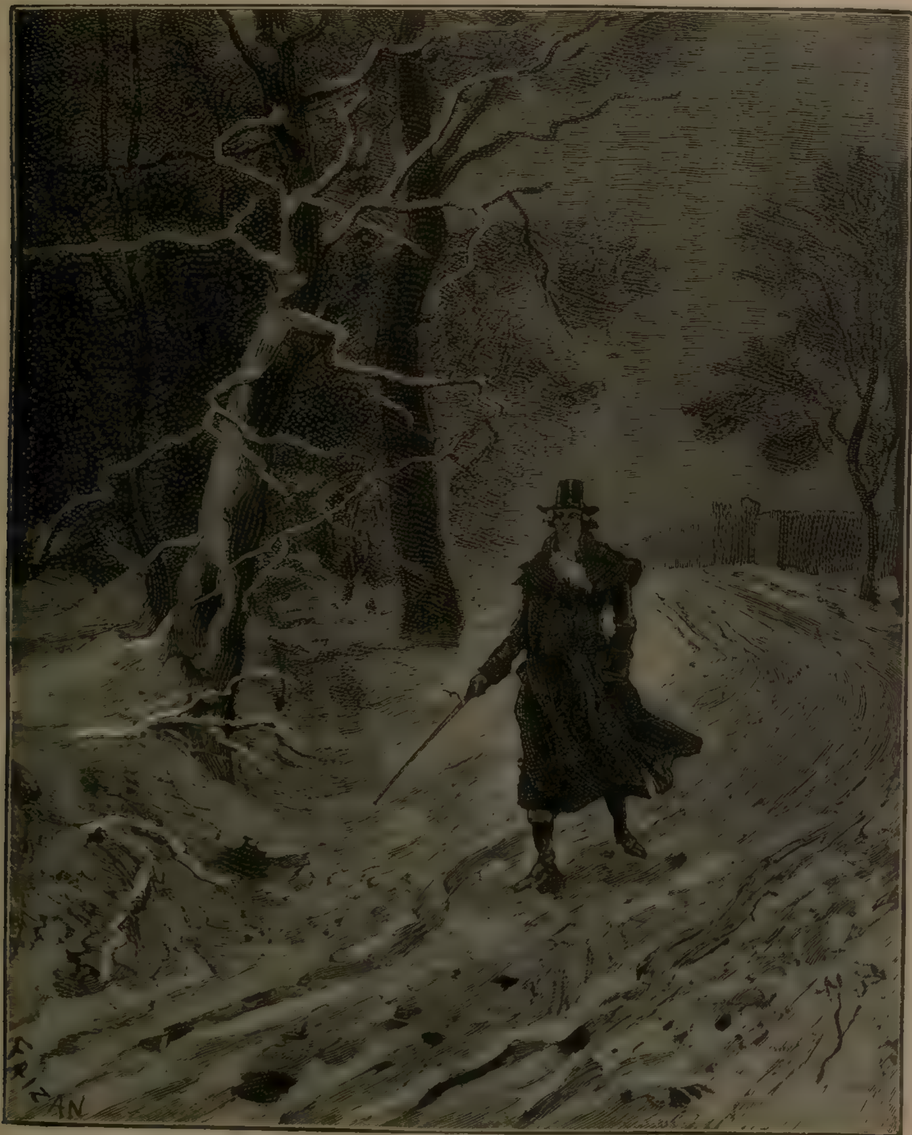
suivre à travers l'abîme, passer le Pont aigu... Là elle n'eut plus la force, et glissa dans la main de Dieu.

« La femme, c'est la Fortune », a dit l'Orient quelque part. Ce n'était pas seulement la femme qui échappait à Danton, c'était la Fortune et son bon destin; c'était la jeunesse et la grâce, cette faveur dont le sort doue l'homme, en pur don, quand il n'a rien mérité encore. C'était la confiance et la foi, le premier acte de foi qu'on eût fait en lui. Une femme du prophète arabe lui demandant pourquoi toujours il regrettait sa première femme : « C'est, dit-il, qu'elle a cru en moi quand personne n'y croyait. »

Je ne doute aucunement que ce ne soit madame Danton qui ait fait promettre à son mari, s'il fallait renverser le Roi, de lui sauver la vie, du moins de sauver la Reine, la pieuse Madame Élisabeth, les deux enfants. Lui aussi, il avait deux enfants : l'un conçu (on le voit par les dates) du moment sacré qui suivit la prise de la Bastille; l'autre, de l'année 91, du moment où Mirabeau mort et la Constituante éteinte livraient l'avenir à Danton, où l'Assemblée nouvelle allait venir et le nouveau roi de la parole.

Cette mère, entre deux berceaux, gisait malade, soignée par la mère de Danton. Chaque fois qu'il rentrait, froissé, blessé des choses du dehors, qu'il laissait à la porte l'armure de l'homme politique et le masque d'acier, il trouvait cette blessure bien autre, cette plaie terrible et saignante, la certitude que, sous peu, il devait être déchiré de lui-même, coupé en deux, guillotiné du cœur. Il avait toujours aimé cette femme excellente, mais sa légèreté, sa fougue, l'avaient parfois mené ailleurs. Et voilà qu'elle partait, voilà qu'il s'apercevait de la force et profondeur de sa passion pour elle. Et il n'y pouvait rien, elle fondait, fuyait, s'échappait de lui, à mesure que ses bras contractés serraient davantage.

Le plus dur, c'est qu'il ne lui était pas même donné de la voir jusqu'au bout et de recevoir son adieu. Il ne pouvait rester ici ; il lui fallait quitter ce lit de mort. Sa situation contradictoire allait éclater ; il lui était impossible de mettre d'accord Danton et Danton. La France, le monde, allaient avoir les yeux sur lui, dans ce fatal procès. Il ne pouvait pas parler, il ne pouvait pas se taire. S'il ne trouvait quelque ménagement qui ralliât le côté droit, et, par lui, le centre, la masse de la Convention, il lui fallait s'éloigner, fuir Paris, se faire envoyer en Belgique, sauf à revenir, quand le cours des choses et la destinée auraient délié ou tranché le nœud. Mais alors, cette femme malade, si malade, vivrait-elle encore ? trouverait-elle en son amour assez de souffle et de force pour vivre jusque-là, malgré la nature, et garder le dernier soupir pour son mari de retour?... On pouvait prévoir ce qui arriva, qu'il serait trop tard, qu'il ne reviendrait que pour trouver la maison vide, les enfants sans mère, et ce corps, si violemment aimé, au fond du cercueil. Danton ne croyait guère à l'âme, et c'est le corps qu'il poursuivit et voulut revoir, qu'il arracha de la terre, effroyable et défiguré, au bout de sept nuits et sept jours, qu'il disputa aux vers d'un frénétique embrassement.



Il allait, cet homme fier, traîné par la nécessité, bien plus que par l'espoir, sur cette route de décembre. (P. 1017.)

Un voile couvrait encore ce tragique avenir. Et toutefois (telle est la prescience des grandes douleurs), Danton, sans nul doute, en avait le trouble confus, pendant qu'il allait le soir chercher aux bois de Sceaux l'amnistie de ses ennemis. Il allait, cet homme fier, traîné par la nécessité, bien plus que par l'espoir, sur cette route de décembre, déjà désolée et sombre, aux premiers souffles de l'hiver. Nous ignorons malheureusement tout le détail de l'entrevue. Le hasard seul a conservé, fait connaître le résultat si fatal à la France.

Nous ne savons même point lesquels des Girondins furent appelés au mystérieux rendez-vous. Il paraît que plusieurs (Vergniaud sans doute, et Pétion, Condorcet, Gensonné, Clavières, peut-être Brissot encore) amnistiaient Danton ; les autres ne voulurent point de traité.

Les autres, c'étaient les amis personnels des Roland, Buzot et Barbaroux.

Les autres, c'étaient les trois Girondins proprement dits, avocats de Bordeaux, Guadet, Ducos et Fonfrède. Les deux derniers, dans leur jeune enthousiasme de pureté républicaine, voulaient que la Révolution, leur vierge adorée, portât sa robe sans tache. Guadet, l'athlète ordinaire du côté droit, son ardent et infatigable parleur, s'était trop souvent battu contre Danton, pour perdre jamais l'aigreur de la lutte.

Quelles furent les paroles de Danton, ses réponses, et ce qu'il trouva dans son cœur, à ce moment décisif, pour l'unité de la patrie, pour défendre lui et la France (ici c'était même cause)? Personne ne l'a su, personne ne le retrouvera. Que l'histoire ici se taise et n'entreprenne point de l'imaginer On ne sait que le dernier mot, mot très fort, où Danton alla loin, descendit, fit céder son orgueil : « Guadet, Guadet, tu as tort ; *tu ne sais point pardonner*... Tu ne sais pas sacrifier ton ressentiment à la patrie... Tu es opiniâtre, et tu périras »



LIVRE IX

CHAPITRE PREMIER

LOUIS XVI ÉTAIT COUPABLE

OBJET DES CHAPITRES SUIVANTS. — CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES EN FAVEUR DE LOUIS XVI. — MENSONGES DU ROI, CONSTATÉS PAR LES ROYALISTES. — APPEL DU ROI A L'ÉTRANGER. — ON N'AVAIT, EN 93, AUCUNE PIÈCE DÉCISIVE CONTRE LUI. — SON JÉSUITISME POLITIQUE, SON ATTACHEMENT AUX DOCTRINES DE LA RAISON D'ÉTAT ET DU SALUT PUBLIC. — TRADITION ROYALE DE LA RAISON D'ÉTAT ET DU SALUT PUBLIC. — LES ROIS ET PRINCES, FORMANT UNE FAMILLE, MÉCONNAISSAIENT, TRAHISSAIENT AISÉMENT LA NATIONALITÉ. — CHAQUE NATION DEVENANT UNE PERSONNE, LE VIOL D'UNE NATION EST LE PLUS GRAND DES CRIMES.

Nous allons être emportés tout à l'heure par le drame révolutionnaire sans pouvoir nous arrêter. Du procès du Roi à la catastrophe des Girondins, à la Terreur, nulle halte possible.

Et ce drame cependant, ce n'est pas, il s'en faut bien, toute la Révolution.

I. Elle offre, à côté, un fait immense, qui en est indépendant et qu'on pourrait appeler le grand courant de la Révolution, courant régulier qui coule invariable, invincible, comme les forces de la nature. C'est la conquête intérieure de la France par elle-même, *la conquête de la terre par le travailleur*, le plus grand changement qui ait jamais eu lieu dans la propriété depuis les lois agraires de l'antiquité et l'invasion barbare.

II. Ces deux mouvements ne sont pas tout encore. Sous la conquête territoriale et le drame révolutionnaire, on découvre un monde immobile, une région douteuse où il nous faut descendre aussi, le marais, trouble et pesant, de *l'indifférence publique*. On l'observe, surtout dans les villes, spécialement à Paris, dès la fin de 92. Marat le déplore en décembre. Déjà les sections sont peu fréquentées, les clubs sont presque déserts. Où sont les grandes foules de 89, les millions d'hommes qui entourèrent, en 90, l'autel des fédérations? on ne le sait. Le peuple, en 93, est rentré chez lui ; avant la fin de cette année, il faudra le salarier pour qu'il retourne aux sections.

III. Dans cette apathie croissante et pour y remédier, se refait, se recompose la redoutable machine, qui s'est relâchée dans l'année 92, la machine du *Salut Public* en son principal ressort, *la société des Jacobins*.

Tels sont les trois graves objets où nous devons nous arrêter avant de couper le câble et d'entrer dans le torrent d'où nous ne remonterons pas.

Tout cela avant le procès du Roi; sans cette connaissance préalable, on apprécie mal le procès lui-même. Mais nous ne suspendrons pas jusque-là l'attention du lecteur, sans doute intéressée d'avance à cette question d'humanité et de droit. Nous dirons tout d'abord, et sans délibérer, notre conviction sur la culpabilité de Louis XVI. Chose absolument indépendante de la narration du procès. Le procès était impossible en 93; on n'avait nulle pièce décisive contre le Roi. Le procès est faisable aujourd'hui; nous avons en mains les pièces, des preuves irrécusables.

Louis XVI était coupable. Il suffit, pour s'en convaincre, de mettre en face d'une part ses allégations, d'autre part les allégations contraires, les accablants aveux qu'ont faits, surtout depuis 1815, les royalistes français et étrangers, les plus dévoués serviteurs du Roi.

Hâtons-nous de dire que, toutefois, il avait en sa faveur de graves circonstances atténuantes. La fatalité de race, d'éducation, d'entourage, lui constituait, peut-être, une sorte d'ignorance invincible. Chose étrange, parmi ses nombreux mensonges (que nous allons constater), il ne se reprochait rien et se croyait innocent. Coupable plus qu'il ne pensait, du moins n'était-il pas indigne de la clémence publique. Ses velléités de réformes, son ministère de Turgot, la gloire maritime de son règne, Cherbourg et la guerre d'Amérique, demandaient grâce pour lui.

Rapprochons ses allégations et les démentis que leur donnent les royalistes.

I. *Je n'ai jamais eu l'intention de sortir du royaume*, dit-il le 26 juin 91 dans sa déclaration aux commissaires de la Constituante. — Il avait dit le 20 juin à M. de Valory, le garde du corps qu'il emmenait au voyage de Varennes: *J'irai coucher demain à l'abbaye d'Orval*, abbaye située hors du royaume sur terre d'Autriche (publié en 1823, p. 257 du volume Affaire de Varennes, collection Barrière). Nul témoignage plus grave que celui de M. de Valory, qui donna sa vie au Roi dans ce périlleux voyage, et, survivant par miracle, déploya en 1815 son fanatisme royaliste comme président de la cour prévôtale du Doubs.

II. *Je n'ai aucune relation avec mes frères*, dit le Roi dans la même déclaration du 26 juin 91. Et dix jours après, le 7 juillet, dit Bertrand de Molleville (Mém. II, 171), *le Roi expédia ses pouvoirs à Monsieur.* — Les mémoires judiciaires de Froment, premier organisateur des Vendées méridionales, nous ont appris vers 1820, que le Roi avait *pour agent ordinaire près de ses frères* l'Allemand Flachslanden.

III. *Je n'ai aucun rapport avec les puissances étrangères, je ne leur ai adressé aucune protestation* (déclaration du 26 juin 91). Les *Mémoires d'un*



LOUIS XVI

homme d'État (I, 103), nous donnent textuellement *la protestation qu'il avait adressée* à la Prusse, le 3 décembre 90, et témoignent qu'il en avait adressé de semblables à l'Espagne et aux autres puissances. Mallet Du Pan fut spécialement envoyé, en 91, aux princes allemands, et chargé d'expliquer de vive voix ce qu'on ne voulait pas écrire.

Le jour même où le Roi accepta solennellement la Constitution, et reçut en quelque sorte l'amnistie nationale, nous l'avons vu rentrer pleurant de colère, humilié du nouveau cérémonial, et dans cet accès, écrire immédiatement, *ab irato*, à l'Empereur (madame Campan, II, 169). Le témoignage assez léger de la femme de chambre devient grave quand il s'agit de cette scène intérieure si frappante et si pathétique, dont elle fut le témoin avec plusieurs autres personnes.

IV. S'il nia toute relation avec les puissances, à plus forte raison *nie-t-il avoir appelé leurs armées*. Cependant, MM. de Bouillé, dans leurs justifications, adressées aux royalistes, ont été obligés de dire nettement ce qui en était, avec leur franchise militaire. Le père s'en explique déjà dès 1797. Le fils (Mém. 1823, p. 41) parle plus clairement encore ; envoyé pour préparer le voyage de Varennes, il exigea un écrit du Roi et de la Reine. « La Reine disait dans ce billet la nécessité de *s'assurer les secours des puissances étrangères et que l'on allait y travailler avec chaleur*... La lettre du Roi était de sa main et détaillée. Il disait *qu'il fallait s'assurer des secours étrangers* et patienter jusque-là. »

Il donna tout pouvoir à Breteuil pour traiter avec l'étranger. Tous les écrivains royalistes l'avouent sans difficulté.

En 1835, la *Revue rétrospective* a publié la lettre que la Reine écrivait à l'Empereur son frère, le 1er juin 91, *pour obtenir de lui un secours de troupes autrichiennes*, dix mille hommes pour commencer ; mais, une fois le Roi libre, dit-elle, *ils verront avec joie* les puissances soutenir leur cause.

M. Hue, valet de chambre du Roi, qui, au 10 août, le suivit des Tuileries à l'Assemblée, le vit, dans les Feuillants même, envoyer un gentilhomme, M. Aubier, au roi de Prusse. — Dans quel but? L'invasion immédiate des armées prussiennes ne l'indique que trop. Dans toute l'expédition, de Longwy à Verdun, de Verdun à Valmy, un agent personnel de Louis XVI, M. de Caraman, est auprès du roi de Prusse. (*Mém. d'un homme d'État*, I, 418), sans doute pour balancer l'influence des chefs des émigrés, pour conserver à l'expédition le caractère d'un secours demandé par Louis XVI, dirigé par lui-même pour agir à son profit.

Captif aux Feuillants, au Temple, il craignait les émigrés et ses frères, autant que les Jacobins. Il prenait ses précautions contre eux près des souverains, il appelait ceux-ci de préférence. Lecteur assidu de Hume, plein du souvenir de Charles Ier, qui périt pour avoir fait la guerre civile, il voulait l'éviter plus que toute chose. Il pensait que les étrangers, entrant pour mettre l'ordre en France, n'y apporteraient pas les passions furieuses des émigrés, leur esprit de vengeance, leur insolence, leur esprit de réaction. Son premier plan était d'introduire l'étranger, mais dans une telle mesure que lui-même pût rester maître ; il eût appelé un corps considérable de Suisses, les vingt-cinq mille hommes qu'autorisaient les anciennes capitulations, un autre corps d'Espagnols et de Piémontais, douze mille Autrichiens seulement, peu ou point de Prussiens ; il se défiait de l'Autriche et encore plus de la Prusse. Ce ne fut qu'au dernier moment, après le 10 août, qu'il se jeta dans les bras de cette dernière puissance.

On peut dire qu'en réalité ses frères le perdirent. Implacables ennemis de la Reine, ils ne seraient rentrés que pour lui faire son procès, et ils auraient annulé le Roi, en s'arrogeant la royauté, comme lieutenance générale. Louis XVI craignait surtout le comte d'Artois, le pupille du fourbe Calonne,

le prince des fous. Ce qui pouvait être le plus agréable à cette cour d'intrigants, c'était la mort de Louis XVI. On dansa à Coblentz (si nous devons en croire un livre très royaliste) pour le 21 janvier.

La Convention ignorait parfaitement cette situation de Louis XVI, à l'égard de l'émigration. Elle en eût eu quelque pitié, si elle eût su que cet homme infortuné était entre deux dangers et craignait sa famille même.

Elle n'ignorait pas moins les faits réels et graves qui incriminaient Louis XVI.

Pas un de ceux qui l'accusèrent à la Convention, ni Gohier, ni Valazé, ni Mailhe, ni Rulh, ni Robert Lindet, ne surent rien, n'articulèrent rien de positif. Ils déclament généralement, ils divaguent, ils cherchent dans les ténèbres, veulent l'atteindre à tâtons, et il leur échappe. Ils l'accusent de trois sortes de choses : ou *de choses amnistiées* (Nancy, Varennes, le champ de Mars) par son acceptation de la Constitution en septembre 91 ; — ou *de choses incertaines* et difficiles à prouver (a-t-il donné de l'argent pour payer un décret? a-t-il volontairement négligé d'organiser l'armée? a-t-il tiré le premier au 10 août)? — ou bien enfin, *de choses qui ne peuvent motiver l'accusation que très indirectement* (ils lui reprochent, par exemple, de n'avoir eu qu'un jour de la semaine pour recevoir les lettres de France, tandis qu'il ouvrait tous les jours, à la réception même, les lettres de l'étranger).

Nous qui savons les faits maintenant et marchons dans la lumière, il nous reste un point obscur.

C'est d'expliquer comment un homme né honnête, qui crut rester honnête, et jusqu'au bout se dit innocent, put mentir sur tant de points, en sûreté de conscience.

Et je ne parle même pas de ces actes passagers que les politiques accordent sans scrupule aux circonstances, et qui semblent faire partie de la comédie de la royauté. Je parle de discours habituels, de conversations combinées de manière à faire croire, jusqu'en juin 91, à son zèle constitutionnel, lorsqu'il rédigeait en même temps la déclaration du 20 juin, où il dément, désavoue toutes ces paroles, maudit ce qu'il a loué, s'avouant ainsi et se proclamant double, faux, menteur, dans l'acte le plus authentique.

L'éducation jésuitique qu'il avait reçue et la licence de mentir que ses prêtres lui donnaient n'est pas suffisante peut-être pour bien expliquer ceci. Dans sa dépendance même, il les connaissait cependant, ne les estimait pas toujours, et ne leur eût pas obéi, s'il n'eût trouvé leurs avis conformes à ce que lui permettait sa conscience royale.

Le fond de cette conscience, nous le savons par le témoignage du plus grave de tous les témoins, de M. de Malesherbes, c'était la tradition royale, venue directement de Louis XIV, mais bien plus ancienne : le principe de *salut public* ou de la *raison d'État*. Du temps de Philippe le Bel, on se servait du premier mot. Mais au dix-huitième siècle, sous Richelieu, Mazarin, Louis XIV, le second mot prévalait. Louis XVI, dès sa jeunesse, était fortement

imbu de l'idée que le salut public est la loi suprême, qu'en son nom tout est permis.

Son valet de chambre, M. Hue, raconte dans ses Mémoires, qu'enfermé pendant la Terreur près de M. de Malesherbes, il allait le voir la nuit, et recueillait religieusement ses dernières paroles. L'illustre vieillard lui parlait sans cesse de Louis XVI, de ses bonnes intentions et de ses vertus. Sur un point, toutefois, la réhabilitation des protestants, il avouait avoir rencontré près du Roi de grandes difficultés. Une loi qui, non seulement excluait les protestants de tous les emplois, mais qui ne leur permettait pas même de vivre et mourir légalement, lui semblait une loi dure à la vérité : « Mais enfin, disait-il, c'est une loi de l'État, une loi de Louis XIV ; ne déplaçons pas les bornes anciennes. Défions-nous des conseils d'une aveugle philanthropie. — Sire, lui répondait Malesherbes, ce que Louis XIV jugeait utile alors peut être devenu nuisible ; d'ailleurs la politique ne prescrit jamais contre la justice. — Où est donc, répliqua le Roi, l'atteinte portée à la justice? *La loi suprême n'est-ce pas le salut de l'État...?* » Cette maxime traditionnelle rendit le Roi inflexible. Malesherbes n'obtint pour les protestants que la suppression des lois pénales portées contre eux, et leur réhabilitation fut moins obtenue qu'arrachée dix ans après, sous Loménie, c'est-à-dire par la Révolution même, qui déjà frappait à la porte, menaçante et terrible.

La doctrine du *salut public*, attestée contre les rois, n'en avait pas moins été tout le fond de leur propre politique, le grand mystère d'État, *arcanum imperii*, que l'on se transmettait dans les familles royales. Les Jésuites l'enseignaient pour les rois contre les papes eux-mêmes, s'ils n'obéissaient aux Jésuites. Louis XVI avait reçu cette doctrine par deux canaux à la fois, par son gouverneur, La Vauguyon, Jésuite de robe courte, et par la tradition de Louis XIV, par le respect héréditaire de la famille pour la mémoire auguste du grand Roi et du grand règne.

Ce prince commode (vrai Jésuite politique), d'accord avec la pratique du jésuitisme religieux, avait permis aux rois toute chose, y compris l'assassinat. Une maison, honnête sous d'autres rapports, la dévote maison d'Autriche, ne se refusa point l'assassinat de Waldstein, d'autres meurtres moins célèbres. Louis XIV, un honnête homme, accorda à la raison d'État autant qu'à sa dévotion la proscription de six cent mille Français. Qui remplit toutes les Bastilles sous Louis XV, qui les tint remplies soixante ans (et cela dans un temps si calme), qui ? sinon la raison d'État.

Combien plus ce principe traditionnel, dans la crise des plus grands dangers, dut-il absoudre Louis XVI à ses propres yeux des faux serments, du mensonge habituel, de l'appel à l'étranger ?

Mais le même principe se retournant sur son maître, on reprit impitoyablement les arguments monarchiques pour prouver que la raison d'État demandait la mort du monarque.

La Révolution, devenue reine, entrant dans les Tuileries, trouva là ce



... Le petit sac apparût fièrement et sonnât sur la table, au nez des envieux. (P. 1031.)

vieux meuble royal, et tout d'abord en fit usage, en le cassant sur la tête des rois qui s'en étaient servis.

Le Roi, à vrai dire, était moins coupable que la royauté. Celle-ci faisant des souverains une classe d'êtres à part qui ne s'alliaient qu'entre eux, constituait une seule famille de tous les rois de l'Europe. Ils étaient devenus parents, et trouvaient trop naturel de s'aider en bons parents, ou pour ou contre leurs peuples. Le roi de France, par exemple, plus proche parent du roi

d'Espagne que d'aucun Français (plus même que des Orléans, plus que des Condé), eût, sans scrupule, appelé contre la France *ses cousins*, les Espagnols.

A mesure que l'idée des nationalités se fortifiait, se précisait, devenait sacrée parmi les hommes, les rois, n'étant qu'un même sang et formant une race à part, hors l'humanité, perdaient entièrement de vue la notion de patrie. Ils allaient ainsi au rebours du courant du genre humain; on peut dire sans passion le mot passionné de Grégoire, oui, littéralement parlant, sans accusation personnelle, en qualifiant les plus honnêtes comme les plus déloyaux, *les rois devenaient des monstres.*

L'originalité du monde moderne, c'est qu'en conservant, augmentant la solidarité des peuples, il fortifie pourtant le caractère de chaque peuple, précise sa nationalité. Jusqu'à ce que chacun d'eux obtienne son unité complète, apparaisse comme une personne, *une âme*, consacrée devant Dieu.

L'idée de la patrie française, obscure au quatorzième siècle, et comme perdue dans la généralité catholique, va s'éclaircissant; elle éclate aux guerres des Anglais, se transfigure en la Pucelle. Elle s'obscurcit de nouveau dans les guerres de religion au seizième siècle; il y a des catholiques, des protestants; y a-t-il encore des Français?... Oui, le brouillard se dissipe, il y a, il y aura une France; la nationalité se fixe avec une incomparable force; la nation, ce n'est plus une collection d'êtres divers, c'est un être organisé; bien plus, une personne morale: un mystère admirable éclate: *la grande âme de la France.*

La personne est chose sainte. A mesure qu'une nation prend le caractère d'une personne et devient une âme, son inviolabilité augmente en proportion. Le crime de violer la personnalité nationale devient le plus grand des crimes.

C'est ce que ne comprirent jamais les princes, ni les grands seigneurs, alliés comme les rois, aux familles étrangères; ils ne connurent point d'étranger. On sait avec quelle légèreté les Nemours, les Bourbons, les Guise et les Condé, les Biron, les Montmorency, les Turenne, amenèrent l'ennemi en France. Les leçons les plus sévères ne pouvaient leur faire comprendre le droit. Louis XI y travailla, Richelieu y travailla; et l'histoire, docile esclave des seigneurs qui la payaient, a maltraité la mémoire de ces rudes précepteurs de l'aristocratie... Et sans eux pourtant, comment auriez-vous compris ce que sentait tout le peuple, comment seriez-vous devenus des sujets et des Français, grosses dures têtes féodales?

Il y avait déjà deux cents ans que la Pucelle avait dit: « Le cœur me saigne de voir couler le sang d'un Français. » Et ce sentiment national s'était si peu développé dans l'aristocratie française, que, quand Richelieu mit à mort un Montmorency, allié des Espagnols, pris les armes à la main et répandant sans scrupule le sang de la guerre civile, ce fut pour toute la noblesse un sujet de scandale et d'étonnement.

Les nations n'ont-elles donc pas aussi leur inviolabilité? la France n'est-elle pas aussi une personne, et une personne vivante, une vie sacrée à garantir

par les pénalités du droit? ou bien serait-ce une chose, envers qui tout est permis?

Tuer un homme, c'est un crime. Mais qu'est-ce, tuer une nation? comment qualifier ce forfait? — Eh bien, il y a quelque chose de plus fort que la tuer, c'est de l'avilir, la livrer à l'outrage de l'étranger, c'est de la faire violer et de lui ôter l'honneur.

Il y a pour une nation, comme il y a pour une femme, une chose qu'elle doit défendre, ou plutôt mourir.

Ce ne sont point les savants qu'il faut consulter ici, ni les livres de droit public. Le livre, ce sont nos provinces ravagées par l'étranger. Telle ne s'est rétablie jamais. La Provence, dans plusieurs parties, est aujourd'hui ce désert que fit, il y a trois cents ans, la trahison de Bourbon. Elles le savent bien aussi, nos campagnes de l'Est, depuis 1815, ce que c'est que le crime d'amener l'étranger. Si l'égoïste des villes a pu l'oublier, le paysan n'oublie pas le jour où, rentrant chez lui, il trouva ses bestiaux tués, sa grange brûlée... Malheur à ceux qui nous ont fait voir de telles choses, à ceux qui ont ouvert la porte au Cosaque, qui, dans la maison du Français désarmé, entre la femme qui pleure et la jeune fille qui tremble, ont assis le maître barbare!

Ceux qui, de près ou de loin, amenèrent ces événements, sont à jamais responsables. Ce crime est le seul pour lequel il n'y ait point prescription.

Plusieurs royalistes loyaux, ceux qui, en 1815, suivirent à l'aveugle leur légitime impatience de briser le joug impérial, devenu insupportable, ont été durement punis; parmi leur triste succès, ils n'ont pu eux-mêmes s'absoudre d'avoir (au moins indirectement) ouvert la voie à l'étranger. J'en eus une preuve très directe, que je dois donner ici. Elle m'a bien fait sentir que, si l'irritation, l'illusion, l'instinct même de la liberté, ont conduit parfois les hommes à violer la patrie, immense aussi est le remords, l'inquiétude qui leur reste des jugements de l'avenir.

Au moment où je publiais le commencement de l'*Histoire de France*, je vis arriver chez moi un homme vénérable par l'âge, d'un caractère respecté, l'un des meilleurs royalistes, l'ancien ministre, M. Lainé. — Il vint pour une recherche qu'il voulait faire aux Archives dans l'intérêt d'une commune, que prétendait dépouiller je ne sais quel personnage; sorte de procès malheureusement trop ordinaire, alors et depuis. Cette question nous rapprocha, et malgré la dissidence de nos opinions générales, M. Lainé me parla de mon Histoire commencée et m'encouragea. « Vous en viendrez à 1815, me dit-il; eh bien, n'oubliez jamais que, si nous nous sommes décidés à planter le drapeau blanc à Bordeaux, c'est que plusieurs parlaient de faire occuper la ville par les Anglais, et d'arborer le drapeau rouge. » M. Lainé, malade alors, près de sa fin, faible d'haleine, long, maigre, un fantôme (je le vois encore), parla sur ce triste sujet avec une force, une chaleur qui me surprirent et me touchèrent; je sentis l'aiguillon profond qu'il portait au cœur, et je respectai en lui, non l'âge seulement et le talent, mais le caractère, la moralité et le remords.

CHAPITRE II

DÉSORGANISATION APPARENTE DE LA FRANCE (OCTOBRE-DÉCEMBRE 92)

POURQUOI LE PROCÈS SEMBLAIT NÉCESSAIRE. — AGITATION DES CAMPAGNES ET CHANGEMENT GÉNÉRAL DANS LA PROPRIÉTÉ. — NUL ÉVÉNEMENT N'ARRÊTE LA VENTE DES BIENS NATIONAUX. — ON EN AVAIT DÉJA VENDU POUR TROIS MILLIARDS. — LE PAYSAN NE CRUT JAMAIS AU RETOUR DE L'ANCIEN RÉGIME. — LE MOUVEMENT EST FORTEMENT COMPROMIS. — LA POPULATION DES VILLES SE DÉCOURAGE. — ELLE DEVIENT INDIFFÉRENTE AUX AFFAIRES PUBLIQUES (DÉC. 92). — TABLEAU DE PARIS, SPÉCIALEMENT DU PALAIS-ROYAL. — LA SOCIÉTÉ PARISIENNE ÉNERVE LES HOMMES POLITIQUES. — INFLUENCE FUNESTE DU MONDE FINANCIER. — DÉCOMPOSITION DE LA GIRONDE. — INDIVIDUALITÉS PEU ASSOCIABLES. — ESPRIT LÉGISTE; ESPRIT SCRIBE; FACTIONS MÉRIDIONALES. — L'AUTORITÉ N'ÉTAIT DANS AUCUNE FRACTION DE CE PARTI. — NULLE DÉCISION, NUL GÉNIE D'ACTION. — VERGNIAUD ET MADEMOISELLE CANDEILLE (DÉCEMBRE 92). — LA BELLE FERMIÈRE.

Louis XVI était coupable, mais on n'avait aucune preuve de sa culpabilite. La France était victorieuse, conquérante, le monde se jetait dans ses bras, quel danger immédiat avait-elle à craindre, de novembre en mars? aucun du dehors, vraisemblablement. Le salut public exigeait-il qu'on précipitât le procès du Roi, et qu'on le poussât à mort?

Si l'on cherche à s'expliquer l'ardeur et la persistance que tels politiques du temps montrèrent à le perdre, on en trouvera sans doute une explication trop facile dans l'opposition acharnée des partis de la Convention, leur sombre furie de joueurs, les uns et les autres ayant joué leur tête sur la tête de Louis XVI. Mais on serait trop injuste envers ces grands citoyens, si l'on ne reconnaissait aussi qu'ils portèrent dans cette lutte un patriotisme sincère, et crurent vraiment ne pouvoir fonder la société nouvelle qu'en mettant à néant la société ancienne dans son principal symbole. Ils crurent que l'une n'était pas, tant que l'autre vivait en lui, et que la mort de Louis XVI était la vie de la France.

Tout le monde était effrayé de la désorganisation universelle. On voulait un gouvernement. Les Girondins croyaient ne pouvoir l'inaugurer que par la punition du massacre de Septembre, les Montagnards par la punition du massacre du 10 août, par la mort du Roi, qui, disait-on, l'avait commandé.

La souveraineté se constate par la juridiction. Toute seigneurie ancienne s'était toujours inaugurée en faisant acte de justice, posant son prétoire, plantant son gibet. Beaucoup croyaient que la Révolution devait en agir de même,

poser sa souveraineté, en jugeant et prenant la glaive, en faisant acte de foi envers elle-même, prouvant qu'elle croyait à son droit.

La société leur semblait tomber en poussière, s'en aller aux quatre vents. Il y avait hâte de réunir, de gré ou de force, ces éléments indociles, de recommencer l'unité dans un nouvel édifice social. Quelle en serait la première pierre? Une négation vigoureuse du monde antérieur. Que firent les Romains, pour fonder leur Capitole et le douer d'éternité? Ils mirent dans ses fondations une tête sanglante, sans doute la tête d'un roi.

Deux choses semblaient effrayantes plus qu'aucun danger extérieur, *la paralysie croissante des villes*, où les masses devenaient étrangères aux affaires publiques, *l'agitation des campagnes*, où toute propriété semblait bouleversée; dans les unes et dans les autres, l'anéantissement de l'autorité publique.

La campagne, cette France dormante, qui remue tous les mille ans, faisait peur, donnait le vertige, par son agitation toute nouvelle. Le vieux foyer était brisé, le nouveau à peine fondé. L'ancien domaine déchiré, divisé au cordeau, ses clôtures arrachées; les meubles seigneuriaux vendus, brisés, jetés par les fenêtres, fauteuils dorés, portraits d'ancêtres, faisaient le feu, cuisaient le pot. Les communaux, ce patrimoine du pauvre, longtemps envahis par le riche, étaient enfin rendus au peuple. Lui-même abusait à son tour, ne connaissait plus de limites; tout risquait d'être communal.

Les animaux, dociles, font tout comme les hommes; intelligents imitateurs, ils ont l'air de comprendre parfaitement que tout est changé; ils vont, ils se confient aux libertés de la nature, ils font tout doucement, eux aussi, leur 92. La démocratie animale, envahissante, insatiable, franchit les clôtures, les fossés. Le bœuf broute gravement la haie seigneuriale. La chèvre, plus hardie, pousse ses reconnaissances au sein des forêts séculaires; sans pitié, sa dent niveleuse blesse à mort l'arbre féodal.

Les forêts nationales n'étaient guère mieux traitées. Le roi nouveau, le peuple, n'avait pas grand égard pour son propre domaine. Le paysan, pour faire une paire de sabots, choisissant tel sapin, marqué par la marine, qui eût fait un mât de vaisseau, l'attaquait au pied par la flamme, le gâtait, le coupait, l'abatttait. Il saccageait, rasait dans la montagne, le bois même qui l'hiver eût soutenu les neiges, arrêté l'avalanche, protégé le village.

Il ne fallait pas un regard vulgaire, une mesure d'attention commune pour reconnaître, au milieu de tous ces désordres accidentels, l'ordre nouveau qui se fondait.

Une même voix, sur tous ces bruits, s'élevait pourtant distincte, une jeune voix joyeuse, immensément forte et puissante, le *Ça ira!* de la conquête, et non la voix de l'anarchie.

Parmi les bandes de volontaires qui, sans bas ni souliers, s'en allaient gaiement vers le Nord, vous auriez vu aussi, sur toutes les routes, d'autres bandes, non moins ardentes, celles des paysans qui s'en allaient à la criée des

biens nationaux. Jamais armée à la bataille, jamais soldat au feu, n'alla d'un cœur si âpre. C'était la conquête pour eux, c'était la revanche sur l'ancien régime ; deux fois joyeux, et de gagner, et de gagner sur l'ennemi.

Affaire tellement capitale et suprême pour la Révolution, qu'elle ne sent pas même les crises de la Révolution. Elle influe sur les crises et n'en reçoit pas l'influence. Elle va sourde et aveugle, insensible ? intrépide ? on ne sait, elle va... Elle va d'un cours invariable, d'une régularité fatale, tout droit et d'une ligne ; c'est une roideur de cataracte, irrévocablement lancée.

Acheter ou mourir. Le paysan, il l'a juré, quoi qu'il arrive, achètera. Les événements n'y font rien ; on déclare la guerre, il achète ; le trône tombe, il achète ; l'ennemi vient, nulle émotion, il achète sans sourciller. La nouvelle de soixante mille Prussiens lui fait hausser les épaules ; que ferait cette petite bande pour l'expropriation d'un peuple ?

A cette époque, on avait vendu pour TROIS MILLIARDS *de biens nationaux* (rapports du 21 septembre et du 24 octobre). Des livres et des lois, la Révolution avait passé dans la terre, elle avait pris racine.

Solide par la masse, la vente l'était bien plus par le mode de vente et la division infinie. Les parties coupées en parcelles, les parcelles en atomes, et presque pas un qui n'en eût. Des millions d'hommes, directement ou non, de près, de loin, et sans le vouloir même, étaient dans cette glu : si ce n'était comme acquéreurs, sous-acquéreurs, associés, intéressés, c'était comme prêteurs, créanciers, débiteurs, comme parents enfin, comme héritiers lointains, possibles. Foule effroyable en nombre, non moins en force, en passion, en détermination de protéger les siens. En toucher un, c'était les toucher tous. Un procès à un acquéreur eût fait sortir de terre plus d'hommes que l'invasion. Des intérêts sensibles à ce point, mêlés, enchevêtrés ainsi, étaient bien forts, inattaquables. Une révolution fondée là dedans était solidement fondée. Représentez-vous une forêt énorme, mais une forêt vivante et si vigoureuse qu'en peu de temps tous les arbres ont mêlé, tressé à la fois branches, rameaux et racines, poussé les uns dans les autres, de sorte que l'œil ne trouve plus entre eux ni jour, ni séparation. Viennent sur la forêt tous les orages du monde, on les défie de l'arracher.

Mais justement parce que la création nouvelle était mêlée et compliquée, on la comprenait moins ; on n'y voyait que le hasard, le désordre extérieur, on n'y distinguait pas l'ordre profond que la nature cache au fond de ses œuvres. On s'effrayait précisément de la complication du phénomène, et c'est elle qui faisait sa force.

Des politiques criaient : « Nous périssons. » Le paysan riait. Il n'eut pas un moment de doute. Il ne lui vint jamais l'idée ridicule que l'ancien régime pût se rétablir.

Pour revivre, avait-il vécu ? Fut-il jamais un être ? Misérable damier de cent pièces gothiques, il n'avait rien d'organisé. Il était hors nature, si fort contre nature, qu'à peine détruit, le lendemain, on n'y pouvait presque plus

croire. Il avait déjà reculé dans le passé, dans le monde des chimères ; c'était comme un mauvais rêve pendant une trop longue nuit. Ce carnaval de moines, blancs, bruns, gris, noirs, de gens d'épée poudrés, frisés, portant des manchons de femmes, du rouge et des mouches, était fini, et bien fini ; le jour était revenu, les masques partis. C'était chose peu vraisemblable que toute l'Europe s'entendît, dépensât quelques milliards, un million d'hommes, peut-être, pour ramener les capucins.

Fainéant! c'est la rude malédiction de l'homme de travail, le mot dont il appuie sur la bête paresseuse, dont il admoneste l'âne récalcitrant ou le mulet indocile. *Fainéant! tu ne travailles pas ; eh bien tu ne mangeras pas!*

C'est son sermon ordinaire. Et c'est aussi la formule d'excommunication dont il usa en lui-même pour exproprier tout l'ancien régime.

Que les *fainéants* revinssent jamais encombrer la terre de leur inutilité, il ne put jamais le croire. Que la propriété, rendue à son créateur primitif, au travail, lui fût ôtée encore, retombât aux mains des indignes, cela lui semblait monstrueux. Il avait, en instinct, cette maxime au cœur : *Propriété oblige.*

La Révolution était donc fondée, très bien fondée, et dans les intérêts et dans l'opinion, dans la ferme foi qu'avaient les masses agricoles qu'elle était durable, éternelle. Qu'il y eût en cette fondation un grand trouble extérieur, on ne pouvait s'en étonner. La nature ne serait pas la nature, ni la crise une crise, si mille accidents violents, mille excès, mille désordres, ne se produisaient dans un changement si rapide.

Le grand point, celui qui devait attirer le regard du législateur, c'était que le mouvement ne s'embarrassât pas, ne tournât pas contre lui-même.

Son excès était son obstacle, la passion même que les masses y portaient. La Révolution, en offrant le bien au paysan pour un si mince à-compte, avait prodigieusement augmenté encore en lui son attache à l'argent. Il devenait difficile d'en tirer l'impôt. Donner un sou, au moment où ce sou, bien placé, pouvait le faire propriétaire, c'était pour lui un trop grand crève-cœur. Ce cher argent, il le choyait, le serrait, le cachait jusqu'au jour bienheureux, où, la criée se faisant à la maison de ville, le petit sac apparût fièrement et sonnât sur la table, au nez des envieux.

Pour la même raison, beaucoup serraient leur blé, attendaient la cherté pour vendre, et la faisaient. Les lois les plus terribles contre l'accaparement et le monopole n'avaient nulle action ; la peine de mort ne les effrayait pas ; ils aimaient mieux mourir que vendre. Une paysanne me disait : « O le bon temps que le temps de mon père ! il cachait bien ses sacs... Le bon temps ! on avait alors tout un champ pour un sac de blé ! »

De bonne heure des associations d'acquéreurs de biens nationaux s'étaient formées, et fort honorables ; des amis achetaient ensemble. On a vu l'association projetée de Bancal et de Roland.

Pour les compagnies proprement dites, la première occasion qui les forma fut, je crois, la mise en vente des églises supprimées, des couvents,

commencée au printemps de 92. Ces gros immeubles, peu susceptibles de division, peu utiles (la France alors avait peu de manufactures qui pussent les occuper), furent achetés à vil prix, on pourrait dire pour rien, par les premières *bandes noires* ou *chambres noires*, qui les démolissaient. Les bandes ne se bornaient pas à l'innocente opération d'acheter ensemble des lots indivisibles, elles étendaient leurs spéculations sur tout objet, en se liguant, machinant de toute façon, pour dominer la vente, se faire la part du lion, rançonner le sous-acquéreur.

La rapidité de l'opération, l'excessive urgence des besoins publics, le désordre inséparable d'un si grand mouvement, ne facilitaient que trop la fraude; il était temps, grand temps, qu'une autorité clairvoyante eût l'œil aux intérêts du peuple.

Ce qui ne fait pas moins sentir, à ce moment, le besoin d'une autorité qui gouverne, c'est que la grande masse des villes, spécialement de Paris, délaisse toute action publique, semble ne vouloir plus gouverner. Le peuple ne va plus guère aux assemblées populaires, aux clubs, aux sections, etc.

Il faut là-dessus en croire Marat : « L'ennui et le dégoût, dit-il, ont rendu les assemblées désertes » (déc. 92; n. 84).

« La permanence des sections est inutile, dit-il encore (12 juin 93)... les ouvriers ne peuvent y assister. » Robespierre dit précisément la même chose (le 17 sept. 93); il allègue le même motif, et demande une indemnité pour ceux qui y assisteront.

La Gironde est là-dessus d'accord avec la Montagne. Elle atteste les mêmes faits. Dans une section qui contient trois ou quatre mille citoyens, vingt-cinq seulement ont formé l'assemblée (déc. 92). — Ailleurs, on dit trente ou quarante. — Un agent de Roland lui écrit, dans un rapport du même temps : « Il n'y a quelquefois pas soixante personnes par section, dont dix du parti agitateur; le reste écoute et lève la main machinalement. »

Que signifie ce changement? où est la vie maintenant? où va donc la foule? ces multitudes énormes qui prirent part aux premières scènes de la Révolution, ont-elles fondu, disparu, ou se sont-elles cachées?

La masse, ne trouvant nulle amélioration au gouvernement du parlage, est déjà bien découragée. Nous dirons par quel art on opère encore, dans les grandes journées, la descente des faubourgs.

La gent timide des bourgeois s'est, tout entière, depuis Septembre, cachée dans son trou. Elle en tire à peine la tête, pour jeter parfois dans la rue un regard troublé, et rentrer bien vite. La garde nationale est devenue sourde; elle n'entend plus l'appel. Les voleurs du garde-meuble eurent beau jeu pour faire leur opération; le poste était resté désert, et, quoi qu'on fît, on n'avait pu y ramener personne.

Mais, si les corps de garde, les clubs et les sections, étaient de moins en moins fréquentés, en revanche les lieux de plaisir l'étaient davantage. Les cafés étaient toujours pleins; les spectacles étaient combles; il y avait queue aux



Il fallait des jeux, et qu'on pût sur une carte se jouer en une fois. (P. 1035.)

maisons de jeu, à d'autres pires encore. Ni l'impression récente des massacres, ni le drame sanglant du procès du Roi, ne suffisaient pour interrompre l'affaire grave et capitale des Parisiens, le plaisir. Les royalistes, s'ils pleuraient, pleuraient le matin sans doute ; pour le soir, ils couraient, comme les autres, aux amusements, brillaient aux balcons des théâtres, riaient à la comédie, riaient encore plus aux pièces sérieuses de sujets patriotiques.

L'affaire du Roi allait mal, mais le royalisme allait bien, c'était leur

opinion. La discorde de la Convention était trop visible. La Commune gisait dans le sang de Septembre, et ne pouvait s'en relever. Les départements, chaque jour, étaient plus hostiles à la tyrannie de Paris. Septembre avait fait du bien. La mort du Roi, si elle avait lieu, quelque fâcheuse qu'elle fût, allait faire du bien encore.

Tels étaient les raisonnements des royalistes. Beaucoup d'entre eux sous divers déguisements étaient rentrés ici ; dans l'idée généreuse et folle de délivrer Louis XVI. Puis, voyant la chose impossible, ils se résignaient, et profitaient de leur séjour pour toute autre chose ; ils se plongeaient avec une incroyable avidité dans les plaisirs de Paris. Les défenseurs du roi martyr, les chevaliers de la Reine, faisaient leur campagne au Palais-Royal, entre le jeu et les filles. Les filles pensaient très bien ; elles étaient naïvement, courageusement royalistes, heureuses de cacher, d'aider de toutes manières les amis du Roi. Ceux-ci, parfaitement en règle, bien munis de passe-ports qu'on achetait à bon compte, pourvus de cartes civiques qu'on escamotait pour eux dans les sections, se moquaient de la police : au fond, elle n'existait pas. Les visites domiciliaires, annoncées d'avance, exécutées lentement et à grand bruit, étaient plus effrayantes aux imaginations que réellement à craindre. Les plus compromis allaient et venaient hardiment. Ils vivaient le plus souvent au centre même, autour du Palais-Royal ; ce quartier central était énormément peuplé, bien plus qu'aujourd'hui. Les quartiers lointains, le faubourg Saint-Germain, la chaussée d'Antin, étaient à peu près déserts. L'herbe poussait dans les cours des hôtels abandonnés, et dans les rues même. En bien cherchant les maîtres de ces hôtels que l'on croyait à Coblentz, on les eût trouvés couchés dans le grenier d'une fille, dormant dans l'arrière-soupente d'un magasin de théâtre, ronflant sur la banquette d'un tripot. Comme les insectes ou les rats, on devinait leur présence, on ne les trouvait nulle part. Ils trouvaient leur sûreté au fond même de la souricière.

Les patriotes irrités faisaient de temps à autre des razzias aux théâtres, et l'on n'y allait pas moins. Ils en faisaient dans les jeux, qui avaient toujours la même affluence. Tel parfois était arrêté ; les autres n'en étaient nullement découragés. Quand la patrouille était partie, victorieuse et bruyante, après avoir brûlé les cartes, cassé, jeté par les fenêtres, les dés ou les dames, on se rajustait bientôt derrière elle, intrépidement on recommençait. « En voilà pour une fois... l'orage est passé. — Si l'on revient, si l'on arrête?... — Ah ! bah ! ce ne sera pas moi. »

Les émotions trop vives, les violentes alternatives, les chutes et rechutes, n'avaient pas seulement brisé le nerf moral, elles avaient émoussé, ce semble, chez beaucoup d'hommes le sentiment qui survit à tous les autres, celui de la vie ; on l'eût cru très fort dans ces hommes qui se ruaient au plaisir si aveuglément, c'était souvent le contraire. Beaucoup, ennuyés, dégoûtés, très peu curieux de vivre, prenaient le plaisir pour suicide. On avait pu l'observer dès le commencement de la Révolution. A mesure qu'un parti politique faiblissait,

devenait malade, tournait à la mort, les hommes qui l'avaient composé ne songeaient plus qu'à jouir : on l'avait vu, pour Mirabeau, Chapelier, Talleyrand, Clermont-Tonnerre, pour le Club de 89, réuni chez le premier restaurateur du Palais-Royal à côté des jeux ; la brillante coterie ne fut plus qu'une compagnie de joueurs. Le centre aussi de la Législative et de la Convention, tant d'hommes précipités au cours de la fatalité, allaient se consoler, s'oublier, dans ces maisons de ruine. Ce Palais-Royal, si vivant, tout éblouissant de lumière, de luxe et d'or, de belles femmes qui allaient à vous, vous priaient d'être heureux, de vivre, qu'était-ce en réalité, sinon la maison de la mort ?

Elle était là, sous toutes ses formes, et les plus rapides. Au Perron, les marchands d'or ; aux galeries de bois, les filles. Les premiers, embusqués au coin des marchands de vin, des petits cafés, vous offraient, à bon compte, les moyens de vous ruiner. Votre portefeuille, réalisé sur-le-champ, en monnaie courante, laissait bonne part au Perron, une autre aux cafés, puis aux jeux du premier étage, le reste au second. Au comble, on était à sec ; tout s'était évaporé.

Ce n'était plus ces premiers temps du Palais-Royal, où ses cafés furent les églises de la Révolution naissante, où Camille, au café de Foy, prêcha la croisade. Ce n'était plus cet âge d'innocence révolutionnaire où le bon Fauchet professait au Cirque la doctrine *des Amis*, et l'association philanthropique du *Cercle de la Vérité*. Les cafés, les restaurateurs, étaient très fréquentés, mais sombres. Telles de ces boutiques fameuses allaient devenir funèbres. Le restaurateur Février vit tuer chez lui Saint-Fargeau. Tout près, au café Corazza, fut tramée la mort de la Gironde.

La vie, la mort, le plaisir, rapide, grossier, violent, le plaisir exterminateur : voilà le Palais-Royal de 93.

Il fallait des jeux, et qu'on pût sur une carte se jouer en une fois, d'un seul coup se perdre.

Il fallait des filles ; non point cette race chétive que nous voyons dans les rues, propres à confirmer les hommes dans la continence. Les filles qu'on promenait alors étaient choisies, s'il faut le dire, comme on choisit dans les pâturages normands les gigantesques animaux, florissants de chair et de vie, qu'on montre au carnaval. Le sein nu, les épaules, les bras nus, en plein hiver, la tête empanachée d'énormes bouquets de fleurs, elles dominaient de haut toute la foule des hommes. Les vieillards se rappellent, de la Terreur au Consulat, avoir vu au Palais-Royal quatre blondes, colossales, énormes, véritables atlas de la prostitution, qui, plus que nulle autre, ont porté le poids de l'orgie révolutionnaire. De quel mépris elles voyaient s'agiter aux galeries de bois l'essaim des marchandes de modes, dont la mine spirituelle et les piquantes œillades rachetaient peu la maigreur !

Voilà les côtés visibles du Palais-Royal. Mais qui aurait parcouru les deux vallées de Gomorrhe qui circulent tout autour, qui eût monté les neuf étages du passage Radzivill, véritable tour de Sodome, eût trouvé bien autre chose.

Beaucoup aimaient mieux ces antres obscurs, ces trous ténébreux, petits tripots, bouges, culs-de-sac, caves éclairées le jour par des lampes, le tout assaisonné de cette odeur fade de vieille maison, qui, à Versailles même, au milieu de toutes ses pompes, saisissait l'odorat dès le bas de l'escalier. La vieille duchesse de D. rentrant aux Tuileries en 1814, lorsqu'on la félicitait, qu'on lui montrait que le bon temps était tout à fait revenu : « Oui, dit-elle tristement, mais ce n'est pas là l'odeur de Versailles. »

Voilà le monde sale, infect, obscur, de jouissances honteuses, où s'était réfugiée une foule d'hommes, les uns contre-révolutionnaires, les autres désormais sans parti, dégoûtés, ennuyés, brisés par les événements, n'ayant plus ni cœur ni idée. Ceux-là étaient déterminés à se créer un alibi dans le jeu et dans les femmes, pendant tout ce temps d'orage. Ils s'enveloppaient là-dedans bien décidés à ne penser plus. Le peuple mourait de faim et l'armée de froid; que leur importait ? Ennemis de la Révolution qui les appelait au sacrifice, ils avaient l'air de lui dire : « Nous sommes dans ta caverne ; tu peux nous manger un à un, moi demain, lui aujourd'hui... Pour cela, d'accord ; mais pour faire de nous des hommes, pour réveiller notre cœur, pour nous rendre généreux, sensibles aux souffrances infinies du monde... pour cela nous t'en défions. »

Nous avons plongé ici au plus bas de l'égoïsme, ouvert la sentine, regardé l'égout... Assez, détournons la tête.

Et sachons bien, toutefois, que nous n'en sommes pas quittes. Si nous nous élevons au-dessus, c'est par transitions insensibles. Des maisons de filles aux maisons de jeux, alors innombrables, peu de différences, les jeux étant tenus généralement par des dames équivoques. Les salons d'actrices arrivent au-dessus, et, de niveau, tout à côté, ceux de telles femmes de lettres, telles intrigantes politiques. Triste échelle où l'élévation n'est pas amélioration. Le plus bas, peut-être, encore était le moins dangereux. Les filles, c'est l'abrutissement et le chemin de la mort. Les dames ici, le plus souvent, c'est une autre mort, et pire, celle des croyances et des principes, l'énervation des opinions, un art fatal pour amollir, détremper les caractères.

Qu'on se représente des hommes nouveaux sur le terrain de Paris jetés dans un monde pareil, où tout se trouvait d'accord pour les affaiblir et les amoindrir, leur ôter le nerf civique, l'enthousiasme et l'austérité. La plupart des Girondins perdirent, sous cette influence, non pas l'ardeur du combat, non pas le courage, non la force de mourir, mais plutôt celle de vaincre, la fixe et forte résolution de l'emporter à tout prix. Ils s'adoucirent, n'eurent plus « cette âcreté dans le sang qui fait gagner les batailles. » Le plaisir aidant, la philosophie, ils se résignèrent; dès qu'un homme politique se résigne, il est perdu.

Ces hommes, la plupart très jeunes, jusque-là ensevelis dans l'obscurité des provinces, se voyaient transportés tout à coup en pleine lumière, en présence d'un luxe tout nouveau pour eux, enveloppés des paroles flatteuses, des caresses du monde élégant. Flatteries, caresses, d'autant plus puissantes

qu'elles étaient souvent sincères; on admirait leur énergie, et l'on avait tant besoin d'eux! Les femmes surtout, les femmes, les meilleures, ont en pareil cas une influence dangereuse, à laquelle nul ne résiste. Elles agissent par leurs grâces, souvent plus encore par l'intérêt touchant qu'elles inspirent, par leurs frayeurs qu'on veut calmer, par le bonheur qu'elles ont réellement à se rassurer près de vous. Tel arrivait bien en garde, armé, cuirassé, ferme à toute séduction; la beauté n'y eût rien gagné. Mais que faire contre une femme qui a peur, et qui le dit, qui vous prend les mains, qui se serre à vous?... « Ah! monsieur! ah! mon ami, vous pouvez encore nous sauver.., Parlez pour nous, je vous prie; rassurez-moi, faites pour moi telle démarche, tel discours... Vous ne le feriez pas pour d'autres, je le sais, mais vous le ferez pour moi... Voyez comme bat mon cœur! »

Ces dames étaient fort habiles. Elles se gardaient bien d'abord de montrer l'arrière-pensée. Au premier jour, vous n'auriez vu dans leurs salons que de bons républicains, modérés, honnêtes. Au second déjà, l'on vous présentait des Feuillants, des Fayettistes. Et pour quelque temps encore, on ne montrait pas davantage. Enfin, sûre de son pouvoir, ayant acquis le faible cœur, ayant habitué les yeux, les oreilles, à ces nuances de sociétés peu républicaines, on démasquait le vrai fond, les vieux amis royalistes, pour qui l'on avait travaillé. Heureux, si le pauvre jeune homme, arrivé très pur à Paris, ne se trouvait pas à son insu mêlé aux gentilshommes espions, aux intrigants de Coblentz!

La Gironde tomba ainsi presque entière aux filets de la société de Paris. On ne demandait pas aux Girondins de se faire royalistes; on se faisait Girondin. Ce parti devenait peu à peu l'asile du royalisme, le masque protecteur sous lequel la contre-révolution put se maintenir à Paris, en présence de la Révolution même. Les hommes d'argent, de banque s'étaient divisés, les uns Girondins, d'autres Jacobins. Cependant la transition de leurs premières opinions, trop connues, aux opinions républicaines, leur semblait plus aisée du côté de la Gironde. Les salons d'artistes surtout, de femmes à la mode, étaient un terrain neutre où les hommes de banque rencontraient, comme par hasard, les hommes politiques, causaient avec eux, s'abouchaient, sans autre présentation, finissaient par se lier.

Plus directement encore, le monde de la banque pénétrait dans la Gironde, par le girondin Clavières, banquier genevois, devenu ministre des finances. Clavières était républicain, honnête homme quoi qu'on ait dit. Il donnait prise, comme Brissot, en se mêlant de trop de choses. Du ministère des finances, il agissait dans tous les autres, à la guerre, à l'intérieur. C'était une tête ardente, inventive, un peu romanesque. Chassé de Genève en 82, pour son républicanisme exalté, il voulait alors fonder une colonie, une société nouvelle, désespérant de l'ancienne; cette colonie se fût établie en Irlande ou en Amérique. Dans cette dernière pensée, il envoya, à ses frais, Brissot aux États-Unis pour étudier le terrain. Mais la Révolution, qui éclata bientôt, lui montra dans la France un bien autre champ pour ses expériences politiques et financières.

Clavières fut comme le Law de la Révolution; il inventa les assignats. donna son invention aux Constituants, à Mirabeau, qui la mirent en valeur. Il eut dès lors pour ennemis tous ceux qui, avant ces billets, émettaient des billets eux-mêmes, les gens de la Caisse d'escompte, corps puissant où figuraient plusieurs fermiers généraux. Il eut en même temps contre lui nombre de banquiers politiques, êtres équivoques, amphibies, qui, comme consuls, agents des gouvernements étrangers à différents titres, menaient de front hardiment les intrigues et les affaires. Nommons en tête le ministre des États-Unis, Governor Morris, intime ami des Tuileries, donneur d'avis infatigable, témoin haineux de la Révolution, dont il exploitait les crises à la Bourse. On a publié ses lettres. On peut y lire son regret au massacre du Champ-de-Mars; c'est *qu'on ait si peu tué*. Il avoue hautement (17 mai 91) la légitimité de la dette des États-Unis, les conditions onéreuses auxquelles la France emprunta pour leur prêter. En septembre 92, au moment où la France, près de périr, poussa aux Américains son gémissement d'agonie, leur demandant comme aumône une partie de cet argent qui jadis les avait sauvés, Morris refusa froidement d'autoriser le payement en donnant sa signature.

Tous ces joueurs à la baisse avaient hâte de voir la Révolution sombrer, s'enfoncer, et comme les vers qui minent un vaisseau de ligne, ils tâchaient, à fond de cale, de percer un trou. Le ministre des finances, battu de la presse conjurée, de Marat et autres, était travaillé par en bas de ces dangereux insectes. Clavières donnait prise aux attaques; tout au rebours de Brissót, de Roland, qui allaient avec des habits râpés et limés au coude, Clavières se plaisait dans le faste. Madame Clavières, envieuse du génie de madame Roland, la primait au moins par le luxe. A la voir trôner aux salons dorés où figurait naguère madame Necker, on eût pu croire que rien n'était changé, qu'on était encore en 89, la veille des États-Généraux.

La rapide décomposition de la Gironde éclatait à tous les yeux. Elle avait été un parti tant que l'élan de la guerre (contre le roi, contre l'Europe), au commencement de 92, la poussa d'ensemble, lui donna unité d'action, sinon d'idée. Après le 10 août, elle présenta des fractions, des groupes, disons mieux, des coteries, qui furent retenues ensemble par la haine de Septembre et des fureurs de la Montagne. Ces groupes mêmes offraient des diversités intérieures que nous allons signaler; ils se résolvaient en individus. Ce parti tombait en poudre.

L'éclatante individualité de tels et tels des Girondins ne contribuait pas peu à cette dissolution. Vergniaud planait dans des hauteurs inaccessibles à ses amis, et il était seul. Le sombre Isnard, enveloppé de son fanatisme, restait sauvage, insociable. Madame Roland, qui, à tant de titres, pouvait attirer, retenir, lier les hommes par le culte commun qu'on avait pour elle, était hautaine et souvent dure; sa pureté ne pardonnait rien; son courage ne ménageait rien; tous approchaient, mais avec crainte; environnée, admirée, elle était seule ou presque seule.

On peut dire la même chose de cet étrange Fauchet, le mystique, le philosophe, le tribun, le prêtre, tête chimérique, n'ayant ni tenue ni mesure, souvent vulgaire ou ridicule; parfois, quand l'éclair le frappait, transfiguré dans la lumière, et parlant comme Isaïe... Un fol? un prophète? l'un et l'autre, mais incapable, à coup sûr, d'entraîner personne. Qui l'aurait suivi? les curieux? ou, peut-être, les petits enfants?

La Gironde, nommée je ne sais pourquoi la Gironde, comprenait tout élément, toute province, toute opinion. Il n'y avait que trois hommes de Bordeaux; les autres n'étaient même pas tous méridionaux; à côté des Provençaux, des Languedociens, il y avait des Parisiens, des Normands, des Lyonnais, des Genevois.

Les professions n'étaient guère moins diverses. Toutefois, les avocats dominaient, l'esprit légiste était une maladie de la Gironde. Chose étrange! dans ces jeunes hommes, émancipés, élargis par la philosophie du dix-huitième siècle, on retrouvait par moments des traces de l'étroitesse du barreau, ou d'un formalisme timide, diamétralement opposé à l'esprit révolutionnaire. Cela éclata dans la discussion où ils soutinrent contre Danton « que le juge devait être nécessairement un légiste. »

Autre défaut de la Gironde, l'esprit journaliste, *bellétriste*, pour dire comme les Allemands. Brissot en était le type; plume rapide, intarissable, la facilité même, il eût écrit plus de volumes que ses ennemis de discours. Madame Roland, plus sévère, écrivait pourtant beaucoup trop. Tant de paroles, tout éloquentes ou brillantes qu'elles pussent être, n'en fatiguaient pas moins le public, excitaient les envies, les haines. Rien n'énerve plus un parti que de donner sans cesse sa force en paroles, de fournir par une infinité d'écrits, toujours discutables, matière aux disputes. Ajoutez les escapades, souvent imprudentes, des enfants perdus qu'on a peine à retenir. Les Roland eurent à regretter dans leur guerre contre Robespierre de laisser Louvet aller étourdiment à sa tête, accuser sans rien prouver, aboyer sans mordre. Brissot avait sous la main un jeune homme hardi, brillant, doué d'un emporte-pièces que le trop facile Brissot n'eut jamais dans les mâchoires; ce jeune homme, Girey-Dupré, qui rédigeait *le Patriote*, publia un matin une chanson, un noel, dont Robespierre et Danton, toute la Montagne, furent si cruellement mordus, qu'ils durent sentir à jamais la brûlure dans la morsure. Danton surtout était atteint, et de part en part; on lui arrachait son mystère, son masque d'audace; le noël impitoyable le réduisait, dans la Passion, au rôle de Ponce-Pilate, qui se lave les mains, et ne dit ni oui ni non.

Esprit légiste, esprit scribe, deux maladies de la Gironde.

Une troisième, c'était le très mauvais héritage des factions du Midi. Les Provençaux Barbaroux, Rebecqui, ces violents modérés de la Convention, dont les paroles étourdies compromirent plus d'une fois les affaires de la Gironde, la compromettaient plus directement encore par leur étroite intimité avec les hommes d'Avignon. Ceux-ci, très ardents Français, ardents révolutionnaires,

avaient donné leur pays à la France, à quel prix affreux, on le sait. Barbaroux à la tête de ses Marseillais avait ramené triomphants dans Avignon ces hommes de la Glacière, les Duprat, Minvielle, Jourdan. Et en récompense, ils avaient aidé l'élection de Barbaroux, lui avait donné les voix d'Avignon. Quand celui-ci réclamait contre les hommes de Septembre, ils auraient bien pu lui répondre : « Et vous? qui vous a élu? »

Les vieilles rancunes du Midi se mêlaient indiscrètement aux questions générales. Le rapporteur qui avait obtenu de la Législative l'amnistie d'Avignon était le protestant Lasource, illustre pasteur des Cévennes, éloquent, honnête, sincèrement fanatique, qui n'oubliait pas, sans nul doute, qu'Avignon n'avait fait qu'imiter Nîmes. A Nîmes, en 90, les catholiques commencent; les révolutionnaires d'Avignon suivent en 91; Paris, en 92. Mais, Lasource, excusant les uns, n'avait pas grande autorité pour incriminer les autres.

Les protestants étaient une cause de dissolution dans le sein de la Gironde. Près du violent Lasource, siégeaient les *modérés* tels que Rabaut Saint-Étienne, et Rabaut-Pommier, deux Constituants d'un noble caractère, qui toutefois n'allaient guère en avant que par des mouvements gauches et faux. Rabaut Saint-Étienne ne soutint ni à l'Assemblée ni dans son journal l'attaque de Louvet contre Robespierre. Mais il fit de *Robespierre prêtre*, *au milieu de ses dévotes*, un portrait spirituel, amer, d'une haine si méprisante, qu'on sentit que c'était un prêtre aussi qui avait dû le tracer. Robespierre n'avait rien senti des attaques de Louvet, mais ici il fut percé.

Brissot, non plus, nous l'avons vu, n'avait point appuyé Louvet, point secondé les Roland. Les journaux de la Gironde allaient tous à part, tiraient à droite ou à gauche, sans se consulter. *Le Patriote* de Brissot et Girey, *la Sentinelle* de Roland et Louvet, *les Annales* de Carra, *les Amis* de Fauchet, *la Chronique* de Condorcet et Rabaut, semblaient, dans certains moments, représenter cinq partis.

Où était l'autorité? Partout et nulle part. Ni dans le génie de Vergniaud, ni dans la vertu de Roland, ni dans le savoir-faire du grand faiseur Brissot, dans l'universalité encyclopédique de Condorcet.

Et l'initiative, l'ordre, le commandement dans les moments décisifs? Impossible, on le comprend.

En octobre, par exemple, les Girondins étaient très forts sur le pavé de Paris. La majorité des vainqueurs du 10 août, Marseillais, Bretons ou autres, leur étaient encore favorables. Les nombreux fédérés, appelés de toutes parts, ne juraient que par la Gironde. Le Marseillais Granier, vaillant homme, qui le premier entra hardiment aux Tuileries pour gagner les Suisses et les sauver (lui-même il fut près d'y périr), s'était déclaré, en octobre, ennemi juré de Marat. Tels étaient aussi les sentiments du bataillon des Lombards (celui qui fit la première ligne à la bataille de Jemmapes). Tout cela était, en octobre, sous la main de la Gironde, et elle n'en sut rien faire. Les fédérés furent gagnés par les Jacobins où ils s'écoulèrent : Granier, par exemple, s'en alla, comme



Mademoiselle Candeille elle-même, descendant sur le théâtre, joua sa propre pièce, « la Belle Fermière ». (P. 1043.)

lieutenant-colonel, à l'armée de Savoie, le bataillon des Lombards alla à celle du Nord. Dans l'hiver, la Gironde regretta trop tard d'avoir laissé perdre ces forces ; elle ne sut pas maintenir ce qui lui restait de fédérés dans le même esprit.

De cette incapacité absolue pour l'action, de cette impuissance d'aboutir aux résultats, il arrivait une chose, c'est que les esprits vains et chimériques (Louvet, Fauchet, Brissot même) devenaient plus vains, se livraient à leurs romans, suivaient plus étourdiment encore telle lueur ou telle autre. Le grand esprit de Vergniaud, plus loin de la terre, et moins averti des réalités, allait d'autant mieux planant dans ses rêves, insoucieux de la mort, dominant la vie, souriant avec mélancolie aux menaces du destin.

Il avait un monde en lui, un monde d'or qui le rendait peu sensible au monde de fer : la possession de son génie, de son libre cœur, dans l'amour. Une femme belle et ravissante, pleine de grâce morale, touchante par son talent, par ses vertus d'intérieur, par sa tendre piété filiale, avait recherché, aimé ce paresseux génie qui dormait sur les hauteurs ; elle que la foule suivait, elle s'était écartée de tous pour monter à lui. Vergniaud s'était laissé aimer ; il avait enveloppé sa vie dans cet amour, et il y continuait ses rêves. Trop clairvoyant toutefois pour ne pas voir que tous deux suivaient les bords d'un abîme, où sans doute il faudrait tomber. Autre tristesse ; cette femme accomplie qui s'était donnée à lui, il ne pouvait la protéger. Elle appartenait, hélas ! au public ; sa piété, le besoin de soutenir ses parents, l'avaient menée sur le théâtre, exposée aux caprices d'un monde si orageux. Celle qui voulait plaire à un seul, il lui fallait plaire à tous, partager entre cette foule avide de sensations, hardie, immorale, le trésor de sa beauté auquel un seul avait droit. Chose humiliante et douloureuse ! terrible aussi, à faire trembler, en présence des factions, quand l'immolation d'une femme pouvait être, à chaque instant, un jeu cruel des partis, un barbare amusement.

Là était bien vulnérable le grand orateur. Là, craignait celui qui ne craignait rien. Là, il n'y avait plus ni cuirasse, ni habit, rien qui garantît son cœur.

Ce temps aimait le danger. Ce fut justement au milieu du procès de Louis XVI, sous les regards meurtriers des partis qui se marquaient pour la mort, qu'ils dévoilèrent au public l'endroit qu'on pouvait frapper. Vergniaud venait d'avoir le plus grand de ses triomphes, le triomphe de l'humanité. Mademoiselle Candeille elle-même, descendant sur le théâtre, joua sa propre pièce, *La Belle fermière*. Elle transporta le public ravi à cent lieues, à mille de tous les événements, dans un monde doux et paisible, où l'on avait tout oublié, même le danger de la patrie.

L'expérience réussit. *La Belle fermière* eut un succès immense ; les Jacobins eux-mêmes épargnèrent cette femme charmante qui versait à tous l'opium d'amour, les eaux du Léthé. L'impression n'en fut pas moins peu favorable à la Gironde. La pièce de l'amie de Vergniaud révélait trop que son

parti était celui de l'humanité et de la nature, plus encore que de la patrie, qu'il serait l'abri des vaincus, qu'enfin ce parti n'avait pas l'inflexible austérité dont le temps semblait avoir besoin.

CHAPITRE III

RECOMPOSITION DES JACOBINS, AVANT LE PROCÈS DU ROI (SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 92)

NÉCESSITÉ DES JACOBINS (FIN DE 92). — LEUR DOUBLE ROLE : LA CENSURE, L'INITIATIVE RÉVOLUTIONNAIRE. — PURENT-ILS LE REMPLIR? — ILS ONT DONNÉ UNE SORTE D'UNITÉ A LA RÉVOLUTION. — COMBIEN LEUR SOCIÉTÉ FUT CONCENTRÉE, EXCLUSIVE. — LA SOCIÉTÉ JACOBINE AVAIT FAIBLI EN 92. — LES ÉLECTIONS DE SEPTEMBRE SE FIRENT DANS LE LOCAL DES JACOBINS. — LA SOCIÉTÉ JACOBINE REPREND FORCE. — ELLE FRAPPE LA GIRONDE, EN FAUCHET (19 SEPT.) — ELLE FRAPPE LA GIRONDE, EN BRISSOT (10 OCT.). — ELLE INTIMIDE LES RÉUNIONS MIXTES DE REPRÉSENTANTS. — ELLE DISSOUT UNE RÉUNION MIXTE DE MEMBRES DE LA CONVENTION (OCT. 92). — PRUDENCE DE ROBESPIERRE QUI RESTE MUET (OCT. 92). — ROBESPIERRE CRAINT D'AVOIR TROP POUSSÉ LA CONVENTION. — IL DEMANDE, PAR L'ORGANE DE COUTHON, QUE LES JACOBINS BLAMENT LES EXAGÉRÉS (OCT. 92). — LES JACOBINS BLAMENT LES EXAGÉRÉS, ET S'EN REPENTENT (14 OCT. 92). — ROBESPIERRE SE RÉSIGNE ET SUIT LES EXAGÉRÉS.

Dire la décomposition, l'impuissance de la Gironde, les signes de désorganisation que donnait la société tout entière, c'est dire la nécessité des Jacobins.

Au défaut d'une association naturelle qui donnât à la Révolution l'unité vivante, il fallait une association artificielle, une ligue, une conjuration qui lui donnât du moins une sorte d'unité mécanique.

Une machine politique était nécessaire, d'une grande force d'action, un puissant levier d'énergie.

La presse n'était point cela; elle est insuffisante à une telle destination. Son action est immense ; mais, parmi tant de choses contradictoires qu'elle dit, cette action est vague, flottante. De paroles en paroles, souvent elle manque le moment, elle n'arrive point à l'acte. Plusieurs, dès qu'ils ont lu, relu, amusé leur passion du bruit des journaux, sont satisfaits, et ne font plus rien.

L'Assemblée n'était pas non plus la force dont nous parlons. La grande masse de la Convention, cinq cents députés, au moins, timides, incertains, défiants, souvent pensaient d'un côté, et votaient de l'autre, nageaient, flottaient sans avancer.

La situation demandait une force qui, sans prendre précisément

l'Assemblée à la remorque, marchât devant elle, écartant sévèrement ce qui lui ferait obstacle, ce qui la pouvait tromper, lui triant, épurant d'avance et les hommes et les idées, la maintenant sur la ligne étroite, inflexible, des principes.

Grand rôle, qui supposait une autorité extraordinaire. Il impliquait deux choses fort diverses, qui exigent des vertus rarement conciliées : *la censure morale et politique*, force négative ; *l'initiative révolutionnaire*, force positive.

La censure exige surtout du censeur que, pour censurer, critiquer, écarter le mélange impur, il ait un principe très pur, une idée du droit, très simple et très forte. Les Jacobins flottèrent toujours, on le verra, entre deux idées. Ils se renouvelèrent plusieurs fois, sans devenir plus conséquents. Organisés par l'avocat Duport et les Lameth, comme machine de polémique et de surveillance, ils changèrent peu de caractère. Les velléités morales, sous Robespierre, restèrent impuissantes. L'acharnement aux personnalités les écarta sans cesse des principes qu'ils posaient. Il fallait une censure ; ils ne furent qu'une police.

Quant à la grande initiative révolutionnaire, ils ne l'eurent jamais ; aucun des actes solennels de la Révolution ne sortit des Jacobins. Nés après la prise de la Bastille et le 5 octobre, ils furent étrangers à l'appel des Fédérations. Ils se déclarèrent nettement contre la guerre, contre la croisade de délivrance universelle, pensant qu'avant tout la France devait songer à elle-même et faire son salut. Ils n'eurent qu'une part fort indirecte au 10 août, à la création de la République.

L'initiative révolutionnaire demandait un don suprême qui se trouve rarement dans une société disciplinée, où la cohésion ne s'achète que par l'immolation commune des forces trop hautes. Ce don, c'est la magnanimité et le génie.

Ces grandes facultés, peu disciplinables, étaient mal vues des Jacobins, en suspicion chez eux. L'aversion, au reste, était réciproque. Le génie (Mirabeau, Danton) se sentait mal aux Jacobins. Les hommes forts, les spéciaux, Carnot, Cambon, ne mirent jamais les pieds chez eux.

La haute lumière du salut (que personne n'eut au reste, dans cette sombre mêlée d'une affreuse nuit de combat) demandait, avant toute chose, la grandeur de cœur, qui élève aussi la pensée. Les larges et bienfaisantes mesures qui de bonne heure auraient calmé les âmes, emporté d'emblée la Révolution en lui rendant inutiles la plupart des violences, elles ne pouvaient être inspirées que par une qualité absolument étrangère au caractère jacobin, quelle? La bonté héroïque.

La lutte les absorba; lutteurs acharnés, ils se prirent successivement aux obstacles, les minèrent, les frappèrent d'en bas. Il fallait les dominer, et frapper d'en haut. Frapper? non, enlever le monde du haut de la Fraternité.

Ils eurent la foi, sans nul doute. Mais cette foi ne fut ni aimante, ni

inspirée. Ils furent les ardents avocats, les procureurs acharnés de la Révolution. Elle demandait d'abord des apôtres et des prophètes.

Qui niera, avec tout cela, les services immenses qu'ils ont rendus à la Patrie? Leur surveillance inquiète des actes de l'Assemblée, leur regard défiant sur les hommes politiques, leur rejet sévère des faibles et des tièdes donnèrent à la Révolution un nerf incroyable. Ce qui les honore encore plus, c'est qu'à peine sortis de l'ancien régime, souvent corrompus eux-mêmes, en haine de la corruption royaliste, ils voulurent des mœurs. Ils firent des efforts sérieux pour se réformer, réformer les autres. Noble effort, qui, avec leur patriotisme ardent et sincère, doit leur compter dans l'avenir. Qui peut voir aujourd'hui encore, sans émotion, sans une sorte de respect et de crainte, les trois portes des Jacobins dans la noire et humide petite rue qui tient au marché? Elles menaient par derrière au cloître. L'entrée principale était rue Saint-Honoré; mais celle de la petite rue dut souvent être préférée par les principaux meneurs. Robespierre, Couthon, Saint-Just, montaient ce sombre escalier. La rampe de fer travaillée au goût du dix-septième siècle, l'écuyer sale en vieux bois qui, du côté du mur, vous prête aussi son appui, tout cela n'a pas bougé, et sur ce bois, sur ce fer, vous sentez encore la trace brûlante des mains sèches et fiévreuses qui s'y sont appuyées alors, et les ont marquées pour toujours.

Ce vieux méchant local de moines, démeublé et délabré, avait gardé je ne sais quoi qui, dès l'entrée, gênait l'esprit, mettait le cœur mal à l'aise. Tout était étroit, mesquin. Le cloître d'un style sec et pauvre, l'escalier médiocre (pour deux personnes de front), appuyé sur quatre évangélistes de demi-grandeur, la bibliothèque peu vaste, avec un tableau janséniste, la chapelle nue, ennuyeuse, baroquement échafaudée de tribunes étouffées par-dessus des tombes de moines, tout cela était d'une impression pénible. Il n'y avait pas beaucoup d'air; on respirait mal.

Telle maison, tels hôtes. Les nouveaux, comme les anciens, avaient, pour idée fixe, une étroite orthodoxie. Les vieux Jacobins, dans la robe serrée de Saint-Dominique, avaient eu la prétention de savoir marcher seuls sur la ligne précise de la foi catholique. Et les nouveaux Jacobins se piquaient d'avoir seuls le dépôt de la foi révolutionnaire. C'était une compagnie tout exclusive, concentrée en soi. Ils se connaissaient entre eux, et ils ne connaissaient qu'eux; tout ce qui n'était pas jacobin leur restait suspect; ils se défiaient quoi qu'on pût dire pour les rassurer, ils se détournaient, ils ne voulaient pas entendre, ils secouaient la tête d'un air d'incrédulité. Ils avaient leurs mots à eux, leurs saints et leurs dévotions, des formules qu'ils répétaient : « Les principes d'abord! les principes!... » — « Surtout, il faut des hommes purs, » etc., etc. Vous n'entendiez autre chose, lorsque vers sept heures du soir, cette foule, à cheveux noirs et gras, en grosses houppelandes du temps, dans une pauvreté calculée, s'en allait dévotement au sermon de Robespierre.

La roideur de l'attitude, la fixité extérieure, leur furent d'autant plus

nécessaires qu'en réalité leur *credo* fut très flottant. Quelques changements qu'opérât la situation, quelques déviations qu'elle imposât à leurs doctrines, ils affirmaient l'unité.

Cette unité apparente, cette fixité dans certaines formules, cette intolérance pour ceux qui, animés du même esprit, ne disaient pas les mêmes mots, servirent la Révolution dans plus d'une circonstance, et lui furent parfois fatales.

La France de 92, dans son jeune élan immense de république et de combat, au premier coup de la trompette, sembla un moment oublier ses fatigants précepteurs. Le grand souffle de Danton, le joyeux canon du 10 août, l'emportaient à bien d'autres fêtes. Si haut tonnait *la Marseillaise*, qu'on n'entendait presque plus le marmottement jacobin. (Les principes, d'abord, les principes!)

Le 10 août se fit sans eux, et, ce qui est assez piquant, il se prépara chez eux. Dans l'enclos même des Jacobins, était un grand bâtiment qui, quelque temps, servit de caserne. Là, peu avant le 10 août, peut-être même avant le 20 juin et la première invasion des Tuileries, se réunissaient la nuit les plus ardents patriotes de l'Assemblée législative. Ils ne venaient là qu'à minuit, une heure ou deux après la clôture de l'Assemblée et des Jacobins. A cette réunion venaient, pêle-mêle, des hommes qui plus tard se divisèrent en Girondins et Montagnards; près du girondin Pétion siégeait le montagnard dantoniste Thuriot. Nous ignorons entièrement quelle fut la part de ce conciliabule de représentants dans le renversement de la royauté. Cette petite assemblée nationale autorisa-t-elle le changement de la Commune, donna-t-elle le signal et l'ordre à Manuel et à Danton, eut-elle connaissance du comité insurrectionnel qui travailla au 10 août? Nous l'ignorons. Ce qui est sûr, c'est que les représentants ne se fièrent point à la Société, trop mêlée, des Jacobins, que cette Société, qui gardait obstinément son titre des *Amis de la Constitution*, n'aurait nullement accepté la responsabilité de ces actes audacieux, d'un succès si incertain. On a vu avec quel soin Robespierre se préserva de tout contact avec le comité insurrectionnel. L'hôtesse de Robespierre, craignant qu'on ne le compromît, ne voulut pas même souffrir ce comité dans une chambre de la même maison, et mit littéralement la Révolution à la porte.

Marseille, comme bien d'autres villes, ne correspondait plus avec les Jacobins. C'était sans leur avis et peut-être à leur insu qu'elle avait recruté, envoyé cette élite de vaillants soldats, qui fut l'avant-garde du 10 août. L'inertie de la Société ne fit pas tort à ses membres dans cette circonstance. Beaucoup furent appelés, sinon le 10, au moins le 11, à la nouvelle Commune. Ils profitèrent en grand nombre de la victoire, furent placés de préférence dans les fonctions de toute espèce, jurys, missions, présidences ou secrétariats de sections. Le club fut laissé désert.

Une chose était à craindre : c'était que les Jacobins, tout en réussissant comme individus, ne périssent comme Société.

Déjà la correspondance avec les Sociétés de province était tout à fait désorganisée.

Qu'adviendrait-il de la Société de Paris si, pendant qu'elle se dépeuplait de jour en jour, la réunion nocturne des représentants, qui se tenait dans le même enclos, allait prendre corps, se fortifier, s'enraciner? Ne finirait-elle pas par remplacer l'ancienne Société, lui prendre son nom (qui, après tout, n'était que celui du local), et s'appeler *les Jacobins?* La Société, menacée à ce point, devait faire pour vivre un effort décisif, ou se résigner à périr.

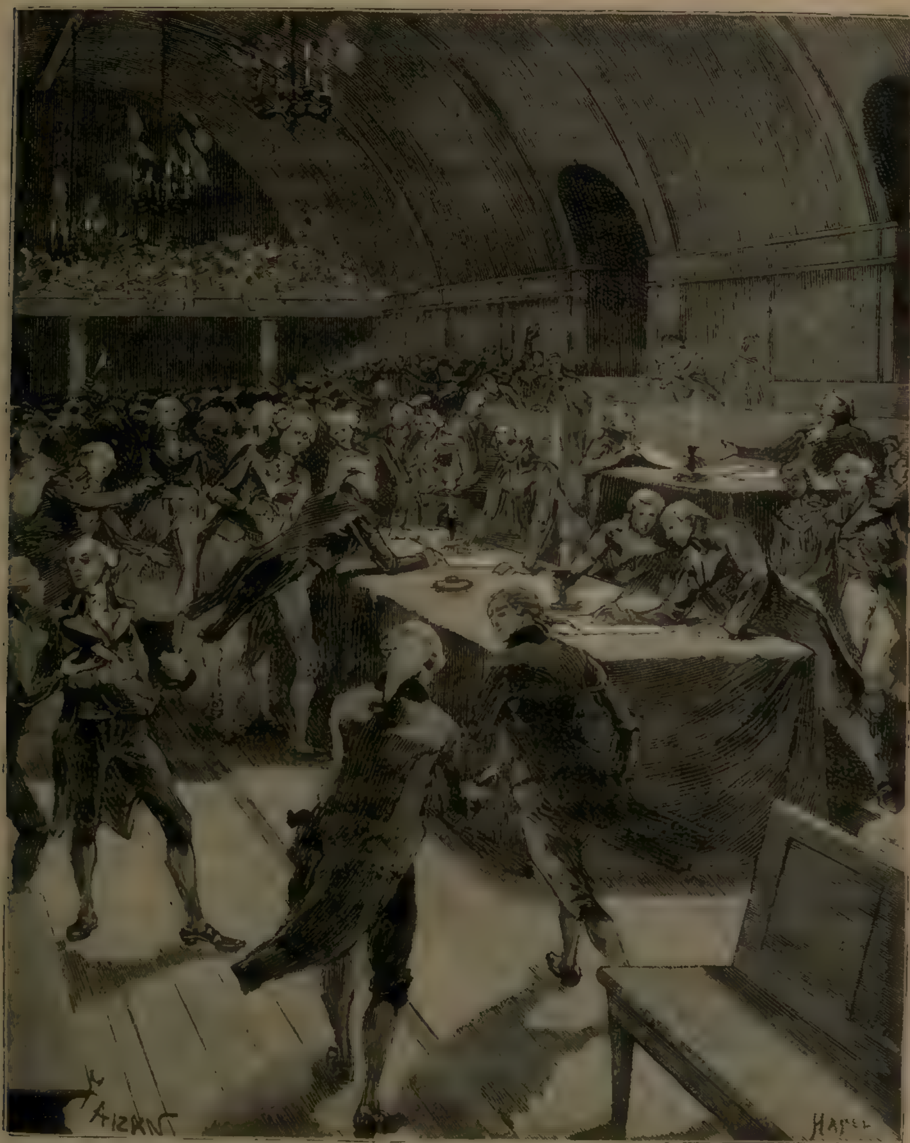
Telle était la situation. Elle fut simplifiée le 2 septembre, et la question tranchée. On trouva moyen de faire les élections de Paris, dès ce jour, au sein même des Jacobins. Robespierre, sans prendre une part directe au terrible événement, en profita à merveille.

Le corps électoral, appelé ce jour même par la Commune pour élire les députés à la Convention, vint tremblant à l'Hôtel-de-Ville ; cinq cent vingt-cinq électeurs seulement. Ces pauvres gens se rassurèrent en nommant président, vice-président, les plus fameux patriotes, Collot d'Herbois et Robespierre. On leur persuada alors de ne point faire l'élection au lieu ordinaire, qui était une salle de l'archevêché, mais de prendre un lieu plus tranquille, fort éloigné des massacres, le local des Jacobins. Ils n'y furent pas tellement tranquilles, qu'ils ne reçussent, le 4, le 5, pendant qu'on tuait encore, les visites très effrayantes de soi-disant volontaires qui, partant pour les frontières, venaient crier qu'ils ne partiraient pas l'âme tranquille si l'on ne chassait pas du corps électoral tel ou tel aristocrate. Robespierre fit décider qu'on ne laisserait pas voter un seul de ceux qui avaient signé les fameuses pétitions constitutionnelles des 8,000 et des 20,000. On sait les élections. Elles portèrent à l'assemblée, outre Robespierre, Danton, Desmoulins, etc., les hommes de Septembre, Sergent, Panis et Marat.

C'était un vrai coup de maître d'avoir fait du club désert le théâtre populaire du grand événement du jour, les élections de Paris. La vieille boutique fut réachalandée : on y était, on y resta. Les élections faites, la Société s'assembla, peu nombreuse encore, il est vrai, mais s'appuyant sur le point de départ que le corps électoral, dominé par Robespierre, lui avait laissé : *Épurer la Convention*, réserver au peuple la faculté de révoquer ses députés ; *épurer les décrets de la Convention*, en les soumettant à la revision, à la sanction populaire. L'assemblée future, avant d'être nommée entièrement, était déjà placée sous la tutelle des clubs, et sous le coup de l'émeute.

La foule reprenait lentement le chemin des Jacobins. Tout septembre et tout octobre, il y eut encore peu de monde. En octobre même, un membre s'étonna de voir moins de Jacobins que dans sa petite ville, où l'Assemblée, dit-il, est toujours de six ou sept cents. La Société fraternelle d'hommes et de femmes, qui siégeait dans un local tout voisin, vient se plaindre aussi de sa solitude, demander aide et conseil.

La terreur seule, la crainte de l'excommunication jacobine, pouvait



On se précipita au bureau, on ne se contenta pas d'applaudir Couthon, on voulut signer son discours. (P. 1055.)

rendre force à la Société. Il lui restait une grande autorité dans l'opinion; elle en usa hardiment pour intimider la Convention, ne frappant, il est vrai, que des députés jacobins, ne réclamant de juridiction que sur ses propres membres, mais de manière à imprimer en tous la terreur de ses justices.

L'expérience se fait sur Fauchet. Ce personnage léger, chimérique, qui se croyait à la fois révolutionnaire et chrétien, évêque du Calvados, et, comme tel, peu en rapport avec ses confrères de la Gironde (voltairiens en majorité),

est le premier des Girondins que les Jacobins frapperont. C'est comme un membre extérieur de la Gironde auquel on s'attaque d'abord. Son crime était d'avoir demandé un passeport pour le ministre Narbonne au comité de défense générale : « Un passe port! avait dit Bernard, de Saintes, président du comité; un passeport! je viens d'expédier celui qu'il mérite, et c'est un mandat d'arrêt. » Fauchet alors se troubla, balbutia; en réalité, il ne connaissait pas Narbonne, mais il soutint, ce que personne ne crut, que le passeport lui avait été demandé pour Narbonne par une personne inconnue. Aux Jacobins, il nia, et fut convaincu. Fauchet sans doute était coupable d'avoir voulu soustraire à l'examen juridique un homme responsable, un ministre, qui n'avait pas rendu ses comptes. Et pourtant, dans un tel moment, quand tout le monde prévoyait le massacre de Septembre, quand il y avait si peu de chances d'un examen sérieux, d'un jugement équitable, qui de nous n'aurait commis cette faute d'humanité?

Fauchet fut rayé le 19 septembre. Peu de jours après, la Société, enhardie, en vint à Brissot, qui fut rayé le 10 octobre.

Elle se posa ainsi inflexible, impitoyable. Un de ses membres les plus violents, Albitte, ayant hasardé un jour quelques mots d'humanité, ayant dit qu'en punissant de mort les émigrés qui combattaient contre la patrie, on devait épargner du moins les émigrés de la peur..., ce fut une indignation générale, des murmures vivement improbateurs. Albitte, effrayé, fit amende honorable, déclara son repentir, rougissant d'avoir cédé à ce mouvement instinctif de sensibilité et de faiblesse.

La Société reprenait son ascendant de terreur. Elle déclara *qu'elle exclurait de son sein tout député qui tiendrait à une Société non publique*, en d'autres termes, qu'elle ne permettrait pas à la Convention de continuer ce qu'avait fait la Législative, que les représentants fort nombreux (deux cents à peu près), qui s'assemblaient hors du club, dans la même enceinte, *ne pourraient être Jacobins*.

Véritable tyrannie. En écartant tout esprit de parti, on devait convenir qu'une infinité de sujets, politiques et diplomatiques, qui ne pouvaient être traités à la Convention devant les tribunes, ne pouvaient pas davantage être confiés au public, tellement mêlé, qui fréquentait les Jacobins.

La *réunion* (c'est ainsi qu'on appelait les deux cents), mêlée de Girondins et de Dantonistes, avait excité non seulement la jalousie des Jacobins, mais leur crainte.

Quelqu'un y avait proposé, après le 2 septembre, de mettre Robespierre en accusation.

Donc, point de milieu, les Jacobins ressuscités menacent et montrent les dents : « Point de milieu! soyez avec nous, ou bien soyez contre nous ».

Celui qui prit peur le premier fut Guirault, l'adjudicataire de l'enceinte et des bâtiments des Jacobins. Voyant l'excommunication de ses terribles locataires déjà suspendue sur sa tête, il pria les deux cents députés de ne plus le

compromettre et de ne plus revenir. Désobliger la Convention, c'était peu de chose; mais désobliger une Société si violente et si rancuneuse, qui ne lâchait jamais prise, c'était un danger très grand. Guirault vint aux Jacobins et fit ses excuses.

L'impérieuse Société, non contente d'avoir chassé les députés de son voisinage, les mit en demeure de venir aussi s'excuser, d'assister à ses séances. L'exigence était grande, hardie, de vouloir que les hommes de la nouvelle Assemblée, à peine au courant encore, tenus le jour à la séance, la nuit aux commissions, trouvassent encore le temps de venir au club, d'écouter l'infini bavardage d'une Société si mêlée, des parleurs infatigables qui ne quittaient presque jamais la tribune des Jacobins, Chabot et Collot, Collot et Chabot. Le comédien de province, hardi par l'ivresse, lançait ordinairement les choses. Puis, le capucin venait appuyer avec des farces; sa face, allumée de luxure vers les tribunes des femmes, faisait rire, même sans parler. Fort supérieur à Collot, parfois plein de force et de sens, cet excellent bateleur, spirituellement trivial, mettait l'assaisonnement; il allait remuant, salant, au goût de la foule, aussi bien et mieux que n'eût fait son père, le cuisinier de Rodez.

On a vu, comment, le 23 septembre, la guerre commença par la presse du côté de la Gironde, par la parole aux Jacobins. Chabot, ce jour-là, tenait le fauteuil de président, et Collot parlait : « N'est-ce pas chose scandaleuse de voir des députés qui se disent Jacobins, et qui font des réunions hors des Jacobins? Que vont-ils chercher ailleurs, ces patriotes? N'est-ce pas ici la serre chaude qui fait germer la plante républicaine qui étend ses rameaux sur l'empire français? *N'est-ce pas ici seulement* qu'il faut la cultiver?... »

Cette sommation fut entendue, et Pétion, le lendemain, revint enfin à la Société dont il était le président nominal. On a vu cette séance. Tout s'y dessina nettement. Chabot dit qu'il fallait, avant tout, *forcer la Convention* de constituer un gouvernement. En réponse aux articles de Brissot qui dénonçait un parti *désorganisateur*, Chabot dénonça un parti *fédéraliste* qui voulait démembrer la France au profit de l'aristocratie. Accusation calomnieuse, mais qui sembla confirmée par les menaces insensées de l'étourdi Barbaroux.

Les Dantonistes, voulant à tout prix garder l'avant-garde de la Révolution, faisaient alors des avances aux Jacobins, et les flattaient de leur mieux en médisant de la Gironde. Cependant il est probable qu'ils conservaient l'espoir de continuer la réunion mixte qui eût prévenu le divorce absolu de la Convention. Thuriot (exprimant ici, je le crois, la pensée de Danton) demanda encore, le 1er octobre, que les Jacobins révoquassent leur décret d'exclusion; il dit que la réunion n'avait lieu qu'à minuit, après la séance; il ne dit pas, mais tout le monde dut comprendre, qu'on y traitait des affaires qui, demandant du secret, ne pouvaient être divulguées aux Jacobins. Ces paroles sensées ne firent que ménager un triomphe à Collot. Le déclamateur soutint, aux applaudissements des tribunes, qu'il ne pouvait pas y avoir de secret pour le peuple souverain, qu'on ne pouvait rien faire qu'avec le peuple, qu'on devait tout

faire sous les yeux du peuple, c'est-à-dire traiter les plus secrètes affaires de diplomatie, de police, en confidence des agents royalistes et des espions étrangers, mêlés au peuple des tribunes.

La Société confirma son arrêté d'exclusion. Les deux cents cédèrent, ne s'assemblèrent plus. Chose grave. Dès ce moment, on ne pouvait plus se rencontrer sur un terrain neutre, mais toujours au champ de bataille, ou à la Convention, ou aux Jacobins, toujours sous les yeux des tribunes, avec le masque officiel, dans la tenue obligée de gladiateurs politiques. Tout espoir d'accord entre les partis cessait. Tout gouvernement par la Convention elle-même était impossible. Elle allait être obligée d'agir par des comités, de petits groupes que les Jacobins influenceraient, domineraient, ou qui, sortis des Jacobins, deviendraient, comme il arriva, les tyrans de l'Assemblée.

Que faisait pendant tout ce temps Robespierre? Rien et toujours rien, du moins ostensiblement. Durant cette exécution, cet acte de dure pression que les Jacobins exerçaient sur l'Assemblée, il faisait le mort. Résurrectionniste habile, il avait profité du 2 septembre et des élections de Paris transportées aux Jacobins, pour galvaniser la Société, la remettre sur ses jambes. Mais une fois relevé ainsi, relancé dans la vie et l'action, l'être singulier voulait croire qu'il allait tout seul, monté sur Collot, Chabot, n'importe, mais non pas sur Robespierre. Le fonds propre au Jacobin, par-dessous son patriotisme, très vrai et sincère, c'était (Robespierre le savait bien par lui-même), c'était l'orgueil et l'envie. Si, dans ces commencements, l'habile restaurateur de la Société, à qui elle devait tant, n'eût pris des précautions extraordinaires pour se faire moindre, se tenir sur le second plan, paisible et muet, le Jacobin, pour coup d'essai, eût fort bien pu se tourner contre son père et créateur, mordre sa nourrice.

Donc, Robespierre restait tranquille à sa place, tirant les mannequins parlants, et ne parlant pas. A peine dit-il un mot, le 3 octobre, et un mot le 5. Le 3, on parlait de lui pour le faire maire de Paris : « Non, dit-il, nulle force humaine ne me ferait quitter la place de représentant du peuple. Le 5, on parlait d'envoyer aux Sociétés affiliées, le nom des députés revenus aux Jacobins, pour leur dénoncer indirectement ceux qui ne revenaient pas. Robespierre, avec une modération que tout le monde admira, demanda l'ordre du jour : « toute mesure coërcitive, étant, disait-il, indigne d'une société d'hommes libres. » La Société trouva que Robespierre avait trop bon cœur et trop de facilité; elle ne l'écouta pas, et elle envoya les noms.

Sa douceur et sa patience éclatèrent encore, lorsqu'un membre ayant osé dire que la députation de Paris déshonorait la capitale, Robespierre calma la fureur des Jacobins, et demanda, pour toute peine, l'ordre du jour et le mépris,

Cette conduite porta ses fruits. Robespierre, sans même parler, frappa par Collot et d'autres, le coup décisif qu'il méditait depuis longtemps, l'exclusion de Brissot et sa condamnation solennelle par la Société, avec une publicité immense, plus meurtrière que n'eût été le mandat d'arrêt, dressé le



CHABOT

2 septembre, pour le mettre à l'Abbaye. Quelles qu'aient été les fautes de Brissot, son esprit remuant, inquiet, son ardeur à remplir toutes les places de ses amis, sa crédulité misérable pour Lafayette et Dumouriez, on est confondu pourtant en lisant l'adresse que les Jacobins lancèrent, et qui, envoyée à deux ou trois mille Sociétés jacobines, lue par elles à la tribune, répétée de bouche en bouche, multipliée ainsi en proportion géométrique, dut arriver, en huit jours, à la connaissance à peu près d'un million d'hommes, tous désormais convaincus qu'une chose examinée de si près par l'*Incorruptible* était décidément jugée, tous condamnant sans examen et jugeant à mort, sur la parole de Caton. Il n'y a aucun exemple, dans la mémoire des hommes d'une pièce si calomnieuse. Jamais la fureur de l'esprit de corps, le fanatisme monastique, l'ivresse de confrérie s'animant à huis clos, et de degré en degré, marchant

sans contradiction dans la calomnie jusqu'aux limites de l'absurde, n'ont trouvé choses semblables. Brissot, entre autres crimes, a méchamment rédigé la pétition républicaine du Champ-de-Mars, *pour donner aux royalistes l'occasion d'égorger* le peuple. *La Gironde a calomnié*, avant le 10 août *les fédérés des départements*, — accusation vraiment étrange, effrontée, imprudente même, qui montre jusqu'où les rédacteurs comptaient sur la crédulité des Jacobins de province. Qui ne savait que c'était justement la Gironde qui avait appelé en juin 20.000 fédérés, et que, sur le refus du Roi, le ministère girondin s'était retiré ? qui ne savait que les fédérés du 10 août, ceux de Marseille du moins, avaient été embauchés, amenés, par les Girondins, Rebecqui et Barbaroux? Au moment même, en octobre, la Gironde faisait venir à Paris les fédérés des départements que les Jacobins repoussaient.

Quelles étaient les dispositions de la Convention, de la grande masse, du centre? Elle ne s'émouvait pas trop du coup frappé sur la Gironde. Comme une bande d'écoliers sournois, elle s'amusait de voir son précepteur et pédagogue, Brissot, fouetté lui-même aux Jacobins. Ce qui lui plaisait beaucoup moins, c'était l'excommunication que ceux-ci avaient lancée contre une réunion mixte de deux cents députés de toute nuance, et montagnards même, leur interdisant en quelque sorte de s'assembler près d'eux, à la porte du saint des saints. Qu'était donc cette Société, recrutée si légèrement, qui, sans mission ni titre, jugeait la Convention, les représentants élus de la France, avec pouvoir illimité! quel était ce pouvoir supérieur au pouvoir suprême? était-ce un concile? un pape? Robespierre heureusement n'avait pas dit un seul mot. Il faisait parler et ne parlait pas. Ne s'étant point avancé, il pouvait reculer sans peine. Reculer lui-même? Non, mais reculer par un autre. C'est ce qu'il hasarda de faire par l'organe de son ami Couthon, le premier des Jacobins après lui. C'était un jeune représentant auvergnat, d'une gravité peu commune, immobilé par infirmité (il était paralytique), d'une voix toujours très douce, d'un caractère âpre et fort et d'une force contenue. On ne parlait guère de lui sans dire : « le respectable Couthon. » Pour faire un pas dangereux, on ne pouvait le faire faire par un homme plus estimé dans la Société.

Il faut savoir que Robespierre, en poursuivant la Gironde, sentait derrière lui, dans le dos, un parti ardent, violent, qui peut-être lui serait plus dangereux que la Gironde. Je parle de la Commune, où s'était logée la fraction la plus violente des Cordeliers, Hébert, Momoro, Chaumette. Derrière la Commune elle-même, venaient d'étranges figures d'agitateurs équivoques, le prêtre Roux, une bête sauvage qui hurlait aux Gravilliers, le petit Varlet, tribun du ruisseau, dont nous parlerons tout à l'heure, un certain Gusman, Espagnol, qui se disait grand d'Espagne. Gusman était militaire, il était venu mettre son épée au service de la liberté; très puissant dans les faubourgs, on l'avait toujours vu à la tête des mouvements, dépassant de loin les plus furieux en violentes motions; plusieurs le soupçonnaient d'être un agent étranger.

Ce dangereux personnage fut nommé, au 1er octobre, président de la

section des Piques (place Vendôme), section de Robespierre, où siégeaient pourtant plusieurs hommes tout à fait à lui, Lhuillier, qu'il portait à la mairie de Paris, Dumas, son futur président du tribunal révolutionnaire, Duplay, hôte de Robespierre, qui le fit aussi nommer juré de ce même tribunal. Évidemment le flot montait plus que ne voulait Robespierre. Le plan de Gusman et de ses amis (consenti par la Commune) semble avoir été de former à l'Évêché des réunions fréquentes des commissaires de sections, une assemblée quasi permanente, une contre-Convention, qui pût, au besoin, briser l'Assemblée nationale. Robespierre vit d'abord avec inquiétude se créer cette force anarchique. Puis, l'entraînement des événements l'obligea, comme on verra, de composer avec elle, de s'en aider pour mutiler la Convention, pour en arracher la Gironde.

Il était loin de le prévoir au moment où nous sommes (12 octobre). Il crut utile de frapper ces exagérés par la voix de Couthon et l'improbation des Jacobins.

Couthon était fort courageux. Il ne craignit pas de professer une théorie d'équilibre. Il dit, qu'en face des intrigants de la Gironde, qu'il fallait perdre au plus tôt, *il y avait aussi des exagérés qui tendaient à l'anarchie.* Les Jacobins, à toute époque, s'étaient flattés d'être les sages et les politiques de la Révolution, d'en tenir la haute balance. Couthon entrait dans leur idée; il leur montrait en eux-mêmes l'équilibre de la Montagne, de la Convention, de la France, c'est-à-dire du monde. La question élevée ainsi, tous furent saisis d'enthousiasme. Les Dantonistes mêmes, quoique peu satisfaits de la Société, cédèrent à l'élan. Thuriot appuya Couthon : « Nous nous sommes ralliés en 89, en 90, au 10 août; nous nous rallierons encore, quand il le faudra. »

A ce mot, ce furent des cris; tous virent la patrie sauvée, sauvée par eux; ils prirent le mot de Thuriot comme une déclaration des Dantonistes de s'unir sans réserve aux Jacobins. On se précipita au bureau, on ne se contenta pas d'applaudir Couthon, on voulut signer son discours. Le vieux Dussaulx eut seul la fermeté de ne pas signer, ne reconnaissant pas pour doctrine d'équilibre un discours dont le point de départ était la mort de la Gironde, la suppression de la droite, et qui cherchait la ligne centrale non dans la Convention, mais seulement dans la gauche. Pour une raison contraire, les Cordeliers aussi prirent mal la chose. Plusieurs Jacobins trouvèrent qu'il était trop tôt dans la Révolution pour blâmer l'exagération, qu'elle était encore nécessaire. Mobilité des assemblées! tout change, du 12 au 14. Tallien, l'homme de la Commune, Camille Desmoulins pour l'honneur des vieux Cordeliers, les Jacobins Bentabole, Albitte, Chabot même, demandent un changement au discours qu'ils ont signé. Pourquoi parler d'*exaltés?* Il n'y a point d'exalté; un seul peut-être, Marat; un individu exalté ne peut s'appeler un parti. La Société prie Couthon de modifier son discours; il refuse, on passe à l'ordre du jour, on n'adopte point le discours, on ne l'envoie pas aux départements.

Coup grave pour Robespierre. On savait bien que Couthon n'avait fait qu'exprimer sa pensée. Mais les Jacobins s'étaient dit: «Robespierre est encore ici trop doux et trop modéré; nous ne pouvons pas le suivre; c'est un philosophe,

un sage, plus encore qu'un politique; c'est un moraliste, un saint... »

Les *exaltés*, encouragés par ce manifeste échec de Robespierre aux Jacobins, poussèrent vivement l'affaire de l'Évêché, y signèrent et firent signer une pétition furieuse, rédigée par Gusman et ses amis, approuvée de Tallien, Chaumette, Hébert; l'on y contestait à la Convention le droit de faire des lois, ne reconnaissant pour tel que ce que le peuple aurait sanctionné plus tard. Cet acte insensé eût établi un provisoire d'anarchie.

L'effet fut tel dans la Convention, que la Montagne elle-même accueillit la pétition d'un silence désapprobateur. Robespierre ne souffla mot. Gusman, nullement abattu, rapporta la pétition dans la section dont il était président (section même de Robespierre); il en reçut les félicitations, les consolations. On lui adjoignit un membre pour l'appuyer aux Jacobins, où il portait aussi ses plaintes. Il y fut très bien accueilli, malgré les réclamations de plusieurs représentants. Ce qui fut très grave, autant au moins que la pétition, c'est que le gros Santerre, bas flatteur de toute force qui semblait poindre à l'horizon, voyant que décidément les exaltés l'emportaient, vomit contre l'Assemblée nationale les mots d'un homme ivre : Je le leur ai dit, ils ont pu l'entendre; ils ont de longues oreilles... Qu'ils aillent dans le Midi, on leur donnera les étrivières, ils regretteront bien Paris, etc. « Voilà l'homme à qui étaient confiés le soin de l'ordre et le maintien de la paix publique. Le tout, entendu des Jacobins avec applaudissements.

Robespierre, heureusement pour lui, n'avait pas professé lui-même la doctrine d'équilibre ; un autre ayant seul parlé, il était encore temps de pactiser avec les exaltés et de revenir sur ses pas. Nous le verrons en effet, au procès de Louis XVI, s'appuyer sur la Commune renouvelée et fanatisée, enfin, dans son combat désespéré contre la Gironde, recourir à la force anarchique, que, de son premier mouvement, il avait voulu réprimer.

CHAPITRE IV

SUITE DE L'HISTOIRE INTÉRIEURE DES JACOBINS. — ROBESPIERRE (FIN DE 92)

LES JACOBINS DE 93 FONT LA TROISIÈME GÉNÉRATION QUI AIT PORTÉ CE NOM. — EFFORT DE ROBESPIERRE POUR LES DISCIPLINER. — AUSTÉRITÉ CROISSANTE DE SES MOEURS. — ROBESPIERRE ÉTABLI DANS LA FAMILLE D'UN MENUISIER, VERS LA FIN DE 91. — TENDANCES HONORABLES DE ROBESPIERRE POUR LA MÉDIOCRITÉ DE FORTUNE ET D'HABITUDES. — SA DÉFIANCE ET SON AIGREUR CROISSANTES. — MARAT LUI REPROCHE D'INCLINER A L'INQUISITION. — SES VERTUS ET SES VICES CONCOURENT A LE RENDRE IMPITOYABLE. — LES JACOBINS FONT CRAINDRE UN NOUVEAU MASSACRE, SUR LA CONVENTION MÊME (NOV. 92). — CAMBON DÉCIDE LA CONVENTION A GARDER LES FÉDÉRÉS A PARIS (10 NOV. 92).

L'avantage obtenu par les exaltés sur Robespierre au sein même de la Société jacobine, est-ce un hasard de violence, un mouvement aveugle,



Lorsque madame Duplay vint faire à Charlotte une scène épouvantable. (P. 1060.)

inconséquent, comme en ont les Assemblées? est-ce défiance pour Robespierre, impatience de s'affranchir de son autorité morale? Non, ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est l'effet d'un changement grave et essentiel, au fond de la Société même.

De nom, ce sont toujours *les Jacobins*, mais sous ce nom, généralement, ce sont déjà d'autres personnes.

Une troisième génération entre dans la Société. Il y a eu le jacobinisme

primitif, parlementaire et nobiliaire, de Duport, Barnave et Lameth, celui qui tua Mirabeau. Il y a eu le jacobinisme mixte, des journalistes républicains, orléanistes, Brissot, Laclos, etc., où Robespierre a prévalu. Enfin, cette seconde légion ayant comme fondu en 92, passé dans les places, l'administration, les missions diverses, commence le jacobinisme de 93, celui de Couthon, Saint-Just, Dumas, etc., lequel doit user Robespierre, s'user avec lui.

Cette troisième légion, convoquée en quelque sorte au nom de l'égalité, différait beaucoup des deux autres. D'abord, elle était plus jeune. Puis, la grande majorité se composait d'hommes de conditions peu lettrées, comme le menuisier Duplay, le sellier Rigueur, etc. Ces braves gens, très passionnés, mais généralement honnêtes et désintéressés, avaient une foi pieuse, forte, docile. Profondément fanatiques du salut de la patrie, s'avouant leur ignorance, ils ne cherchaient qu'un directeur ; il leur fallait un honnête homme, bien sûr et solide, qui voulût pour eux ; ils remettaient leur conscience dans la main de Robespierre.

Ils étaient, si je ne me trompe, plus naïfs et plus violents, moins fins et moins pénétrants que le peuple d'aujourd'hui. Quand il convenait au chef de faire arriver sa pensée indirectement (comme tout à l'heure, par Couthon), ils étaient sujets à ne pas comprendre. Ils mettaient d'ailleurs si haut Robespierre, sa sainteté politique, que souvent ils croyaient devoir lui épargner telles décisions rigoureuses de salut public qui eussent coûté quelque chose à son cœur ou à la pureté de son caractère. S'il y avait quelque mauvaise besogne machiavélique à faire, ils aimaient mieux la faire sans lui, pour ne pas gâter leur Dieu, qu'elle fût ou non conforme à sa politique réelle. Il ne manquait pas de gens pour les dévoyer ainsi, les porter au delà de Robespierre même, des gens de lettres de la pire espèce, des artistes adolescents, rapins affamés, qui jouaient la frénésie, de très près, d'après David ; tel est devenu depuis pair et baron de l'Empire.

Le fanatisme, sincère, si peu éclairé des uns, la violence, vraie ou simulée des autres, la concurrence de fureur qui était entre eux, chacun voulant primer l'autre en colère patriotique, rendait la Société (toute disciplinée qu'elle semblait) très difficile à manier. Elle sortait souvent de la mesure que comportait le moment. Robespierre avait profité de la terreur de Septembre pour faire l'élection de Paris. Il lui convenait assez que la Convention gardât quelque reste de terreur, qu'elle redoutât l'émeute, mais point du tout que l'émeute partît des Jacobins même.

Le degré d'intimidation qu'il voulait se contenter d'exercer sur l'Assemblée est très bien caractérisé par un mot qu'il fit dire au représentant Durand (de Maillane), dès les premières séances de la Convention. Celui-ci, prêtre, canoniste gallican, timide entre les timides, il le dit lui-même, s'était assis à la droite, près de Pétion. Robespierre comprit parfaitement que le pauvre homme avait peur de la Montagne, que, comme tant d'autres, il n'avait guère de parti que *sa sûreté*. Un ami de Robespierre traversa la salle et vint lui dire

à sa place : « Vous croyez la révolution finie, et vous vous trompez. *Le parti le plus sûr* est celui qui a le plus de vigueur et de force contre les ennemis de la liberté. »

Pour ébranler ainsi la droite, le centre, par menace ou douceur, par des conseils de prudence ou des prophéties menaçantes, l'émeute ne lui valait rien. Il fallait que les Jacobins, modérés, disciplinés dans la violence, pussent servir d'intermédiaire entre l'Assemblée et la rue, effrayer et rassurer tour à tour la Convention.

Sa grande affaire était donc de discipliner les Jacobins, chose assez difficile, avec l'invasion de barbares que la Société venait de subir. La discipline politique ne tient pas peu aux habitudes de décence et de tenue, lesquelles expriment ou simulent les bonnes habitudes morales. Robespierre, quelle que fût l'autorité de ses discours, ne pouvait rien à cela que par son exemple. Nulle parole n'y suffisait ; mais sa tenue personnelle, sa vie connue, l'atmosphère d'honnêteté qui l'entourait, prêchaient, commandaient la moralité, au moins extérieure.

En ce sens, on peut dire qu'il n'était guère d'acte de sa vie privée qui ne fût aussi un acte de sa vie politique. Ses discours ont été peut-être la moindre partie de son influence. L'impression muette d'une personnalité arrangée si fortement était plus efficace encore.

Toute la vie de cet homme fut un calcul, un effort, une tension non interrompue de la volonté. Quoiqu'il ait varié d'une manière très notable, comme on va voir, dans les mœurs et les principes, ses variations furent voulues, nullement naïves, en sorte que, même en variant, il fut systématique encore, et parut tout d'une pièce.

Personne n'ordonna plus heureusement sa vie, dans l'épuration progressive de ses mœurs. Arrivé à la Constituante, et d'abord dans l'amitié des Lameth, il toucha un moment, par cette société de jeunes nobles, à la corruption du temps. Peut-être croyait-il, en cela, suivre encore son maître Rousseau, le Rousseau des *Confessions*. De bonne heure il se releva. L'*Emile*, le *Vicaire savoyard*, le *Contrat social*, l'affranchirent et l'ennoblirent ; il fut Robespierre. Comme mœurs, il n'est point descendu.

Nous l'avons vu, le soir du massacre du Champ-de-Mars (17 juillet 91), prendre asile chez un menuisier ; un heureux hasard le voulut ainsi ; mais s'il y revint, s'y fixa, ce ne fut en rien un hasard.

Au retour de son triomphe d'Arras, après la Constituante, en octobre 91, il s'était logé avec sa sœur dans un appartement de la rue Saint-Florentin, noble rue, aristocratique, dont les nobles habitants avaient émigré. Charlotte de Robespierre, d'un caractère roide et dur, avait, dès sa première jeunesse, les aigreurs d'une vieille fille ; son attitude et ses goûts étaient ceux de l'aristocratie de province ; elle eût fort aisément tourné à la grande dame. Robespierre, plus fin et plus féminin, n'en avait pas moins aussi, dans la roideur de son maintien, sa tenue sèche, mais soignée, un certain air d'aristocratie

parlementaire. Sa parole était toujours noble, dans la familiarité même, ses prédilections littéraires pour les écrivains, nobles ou tendus, pour Racine ou pour Rousseau.

Il n'était point membre de la Législative. Il avait refusé la place d'accusateur public, parce que, disait-il, s'étant violemment prononcé contre ceux qu'on poursuivait, ils l'auraient pu récuser comme ennemi personnel. On supposait aussi qu'il aurait eu trop de peine à surmonter ses répugnances pour la peine de mort. A Arras, elles l'avaient décidé à quitter sa place de juge d'Église. A l'Assemblée constituante, il s'était déclaré contre la peine de mort, contre la loi martiale et toute mesure violente de salut public, qui répugnaient trop à son cœur.

Dans cette année, de septembre 91 à septembre 92, Robespierre, hors des fonctions publiques, sans mission ni occupation que celle de journaliste et de membre des Jacobins, était moins sur le théâtre. Les Girondins y étaient ; ils y brillaient par leur accord parfait avec le sentiment national sur la question de la guerre. Robespierre et les Jacobins prirent la thèse de la paix, thèse essentiellement impopulaire, qui leur fit grand tort. Nul doute qu'à cette époque la popularité du grand démocrate n'eût un besoin essentiel de se fortifier et se rajeunir. Il avait parlé longtemps, infatigablement, trois années, occupé, fatigué l'attention; il avait eu, à la fin, son triomphe et sa couronne. Il était à craindre que le public, ce roi fantasque comme un roi, facile à blaser, ne crût l'avoir assez payé, et n'arrêtât son regard sur quelque autre favori.

La parole de Robespierre ne pouvait changer, il n'avait qu'un style; son théâtre pouvait changer et sa mise en scène. Il fallait une machine. Robespierre ne la chercha pas; elle vint à lui, en quelque sorte. Il l'accepta, la saisit, et regarda, sans nul doute, comme une chose heureuse et providentielle, de loger chez un menuisier.

La mise en scène est pour beaucoup dans la vie révolutionnaire. Marat, d'instinct, l'avait senti. Il eût pu, très commodément, rester dans son premier asile, le grenier du boucher Legendre ; il préféra les ténèbres de la cave des Cordeliers ; cette retraite souterraine d'où ses brûlantes paroles faisaient chaque matin éruption, comme d'un volcan inconnu, charmait son imagination ; elle devait saisir celle du peuple. Marat, fort imitateur, savait parfaitement qu'en 88 le Marat belge, le jésuite Feller, avait tiré grand parti pour sa popularité d'avoir élu domicile, à cent pieds sous terre, tout au fond d'un puits de houille.

Robespierre n'eût pas imité Feller ni Marat, mais il saisit volontiers l'occasion d'imiter Rousseau, de réaliser en pratique le livre qu'il imitait sans cesse en paroles, de copier *l'Émile* d'aussi près qu'il le pourrait.

Il était malade, rue Saint-Florentin, vers la fin de 91, malade de ses fatigues, malade d'une inaction nouvelle pour lui, malade aussi de sa sœur, lorsque madame Duplay vint faire à Charlotte une scène épouvantable pour ne pas l'avoir avertie de la maladie de son frère. Elle ne s'en alla pas sans enlever Robespierre, qui se laissa faire d'assez bonne grâce. Elle l'établit chez elle,

malgré l'étroitesse du logis, dans une mansarde très propre, où elle mit les meilleurs meubles de la maison, un assez beau lit bleu et blanc, avec quelques bonnes chaises. Des rayons de sapin, tout neufs, étaient alentour, pour poser les quelques livres, peu nombreux, de l'orateur; ses discours, rapports, mémoires, etc., très nombreux, remplissaient le reste. Sauf Rousseau et Racine, Robespierre ne lisait que Robespierre. Aux murs, la main passionnée de madame Duplay avait suspendu partout les images et portraits qu'on avait faits de son dieu; quelque part qu'il se tournât, il ne pouvait éviter de se voir lui-même; à droite, à gauche, Robespierre, Robespierre encore, Robespierre toujours.

Le plus habile politique qui eût bâti la maison spécialement pour cet usage, n'eût pas si bien réussi que l'avait fait le hasard. Si ce n'était une cave, comme le logis de Marat, la petite cour noire et sombre valait au moins une cave. La maison basse, dont les tuiles verdâtres attestaient l'humidité, avec le jardinet sans air, qu'elle possédait au delà, était comme étouffée entre les maisons géantes de la rue Saint-Honoré, quartier mixte, à cette époque, de banque et d'aristocratie. Plus bas, c'étaient les hôtels princiers du faubourg et la splendide rue Royale, avec l'odieux souvenir des quinze cents étouffés du mariage de Louis XVI. Plus haut, c'étaient les hôtels des fermiers généraux de la place Vendôme, bâtis de la misère du peuple.

Quelles étaient les impressions des visiteurs de Robespierre, des dévots, des pèlerins, quand dans ce quartier impie où tout leur blessait les yeux, ils venaient contempler le Juste? La maison prêchait, parlait. Dès le seuil, l'aspect pauvre et triste de la cour, le hangar, le rabot, les planches leur disaient le mot du peuple : « C'est ici l'*incorruptible.* » — S'ils montaient, la mansarde les faisait se récrier plus encore; propre et pauvre, laborieuse visiblement, sans parure que les papiers du grand homme sur des planches de sapin, elle disait sa moralité parfaite, ses travaux infatigables, une vie donnée toute au peuple. Il n'y avait pas là le théâtral, le fantasmagorique du maniaque Marat, se démenant dans sa cave, variable, de parole et de mise. Ici, nul caprice, tout réglé, tout honnête, tout sérieux. L'attendrissement venait; on croyait avoir vu, pour la première fois, en ce monde, la maison de la vertu.

Notez pourtant avec cela que la maison, bien regardée, n'était pas une habitation d'artisan. Le premier meuble qu'on apercevait dans le petit salon du bas en avertissait assez. C'était un clavecin, instrument rare alors, même chez la bourgeoisie. L'instrument faisait deviner l'éducation que mesdemoiselles Duplay recevaient, chacune à son tour, au couvent voisin, au moins pendant quelques mois. Le menuisier n'était pas précisément menuisier; il était entrepreneur en menuiserie de bâtiment. La maison était petite, mais enfin elle lui appartenait; il logeait chez lui.

Tout ceci avait deux aspects; c'était le peuple d'une part, et ce n'était pas le peuple; c'était, si l'on veut, le peuple industrieux, laborieux, passé

récemment, par ses efforts et son travail, à l'état de petite bourgeoisie. La transition était visible. Le père, bon homme ardent et rude, la mère d'une volonté forte et violente, tous deux pleins d'énergie, de cordialité, étaient bien des gens du peuple. La plus jeune des quatre filles en avait la verve et l'élan; les autres s'en écartaient déjà, l'aînée surtout, que les patriotes appelaient avec une galanterie respectueuse mademoiselle Cornélia. Celle-ci, décidément, était une demoiselle; elle aussi sentait Racine, lorsque Robespierre faisait quelquefois lecture en famille. Elle avait à toute chose une grâce de fierté austère, au ménage comme au clavecin; qu'elle aidât sa mère au hangar, pour laver ou pour préparer le repas de la famille, c'était toujours Cornélia.

Robespierre passa là une année, loin de la tribune, écrivain et journaliste, préparant tout le jour les articles et les discours qu'il devait le soir débiter aux Jacobins; une année, la seule, en réalité, qu'il ait vécue en ce monde.

Madame Duplay trouvait très doux de le tenir là, l'entourait d'une garde inquiète. On peut en juger par la vivacité avec laquelle elle dit au comité du 10 août, qui cherchait chez elle un lieu sûr : « Allez-vous-en ; vous allez compromettre Robespierre. »

C'était l'enfant de la maison, le dieu. Tous s'étaient donnés à lui. Le fils lui servait de secrétaire, copiait, recopiait ses discours tant raturés. Le père Duplay, le neveu, l'écoutaient insatiablement, dévoraient toutes ses paroles. Mesdemoiselles Duplay le voyaient comme un frère ; la plus jeune, vive et charmante, ne perdait pas une occasion de dérider le pâle orateur. Avec une telle hospitalité, nulle maison n'eût été triste. La petite cour, avivée par la famille et les ouvriers, ne manquait pas de mouvement. Robespierre, de sa mansarde, de la table de sapin où il écrivait, s'il levait les yeux entre deux périodes, voyait aller et venir, de la maison au hangar, du hangar à la maison, mademoiselle Cornélia ou telle de ses aimables sœurs. Combien dut-il être fortifié, dans sa pensée démocratique, par une si douce image de la vie du peuple ! Le peuple, moins la vulgarité, moins la misère et les vices, compagnons de la misère ! Cette vie à la fois populaire et noble, où les soins domestiques se rehaussent de la distinction morale de ceux qui s'y livrent ! La beauté que prend le ménage, même en ses côtés les plus humbles, l'excellence du repas préparé par la main aimée !... qui n'a senti toutes ces choses ? Et nous ne doutons pas que l'infortuné Robespierre, dans la vie sèche, sombre, artificielle, que les circonstances lui avaient faite depuis sa naissance, n'ait pourtant senti ce moment du charme de la nature, joui de ce doux rayon.

Il reste bien entendu qu'avec une telle famille, offrir une pension, un dédommagement, était impossible. Je juge qu'il en fut ainsi, d'après le reproche qu'un Jacobin dissident fit un jour à Robespierre : « d'exploiter la maison Duplay, de se faire nourrir par eux, comme Orgon nourrit Tartufe, » reproche bas et grossier d'un homme indigne de sentir la fraternité de l'époque et le

bonheur de l'amitié. Si Robespierre se hasarda d'offrir quelque chose, nul doute qu'il n'ait été rudement réprimandé de monsieur et de madame, et boudé des filles ; à coup sûr, il n'y revint plus.

On peut s'étonner d'une chose, c'est qu'une telle année, passée ainsi, n'ait pas considérablement modifié son caractère, adouci son cœur. Chose inattendue ! ce fut le contraire.

Tout s'aigrit dans un vase aigre. Et, dans cette âme, née malheureuse, travaillée dès l'enfance par le malheur, par l'effort habituel, l'âpre sentiment de la concurrence, ce qui eût été pour un autre le bonheur, eut un effet différent. Tout ce qu'il avait, en théorie, de prédilection pour le peuple, fortifié par le spectacle qu'il eut de cette excellente famille, semble l'avoir exalté dans la haine des ennemis du peuple, l'amitié (l'amour peut-être?), les sentiments les plus doux profitèrent en lui à l'amertume. Il devint impitoyable, comme il ne l'avait jamais été jusque-là. Sa haine, de plus en plus aigrie, lui rendit nécessaire, désirable la mort de ses ennemis, de ceux de la Révolution; pour lui, c'était même chose.

Dans ce nombre, il comprenait tous ceux qui n'étaient pas exactement sur la ligne qu'il avait marquée. Le juste milieu de la Montagne, qu'il croyait avoir trouvé, était un trait fin, précis, ligne infiniment étroite, comme le fil d'une lame acérée, qu'il ne fallait pas manquer ni à droite ni à gauche. Des deux côtés également, c'était la damnation.

La *médiocrité d'or*, qui était son idéal en politique, en fortune, en habitudes et en tout, était rappelée sans cesse dans ses paroles morales et sentimentales, sortes d'homélies qu'il mêlait aux diatribes; elle l'était plus encore dans sa personne, sa tenue et son costume. La blancheur honnête et pure des bas, du gilet et de la cravate, surveillés sévèrement par madame et mesdemoiselles Duplay; la culotte de nankin et l'habit rayé; les cheveux poudrés, relevés en ailes, donnaient l'idée d'un rentier d'une aisance médiocre, le type même que Robespierre avait en esprit : *L'homme de trois mille livres de rente* (ce serait cinq mille aujourd'hui). Il répétait souvent ce mot : « Il ne faut pas qu'on ait plus de trois mille livres de rente. »

Au premier coup d'œil, on eût soupçonné que ce rentier tenait encore à l'ancien régime sous quelques rapports, ce qui était vrai. Ses habitudes étaient toujours celles de l'ancienne robe, roides et guindées. Toutes les naïves enfances de l'esprit révolutionnaire (le bonnet de l'égalité, le tutoiement fraternel) lui étaient insupportables; longtemps il parvint à les empêcher de s'établir aux Jacobins, comme choses inconvenantes. La décence d'abord, la tenue d'abord. La sienne était moins d'un tribun que d'un *moralisateur* de la République, d'un censeur impuissant et triste. Il ne riait guère que d'un rire aigu; s'il souriait de la bouche, c'était d'un sourire si triste qu'on le supportait à peine; le cœur en restait serré.

Il avait l'idée, juste au fond, que si l'on fondait la statue de la Révolution moitié d'or, moitié de boue, la boue emporterait l'or, et tout tomberait par

terre. Comment empêcher ce mélange, avec le triste héritage de l'ancienne société? comment distinguer l'or du patriotisme et de la vertu, à quels signes le reconnaître? On avait abusé de tous. Et plus la Terreur venait, plus soigneusement on se masquait sous les signes patriotiques. La cocarde fut un masque dès 89. L'habit simple, les couleurs sombres, les cheveux noirs et plats, tout cela fut pris, en 91, par les plus aristocrates. Les discours, qui n'en faisait? La philanthrophie, qui n'en abusait? On ne peut trop accuser la défiance de Robespierre, quand on voit les déplorables alliés qui lui venaient tous les jours depuis le 2 septembre. Les exaltés lui étaient très spécialement suspects; il les croyait traîtres, payés par Pitt ou par Coblentz, pour déshonorer la Révolution.

Toutes ces pénibles pensées qui le travaillaient apparurent de plus en plus dans son extérieur et en firent un objet étrange. Gauche, mal à l'aise, souffrant, dès 89, sous les risées de la Constituante, il avait roidi de haine, et s'était comme dressé sous l'applaudissement du peuple. Sa démarche automatique était d'un homme de pierre. Ses yeux, inquiets de plus en plus, roulant une lueur d'acier pâle, exprimaient l'effort d'un myope qui veut voir, qui voudrait voir au cœur même, et l'abstraction impitoyable d'un homme qui ne veut plus être homme, mais un principe vivant. Vain effort! il restait homme, — homme pour haïr toujours plus, — principe pour ne point pardonner.

Marat le lui avait dit, dès 90 (24 octobre), qu'il tendait à l'inquisition. Il voulait alors comprendre dans les criminels de lèse-nation non seulement ceux qui attaquaient l'existence physique de la nation, mais *son existence morale*. Dès lors, lui dit très bien Marat, il vous faudra mettre à mort les libertins; ils attaquent à coup sûr les mœurs de la nation. L'Évangile même ne sera pas à l'abri; son précepte d'obéir aux puissances peut devenir une attaque directe à la moralité politique de la nation.

Cette tendance ultra-moraliste eût été loin, sous Robespierre, si les circonstances violemment politiques, n'y eussent fait distraction. Déjà on commençait à porter, soit aux Jacobins, soit à la Commune, des causes d'adultère, et autres affaires morales, qui au Moyen âge regardaient l'autorité ecclésiastique.

Robespierre avait une chose très propre aux natures de prêtre, c'est que ses vertus s'arrangeaient à merveille avec ses vices, et leur prêtaient, en quelque sorte, une assistance fraternelle. Sa rigueur de mœurs et de pensée lui sanctifiait ses haines. Ses ennemis, ses rivaux, même ses amis peu dociles, ceux qu'on appelait *Indulgents* (Danton, Desmoulins, Lacroix, Fabre d'Églantine), il les sacrifia d'autant plus aisément qu'il put les condamner comme censeur de mœurs.

Il en vint de plus en plus, à croire toute accusation, à juger dignes de mort tous ceux qu'il avait intérêt à perdre. Le rêve atroce d'une purgation absolue de la République prit racine en lui. Imitateur, de sa nature, barbarement imitateur, il semble s'être inspiré, non seulement des passages durs et



Si l'occasion semblait bonne, il sautait dessus, prêchait. (P. 1066.)

amers de Rousseau, mais d'un petit livre qu'il savait par cœur, le paradoxal *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*. Il aimait à en répéter ces fâcheuses paroles (qu'eût tant regrettées Montesquieu, s'il eût deviné l'usage qu'on devait en faire) : « La postérité trouvera peut-être que l'on n'a pas versé assez de sang, et que tous les ennemis de la liberté n'ont pas été proscrits. »

Il se jugea assez pur pour prendre ce terrible rôle. Hélas! qui est assez pur?

Est-ce qu'il ne pouvait donc pas, dans son âme malade, à travers le patriotisme, qui lui en couvrait le fond, distinguer le mal terrible qui était en lui? le mal qui le transforma en si peu d'années? Je parle de cette exaspération de rivalité et de concurrence. Rien ne lui fut plus fatal que sa jalouse tristesse de n'avoir jamais paru aux grandes journées de la République, ni en juillet 91, ni en août 92. La presse girondine le lui rappelait sans cesse, et il en souffrait cruellement. Quelque bonne contenance qu'il fît, il sentait vivement la piqûre de ces guêpes envenimées. Il ne fallut pas moins pour le pousser à cet excès incroyable, de faire accuser Brissot comme auteur du massacre du Champ-de-Mars, de le proclamer assassin du peuple, et le vouer aux poignards.

De là, encore, la facilité étrange avec laquelle, oubliant ses velléités d'équilibre, il donna la main aux furieux qu'il avait voulu arrêter, avant leur adresse insensée contre la Convention.

Les Jacobins descendaient. Une scène inattendue révéla jusqu'où ils pouvaient aller pour trouver des auxiliaires. Il y avait, au plus bas de l'échelle des aboyeurs, un garçon, nommé Varlet, qui avait à peine vingt ans, qu'on avait toujours vu partout où le sang avait coulé, poussant au sang et au meurtre. Marat, plus d'une fois, exprima son horreur pour le jeune tigre; il voulait bien qu'on tuât, mais qu'on tuât politiquement, disait-il, à propos, comme en Septembre. Varlet allait son chemin, riant du bonhomme Marat. On le voyait, communément, portant d'une main une pique, de l'autre un petit tréteau, qu'il appuyait à une borne; si l'occasion semblait bonne, il sautait dessus, prêchait. Il aimait surtout à parler sur la terrasse des Feuillants, à la porte de l'Assemblée, dont le massacre était son texte le plus ordinaire. Les Jacobins, jusque-là, n'avaient jamais reçu Varlet qu'avec des huées. Une fois, le 7 novembre, il entre avec sa pique surmontée d'un bonnet rouge, obtient la parole, et dit qu'il s'est constitué, dans sa tribune ambulante, le défenseur de Robespierre, l'accusateur de la Gironde, etc., etc. La rougeur vint à plusieurs de l'audace du vaurien; un seul pourtant osa parler pour qu'on le fît taire, un honnête homme, le boucher Legendre. Les autres prirent alors courage, et chassèrent Varlet. Chose triste, un membre considérable de la Convention et de la Montagne, Bazire, prit sa défense, exigea qu'on l'entendît. Il rentra vainqueur, s'établit à la tribune, parla tout son soûl, et fut applaudi.

Cette apparition choquante d'un farceur de carrefour, qui prêchait habituellement le massacre de l'Assemblée, était-elle un accident? Cette affreuse lueur de sang, était-ce un éclair fortuit? Point du tout. Deux jours avant (5 novembre), le parleur ordinaire de la Société, celui qui si souvent tenait la tribune avec tant d'applaudissements, Collot d'Herbois, déclara : « Notre *credo* est Septembre. »

La Société s'avilissait. Danton même, nullement hostile aux hommes les plus violents, ne voulait plus y venir, dégoûté par le triomphe du bavardage et de la fausse énergie. Nommé président en octobre, il ne put se décider qu'à venir

deux fois, dans deux grandes occasions, pour féliciter Dumouriez vainqueur, et pour accueillir les Savoyards qui se donnaient à la France.

Une partie de la Montagne, Cambon, Carnot, Thibaudeau et d'autres, ne purent jamais surmonter leur répugnance instinctive pour les Jacobins, pour la violence des uns, pour l'hypocrisie des autres. Il y avait à l'entrée de la caverne une odeur de sang, et pourtant fade et mielleuse, que beaucoup ne supportaient pas.

Personne ne doutait, dès lors, qu'il n'y eût aux Jacobins un parti déterminé à refaire le 2 septembre, mais sur la Convention. Pour qu'ils en vinssent à flatter la tourbe émeutière en ses plus vils représentants, il fallait bien qu'ils eussent des desseins sinistres. La garde départementale n'avait point été créée. Mais un grand nombre de fédérés étaient accourus des départements, les uns pour défendre la vie de leurs députés en péril, les autres pour aller plus loin rejoindre l'armée; on les retenait ici, pour imposer à l'émeute. La Convention, presque entière, était secrètement unanime pour les garder à Paris; elle n'osait le vouloir tout haut. Elle avait été profondément impressionnée d'un mot de Buzot, un mot prophétique, tiré des entrailles, d'un homme nullement timide, mais qui voyait venir la mort. A propos d'un rapport de Bazire, qui innocentait Septembre, il lança ce mot au centre : « Doit-on croire qu'on pourra toujours vous faire voter l'ordre du jour? Quel gouvernement voulez-vous donc? *Quels apprêts funèbres vous préparez-vous à vous-mêmes?...* »

L'Assemblée eut froid, se tut. Mais elle reprit courage peu après, lorsqu'un homme, indépendant de la coterie girondine, Cambon, brisant à l'improviste tous les vains ménagements, lui montra sa position réelle, son danger, l'abîme où elle se laissait glisser, fascinée par la violence. Les Jacobins voulaient faire partir les fédérés, autrement dit, désarmer la Convention. On avait fait, hypocritement, présenter la demande par le ministre de la guerre, sous prétexte des besoins publics. Cambon éclata en paroles brèves et d'un accent terrible, comme un homme qui dirait : Non, je ne veux pas mourir. La Convention repoussa la demande du ministre, c'est-à-dire elle vota : *Que les fédérés restaient à Paris.*

Le discours de Cambon, sans apprêt ni éloquence, disait à peu près ceci : Qui a fait le 10 août? Non ceux qui s'en vantent, mais nous, nous la Législative, qui avons désarmé le Roi, lui avons chassé sa garde. Eh bien, la Convention, en chassant aujourd'hui les fédérés, ne fait rien autre chose que préparer un 10 août contre elle-même. — Il parla ensuite de Septembre avec une violente horreur, avoua l'affreuse mort du cœur dont tous avaient été saisis, lui, Cambon, comme les autres; il regretta amèrement que la Législative n'eût tout prévenu, *en s'emparant de la force municipale.* « Et c'est encore, dit-il, par ces terreurs de Septembre qu'on vient de dicter au ministre cette demande d'éloigner les fédérés, de désarmer la Convention... On dit que les méridionaux veulent fédéraliser la France. S'ils voulaient ce gouvernement, nous ne serions pas ici. S'ils le voulaient, ils l'auraient. Mais tout au contraire, ils

nous ont dit au départ, à nous députés du Midi : « *Nous voulons être Français, être un avec nos frères du Nord, et qu'il n'y ait qu'une France... Vos têtes en répondront...* » On a parlé de dictature, de Cromwell; d'autres ont dit : *On ne voit pas de Cromwell.* Eh! sans doute, on ne le voit pas. Mais qu'arrivera-t-il le jour où un ambitieux aura gagné des victoires et viendra vous dire : « *Faites-moi roi, et vous serez plus heureux?...* » Oui, voilà ce qu'on voudrait pouvoir dire, mais cela ne sera pas. Meurent les rois, les dictateurs, les *protecteurs*, les Cromwell. »

D'un même coup, il avait frappé Dumouriez comme perfide, Robespierre comme impuissant.

CHAPITRE V

LE PROCÈS DU ROI. — ESSAI DE LA GAUCHE POUR TERRORISER LA DROITE. — SAINT-JUST (13 NOVEMBRE 92)

L'IDÉE MORALE DE LA RÉVOLUTION. — UNANIMITÉ MORALE DE LA FRANCE RÉVOLUTIONNAIRE, JUSQU'AUX DERNIERS MOIS DE 92. — ÉPREUVE UNIQUE ET TERRIBLE QUE SUBIT ALORS LA FRANCE. — IL Y AVAIT POURTANT DES MOTIFS DE SE RASSURER. — LE PROCÈS, MAL ENGAGÉ PAR LA GIRONDE (13 NOV. 92). — DISCOURS MEURTRIER DE SAINT-JUST. — FIGURE DE SAINT-JUST. — SES PRÉCÉDENTS, SES PREMIERS ESSAIS. — IL EST NOMMÉ, AVANT L'AGE, A LA CONVENTION. — SON DISCOURS MENACE LA CONVENTION (13 NOV. 92). — LA DROITE INTIMIDÉE PAR L'AUDACE DE LA MONTAGNE.

Les fédérés des départements restent à Paris; la France garde la Convention. Celle-ci aura moins à craindre matériellement du dehors. Il lui reste à se bien garder elle-même moralement. On pourra exercer sur elle une terreur d'opinion, si elle reste vacillante, si elle n'assoit fortement son siège et son tribunal sur un principe invariable, qui lui fasse mépriser les vaines agitations.

C'est la première nécessité au moment grave où commence un procès criminel, un jugement à mort, que le juge, la main sur le cœur, y sente bien nettement sa règle, son principe et sa foi, l'idée tellement sacrée qu'on puisse violer pour elle ce qui semble inviolable, je veux dire, la vie humaine.

L'idée du droit étant une, le droit judiciaire, le droit politique ont le même fondement. Déterminer le principe en vertu duquel va peut-être mourir l'accusé, c'est déterminer le principe dont vit la société qui le juge. La Révolution, en jugeant Louis XVI, allait implicitement se juger aussi, se dire de quelle idée morale elle empruntait sa vie et son droit.

Quelle était l'idée morale de la France?... Tous nos fameux politiques

sourient, remuent la tête à ce mot d'idée. Qu'ils sachent que le glorieux ennemi des idéologues a péri faute d'une idée. Ceux qui vivent, vivent d'une idée; les autres, ce sont les morts.

L'idée vitale de la Révolution, elle avait éclaté dans une incomparable lumière, de 89 à 92 :

L'idée de Justice.

Et, pour la première fois, on avait vu ce que c'est que la Justice. On avait fait jusque-là de cette vertu souveraine une sèche, une étroite vertu. Avant que la France l'eût révélée au monde, on n'en avait jamais soupçonné l'immensité.

Justice large, généreuse, humaine, aimante, et jusqu'à la tendresse, pour la pauvre humanité.

Toute la terre, avant Septembre, avait adoré la Justice de la France. On l'admirait, emportant comme en un pli de sa robe tout ce qu'eut de meilleur le principe du Moyen âge. Une telle justice, large et douce, contenait la Grâce. Elle était la Grâce elle-même, moins l'arbitraire et le caprice; la Grâce selon Celui qui ne varie pas, selon Dieu.

Pour la première fois, en ce monde, la loi et la religion s'étaient embrassées, pénétrées et confondues.

L'Assemblée constituante usait de son droit, du droit des héros sauveurs, bienfaiteurs du genre humain, en érigeant un autel, le premier véritablement qui ait été élevé à l'humanité. Elle ordonnait que cet autel existerait dans chaque municipalité, qu'on y ferait les actes de l'état civil, qu'on y sanctifierait les trois grands actes de l'homme : naissance, mariage et mort. Le premier croyant qui apporta son enfant à cet autel fut Camille Desmoulins. Hélas ! l'autel n'existait pas. Il n'a point été bâti.

S'il exista, c'est dans les lois. On ne peut lire sans attendrissement ces lois humaines et généreuses, tout empreintes de l'amour des hommes. On touche encore avec respect les procès-verbaux des grandes discussions qui les préparèrent. Si l'on ose leur faire un reproche, c'est qu'elles sont confiantes à l'excès, qu'elles croient trop à l'excellence de la nature humaine, qu'obligées d'être des lois, de juger et réprimer, elles ne sont que trop généreuses et clémentes. Elles supprimèrent le droit de grâce; on le conçoit parfaitement : dans cette législation, il était à chaque ligne.

L'âme du dix-huitième siècle, sa meilleure inspiration, la plus humaine et la plus tendre, celle de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, parfois aussi l'utopie de Bernardin de Saint-Pierre, ont passé ici.

Dissidents sur tant de choses, les chefs de la Révolution sont parfaitement d'accord sur deux points essentiels : 1° rien d'utile que ce qui est juste; 2° ce qu'il y a de plus sacré, c'est la vie humaine.

Lisez Adrien Duport, lisez Brissot et Condorcet, lisez Robespierre (à la Constituante) l'accord est complet, profond.

« Rendons l'homme respectable à l'homme. » Cette grande parole de

Duport est aussi la pensée de Robespierre, dans son discours contre la peine de mort. Il veut du moins, pour condamner, que les jurés soient unanimes.

Brissot, avant 89, avait publié un livre sur les *Institutions criminelles*, inspiré de l'esprit de Beccaria, de la douceur des quakers américains, qu'il venait de visiter.

Condorcet va plus loin dans ses derniers écrits. Esprit profondément humain, son propre danger ne fait qu'approfondir encore en lui l'humanité, la pitié, l'amour universel de la vie; il émet ce vœu et cette espérance : Que, grâce au progrès des sciences, l'homme en viendra dans l'avenir jusqu'à supprimer la mort.

L'homme, mais les animaux? Ils mourront toujours; leur mort est indispensable à la vie générale. Condorcet s'en attriste dans les dernières paroles qu'il a écrites. La mort restera une loi fatale du monde; il ne s'en console pas.

Ah! doux génie de la France et de la Révolution... que ne puis-je briser ma plume, et finir ici ce livre!

L'humanité dans la Justice, ne flottant plus, mais fondée, *la Justice, reine absolue;* voilà le *credo*, la foi de ce nouvel âge, son symbole trois fois saint, plus que celui de Nicée.

« Le Droit, a dit Mirabeau, est le souverain du monde. »

Robespierre : « Rien n'est juste que ce qui est honnête; rien n'est utile que ce qui est juste. » (16 mai 91.)

Et Condorcet (25 octobre 91) : « C'est une erreur de croire que le salut public puisse commander une injustice. »

Même langage encore en 92. — Et c'est alors que tous sont induits en tentation.

Le péril vient de tous côtés, la nécessité terrible, la menace de l'Europe, les trahisons du dedans. On parle moins de justice; chacun se dit à voix basse: « Qui sait? nous allons périr, sans doute, si nous restons justes... Sauvons la France aujourd'hui, nous serons justes demain. »

La Gironde est tentée la première, et succombe la première.

La duplicité de la cour lui enseigne la duplicité. Elle joue le Roi qui la joue, feint d'agir avec lui, le brise.

L'honneur est compromis ici. L'humanité reste encore, le respect de la vie humaine. Vient la seconde tentation, l'invasion et Septembre; que diront les philanthropes? Puis, vient le procès du Roi, l'occasion d'appliquer ou ruiner la Justice. Faut-il périr, ou rester justes?

Périr? Songeons bien qu'il ne s'agit pas du danger individuel, non pas même seulement du danger de la patrie. Si elle craignit, cette France révolutionnaire, ce ne fut pas pour elle seule. Apôtre et dépositaire des droits communs du genre humain, portant à travers les mers, dans le plus terrible orage, l'arche sainte des lois éternelles, pouvait-elle, de sang-froid, la laisser sombrer dans les flots? Cette lumière si attendue, allumée enfin après tant de siècles,

fallait-il déjà la laisser éteindre et périr avec la France d'un commun naufrage?... Celle-ci, en vérité, avait bien droit de vouloir vivre, voyant qu'en sa mort etait contenue la mort de l'humanité.

Voilà qui était spécieux. Mais, ce qui était certain, c'est que le premier mot précisément de la loi nouvelle que la France voulait sauver, le premier mot, le dernier, c'était celui de *Justice*.

Justice absolue, et droit absolu, impliquant l'humanité, c'était toute la loi nouvelle, rien de plus et rien de moins. Justice profondément aveugle en ce qui est de l'intérêt. Justice sourde à la politique. Justice ignorante, divinement ignorante, des raisons de l'homme d'État.

Ah! il n'y eut jamais un peuple éprouvé comme la France, ni soumis à une si terrible tentation. Jeune, inexpérimentée au début de la vie nouvelle, n'ayant pas même eu le temps d'affermir son cœur et sa conscience dans la fixité du droit, la voilà mise un matin en face de cette étonnante épreuve. Qu'auriez-vous fait, vous tous qui maintenant calculez froidement ces choses? En est il un seul de vous qui aurait eu cette foi, plus qu'humaine et plus qu'héroïque, de dire : « Périsse la France! périsse le genre humain! au moment de recueillir la moisson de la Justice!... Et vive la Justice pure! abstraite ou vivante, n'importe. Elle ira inviolable, et saura toujours ailleurs bâtir un monde où régner. »

Foi terrible, au delà de ce qu'on peut attendre de la nature! Mépriser toute apparence, toute vraisemblance et tout calcul! Retirer sa main, et voir si la Révolution, délaissée de la politique, se sauverait elle-même!... Nos pères n'eurent pas cette foi. Mais qui l'aurait eue? Ils crurent qu'ils sauvaient la France, donnèrent à son salut le leur, leur âme et leur vie, leur honneur, plus encore, leurs propres principes.

Ils ne virent pas, et personne ne voyait alors ce que si aisément on voit aujourd'hui, ce que nous avons dit plus haut, c'est que la Révolution, submergée des flots, s'était, dessous, fait une base immensément large, incommensurablement profonde. Elle était fondée deux fois, dans la terre, dans la foi du peuple.

Celui qui, par la tempête, surpris dans un des forts de la digue de Cherbourg, voit bondir par-dessus sa tête la nappe effroyable, sent trembler les murs, ne voit plus et ne sait plus qu'il a sous les pieds la base puissante qui rit de la mer, l'immuable et solide assise, la montagne de granit.

Trois milliards de propriétés, déjà vendues, divisées à l'infini! trois millions d'épées tirées! Voilà ce que j'appelle la base, le granit et la montagne. Une montagne vivante. Si elle faisait un mouvement, c'était au monde à frémir.

Non, il n'était pas nécessaire que la France devînt barbare, qu'elle fît à la Peur des sacrifices humains. Elle pouvait rester juste. Clémente? Non, le moment avait un trouble infini et de grands périls. Il fallait une justice acérée et forte, mais enfin une justice.

Robespierre dit, dans un de ses discours de janvier, que son cœur avait hésité. Je le crois, en vérité. Parole sortie de la nature, échappée, ce semble, d'une âme torturée contre elle-même. Oui, il y eut lieu d'hésiter, quand, par la mort d'un homme, coupable, il est vrai, on sentit qu'on ouvrait à la mort la vaste carrière où elle ne s'arrêterait pas.

Hélas! dans les premiers mois de 92, et Robespierre et tout le monde parlait encore d'humanité! L'encre n'avait pas séché sur ces discours ardents, sincères, où tous proclamaient à l'envi l'inviolabilité de la vie humaine; les murs les répétaient encore, et l'écho ne s'était pas tu.

Combien plus étaient-elles vivantes, ces paroles, réclamant et protestant, au fond de ces cœurs malades, forcés d'arracher d'eux-mêmes ce qui fut leur meilleure pensée! — de passer, d'un bond si brusque, de l'humanité à la barbarie.

La France fut prise, ardente de bonté, d'amour, de bienveillance universelle, — enlevée, par la main de fer, — plongée aux froides eaux des morts.

La discussion s'ouvrit le 13 novembre. Et Pétion demanda que préalablement on discutât si le Roi était ou n'était plus inviolable.

Demande inepte qui portait à la Gironde, à la droite, le plus funeste coup, les rendant justement suspects de vouloir faire avorter le procès.

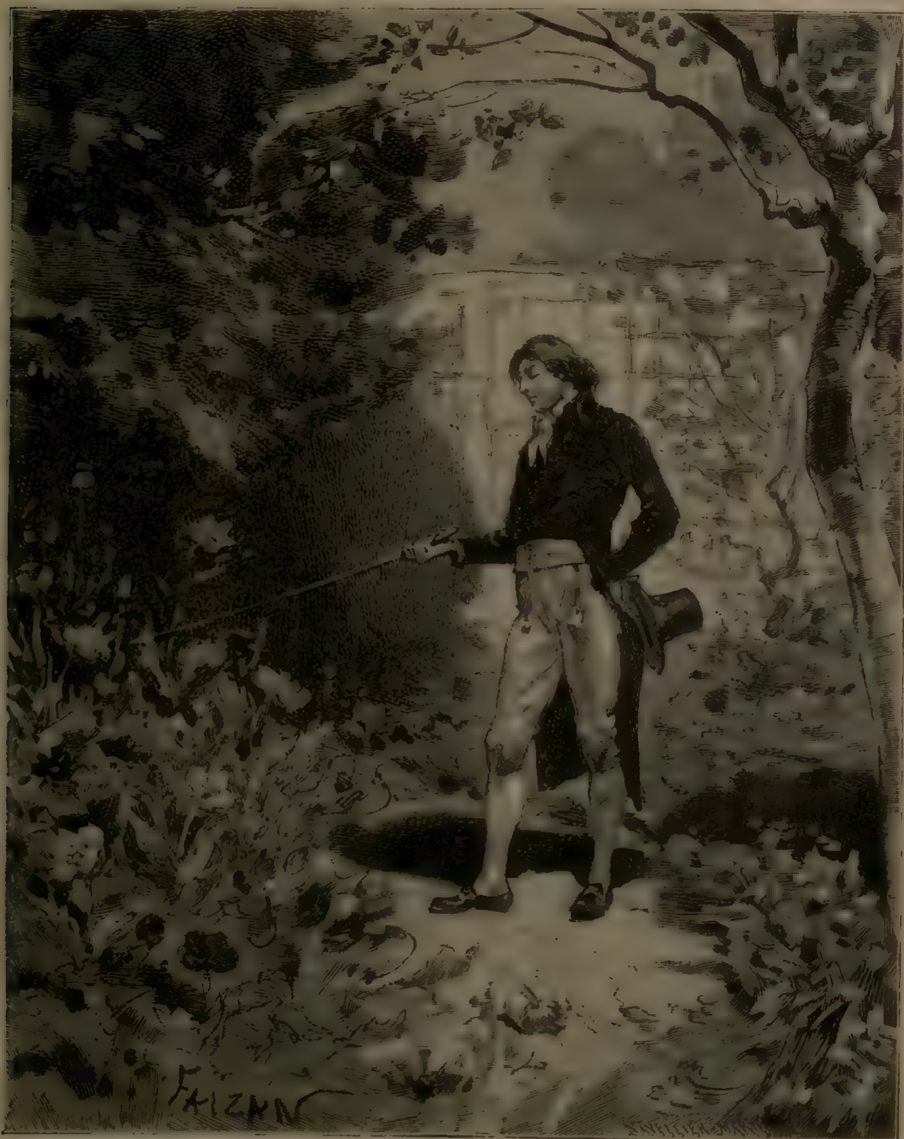
L'inviolabilité! elle était restée noyée dans le sang du Carrousel, c'était une question oubliée, perdue. Comment Pétion pouvait-il ignorer tout ce qui s'était écoulé de siècles depuis quelques mois? On savait bien en général qu'il y avait eu jadis une certaine Constitution de 91, vieilles lois antiques et surannées, déjà enterrées aux catacombes de l'histoire, entre Lycurgue et Minos. Mais, pour l'inviolabilité, on ne s'en souvenait même plus.

Pour achever le Girondin, il ne lui fallait plus qu'être appuyé des royalistes. S'en trouvait-il dans la Convention? Un Vendéen se présenta, audacieux et tremblant, il fit bon marché de Louis XVI, dit qu'il ne le défendait pas, mais que, « malgré l'atrocité de ses forfaits, » le Roi restait inviolable.

Débuts maladroits et funestes qui ne firent rien qu'annuler, compromettre une bonne moitié de l'Assemblée. L'indignation des tribunes et du peuple se souleva, formidable, et le sang du 10 août se remit à bouillonner. Les violents en tirèrent une incalculable force. Ils n'étaient pas soixante à la Montagne qui voulaient la mort du Roi; mais du moment que les champions insensés de l'inviolabilité eurent l'air de vouloir le couvrir du bouclier de la loi, les soixante devinrent les ministres de l'indignation publique, ils se virent suivis d'un grand peuple; la modération devint impossible, et la clémence impossible.

Qui allait porter le glaive? Les chefs de la Montagne s'abstinrent, restèrent sur leurs bancs. Ce glaive de la Montagne, il fut porté par Saint-Just.

Il fallait un homme tout neuf, qu'aucun précédent de philanthropie ne pût effleurer, qui n'eût jamais dit un mot de douceur ni de pitié, qui n'eût pas même entendu les nobles discussions par lesquelles nos Assemblées s'étaient compromises, engagées dans la cause de l'humanité, du respect du sang humain.



On le surprenait abattant (à la Tarquin) des pavots d'une baguette. (P. 1076.)

Saint-Just monta lentement à la tribune, et, prononçant sans passion un discours atroce, dit qu'il ne fallait pas juger longuement le Roi, mais simplement le tuer.

Il faut le tuer, il n'y a plus de lois pour le juger; lui-même les a détruites.

Il faut le tuer, comme ennemi; on ne juge qu'un citoyen; pour juger le tyran, il faudrait d'abord le faire citoyen.

Il faut le tuer, comme coupable, pris en flagrant délit, la main dans le

sang. La royauté est d'ailleurs un crime éternel; un roi est hors la nature; de peuple à roi, nul rapport naturel.

On voit que Saint-Just s'inquiétait peu d'accorder logiquement ces moyens divers; il les empruntait indifféremment à des systèmes contraires; tout lui était bon pour tuer.

Il y avait des mots terribles, outrageusement violents, magistralement sanguinaires : « Un jour, les hommes éloignés de nos préjugés s'étonneront de la barbarie d'un siècle où ce fut une chose religieuse que de juger un tyran... » Et par une dérision odieuse : « On cherche à remuer la pitié; on achètera bientôt des larmes, comme aux enterrements de Rome... » etc.

Le jour où la pitié devient ainsi moquerie, commence un âge barbare.

Saint-Just avait obtenu de Robespierre et de la Montagne cette terrible initiative, de porter le premier coup. Mais nous serions tentés de croire que son discours n'avait pas été communiqué. Il allait, en deux passages, jusqu'à dire que le peuple souverain lui-même ne pouvait obliger un seul citoyen de pardonner au tyran, que chacun ici restait juge; il rappelait que, pour juger César, il n'avait fallu d'autres formalités que vingt-deux coups de poignard, etc. Quoiqu'il terminât en conseillant à l'Assemblée de juger promptement, il était à craindre que quelque individu ne se crût autorisé par ces violentes paroles à se faire juge et bourreau. Robespierre le craignit lui-même, et dans son discours (3 décembre), il établit qu'un arrêt était nécessaire et qu'il ne fallait pas le prévenir.

On pouvait comprendre dès lors que ce jeune homme, très jeune, ne serait pas précisément un disciple de Robespierre, qu'il marcherait du même pas, ou le précéderait dans la violence, qu'un jour peut-être il serait pour lui un dangereux concurrent. Et cela fût arrivé, sans le coup de Thermidor.

L'atrocité du discours eut un succès d'étonnement. Malgré les réminiscences classiques qui sentaient leur écolier (Louis est un Catilina, etc.), personne n'avait envie de rire. La déclamation n'était pas vulgaire; elle dénotait dans le jeune homme un vrai fanatisme. Ses paroles, lentes et mesurées, tombaient d'un poids singulier, et laissaient de l'ébranlement, comme le lourd couteau de la guillotine. Par un contraste choquant, elles sortaient, ces paroles froidement impitoyables, d'une bouche qui semblait féminine. Sans ses yeux bleus fixes et durs, ses sourcils fortement barrés, Saint-Just eût pu passer pour femme. Était-ce la vierge de Tauride? Non, ni les yeux, ni la peau, quoique blanche et fine, ne portaient à l'esprit un sentiment de pureté. Cette peau, très aristocratique, avec un caractère singulier d'éclat et de transparence, paraissait trop belle, et laissait douter s'il était bien sain. L'énorme cravate serrée, que seul il portait alors, fit dire à ses ennemis, peut-être sans cause, qu'il cachait des humeurs froides. Le col était comme supprimé par la cravate, par le collet roide et haut; effet d'autant plus bizarre que sa taille longue ne faisait point du tout attendre cet accourcissement du col. Il avait le front très bas, le haut de la tête comme déprimé, de sorte que les cheveux, sans être

longs, touchaient presque aux yeux. Mais le plus étrange était son allure, d'une roideur automatique qui n'était qu'à lui. La roideur de Robespierre n'était rien auprès. Tenait-elle à une singularité physique, à son excessif orgueil, à une dignité calculée? peu importe. Elle intimidait plus qu'elle ne semblait ridicule. On sentait qu'un être tellement inflexible de mouvement devait l'être aussi de cœur. Ainsi, lorsque, dans son discours, passant du Roi à la Gironde et laissant là Louis XVI, il se tourna d'une pièce vers la droite, et dirigea sur elle, avec la parole, sa personne tout entière, son dur et meurtrier regard, il n'y eut personne qui ne sentît le froid de l'acier.

Il faut savoir quel était ce jeune homme qui, pour son début, avait pris le rôle funèbre de parler au nom de la mort, au nom des vengeances du peuple, qui, par delà la Montagne, et par delà Robespierre, imposait à l'Assemblée l'assassinat politique. Ses précédents tranchaient fort avec cette audace. Un mois n'était pas écoulé depuis qu'on avait publié *Mes passe-temps ou le nouvel Organt de* 1792, *par un député de l'Assemblée nationale*, poème imité de *la Pucelle* de Voltaire; ce poème était de Saint-Just.

Cette œuvre, qui a pourtant quelque mérite, quoi qu'on ait dit, était morte en 89, à sa première apparition, et mourut à la seconde, en 92. La terrible célébrité qu'obtint alors le jeune auteur ne profita point à son livre. Ses amis furent, on doit le croire, plus intéressés encore que ses ennemis à l'enterrer, le faire oublier.

Saint-Just était né dans la Nièvre, un des rudes pays de France, et qui a produit plus d'un homme de sève, âpre, amère (Bèze, entre autres, le bras droit de Calvin). Son père était officier de fortune, un de ces militaires de l'ancien régime, qui, par la plus grande énergie, avec une longue vie d'efforts, ayant, vingt-cinq ans, trente ans, percé le granit avec leur front, obtenaient sur leurs vieux jours, la croix de Saint-Louis et finissaient par être nobles. Tout cet effort accumulé s'était résumé dans Saint-Just, l'effort et la roideur même. Il était né sérieux, âprement laborieux; c'est tout ce qu'on voit dans ses cahiers d'écolier, qui existent encore. Celui que j'ai sous les yeux ne promettrait rien autre chose qu'un esprit exact, un peu lourd, peut-être appelé aux travaux de l'érudition. C'est une pesante Histoire du fameux château de Coucy. Sa famille avait un peu de bien dans l'Aisne, à Blérancourt, près Noyon, et s'y était transportée.

Envoyé à Reims pour étudier le droit, le jeune homme ne trouva dans ces écoles, honteusement nulles alors, que vide, ennui, mauvaises mœurs. Il revenait de temps à autre à son village, Blérancourt, et y menait (si nous en jugeons par les vers qu'il faisait alors) la vie peu édifiante des jeunes gentilshommes de campagne. Un autre s'y fût absorbé; Saint-Just en fit un poème.

L'auteur valait plus que l'œuvre. Il n'était pas né pour s'en tenir là. Il avait le goût naturel des grandes choses, une volonté très forte, une âme haute et courageuse. Il se dévorait lui même, dans cette vie de néant. On dit qu'à Reims il avait tendu sa chambre à coucher d'une tenture noire à larmes

blanches, fermant les croisées, passant de longues heures dans cette sorte de sépulcre, comme s'il se fût plu à croire qu'il était mort et déjà dans l'antiquité. Les morts héroïques de Rome hantaient cette chambre, cette jeune âme violente, Il se répétait ce mot : « Le monde est vide, depuis les Romains. » Et il avait hâte de le remplir.

Pour sortir de la province et percer au jour, il s'était adressé d'abord au brillant journaliste de l'Aisne, à Camille Desmoulins; celui-ci, d'une nature tout antipathique à la sienne, ne fit pas grand accueil à cet écolier hautain; il ne vit dans Saint-Just et son œuvre que pathos et prétention; il n'encouragea en lui ni le Romain ni le poète, se moqua des deux. Le voilà qui reste dans sa solitude, irrité et impatient, indigné d'être encore obscur, lisant son Plutarque, Sylla, Marius. On le surprenait abattant (à la Tarquin) des pavots d'une baguette, dans l'un Desmoulins peut-être? dans l'autre Danton.

Une occasion vint, très belle. Saint-Just la prit d'un grand cœur. Blérancourt était menacé de perdre un marché qui le faisait vivre. Saint-Just écrit à Robespierre, sans le connaître, le prie d'appuyer la réclamation du village; il offre de donner, pour être vendu, son petit bien, tout ce qu'il a, comme domaine national.

L'offre fut-elle acceptée, je l'ignore. Mais ce qui est sûr, c'est que Robespierre, qui aimait le désintéressement, accepta dès lors le jeune homme qui se donnait si noblement sans réserver rien et sans regarder derrière. Il fut ravi d'avoir ce jeune fanatique à opposer, dans l'Aisne, aux hommes de ce département, à Condorcet, qu'il détestait, à Desmoulins, trop peu sûr. Ce fut, sans nul doute, par sa toute-puissante influence que Saint-Just fut nommé à la Convention, quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans.

Le président du corps électoral, Jean Debry, protesta en vain.

La grandeur des circonstances, la noblesse peut-être aussi que donne à l'âme un acte de désintéressement et de dévouement, avaient fort relevé Saint-Just. Si son poème reparaît en 92, il faut s'en prendre peut-être au libraire plus qu'à l'auteur. A ce moment, il semblait purifié.

Il arrivait plein de pensées hautes et viriles. Il vivait dans l'intimité de Robespierre, participait à son austérité.

Il avait pris aussi, on le sent trop, ses haines et ses défiances, les tendances d'un âpre censeur, d'un purificateur impitoyable de la République. Le programme donné par Robespierre même aux élections de Paris et reçu des Jacobins, *épurer la Convention*, c'était la pensée de Saint-Just.

En entrant dans cette Assemblée, il regardait de tous côtés, et semblait régler en lui-même qui devait vivre ou mourir.

On le sentit, dans ce premier discours, où, tout en poursuivant le Roi, il menaçait la Convention elle-même, faisait à la fois le procès de Louis XVI et celui des juges qui hésiteraient à condamner Louis XVI. C'étaient déjà pour lui des accusés qu'il séparait en catégories. Il leur reprochait amèrement d'empêcher l'union de la France, que la mort seule du tyran pouvait assurer.

Les uns, disait-il, c'était la peur, les autres le regret de la monarchie qui les faisaient hésiter : « D'autres craignent un acte de vertu qui serait un lien d'unité pour la République. » Le ciment de l'unité devait donc être le sang. Ce que le comédien Collot avait hasardé aux Jacobins, le jeune et grave Saint-Just, qui siégeait près de Robespierre, le répétait, le professait au sein de la Convention ; le sang était le signe, l'épreuve, le fatal *shiboleth*, auquel seul on devait reconnaître les patriotes !

Ce discours eut sur le procès un effet énorme, un effet que Robespierre sans doute n'avait pas deviné lui-même ; autrement, il eût hésité à donner au jeune disciple l'occasion de planter le drapeau si loin en avant.

La brutalité violente de l'idée, la forme classiquement déclamatoire, la dureté magistrale, tout enleva les tribunes. Elles sentirent la main d'un maître, et frémirent de joie.

Leurs idoles favorites jusque-là étaient des parleurs, des prêcheurs, des pédagogues.

Ici, c'était un tyran.

La Gironde sourit pour se rassurer. Elle affecta de ne voir que le jeune homme et l'écolier. Brissot, dans *le Patriote*, alla jusqu'à le louer. « Parmi des idées exagérées, qui décèlent la jeunesse de l'orateur, » il trouve dans ce discours « des détails lumineux, un talent qui peut honorer la France. »

Jeune ou non, exagéré ou non, il avait eu cette puissance de donner le ton pour tout le procès. Il détermina le diapason ; on continua de chanter au ton de Saint-Just. On osa à peine dire un mot de modération. Le premier orateur Fauchet ne trouve, pour sauver le Roi, que cette raison pitoyable, ridiculement hypocrite : Que ses crimes sont si grands que la mort serait trop douce ; il faut le condamner... à vivre.



CHAPITRE VI

LE PROCÈS — ESSAI DE LA GAUCHE POUR TERRORISER LE CENTRE ET LES NEUTRES. — LUTTE DE CAMBON ET DE ROBESPIERRE (NOVEMBRE-DÉCEMBRE 92).

BARÈRE, INTIMIDÉ, INCLINE A GAUCHE (5 NOV.). FORTE POSITION DE CAMBON. — IL VEUT LA GUERRE UNIVERSELLE ET LA RÉVOLUTION TERRITORIALE. — CAMBON HOSTILE A ROBESPIERRE, A LA COMMUNE. — IL EST ATTAQUÉ PAR LES JACOBINS, LES PRÊTRES ET LES BANQUIERS. — SES MESURES HASARDEUSES POUR FORCER DUMOURIEZ DE RÉVOLUTIONNER LA BELGIQUE (15 NOV.). — IL EST DÉNONCÉ AUX JACOBINS (16 NOV.). — ROBESPIERRE, POUR LES PRÊTRES, CONTRE CAMBON. — SON ARTICLE CONTRE CAMBON. — IL Y DEMANDE QU'ON BORNE ET RESTREIGNE LA GUERRE. — SAINT-JUST ATTAQUE L'ASSIGNAT ET CAMBON (29 NOV.). — LA GIRONDE NE SOUTIENT POINT CAMBON. — CAMBON NE SE SOUMET POINT AUX JACOBINS, MAIS LES DÉPASSE. — IL FAIT PROCLAMER LA GUERRE RÉVOLUTIONNAIRE (15 DÉC.). — IL FAIT LIMITER LE POUVOIR DES GÉNÉRAUX. — DANTON APPUIE LE DÉCRET DE CAMBON. — CAMBON EST DÉSORMAIS FIXÉ A LA GAUCHE. — CAMBON ET SES AMIS VOTERONT LA MORT DU ROI.

La droite était profondément ébranlée par l'audace de la Montagne. Que pensait, qu'allait faire le centre, cinq cents députés sur près de sept cent cinquante que comptait la Convention ?

Cette masse lourde et muette était forte, comme masse ; elle trouvait dans le nombre, dans le silence, sa sécurité. Comment influer sur elle ?

Directement on ne le pouvait, mais peut-être indirectement, en frappant des hommes importants, qui, sans appartenir au centre, étaient restés maîtres d'eux-mêmes, agissaient tantôt pour la droite, tantôt pour la gauche, selon leur libre opinion. Appelons-les neutres ou flottants. Je parle spécialement de deux personnages, du parleur souple et facile, Barère, très agréable, très aimé dans l'Assemblée, et de l'homme, tout autrement important, qu'elle suivait docilement en toute affaire de finances, du redoutable Cambon. Si ces deux hommes étaient fixés à la gauche, il y avait à parier que la gent moutonnière du centre irait tout entière à gauche.

On eut bon marché de Barère. Le jour même (5 novembre), où, dans un moment de la plus heureuse audace, il avait charmé la Convention, sauvé Robespierre en le flétrissant (Voy. plus haut), il frémit de son succès, courut le soir aux Jacobins expliquer ses paroles et demander grâce. Il succédait à Collot, qui louait le 2 septembre, et disait que là était le *credo* des Jacobins. Barère dit qu'il pensait tout à fait comme Collot, qu'en effet le 2 septembre avait du bon « aux yeux de l'homme d'État »

Barère se sentait prenable par deux endroits dangereux. D'une part, il était nommé dans des lettres de Laporte au Roi, comme ayant fait espérer (en fév. 92) de faire sur le domaine un rapport royaliste. D'autre part, ses liaisons avec madame de Genlis lui avaient donné un titre dans la maison d'Orléans, celui de tuteur de la jolie Paméla, fille naturelle du prince, qu'on élevait avec ses enfants. Barère, jeune et spirituel, léger de mœurs, de caractère, semblait bien peu l'homme grave à qui ce titre convenait. Comment était-il payé? En argent? ou en amour? On ne le sait! Ce qui est sûr, c'est que, dans l'attaque violente que la Gironde dirigea bientôt contre la maison d'Orléans, Barère, éperdu de crainte, se cacha au fond de la gauche, au sein même de la Montagne, et dans le procès du Roi, se fit comme procureur général contre lui, résumant les opinions, et concluant à la mort.

Cambon était un autre homme, et il n'y avait guère espoir de l'intimider. Il était très fortement assis dans la Convention, représentant l'énorme question de l'assignat et de la vente, la question éminemment révolutionnaire qui remuait à fond le sol, changeait les conditions, faisait du dessous le dessus. La force de cette question entraînant Cambon, il voulait la guerre, et partout la guerre (contrairement à Robespierre), pour porter partout l'assignat. Les Girondins aussi voulaient la guerre et l'affranchissement des peuples; seulement, par un respect excessif pour la liberté, fatal à la liberté même, ils voulaient les laisser maîtres d'entrer plus ou moins dans la Révolution. Cambon n'avait point ces réserves, ces hésitations; il voulait la révolution *à fond* dans toute l'Europe; il la voulait territoriale, enracinée dans le sol; il voulait (selon le mot très fort d'Adrien Duport), *labourer profond*. Là-dessus, il n'entendait à aucune composition, ne connaissait ni Jacobin, ni Girondin, se sentant plus que Jacobin sur la question de la guerre, plus que Girondin pour l'esprit d'invasion, de nivellement commun, d'assimilation des peuples à la France nivelée. Le génie de la grande révolution agraire qui était en lui le rendait indifférent, méprisant, pour les factions politiques. Partager la terre, c'était tout pour lui, la partager au travailleur; la donner? non, mais la vendre, la vendre à bas prix et pour un acompte, de sorte qu'elle fût toujours la prime du travail ou fait ou à faire.

Son idée fixe, en ce moment, qui était celle de Danton, c'était de révolutionner complètement la Belgique, d'y vendre tous les biens ecclésiastiques ou féodaux au profit de la guerre, de niveler le pays. « Mais alors, lui dit Dumouriez, dans une conférence qu'ils eurent, vous voulez apparemment qu'ils deviennent, comme nous, misérables et pauvres? — Oui, monsieur, précisément, répliqua sans se troubler l'homme aux assignats; il faut qu'ils deviennent tous pauvres comme nous, misérables comme nous; ils s'associeront à nous, nous les recevrons... — Et après?... — Nous en ferons autant plus loin; nous irons ainsi devant nous; toute la terre, à notre image, deviendra la Révolution. » Le général recula, et dit : « C'est un fou furieux. » — La folie de la Révolution, ici, c'était la sagesse; elle ne faisait rien du tout, si elle ne le

faisait partout. Sa première condition, pour être durable, c'était d'être universelle. La seconde, c'était d'être profonde, d'atteindre partout la propriété et s'enfoncer dans la terre.

Ce violent génie, qui était la Révolution elle-même sous la forme palpable et matérielle de l'intérêt territorial, semblait une pyramide, rude et brute, inattaquable, au milieu de la Convention. Restait à trouver le fer ou la lime qui mordrait sur ce granit, en attaquerait la base, et la ferait choir par terre.

Robespierre tournait autour pour percer les fondements. Nous allons le voir encore, pour cette œuvre difficile, employer une arme neuve, le couteau aigu de Saint-Just.

Tout granit que fût Cambon, comme idée, comme principe, il était un homme aussi, un homme de chair, et tuable. Il donnait prise surtout par la fureur qu'entretenait en lui le sentiment des obstacles, la haine des voleurs de la République, la colère et le dégoût du parlage interminable, l'insuffisance des ressources, l'immensité des besoins, la clameur d'un monde infini qui criait à lui de toutes parts. Le vertige de cette situation ne troublait pas son esprit, mais le maintenait dans un état violent de colère permanente. Il avait spécialement dans l'âme une chose qui l'ulcérait, dont le souvenir l'humiliait, c'était que la Législative eût pu être, au 2 septembre, terrorisée, annulée. Il en voulait à la Commune, qui, même avant cette époque, avait menacé l'Assemblée par l'organe de Robespierre. Aussi, quand Louvet rappela ces scènes funèbres, et que la Convention, plusieurs même des Girondins, l'appuyaient assez mollement, Cambon ne se contenant plus, et s'élançant de son banc jusqu'au milieu de la salle, poussa ce cri à Robespierre, montrant sa main prête à frapper : « Misérable ! voilà l'arrêt du dictateur. »

Inflexible pour la Commune, à tout ce qu'elle disait, Cambon répondait : « Vos comptes ! rendez vos comptes, d'abord. » A travers toutes les crises, rien ne put le faire reculer d'un pas là-dessus, jusqu'à l'enquête de mars, qui tira de la bouche de Sergent et de quelques autres de si tristes aveux.

Il y eut ainsi contre Cambon un accord singulier, extraordinaire.

La Commune voulait perdre, en lui, son accusateur obstiné.

Les Jacobins voulaient le perdre. Ils ne lui pardonnaient pas son absence, son éloignement de la Société, le mépris qu'il semblait en faire.

Les prêtres voulaient le perdre. Il vendait leurs biens en France, et voulait les vendre en Belgique.

Mais les plus furieux peut-être contre l'assignat et Cambon, c'étaient les banquiers. La banque, frappée en Belgique, menacée en sa capitale, je veux dire en Hollande, en Angleterre même, agissait ici contre lui d'une action insaisissable, par ses longs bras invisibles. Cambon les sentait partout et ne les atteignait pas. Tout ce qu'il en voyait, des fenêtres de la Trésorerie, c'était le Perron, les marchands d'argent du Palais-Royal, ces courtiers d'or et de sang. Il les voyait, sous ses yeux même, tramer à leur aise, semer les fausses nouvelles, discréditer l'assignat, à petit bruit tuer la France. Il les



Et le 15 décembre elle donnait à la guerre un caractère social, se portant pour défenseur du peuple, des classes pauvres. (P. 1087.)

voyait, et souvent échangeait avec eux des regards brûlants de fureur.

Il prit un parti violent contre le monde de l'argent, les banquiers, les fournisseurs. Il joua sa tête. Le 15 novembre, il fit décider que l'ancienne régie cesserait pour les fournitures de l'armée, et que la nouvelle ne commencerait qu'au 1er janvier. C'était décréter que, pendant six semaines, l'armée deviendrait ce qu'elle pourrait. Dumouriez jetait les hauts cris, disait que Cambon était fou. Cambon savait parfaitement qu'une armée établie dans le plus gras pays du monde ne périrait pas; il croyait que sa détresse obligerait à toucher aux biens ecclésiastiques et féodaux, à en faire des assignats. Cette question si grave, sur laquelle la Convention hésitait, allait se trouver ainsi tranchée par la nécessité. La Belgique, malgré Dumouriez, eût été révolutionnée à fond. L'ambitieux général, qui désirait au contraire qu'elle restât Belgique, avec son clergé, ses nobles, son vieux système gothique, s'arrangea avec ce clergé, avec les banquiers, essaya de vivre sans faire la Révolution. Cambon se trouva dans une situation terrible, ayant aventuré l'armée, ayant réuni contre lui, ce qu'on n'aurait cru jamais, les trois grandes forces du monde, la banque, les prêtres et les Jacobins.

Les Jacobins crurent le moment venu et qu'il était mûr, que cet homme, où personne n'avait pu mettre encore la dent, mollissait, était bon à mordre. Le 16 novembre, un membre du comité des finances, un collègue de Cambon, le dénonce à la Société. « On a cru Cambon ennemi des banquiers, des agioteurs, et l'on s'est trompé; ces gens-là ne sont atteints que par l'impôt mobilier; Cambon veut les exempter. Il veut supprimer les patentes. Un projet qu'il va présenter supprime aussi pour les prêtres le salaire donné par l'État. Quel moyen plus sûr d'irriter le peuple, de préparer la guerre civile? »

Dans la réalité, le complet anéantissement de l'industrie, la fermeture universelle des boutiques, rendaient l'impôt des patentes très peu productif. L'impôt mobilier rendait peu; les riches ou étaient partis, ou s'étaient faits petits et humbles; l'impôt ne savait où les prendre. Au contraire, rien n'était plus facile et plus raisonnable que de faire porter l'impôt sur la propriété, dans un moment où elle subissait un changement si favorable. Le nouveau propriétaire, joyeux de son acquisition, était encore trop heureux de posséder une terre, dût-elle supporter plus d'impôts.

Quant aux prêtres, le rude Cambon avait pris nettement son parti. Il croyait, non sans raison, que les prêtres, même assermentés, étaient toujours prêtres. On a vu en effet la facilité avec laquelle cette Église, qu'on eût crue révolutionnaire, s'est remise sous le joug du pape. De ce grand corps du clergé, les trois quarts étaient l'ennemi de la Révolution et son capital obstacle; l'autre quart, sans autorité morale et sans force, était un dangereux appui, où la Révolution n'essayerait pas un moment de s'appuyer sans risquer une lourde chute.

Cambon, qui avait vécu longtemps à la porte de la Vendée, croyait que cette question de salaire ne ferait rien dans la crise, n'empêcherait rien. Danton

était d'avis contraire. Il craignait que cette économie ne devînt le prétexte de l'éruption.

Pour Robespierre, cette affaire devenait un texte excellent. On a vu que, pendant la Constituante, il avait été constamment le défenseur officieux des prêtres. C'était un des points les moins variables de sa politique; il y resta fidèle en pleine Terreur; c'est pour eux, en grande partie, pour le maintien de l'ancien culte, qu'il frappa Hébert et Chaumette. Les prêtres lui surent un gré infini de ce sacrifice, et jusqu'au dernier moment espérèrent en lui. Forte base pour un politique de se voir assis à la fois sur les seules associations qui existassent en France, chef actuel de la société jacobine, et patron en espérance de la société ecclésiastique, toujours si forte en dessous.

Ce rôle n'était pas sans péril. Robespierre, en attaquant le projet de Cambon, montra une extrême prudence; il ne parla pas, il écrivit. Dans une *Lettre à ses commettants*, il allégua contre le projet des raisons purement politiques, rappelant que les anciens législateurs avaient ménagé les préjugés de leurs concitoyens, et, conseillant « d'attendre le moment où les bases sacrées de la moralité publique pourraient être remplacées par les lois, les mœurs et les lumières. » Il semblait, au reste, se fier peu à la foi du peuple, à son zèle pour l'ancien culte; il ne faisait pas difficulté d'avouer que : « ne plus payer ce culte ou le laisser périr, c'était à peu près la même chose. »

Vers la fin de cette lettre, il jetait, comme en passant, une attaque très directe, très personnelle contre Cambon. Si l'on veut des économies, disait-il, il y en aurait d'autres à faire. « Ce seraient celles qui rendraient impossibles les déprédations du gouvernement...; celles qui ne laisseraient point à un seul *l'administration* presque arbitraire *des domaines* immenses de la nation, avec une dictature aussi ridicule que monstrueuse. »

Le mot *administration* et le mot *domaines* étaient très perfides; jamais Cambon n'avait voulu rien *administrer*, jamais il n'avait eu entre les mains le moindre *domaine* public, pas plus qu'il n'avait manié un seul denier de l'État. Il surveillait, voilà tout. Il était, si on peut le dire, censeur général des finances, l'œil impitoyable et sévère, toujours ouvert sur les comptables, fournisseurs, etc. Ces mots, parfaitement inexacts, *administration* et *domaines*, étaient habilement combinés pour éveiller les imaginations. Rien que de vague, il est vrai, nulle accusation précise. Mais le commentaire venait de lui-même; le public pouvait l'ajouter : « Robespierre ne dit pas tout; on voit qu'il ménage Cambon. N'importe, on devine sans peine qu'un homme qui *administre* toute la richesse publique ne doit pas s'y appauvrir... » Hypothèses d'autant plus naturelles que ce reproche *d'administrer arbitrairement les domaines* était précédé de bien près par le mot *déprédations*, à deux lignes de distance.

Tout cela n'est pas sans art. Employer le fer et le feu pour renverser un grand chêne, c'est un procédé grossier, c'est faire du bruit, de l'éclat. Celui qui saurait en passant lui mettre un ver à la racine aurait travaillé bien

mieux. Il pourrait suivre son chemin, vaquer à ses affaires. Le ver n'en irait pas moins, et tacitement, doucement, accomplirait à la longue l'œuvre de la destruction.

La lettre conseillait encore, si l'on voulait des économies : « *de fixer des bornes sages* à nos entreprises militaires, » rentrant ainsi dans l'inintelligente politique que tant de fois Robespierre exposa aux Jacobins, et qui nous porterait à croire que ce grand tacticien des clubs n'eut point le génie révolutionnaire.

Contenir une telle Révolution *dans des bornes prudentes et sages!* ne pas comprendre que la garder, la tenir murée et close, c'était la chose impossible, la chose ridicule et la chose injuste!... Elle appartenait au monde; personne ne pouvait se charger de la circonscrire. Elle devait périr ou s'étendre indéfiniment. Idée puérile, en vérité, de dire à l'Etna : « Tu feras éruption, mais *jusqu'à un certain point...* » C'est traiter ce mont terrible comme ces petits puits de feu, qui, dans la Chine, s'appliquent et se proportionnent aux usages domestiques, innocents petits volcans que la ménagère prudente emploie à chauffer la marmite.

Robespierre, à son ordinaire, n'indiquait aux maux publics que des remèdes très vagues. Il fallait *craindre l'intrigue,* il fallait *éviter les mesures mesquines,* avoir des vues générales *et profondes.* Il ne descendait nullement sur le terrain scabreux, difficile, des voies et moyens. Il laissa ce soin à l'aventureux Saint-Just, qui, le 29 novembre, à l'occasion des troubles relatifs aux subsistances, attaqua le système même de Cambon, toute l'économie du temps, spécialement l'assignat.

La Convention prêta à ce discours une attention bienveillante. Il la transportait dans un monde tout différent de celui dont elle était fatiguée, un monde fixe et sans mouvement, une économie politique, dont le premier point était que les fonds de terre ne bougeraient plus, ne pourraient plus être représentés, ne seraient plus des objets de commerce. C'était le principe immobile de certaines législations antiques, adopté par nos philosophes, c'étaient Lycurgue et Mably. Tout cela dit avec une remarquable autorité, une gravité peu commune, un style sentencieux, impérieux, d'allure brusque et forte, des effets à la Montesquieu. De temps à autre, parmi les utopies, des choses de bon sens pratique, qui témoignaient que le jeune homme avait vécu à la campagne et avait bien vu. Il s'inquiétait par exemple des défrichements immenses, de la diminution des bois, des pâturages et des troupeaux. Mais sur la cause réelle de la cherté des subsistances, il se trompait en accusant l'assignat et la difficulté que faisait le paysan de recevoir du papier. Ce papier était fort recevable alors et bien reçu en effet; il ne perdait pas beaucoup dans le commerce; et l'on pouvait le rendre sans perte à l'État, soit comme payement de l'impôt, soit en achetant des biens nationaux. La cherté venait des obstacles que les communes mettaient à la circulation des grains, et de l'avarice des paysans, qui voulaient toujours attendre, croyaient, demain, après-demain, vendre encore

plus cher, avoir, comme ils le disaient eux-mêmes, « tout un champ pour un sac de blé ».

Quel remède économique proposait Saint-Just aux embarras de l'époque? Le vieux remède de Vauban, l'impôt en nature, en denrées. Sans examiner tout ce que ce système a de difficultés pratiques, il suffit de faire remarquer la lenteur infinie qu'il mettrait dans l'action de l'État. C'était, au moment de la crise la plus terrible, dans les besoins les plus urgents, lorsque nul métal, lorsque l'assignat lui-même en son vol, n'allait assez rapidement, c'était proposer l'inertie des sociétés barbares. C'était, à l'homme qui court, pour sauver sa maison en flammes et qui demande à Dieu des ailes, conseiller la paralysie.

Le lendemain, Brissot, dans *le Patriote*, fit cet éloge illimité du discours de Saint-Just : « Saint-Just traite la question *à fond, et sous tous ses rapports politiques et moraux;* il déploie de l'esprit, de la chaleur et de la philosophie, et honore son talent *en défendant la liberté du commerce.* » (N° 1207, p. 622.)

Cet éloge étourdi, insensé, donné par l'homme le plus considérable de la Gironde à l'adversaire de Cambon, dut prouver à celui-ci qu'il n'avait à attendre aucun appui de la droite. La déclamation du jeune homme était accueillie par elle, sans qu'elle s'aperçût seulement que ce discours renversait la pierre angulaire de la Révolution, l'assignat. Ébranler la foi à cette base de papier, la rendre chancelante, dans une telle crise, dans des besoins si impérieux, et lorsqu'on ne proposait, en réalité, aucun moyen sérieux qui y suppléât, c'était une grande légèreté, une étonnante ignorance de la situation.

Triple faute. Robespierre voulait une petite guerre bornée, décourageait la grande guerre de la révolution du monde. — Saint-Just déchirait le papier qui seul soutenait cette guerre ; il immobilisait la terre mobilisée par l'assignat, coupait l'aile à la Révolution. — Et la Gironde, à cela que disait-elle, elle qui, jusque-là, lançait la guerre et l'assignat? La Gironde? chose incroyable, elle applaudissait!

Il y avait là-dessous, on est tenté de le croire, des rivalités fâcheuses, une envie peu honorable. Les Girondins, très probablement, goûtaient peu la surveillance de Cambon sur Clavières, leur ministre des finances.

Cambon, délaissé de la Gironde, avait à faire de deux choses l'une, — ou s'en aller comme Barère, faire amende honorable aux Jacobins, se soumettre à Robespierre, subordonner les affaires aux déclamations et demander conseil à la science de Saint-Just, — ou bien, passer par-dessus, précipiter au delà de la prudence jacobine le char de la Révolution, pousser la guerre et réglementer la conquête de manière à ce qu'elle fût la Révolution elle-même.

Il ne s'adressa ni à la Gironde ni à la Montagne, mais à la Convention, et, contrairement aux idées émises par Robespierre, il proposa, le 15 décembre, le grand et terrible décret de la guerre révolutionnaire, la charte de la conquête, ou plutôt de la délivrance.

Personne ne contredit.

C'était la Révolution, cette fois, qui avait parlé elle-même; c'était le second coup de trompette qu'elle sonnait aux nations.

Le 18 novembre, la Convention avait proclamé la guerre politique, disant qu'elle appuierait toute nation qui voudrait la liberté.

Et le 15 décembre elle donnait à la guerre un caractère social, se portant pour défenseur du peuple, des classes pauvres, par toute la terre, renouvelant les gouvernements au suffrage universel, enfin (Cambon le dit lui-même), dans tout pays envahi, *sonnant le tocsin.*

Le rapport fait par lui-même, au nom des trois comités (des finances, diplomatique, militaire) est le manifeste solennel, l'éternel testament que la France révolutionnaire a légué à l'avenir, non un acte accidentel, mais celui qu'elle reprend, chaque fois qu'elle se réveille et revient à elle-même.

Le sens de ce manifeste n'est rien autre que la négation de l'ancien monde. « Quand la France s'est levée en 89, elle a dit : *Tout privilège du petit nombre est une usurpation; j'annule et casse tout ce qui fut sous le despotisme, par un acte de ma volonté.* Voilà ce que doit faire et dire tout peuple qui veut être libre, et mériter la protection de la France.

« Pour elle, partout où elle entre, elle doit se déclarer franchement *pouvoir révolutionnaire*, ne rien déguiser, sonner le tocsin... Si elle ne le fait pas, si elle donne des mots, et point d'acte, les peuples n'auront pas la force de briser leurs fers... Voyez déjà la Belgique; vos ennemis y sont triomphants, menaçants, ils parlent de Vêpres siciliennes. Vos amis y sont abattus; ils sont venus ici, timides et tremblants, n'osant même avouer leurs principes; ils vous tendaient les mains, disaient : « Nous abandonnerez-vous? »

« Non, ce n'est pas de la sorte que la France doit agir. Quand les généraux entrent dans un pays, ils doivent assembler le peuple, lui faire nommer des juges, des administrateurs provisoires, une autorité nouvelle, et l'ancienne, la mettre à néant... Voulez-vous que vos ennemis restent à la tête des affaires? Il faut que les *sans-culottes* participent partout à l'administration. (Tonnerre d'applaudissements.)

« Nos généraux doivent donner sûreté aux personnes, aux propriétés. Mais celles de l'État, celles des princes, de leurs fauteurs et satellites, celles des communautés laïques et ecclésiastiques, ils doivent les saisir (c'est le gage des frais de la guerre), les tenir, non par leurs mains, mais par celle des administrateurs que nommera le peuple affranchi.

« Ils doivent supprimer toute servitude, tout privilège, les droits féodaux, les dîmes, tous les anciens impôts. S'il faut des contributions, ce n'est point à vos généraux à les établir; c'est aux administrations provisoires, à vos commissaires, qu'il appartient de les lever, et sur les riches seulement; l'indigent ne doit rien payer. Nous ne sommes pas des gens du fisc; nous ne venons pas pour vexer le peuple.

« Rassurez-les, ces peuples envahis; donnez-leur une déclaration solennelle que jamais vous ne traiterez avec leur ancien tyran. S'il s'en trouvait

d'assez lâches pour traiter eux-mêmes avec la tyrannie, la France leur dira : *Dès lors, vous êtes mes ennemis !* Et elle les traitera comme tels. »

Ni Robespierre, ni personne, n'osa faire objection. On ne pouvait se dissimuler pourtant qu'un tel décret, en rendant la guerre toute révolutionnaire, sociale sous un rapport, la rendait universelle.

La France s'y déclarait tutrice des jeunes peuples, se chargeait de les soutenir dans les voies de la liberté. Elle se fiait à elle-même de leur affranchissement. Elle ne croyait pas que des esclaves, faibles d'esclavage envieilli, des mains engourdies de chaînes, des prisonniers jetés au jour, clignotant sous la lumière, fussent en état de lutter seuls contre la ruse et la force du vieux monde conjuré. Elle craignait avec raison qu'ils ne se décourageassent, ne se rejetassent, tremblants, effrayés de la vie même, dans la nuit et dans la mort. Elle disait d'une voix tonnante : « Vivez et soyez vous-mêmes ; si vous aimiez mieux rester morts, je ne le pardonnerais jamais ! »

Il n'y eut nulle objection, mais seulement une addition fort raisonnable, proposée par la Gironde. Buzot demanda, obtint, que, dans chaque pays envahi, *les nobles, les membres des corporations privilégiées, ne pourraient être élus aux administrations nouvelles*, exclusion momentanée du reste, et bornée à la première élection.

Un autre Girondin, Fonfrède, voulait même (chose remarquable chez un député de Bordeaux) qu'on exclût aussi « les banquiers, les hommes d'argent, tous ennemis de la liberté. »

Plusieurs amis de Robespierre, n'osant attaquer en général le manifeste de Cambon, se dédommagèrent en combattant l'addition de Buzot. Mais Rewbell et autres montagnards plus raisonnables l'appuyèrent, montrant par les faits que, si la Belgique allait mal, c'était justement parce qu'aux premières élections, on avait nommé les nobles et les prêtres, les aristocrates. On avait constitué les loups gardiens des moutons.

Le décret du 15 décembre avait déployé au vent le vrai drapeau de la France, par-dessus tous les partis. Si l'on eût pu en douter, il fallait ne pas regarder dans tel club ou telle assemblée, mais savoir ce qu'en pensait la grande assemblée, le peuple. Il tressaillit tout entier, embrassant d'un cœur immense la suprême nécessité qui lui arrivait d'en haut. Le manifeste nouveau était celui de la croisade pour la délivrance du globe ; il annonçait aux tyrans que la France partait de chez elle pour sauver toute la terre... Quand finirait une telle guerre ? comment s'arrêterait-elle ? on ne pouvait le deviner.

Mais, si la France tressaillit, croyez bien que le vieux monde tressaillit aussi. Il avait prévu notre audace, mais pas jusque-là. Il aperçut avec terreur qu'elle nous créait d'un mot l'alliance universelle des tribus sans nom, sans nombre, infinies comme la poussière et foulées comme la poussière. C'était l'évocation d'une création inférieure, oubliée, muette, qui, à la voix de la France, allait sortir des ombres de la mort.

L'Angleterre jeta là l'hypocrisie, qui ne servait plus à rien. Elle arma.



Là, tous les jours, à deux heures, la famille royale venait prendre un peu d'air et faisait jouer l'enfant. (P 1096.)

Ce grand coup tombait d'aplomb sur la Belgique et la Hollande. Qu'adviendrait-il de l'Angleterre, si cette côte d'en face, dont la nullité a fait la grandeur anglaise, ressuscitait au souffle de la Révolution?

Dumouriez et ses alliés, les banquiers, les prêtres, tombaient tous à la renverse. L'ambitieux général avait reçu coup sur coup des décrets? non, des poignards. Avant d'être César, il avait trouvé Brutus.

Avec le décret du 15 décembre, il en reçut un du 13, qui défendait aux généraux de passer aucun marché, qui créait près d'eux des commissaires-ordonnateurs, lesquels n'ordonneraient qu'en informant le ministre, et le ministre devait rendre compte tous les huit jours à la Convention. Le ministre était cependant Pache, un ex-ami de Roland, converti aux Jacobins et qui peuplait ses bureaux entièrement de Jacobins.

Toute cette pureté civique n'empêcha pas que la Convention, défiante pour le général, ne le fût pour le ministre. Un ministre qui rendait compte par semaine était annulé. Ainsi, Cambon sut fixer, et pour ainsi dire clouer, le grand gouvernail de la guerre aux mains de la Convention; il ne lui permit pas d'être confiante ni d'un côté ni de l'autre; la Gironde se serait fiée à Dumouriez, la Montagne à Pache, au ministre jacobin.

Il avait traîné à la barre les hommes de Dumouriez, ces grandes puissances d'argent, qui croyaient qu'on achetait tout, au besoin l'impunité. On les éplucha de près. Cambon prétendait qu'un seul, un abbé gascon, avait eu l'industrie de se faire sur les subsistances de l'armée un gain modéré, honnête, de 21,000 francs par jour.

Dumouriez avait Danton près de lui, en Belgique, quand il reçut ce coup profond du décret du 15 décembre. Consterné, il le lui montre, lui demande ce qu'il en pense : « Ce que j'en pense, dit Danton, c'est que j'en suis l'auteur. »

C'est une gloire très durable pour Danton, véritablement peu commune, d'avoir, sinon fait, au moins soutenu la grande mesure révolutionnaire que Cambon signait de son nom. Celui-ci, dans son âpreté d'économie, quelquefois mal entendue, n'avait que trop favorisé les ennemis de Danton en lui demandant un compte impossible. Le grand homme ne s'en souvint pas. C'est à son influence, sans nul doute, qu'on dut, en grande partie, l'accord de la Convention. Les Dantonistes votant le décret du 15 décembre, aux applaudissements du peuple, les Robespierristes n'auraient voté contre qu'en affrontant une extrême impopularité.

Un ordonnateur général fut envoyé pour veiller de près Dumouriez, et il fut choisi parmi ces *exagérés* que Robespierre avait fait attaquer en octobre aux Jacobins. C'était un intime ami des hommes de la Commune et leur futur général, le poète, le militaire Ronsin; Robespierre le fit plus tard guillotiner avec eux. Fut-il choisi du consentement de Cambon? je n'en fais nul doute. S'il en fut ainsi, il faut croire que le violent dictateur de la révolution agraire, délaissé de la Gironde, attaqué des Jacobins, ne se fit aucun scrupule de chercher des alliés au plus profond de la Montagne, et par delà Robespierre, hors de la Montagne même et de la Convention.

Cambon était dès lors fixé à la gauche, marié avec la gauche sans retour et sans divorce, voué à la suivre dans toutes ses mesures, non seulement à la mort du Roi, qui, je crois, ne lui coûtait guère, mais à toutes les extrémités, aux dernières misères de 93. Il endura tout et avala tout, excepté le 31 mai, qui lui arracha le cœur et qu'il n'a jamais pardonné.

Il avait entraîné la Montagne, au 15 décembre, et il en était entraîné. Il tua le Roi avec elle, et en le tuant il crut avoir renversé la borne qui retenait la Révolution en France, l'empêchait de déborder. Le Roi semblait le vieux Terme, la limite et la barrière. Beaucoup crurent qu'on ne pouvait passer la frontière que sur son corps, qu'il fallait un sacrifice humain, un homme immolé au dieu des batailles.

L'autorité et l'exemple de celui qui représentait la révolution agraire dut peser beaucoup. Cette révolution, non sanglante jusqu'ici, distincte du drame violent, en devint l'auxiliaire ; la vente se lia au procès, elle se crut garantie par la condamnation du Roi ; l'assignat parut assis sur la tête de Louis XVI.

CHAPITRE VII

LE PROCÈS. — LE ROI AU TEMPLE. — L'ARMOIRE DE FER (NOVEMBRE-DÉCEMBRE 92)

IL EUT FALLU QUE LE PROCÈS DU ROI FUT CELUI DE LA ROYAUTÉ. — OPINIONS DE GRÉGOIRE ET DE THOMAS PAYNE. — IMPRUDENCE DE LA MONTAGNE ET DE LA COMMUNE, QUI PROVOQUENT LA PITIÉ. — ÉTAT DE LA FAMILLE ROYALE AU TEMPLE. — DÉPENSES CONSIDÉRABLES POUR LES PRISONNIERS. — COMMENT LE ROI ÉTAIT NOURRI. — INTÉRÊT QUE LA COMMUNE TÉMOIGNE AUX SERVITEURS DE LOUIS XVI. — QUELLE FOI ON DOIT AVOIR A LA LÉGENDE DU TEMPLE. — PAPIERS DU ROI DANS L'ARMOIRE DE FER. — ROLAND SAISIT LES PAPIERS ET LES EMPORTE CHEZ LUI. — CES PAPIERS N'ACCUSENT GUÈRE QUE LE ROI ET LES PRÊTRES. — LE PROCÈS EST REPRIS LE 9 DÉCEMBRE.

Le procès une fois lancé, une chose était désirable, pour la France, pour le genre humain, c'était qu'on lui donnât toute sa grandeur, qu'il n'amenât pas seulement la condamnation d'un individu, si facile à remplacer, mais la condamnation éternelle de l'institution monarchique.

Ce procès, conduit ainsi, avait la double utilité de *replacer la royauté où elle est vraiment*, dans le peuple, de constater le droit de celui-ci et d'en commencer pour lui l'exercice par toute la terre ; d'autre part, de *mettre en lumière* ce ridicule mystère dont l'humanité barbare a fait si longtemps une religion, *le mystère de l'incarnation monarchique*, la bizarre fiction qui suppose la sagesse d'un grand peuple concentrée dans un imbécile, — gouvernement de l'unité, dit-on, comme si cette pauvre tête n'était pas ordinairement le jouet de mille influences contraires qui se la disputent.

Il fallait que la royauté fût traînée au jour, exposée devant et derrière, ouverte, et qu'on vît en plein le dedans de l'idole vermoulue, la belle tête dorée, pleine d'insectes et de vers.

La royauté et le Roi devaient être très utilement condamnés, jugés et mis sous le glaive. Le glaive devait-il tomber ? C'était une autre question. Le Roi, confondu avec l'institution morte, n'était qu'une tête de bois, vide et creuse, rien qu'une chose. Que si l'on frappait cette tête et qu'on en tirât seulement une goutte de sang, la vie était constatée; on recommençait à croire que c'était une tête vivante; la royauté revivait.

L'opinion la plus prudente, à ce point de vue, la plus sage qui ait été émise dans le procès du Roi, ne sortit ni de la Gironde, ni de la Montagne. Ce fut celle de Grégoire et de Thomas Payne.

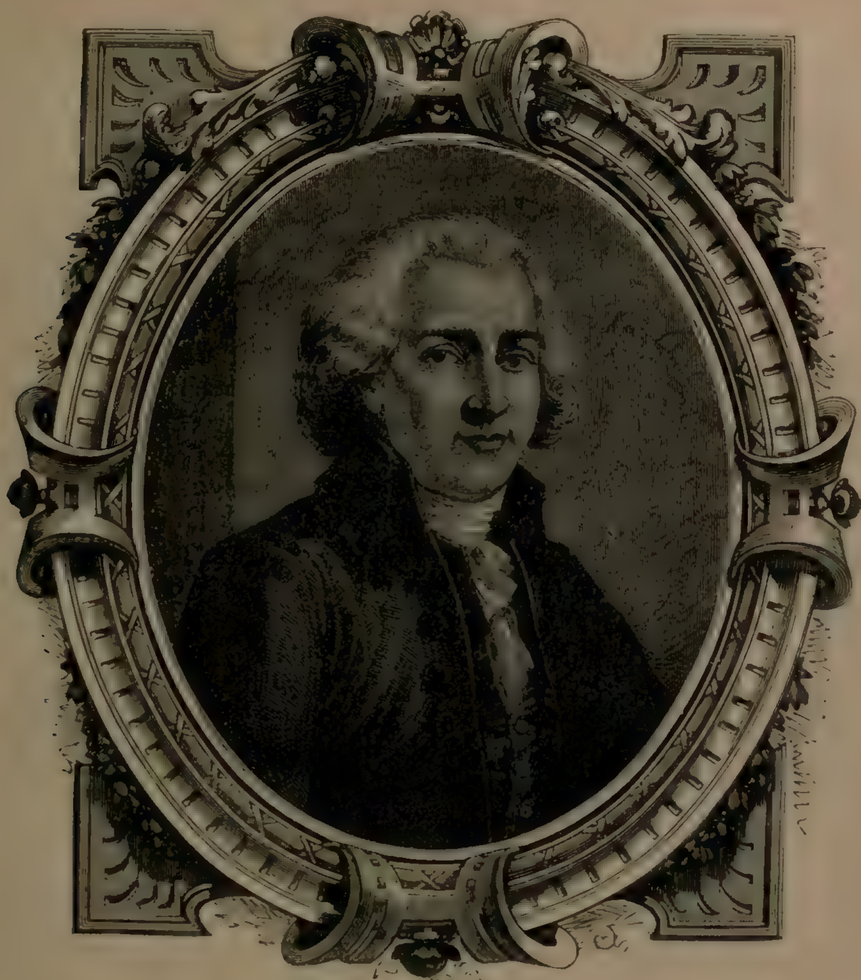
Grégoire votait avec la gauche, et n'était ni jacobin, ni montagnard. Payne avait été accueilli de la Gironde, était lié avec elle, mais n'était pas girondin.

Tous deux étaient des esprits fort indépendants, et qui passaient pour bizarres. Grégoire, sanguin, emporté, violent, effervescent, d'un caractère en désaccord avec sa robe de prêtre; Payne, d'un flegme extraordinaire, plus qu'Anglais, plus qu'Américain, couvrant de la placidité apparente d'un quaker une âme plus naturellement républicaine que ne le fut peut-être celle des plus brillants zélateurs de la République.

Le discours de Grégoire était foudroyant pour Louis XVI. Il faut le juger, disait-il, mais il a tant fait pour le mépris *qu'il n'y a plus place à la haine*. Et il l'accablait d'un trait; c'est qu'au 10 août il avait pu abandonner ses serviteurs à la mort; tranquille au sein de l'Assemblée, *il mangeait*, pendant qu'on mourait pour lui.

Payne, dans une lettre qu'il écrivit à la Convention (il ne parlait pas notre langue), se prononçait de même contre l'inviolabilité. Il voulait qu'on fît le procès, non pas pour Louis XVI, qui n'en valait pas la peine, mais comme *un commencement d'instruction* judiciaire contre la bande des rois. « De ces individus, dit-il, nous en avons un en notre pouvoir. Il nous mettra sur la voie de leur conspiration générale. Il y a aussi de fortes présomptions contre M. Guelfe, électeur de Hanovre, en sa qualité de roi d'Angleterre. Si le procès général de la royauté fait voir qu'il a acheté des Allemands, payé de l'argent anglais le landgrave de Hesse, l'exécrable trafiquant de chair humaine, ce sera une justice envers l'Angleterre de lui bien établir ce fait. La France, devenue république, a intérêt de rendre la révolution universelle. Louis XVI est très utile pour démontrer à tous la nécessité des révolutions. »

Que la forme fût bizarre ou non, le fond de cet avis était la sagesse même. Il fallait faire du procès du Roi celui de la royauté, le procès général des rois. Le seul peuple qui fût république, c'est-à-dire qui fût majeur, agissait pour tous les autres qui étaient mineurs encore, procédait contre les tuteurs infidèles qui les retenaient en minorité. En agrandissant ainsi le procès et le transportant dans une sphère supérieure, la France se plaçait bien haut elle-même; elle siégeait comme juge dans la cause générale des peuples, et méritait la reconnaissance du genre humain.



L'ABBÉ GRÉGOIRE

Ni la Montagne, ni la Gironde, ne semblent avoir compris ceci. L'une et l'autre laissèrent au procès un caractère individuel.

On pouvait douter s'il n'eût pas mieux valu ne pas commencer le procès. Mais, une fois décidé, il fallait y entrer franchement, vigoureusement, n'y mettre ni retard, ni obstacle. C'est ce que ne fit point la Gironde. Elle se laissa traîner, elle se rendit suspecte. Elle chercha sur la route des diversions politiques. Elle fut si maladroite, qu'elle finit par faire croire qu'elle était royaliste (ce qui était faux), qu'elle voulait blanchir le Roi et l'innocenter (ce qui était faux). La défiance et l'esprit de contradiction allèrent augmentant; une foule d'hommes, modérés d'abord, s'indignèrent à l'idée qu'on allait escamoter le coupable, et désirèrent dès lors la tête de Louis XVI.

La Montagne, d'autre part, montra une passion si furieuse et si acharnée,

qu'elle excita pour lui un intérêt extraordinaire. Ce fut elle, en réalité, qui blanchit le Roi ; on fut tenté de croire qu'un homme si cruellement poursuivi était innocent : telle est la disposition plus généreuse que logique du cœur. La Montagne vint à bout de la Gironde, l'écrasa et l'avilit. Mais elle releva Louis XVI, le glorifia, lui mit l'auréole au front. Elle gagna la partie dans la Convention, et elle la perdit par-devant le genre humain.

Mais le coup le plus grave, le plus cruel qui pût être porté à la Révolution, ce fut certainement l'ineptie de ceux qui tinrent constamment Louis XVI en évidence, sous les yeux de la population et en rapport avec elle, qui le laissèrent voir à tous, comme homme et comme prisonnier, qui dévoilèrent ce qu'il avait d'intéressant, son foyer, qui le montrèrent au milieu de sa belle famille, prisonnière comme lui, qui n'oublièrent rien, ce semble, pour soulever la pitié, arracher les larmes.

Donnez-moi un prisonnier, le moins intéressant des hommes, fût-il très coupable et de ces crimes qui éteignent la pitié, avec le régime que la Commune établit au Temple, je vais vous faire pleurer tous.

Chaque jour, la Commune envoyait de nouveaux municipaux au Temple. Chaque jour, toutes les vingt-quatre heures, un nouveau détachement de gardes nationaux en relevait les postes intérieurs et extérieurs. Ces gens arrivaient, la plupart, fort contraires au Roi, pleins de la passion du temps, l'outrage à la bouche. Comment sortaient-ils le lendemain? Tout autres, entièrement changés. Beaucoup arrivaient jacobins, et revenaient royalistes.

Voici la conversation qui s'établissait le soir où l'homme descendait la garde, entre lui et sa femme, impatiente et curieuse. « Eh bien, as-tu vu le Roi? — Oui, disait l'homme tout triste. — Mais comment est-il? — et que fait-il? — Ma foi! je ne peux pas dire autrement, le tyran a l'air d'un brave homme. Je l'aurais pris, si je n'avais été prévenu, pour un bon rentier du Marais. Il passe le temps, quand il a fait ses prières, à étudier avec son fils, et tout exprès il s'est remis au latin... — Et encore? — Eh bien, encore, il s'occupe à chercher le mot des énigmes du *Mercure*, pour désennuyer sa femme... — Et encore? — Ma foi, la nuit il soigne son valet de chambre ; il s'est levé en chemise, pour lui donner la tisane... » Qu'on juge de l'effet de ces détails naïfs; la femme éclatait en sanglots, et souvent le mari lui-même laissait échapper des larmes.

Ce qui frappait le plus les gardes nationaux et leur faisait croire que le Roi pouvait fort bien être innocent, c'était la profondeur et le calme de son sommeil. Tous les jours après le dîner, il s'endormait pour deux heures, au milieu de sa famille, parmi les allants et les venants. Ce sommeil était celui d'un homme en parfait état de conscience, qui se sent juste et bien avec Dieu.

Sanguin et replet, comme il était, l'air, l'exercice lui étaient fort nécessaires, il souffrait de la prison. L'humidité de la tour lui donna à l'entrée de l'hiver des fluxions et des rhumes. Sa sœur, Madame Elisabeth, jeune et forte

personne de vingt-huit ans, avait le même tempérament ; dans sa très pure virginité, elle souffrait beaucoup du sang, des humeurs. On fut obligé, au Temple, de lui établir un cautère. Elle passait le temps à coudre et raccommoder, ou bien à lire les offices. La pauvre princesse n'avait pas une dévotion bien haute, ni beaucoup d'instruction, si j'en juge par ses cahiers de jeune fille que j'ai sous les yeux. On avait essayé aux Tuileries de lui apprendre l'anglais et l'italien, et elle étudiait cette dernière langue dans le plus sot livre religieux dont personne ait connaissance, la *Canonisation du bienheureux Labre*, faite au dernier siècle.

Quelque inquiète que fût la surveillance de la Commune, ce jeune gouvernement révolutionnaire était si nouveau dans la tyrannie, qu'on trouvait mille moyens, sous ses yeux même, d'arriver à la famille royale. Il suffisait pour cela d'avoir l'air d'un furieux patriote, de crier, gesticuler, de vomir contre le Roi des injures et des menaces. Non seulement la garde et les municipaux approchaient du Roi, mais des ouvriers qui travaillaient à la tour, des inconnus même parfois, sans prétexte ni motif. Beaucoup achetaient, par cette comédie de colère patriotique, la facilité de le voir, l'occasion de le servir. C'est ce que la famille royale ne comprenait pas toujours. Elle sut mauvais gré à Cléry, le fidèle valet de chambre, de manger et faire gras avec ostentation les jours que le Roi jeûnait. Elle s'indigna de voir un médecin, très zélé pour elle, plein de cœur, et qui réclamait en sa faveur près de la Commune, faire un jour, devant le Roi, une dissertation sur l'éducation démocratique qui convenait au dauphin. L'objet de la plus vive aversion de la famille royale était un concierge du Temple, le sapeur Rocher, qui ne perdait nulle occasion d'afficher l'insolence. Cet homme pourtant était un agent de Pétion, placé là par la Gironde ; il appartenait au parti qui voulait épargner le sang du Roi. Détesté de la famille royale, il n'en fut pas moins dénoncé aux clubs, et n'eut pas peu de peine pour s'excuser aux Jacobins. On le chassa en décembre.

Les traitements dont le Roi pouvait avoir à se plaindre ne tenaient nullement au mauvais vouloir de la Convention. Pétion avait eu l'idée humaine certainement, politique peut-être, de le garder au centre de la France, loin de l'émeute, loin de Paris, que sa présence agitait, dans une résidence très digne d'un roi fainéant, à Chambord, de l'*engraisser* là. On eût eu seulement à craindre, par la Loire, quelque coup des Vendéens. On pensait au Luxembourg ; mais il y avait le danger d'une fuite par les catacombes. La Commune exigea qu'on le mît au Temple, et la Convention le vota ainsi, entendant par là le palais du Temple.

Ce ne fut qu'au moment même de la translation, et lorsque Pétion avait déjà amené la famille royale au palais, que la Commune, alarmée par une dénonciation, décida qu'il devait être renfermé au donjon du Temple. Ordre d'exécution difficile; rien n'était prêt. La tour n'avait jamais eu d'habitant, depuis des siècles, qu'un portier ou un domestique. Ce logis abandonné n'offrait, dans son étroit circuit, que de misérables galetas, de vieux lits, fort sales.

Manuel en rougit lui-même lorsqu'il y amena le Roi. On travailla immédiatement à rendre le logis plus propre et plus habitable.

La Convention n'avait pas marchandé pour la subsistance du Roi. Elle vota tout d'abord la somme de 500,000 livres. Sur cette somme, en quatre mois, la dépense de la bouche fut de 40,000 livres, c'est-à-dire de 10,000 livres par mois, soit 333 livres par jour (en assignats, mais alors ils perdaient très peu) : c'était une dépense suffisante, en vérité, pour un temps de famine et de misère générale.

Louis XVI avait, au Temple, trois domestiques et treize officiers de bouche. Il avait, chaque jour, à dîner, « quatre entrées, deux rôtis, chacun de trois pièces, quatre entremets, trois compotes, trois assiettes de fruits, un petit carafon de Bordeaux et un de Malvoisie ou de Madère. » (Rapport du 28 novembre.) Ce vin était pour lui seul ; la famille n'en buvait pas.

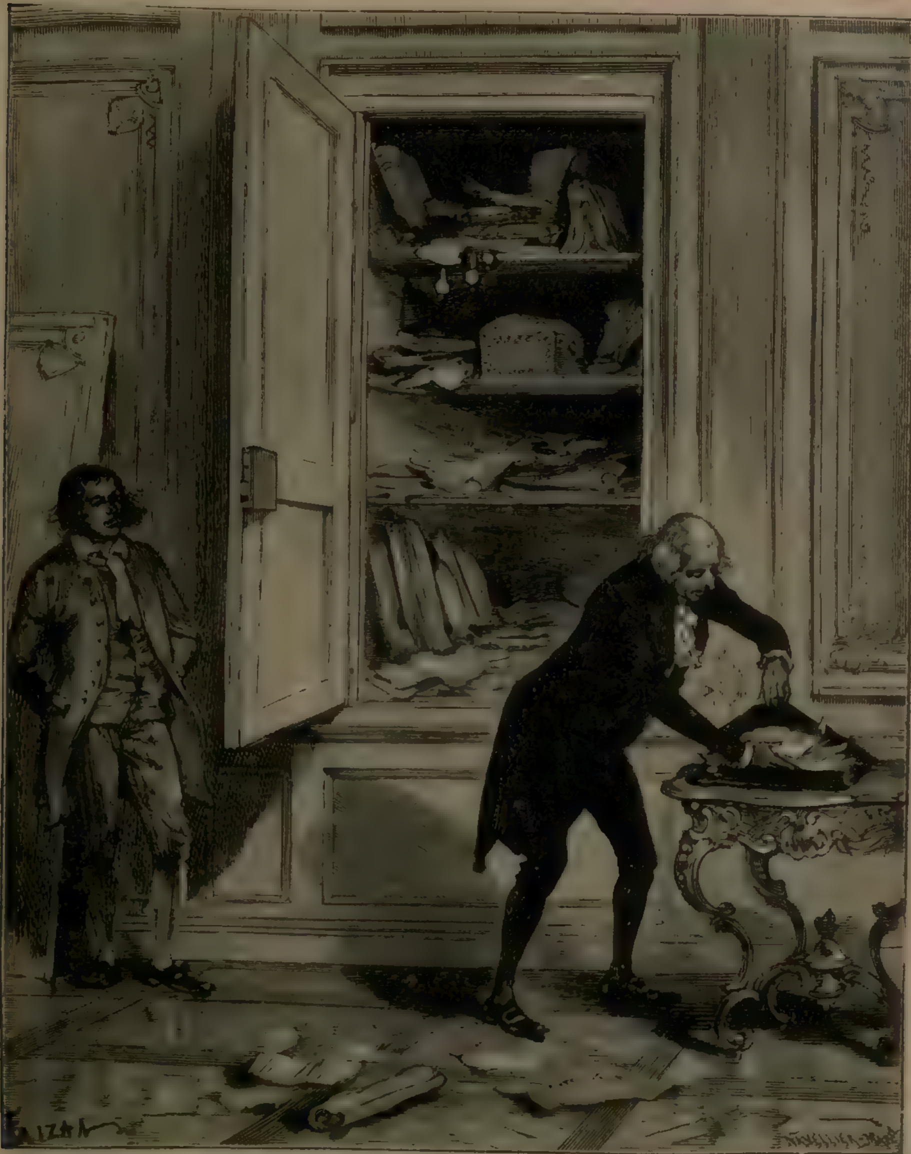
Cette nourriture, convenable pour un homme qui eût passé les jours à la chasse dans les bois de Rambouillet ou de Versailles, était beaucoup trop forte pour un prisonnier. Toute la promenade était, non pas une cour, non pas un jardin, mais un malheureux terrain sec et nu, avec deux ou trois compartiments de gazon flétri, quelques arbres rabougris, effeuillés au vent d'automne. Là, tous les jours, à deux heures, la famille royale venait prendre un peu d'air et faisait jouer l'enfant. Elle y était l'objet de la curiosité peu respectueuse des gardes nationaux qui se renouvelaient chaque jour. Des paroles grossières, outrageantes, échappaient parfois; parfois des mots licencieux, qu'on eût dû épargner aux oreilles des princesses. L'attitude de la Reine, il faut le dire (je parle ici d'après le témoignage de mon père, qui monta la garde au Temple), était souverainement irritante et provocante. La jeune dauphine, malgré le charme de son âge, intéressait peu; plus Autrichienne encore que sa mère, elle était toute princesse et Marie-Thérèse ; elle armait ses regards de fierté et de mépris.

Le Roi, qui avait l'air myope, le regard vague, la démarche lourde, le balancement ordinaire aux Bourbons, faisait à mon père l'effet d'un gros fermier de la Beauce.

L'enfant était joli et intéressant ; il avait toutefois (on peut en juger par ses portraits) l'œil d'un bleu cru, assez dur, comme l'ont généralement les princes de la maison d'Autriche. Très affiné par sa mère, il comprenait tout, sentait parfaitement la situation, et montrait souvent de l'adresse, une innocente petite politique, qui surprenait dans un enfant si jeune, et allait au cœur.

Quel était en réalité le traitement fait par la Commune à la famille royale? Rigoureux certainement, plein de défiance, quelquefois des vexations. Il faut songer qu'on ne parlait que de tentatives d'enlèvement, que des rassemblements suspects étaient toujours autour du Temple, que la garde nationale, introduite chaque jour, était mêlée de royalistes. On comprend parfaitement l'inquiétude de la Commune, qui répondait d'un tel dépôt à la France.

N'oublions pas non plus que ces terribles magistrats de la Commune



Roland courut aux Tuileries, ouvrit l'armoire mystérieuse, mit les papiers dans une serviette. (P. 1099.)

étaient les moins libres des hommes, qu'à chaque instant il leur fallait obéir à un bien autre tyran et le plus terrible, le caprice populaire, ému parfois au hasard d'un faux bruit, d'une délation. Sur un mot mal rapporté, peut-être entendu de travers, on courait à l'Hôtel de Ville, on enjoignait à la Commune telle mesure nouvelle pour garder le Temple. Il ne restait qu'à obéir.

Le valet de chambre, M. Hue, raconte qu'en septembre, mené, enfermé à l'Hôtel de Ville, il ne trouva dans Manuel que douceur et qu'humanité.

Manuel s'absentant, fut suppléé par Tallien, au grand chagrin du valet de chambre. Il voit entrer dans son cachot un jeune homme d'une physionomie douce, qui lui montre beaucoup d'intérêt, le console et lui donne espoir; ce jeune homme était Tallien.

M. Hue, sorti de prison, et demandant avec une honorable obstination à rentrer dans le Temple, alla solliciter la protection de Chaumette, devenu alors, comme on va voir, procureur de la Commune. Chaumette le reçut à merveille, et ferma sa porte pour mieux lui parler. Il lui conta toute sa vie, son emprisonnement à la Bastille pour un article de gazette, comme s'il eût voulu s'excuser, sur ces persécutions, de sa violence actuelle. Il nomma à M. Hue les traîtres qui se trouvaient parmi les serviteurs du Roi. Il parla avec intérêt du petit Dauphin : « Je lui ferai donner quelque éducation, dit-il; mais il faudra bien l'éloigner de sa famille, pour qu'il perde l'idée de son rang. Quant au Roi, il périra. » Puis s'adressant à M. Hue : « Le roi vous aime. » Et comme Hue fondait en larmes : « Pleurez, dit Chaumette, donnez cours à votre douleur... Je vous mépriserais si vous ne regrettiez votre maître.

Chaumette a été guillotiné, ainsi que toute la Commune. Une bonne partie de la Montagne l'a été aussi. Ils n'ont pas eu le temps d'écrire, ils ont abandonné leur mémoire aux hasards de l'avenir. Les royalistes, au contraire, qui se posent comme seules victimes et réclament pour eux seuls la commisération publique, ont survécu, et ont eu tout le temps, tout le loisir, d'arranger à leur guise ces événements. Qui nous les a racontés? Pas un jacobin, pas un montagnard, pas un homme de la Commune. Les seuls témoins par lesquels nous connaissions les détails du séjour du Roi au Temple, ce sont ses valets de chambre. C'est M. Hue qui imprime à l'Imprimerie royale, en 1814, en pleine réaction. C'est Cléry, qui imprime à Londres, en 98, parmi les Anglais et les émigrés, qui tous avaient intérêt à canoniser celui dont la mort les servait si bien. Notez que telles anecdotes, trop naïves, de cette première édition ont été hardiment supprimées dans l'édition française. Nous avons encore de prétendus mémoire de madame d'Angoulême, *écrits à la tour du Temple*, où elle ne pouvait écrire, n'ayant jamais eu ni papier ni encre. Ceux qui vinrent la délivrer furent touchés de voir qu'elle était réduite à charbonner sur les murs.

Les royalistes ont si prodigieusement usé de fraudes pieuses et de saints mensonges dans leurs actes des martyrs (spécialement pour la Vendée), nous les surprenons si souvent en flagrant délit, lorsque nous pouvons contrôler, qu'il faut bien qu'ils nous permettent de conserver quelques doutes sur maints détails de cette légende du Temple, où ils parlent seuls dans leur propre cause. Parfois, ils se contredisent entre eux, et l'on pourrait discuter. Je n'essayerai pas de le faire. Je regrette seulement que les historiens aient copié docilement, développé même parfois la prolixe légende des chroniqueurs de parti.

De très bonne heure, on put remarquer que cette affaire, conduite maladroitement, brutalement, par le gouvernement de la foule et du hasard,

présentée habilement au point de vue légendaire par le parti royaliste, aurait un effet terrible dans l'opinion, que tout l'intérêt serait pour le coupable, la haine pour les juges, pour la France révolutionnaire. Les tyrans sont plus habiles; ils ne montrent pas leurs victimes, ils les cachent, les enfouissent, les enterrent au donjon du Spielberg, aux puits de Venise. Dans sa prison tout ouverte, sur l'échafaud même, Louis XVI trônait encore. Qui savait la destinée, qui compatissait aux souffrances des martyrs de la liberté, que, pendant ce temps, Catherine faisait mourir en Sibérie?

Il y avait bien des raisons de presser ce fatal procès qui créait tous les jours de nouveaux partisans au Roi. Chose remarquable, et peu attendue, ce fut la Montagne qui en suspendit le cours (jusqu'au 3 décembre).

Elle voulait, avant tout, et raisonnablement, il faut l'avouer, qu'on examinât sévèrement dans les papiers des Tuileries si, comme le bruit en courait, plusieurs des députés de la Législative, devenus membres de la Convention, n'y étaient pas compromis. Une commission fut chargée de cet examen, et la Gironde se plut à faire nommer rapporteur un des plus violents montagnards, un vieux légiste d'Alsace, devenu l'élixir des Jacobins, le député Rulh.

Ces papiers excitaient la plus vive curiosité. C'était Louis XVI qui les avait cachés dans un mur des Tuileries. Le prince forgeron avait lui-même, sans autre témoin que son compagnon ordinaire de forge, fabriqué une porte de fer, qui, recouverte elle-même d'un panneau de boiserie, fermait la cachette. Le compagnon, d'esprit faible, ne put porter ce grand secret. Il y avait toujours eu d'anciens contes populaires de princes qui faisaient disparaître le dépositaire d'un secret, l'enfouisseur d'un trésor. Tout cela apparemment lui vint en mémoire; il ne dormit plus, languit. Il s'imagina que le Roi avait pu lui jeter un sort, ou l'avait empoisonné. Il se rappelait en effet qu'un jour le Roi, le voyant altéré, lui avait versé à boire de sa propre main; dès ce jour, il avait commencé à dépérir. Sa femme le confirme dans cette pensée. Il veut se venger au moins, avant de mourir; il court chez le ministre de l'intérieur, lui dévoile tout.

M. et madame Roland crurent qu'il n'y avait pas une minute à perdre. Ils n'appelèrent personne, n'associèrent personne à la découverte. Roland courut aux Tuileries, ouvrit l'armoire mystérieuse, mit les papiers dans une serviette, et revint les verser sur les genoux de sa femme. Après un examen rapide entre les deux époux, après que Roland eut pris note de chaque liasse, et inscrit son nom dessus, alors seulement le fatal trésor fut porté à la Convention (20 novembre).

La conduite de Roland en ceci fut étrange, difficile à justifier : ne devait-il pas se faire assister d'une commission de représentants dans la levée des papiers? ne devait-il pas les porter immédiatement à l'Assemblée nationale? Oui, certes, selon l'usage, la loi, la raison, ce semble. Et pourtant, s'il l'eût fait ainsi, il eût fort bien pu se faire que les papiers confiés immédiatement à une commission, placés dans un des bureaux, sous la clef des commissaires,

fussent en partie soustraits, ou peut-être falsifiés. Ces bureaux n'étaient nullement sûrs. Un membre d'une commission pouvait y venir, dans l'absence des autres, ouvrir, travailler à son aise. Des papiers disparurent plus d'une fois. D'autres, altérés plus ou moins habilement, servirent d'instrument aux haines. On vit par exemple produire à la Convention un faux maladroit, honteux; on avait profité d'un nom peu différent de Brissot; au moyen d'une légère surcharge, d'un changement d'une lettre ou deux, un ennemi avait entrepris de perdre le célèbre girondin et le faire passer pour traître. Qui accuser? les commis des bureaux, ou les représentants eux-mêmes qui, tous les jours, au sein des commissions, avaient les pièces à leur discrétion, les maniaient et les annotaient?

Les papiers de l'armoire de fer, gardés aujourd'hui aux Archives nationales, portent le seing de Roland. Je suis disposé à croire que le défiant ministre ne les laissa pas échapper de ses mains sans avoir pris cette précaution contre la Convention elle-même, je veux dire contre les mains inconnues auxquelles la Convention allait en confier la garde.

En relisant attentivement cette masse de documents, lettres, mémoires, actes de tous genres, je trouve qu'ils n'ont d'importance sérieuse que contre le Roi lui-même, et les prêtres qui le dirigeaient. Pas un homme politique de quelque importance n'y est compromis par aucun acte qui puisse faire preuve. Les prêtres apparaissent là dans leur véritable jour, comme auteurs réels de la guerre civile. Depuis les funestes oracles de l'évêque de Clermont, toujours consulté par le Roi dès 89, jusqu'aux fatales et meurtrières philippiques des prêtres de Maine-et-Loire qui lui donnent, en 92, le courage de la résistance et précipitent sa chute, cette correspondance ecclésiastique présente l'arrière-scène de la Révolution, sa misérable coulisse, la ficelle honteuse qui tira le Roi au gouffre.

Le Roi lui-même apparaît sous un jour fâcheux, d'un esprit étroit et aigre, ingrat, et ne haïssant que ceux qui veulent le sauver : Necker, Mirabeau, Lafayette, sont les principaux objets de sa haine.

Ce qui est plus triste, c'est de voir combien ce prince dévot entre aisément dans les plans de corruption que lui présentent un ministre confident, Laporte, un magistrat d'une aptitude spéciale aux choses de police, ce Talon qui escamota le fatal papier de Favras, des intrigants, des aventuriers, un Sainte-Foy, et d'autres. Nul scrupule, nulle répugnance, ce semble, du côté du Roi; ces marchés d'hommes lui vont. On le voit avec étonnement passer sans hésitation du confessionnal à la manipulation des consciences politiques.

Maintenant, cette corruption écrite, en projets, alla-t-elle jusqu'aux actes? Les gens que les entremetteurs se vantent d'avoir achetés, le furent-ils effectivement? Rien ne l'indique, en vérité : je ne vois pas là leurs reçus. Ce que je vois, c'est que la plupart de ces courtiers de conscience sont eux-mêmes des misérables que personne n'aurait voulu croire dans la moindre chose. Qui nous

dit que cet argent qu'ils assurent avoir donné, ne s'est point arrêté dans leurs poches ?

Le seul qu'on soit tenté de croire est Laporte, quand il nous donne le traité de Mirabeau, les sommes qu'il exigeait pour organiser son ministère de l'opinion publique.

Madame Roland, sans nul doute, eût ardemment désiré trouver quelque chose contre Danton. On ne trouva rien, ni là, ni ailleurs. Aujourd'hui encore il n'y a rien qu'une allégation de ses ennemis, Lafayette et Bertrand de Molleville.

Rulh chercha, comme on peut croire, avidement contre la Gironde, et ne trouva rien non plus. Un seul mot contre Kersaint. Et ce mot, en réalité, était son éloge; un donneur de conseils, voulant guérir le mal par l'excès du mal, proposait de mettre au ministère de la marine un violent patriote, et c'était Kersaint.

Les sauveurs secrets de la monarchie écrivaient au Roi que, s'il voulait leur donner la légère somme de deux millions, ils se faisaient fort de lui acheter seize des membres les plus remarquables par le talent et le patriotisme, ceux qui menaient l'Assemblée.

Un mot de Guadet, un mot de Barère (accusé vaguement, comme on a vu), prouvèrent qu'il n'y avait rien contre la Législative, que ses membres pouvaient procéder au jugement. Barbaroux le réclama, à l'heure même, et demanda que Louis XVI fût mis *en cause*.

— Non, dit le montagnard Charlier, *en état d'accusation*.

— Mais d'abord, dit un député de la droite, qu'il soit entendu.

Jean-Bon Saint-André : « Louis Capet a été jugé le 10 août ; remettre son jugement en question, ce serait faire le procès de la Révolution; ce serait vous déclarer rebelles. »

Robespierre reprit cette idée, avec un long développement, un discours très calculé, que personne n'attendait alors, qu'il gardait depuis trois semaines (depuis le discours de Saint-Just), et qu'il lança au moment où la Commune de Paris, renouvelée de la veille, venait d'exprimer son vote pour la mort immédiate. Le discours de Robespierre tirait de cette circonstance une autorité terrible.

Un mot de ce renouvellement de la Commune, qui vient changer la face des choses.



CHAPITRE VIII

LE PROCÈS. — COMPARUTION DU ROI (11 DÉCEMBRE 92)

LA NOUVELLE COMMUNE (2 DÉC.). — DISCOURS DE ROBESPIERRE CONTRE LE ROI (3 DÉC.). — VERSATILITÉ SINGULIÈRE DE LA GIRONDE ET DE LA MONTAGNE (4-9 DÉC.). — CRÉDULITÉ AUX ACCUSATIONS. — MADAME ROLAND A LA CONVENTION (7 DÉC.). — ACTES D'ACCUSATION PAR LINDET ET BARBAROUX. — LE ROI COMPARAIT A LA BARRE (11 DÉC.). — IL NE RÉCUSE POINT LA CONVENTION. — SES MENSONGES ÉVIDENTS. — RETOUR DU ROI AU TEMPLE. — INTÉRÊT QU'INSPIRE LE ROI. — LES DÉFENSEURS DU ROI. — MALESHERBES. — VIE DE MALESHERBES. — SA MORT EN 93. — OLYMPE DE GOUGES DEMANDE DE DÉFENDRE LE ROI (DÉC. 92.). — SA MORT EN 93.

Le 2 décembre, la Commune du 10 août s'en va, et la nouvelle s'installe, la Commune de 93.

C'est une autre génération, comme une autre race d'hommes, qui vient siéger au Conseil général; ceux-ci sont, en grande partie, des artisans de tous métiers, d'habitudes rudes et grossières. Peu, très peu de ressemblance avec le peuple d'aujourd'hui, n'ayant ni l'allure militaire de ceux-ci, leur vivacité spirituelle, leurs élans parfois chevaleresques; n'ayant non plus et ne pouvant avoir la grande expérience que soixante ans de plus (et d'une telle histoire!) ont donnée au peuple.

Ces hommes de main et de bras, de gestes et de cris sauvages, n'en étaient pas moins dirigés (comme toujours) par l'homme de plume. J'appelle ainsi trois personnages, déjà très influents dans la Commune du 10 août: Lhuillier d'abord, l'homme de Robespierre, ex-cordonnier, quelque peu clerc, qui prenait alors le titre d'homme de loi; puis, au delà de Robespierre, les aventureux journalistes, Hébert et Chaumette. Ils se firent nommer procureur et procureur-syndic de la Commune. Le maire seul fut girondin; ce fut le médecin Chambon; on a pu voir par Septembre, par la mairie de Pétion, que cette charge était un honneur plutôt qu'une autorité.

Le 2 décembre, la veille du discours de Robespierre, la nouvelle Commune, à peine nommée, vint, comme un flot furieux, frapper à la Convention. Fureur vraie ou simulée? Si l'emphase ridicule rendait la parole suspecte, on croirait volontiers que l'adresse, froide et violente, enflée jusqu'au dernier burlesque, sortît d'une plume hypocrite (peut-être celle d'Hébert). Le nouveau roi, le peuple, comme les rois du Moyen âge, avait près de lui un tel bouffon, pervers et cynique, qui se moquait de son maître. Le rédacteur, s'inspirant des plus mauvais vers de Corneille, se dressant sur des échasses pour commander à l'Assemblée de toute la hauteur du peuple, jetait toutefois, parmi les

banalités, des mots significatifs : « *Le peuple peut s'ennuyer*... » Et encore : « *La mort pourrait vous soustraire votre victime*..., et alors on publierait que les Français n'ont pas osé juger leur roi... »

Le discours de Robespierre, prononcé le 3, fut comme la traduction littéraire, académique, de cette rhétorique barbare. Cette pièce fort travaillée, comme une chose qui doit rester et faite pour la lecture, a (sauf quelques antithèses) une gravité triste et noble, peu de pointe, peu de tranchant. Pour ma part, j'aime mieux le poignard romain de Saint-Just, plus atroce et moins odieux.

Saint-Just, en apparence plus violent, plus habile en réalité, n'insiste pas sur la justice. La royauté, selon lui, est chose *hors nature;* nul rapport naturel de peuple à roi; un roi est un monstre qu'il faut étouffer; — ou, si c'est un homme, c'est *un ennemi* qu'il faut tuer au plus vite.

Robespierre reprend cette thèse, mais la rend plus odieuse, en voulant l'approfondir, en s'efforçant d'être juste, en remontant à ce qu'il croit la source de la justice. Elle n'est autre, selon lui, que la volonté populaire. Il fait du peuple, non l'organe naturel et vraisemblable de la justice éternelle, mais il a l'air de le confondre avec la justice même. Déification insensée du peuple, qui lui asservit le droit.

Beaucoup de choses confuses, discutables, sur *l'ordre de la nature* que nous prenons pour désordre, sur *l'état de nature* qui, dit-il, est celui de guerre, et autres banalités du dix-huitième siècle. Des flatteries *sur les mouvements majestueux d'un grand peuple*, que notre inexpérience prend pour l'éruption d'un volcan, etc.

Ce qui est plus sérieux, ce qu'a négligé Saint-Just, c'est la thèse de l'intérêt, avouée par Robespierre et posée par lui mieux que celle de la justice : « Le Roi est en guerre avec vous; il combat contre vous du fond de son cachot... Qu'arrivera-t-il, si le procès traîne, s'il dure encore au printemps, quand les despotes nous livreront une attaque générale? » — Là, Robespierre était fort, réellement; il y avait lieu de songer si la vie du Roi, à cette époque, ne serait pas un danger national. « Statuons donc, dès ce moment, disait-il. Point de procès, mais une mesure de salut public, un acte de providence nationale à exercer. Louis doit mourir, parce qu'il faut que la patrie vive... Déclaré traître à la nation, criminel envers l'humanité, qu'il meure au lieu même où sont morts au 10 août les martyrs de la liberté... »

Robespierre disait, dans ce discours, une chose qu'on pouvait tourner contre lui, qui servait ses adversaires : « *Le Roi a été tué*... Qui a le droit de le ressusciter pour en faire un nouveau prétexte de troubles et de rébellions? »

C'est précisément ce que disait la Gironde : *Le Roi a été tué*... Vous le ressuscitez, en voulant le tuer encore. — Et la chose, en effet, arriva ainsi. Le Roi, tué au 10 août, revécut par le procès, et, le 21 janvier, consomma sa résurrection dans l'âme et le cœur de l'Europe.

« Je demande, dit Buzot le 4 décembre, que quiconque parlera de

rétablir la royauté soit puni de mort… On saura s'il y a des royalistes dans cette Assemblée. » — Grand tumulte, la Montagne demande qu'on réserve *le droit* du peuple, celui *des assemblées primaires.* — Et la Gironde s'écrie : Vous êtes donc royalistes? — L'Assemblée, par acclamation, vote la proposition de Buzot; mais elle accorde à la Montagne que le Roi soit jugé sans désemparer. Robespierre voulait qu'il ne fût pas même entendu. Buzot demanda, obtint qu'on le laissât parler, au moins pour nommer ses complices.

La Montagne, le 4 décembre, attestait ainsi le pouvoir suprême du peuple dans les assemblées primaires, *son droit absolu* en toute question, et *même contre la république*, ce qui impliquait cette absurdité que le peuple avait le droit de se renier, de s'abdiquer, se suicider et ne plus être le peuple.

Pitié pour la nature humaine! pour le vertige effroyable d'une tempête où toute tête d'homme tournait à son tour!… Cette thèse dangereuse du droit illimité du peuple, la Gironde la reprend, le 9, dans une autre question. Mais alors la Montagne n'a pas même souvenir de son absurdité du 4, elle devient raisonnable, et repousse la théorie qu'elle a posée cinq jours avant.

Il s'agissait cette fois du très funeste principe dont mourut la Convention, et qui, dès sa naissance, avait été posé contre elle par Robespierre aux Jacobins, à savoir : *Que le peuple garde le droit de révoquer ses députés*, avant la fin de leur mandat, qu'à tout moment il peut briser l'élection qu'il vient de faire, ce qui revient à dire qu'aucune élection n'est solide, aucune assemblée sûre de vivre, que le député tremblant siégera et votera sous la censure des tribunes, soumettant jour par jour sa conscience aux injonctions de la foule. A quoi Marat ajoutait cette aimable variante que le peuple souverain viendrait écouter ses députés avec des poches pleines de pierres, pour que, s'ils ne marchaient pas droit, il pût non pas seulement annuler l'élection, mais anéantir les élus.

Le 9, les Girondins reprirent la thèse jacobine de la révocabilité des députés, comme une arme contre la Montagne. Ce jour-là, ils signèrent leur mort.

Ils voulaient frapper de cette arme l'apôtre de Septembre, Marat. Mais quelque Marat qu'il pût être, il n'en avait pas moins le signe sacré de la représentation nationale; la violer en un seul, c'était l'effacer en tous, leur arracher à tous la toge de représentants du peuple, et, nus, désarmés, dépouillés, les livrer aux violences de la force, aux fureurs des factions.

Il était d'autant plus hasardeux de toucher cette question que la Convention ne sortait point du suffrage universel; elle n'était pas nommée par les assemblées primaires, mais par l'élection à deux degrés. Les électeurs, élus eux-mêmes, qui l'avaient nommée, cette Assemblée, lui donnaient-ils la même force qu'elle eût eue si elle fût sortie, sans intermédiaire, du peuple? C'était une question dangereuse à soulever, effroyable pour les conséquences, qui peut-être contenait dix ans d'anarchie.

La Gironde, par l'organe de Guadet, eut l'insigne imprudence d'appuyer



Il continua de répondre avec assez d'adresse et de présence d'esprit. (P. 1107.)

une adresse des Bouches-du-Rhône qui invoquait contre Marat le principe jacobin de la révocabilité des députés.

Guadet demanda, la Convention vota par acclamation : « Que les assemblées primaires se réuniraient pour prononcer sur le rappel des membres qui auraient trahi la patrie. »

Il se trouva heureusement quelques hommes de bon sens, de divers partis, pour écarter le danger. Manuel, Barère, Prieur, montrèrent à la Convention

le gouffre qu'elle ouvrait sous ses pas. Prieur dit qu'en ce moment l'appel aux assemblées primaires ne serait qu'un appel aux influences aristocratiques, qu'au moment d'un jugement, l'Assemblée se tuait elle-même, si elle proclamait son autorité incertaine et provisoire. Guadet demanda lui-même l'ajournement de sa proposition, et la Convention révoqua son décret.

Entre ces deux journées du 4 et du 9, où les deux partis donnèrent l'étrange spectacle de changer de rôle, l'un se chargeant de soutenir la thèse que l'autre abandonnait, la Convention eut, le 7, un misérable intermède où l'on vit l'excès de crédulité où la passion furieuse peut faire descendre les hommes.

Un intrigant, nommé Viard, avait amusé Fauchet et le ministre Lebrun des intelligences qu'il avait, disait-il, dans le parti royaliste, dont il surprendrait les secrets. Il en tira une mission, et, au retour, n'étant pas sans doute rétribué selon ses prétentions, il alla trouver Chabot et Marat, se fit fort de leur faire saisir les fils d'un grand complot girondin; Roland en était, et sa femme. Marat tomba sur l'hameçon avec l'âpreté du requin; quand on jette au poisson vorace du bois, des pierres ou du fer, il avale indifféremment. Chabot était fort léger, gobe-mouche s'il en fut, avec de l'esprit, peu de sens, encore moins de délicatesse; il se dépêcha de croire, se garda bien d'examiner. La Convention perdit tout un jour à examiner elle-même, à se disputer, s'injurier. On fit à Viard l'honneur de le faire venir, et l'on entrevit fort bien que ce respectable témoin, produit par Chabot et Marat, était un espion qui probablement travaillait pour tous les partis. On appela, on écouta madame Roland, qui toucha toute l'assemblée par sa grâce et sa raison, ses paroles pleines de sens, de modestie et de tact. Chabot était accablé. Marat, furieux, écrivit le soir dans sa feuille que le tout avait été arrangé par les rolandistes pour mystifier les patriotes et les rendre ridicules.

Il y avait près d'un mois que le procès commencé restait là, par terre, ne remuant plus, n'avançant plus, en réalité faisant place à un procès plus grand encore. J'appelle ainsi le duel d'extermination qu'engageaient l'une contre l'autre la Montagne et la Gironde, se prenant maladroitement, se colletant gauchement, comme des lutteurs novices, se tâtant extérieurement encore, si l'on peut dire, jusqu'à ce qu'ils trouvassent une place où le fer glissât et perçât le cœur.

Le 10 enfin, au nom des vingt et un chargés du procès du Roi, Robert Lindet lit une espece d'histoire du Roi depuis 89, histoire habilement accusatrice, où se reconnaissait la main d'un légiste normand consommé en sa sagesse normande. Les Lindet étaient deux frères, Robert et Thomas, l'avocat, le prêtre; tous deux siégeaient à la Montagne. Robert, dans son exposé historique, s'attachait à bien concentrer toute l'accusation sur la tête du Roi, à empêcher qu'elle ne s'égarât, que du Roi elle ne se détournât sur les ministres. Il établissait, ce qui était vrai, que les ministres de Louis XVI avaient eu sur lui très peu d'influence. Ce que Lindet ne dit point, c'est que celle de la Reine,

de la cour, avait été pour beaucoup dans ses déterminations, celle des prêtres plus puissante encore ; les pièces du procès ne le témoignaient que trop.

Chaque parti voulait sa part dans l'accusation. La commission, ayant donné à un montagnard la part historique, dédommagea la Gironde en chargeant le girondin Barbaroux de présenter l'acte des griefs, acte dont chaque article devait fournir au président la matière, la forme même des questions qu'il adressait à l'accusé.

« Le 11 décembre, Louis se leva à sept heures. Sa prière fut de trois quarts d'heure. A huit heures, il entendit avec inquiétude le bruit du tambour, se promena dans la chambre et écouta attentivement. « Il me semble, disait-il, que j'entends le trépignement des chevaux. » Ils ont ensuite déjeuné en famille; la plus grande agitation régnait sur les visages. Après le déjeuner, au lieu de la leçon ordinaire de géographie, il a fait avec son fils une partie au jeu de siam. On l'a prévenu alors que le maire allait venir, mais qu'il ne lui parlerait pas en présence de son fils. Il l'a embrassé et renvoyé. Le maire n'est venu qu'à une heure; on a lu le décret qui ordonne que Louis Capet sera conduit à la barre de la Convention. « Je ne m'appelle point Capet, a-t-il dit; mes ancêtres ont porté ce nom, mais jamais on ne m'a appelé ainsi... Au reste, c'est une suite des traitements que j'éprouve depuis six mois *par la force*... » Il ajouta encore : « Vous m'avez privé une heure trop tôt de mon fils. » Il a demandé ensuite à passer sa redingote noisette par-dessus son habit. Au bas de l'escalier, les fusils, les piques, les cavaliers bleu de ciel dont il ignorait la formation, ont paru l'inquiéter. Dans la cour, il a jeté un dernier coup d'œil sur la tour (où il laissait sa famille); on est parti. Il pleuvait. »

« Il ne donna dans la route aucun signe de tristesse, parla peu. Il demanda, en passant devant les portes Saint-Martin et Saint-Denis, laquelle on avait proposé de démolir. Entré aux Feuillants, Santerre lui mit la main sur le bras, et le mena à la barre, à la même place et sur le même fauteuil où il accepta la Constitution. »

Le Roi jusque-là était sans conseil, mais on voit qu'il avait réfléchi sur ce qu'il avait à faire. L'histoire de Charles Ier surtout, qui refusa d'abord de répondre et demanda à parler lorsqu'il n'était plus temps, avait instruit Louis XVI, et l'avait décidé à suivre une marche contraire. Il ne récusa point ses juges. Quoiqu'il eût fait entendre, au départ, qu'il ne cédait qu'à la force, il ne fit pas difficulté de répondre au président comme à une autorité légitime.

A la première question : « Pourquoi avez-vous, le 23 juin 89, entouré l'Assemblée de troupes et voulu dicter des lois à la nation? » — Il répondit : « Il n'existait pas de loi qui me le défendît. J'étais maître de faire marcher des troupes, mais je n'ai point voulu répandre le sang. »

Il continua de répondre avec assez d'adresse et de présence d'esprit, tantôt se rejetant sur les ministres, tantôt alléguant la Constitution même qui lui avait permis tels des faits qu'on lui reprochait, et pour les faits plus anciens, alléguant que son acceptation de la Constitution, en septembre 91, les avait

comme effacés. Il soutint, pour le 10 août, qu'il n'avait rien fait que de défendre les autorités constituées réunies dans le château.

Plusieurs de ces réponses, d'une mauvaise foi évidente, étaient de nature à lui faire grand tort dans l'opinion. Quand on lui rappela, par exemple, les millions qu'il avait donnés pour acheter des consciences, il répondit froidement : « Je n'avais pas de plus grand plaisir que de donner à ceux qui en avaient besoin. »

Il assura n'avoir jamais eu connaissance d'un seul projet de contre-révolution.

Sur les lettres, actes et mémoires contre-révolutionnaires qu'on lui représenta datés et annotés de sa main, sa réponse fut toujours la même : « Je ne les reconnais pas. »

Cette triste manière de chicaner sa vie par des mensonges évidents était de nature à diminuer l'intérêt. Cependant, la force de la situation, le caractère terrible de la tragédie, domina, fit oublier les misères de la défense. Tous furent émus, ceux même qui s'étaient le plus déclarés contre lui et le menaient à la mort.

« Au sortir de la Convention, Louis étant dans la salle des conférences, comme il était près de cinq heures, le maire lui demanda s'il voulait prendre quelque chose. Il répondit : Non. Mais, un instant après, voyant un grenadier tirer un pain de sa poche et en donner la moitié à Chaumette, Louis s'approcha de celui-ci pour lui en demander un morceau. Chaumette, en se reculant : Demandez tout haut ce que vous voulez, monsieur. — Capet reprit : Je vous demande un morceau de votre pain. — Volontiers, dit Chaumette ; tenez, rompez, c'est un déjeuner de Spartiate. Si j'avais une racine, je vous en donnerais la moitié. — On descendit dans la cour ; Louis fut accueilli d'un chœur formidable de forts de la halle et de charbonniers qui chantaient à pleine poitrine le refrain de *la Marseillaise* : « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! » — Il remonta en voiture, et mangea seulement la croûte de son pain. Il ne savait trop comment se débarrasser de la mie, et il en parla au substitut, qui jeta le morceau par la portière. — Ah ! reprit Capet, c'est mal de jeter ainsi le pain, surtout dans un moment où il est rare. — Et comment savez-vous qu'il est rare ? reprit Chaumette. — Parce que celui que je mange sent un peu la terre. — Le procureur de la commune, après un intervalle, s'avisa d'ajouter : — Ma grand'mère me disait toujours : Petit garçon, on ne doit pas perdre une mie de pain, vous ne pourriez pas en faire venir autant. — Monsieur Chaumette, reprit Louis Capet, votre grand'mère était, à ce qu'il me paraît, une femme de grand sens. »

Il y eut quelque silence Chaumette resta muet, enfoncé dans la voiture. Puis, soit qu'il n'eût pas lui-même mieux déjeuné que le Roi, soit qu'à la longue la fatigue, la force des impressions violentes dans ce lugubre jour eussent triomphé de sa nature, il avoua qu'il ne se sentait pas bien. Le Roi attribua la chose au roulis de la voiture, qui allait au pas. « Avez-vous été sur

mer? » dit-il à Chaumette. — « Oui, reprit celui-ci, j'ai fait la guerre avec Lamotte-Piquet... » — « Lamotte-Piquet! dit le roi, c'était un brave homme. » Et, à son tour, il se tut quelques moments, se reportant sans doute à sa pensée favorite, la marine, à cette glorieuse époque de son règne, déjà éloignée, où ses vaisseaux étaient vainqueurs sur toutes les mers, où lui-même donnait ses instructions à la Peyrouse, dessinait le port de Cherbourg. Ah! s'il y eut jamais un contraste, c'était celui-ci sans doute, le souvenir de ce jour où le Roi, jeune, puissant, florissant de vie, dans l'éblouissant costume d'amiral (rouge et or), sous la fumée de cent canons, traversa la rade du grand port créé par lui, visita la fameuse digue où la France avait vaincu plus que l'Anglais) l'Océan.

Qui l'eût reconnu au jour du 11 décembre, dans cette image de pitié qui, tout ce long jour d'hiver, en son triste vêtement brun, naviguait, pour ainsi dire, entre la pluie qui tombait et la boue des boulevards?... Chose dure! et triste à dire, les détails de cette misère, loin d'augmenter l'intérêt, l'auraient neutralisé plutôt. La sienne n'était rehaussée d'aucun effet dramatique. Ce n'était nullement le spectre livide, le sombre Ugolin que l'imagination populaire cherche dans un prisonnier. C'était l'homme gras encore, mais qui déjà a maigri, d'une graisse pâle et malade qui ne remplit plus les joues, et pend sur le col plissé. Sa barbe était de trois jours; on lui avait ôté l'avant-veille les rasoirs et les ciseaux; ni courte, ni longue, elle n'était qu'inculte et sale, une végétation fortuite, inégale, de vilains poils blonds, rendaient toute sauvage sa face hérissée. Au retour surtout, le jeûne, l'affaiblissement, la fatigue, en faisaient un objet pitoyable à voir. Cet homme qui semblait fort, mais très lourd, très mol, ne pouvait rien supporter; on l'a vu, la nuit du 10 août, cette nuit suprême de la monarchie, il ne put veiller, se coucha. Au 11 décembre, le grand air, nouveau pour le prisonnier, l'effarouchait en quelque sorte, ajoutait à l'éblouissement naturel du myope en pleine lumière. Il promenait sur la foule un regard qui ne regardait rien; seulement, à chaque rue que l'on dépassait sur la ligne des boulevards, la faculté proverbiale des Bourbons, la mémoire automatique, lui en faisait dire le nom : « Voici telle rue; » — puis : « Telle rue; » comme un enfant à moitié endormi, qui répète une vieille leçon, ou une montre qui machinalement, indifféremment, sonne l'heure. Une chose parut l'éveiller; il nommait la rue d'Orléans : « Dites la rue de l'Égalité, » lui dit-on — « Ah! oui, dit-il, à cause de... » Dès lors, il se tut et ne dit plus rien.

L'effet sur toute la route ne fut pas celui qu'on eût cru; il y eut un grand silence, peu de cris de mort. Il y avait beaucoup de monde; tous individus isolés, point de groupes, on n'en souffrait pas. Ils regardaient, observaient, contenant leur pensée, quelle qu'elle fût.

Un mouvement de pitié, cependant, s'était fait dans les cœurs. Ceux qui craignirent le moins de le manifester, ce furent ceux qui avaient constamment demandé la mort du Roi, et la demandaient toujours. *Les Révolutions de*

Paris, journal où Chaumette avait souvent écrit, et peut-être écrivait encore, n'hésitèrent pas à exprimer le sentiment public. Ce journal blâme avec raison le rapport d'un commissaire de la Commune « qui se permet de faire de l'esprit aux dépens d'un prisonnier qui va être jugé à mort. » Il blâme la Commune même : « Louis s'est plaint avec justice qu'on l'ait privé trop tôt de la compagnie de son fils. Il est pourtant si facile de concilier les droits de la justice et le vœu de l'humanité. *On se conduit avec les prisonniers du Temple de manière qu'ils finiront par exciter la pitié.* »

C'était l'impression générale. Elle se produisit avec force dans la Convention même. On y manifesta plus hardiment le désir que le procès se fît d'une manière régulière. Le 12, Thuriot demandant qu'on hâtât le jugement, et qu'au plus tôt « le tyran portât sa tête sur l'échafaud, » il y eut un soulèvement d'indignation dans l'Assemblée; on lui cria : « Rappelez-vous votre caractère de juge! » Il fut obligé de s'expliquer, d'ajouter : « Je dis seulement que, *si les crimes imputés à Louis sont démontrés*, il doit périr... »

Un membre insista pour qu'on donnât à l'accusé le temps d'examiner les pièces, disant : « Nous ne craignons pas la haine des rois, mais l'exécration des nations... »

Le 15, un représentant qui jusque-là marquait dans les violents de la Montagne, l'homme du 6 octobre, Lecointre, de Versailles, étonna toute l'Assemblée, en demandant que Louis pût voir sa famille, ses enfants.

L'opposition furieuse de Tallien qui osa dire : « qu'en vain la Convention le voudrait, si la Commune ne le voulait pas, » irrita et rallia à la proposition de Lecointre. On vota *que l'accusé verrait ses enfants*, mais qu'eux-mêmes ne verraient leur mère et leur tante qu'après les interrogatoires.

Ce qui fut plus significatif encore, c'est que, Barère sortant de la présidence, la Convention nomma président Fermont, qui, le 11, avait demandé que l'accusé pût être assis à la barre, et qu'on lui donnât un siège. Les secrétaires furent girondins ou d'opinion modérée : Louvet, Creuzé-Latouche et Osselin.

Le Roi avait choisi pour défenseurs des avocats propres à le conduire adroitement dans son triste genre de défense, de chicanes, de négations, les constituants Tronchet et Target. Target dit qu'il était malade, fatigué et épuisé; ce qui n'était que trop vrai. Le Roi prit à sa place un homme connu dans le barreau, l'avocat Desèze.

Le gentilhomme que le Roi avait envoyé au roi de Prusse, M. Aubier, voulait revenir et le défendre. Un M. Sourdat, de Troyes, s'offrit de même, disant hardiment : « Qu'il était conduit à défendre Louis XVI par le sentiment de son innocence. »

L'offre de M. Aubier était tardive; elle n'eut d'autre effet que de lui valoir une pension de douze mille livres que lui donna le roi de Prusse.

Pour les deux autres qui s'offrirent, c'étaient deux personnes qui, à divers titres, avaient bien mérité de la Révolution, et qui n'avaient nullement à se

louer de la cour. Moins heureux que le royaliste, ils n'eurent d'autre récompense de leur courage que la guillotine.

Le premier c'était Malesherbes.

L'autre était une femme, la brillante improvisatrice méridionale dont nous avons parlé déjà, Olympe de Gouges.

Je dirai ici même, sans ajourner davantage, ce que j'ai à dire sur la destinée de ces généreuses personnes, je n'attendrai pas jusqu'à la fin de 93; ils passeraient dans la foule, mêlés à tant d'autres, sur le fatal tombereau. Je veux les mettre ici à part. Là où ils furent héroïques, là aussi, qu'ils reçoivent ce qui leur revient de larmes.

Malesherbes était, comme on sait, de cette famille Lamoignon, laborieuse entre toutes, qui travailla utilement sous Louis XIV à la réforme des lois, famille honnête, n'eût été la bassesse servile de son dévouement monarchique. Malesherbes était petit-neveu de ce Lamoignon de Basville, le tyran du Languedoc, le bourreau des protestants, qui couvrit ce pays de potences, de roues, de bûchers. Le neveu, pour cela même sans doute, fut philosophe, se jeta dans l'excès contraire, et, si j'en crois l'un de ses plus intimes amis, dépassa l'incrédulité des plus incrédules.

Il n'y avait pas un meilleur homme, plus honnête, plus généreux. Sans espoir d'une vie à venir (que sa vertu méritait), sans l'appui des consolations qu'on trouve dans la pensée divine, il suivit, simple, droit et ferme, l'idée du bien, du devoir. Jamais la magistrature n'eut de plus dignes paroles que les remontrances de Malesherbes, président de la cour des aides. Il fut ministre avec Turgot, tomba avec lui. Il était peu propre au pouvoir, étant né gauche et maladroit, sans ménagements ni tempéraments, sans connaissance des hommes.

Une chose, parmi tant de services rendus au pays, rendait cet homme sacré, c'est que, sans lui, ni l'*Emile*, ni l'*Encyclopédie*, ni la plupart des grands ouvrages du dix-huitième siècle n'auraient pu paraître. Il était alors directeur de la librairie ; il couvrit de sa protection les libertés de la pensée, enseigna lui-même aux écrivains à éluder l'absurde tyrannie du temps. Il revit lui-même, ne censura pas, corrigea avec respect les épreuves de Rousseau.

L'âge n'avait rien changé dans M. de Malesherbes. Il avait, en 92, à soixante-douze ans, l'esprit ferme, le cœur chaleureux de son âge viril. C'était un contraste piquant de trouver dans ce petit homme, un peu rond, un peu vulgaire (vraie figure d'apothicaire sous une petite perruque), un héros des temps anciens. Il avait dans la parole la sève, parfois la verve facétieuse, un peu caustique, de la vieille magistrature, et avec cela des traits admirables échappaient de son âme noble, bien près du sublime.

Rien ne put, dans le procès, l'empêcher de dire : « Le Roi, » et en lui parlant) : « Sire. » — Qui donc vous rend si hardi? » lui dit un conventionnel. — « Le mépris de la vie ».

Il était resté tranquille, chez lui, à la campagne, en 93. Un tel homme ne songeait guère à émigrer. N'était-il pas sous la protection des grandes ombres

du dix-huitième siècle? Qu'aurait dit Rousseau, bon Dieu! si on lui avait annoncé que ses inintelligents disciples tueraient le bienveillant censeur, le propagateur d'*Émile*, au nom même de ses doctrines!

En octobre 93, on arrêta son gendre, le président Rosambo, pour une vieille protestation du parlement en 89; faute réelle, certainement, mais enfin déjà ancienne, d'un homme inoffensif, qu'on aurait pu oublier. Puis, le lendemain, sans cause ni prétexte, on arrêta Malesherbes. Il se montra indifférent, plutôt gai; il aimait autant en finir. Le seul témoin contre lui était un domestique qui lui aurait dit, en 89, que les vignes avaient gelé, et Malesherbes aurait répondu : « Tant mieux! s'il n'y a pas de vin, nos têtes seront plus sages. » Il ne voulut pas se défendre, et s'en alla, en causant tranquillement, à la guillotine.

Le concierge de Monceaux (où l'on portait alors les corps des suppliciés) eut une preuve singulière du calme de Malesherbes. Quand il dépouilla son corps, il trouva, dans ses culottes, sa montre montée à midi. Il la montait habituellement à cette heure, et il l'avait fait encore deux heures avant l'échafaud.

On trouvera peu convenable que, près d'un nom si vénéré, j'amène Olympe de Gouges, une femme légère, très légère, comme on l'a dit durement. Cette femme s'est rapprochée de Malesherbes par l'analogie de son dévouement, et elle s'est trouvée aussi rapprochée de lui par la mort. Qu'il l'accueille donc près de lui dans cette histoire avec la bonté et l'indulgence paternelle qu'il aurait eue dans sa vie.

Elle n'était pas, comme lui, protégée par cette longue vie de services rendus au pays; elle risquait davantage. Elle était fort compromise, cette infortunée; elle avait déjà assez de se défendre elle-même. Plusieurs amis, Mercier entre autres, lui avaient conseillé, dès longtemps, de s'arrêter. Elle n'écouta personne, parla toujours et très haut, flottant d'un parti à l'autre, selon sa sensibilité, au flot de son cœur. Révolutionnaire de nature et de tendance, lorsqu'elle vit pourtant, au 6 octobre, le Roi et la Reine amenés ici captifs, elle se sentit royaliste. La mauvaise foi de la cour et sa trahison évidente la refirent républicaine, et elle conta naïvement sa conversion au public dans un très noble pamphlet : *la Fierté de l'Innocence*. Elle fondait alors des sociétés populaires de femmes, essayant de tenir un milieu difficile entre les Jacobins et les Feuillants. Ses liaisons avec la Gironde, son *Pronostic sur Robespierre*, ne la mettaient que trop en péril, lorsque la scène émouvante du 11 décembre l'enleva à la considération de ses propres dangers, et elle offrit de défendre le Roi. L'offre ne fut pas acceptée, mais dès lors, elle fut perdue.

Les femmes, dans leurs dévouements publics où elles bravent les partis, risquent bien plus que les hommes. C'était un odieux machiavélisme des barbares de ce temps de mettre la main sur celles dont l'héroïsme pouvait exciter l'enthousiasme, de les rendre ridicules par ces outrages que la brutalité inflige aisément à un sexe faible. On a vu les craintes de madame Roland, et l'insulte trop réelle qu'on fit à Théroigne en 93. Olympe fut au moment d'être traitée de



Qui veut la tête d'Olympe pour quinze sols? criait le barbare. (P. 1113.)

même, ou plus cruellement encore. Un jour, saisie dans un groupe, elle est prise par la tête; un brutal tient cette tête serrée sous le bras, lui arrache le bonnet; ses cheveux se déroulent... pauvres cheveux gris, quoiqu'elle n'eût que trente-huit ans; le talent et la passion l'avaient consumée. « Qui veut la tête d'Olympe pour quinze sols? » criait le barbare. Elle doucement, sans se troubler : « Mon ami, dit-elle, mon ami, j'y mets la pièce de trente. » On rit, et elle échappa.

Ce ne fut pas pour longtemps. Traduite au tribunal révolutionnaire, elle eut l'affreuse amertume de voir son fils la renier avec mépris. Là la force lui manqua. Par une triste réaction de la nature dont les plus intrépides ne sont pas toujours exempts, amollie et trempée de larmes, elle se remit à être femme, faible, tremblante, à avoir peur de la mort. On lui dit que des femmes enceintes avaient obtenu un ajournement du supplice. Elle voulut, dit-on, l'être aussi. Un ami lui aurait rendu, en pleurant, le triste office, dont on prévoyait l'inutilité. Les matrones et les chirurgiens consultés par le tribunal, furent assez cruels pour dire que, s'il y avait grossesse, elle était trop récente pour qu'on pût la constater.

Elle reprit tout son courage devant l'échafaud et mourut en recommandant à la Patrie sa vengeance et sa mémoire.

CHAPITRE IX

LE PROCÈS. — DISCUSSION INCIDENTE SUR L'ÉDUCATION. — DIVERSION CONTRE LE DUC D'ORLÉANS (DÉCEMBRE 92).

PLAN D'ÉDUCATION, PAR LES GIRONDINS (DÉC.). — LES PRÊTRES ET LES JACOBINS D'ACCORD POUR NE VOULOIR QU'UN SEUL DEGRÉ D'INSTRUCTION (DÉC. 92). — EMPORTEMENT DU PHILOSOPHISME GIRONDIN. — ROBESPIERRE BRISE LE BUSTE D'HELVÉTIUS (5 DÉC. 92). — FAIBLESSE MORALE DES DEUX PARTIS, DANS LEURS PLANS D'ÉDUCATION. — SUITE DU PROCÈS. — DIVERSION CONTRE LA MAISON D'ORLÉANS (16 DÉC. 92). — COMMENT S'EST FORMÉE ET CONSERVÉE LA FORTUNE DE LA MAISON D'ORLÉANS. — LA MONTAGNE SAUVE LE DUC D'ORLÉANS (19 DÉC. 92).

La Convention remplissait les intervalles du procès par un sujet non moins grave, l'organisation première d'un système *d'éducation nationale*.

La Constituante était arrivée à la fin de sa longue carrière sans trouver le temps de jeter cette première pierre de la société nouvelle. Elle laissa à la Législative pour héritage en ce genre un fastueux rapport de Talleyrand *sur l'instruction* en général. Dissertation littéraire, élégante, qui posait seulemen les principes dans une vague généralité. La Législative y ajouta un travail plus philosophique, le rapport de Condorcet *sur l'instruction*. Dans cette œuvre sérieuse, importante à la fois par la hauteur des vues et par la tendance pratique, on distinguait quatre degrés d'instruction, depuis les écoles primaires jusqu'à l'Institut. La Convention, au commencement de décembre, reçut et discuta un projet d'organisation des écoles primaires, proposé par son comité d'instruction publique, d'après les vues de Condorcet.

Ce projet apporté par Lanthenas, ami de Roland et d'abord chef de bureau

dans son ministère, contenait la pensée la plus démocratique de la Gironde, le procédé par lequel elle croyait niveler sans secousse la société. L'école primaire, gratuite pour tous, était la porte par laquelle l'enfant laborieux du pauvre pouvait entrer dans la classe des *élèves de la patrie*, qui parcouraient gratuitement tous les autres degrés de l'instruction. Les instituteurs étaient élus, au suffrage universel, par les pères de famille. Le prêtre ne pouvait devenir instituteur qu'en renonçant à la prêtrise. L'enseignement était commun à tous, sans distinction de culte. « Ce qui concernait les cultes n'était pas enseigné dans l'école, mais seulement dans le temple. »

Le projet girondin était basé, on le voit, sur la séparation de l'Église et de l'État. Les prêtres, même constitutionnels, étaient éloignés de l'école, renvoyés au temple, à l'enseignement strictement religieux ; on ne leur laissait que Dieu, qui, ce semble, est la meilleure part (puisqu'au fond elle contient tout).

Cette part ne leur suffit jamais. Le prêtre Durand de Maillane, assis à droite, sur les mêmes bancs que les Girondins, réclama vivement contre leur projet. Il demanda que les prêtres pussent être instituteurs, et soutint la thèse populaire qu'il ne fallait qu'un seul degré d'instruction. Il s'accordait parfaitement en ceci avec Robespierre, qui de même croyait l'égalité blessée par une hiérarchie d'écoles, dont les plus élevées sans doute ne peuvent être fréquentées de tous. Que faire cependant, en pratique? Les partisans de cette opinion seront obligés d'admettre une des deux conclusions qui suivent, — ou qu'il faut supprimer le haut enseignement, découronner la science, abolir à la fois les écoles philosophiques qui la résument, et les écoles de spécialités difficiles qui l'approfondissent, niveler la science pour niveler les hommes, l'abaisser, faire une science peu savante, enfin une science non science; — ou bien, porter dans l'enseignement primaire ces hautes sciences dont on a fermé les écoles, professer (pour ceux qui épèlent!) le calcul infinitésimal et les difficultés de la métaphysique.

Durand de Maillane était un canoniste gallican de réputation, un savant. On n'en fut que plus étonné de l'entendre dire qu'une même école suffisait, autrement dit qu'on pouvait fermer les écoles supérieures. Le prêtre, en ceci, faisait sa cour aux Jacobins, à Robespierre Il avait parfaitement compris le conseil de celui-ci : « La sûreté est à gauche » (voy. plus haut). Il n'avait pas passé à gauche, mais il trouvait politique, en restant à droite, de constater qu'il était indépendant des opinions de la droite, que, sur des questions de doctrine (sinon d'actualité), il appartenait réellement à la Société jacobine, où il s'était fait agréger, et qu'il était bon Jacobin.

On lui répondit de la droite, et de la gauche elle-même. Chénier, qui était de la gauche, mais qui ne dépendait nullement de l'église jacobine, réclama vivement contre la fermeture des hautes écoles et l'abaissement des sciences.

Un député de la droite, Dupont, répondit aussi avec chaleur aux déclamations cléricales et jacobines de Durand contre la philosophie. Il dit assez heureusement : « Vous êtes député de Marseille..... Eh bien, savez-vous qui a armé

vos Marseillais contre le trône et qui a fait le 10 août?... C'est la philosophie, monsieur?... Vous demandez, en vrai barbare, si les arts mécaniques ne devraient pas être recommandés plus que les sciences? Vous ignorez que tout se lie, que la charpente d'un vaisseau, sa construction, tiennent à tout ce que les sciences ont de plus élevé et de plus abstrait... »

Puis, s'attaquant droit au prêtre, et perdant tout son sang-froid, Dupont se jeta dans un furieux dithyrambe à la Diderot, peu philosophique et peu politique, très propre, à compromettre son parti : « Quoi! dit-il, les trônes sont renversés, les rois expirent, et les autels sont debout!... Et pourtant, les trônes abattus laissent ces autels à nu, sans appui et chancelants; un souffle de la raison suffit pour les faire disparaître... Croyez-vous donc fonder la République avec d'autres autels que celui de la Patrie?... » Sa voix fut ici, de droite et de gauche, couverte par les vociférations des prêtres et évêques constitutionnels, nombreux dans la Convention.

Alors s'emportant davantage, il répéta le cri d'Isnard : « La nature et la raison sont les dieux de l'homme, mes dieux... » (L'abbé Audiren : « On n'y tient plus... » Et il sort.) Dupont, s'animant encore plus : « Je l'avouerai à la Convention, je suis athée (Rumeurs; quelques voix : Qu'importe? vous êtes honnête homme)... Mais je défie un seul homme d'attaquer ma vie, mes mœurs... Je ne sais si les chrétiens de Durand pourront faire le même défi. »

L'emportement du Girondin, qui croyait ne nier le prêtre qu'en niant Dieu même, tournait contre son parti; il avait pour effet naturel d'éloigner de la Gironde, de jeter de l'autre côté beaucoup d'âmes religieuses, une bonne partie du peuple.

Robespierre, bien plus habile, pendant cette discussion, s'était déclaré, aux Jacobins, l'ennemi de la philosophie immorale, irréligieuse du dix-huitième siècle. Il avait proposé à la Société de proscrire cette philosophie, aussi bien que la corruption politique. Un membre ayant demandé qu'on brisât le buste de Mirabeau, Robespierre proposa aussi de briser celui d'Helvétius. « Un intrigant, disait-il, un misérable bel esprit, un persécuteur de ce bon Jean-Jacques... Helvétius eût augmenté la foule des intrigants qui désolent la patrie... » On dressa à l'instant des échelles, on descendit les deux bustes; ils furent brisés, foulés aux pieds, et leurs couronnes brûlées avec grand applaudissement.

Les Girondins ayant, comme on a vu, défendu, mis sous leur patronage politique la philosophie du dix-huitième siècle (sans bien distinguer les nuances si diverses de cette philosophie), un coup sur Helvétius semblait porter sur la Gironde.

On a vu combien ce parti flottant avait peu d'unité d'esprit, et l'on a pu deviner qu'il était incapable de formuler une foi simple, identique. C'est le reproche le plus grave qu'on eût pu faire au plan de Condorcet, au projet spécial de Lanthenas et des Roland. On n'y sent nulle part la force d'une grande idée morale, l'autorité de la foi. Condorcet y prétend que l'étude des sciences physiques et mathématiques doit être antérieure, supérieure à l'étude des

sciences morales, ne s'apercevant pas que les mathématiques ne sont qu'*un instrument*, une méthode, un procédé, qu'elles ne donnent rien *pour la substance* que l'éducation veut former. Quant aux sciences de la nature, elles fournissent à la substance morale sans doute, à condition qu'elles soient enveloppées et pénétrées, vivifiées profondément par ce qui vivifie tout, par l'âme.

Au reste, la simplicité forte de l'idée morale, la religion du droit absolu, manque aux deux partis, à la Gironde, à la Montagne, à Condorcet, à Robespierre.

C'est précisément le moment où Robespierre, quittant sa doctrine primitive (rien n'est utile que ce qui est juste) invoque, pour loi suprême, l'intérêt, le salut public.

S'il atteste la Providence, ce n'est pas comme témoin du Droit absolu, c'est comme consolation ici-bas, ce qui est un intérêt, comme espérance d'avenir, ce qui est encore un intérêt éloigné.

Il flotte, comme son maître Rousseau qui, dans l'*Émile*, pose le droit absolu, même indépendant de Dieu, et tellement absolu, qu'il lui assujettit Dieu même ; — et qui, dans le *Contrat social,* éprouve le besoin de donner au droit une base autre que le droit ; il croit trouver cette base dans l'intérêt (l'intérêt public, l'intérêt privé. Livre II, chap. IV).

La pierre de touche des cœurs et des doctrines se trouve dans les deux questions qui occupaient l'Assemblée, *la question du Jugement* (tuer? en vertu de quelle foi?), et *la question de l'Éducation* (créer? en vertu de quelle foi ?) — Ni l'un, ni l'autre parti ne répondait nettement.

Quel enseignement sérieux recommande Condorcet, dans son rapport sur l'instruction, quelle nourriture qui puisse donner à l'âme la force vitale et la substance? Un peu de morale et d'histoire. Quelle morale ? Il fallait le dire. La société sera entièrement différente, selon la morale différente que vous mettrez à la base.

Lepelletier Saint-Fargeau, dans son remarquable plan d'éducation, lu à la tribune par Robespierre, est de même ici très bref et très vague. Il adopte, dit-il, les vues du comité sur le choix des études ; on donnera aux élèves des principes de morale, on gravera dans leur mémoire les plus beaux récits de l'histoire des peuples libres.

Saint-Just, dans ses *Institutions politiques*, ne touche même pas ce point. Il s'occupe du cadre de l'éducation, mais nullement du fond. Pas un seul mot de morale.

Le projet de Lakanal, inspiré de Sieyès et présenté après le 9 thermidor, voté par la Convention, n'est pas plus explicite sur cette question intime. Tous parlent de la forme extérieure de l'éducation, pas un de ce qu'on peut appeler le fond, la substance, l'âme de l'éducation. Ils sont ou vagues ou muets sur cela, et cela, c'est tout.

Il ne faut pas trop s'étonner, dans cette incertitude du principe moral, si les discussions politiques vont flottantes et troubles. L'orage de la Convention

ne tient pas seulement à l'exaspération des passions et des haines, mais autant et davantage à la fluctuation des principes, à l'absence d'une base fixe et forte.

Ce serait à tort, néanmoins, ce serait aux dépens de la vérité, que l'histoire voudrait essayer de systématiser ces discussions décousues; elle doit les suivre pas à pas, se laisser mener par elles, sans vouloir être plus sage

Le 16, sur je ne sais quels bruits de trahison royaliste, de pacte avec l'étranger, deux motions surgissent à l'imprévu.

Thuriot : « Mort à celui qui tenterait de rompre l'unité de la république, celle de son gouvernement, ou de détacher des parties du territoire pour les unir à un territoire étranger! »

La droite, toute la Convention, répond sans hésitation à ce cri de la Montagne. La chose passe en décret.

Mais en récompense, la droite demande, par la voix de Buzot, que tous les Bourbons sortent de France, spécialement la branche d'Orléans.

Il indiquait avec beaucoup de precision et de force les moyens par lesquels cette branche parviendrait au trône : d'une part, ses amitiés puissantes dans l'Europe (je veux dire en Angleterre); d'autre part, ses efforts pour capter la popularité en France, ce nom d'Égalité qu'Orléans venait de prendre, l'ambition, l'intrigue précoce de ses enfants.

Louvet appuya, et un autre encore, disant qu'on ne pouvait être sans crainte, quand on voyait les armées dans les mains des généraux orléanistes (Dumouriez, Biron, Valence).

Buzot et Louvet étaient les organes ordinaires, non de la Gironde en général, mais de la fraction Roland.

Ils ne trouvèrent aucun appui dans les autres Girondins. Brissot crut inopportune une attaque qu'on ne pouvait pousser à fond sans y comprendre Dumouriez, le général heureux, l'homme indispensable pour la grande affaire de la Belgique. Pétion et d'autres, Girondins ou neutres, Barère par exemple, avaient une raison personnelle de ménager la maison d'Orléans, étant fort liés avec madame de Genlis. Les femmes de cette maison semblaient s'être divisé l'œuvre de corruption.

Madame de Genlis, par elle, et son mari, Sillery, influaient sur la Gironde. Madame de Buffon, maîtresse du prince, avait, dit-on, influence sur Danton, et partant sur la Montagne où siégeait le prince lui-même.

La proposition d'expulsion, faite par les Rolandistes seuls (non par tous les Girondins), eut l'aspect d'un acte d'hostilité personnelle. La Montagne y répondit par une représaille personnelle aussi : « Il faut expulser Roland. » — Et ils faisaient entendre qu'on avait également à craindre que Roland ne devînt roi!

Réponse vraiment ridicule, propre à faire douter de la sincérité de ceux qui pouvaient la faire. Roland, avec sa vertu et le génie de sa femme, n'était nullement une puissance, nullement un parti; il y paraissait très bien à ce

moment où la Gironde le soutenait si peu. Il avait eu un moment populaire, et voilà tout. Il était insensé de le comparer à cette énorme et dangereuse puissance de la maison d'Orléans, qui indépendamment de tant d'amitiés et de clientèles, par l'argent seul, par la force d'une fortune monstrueuse, la plus grande de l'Europe, restait une royauté.

Il était insensé de croire qu'on ferait une république tant qu'on aurait, au milieu, un roi de l'argent.

Royauté non disputée, bien plus effective et réelle que celle de Louis XVI, royauté sans charges ni devoirs, disposant de tous ses moyens sans contrôle, sans autre règle que l'utilité personnelle, la direction occulte d'une politique ténébreuse.

On sait comment se grossit cette fortune prodigieuse, comment de proche en proche, l'or attirant l'or, la masse emportant la masse, une énorme boule de neige s'est formée, pour ainsi dire, jusqu'à faire une avalanche qui a emporté le trône.

Vaines prévoyances des hommes! l'origine en fut la crainte qu'eurent les rois que les cadets, légitimes ou bâtards, ne recommençassent les guerres civiles pour la royauté. Ils crurent, en accumulant dans leurs mains la propriété. en soûlant leur avarice, les rendre moins ambitieux. La propriété, par laquelle on croyait les éloigner du trône, a été justement pour eux le chemin de la royauté.

Louis XIII a peur de son frère, et il l'étouffe de biens.

Louis XIV a peur de son frère, et il l'étouffe de biens. Il réunit ces deux fortunes dans la main de ce frère, ancètre des Orléans d'aujourd'hui. Rien que cent cinquante millions.

Le même Louis XIV, en face des Orléans, avait bâti une puissance, celle de ses deux bâtards, dotés chacun de cinquante millions. Ceux-ci s'éteignent sans autre héritier qu'une petite-fille, mademoiselle de Penthièvre, qui, par mariage, porte les cent millions à la maison d'Orléans. Elle réunit deux cent cinquante millions.

Orléans-Égalité eut de son père sept millions et demi de rentes et de sa femme quatre millions et demi, — douze ou treize, en tout, selon le calcul le plus modéré.

Fortune entamée sans doute par l'argent considérable qu'il jeta dans la révolution, mais d'autre part augmentée par des spéculations heureuses, spécialement par la construction du Palais-Royal.

Ces grandes fortunes ont cela d'être à peu près immuables. *La Régence n'avait rien diminué* à celle-ci, le Régent n'ayant pas mis un sol du sien aux choses de l'État, au contraire, ayant fait doter ses filles par le roi son pupille. *La Révolution de* 93 *n'y diminua rien.* Madame d'Orléans rentra dans ses biens personnels dès 95, et son fils retrouva le reste, soit comme bien non vendu, en 1814, soit dans le milliard de l'indemnité. *La Révolution de* 1830, *enfin, n'y diminua rien;* le roi, comme on sait, entra en chemise aux Tuileries,

laissant tout à ses enfants. *La Révolution de* 48, *enfin, n'y a pas touché.* Elle a cru, ou feint de croire, que cette fortune, dont tout le monde connaît l'origine politique, était une propriété privée.

Ce royaume dans le royaume exige, on le comprend sans peine, une administration immense, domestiques, employés, gardes, ouvriers, serviteurs de toute espèce; les seuls gardes des forêts feraient une armée. Ajoutez la légion innombrable des fournisseurs, des marchands, petits créanciers, dans la dépendance de ce puissant débiteur, qui aime à les faire attendre, les suspend à sa fortune. Ajoutez un autre peuple, celui des solliciteurs, de ceux qui attendent, espèrent les vacances qui adviendront, et qui provisoirement dépendent plus que les titulaires.

Puissance énorme aujourd'hui, et la même comme valeur. Mais elle avait dans l'ancien régime et sous la Révolution un caractère quasi féodal qui ajoutait à sa force. Ce personnel immense n'était pas variable, comme aujourd'hui. Il se composait de familles héréditairement employées dans les mêmes fonctions, d'anciens serviteurs dévoués. Dans les pays isolés, misérables, comme la principauté de Dombes, comme le duché de Penthièvre, c'était une force trois fois forte, féodalité, royauté, l'incroyable ascendant de l'argent dans les pays pauvres.

Le duc, par une telle fortune, était suffisamment roi, et n'avait aucun intérêt à l'être davantage. Rien n'indique qu'il y ait songé sérieusement. Il s'était jeté dans la Révolution par légèreté, par conseils de femmes et pour se venger des plaisanteries de la Reine.

Sa vengeance fut satisfaite, le 6 octobre, quand, de sa terrasse de Passy, il la vit venir de Versailles, traîner dans la boue, captive, au milieu de ce carnaval effroyable d'hommes ivres et de têtes coupées.

Cela le refroidit bien fort, et lui calma sa velléité d'être lieutenant général du royaume; sa correspondance avec le Roi est d'un homme qui voudrait à tout prix se réconcilier; il a peur de la Révolution, il écrit au Roi à plat ventre. Il fit une démarche expresse aux Tuileries pour avoir sa grâce. Le Roi lui parla sèchement, la Reine lui tourna le dos; un homme à elle, Goguelat (le Goguelat de Varennes), enhardi par l'insolence de tous ceux qui étaient là, cracha sur lui dans l'escalier.

Il resta fort embarrassé. Sa tentative de se faire donner par la Constituante la dot d'une fille du Régent, trait d'avarice incroyable! l'avait coulé à fond dans l'opinion publique. Il se cacha à la Montagne, et prit nom *Égalité*; nom étrange! vraie caricature! On l'appela *Prince-Égalité!*

Ce n'était pas un médiocre tour de force de défendre une telle fortune à travers 93. Orléans n'y épargna rien. Il s'assit tout près de Marat. Il se fit l'effort (pénible pour lui, il n'était pas né sanguinaire) de voter la mort de Louis XVI. Au total, il réussit à ce qu'il voulait avant tout, il sauva l'argent, et ne perdit que la tête.

Lui-même, il était peu dangereux; ses fils l'étaient. On a vu comment les



Et l'on n'aurait pas manqué de patriotes intrépides pour afficher la citation dans leur capitale. (1126.)

bulletins de Valmy et de Jemmapes avaient été combinés pour les faire valoir, exagérer leurs services. Le mari de madame de Genlis, Sillery, trouva moyen d'être des trois commissaires envoyés à l'armée après Valmy, voulant sans doute tâter les Prussiens sur les chances qu'auraient les Orléans d'être acceptés de l'Europe.

Ce fut alors ou peu après qu'on publia, pour l'édification du public, un curieux journal du jeune duc de Chartres, où l'excellent élève de madame de Genlis lui écrivait, jour par jour, comme à sa mère, toutes ses belles actions : visites aux hôpitaux, saignées faites aux malades, noyés retirés de l'eau, un homme sauvé de la fureur du peuple, etc., etc.

Les Roland n'avaient pas tort de voir là un prétendant. Ils croyaient qu'on n'attendait que la mort de Louis XVI et l'anarchie qui suivrait, pour faire descendre de la machine un Dieu sauveur, ce jeune homme dont la popularité était si délicatement, si habilement soignée. Tout leur tort était de croire que la Montagne était dans ce complot ; elle en était innocente, aussi bien que la Gironde. Un girondin, Sillery, un montagnard, Danton peut-être, furent quelque temps orléanistes. Pour ce dernier, j'ai peine à croire que le puissant organisateur de la république ait eu cette arrière-pensée. Ce qui m'en fait douter encore, c'est la vigueur avec laquelle il insista, malgré Dumouriez, pour révolutionner la Belgique de fond en comble, pour la républicaniser, l'unir à la France républicaine ; c'était briser le second espoir de la maison d'Orléans.

Pour revenir, Chabot objecta, en faveur d'Egalité, qu'il était représentant. La Convention ajourna sa décision à deux jours. Le 19, après une discussion très longue et pitoyablement bruyante, la Gironde se divisa. Un Girondin mit à néant tout ce grand effort girondin. Pétion fit écarter la proposition de Buzot, demandant et obtenant que tout fût ajourné après le procès du Roi.



CHAPITRE X

LE PROCÈS. — DÉFENSE DU ROI. — ROBESPIERRE ET VERGNIAUD (DÉCEMBRE 92).

LES POLONAIS DEMANDENT SECOURS (30 DÉC.). — ACCORD DES ROIS CONTRE LA POLOGNE. — LA RÉVOLUTION EUT DU ÊTRE LE JUGEMENT GÉNÉRAL DES ROIS. — DÉFENSE DU ROI (26 DÉC.). — LE ROI SE CROIT INNOCENT. — LE ROI SE CROIT TOUJOURS ROI. — IL NE POUVAIT AVOIR NUL AUTRE JUGE QUE LA CONVENTION. — LA CONVENTION NE SAIT PAS SI ELLE JUGE, OU SI ELLE PRONONCE PAR MESURE DE SURETÉ. — ELLE DEVAIT DÉCLARER QU'ELLE JUGEAIT, ET POUR LE DROIT SEUL, NON POUR LA SURETÉ ET L'INTÉRÊT PUBLIC — LES DEUX PARTIS ATTESTÈRENT L'INTÉRÊT PUBLIC PLUS QUE LA JUSTICE. — ROBESPIERRE ÉTABLIT QUE LA CONVENTION DOIT JUGER (27 DÉC.). — IL SOUTIENT, AU NOM DE LA MONTAGNE, LE DROIT DES MINORITÉS. — SOMBRE PROPHÉTIE DE VERGNIAUD SUR LES MALHEURS QUI SERONT LA SUITE DE LA MORT DU ROI (30 DÉC.).

Le 30 décembre, un Polonais, membre de la diète, vint apporter à la Convention la plainte de la Pologne. Jamais il n'y eut un peuple plus indignement trahi, plus honteusement vendu. Jamais on ne vit mieux et dans une plus pleine lumière que des rois aux nations il n'y a ni morale, ni règle de droit. La royauté, en créant des êtres hors de la nature, les place aussi en même temps hors de la moralité. Le mot terrible de Saint-Just : *De peuple à roi, nul rapport naturel*, ne fait rien que reproduire la maxime non proclamée, mais pratiquée par les rois : *De roi à peuple, nul rapport naturel, nulle justice et nulle pitié.*

La Russie, en 92, se déclarant *protectrice de la liberté* polonaise, provoque dans ce malheureux pays une confédération de traîtres et d'hommes crédules, qui placent dans la générosité de l'ennemi l'espoir de l'indépendance nationale.

La Prusse et l'Autriche, qui, la veille, encourageaient la Pologne et lui promettaient appui, tournent contre elle et la livrent. Le roi Poniatowski, impatient d'abdiquer, demande pour toute grâce à cette cruelle Catherine qu'elle finisse ce long supplice d'un peuple, qu'elle lui donne plutôt un prince russe pour successeur...

A cela que dit la Russie ? Elle est indignée ! Bon Dieu ! que c'est méconnaître le désintéressement de l'impératrice ! Est-ce pour elle qu'elle agit ? Non, c'est pour la Pologne seule, c'est uniquement pour son intérêt, qu'elle l'use, l'épuise et la torture. Donnez le gibier au chasseur, il n'en voudra pas ; donnez

la souris au chat, il la laisse, il ferme les yeux, bonne et douce bête de proie! La proie est bonne, mais le meilleur, c'est de la tromper, ruser avec elle, lui faire croire qu'elle échappera... La vieille femme, au cœur byzantin, n'eut pas de plus doux plaisir. La veille du second partage, son jeune favori, qu'on croyait avoir son secret intime et la pensée de l'oreiller, jurait encore aux Polonais qu'aussitôt la constitution républicaine proclamée, l'armée de sa souveraine, sagement, honnêtement, repasserait la frontière.

Ceci en 92. En 93, tout change. L'impératrice a une peur subite des jacobins polonais. Elle aimait la liberté, à tort, elle se convertit. Une farce nouvelle commence. Qu'il y eût quelques jacobins dans les villes, on le comprend. Mais les villes comptent bien peu dans cette vaste Pologne, à peine un peu plus qu'en Russie. Les paysans étaient à cent lieues de ces idées. La noblesse, qui était le grand corps de la nation, pouvait-elle sérieusement, vraiment, être jacobine? Elle y aurait tout perdu.

Cette comédie hideuse, et qui ne trompait personne, eût dû rendre exécrables au monde les trois voleurs couronnés. Ce fut le contraire. L'Angleterre, jusque-là jalouse des progrès de la Russie, est prise tout à coup d'amitié, de tendresse pour elle. La loyauté de la Prusse, de l'Autriche, lui gagne le cœur. L'Europe est réconciliée. La fraternité règne entre les rois. Beau spectacle et doux! La France seule fait un accident pénible dans cet aimable tableau.

On ne voit pas que les rois de cette époque aient été plus mauvais rois que ceux d'avant ou d'après. Leur conduite ici révèle seulement ce qui dans tous les temps fut le fond du cœur royal, le résultat nécessaire d'une institution monstrueuse : *le mépris profond de l'espèce humaine.*

Tout ceci, depuis soixante ans, a éclaté de plus en plus pour l'instruction du monde. Les peuples, dès longtemps, auraient dû être avertis. Que la lumière vient lentement! La France même, en 92, n'était pas bien sûre encore du rôle qu'elle devait prendre. La révolution était loin de connaître sa grandeur. Elle ne savait pas elle-même son nom intime, mystérieux, qui est : *le jugement des rois.*

Le dirons-nous? Elle manqua d'audace. Le jugement d'un roi était peu. Du moment qu'on avait lancé les décrets de la guerre révolutionnaire, levé l'épée contre les rois, Louis XVI n'était plus qu'un accessoire, un incident du grand procès. Il fallait donner à cette lutte le caractère d'un jugement général, faire de la guerre européenne une exécution juridique. La France était constituée, par le fait même de ces décrets, le grand juge des nations.

C'était à elle de dire : « Le droit est le droit, le même pour tous. Je juge pour toute la terre. »

« Mes griefs ne sont pas ce qui me trouble le plus. Je suis ici pour tous ces peuples mineurs, sans voix pour se plaindre, sans avocat qui les défende Je parlerai, j'agirai en leur lieu et place. Je juge d'office pour eux. »

« Ici, Catherine d'Anhalt, aventurière allemande, qui, par surprise et par meurtre, avez volé la couronne du grand peuple russe, paraissez et répondez!... »

Un simple huissier à la porte de la Convention eût cité les rois. Et l'on n'aurait pas manqué de patriotes intrépides pour afficher la citation dans leur capitale, dans Rome, dans Vienne ou dans Moscou... Ce n'eût pas été sans pâlir, que ces orgueilleuses idoles, le matin, sortant du palais, auraient lu elles-mêmes sur leurs murs et sur leurs portes : « Vous êtes sommé de venir répondre tel jour devant Dieu et la République... »

Une instruction immense serait sortie de cette enquête. Le monde eût été étonné de voir les misérables fils qui avaient tiré, brouillé les affaires humaines; qu'il suffise de rappeler la honteuse et cruelle intrigue par laquelle la Prusse poussa la Turquie, poussa la Pologne, aux dépens de leur sang, escroqua Dantzig.

« Mais quoi! ce grand procès n'eût-il pas été ridicule?... La France qui ne pouvait envoyer à son armée de Belgique ni vivres, ni bas, ni souliers, n'aurait-elle pas été folle d'adresser aux grandes puissances du monde ces impuissantes menaces, impossibles à réaliser! Les rois n'auraient-ils pas ri de l'étrange don Quichotte qui eût prétendu redresser tous les torts du genre humain? »

Non, les rois n'auraient pas ri... Nos armées étaient impuissantes, dit-on, sans argent, mal équipées?... On se trompe, elles étaient admirablement armées, équipées, vêtues, munies... de quoi? d'un petit talisman, qui n'en était pas moins terrible, du décret du 15 décembre, l'appel universel aux peuples qui partout dispensait les masses pauvres de payer l'impôt, qui sommait tout peuple envahi de reprendre sa souveraineté, de n'obéir qu'aux magistrats qu'il aurait créés lui-même. Appliqué sérieusement, le décret eût percé les murs des villes, foudroyé les forts, renversé les tours. Sans armée, par la force seule du principe émis par la France, par la vertu de la croisade sociale qu'il proclamait sur le globe, il eût anéanti les rois.

La défense de Louis XVI, présentée le 26 décembre par son avocat, est une apologie complète, où tous les actes du Roi sont défendus avec une hardiesse extraordinaire. Elle indique dans le Roi une parfaite sécurité. Il savait, voyait que la Convention n'avait aucune pièce sérieuse contre lui, rien qui constatât ses rapports les plus accusables avec l'étranger. Très probablement, l'avocat Desèze, Tronchet et le bon Malesherbes, n'en savaient pas là-dessus plus que la Convention. De là l'assurance du premier, l'extrême effusion de cœur et la sensibilité du dernier, qui ne put parler, à force de larmes.

On s'étonne en lisant les paroles que le Roi prononça après Desèze. Il protesta *que sa conscience n'avait rien à lui reprocher*.

Mais qu'est-ce donc, alors, qu'une conscience catholique? quelle puissance de mort faut-il reconnaître dans la direction des prêtres pour rendre la conscience muette, pour la faire devenir insensible, inerte, ou plutôt pour l'effacer! Quoi! si sa conscience de roi, l'opinion qu'il avait de son droit illimité, lui faisait trouver légitime l'appel aux armes étrangères, tout au moins sa conscience de chrétien pouvait-elle s'accommoder d'un long et persévérant usage

du mensonge (mensonge avoué par lui dans sa déclaration du 20 juin 91)?

Il faut supposer, pour expliquer cette miraculeuse sécurité d'âme, cette absence de scrupules et de remords, qu'il s'était laissé volontiers persuader par les prêtres ce qu'il avait déjà en lui, dans le cœur et dans la race, à savoir : *Qu'il était roi*, roi de ses actes, roi de sa parole, qu'un droit absolu résidait en lui soit pour régner par la force, soit pour tromper au besoin. C'est ce qu'un journaliste du temps lut, d'un œil pénétrant, sur le visage même du prisonnier, le jour du 11 décembre : « Il semblait nous dire encore : — Vous aurez beau faire, je suis toujours votre Roi. Au printemps, j'aurai ma revanche. »

Oui, Louis XVI, hors de Versailles, hors du trône, seul et sans cour, dépouillé de tout l'appareil de la royauté, *se croyait roi* malgré tout, malgré le jugement de Dieu, malgré sa chute méritée, malgré ses fautes, qu'il n'ignorait pas sans doute, mais qu'il jugeait excusables, absoutes d'ailleurs et lavées par la seule autorité qu'il reconnût au-dessus de lui.

C'est là ce qu'on voulut tuer.

C'est cette pensée impie (l'appropriation d'un peuple à un homme) que la révolution poursuivit dans le sang de Louis XVI.

Captif au Temple, au milieu de ses geôliers, il se croyait toujours le centre de tout, s'imaginait que le monde tournait toujours autour de lui, que sa race avait une importance mystérieuse et quasi divine. Il dit un jour à quelqu'un : « N'a-t-on pas vu la *Femme blanche* se promener autour du Temple?... Elle ne manque pas d'apparaître, lorsqu'il doit mourir quelqu'un de ma race. »

Dans les paroles qu'il ajouta au plaidoyer de Desèze, outre sa profession d'innocence, il protestait encore « qu'il n'avait jamais voulu répandre le sang ». On ne peut nier en effet que, malgré son caractère colérique, il n'ait eu ce qu'on appelle la bonté, et qui est plutôt la tendresse; Allemand par sa mère, il avait, ce qui est commun chez cette race, une certaine débonnaireté de tempérament, la sensibilité sanguine, les larmes faciles. Il semble pourtant avoir surmonté, dans deux occasions graves, cette disposition naturelle. Au 10 août, il ne donna l'ordre de cesser le combat, d'arrêter l'effusion du sang, qu'une heure après que le château était pris, lorsque les siens étaient défaits, sa cause perdue. Humanité bien tardive ! L'affaire de Nancy, nous l'avons vu, fut arrangée d'avance entre la cour, Lafayette et Bouillé ; on voulut frapper un coup, et un coup sanglant. Ce ne fut pas certainement à l'insu de Louis XVI. L'affaire faite et le sang versé, il écrivit à Bouillé qu'il avait *de cette affligeante, mais nécessaire affaire, une extrême satisfaction.* Il le remercia de sa bonne conduite, et l'engagea *à continuer*.

Toute la force du plaidoyer de Desèze reposait sur le reproche d'incompétence qu'il faisait à la Convention : « Je cherche des juges, dit-il, et je ne vois que des accusateurs. »

Ce que le Breton Lanjuinais traduisit avec une audace brutale : « Vous êtes juges et parties... Comment voulez-vous qu'il soit jugé par les conspirateurs

du 10 août?... » Une tempête s'éleva, effroyable, à ces paroles; et il expliqua sa pensée en disant « qu'il y avait de saintes conspirations, etc. »

Saintes? mais pourquoi le sont-elles? Parce qu'elles sont le retour au droit; le vrai maître rentre chez lui, chasse l'intrus, le prétendu maître. Entre le peuple qui est tout, et le Roi qui se crut tout, qui sera arbitre? où voulez-vous trouver un juge qui ne soit le peuple même? « A qui en appeler? dit très bien quelqu'un : aux planètes, apparemment? »

Le Roi, dit Lanjuinais, sera donc jugé par l'insurrection? — Eh! sans doute. Comment voulez-vous qu'il puisse en être autrement? Celui qui a confisqué dans une main d'homme toute la puissance publique, l'âme d'un peuple et son *genius*, pour dire comme l'antiquité, celui qui est constitué un dieu contre Dieu, il ne peut guère attendre les ménagements de l'homme. Il s'est follement mis au-dessus, il faut qu'il tombe au-dessous. Il s'est prétendu infini; infinie sera sa chute.

Quels sont les vrais régicides? Ce sont ceux qui font les rois. Imaginez ce que c'est que d'imposer à une créature humaine cette responsabilité énorme, ce rôle insensé du Génie d'un peuple... L'imposer à qui? à celui qui, par l'effet seul de cette situation impossible, par suite du tiraillement, du vertige infini qui en est inséparable, deviendra moins qu'homme!...

Les faits parlent assez haut. Le bon sens avance. On ne pourra plus trouver dans quelque temps (c'est notre pensée) un être assez imprudent, assez imbécile, pour accepter cette chance effroyable. Les royalistes obstinés qui voudront absolument que les trônes soient remplis seront forcés de faire la *presse*, d'enlever au coin des rues, le soir, quelque pauvre diable pour être la victime humaine qu'on appelle roi, pour parader quelques jours entre des singes à genoux, et ensuite épuiser l'outrage, la coupe d'enfer... Ce n'est jamais modérément que l'on expie le crime de contrefaire Dieu... La royauté et les rois deviendront un paradoxe, et la critique à venir niera qu'ils aient existé.

Le peuple doit juger le Roi, et il n'y a pas d'autre juge. Maintenant, la Convention représentait-elle le peuple? Il est difficile de le constater; mais le représentait-elle expressément dans son pouvoir judiciaire? Pour répondre à la question, il faut se rappeler le moment où elle fut élue.

Elle le fut au moment où l'impression du 10 août était tout entière, le sang versé non refroidi, au moment où l'on voyait venir l'invasion étrangère, que personne ne doutait être amenée par le Roi. Le Roi venait d'être mis au Temple, non comme otage seulement, mais comme responsable envers la nation et visiblement coupable.

Les électeurs devaient sentir, en nommant les représentants, qu'ils nommaient des juges. Il est juste pourtant de dire que, dans quelques départements, Seine-et-Marne, par exemple, on ne crut pas nommer des juges; on pensait à un haut jury.

La colère publique s'alanguit en octobre, nous l'avons dit, et l'on put douter alors si la nation voulait expressément le procès du Roi; mais ce changement



La question de la royauté se posait entre eux sur un débat d'humanité et de cœur, où la femme était très forte. (P. 1130.)

d'esprit n'altérait en rien le caractère du pouvoir que la Convention tenait de l'élection de septembre.

Si elle se constituait juge, on croyait encore la tenir par un dilemme qu'on ne manquera jamais de présenter en cas semblable, et dont l'effet serait d'assurer à ceux qui ont le privilège absurde de la toute-puissance un second plus absurde encore, celui de l'impeccabilité : « Est-il roi? est-il citoyen?... S'il est roi, il est inviolable, au-dessus du jugement. S'il est citoyen, il faut le

juger d'un jugement de citoyen. » C'est-à-dire mettre au jugement les lenteurs, les réserves, les formes compliquées qui feront traîner l'affaire, donneront lieu à d'autres circonstances politiques, détourneront, amortiront le coup. Dans le premier cas, le jugement est illégitime, impossible; dans le second, il est entravé, éludé, non moins impossible. Des deux façons le Roi échappe; eût-il exterminé un peuple, il est impeccable, il échappe, se moque du peuple.

Quel que dût être le jugement, il le fallait prompt. On ne traîne pas impunément une situation pareille. Il fallait bien regarder si les preuves étaient suffisantes, puis juger, sans perdre une heure. Cette question brûlante n'agitait que trop le peuple. De glace pour les questions générales, il était de feu pour la tragédie individuelle. Sans parler de l'agitation des sections, des clubs, la famille, au moment du procès du Roi, eut tout le trouble d'un club. Deux factions s'y trouvaient généralement en présence : l'homme indifférent ou républicain, la femme ardemment royaliste; la question de la royauté se posait entre eux sur un débat d'humanité et de cœur, où la femme était très forte; l'enfant même intervenait, prenait parti pour la mère. Le meilleur républicain se trouvait avoir chez lui la contre-révolution, audacieuse et bruyante, une insurrection de larmes et de cris.

Lanjuinais et Pétion, organes d'une partie de la droite, firent l'étrange proposition qu'on déclarât *ne pas juger* Louis XVI, mais *prononcer sur son sort par mesure de sûreté générale.* Ils demandaient encore qu'on accordât, pour l'examen de la défense, *un ajournement de trois jours.*

Le tumulte fut terrible. Un Montagnard du Midi, Julien, de Toulouse, jura au nom de la gauche qu'on voulait tuer la République, mais que les Montagnards ne lâcheraient pas pied, qu'ils resteraient immuables, que ce côté de l'Assemblée serait les Thermopyles de la Révolution, qu'ils les défendraient, et qu'ils y mourraient.

Couthon, avec une force de raison que sa froideur apparente ne rendait que plus forte, établit que la Convention avait été élue pour juger Louis XVI, et obtint *que la discussion continuerait*, toute affaire cessante.

Mais rien ne put empêcher l'Assemblée d'établir la réserve proposée par Pétion : Qu'elle ne préjugeait pas la question de savoir si l'on *jugeait* Louis XVI, ou si l'on prononçait sur son sort *par mesure de sûreté.*

Notable hésitation d'une Assemblée, si peu sûre de son propre droit, qui ne sait si elle est tribunal, ou assemblée politique! Grande concession aux royalistes, qui se ressaisissaient du droit, lâché par la Convention.

La vie, la mort de Louis XVI, cette question si grave, était elle-même dominée par une autre, plus haute encore. La question capitale, c'était qu'il fût *jugé*, que le faux roi rendît compte au vrai roi, qui est le peuple; que celui-ci, ressaisissant la souveraineté, l'établît par ce qui en est le caractère éminent, *la juridiction.* Qu'est-ce que la juridiction? La lieutenance de Dieu sur la terre, et c'est là qu'on connaît les rois

Abandonner le mot de *jugement* pour y substituer les mots *sûreté*, mesure de salut public, ou quelque autre que l'on prît, c'était déserter la haute juridiction du peuple, le faire descendre du tribunal, avouer que, n'étant pas juge, il agissait par intérêt, par voie de pur expédient.

Ceux qui abaissaient ainsi la question suivaient à l'aveugle, il faut le croire, un instinct d'humanité, supposant que, s'ils parvenaient à biffer le mot *jugement*, ils biffaient aussi la mort, qu'on n'oserait tuer un homme *par mesure de sûreté*. La Montagne avait un beau rôle, reprendre la question de justice et s'y attacher. Elle devait s'asseoir sur un roc (non sur l'utilité qui est variable, non sur la nécessité indifférente, immorale), s'asseoir sur le roc du droit.

Il fallait porter le procès dans cette île inaccessible qui est la justice, hors des mers et des orages de la politique. Et du haut de la justice, il fallait pouvoir dire au peuple : « Ce n'est point pour ton intérêt, pour nul intérêt humain, que nous jugeons ici cet homme. Ne t'imagine jamais que ce soit à ton salut que nous ayons immolé une victime humaine... Nous n'avons point pensé à toi, mais à la seule équité. Qu'il vive ou qu'il meure, le droit seul aura dicté son arrêt. » Le peuple, nous en répondons, aurait été reconnaissant; il eût senti qu'un tel tribunal le représentait dignement. La grande masse de la nation (nous ne parlons pas de quelques centaines d'hommes qui hurlaient dans les tribunes), la nation, disons-nous, avait un besoin moral, que ni l'un ni l'autre parti ne sut satisfaire, le besoin de croire que Louis XVI n'était point immolé à l'intérêt.

Il fallait donner au cœur agité du peuple ce ferme oreiller, ce solide appui : *le droit pour le droit;* ne pas permettre qu'il eût un moment l'inquiétude et le remords de croire que ses trop zélés tuteurs avaient tué un homme pour lui.

Plusieurs hommes dans la Convention étaient dignes, ce semble, de poser cette base stoïcienne, où la conscience publique, assise une fois, eût dormi pour tout l'avenir.

La grande âme de Vergniaud était digne de trouver ceci. Telles aussi des âmes fortes que l'on voyait dans la Montagne.

Saint-Just put faire croire un moment qu'il était à cette hauteur.

Le plus jeune de l'Assemblée (lui qui par son âge n'avait pas droit d'y siéger) la rappela à elle-même. Le 27, la voyant flotter et ne pas même savoir si elle était juge, il lui adressa cette censure d'une remarquable gravité : « Vous avez laissé outrager la majesté du Peuple, la majesté du Souverain... La question est changée. Louis est l'accusateur; *vous êtes les accusés maintenant*... On voudrait récuser ceux qui ont déjà parlé contre le Roi. Nous récuserons, au nom de la patrie, ceux qui n'ont rien dit pour elle. Ayez le courage de dire la vérité; elle brûle dans tous les cœurs, comme une lampe dans un tombeau... » (Applaudissements.)

Saint-Just, d'un élan spontané, et comme d'un mouvement héroïque,

atteignait la question; il en touchait le seuil. On pouvait croire qu'il allait y entrer, et traiter avec la grandeur qui lui était naturelle la thèse qui seule était solide : *le droit absolu*. Nullement. Il s'arrête là, et rentre dans les considérations de la politique, dans les raisons banales d'intérêt public.

Nul orateur, ni de la Gironde, ni de la Montagne, ne s'éleva davantage. Les deux principaux combattants, Robespierre, Vergniaud (admirables du reste par la persévérance passionnée, ou par la grandeur du cœur), restèrent dans cette région inférieure, défendant ou le salut public ou l'humanité, subordonnant la justice, ne la défendant que secondairement, et la montrant à demi.

La question, ainsi abaissée, se posait, entre les deux partis, non sur la culpabilité de Louis XVI (tous le déclaraient coupable), mais principalement sur la détermination du tribunal qui le jugerait en dernier ressort.

Les Montagnards, pour juge, voulaient la Convention, les Girondins la nation. La plupart du moins de ceux-ci voulaient que le jugement de la Convention fût ratifié par les assemblées primaires.

Ainsi les rôles étaient intervertis. La Gironde, taxée d'aristocratie, se fiait au peuple même. La Montagne, le parti essentiellement populaire, semblait se défier du peuple.

Ce dernier parti se trouvait, par cela seul, dans une situation très fausse. De là l'excès de sa fureur. De là ses accusations terribles contre la Gironde, meurtrières et calomnieuses. La Gironde ne trahissait point, elle n'était nullement royaliste. Quelques Girondins le devinrent plus tard, mais plusieurs Montagnards devinrent aussi royalistes. Ceci ne prouve rien contre la sincérité des deux partis en 92.

Des Girondins, plusieurs voulaient et votèrent la mort du Roi, sans appel, ni condition. Pour les autres qui votèrent l'appel, ils croyaient très sincèrement à la supériorité du jugement populaire, et pensaient, conformément aux leçons des philosophes, leurs maîtres, que la sagesse du peuple, c'est la sagesse absolue.

Oui, dans l'ensemble des siècles, la voix du peuple, au total, c'est la voix de Dieu, sans doute; mais pour un temps, pour un lieu, pour une affaire particulière, qui oserait soutenir que le peuple est infaillible?

En affaire judiciaire, surtout, le jugement des grandes foules est singulièrement faillible. Prenez des jurés, prenez un petit nombre d'hommes du peuple, à la bonne heure; isolez-les de la passion du jour; ils suivront naïvement le bon sens et la raison. Mais un peuple entier, en fermentation, c'est le moins sûr peut-être, le plus dangereux des juges. Un hasard infini, inaccessible à tout calcul, plane sur ces décisions, incertaines et violentes; nul ne peut savoir ce qui sortira de cette urne immense où vont s'engouffrer les orages. La guerre civile en sortira, bien plutôt que la justice.

La Montagne n'osait s'exprimer nettement sur cette première pensée, l'incapacité judiciaire d'une nation prise en masse; elle n'osait dire que la seconde, et la lançait aux Girondins : « Vous voulez la guerre civile! »

Robespierre, dans son discours, établit, d'une manière forte et vraiment politique, le danger, l'absurdité de renvoyer la décision à quarante-quatre mille tribunaux, de faire de chaque commune une arène de disputes, peut-être un champ de bataille.

Pour soutenir leur dangereuse proposition, les Girondins étaient obligés de poser un principe faux, à savoir : Que le peuple ne peut déléguer aucune part de sa souveraineté, sans se réserver toujours le droit de ratification. De ce que la Constitution devait être présentée à l'acceptation du peuple, ils induisaient que toute mesure politique ou judiciaire était dans le même cas.

Robespierre, obligé de parler contre ce droit illimité du peuple que soutenait la Gironde, était dans une situation difficile et dangereuse. *Nier l'autorité du nombre*, n'était-ce pas ébranler le principe même de la Révolution? Il se garda bien d'examiner cette terrible question en face, il s'en tira par un lieu commun, très éloquent, sur le droit de la minorité : « La vertu ne fut-elle pas toujours en minorité sur la terre? Et n'est-ce pas pour cela que la terre est peuplée d'esclaves et de tyrans? Sidney était de la minorité, il mourut sur l'échafaud. Anitus et Critias étaient de la majorité, mais Socrate n'en était pas, il but la ciguë. Caton était de la minorité, il déchira ses entrailles. Je vois d'ici beaucoup d'hommes qui serviront, s'il le faut, la liberté, à la manière de Sidney, de Socrate et de Caton... »

Noble protestation, et qui fut couverte des applaudissements de la majorité elle-même, aussi bien que des tribunes.

Tous sentaient que ce jugement, quel qu'il fût, pourrait coûter un autre sang que celui de Louis XVI. Si les partisans de l'indulgence craignaient le poignard jacobin, les accusateurs du Roi voyaient le poignard royaliste, sentaient déjà sur leur poitrine le fer qui allait frapper Saint-Fargeau.

Robespierre était fort contre la Gironde, quand il voulait le jugement, et pour juge la Convention. On peut même dire qu'ici, s'il représentait la minorité de l'Assemblée, il avait derrière lui l'immense majorité du peuple.

La France voulait le jugement, et immédiat, et par l'Assemblée.

Mais, pour la question de la mort que demandait la Montagne, là elle était véritablement la minorité, et n'avait pour elle dans la nation qu'une imperceptible minorité. La France ne voulait pas la mort.

C'est ce qui prêta une grande force, un poids incroyable à la réponse de Vergniaud. La Convention, pour quelques jours, fut emportée dans la voie qu'il avait ouverte. Ce discours, faible de base, comme tous ceux du parti, tira un effet extraordinaire de l'effusion de cœur qui partout y débordait, et du mot que personne n'avait osé dire, que Vergniaud ne dit qu'en passant, mais qui illumine tout le reste : *l'humanité sainte*.

On n'abrège point ces grandes choses, et moins encore les discours de Vergniaud que ceux de tout autre orateur.

Leur force est surtout dans leur abondance, leur inépuisable flot, dans ce

roulement grandiose, ce tonnerre de cataracte, comme on l'entend de loin aux grandes chutes des fleuves d'Amérique.

Nous ne citons rien autre chose que la sombre prophétie qui termine le discours :

« J'aime trop la gloire de mon pays pour proposer à la Convention de se laisser influencer dans une occasion si solennelle par la considération de ce que feront ou ne feront pas les puissances étrangères. Cependant, à force d'entendre dire que nous agissons dans ce jugement comme pouvoir politique, j'ai pensé qu'il ne serait contraire ni à votre dignité, ni à la raison, de parler un instant politique. Si la condamnation de Louis XVI n'est pas la cause d'une nouvelle déclaration de guerre, il est certain du moins que sa mort en sera le prétexte. Vous vaincrez ces nombreux ennemis, je le crois : mais quelle reconnaissance vous devra la patrie pour avoir fait couler des flots de sang, et pour avoir exercé en son nom un acte de vengeance devenu la cause de tant de calamités? Oserez-vous lui vanter vos victoires? j'éloigne la pensée des revers. Mais par le cours des événements, même les plus prospères, elle sera épuisée par ses succès.

Craignez qu'au milieu de ses triomphes la France ne ressemble à ces monuments fameux qui, dans l'Égypte, ont vaincu le temps. L'étranger qui passe s'étonne de leur grandeur; s'il veut y pénétrer, qu'y trouve-t-il? Des cendres inanimées et le silence des tombeaux.

. . . .

. . . .

« N'entendez-vous pas tous les jours dans cette enceinte et dehors des hommes crier avec fureur :

« Si le pain est cher, la cause en est au Temple; si le numéraire est rare, « si nos armées sont mal approvisionnées, la cause en est au Temple, si nous « avons à souffrir chaque jour du spectacle du désordre et de la misère publics, « la cause en est au Temple ! »

« Ceux qui tiennent ce langage savent bien cependant que la cherté du pain, le défaut de circulation des subsistances, la disparition de l'argent, la dilapidation dans les ressources de nos armées, la nudité du peuple et de nos soldats tiennent à d'autres causes; et quels sont donc leurs projets? Qui me garantira que ces mêmes hommes ne crieront pas, après la mort de Louis, avec une violence plus grande encore :

« Si le pain est cher, si le numéraire est rare, si nos armées sont mal « approvisionnées, si les calamités de la guerre se sont accrues par la décla- « ration de guerre de l'Angleterre et de l'Espagne, la cause en est dans la « Convention, qui a provoqué ces mesures par la condamnation précipitée de « Louis XVI? »

« Qui me garantira que, dans cette nouvelle tempête, où l'on verra ressortir de leurs repaires les tueurs de Septembre, on ne vous présentera pas,

tout couvert de sang, ce *défenseur*, ce chef qu'on dit être devenu si nécessaire?... Un chef! ah! si telle était leur audace, ils ne paraîtraient que pour être à l'instant percés de mille coups...

« Mais à quelles horreurs ne serait pas livré Paris! qui pourrait habiter une cité où régneraient la désolation et la mort!...

« Et vous, citoyens industrieux, dont le travail fait toute la richesse et pour qui les moyens de travail seraient détruits, que deviendriez-vous? quelles seraient vos ressources? Quelles mains porteraient des secours à vos familles désespérées? Irez-vous trouver ces faux amis, ces perfides flatteurs qui vous auraient précipités dans l'abîme?

« Ah! fuyez-les plutôt, redoutez leur réponse; je vais vous l'apprendre : « *Allez dans les carrières disputer à la terre quelques lambeaux sanglants* « *des victimes que nous avons égorgées... Ou, voulez-vous du sang?* « *prenez-en; voici du sang et des cadavres, nous n'avons pas d'autre nour-* « *riture à vous offrir.* » Vous frémissez, citoyens... O ma patrie! je demande acte à mon tour, pour te sauver de cette crise déplorable ».

CHAPITRE XI

LE PROCÈS. — MENACES DE LA COMMUNE. — TENTATIVE PACIFIQUE DE DANTON (DÉCEMBRE 92-JANV. 93).

GRAND COURAGE DES DEUX PARTIS. — GÉNÉROSITÉ HÉROIQUE DE LA GIRONDE. — AUDACE INDOMPTABLE DE LA MONTAGNE. — LES DEUX PARTIS SE TROMPÈRENT. — EN QUOI SE TROMPA LA MONTAGNE. — EN QUOI SE TROMPA LA GIRONDE. — LA GIRONDE ACCUSÉE DE RELATIONS AVEC LE ROI (3 JANV. 93). — LA CONVENTION ÉNERVÉE, AVILIE, PAR LES TERGIVERSATIONS DU CENTRE (JANV. 93). — LA COMMUNE ESSAYE D'INTIMIDER LA CONVENTION. — LEUR CONFLIT SUR L'AMI DES LOIS. — LES JACOBINS EMBAUCHENT, NON LES HOMMES DES FAUBOURGS, MAIS LES FÉDÉRÉS DES DÉPARTEMENTS. — LA BATAILLE SEMBLAIT IMMINENTE (14 JANV. 93). — DISPOSITIONS PACIFIQUES DE DANTON. — DANTON RAPPORTAIT DE BELGIQUE LA PENSÉE DE L'ARMÉE. — HÉROISME DE L'ARMÉE CONTRE ELLE-MÊME. — CE QUE DANTON AVAIT FAIT EN BELGIQUE. — IL CRAINT UNE ÉRUPTION DU FANATISME RELIGIEUX. — LES CHOUANS. — LA LÉGENDE DU ROI. — AFFLUENCE AUX ÉGLISES, LA NUIT DE NOEL. — DANTON FAIT UN PAS VERS LA GIRONDE. — VOULAIT-IL SAUVER LE ROI? OU LA CONVENTION? — IL EST REPOUSSÉ (14 JANV. 93).

Les deux partis, dans cette terrible discussion, firent preuve d'un grand courage qu'on ne peut pas méconnaître. Certes, il y en eut beaucoup à défendre la vie du Roi, en présence des furieux fanatiques qui, des tribunes, criaient, interrompaient l'orateur, lui montraient le poing, qui, à l'entrée, à la sortie, l'environnaient de menaces. Et il n'y en eut pas peu du côté des accusateurs

opiniâtres de Louis XVI, lorsque Paris était plein de royalistes cachés, qui, sous la veste du peuple, sous la livrée des faubourgs, venaient écouter ces débats, tous militaires et duellistes, qui, pour un oui, pour un non, autrefois versaient le sang. N'était-il pas vraisemblable qu'ils ne pourraient pas jusqu'au bout endurer une telle épreuve, qu'un jour, au dernier paroxysme de fanatisme et de fureur, il s'en trouverait quelqu'un pour frapper un coup?

Et c'est aussi, justement, à cause du péril, à cause du grand courage qui, des deux parts, était nécessaire, c'est, dis-je, pour cela même que les partis poussèrent à l'extrême l'opinion qui pouvait leur coûter la vie.

Les Girondins n'ignoraient pas que leurs noms étaient les premiers écrits sur la liste des proscriptions de Coblentz. Si Lafayette, le défenseur obstiné du Roi, après le sang versé au Champ de Mars, n'en avait pas moins été enterré par l'Autriche aux cachots d'Olmutz, que devait attendre Brissot, l'auteur du premier acte de la République, le rédacteur de la pétition sur laquelle tira Lafayette? Que devaient craindre ceux qui créèrent le bonnet rouge et le firent mettre, au 20 juin, sur la tête de Louis XVI?... L'homme qui, le 20 juin, enfonça la porte de l'appartement du Roi, le sapeur Rocher, que nous voyons geôlier au Temple, était l'homme de la Gironde... Si l'émigration eut soif du sang patriote, ce fut du sang des Girondins. Les émigrés, dans leurs furieux pamphlets, savourent d'avance la mort de Brissot, se baignent, en esprit, dans le sang de Vergniaud et de Roland. — La Gironde savait tout cela. Et c'est pour cela, ce semble, qu'elle défendit Louis XVI. Il était chevaleresque, fou peut-être, mais héroïque, de se faire égorger par l'émeute pour sauver le Roi, quand on savait parfaitement que la rentrée des royalistes, si elle avait lieu jamais, serait inaugurée par la mort des Girondins. Le salut de Louis XVI (dont les émigrés se souciaient si peu au fond) n'eût certes point expié auprès d'eux le crime d'avoir préparé et fondé la République.

Cette défense de la vie du Roi par la République elle-même peut paraître absurde, mais elle est sublime.

N'oublions pas que la Gironde la fit entre deux échafauds. Que les Royalistes ou les Jacobins vainquissent, elle avait chance de périr.

Et d'autre part, la Montagne n'en fut pas moins admirable d'audace et de grandeur. C'était pour elle un point de foi de ne pouvoir fonder la République qu'en frappant les rois de terreur, qu'en constatant par un procès, mené à sa fin dernière, qu'un roi était responsable tout autant qu'un homme, en montrant aux peuples que le prestige était vain, qu'une tête de roi ne tenait pas plus qu'une autre, que la mort de ce Dieu vivant se passerait sans miracle, sans éclair et sans tonnerre. Elle croyait enfin, non sans vraisemblance, que l'homme est corps autant qu'esprit, et qu'on ne serait jamais sûr de la mort de la royauté, tant qu'on ne l'aurait pas touchée, palpée et maniée dans le corps mort de Louis XVI et dans sa tête coupée. — Alors seulement la France, vaincue d'évidence dirait : « J'ai vu, je crois... Chose sûre, le roi est mort... Et vive la République! »



Un autre député, Thibaut, menacé aussi de mort, en empoigna un, qui demanda grâce. (P. 1143.)

Mais les Montagnards, en même temps, savaient bien, en faisant ceci, que chacun d'eux avait dès lors pour ennemi mortel, acharné, chacun des rois de l'Europe; que les familles souveraines, si fortement mêlées entre elles, qui, sans parler même du trône, ont par leur richesse et leurs clientèles une influence infinie, leur voueraient une haine fidèle, implacable, à travers les siècles. Chacun de ces juges du Roi devenait un but pour tout l'avenir, en lui-même, en ses enfants. Qu'on pèse bien tout ceci, pour avoir la vraie mesure

du courage de la Montagne. Un Montagnard, contre les rois, était bien roi aujourd'hui ; mais, demain, que serait-il? il se trouverait un particulier isolé, faible et désarmé, comme avant 89, un médecin, un avocat obscur, un pauvre régent de collège... restant toujours sous le coup de la vengeance, veillé, épié des tyrans, intéressés tous à persuader le monde qu'on ne touche pas impunément à leurs têtes sacrées. Qu'arrivait-il, si, à la longue, la royauté travaillant habilement la pensée publique, mettant à profit les réclamations de la pitié et de la nature, elle réussissait à pervertir entièrement l'opinion, à trouver des hommes sincères, d'un cœur naïf et poétique (un Ballanche, par exemple), pour flétrir ces juges intrépides?... La Montagne n'ignorait pas qu'en frappant un roi, elle créait sous elle-même un gouffre de mort et d'exécration... Elle le vit, et s'y jeta, et crut avoir sauvé la France, si, en se précipitant, elle emportait le roi et la royauté dans l'abîme.

Nous devions ce solennel hommage au courage héroïque, au dévouement des deux partis. Tous, Montagnards et Girondins, ils ont su parfaitement qu'ils se vouaient à la mort. Et ils ont cru mourir pour nous.

Cela dit et la dette payée, déclarons-le hardiment : Les deux partis se trompèrent.

La Montagne se trompa sur l'effet que devait produire la mort de Louis XVI.

Les rois furent, sans doute, indignés, blessés en leur orgueil par la punition d'un des leurs. Mais leur intérêt politique y trouvait son compte. Un roi tué n'était pas chose nouvelle ; Charles Ier avait péri, sans que la religion monarchique en fût ébranlée. Louis XVI, en périssant, rendit force à cette religion. Avilie par le caractère des rois du dix-huitième siècle, elle avait grand besoin d'un saint, d'un martyr. Cette institution usée a revécu par deux légendes, la sainteté de Louis XVI, la gloire de Napoléon.

La mort de Louis XVI était si bien dans l'intérêt des rois (dans leur secret désir peut-être?) qu'ils ne purent se décider à faire la moindre démarche, de bienséance du moins, pour paraître s'intéresser à lui.

Le roi d'Espagne son cousin ne remua pas. Il y eut une lettre, tardive, du chargé d'affaires d'Espagne, M. Ocariz, mouvement spontané, honorable, du cœur espagnol, qui n'eut rien d'officiel ; il avoue lui-même que son maître n'a pas dicté cette démarche, et demande le temps de lui envoyer un courrier pour qu'il intervienne.

L'Empereur, neveu de la Reine, n'intervint pas davantage. L'Angleterre avait vu joyeusement la ruine de Louis XVI qui la vengeait de la guerre d'Amérique ; elle se plut à voir la France s'enfoncer dans ce qui semblait un crime.

La Russie vit avec bonheur la France lui donner un texte sur les *horreurs de l'anarchie*, qui l'autorisât contre la Pologne et *les jacobins polonais*.

Je ne vois pas, au reste, que les frères de Louis XVI aient demandé en sa faveur aucune intervention des puissances. Sa mort les servait directement.

Monsieur ne perdit pas une minute pour se faire proclamer par l'Empereur régent de France, et le comte d'Artois ne tarda pas à tirer de Monsieur le titre de lieutenant général du royaume. Calonne régna paisiblement, et d'une manière si absolue qu'il remplit d'émigrés français, rebelles à son autorité, les prisons de l'électeur de Trèves et autres bastilles du Rhin.

Nous le répétons encore, la Montagne se trompa. La mort du Roi n'eut nullement l'effet qu'elle supposait. Elle mit l'opinion générale contre la France, dans toute l'Europe. Frappant, sans convaincre le monde qu'elle avait droit de frapper, elle oubliait que la Justice n'est exemplaire, efficace, qu'autant qu'elle est lumineuse. Si le glaive qu'elle porte est terrible, c'est lorsque levé, par elle, il éclaire d'une telle lueur que tous, en baissant les yeux, se résignent et se soumettent... En sorte qu'on ne dispute pas, mais qu'on soit forcé de dire : « Dur est le coup, mais d'en haut ! »

La Gironde, d'autre part, se trompa également, en soutenant que la Convention ne pouvait juger en dernier ressort, en voulant renvoyer au peuple le jugement suprême, ce qui le rendait tellement incertain, difficile, impraticable, qu'en réalité il n'y avait plus de jugement.

Ces excellents républicains compromettaient la République. S'il n'y avait pas un jugement, sérieux, fort et rapide, et par la Convention, la République était en péril.

Si le succès de Vergniaud et des Girondins eût duré, il aurait changé de nature. Et qu'aurait-il amené? le triomphe de la Gironde? Non, celui des royalistes.

Les Girondins se trompaient absolument sur la situation. Ils croyaient d'une foi trop simple à l'universalité du patriotisme. Ils ignoraient la foule effroyable de royalistes qui, dans les départements, se disaient des leurs, qui, sous le masque, attendaient. Ils ne soupçonnaient en rien la conspiration des prêtres, qui, tapis dans la Vendée, écoutaient, l'oreille à terre, ces fatales discussions, épiant, dans telles paroles imprudemment généreuses, l'occasion de la guerre civile.

Dans une situation si tendue, on ne pouvait desserrer qu'avec un éclat terrible. A lâcher la moindre chose, on risquait que tout s'emportât. Il y eût eu non pas seulement détente et descente : il y eût eu énervation subite, chute, défaite et déroute, abandon, *sauve-qui-peut*. La Montagne le sentait d'instinct ; elle reprochait, non sans cause, à la Gironde, d'énerver la Révolution. Dans un moment de fureur où le patriotisme et la haine, la vengeance personnelle étaient confusément mêlés, elle essaya de lui rendre le coup de Vergniaud.

Le 3 janvier, une redoutable machine lui fut lancée par la Montagne qui fit passer les Girondins de leur position de juges au rang d'accusés.

Un représentant estimé, sans importance politique, le militaire Gasparin, qui, comme Lepelletier Saint-Fargeau, eut le bonheur de sceller sa foi de son sang sous le poignard royaliste, Gasparin déclara à l'Assemblée que Boze, peintre du Roi, chez lequel il avait logé l'été précédent, lui avait parlé d'a

mémoire demandé par le château, écrit par les Girondins, signé de Vergniaud, Guadet, Gensonné. Dans ce mémoire, dit-il, ils exigeaient que le Roi reprît le ministère girondin.

Gasparin savait le fait depuis juin, et l'avait gardé cinq mois. Il le croyait apparemment d'une médiocre importance. S'il y eût vu un acte de trahison, n'eût-il pas dû le révéler au moment où la Convention, se faisant lire les papiers des Tuileries, examinait sévèrement les précédents politiques des hommes de la Législative?

Une nouvelle lumière lui était venue apparemment; il avait tout à coup senti la gravité de cet acte. Qui la lui avait révélée? Sans doute, les chefs de la Montagne, qui d'abord, muets, atterrés, sous le discours de Vergniaud, avaient saisi cet incident comme une ressource suprême, le *poignard de miséricorde*, comme disait le Moyen âge, arme dernière et réservée, dont le vaincu terrassé pouvait percer son vainqueur.

Vergniaud les avait abattus. Gensonné, qui parla ensuite et qui appuya le coup, les avait relevés, ravivés, sous l'aiguillon d'une impitoyable piqûre. Il avait été sans colère, ironique et méprisant, cruel surtout pour Robespierre. Il l'avait poussé jusqu'à dire : « Rassurez-vous, Robespierre, vous ne serez pas égorgé, et vous n'égorgerez personne, c'est le plus grand de vos regrets... »

Le lendemain, Gasparin fut lancé sur la Gironde.

La chose ne fut pas niée. Les députés incriminés déclarèrent sans difficulté, qu'en effet, priés par Boze d'indiquer leurs vues sur les moyens de remédier aux maux que l'on prévoyait, ils n'avaient pas cru devoir repousser cette ouverture. Gensonné avait écrit une lettre; Guadet, Vergniaud l'avaient signée. Qui pouvait trouver mauvais qu'à une époque où les chances étaient si incertaines encore, où la cour avait de si grandes forces, une espèce d'armée à Paris, ils eussent saisi l'occasion d'éviter l'effusion du sang? On voyait venir la bataille; une foule sans discipline, sans poudre, sans munitions, allait jouer, sur une carte, tout l'avenir de la liberté de la France. Ce n'était point du reste un mémoire au Roi, c'était *une lettre à Boze*. Quelle en était la pensée? non douteuse certainement : montrer que le Roi avait tout à craindre, qu'il lui valait mieux descendre que tomber, qu'il devait plutôt désarmer, rendre l'épée sans qu'on la lui arrachât.

La déposition de Boze, que l'on fit venir, établit parfaitement qu'il s'agissait d'un acte tout à fait loyal de la part des Girondins. Il déclara que, du reste, *la lettre était écrite à lui, Boze, et non pas au Roi.*

Ce singulier entremetteur laissait très bien voir les trois rôles qu'il avait joués. Il était bon royaliste, et voulait sauver le Roi. Il était bon Girondin; c'est lui (il le dit lui-même) « qui donna aux trois l'idée d'exiger le rappel des ministres girondins ». Il était bon Montagnard, logeait Gasparin, faisait, d'amour, d'enthousiasme, les portraits de Montagnards illustres, celui de Marat, par exemple, qui peut-être est son chef-d'œuvre.

Le temps avait marché vite; le point de vue était changé; on ne



SIEYÈS

pouvait plus comprendre, sous la lumière éclatante de la République, ces temps de crainte et de ténèbres où l'avenir de la liberté était si nuageux encore. On en avait perdu le sentiment, sinon la mémoire; on ne pardonnait pas aux hommes d'alors de n'avoir pas été prôphètes. Les Girondins, mal attaqués et très faiblement, ne pouvaient cependant se défendre qu'à grand'peine en présence d'un monde nouveau, qui déjà connaissait peu cette antiquité de cinq mois et ne voulait pas la comprendre. Lorsque Guadet dit, pour se défendre : « D'après l'impression fâcheuse qu'avait laissée le 20 juin on pouvait douter du 10 août..., » il y eut, à la gauche, un soulèvement d'indignation, comme si chacun eût voulu dire : « Vous avez douté du peuple!... vous n'avez pas eu la foi! »

La Convention passa à l'ordre du jour, et témoigna peu après sa haute

estime à Vergniaud, en le nommant président. Elle prit dans la Gironde les secrétaires et tout le nouveau comité de surveillance. Elle repoussa les accusations de la Commune contre Roland. Elle accueillit les adresses du Finistère et de la Haute-Loire; la première demandait *qu'on chassât* Marat, Robespierre et Danton; la seconde offrait une force pour escorter la Convention, l'aider *à sortir de Paris.* Dangereuses propositions, que beaucoup croyaient royalistes sous le masque girondin, mais que semblait motiver la situation, chaque jour plus critique, de la Convention dans Paris. La fureur, feinte ou simulée, des tribunes, qui sans cesse interrompaient, les outrages personnels aux représentants, la violence surtout des cris, des pamphlets, avaient lassé toute patience. Les Montagnards les plus honnêtes étaient indignés autant que la droite; Rebwell demanda que du moins on chassât les colporteurs qui, dans la Convention même, venaient vendre leurs libelles contre la Convention; sur quoi, le Girondin Ducos demanda l'ordre du jour. Legendre, avec l'accent d'un honnête homme, d'un vrai patriote, dénonça la coupable légèreté d'un de ses collègues, le Montagnard Bentabole, qui, du geste et du regard, avait donné aux tribunes le signal de huer la droite, avec d'ironiques applaudissements.

Ces insultes étaient-elles fortuites? ou devait-on les attribuer à un système exécrable d'avilir la Convention? Les violents pensaient-ils qu'un pouvoir bravé chaque jour, insulté impunément, serait déjà, par cela seul, désarmé dans l'opinion, qu'on ferait meilleur marché d'une Assemblée imbécile qui, ayant la toute-puissance, se laissait marcher et cracher dessus?

Qui donc énervait la Convention, en réalité? Comment expliquer le phénomène de son impuissance? Par la terreur? Il y avait, en effet, autour d'elle beaucoup de bruit, de menaces; toutefois, je ne vois point que cette foule aboyante ait frappé ni blessé personne, autour de la Convention. Les cinq cents députés du centre, protégés par leur obscurité, pouvaient sans nul doute voter au scrutin secret les mesures énergiques qui leur furent souvent proposées. Qui les arrêta? La crainte de remettre le pouvoir à ceux qui les proposaient, à la droite ou à la gauche. Cette grande masse muette du centre avait ses guides muets; Sieyès et autres politiques y avaient beaucoup d'influence; elle suivait d'ailleurs, d'instinct, un sentiment mixte de défiance patriotique et de médiocrité envieuse.

De là, ses contradictions, généralement volontaires; quand elle a voté pour la gauche, elle croit faire de l'équilibre en votant aussi pour la droite. Elle ne s'aperçoit pas qu'en se démentant et se déjugeant ainsi, elle se discrédite, s'avilit plusque ne pourraient jamais le faire les outrages des violents. Ceux-ci, tantôt irrités, tantôt enhardis, attribuent ces variations aux alternatives de la sécurité et de la peur, et se jettent, sans marchander, dans les plus coupables moyens d'intimidation. La Convention ne vit pas que sa fausse politique de bascule, de faux équilibre, était une prime à la terreur.

La Commune venait de faire le 27 décembre, une chose de grande audace. Elle avait lancé une assignation contre un représentant du peuple.

Celui-ci, Charles de Villette, avait mis dans un journal girondin un très dangereux conseil de résistance armée aux violences révolutionnaires, dont le royalisme eût pu faire profit. On devait poursuivre l'article, mais on ne le pouvait qu'avec l'autorisation de l'Assemblée. La Commune s'en passa.

Autre incident sinistre. Elle vit, sans s'émouvoir, des fenêtres de l'Hôtel de Ville, passer sur la Grève et le long des quais le corps d'un homme assassiné. Le 31 décembre, un certain Louvain, ex-mouchard de Lafayette, s'étant avisé de dire dans le faubourg un mot pour le Roi, un fédéré lui passa son sabre à travers le corps.

Ce meurtre, à un tel moment, lorsque la Commune avait osé assigner un représentant, semblait une odieuse machine pour faire peur à l'Assemblée, un crime pour préparer des crimes. Tout le monde fut indigné. Marat même s'éleva avec violence contre Chaumette, en parla avec horreur et mépris. Celui-ci prit peur à son tour, fit révoquer l'assignation et vint excuser la Commune. Villette, un moment entouré aux portes de la Convention par des furieux qui parlaient de le tuer, leur rit au nez, et passa. Ces aboyeurs n'étaient pas toujours braves. Un autre député, Thibaut, menacé aussi de mort, en empoigna un, qui demanda grâce.

Au moment même où la Commune s'excuse à la Convention, elle lui fait un nouvel outrage. Un drame venait d'être lancé sur le Théâtre-Français, *l'Ami des lois*, pièce médiocre, mais hardie dans la circonstance. A ne regarder que la lettre, la pièce n'était point contre-révolutionnaire; elle l'était beaucoup comme esprit. Grand bruit pour et contre. La Convention, consultée, permet la représentation. La Commune la défend.

Cet incroyable conflit, sur un sujet en apparence futile, semblait bien près d'un combat. Tout s'y préparait. Les Jacobins avaient oublié leur ancienne réserve, pour entrer dans l'action. La Presse était unanime contre eux; ils s'en inquiétaient si peu qu'ils parlaient de chasser les journalistes de leur salle. Ils aimaient mieux le huis clos. Toute leur affaire était une propagande personnelle, une espèce d'embauchage, contre la Convention. Il n'y avait pas beaucoup à espérer, sous ce rapport, du faubourg Saint-Antoine. Quoique la misère y fût excessive et la passion violente, il y avait dans cette population beaucoup plus de respect des lois qu'on ne l'a cru généralement. J'ai sous les yeux les procès-verbaux des trois sections du faubourg (Quinze-Vingts, Popincourt et Montreuil). Rien de plus édifiant. Il y a bien moins de politique que de charité; ce sont des dons innombrables aux femmes de ceux qui sont partis, aux vieux parents, aux enfants. Du reste, le faubourg ne formait nullement un corps; les trois sections avaient un esprit très différent, étaient jalouses l'une de l'autre. Leurs assemblées étaient paisibles, généralement peu nombreuses, de cent ou deux cents personnes, cinq cents au plus, et pour une grande circonstance. Les émissaires jacobins ne remuaient pas si aisément qu'on l'a dit ce peuple de travailleurs. Je vois (au 5 novembre) l'homme de Robespierre, Hermant, qui a peine à animer, pour l'élection du maire, la section de Popincourt.

Les Jacobins et la Commune n'embauchaient guère dans le faubourg, mais dans une population non parisienne, les fédérés nouveaux venus. Ceux du 10 août étaient partis ; la plupart, gens établis et pères de famille, quel que fût leur enthousiasme républicain et leur désir de protéger l'Assemblée, ils ne purent rester. Les sociétés jacobines des départements en envoyèrent d'autres, ou fanatiques, ou affamés, avides d'exploiter l'hospitalité parisienne. Les ministres, Roland, ses collègues, fort effrayés de ces bandes, se gardaient bien de les fixer ici en leur rendant la vie facile. Ils espéraient que la famine qui les avait amenés pourrait les remmener aussi. Les Jacobins y suppléaient. Ils les logeaient, les hébergeaient, les endoctrinaient, homme à homme, les tenaient prêts à agir. La Commune les favorisait également, les encourageait. Elle les employait comme siens ; elle les promenait armés, de quartier en quartier, pour imprimer la terreur.

Les Jacobins d'accord avec la Commune ! toute nuance effacée entre les violents ! les uns les autres ayant sous la main une force armée très irrégulière, composée d'hommes inconnus et étrangers à la population de Paris ! Nulle situation plus sinistre.

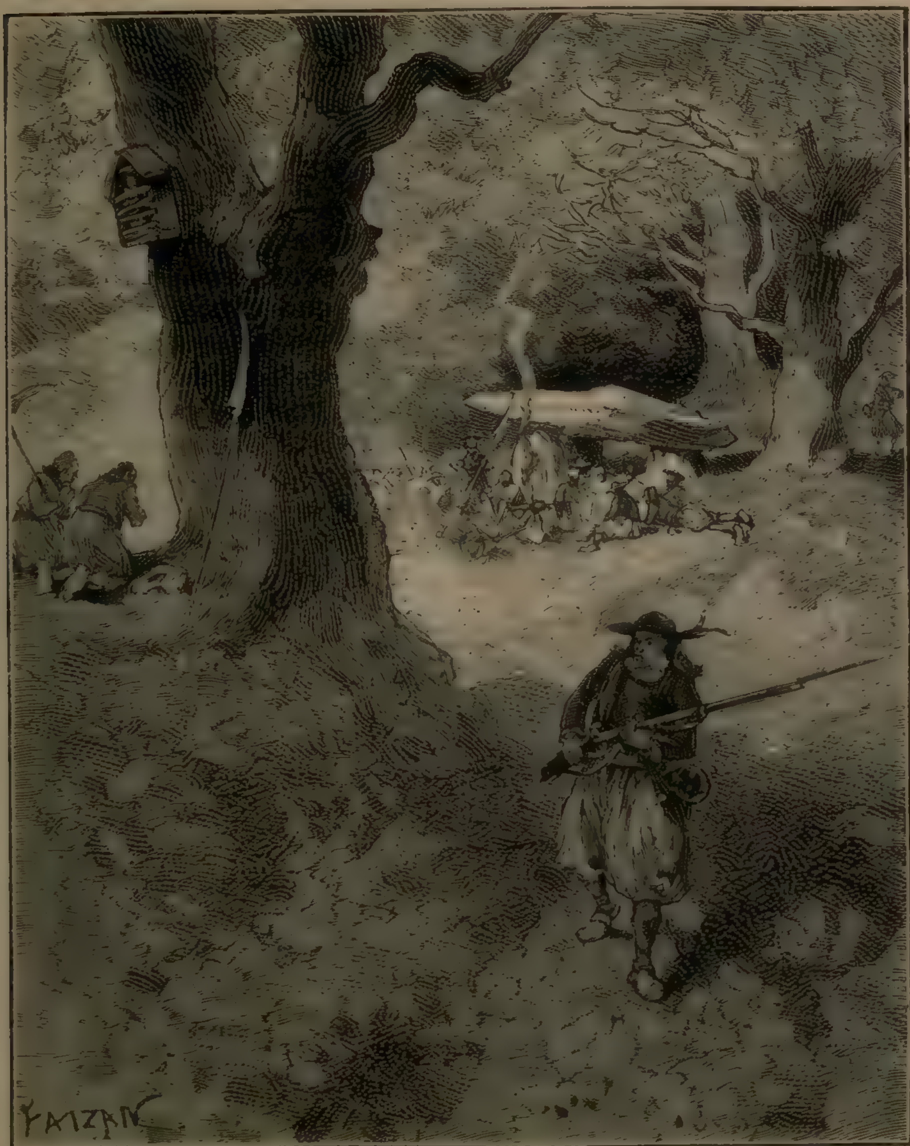
Le 8 janvier, une section infiniment plus violente que celles du faubourg Saint-Antoine, la section des Gravilliers, provoque la formation à l'Évêché d'un comité de surveillance, qui aidera celui de la Convention, recevra les dénonciations, arrêtera les dénoncés, les lui enverra. Le 14, cette section veut qu'on forme un jury *pour juger les membres de la Convention* qui voteront l'appel au peuple. Le même jour, sur l'invitation de la section des Arcis, une réunion armée se fait dans une église, composée en partie de fédérés qui s'intitulent fièrement *Assemblée fédérative des départements,* en partie de sectionnaires, spécialement des Cordeliers ; au milieu d'eux se trouvent les députés de la Commune.

Et pourquoi cette prise d'armes ? Sous le prétexte étrange et vague de jurer la défense de la République, la mort des tyrans.

La bataille semblait imminente. Le ministre de l'intérieur écrit à la Convention qu'il ne peut rien et ne fera rien. « Eh bien, s'écrient Gensonné, Barbaroux, que l'Assemblée elle-même prenne la police de Paris. » Mais la Convention refuse ; si elle craint l'insurrection, elle craint aussi la Gironde, elle ne veut pas lui donner force. Elle décrète... encore des paroles, elle demande compte au ministre... Que lui dira-t-il, le ministre, lui qui, déjà le matin, dans sa triste jérémiade, a déploré son impuissance ?

A cette heure sombre, où l'on pouvait croire que le navire enfonçait, Danton, rappelé par décret, comme les autres représentants en mission, arrivait de la Belgique. Il put juger combien un homme politique perd à s'éloigner un moment de l'arène du combat. Paris, la Convention, étaient changés, à ne pas les reconnaître.

Un changement très grave qui put le frapper d'abord, c'est que ses amis personnels, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, suivaient désormais à



Les paysans fanatiques ou paresseux venaient les joindre et s'appelaient les Chouans. (P. 1147.)

l'aveugle le torrent des Jacobins et votaient sous Robespierre. Robespierre et les Jacobins donnant la main aux exaltés, les Dantonistes suivaient.

Il put voir encore sur un autre signe tout le chemin qui s'était fait. Les Jacobins avaient eu toujours pour présidents des hommes d'un poids considérable et qui avaient fait leurs preuves, Pétion, Danton, Robespierre. Maintenant c'était Saint-Just. Était-ce l'homme de vingt-quatre ans, estimé pour deux discours, qu'ils avaient pris pour président? Non, c'était la hache ou

le glaive. Ce choix n'avait pas d'autre sens. La Société, vouée jadis à la discussion des principes, ne visait qu'à l'exécution. L'affaire des fédérés était tout pour elle, Robespierre l'avoua le 20 janvier; elle s'était faite uniquement embaucheur et recruteur.

Danton apportait des pensées absolument différentes, celles de l'armée elle-même.

Cette grande question de mort que les politiques de clubs tranchaient si facilement, l'armée ne l'envisageait qu'avec une extrême réserve. Nulle insinuation ne put la décider à exprimer une opinion ou pour ou contre le Roi. Réserve pleine de bon sens. Elle n'avait nul élément pour résoudre une question si obscure. Elle croyait le Roi coupable, mais elle voyait parfaitement qu'on n'avait aucune preuve. Elle ne désirait pas la mort.

Cette modération de l'armée était d'autant plus remarquable qu'elle semblait devoir être exaspérée par ses souffrances. La France l'abandonnait. La lutte acharnée de Cambon et de Dumouriez, la désorganisation absolue du ministère, avaient porté au comble le dénûment de nos soldats. Beaucoup étaient des hommes de métiers sédentaires, qui, ayant toujours vécu sous un toit, ignoraient entièrement l'inclémence de la nature, la dureté des hivers du Nord. Il y avait en grand nombre des artisans, des artistes, un bataillon, entre autres, tout de peintres et de sculpteurs. Ces jeunes gens, partis en frac, blanches culottes et bas de coton, légers sous le vent de bise, n'avaient au fond de leur sac, pour nourrir leur enthousiasme, que *la Marseillaise* et quelque journal chaudement patriotique. Jamais une armée plus pauvre n'entra dans un pays plus riche. Et ce contraste même ajoutait à leurs misères. Ces faméliques soldats semblaient amenés tout exprès dans le plus gras pays du monde pour mieux sentir la famine. La lourde et plantureuse opulence des Pays-Bas, étonnante dans les églises, les châteaux, les abbayes, les splendides cuisines de moines, était pour nos maigres compatriotes un sujet trop naturel d'envie et de tentation.

Cette armée, enthousiaste, dans la naïve exaltation du dogme révolutionnaire, se trouvait dès son début placée dans l'alternative de prendre ou de mourir de faim. Toutefois, Dumouriez l'avoue (et il faut le croire, il est peu suspect de partialité pour l'armée qui le chassa), elle tenait encore tellement aux principes, cette armée, elle se ressentait tellement de la pureté sublime de son premier élan, qu'elle souffrit de se voir devenir, par nécessité, voleuse et pillarde. Elle rougit, s'indigna de sa mauvaise conduite, demanda elle-même au général de la défendre contre ses tentations, et de proclamer la peine de mort contre l'indiscipline et le pillage.

Danton, envoyé en Belgique, échappé à la situation double qui l'annulait à Paris, était tombé dans des difficultés plus grandes peut-être. Nul moyen d'accorder Dumouriez avec le ministre, avec la Révolution. Les amis publics ou secrets, du général, étaient les banquiers, les aristocrates, les prêtres. Ce que Danton avait à faire, c'était, en opposition, de tendre en excès le nerf de

la Révolution. C'est ce qu'il fit, surtout à Liège. Ce vaillant peuple, qui, de lui-même, avait conquis la liberté, qui se l'était vu arracher, qui était France de cœur, et vota pour être France jusqu'au dernier homme, reçut Danton comme un dieu. Il s'établit, au milieu des forgerons d'outre-Meuse, soufflant le feu, forgeant l'épée, fondant l'argent des églises pour les besoins de l'armée; saints et saintes passaient au creuset. Les paroles étaient terribles, meurtrières, les actes humains; il sauvait des hommes en dessous. Chez ce peuple exaspéré, où les meilleurs patriotes avaient, l'année précédente, subi la torture, il y eut quelques vengeances, mais point d'échafaud.

Danton revint à regret, pour retrouver à Paris le véritable nœud qu'il avait laissé. L'armée ne voulait pas la mort, la France ne la voulait pas; une imperceptible minorité la voulait; et cependant les choses étaient tellement avancées, la question placée dans un point si hasardeux, qu'à sauver Louis XVI on risquait la République.

Mais ne la risquait-on pas, d'autre part, si on le tuait? On pouvait le croire aussi. De grandes choses couvaient dans l'Ouest. L'ami de Danton, Latouche, qui était alors à Londres pour épier les royalistes, lui donnait sur le travail souterrain de la Bretagne et de la Vendée de terribles appréhensions.

Un péril était à craindre, un péril unique. Le génie de la Révolution ne pouvait rien redouter sur la terre ni sous la terre, hors une chose... Quelle? Lui-même sous son autre face, lui-même retourné contre lui, dans sa contrefaçon effroyable : *la Révolution fanatique*.

Qu'arriverait-il, si, dans cette France malade, éclatait l'horrible épidémie, contagieuse entre toutes, cet affreux vent de la mort, qui a nom : le fanatisme?

Deux siècles à peine étaient écoulés depuis qu'une population tout entière, savamment travaillée des prêtres, était tombée un matin dans l'incroyable accès de rage qu'on appela la Saint-Barthélemi. A la fin même du dix-septième siècle, en pleine civilisation, n'avait-on pas vu aux Cévennes le phénomène effrayant d'un peuple tombant du haut mal et frappé d'épilepsie? Au milieu d'une assemblée qui semblait paisible et pieuse, des hommes que vous auriez crus sages, se tordaient tout à coup, criaient. Des femmes, les cheveux au vent, sautaient sur une pierre avec d'horribles clameurs et prêchaient l'armée; les enfants prophétisaient. On a fait des livres entiers de leurs cris sauvages, religieusement recueillis.

Danton savait peu le passé. L'instinct du génie suppléait; il sentait, pénétrait les choses, et toute histoire était en lui. Nous ne doutons nullement qu'il n'ait, dès cette époque, éclairé la Vendée.

Des signes très mauvais, très bizarres, apparaissaient dans l'Ouest. La Vierge redoublait de miracles. On ne se battait pas depuis l'affaire de Châtillon; on assassinait. Aux parties sauvages du Maine, aux environs de Laval et de Fougères, les frères Chouan, sabotiers, s'étaient jetés dans les bois. Les paysans fanatiques ou paresseux venaient les joindre et s'appelaient les *chouans*. Pour coup d'essai, ils avaient assassiné un juge de paix. Leur grand-juge était

un abbé Legge, qui gouvernait ces bandits en une sorte de tribu biblique; ce Samuel avait son David dans son frère, ancien officier.

Qu'on juge des effets terribles de la légende du Temple chez des populations préparées ainsi. Les rois, dans l'Écriture, sont appelés *mes christs;* le Christ est appelé *Roi*. Il n'y avait pas un incident de la captivité du roi qui ne fût saisi, traduit au point de vue de la Passion. La *Passion de Louis XVI* allait devenir une sorte de poème traditionnel qui passerait de bouche en bouche, entre femmes, entre paysans, le poème de la France barbare!

Et ce n'était pas seulement dans les forêts de l'Ouest que la superstition gagnait. Dans Paris même et tout autour, où la peur la rendait muette, elle n'en était pas moins forte. La Révolution voyait, sentait sous ses pieds le sourd travail de l'ennemi. De là, une haine cruelle entre les deux fanatismes. Qu'avaient-elles dans le cœur, ces femmes, qui en janvier, à cinq ou six heures du matin, s'en allaient dans quelque coin écouter un prêtre réfractaire, entendre la nouvelle légende et dire les litanies du Temple? Elles avaient, dans leur silence, tout ce qu'avaient dans la bouche les violents révolutionnaires, la haine de l'autre parti, la vengeance, une sombre fureur contre le dogme opposé...

Marat, allant avant le jour surveiller ses colporteurs, comme il aimait à le faire, rencontrait sa propriétaire, une femme riche et âgée, qui déjà était dans la rue : « Ah! je te vois, disait-il, tu reviens de manger Dieu... Va, va, nous te guillotinerons. » Il ne lui fit aucun mal.

A la Noël de 92, il y eut un spectacle étonnant à Saint-Étienne-du-Mont. La foule y fut telle que mille personnes restèrent à la porte et ne purent entrer. Cette grande foule s'explique, il est vrai, par la population des campagnes qui, de la Noël à la Sainte-Geneviève, du 25 décembre au 3 janvier, vient faire la neuvaine. La châsse de la patronne de Paris est à Saint-Étienne. Nulle autre, on le sait, n'est plus féconde en guérisons miraculeuses. Point d'enfants infirmes, aveugles, tortus, que les mères n'apportent ; beaucoup de femmes de campagne étaient venues, on peut le croire, dans l'idée, le vague espoir, que la patronne pourrait bien faire quelque grand miracle.

Chose triste! que tout le travail de la Révolution aboutît à remplir les églises! Désertes en 88, elles sont pleines en 92, pleines d'un peuple qui prie contre la Révolution, contre la victoire du peuple!

Il n'y avait pas à se jouer avec cette maladie populaire. Elle tenait à des côtés honorables de l'humanité. L'élan superstitieux, dans beaucoup d'âmes excellentes, était sorti de la pitié, d'une sensibilité trop vive. Il était juste, il était sage, d'épargner ces pauvres malades. Que Louis XVI fût jugé, condamné, cela était très utile ; mais que la peine le frappât, c'était frapper tout un monde d'âmes religieuses et sensibles, c'était leur donner une superstition nouvelle, décider un accès peut-être d'épilepsie fanatique, tout au moins fonder ce qui pouvait être le plus funeste à la République, le culte d'un roi martyr.

Le Girondin Fonfrède, écartant un avis de Daunou, qui eût pu sauver

Louis XVI, s'accorda avec la Montagne, réduisant toutes les questions à cette simplicité terrible.

Est-il coupable?

Notre décision sera-t-elle ratifiée?

Quelle peine?

CHAPITRE XII

LE JUGEMENT DE LOUIS XVI (15-20 JANVIER 93).

ON NE PEUT ACCUSER DE BARBARIE CEUX QUI VOTÈRENT LA MORT. — ON NE PEUT ACCUSER DE FAIBLESSE CEUX QUI VOTÈRENT LE SURSIS, LE BANNISSEMENT, ETC. — LA GIRONDE HAISSAIT LE ROI, AUTANT QUE LA MONTAGNE. — LA GIRONDE ÉPARGNAIT LE ROI PAR RESPECT POUR LA VOLONTÉ DU PEUPLE. — TESTAMENT RÉPUBLICAIN DE LA GIRONDE. — FABLE ROYALISTE DE LA LACHETÉ DE VERGNIAUD. — LES DEUX PARTIS DEMANDENT LA PUBLICITÉ DES VOTES. — DÉCOURAGEMENT DE DANTON (15 JANVIER 93). — LE ROI JUGÉ COUPABLE A L'UNANIMITÉ. — LE JUGEMENT NON SOUMIS AU PEUPLE (15 JANV.). — DANTON REPREND L'AVANT-GARDE DE LA MONTAGNE CONTRE LE ROI ET LA GIRONDE (16 JANV.). — LE ROI CONDAMNÉ A MORT (16-17 JANV.). — DISCUSSION DU SURSIS (18-19 JANV.). — LE SURSIS REJETÉ. — LEPELLETIER ASSASSINÉ (20 JANV.). — FERME ATTITUDE DES JACOBINS (NUIT DU 20-21 JANVIER).

Nul événement n'a été plus cruellement défiguré par l'histoire que le jugement de Louis XVI Les déclamations des partis les plus injurieuses à la France ont été accueillies, autorisees par des écrivains d'un grand nom.

Nous prions le lecteur de ne pas se laisser trainer dans ce sillon de routine où toute l'histoire a passé, mais d'examiner lui-même et de consacrer son libre jugement. Nous lui demandons de ne pas être partial contre la France, crédule contre la patrie.

Que la Gironde et la Montagne se soient également trompées (ce qui est notre opinion), elles n'en ont pas moins droit à notre profond respect pour leur sincérité, pour leur héroïque courage.

Ce qui peut faire songer d'abord et paraître surprenant, c'est que des caractères, entre tous, bons et humains, des cœurs généreux et tendres, se trouvaient justement parmi ceux qui votèrent la mort. Il n'y a jamais eu un homme plus sensible que le grand homme qui organisa les armées de la République, le bon, l'excellent Carnot. Il n'y a point eu de caractères plus héroïquement magnanimes que les deux beaux-frères bordelais, Ducos et Fonfrède, jamais il n'y en eut de plus aimable, aucun qui exprimât mieux le brillant et doux génie, l'esprit éminemment humain du pays de Montesquieu. Ces deux

jeunes gens étaient de ceux que la France eût montrés au monde pour le séduire à la liberté par le charme de la civilisation. Point d'esprits plus indépendants, plus affranchis par la philosophie; sortis de familles marchandes, ils protestèrent plus d'une fois contre l'aristocratie mercantile. Admirables de pureté, de sincérité, de candeur, ils touchèrent jusqu'à Marat. Il essaya de les sauver du sort commun des Girondins. Leur grand cœur ne le permit pas. Ils luttèrent intrépidement, jusqu'à ce qu'ils obtinssent le même sort, la même couronne.

N'accusez point de barbarie ceux qui ont voté la mort. Ce n'était pas un barbare, le grand poète Joseph Chénier, l'auteur du chant de la victoire. Ce n'était point un barbare, Guyton-Morveau, l'illustre chimiste de la république. Ce n'était pas un barbare, le modeste Lakanal, qui eut une si grande part aux plus belles créations révolutionnaires, le Muséum, l'École normale, l'Institut, la nouvelle organisation de l'enseignement. Cambon n'était pas un barbare; la violence de sa révolution financière fut le fait du temps, non le sien. Ne jugeons pas la Montagne par les fureurs déclamatoires de ses orateurs ordinaires, qui tant de fois ont si mal traduit sa pensée. Jugeons-en par le caractère des grands citoyens qui, moins bruyants, plus utiles, siégeaient aussi à la gauche; jugeons-en par ces travailleurs énergiques, qui, en présence des plus grands dangers, organisèrent la République au dedans, la défendirent au dehors dans leurs missions, au premier front des premières lignes, couvrant des armées entières de leur poitrine héroïque et de leur ceinture tricolore, que les boulets respectaient.

D'autre part, tous les monuments historiques sérieusement examinés, *je ne vois pas la moindre preuve pour affirmer qu'il y ait eu ni peur, ni faiblesse, dans ceux qui votèrent le bannissement, la reclusion, l'appel au peuple, ou la mort avec sursis.*

Je suis seul ici, je le sais; les historiens sont contre moi! Que m'importe! l'histoire est pour moi. Je n'entends par ce mot, histoire, rien autre chose que les actes du temps, les témoignages sérieux.

Les royalistes ont fondé cette tradition honteuse, que tous ont suivie.

Habitués à livrer la France, ils ont fait aussi bon marché de l'honneur que du territoire, ils ont soutenu hardiment que la Convention a eu peur, les uns votant la mort parce qu'ils avaient peur du peuple, les autres votant la vie parce qu'ils craignaient la vengeance des royalistes, le retour des émigrés.

Le plus curieux à observer, c'est que l'objet principal de la fureur des royalistes, c'est justement le parti qui sauvait le Roi. Robespierre leur déplaît moins. Leur indulgence pour les Jacobins a été même au delà; ils ont baisé la main du féroce duc d'Otrante; il s'agissait alors, il est vrai, de capter l'homme puissant, de ravoir les biens non vendus.

Pour la Gironde, ils n'ont pas eu assez de paroles furieuses, d'imprécations. C'est le trophée des Girondins, leur couronne et leur laurier.

Ceux-ci ont bien mérité une telle haine. C'est la presse girondine qui a

fondé la République. Les Jacobins avaient le tort de croire, même en 91, que la question de monarchie et de république est une question de forme, accessoire, extérieure. Robespierre disait encore à cette époque : « Je ne suis ni républicain, ni monarchiste. »

La Gironde eut deux grands courages, elle donna deux fois sa vie aux idées. Fille de la philosophie du dix-huitième siècle, elle en porta la logique aux bancs de la Convention. Un principe lui fit renverser la royauté, et le même principe lui fit épargner le Roi.

Ce principe ne fut autre que le dogme national de la souveraineté du peuple. Ils venaient de l'appliquer, l'avaient écrit sur l'autel du Champ de Mars, en 91, et ils l'écrivirent encore, au 10 août, sur les murs des Tuileries, par les balles et les boulets de la légion marseillaise amenée par eux. Ils y restèrent fidèles, au procès du Roi, soutinrent (à tort ou à droit) qu'ils ne pouvaient commencer leur carrière républicaine en violant le dogme qu'ils avaient proclamé la veille, en se faisant souverains contre la volonté du peuple.

La Montagne soutint ouvertement le droit de la minorité; elle prétendit sauver le peuple, sans respect pour sa souveraineté. Sincère, patriote héroïque, elle entrait ainsi néanmoins dans une voie dangereuse. Si la majorité n'est rien, si le *meilleur* doit prévaloir, quelque peu nombreux qu'il soit, ce *meilleur* peut être minime en nombre, dix hommes, comme les Dix de Venise, un seul même, un pape, un roi. La Montagne ne frappait le Roi qu'en attestant le principe que la royauté atteste, le principe de l'autorité, le principe qui eût rétabli le Roi. Elle en déduisait l'échafaud; on pouvait en déduire le trône.

Il faut ignorer singulièrement les choses de ce temps-là, l'intérieur des hommes d'alors, pour croire que la haine de Louis XVI ait été plus faible dans la Gironde que dans la Montagne. Les royalistes, mieux éclairés là-dessus, vous diront bien le contraire. La Montagne n'avait point approché de Louis XVI; elle n'avait pas touché, manqué le pouvoir. Elle était plus furieuse, mais non plus hostile. La cour et la Gironde se connaissaient bien, et se haïssaient, non d'une haine générale et vague, mais éclairée, réfléchie. Les Montagnards poursuivaient le Roi à l'aveugle, comme je ne sais quel monstre inconnu. Les Girondins le haïssaient, personnellement et comme homme. La peine capitale du Roi eût été pour plusieurs d'entre eux une vengeance personnelle. C'est, sans doute, après le respect du principe, la raison même qui les décida à épargner sa tête. Il était leur ennemi.

Madame Roland avait pour Louis XVI une antipathie naturelle, instinctive. Ce caractère faible et faux répugnait à son âme forte plus que n'eût fait un caractère méchant. L'élève de Sparte et de Rome, nourrie de Plutarque, avait pour l'élève des Jésuites horreur et dégoût. Elle ne tenait aucun compte des circonstances atténuantes qu'on eût pu admettre pour un homme né roi, après tout, élevé dans la tradition idiote de la royauté.

Le vote de madame Roland eût été très rigoureux, si elle eût siégé à la Convention.

Ses amis se divisèrent. Lequel exprima son vote? Il est difficile de le dire. Celui qu'elle aimait sans doute. Ceci soit dit sans vouloir chercher le secret de son cœur; nul ne fut assez haut pour être son idéal absolu. Quel ami vota pour elle? Fut-ce le courageux Barbaroux? Il vota la mort. Était-ce l'illustre Buzot, le vrai cœur de la Gironde, pour qui elle avait aussi une profonde estime de cœur? Il vota la mort, sauf ratification du peuple. Lanthenas, qui vivait chez elle, comme un ami inférieur, le *famulus* de la maison, vota la mort avec sursis. Bancal, qu'elle avait aimé, vota la détention. Et ce fut aussi le vote de son journaliste, de l'ardent, du romanesque, du fanatique Louvet.

Ceux qui ont vu Louvet mourir sous l'outrage des royalistes, consumé à petit feu, chaque jour insulté par eux, en lui, en sa femme même! ont dû comprendre enfin son vote. Au plus profond du cœur, il avait la République ardente et gravée; il avait le Roi en horreur. Il lui fallut, pour l'épargner, le respect le plus fanatique de la souveraineté du peuple. Il aima encore mieux ne pas tuer Louis XVI que de tuer le principe. Le peuple ne voulait pas la mort, et Louvet vota la vie.

Un Montagnard me disait, il n'y a pas dix ans encore : « Hélas! quel malentendu! »

Quels pleurs de sang ont dû sortir du cœur des vrais républicains, quand, dans ces Mémoires de Louvet, écrits à travers le Jura, et de caverne en caverne, ils n'ont trouvé nul sentiment, chez ce prétendu royaliste, que l'amour obstiné, indomptable, de la République, la haine du fédéralisme et la religion de l'unité!

Pour moi, je ne puis, encore aujourd'hui, rappeler ici, sans un extrême serrement de cœur, l'impression que j'eus le 30 septembre 1849, lorsque, fouillant l'Armoire de fer, parmi une foule de papiers insignifiants, je tombai sur deux chiffons rouges qui n'étaient pas moins que la dernière pensée de Pétion et de Buzot, et leur testament de mort. Le rouge n'est point du sang. Ces infortunés, on le voit, portaient un gilet écarlate, comme on les avait alors, et leurs corps restant abandonnés à la pluie et à la rosée des nuits, le papier s'est empreint de cette couleur. Aux coins, il est en lambeaux, mais le milieu reste. Pétion, dans une lettre à sa femme, la rassure, non sur sa vie, mais sur sa bonne conscience, lui affirme « que son caractère ne s'est jamais démenti. » Buzot, dans une apologie d'une écriture nette et ferme, proteste « au moment de terminer ses jours » contre les imputations dont on a souillé l'honneur de son parti, contre ce grief impie d'avoir songé à démembrer la France. L'adoration de la patrie est ici, à chaque ligne.

Saintes reliques! qui ne vous croira?... Quand on songe que ces choses furent écrites au moment où ces infortunés, se sachant traqués par la meute (à la lettre, une meute de chiens), quittèrent héroïquement leur asile, leur hôte qu'ils craignaient de compromettre, et s'en allèrent mourir ensemble sous leur seul abri, le ciel!... Nul murmure pourtant, nul reproche. Ils attestent, sans accusation, le nom de la Providence.



Il tire un coutelas, lui traverse le cœur. Pâris se déroba. (P. 1160.)

La Providence a répondu... Cette frêle justification a survécu. Les chiens, en dévorant une partie de leurs corps et déchirant leurs habits, n'ont pas atteint ce pauvre papier qui n'a que le souffle... Le voilà, il a subsisté, le voilà, sale et rougi, avec ses moisissures, comme exhumé d'un cercueil...

Lâches, osez me dire maintenant que les hommes qui moururent ainsi, dans cette héroïque douceur, ont été des lâches, que la Convention a eu peur, que Roland mort comme Caton, que Vergniaud mort comme Sidney, begayaient

et tremblotaient, aux cris des tribunes... Le bruit, es menaces ont pu troubler un Barère, un Sieyès, je veux bien le croire. Mais de quel droit, sur quelles preuves, osez-vous bien affirmer que les hommes héroïques de la gauche ou de la droite aient voté par crainte? Qui croirai-je, en vérité, ou de vous, ennemis acharnés, qui affirmez sans prouver, dans un intérêt de parti, ou de ces hommes eux-mêmes qui, par leur vie courageuse, par leur mort sublime, nous défendent ces basses pensées? Vous venez me dire qu'ils ont eu peur devant un danger incertain, douteux, possible. Et moi, je vous dis qu'ils n'ont pas eu peur devant la mort même; ils ont souri sur la charrette, plusieurs ont chanté à la guillotine le chant de la délivrance. Vous ne me persuaderez pas aisément que ceux qui portèrent la tête si haut à leur propre exécution d'octobre ou de thermidor, l'aient baissée lâchement devant les cris de la foule au jugement de janvier.

Dans ce but visible d'avilir la Convention en ses plus grands hommes, ils n'ont pas manqué au défaut de faits précis de forger des anecdotes pittoresques, mélodramatiques, sachant très bien qu'on les répéterait, au moins pour l'effet littéraire. Selon eux, Vergniaud, par exemple, la veille du vote, aurait promis, juré à une femme qu'il aimait, de ne point voter la mort. Il aurait gardé encore cette disposition dans la Convention même et jusqu'au moment fatal. Il monte lentement à la tribune, au milieu d'un grand silence, sous les regards fascinateurs de la Montagne et des tribunes; il arrive, baisse les yeux, et, son cœur faiblissant sans doute, il dit d'une voix sourde: « La mort. »

Indigne anecdote! honteuse! Que de preuves et de témoins faudrait-il pour croire un fait tellement déplorable, humiliant pour la France, pour la nature humaine!

Nulle autre source, nulle preuve, qu'un pamphlet de réaction! nul témoin qu'un homme qui, dans le procès du Roi, changea plusieurs fois de parti, qui trouvait son compte à montrer la variabilité, la tergiversation dans les plus illustres,.. Vous avez vu cette infamie, vous intéressé à la voir; mais personne ne l'a vue!

Le fond de l'histoire est ceci:

Vergniaud croyait le Roi coupable, coupable de lèse-nation et d'appel à l'étranger, crime à coup sûr digne de mort. Et néanmoins il y avait des circonstances atténuantes, dont le Souverain pouvait tenir compte; le peuple pouvait faire grâce. Vergniaud le désira sans nul doute, et c'est pour cela qu'il soutint l'appel au peuple. L'appel n'étant pas admis, il vota la mort, comme les autres députés de Bordeaux, comme Ducos et Fonfrède, ajoutant, admettant la possibilité d'un sursis. Il n'y a dans tout cela ni faiblesse, ni contradiction.

Supposons même que Vergniaud eût redouté la guerre civile, qu'il eût craint, en épargnant un sang coupable, de faire répandre des torrents de sang innocent, je pourrais le blâmer peut-être, mais je ne le flétrirais pas pour avoir

été sévère dans un but d'humanité. Je ne frapperais pas un tel acte de l'injuste mot : Lâcheté !

Les deux partis avaient montré une émulation courageuse pour la plupart des votes. La Gironde demanda, par l'organe de Biroteau, que chacun se plaçât à la tribune et dît tout haut son jugement. Le montagnard Léonard Bourdon fit décréter de plus que chacun signerait son vote. Un homme de la droite, Rouyer, d'accord avec le Montagnard Jean-Bon Saint-André, demanda encore que les listes fissent mention des absents par commission, et que les absents sans cause fussent censurés, leurs noms envoyés aux départements.

Cette dernière disposition tombait d'aplomb sur Danton. Dans ce grand jour décisif du 15 janvier où l'on vota sur la culpabilité et l'appel au peuple, Danton était resté chez lui.

L'échec du 14 l'avait dégoûté, découragé ; c'est la seule explication qu'on puisse donner de cette absence déplorable. Frappé au cœur par des circonstances de famille, il avait d'autant moins supporté son revers public. La droite s'étant divisée, partant annulée, il n'était pas difficile de voir que le centre, faible et mou, se porterait tout à gauche, que l'Assemblée tout entière perdrait l'équilibre. Dès lors, elle était perdue elle-même, il n'y avait plus d'Assemblée. Restait la Montagne. Mais la Montagne toute bruyante, tonnante et rugissante qu'elle fût, n'en subissait pas moins la pression du dehors, l'oppression jacobine. Le grand corps des Jacobins, puissant instrument révolutionnaire, ne servait la Révolution qu'en dénaturant son esprit, y mettant un esprit contraire, l'esprit de police et d'inquisition, l'esprit même de la tyrannie. La Révolution, entrant dans le jacobinisme, périssait infailliblement dans un temps donné ; elle y trouvait une force, mais elle y trouvait une ruine, comme ces malheureux sauvages, qui n'ont, pour remplir leur estomac, que des substances vénéneuses ; ils trompent un moment la faim, ils mangent, mais mangent la mort.

Voilà, sans nul doute, la pensée terrible dont ce pénétrant génie fut assailli, terrassé. Il vit distinctement ce que d'autres, moins clairvoyants, commençaient à apercevoir, que la droite était perdue, et par suite la Convention. Il se vit, lui Danton, avec sa force et son génie, asservi à la médiocrité inquisitoriale et scolastique de la Société jacobine, condamné à perpétuité à subir Robespierre, comme maître, docteur et pédagogue, à porter l'insupportable poids de sa lente mâchoire, jusqu'à ce qu'il en fût dévoré.

Pensée atroce, humiliante ! exorbitante fatalité !... Elle tint Danton accablé, tout ce jour du 15 janvier, près de sa femme mourante, assis sur son foyer brisé.

Et cependant le grand cours de la fatalité allait tout de même. Danton de plus, Danton de moins, elle cheminait invincible. *Coupable à l'unanimité* (moins trente-sept qui se récusèrent), tel fut le premier vote de ce jour ; il était prévu. Ce qu'on prévoyait moins, c'était le second : *Le jugement ne sera pas soumis à la ratification du peuple.* Quatre cents voix environ, contre un peu moins de trois cents, le voulurent ainsi. Ici encore, la droite apparut

brisée : les uns, comme Condorcet, Ducos, Fonfrède, etc., etc., s'étant prononcés contre la ratification que demandait la Gironde.

Le 16, Danton retrouva ses forces dans la fureur; il revint tonnant, terrible, déterminé à reprendre, de haute lutte, par la mort de Louis XVI, et, s'il le fallait, de la Gironde, l'avant-garde de la Révolution. N'était-il pas encore le plus fort à la Commune? Qu'étaient les gens de la Commune? Jacobins? Non. Cordeliers, pour la plupart, trop heureux de suivre Danton, s'il redevenait le Danton des vengeances révolutionnaires, le Danton de la colère, de la mort et du jugement.

Ce jour, l'orage était très fort autour de la Convention. On parlait d'un 2 septembre; la panique était dans Paris, la fuite immense aux barrières. Roland avait écrit à la Convention une lettre désespérée. Un homme de la gauche, Lebas (ardente et candide nature), avoua qu'il partageait les inquiétudes de la droite, et dit : « Qu'on assemble nos suppléants hors Paris... Dès lors, nous pouvons mourir; nous resterons ici, pour braver nos assassins. »

La Commune avait demandé, exigé, qu'on fît venir des canons pour les donner aux sections. Elle comptait sur les fédérés. Les nouvelles sinistres arrivaient de moment en moment, et Marat riait.

C'est alors que Danton entre, décidé pour la Commune. On parlait de *l'Ami des lois.* « Il s'agit bien de comédie! dit-il; il s'agit de la tragédie que vous devez aux nations; il s'agit de la tête d'un tyran que nous allons faire tomber sous la hache des lois. » — Et alors il fit hautement l'apologie de la Commune, demanda, obtint qu'on jugeât sans désemparer. Par Lacroix, son ami, son collègue dans la mission de Belgique, il fit écarter la demande des Girondins, qui voulaient ôter à la Commune, donner au ministère, à Roland, la réquisition de la force armée.

On discutait à quelle majorité se ferait le jugement. Plusieurs demandaient qu'elle fût des deux tiers des voix. Danton, d'une voix tonnante : « Quoi! vous avez décidé du sort de la nation à la majorité simple; vous n'en avez pas demandé d'autre pour voter la république, pour voter la guerre... et maintenant, il vous faut une autre majorité pour juger un individu! On voudrait que le jugement ne fût pas définitif... Et moi, je vous demande si le sang des batailles, qui coule aujourd'hui pour cet homme, ne coule pas définitivement... » Ce mot terrible rappelait une lettre récente de Rewbell et Merlin de Thionville, qui, de l'armée, du milieu des morts et des blessés, écrivaient à la Convention pour demander si l'auteur de ces maux vivait encore. Il fut décidé que la majorité simple suffirait, que la moitié, plus un seul vote, pourrait décider la mort.

Le troisième appel nominal commença sur cette question : « *Quelle peine sera infligée?* » — Il était huit heures du soir. Le lugubre appel dura toute la nuit, une longue nuit de janvier, un jour encore, un pâle jour d'hiver, jusqu'à huit heures, la même heure qu'il avait commencé la veille. A ce moment, l'appel étant terminé, mais le résultat n'étant pas proclamé encore, on apporta

la lettre du ministre d'Espagne. Danton bondit sur son siége et prit la parole sans la demander... Sur quoi Louvet lui cria : « Tu n'es pas encore roi, Danton... »

« Je m'étonne, dit Danton, de l'audace d'une puissance qui prétend influer sur vos délibérations... Quoi ! on ne reconnaît pas la République, et on veut lui dicter des lois, lui faire des conditions, entrer dans ses jugements!... Je voterais la guerre à l'Espagne!... Répondez-lui, président, que les vainqueurs de Jemmapes ne se démentiront pas, qu'ils retrouveront les mêmes forces pour exterminer tous les rois... »

La Gironde demanda, obtint que, sans lire la lettre, on passât à l'ordre du jour.

Les défenseurs de Louis demandaient à être entendus avant le dépouillement du scrutin. Danton y consentait. Robespierre s'y opposa.

Un député de la Haute-Garonne, Jean Mailhe, montagnard, mais modéré, avait exprimé un vote qui influa sur les autres, et rallia spécialement beaucoup d'hommes de la droite et du centre. *Il vota la mort*, ajoutant cette proposition, qu'il déclarait lui-même indépendante de son vote : « Je demande, si la mort est votée, que l'Assemblée discute *s'il est de l'intérêt public que l'exécution soit immédiate ou soit différée.* »

L'effet fut très fatal au Roi, il était aisé de le prévoir. Faut-il croire que ceux qui votèrent ainsi, comme Vergniaud, ignoraient les conséquences de leur vote, qu'ils fussent assez simples pour ne pas prévoir une chose tellement naturelle et possible? Qui osera le dire? Chacun d'eux spécifie expressément, comme Mailhe, que son vote pour la mort était positif, *indépendant de la question discutable du sursis.*

Il y eut pour la mort 387 voix. Et pour la détention ou la mort conditionnelle 334 voix. Majorité cinquante-trois.

Le président (Vergniaud), avec l'accent de la douleur : « Je déclare, au nom de la Convention, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet est la mort. »

Les défenseurs, introduits, lurent une lettre du Roi, qui protestait de son innocence et en appelait à la nation. MM. de Sèze et Tronchet firent remarquer, non sans fondement, qu'il était dur de trancher une telle affaire par cette majorité minime. En retranchant les quarante-six qui demandaient un sursis, elle n'eût été que de sept voix.

L'infortuné Malesherbes, assommé du coup, se troubla, commençant des phrases sans pouvoir les continuer, suppliant qu'on lui permît de parler le lendemain, de communiquer sur la question les résultats de sa longue expérience de magistrat. Tout le monde fut très ému. Robespierre déclara qu'il l'était lui-même, mais il dit en même temps (ce qui était vrai) que, si l'on recevait l'appel du Roi, la nation se trouverait dans une position plus fâcheuse qu'auparavant, dans un état d'incertitude infiniment dangereux. Il ajouta durement que ceux qui travaillaient à apitoyer les cœurs pour le tyran « aux

dépens de l'humanité » méritaient d'être poursuivis comme perturbateurs du repos public.

Guadet rejetait l'appel, mais demandait qu'on entendît Malesherbes le lendemain. La Convention rejeta et l'appel et la demande, rejet raisonnable, vraiment politique; on ne pouvait prolonger cette situation brûlante; on sentait le feu sous les pieds.

La longue séance fut levée à onze heures du soir. Une illumination générale fut ordonnée dans l'intérêt de la sûreté publique. Nulle chose plus sinistre. Partout les lumières aux fenêtres, pour éclairer les rues désertes; un faux effet de fête qui serrait le cœur. Toute la nuit, les colporteurs couraient et criaient : « La mort! »

Le 18, question du sursis, question infiniment grave. Le sursis pouvait devenir un moyen d'éluder le vote, donner temps aux royalistes, ouvrir la porte à la guerre civile. La mort d'un seul ajournée pouvait amener mille morts.

La Montagne parla en ce sens, mais très maladroitement. Reprenant le mot que Robespierre avait fait entendre (*aux dépens de l'humanité*), les voilà tous qui répètent le même mot en différents sens : « Point de sursis, dit Tallien, l'*humanité* l'exige; il faut abréger ses angoisses... Il est barbare de le laisser dans l'attente de son sort... » — « Point de sursis, dit Couthon; au nom de l'*humanité*, le jugement doit s'exécuter, comme tout autre, dans les vingt-quatre heures... » — Robespierre répéta, je ne sais combien de fois, ce mot d'*humanité*... — La Convention perdait patience. La Revellière-Lépeaux, Daunou, Chambon, exprimèrent courageusement leur indignation sur cette douceur exécrable, qui ressemblait tant à l'hypocrisie.

La séance fut levée à dix heures et demie, malgré les cris de la Montagne, qui resta jusqu'à minuit, tellement furieuse et délirante, qu'un membre proposa le massacre des représentants royalistes ou brissotins. Lacroix, appelé au fauteuil, leur fit honte de cet accès d'hydrophobie. Legendre leur persuada de ne pas inquiéter Paris, de quitter enfin la place.

Rien de plus incohérent que la discussion du 19. La Gironde, comme en déroute, ne fit guère que battre la campagne. Buzot et Barbaroux renouvelèrent leurs attaques contre Orléans, attaques absurdes, intempestives, au point où l'on était venu. Condorcet énuméra les bonnes lois qu'il fallait faire, pour prouver aux nations que ce jugement sévère n'était point un acte d'inhumanité. Brissot parla seul d'une manière spécieuse. Il montra l'état de l'Europe, et dit qu'en précipitant l'exécution, on populariserait la coalition des tyrans contre la France, on ferait les peuples alliés des rois.

Un spectacle surprenant dans une Assemblée si émue, ce fut de voir à la tribune la glaciale et muette figure de Thomas Payne, dont on lut la judicieuse opinion. Il regrettait de n'avoir pu encore parler, voulant proposer *la peine même qu'eût votée la nation* : reclusion, et, à la paix, bannissement. Il demandait si la France voulait perdre son seul allié, les États-Unis, liés par

la reconnaissance à Louis XVI. Il déclarait qu'on allait donner au roi d'Angleterre la plus douce satisfaction qu'il pût désirer, en le vengeant du libérateur de l'Amérique. Il ajoutait avec un bon sens admirable : « Ayez pour vous l'opinion, c'est-à-dire soyez grands et justes, et vous n'avez rien à craindre de la guerre. L'opinion vous vaudra des armées, si vous la mettez de votre parti. La guerre contre la liberté ne peut durer, à moins que les tyrans n'y puissent intéresser les peuples... » Puis, avec une netteté parfaite, une sorte de seconde vue, il voyait, racontait d'avance tout ce qui arriva, comment les rois exploiteraient la pitié publique et trouveraient dans l'indignation des peuples abusés une force inouïe contre la Révolution.

L'esprit répondit au bon sens, Barère à Thomas Payne. Il fut adroit, subtil, ingénieux. Il résuma habilement toutes les raisons contre le sursis, comme il avait déjà tout résumé contre l'appel au peuple. S'il attesta l'*humanité*, ce ne fut point avec la gaucherie odieuse des Montagnards. Il demanda à ceux qui voulaient garder Louis comme otage responsable, s'il ne serait pas horrible, *inhumain*. de tenir ainsi un homme sous un glaive suspendu. Puis, détournant un moment les yeux de ce triste sujet, il parla à la Convention des réformes philanthropiques qu'une fois libre elle ferait à l'aise ; il lui ouvrit un horizon immense dans la carrière du bien public. L'Assemblée fut comme enlevée de ce brillant air de bravoure, elle sembla avoir hâte de partir pour cette terre promise. Le Roi était le seul obstacle, elle passa par-dessus. Il n'y eut qu'environ 300 voix pour le sursis, et contre, près de 400. Louis XVI fut tué cette fois, décidément tué.

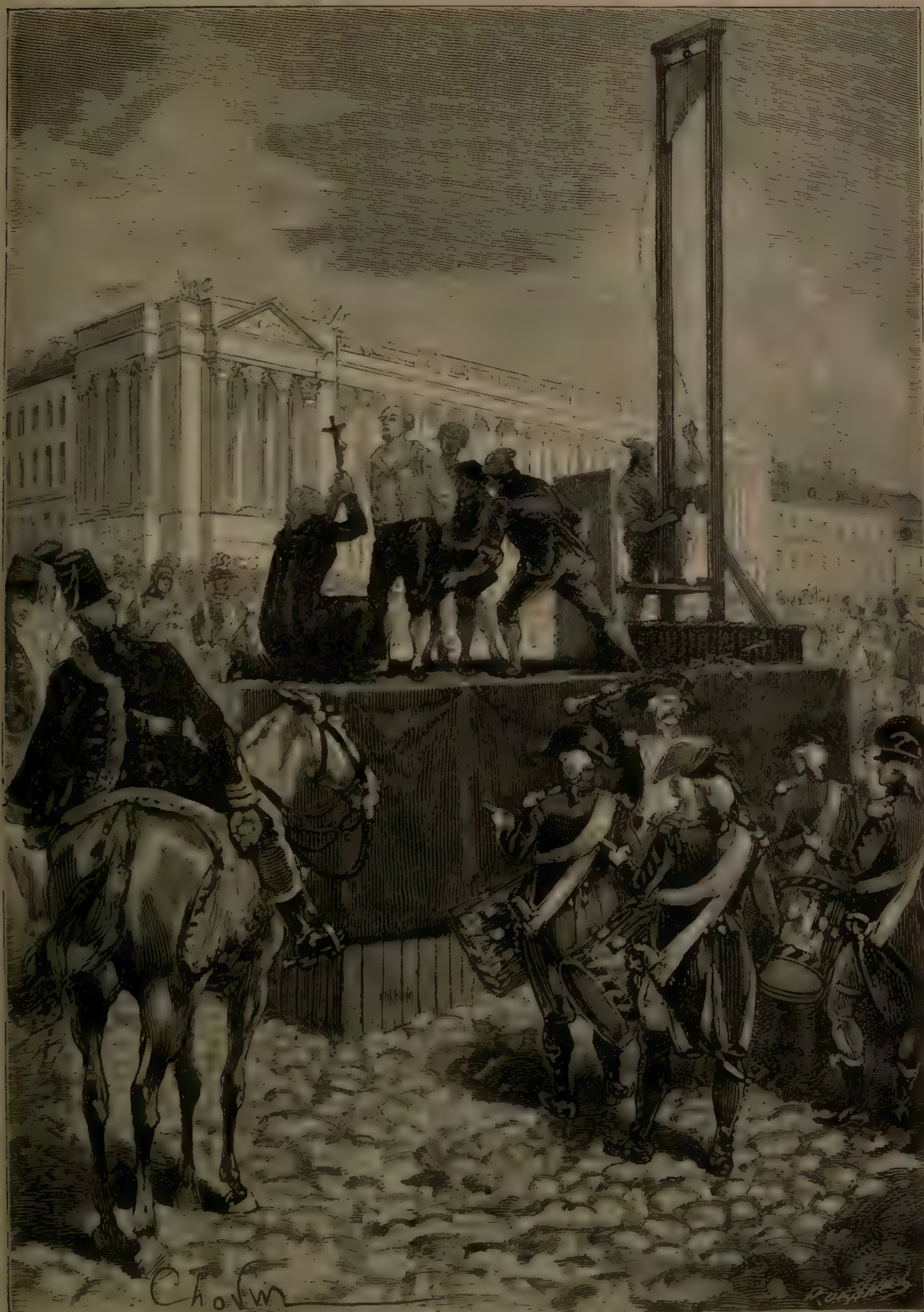
La séance fut levée à trois heures du matin, le dimanche 20 janvier. Le même jour, un de ceux qui avaient voté la mort fut assassiné par un garde du roi.

La victime, Lepelletier Saint-Fargeau, était spécialement haï des royalistes comme transfuge, comme traître. Orléans et lui, c'étaient leurs Judas ; Lepelletier et sa famille étaient des créatures du Roi, de ces familles de robe que la royauté avait comblées, accablées de biens, qu'elle croyait avoir acquises, les *gens du Roi*, c'était tout dire. Lepelletier avait six cent mille livres de rente. Il fut fidèle au Roi à sa manière. Membre de la noblesse aux États-Généraux, il s'opposa seul, ou presque seul, à la réunion de la Noblesse au Tiers. A la prise de la Bastille, la royauté passant au peuple, il y passa aussi, servit le nouveau roi tout comme il avait servi l'autre. Ces familles ont toujours été servantes du pouvoir et des faits accomplis. Nulle hypocrisie en ceci. Lepelletier était sincère ; c'était un homme doux, bon et généreux, d'un génie médiocre, agrandi par moments d'un véritable amour de l'humanité. Dans son essai d'un code criminel, il se déclare contre la peine de mort. Son plan d'éducation dont nous parlerons, et qu'on a trop souvent défiguré, est plein de choses excellentes et pratiques. Il s'était subordonné à Robespierre, le suivait docilement, présidait souvent les Jacobins à sa place. C'était un des hommes par lesquels Robespierre agissait ; il lui fit faire une brochure contre l'appel

au peuple. Les royalistes ne désespéraient pas néanmoins de son vote. Ils s'obstinaient à croire que l'ancien magistrat, comblé par le Roi, hésiterait à condamner son maître. Lepelletier, quoi qu'il pût lui en coûter secrètement, entre son maître et son principe, fut fidèle au principe et vota la mort.

Beaucoup de royalistes conservaient l'espoir d'enlever le Roi. Cinq cents s'y étaient engagés ; au jour fatal, vingt-cinq seulement parvinrent à se réunir; c'est l'aveu du confesseur même de Louis XVI. Ces royalistes n'étaient pas tous des nobles; c'étaient en grande partie des employés de la maison royale, d'anciens gardes constitutionnels ; cette garde, nous l'avons dit, avait été recrutée de spadassins, très braves et très hardis ; gens toutefois moins propres à la bataille qu'à frapper un coup isolé de duel ou d'assassinat. Ces *bravi* se tenaient cachés, généralement au centre de Paris, tel jour ici, et là demain, dans des retraites fortuites, chez des femmes, surtout des filles, des marchandes, que leur péril intéressait. Les boutiques du Palais-Royal d'alors, surtout aux galeries de bois, obscures et basses, à double issue, semblaient faites exprès pour cela. Plusieurs habitaient des caves. Dans ces trous, comme autant de dangereux scorpions, nichaient par moments les hommes à poignards. L'un d'eux, Pâris, fils d'un employé de la maison du comte d'Artois, se retirait la nuit dans une de ces échoppes, au lit de sa maîtresse, une jeune parfumeuse. C'était un homme de main, grand, leste, étonnamment audacieux, hardi. Ne pouvant enlever le roi, Pâris, enragé de l'impuissance du parti, voulait tout au moins se laver lui-même de l'inaction des royalistes; le plus beau eût été de tuer le duc d'Orléans : il rôdait tout autour, ne quittait pas le Palais-Royal. Le 20, mené par un ami, il descend dans une de ces boutiques souterraines, chez le traiteur Février. Il y voit Saint-Fargeau. Celui-ci avait dîné là, selon toute apparence, pour recueillir les bruits, savoir ce qu'on disait du vote. Il payait au comptoir. On le nomme. Pâris approche : « Êtes-vous Saint-Fargeau ? — Oui monsieur. — Mais vous m'avez l'air d'un homme de bien... Vous n'aurez pas voté la mort?... — Je l'ai votée, monsieur, ma conscience le voulait ainsi... — Voilà ta récompense... » Il tire un coutelas, lui traverse le cœur. Pâris se déroba. Mais telle était sa fureur, son audace, que le soir, il se promenait encore au Palais-Royal, cherchant le duc d'Orléans. Atteint en Normandie, il se fit sauter la cervelle.

Ce tragique événement pouvait avoir des résultats très différents qu'on ne pouvait prévoir. Ferait-il passer la terreur des Royalistes aux Jacobins? On aurait pu le craindre. Ces derniers se montrèrent d'une fermeté admirable. Ils prirent en main, on peut le dire, la chose publique. Sur la proposition de Thuriot, ils se mirent en permanence, toute la nuit, fermèrent leur porte, empêchèrent de sortir personne, de façon qu'on ne pût révéler leurs délibérations, leurs décisions, avant qu'elles fussent arrêtées et complètes. Les Dantonistes, patriotiquement serrés aux Jacobins, firent résoudre qu'on enverrait à la Commune, qu'on la sommerait de doubler tous les postes, qu'on avertirait les quarante-huit sections d'arrêter et d'exécuter au besoin les ennemis



Des voix criaient aux bourreaux : « Faites votre devoir. » (P. 1168.)

publics. Les Jacobins se chargèrent eux-mêmes de visiter les corps de garde, d'y consigner les hommes, d'assurer tous les moyens de répression contre le complot royaliste.

Robespierre demanda de plus qu'on avertît les Cordeliers, qu'on animât le zèle du commandant de la garde nationale. Avec une remarquable présence d'esprit, il ménagea les faibles, les timides, ne permit pas qu'on parlât de la mort de Lepelletier : « Un député a été *outragé*, dit-il, laissons cela, allons droit au tyran... Il faut demain autour de l'échafaud un calme imposant et terrible... »

Chose étrange! qui témoigne de l'exaltation prodigieuse de la passion chez ces excellents citoyens, de leurs aveugles préjugés. Thuriot n'hésitait pas à croire que les intrigants (la Gironde) étaient complices des Royalistes. Et Robespierre, abondant dans ce sens, demanda une adresse où les Jacobins décriraient *les manœuvres des intrigants pour anéantir les patriotes le lendemain de l'exécution!*

CHAPITRE XIII

L'EXÉCUTION DE LOUIS XVI (21 JANVIER 93)

INTÉRÊT QUE LE ROI INSPIRE A SES GARDIENS. — CHANGEMENT DE LA REINE A SON ÉGARD. — ELLE DEVIENT PASSIONNÉE POUR LUI. — LE ROI ÉPURÉ PAR LE MALHEUR, SANS POUVOIR L'ÊTRE DU VICE ESSENTIEL A LA ROYAUTÉ. — IL REMET SA CONSCIENCE AUX PRÊTRES RÉFRACTAIRES. — ON LUI FAIT CROIRE QU'IL EST UN SAINT. — EXÉCUTION DU ROI. — SON CONFESSEUR L'ASSIMILE AU CHRIST. — VIOLENTE DOULEUR POUR LA MORT DE LOUIS XVI. — FUREUR DE LA MONTAGNE CONTRE LA GIRONDE. — DANTON RÉCLAME L'UNION. — JUGEMENT SUR LE JUGEMENT.

Le danger était très réel, et ce n'était pas la Gironde, ce n'était même pas le Royalisme, les quatre ou cinq cents royalistes qui auraient entrepris d'enlever le Roi du milieu d'une armée. Le danger, c'était la pitié publique.

Le danger, c'étaient les femmes sans armes, mais gémissantes, en pleurs, c'était une foule d'hommes émus, dans la garde nationale et dans le peuple. Si Louis XVI avait été coupable, on s'en souvenait à peine; on ne voyait que son malheur. Dans sa captivité de plusieurs mois, il avait converti, attendri, gagné presque tous ceux qui l'avaient vu au Temple, gardes nationaux, officiers municipaux, la Commune elle-même. La veille de l'exécution, on eut peine à trouver deux officiers municipaux qui voulussent affronter cette image de pitié. Les seuls qui y consentirent furent un rude tailleur de pierre, aussi rude que ses

pierres, l'autre, un jeune homme, un enfant, qui eut cette curiosité barbare; il eut lieu de s'en repentir; le Roi lui adressa quelques mots de bonté qui lui percèrent le cœur.

Un garde national exprimait un jour bien naïvement à Cléry l'attendrissement public. C'était un homme du faubourg qui témoignait un désir extrême de voir le Roi. Cléry lui obtint cette grâce. « Quoi! monsieur, c'est là le Roi! disait ce pauvre homme. Comme il est bon! comme il aime ses enfants!... — Ah! disait-il encore en se frappant la poitrine, jamais je ne pourrai croire qu'il nous ait fait tant de mal! »

Le Roi causait volontiers avec les municipaux, parlait à chacun de son état, des devoirs de chaque profession, et cela en homme instruit, judicieux. Il s'informait aussi de leur famille, de leurs enfants. La famille, c'était le point où ces hommes, partis de si loin, l'un de Versailles et du trône, les autres de leurs ateliers ou de leurs boutiques, se trouvaient naturellement rapprochés. C'était là le côté vulnérable de Louis XVI, et c'était aussi celui où tous les cœurs se trouvèrent blessés pour lui.

Personne qui ne fût ému quand il dit, le 11 décembre : « Vous m'avez privé une heure trop tôt de mon fils. » Sa séparation d'avec les siens était parfaitement inutile, dans un procès d'une telle nature, où l'on avait peu à craindre les communications des accusés entre eux. Elle donna lieu à des scènes infiniment douloureuses, qui attendrirent tout le monde pour le Roi. Le 19 décembre, il disait à Cléry, devant les municipaux : « C'est le jour où naquit ma fille... Aujourd'hui son jour de naissance et ne pas la voir!... » Quelques larmes coulèrent de ses yeux..... Les municipaux se turent, respectèrent sa douleur paternelle; eux-mêmes se défiaient les uns des autres, et n'osaient pleurer.

Un dédommagement très sensible qu'il eut dans son malheur, ce fut le changement total de la Reine à son égard. Il eut bien tard, près de la mort, une chose immense, qui vaut plus que la vie, qui console de la mort : être aimé de ceux que l'on aime.

La Reine était fort romanesque. Elle avait dit, dès longtemps : « Nous ne serons jamais sauvés, que quand nous aurons été quelques mois dans une tour. » Elle le fut moralement. Sa captivité du Temple la purifia, l'éleva; elle gagna infiniment au creuset de la douleur. Le meilleur changement qui se fit en elle, ce fut de retourner aux pures et saintes affections de la famille, dont elle était fort éloignée jusqu'en 89, et même depuis. Elle méprisait trop son mari, n'en voyant que les côtés lourds et vulgaires. Son peu de résolution à Varennes et au 10 août lui avait fait croire qu'il manquait absolument de courage (Campan, ch. XVIII et XXI). Elle apprit, au Temple, qu'il en avait beaucoup, en réalité; un courage, il est vrai, passif, qu'il puisait principalement dans la résignation religieuse. Elle partagea l'intérêt général, en le voyant si calme dans une situation si périlleuse, si patient parmi les outrages, doux pour les hommes et ferme contre le sort. La sécheresse naturelle aux femmes mondaines et légères s'amollit, fondit, à la tendresse, à la sensibilité

extrême de l'époux, du père de famille, qui aimait tant, n'ayant plus pour aimer que si peu de jours!... Elle devint (plus que tendre) passionnée pour lui. Elle le gardait tout le jour, quand il fut malade, et aidait à faire son lit. Cet amour nouveau, la séparation le poussa aux excès de la passion. Elle dit qu'elle voulait mourir, et qu'elle ne mangerait plus. Ce n'étaient point des plaintes ni des larmes, mais des cris perçants de douleur. Un municipal n'y tint pas. Il prit sur lui, avec le consentement des autres, de réunir la famille et de les faire dîner ensemble, au moins pour un jour. A cette idée seule, la Reine eut un violent accès de joie; elle embrassa ses enfants, et Madame Élisabeth remerciait Dieu, en levant les mains au ciel. Alors la pitié vainquit, les assistants fondirent en larmes, jusqu'au cordonnier Simon, le féroce gardien du Temple : « En vérité, dit-il, mettant la main sur ses yeux, je crois que ces s..... femmes me feraient pleurer!... »

Le Roi paraît avoir senti, dans sa profonde douleur, le bonheur amer d'être aimé enfin, pour mourir... Ce fut la cruelle blessure qu'il montra lui-même au prêtre qui le confessait, au moment de la dernière séparation : « Hélas ! faut-il que j'aime tant et sois si tendrement aimé! »

On voit, dans son testament, que, par un sentiment de générosité et de clémence qui fait honneur à son cœur, une de ses dernières craintes était que cette chère personne, qui n'avait pas aimé toujours, n'eût quelques remords du passé. Cela est exprimé avec beaucoup de délicatesse; il lui demande d'abord pardon lui-même des chagrins qu'il peut lui avoir causés : « comme aussi elle peut être sûre que je ne garde rien contre elle, si elle croyait avoir quelque chose à se reprocher. »

La religion était tout son secours dans ses extrêmes épreuves. Dès son arrivée au Temple, il s'était fait acheter le bréviaire de Paris. Il le lisait plusieurs heures par jour, et chaque matin priait longtemps à genoux. Il lisait beaucoup aussi le livre de *l'Imitation*, s'affermissant dans ses souffrances par celles de Jésus-Christ. L'opinion qu'avaient sa famille et ses serviteurs qu'il était un saint, aidait à le faire tel. Il s'épurait de ses faiblesses, de ses défauts naturels. On parlait de je ne sais quels retranchements sur l'ordinaire de sa table, il dit, loin de s'irriter : « Mais le pain suffit... » Ce qui est bien plus, ce qui indique un grand effort, selon l'esprit chrétien, c'est qu'averti qu'il n'avait qu'à redemander ses enfants à la Convention, et qu'elle les lui rendrait, il dit : « Attendons quelques jours... Bientôt, ils ne me les refuseront plus. » Il voyait sa mort prochaine, et jusque-là, apparemment, se refusait ce bonheur par esprit de mortification.

L'épuration fut-elle cependant complète en cette âme? Il y aurait lieu de s'en étonner, d'après le caractère étroit de sa dévotion. On voit par le récit de son confesseur, par les protestations qu'il adressa à l'archevêque de Paris, comme une ouaille à son pasteur, on voit qu'il resta un dévot de paroisse, plus qu'un croyant dans la Cité universelle de la Providence. Le caractère d'une telle dévotion, c'est de purger l'âme, moins le défaut essentiel, moins le vice

favori. Louis XVI n'eut qu'un vice, qui était la royauté même : je parle de la conviction qu'il avait de la légitimité du pouvoir absolu, et, par suite, de celle des moyens de force ou de ruse qui peuvent maintenir ce pouvoir. C'est ce qui explique comment il ne se reproche, à la mort, aucun de ses mensonges avoués et constatés. Dans son testament, tout en recommandant à son fils de régner selon les lois, il ajoute : « *Qu'un roi ne peut faire le bien qu'autant qu'il a l'autorité, qu'autant qu'il n'est point lié.* » S'il règne selon les lois, « *sans être lié,* » c'est qu'il les fait ou les domine, c'est qu'il est roi absolu. Louis XVI mourait ainsi, dans l'impénitence, emportant la pensée coupable qui condamne la royauté : l'appropriation d'un peuple à un homme.

Ce fut aussi, nous le pensons, une chose très funeste à sa conscience, très propre à le confirmer dans les pensées d'un orgueil plus que royal, d'une étrange déification de lui-même, que l'empressement de ceux qui l'entouraient à lui demander des reliques. « Ses dépouilles, dit Cléry, étaient déjà sacrées, même aux yeux de ses gardiens. » A l'un il donnait sa cravate, à l'autre ses gants. Quelle devait être sur lui-même l'opinion d'un homme qui voyait devenir précieuses, les moindres bagatelles qui lui avaient appartenu, tout ce qu'il avait touché ? Fort éloignée certainement de l'humilité chrétienne. Il n'y eut guère jamais pour un mourant une pire tentation.

La Convention lui ayant permis de choisir un prêtre, il désigna le directeur de Madame Élisabeth, un Irlandais, élève des Jésuites de Toulouse, l'abbé Edgeworth de Firmont. Ce prêtre appartenait à l'Église non assermentée qui avait perdu le Roi, et qui, jusqu'en juin 92, avait cruellement persécuté les prêtres ralliés à la Révolution. Elle existait sous la terre cette Église, terrifiée, mais vivante, prête à persécuter encore, comme elle a fait dès qu'elle a reparu. Elle avait le cœur de Louis XVI, et son dernier acte fut un acte solennel de sympathie et de confiance pour ces ennemis de la loi.

On lira dans Cléry le douloureux récit de la dernière entrevue de Louis XVI et de sa famille. Si nous ne le reproduisons pas, ce n'est point que nous n'en partagions les émotions déchirantes. Hélas ! ces émotions, nous les retrouverons souvent dans la grande voie de la mort où nous met 93, et nous ne pourrons toujours donner aux morts les plus illustres, à ceux qui ont le mieux mérité de la patrie, la consolation qu'emporta le Roi : celle d'être entouré à la dernière heure de l'embrassement des objets aimés, celle d'occuper tous les cœurs, de confisquer la pitié, de faire pleurer toute la terre.

Inégalité profonde, injuste ! que la souveraine injustice, la royauté, subsiste encore dans la mort, qu'un roi soit pleuré plus qu'un homme !... Qui a raconté dans ce détail infini d'accidents pathétiques les morts admirables des héros de la Gironde et de la Montagne, ces morts où le genre humain aurait appris à mourir ? Personne. Chacun d'eux a eu un mot, et c'est tout, un mot d'injure le plus souvent. Basse ingratitude de l'espèce humaine !

Le roi entendit sa sentence, que le ministre de la justice lui fit lire au

Temple, avec une remarquable fermeté. Il dormit profondément la veille de l'exécution, se réveilla à cinq heures, entendit la messe à genoux. Il resta quelque temps près du poêle, ayant peine à se réchauffer. Il exprimait sa confiance dans la justice de Dieu.

Il avait promis le soir à la Reine de la revoir au matin. Son confesseur obtint de lui qu'il épargnerait aux siens cette grande épreuve. A huit heures, bien affermi, et muni de la bénédiction du prêtre, il sortit de son cabinet et s'avança vers la troupe qui l'attendait dans la chambre à coucher. Tous avaient le chapeau sur la tête; il s'en aperçut, demanda le sien. Il donna à Cléry son anneau d'alliance, lui disant : « Vous remettrez ceci à ma femme et lui direz que je ne me sépare d'elle qu'avec peine. » Pour son fils, il donna un cachet où était l'écu de France, lui transmettant, en ce sceau, l'insigne principal de la royauté.

Il voulait remettre son testament à un homme de la Commune. Celui-ci, un furieux, Jacques Roux, des Gravilliers, se retira, sans rien dire. Une chose qui peint le temps, c'est que ce Roux, dans son rapport, se vante d'un mot féroce qu'il ne dit point réellement : « Je ne suis ici que pour vous mener à l'échafaud. » Un autre municipal se chargea du testament.

On lui offrit sa redingote; il dit : « Je n'en ai pas besoin. » Il était en habit brun, culotte noire, bas blancs, gilet de molleton blanc. Il monta dans la voiture, une voiture verte. Il était au fond avec son confesseur, deux gendarmes sur le devant. Il lisait les Psaumes.

Il y avait peu de monde dans les rues. Les boutiques n'étaient qu'entr'ouvertes. Personne ne paraissait aux portes, ni aux fenêtres.

Il était dix heures dix minutes, lorsqu'il arriva dans la place. Sous les colonnes de la Marine étaient les commissaires de la Commune, pour dresser procès-verbal de l'exécution. Autour de l'échafaud, on avait réservé une grande place vide, bordée de canons; au delà, tant que la vue pouvait s'étendre, on voyait des troupes. Les spectateurs, par conséquent, étaient extrêmement éloignés. Le Roi recommanda vivement son confesseur, et d'un ton de maître. Il descendit, se déshabilla lui-même, ôta sa cravate. Selon une relation, il aurait paru vivement contrarié de ne voir que des soldats, eût frappé du pied, crié aux tambours d'une voix terrible : « Taisez-vous! » Puis, le roulement continuant : « Je suis perdu! je suis perdu! »

Les bourreaux voulaient lui lier les mains, et il résistait. Ils avaient l'air d'appeler et de réclamer la force. Le Roi regardait son confesseur et lui demandait conseil. Celui-ci restait muet d'horreur et de douleur. Enfin, il fit l'effort de dire : « Sire, ce dernier outrage est encore un trait de ressemblance entre Votre Majesté et le Dieu qui va être sa récompense. » Il leva les yeux au ciel, ne résista plus : « Faites ce que vous voudrez, dit-il, je boirai le calice jusqu'à la lie. »

Les marches de l'échafaud étaient extrêmement roides. Le roi s'appuya sur le prêtre. Arrivé à la dernière marche, il échappa, pour ainsi dire, à son

confesseur, courut à l'autre bout. Il était fort rouge; il regarda la place, attendant que les tambours cessassent un moment de battre. Des voix criaient aux bourreaux : « Faites votre devoir. » Ils le saisirent à quatre, mais pendant qu'on lui mettait les sangles, il poussa un cri terrible.

Le corps, placé dans une manne, fut porté au cimetière de la Madeleine, jeté dans la chaux. Mais déjà sur l'échafaud, des soldats et autres, soit outrage, soit vénération, avaient trempé leurs armes, du papier, du linge, dans le sang qui était resté. Des Anglais achetaient ces reliques du nouveau martyr.

Il y avait eu à peine sur le passage quelques faibles voix de femmes qui avaient osé crier grâce, mais, après l'exécution, il y eut chez beaucoup de gens un violent mouvement de douleur. Une femme se jeta dans la Seine, un perruquier se coupa la gorge, un libraire devint fou, un ancien officier mourut de saisissement. On put voir cette chose fatale que la royauté morte sous le déguisement de Varennes, avilie par l'égoïsme de Louis XVI au 10 août, venait de ressusciter par la force de la pitié et par la vertu du sang.

Le lundi matin, à l'ouverture de la séance, l'exécution faite à peine et le sang fumant encore, une lettre vint à la Convention, terrible dans sa simplicité, amère pour les consciences. Un homme demandait qu'on lui livrât le corps de Louis XVI, « pour l'inhumer auprès de son père. » La lettre était intrépidement signée de son nom.

Une extrême agitation se voyait sur la Montagne. Elle éclata par le récit de la mort de Lepelletier. Ce récit, fait par Thuriot, n'était pas fini, que Duquesnoy (un moine défroqué, fixe à l'état de fureur) commença à rejeter l'événement sur la Gironde : « Ne sont-ce pas eux, dit-il, qui, il n'y a pas un mois, nous injuriaient, nous menaçaient... jusqu'à tirer l'épée sur moi?... » Le coup ne fut pas manqué. La Montagne exigea le renouvellement du comité de sûreté générale, où la Gironde avait la majorité. On leur ôtait cette force au moment où elle allait leur être le plus nécessaire pour leur propre sûreté.

Une grêle d'accusations tombe en même temps de la Montagne. Toute la droite, pêle-mêle, est successivement dénoncée. Robespierre, tout en pleurant Lepelletier, et recommandant l'union, porte un nouveau coup : il demande que le nouveau comité de sûreté commence l'examen de la conduite de Roland. La Convention, docile, frappe Roland en supprimant le bureau des journaux dans son ministère.

Pétion, né gauche et maladroit entre tous, eut l'imprudence d'aller se mêler à la bagarre; il monta à la tribune et gémit de la défiance qui régnait dans l'Assemblée. Vingt accusations fondent sur lui à l'instant : c'est Tallien, c'est Thuriot, c'est Collot-d'Herbois; de tous côtés vole l'injure, les cris les plus violents. Le pauvre homme restait interdit, ne sachant à qui répondre.

Danton en eut pitié. Il sentit aussi, sans doute, qu'il ne fallait pas laisser porter le dernier coup à la vieille idole populaire qui représentait encore dans l'Assemblée l'âge *humain* de la révolution. Il fit descendre Pétion, prit sa place, dit que sans doute il avait eu quelques torts, mais qu'enfin, pour lui, il



On vit dans le Morbihan des foules furieuses, les femmes en tête. (P. 1174.)

ne pouvait l'accuser. Jamais l'union, la paix, n'avaient été plus nécessaires; point de mesures violentes; les visites domiciliaires, que quelqu'un avait proposées, semblaient inutiles à Danton. Il demanda qu'on changeât le ministère girondin, que Roland quittât l'intérieur; et d'autre part, il voulait qu'on divisât le ministère jacobin, que Pache ne restât pas seul ministre de la guerre. Il exprima ce vœu que l'Assemblée, la nation, fissent taire la discorde intérieure, tournassent leur énergie contre l'ennemi étranger; que chacun oubliât ses

haines, se réservât à la patrie, lui donnât sa vie et sa mort. Il parla de celle de Lepelletier, non pour la déplorer : « Heureuse mort ! dit-il d'un accent poignant, profond, d'une sincérité douloureuse. Ah ! si j'étais mort ainsi !... » Il y eut un grand silence : ce mot avait atteint les cœurs ; toute l'assemblée tomba en pensée de l'avenir, et il n'y eut peut-être personne qui ne répétât pour lui-même, à voix basse, le vœu de Danton.

Une tombe fermée veut le silence, mais celle-ci n'est pas fermée ; elle est béante et demande...

La chaux de la Madeleine est de nature dévorante, elle est altérée, elle fume, elle veut de la pâture. Ce n'est rien que Louis XVI. Il lui faut des hommes tous autres, nos grands citoyens, les héros de la patrie.

Donc, puisque la tombe est ouverte, nous dirons un mot encore : nous jugerons le jugement.

Ce procès, nous l'avons dit, avait eu l'effet très fatal de montrer le Roi au peuple, de le replonger dans le peuple, de les remettre en rapport. Louis XVI, à Versailles, entouré de courtisans, de gardes, derrière un rideau de Suisses, était inconnu au peuple.

Au Temple, le voilà justement comme un vrai roi devrait être, en communication avec tous, mangeant, lisant, dormant sous les yeux de tous ; commensal, pour ainsi dire, et camarade du marchand, de l'ouvrier. Le voilà, ce roi coupable, qui apparaît à la foule en ce qu'il a d'innocent, de touchant, de respectable. C'est un homme, un père de famille ; tout est oublié. La nature et la pitié ont désarmé la justice.

Ce n'est rien de le montrer, on le change, on le refait. Le procès en fait un homme. A Versailles, c'était un être trop prosaïque, vulgaire, point méchant, point bon, mais sensible et facile de cœur, asservi à ses habitudes, tout entier dans la famille, étroitement dévot, avec un vice de dévot, une certaine sensualité dans les choses de la table. Une prison humaine n'y eût rien changé. Mais cette captivité cruelle de vexations et d'outrages refait son âme et l'affermit. Sa lourde et vulgaire nature est sculptée par la douleur. Ennobli par la résignation, le courage et la patience, il s'élève, il monte ; sacré par le malheur mieux que par la royauté, il est un objet poétique ; changement tel, que les siens même sont atteints de cette poésie. Qui eût dit à la Reine, en 88, qu'elle aimerait Louis XVI ?

Et pourtant, le fond de l'homme a-t-il été vraiment changé ? Non, rien ne l'indique. Devant la Convention, il continue de mentir ; le nouveau saint est resté ce qu'il fut, un homme double ; c'est toujours l'élève du jésuite la Vauguyon.

Une sorte de conjuration morale se fait instinctivement autour de lui, pour l'affermir dans la conviction qu'il a de son droit, l'endurcir dans le dogme royal du pouvoir illimité, l'enfoncer dans l'impénitence. Il meurt sans avoir la moindre notion de ses fautes. Chose inouïe pour le chrétien, il se croit innocent et juste. Que dis-je ? on parvient à le convaincre de sa propre

sainteté, on lui compare ses souffrances à la Passion de Jésus, et il accepte si bien l'étrange assimilation, qu'il dit en mourant : « Je bois le calice. »

C'est un mauvais jugement que celui qui, loin d'améliorer, d'épurer (vrai but de toute justice), renvoie devant Dieu un homme qui avait besoin du temps pour comprendre et expier, un jugement qui l'affermit en ce qu'il eut de mal, lui donne précisément le contraire du repentir, la conviction qu'il est un saint! pervertissant ainsi sa raison en le rendant peut-être plus coupable à la mort qu'il ne l'a été dans la vie.

Un résultat très funeste s'accomplit sur l'échafaud, par la mort de ce faux martyr : le mariage de *deux mensonges*. La vieille Église déchue et la vieille Royauté abandonnée dès longtemps de l'esprit de Dieu, finirent là leur longue lutte, s'accordèrent, se réconcilièrent dans la *Passion* d'un *roi*.

Elles partaient, ombres vaines, au royaume du néant. Et la réalité du sang leur rend un corps, une vie. Que dis-je? voilà qu'elles engendrent! voilà un monde qui pullule, de leur accouplement maudit, un monde d'erreur et de sottise, un monde de fausse poésie, une race de sophistes impies, pour mordre le sein de la France.

Quels qu'aient été ces résultats du jugement de Louis XVI, il n'en doit pas moins être l'objet d'un respect profond, éternel. De tels actes s'estiment moins par leurs fruits que par la pensée courageuse, par l'esprit de dévouement qui les a dictés. Ils savaient trop, ceux qui jugèrent, tout ce qu'il leur en coûterait dans l'avenir. Ils savaient qu'en frappant le Roi, ils se frappaient eux-mêmes. Et ils se sont dévoués. Tel en eut le cœur arraché, et put dire comme Carnot : « Nul devoir ne m'a tant coûté. »

Ils s'arrachèrent le cœur pourtant, et passèrent outre... Pourquoi? (Méditez-le, amis de l'ennemi...) Ils pensèrent que, si, retenus par les circonstances atténuantes qui couvraient Louis XVI, ils pardonnaient en lui l'appel à l'étranger, l'inviolabilité de la Patrie en serait à jamais compromise. Ils crurent ne pouvoir autrement confirmer la croyance dont vivent les nations : La Patrie est sacrée, et qui la livre en meurt.

Le respect de la France, l'intégrité du territoire, la religion des limites, notre sûreté à nous, qui n'étions pas encore, ils ont cru garantir tout cela par ce jugement. Étaient-ils dans l'erreur? Ce n'est pas nous, du moins, nous qu'ils pensaient sauver, qui leur en ferons un reproche. Non, hommes héroïques, vos fils reconnaissants vous tendent la main à travers le temps... Vos ennemis eux-mêmes, qui sont ceux de la France, sont obligés, en vous, d'honorer leurs vainqueurs, les fondateurs de la République, leurs vainqueurs *pour tout l'avenir*.

LIVRE X

CHAPITRE PREMIER

L'UNITÉ DE LA PATRIE. — L'ÉDUCATION. — FUNÉRAILLES DE LEPELLETIER (JANVIER 93).

LA CONVENTION SEMBLE UN MOMENT UNANIME, APRÈS LA MORT DE LOUIS XVI. — CAUSE DE DISSOLUTION, EN 93. — LE PROBLÈME DE L'UNITÉ N'AVAIT JAMAIS ÉTÉ RÉELLEMENT POSÉ. — LE CARACTÈRE ORIGINAL DE 93, C'EST LA LUTTE DE L'UNITÉ CONTRE LE FÉDERALISME. — TOUS, EN 89, ÉTAIENT OU ROYALISTES, OU FÉDÉRALISTES. — LA LOI AVAIT PLACÉ TOUTE LA FORCE DANS LES MUNICIPALITÉS. — UNE VILLE RÈGNE, AU DÉFAUT D'UN ROI. — BRISSOT FÉDÉRALISTE EN 89, AU PROFIT DE PARIS. — CONDORCET, EN 89, ÉTABLIT QUE PARIS EST L'INSTRUMENT DE L'UNITÉ. — CAMILLE DESMOULINS ET MARAT, EN 91, FONT APPEL AUX DÉPARTEMENTS CONTRE PARIS. — LA GIRONDE ÉTAIT ENTRAINÉE PAR UNE FATALITÉ DE SITUATION DANS UN FÉDÉRALISME INVOLONTAIRE. — LA DOMINATION DE PARIS ÉTAIT AUSSI UNE SORTE DE FÉDÉRALISME. — ON CROYAIT ALORS QUE LA LOI SUFFIRAIT POUR FAIRE L'UNITÉ. — L'ÉDUCATION COMMUNE PEUT SEULE PRÉPARER L'UNITÉ. — BEAU PLAN D'ÉDUCATION DE LEPELLETIER. — LA SOCIÉTÉ NOUVELLE QUI CROIT L'ENFANT INNOCENT, NE PEUT PLUS LE LAISSER SOUFFRIR. — FUNÉRAILLES DE LEPELLETIER (24 JANVIER 93).

La Convention avait été admirable le lendemain de la mort de Louis XVI. On put croire un moment qu'il n'y avait plus de partis. L'unité de la nation, représentée si longtemps par le Roi, apparut plus énergique dans son assemblée souveraine. A ceux qui auraient cru cette unité compromise, elle put dire : « La France est en moi. »

Toutes les grandes mesures de salut public furent votées à l'unanimité.

Unanimité pour l'adresse envoyée aux départements sur le 21 janvier. Les Girondins la rédigèrent, la signèrent, revendiquant hautement pour tous la responsabilité de l'acte qui venait d'être accompli : « Ce jugement, disait l'adresse, appartient à chacun de nous, comme il appartient à toute la nation. »

Unanimité pour le vote de neuf cents millions d'assignats et la levée de trois cent mille hommes. Les municipalités sont investies du droit d'enquête et de *réquisition* pour trouver en huit jours l'habillement et l'équipement. L'armée nationale est fondée par le mélange des volontaires et des soldats, de l'enthousiasme et de la discipline.

La Gironde propose la guerre à l'Angleterre; et elle est votée d'emblée (1er février).

Danton voulait qu'on débutât par un grand coup et qu'on réunît la Belgique. Ajourné, jusqu'à ce que les Belges expriment leur vœu. On accepte, on réunit le comté de Nice, qui demande à être français.

Les dantonistes proposèrent, emportèrent une mesure très grave de salut public, les missions de représentants avec pouvoir illimité. La première mission n'avait qu'un but spécial, assurer les places fortes ; elle devait faire approuver ses actes par la Convention. Si Danton eût proposé lui-même cette dictature ambulante, l'Assemblée fût entrée en défiance ; elle fut proposée par le jeune Fabre d'Églantine.

Dictature dans les comités fortement organisés, dictature dans les missions : tel fut le remède héroïque que la Convention opposa aux dangers infinis de la situation. Elle se distingua par là entièrement de la Constituante et de la Législative, qui parlèrent beaucoup, n'agirent pas, qui laissèrent l'action au Roi, c'est-à-dire à l'ennemi, et menèrent la France au bord de l'abîme par leur belle doctrine de la séparation des pouvoirs.

Le pouvoir, la Convention le prit tout entier, et elle le rendit présent sur tous les points du territoire, l'employant non seulement à la défense, mais, avant tout et surtout, au maintien de l'unité.

Les ennemis de la France regardaient et attendaient. « Elle périra », disait Pitt. — « Elle se dissoudra, disait Burke, sera démembrée, ou tout au moins tombera à l'état misérable d'une simple fédération de provinces. »

Et en cela nos ennemis jugeaient, d'après l'ancienne tradition de la France, que son unité était en son roi. Aussi prenait-on bien garde, dans la vieille monarchie, que le roi ne mourût jamais. Sur sa fosse, au moment même où il entrait dans la terre, on criait : Vive le roi ! Nulle interruption entre les deux règnes ; l'intervalle d'une minute aurait mis tout en péril ; il était si bien la clef de la voûte, que, lui manquant un seul moment, tout semblait tomber dans l'ancien chaos.

Voici une fosse de roi au cimetière de la Madeleine. Qu'est-ce que la France criera ?

La République? Beaucoup de Bretons demandaient : Quelle est cette femme ?

La Patrie? Bien des gens, du monde des honnêtes gens, sous l'influence des habitudes de l'ancien régime, souriaient à ce mot comme d'une réminiscence classique, d'une froide et vide abstraction. Pitoyable oubli de soi-même où le monde était tombé dans ces longs siècles barbares ! La grossière fiction royale leur semblait réalité ; et la Patrie, qui est nous-mêmes dans notre vie la plus vivante, leur semblait un mot abstrait !

« Il n'y a plus d'autorité, ni prêtres, ni roi ! disaient ces insensés de l'Ouest : eh bien, nous nous battrons avec *la Nation*. » Ils ne se doutaient pas seulement que *la Nation*, c'étaient eux-mêmes. Ils entendaient vaguement par là le gouvernement de Paris. Le Roi avait été pour eux la loi vivante. « Si veut le roi, si veut la loi », disait-on sous l'ancien régime. Et maintenant ils

disaient (c'est tout le sens des réponses qu'on tira des premiers qu'on prit) : « Si meurt le roi, si meurt la loi. »

Trois causes de dissolution :

La fureur d'abord de ces paysans aveugles. Dès octobre 92 (un mois après l'affaire de Châtillon), on vit dans le Morbihan des foules furieuses, les femmes en tête (poussées par leurs prêtres), attaquer les magistrats.

Un autre dissolvant, c'était l'indifférence, la lassitude, l'égoïsme croissant des villes ; chacun restait chez soi ; on laissait quelques centaines de zélés crier seuls aux sections.

La troisième cause enfin de désorganisation, et ce n'était pas la moindre, c'était l'ardeur même des zélés, leurs mouvements désordonnés, irréguliers, nullement subordonnés à l'action générale, c'était l'inégalité d'action, les efforts discordants qui, tirant inégalement, disloquaient le tout. Les départements éloignés surtout, au milieu des plus grands dangers, dans leurs nécessités pressantes, agissaient à part et sans correspondre. Le Var, par exemple, levait ses contributions et les employait, créait une armée pour sa défense, gardait tout, les hommes et l'argent ; il ne pouvait, disait-il, rien distraire de ses forces en présence de l'ennemi.

La Convention avait plus à faire que de défendre l'existence de la France ; nos rois l'ont souvent défendue. Sa mission toute spéciale, infiniment difficile, qu'elle remplit par tous les moyens, c'était d'en fonder l'unité.

L'unité de la Patrie, *l'indivisibilité de la République*, c'est le mot saint et sacré de 93.

Le sens de cette année terrible, qui ne rappelle à la plupart des hommes que la mort et la guerre civile, n'est pas une négation. Elle a un sens positif : la recherche du grand problème qui peut seul fonder la paix.

Point de vie hors l'unité. Nul axiome plus sûr. Ce n'était pas une question de curiosité scolastique, c'était celle du salut et de la vie même. Pour les êtres organiques, se diviser, c'est périr. Et plus ils sont organisés, plus l'unité est la condition absolue de leur existence. L'homme meurt, s'il est divisé : le serpent coupé vit encore.

La France, sortie de l'âge barbare, ne pouvait plus se contenter de la fausse *unité royale*, qui si longtemps avait couvert une désunion réelle. Elle ne pouvait pas davantage accepter la faible *unité fédérative* des États-Unis et de la Suisse, qui n'est rien autre chose qu'une discorde consentie. Revenir à l'une ou à l'autre de ces formes imparfaites, c'était ou périr, ou descendre, baisser dans l'échelle des êtres, tomber au niveau des créatures inférieures qui n'ont pas besoin d'unité.

Du premier jour où la France entrevit l'idée sublime de l'Unité véritable (ce but lointain du genre humain), elle fut ravie en esprit, saisie au cœur de religion. Quiconque osa, en parole, en pensée, en songe même, rappeler l'une ou l'autre de ces deux formes de discorde, royalisme ou fédéralisme, lui parut un sacrilège, un ennemi de l'humanité, un meurtrier de la Patrie.

Fonder cette haute unité, c'était un grave problème. Non seulement il n'était pas résolu, mais jamais auparavant il ne fut posé (du moins pour un grand empire). La Révolution, qui se moquait du temps, dans son cours précipité, surprit le monde, un matin, de cette question imprévue. Pas un n'y songeait en 89. Tous durent y répondre en 93. Le sphinx vint de lui-même se mettre devant la France, lui barrer la voie, dire : « Devine ou meurs! »

Comment répondre? Rien de prêt. Rien dans les faits, rien dans les livres. La recherche du problème n'en fut que plus acharnée. Impitoyables pour eux-mêmes, ce fut à eux qu'ils s'en prirent; ils cherchèrent le mot de l'énigme dans leurs entrailles déchirées, interrogèrent leur propre sang, et, marchant à la solution par l'élimination meurtrière de tout ce qui s'en écartait, fouillèrent à extinction dans la logique de la mort.

Qui aurait pu les éclairer? Ils n'avaient qu'un livre, une bible, Rousseau, qu'ils consultaient toujours dans leurs grandes difficultés; mais Rousseau varie sur ce point; unitaire pour un petit État dans son *Contrat social*, fédéraliste pour un grand, dans son *Gouvernement de Pologne*.

Il s'agissait de savoir comment un grand État, non monarchique, peut obtenir l'unité.

L'expérience ne leur en disait pas plus que les livres. Pour exemple d'organisation, elle leur montrait les *États-Unis* de Hollande, de Suisse et d'Amérique, trois assemblages imparfaits et faibles de pièces hétérogènes : les premiers déchus et nuls, le troisième qui grandit toujours sans s'organiser; sa situation singulière entre la mer et le désert l'en a dispensé jusqu'ici.

L'ancienne France elle-même, malgré le semblant d'unité que la royauté lui donnait, avec sa diversité infinie de coutumes, de poids, de mesures, avec ses douanes entre les provinces, avec ses pays d'états et de privilèges divers, tenait beaucoup de la faiblesse et de l'hétérogénéité des États fédératifs. C'était, sous un roi, une fédération grossière, où toutes les formes sociales, fiefs, républiques, quasi-royautés princières, coexistaient, avec une confusion inexprimable, des maux infinis de détails, un désaccord ridicule.

Dans ce bizarre tohu-bohu, on rêva plusieurs fois le rétablissement de la fédération des fiefs : « J'aime tant la France, disait, sous Louis XI, le bon duc de Bretagne, qu'au lieu d'un roi, j'en voudrais six. » Les Guises en disaient bien autant. Mais quoi! même en 89, Mirabeau, après son triomphe de Marseille, avait dit, en souriant : « Pourquoi pas comte de Provence? » — Cazalès et son parti n'hésitèrent pas de poser la Bretagne comme une nation alliée de la France. — Lafayette, tout imbu de son américanisme, ne semble avoir rien désiré qu'une sorte de fédération faiblement harmonisée, d'un ressort fort détendu. — Les constitutionnels de l'époque disaient par la voix de Barnave : « Il faut que la France choisisse : fédération ou monarchie. »

L'Assemblée constituante, par une très noble inconséquence, tout en prêchant la royauté, avait prononcé, selon la logique, *que l'unité était* dans le souverain, *dans le peuple*, et non dans la royauté. Le pouvoir royal n'était

plus le palladium sacré de l'unité de la France ; il cessait comme religion. S'il n'était plus religion, il n'était rien. Restait à l'éliminer, comme un corps étranger placé dans les chairs, qui, tant qu'il reste là, y maintient la fièvre ; c'est ce que malheureusement fit trop lentement la Révolution.

L'Assemblée constituante, au moment où elle fit la division départementale, énerva, annula d'avance les directoires des départements (nos préfectures d'aujourd'hui), et concentra la force réelle dans les municipalités. En cela, elle servit puissamment la Révolution. Ces directoires, toujours entre les mains des notables, étaient naturellement des nids d'aristocratie. Les municipalités, au contraire, allèrent se démocratisant sous l'action incessante des sociétés patriotiques.

Le Roi, dès 89, n'existe plus que comme obstacle. Le nouveau souverain, le peuple, n'est pas organisé encore de manière à agir d'ensemble, à manifester au dehors l'unité qui réside en lui. Une municipalité supplée, dans l'entr'acte : une ville reine au défaut du Roi. La ville de Paris est, en quelque sorte, le pouvoir exécutif de la France ; c'est elle qui manifeste et maintient la force d'unité centrale sans laquelle la France eût péri.

Paris a fait de grandes fautes ; elles sont présentes à ma mémoire. Eh bien, avec toutes ses fautes, quand je songe à ce qu'il a fait pour les libertés de l'espèce humaine, il me prend envie de baiser les pierres de ses monuments et les pavés de ses rues...

Et ce que je dis de Paris retourne à la France, après tout. Qu'est-ce que Paris, sinon une petite France résumée, un mariage de toutes nos provinces ? Rien de plus sot que la haine de tels provinciaux pour Paris ; ce qu'ils haïssent, c'est eux-mêmes. Qu'ils prennent au hasard, dans la rue, un de ces Parisiens détestés, c'est un homme de leur pays, Normand, Dauphinois, Provençal. Il n'y a pas un tiers de Parisiens de race. Le reste, s'il n'est de la province, est fils, petit-fils de provinciaux.

En 89, Paris vient de prendre la Bastille ; il organise la force armée de la Révolution, la garde nationale ; il en donne le modèle pour le costume et l'armement, uniformité si importante alors et tellement significative ! Toutes les grandes fédérations provinciales se rattachent à lui ; rien ne lui est étranger en France. Telle municipalité d'Auvergne lui demande de la poudre et il en envoie. D'autre part, il veut, il croit juste que tous les voisins approvisionnent de leurs denrées la grande ville qui combat pour eux et qui est l'armée de la liberté. Les Parisiens vont, l'épée à la main, acheter en Normandie le blé royaliste, qui ne voulait plus venir.

Quelle sera l'organisation de Paris ? C'est alors une question décisive pour la France. Le royaliste Bailly veut que la mairie soit forte, et le maire puissant ; le républicain Brissot propose et fait prévaloir un plan qui annule cette royauté municipale.

Entre le Roi, qui est l'ennemi, et l'Assemblée constituante, qui connive avec l'ennemi, Brissot cherche un point d'appui dans la cité même. Il pose en



L'éducation, au Moyen âge, s'appelle *Castoiement*. châtiment. (P. 1184.)

principe que la cité a droit d'organiser la cité en ce qui touche ses intérêts spéciaux; il soutient que les cités fédérées d'une province ont même droit en ce qui touche l'intérêt provincial. « Toutefois, dit-il, les principes des administrations municipales et provinciales *doivent être entièrement conformes à ceux de la constitution nationale*. Cette conformité est le lien fédéral qui unit les parties d'un vaste empire. »

Ce petit mot *fédéral*, saisi par les royalistes en 89, repris par les Jacobins en 93, a fait guillotiner Brissot et toute la Gironde avec lui.

Royalistes et Jacobins ont dit unanimement : « Pesez bien ce mot *fédéral* N'est-il pas évident que Brissot veut abaisser la France à l'état d'une fédération de province, comme celle des États-Unis d'Amérique, ou plutôt la dissoudre en poudre impalpable, établir en France quarante-quatre mille petites républiques? »

Cela n'est nullement évident.

D'abord, une fédération dont chaque élément municipal et provincial se fonderait *sur des principes entièrement conformes à ceux de la constitution nationale*, comme le dit ici Brissot, ne ressemblerait nullement à la fédération américaine. Il faut être bien étourdi et volontairement aveugle pour confondre une fédération d'éléments *identiques*, dont il s'agirait ici, avec une fédération d'éléments *hétérogènes* et discordants, comme est l'Amérique du Nord.

Mais il faut aller plus avant. Jamais Brissot, ni alors, ni depuis, n'a songé à une fédération

Son plan de 89 doit être jugé uniquement au point de vue de 89. Contre le Roi, contre une Assemblée royaliste, où voulez-vous que Brissot prenne le levier de la République? Dans Paris seul et dans le droit qu'il attribue à la cité de s'organiser elle-même.

Paris organisé ainsi, les autres villes suivront; il l'entend ainsi et le dit lui-même. Hors de Paris, où pouvait-il trouver les éléments de la force républicaine? Nulle autre part que dans le grand fait du jour, ces fédérations de villes qui s'organisaient de tous côtés.

Le mot de Brissot, tant attaqué, était le mot nécessaire en 89, le mot de la circonstance, du salut public : Paris organisé par Paris, puis nos grandes fédérations s'organisant à l'imitation de Paris. Avec cela seul, malgré le Roi et l'Assemblée, la France entière, emportée d'un même tourbillon, allait graviter vers la République.

C'était une chose injuste de représenter sans cesse un mot de situation, un mot daté d'une date précise, d'une circonstance spéciale, comme l'immuable théorie de celui qui l'avait lâché.

On n'a rien dit de plus fort sur l'unité de la patrie, sur l'indivisibilité de la République, que ce qu'ont dit mille fois les orateurs de la Gironde. Ils ont mieux fait, du reste, que de professer l'unité, ils sont morts pour elle. On peut du moins le dire des plus illustres du parti, surtout de Vergniaud. C'est lui qui, le 20 avril, lorsque plusieurs de ses amis demandaient la convocation des assemblées primaires, établit solidement, pour toute la Convention, que cette convocation, qui eût sauvé la Gironde, risquait de perdre la France. Il y avait un grand danger dans cet immense appel au peuple au premier moment de la guerre civile, au moment de l'invasion; il eût provoqué peut-être la dissolution nationale. Les Girondins n'objectèrent rien, dans ce jour décisif qui fixa l'opinion de l'Assemblée; ils acceptèrent par leur silence le discours héroïque du grand orateur, ils se dévouèrent, sauvant et sanctionnant par leur mort l'unité qu'ils avaient fondée.

C'est l'un d'eux, Rabaut Saint-Étienne, qui, le 9 août 91, avait fait proclamer *l'unité indivisible* de la France.

Déjà Condorcet, en 90, dans un très bel opuscule digne de ce grand esprit, avait très bien établi que Paris était le puissant moyen, l'instrument de cette unité.

L'engouement de Paris pour Lafayette était, toutefois, un juste motif de suspicion contre la capitale. Camille Desmoulins et Marat, en 91, lancèrent contre les Parisiens, à ce sujet, les plus violents anathèmes; ils passèrent toute mesure : « Je compte sur les départements, disait Marat, non sur les badauds imbéciles. » (27 juillet 91, n° 524.) — « Paris! Paris! dit Desmoulins, prends garde que ton incivisme ne détache de toi les départements... Tu as besoin d'eux pour exister, ils n'ont pas besoin de toi pour être libres!... » (21 juin 91, n° 83, p. 214.) Il va jusqu'à dire follement (après le 17 juillet) « que Paris verra les départements, indignés, s'ériger en *États unis* et l'abandonner à sa corruption ».

C'était en 91. Paris faiblissait, fatigué de ses grands efforts. Les départements, il faut le dire, semblaient reprendre son rôle; plusieurs firent des sacrifices vraiment incroyables : Bordeaux, Marseille, le Jura levaient, payaient, des armées, et il en fut ainsi dans toute l'année 92. Ces départements eurent une glorieuse part dans la journée du 10 août; s'ils en eurent une au 2 septembre elle fut moins remarquée : on eut l'injustice de n'accuser que Paris.

Dans la crise effroyable où l'on se trouvait, obligé de faire appel au patriotisme local pour tirer tout ce que les localités contenaient de forces, on était bien obligé de se fier à cet esprit qu'on aurait autrement taxé de fédéralisme. Un des hommes qui se sont le moins écartés de la droite ligne révolutionnaire, Cambon, lui fit de grandes concessions. Il adoptait l'élan local, mais le généralisait. Marat lui-même, à la terrible époque du 27 mars 93, lorsque le Comité de défense, alarmé de la situation, fit venir dans son sein les ministres et la Commune, Marat dit que, dans une telle crise, la souveraineté du peuple n'était pas indivisible, que chaque commune était souverain sur son territoire, et que le peuple pouvait prendre les mesures que demandait son salut. (Mém. de Thibaudeau.)

La Gironde, en septembre 92, à l'entrée des Prussiens, avait eu un moment la pensée de quitter Paris, anarchique et furieux, Paris, difficile à défendre, presque impossible à nourrir en présence de l'ennemi. Quelques députés du Midi, d'un courage incontestable, Barbaroux et autres, montraient sur la carte à madame Roland ces contrées heureuses, ces villes républicaines qui venaient de donner tant de gages à la patrie. Ne fallait-il pas y porter le centre du gouvernement et placer sur la Loire la grande ligne de défense, celle qu'autrefois Charles VII, dans son extrême faiblesse, défendit longtemps contre les Anglais, maîtres absolus du Nord?...

Danton dit *non*, et soutint ce *non* de son admirable énergie. Il fut prouvé, ce jour-là, que le génie de la Révolution n'était pas du côté des Girondins;

mais pour leur patriotisme, leur pureté, leur courage, personne n'étudiera sérieusement cette histoire sans l'admirer et le respecter.

Voilà pour le fond des choses. Les Girondins étaient innocents; ils voulurent jusqu'à la mort l'unité, et ils s'y sacrifièrent.

« Maintenant, les violentes accusations de la Montagne étaient donc pure calomnie? »

On sera, sans doute, étonné de notre réponse.

Non, la Montagne ne calomniait pas la Gironde.

Les Girondins, unitaires de cœur, étaient entraînés, par une fatalité de situation, dans un fédéralisme involontaire.

Les directoires de départements, les notables, les riches, tous les tièdes du parti républicain, les royalistes déguisés, tous se disaient Girondins. Leur disposition commune, infiniment dangereuse, c'était de détendre le nerf de la Révolution, de diminuer l'influence centrale, d'augmenter l'influence locale, qui était la leur. Ces hommes, en général, étaient les ennemis de l'unité.

Voilà donc les Girondins, une vingtaine d'avocats, de gens de lettres, les fondateurs de la République, les promoteurs de la grande guerre, les créateurs du bonnet de l'égalité, les forgeurs des piques, eux qui ont lancé le 10 août, lancé la France à l'ennemi; — les voilà, infortunés, reconnus, bon gré mal gré, pour les chefs des riches, les chefs des tièdes, des patriotes hypocrites, les chefs de tous ceux qui soutiennent les vieilles influences locales contre l'unité de la patrie.

Ils n'avaient qu'un moyen de s'en séparer, c'était d'affiler le fer, de l'arracher aux mains de la Montagne et de le tourner sur leurs faux amis, de voter le tribunal révolutionnaire et la Terreur... Ils ont mieux aimé périr.

Dans la situation terrible où ils restèrent, en avril, mai 93, sous les huées des tribunes, livrés aux derniers outrages, lorsqu'on jetait sur eux des ordures, *qu'on crachait sur eux*, il leur échappa des cris de fureur, d'imprudents appels à la vengeance des départements... Et alors, on crut les saisir en flagrant délit de fédéralisme; on ne douta plus, on voulut leur mort, on eut soif de leur sang.

La Montagne pouvait les tuer, mais elle ne devait pas souffrir qu'on les outrageât. La représentation nationale, insultée en eux, n'était-elle donc pas avilie en tous?

La fureur de la Montagne contre les fédéralistes fut si aveugle, si voisine de la rage et de l'épilepsie, qu'elle ne vit pas elle-même qu'elle tombait à chaque instant dans l'hérésie politique qu'elle reprochait à ses adversaires. Si le fédéralisme est l'esprit de démembrement, d'isolement, d'exclusion, n'était-ce pas un fédéralisme de gouverner toute la France par la violence d'une ville? que dis-je?... dans cette ville même, d'accepter la souveraineté d'une section contre le tout, comme ils le firent tant de fois? On trouvait bon, par exemple, que la section des Cordeliers se fît apporter les registres des tribunaux, censurât les jugements. Les quelques sectionnaires qui venaient à chaque



LE PELLETIER DE SAINT-FARGEAU

instant donner à la Convention les ordres de la multitude étaient (les procès-verbaux en témoignent) délégués par des minorités minimes. La partie commandait au tout, une partie imperceptible. C'était, dira-t-on, la partie patriote, bien intentionnée. Mais enfin cette partie, gouvernant ainsi le peuple, n'en donnait pas moins le démenti le plus terrible au principe de la Révolution, qui est l'autorité, la souveraineté du peuple.

Je ne les accuse ni les uns ni les autres, mais le temps, hélas! la rapidité de notre révolution!... Le haut idéal moderne, l'unité d'un empire immense obtenue par la loi seule et sans fiction royale, la Révolution l'avait à peine entrevu en 89; elle est obligée, dès 92, d'en chercher la réalisation. A qui le tort? à la précipitation des hommes? Non, à celle des événements. La royauté elle-même, qu'on eût ménagée, par sa résistance obstinée, par son entente

avec l'ennemi, poussa fatalement la France à la République, la jeta dans la grande et terrible aventure de 93, dans le glorieux péril de chercher un monde nouveau, le monde de l'unité, au profit des temps à venir.

L'unité ! ce rêve éternel de l'humanité ! le jour où l'on crut la tenir, où l'on crut la réaliser dans la grande société qui depuis 89 menait les destinées humaines, un vertige fanatique tourna les esprits ! Personne ne but impunément à cette grande coupe de Dieu, pour la première fois offerte aux lèvres de l'homme. Une ivresse sauvage, comme l'orgie des mystères antiques, s'empara de ces philosophes, de ces raisonneurs, les fit délirer. L'unité de la patrie fut pour eux la seule vie réelle, près de laquelle nulle vie d'homme ne devait compter. Ébranler ce dogme, de près ou de loin, ce fut à leurs yeux assassiner la patrie elle-même, et mériter trois fois la mort. Voilà tout le secret des tragédies que nous devons raconter.

Ce qui caractérise le temps, c'est que, dans l'impatience de leurs vœux, ils imaginaient que l'unité allait leur venir toute faite, leur tomber, comme un miracle, du haut de la loi. Dans leur foi naïve à la toute-puissance de la loi, à son efficacité invincible, ils croyaient que l'unité, pourvu qu'elle fût décrétée, à coup sûr existerait ; ils ne semblaient pas se rendre bien compte des moyens indispensables qui doivent la préparer. L'unité, pendant que la loi la décrète en haut, doit fleurir d'en bas, du fond des volontés humaines ; elle est la fleur et le fruit des croyances nationales.

Modifier ces croyances, c'est une œuvre de temps sans doute, et l'on ne peut accuser le législateur qui n'accomplit pas instantanément le travail des siècles ; mais rien ne peut le dispenser de bien savoir le vrai fonds où il travaille, de comprendre son propre principe. Et voilà ce qui afflige, à cette grande époque. Ni l'un, ni l'autre parti ne connaissait bien la base, la portée religieuse et sociale de l'œuvre qu'ils accomplissaient. Le rapport de la révolution au christianisme leur fut parfaitement inconnu. Ils ignoraient qu'ils avaient pour mission, non ce vœu stérile d'unité que déjà le christianisme a tant répété en vain, mais la recherche sérieuse des moyens qui peuvent vraiment réaliser l'unité. Le christianisme a échoué dans cette recherche ; sous sa domination absolue, la plus forte qui fut jamais, nous n'en avons pas moins vu se former deux peuples en un peuple, — le petit peuple d'en haut, qui seul a suivi la voie qu'on appelait celle de la civilisation, qui a créé des littératures aristocratiques, des Racine et des Boileau ; — et le grand peuple d'en bas (qui est à peu près tout le monde), abandonné sans culture, presque sans rapport avec l'autre peuple, n'ayant ni éducation commune, ni langue commune, gardant ses patois, priant sans comprendre, sans que l'Église daigne lui expliquer ses prières... Spectacle impie, barbare, qui saisit de pitié et de douleur, pour peu qu'on garde au cœur la moindre étincelle de Dieu !

Finir ce schisme désolant auquel le christianisme a si peu remédié, créer une âme identique dans une foi identique, qui fasse désirer, vouloir l'identité de la loi, c'est là le problème social de la Révolution. La loi suppose

une éducation selon le principe de la loi, et cette éducation elle-même implique un fixe principe de foi sociale et religieuse.

Un voile couvrait encore cette profonde question pour les hommes de 93. Ils marchaient fermes et dévoués, vers leur sublime idéal, la loi souveraine du monde, sans bien distinguer la vaste et ténébreuse région qui les séparait encore de ce but, celle des arts infinis de civilisation et d'éducation qui y mènent et y préparent. Ils en ont entrevu un point, la puissance des fêtes nationales, celle du théâtre, celle de la vie commune pour les jeunes enfants, sans préciser l'enseignement qui dominerait cette initiation nationale.

La première tentative d'un plan d'éducation et de vie commune fait la gloire de Lepelletier Saint-Fargeau. Cet honnête homme, dans la question de l'éducation, qui est celle même du cœur, s'était élevé au-dessus de lui-même par la bonté de sa nature. Vrai représentant de la Révolution en cette chose sainte, il n'était pas indigne de mourir pour elle. Le royalisme s'était bien adressé; il l'avait frappée en ce cœur qui en contenait la résolution la plus généreuse, la plus humaine pensée.

Lepelletier, dans ce projet, peu littéraire de forme, admirable d'intention et nullement chimérique, établit parfaitement qu'il s'agit d'éducation, bien plus que d'instruction; qu'il n'y a nul espoir d'égalité sans la fondation d'une éducation commune et nationale. La société doit donner cette éducation, — mais non la société seule (comme dans les Institutions de Lycurgue), *la société*, *avec l'aide et la surveillance des pères de famille*, et toujours près des familles, dans la commune natale, de sorte que le père et la mère ne perdent jamais de vue l'enfant.

L'enfant, s'il est pauvre, sera nourri par l'école même. On ne verra plus ce spectacle impie d'un enfant qui vient à l'école grelottant et affamé, et que l'école renvoie, lui refusant le pain de l'esprit parce qu'il n'a pas celui du corps, lui disant : « Tu es un misérable; eh bien, tu le seras toujours; tu étais celui de tous qui avait le plus besoin de l'école; va, on t'en exclut. »

Ah! nous embrassons de tout notre cœur cette grande et chère espérance! Que la misère ici-bas, si elle doit poursuivre l'homme, soit abolie pour l'enfant! Si nous devons être misérables, nous l'endurerons peut-être. Mais que ceux-ci, qui n'ont fait nulle faute que de naître, soient protégés, garantis. C'est là, ou nulle part, que la Patrie doit paraître, la *Matrie*, disaient les Grecs, et par ce mot, ils semblaient désigner aux législateurs à venir le rôle suprême de la loi; si c'est parfois de punir l'homme, c'est toujours de protéger l'enfance, de rendre l'enfant heureux pour faire un homme meilleur.

Dans les croyances barbares qui calomnient la nature, qui supposent l'enfant coupable en naissant du péché qu'il n'a pas fait, on doit se résigner plus aisément à le voir souffrir; il a besoin d'expier. Si l'on admet cette énormité théorique de croire qu'une créature si visiblement innocente est née criminelle, on admettra aussi cette barbarie pratique de la voir, dès la naissance, fatalement malheureuse, subir et la faim et les coups.

L'éducation, au Moyen âge, s'appelle *Castoiement*, châtiment. Elle châtie qui n'a rien fait ; c'est la nature qu'elle châtie, c'est l'œuvre de Dieu, c'est Dieu, en sa plus touchante création.

Entendez-vous les coups, les cris, les pleurs de ces pauvres innocents?... C'est l'école, l'enfer d'ici-bas !

Trois fois bénie soit la cendre de l'homme vraiment honnête et bon qui, par l'excellence du cœur, vit plus que les politiques, qui mit l'heureuse délivrance, le grand bienfait de la Révolution surtout en ceci : que l'enfant n'eût plus faim ni froid, qu'élevé au grand air, dans les exercices des champs, il fût un enfant heureux, le bien-aimé de la Patrie et le nourrisson de la Providence !

Les funérailles de Lepelletier eurent un grand caractère de religion. Elles tiraient un touchant reflet de cette douce pensée d'enfance. Derrière le mort, devant la Convention, qui tout entière assistait à ses obsèques, marchait sous ses voiles noirs la jeune orpheline, la fille de Lepelletier, la fille de la République, solennellement adoptée de la France. Près d'elle (idée bien digne de la grande Mère, à laquelle elle appartenait maintenant) venaient aussi d'autres enfants, de sorte que l'adoptée, dans ces jeunes frères et sœurs qu'on lui donnait en ce jour pour remplacer son père, sentît les consolations et l'étreinte de la Patrie.

Le corps, découvert et sanglant, fut d'abord exposé à la place Vendôme, et le président de la Convention vint déposer sur la tête du mort une couronne de chêne et de fleurs ; un fédéré des départements versa les regrets de la France, ses larmes, sur le martyr de Paris.

Le convoi immense s'achemina ensuite par la rue Saint-Honoré. Il y avait un deuil réel. La Convention, la Commune, toute la France révolutionnaire, qui était là, n'imitaient pas la douleur ; la plupart sentaient trop bien qu'ils menaient leur propre deuil. Ce poignard qu'on avait laissé sur le mort, près de sa blessure sanglante, il planait sur tous. L'assassinat de Basville, à Rome, qu'on venait d'apprendre, enseignait assez ce que les amis de la liberté avaient à attendre. Le droit public n'était plus rien ; la France était hors la loi du monde. On le vit plus tard à Rastadt, où nos plénipotentiaires furent sabrés par les dragons de l'Autriche. On le vit en Angleterre, où l'on organisa contre nous une guerre hideuse de fausse monnaie, de faux assignats, pour ruiner la France, la faire banqueroutière, lui tuer jusqu'à l'honneur.

Cette génération était vouée à la ruine, à la mort. Pendant qu'on promenait à Paris le corps de Lepelletier, on colportait dans Londres les reliques fausses ou vraies de Louis XVI, ses cheveux, des mouchoirs trempés dans son sang. Voilà les premiers drapeaux de la grande guerre qui durera vingt-cinq années.

Personne ne pouvait mesurer les sacrifices infinis que coûterait cette guerre. L'Angleterre ne devinait pas qu'il lui faudrait, dans un travail mortel, trouver la somme effroyable de quarante milliards. La France ne savait pas



Elle invente la *danse du châle*. (P. 1190.)

qu'elle arracherait de son sein dix millions de ses enfants pour semer leurs os dans toute l'Europe.

La Convention, la Commune savaient du moins parfaitement, en suivant Lepelletier, qu'il les devançait de peu. Tous avaient cette croyance qu'ils allaient vers le tombeau. Combien aux supplices! combien aux batailles! combien aux poignards de la guerre civile!... Tel avait un an à vivre, tel autre deux ans. Cette pompe était la leur; ils prenaient leur part dans les funérailles.

C'était pour eux aussi que les drapeaux se voilaient de crêpes, que les tambours battaient ces roulements funèbres, que les trompettes, contenues sous leurs sinistres sourdines, sonnaient à voix basse comme un chant de mort.

Sûrs de périr, l'étaient-ils de périr utilement? Ils allaient laisser des lois. Mais que sont les lois sans les hommes? La Révolution ne serait-elle autre chose que la promulgation d'une formule sublime, léguée au monde futur, inutile au monde présent, vers laquelle il va se dressant toujours, mais pour retomber toujours?... Plus d'un eut ces sombres pensées.

Ils arrivèrent ainsi devant le Panthéon, où le frère de Lepelletier prononça l'adieu solennel, promettant de publier l'œuvre du mort, ce qu'il appelait son plan d'éducation, et ce que, dans notre vénération reconnaissante, nous appellerions la *Révolution de l'enfance.*

La Convention, rangée autour du cercueil qu'il fallait laisser, jura le salut de la Patrie. Tous, Montagnards et Girondins, faisant encore trêve à leurs haines, se promirent union et fraternité, mot sincère, nous le pensons, dans ce grand danger public. Il fut dit alors pour la dernière fois.

CHAPITRE II

LA COALITION. — MEURTRE DE BASVILLE (13 JANVIER 93).

VUES ÉGOÏSTES DE LA COALITION. — PITT AVAIT REFUSÉ D'INTERVENIR EN FAVEUR DE LOUIS XVI. — PITT FUT SERVI PAR LA FORTUNE PLUS QUE PAR SA PRÉVOYANCE. — DOMINATION DE L'ANGLETERRE A NAPLES PAR LES FAVORIS DE LA REINE. — ACTON ET EMMA HAMILTON. — ÉTOUFFEMENT CRUEL DE L'ITALIE, SPÉCIALEMENT SOUS LE GOUVERNEMENT ROMAIN. — MAURY ET MADAME ADELAÏDE A ROME. — NAPLES FORCÉE DE RECONNAITRE LA RÉPUBLIQUE. — BASVILLE ENVOYÉ A ROME. — IL EST ASSASSINÉ (13 JANVIER 93). — LE PAPE AVAIT PERDU LOUIS XVI. — SON INFLUENCE PRÉPARAIT LA GUERRE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE. — HÉROÏSME DE LA BRETAGNE RÉPUBLICAINE. — LES ANGLAIS ATTENDAIENT LE PROGRÈS DE L'ANARCHIE. — ESPOIR QUE DONNENT AUX ANGLAIS LES PILLAGES DE PARIS. — DUMOURIEZ FAIT CROIRE QUE L'ANGLAIS VEUT TRAITER AVEC LUI. — VUES CONTRAIRES DE DUMOURIEZ ET DES GIRONDINS. — LA GIRONDE VEUT LA GUERRE UNIVERSELLE. — LA GUERRE EST DÉCLARÉE A L'ANGLETERRE (1er FÉVRIER 93).

La moralité de la coalition peut être jugée sans phrases; quelques faits y suffiront.

La France, au dire des puissances, ayant tué la morale, supprimé le droit, elles se trouvèrent bien à l'aise. Sans qu'il fût nécessaire d'attendre beaucoup, dans le courant même de l'année 93, elles se montrèrent parfaitement affranchies de tous les scrupules qui, en d'autres temps, leur auraient fait ménager l'opinion.

Malheur aux faibles! nous rentrons dans le plus sauvage état de nature : qui pourra prendre, prendra.

Le premier acte fut le sacrifice mutuel que se firent l'Angleterre et la Russie, des deux causes où l'une et l'autre semblaient engagées d'honneur. L'Angleterre avait gémi, grondé pour la Pologne ; la Russie faisait de la chevalerie pour la liberté des mers, l'indépendance des neutres. Elles ne s'en souviennent plus. C'est comme un partage tacite entre les deux grandes puissances : à moi la mer, à toi la terre.

Le 16 février, nouvelle invasion de Pologne. La Prusse entre pour protéger les libertés polonaises; seulement, une fois entrée, elle s'aperçoit qu'elle ne peut atteindre son but qu'en s'appropriant Dantzig (24 février).

Nous allons de même voir tout à l'heure les Autrichiens et les Anglais, pénétrés d'horreur pour la mort du Roi, saisir Toulon et les places du Nord dans l'intérêt royaliste. Seulement, une fois entrés, les Autrichiens, dans Condé, arborent l'aigle impériale. Les Anglais, maîtres de Toulon, font défense à l'émigration, au frère du roi, d'y venir. Les émigrés sont furieux : « En ce cas, dit l'un d'eux, il ne nous reste rien à faire de mieux que de nous joindre aux Jacobins. »

Il est un point de la France où le royalisme fut héroïque, la Vendée. C'est le point où les Anglais ne voulurent jamais descendre. Charette et autres les en prièrent et supplièrent, toujours inutilement. Ils ne donnèrent des secours qu'indirects, pour faire durer la guerre, sans qu'elle arrivât jamais à des résultats décisifs. Pour rien au monde, ils n'auraient voulu rendre forts les royalistes.

Cela dit, nous avons éclairci d'avance l'histoire de la coalition. Il nous reste à suivre, dans le détail, l'histoire de ces honnêtes gens.

M. Pitt riait très peu; on assure cependant qu'il a ri jusqu'à trois fois. Il lui échappait, dans ce cas-là, des mots bas et triviaux, en désaccord singulier avec sa roideur ordinaire, mots sincères, passionnés, qui partaient du cœur et montraient le fond du fond. Ainsi, quand il sut l'incendie de Saint-Domingue et que les nègres égorgeaient tout : « Les Français pourront, dit-il, prendre maintenant leur café au caramel. » De même, apprenant plus tard que l'Espagne entrait dans la grande guerre, M. Pitt crut déjà tenir les colonies espagnoles : « On n'en mettra pas, dit-il, plus grand pot-au-feu, et cependant le bouillon en deviendra bien meilleur. » Le 21 janvier lui fut infiniment agréable; il en tira l'augure d'une tyrannie violente où s'annulerait la France : « Elle n'aura fait, dit-il, que traverser la liberté. » Et encore : « Ce sera un blanc sur la carte de l'Europe. »

Il avait attendu froidement, patiemment, l'exécution de Louis XVI. En vain, Fox et Sheridan, dans un noble élan de cœur (qui exprimait fidèlement la pensée nationale), obtinrent, à la fin de décembre, de la Chambre des communes, qu'elle invitât le gouvernement à intervenir auprès de la Convention. Pitt resta muet. Il spécula sur l'horreur que produirait l'événement. Les Anglais

avaient bien pourtant quelque raison dans leur histoire pour ne pas juger trop sévèrement les peuples qui tuaient leurs rois. Ils n'en furent pas moins indignés de la mort de Louis XVI.

Au moment même où la nouvelle fut reçue, Pitt signifia au ministre de France qu'il eût à sortir dans les vingt-quatre heures.

Le ministère anglais ne fit nulle difficulté d'avouer dans la Chambre des lords le motif tout politique, d'une si brusque expulsion : la crainte de la contagion révolutionnaire, la propagande jacobine que faisait l'envoyé de France.

L'aristocratie anglaise était terrifiée, elle se serrait autour de Pitt. Elle avait singulièrement hâte qu'une guerre brusque et violente isolât les deux pays, assurât à l'Angleterre le bénéfice moral de sa position insulaire. Elle aurait bien volontiers fait, à ses dépens, creuser, élargir le détroit. Elle se jeta dans les bras de l'homme qui, par la profondeur de ses haines, pouvait fonder sûrement entre les deux peuples la guerre, le divorce éternel.

Pitt, né wigh, devenu tory, fut fixe en une chose, la haine, — cher et précieux héritage qu'il tenait de son père Chatham. Il eut toujours présent le mot expressif d'un vieux puritain : « Le meilleur de l'amour, c'est la haine. » Il haït si fort qu'il se fit aimer.

Aimer de la vieille Angleterre féodale, obstinée dans l'injustice, qui, devant la Révolution, se mourait de haine et de peur, croyant voir, au premier vent d'est, débarquer les *Droits de l'homme;*

Aimer de l'Angleterre marchande, jalousement couchée sur la mer, comme sur un fief anglais; elle comptait bien cette fois sur l'anéantissement de la marine française.

Une autre Angleterre encore se formait, dévouée à M. Pitt, une grande nation oisive, qui, sous lui, a augmenté, engraissé d'une manière monstrueuse : je parle du peuple de la Bourse et des créanciers de l'État. La terre est partagée en France; en Angleterre, c'est la rente. Tous s'y lançaient, tête baissée. Tous, le matin, au réveil, couraient à la Bourse, et ravis, enthousiastes, voyaient toujours monter le flot. Le 5 pour 100, de 92 atteignit 120 : Pitt fut un grand homme. Le 4, de 75 alla à 105, Pitt fut un héros. Le 3, de 57 monta à 97; Pitt fut presque un Dieu!

Comme il arrive à toute époque d'engouement aveugle, on lui tenait compte de tous les bienfaits du hasard et de la nécessité. Plus les capitaux fugitifs de la France et de la Hollande affluaient en Angleterre, plus on admirait M. Pitt.

Tous, amis et ennemis, croyaient que ce génie profond avait deviné tout le cours de la Révolution française. Selon plusieurs, il l'avait faite. Il l'observa de très près, mais pour une part directe, il semble n'en avoir eu qu'en une circonstance, il est vrai, très grave, on croit qu'il soudoya l'émeute de la garde soldée, qui faisait la force de Lafayette, brisa l'épée de l'homme qui voulait concilier la royauté et la démocratie, désarma la royauté de sa faible et dernière défense. Si la chose est véritable, M. Pitt peut passer pour un des

fondateurs de cette République française qui lui donna tant de soucis et le fit mourir à la peine.

Je ne vois pas non plus qu'il ait eu grande prévoyance en refusant l'alliance prussienne au commencement de 92. Il lui fallut la mendier, à la fin de la même année.

Ce qui fut véritablement prodigieux chez M. Pitt, c'est l'acharnement au travail, la persévérance et la passion. Il fut, dès sa naissance, l'idéal du *bon sujet*. Tomline, son précepteur, évêque de Winchester, qui a écrit la légende de ce nouveau saint, ne peut découvrir, à la loupe, le moindre défaut dans son caractère. En réalité, il n'en eut qu'un seul : il était né enragé, je veux dire, dès le berceau, malade d'une violence innée, une triste créature amère, âpre, acharnée à tout, à l'étude d'abord, aussi violent dans l'étude du grec qu'il l'a été plus tard dans la guerre contre la France. Nulle société, nulle amitié, d'amour encore moins. Une perfection d'homme haïssable et désolante. L'austérité sans la vertu. *Respectable* au plus haut degré (pour parler anglais). *Honnête* et parfait gentleman, le chef des *honnêtes* gens. Tout en employant largement la corruption politique, il garda en Angleterre une certaine dignité morale, mais tout ménagement finissait pour lui au détroit. Dans la grande poursuite qui a absorbé sa vie, la ruine de la Révolution, la destruction de la France, il n'a reculé devant nulle chose criminelle, honteuse ou basse. Les révolutionnaires lui ont imputé, je le sais, beaucoup de choses douteuses. Pour s'en tenir au certain, il en reste de quoi effrayer Machiavel. Le chef du gouvernement anglais n'a certainement point ignoré ces plans de grandes destructions, ces machines effroyables, qui ont fait l'horreur du monde. S'il n'a soldé, il a connu, approuvé, sans aucun doute, les plus coupables tentatives des pirates et des assassins.

Obligé d'entrer dans le détail, curieux, il est vrai, mais malpropre, de la diplomatie (anglaise et européenne), dans l'intérieur triste et sale de cette cuisine politique, on doit prier le lecteur de résister au dégoût. *Omnia munda mundis*. Il faut imiter la lumière, qui, dans sa pureté supérieure, peut impunément pénétrer dans les lieux les plus immondes, et ne se salir nulle part.

Un côté seul de cette diplomatie doit nous occuper ici, l'action de l'Angleterre sur Naples, celle des émigrés sur Rome, le rapport de Rome à Vienne.

Son pouvoir, contesté à Londres, était absolu dans Naples. Il y régnait, sans conteste, sur le royaume, le palais, la reine, la chambre à coucher et le lit royal. La reine, Caroline d'Autriche, sœur de Marie-Antoinette, tout Anglaise, était gouvernée absolument par un intrigant irlandais, son ministre Acton, et une effrontée Galloise, Emma Hamilton, qu'elle aimait éperdument.

Au musée du Palais-Royal, malheureusement détruit, tout le monde a pu voir, dans un très beau buste italien, l'image de cette Messaline de Naples. Tout observateur, à la première vue, était obligé de se dire : « C'est la figure même du vice. » Sur cette tête sensuelle et basse, bouffie de passions furieuses et de luxure effrénée, on pouvait hardiment jurer que l'histoire n'a pas menti.

La haine de Caroline pour la France ne datait nullement de la Révolution ni des malheurs de sa sœur. Elle venait de son amant Acton, Irlandais de race, né à Besançon, qui avait eu des humiliations dans la marine française, et qui en gardait rancune. On peut en juger sur un fait : Dans une famine de Naples, il fit refuser un vaisseau de blé qu'envoyait le roi de France.

Emma, arrivée vers 91, partagea le crédit d'Acton. La reine se donna à elle. Elle avait toutes les passions de Marie-Antoinette, sans grâce et sans goût ; l'amitié passionnée de la Reine de France pour mesdames de Lamballe et de Polignac (deux personnes charmantes et décentes), Caroline l'imita pour cette scandaleuse Emma, avec un cynisme incroyable. Cette fille, d'une beauté puissante et quasi virile, accomplie, sauf un précoce excès d'embonpoint, était originairement une fraîche et forte servante du pays de Galles. Montée au rang supérieur de femme de chambre, puis maîtresse entretenue, puis tombée dans le ruisseau au métier de fille publique, elle avait été pêchée là par un neveu d'Hamilton, l'ambassadeur de Naples, qui l'avait pour quelque argent cédée à son oncle. La friponne se fit épouser. La voilà grande dame, ambassadrice ; elle représente très bien ; sa grandiose et théâtrale beauté est recherchée de tous les peintres ; ses beaux bras puissants, son cou de Junon, sa forte tête avec une mer ondoyante de cheveux châtains, remplissent tous les tableaux du temps. C'est Vénus, c'est la bacchante, c'est la sibylle de Cumes. Cette sibylle, débarquée à Naples, paraît dans son propre élément. Elle brille, elle règne, elle trône, chaque jour, dans un nouveau costume, dans une pantomime nouvelle ; elle invente la *danse du châle*. La reine en raffole, ne la quitte plus. Pendant que les deux maris, usés, inutiles, suivent leurs goûts innocents, que Ferdinand pêche à Baïa, qu'Hamilton s'amuse au Vésuve, les deux femmes vivent ensemble. La Reine se montre partout avec Emma, change d'habits avec elle, la couche chez elle. Elle nullement embarrassée. Elle commande, elle exige, parle plus haut que la reine. L'impudente se fait rendre par les duchesses et princesses les humiliants services qu'une étiquette insensée exigeait de ces grandes dames près de la personne royale.

Pourquoi ces honteux détails? Le voici. Cette belle Emma, cette sibylle, cette bacchante, cette Vénus, était un espion. De 92 à 1800, elle livra à l'Angleterre tous les secrets de l'Italie, quelquefois ceux de l'Espagne. Elle vivait dans la chambre de la reine, lisait ses lettres avec elle. Elle eut par là sur nos affaires la plus sinistre influence. Nelson assurait souvent qu'en obtenant pour lui de Naples le ravitaillement de sa flotte, elle lui avait rendu possible sa bataille d'Aboukir et la destruction de la flotte française. La première elle sut, par une lettre trop confiante du roi d'Espagne au roi de Naples, que ce prince, excédé de l'alliance impérieuse des Anglais, voulait leur déclarer la guerre. Elle envoya la lettre à Londres, et l'Espagne fut frappée. Mais ce qui place d'une manière tragique Emma dans l'histoire, c'est la part qu'elle eut aux vengeances de Caroline en 1798. Elle y déshonora Nelson. Ce brave et brutal matelot qui n'avait jamais descendu à terre, qui ignorait tout

de ce monde, prit Emma pour sa princesse, et se fit, par devant l'Europe, chevalier d'une coureuse. On vit un surprenant spectacle ; l'amiral, borgne et manchot, accorda aux caresses effrontées d'Emma ce qu'il eût refusé à la reine. Non content de violer la capitulation qu'il venait de signer, il employa ses mâts victorieux à pendre les chefs prisonniers de la république de Naples... Elle exigea, obtint du dogue hébété que le pavillon britannique servît de potence.

Et sous ce gibet, devant ces martyrs, une bacchanale eut lieu, dont purent rougir les vieux rochers de Caprée. Emma devint bientôt enceinte. L'enfant qui provint de là, né du meurtre, conçu de la mort, fut reconnu de Nelson, au mépris de lady Nelson et du vieux mari d'Emma. Nelson tué, Emma brocanta ses souvenirs, vendit ses lettres d'amour.

Le gouvernement de Naples valait mieux encore que celui de Rome. C'est dans celui-ci qu'on pouvait voir, en toute son horreur, l'étouffement de l'Italie. Le pire des gouvernements, sans nul doute, c'est celui qui tire la police de la confession même. « Mon fils, cher fils, Dieu vous entend... Allons, ouvrez-moi votre cœur... » Et il tire de cet aveu des notes pour la police. La pensée, naissante à peine, est saisie, punie d'avance. Si ce n'est l'homme qui s'accuse, sa femme le livre au prêtre. « Hélas ! me disait un Romain, si je pouvais seulement me fier à ma femme ou à ma fille ! »

Le grand artiste romain Piranesi est ici l'historien, le seul confident sincère de cette pauvre âme italienne, dans son incroyable asphyxie. On ne peut regarder ses tragiques eaux-fortes sans entendre ce soupir douloureux, profond, d'un cœur où pèsent des montagnes. Les *Prisons* de Piranesi sont l'image d'un monde enterré vivant, où les magnificences de l'art, les souvenirs d'une grandeur perdue, n'apparaissent que pour ajouter aux tortures du cœur. Vastes et souterraines prisons, pleines de supplices et de trophées, labyrinthes infernaux où l'on peut errer toujours sans se retrouver jamais, escaliers sans fin qui donnent l'espoir de monter au jour, qu'on monte et qu'on monte en vain, sans pouvoir arriver à rien qu'à l'épuisement du désespoir... Hélas ! ces sublimes images de la douleur italienne ont cela d'infidèle encore, qu'elles sont grandes et poétiques. Mais le plus dur du supplice, que Piranesi n'a pu peindre, c'est l'abjection du supplice, son prosaïsme et sa bassesse : l'atonie croissante de l'âme, la décomposition fangeuse qu'elle subit, dont elle s'indigne, sans pouvoir y résister, enfoncée invinciblement dans le lac de boue par la pesanteur dont l'écrase la perfide main des tyrans.

Il était temps que ces cachots reçussent enfin quelque lumière, que la France républicaine vînt les éclairer de sa foudre.

Son plus cruel ennemi n'était pas Londres, c'était Rome. De Rome lui venait le souffle de mort, le souffle de la Vendée. L'Anglais frappait du dehors. Le prêtre dissolvait le dedans.

Le gouvernement romain n'eût pas eu pourtant sa fatale activité pour perdre la France, s'il n'eût été violemment poussé par les Français mêmes. Le pape suivait l'impulsion du cardinal Bernis, vieille et futile créature qui elle-même

était menée par deux émigrés français, un jeune homme, une vieille femme. Le petit Maury, échappé de France, faisait rage à Rome, à Vienne. La tante de Louis XVI, Madame Adélaïde, animait le pape. Elle avait alors soixante ans; mais la vieille fille avait gardé sa fanatique énergie. Nous avons rapporté comment le clergé menacé dans ses biens par un ministre philosophe, sous la Pompadour, employa avec succès sur le sensuel Louis XV l'irrésistible puissance de sa propre fille, alors âgée de seize ans, comment cette nouvelle Judith se soumit, pour un but *si saint*, au dévouement le plus étrange, et sauva le peuple de Dieu. Telle était la tradition de Versailles, et telle nous l'avons recueillie sous la Restauration, de la bouche des vieux émigrés. Selon eux, M. de Narbonne était né de cet inceste. La princesse garda sur son père une très grande influence. Quelque despote qu'il fût, et variable dans ses attachements, il n'aurait pas osé déjeuner chaque matin autre part que chez sa fille.

Elle resta, sous quelque rapport, le chef du parti jésuite, et malheureusement continua d'exercer une grande influence sur son neveu Louis XVI. Elle contribua beaucoup à lui faire prendre Maurepas et chasser Turgot.

Échappée de France en 91, elle occupa la première maison de Rome, celle qui était comme le centre de la société, italienne et étrangère, le palais du cardinal Bernis.

Bernis, vieux serviteur de l'Autriche, autant que de la France, était le lien naturel entre Rome et Vienne. Il gouvernait absolument le pape, avec le cardinal Zelada. Bernis, vaniteux et léger, ne se cachait nullement de tenir le pape à la lisière. « C'est un enfant de bonne nature, disait-il, mais vif, et qu'il faut surveiller; autrement, il pourrait bien se jeter par la fenêtre. »

Les Girondins, qui régnaient le lendemain du 10 août, résolurent de frapper deux coups sur Rome et sur Naples.

Ordre à l'amiral de Latouche de se rendre dans les eaux de Naples, de forcer le port, d'obliger le gouvernement à recevoir un ministre français. Un autre agent devait aller s'établir à Rome, de sorte que l'Italie n'entendît pas seulement parler de la République, mais qu'elle la vît et la sentît présente dans ses couleurs nationales, ses nouvelles armoiries, son drapeau vainqueur... A elle d'agir ensuite, et de briser les tyrans.

Agression dix fois méritée. Nous ne pouvions faire un pas sans rencontrer dans toute l'Europe l'intrigue romaine et sicilienne. Nous envoyons un ministre à Gênes; il y trouve l'influence de Naples, et n'y peut rester. Nous l'envoyons à Constantinople; les agents de Naples y sont avant nous (Naples, disons mieux, l'Angleterre, reine de Naples par Acton et par Emma).

Par une manœuvre hardie, Latouche sut, malgré le vent contraire, se lancer jusque dans le port. Là, qui était en péril, de l'escadre ou de la ville? On pouvait très bien en douter. L'escadre, placée sous le feu des batteries du rivage, pouvait être foudroyée, si elle foudroyait Naples. Naples eut peur; ses femmes furieuses, si propres à la guerre de loin, commencent à s'évanouir; le



La femme se pendait à lui, s'accrochait à ses habits. (P. 1195.)

fameux marin Acton, si terrible contre la France, n'est pas rassuré. Latouche envoie simplement un soldat, un grenadier de la République, qui donne une heure au roi de Naples pour la reconnaître et recevoir un ministre français. On hésite. Pas une minute de plus, ou le bombardement commence. On signe enfin, sans souffler mot.

Le ministre débarqué au milieu de ces perfides, avait l'ordre d'exécuter une commission dangereuse, c'était d'envoyer un ministre à Rome, lequel, sans

armée, sans flotte, par la force du nom français, l'intimidation de la République, prendrait position près du pape. Ce n'était pas sans grand péril qu'on pouvait affronter la populace de Rome, les barbares du Transtévère, les bouviers des Marais-Pontins, comme leurs buffles, aveugles et féroces. Leurs maîtres pouvaient, d'un coup de sifflet, faire venir ces sauvages à Rome, les lancer contre les Français et les patriotes italiens.

L'homme qui affronta ce péril, et qui, par son dévouement, s'est placé bien haut dans l'histoire, était un révolutionnaire modéré; Basville (ses ouvrages l'indiquent) semble avoir été de ceux qui se seraient contentés des premières conquêtes de la Révolution, et qui, la voyant emportée sur une pente si rapide, acceptèrent sans difficulté une mission étrangère.

Il arrive avec un ami, un envoyé de notre ambassade de Naples. Ils voient du premier coup tout préparé pour les recevoir. Le lâche gouvernement, ne se fiant nullement à ses forces régulières, avait appelé de tous côtés ces recrues sauvages des montagnards de l'Apennin. On avait prêché dans les chaires, et le soir surtout dans les confessionnaux aux femmes éperdues, que ces Français sacrilèges venaient, dans la ville sainte, lever le drapeau de Satan. Les femmes brûlaient des cierges, priaient et hurlaient; les hommes repassaient leurs couteaux.

Nos Français entrent bravement, la cocarde sur l'oreille, et sont de toutes parts accueillis par des cris de mort. Ils sont sourds, n'entendent rien. Des personnes charitables les engagent à mettre en poche le signe maudit. Ils passent outre et à travers ces flots de foule furieuse, ils s'en vont au palais du cardinal Zelada montrer leurs pouvoirs, le sommer de reconnaître la République française. N'obtenant rien, sans se décourager ni s'intimider, ils mettent leur voiture au pas, et reviennent lentement. Il était quatre heures du soir (le 13 janvier 93). Assaillis d'injures, d'indignes menaces, ils firent une chose hardie; soit pour soutenir l'honneur de la France, soit pour mettre en demeure les patriotes italiens d'armer et prendre leur défense, ils plantèrent sur leur voiture le drapeau de la République.

Là, les voies de fait commencent, les pierres et les coups. Le cocher épouvanté met les chevaux au galop, lance la voiture dans la cour d'un banquier français. Le temps manque pour fermer la porte. La foule entre; un perruquier (c'étaient, nous l'avons dit ailleurs, les valets des grands seigneurs) frappe mortellement Basville d'un coup de rasoir. Il expira le lendemain. Les infâmes, qui le tenaient dans leurs mains, afin de le déshonorer après l'avoir égorgé, ont soutenu que, touché de leur douceur apostolique, il avait démenti les croyances de toute sa vie, et qu'il avait communié des mains de ses assassins.

Le pape se lava les mains du sang de Basville. Que fit-il pour prévenir sa mort? que fit-il pour la punir? Le gouvernement pontifical se garda bien de trouver le perruquier que tout le monde connaissait et montrait.

Quoi qu'il en soit, il ne se lavera pas devant l'histoire de la mort de

Louis XVI. C'est lui, on peut le prouver, qui, de degré en degré, l'affermissant dans ses résistances, lui en faisant un devoir, l'a mené jusqu'à la mort.

Il ne se lavera pas du sang des cinq cent mille hommes qu'a coûtés la guerre de l'Ouest. Dès le 29 mars 90, il avait dénoncé au roi que s'il approuvait les décrets relatifs au clergé, la guerre civile commencerait. Dans cette lettre insolente, il disait doucereusement, mêlant le fiel et le miel : « Nous avons employé jusqu'ici tout notre zèle à empêcher que *par nous* il n'éclatât un mouvement; » faisant entendre que ce mouvement pouvait éclater de lui-même. En quoi il mentait. Le mouvement n'était alors nullement préparé. Le paysan était loin encore de s'entendre avec la noblesse dans une guerre religieuse. Il y fallait du temps, un art infini du clergé, secondé du zèle aveugle des femmes. Le paysan était ému ; mais lui faire prendre les armes, c'était une œuvre laborieuse de ruse et de calomnie.

Les lettres du pape que nous avons sous les yeux indiquent peu de conviction. En 90, les décrets du clergé lui semblent simplement *schismatiques;* il n'ose encore dire que le fond de la religion y soit intéressé. En 91, les mêmes décrets sont devenus *hérétiques;* le pape les qualifie tels ; le progrès de la colère les a fait changer de nature.

La guerre tardait trop, au gré du père des fidèles; il attendait, réclamait l'effusion du sang. Dans ce but, il envoie au jeune empereur François II *le vénérable* abbé Maury. Il le prie, le sollicite de tirer l'épée. Le 8 août 92, il le remercie de ce qu'enfin il va ouvrir la campagne.

Celle du pape était ouverte dès longtemps dans nos provinces d'Ouest. Il guerroyait à sa manière par la diffusion des lettres et des bulles qu'il adressait aux évêques. Ses lettres au roi, moins publiques, étaient cependant connues du clergé qui les divulguait; de confidence en confidence, la Bretagne, l'Anjou, la Vendée, étaient parfaitement instruites des injonctions du pape au roi.

La foudre pontificale tonnait dans toutes les chaires de l'Ouest. L'hiver, aux veillées des chaumières bretonnes, sans mystère et sous les yeux du Français qui ne comprend pas, le prêtre prêche la guerre civile dans le sombre idiome, qu'on dirait la langue des morts. Il commente la dernière bulle, l'instruction suprême du cardinal Zelada, tirée en nombre innombrable, jetée par ballots sur les côtes par les chaloupes anglaises.

Nous avons dit les premiers résultats : août 92, la sanglante bataille de Châtillon et Bressuire : octobre, la petite affaire du Morbihan, petite, mais sauvage, hideuse, où l'on vit des femmes aliénées de fureur et comme ivres de la peur qu'on leur faisait de l'enfer, se ruer contre la mort, à la bouche des fusils ; la mort devant, l'enfer derrière : la mort était encore ce qui leur faisait moins peur.

Ce fut pendant tout l'hiver un silence formidable, une résistance d'inertie extraordinaire; plus d'impôts, plus de levée d'hommes; tout magistrat impuissant, toutes les lois suspendues. Les prêtres empêchaient spécialement le recrutement de la marine. L'homme aurait voulu partir, qu'il ne l'aurait pu.

La femme se pendait à lui, s'accrochait à ses habits. Le spectacle de nos côtes était déplorable. Nos ports, nos arsenaux étaient déserts. La trahison générale de nos officiers de marine, qui tous étaient sortis de France, nous livrait à l'ennemi. Ah! quiconque a du souvenir, quiconque se rappelle la situation où la France resta deux cents ans, tant que les Anglais possédèrent Calais, intervenant dans nos affaires, pillant la contrée, pillant le détroit, celui, dis-je, qui s'en souvient, croira ne pouvoir trop maudire les fous criminels qui, par leur désertion, ouvraient nos ports aux Anglais.

Qui donc défendit la France? La Bretagne républicaine; que ce soit sa gloire immortelle. Oui, quelques centaines de bourgeois des villes, de paysans (spécialement ceux du Finistère), allèrent d'eux-mêmes servir les batteries des côtes, marchèrent en fortes patrouilles le long de la mer, attendant chaque nuit les descentes de Jersey, ayant derrière eux tout un peuple de sauvages fanatiques, devant eux les voiles anglaises. La France les oubliait, l'Angleterre les menaçait, l'émigration revenait, le sol tremblait sous leurs pas : ils restèrent debout, et neutralisèrent un monde, de leurs bras prêts à frapper, de leurs regards héroïques.

Comment les Anglais ne profitaient-ils pas d'une telle situation? Qui pouvait sérieusement les empêcher de débarquer? les émigrés de Jersey les en priaient à genoux. Charette les en pria bientôt : on le voit dans les Mémoires de madame de Larochejaquelein.

M. Pitt, pour débarquer, voulait absolument un port, Lorient ou la Rochelle. Il trouvait d'ailleurs son compte à attendre, voulant voir comment, et en Angleterre, et en France, irait la marée montante du fanatisme contre-révolutionnaire.

On travaillait la légende, on ornait de cent fictions le supplice du roi martyr. On montrait le mouchoir sanglant; quelques-uns même ont assuré qu'il fut arboré à la Tour de Londres. On répandit le mot fameux : « Fils de saint Louis, montez au ciel. »

Mais ce qui servit le mieux dans l'Europe la contre-révolution, ce furent les récits exagérés, amplifiés, qu'on fit partout des pillages de Paris. Vers la fin de février, la création récente d'un nouveau milliard d'assignats, sans autre gage que la vente future des biens de l'émigration, ébranla la confiance. La monnaie de papier baissa de valeur. L'ouvrier dont la journée n'était pas augmentée se trouva recevoir, dans l'assignat de même titre, une valeur réellement moindre, insuffisante à ses besoins. Il recevait moins, et le boulanger, l'épicier, lui demandaient davantage. Sa fureur se tourna contre eux, contre tout le commerce, contre l'*accaparement*. Tous demandaient que la loi imposât au marchand un *maximum* des prix qu'il ne pourrait dépasser. Ils ne songeaient pas qu'une telle mesure, arrêtant la spéculation, amènerait la pénurie, la disette de toutes choses, et par là, infailliblement, enchérirait les denrées. Marat, non moins ignorant et non moins aveugle, souffrant aussi (il faut le dire) de l'extrême détresse du peuple qu'il voyait de près, formula

avec une violence furieuse les colères de la multitude. Chose étrange! et qui peint la mobilité de son caractère, il avait montré, le 12 février, une modération remarquable. Avec Buzot et la Gironde, il avait réprimandé énergiquement les signataires d'une pétition anarchique, qui voulaient dicter à la Convention une loi sur les subsistances, tirer d'elle un *maximum*. Et le 23 février, il imprime ces paroles : « Le pillage des magasins, à la porte desquels on pendrait quelques accapareurs, mettrait fin à ces malversations... » Le lendemain 24, on pille. La foule, docile à son apôtre, enfonce les portes des boulangeries, force les magasins d'épiciers, se distribue, en les taxant au prix qu'elle croit raisonnable, le savon, l'huile et la chandelle, des denrées même de luxe, le café, le sucre. Le désordre eût été peut-être plus loin, sans l'intervention des fédérés de Brest, qui étaient encore à Paris. Marat, accusé à la Convention, montra la sécurité, l'aplomb d'un fou furieux. La Gironde obtint, pour l'honneur national, que les tribunaux fussent chargés de poursuivre « les auteurs et instigateurs du pillage. »

Belle occasion pour les étrangers de définir la France un peuple de brigands et de voleurs. Quelque triste que fût l'affaire, il faut dire pourtant que la conscience nationale la ressentit vivement. Plusieurs de ceux qui y trempèrent en restèrent inconsolables. J'ai sous les yeux un procès-verbal de la section de Bonconseil (*Archives de la Police*), où l'on voit un citoyen qui vient avec larmes avouer *qu'il a eu la faiblesse de recevoir du sucre* à la distribution qui s'en faisait; il a suivi le torrent, il se repent, il craint de rester indigne du titre de citoyen.

Ces violences déplorables n'étaient pas toujours, on le voit, les témoignages certains d'une profonde immoralité. Encore moins pouvait-on supposer que ceux qui accomplissaient de tels actes étaient imbus de doctrines antisociales. La France d'alors était naïve, emportée, aveugle, bien plus que celle d'aujourd'hui. Elle n'en prêtait que mieux le flanc aux furieuses accusations des contre-révolutionnaires. Abandonnée peu à peu des sympathies de l'Europe, de moins en moins visitée des étrangers, elle devenait une espèce d'île sur laquelle on pouvait mentir à l'aise, entasser les fictions, comme les géographes du moyen âge sur les régions inconnues. La bruyante trompette irlandaise que louait M. Pitt à 2,000 francs par mois, Burke, avait donné à nos ennemis la formule qu'ils développèrent, définissant la Révolution française par ce vers de Milton : « Monstre informe, enfanté du chaos et de l'enfer. » Monti amplifia ce texte dans le poème où il célèbre l'assassinat de Basville. La Convention pour lui est le Pandémonium ; à son nom, il entend mugir *la tartarea tromba.*

Notre ambassadeur, quittant Londres, y laissait un homme dont la vie a été un mensonge continu, Talleyrand. Talleyrand et Dumouriez, un traître et un traître, s'entendaient et correspondaient. On va voir les résultats.

Dumouriez, au 1er janvier, était venu à Paris, voir comment tournait le vent. Il y fit un personnage tout extraordinaire. Au lieu de se mettre franchement, loyalement, aux ordres de la Convention, de se montrer à face ouverte,

comme il convenait au plus glorieux serviteur de la République, il se tint enveloppé de mystère, retiré le plus souvent dans une petite maison de Clichy. De là, sous différents costumes, peu reconnaissable, il s'en allait tantôt au faubourg Saint-Antoine pour tâter Santerre, Panis, les amis de Robespierre, tantôt il essayait, au comité diplomatique, de tromper Brissot et les Girondins. Il eut lieu de voir bientôt que personne ne le croyait. Que fit-il alors? Il essaya une machine, qui, si elle eût bien joué, eût fait de Dumouriez le pivot de la politique, le centre de l'action générale, et, pour ainsi dire, l'arbitre du monde.

Un homme qui appartenait à Dumouriez et lui devait tout, le ministre français à la Haye, vient dire à Paris que la Hollande et l'Angleterre ne demandent qu'à rester neutres, mais qu'elles ne veulent point traiter avec la Convention ni avec le ministère, qu'elles négocieraient volontiers avec une seule personne, le général Dumouriez. Même assurance donnée par un agent de Talleyrand, qui était resté à Londres et semblait parler de la part de Pitt, tandis que Pitt le méprisait et ne daignait pas le voir.

Il y avait dans le conseil deux honnêtes gens, fort crédules, les ministres des affaires étrangères et de la justice, Tondu-Lebrun et Garat. Ils mordirent à cette amorce. Mais les trois autres ministres, le girondin Clavières, les jacobins Pache et Monge, virent parfaitement que tout ceci était l'œuvre de Dumouriez; il donnait pour une ouverture des Anglais ce qu'il avait lui-même demandé, sollicité à la Haye, à Londres. Le nom seul de Talleyrand, l'un des émigrés constitutionnels, caractérisait assez la trame et le plan des associés. Dumouriez faisait croire aux puissances qu'il fallait ménager en lui le seul homme qui pût rétablir un roi en France, avec quelque semblant de constitution.

Ce beau plan fut reçu fort mal au comité diplomatique, où dominaient Brissot et la Gironde. Il confirmait ce que Brissot avait écrit déjà dès la fin de 92, que Dumouriez était un homme très suspect, dont il fallait se défier. Brissot avait en pensée un tout autre général, honnête et incorruptible, son ami personnel et celui de Pétion; nous en parlerons tout à l'heure.

Mais comment substituer cet inconnu à Dumouriez? comment briser l'homme de Valmy et de Jemmapes, celui en qui seul l'armée avait confiance? On ne pouvait y songer. Si la Gironde l'eût tenté, elle n'eût fait que jeter Dumouriez dans les bras de la Montagne. Elle en eût fait une idole populaire, une glorieuse victime, un Bélisaire persécuté par la tyrannie, outragé sous ses lauriers... Quel beau texte de déclamation! Dumouriez, du reste, en homme prévoyant, prenait ses précautions du côté de la Montagne. Non seulement il pratiquait les amis de Robespierre, mais il caressait la Commune et les hommes de Septembre.

Ne pouvant briser Dumouriez, il restait à l'employer de façon qu'il fût forcé de suivre la droite ligne révolutionnaire, le lancer, malgré lui, lorsqu'il voulait négocier, dans la guerre et dans la gloire. L'opinion générale qu'on

avait de son indifférence politique faisait croire que, ne tenant fort à aucun parti, il pouvait entrer encore dans une voie qui était réellement celle de son intérêt aussi bien que de l'honneur. Telle fut l'opinion des Girondins ; opinion hasardeuse sans doute. Mais enfin que faire? Danton était, en ceci, de l'avis de la Gironde. Robespierre même, le 10 mars, et Marat, le 12, avouèrent que, quel que fût Dumouriez, on ne pouvait faire autrement que se fier à lui. « Qu'il était lié par son intérêt au salut public. »

Un seul homme lui fut invariablement contraire. Cambon avait toujours dit avec un ferme bon sens que Dumouriez était un malhonnête homme, un traître, né pour livrer la France.

La foi immense qu'avaient les Girondins à l'infaillible progrès de la Révolution leur fit mépriser ces augures. Ils la voyaient déjà, en esprit, marcher à travers l'Europe, comme une invincible trombe. Ils croyaient que les individus, bons ou mauvais, fidèles ou non, emportés d'un tel tourbillon, seraient bien forcés d'aller droit.

Dumouriez, bon gré mal gré, irait comme l'épée fatale de la liberté, dirigée d'en haut. Brissot n'était pas seulement fanatique, il était dévot à la Révolution, et, comme tout dévot, croyait aux miracles; il croyait d'une ferme foi qu'avec ou sans instrument, avec ou sans moyens humains, sa divinité vaincrait... De grands signes lui semblaient apparaître à l'horizon; l'Angleterre était en fermentation; la Tour de Londres branlait... L'Irlande, exhumée du sépulcre, jetait son linceul. Des *bataillons nationaux* se formaient sous le double emblème de la harpe et du bonnet de l'égalité. L'aimable et jeune Fitz-Gerald, qui venait à Paris fraterniser avec la France, jurait qu'au premier signal l'Irlande allait se soulever. L'Angleterre, attaquée derrière par les Irlandais, devant par la France, ne verrait plus qu'ennemis.

Plusieurs historiens assurent que M. Pitt, jaloux de mettre les premiers torts de notre côté, fit tout pour mystifier le crédule Brissot, et lui faire proposer la déclaration de guerre. C'est ignorer tout à fait la France d'alors et la Gironde. La pensée nationale, et le plan des Girondins, dès longtemps arrêté d'avance, était de prendre partout l'offensive, de lancer par toute la terre la croisade de la liberté. Cela était audacieux, mais cela était raisonnable; au lieu d'attendre l'attaque, il fallait aller au-devant, mettre tous les peuples en demeure de revendiquer leurs droits.

L'offensive universelle fut prise par Louis XIV dans la succession d'Espagne; il n'attendit pas l'Europe, il alla à elle. Et la France aurait attendu, quand elle pouvait avancer avec la force d'un principe, avancer sous son drapeau, le drapeau des libertés du monde!

La déclaration de guerre fut proposée par Brissot, votée unanimement le 1er février. Elle finit cet état douteux qui n'était ni paix ni guerre, elle posa la France dans une situation hardie et loyale, elle tira le fil de la politique des mains équivoques qui essayaient de le saisir, et coupa la mauvaise trame que croyait filer Dumouriez.

CHAPITRE III

TRIPLE DANGER DE LA FRANCE. — LYON, BRETAGNE, BELGIQUE (MARS 93)

DUMOURIEZ REFUSE DE MARCHER SUR LE RHIN (DÉC. 92). — IL MÉNAGE ET FLATTE LES BELGES. — IL NE VEUT PAS EXIGER LEURS SECOURS. — LA GIRONDE SE FAIT SCRUPULE DE FORCER LES BELGES. — DUMOURIEZ CROIT TROMPER L'EUROPE, EST TROMPÉ LUI-MÊME. — LA GIRONDE EUT VOULU SUBSTITUER MIRANDA A DUMOURIEZ. — VIE DE MIRANDA. — LA GIRONDE EST FORCÉE DE MAINTENIR DUMOURIEZ. — LA GIRONDE VOULAIT FRAPPER L'AUTRICHE, L'ITALIE, L'ESPAGNE. — PLAN ROMANESQUE DE DUMOURIEZ. — LES AUTRICHIENS FORCENT NOS LIGNES (1er MARS 93). — FUITE DES PATRIOTES LIÉGEOIS (4 MARS). — MOUVEMENT DE LYON (FÉVRIER-MARS). — LES ROYALISTES DE LYON SE DISENT GIRONDINS. — IRRITATION GÉNÉRALE CONTRE LES GIRONDINS, QUE L'ON ACCUSE DU DANGER DE LA FRANCE. — LEUR RESPECT DE LA LÉGALITÉ AUGMENTAIT LE PÉRIL DE LA SITUATION. — LA COMMUNE ARBORE LE DRAPEAU NOIR (9 MARS 93).

De tous les hommes de la Révolution, celui qui, devant l'histoire, portera la responsabilité la plus pesante, c'est sans contredit Dumouriez. La France eut sujet de regretter amèrement d'avoir confié la croisade et l'apostolat de la liberté à un homme de police.

Il fit deux choses en trois mois. Il laissa fondre dans sa main l'héroïque armée de Jemmapes; il annula notre conquête de Belgique, et s'y prit si bien que, quand l'ennemi se présenta, le pays était déjà perdu pour nous.

Le contre-coup fut tel que la France, au même moment, frappée dans le dos du poignard de la Vendée, n'échappa qu'en se contractant, en pratiquant sur elle-même l'effroyable opération de la Terreur, qui la sauva pour un moment, la perdit dans l'avenir, et en même temps les libertés du monde pour un demi-siècle.

La Belgique ne devait être qu'un passage pour Dumouriez.

L'armée, en y arrivant, tout émue de sa victoire, jeune, enflammée d'espérance, croyait marcher vers le Rhin. Le général l'avait dit lui-même : « Je serai le 20 novembre à Liège, le 30 à Cologne. » Il ne dépassa pas Aix-la-Chapelle, et le 12 décembre, quoi qu'on pût lui dire, il prit ses quartiers d'hiver.

Custine, qui avait perdu Francfort, mais qui était toujours dans Mayence, lui écrivait lettres sur lettres pour obtenir qu'il se mît en mouvement. Le conseil exécutif (où les Girondins dominaient alors) lui en donnait l'ordre précis. Pour mieux l'encourager, on avait mis l'armée de Moselle (intermédiaire entre Dumouriez et Custine) sous le commandement de Beurnonville, ami de



En pleine nuit, sur la neige, hommes, femmes et enfants, dans une procession funèbre... (P. 1207.)

Dumouriez. Rien n'agit sur lui, il déclara qu'il donnerait sa démission plutôt que de faire un pas.

« Que pouvais-je? dit-il dans ses Mémoires. On avait laissé l'ennemi s'établir dans le Luxembourg. Il était entre moi et Custine. Je l'aurais mis derrière moi; j'aurais compromis mon armée... »

Oui, mais en n'avançant pas, vous compromettiez la Belgique elle même, l'événement l'a prouvé. En ne secondant pas Custine, vous compromettiez nos amis du Rhin, qui s'étaient compromis et perdus pour nous. — Vous dites que vous fûtes lâche, et je n'en crois rien.

« Qu'aurais-je fait? dit-il encore, je n'avais ni vivres, ni fourrages; mes chevaux mouraient de faim. On ne m'envoyait rien de France. » On voit cependant par un autre passage des mêmes Mémoires qu'on envoyait au moins la solde. On ne pouvait rien de plus.

Mais c'est justement ici qu'est le fond de la dispute, ici que Dumouriez est pris en flagrant délit.

Il était bien entendu qu'il n'avait aucun moyen d'agir et d'aller en avant, s'il ne mettait une main forte sur la Belgique, s'il n'empoignait la Belgique comme une arme pour délivrer l'Allemagne. La Belgique devait être pour lui l'instrument de la guerre. en fournir tous les moyens. Il devait, comme avant-garde, pousser devant lui la vaillante et patriote population de Liège, qui ne demandait pas mieux. Et pour le Brabant, les Flandres, il devait y organiser la révolution, de sorte que tous les biens des prêtres, des nobles émigrés, des créatures de l'Autriche, hypothéquant l'assignat, alimentassent l'armée de la délivrance commune.

« Et de quel droit, dira-t-on, disposer des ressources des Belges? » — Du droit du sang qu'on venait de verser pour eux à Jemmapes, du droit de l'émancipation de l'Escaut, accomplie par nous au prix énorme, effroyable, de la guerre contre l'Angleterre. Cette cause fut la principale que Pitt assigna, et celle en réalité qui mit l'Angleterre contre nous; elle ne put voir sans terreur la résurrection d'Anvers, le drapeau de la révolution en face de Londres.

Non, quand la France entreprenait pour la Belgique et pour le monde la guerre qui lui a coûté, de 95 à 1815, dix millions de ses enfants, les Belges, en vérité, devant cette terrible effusion de sang français, auraient eu mauvaise grâce de calculer l'effusion d'un peu d'argent belge. Il fallait accepter d'un grand cœur ce mariage, faire *au dernier vivant* avec la France, et, les yeux fermés, se lancer dans cette carrière de sacrifices dont le but inestimable était la conquête des libertés humaines. Cela était assez beau pour ne pas tant marchander. Liège le sentit quand, sur 10,000 votants, dix mille (moins quarante) demandèrent la réunion à la France. Et dans le pays liégeois, où les votants étaient 20,000, il n'y eut que 92 voix contre la réunion.

L'âme de la Belgique et son vrai génie, tout autant que la France, fut dans l'âme de Danton, lorsque, par deux fois, le 22 janvier, le 1er février, il demanda à la Convention la réunion des deux peuples. Il n'exprimait pas

seulement le vœu des Liégeois et de la Belgique française, mais tout autant celui de la côte maritime, celui d'Ostende et des ports, celui du grand fleuve délivré par nous; si l'Escaut eût parlé, il eût parlé comme Danton.

Dumouriez fit obstacle à tout. Dès son arrivée à Bruxelles, quand il pouvait demander aux Belges le prix du sang versé pour eux, il les flatta lâchement, les priant de se gouverner eux-mêmes, c'est-à-dire apparemment de choisir entre la Révolution et la tyrannie.

Il maintint la Belgique en pleine désorganisation, évitant de se décider, tenant je ne sais quelle balance entre les aristocrates et les patriotes, entre l'ami et l'ennemi. Les patriotes, nombreux à l'est, à l'ouest, à Liège et sur le littoral, étaient faibles au centre. Il fallait les fortifier en acceptant le secours de nos gardes nationaux qu'on lui envoyait des départements du Nord, toute une émigration française, ardemment républicaine. Dumouriez les renvoya.

De quel œil les Girondins voyaient-ils ceci? C'étaient eux qui gouvernaient alors dans les comités de la Convention. Ils se montrèrent scrupuleux, il faut le dire, mais singulièrement incapables. « Que faire, disaient-ils, si les Belges ne veulent pas marcher avec nous? Ils attestent la souveraineté du peuple ; ils sont souverains comme nous... A cela, que faire? »

Que faire? Il fallait apparemment défaire ce qu'on avait fait à Jemmapes; il fallait que la France eût dépensé en vain et ses millions et le sang de ses enfants; il fallait que le *veto* d'un million ou deux de Flamands arrêtât tout court la révolution du monde, que le cri dissonant des Belges, qui ne pouvaient s'entendre entre eux, prévalût sur l'unanimité de trente peuples, qui, du fond de leur esclavage, appelaient la France!

Le décret du 15 décembre, cette puissante machine d'action, n'est lancée qu'au moment où Dumouriez signifie qu'il n'agira plus. On proclame la croisade révolutionnaire, l'appel universel aux peuples, et Dumouriez rentre dans ses quartiers d'hiver (12 décembre).

Cet homme, beaucoup trop fin, croyait tromper tout le monde. Il écrivait de tous côtés mémoires sur mémoires, mensongers, fallacieux. Sa vanité de diplomate aveuglait complètement sa prudence politique. Il s'imaginait avoir endormi la Prusse par ses mémoires adressés au roi, à Brunswick. Après Jemmapes, au moment d'entrer en triomphe à Bruxelles, que fait-il? Il écrit, sous main, à l'Autrichien Metternich, qu'il ne prend rien que pour rendre, que les Pays-Bas restitués à l'Autriche pourront devenir le gage d'une solide amitié. Plus tard, au moment d'envahir la Hollande, il prend un moyen indirect de négocier avec les Anglais. Tous font semblant de croire; tous l'amusent et se préparent. Il va être tout à l'heure surpris, forcé, honteusement balayé de la Belgique.

Rien n'honore plus la Révolution, la candeur, la sincérité des partis révolutionnaires, que l'injurieux tableau qu'en fait Dumouriez. Nous l'avons vu à Paris, il négocia avec tous, fut mal accueilli de tous. Il ne put duper

personne, justement parce qu'ils étaient simples, droits, loyaux. Il n'y avait nulle langue commune.

Il n'eut nulle prise sur Cambon, nulle sur les Jacobins. Les Jacobins voulaient partout le gouvernement révolutionnaire : Dumouriez n'était pas leur homme. Les Girondins voulaient la propagande révolutionnaire, la croisade universelle : Dumouriez n'était pas leur homme. Il leur fallait un général enthousiaste, convaincu, comme eux, qui calculât moins prudemment les moyens matériels, et crût aux victoires de la foi, un noble don Quichotte de la Révolution. Et il était tout trouvé : c'était l'ami de Pétion, de Brissot, un lieutenant de Dumouriez, ex-volontaire de Washington, Miranda de Caracas.

Qu'il nous soit permis de dire un mot à la gloire de l'infortuné Miranda, à la gloire du caractère espagnol, dignement représenté par lui dans sa vie et dans sa mort. Cet homme héroïque, austère, né noble et très riche, sacrifia dès sa jeunesse son repos et sa fortune au triomphe d'une idée, l'affranchissement de l'Amérique espagnole. Il n'y a pas d'exemple d'une vie si complètement dévouée, systématisée tout entière au profit d'une idée, sans qu'un seul moment fût donné jamais à l'intérêt, à l'égoïsme. Dès son enfance, il fait venir à grands frais, près de lui, en Espagne, les premiers maîtres, les hommes et les livres, malgré l'inquisition. Il s'en va étudier par toute l'Europe, aux États-Unis, sur tous les champs de bataille. Mais il lui faut une armée. Il la demande à l'Angleterre, à la Russie, qui l'accueillent; 89 a sonné, il se donne à la France. Nous allons voir le sort qui l'y attendait.

Dumouriez, qui l'a indignement calomnié, est obligé pourtant d'avouer le mérite rare et singulier du général espagnol. Personne n'avait plus d'esprit; personne n'était plus instruit. Quant au courage, s'il n'avait pas la brillante initiative de nos militaires français, il eut au plus haut degré la fermeté castillane, et cette noble qualité était fondée sur une autre, bien glorieuse, la force et la profondeur de sa foi révolutionnaire. Dans la malheureuse panique de l'armée de Dumouriez, quand les fameuses thermopyles de l'Argonne, dont il disait être le Léonidas, furent surprises, forcées, et que l'armée, presque débandée, fit une retraite rapide et confuse vers Sainte-Menehould, Miranda fut à l'arrière-garde, montra un sang-froid admirable, et fit face à l'ennemi. Cette froideur héroïque, quelque peu altière, était médiocrement en harmonie avec le caractère français. Miranda, avec sa brune face espagnole, avait l'air hautain et sombre, l'aspect tragique d'un homme appelé au martyre plus qu'à la gloire; il était né malheureux.

Dès la fin de 92, Brissot, Pétion, auraient voulu substituer Miranda à Dumouriez, mettre l'honnête et solide Espagnol à la place du Gascon. A cela, nous l'avons dit, il y avait d'infinies difficultés. Miranda était étranger, à peine connu en France. Il n'avait encore rien fait d'éclatant. Le substituer à Dumouriez comme général en chef, c'eût été étonner et scandaliser tout le monde, donner beau jeu à la Montagne. Pas un des lieutenants de Dumouriez n'aurait voulu obéir

Les Girondins avaient encore la majorité dans le ministère, dans les comités ; la principale responsabilité des événements extérieurs pesait sur eux. Quelque suspect que leur devînt Dumouriez, et par la faveur qu'il donnait en Belgique aux aristocrates, et par ses liaisons jacobines et terroristes à Paris, il leur fallait le subir. Que dis-je? il leur fallait l'appuyer en public, fortifier de leur assentiment l'homme qui portait l'épée de la France, et qui, à l'entrée d'une nouvelle campagne, allait la tirer.

Dans les réunions qu'ils eurent ensemble chez eux et chez lui, ils le trouvèrent en opposition complète avec leurs idées. Il voulait la défensive sur le Rhin, l'offensive en Hollande. Eux, tout le contraire. Il prétendait qu'il aurait le temps d'escamoter la Hollande avant que les puissances se fussent éveillées. Eux, ils croyaient avec raison qu'il serait prévenu par la Prusse et par l'Autriche, qu'il serait forcé sur la Meuse. Ils lui refusèrent trois mois cette invasion de Hollande, qu'il ne pouvait faire qu'en divisant ses forces, en découvrant la Meuse et Liège, c'est-à-dire en perdant tout, comme il arriva.

Pendant longtemps, Brissot voulut ménager l'Angleterre. Il connaissait très bien l'histoire de ce pays, et savait combien le peuple anglais est resté dupe, en réalité, de sa fausse révolution. Il eût étouffé, ce peuple, si l'aristocratie ne lui eût donné le change en lui ouvrant toutes les mers. Brissot croyait, selon la raison, selon la logique, que les Anglais saisiraient l'occasion de la Révolution de France pour accomplir enfin la leur. Il raisonna parfaitement, et il se trompa.

Un autre raisonnement de Brissot, fort spécieux, était celui-ci : « Les peuples qui ont eu le bonheur de faire déjà la révolution religieuse ne peuvent être ennemis de la révolution politique : donc, les Anglais, Hollandais, Prussiens, tous les peuples protestants sont nos amis naturels. C'est contre les catholiques, contre le fanatisme du Midi, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, les colonies espagnoles que nous devons tourner nos armes. »

Rien n'était plus logique, spéculativement. En fait, rien n'était plus faux

Brissot et les Girondins auraient voulu frapper trois coups : sur le Rhin, en Italie, en Espagne. L'armée d'Espagne, il est vrai, n'existait encore que sur le papier. L'armée d'Italie existait, aussi nombreuse peut-être que celle de Bonaparte en 96, mais malheureusement bien moins aguerrie. Kellermann, qui la commandait, n'en avait pas moins bon espoir ; en quittant la Convention, il avait dit : « Je vais à Rome. »

Quant au Rhin, le refus absolu de Dumouriez de coopérer avec Custine forçait de tout ajourner. Il arracha l'ordre d'envahir la Hollande, et s'y engagea dans le fol espoir de brusquer l'affaire, et de revenir à temps pour soutenir l'armée désorganisée qu'il laissait à Liège et à Aix-la-Chapelle.

Il avait vu les Prussiens partir le 30 janvier, entrer dans le pays de Clèves. Il avait vu les Autrichiens forts sur le Rhin et le bas Rhin, forts dans le Luxembourg, appeler un quatrième corps d'armée au secours de la Hollande. Une mauvaise petite rivière, la Roër, les séparait des Français. Ceux-ci,

dispersés, divisés, n'ayant nulle place derrière eux, en petit nombre d'ailleurs, devaient au premier coup retomber sur Liège. Dans l'absence de Valence (l'homme de Dumouriez, qu'il avait emmené à Paris), il avait laissé le commandement à Miranda, sans indiquer seulement où les corps divisés se réuniraient en cas d'attaque ; il avoue lui-même son imprévoyance. Il l'avait laissé sans autre instruction que de prendre Maestricht, qui ne pouvait, disait-il, manquer de se rendre à la troisième bombe. Miranda en jeta cinq mille. On peut croire, sans faire une conjecture trop hardie, que Dumouriez, connaissant la partialité des Girondins pour le général espagnol, n'était pas fâché, s'il y avait quelque échec à recevoir, que Miranda le reçût, qu'il fût humilié, déconsidéré, devînt impossible.

Le 1er mars, pendant que Dumouriez, en toute sécurité, s'occupe sans distraction de l'invasion de Hollande et ramasse des bateaux, le torrent des Autrichiens a débordé sur nos lignes, les hussards hongrois en tête, avec le jeune prince Charles, qui faisait ses premières armes. Du premier coup, on est obligé de se rejeter sur Liège. Tout le monde l'avait prévu, excepté le général, qui se fiait à ses négociations souterraines, aux bonnes paroles, dont, selon toute apparence, l'avait amusé l'ennemi.

Cette retraite précipitée était bien cruelle. Elle découvrait un peuple qui s'était terriblement compromis pour nous. La vaillante population liégeoise, qui, depuis deux mois, demandait des armes, cette héroïque cité dont Dumouriez n'avait rien fait, elle était abandonnée, nos meilleurs amis livrés à la vengeance de l'Autriche.

Les patriotes liégeois étaient obligés de fuir. Mais comment ?

Rien n'était prévu. Point d'argent, ni de voitures ; des femmes, des enfants en larmes qu'on ne pouvait laisser, qu'on ne pouvait emmener. Le temps était épouvantable, beaucoup plus froid qu'en hiver ; la neige tombait à flots. La nuit vient (nuit du 4 mars), on apprend que la ligne de la Meuse est forcée, que l'armée française évacue toujours et recule vers Saint-Trond. Dès lors, pas un moment à perdre. En pleine nuit, sur la neige, hommes, femmes et enfants, dans une procession funèbre, prennent la route de Bruxelles, la route de l'armée française, misérable colonie, sans ressources pour l'avenir, que l'aumône de la France.

Toute cette histoire de Liège est bien dure à raconter pour un Français. Moi, qui l'ai reprise et suivie depuis le quinzième siècle, qui, dès Louis XI, ai dit tout ce que ce peuple a fait et souffert pour la France, je sens comme un pesant remords. Oui, je me sens, comme Français et représentant de mes pères, douloureusement responsable et strictement solidaire des maux de cette pauvre ville, immolée si souvent pour nous. Elle périt deux fois, trois fois, pour avoir cru à la parole de nos rois, qui la mettaient en avant, comme un bouclier sur le cœur de la France en péril, puis, blessée, déchirée, sanglante, la laissaient là pour périr. Hélas ! les Liégeois n'eurent guère davantage à se louer de la République. Son général, Dumouriez, n'avait pris aucune

précaution pour les soutenir; il ne se souciait pas même d'employer leur vaillante épée... Pourquoi? ils étaient trop Français.

Ce malheur, et cette honte, ce premier revers de la France, cet abandon de nos amis, toutes ces mauvaises nouvelles, furent connues ici, du 5 au 10 mars. Paris, il faut l'avouer, n'était pas insensible alors. Le contre-coup fut senti avec une extrême violence; il y eut la honte d'abord et le rouge au front, puis le sang au cœur, avec une conviction d'indignation patriotique.

Il n'y eut jamais de mouvement plus national que celui du dimanche 10 mars 1793, où les Girondins n'ont cru voir qu'une petite conspiration. Un reproche éternel pèserait sur la France et sur Paris, la conscience de la France, s'il n'avait ressenti la honte, la douleur d'un tel moment.

Ce qui se mêla d'artificiel à ce mouvement naturel, nous le dirons tout à l'heure. Comment les partis, dans leur étrange acharnement, dans leur patriotisme même, exploitèrent ce mouvement, nous l'expliquerons. Et tout cela analysé, il n'en restera pas moins que le mouvement fut spontané, un naïf élan du cœur de la France.

En huit ou dix jours, une grêle effroyable des plus sinistres nouvelles vient comme écraser Paris.

Le branle commence par Lyon; on apprend qu'un grand mouvement vient d'y éclater. De tout temps, cette ville immense avait caché, favorisé la contre-révolution. Dans ces hautes maisons noires des quartiers industriels, entassées à dix étages, dans les longues côtes désertes qui montent à Fourvières, au fond des mystérieux repaires du monde ecclésiastique, les plus dangereux agents de l'émigration se cachaient à l'aise. Là, profitant commodément des relations du commerce, ils faisaient signe aux Alpes, à Paris, aux révoltés de Jalès, à la Bretagne, à la Vendée. Le coup du 21 janvier ne fit que les fortifier; tout un peuple de prêtres réfractaires, de nobles déguisés, de religieuses exaltées, vint comme s'engouffrer dans Lyon, le travailla profondément de son fanatisme. Nul moyen de les saisir. Le grand Lyon industriel et commerçant, qui travaillait peu et ne vendait plus, était en connivence avec le Lyon aristocrate. Les marchands avaient été, se croyaient encore girondins; ils devenaient royalistes. Le parti républicain, qui diminuait chaque jour, était comme enragé de sa nullité et de son péril. Il avait la loi de son côté et ne pouvait rien. Deux ex-prêtres, disciples ardents de Marat, Laussel et Chalier, menaient la commune; le vertige d'une situation si terrible les poussait à la folie, seuls pour ainsi dire contre un monde, toutes leurs paroles étaient des invocations à la mort, des appels à la guillotine; et par là ils servaient parfaitement leurs ennemis. Ils royalisaient la ville mieux que n'auraient jamais fait tous les prêtres et tous les nobles. Les choses en vinrent au point que les bataillons fédérés qu'on appelait de *Fils de famille* insultèrent les municipaux, leur arrachèrent leurs écharpes, pilorièrent honteusement à l'arbre de liberté les effigies de la *Liberté* et de *Jean-Jacques*, qui ornaient la place Bellecourt; ils brisèrent tout dans les clubs. Révolution fort obscure. Au profit de qui tournerait-elle? On



Ces pauvres gens firent d'eux-mêmes leur repas d'adieu, un vaste repas civique. (P. 1213.)

(P. 1213.)

ne le savait. Elle était masquée de girondinisme. Mais les émigrés de Turin avaient passé la frontière, n'auraient-ils pas trouvé tout ouvertes les portes de Lyon?

La Convention n'avait aucune force à envoyer. Elle fit une chose antique, ce qu'aurait fait Sparte; elle envoya un homme, mais pur et honnête, le boucher Legendre. Cet homme, en réalité très bon, sous son air furieux, et qui avait la République dans le cœur, se montra modéré, impartial, héroïque-

ment intrépide. Il parla comme s'il eût eu cent mille hommes derrière lui. Il frappa à droite et à gauche, mit en prison le candidat girondin à la mairie, qu'appuyaient les royalistes, et de même emprisonna le Marat lyonnais, Laussel, jusqu'à ce qu'il eût éclairci une comptabilité douteuse. Les prétendus Girondins croyaient l'effrayer d'une pétition factieuse; il leur déchira leur papier et leur dit : « Qu'on m'en fasse autant... On m'enverra mort, coupé en quatre-vingt-quatre morceaux, aux départements... La France saura votre infamie. »

Une étrange fatalité frappait la Gironde.

Ces royalistes de Lyon qui, les armes à la main, fermaient les clubs républicains, insultaient les magistrats, menaçaient l'envoyé même de la Convention, ils se proclamaient Girondins.

Dumouriez, dont on apprenait les premiers revers, avait été, était soutenu par la presse girondine. Les Girondins, qui avaient encore la position gouvernementale dans le ministère, dans les comités, ne pouvaient pas défendre l'homme nécessaire, le général unique, qu'ils n'auraient pu remplacer. Les Montagnards, qui n'avaient pas cette responsabilité, qui exprimaient à l'aise leur défiance pour Dumouriez, ne manquaient pas de crier qu'ils avaient prévu les revers, *la grande trahison du général girondin.*

Donc, tout accusait la Gironde.

La dispute éclate le 5. On exige que les nouvelles de Belgique soient communiquées. On demande que les fédérés de Brest et autres qui restaient à Paris soient envoyés à l'armée. La Gironde se divise. Il y avait quelque honte, dans ce grand danger public, à retenir ici, pour sa sûreté, un corps qui pouvait être si utile à la frontière. Une partie des Girondins, en tête le jeune Fonfrède, se fient à la loyauté de Paris. Advienne que pourra, ils consentent à l'éloignement des fédérés. La Gironde reste désarmée. Quelle sera la fermeté de la Convention pour la défendre, pour se défendre elle-même, quand l'émeute viendra rugir à ses portes? La question suprême de la liberté du seul pouvoir qui reste en France se trouve engagée ici.

La situation était effrayante à observer, dans Paris, dans Lyon, dans Liège, dans toute la Belgique, où notre armée, poussée par l'ennemi, pouvait être égorgée par les paysans. Et avec tout cela, on ne savait que la moitié du danger. Le 3, se leva le voile qui enveloppait la trame immense et ténébreuse des insurgés de la Bretagne. La Vendée éclata le 10. On ignorait encore à Paris ces nouveaux périls.

Manifestement, la France enfonçait. Et le plus terrible, c'est que la Convention, selon toute apparence, la laisserait enfoncer. Elle ne savait pas agir, elle ne savait pas vouloir. Elle avait pris depuis quelque temps, sous l'influence sournoise de Sieyès, Barère et autres eunuques, une déplorable habitude, c'est que si elle votait les mesures que demandait la Montagne, elle en confiait l'exécution à ceux qui avaient combattu ces mesures et ne voulaient pas les exécuter, je veux dire aux Girondins. Les votes étaient énergiques, les résultats

nuls. L'Assemblée, moins la langue, devenait paralytique. La Montagne criait, la Gironde plaidait, Barère pérorait, Robespierre prêchait. Rien ne se faisait.

La France avait en elle un ennemi terrible, qui la menait à la mort. Cet ennemi, c'était la loi.

La loi avait été faite partout en haine et défiance du pouvoir exécutif, qui alors était le roi, en haine de toute action. De sorte que chaque fois qu'on voulait agir, faire un pas, on heurtait infailliblement, on rencontrait une pierre. Cette pierre, c'était la loi.

Et à côté de la borne, pour empêcher de la franchir, on trouvait la résistance éloquente, sincère, et d'autant plus obstinée, des enthousiastes amis de la loi, des avocats girondins. « Périssons légalement! » c'était toute leur recette, tout le secours, le réconfort qu'ils donnaient à la France.

Les lois de 91, à peine modifiées en 92, faites pour un autre temps, je dirais presque pour un autre siècle, méritaient-elles vraiment ce sacrifice et ce fanatisme? On pouvait vraiment en douter.

La Gironde était le véritable obstacle de la situation. Elle le devint surtout lorsque, dans la crise même, lorsqu'une heure, une minute de retard pouvait tout perdre, la presse girondine nia le danger, soutint qu'on exagérait nos revers, entrava, autant qu'il était en elle, le salutaire élan du peuple.

Tel fut le déplorable état où Danton, arrivant de Belgique, trouva Paris et la Convention.

Le 8 au matin, la glace est cassée. Danton et Lacroix, commissaires de Belgique, entrent dans l'Assemblée. Lacroix, comme militaire, prend le premier la parole, accuse le ministre Beurnonville de cacher les choses; il a tout vu; l'Assemblée veut-elle qu'on publie les détails? — Oui. — Il fait alors le déplorable récit. Il faut que tous, volontaires et soldats, rejoignent l'armée, dans le plus court délai, à raison de sept lieues par jour. Décrété unanimement.

Danton ajoute que la loi de recrutement sera trop lente encore. Il faut que Paris s'élance... Dumouriez n'est pas si coupable; on lui a promis trente mille hommes de renfort, et il n'a rien eu... Il faut que des commissaires parcourent les quarante-huit sections, appellent les citoyens aux armes, les somment de tenir leurs serments.

— Et il faut aussi. dit le jacobin Duhem, que les journalistes se taisent, qu'ils n'égarent point l'esprit public.

— Eh quoi donc, s'écrie Fonfrède, vous allez rétablir la censure et l'inquisition?

— Non, nous ne le ferons jamais, répond, de la Montagne, le fanatique, mais honnête Jean-Bon-Saint-André. La Convention seulement pourrait fermer son enceinte aux pamphlétaires qui l'avilissent.

Même scène, au soir, à la Commune. Une violente proclamation est adressée aux Parisiens. S'ils tardent, tout est perdu. Toute la Belgique est envahie; Valenciennes est la seule ville qui puisse arrêter un instant l'ennemi.

C'est aux Parisiens surtout qu'il en veut. Qu'ils arment, qu'ils se défendent, qu'ils sauvent leurs femmes et leurs enfants. On arborera à la Ville le grand drapeau qui annonce que la patrie est en danger, et sur les tours de Notre-Dame flottera le drapeau noir.

CHAPITRE IV

MOUVEMENT DU 10 MARS 93. — TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

MOUVEMENT NATIONAL DE PARIS, AU 9 ET 10 MARS. — QUE VOULAIENT LES MENEURS RÉVOLUTIONNAIRES? — ILS VOULAIENT NEUTRALISER LA GIRONDE, ET NON L'ÉGORGER (9 ET 10 MARS 93). — DESSEINS VIOLENTS DU COMITÉ DE L'ÉVÊCHÉ, DE VARLET, FOURNIER, ETC. (9 MARS 93). TORT DE LA PRESSE GIRONDINE, QUI NIE LE DANGER. — TRIPLE DANGER DE LA FRANCE, CONNU LE 9, AU MATIN (MARS 93). — LES IMPRIMERIES GIRONDINES SONT BRISÉES (LE SOIR DU 9 MARS 93). — LES BRISEURS ESSAYENT D'ENTRAINER LES SECTIONS ET LA COMMUNE (10 MARS 93). — ILS POUSSENT LE PEUPLE AUX JACOBINS. — LA CONVENTION, AU 10 MARS. — DISCOURS DE DANTON, ÉLAN GÉNÉREUX, MENACES. — ORGANISATION DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE, DEMANDÉE PAR CAMBACÉRÈS, PROPOSÉE PAR ROBERT LINDET. — RÉSISTANCE DE CAMBON ET DES GIRONDINS. — INSISTANCE DE DANTON. — LA GIRONDE MENACÉE S'ABSENTE DE LA CONVENTION. — LA COMMUNE N'APPUIE POINT LES PROJETS DE MEURTRE. — LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE EST ORGANISÉ DANS LA SÉANCE DU SOIR.

Un mouvement, sans nul doute, devait avoir lieu le 9, pour sauver ou perdre la France, pour la vie ou pour la mort. Ce mouvement serait-il un grand élan militaire? On n'osait trop l'espérer. Paris semblait amorti. Les assemblées des sections étaient à peu près désertes. Les clubs se dépeuplaient. *Peu ou point d'enrôlement*. Ce dernier point est constaté, déploré par les journaux de l'époque (le 4 mars encore). Qu'était devenu l'élan du départ de 92? était-ce le même Paris? et y avait-il un Paris? Tout l'hiver, l'absence absolue de commerce et de travail, le froid, la faim, toutes les misères avaient miné, énervé cette population infortunée. Chose plus grave! Septembre avait porté un coup à l'âme. Toutes les alternatives du procès du Roi, le plaidoyer intérieur qui s'en faisait dans chaque famille, les gémissements des femmes avaient atteint le moral d'un bien grave ébranlement.

Le 9, pourtant, au matin, quand, de tous les points de la ville, on vit aux tours de Notre-Dame le sinistre drapeau noir, quand, à la Maison commune, on vit se déployer au vent l'étendard, déjà historique, du *Danger de la Patrie*, l'étendard des volontaires de Valmy et de Jemmapes, Paris se retrouva encore. Il y eut un souffle encore dans les poitrines maigries, une larme dans les yeux creusés. Ceux qui n'avaient pas mangé se trouvèrent rassasiés, et

ceux qui n'avaient pas bu se trouvaient comme ivres. L'attitude du faubourg Saint-Antoine fut admirable, héroïque. Le faubourg ne descendit point dans Paris, ne fit point de cris inutiles.

Loin de participer aux troubles, il offrit, le 11 mars, une garde à la Convention. Il s'occupa uniquement du danger public; il avait le cœur à la frontière, et son unique pensée fut d'armer en hâte. Recevoir les noms qui s'offraient en foule, équiper les volontaires le moins mal qu'on le pouvait, tous les petits arrangements de famille que cause un brusque départ, les adieux, les poignées de mains, les larmes des mères : ce fut tout le mouvement.

Les choses se passèrent autrement aux Halles. Il fut résolu entre ceux qui partaient le lendemain et leurs parents, leurs amis, qui allaient les perdre, que le soir du dimanche (10 mars) ils mangeraient encore ensemble, rompraient le pain encore. Sombre départ de 93! pour revenir quand? Jamais. — Ils allaient commencer cette course de Juif errant qui les a portés par toute la terre et n'a trouvé son repos qu'aux neiges de la Russie. Peu, bien peu ont eu le malheur d'atteindre 1815, pour rentrer chez eux, mettre bas l'uniforme, ruines d'hommes, courbés, défaits, mutilés, travailler du bras qui restait, voir ici l'armée des Cosaques et la joie de l'émigré!

Ces pauvres gens firent d'eux-mêmes leur repas d'adieu, un vaste repas civique où siégeaient des milliers d'hommes sous les piliers des Halles. Chacun descendait ses vivres, ceux du moins qui en avaient; qui avait du pain apportait du pain, et qui n'avait rien mangeait tout de même. Celui qui avait quelque argent régalait et payait le vin. Pourquoi aurait-on ménagé dans cette circonstance? y aurait-il un lendemain?... L'ennemi était en France, disait-on, on le voyait déjà à Valenciennes, tout à l'heure devant Paris... Mais ce qui troublait les têtes encore plus, c'étaient les récits terribles, exagérés certainement, qui circulaient dans le peuple sur la catastrophe de nos amis de Liège qui s'étaient perdus pour nous. On croyait que la ville avait été saccagée de fond en comble; on allait jusqu'à dire que les Autrichiens avaient eu l'atrocité d'égorger les chirurgiens qui auraient soigné les blessés français... La sensibilité fut extrême pour les Liégeois fugitifs; ils furent reçus avec une cordialité, une effusion admirable qui honore à jamais l'âme de la France. La Maison de Ville devint leur maison; on y reçut leurs archives; le transport qui en fut fait à travers Paris fut une solennité touchante. C'était Liège elle-même, avec tout son droit antique, qui venait s'asseoir au foyer de la grande ville. On fonda, pour la recevoir, la fête de la Fraternité.

L'émotion du banquet du 10 mars fut profonde et forte, non passagère, non de celles qui s'évanouissent après le repas, avec la fumée du vin. Une seule section, la Halle au blé, l'une des moins misérables, parce que son commerce est fixe, celle peut-être qui avait le moins de bras inactifs, donna le dimanche *mille* volontaires qui, le soir, défilèrent aux Jacobins. Ces hommes forts, pour qui les paroles sont des actes, réalisèrent à l'instant par le dévouement et le sacrifice ce que le cœur leur dictait pour le salut de la France, pour la

vengeance de Liège, pour la cause des libertés du monde. Les *porteurs* spécialement, ou, comme ils s'appelèrent eux-mêmes dès ce jour, les *Forts pour la Patrie*, s'en allèrent, laissant leur famille, laissant leur métier, leurs salaires honnêtes, pour souffrir, combattre, avec une armée sans pain.

Voilà le mouvement populaire des 9 et 10 mars 93, tout semblable aux plus beaux moments de 92. Seulement, il y eut ici moins d'élan que d'héroïsme voulu, moins de jeunesse et d'espérance.

Maintenant, quelle était la pensée des meneurs révolutionnaires? comment entendaient-ils profiter de ce mouvement pour tirer de la Convention les mesures fortes et terribles que réclamait le danger public? C'est ce qu'il faut examiner.

La pensée de la Montagne, la pensée de la Commune, ici tout à fait identique, fut que la France était perdue si la Convention ne sortait pas de son système timide de légalité, si elle ne *concentrait tous les pouvoirs* dans sa main, *y compris le pouvoir judiciaire*, qu'elle exercerait par un tribunal à elle, siégeant à Paris, sous ses yeux, au cœur même de la révolution.

Cette opinion avait été exprimée d'abord par les Girondins eux-mêmes. Ils avaient avoué plus d'une fois qu'au milieu de l'immense conspiration royaliste où la révolution était comme enveloppée, il fallait un tribunal spécial, d'une action rapide, efficace, un *Tribunal révolutionnaire*. Les tribunaux ordinaires n'avaient aucune action; ils faisaient la dérision des ennemis publics. Lorsqu'ils renvoyèrent absous un contre-révolutionnaire déclaré, un homme de Louis XVI, Lacoste, ministre de la marine, Buzot déplora cet acquittement, avouant qu'en vérité, avec cette faiblesse et cette impuissance, c'en était fait de la Révolution.

D'autre part, les Girondins, par une noble inconséquence, en demandant un tribunal spécial, ne voulaient pas qu'il fût nommé par la Convention, mais directement par le peuple. Ils frémissaient du monstrueux pouvoir que l'Assemblée, en nommant ces juges, allait concentrer dans sa main. Ils voulaient bien faire des lois, des lois répressives, mais non pas les appliquer par un tribunal à eux, par une commission dépendante. Toucher au glaive de justice, de législateurs se faire juges, bien plus, faire et défaire des juges, qui seraient de purs instruments de la puissance politique! cela leur faisait horreur. Ils auraient cru, en ceci, abdiquer toute la révolution, remonter plus haut que la monarchie, jusqu'aux tyrannies de l'antiquité. Une fois sur cette pente, on irait bientôt, disaient-ils, jusqu'aux proscriptions d'Octave, jusqu'aux tables de Sylla.

Noble résistance, glorieuse! il était nécessaire à l'honneur de la France que le principe fût ainsi défendu... Cependant le péril était imminent, immense... Et que proposait la Gironde? Rien que de vague et d'éloigné.

Ceux qui ont vu un homme se noyer, qui savent tout ce que fait en ces moments l'instinct de la conservation, de quelle étreinte terrible, de quelle prise, de quelles mains de fer cet homme saisit tout ce qu'il trouve, fût-ce un

glaive à deux tranchants, ceux-là comprendront la fureur que les Girondins inspirèrent dans cette noyade de la France.

Un remède brutal, exécrable, venait à quelques esprits. « Si les Girondins sont l'obstacle, il n'y a rien de plus simple : égorgeons les Girondins. »

Autrement dit : « Dans le moment où nous voulons l'unité, où nous attaquons la Gironde comme ennemie de l'unité, nous allons, en l'égorgeant, commencer la guerre civile. »

Cette abominable folie, il faut le dire, ne peut être reprochée en mars à aucun des grands meneurs révolutionnaires : ni à Danton, ni à Robespierre ou aux Jacobins, ni à la Commune, ni à Marat même. Le soupçon de la Gironde à ce sujet est véritablement injuste. Ils ne voulaient nullement qu'elle pérît ; ils voulaient qu'elle fût neutralisée, qu'elle ne pût faire obstacle à l'absolue concentration des pouvoirs, à la création du tribunal révolutionnaire.

Marat a dit que, dans ces jours d'émotion, il avait averti les sociétés patriotiques, essayé de les contenir : « J'aurais, dit-il, couvert de mon corps les représentants du peuple. » Je ne crois pas qu'il ait menti. Le plus simple bon sens indique que le meurtre des Girondins eût alors perdu la Montagne, l'eût à jamais empêchée de prendre le gouvernail de la Révolution.

Mais Marat était encore le meilleur des maratistes. Ce nom odieux d'*homme d'État* qu'il donnait aux Girondins, ses disciples et imitateurs le lui donnaient à lui, Marat. Ils prenaient en pitié sa modération, ses ménagements politiques.

Les hommes de la Commune, Hébert et Chaumette, n'étaient point d'avis qu'on versât le sang. On verra qu'ils éludèrent les instances de ceux qui voulaient une exécution.

Il y avait dans Paris une assemblée irrégulière de délégués des sections qui se tenait le plus souvent à l'Évêché. Nous l'avons vue, dès octobre 92, dès l'ouverture de la Convention, prendre la plus violente initiative. Nous avons vu aux Jacobins Couthon (c'est-à-dire Robespierre) essayer de neutraliser cette violence par l'autorité de la grande Société. De temps à autre, il y eut, sous divers prétextes (surtout pour les subsistances) de nouvelles réunions à l'Évêché. Un foyer d'insurrection couvait toujours là. Les chefs étaient fort obscurs. En octobre, c'était l'Espagnol Gusman. En mars 93, on ne voit aucun chef proprement dit. Les plus violents de l'Évêché se réunissaient souvent la nuit après l'heure des clubs et des sections, avec tels des Cordeliers, tels hommes de la Commune (par exemple, Tallien), tels Jacobins (Collot d'Herbois). Le point de réunion était le café Corazza, au Palais-Royal. Ces Cordeliers, ces Jacobins, grands aboyeurs, prédicateurs de sang, de meurtre et de ruine, n'étaient pas des hommes d'action. Ceux de l'Évêché, au moins trois ou quatre, étaient plus impatients, plus prêts à frapper. Il y avait le jeune Varlet qui s'ennuyait de ne tuer encore qu'en paroles ; les lauriers de Septembre ne le laissaient pas dormir. Il y avait Fournier l'Auvergnat, ce dur planteur d'Amérique, qui, de nature et d'habitude, aimait à frapper et verser le sang.

Quelques autres se joignent à eux, moins pervers, mais follement furieux, comme le Polonais Lazowski, qui avait brillé au 10 août, et qui chaque matin voulait un 10 août. Bel homme à belle chevelure noire et frisée d'elle-même, il était le héros, l'idole du faubourg Saint-Marceau, et pour soutenir ce rôle, il ne se désenivrait guère.

Cette trinité de sages résolut d'agir quand même, sans faire attention aux remontrances, aux faiblesses de Marat, ni aux ménagements de la Commune. Ils paraissent avoir cru que, si, le samedi soir, ils mettaient le peuple en train par quelque scène violente (brisant des presses, par exemple, avant de briser des hommes), il y aurait, le dimanche, de nombreux rassemblements qu'on pourrait électriser; que le grand repas civique, le vin, les chants patriotiques, pourraient griser cette foule, qui envahirait, peut-être entraînerait les Jacobins. D'autre part, il suffisait qu'on remuât une section, une grande et populeuse section, les Gravilliers, les Cordeliers : on emporterait la Commune, on lui ferait, bon gré mal gré, prendre le pouvoir. La Commune obéissante épurerait la Convention. Les Girondins seraient chassés ou tués... La patrie était sauvée.

Ils étaient portés à croire que Danton et Robespierre ne mettraient aucun obstacle. Le 8 au soir, Robespierre était allé à la section Bonne-Nouvelle, avait invectivé violemment contre la Gironde. Pendant son discours, un des siens, qui l'attendait à la porte, disait qu'on devrait massacrer, non les Girondins seulement, mais tous les signataires des fameuses pétitions : « les huit mille et les vingt mille. »

Tout le monde se disait, le samedi 9 au matin : « Il va se passer quelque chose. » On savait qu'il y avait des hommes résolus d'agir. On était infiniment loin de deviner leur petit nombre. Beaucoup par bonne intention, d'autres aussi pour effrayer, avaient dit aux femmes qui d'habitude allaient à la Convention : « N'y allez pas aujourd'hui. »

Ce matin donc, vers neuf heures, à l'ouverture de l'Assemblée, Fonfrède, qui, de la Gironde, s'entendait assez avec la Montagne, va trouver Danton, lui demande ce qu'il sait du mouvement : « Ah! bah! ce n'est rien, dit-il, avec une jovialité bizarre qu'il avait dans les grands troubles; il faudra bien seulement leur laisser casser quelques presses. »

Il savait parfaitement que tel était le plan des furieux. Ceux-ci, dans leur petit nombre, n'avaient qu'une chance d'entraîner le peuple : c'était d'exploiter sa légitime indignation contre la presse girondine. Elle s'obstinait à dire, le 8, et le 9 encore, « qu'il était impossible que l'ennemi se hasardât de pénétrer dans la Belgique, que Liège pouvait être évacué, mais n'était pas pris. » Et les commissaires de la Convention arrivaient pour témoigner du désastre! et les Liégeois eux-mêmes arrivaient, tout nus, perçant le ciel de leurs cris, invoquant la vengeance de Dieu, la parole de la France!

Fonfrède, peu rassuré par l'insouciance de Danton, insista, et lui demanda : « Il y a donc un complot?... — « Oui, oui, dit encore Danton, il y a un grand complot royaliste... »



Il trouva, il exhuma, avec le cadavre de La Rouërie, la liste des conjurés, qu'on avait mise en un bocal et cachée au fond de la terre. (P. 1218.)

Les Girondins entendaient ce mot de Paris. Danton parlait de la France.

Il y avait réellement, en France, un grand, un immense complot royaliste. La coïncidence des dates montre assez que les mouvements divers qui éclatèrent sur des points si éloignés de la France ne furent point des hasards d'insurrection populaire. Lyon, la Bretagne, la Vendée, éclatèrent en même temps. En Bourgogne, en Auvergne, dans le Calvados, il y eut aussi des mouvements. Et tout cela ne vint pas uniquement de la résistance à la réquisition,

comme on l'a tant répété. L'affaire de Lyon n'y eut nul rapport et se produisit avec d'autres caractères. Le mot de toutes ces énigmes, le signal de ces mouvements, se trouve au camp des Autrichiens ; c'est l'attaque de nos lignes, l'invasion de l'ennemi. Tous les mouvements intérieurs ont attendu pour éclater que l'armée austro-prussienne s'ébranlât vers Liège.

Le vertige vient, en vérité, quand on songe à la multitude des coups terribles et mortels qui frappaient à la fois la France. La jovialité de Danton, le 10 au matin, le tragique sourire par lequel il répondit aux demandes de Fonfrède, indiquaient suffisamment que le péril était au comble. Tel il était dans les situations extrêmes et quasi désespérées. Tel il avait été au 10 août, et au moment de l'invasion prussienne. Au 10 mars 93, le danger était plus grand.

Voyons tout ce que Danton savait le 9 au matin.

Il savait que Lyon, ne pouvant faire encore un maire ouvertement royaliste, en avait fait un girondin ; que les bataillons des *Fils de famille* s'étaient emparés de l'arsenal, de la poudre et des canons : que l'intrépide Legendre, envoyé par la Convention, sans force et sans troupe, n'ayant rien en main que la Commune révolutionnaire, lui avait laissé faire la démarche audacieuse d'arrêter ce maire, dans la nuit du 4. — Qu'adviendrait-il de cette audace? On ne le savait pas encore. Le 10 peut-être, Legendre, on pouvait le croire, était massacré, le drapeau blanc à Fourvières, les Sardes en marche sur Lyon.

Danton savait parfaitement le tragique événement qui, le 3 mars, fit trembler toute la Bretagne, décida l'insurrection. L'agent de Danton, Latouche, venu d'Angleterre, avait révélé, transmis à l'agent spécial de la Convention le fil fatal de la grande trame qui enveloppait la presqu'île. Celui-ci, Morillon-Laligant, devait recevoir un corps de sept mille hommes. Des sept mille il n'en vint pas un. Morillon eut le courage d'entrer seul, de sa personne, sans appui que quelques gardes nationaux, dans ces sombres manoirs où se tramait la révolte. Il trouva, il exhuma, avec le cadavre de la Rouérie, la liste des conjurés, qu'on avait mise en un bocal et cachée au fond de la terre. Toute la Bretagne noble était là, et elle fut prise. La liste, ouverte et publiée, jetait dans la révolte armée tout un monde de nobles forcés de combattre ou de périr. Ils attendaient un nouveau chef, le vaillant Malseigne, la meilleure épée de l'émigration. Ils attendaient une flotte qui leur apporterait les émigrés de Jersey. Un secours plus sûr encore leur venait de la réquisition qui devait commencer le 10, et qui, d'avance, le 4, avait déjà fait couler le sang à Cholet, dans la Vendée. Morillon, seul et perdu dans une mer de paysans furieux, montra un courage indomptable. Il arrêta de sa main vingt-trois prisonniers, les recéleurs de la liste, et, avant le 10, les jeta dans Saint-Malo. — Mais le 10 même, au matin, qui le savait à Paris ? Il était bien plus à croire que Morillon en Bretagne, Legendre à Lyon, avaient péri, que la contre-révolution avait vaincu aux deux extrémités de la France.

La situation, on l'a vu, était terrible en Belgique. On avait à craindre, non pas seulement la retraite, mais l'anéantissement de l'armée. Il eût eu lieu sans la lenteur du général Cobourg, qui ne sut profiter ni de ses troupes légères, les terribles hussards hongrois, ni de l'irritation des Belges, qui, dans le Brabant surtout, s'ils eussent été appuyés de cette avant-garde, seraient tombés sur les Français. Quel espoir dans un tel péril? Le retour de Dumouriez engagé dans la Hollande. Mais que croire de Dumouriez lui-même? Personne ne se fiait à lui, et pourtant tout le monde, à la nouvelle du désastre, dit que lui seul pouvait encore apporter remède au mal. Telle fut l'opinion, non seulement des Girondins et de Danton, mais de Robespierre, de Marat. La France, au bord de l'abîme, obligée de le franchir, n'avait que cette planche pourrie qui lui craquait sous les pieds...

Telle était l'horreur de la situation, telle la tempête de nouvelles effrayantes, qui se trouvait, le 9 au matin, dans la tête de Danton. Il n'en eut ni peur ni trouble, et prit tout d'abord son parti. La Montagne voyait bien les maux; mais elle était trop émue pour s'entendre sur les remèdes. Le côté droit, préoccupé du mouvement parisien, qu'il croyait artificiel et prenait pour une émeute, n'était pas assez frappé des événements éloignés qui causaient ici ce mouvement. Étaient-ils sourds, aveugles, ces hommes de tant d'esprit? Ils étaient dans les comités, savaient parfaitement les nouvelles; la France s'abîmait sous leurs yeux : ils ne voyaient que Paris!

Il fallait rompre cette stupeur, cette paralysie fatale, que la droite communiquait à toute la Convention. Les violents prétendaient qu'elle ne s'éveillerait pas sans le tocsin, le canon d'alarme, la voix foudroyante de Paris. Les politiques, spécialement Danton, Pache et la Commune, virent très bien qu'avec ces moyens, on risquait de rendre le mouvement tout aveugle, tout fortuit, de le détourner de son but. Ils ne repoussèrent pas les moyens de terreur, les employèrent et les continrent, arrachèrent de la Convention les mesures révolutionnaires qu'elle n'eût jamais accordées, et il n'en coûta pas une goutte de sang.

De bonne heure, le maire et le procureur de la Commune étaient à la Convention. Ils demandaient deux mesures, une de grâce, une de justice : « des secours pour les familles de ceux qui partaient, un tribunal révolutionnaire pour juger et contenir les traîtres, les mauvais citoyens. »

Les volontaires qui partaient et qui avaient obtenu de défiler dans la salle donnaient à cette demande son commentaire naturel :

« Pères de la patrie, disaient-ils, nous vous laissons nos enfants. »

« Nous n'enverrons pas seulement à la frontière, leur dirent les représentants, nous irons nous-mêmes. » Il fut résolu sur la proposition de Carnot, qu'une partie considérable de l'Assemblée (quatre-vingt-deux membres) se transporterait aux armées.

Les députés qu'on avait chargés de visiter les sections exposèrent qu'elles insistaient pour la création du tribunal révolutionnaire. « Sans ce tribunal,

disaient-elles, vous ne pourrez jamais vaincre la dureté des égoïstes qui ne veulent ni combattre, ni aider ceux qui se battent pour eux. »

La demande fut appuyée par Jean-Bon-Saint-André, formulée et rédigée par Levasseur, dont la rédaction fut adoptée, votée par la Convention.

Le seul nom de ces deux hommes, qui parurent avec tant de gloire dans les missions militaires, indique assez que le tribunal fut voté comme arme de guerre; ce n'était pas seulement un glaive de justice qu'on forgeait, c'était une épée. Ceux qui forcèrent en quelque sorte la Convention de saisir cette arme terrible, c'étaient ceux qui se sont le moins ménagés eux-mêmes. Il n'y a jamais eu d'hommes plus dévoués que Levasseur et Saint-André, ni plus intrépides. Devinaient-ils l'usage qu'ils seraient contraints eux-mêmes de faire de ce glaive? Non, à coup sûr, non. C'étaient des héros, et non des bourreaux. Le sang qu'ils voulaient verser pour la France, ce fut surtout le leur même.

Quels étaient ces hommes? Levasseur, un médecin; et une telle foi fut en lui, qu'envoyé à une armée en pleine révolte, il lui suffit, pour la dompter, d'un mot, d'un regard. Jean-Bon, un pasteur protestant; et une telle foi fut en lui, qu'il créa en un moment ce qui s'improvise le moins, une marine, et la lança, et lancée, il la monta, la mena à l'ennemi.

Le principe fut voté à peu près sans réclamation, dans des termes généraux. Jusque-là peu de difficulté. La Gironde elle-même avait semblé reconnaître peu auparavant l'indispensable nécessité d'un tribunal exceptionnel.

Restait à régler l'organisation de ce tribunal. Ici commençaient les difficultés. Pour vaincre les répugnances de la Convention, Danton crut qu'il fallait un supplément de terreur.

Il fit à l'Assemblée une proposition significative qui pouvait lui faire entendre qu'un massacre était possible, et que l'organisation rapide du tribunal pourrait l'éviter. On se rappelle qu'en Septembre, on sauva les prisonniers pour dettes en leur ouvrant les prisons. Danton, ce jour du 9 mars, fit la demande qu'on les élargît.

Et cela, en éloignant toute idée d'intimidation, sous la forme noble et digne de la consécration d'un principe : « Consacrez, dit-il, ce principe que nul ne peut être privé de sa liberté que pour avoir forfait à la société. Plus de prisonniers pour dettes, plus de contrainte par corps... Abolissons la tyrannie de la richesse sur la misère... Que les propriétaires ne s'alarment point, ils n'ont plus rien à craindre... Respectez la misère, elle respectera l'opulence... » L'Assemblée comprit à merveille tout le sens et la portée de cette philosophie; elle se leva avec empressement, et d'un mouvement unanime convertit en loi le vœu de Danton.

La bande dont on craignait les violences ne s'était pas portée aux prisons. Elle agit plus directement. Elle alla rue Tiquetonne, aux principales imprimeries girondines, chez Gorsas et chez Fiévée, brisa les presses, déchira, brûla le papier, dispersa les caractères. Gorsas, le pistolet à la main, traversa tous ces brigands. et, trouvant la porte gardée, il passa par-dessus un mur dans la cour

de la maison voisine. De là, intrépidement, il alla à sa section. Tout finit là. La bande, qui n'était pas de deux cents hommes, et qui ne grossissait pas, crut devoir s'en tenir à cette expédition, et prudemment se dispersa.

La nouvelle apportée le soir dans la Convention produisit un sinistre effet. Gorsas était représentant. La Convention fut blessée, effrayée de l'atteinte portée à l'inviolabilité. Elle semblait prête à prendre une mesure vigoureuse. Elle se borna à décréter que désormais on aurait à opter entre la qualité de représentant et celle de journaliste. Cette mesure frappait à la fois Gorsas et Marat; Gorsas, déjà suffisamment frappé par l'émeute, se trouvait puni encore. Justice étrange, en vérité! la Convention se montrait faible et, dans sa faiblesse même, elle en voulait à la Montagne, qu'elle accusait (à tort) d'avoir voulu la violence. On pouvait parier que l'organisation du tribunal révolutionnaire ne passerait pas le lendemain.

Dans quelle mesure Danton, la Commune, les grands meneurs révolutionnaires laisseraient-ils agir le dimanche la bande du comité d'insurrection? C'était une question terrible, quand on se rappelait les commencements des massacres, au dimanche 2 septembre. Une chose est pour nous évidente, c'est qu'ils voulaient uniquement faire peur à la droite, entraîner la Convention. Toute effusion de sang allait au delà de leurs vues et pouvait les perdre.

Dès quatre heures du matin, en pleine nuit, Varlet et les siens courent aux Gravilliers. La section en permanence était peu nombreuse, endormie. « Nous sommes, disent-ils hardiment, les envoyés des Jacobins. Les Jacobins veulent l'insurrection, et que la Commune saisisse la souveraineté, qu'elle épure la Convention. » — La section des Gravilliers n'agissait guère que par l'impulsion d'un prêtre, Jacques Roux (celui qui mena Louis XVI à la mort). Roux était de la Commune, et celle-ci ne voulait rien précipiter; elle attendait l'effet du repas civique qui aurait lieu le soir. La section, poliment, doucement, mit à la porte les prétendus Jacobins.

Éconduits, dans la matinée, ils s'adressèrent à une section moins nombreuse encore, à celle des Quatre-Nations, réunie à l'Abbaye. « Nous sommes, disent-ils cette fois, envoyés des Cordeliers; c'est le vœu des Cordeliers que nous apportons. » Avec ce nouveau mensonge, ils obtinrent l'adhésion de quelques gens intimidés, qui faisaient dans ce moment toute l'assemblée de la section.

Armés de cette adhésion, ils vont à la Ville, vers l'heure du repas civique; ils y avaient leurs agents et ne désespéraient pas d'entraîner la foule. Prenant justement cette heure, ils arrivaient à la Commune, non seulement comme porteurs de l'adresse des Cordeliers et des Quatre-Nations, mais comme organes du peuple, de ce grand peuple attablé qui ne savait pas un mot de ce qu'on disait en son nom. Le maire Pache, plus effrayé que flatté de la dictature insurrectionnelle qu'on offrait à la Commune, trouva je ne sais quel prétexte pour les faire attendre. Hébert aussi les amusa. Il fallait bien voir le tour que prendrait le repas civique.

Il finissait. On propose à tout ce peuple échauffé, aux volontaires de la

Halle, qui allaient partir en grand nombre, d'aller fraterniser « avec nos frères des Jacobins. » Accepté, et de grand cœur. On suit la rue Saint-Honoré avec des chants patriotiques, surtout le cri : « Vaincre ou mourir! » — Plusieurs, un peu échauffés, avaient le sabre à la main. Ils entrent. Un volontaire, non Parisien, mais du Midi, dans un patois exécrable, demande à faire une motion. La patrie ne peut être sauvée que par l'égorgement des traîtres ; cette fois, « il faut faire maison nette, tuer les ministres perfides, les représentants infidèles... » Cette proposition de meurtre n'allait pas aux Jacobins; l'un d'eux se lève : « Faisons mieux ; arrêtons d'abord les traîtres... » La proposition ainsi amendée allait être mise aux voix. Heureusement la Montagne était avertie. Un député montagnard (très probablement envoyé par Danton et Robespierre), Dubois-Crancé, entre à ce moment, et demande la parole. C'était un homme de taille colossale, de grande énergie militaire. Il parla très hardiment; il dit qu'en voulant sauver la Patrie, ils allaient la perdre. Les voilà changés tout à coup : « Il a raison, » disent-ils. Ils sortent des Jacobins. La plupart, en longues colonnes, s'en allèrent, traversant la Seine, fraterniser aux Cordeliers. Quelques-uns, des plus acharnés, allèrent à l'hôtel de la guerre et poussèrent des cris de mort contre le ministre Beurnonville, dont la trahison avait causé, disaient-ils, tous les revers de l'armée.

La scène des Jacobins avait eu un témoin bien propre à recevoir et propager une vive impression de terreur. C'était la femme de Louvet, qui, demeurant près de là, avait entendu le bruit, et s'était précipitamment glissée dans une tribune. Elle entendit la motion de massacre, et de suite, sans entendre Dubois-Crancé, sans connaître la tournure pacifique que l'affaire avait prise à la fin, elle courut avertir Louvet; Louvet avertit tout le côté droit.

Il faut dire dans quel état se trouvait la Convention. La séance de ce jour (dimanche 10), au matin, s'était ouverte par un éclat de la droite. Elle avait dénoncé le propos d'intimidation. (Que les femmes ne viennent pas). Barère prêcha le courage et la dignité, n'ayant rien à craindre lui-même. Il dit de fortes paroles : « Que craindre pour les têtes des députés? est-ce qu'elles ne reposent pas sur l'existence de tous les citoyens? est-ce qu'elles ne sont pas posées sur chaque département de la République? Qui donc oserait y toucher?... Le jour de ce crime, Paris serait anéanti. » On passa à l'ordre du jour.

On lut les lettres de Dumouriez, et Robespierre, contre toute attente, dit que, sans répondre de ce général, *il avait confiance en lui*. Parole très politique, vraiment patriotique aussi ; le plus grand danger eût été d'ébranler la foi de l'armée dans l'homme qui avait en main le salut public. Robespierre ajouta très bien que le moment demandait un pouvoir fort, secret, rapide, une vigoureuse action gouvernementale. Il ne pouvait, toutefois, sortir de son caractère pour se passer d'accusation. Il se mit à remâcher ses éternelles dénonciations contre la Gironde, disant que, depuis trois mois, Dumouriez demandait à envahir la Hollande et que les Girondins l'empêchaient.

« Tout cela est vrai, dit Danton; mais il s'agit moins d'examiner les causes

de nos désastres que d'y appliquer le remède. Quand l'édifice est en feu, je ne m'attache pas aux fripons qui enlèvent les meubles, j'éteins l'incendie... Nous n'avons pas un moment à perdre pour sauver la République... Voulons-nous être libres?... Si nous ne le voulons plus, il nous faut périr, car nous l'avons tous juré. Si nous le voulons, marchons... Prenons la Hollande, et Carthage est détruite; l'Angleterre ne vivra que pour la liberté. Le parti de la liberté n'est pas mort en Angleterre, il se montrera... Tendez la main à tous ceux qui appellent la délivrance, la patrie est sauvée, et le monde est libre.

« Faites partir vos commissaires; qu'ils partent ce soir, cette nuit. Qu'ils disent à la classe opulente : « Il faut que l'aristocratie de l'Europe succombe « sous nos efforts, paye notre dette, ou que vous la payiez; le peuple n'a que « du sang, il le prodigue. Allons, misérables, prodiguez vos richesses. » (Vifs applaudissements.) — Voyez, citoyens, les belles destinées qui nous attendent!... Quoi! vous avez une nation entière pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore bouleversé le monde!... (Les applaudissements redoublent.) Il faut pour cela du caractère, et la vérité est qu'on en a manqué. Je mets de côté toutes les passions; elles me sont toutes parfaitement étrangères, excepté celle du bien public. Dans des circonstances plus difficiles, quand l'ennemi était aux portes de Paris, j'ai dit à ceux qui gouvernaient alors : Vos discussions sont misérables; je ne connais que l'ennemi, battons l'ennemi! (Nouveaux applaudissements.) Vous qui me fatiguez de vos contestations particulières, au lieu de vous occuper du salut de la République, je vous répudie tous, comme traitres à la patrie. Je vous mets tous sur la même ligne. »

A cette révélation complète de la pensée de Danton, il y eut un soulèvement général d'admiration et d'enthousiasme; chacun s'oublia, s'éleva au-dessus de lui-même; les partis semblaient disparus... Mais il connaissait trop bien l'esprit mobile des assemblées pour s'en tenir là; il assura, appuya le coup, en enfonçant dans les âmes un aiguillon de terreur : « Je leur disais encore à tous : Eh! que m'importe ma réputation! Que la France soit libre, et que mon nom soit flétri!... Que m'importe d'être appelé buveur de sang? Eh bien, buvons le sang des ennemis de l'humanité, s'il le faut; combattons, conquérons la liberté... »

Personne, à ce mot sauvage, ne douta que Danton ne fût en intelligence complète avec ceux qui voulaient du sang. Le contraire était exact. Lui-même fit avertir sous main les Girondins qu'on en voulait à leur vie.

L'Assemblée eût bien voulu s'en tenir à une petite mesure, l'arrestation de deux généraux suspects, lorsqu'un membre, qui parlait rarement et s'effaçait volontiers, s'avança ici et prit une grande initiative. Il dit sans emportement qu'il fallait des moyens plus généraux, *qu'il fallait, séance tenante, décréter l'organisation du tribunal révolutionnaire.*

Ce membre était un légiste estimé, collègue de Cambon dans la députation de Montpellier, aussi modéré que Cambon était violent; c'était le premier

rapporteur du Code civil (août 93), plus tard, le second consul, l'archi-chancelier de l'Empire, le grave et doux Cambacérès. Il se rapprochait volontiers des hommes qui avaient au plus haut degré la qualité qui lui manquait à lui-même, je veux dire l'énergie virile. De même qu'il devait à une autre époque s'attacher à Bonaparte, ici, en 93, dans deux moments décisifs, il se tint tout près de Danton. Seul dans toute la Convention, il appuya Danton, au 9 janvier, dans la proposition qui aurait sauvé Louis XVI; alors il vota pour la vie. Et maintenant, au 10 mars, on peut dire qu'il vota pour la mort, en autorisant de sa parole toujours modérée et calme, toujours agréable au centre, la sinistre proposition du tribunal révolutionnaire. Et il ajouta du même ton: « Tous les pouvoirs vous sont confiés, vous devez les exercer tous; plus de séparation entre le corps délibérant et celui qui exécute... On ne peut suivre ici les principes ordinaires. »

Ici, une tempête de cris : « Aux voix! aux voix! »

Buzot fut alors très beau, éloquent et énergique : « On veut un despotisme plus affreux que celui de l'anarchie. (*Ici, des cris furieux*)... Je rends grâces de chaque moment de vie qui me reste à ceux qui me le laissent encore... Qu'ils me donnent seulement le temps de sauver ma mémoire, d'échapper au déshonneur, en votant contre la tyrannie de la Convention!... Qu'importe que le tyran soit un ou multiple? Quand vous avez reçu des pouvoirs illimités, ce n'était pas pour usurper la liberté publique. Si vous confondez tous les pouvoirs, si tout est ici, où finira ce despotisme... dont je suis enfin las moi-même?... »

Lacroix obtint qu'on passât outre. Et Robert Lindet, l'avocat d'Évreux, tira de sa poche le projet tout rédigé. Lindet, surnommé la *hyène*, ne méritait pas ce nom; c'était un avocat normand de l'ancien régime, modéré par caractère, mais de la vieille école monarchique habituée aux jugements par commissions, et qui appliquait sans scrupule aux nécessités révolutionnaires les violentes ordonnances de Louis XIV, celles surtout qu'on fit pour frapper les protestants. Il trouvait toutes préparées dans le vieil arsenal de la Terreur monarchique les armes de la Terreur nouvelle. Il y avait peu de frais à faire, un mot à changer, effacer le mot *Roi* et mettre *Convention*.

« Neuf juges nommés par la Convention jugeront ceux qui lui seront envoyés par décret de la Convention. Nulle forme d'instruction. Point de jurés. Tous les moyens admis pour former la conviction.

« On poursuivra non seulement ceux qui prévariquent dans leurs fonctions, mais ceux qui les désertent ou les négligent; ceux qui par leur conduite, leurs paroles ou leurs écrits, pourraient égarer le peuple; ceux qui, par leurs anciennes places, rappellent des prérogatives usurpées par les despotes. »

Vague affreux! cruelles ténèbres, où la loi, les yeux bandés, ira frappant dans la nuit! Ajoutez des choses puérilement odieuses, d'une ostentation tyrannique : « Il y aura toujours dans la salle du tribunal un membre pour recevoir les dénonciations. »



La Terreur leur fut renvoyée comme un songe sanglant. (P. 1228.)

« C'est l'inquisition, dit Vergniaud, et pis que celle de Venise. »

« Certainement, dit Cambon, il faut un pouvoir révolutionnaire ; je l'ai proclamé cent fois... Mais quoi ! si vous vous trompez?... Le peuple s'est bien trompé dans les élections... Vos neuf juges, quelles digues mettrez-vous à leur tyrannie? *S'ils frappent l'Assemblée elle-même!...* »

« Ah ! vous voulez des jurés? dit le furieux Duhem. Allez voir s'ils ont

des jurés, les patriotes qu'on égorge à Liège!... Ce tribunal est détestable? Tant mieux, il est bon pour des assassins. »

« Prenez garde, dit encore Cambon; avec un pareil tribunal, vous ne trouverez plus d'hommes de bien qui veuillent des fonctions publiques... »

Barère appuya vivement : « Les jurés, s'écria-t-il, sont la propriété de tout homme libre. »

La Montagne, à cette belle parole, parut sentir le coup au cœur. Bil'aud-Varennes déclara qu'il était de l'avis de Cambon, qu'un tel tribunal serait dangereux, qu'il fallait des jurés et nommés par les sections.

Les Montagnards se divisaient. « Point de jurés, » dit Phelippeaux. D'autres Montagnards voulaient des jurés, mais pris à Paris.

Le jury fut obtenu. Seulement la Convention le gardait dans sa main, en s'en réservant la nomination, et elle le tirait de tous les départements.

L'Assemblée levait la séance. Elle voit Danton à la tribune, qui, d'un geste, d'une voix terrible, la cloue à sa place : « Je somme les bons citoyens de ne pas quitter leur poste. »

Tous se rassirent : « Quoi! citoyens, vous partez sans prendre les grandes mesures qu'exige le salut public. Songez que, si Miranda est battu, Dumouriez, enveloppé, peut être forcé de mettre bas les armes... Les ennemis de la liberté lèvent un front audacieux; partout confondus, ils sont partout provocateurs. En voyant le citoyen honnête occupé dans ses foyers, l'artisan dans ses ateliers, ils ont la stupidité de se croire en majorité: eh bien, arrachez-les vous-mêmes à la vengeance populaire; l'humanité vous l'ordonne... Ce tribunal suppléera pour eux au tribunal suprême de la vengeance du peuple... Puisqu'on a osé rappeler ces journées sur lesquelles tout bon citoyen a gémi, je dirai, moi, que si un tribunal eût existé, le peuple ne les eût point ensanglantées... Organisons un tribunal, non pas bien, c'est impossible, mais le moins mal qu'il se pourra...

« Cela terminé, aux armes! Faisons partir nos commissaires, créons le nouveau ministère... la marine surtout. La vôtre, où est-elle? Vos frégates sont dans vos ports et l'Angleterre enlève vos vaisseaux... Déployons tous les moyens de la puissance nationale, mais n'en remettons la direction qu'aux hommes dont le contact permanent avec vous assure l'ensemble et l'exécution des mesures que vous combinez. Vous n'êtes pas un corps constitué, vous pouvez tout constituer.

« Résumons. Ce soir même, le tribunal et le ministère; demain, mouvement militaire et que vos commissaires partent; qu'on n'objecte plus que tels sont de la droite ou de la gauche... Qu'alors la France se lève, et qu'elle marche à l'ennemi, que la Hollande soit envahie, la Belgique libre, les amis de la liberté relevés en Angleterre. Que nos armes victorieuses portent aux peuples la délivrance et le bonheur! que le monde soit vengé! »

La séance fut suspendue à sept heures du soir. C'était justement alors que Louvet, instruit par sa femme de la scène des Jacobins, venait d'avertir la

droite qu'un parti armé marchait sur la Convention pour égorger une partie des représentants. Ceux que Louvet ne trouva pas à la séance, il courut les avertir de maison en maison. La plupart, fort courageux (il y parut à leur mort), ne jugèrent pas utile de s'immoler le 10 mars, de favoriser par leur réunion les projets des assassins. Le Girondin Kervélégan alla au faubourg Saint-Marceau avertir ses braves et honnêtes compatriotes, les fédérés bretons, qui n'étaient pas encore partis de Paris; le ministre de la guerre, Beurnonville, se mit à leur tête, et fit avec eux des patrouilles. On ne rencontrait plus personne. La cohue s'était dispersée, à quoi n'avait pas peu contribué la pluie qui tombait. Un des Girondins avait bien jugé la situation, c'était Pétion; au lieu de chercher ailleurs un asile, il ne daigna pas sortir de chez lui. Quand Louvet, fort échauffé, vint lui dire le péril et qu'il se mît en sûreté, Pétion, froid de sa nature, et qui en quelques années avait déjà vieilli dans l'expérience des révolutions, ouvrit seulement la fenêtre : « Il n'y aura rien, dit-il, il pleut. »

Deux ministres, des moins menacés, Garat et Lebrun, s'étaient chargés d'aller eux-mêmes à cette terrible Commune demander au maire Pache ce qui en était au vrai. Ils trouvèrent Pache absolument aussi calme qu'à l'ordinaire. On criait fort au conseil général; il en était toujours ainsi. Pache leur dit que Varlet, Fournier, *le comité d'insurrection*, avaient été mystifiés; qu'après avoir longuement attendu à la Commune, parlé à Hébert, qui les amusa, ils étaient sortis furieux, disant que cette Commune n'était qu'un repaire d'aristocrates.

Soit timidité, soit sagesse et déférence pour Danton, pour Robespierre et les chefs de la Montagne, la Commune était restée parfaitement immobile. Le maire Pache, hier girondin, aujourd'hui jacobin, bien plus, siégeant à la Ville près d'Hébert et de Chaumette, hésitait sans doute encore à autoriser le massacre des amis qu'il quittait à peine, des Girondins, de Roland, qui l'avaient fait (de fils d'un portier qu'il était) ministre et maire de Paris. Hébert, Chaumette et Jacques Roux, en voulaient infiniment à l'audace du petit Varlet et de sa bande, qui, sans leur aveu, se masquant en Jacobins, avaient essayé le matin d'entraîner les Gravilliers. Les sections n'avaient pas bougé; on avait seulement dit, à la section Poissonnière, que les choses n'iraient pas bien si l'on n'arrêtait pas deux cents membres. Celle du Bon-Conseil, menée par Lhuillier, confident de Robespierre, et qui exprimait presque toujours sa pensée, servit de régulateur, et dit exactement ce que Robespierre voulait : « *Qu'on arrêtât* non pas deux cents membres, mais seulement *les Girondins.* »

Que faisait le faubourg Saint-Antoine? Son mouvement eût tout décidé; Santerre eût suivi le faubourg, et tout eût suivi Santerre. Le général brasseur attendit dans sa brasserie. Le soir, voyant que l'honnête faubourg restait paisible à ses foyers, il vint enfin à la Ville, bredouilla un discours inintelligible qui avait au moins deux sens.

Le vent ayant décidément tourné contre l'insurrection, les hommes à double visage, le maire et le général, Pache et Santerre, coururent à la Convention faire acte de bons citoyens. Il était convenu entre eux qu'on présenterait toute

l'affaire comme un complot royaliste; qu'on sacrifierait, au besoin, les enfants perdus, Varlet, Fournier, etc. Santerre présenta ainsi la chose, dit qu'on n'avait pour but que de rétablir un roi, de faire roi Egalité, mais qu'il n'y avait rien à craindre. Il fit valoir avec jactance, comme chose qui lui faisait honneur, la sagesse du grand faubourg.

L'Assemblée, à qui Santerre débitait ces choses, n'était pas nombreuse. Elle était rentrée en séance à neuf heures du soir. Mais un grand nombre de députés n'avaient pas jugé à propos de revenir. On voyait ici et là de grands espaces déserts. On eût pu croire que déjà la faux de 93 y avait passé. Toul était morne, sinistre. Le centre était mal garni, et de députés debout; dans ces journées difficiles, il y avait des gens qui ne voulaient pas s'asseoir. Le plus significatif, c'était la profonde solitude de la droite. Elle témoignait assez que l'Assemblée, décimée d'avance, n'avait nulle sécurité. La Terreur qui allait partir de la Convention siégeait déjà au sein de la Convention elle-même.

Au point de la droite qu'occupait la Gironde, seul, ou presque seul, on voyait Vergniaud.

Il avait méprisé également les avertissements de Danton et ceux de Louvet. Soit que la sagacité supérieure de son grand esprit lui eût fait comprendre qu'on voulait effrayer et non égorger, soit que son dédain de la vie lui eût fait braver cette chance, il vint sur ces bancs déserts où semblait planer la mort. Il endura patiemment, article par article, la lecture, le vote du terrible projet de Lindet. Il ne dit qu'un mot : « Je demande l'appel nominal; il faut connaître ceux qui nomment sans cesse la Liberté pour l'anéantir. » L'appel nominal était demandé aussi par un honnête homme, Lareveillère-Lepeaux.

Le simple mot de Vergniaud suffisait comme déclaration de la loi mourante.

Un Montagnard voulait qu'il n'y eût pas de jurés. « Non, dit Thuriot, l'ami de Danton, il faut des jurés, mais *qu'ils opinent à haute voix.* » La Convention adopta. La Terreur était dans ce mot, plus que dans tout le projet.

La Convention, ce soir-là, n'ayant ni argent, ni force, ni armée organisée, pour suffire à tout créa un fantôme.

Évoquée de toute l'Europe contre la France par les royalistes, la Terreur leur fut renvoyée comme un songe sanglant.

L'armée reculait démoralisée, elle rentrait... Elle vit la Terreur à la frontière.

Le trésor était à sec. Nous avions au 1er février, pour solder la guerre universelle, trente millions en papier. Le milliard voté n'était pas levé. Au fond de la caisse, on mit la Terreur.

Qu'envoyer à Lyon? Rien. En Vendée, en Bretagne? Rien. En Belgique? Rien. A Mayence? Rien.

Une force restait à la France : la justice révolutionnaire. Il n'en coûta qu'un décret et une feuille de papier.



LE DUC D'ORLÉANS

Plus, le cœur de la France même.

La mort des fondateurs de la République, des meilleurs amis de la patrie, la tête de Danton, de Vergniaud, le sang de ceux qui votèrent et de ceux qui refusèrent, de ceux qui représentèrent la protestation de la loi, et de ceux qui furent la Nécessité.

Nécessité, fatalité!... Ce qui fut libre en 92, avant les journées de septembre, fut fatal en 93.

Ce même dimanche, 10 mars, à l'heure où la Convention instituait à Paris son tribunal révolutionnaire, les insurgés royalistes instituèrent le leur à Machecoul, entre la Loire-Inférieure et le Marais Vendéen. Le massacre, commencé le matin par les paysans insurgés, fut régularisé le soir par un comité *d'honnêtes gens*, qui fit périr, en six semaines, cinq cent quarante-deux patriotes.

CHAPITRE V

LA VENDÉE (MARS 93)

LA VENDÉE COÏNCIDE AVEC L'INVASION. — PREMIER CARACTÈRE DE LA VENDÉE ENTIÈREMENT POPULAIRE. — LA VENDÉE EST UNE RÉVOLUTION, MAIS CELLE DE L'ISOLEMENT ET DE L'INSOCIABILITÉ. — LA VENDÉE S'EST PLUS TARD RATTACHÉE A LA FRANCE. — LA PROPAGANDE DES PRÊTRES. — L'HOMME DU CLERGÉ, CATHELINEAU. — ORIGINALITÉ DE CATHELINEAU DANS LA PROPAGANDE ECCLÉSIASTIQUE. — PREMIERS EXCÈS A CHOLET (4 MARS). — MASSACRE DE MACHECOUL, COMMENCÉ LE 10 MARS. — TRIBUNAL DES ROYALISTES A MACHECOUL (MARS-AVRIL). — EXPLOSION DE SAINT-FLORENT (11-12 MARS). — CATHELINEAU ET STOFFLET (13 MARS). — ARMÉE D'ANJOU ET DE VENDÉE. — PRISE DE CHOLET (14 MARS 93). — MASSACRES DE PONTIVY, LA ROCHE-BERNARD, ETC. — MARTYRE DE SAUVEUR (16 MARS). — SUITE DES MASSACRES DE MACHECOUL. — COMBIEN LES VENDÉENS RENCONTRAIENT PEU D'OBSTACLES. — LEUR VICTOIRE, DANS LE MARAIS (19 MARS). — VAILLANCE DES RÉPUBLICAINS BORDELAIS ET BRETONS. — ÉNERGIE DE NANTES. — LA VENDÉE N'AVAIT PAS ENCORE DE CHEFS NOBLES.

Regardez à ce moment Nantes, la Loire-Inférieure et les quatre départements qui l'entourent; vous verrez la grande ville entourée d'un cercle de feu.

C'est le dimanche, 10 mars, que se sont ébranlées partout les grandes masses agricoles, à la sortie de la messe, pour se jeter sur les villes. Le premier acte a été, ce jour même, le massacre de Machecoul.

L'explosion de Saint-Florent eut lieu le 11 et le 12. Les massacres de Pontivy, de la Roche-Bernard et d'autres villes bretonnes, se firent le 12 et le 13. Le 13 aussi, le héros populaire de l'insurrection vendéenne, le voiturier Cathelineau, prit les armes et commença le mouvement de l'Anjou.

Les dates présentent ici une signification redoutable.

Le premier essai de la Vendée, l'essai avorté de 92, avait eu lieu le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy, au moment même où l'on sut que les Prussiens avaient mis le pied en France.

La Vendée de 93 commença le 10 mars. Le 1er, les Autrichiens avaient forcé les lignes françaises, nos troupes reculaient en désordre. Le 10, par toute la France, fut proclamée la réquisition. Partout, l'officier municipal, au nom de la loi, appela les populations, le tambour battit. Qui répondit au tambour? Le tocsin de la Vendée, la cloche de la Saint-Barthélemy.

Que voulait dire cette cloche? Que la Vendée, sommée par la France en péril de marcher à la frontière, ne combattrait que la France.

Que le carême, comme aux Vêpres siciliennes, serait sanctifié par le sang, que Pâques serait fêté par des victimes humaines.

La première période de ce drame sanglant, c'est le carême de 93, du dimanche 10 à Pâques. Il y eut un entr'acte à Pâques; beaucoup de paysans rentrèrent un moment chez eux pour faire leurs travaux, pour semer, sarcler.

Ce premier acte n'eut point du tout le caractère qu'on lui a attribué, celui d'une guerre féodale et patriarcale d'un peuple qui se lève sous ses chefs de clans.

Les chefs furent, comme on va voir, un voiturier sacristain, un perruquier, un domestique, un ancien soldat.

Les nobles refusaient encore de prendre part à l'insurrection, ou du moins de s'en faire chefs. Ils ne se décidèrent généralement qu'après Pâques, lorsqu'ils virent le paysan, les travaux de mars finis, reprendre les armes et persévérer dans l'insurrection.

Ce grand mouvement, tout populaire dans ses commencements, eut même, sur plusieurs points, le caractère d'une horrible fête, où des masses du peuple, ivres et joyeusement féroces, assouvirent leur vieille haine sur *les messieurs* des villes. Là, comme ailleurs, le paysan haïssait la ville à trois titres différents, *comme autorité* d'où venaient les lois, *comme banque* et industrie qui attirait son argent, enfin *comme supériorité*. L'ouvrier même des villes, par rapport aux masses ignorantes qui vivaient entre deux haies sans jamais parler qu'à leurs bœufs, c'était une aristocratie.

Tout cela est naturel. Est-ce à dire que dans la Vendée il n'y ait rien d'artificiel ?

Le pape, dès 90, l'avait annoncée et prédite au roi. Le clergé d'Angers, en février 92, dans sa lettre à Louis XVI, l'annonce encore, la déclare imminente, (Voy. *plus haut.*)

La Vendée éclate deux fois, on vient de le voir, au moment précis de l'invasion.

Quelle part le clergé et la noblesse eurent-ils aux commencements de l'insurrection?

La noblesse n'en eut aucune. La Rouërie essaya inutilement d'étendre dans le Poitou l'association bretonne. Les nobles étaient abattus, terrassés, de la mort de Louis XVI. Beaucoup avaient été à Coblentz, avaient essuyé l'impertinence de l'émigration et revenaient dégoûtés. Rentrés chez eux, les pieds au feu, ils faisaient les morts, heureux que les comités patriotiques des villes voisines voulussent bien ne pas s'informer de leur malencontreux voyage.

Le clergé eut grande part à la Vendée, mais très inégale, grande en Anjou et dans le Bocage, moindre au Marais, variable dans les localités si diverses de la Bretagne. Ni en Vendée ni en Bretagne, il n'aurait rien fait, si la République n'était venue au foyer même du paysan pour l'en arracher, l'ôter de son champ, de ses bœufs, l'affubler de l'uniforme, l'envoyer à la frontière se battre pour ce qu'il détestait. Jamais, sans cela, les cloches, les sermons ni les miracles n'auraient armé le Vendéen.

La réquisition était l'épreuve et la pierre de touche, le vrai moment pour

la Vendée. Sous l'ancien régime, on ne venait jamais à bout d'y faire tirer la milice. Le Vendéen était enraciné dans le sol, il ne faisait qu'un avec la terre et les arbres de la terre. Plutôt que de quitter ses bœufs, sa haie, son enclos, il eût fait la guerre au Roi. Tel le Bocage, tel le Marais. L'homme du Marais, qui vit entre un fossé et une mare, à moitié dans l'eau, adore son pays de fièvres. Forcer cet homme aquatique de venir à terre, c'est risquer de le rejeter plutôt dans la mer, le donner aux contrebandiers.

Le clergé parut donner au pays une sorte d'unité fanatique. Mais cette unité apparente tint aussi en grande partie à une passion commune qui animait ces populations diverses, à leur profond esprit local; — passion contraire à l'unité.

Si la Vendée est une révolution, c'est celle de l'insociabilité, celle de l'esprit d'isolement. Les Vendées haïssent le centre, mais se haïssent elles-mêmes. Quelque fanatiques qu'elles soient, ce n'est pas le fanatisme qui a décidé le combat : c'est une pensée d'intérêt, c'est le refus du sacrifice. *Le trône et l'autel*, d'accord; *le bon Dieu et nos bons prêtres*, oui, mais pour se dispenser de marcher à la frontière.

Écoutez l'aveu naïf de la proclamation vendéenne (fin mars) : « Point de milice; laissez-nous dans nos campagnes... Vous dites que l'ennemi vient, qu'il menace nos foyers... Eh bien! c'est de nos foyers, s'il y vient jamais, que nous saurons le combattre... »

Autrement dit : Vienne l'ennemi!... que les armées autrichiennes, avec leurs Pandours, leurs Croates, ravagent la France à leur aise... Qu'importe la France à la Vendée?... La Lorraine et la Champagne seront à feu et à sang; mais ce n'est pas la Vendée. Paris périra peut-être, l'œil du monde sera crevé... Mais qu'importe aux Vendéens?... Meure la France, et meure le monde!... Nous aviserons au salut lorsque le cheval cosaque apparaîtra dans nos haies.

Hélas! malheureux sauvages! vous-mêmes vous vous condamnez. Ces mots de farouche égoïsme, c'est sur vous qu'ils vont retomber.

Car vous ne dites pas seulement : Que nous importe la France? Mais : *Qu'importe la Bretagne?* — Et : *Qu'importe Maine-et-Loire?* Le Vendéen ne daigne donner la main au Chouan. — Bien plus, les Vendéens entre eux, sauf les masses fanatiques qu'une propagande spéciale organisa dans le Bocage, les Vendéens se haïssent, se dédaignent et se méprisent; ceux d'en haut ne parlent qu'avec dérision *des grenouilles du Marais*. Les Charette et les Stofflet se renvoient le nom de *brigands*.

Non, vous prendriez vos chefs dans un rang plus bas encore, votre révolte serait encore plus populaire, grossière, ignorante, vous n'êtes pas la Révolution. Nous aurions tort de donner ce grand nom à la Vendée.

Car la Révolution, quelles qu'aient été ses fureurs et son ivresse, fut ivre de l'Unité. Et la Vendée, tant démocratique qu'elle ait pu être dans la forme, fut ivre de la Discorde.



Les mains jointes, chapeau sous le bras, ils faisaient paisiblement leur prière à vingt pas du pavillon, sous le feu le plus meurtrier. (P. 1239.)

Elle professa hardiment qu'elle représentait la discorde antique, les droits opposés des provinces et le vieux chaos.

Ce chaos et cette discorde, qu'auraient-ils été contre la coalition du monde? Rien que la mort de la France.

La discorde vendéenne, c'est la mort nationale. Cela dit, tout est jugé. Nous tenons d'en haut le fil; nous savons où est le droit. Nous pouvons maintenant raconter; justement, impartialement, nous dirons ce que firent les uns et

les autres, et rendrons pleine justice au grand cœur de nos ennemis... Ennemis? non, c'est la France encore. La coalition, frappée de la bravoure républicaine, n'a pas été moins effrayée de celle des Vendéens.

Cette France égarée de l'Ouest a ouvert les yeux enfin; elle a vu, bien tard il est vrai, qu'elle s'était battue pour rien, — que dis-je? pour faire triompher ses véritables ennemis. Charette est mort désespéré, et, mourant, il a lancé le dernier cri de la Vendée, son douloureux anathème. Combien plus, en 1815, fut-elle éclairée, quand elle vit rentrer les Bourbons avec ses prudents héros qui ne se hasardèrent en France que derrière un million d'hommes, et qui, pour remerciement, demandèrent en rentrant leurs droits seigneuriaux aux paysans qui s'étaient fait tailler en pièces pour eux! La scène fut grande, à Auray, quand Madame, visitant cette terre trempée du sang des siens, trente mille hommes qui survivaient, la plupart blessés, mutilés, vinrent là, sous leurs cheveux blancs, sur leurs bâtons, leurs béquilles, au bras de leurs petits-fils, voir encore, avant de mourir, la fille de Louis XVI... Ces pauvres gens tombèrent face contre terre, les yeux pleins de larmes... A travers les larmes, ils regardent... Madame avait les yeux secs; elle n'avait pu prendre sur elle de pardonner à la France, et pas même à la Vendée... Ils se relevèrent bien tristes, le cœur flétri et amer. La République était vengée... Depuis ce jour, la Vendée appartient à la Patrie.

Le centre politique des prêtres dans l'Ouest, le foyer principal de leurs intrigues, était la ville d'Angers. Là se trouvaient réunis tous ceux qui, dans Maine-et-Loire, avaient refusé le serment. Soumis à la surveillance d'une ville très patriote, inquiets et impatients, ils avaient besoin de la guerre civile. Elle devait avoir pour effet de précipiter sur les villes les masses ignorantes des campagnes soumises à leur influence. J'ai parlé de leur fatale lettre, qui, plus qu'aucune autre chose, dut confirmer Louis XVI dans la résistance, et par là indirectement servit à briser le trône. Ils provoquaient la guerre en haut, ils la provoquaient en bas. Leur active propagande s'étendait au nord chez les chouans du Maine, au midi dans la Vendée.

La propagande fanatique qui travaillait les Vendéens avait son centre à Saint-Laurent-sur-Sèvre, près de Montaigu. De là, nous l'avons déjà dit, par les sœurs de la Sagesse et autres dévôts émissaires, s'étendait par le pays cette publicité mystérieuse de fausses nouvelles et de faux miracles, qui, circulant sans contrôle dans ces populations dispersées, pouvait faire activement fermenter l'imagination solitaire, préparer l'explosion.

Entre Angers et Saint-Laurent, à moitié chemin, près de Beaupréau, se trouvait, au village de Pin-en-Mauges, l'homme qui joua le premier rôle dans l'insurrection. Cathelineau était sacristain de sa paroisse; il appartenait au clergé; et le premier usage qu'il fit de ses succès, ce fut, comme on verra, de placer l'insurrection victorieuse dans la main des prêtres, d'exiger la création d'un conseil supérieur où les prêtres dominaient les nobles. Un mauvais prêtre, mais capable, Bernier, un curé d'Angers, gouverna bientôt ce conseil.

Le clergé, ce grand mineur, en poussant sous la terre ses voies ténébreuses, est attentif à effacer sa trace. Il n'a pas tenu à lui qu'on ne crût le mouvement tout spontané, inspiré et venu d'en haut. Artiste habile, il a montré l'œuvre, caché les moyens. On ne sait rien ou presque rien de ses agents, de son homme, Cathelineau. Trois mois de sa vie sont connus, du 12 mars, où il prit les armes, au 9 juin, où il fut frappé à mort à l'attaque de Nantes.

Rien n'indiquait qu'il dût jouer un rôle si important. C'était un homme d'une figure intelligente, mais sans élévation remarquable, une bonne et solide tête à cheveux noirs, un peu crépus; beau nez, grande bouche, et voix sonore; une bonne taille ordinaire, pas plus de cinq pieds quatre pouces; bien sur les reins, carré d'épaules, et, en tout sens, *carré*, comme on dit populairement, c'est-à-dire réunissant les qualités diverses qui font la force de l'homme; plein de sens, très brave et d'un froid courage, parfaitement équilibré de prudence et d'audace.

Il était d'une famille de paysans ouvriers, fils de maçon, maçon lui-même. Marié et chargé d'enfants, il avait besoin de gagner. *Nécessité l'ingénieuse* lui faisait faire plus d'un métier. Ne maçonnant que par moments, il filait dans les intervalles, lui la laine, sa femme le lin. Il allait vendre tout cela aux marchés, spécialement à Beaupréau, où se trouvaient deux marchands de serge et autres étoffes, qui se joignirent à lui dans l'insurrection. Quiconque sait la vie de province comprendra parfaitement que Cathelineau et ses amis de Beaupréau ne pouvaient faire leurs affaires que par la faveur ecclésiastique; rien sans les prêtres et les dévots, dans ces petites localités. Cathelineau était dévot et élevait dévotement ses enfants. Il parvint à devenir sacristain de sa paroisse. Un sacristain, marchand d'étoffes, vendait d'autant mieux; il acheta une voiture, fut voiturier, messager, colporteur. Un tel homme, très discret, très sûr, ferme d'ailleurs et l'air ouvert, devait porter mieux que personne les messages secrets du clergé.

Une chose montre assez combien cet homme remarquable était supérieur à ses maîtres.

Le clergé, depuis quatre ans, malgré sa violence et sa rage, n'entraînait pas encore les masses. Plus furieux que convaincu, il ne trouvait pas les machines simples et fortes qu'il fallait pour atteindre, remuer la fibre populaire. Les bulles proclamées, commentées, n'y suffisaient pas; le pape *qui est à Rome* semblait loin de la Vendée. Les miracles agissaient peu. Tant simple que fût ce peuple, il y a à parier que plusieurs avaient des doutes. Ces fourberies troublaient les uns, refroidissaient les autres. Cathelineau imagina une chose naïve et loyale, qui fit plus d'impression que tous ces mensonges. C'était qu'aux processions où l'on portait la croix, les paroisses dont les curés avaient prêté le serment ne portassent leur Christ qu'enveloppé de crêpes noirs.

L'effet fut immense. Il n'y avait pas de bonne femme qui ne fondît en larmes, en voyant le Christ, ainsi humilié, qui souffrait la Passion une seconde fois!... Quel reproche à la dureté, à l'insensibilité des hommes qui pouvaient

endurer cette captivité de Notre-Seigneur!... Et les hommes s'accusaient aussi. Ils se renvoyaient les reproches. C'était entre les villages une occasion de rivalité et de jalousie. Ceux qui avaient cette honte de n'oser montrer leur Christ à visage découvert étaient conspués par les autres comme des villages de lâches qui souffraient la tyrannie.

On ne voit pas que Cathelineau ait remué dans l'insurrection vendéenne de 92. Elle n'eut pas un caractère suffisant de généralité. Les campagnes n'agirent pas d'ensemble, mais les villes agirent d'ensemble et elles étouffèrent tout. Cholet, entre autres, montra beaucoup d'ardeur et de zèle. C'était une ville de manufactures, grande fabrique de mouchoirs surtout ; les Cambon et autres industriels de Montpellier qui s'y étaient établis occupaient beaucoup d'ouvriers. Au 24 août 92, quand la Vendée répondit au signal des émigrés, des Prussiens, qui entraient en France, les ouvriers de Cholet, armés la plupart de piques, coururent à Bressuire, et punirent cruellement les amis de l'ennemi.

Il y eut, dit-on, des barbaries, des mutilations; chose toutefois non prouvée. Ce qui l'est, c'est qu'il y eut fort peu de morts, et que les tribunaux renvoyèrent magnanimement tous les paysans prisonniers, comme gens simples, ignorants, des enfants non responsables, que l'on avait égarés.

Les paysans n'en gardèrent pas moins rancune à la ville de Cholet. Le sang y coula le 4 mars. Une foule immense s'y était portée. Un commandant de la garde nationale entre amicalement dans les groupes, veut causer; la foule se ferme sur lui, on le terrasse, on le désarme; de son sabre, on lui scie le gras de la jambe.

La loi de la réquisition avait singulièrement irrité encore la haine du paysan contre Cholet, contre les villes en général, les municipalités. Par cette loi, la Convention imposait aux officiers municipaux la charge terrible d'improviser une armée, personnel et matériel, tout compris, les hommes et les choses. Elle leur donnait droit de *requérir* non les recrues seulement, mais l'habillement, l'équipement, les transports. Rien n'était plus propre à effaroucher les Vendéens. On disait que la République allait *requérir* les bestiaux... Toucher à leurs bœufs! grand Dieu!... C'était pour prendre les armes.

La loi de la réquisition autorisait les communes à s'arranger en famille pour former le contingent. S'il y avait un garçon trop nécessaire à ses parents, la municipalité le laissait, et elle en prenait un autre. C'est justement cet arbitraire qui multipliait les disputes. Par cette loi imprudente, la Convention se trouva avoir appelé tout un peuple à discuter. Les municipaux ne savaient à qui entendre, républicains ou royalistes, ils étaient presque également injuriés, menacés. Un municipal royaliste, que les paysans voulaient assommer, leur disait: « Y songez-vous?... mais jamais vous n'en trouverez qui soit plus aristocrate. »

Ces haines atroces éclatèrent le 10 à Machecoul. Au bruit du tocsin qui sonnait, une énorme masse rurale fond sur la petite ville. Les patriotes sortirent intrépidement, deux cents hommes contre plusieurs mille. La masse leur passa

sur le corps. Elle entra d'un flot, remplit tout. C'était dimanche; on venait se venger et s'amuser. Pour amusement, on crucifia de cent façons le curé constitutionnel. On le tua à petits coups, ne le frappant qu'au visage. Cela fait, on organisa la chasse des patriotes. En tête des masses joyeuses, marchait un sonneur de cor. Ceux qui entraient dans les maisons pour faire sortir le gibier de temps à autre, jetaient dans la rue un malheureux patriote; le sonneur sonnait *la vue*, et l'on courait sus. La victime abattue par terre, on sonnait *l'hallali*. En l'assommant, on donnait le signal de la *curée*. Les femmes alors accouraient avec leurs ciseaux, leurs ongles; les enfants achevaient à coups de pierres.

Ceci ne fut qu'une avant-scène. Sur cette hauteur de Machecoul, entre deux départements, les royalistes dressèrent leur tribunal de vengeance, qui fit venir de partout des masses de patriotes, et continua de massacrer, du 10 mars au 22 avril.

Tout cela avait commencé depuis vingt-quatre heures que rien ne bougeait encore dans la haute Vendée. Elle ne se décida que par l'affaire de Saint-Florent.

La foule des jeunes gens s'y mit en pleine révolte. On essaya d'arrêter un jeune homme, nommé Forest, ex-domestique d'un émigré, qui revenait de l'émigration et prêchait la résistance. Il tire, il tue un gendarme. Ce coup de pistolet retentit dans quatre départements.

On amena le canon. La foule n'en eut pas peur. Elle se jeta dessus, tua les canonniers à coups de bâtons.

Saint-Florent est sans importance. Mais il faut remarquer sa situation. De son coteau élevé, il voit devant lui le fleuve, avec deux départements, et il en a deux derrière; ceux-ci, sombres et muets, sans route alors, sans fleuve navigable, regardaient toujours vers la Loire, la lumière et le grand passage. Saint-Florent, avec Ancenis, est comme une petite fenêtre par où l'aveugle Vendée regardait au carrefour des départements de l'Ouest.

Au canon de Saint-Florent, s'éveillèrent peu à peu les cloches de l'Anjou et du Poitou. Déjà, dans la basse Vendée, autour de Machecoul, le tocsin sonnait, depuis dimanche, dans six cents paroisses. En montant vers le Bocage, à Montaigu, à Mortagne, il sonnait dans tous les villages qui couronnent les collines. Il sonnait autour de Cholet et remplissait la ville de terreur. Les communications étaient interrompues; les courriers ne passaient plus. Toute la masse des paysans, cent mille hommes déjà peut-être, avaient quitté les travaux. Outre la réquisition, il y avait, pour monter les têtes, les solennités du carême. Pâques approchait. Les femmes remplissaient les églises. Les hommes s'amassaient au parvis, muets... Les cloches assourdissantes ne permettaient pas de parler; elles enivraient la foule, elles remplissaient les airs d'une électricité d'orage.

Que faisait Cathelineau? Il avait très bien entendu le combat de Saint-Florent, les décharges du canon. Il ne pouvait ignorer (le 12) l'affreux massacre

qui (le 10) avait compromis sans retour dans la révolte le littoral vendéen. N'eût-il rien su, le tocsin se faisait assez entendre. Tout le pays semblait en mouvement, et la terre tremblait. Il commença à croire que l'affaire était sérieuse. Soit prévoyance de père pour la famille qu'il allait laisser, soit prudence militaire et pour emporter des vivres, il se mit à chauffer son four et à faire du pain.

Son neveu arrive d'abord, lui conte l'affaire de Saint-Florent. Cathelineau continuait de brasser sa pâte. Les voisins arrivent ensuite, un tailleur, un tisserand, un sabotier, un charpentier : « Eh ! voisin, que ferons-nous ? » Il en vint jusqu'à vingt-sept, qui tous étaient là à l'attendre, décidés à faire tout comme il ferait. Il avisa alors que la chose était au point ; le levain était bien pris, la fermentation suffisante ; il n'enfourna pas, essuya ses bras et prit son fusil.

Ils sortirent vingt-sept ; au bout du village, ils étaient cinq cents. C'était toute la population. Tous bons hommes, bien solides, une population honnête, et brave immuablement, noyau des armées vendéennes, qui presque toujours fit le centre, l'intrépide vis-à-vis du canon républicain.

Ils marchèrent gaillardement vers le château de Jallais, où il y avait un peu de garde nationale commandée par un médecin. L'officier novice avait une petite pièce de canon qu'il ne savait pas pointer. Il vint à bout cependant d'en tirer un coup, un boulet, qui ne toucha rien. Avant le second, Cathelineau et les siens se mirent à la course, enlevèrent le retranchement et saisirent la pièce. Grande joie. Ils n'avaient jamais vu ni entendu de canon. Ils emmenèrent celui-ci, le baptisant du nom de *Missionnaire*, ayant foi dans ses vertus, et convaincus qu'à lui seul il convertirait les républicains et leur ferait faire leurs pâques.

Une belle coulevrine, qu'ils prirent peu après par la même audace, tint compagnie au *Missionnaire* sous le nom de *Marie-Jeanne*. Toute l'armée en raffolait. On la perdit, on la reprit, avec un deuil, une joie qui ne se peut dire.

Sur la route, ils entraînaient tous les paysans de gré ou de force. Des prêtres se joignirent à eux, et leur dirent la messe. Le 14, une grosse bande leur vint de Maulevrier. Le chef était Stofflet, un ancien soldat, fils d'un meunier de Lorraine, qui avait servi sous M. de Maulevrier et était son garde-chasse. C'était, comme Cathelineau, un homme d'environ quarante ans, intrépide, mais rude et féroce.

L'armée, grossie jusqu'au nombre d'environ quinze mille hommes, se présenta devant Cholet. Elle poussait devant elle trente malheureux jeunes gens, faits prisonniers à Chemillé, pour essuyer les premiers coups. Un homme se détacha seul, et pénétra dans la ville. Il avait la tête et les pieds nus, tenant un crucifix avec une couronne d'épines, d'où pendait un long chapelet. Il tournait les yeux vers le ciel, et criait d'un ton lamentable : « Rendez-vous, mes bons amis ! ou tout sera mis à feu et à sang. »

Deux messagers suivirent de près, avec une sommation signée, *le commandant* Stofflet et *l'aumônier* Barbotin.

Les patriotes ne s'étonnèrent pas. Ils étaient trois cents armés de fusils et cinq cents armés de piques, plus cent dragons de nouvelle levée. M. de Bauveau, procureur-syndic, un noble très républicain, était à leur tête. La pluie tombait. La vue des trente prisonniers qu'il fallait fusiller d'abord pour arriver à l'ennemi refroidissait les patriotes. Dans ce moment d'hésitation, les tirailleurs vendéens commencent. On sut plus tard quels étaient ces tireurs terribles, légers autant qu'intrépides, qui, s'éparpillant aux ailes, au front des colonnes, étonnaient les républicains par la précision meurtrière des premiers coups. Ce n'étaient nullement, le bon sens suffirait pour l'indiquer, de lourds paysans; c'étaient généralement des contrebandiers, de véritables *brigands*, dignes du nom que l'on étendit à tort à tous les Vendéens. L'élite des paysans, moins leste, mais très brave et très ferme, formait un noyau derrière ces coureurs, mais ils ne couraient pas eux-mêmes, et pour une raison bien simple : la plupart étaient en sabots.

Aux premiers coups, M. de Beauvau tombe, plusieurs grenadiers avec lui. La cavalerie qui chargeait s'effraye, revient, renverse tout. Les patriotes en retraite se jetèrent dans un pavillon du château et tirèrent de là sur la place, où arrivaient les Vendéens. On vit alors avec étonnement ce que c'était que cette guerre. Sur cette place était un calvaire; pas un paysan n'y passa sans s'agenouiller; les mains jointes, chapeau sous le bras, ils faisaient paisiblement leur prière à vingt pas du pavillon, sous le feu le plus meurtrier.

Ce qui faisait leur sécurité, c'est qu'ils étaient bien en règle, confessés, absous. De plus, la plupart, sous leurs vêtements, étaient cousus et cuirassés de petits *Sacrés Cœurs* en laine que leur faisaient porter leurs femmes, qui devaient leur porter bonheur, et « les faire réussir dans toutes leurs entreprises ».

Cette dévotion extrême avait des effets contraires, fort bizarres à observer. D'abord, ils ne volaient pas ; ils tuaient plutôt. Ils ne firent pas de désordre dans les maisons. Ils demandaient peu ou rien, se contentaient des vivres qu'on leur donnait. Il n'y en eut qu'un petit nombre, non paysans, mais voleurs ou contrebandiers mêlés aux paysans, par exemple leur canonnier, un drôle nommé *Six-Sous*, qui fouillèrent les prisonniers et vidèrent leurs poches.

Dès qu'un prisonnier était bien confessé, les paysans n'hésitaient pas à le tuer, bien sûrs qu'il était sauvé. Plusieurs évitèrent la mort en refusant la confession, et disant qu'ils n'étaient pas encore en état de grâce. L'un d'eux fut épargné parce qu'il était protestant, et ne pouvait se confesser. Ils craignirent de le damner.

L'histoire a été bien dure pour les malheureux patriotes qu'égorgeaient les Vendéens. Beaucoup d'entre eux montrèrent une foi héroïque et moururent martyrs. On compte par centaines ceux qui se firent tailler en pièces. Je citerai,

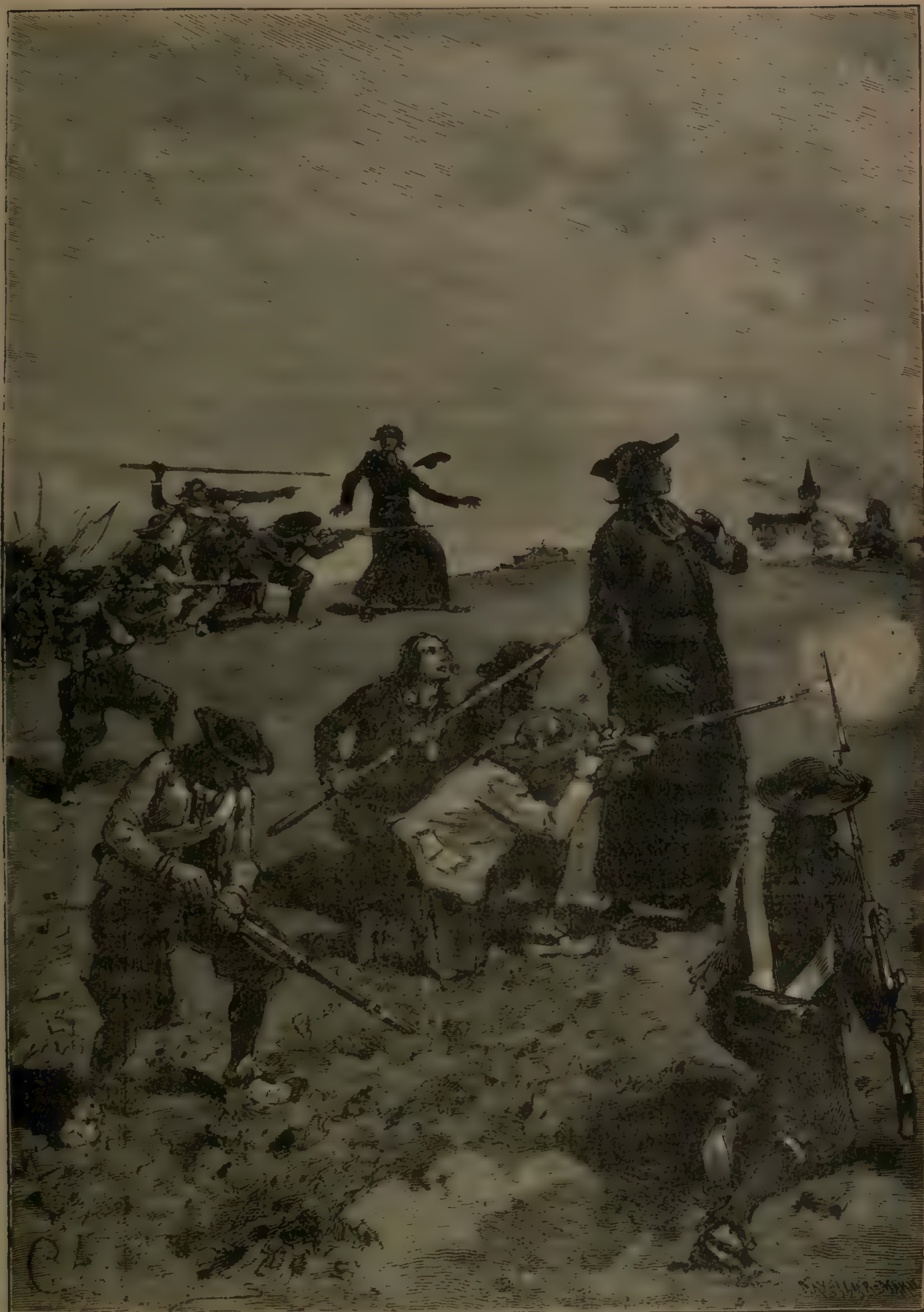
entre autres, un garçon de seize ans qui, sur le corps de son père mort, cria : « Vive la nation! » jusqu'à ce qu'il eût été percé de vingt baïonnettes. De ces martyrs, le plus célèbre est Sauveur, officier municipal de la Roche-Bernard, disons mieux, la Roche-*Sauveur*. Elle eût dû conserver ce nom.

Cette ville, qui est le passage entre Nantes et Vannes, fut attaquée le 16 par un rassemblement immense d'environ six mille paysans. Elle avait à peine quelques hommes armés; il fallut se rendre, et les furieux, sous prétexte d'un fusil parti en l'air, égorgèrent tout d'abord vingt-deux personnes sur la place. Ils fondent sur la maison de ville, et trouvent le procureur-syndic, Sauveur, magistrat intrépide, qui n'avait pas quitté son poste. On le saisit, on le traîne. Mis au cachot, il en est tiré le lendemain pour être barbarement massacré. Il essuya je ne sais combien de coups d'armes de toute espèce, surtout de coups de pistolet; on tirait à petits plombs. On voulait lui faire crier : « Vive le roi! » Il criait : « Vive la République! » De fureur, on lui tirait des coups à poudre dans la bouche. On le traîna au calvaire pour faire amende honorable. Il leva les yeux au ciel, adora, mais en même temps cria : « Vive la nation! » Alors, on lui fit sauter l'œil gauche d'un coup de pistolet. On le poussa un peu plus loin. Mutilé, sanglant, il restait debout, les mains jointes, regardant le ciel. « Recommande ton âme! » crient les assassins. On l'abat d'un coup de feu. Il tombe, mais se relève, serrant et baisant encore sa médaille de magistrat. Nouveau coup de feu; il tombe sur un genou, se traîne jusqu'au bord d'un fossé, dans une tranquillité stoïque; pas une plainte, pas un cri de colère ni de désespoir. C'est ce qui portait au comble la rage de ces furieux. Il ne disait que ces mots : « Mes amis, achevez-moi!... » et « Vive la République!... Ne me faites pas languir, mes amis... Vive la nation! » Il confessa sa foi jusqu'au bout; on ne lui imposa silence qu'en l'assommant et l'écrasant à coups de crosse de fusil.

Sauveur n'a pas un article dans les biographies. La Convention avait donné son nom à sa ville. Bonaparte l'a ôté. Les préfets de Bonaparte ont écrit des livres à la gloire des Vendéens... France ingrate, France oublieuse, qui n'honores que ceux qui t'écrasent, et n'as pas un souvenir pour ceux qui moururent pour toi!...

Une différence essentielle que nous avons signalée entre la violence révolutionnaire et celle de ces fanatiques animés des fureurs des prêtres, c'est que la première, en tuant, ne voulait rien autre chose qu'être quitte de l'ennemi. L'autre, fidèle à l'esprit de la férocité sacrée des temps de l'Inquisition, voulait moins tuer que faire souffrir, faire expier, tirer de l'homme (pauvre créature finie) d'infinies douleurs, de quoi venger Dieu!

Lisez les doucereuses idylles des écrivains royalistes, vous serez tentés de croire que les insurgés ont été des saints, qu'à la longue seulement, forcés par les barbaries des républicains, ils ont exercé des vengeances et tiré des représailles. Qu'ils nous disent quelles représailles on avait à exercer sur les gens de Pontivy, lorsqu'au 12 ou au 13 mars, les paysans, conduits par un curé



Les colonnes de Cathelineau, le 16 et le 17 mars, en poussaient deux devant elles
en les lardant de coups de piques. (P. 1243.)

réfractaire, martyrisèrent sur la place dix-sept gardes nationaux. Étaient-ce des représailles qu'on exerçait à Machecoul, pendant six semaines, sous l'autorité régulière du comité royaliste? Un receveur des gabelles, Souchu, qui le présidait, remplit et vida quatre fois les prisons de la ville. La foule avait, on l'a vu, tué par jeu d'abord, dans sa brutalité joyeuse. Souchu mit ordre à cela; il eut soin que les exécutions fussent longues et douloureuses. Comme bourreaux, il aimait surtout les enfants, parce que leurs mains maladroites faisaient plus longtemps souffrir. Des hommes très durs, marins, militaires, ne purent voir ces choses sans indignation et voulurent y mettre obstacle. Le comité royaliste fit alors ses coups de nuit; on ne fusillait plus, on assommait, et l'on recouvrait à la hâte les mourants de terre.

Selon les rapports authentiques faits à la Convention, cinq cent quarante-deux personnes périrent en un mois, et de quelle mort!... Ne trouvant presque plus d'hommes à tuer, on allait passer aux femmes. Beaucoup étaient républicaines, peu dociles aux prêtres, qui leur en gardaient rancune. Un miracle affreux se fit. Il y avait dans une église la tombe de je ne sais quelle sainte en réputation. On la consulta. Un prêtre dit la messe sur la tombe, y posa les mains... Voilà que la pierre remue... « Je la sens, criait le prêtre, je la sens qui se soulève... » Et pourquoi se levait-elle? Pour demander un sacrifice agréable à Dieu, qu'on ne ménageât plus les femmes, qu'on les égorgeât... Fort heureusement, les républicains arrivèrent, la garde nationale de Nantes. « Hélas! leur disaient les gens de la ville qui venaient à eux en pleurant et qui leur serraient les mains, hélas! vous venez trop tard! Vous venez sauver les murailles... La ville est exterminée... » Et ils leur montraient la place des hommes enterrés vifs. On voyait avec horreur sortir une main crispée qui, dans l'effroyable angoisse de l'étouffement, avait saisi et tordait des herbes flétries.

« Tout cela, répondent-ils, est de la Bretagne ou du Marais vendéen. Mais les hommes du Bocage... quelle piété! quelle pureté!... » Nous regrettons que les actes et les pièces authentiques dérangent la belle économie d'une si poétique légende. Le témoignage positif qu'on en tire, dès le premier jour, c'est que la dévotion même des gens du Bocage les rendit faciles à verser le sang. Ces braves gens étaient si sûrs de la vie à venir, que la mort leur semblait chose indifférente; ils la recevaient sans terreur, la prodiguaient sans scrupule. Confessés, absous, repentants, mis en bon état de conscience, les patriotes leur semblaient pouvoir sans difficulté sortir de cette vallée de larmes pour aller en paradis.

Les curés constitutionnels, qui sans doute avaient à expier davantage, ne passaient à l'autre monde qu'à travers d'affreuses tortures. Les colonnes de Cathelineau, le 16 et le 17 mars, en poussaient deux devant elles en les lardant de coups de piques; on ne sait combien d'heures (ou de jours) dura ce supplice.

Il fallut les plus grands efforts pour empêcher les paysans d'égorger indistinctement les prisonniers de Montaigu. Les nobles s'y employèrent avec

beaucoup d'humanité et de courage. Pour les prisonniers de Cholet, il n'y eut aucun moyen de les sauver. Ils furent immolés, littéralement, en sacrifice, dans la semaine de Pâques, en partie le jeudi saint. Ce jour-là, on en tua six, jeunes gens de Montpellier, qui tenaient des maisons de commerce à Cholet. On les lia un à un à l'arbre de la Liberté, pour fusiller l'arbre avec eux.

Ces paysans, sans nul doute, étaient braves autant que fanatiques. Leur audace, la décision vigoureuse avec laquelle des masses si mal armées se jetèrent sur les canons, est chose acquise à l'histoire. C'est une glorieuse légende pour la France, et l'on n'y doit pas toucher. Ce n'est pas nous qui par de vaines chicanes essayerons de diminuer ce qui peut faire honneur à la valeur nationale. Il faut convenir, toutefois, que, depuis qu'on a publié dans les histoires militaires le chiffre exact des troupes qui furent opposées aux Vendéens, le miracle surprend moins. Il reste de quoi admirer, toutefois, dans les limites du raisonnable et du possible.

Des hommes d'un froid courage comme était Cathelineau, d'un sens militaire très vif et très juste comme était Charette, ne se seraient nullement lancés dans la gigantesque entreprise de faire la guerre à la France, si la chose n'eût été vraiment possible en ce moment, si l'on n'eût pu compter que sur des hasards, des miracles, de merveilleux coups d'en haut.

Toute la basse Vendée, toute la côte de Nantes à la Rochelle, *étaient gardées par deux mille hommes*, divisés entre neuf petites villes. Ces deux mille hommes étaient cinq bataillons de ligne, très incomplets, des dépôts composés des hommes les moins valides, que l'on n'avait pas trouvés en état de marcher à la frontière.

Qui gardait la haute Vendée? *Personne*, *exactement personne.*

Il n'y avait point de troupes à Saumur, *point à Angers*, sauf un corps de jeunes gens qu'on formait à la cavalerie et qui devait faire le service de dragons. On en envoya une centaine à Cholet, quand elle fut menacée par les insurgés.

Le pays se gardait lui-même. Les villes avaient aux frontières l'élite de leur jeunesse. Leurs meilleurs hommes étaient à Mayence ou en Belgique. Elles n'avaient ni troupes, ni armes, ni munitions.

On pourrait soutenir, d'ailleurs, que, dans ce pays, il n'est point de ville. Sauf Cholet, Luçon, Fontenay, les Sables-d'Olonne, qui sont de bien petites villes, tout le reste ne peut s'appeler ainsi. Toute la population est dans la campagne. D'énormes masses rurales furent lancées sur des bourgades sans défense.

On forma à la hâte des bataillons de gardes nationales, et chaque bataillon prit le nom d'armée. Il y eut l'armée de Saint-Lambert, l'armée de Doué, celles de Bressuire, de Parthenay, Niort, Fontenay, Luçon, etc., je ne sais combien d'armées. et point de soldats.

Tout le monde était général ou officier supérieur. Les militaires émérites,

sexagénaires, septuagénaires, qui restaient dans le pays, furent les généraux : le vieux Verteuil, le vieux Marcé, le vieux Wittinghof. Tous les autres officiers (négociants, rentiers, médecins) n'avaient jamais vu la guerre, jamais touché d'armes.

Les municipalités mettaient *en réquisition* quelques gardes nationales, population citadine de petits marchands, épiciers, bonnetiers, etc., qui ne savaient point charger un fusil. Le paysan, au contraire, était grand chasseur, appelé souvent aux chasses par les seigneurs mêmes (dit Mme de Larochejaquelein); depuis 89, d'ailleurs, il chassait tout seul, sans autorisation, et fort librement.

Les gardes nationaux, pères de famille, quittant à regret leurs boutiques, leurs enfants, leurs femmes éplorées, regardaient sans cesse vers la maison et l'heureux moment du retour. Devant l'ennemi surtout, la nostalgie leur venait. Au feu, ils se trouvaient avoir bien moins de bras que de jambes.

Les retenir quinze jours loin de leurs maisons, c'était tout ce qu'on pouvait faire. Les municipalités n'osaient leur demander davantage. Ainsi, ils changeaient sans cesse. A peine commençaient-ils à savoir manier une arme qu'ils partaient; d'autres venaient tremblants et novices.

Voilà ce que nous lisons dans les aveux désespérés que faisaient les militaires aux autorités, et qui, heureusement pour l'histoire, nous ont été conservés. On ne comprendrait pas autrement comment les mêmes pays se sont trouvés tout à la fois les plus vaillants et les plus lâches de la République. N'est-ce pas des mêmes contrées qui fournissaient ces fuyards, invariablement battus, que sortirent tant d'admirables légions républicaines, spécialement celle de Beaurepaire, l'immortel bataillon de Maine-et-Loire?

En réalité, les premières forces organisées qui parurent dans la Vendée n'arrivèrent qu'à la fin de mai. Le pays était insurgé depuis à peu près trois mois.

Le seul combat sérieux qu'il y eut en mars eut lieu le 19, dans la basse Vendée, entre Chantonay et Saint-Vincent.

Un certain Gaston Bourdic, perruquier breton (les perruquiers, on l'a vu, étaient la fleur du royalisme), avait entraîné une cinquantaine de jeunes gens qui ne voulaient pas partir. Ils traversèrent la basse Vendée, et sur la route toute la foule des campagnes se mit avec eux. La masse, grossissant toujours, enleva un poste. L'officier fut tué; Gaston endossa son habit, et, sans autre formalité, se fit général. Le 15 mars, il attaqua Chantonay et s'en empara.

Au premier moment, on crut, et les représentants Carra et Niou écrivirent, que le généralissime de la Vendée était le perruquier Gaston. On le crut à la Convention, on le répéta dans toute l'Europe. Tant cette guerre et ce pays étaient peu connus! Dans la réalité, il y avait vingt chefs, tous indépendants. Les plus considérables toutefois dans ces parages étaient MM. de Royrand et Sapinaud, deux officiers nobles que les paysans avaient forcés de prendre le commandement. Gaston, très probablement, se rallia à eux, et leurs forces

combinées se trouvèrent le 19 en face du vieux général Marcé, qui, sans consulter son âge, était parti de la Rochelle avec cinq cents hommes de ligne, auxquels se joignirent sur la route beaucoup de gardes nationaux. Marcé eut son cheval blessé, ses habits et ceux de ses fils tout percés de balles. Mais il resta presque seul. Une partie de sa troupe s'enfuit et entraîna tout.

Qui empêchait l'insurrection d'être maîtresse absolue du pays? Rien dans la haute Vendée, absolument rien. Dans la basse, un brave officier, le général Boulard, se maintint toujours avec peu de forces, appuyé tantôt des vaillantes gardes nationales du Finistère, tantôt de celles de Bordeaux. Celles-ci avaient montré un patriotisme héroïque. Partis de Bordeaux, à la première nouvelle de l'insurrection, sans se reposer d'un si long trajet, les bataillons de la Gironde attaquèrent partout les Vendéens à la baïonnette, et rien jamais ne tint devant eux. C'étaient pourtant la plupart des négociants que rappelaient leurs affaires; ils étaient partis pour quinze jours et restèrent trois mois. Il fallut bien, à la longue, les laisser partir, comme ceux du Finistère, que d'autres dangers rappelaient chez eux.

Toutes les administrations, en détresse, criaient au secours. De Nantes, d'Angers, des Sables, de toutes les villes, le ministre de la guerre recevait lettres sur lettres, les prières du désespoir. A peine répondait-il. Le général Labourdonnaie, qui avait le commandement général des côtes, alla jusqu'à accuser le ministre auprès de la Convention. Celui-ci, forcé de répondre, écrivait au général : « Mais que voulez-vous que je fasse? Comment vous envoyer des troupes? Comment puis-je ôter un homme à Custine qui bat en retraite? Comment affaiblir Dumouriez?... Je vous enverrai cinq cents hommes, les vainqueurs de la Bastille. »

Triste aveu, secours dérisoire. Les patriotes de l'Ouest étaient perdus certainement, s'ils ne se sauvaient eux-mêmes. Leur élan fut admirable (spécialement dans plusieurs villes de Bretagne), au niveau du fanatisme des chouans, des Vendéens. Elles donnaient toutes au delà de leur contingent. Dol devait 16 hommes, et elle en fournit 34, les autres à proportion. Les sacrifices de Nantes furent illimités. Coupée de toutes parts et sans communications, devenue une île au milieu d'une mer de troubles, d'incendies, d'assassinats, voyant les feux s'élever de quatre départements, elle prit dans son péril même une vigueur prodigieuse. Elle s'organisa un gouvernement, leva des armées, lança ses vaillantes colonnes par toute la Loire-Inférieure, parfois au delà.

Le 13 mars, tous les corps constitués de la ville s'unirent en un seul, formèrent un corps souverain. Ils mirent les caisses publiques au château de Nantes, créèrent des cours martiales pour suivre les colonnes armées et juger sur les lieux les rebelles pris les armes à la main; ils organisèrent dans la ville un tribunal extraordinaire sans appel, et, pour avertir les royalistes que le moindre mouvement dans les villes serait puni de mort, ils ordonnèrent que d'avance on dressât la guillotine.

Ce qui remplissait Nantes et toutes les villes de l'Ouest d'une mystérieuse

terreur, c'est que l'insurrection était anonyme; elle n'avait pour chef aucun homme connu. On ne savait rien d'abord, ni les hommes, ni les faits, ni les causes.

Sauf MM. de Sapinaud et de Royrand, sur un point de la Vendée centrale, il n'y avait encore aucun général noble. Sapinaud lui-même arma malgré lui, forcé par les gens du pays. « Mes amis, leur disait-il, vous allez être écrasés. Un département contre quatre-vingt-deux, c'est le pot de terre contre le pot de fer... Croyez-moi, rentrez chez vous. » Charette et M. de Bonchamps firent aussi cette réponse. Ils prirent les armes pourtant, ainsi que M. d'Elbée et furent malgré eux commandants de petites bandes du voisinage, mais nullement généraux.

Le perruquier Gaston était le seul général connu dans la basse Vendée, Cathelineau et Stofflet dans la haute.

Nous avons là-dessus un témoignage authentique : l'interrogatoire que subit, le 27 mars, le frère de Cathelineau, qu'on avait fait prisonnier. On lui demanda : *Quels étaient les chefs?* et il répondit : « Stofflet et Cathelineau. » — Puis : *S'il y avait* des nobles dans l'armée? Il répondit : « *Il y a* M. d'Elbée, et un autre dont je ne sais pas le nom. »

On lui demanda encore s'il y avait d'autres personnes connues : « Oui », dit-il, et il nomma des *sergers* et marchands d'étoffes de Jallais et de Beaupréau.

Caractère vraiment formidable de cette guerre intérieure! La France, attaquée de l'Europe, trouvait en elle un ennemi qu'elle ne pouvait définir. *C'était personne et tout le monde*, un monstre informe et sans nom.

CHAPITRE VI

TRAHISON DE DUMOURIEZ (MARS-AVRIL 93)

UNANIMITÉ DE LA CONVENTION CONTRE LA VENDÉE. — GRANDES MESURES SOCIALES. — DUMOURIEZ ÉTAIT MAL AVEC TOUS LES PARTIS. — IL N'AVAIT DE RAPPORT INTIME QU'AVEC LES ORLÉANISTES. — LETTRE INSOLENTE DE DUMOURIEZ A LA CONVENTION (12 MARS). — DANTON DEMANDE QUE L'ON CACHE LA LETTRE. — DUMOURIEZ HASARDE LA BATAILLE DE NEERWINDE (18 MARS). — SES DISPOSITIONS AU PROFIT DES ORLÉANISTES. — MIRANDA EST ÉCRASÉ. — DUMOURIEZ REJETTE LA DÉFAITE SUR MIRANDA. — ARRANGEMENT DE DUMOURIEZ AVEC LES AUTRICHIENS. — DANGER DE DANTON. — DANTON SUSPECT DE COMPLICITÉ AVEC DUMOURIEZ. — DANTON ACCUSÉ PAR LA GIRONDE (1er AVRIL 93). — SA FURIEUSE RÉCRIMINATION. — LA CONVENTION ABDIQUE SON INVIOLABILITÉ. — DUMOURIEZ ARRÊTE LES COMMISSAIRES DE LA CONVENTION. — IL PASSE A L'ENNEMI.

La nouvelle de la Vendée, tombant sur Paris, y mit une fureur profonde, comme celle d'un odieux guet-apens, la fureur qu'éprouve un homme attaqué de toutes parts, lorsque déjà serré à la gorge par deux autres, il sent derrière un troisième qui lui plonge le couteau.

C'était pour la seconde fois qu'au moment de l'invasion des ennemis, au jour même où la nouvelle pouvait arriver dans l'Ouest, éclatait à l'intérieur l'invasion des brigands.

Nos lignes forcées sur la Meuse, notre armée du Rhin en pleine retraite, Custine laissant la moitié de son armée dans Mayence et venant se réfugier sous le canon de Landau! Voilà ce qu'on savait de l'Est. Nous reculions de toutes parts. Par l'est comme par le nord, elle pesait sur nous maintenant, cette grande et lourde Allemagne; elle semblait nous retomber de la masse irrésistible de ses quarante millions d'hommes. La France, succombant sous le poids, appuyait sur le centre, à l'ouest, sur quoi? Sur la guerre civile, sur la ruine et sur la mort.

Il ne faut pas s'étonner si, dans de telles circonstances, personne ne songea à poursuivre sérieusement les auteurs du mouvement du 10 mars. On ne voulut voir en eux que de violents patriotes, qui avaient suivi trop aveuglément une fureur, après tout, légitime contre les endormeurs coupables de la presse girondine. Tout ce que celle-ci avait atténué, nié, était trop réel et se vérifiait jour par jour. Comment d'ailleurs la Convention eût-elle pu rendre justice à la Gironde? Celle-ci, au lieu de préciser ses accusations, de nommer tel individu, y englobait des corps entiers, et la Montagne, et la Commune, et les Jacobins, tout le monde.

La nouvelle de l'Ouest sembla un moment réconcilier la Convention. Elle fut unanime contre les assassins de la France.

La Gironde demanda que les insurgés bretons fussent envoyés au tribunal révolutionnaire. Le Breton Lanjuinais, dans sa loyale indignation contre les traîtres, voulait de plus que l'on confisquât les biens de ceux qui auraient été tués.

L'incendie de la Vendée, qui gagnait si vite, demandait des remèdes encore plus rapides. Cambacérès proposa la justice militaire. On donnait huit jours aux nobles et aux prêtres pour sortir du territoire, après quoi ceux que l'on prendrait seraient (comme les meurtriers, incendiaires, instigateurs de révolte) mis à mort dans les vingt-quatre heures, les biens des morts confisqués, toutefois en pourvoyant à la subsistance des familles (19 mars).

Parmi ces nécessités de justice révolutionnaire, la Convention sanctionna de grandes mesures sociales, pour rassurer la nation, calmer les craintes des propriétaires, donner bon espoir aux pauvres. Ce fut le comité de défense qui les proposa; nulle défense plus sûre en effet que d'intéresser toutes les classes au salut de la patrie.

1° *La propriété fut garantie*, la mort décrétée pour qui proposerait des lois agraires; 2° mais la propriété (territoriale ou industrielle) *devait supporter l'impôt progressif*.

Pour d'autres lois populaires, la Convention demanda un rapport, par exemple, pour le partage des biens communaux.

Un espoir restait à la France dans sa situation terrible, c'était que le



Il ne traita qu'avec Mack et verbalement. (P. 1254.)

général heureux, l'homme de Valmy et de Jemmapes, Dumouriez, viendrait la sauver.

— Il revint, mais ennemi !...

Le jour même où l'on apprend l'explosion de la Vendée, une lettre de Dumouriez arrive, lettre insolente et méprisante, qui défie la Convention, et que l'on aurait crue de Brunswick ou de Cobourg.

Il était parti ennemi en janvier, et la trahison dans le cœur. Lui-même

il dit que dès lors il était décidé à émigrer. De là son intrigue avec les agents hollandais, anglais, son audacieuse tentative de se porter médiateur, de régler avec l'étranger les affaires de la France, intrigue déjouée fort à propos par la mesure sage et forte de la Gironde de faire déclarer la guerre à l'Angleterre, sans faire la moindre attention aux beaux discours de Dumouriez.

La coalition vit alors ce qui était vrai, c'est qu'il n'avait aucun crédit en France, que personne ne se fiait à lui. On l'acceptait, on le soutenait, comme un aventurier habile et heureux; voilà tout. Il l'avoue dans ses Mémoires : « Je n'avais, dit-il, personne pour moi dans la Convention. »

Il était brouillé avec tous les partis :

Mal avec les Girondins, qui lui donnaient ce soufflet de la déclaration de guerre à l'Angleterre;

Mal avec les Jacobins, qui le croyaient royaliste, et avec raison;

Mal avec les royalistes, à qui il avait fait croire qu'il pourrait sauver le roi;

Il n'était même pas bien avec Danton et ses amis, qui, par deux fois, proposèrent la réunion de la Belgique à la France, la mesure qui renversait tous les plans de Dumouriez.

Il ne lui restait nulle liaison sérieuse qu'avec les orléanistes.

Leur fortune était justement la même. Ils avaient cela de commun, qu'eux et lui, ils étaient perdus, s'ils ne faisaient quelque tentative audacieuse et désespérée.

Libre aux orléanistes de nier l'évidence. Libre à Dumouriez de mentir dans ses Mémoires, écrits pour l'émigration, et de dire qu'il ne songeait qu'au rétablissement de la branche aînée.

Dumouriez avait trop d'esprit pour croire que les émigrés eussent jamais pardonné leur retraite de Valmy. Il voulait un roi, sans nul doute, mais non de la branche aînée.

Les Orléans se sentaient délaissés de la Montagne.

Elle haïssait Égalité, qui lui nuisait par sa présence, donnait prise aux Girondins. Ce buste mort d'un Bourbon qu'elle voyait sur ses bancs, cette muette effigie qui n'avait desserré les dents que pour la mort de Louis XVI, lui était odieuse, importune. Un pressentiment de haine disait aux loyaux Montagnards qu'il y avait là, contre la République, un *en cas* royal, une royauté possible, et la pire : la royauté de l'argent.

« Dumouriez ne pensait pas au jeune duc d'Orléans. » Sans doute; sans y penser, il s'arrangea, dans chacune de ses batailles, pour le faire valoir, lui donner le plus beau rôle.

« Il ne pensait point à la maison d'Orléans. » Et on le voit entouré de généraux orléanistes; son bras droit était Valence, gendre de Mme de Genlis, quasi frère du jeune Orléans.

Qui proposa-t-il à Charette, après Quiberon, lorsque le comte d'Artois,

déshonoré, semblait rendre la branche aînée décidément impossible? Orléans. — On sait la réponse énergique et méprisante que lui fit le Vendéen. Il aima mieux la République et deux balles dans la tête.

Nous croyons d'après tout ceci que, dès janvier 93, Orléans et Dumouriez, c'étaient la même personne. Compromis sans retour avec les royalistes, suspects à la Révolution, ils n'avaient qu'un salut possible et qu'une chance : se faire rois eux-mêmes.

Cela était difficile. Était-ce impossible? Dumouriez ne le croyait pas.

L'armée aimait Dumouriez; les troupes de ligne du moins lui étaient fort attachées. Elles avaient de l'estime et de la sympathie pour leur jeune compagnon d'armes, *le général Egalité* qui se faisait comme des leurs, était, moins leur chef que leur protégé. Sa royauté eût été celle de l'armée elle-même.

Les puissances auraient-elles vu cet arrangement avec peine? Elles n'avaient pas montré grande sensibilité pour le sort de la branche aînée. L'Angleterre se fût reconnue, eût retrouvé sa propre histoire et ses enseignements dans l'élévation d'une branche cadette. N'a-t-elle pas professé le grand axiome : « Le meilleur roi est celui qui a le plus mauvais titre? »

Et la France qu'aurait-elle dit? Elle était déjà bien lasse. Bien des classes, les riches surtout, eussent accepté, les yeux fermés, un compromis, quel qu'il fût. Le prétendant eût montré les deux faces de Janus : *un roi* à droite, mais à gauche un roi *de sang régicide.*

Il fût arrivé, ce jeune homme, au nom de l'humanité, au nom de l'ordre et des lois. « Assez de sang! » eût-il dit. Mot magique, mot infaillible, qu'on lui eût payé en bénédictions. A chaque âge de la Révolution, quelqu'un essaya de le dire. Qui l'aurait dit, sans en mourir, était bien sûr de régner. Danton l'essaya, périt. Robespierre y pensait sans doute avant le 9 thermidor; la chance qu'il attendait pour être maître absolu, c'était de pouvoir un matin guillotiner la guillotine.

Dans son séjour de janvier à Paris, Dumouriez vit le duc d'Orléans. Quels furent leurs arrangements, leurs projets? On ne le sait, et l'on n'a aucun besoin de le savoir.

Il suffit d'avoir prouvé que l'un et l'autre étaient perdus, qu'ils ne pouvaient se sauver que par cette voie très étroite, sans avoir la moindre échappée ni à droite ni à gauche.

Seulement pour négocier, pour trahir, pour faire un roi, il fallait d'abord constater sa force. Il fallait imposer et à la coalition et à la France par quelque heureux coup. De là les tentatives hasardeuses, presque insensées, que Dumouriez risqua, d'abord d'enlever la Hollande, puis, l'ennemi lui venant derrière, de se retourner, de hasarder la bataille de Neerwinde.

Suspendu ainsi entre la coalition et la France, n'ayant en main que la Belgique, qui lui était disputée par l'influence révolutionnaire, Dumouriez se fit Belge, en quelque sorte, prit les intérêts des Belges ; il écrivit pour eux un

violent manifeste, sous forme de lettre à la Convention. Il écrivit, le 12, à Louvain, et il eut soin d'en faire courir des copies.

C'était l'acte d'accusation de la Convention et de la France. Tout ce que disait l ennemi contre nous était proclamé ici par une bouche française, par notre général même. Comme l'Autrichien, il disait que la demande de la réunion à la France n'avait été obtenue des Belges, arrachée qu'à coups de fusil. Comme la Banque, il disait que Cambon n'avait voulu que ruiner la Belgique, absorber son or, pour des assignats. Comme les prêtres, il se lamentait sur l'argenterie des églises, enlevée pour les frais de la guerre, la violation des tabernacles, l'effusion des hosties répandues à terre... Dans ce pieux manifeste fort bien combiné pour les Belges, le roué montrait dans nos revers une punition de nos crimes : De tout temps, il y a eu une récompense des vertus et une punition des vices, etc., etc. A ce compte, il ne fallait pas se battre; c'était tenter la Providence. Le bâton du caporal autrichien était la verge de Dieu.

Cette perfide capucinade arriva le 14 au soir. Le girondin Gensonné, qui présidait la Convention, fut terrifié, et crut d abord devoir montrer la lettre au comité de défense générale. Bréard, président de ce comité, Barère, le parleur ordinaire, dirent qu'on ne pouvait garder une lettre adressée à l'Assemblée, qu'il fallait la lui porter, lui demander l'accusation, l'arrestation de Dumouriez. C'était l'audace de la peur, cette mesure violente eût eu l'effet de rallier l'armée à son général ; elle ne se doutait nullement de sa perfidie; elle l'aurait cru victime des factions, et très probablement elle l'aurait défendu. Cette armée loyale et reconnaissante, qui croyait lui devoir les victoires qu'elle avait gagnées, eut besoin, pour s'arracher de Dumouriez, de le voir en rapport avec l'ennemi, que dis-je? de le voir entouré, escorté des Autrichiens, dans leurs rangs, au milieu des détestés manteaux blancs... Jusque-là on ne pouvait rien. Ou, si les volontaires obéissaient au décret et mettaient la main sur lui, la ligne l'aurait défendu ; on eût eu l'affreux spectacle d'une bataille entre l'armée et l'armée, sous les yeux des Autrichiens, qui eussent tombé sur les deux partis.

Un seul membre s'opposa à l'arrestation de Dumouriez, et ce fut Danton : « Que faites-vous? dit-il au comité. Savez-vous bien que cet homme est l'idole de l'armée? Vous n'avez pas vu, comme moi, aux revues, ses soldats fanatiques lui baiser les mains, les bottes!... Au moins faudrait-il attendre, qu'il eût opéré la retraite. Comment la ferait-on sans lui?... Il a perdu la tête, comme politique, mais non comme militaire... » Les Girondins du comité avouèrent que Danton avait raison, que Dumouriez, après tout, était encore, dans cette crise, le seul général possible.

Danton voulait qu'avant tout on essayât de lui faire rétracter la lettre, qu'une commission mixte des deux partis allât le trouver, dans laquelle il reconnût l'unanimité de la Convention, qu'on envoyât par exemple lui Danton pour la Montagne, et pour la Gironde Guadet, Gensonné. Ceux-ci déclinèrent

la commission. Ils consentirent à garder quelques jours la lettre au comité, responsabilité déjà assez grande. Mais pour la démarche hasardeuse d'aller conférer en Belgique avec un homme si suspect et si près de la révolte, ils la laissèrent à Danton, qui n'hésita pas et partit au moment même.

La lettre de Dumouriez, terrible le 12, fut ridicule le 18. Dans sa précipitation, il perdit une grande bataille.

Il n'avait que trente-cinq mille hommes en ligne, et déjà désorganisés. L'ennemi en avait cinquante-deux mille, une armée reformée avec soin pendant l'hiver, tous d'anciens soldats, tandis qu'une bonne moitié de ceux de Dumouriez n'étaient que des volontaires. Miranda voulait qu'on couvrît seulement Louvain, dans une position très forte. Là, l'armée se serait raffermie un moment, recrutée de ce qu'elle eût tiré de France. Il est vrai que dès lors Dumouriez eût dépendu de la Convention, au lieu de lui faire la loi.

Il avança jusqu'à Neerwinde, et trouva les Autrichiens dans une position dominante, analogue à celle de Jemmapes, moins concentrée toutefois. Leur front s'étendait sur près de deux lieues. Dumouriez s'étendit de même ; mais, pour une armée plus faible, s'étendre, c'était s'éparpiller, laisser de vastes ouvertures; les corps ne pouvaient guère manquer d'être isolés les uns des autres. Comme à Jemmapes, Dumouriez avait donné le centre à son pupille, le jeune Égalité ; son homme, le général Valence, avait la droite, Miranda la gauche.

De grandes difficultés naturelles séparaient celui-ci de l'ennemi ; il lui fallait traverser un terrain coupé qui lui permettait peu de mouvoir librement ses troupes; une artillerie formidable de batteries croisées le foudroyait des hauteurs. Ce qui suffirait pour faire croire que Miranda avait en tête la grande force de l'ennemi, c'est que cette droite autrichienne était commandée par le jeune prince Charles, fils de l'empereur Léopold, qui faisait la guerre pour la première fois. Quand on connaît l'histoire des guerres monarchiques, on peut affirmer hardiment qu'on mit le jeune prince au poste où une écrasante supériorité assurait d'avance que de ce côté les Français n'auraient jamais l'avantage.

Dumouriez fut-il instruit de la présence du prince en face de Miranda? Nous l'ignorons. S'il la connut, son plan fut simple, le même à peu près qu'à Jemmapes. Miranda eut à Neerwinde le rôle de Dampierre à Jemmapes, le rôle d'être écrasé. L'affaire était arrangée pour la gloire des orléanistes ; Dumouriez ménageait à Valence l'honneur de frapper le grand coup. De même qu'à Jemmapes, Thouvenot, vainqueur, vint fortifier Égalité, et sauver enfin Dampierre. — Valence, vainqueur à Neerwinde, fût revenu au centre sur Égalité, et tous deux auraient sauvé ce qui restait de Miranda, s'il en restait quelque chose. Cette fois encore, le prétendant eût apparu vers la fin, comme un dieu sauveur, et Dumouriez eût écrit que pour la seconde fois ce jeune homme avait sauvé la France.

Dans les deux camps, si nous ne nous trompons, l'idée fut justement la

même : *assurer la gloire à un prince.* Dumouriez arrangeait la chose pour le duc d'Orléans; Cobourg pour le prince Charles. Celui-ci eut en effet l'honneur de l'affaire, et commença à vingt ans sa réputation de premier général de l'empire.

Le récit de Dumouriez, parfaitement calculé pour obscurcir tout ceci, a été accepté sans débat par Jomini; tous ont copié Jomini. Il n'en a pas moins été démenti, ce récit, détruit et pulvérisé : 1° par les ordres écrits que Dumouriez donna lui-même; 2° par Miranda, un honnête homme, dont la parole vaut beaucoup mieux que la sienne; 3° par un témoin à coup sûr impartial, le général des Autrichiens, Cobourg, qui dans son récit s'accorde avec Miranda. C'est avec raison que Servan et Grimoard, les meilleurs juges des guerres de ce temps, ont préféré le récit conséquent de Miranda à celui de Dumouriez, insoutenable et contradictoire, qui se trompe (volontairement) sur les nombres, les heures, les lieux, les choses et les personnes.

Dumouriez prétend que sa droite garda l'avantage, que Neerwinde, pris et repris, lui resta le soir. Cobourg affirme le contraire. Ce qui est sûr, c'est qu'à la gauche Miranda fut écrasé. Il perdit près de deux mille hommes dans des attaques obstinées qui durèrent sept heures. Le prince Charles eut enfin l'avantage définitif; ses grenadiers avancèrent, et, par une chaussée, firent mine de couper nos volontaires, qui reculèrent en désordre. Il n'y eut plus moyen de les retenir.

Ici s'ouvre un débat entre Dumouriez et Miranda. « Miranda devait m'avertir », dit le premier. Miranda affirme qu'il l'a averti. Il a prouvé, par témoins, au tribunal révolutionnaire, qu'il a envoyé en effet un exprès au général. Ce message peut-être n'est pas arrivé. Mais fallait-il un message? Dumouriez entendait fort bien que le feu avait cessé. S'il eût été, comme il le dit, maître de Neerwinde et vainqueur à droite, il aurait pu se porter au secours de cette gauche dont les feux éteints ne s'entendaient plus. Mais il n'avait pas Neerwinde. Il fut trop heureux de trouver Miranda pour rejeter sur lui la perte de la bataille. Elle était perdue à gauche, mais n'était point gagnée à droite.

Miranda, que Dumouriez accuse « d'avoir perdu l'esprit », couvrit vaillamment la retraite, et le 22, à Pellenberg, soutint tout un jour l'effort d'un ennemi énormément supérieur.

Dumouriez, dans cette retraite, rencontra Danton, qui venait lui demander la rétractation de sa lettre. Il ne la rétracta pas; seulement il écrivit en deux lignes : « Qu'il priait la Convention d'attendre qu'il pût expliquer sa lettre. » Danton repartait à peine, que Dumouriez fit un arrangement avec le colonel Mack, envoyé des Autrichiens. Lui-même, sous prétexte d'échanger des prisonniers, l'avait fait venir. On convint que la retraite des Français ne serait point troublée, qu'ils reculeraient à leur aise sans se battre, et qu'ainsi l'Autriche recouvrerait, sans coup férir, tous les Pays-Bas (22 mars).

Il faut l'entendre lui-même exposer sa turpitude. On voit que les Autrichiens ne daignèrent lui donner aucun écrit. Il ne traita qu'avec Mack, et

verbalement. De cette façon, il s'engageait, et n'engageait pas Cobourg. Les Autrichiens ont avoué (à Lafayette) qu'on amusa Dumouriez de quelque espoir de permettre un roi constitutionnel, mais que n'ayant rien écrit, l'on n'eût rien tenu.

Mack et Dumouriez, réunis en conférence avec le duc d'Orléans et les orléanistes Valence, Thouvenot et Montjoie, convinrent : *Que les Impériaux agiraient comme auxiliaires de Dumouriez; qu'il marcherait vers Paris;* que s'il n'y pouvait rétablir la royauté constitutionnelle, *il les appellerait à lui et deviendrait leur général;* que non content d'évacuer la Belgique sans combat, *il leur donnerait en France une place de garantie, Condé;* une place pour commencer; *les autres places*, que les Impériaux pourraient occuper plus tard, dans leur croisade pour nos libertés constitutionnelles, *recevraient des garnisons mixtes* d'Autrichiens et de Français.

Un point manque dans ce traité : Quel serait ce roi constitutionnel? — L'enfant prisonnier au Temple, ou le duc d'Orléans, qui menait si obligeamment les Autrichiens à Paris?

Danton était parti le 16; il revint à Paris le 29, à huit heures du soir. Dans ce temps si court, tout avait changé. Personne ou presque personne n'osait plus révoquer en doute la trahison de Dumouriez. Nulle preuve cependant n'était survenue; sa convention du 22 avec Mack n'était pas connue encore. Et néanmoins le bon sens public, je ne sais quelle voix intérieure, disait à tous : « Il trahit. »

Danton se donna une nuit pour bien savoir l'opinion, n'alla ni à la Convention ni au comité. Son rôle de messager auprès d'un homme si suspect était un péril immense. Il avait conseillé le message, il l'avait porté. Danton avait conseillé d'envoyer Danton. Il avait fait prévaloir dans le comité l'avis hasardeux de céler une lettre si importante, adressée à l'Assemblée. N'était-ce pas là un cas de haute trahison? Il avait joué sa tête. Il était fort à craindre que ses complices eux-mêmes, les membres du comité, compromis par lui, ne la demandassent pour sauver la leur.

Danton serait-il, en ce danger, ménagé par la Gironde? Cela était fort douteux. On ne pouvait faire aucun fond sur le parti de la Gironde, parce que ce n'était pas un parti. Le même jour, 1er avril, on louait encore Dumouriez dans le journal de Brissot; et dans l'Assemblée, un autre Girondin, Lasource, dénonçait violemment Dumouriez et son complice Danton.

Les amis de Roland arrivaient exaspérés à la Convention, le 1er avril, au matin. Le comité de surveillance avait, pendant la nuit, en lançant des mandats d'arrêt contre Égalité père et fils, ordonné qu'on mît les scellés sur les papiers de Roland. Les amis de celui-ci crurent reconnaître en ceci la main de Danton, l'effort perfide d'un homme qui, se sentant enfoncer, appuyait sur eux, les noyait.

Se trompaient-ils? On ne le sait. Ce qui est sûr, c'est qu'au matin, Lasource salua Danton d'une foudroyante invective, d'une attaque à bout

portant, dont, étourdi, effarouché, et terrassé presque, il n'eut d'autre défense que d'étrangler qui l'étranglait.

Lasource était un Cévenol, nature âpre, violente, amère. Le Languedoc protestant avait envoyé à la Convention plusieurs de ses pasteurs d'un tel caractère. Qui pouvait dire si Lasource était moins amer à la droite que Jean-Bon Saint-André n'était violent à la gauche? La contrée les faisait tels, l'histoire aussi, les malheurs, les persécutions. Ils prêchaient à la Convention comme ils auraient fait dans la guerre des Cévennes *au désert* sous un rocher.

Lasource était très convaincu. Dans sa sombre imagination méridionale, il avait, comme Salles, Louvet et autres esprits malades et romanesques, arrangé tout un poème des trahisons communes d'Orléans, Dumouriez, Danton, des Cordeliers, des Jacobins. Il le lança, ce poème, très habilement arrangé, entouré de vraisemblances qui pouvaient faire illusion. Il demanda une enquête sur le *complot tramé pour rétablir la royauté*, se plaignit de l'inaction du tribunal révolutionnaire; enfin, ne se fiant pas au tribunal, il somma la Convention de faire jurer à ses membres l'engagement de poignarder quiconque essayerait de se faire dictateur ou roi... Le serment fut prêté à l'instant, aux applaudissements des tribunes... Tout le monde regardait Danton.

Un Girondin ajouta qu'au comité de défense, Fabre, l'ami de Danton, avait dit qu'on ne pouvait sauver la France qu'en faisant un roi...

« Scélérats! s'écrie Danton, vous avez défendu le roi, et vous nous imputez vos crimes! »

« Au nom du salut public, dit Delmas, n'allons pas plus loin. L'explication qu'on provoque peut perdre la République. Il faut attendre l'enquête. »

Toute la Convention vota le silence. Danton semblait protégé, épargné, il était perdu...

Il s'élance à la tribune, obtient de parler. Et tout d'abord, répondant à l'attaque qu'on n'avait pas faite, il adjura Cambon de témoigner de l'emploi des cent mille écus qu'on lui avait confiés dans ses missions de Belgique. Cambon témoigna que cet argent avait été strictement nécessaire, et couvrit Danton de sa probité

Celui-ci, fortifié, reprit l'ascendant. Il reprocha à Lasource (qui, comme membre du comité, savait parfaitement les choses) de n'avoir pas dit qu'en offrant d'aller trouver Dumouriez, lui Danton, il aurait voulu que Guadet et Gensonné y fussent envoyés aussi Il montra que le système de Dumouriez était opposé au sien, Dumouriez voulant l'indépendance de la Belgique et Danton ayant demandé qu'elle fût réunie à la France. Quant à la conduite à tenir avec Dumouriez, il insista habilement sur l'accord parfait de son rapport avec celui de Camus, dont la probité janséniste était connue et respectée.

Couvert de deux honnêtes gens, Camus et Cambon, Danton se jeta dans une récrimination furieuse contre la Gironde, paraissant s'associer aux haines de la Montagne, flattant son orgueil, avouant qu'elle avait mieux jugé que lui, et s'accusant de faiblesse... Un tel aveu d'un tel homme jeta les Montagnards



Il avait fait venir une trentaine de hussards qui n'entendaient que l'allemand. (P. 1260.)

dans une véritable ivresse, leur arracha les applaudissements les plus frénétiques...

Danton comme soulevé de terre, porté en triomphe, au moment même où il s'était cru perdu, oublia toute mesure : « Plus de trêve, s'écria-t-il, entre les patriotes qui ont voulu la mort du tyran, et les lâches qui, pour le sauver, nous ont calomniés dans la France! » Parole étrange! imprudente, quand tout le monde se souvenait de son insidieuse proposition du 9 janvier,

qui eût fait le salut du roi, proposition si mal reçue qu'elle n'eut qu'une voix dans l'Assemblée, celle du prudent Cambacérès!

« Je demande, dit-il en finissant, qu'on examine la conduite de ceux qui ont voulu sauver le tyran, de ceux qui ont machiné contre l'unité de la République... (Applaudissements.) Je me suis retranché dans la citadelle de la raison, j'en sortirai avec le canon de la vérité, je pulvériserai les scélérats qui ont voulu m'accuser. »

La burlesque violence de ces dernières métaphores, parfaitement calculée pour le goût du temps, porta le succès au comble. Il descendit dans les bras des Montagnards hors d'eux-mêmes. Beaucoup l'embrassaient en pleurant.

« Oui, dit Marat, profitant de l'émotion commune, hâtons-nous d'examiner la conduite des membres de la Convention, des généraux, des ministres... »

Assentiment de la Gironde. « Marat a raison, s'écrie le girondin Biroteau, *plus d'inviolabilité.* »

La chose fut à l'instant votée. La Convention décida que, *sans égard à l'inviolabilité*, elle décréterait d'accusation ceux de ses membres qui seraient présumés complices des ennemis de la liberté.

Déplorable résultat des fureurs des deux partis, du triste succès de Danton. Il avait cruellement dépassé sa politique ordinaire, sa pensée, ses sentiments.

« Plus de trêve! plus de paix! » dit-il au 1er avril. — Et dans la séance du 5, il va dire : « Rapprochons-nous... Rentrons dans la fraternité. »

La tempête ne rentrera pas aux outres d'Éole; elles sont crevées pour jamais. Danton emporté à l'orage, tout est emporté. Le même jour, au soir du 1er avril, le *comité d'insurrection* (les Varlet et les Fournier) avait entraîné la Commune; ils demandaient, obtenaient que les armes fussent partagées entre les sections et l'artillerie elle-même, ainsi, la dernière autorité qui subsistât à Paris aurait désarmé, et livré les armes à qui? A tous, à personne, au hasard, au changement même... Les sections changeaient à chaque heure et de chefs et d'opinion.

Les Jacobins rendirent un service essentiel. Ils improuvèrent hautement ce comité de l'anarchie. Marat, alors président des Jacobins, voyant entrer dans la salle un des hommes du comité, demandait qu'on l'arrêtât.

Cela rendit courage à tous. Plusieurs sections se déclarèrent; le corps électoral somma la Commune de désavouer le comité insurrectionnel. Barère demanda à la Convention qu'on l'amenât à la barre. La Commune elle-même y vint renier, accuser, par la voix de Chaumette, les anarchistes auxquels elle avait cédé la veille.

Dans la même séance (3 avril), tout change, la foudre tombe... Dumouriez a arrêté les commissaires que lui avait envoyés la Convention. La chose est constatée, avouée par lui-même dans une lettre aux administrateurs du département du Nord. Et il voulait en effet les gagner et s'emparer de Lille!

Tout semblait perdu. Que faire, si l'armée suivait Dumouriez au crime comme à la victoire, si elle avait pu mettre la main sur les représentants du peuple ?

On le croyait, et en cela on faisait tort à l'armée. Divisée en corps isolés, elle ignorait généralement le crime du général. Pour l'arrestation des représentants, il avait suffi de quelques hussards.

Lille heureusement était en sûreté, sur ses gardes et en défense. Trois émissaires du ministre Lebrun, envoyés par lui pour connaître les intentions de Dumouriez, avaient averti au retour toutes les autorités de la frontière. Ces émissaires étaient des Jacobins connus, le premier surtout, Proly, ami de Dumouriez, fils naturel du prince de Kaunitz. Ils le virent deux ou trois fois à Tournai, chez le jeune Égalité, ou, pour parler exactement, chez Mme de Genlis. Il n'était pas difficile de le faire parler.

Il était dans un désordre d'esprit singulier, étrange ; non qu'il fût troublé de son crime ; il l'était en réalité de voir qu'engagé aux Autrichiens, et leur cédant tout sans combat, il n'avait d'eux nul engagement, nulle parole écrite. Il appartenait déjà à l'étranger, à l'ennemi, et ne savait pas ce que ses maîtres feraient ou lui feraient faire.

Les trois envoyés du ministre ne purent en rien tirer de net, sinon de vaines bravades : qu'il allait marcher sur Paris, qu'il était assez fort pour se battre devant et derrière. Entre autres folies pareilles, il leur dit qu'il fallait un roi : « Peu importe qu'il s'appelle *Louis* ou *Jacobus*... » — « Ou *Philippus*, » dit Proly. Dumouriez s'emporta fort d'être indiscrètement deviné.

La Convention, pour sommer Dumouriez de comparaître à sa barre, avait choisi des hommes qui pouvaient le rassurer, le vieux constituant Camus, deux députés de la droite, Bancal et Quinette ; un seul montagnard, Lamarque. Ils furent accompagnés du ministre de la guerre, Beurnonville, ami personnel du général et qu'il nommait son élève. Ils avaient ordre de l'arrêter s'il refusait de venir. Commission périlleuse. Dumouriez était aimé. Certains corps lui restaient aveuglément dévoués. Ils commençaient cependant à s'étonner fort, le voyant si bien avec l'ennemi, jusqu'à mettre dans la main des Autrichiens (pour les mieux garder) des Français qu'il accusait de déclamer contre lui ou de vouloir l'assassiner.

Dumouriez ne refusa pas positivement d'obéir. Il voulait gagner du temps. Il lui en fallait pour s'assurer de Condé, et, s'il pouvait, de Lille. Les envoyés insistèrent. Camus, qui portait le décret, ne s'étonna nullement de l'aspect sombre et sinistre, des murmures menaçants par lesquels les traîneurs de sabre espéraient l'intimider. Le vieux janséniste, qu'on croyait à la Convention peu républicain, se montra dans cette grave circonstance très digne de la République qu'il représentait. Dumouriez énonçant un refus définitif : « Je vous suspends, lui dit Camus, je vous arrête, et je vais mettre le scellé sur vos papiers. » Il y avait là, Égalité. Valence, quelques officiers, et les demoiselles Fernig dans leur habit de hussard. « Qui sont ces jeunes-gens là ? dit l'intrépide

vieillard, jetant un regard sévère sur l'équivoque assemblée; donnez, vous autres, tous vos portefeuilles. »

« C'est trop fort, dit Dumouriez; mettons fin à tant d'impudence. » Et il dit en allemand : « Arrêtez ces hommes. » Il ne se fiait plus aux Français, et il avait fait venir une trentaine de hussards qui n'entendaient que l'allemand.

Cette démarche donnait sans retour Dumouriez aux Autrichiens. Il était à leur merci. Il n'avait que des paroles, des mots de Mack, rien de plus; il n'avait pas vu Cobourg. Mais en eût-il été sûr, ce n'eût été rien encore. Cobourg dépendait du congrès de la coalition qui se tenait à Anvers, occupé là à démembrer la France sur le papier. Il y envoya Valence, lequel toutefois n'alla pas plus loin que Bruxelles; le congrès probablement lui fit dire d'attendre, ne voulant donner à Dumouriez rien de positif, mais seulement s'en servir, exploiter sa trahison.

Dumouriez avait promis plus qu'il ne pouvait tenir. Il voulait, le 4 au matin, prendre Cobourg et le mettre dans Condé. Il était à une demi-lieue, avec le duc d'Orléans; il voit passer sur la route trois bataillons de volontaires, qui, sans ordre de leurs chefs, couraient se jeter dans la place, la fermer aux Autrichiens. Ainsi la France, trahie, se défendait elle-même. Il ordonna de rétrograder. Il est assailli par des cris, bientôt par des coups de fusil. Il échappe à travers champs; on lui tue cinq ou six hommes; à grand'peine il trouve un bac; il se jette aux Autrichiens.

Leur mannequin ordinaire, le colonel Mack, qu'on faisait parler toujours (pouvant le désavouer), écrivit la nuit avec Dumouriez une proclamation trompeuse où l'on faisait dire à Cobourg « qu'il ne venait pas en France pour faire des conquêtes, qu'il ne prendrait aucune place qu'en dépôt, et pour la restituer ». Dumouriez, qui n'était plus en situation de rien disputer, sacrifia dans cet acte son jeune prétendant; il laissa les Autrichiens écrire autrement qu'ils n'avaient dit. Ils avaient dit le 22 mars : *Rétablissement d'une monarchie constitutionnelle*, ce qui pouvait s'entendre du jeune Orléans aussi bien que du fils de Louis XVI. Mais le 4 avril, ayant là Dumouriez rendu à discrétion, fugitif et sans ressources, ils écrivirent dans la proclamation : *Rendre à la France son roi* constitutionnel. Ceci ne pouvait s'entendre que du prétendant de la branche aînée.

Dumouriez, déterminé à périr s'il le fallait pour se relever, étonna fort son ami Mack, en lui disant le matin qu'il allait retourner au camp français, voir encore ce qu'il avait à attendre de l'armée. Mack pâlit de tant d'audace, et ne le laissa pas partir sans lui donner pour escorte quelques dragons autrichiens. C'est ce qui perdit Dumouriez. Quelques hommes ne servaient de rien pour le protéger; ils servaient à l'accuser, à rendre sa trahison visible et palpable.

Il aurait eu, sans cela, beaucoup de chances pour lui. L'armée avait été émue, indignée, de la tentative des volontaires contre Dumouriez; elle l'appelait un guet-apens. Quand elle le vit reparaître, elle fut toute joyeuse de le voir en

vie. La sensibilité gagnait. Quoique l'aspect des volontaires fût toujours menaçant et sombre, quoique l'artillerie restât dans la plus fière attitude de réserve, la ligne s'attendrissait. Dumouriez, passant au front de bandière, criait d'une voix frémissante et très enrouée : « Mes amis, j'ai fait la paix ! Nous nous en allons à Paris arrêter le sang qui coule... »

Cela faisait impression. Dumouriez était en face du régiment de la Couronne, qui s'était signalé à la bataille de Neerwinde ; il embrassait un officier. Un jeune homme sort des rangs, un simple fourrier, nommé Fichet, de Givet : Qu'est-ce que c'est que ces gens-là? dit-il hardiment à Dumouriez, en montrant les Autrichiens. Et qu'est-ce que ces lauriers qu'ils portent... Ils viennent nous insulter? »

Les Allemands, vainqueurs ou non, aiment à porter, dans le temps des premières feuilles, quelque verdure au chapeau.

« Ces messieurs, dit Dumouriez, sont devenus nos amis... Ils seront notre arrière-garde... » — « Eh quoi ! s'écria Fichet en frappant du pied, ils vont donc entrer en France ! ils fouleront la terre de France !... Nous sommes bien assez de monde pour faire la police chez nous... C'est une honte, une trahison !... Vous allez leur livrer Lille et Valenciennes?... » Il répétait, furieux : « Honte et trahison ! »

Ces mots coururent toute la ligne. Dumouriez fut ajusté. L'arme, détournée, fit long feu. Mais un bataillon tout entier eût tiré sur le général. Il tourna bride, voulut aller vers Orchies, c'était trop tard ; — à Saint-Amand, trop tard encore. Dampierre était contre lui, et Lamarlière, peu à peu tous les généraux. Au moment où il quitta le camp, l'artillerie avait attelé; elle partait pour Valenciennes. Et tout le reste suivit, un peu à la débandade, laissant le trésor de l'armée, tous les équipages. Un seul régiment ne voulut pas quitter Dumouriez; c'étaient des hussards, la plupart Allemands. Trois régiments restèrent en arrière, ne sachant à quoi se décider.

Le jeune duc d'Orléans n'avait pas suivi Dumouriez à sa dangereuse revue. Sacrifié par lui dans la proclamation autrichienne, il ne savait plus lui-même ce qu'il devait faire, s'il trahirait Dumouriez, ou bien la Convention. Il vint la nuit tâter les trois régiments arriérés. Quel pouvait être le but de cette mystérieuse visite? Le caractère bien connu du personnage le fera deviner sans peine. Selon les dispositions qu'il leur eût trouvées, il eût essayé de se mettre à leur tête et se fût donné le mérite de les avoir amenés ou d'un côté ou de l'autre. S'il les ramenait en France, un tel acte effaçait d'un coup ses rapports avec Dumouriez, portait sa popularité au comble. Tous auraient dit : « Pendant que la Convention le mettait hors la loi, il rendait l'armée à la France. » Il fût rentré, non pas absous, mais glorieux et par un arc de triomphe, comme le héros du patriotisme et de la fidélité.

L'attitude morne et défiante des trois régiments rendit la démarche inutile. La mise hors la loi sous laquelle était le jeune Égalité les intimida sans doute; assez inquiets pour eux-mêmes, ils n'eurent garde de prendre un chef si

suspect. Il ne lui restait que l'exil; il passa aux Autrichiens, non pour suivre Dumouriez ni s'attacher à la fortune d'un homme perdu sans retour, mais seulement pour prendre un passeport, emmener sa sœur et Mme de Genlis, les conduire en Suisse, et lui, s'isoler, se faire oublier pendant quelque temps, se refaire en quelque sorte par l'oubli complet.

Sa meilleure chance était d'attendre les événements, de dénouer peu à peu tous les liens qui l'attachaient à la Révolution, d'opérer tout doucement sa transition, et de faire agréer, estimer son repentir. Libre d'abord de Dumouriez, il ne tarda pas à rompre avec Mme de Genlis; il la sacrifie à sa mère, avec qui il avait hâte de se réconcilier à tout prix. Par elle, il se trouvait encore héritier d'une fortune immense. Elle conservait les biens de son père, le duc de Penthièvre, que la Révolution respecta; elle en recouvra l'usage dès 94, la jouissance d'un revenu de plus de quatre millions. Pour les biens du duc d'Orléans, confisqués, mais non vendus, ils attendirent 1814 et le retour de son fils.

Le jeune homme, caché en Suisse dans son profond incognito, n'en reste pas moins le plus riche propriétaire de l'Europe en expectative. Dans le siècle de l'argent, un jour, la liberté usée, et la gloire usée, sur les ruines de toutes choses, la propriété suffira pour donner la royauté.

CHAPITRE VII

COMITÉ DE SALUT PUBLIC (AVRIL 93)

CRÉATION DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC (6 AVRIL). — LA CONVENTION EN EXCLUT LES GIRONDINS ET LES JACOBINS. — LES JACOBINS MACHINENT CONTRE LA CONVENTION. — LA MACHINE A PÉTITIONS. — LES JACOBINS NEUTRALISENT LES DANTONISTES. — L'HISTOIRE DES BRISSOTINS, PAR CAMILLE DESMOULINS. — RÉQUISITOIRE DE ROBESPIERRE CONTRE LA GIRONDE. — RÉPONSE DE VERGNIAUD (10 AVRIL). — LA RÉVOLUTION PAR L'AMOUR. — LA GIRONDE OBTIENT LA MISE EN ACCUSATION DE MARAT (12 AVRIL). — LA MONTAGNE DÉFEND MARAT. — ADRESSE DE LA COMMUNE POUR LA PROSCRIPTION DES GIRONDINS (15 AVRIL). — FONFRÈDE EN DÉDUIT L'APPEL AU PEUPLE. — LA MONTAGNE DÉSAVOUE L'ADRESSE. — DANTON A LA SUITE DE ROBESPIERRE. — IL ABANDONNE SES PRINCIPES. — DÉVOUEMENT DE VERGNIAUD (30 AVRIL). — IL PROUVE QUE L'APPEL AU PEUPLE SAUVERAIT LA GIRONDE, MAIS PERDRAIT LA FRANCE. — LA CONVENTION CONDAMNE LA PÉTITION DE LA COMMUNE CONTRE LA GIRONDE.

On devine quelle terreur se répandit dans la Convention, dans Paris, quand on apprit que Dumouriez avait arrêté, livré les commissaires de la Convention. Tout le monde crut qu'il n'avait point hasardé un tel coup sans bien prendre ses mesures; qu'il était maître de l'armée, qu'il avait de grandes intelligences dans les places fortes, dans Paris, dans la Convention même.

Marat, Robespierre, pour grande mesure de défense, voulaient qu'on arrêtât Brissot.

Le comité de défense, qu'ils appelaient outrageusement *un conseil de Dumouriez*, n'en sauva pas moins la patrie. Les Girondins, les dantonistes, y furent parfaitement d'accord, et agirent unanimement.

Ce comité, par Isnard, proposa et fit décréter la création du *Comité d'exécution* ou *Comité de salut public*. Il se composait de neuf membres, délibérait en secret, surveillait, accélérait l'action du ministère, pouvait aussi, au besoin, en suspendre les arrêtés. En cas d'urgence, il donnait ses ordres aux ministres. C'était un roi, en réalité, mais renouvelé de mois en mois, et qui devait, chaque semaine, compte à la Convention.

Celle-ci ne gardait qu'une chose hors des mains de ce comité : les clefs de la caisse publique; la trésorerie restait seule indépendante, la dictature de l'assignat, la royauté de Cambon.

Cette grande institution révolutionnaire effrayait beaucoup d'esprits. Danton les calma, demanda que, dans une si grande circonstance, « on se rapprochât fraternellement ».

La Montagne suivit cette impulsion avec un véritable patriotisme, désavouant expressément les paroles d'injurieuse défiance que lançait Marat. Elle abandonna sans difficulté Orléans aux Girondins, permit son arrestation.

Toutes les mesures urgentes de la situation furent proposées, obtenues par des membres quelconques du comité de défense, dantonistes ou Girondins.

Lasource : Qu'on garde pour otage les familles de ceux qui suivent Dumouriez.

Fabre : Envoyons de nouveaux commissaires aux armées. — Le premier nommé fut Carnot.

Danton : La justice accélérée, et le pain à bon marché. Que le tribunal révolutionnaire puisse poursuivre sans attendre les décrets de la Convention. Que le pain (aux dépens des riches) soit maintenu à bas prix.

Barère : Une armée à Péronne, et une armée à Paris. Pour général en chef, Dampierre; ministre, Bouchotte.

Ce fut aussi Barère, qui, par un discours admirable prononcé le 7, enleva le centre, effaça les défiances, obtint l'indispensable dictature que demandait le danger.

Les neuf membres furent choisis dans un sens fort remarquable, tous républicains très sûrs, ayant voté la mort du roi. La moitié à peu près était du centre ou de la droite, *mais non Girondins*, des députés impartiaux qui souvent votaient à gauche : Barère, Jean Debry, Bréard et Treilhard. D'autre part, des *Montagnards* dont plusieurs votaient quelquefois avec la Gironde, Cambon, Danton, Lacroix, Delmas, Guyton-Morveau.

La Montagne, en minorité dans la Convention, n'avait pas la majorité dans le comité dictateur, mais elle en avait les grandes forces, les hommes d'initiative. Danton et Cambon. Un comité mené par eux n'eût rien laissé à

désirer comme énergie révolutionnaire. Ils contenaient toute la Convention, moins l'esprit de dispute, moins la Gironde, moins les Jacobins.

Cambon, maître à la Trésorerie, dans la seule administration qu'on eût soustraite à l'action du Comité de salut public, partageait en outre la toute-puissance de ce Comité. Cette double part au pouvoir indiquait que plus qu'aucun autre, il était l'homme de l'Assemblée. De la gauche où il siégeait, il agissait sur le centre (à peu près comme Barère), sans hostilité pour la droite; par quoi il représentait l'unité de la Convention, et non pas une unité molle et flottante, mais très énergique.

Le caractère remarquable du Comité de salut public, c'est que, bien que plusieurs membres fussent Jacobins de titre et de nom, l'esprit jacobin y était à peine représenté. Les amis de Robespierre en étaient exclus. Un seul y entra et encore par la démission de Jean Debry, un vrai Jacobin, Lindet.

La Convention, dans sa composition du Comité dictateur, ne s'était montrée nullement girondine, mais contraire aux Jacobins.

Elle avait paru saisie d'un mot éloquent de Barère, qui, voulant la rassurer sur la dictature proposée, lui dit: « On craint la dictature... mais nous en subissons une, *la dictature de la calomnie.* »

Les Jacobins, percés de cette flèche pénétrante, avaient été mis à l écart. Et pourtant, en bonne foi, pouvait-on se passer d'eux? Contre tant d'ennemis coalisés, la Révolution ne devait-elle pas employer la coalition jacobine?

La Société, justement parce qu'elle se répandait, entrait dans les places, dans l'administration, devenait faible à son centre. Elle n'avait plus au même degré l'initiative révolutionnaire. Elle essaya de faire de la vigueur à tout prix, frappa en différents sens. Le 1er, elle prend pour président l'apôtre de l'anarchie, Marat. Le 3, par Marat, elle improuve l'anarchie de l'Évêché. Exclue le 6 du Comité de salut public, elle emploie, du 7 au 15, ces mêmes anarchistes qu'elle vient de réprimer; elle s'en sert pour faire rédiger des pétitions furieuses; elle ne veut plus s'arrêter qu'à la ruine de ses ennemis.

On sait comment se montait cette machine de pétitions. Les délégués des Jacobins, les meneurs des sections, assuraient dans chacune d'elles que la pétition était déjà approuvée de toutes les autres. Si l'on refusait de signer, ils revenaient aux heures avancées de la nuit, où peu de gens s'y trouvaient, fatigués et endormis. Ils en avaient bon marché, leur faisaient décider que la section signerait. Refusait-on le lendemain? « Signez, mauvais citoyens, autrement vous n'aurez point de *certificat de civisme,* point de *carte* pour circuler dans Paris, point de *laissez-passer* pour aller à vos affaires. » Pour établir cette terreur, ils avaient eu la précaution de faire décider qu'on changerait les *cartes civiques*. Avec cette seule mesure, on pouvait tirer des bourgeois terrifiés toutes les signatures qu'on voulait, les résolutions les plus violentes. Les plus timides se trouvaient (au moins pour les résultats) transformés en terroristes.

La machine à pétitions joua d'abord par Bonconseil, le quartier des halles



Un Montagnard, un Girondin se menaçant l'un l'autre de l'épée et du pistolet. (P. 1269.)

et des cuirs, que gouvernait un cordonnier, devenu homme de loi, Lhuillier, ami de Robespierre, et son candidat pour la mairie. Dans les grandes crises (on le voit par les procès-verbaux), la section ne faisait rien *sans consulter M. Lhuillier*. La pétition, dressée très probablement par Lhuillier, contre les *complices de Dumouriez*, *Brissot*, *Guadet*, etc., ne fut pas bien reçue par la Convention. L'ami même de Danton, Lacroix, somma les pétitionnaires de préciser leurs vagues accusations, de donner leurs preuves.

Les Jacobins avaient un moyen de pousser les dantonistes, de les entraîner. Ils déclarèrent qu'ils voulaient épurer la Société. Ils firent éprouver à Lacroix une mortification publique. Ils parlèrent de chasser Fabre d'Églantine, homme de plaisir et de luxe, comme Lacroix, suspect, comme lui, d'affaires d'argent. On ajourna la décision ; on le tint sous la menace, non chassé, mais près de l'être.

Danton, nous l'avons déjà dit, avait deux bras, en quelque sorte, deux mains, deux plumes brillantes : Fabre d'Églantine et Camille Desmoulins. Celui-ci, léger, colère, autant que Fabre était corruptible et corrompu. La colère perdit Camille. Censuré justement par Brissot, pour l'assistance étourdie qu'il prêtait à des gens indignes, des intrigants, des joueurs, Camille tourna tout à fait à Robespierre, écrivit pour lui le pamphlet terrible qui plus qu'aucune chose a mené les Girondins à la mort, son *Histoire des Brissotins*. Libelle affreux, roman cruel, où l'enfant colère joue sans voir qu'il joue avec la guillotine... Camille l'a pleuré, ce libelle, en octobre 93, avec des larmes de sang... En vain. C'est la vertu du style : de tels crimes du génie, une fois commis, sont immortels ; l'auteur même n'y peut plus rien ; ils le poursuivent à jamais de leur implacable durée. Qu'il pleure tant qu'il voudra, il ne les effacera point.

L'*Histoire des Brissotins*, bien lue et suivie, n'est que la traduction ardente, inspirée, comique, des discours de Robespierre contre la Gironde. Pour le lien des idées, le fil logique, la recherche ingénieuse des plus faux rapprochements, l'œuvre bouffonne est calquée de très près sur l'œuvre sérieuse, et parfois servilement.

C'est ainsi que les Jacobins, exclus du Comité de salut public, écartèrent momentanément Fabre et Camille de l'influence de Danton, et fixèrent celui-ci dans les voies de la violence où l'imprudente attaque du girondin Lasource l'avait jeté le 1er avril, et d'où, le 5 et depuis, il aurait voulu sortir.

Une seconde pétition, celle de la halle au blé, mit tout ceci en lumière. Menaçante et furieuse, elle mettait en cause, non plus la Gironde, mais la Convention même, disant *que la majorité était corrompue*, qu'elle était ennemie du peuple, qu'en elle siégeait une ligue *qui voulait vendre la France.*

Robespierre avait prévu qu'elle serait accusée, cette pétition monstrueuse, et il avait apporté, pour l'appuyer, tout un volume. Danton devança Robespierre, et, déguisant sa lâcheté sous une apparence d'audace, demanda pour l'œuvre sanglante une mention honorable (10 avril).

On lira, si l'on veut, au *Moniteur* la prolixe diatribe de Robespierre. Elle est telle que ses partisans les plus aveugles n'ont pas eu le cœur de la rapporter. On se demande en la lisant : Comment la haine peut-elle déformer le cœur à ce point, fausser tellement l'esprit? Fut-il vraiment assez haineux pour croire tout cela? pour faire accepter de sa conscience tant d'absurdités palpables? On ne sait vraiment qu'en penser.

Il accuse spécialement la Gironde de ce qui la glorifie à jamais. Premièrement, *d'avoir voulu la guerre*, c'est-à-dire d'avoir pensé ce que pensait la France : qu'elle devait étendre au monde le bienfait de la Révolution. Deuxièmement, *de n'avoir pas voulu les massacres* de Septembre, les pillages de Février. Il appelle ces massacres « la justice révolutionnaire ».

Ce qui n'étonne pas moins que cette absence de cœur, c'est l'ignorance absolue des réalités. Il va accusant au hasard, et comme à tâtons, saisissant dans l'obscurité un homme quelconque ; il empoigne, par exemple, Miranda pour Dumouriez, les confond, accuse ensemble le calomniateur et la victime. Il met sur la même ligne l'infortuné Miranda avec celui qui le fit presque écraser à Neerwinde, et qui, rejetant sur lui la défaite, l'envoya au tribunal révolutionnaire, le mit à deux doigts de la mort!

La conclusion de ce plaidoyer contre la Gironde, c'est qu'il fallait juger la reine (ceci était inattendu), juger tous les Orléans, les complices de Dumouriez. — Il entendait les Girondins... Arrivé là, l'émotion de sa haine fut si forte, qu'il lui échappa une chose non préparée certainement. Il rit de ce rire contracté qui était si cruel à voir. Son visage exprima son nom, le nom terrible qui fut lancé un jour : « *L'éternel dénonciateur*... La nature l'y a condamné! »

Il croyait bien tenir sa proie et qu'elle n'échapperait pas. De là cette ironie froide : « Oserai-je nommer ici des patriotes aussi distingués que *messieurs* Vergniaud, Guadet et autres? Je n'ose dire qu'un homme qui correspondait avec Dumouriez, que *monsieur* Gensonné doive être accusé... Ce serait un sacrilège... »

A ce réquisitoire immense, laborieusement écrit, Vergniaud répondit avec une facilité, une grandeur admirable, qui témoigne moins encore de son éloquence que de la pureté de son cœur. Partout l'accent de la vertu. Il accepte sans difficulté le reproche que méritait la France, celui d'avoir voulu la guerre, et de n'avoir pas voulu Septembre. Il écrase d'un seul mot l'accusation insensée qui représentait la Gironde comme *complice de Dumouriez dans son projet de placer les Orléans sur le trône*, lorsque tout le monde avait vu les Girondins, au contraire, demander obstinément l'expulsion, *le bannissement des Orléans*, que défendaient alors Robespierre et la Montagne.

Dans cette mémorable improvisation, Vergniaud constata d'une manière solide et durable son grand titre devant l'avenir, — plus que la gloire du génie, — la gloire de l'esprit de concorde, — éternel piédestal où l'histoire le voit encore.

« Vous nous reprochez d'être modérés. Rendez-nous-en grâce... Lorsque avec autant de fureur que d'imprudence on s'est écrié : *Plus de trêve! plus de paix!* si nous eussions accepté ce cartel contre-révolutionnaire, vous auriez vu accourir des départements contre les hommes de Septembre, des hommes également ennemis de l'anarchie et des tyrans... Vous et nous, nous périssions, consumés de la guerre civile.. Nous avons, par notre silence, bien mérité de la patrie... »

Ceci était pour Danton. Pour Robespierre, Vergniaud rappela qu'au comité de défense, chargé avec Condorcet de la rédaction, il avait prié Robespierre de s'adjoindre à eux.

« Nous sommes des modérés », dit-on. Au profit de qui? Des émigrés? Nous avons voté contre eux les mesures de rigueur que commandait la justice. Au profit des conspirateurs? Nous avons appelé sur eux le glaive des lois. On parlait sans cesse de mesures terribles. Moi aussi je les voulais, mais contre les seuls ennemis de la patrie. Je voulais des punitions, et non des proscriptions. Quelques hommes font consister le patriotisme à tourmenter, à faire couler des larmes. Je voulais qu'il fît des heureux. Je n'ai pas pensé que, semblables aux prêtres, aux inquisiteurs, qui ne parlent de leur Dieu de miséricorde qu'au milieu des bûchers, nous dussions parler de liberté au milieu des poignards et des bourreaux... La Convention, ce centre de ralliement où regardent sans cesse tous les citoyens, et peut-être avec effroi, j'aurais voulu qu'elle fût le centre des affections et des espérances! On croit consommer la Révolution par la terreur, j'aurais voulu la consommer par l'amour... »

Ces admirables paroles, si loin de la situation, émurent toute l'Assemblée, l'emportèrent dans l'avenir, l'idéal et l'impossible. C'était comme un chant du ciel parmi les cris discordants de ce misérable monde. Il n'y eut plus de séance, l'Assemblée se dispersa; chacun s'en allait en silence, plein de rêve et de douleur.

La Convention, sous cette profonde impression, était de cœur à la Gironde. Celle-ci essaya sa force. Guadet lut une adresse incendiaire signée de Marat, demanda, obtint son arrestation (12 avril).

Acte grave, en plusieurs sens. L'adresse n'était point de Marat même; il ne l'avait signée que comme président des Jacobins. C'était ce grand corps qu'on frappait, c'était son meneur, directeur, inspirateur ordinaire; on allait droit à Robespierre à travers Marat.

L'adresse contenait une chose : *La Convention trahit;* et une autre chose : *Il faut exterminer les traîtres*. C'était, en réalité, un appel aux armes contre la Convention, un appel au bras du peuple. Il indiquait un revirement subit dans la politique des Jacobins, un progrès singulier dans la violence. Toutefois, était-ce un simple projet, ou un acte sérieux qu'on dût répandre, envoyer aux sociétés affiliées? C'est ce que nous ignorons.

La Convention, le 1er avril, avait abdiqué, en principe, son inviolabilité. Le 4, elle l'avait, en pratique, foulée aux pieds et détruite, en ordonnant l'arrestation de Philippe-Égalité. Marat fut le second de ses membres en qui elle se frappa elle-même.

Le 13, au soir, l'appel de Marat, des Jacobins, à la guerre civile, fut avoué, revendiqué de la Montagne furieuse, avec un aveugle emportement. Les séances du soir offraient souvent de telles scènes. De l'escrime des discours on n'était pas loin de passer aux armes, au plus honteux pugilat. On avait vu, deux jours

avant, ce spectacle impie, un Montagnard, un Girondin, se menaçant l'un l'autre de l'épée et du pistolet.

« Eh bien! leur dit Gensonné, en réponse à votre *appel au peuple*, nous aussi, nous nous adressons à lui. Que l'on convoque les *Assemblées primaires!* »

Un mot déplorable échappa alors à Camille Desmoulins : « Voyez! dit-il; ils voient leur vaisseau submergé, et ils mettent le feu à la sainte-barbe, *parce qu'ils vont périr!...* »

De telles prophéties sont très propres à amener l'événement. Celle-ci fut saluée par les hurlements des tribunes. La Convention, indignée, ordonna qu'on envoyât à toute la France le rapport contre Marat. Elle eût voté certainement la convocation des Assemblées primaires, si la Gironde elle-même, croyant gagner encore en force, n'avait demandé, par Buzot, que la discussion fût remise au lundi suivant.

La Convention, en décrétant l'envoi aux départements, avait pris la France à témoin. Le soir même, la Société jacobine, d'accord avec la Commune, travailla fortement Paris. Une adresse fut rédigée, sous le nom de la Commune, non vaguement incendiaire contre la Convention, mais précise et dirigée contre les seuls Girondins; pièce vraiment jacobine, très artificieuse et très calculée, d'une modération meurtrière, où la violence contenue ne reculait que pour frapper.

Elle reculait, je veux dire, retirait les paroles imprudentes qui avaient fait condamner Marat, déclarant tout au contraire « *Que la majorité de la Convention était pure* », assurant « qu'on ne voulait nullement suspendre l'action de la machine politique », déclinant enfin toute idée d'anarchie.

« Mais *la révocabilité des mandataires* infidèles, n'est-ce pas pour le peuple un imprescriptible droit?... Le temple de la Liberté serait-il comme ces *asiles* d'Italie où les scélérats trouvent l'impunité dès qu'ils y mettent le pied? »

Les scélérats étaient vingt-deux représentants nommés dans l'adresse. L'énumération de leurs crimes était un abrégé fidèle du long réquisitoire prononcé par Robespierre dans la séance du 10 : Fédéralisme, appel à la guerre civile, calomnies contre Paris, connivence avec Dumouriez.

On évitait le reproche d'imposer à la Convention la loi de Paris : on demandait que l'Assemblée elle-même envoyât l'adresse et la liste des représentants accusés aux départements, « afin qu'aussitôt que *la majorité des départements* aurait manifesté son adhésion, ils se retirassent ».

Cet appel aux départements semble bien audacieux. Nul doute que la Gironde n'eût et la majorité des départements et même la majorité dans chaque département. Qu'eût-on fait? On eût pris dans chacun les signatures jacobines. Combien de signatures? N'importe. On eût dit : *La France le veut;* de même que l'adresse signée de quelques membres de chaque section de Paris prétendait exprimer la pensée *de toutes* les sections, et disait : *Paris le veut.*

Le maire de Paris, le cauteleux Pache, qui jusque-là, en passant aux Jacobins, avait gardé quelques dehors avec ses maîtres et patrons les Girondins, premiers auteurs de sa fortune, Pache fut forcé, cette fois, de se déclarer, de s'associer au coup que frappaient les Jacobins. Le président, rappelant que les pétitionnaires devaient, aux termes de la loi, signer leur pétition, il balbutia d'abord qu'il était seulement chargé *d'accompagner* la pétition. On insistait. Il signa.

Une sorte de stupeur avait saisi l'Assemblée. Fonfrède prit la parole : « Citoyens, dit-il, si la modestie n'était le devoir d'un homme public, je m'offenserais de ce que mon nom n'a pas été inscrit dans cette liste honorable. »

A cette généreuse parole du jeune représentant, l'Assemblée émue se lève, et les trois quarts crient : « Nous aussi! nous tous! nous tous! » Et ils demandaient l'appel nominal, personne ne voulant se cacher dans l'ombre du vote commun, tous offrant leurs noms, leurs vies...

Fonfrède reprit l'adresse avec un à-propos, une vigueur singulière. Il loua les pétitionnaires de leur attachement aux principes, de leur respect pour la volonté des *départements*. « Qu'entendent-ils par ce mot : *les départements?* S'ils étaient aristocrates, ils entendraient par là telles administrations, *telles sociétés* des départements; mais ils sont républicains, ils entendent les *Assemblées primaires;* ils savent que là, et là seulement, réside la souveraineté... Je convertis cette pétition en motion, je demande que l'Assemblée l'adopte. »

Grand silence à la Montagne.

Un Montagnard, cependant, hasardant je ne sais quelle vague explication, Fonfrède ajouta ces paroles :

« Qu'arrivera-t-il, citoyens, si vous ne légalisez la mesure que ces pétitionnaires patriotes vous ont ravi la faculté d'improuver? Dans d'autres départements, dans la Gironde, par exemple, on se rassemblera aussi, on vous demandera, de même, de rappeler d'autres députés... Par ces différents rappels, par ces listes fatales, la confiance sera perdue, l'Assemblée sera désorganisée. A l'union, si nécessaire pour repousser l'ennemi, va succéder la discorde... On dira que ces idées sont fédéralistes? Mais qui les a présentées? Ce sont les pétitionnaires. *On dira que je demande la guerre civile?* Je ne fais que développer la pétition parisienne. »

Oui, c'était *la guerre civile*. L'héroïque et brillant Fonfrède s'était répondu à lui-même. La Convention ne l'en suivait pas moins; elle allait voter pour lui. La Montagne recula; elle abandonna la Commune et l'adresse jacobine, déclara (par un membre obscur, il est vrai) que l'adresse *lui semblait mauvaise*, du moins superflue, « le procès étant jugé, décidé d'avance contre ceux qui avaient voulu sauver le tyran ».

C'était tout à la fois reculer et avancer. La Commune, le soir même, saisit ce mot, déclara accepter comme sens de la pétition cette sanguinaire absurdité : *Qu'elle ne demandait pas les Assemblées primaires*, *mais la punition des*

traîtres; c'est-à-dire point de jugement, seulement l'exécution d'un jugement non rendu.

Voilà la situation qui se dévoile toute dans un jour vraiment funèbre. Des deux côtés, *l'appel au peuple*, et demain la guerre civile. L'appel des Girondins, par le jugement des Assemblées primaires, aurait très probablement chassé de la Convention Marat, Robespierre, Danton même, les députés de Paris. Et l'appel de la Commune, ne voulant pas de jugement, mais punition sans jugement, était la mort de la Gironde. Guerre civile des deux côtés, pour sauver les uns ou venger les autres.

Il n'y avait pas un homme vraiment homme (sinon Français) qui ne pleurât des pleurs de sang... Quoi! ce grand, ce malheureux peuple, allait s'égorger! La glorieuse Révolution où le monde avait son espoir, née d'hier, mourrait demain, d'un effroyable suicide! L'Europe n'y eût rien pu, la Vendée n'y eût rien pu... la Révolution seule était assez forte pour s'étrangler elle-même.

Les hommes qui ne prenaient point part aux déplorables luttes de vaniteuse éloquence qui perdaient la République sentaient tout cela. Un membre obscur de la droite, Vernier, laissa échapper un cri de douleur : « Eh! citoyens, si vous en êtes à ce point de défiance que désormais vous ne puissiez plus servir ici la patrie, partons plutôt, soyons généreux les uns et les autres... Partons; que les plus violents dans l'un et l'autre parti s'en aillent, simples soldats, qu'ils donnent à l'armée l'exemple d'une soumission courageuse, et marchent à l'ennemi!... »

C'était le 12 avril, le jour où la Montagne signa, dans sa fureur étourdie, la folle adresse de Marat. Plusieurs Montagnards furent saisis du mouvement de Vernier, et silencieusement allèrent effacer leurs signatures.

Quelle était dans tout ceci l'attitude de Danton? Déplorable, il faut le dire.

Cette grande force de Danton, que tous les partis auraient dû tant ménager, comme la seule peut-être qui eût sauvé la République, ils l'avaient détruite à l'envi.

Les Girondins l'avaient détruite, en le rendant suspect de connivence avec Dumouriez, l'abaissant aux apologies, le jetant aux Jacobins.

Les Jacobins, de leur côté, l'avaient détruite, cette force, d'une manière indirecte, n'attaquant point Danton, mais les amis de Danton, par exemple Fabre d'Églantine.

Danton allait entraîné au mouvement des Jacobins. Il lui donna, le 13 avril, un triste gage de dépendance, lorsqu'à la suite d'une motion de Robespierre il accepta le principe que les Jacobins, champions de la guerre défensive, avaient toujours soutenu : « Que la Convention *ne s'immiscerait point dans le gouvernement des autres puissances*, et ne souffrirait pas qu'une puissance s'immisçât dans le régime intérieur de la République..» Ce n'était pas moins qu'abdiquer le décret du 15 décembre, le décret de la croisade révolutionnaire, avoué si haut de Danton!... La Révolution promet de ne plus se mêler des

affaires des autres, d'être isolée, égoïste! ridicule hypocrisie qui ne pouvait tromper l'Europe! Comment lui faire croire, en 93, que la France adoptait déjà le grand principe bourgeois : « Chacun chez soi, chacun pour soi. »

L'adresse jacobine du 15, contre la Gironde, fut lue par un dantoniste, un jeune ami de Danton. Misérable servitude d'un homme qui, le 5 avril, réclamait encore l'union dans la Convention, le rapprochement des partis, la fraternité!

Aussitôt que la Montagne parut improuver l'adresse, les dantonistes prirent courage, l'improuvèrent aussi. Le 16, l'un d'eux, Phelippeaux, dans un discours visiblement inspiré du maître, demanda, obtint qu'on passerait à l'ordre du jour sur la pétition de la Commune Il répéta avec chaleur ce que Danton avait dit le 10 mars, que les chefs des deux partis étaient l'obstacle de la situation, et les destructeurs de la République : « L'autre jour, dit Phelippeaux, j'entendais dire : *Si Brissot et trois autres s'accordaient avec Robespierre, tout serait sauvé.* Il n'y a donc plus de République!... Si leur discorde la détruit, leur union la perdrait de même; unis, ils seraient nos maîtres... Nous n'avons pas encore la loi salutaire de l'ostracisme; mais eux-mêmes, s'ils sont généreux, qu'ils se l'imposent, qu'ils se chassent, puisqu'ils sont l'éternel tourment et la calamité de la patrie! »

La Gironde mise hors de cause et l'accusation écartée, persisterait-elle dans la demande des Assemblées primaires? Ici, elle se divisa. Le mot net et franc de Fonfrède (*N'est-ce pas la guerre civile?*) avait fait impression sur la Gironde elle-même.

La demande, reproduite le 20 par Gensonné, fut, au grand étonnement de la Convention, combattue par Vergniaud. Il mit en lumière ces deux choses : que la convocation des Assemblées primaires pourrait sauver la Gironde, mais qu'elle perdrait la France; qu'il valait mieux, après tout, que la Gironde périt.

Grandeur immortelle de 93! temps antique, qui peut, de haut, regarder l'antiquité!

Les belles lois humaines de 89, les attendrissantes fédérations de 90 avaient promis l'héroïsme. Mais au moment de l'épreuve, les héros seraient-ils là? On avait donné des mots, des lois, des larmes faciles; mais au jour du calice amer, au jour où la France serait appelée à boire son sang elle-même... que ferait-elle? On l'ignorait.

Un grand souffle était, il était vrai, dans les cœurs, une flamme dans les poitrines. Hélas! de quoi périssions-nous? Consumés de cette flamme.

Des villes entières, des foules, donnaient leurs enfants, leur cœur. Bordeaux, sans appel de la Convention, d'elle-même, vole à la Vendée; Marseille a déjà donné des armées; on veut dix mille hommes encore; le lendemain, dix mille hommes étaient rangés sur les quais, prêts et le sac sur le dos.

La foi nouvelle commençait à donner des hommes au monde. Un héros, un saint, un simple, Latour-d'Auvergne, partait à cinquante ans, se faisait



Ce fut comme une pluie de fleurs. (P. 1279.)

conscrit pour former nos bataillons, nos grenadiers d'Espagne, qui devinrent l'armée d'Italie.

Irréprochable lumière de la sainteté moderne! aurore de la grande Légende! actes héroïques de nos premiers saints... Nous pouvons baiser ici le seuil sanglant du nouveau monde.

L'attendrissante lueur de la religion de Justice qui commençait à poindre au ciel avait paru dans la fête où la France glorifia la pauvre ville de Liège.

Nous n'avions rien à leur donner, dans cette extrême misère, à ces Liégeois fugitifs qui s'étaient perdus pour nous. Nous leur donnâmes *l'honneur*... Ils rentrèrent reconnaissants, le soir, les larmes aux yeux. Toute la terre sut combien la France ruinée était riche et comment elle payait.

Tout cela élevait les cœurs, les montait au sacrifice : qui eût encore pensé à soi?... La Gironde aussi s'immola; elle périt résignée, et de la main de Vergniaud.

Elle ne réclama pas quand il dit ces simples paroles : « Fonfrède n'a demandé les Assemblées primaires que pour montrer le danger de la pétition de la Commune. Gensonné n'a appuyé la demande que pour prouver que les membres dénoncés n'ont rien à redouter d'un jugement national. »

La Gironde baissa la tête, personne ne contredit. La Montagne elle-même frissonna d'admiration.

La Gironde, au 20 avril, était maîtresse de son sort. L'Assemblée, au milieu de toutes ses jalousies, ne lui donnait pas moins des preuves d'une confiance invariable, prenant toujours des Girondins pour présidents, secrétaires (et jusqu'au 31 mai). Elle venait, le 12 avril, de se rallier solennellement à eux, en leur accordant l'accusation de Marat, avouant le rapport contre lui et l'envoyant aux départements, comme au jugement du peuple. L'appel aux départements contre la Gironde, fait le 15 par la Commune, avait été saisi vivement par l'Assemblée, indignée, en faveur des Girondins. Ceux-ci pouvaient le faire voter. Ils le pouvaient le 20 encore, en déclarant que l'opinion de Vergniaud était celle d'un seul homme, non la leur en général ; que la Convention, ébranlée, ne pouvait se raffermir qu'en se soumettant d'elle-même au jugement des Assemblées primaires, en déclarant qu'elle voulait être épurée par le peuple, reprendre au grand creuset la force et la vie. Cette thèse pouvait se soutenir. Seulement, dans la circonstance, cet immense ébranlement eût été d'un grand péril. Les Girondins hésitèrent dans leur conscience, se disant, comme Fonfrède : « N'est-ce pas la guerre civile? » Ils se turent, n'objectèrent rien, s'associèrent, par leur silence, au dévouement de Vergniaud.

« On vous accuse, dit-il, on demande un scrutin épuratoire... Ce n'est point par l'appel au peuple, c'est par le développement d'une grande énergie qu'il faut vous justifier.

« L'incendie va s'allumer... La convocation des Assemblées primaires en sera l'explosion... C'est une mesure désastreuse. Elle peut perdre la Convention, la République et la liberté. S'il faut ou décréter cette convocation, ou nous livrer aux vengeances de nos ennemis... citoyens, n'hésitez pas entre quelques hommes et la chose publique... *Jetez-nous dans le gouffre, et sauvez la Patrie!...*

« Si notre réponse ne vous a pas paru suffisante, je vous somme, au nom de la Patrie, de nous envoyer devant le tribunal révolutionnaire. Si nous sommes coupables et que vous ne nous envoyiez pas au tribunal, vous trahissez

le peuple; si nous sommes calomniés, et que vous ne le déclariez pas, vous trahissez la justice. »

Le silence fut absolu. La Gironde ne réclama pas; elle accepta, en échange de la vie, cette déclaration de l'honneur.

La Convention déclara calomnieuse la pétition jacobine.

Mais, en même temps, Vergniaud avait, pour la seconde fois, ouvert pontificalement le gouffre de Curtius, le gouffre où la Patrie en péril précipite, pour son salut, tout ce qu'elle a de meilleur.

Les Girondins s'y précipitèrent, dans cette journée solennelle, pour éviter la guerre civile. Serfs de la loi, liés par elle et peu propres à l'action, ils auraient tué la République. La Convention, pénétrée de douleur, les laissa tomber, périr.

CHAPITRE VIII

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE. — MAXIMUM. — RÉQUISITION. (AVRIL-MAI 93)

LES VICTOIRES DE LA VENDÉE DONNENT LA FRANCE AUX JACOBINS. — LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DOMINÉ PAR ROBESPIERRE. — FANATISME PATRIOTIQUE DE CE TRIBUNAL. — IL ABSOUT MIRANDA, MARAT. — LE TRIOMPHE DE MARAT (24 AVRIL). — ROBESPIERRE PRÉSENTE UNE THÉORIE RESTREINTE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ (24 AVRIL). — L'ENCHÉRISSEMENT DES DENRÉES OBLIGE LA CONVENTION DE DÉCRÉTER LE MAXIMUM (AVRIL-MAI). — CAMBON PRÉSENTE LA PROPOSITION DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT, POUR RENDRE LA RÉQUISITION EFFICACE (27 AVRIL 93). — CE PROJET EST ADOPTÉ, MAIS DANS UN SENS TOUT CONTRAIRE, PAR LA COMMUNE DE PARIS. — PÉTITION MENAÇANTE AU NOM DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE. — IL LA DÉMENT, ET S'OFFRE A LA CONVENTION (1er MAI 93).

La Vendée pouvait rire à l'aise des malheurs de la Patrie. C'est elle qui tuait la France.

Ses succès, appris coup sur coup, furent l'arrêt de mort des modérés. On leur reprocha, on leur imputa les victoires des Vendéens. On crut poignarder en eux la Vendée et le royalisme, et par leur mort on souleva soixante départements.

Les succès des Vendéens sur des armées sans soldats, leurs victoires sur le néant, n'avaient rien qui pût surprendre. On les trouva inexplicables. La Révolution ne voulut jamais croire qu'elle pût être vaincue, sinon par la trahison. Elle tomba dans une maladie effroyable, celle de tout suspecter, de ne voir plus que des traîtres, de se croire traître elle-même. Une sombre nuit commence où la France, de sa main droite, va saisir, blesser la gauche, et croit blesser l'ennemi.

Voici, en deux mots d'abord, tout le mois d'avril :

La Vendée n'est plus une jacquerie ; une vague insurrection. Elle prend corps, devient une armée. Elle n'a plus dans son sein un seul soldat républicain ; elle se ferme, elle est chez elle.

Et la France, au contraire, est ouverte à l'ennemi. Les Autrichiens, les Anglais, marchent sur Dampierre.

Celui-ci, au camp de Famars, devant Valenciennes, n'a plus que vingt-quatre mille hommes... Voilà ce qui couvre la France.

La France, elle se contracte, elle s'impose et subit la plus terrible dictature qui fut jamais, celle de l'arbitraire local ; cinquante mille petits comités révolutionnaires de sections se saisissent du droit absolu d'*inquisition*, de *réquisition*, du droit de requérir tout homme, tout argent, toute chose.

L'immense majorité voulait la révolution, mais ne voulait pas assez.

Pour la faire vouloir vraiment, et persévérer, il fallut organiser, en pleine anarchie, un gouvernement violent de minorité.

C'est le fond de 93. Plût au ciel que nous pussions en rester là, sans dire les moyens qu'employa la minorité !

Elle agit par une combinaison violente d'intérêt et de fanatisme. Elle commença par prendre toutes les places pour elle-même.

La Société des Jacobins tout entière entra dans l'administration. En avril, elle avait occupé environ dix mille emplois, par elle-même ou ses créatures.

Cela commença par le ministère de la guerre. Pache y fut mis par la Gironde, et y mit les Jacobins.

Quelques-uns de ces nouveaux venus, qui entrèrent au gouvernement, Monge, par exemple, Meunier, de l'Académie des sciences, en étaient dignes par leurs lumières autant que par leur énergie. C'étaient de rares exceptions. Tous les autres n'avaient pour eux que leur âpre patriotisme ; ils étaient parfaitement étrangers aux choses administratives. Tels savaient à peine écrire.

La force d'ascension qui porta invinciblement la Société jacobine à toutes les places effaça en un moment l'influence girondine. Les Girondins étaient toujours forts à la Convention, honorés d'elle, présidents, secrétaires, membres de tous les comités. Ils n'avaient plus d'agents en bas. Ils restaient en haut, isolés ; ils étaient comme une tête, qu'on pouvait couper d'un coup.

De tous les pouvoirs publics, celui que les Jacobins saisirent le plus avidement, ce fut la justice.

Les fonctions périlleuses, terribles, du tribunal révolutionnaire, qu'on frémissait d'accepter, les Jacobins les sollicitèrent. Comme juges et comme jurés, ils furent tout le tribunal. La nomination dépendant de la Convention, la Gironde eût pu partager, si elle l'avait voulu. Elle s'abstint entièrement, et par là livra d'avance sa vie à ses ennemis.

Ce tribunal ressemblait à la chambre de Robespierre, où son portrait, reproduit sous vingt formes, se voyait partout. Le président, c'était lui, dans le doux Herman (d'Arras), son ami, à qui il confia les prisons de la Terreur

Le vice-président, c'était lui, dans le Franc-Comtois Dumas, qu'il avait fait venir ici, et qui devint par lui la colonne des Jacobins. Ceux dont il refit la Commune, quand il la purgea plus tard, étaient là déjà (Payan, Coffinhal). Son fanatique admirateur, le peintre Topino-Lebrun, idolâtre de Robespierre (jusqu'à lui tuer Danton!), siégeait pour lui au tribunal. Sa maison, pour parler ainsi, ses familiers, ses ombres, qui l'escortaient, qu'on voyait toujours avec lui, son imprimeur Nicolas, son hôte Duplay, étaient jurés révolutionnaires.

On voit ici combien Robespierre (avec si peu de courage physique) eut le courage d'esprit. Le poste du plus grand danger, dans toute la République, c'était le tribunal révolutionnaire, et il s'y mit tout entier; il en accepta, par la présence de ses amis, la responsabilité complète, se livrant, lui et eux d'avance, aux échafauds, aux poignards, aux menaces du destin. Qui d'entre eux partant le matin pour le palais de justice, ayant embrassé sa famille, était sûr de la revoir ? Le sang de Lepelletier, de Basville, fumait encore.

Et c'est justement ce qui jeta au tribunal plusieurs des plus enthousiastes amants de la République. Ils demandèrent, recherchèrent, ce qui faisait reculer tout le monde, ce pontificat de Tauride. Nommons en tête de ceux-ci le tribun d'Arles, Antonelle, ancien militaire, noble et riche, qui vivait heureux, retiré, en 89, livré à la philosophie, aux paisibles études grecques, lorsque les révolutions du Midi l'appelèrent à l'improviste à renouveler la violence et les dévouements de la terrible antiquité.

L'accusateur public fut un parent éloigné de Camille Desmoulins, le trop célèbre Fouquier-Tinville Le 20 août 92, il écrivait à Camille : « Je suis pauvre, chargé d'enfants; nous mourons de faim. » Camille, selon toute apparence, le fit accepter de Robespierre, qui ne pouvait aimer cet homme faible et violent, emporté, hors de mesure, mais qui sans doute ne refusait rien à Camille, quand celui-ci écrivait son *Histoire des Brissotins*. Fouquier entra aveuglément dans son rôle meurtrier, et devint de plus en plus exécré et exécrable.

Je ne distingue dans la liste qu'un des hommes de Septembre, Jourdeuil, devenu adjoint du ministre de la guerre.

Le comité insurrectionnel de l'Évêché, qui va décimer la Convention, a pris poste au tribunal par l'un de ses chefs, Dobsent.

La plupart des noms appartiennent à la petite bourgeoisie, aux professions intelligentes ; plus d'artistes que d'artisans. Il y a trois chirurgiens ou médecins, un Gascon entre autres, chirurgien-dentiste, l'âpre et le rusé Souberbielle, qui a vécu jusqu'à nous et n'a pas peu contribué à défigurer l'histoire par ses récits intéressés. Il y a trois ou quatre peintres, autant d'*artistes* (comédiens). Nombre de menuisiers et charpentiers, métiers aimés de Robespierre, sans doute en l'honneur de l'*Émile*. Ce ne sont pas des compagnons, mais visiblement, comme Duplay, des maîtres ou entrepreneurs.

Le premier condamné à mort fut un émigré rentré ; jugé le matin, il fut exécuté le soir aux flambeaux. Il avouait. La sentence n'étonna personne. Ce

qui commença à surprendre, ce fut de voir le tribunal frapper de mort des gens du peuple pour de simples propos, des bavardages royalistes : l'un d'eux en état d'ivresse, l'autre, une femme, une cuisinière, qui avait, dans un café, déblatéré contre la Révolution et la République. Cet emportement de femmes fut considéré comme appel à la révolte. Il devint visible que le tribunal, par cette sévérité terrible, voulait décidément faire taire la population de Paris, opposer aux divisions de la France l'apparente unanimité de la capitale, une au moins dans le silence.

Les jurés votant à haute voix, plusieurs faisaient devant le public une apologie de leurs votes, protestaient qu'ils n'avaient accepté leur odieuse mission que pour le salut de la patrie.

Ce qui porterait à croire au patriotisme fanatique, mais très réel et parfois impartial de ces hommes, c'est que s'ils ont absous Marat qu'ils aimaient, ils n'ont pas moins absous le général Miranda, qui n'avait de patrons, de défenseurs que les Girondins, en ce moment perdus eux-mêmes. Ils accueillirent, innocentèrent, honorèrent, l'homme même de leurs ennemis, le client de Brissot et de Pétion. Ils dédommagèrent l'infortuné patriote qui s'était donné à la France, des calomnies de Dumouriez.

Marat n'avait pas même daigné se laisser arrêter, ne voulant pas, disait-il, donner à ses ennemis la facilité de se débarrasser par le poison ou autrement d'une tête sur laquelle reposait le salut du peuple. L'affaire resta là douze jours. Ce fut lui qui pétitionna pour être jugé. Il l'obtint, et, pour la forme, passa une nuit en prison; plusieurs membres de la Commune s'y étaient enfermés avec lui pour veiller à sa sûreté. Ils avaient apporté de l'eau dans des carafes cachetées, et goûtaient les plats.

Le 24 avril, jour du jugement, toute la foule des faubourgs se mit en mouvement, émue et pleine de craintes pour ce pauvre *Ami du peuple*, cruellement poursuivi par les intrigants, *les hommes d'État*. Tous criaient : « On veut sa vie, on veut le faire périr... Nous ne le souffrirons pas. »

Marat nageait dans les roses ; une vanité délirante était épanouie sur sa large face jaune. « Vous voyez, dit-il modestement au tribunal, le martyr, l'apôtre de la liberté. » Il profita de l'accusation pour débiter une histoire de son héroïque vie, des services qu'il avait rendus au genre humain, depuis l'époque où, pratiquant la médecine à Londres, il avait publié *les Chaînes de l'esclavage*. Rien ne manqua à la comédie. On suivit toutes les formes. Le jury se retira, délibéra, puis, rentré, prononça l'acquittement.

A ce moment, il fut près d'être étouffé. Toute la foule voulait l'embrasser. Les soldats se mirent devant et le protégèrent. On lui jeta sur la tête je ne sais combien de couronnes. Il était petit, on le voyait peu. Plusieurs s'élancèrent, le prirent sur leurs bras, le juchèrent sur un fauteuil, le montrèrent un moment du haut du grand escalier. C'était un objet étrange. Son costume, à la fois recherché et sale, était moins d'un homme de lettres que d'un charlatan de place, d'un vendeur d'orviétan, comme il l'avait été en effet. C'était une

lévite jadis verte, somptueusement relevée d'un collet d'hermine jaunie, qui sentait son vieux docteur. Heureux choix de couleurs qui s'assortissait à merveille au ton cuivré de la peau, et pouvait faire prendre de loin le docteur pour un lézard.

« Il est sauvé! Vive Marat! » Toute la foule déguenillée l'emportait avec violence, heureuse de sa victoire. C'était une fête d'avril; échappés au long hiver, ces pauvres gens croyaient leurs maux finis par le triomphe du grand empirique qui jurait de tout guérir. Quand il eut passé le pont Neuf, par la rue de la Monnaie, par la rue Saint-Honoré, ce fut comme une pluie de fleurs, de couronnes et de rubans. Les femmes des halles surtout, dans l'effusion de leur cœur, noyaient de bouquets l'homme et le fauteuil, les enchaînaient de guirlandes. Marat se voyait à peine, hâve, étrange, égaré, sous ces fraîches verdures printanières; la crasse reluisait sous les fleurs. Retardé à chaque instant par des députés de métiers, des harangueurs de sections, il allait, agitant la tête d'un mouvement automatique, repondant à tout d'un fixe sourire qui semblait d'un fou. Il ouvrait les bras sans cesse comme pour embrasser le peuple. Il était fort touchant, ce peuple (quelque peu digne que fût l'objet de sa gratitude), touchant et par son bon cœur, et par l'excès de ses maux. Nul doute que cette bonté n'ait atteint Marat lui-même, qu'un éclair de sensibilité n'ait traversé cette âme, plus vaniteuse encore et furieuse que perverse. C'est à ce moment, ou jamais, qu'il trouva la belle parole qu'il a répétée souvent : « Je me suis fait *anathème* pour ce bon peuple de France. »

Tout le monde, dès le matin, prévoyait, savait le triomphe. Les chefs de la Montagne attendaient la foule et Marat, pleins de tristesse et de dégoût. Robespierre en jaunissait. Dès le matin, à l'ouverture même de la Convention, et sans à-propos, il avait lancé en hâte une théorie de la propriété, qui remontait sa popularité au moins au niveau de Marat. A l'encontre de la définition de la propriété qu'avait donnée Condorcet dans son plan de constitution *(Un droit qui consiste en ce que tout homme est maître de disposer à son gré de ses biens)*, Robespierre proposait celle-ci : Le droit qu'a le citoyen de *disposer de la portion des biens qui lui est garantie par la loi*.

On a vu le 21 septembre, à l'ouverture de la Convention, l'opposition du girondin Lasource et du montagnard Cambon, précisément sur ce sujet. Lasource, imbu du droit romain et des vieilles superstitions juridiques du Midi, faisait de la propriété un droit antérieur, supérieur à la loi, à la société, de sorte que la société en péril périrait sans pouvoir toucher à cette propriété sacro-sainte. Étrange respect pour les choses, qui leur immolerait les personnes! Par excès de ménagement pour la propriété, les propriétaires eux-mêmes périraient avec tout le reste dans le naufrage commun.

La doctrine de la Montagne, celle de Cambon et de Robespierre, n'était pas seulement recommandée par la nécessité et le danger public, elle était la plus juste en soi, la plus haute et la plus vraie, considérant la propriété comme l'accessoire de l'homme et de la société, non comme le principal,

subordonnant la chose aux besoins de la personne, ne la prenant pas pour un but, cette propriété, pour un instrument exclusif de jouissances individuelles, mais pour un moyen de salut commun.

Cette théorie, juste en soi, allait recevoir toutefois une triste application, celle que Robespierre proposa aux Jacobins. Il s'agissait de salarier tout un peuple sans travail, soit en le payant pour assister aux assemblées de sections, soit en créant à Paris une armée révolutionnaire. Dans la lutte des partis, celui des deux qui prenait une telle initiative entraînait nécessairement cette foule si misérable, n'avait plus aucun besoin de discuter ni de convaincre. Des estomacs affamés, d'avance étaient convaincus.

Robespierre finit en deux mots, craignant d'être interrompu par la grande scène populaire. Saint-Just vint traîner ensuite un long discours ténébreux que personne n'écouta. Après, on jasa de l'Ouest. Cependant, une grande clameur avait commencé du dehors et dominait tout. Un homme entre, à longue barbe. une caricature de sapeur connue. Toujours ce même épouvantail qui avait frappé de la hache les portes du roi le 20 juin, qui depuis (secrètement payé par les Girondins) garda Louis XVI au Temple. Dénoncé, il s'était donné à la Montagne, à Legendre, qu'il accompagna à Lyon pour le protéger de sa hache et de sa barbe terrible. Aujourd'hui, 24 avril, le même sapeur Rocher s'était fait bénévolement garde du corps de Marat. Il demande d'un ton menaçant que la foule puisse défiler devant la Convention.

Elle entre, et sur ses bras Marat couronné de lauriers. Toute la salle est envahie ; le peuple se mêle aux députés. Marat est à la tribune ; les applaudissements l'empêchent longtemps de parler. Il ne dit que deux mots de reconnaissance et de sensibilité pour le peuple. Mais, retournant à sa place et se retrouvant en face de ses ennemis, de la Gironde, sa férocité lui revint : « Je les tiens maintenant, dit-il ; ils iront aussi en triomphe, mais ce sera à la guillotine. »

L'effervescence était telle, que tous (la Montagne même) étaient dans l'inquiétude. Heureusement, la foule ne tenait point Marat quitte ; elle le ressaisit et le remporta pour le promener dans Paris. Beaucoup néanmoins restaient dans la salle, ne défilaient point ; on craignait qu'ils n'eussent des desseins sinistres. Danton, avec beaucoup d'adresse et de présence d'esprit, les fit écouler, saisissant un mot qu'avait dit Marat lui-même, s'en servant pour rappeler l'inviolabilité de la Convention : « Beau spectacle pour tout Français ! de voir les citoyens de Paris respecter tellement la Convention, que c'est pour eux un jour de fête le jour où un député inculpé est rétabli dans son sein ! »

La prophétie de Marat ne pouvait manquer de s'accomplir ; la Gironde, d'elle-même, courait à la mort. Elle se mettait en face du torrent révolutionnaire ; elle allait être emportée.

Les jours suivants, elle opposa une opiniâtre résistance à la mesure que le peuple réclamait le plus ardemment : le *maximum* sur les denrées. La multiplication effroyable de l'assignat avait porté les choses les plus



Le palais n'avait nullement, en 93, ni les abords ni l'intérieur
qu'on voit aujourd'hui. (P. 1287.)

nécessaires à la vie à un prix inaccessible. Dans une grande partie de la France, le pain valait dix sous la livre.

D'autre part, imposer un *maximum*, forcer le marchand de donner à bas prix ce qui lui avait coûté cher, et de le donner pour cette monnaie de papier qui descendait d'heure en heure, c'était lui faire fermer boutique. Qui voudrait être marchand à de telles conditions? Le fermier allait entasser ses grains sans les vendre, et ne plus semer peut-être. Il fallait, à l'appui de cette mesure tyrannique, d'autres plus violentes encore, une police impitoyable sur le commerce des grains, etc, etc. Les Girondins mirent tout ceci dans une admirable lumière. Ils firent valoir surtout que le *maximum* devait profiter aux riches, qui achèteraient tout à vil prix; la loi forçant tout le monde de prendre l'assignat pour sa valeur nominale, les débiteurs de mauvaise foi allaient se libérer pour rien, en ruinant leurs créanciers, etc.

Objections très fondées, auxquelles on ne répondit rien.

La réponse eût été celle-ci, personne n'osa la faire :

Le grand acheteur, c'est l'État; le grand débiteur, c'est l'État, au moment où il lui faut créer tout à coup, organiser, nourrir des armées.

La France se ruine sans doute, et elle ne peut se sauver qu'en se ruinant.

La Convention, au 1er février, a voté un milliard d'assignats; au 7 mai, elle en vote un autre. Tout cela fondé sur la vente des biens d'émigrés, qu'on ne parvient pas à vendre.

Le *maximum* est sans nul doute une mesure détestable. Mais, sans lui, comment arrêter l'enchérissement des denrées, que nous faisons monter toujours en multipliant l'assignat?

Voilà ce que la Montagne pouvait répondre à la Gironde, ce que Cambon aurait dit, s'il eût osé ouvrir l'abîme de la ruine publique. Dans la terrible anxiété où le mettait son impuissance de satisfaire aux besoins de la situation, Cambon était l'associé naturel des sauvages exigences de la multitude. Elle criait le *maximum* parce qu'elle avait faim. Il criait le *maximum* pour donner force à l'assignat.

Misérable gardien de la fortune publique, ou plutôt de la ruine, ministre de la banqueroute, il lui fallait chaque jour inventer quelque nouveau moyen révolutionnaire de faire face aux nécessités.

Le 27 avril, il apporta à la tribune une proposition de son département (l'Hérault), pour rendre efficace la réquisition, atteindre les hommes, atteindre l'argent.

Les patriotes de l'Hérault remarquent, disait cette note, que la plupart des recrues que vient d'enlever la réquisition ne sont point des volontaires, mais des remplaçants, des hommes salariés. Il faut s'adresser au patriotisme. On ne peut s'en remettre au hasard aveugle. Il faut employer la voie de l'indication, adresser des réquisitions directes et personnelles *aux plus ardents patriotes*, aux hommes braves, aux hommes forts, en afficher la liste dans les sociétés populaires.

« Qui désignera? Un comité de salut public, tiré des corps administratifs du *chef-lieu de département*, — comité *choisi par les commissaires de la Convention*. Ce comité, pour éclairer son choix, consultera les députés des sociétés populaires et des membres de chaque compagnie de vétérans.

« Pour lever ainsi cinq mille hommes par département, on formerait un fonds de cinq millions par emprunt forcé, c'est-à-dire que si l'emprunt n'était pas fourni en deux jours par soumissions libres des capitalistes, il le serait par des réquisitions impératives adressées aux riches. Ces fonds seraient affectés aux dépenses militaires et aux secours que réclame l'indigence. »

Ce plan généralisait, systématisait les mesures que la nécessité avait imposées, dans le Nord et dans l'Ouest, sans l'aveu du gouvernement. Marseille et Bordeaux, on l'a vu, par l'élan d'un patriotisme admirable, avaient pris d'elles-mêmes des mesures analogues.

La sagesse de ce plan, c'est qu'il était à la fois, si l'on peut parler ainsi, très local et très central. Il fouillait profondément la localité, la perçait à jour pour en saisir les ressources; il voyait de l'œil local, le seul qui puisse bien voir. Mais la décision ne venait pas de l'autorité locale ; elle eût semblé passionnée, faussée par les jalousies, les rancunes, les petites haines. La décision se faisait au centre départemental, et sous l'influence du centre national, je veux dire sous l'influence des commissaires de la Convention.

La réquisition, l'appel de la Patrie en péril qui saisit l'homme au foyer et lui dit : « Viens mourir pour moi », pouvait-elle être obéie, si elle avait pour organe une petite municipalité, laquelle souvent n'est qu'un individu, un procureur de village, un homme mésestimé, un voisin jaloux, un ennemi ?... Non, c'est d'en haut qu'elle devait parler, commander, agir. Et plus elle tombait de haut, plus elle tombait avec poids. Nul n'avait de résistance, nul d'indignation, s'il était frappé d'une autorité qu'il croyait impartiale.

La sagesse et la noblesse du projet était encore en ceci, qu'on devait adresser la réquisition aux meilleurs citoyens, *aux plus ardents patriotes*, c'est-à-dire à ceux dont la volonté et le dévouement étaient prêts au sacrifice. Beaucoup voulaient, et ne faisaient rien, se donnaient de cœur, et pourtant restaient. A ceux-là la loi venait dire, par l'organe d'une haute autorité : « Tu es le meilleur, donc tu es à moi. Tu voulais partir, tu serais parti, sans ta mère ou ta maîtresse... Eh bien! pars; je viens t'affranchir, te venir en aide, trancher de mon commandement ces liens, trop chers, que tu ne peux délier... Grâce à moi, tu seras libre, tu voudras ta volonté! »

Ce mélange de nécessité et de volonté était la sagesse même, plus sage que la Gironde, qui ne s'adressait qu'à la volonté, plus sage que la Montagne, qui imposait tout par nécessité.

Ceux qui présentèrent le projet n'étaient point des égoïstes qui voulussent imposer aux autres les charges qu'ils ne partageaient pas. Ce qu'ils proposaient réellement, c'était de partir eux-mêmes. La réquisition qu'ils adressaient comme autorité, ils y répondaient comme soldats. Le département de

l'Hérault s'appliqua ce beau principe qu'il posait, d'une réquisition éclairée, consentie, adressée surtout à ceux qui voulaient la réquisition, et il en sortit une des gloires de la patrie : l'immortelle 32e demi-brigade.

La note de Montpellier fut saisie avidement par la Commune de Paris, qui toutefois en changea le sens.

Du 27 avril au 1er mai, on fit courir et signer dans les sections une pétition conforme, disait-on, à cette note de Montpellier. Elle fut portée à l'Assemblée par un homme qui se dit délégué du faubourg Saint-Antoine. Une masse assez forte, qui marchait derrière, vint en même temps, le soir, heurter à la Convention.

La pétition était une caricature révolutionnaire de la note de Montpellier. Elle voulait qu'on fît partir *non les meilleurs*, mais les pires, *ceux qui avaient signé des pétitions contre-révolutionnaires.* Admirable politique! L'honneur de défendre la France devenait le supplice des mauvais citoyens. La patrie menacée par eux, se chargeait de les aguerrir, leur confiait son épée, comptait sur eux pour son salut.

Par qui les réquisitionnaires seraient-ils désignés? Non par une autorité élevée, centrale, mais par ces passions même, *par les comités révolutionnaires de chaque section*, autorité toute locale, pleine d'emportement et de partialité, poussée souvent à son insu par des haines personnelles, ou du moins suspecte de haine, de sorte que chacun se croirait non désigné par la loi, mais proscrit par son ennemi.

Dans la pétition, comme dans la note, il y avait un emprunt forcé sur les riches, mais avec cette différence que la guerre n'était pas le premier emploi de l'argent : « *La somme sera répartie en portions égales au nombre des nécessiteux* de chaque section... »

Cet article disait tout. Il annonçait naïvement la voie où l'on entra bientôt, celle des distributions d'argent et du salaire sans travail. La proposition était claire. Un parti achetait le peuple avec ce qu'il extorquait de la Convention. Il crevait la caisse publique, rançonnait l'Assemblée aujourd'hui, pour la décimer demain.

La Convention se taisait. Le président (un Girondin) n'avait fait qu'une réponse triste et digne, nullement celle que la pétition aurait méritée. Un cri enfin révéla l'indignation de l'Assemblée ; ce cri partit de la Montagne et des amis de Danton. Lacroix demanda qu'au moins les pétitionnaires ne fussent pas admis aux honneurs de la séance.

Un député de la droite constata le danger de la Convention, dit qu'elle ne devait pas quitter Paris, mais réunir ses suppléants à Bourges, afin que, si elle était égorgée, il restât une Assemblée pour gouverner la France.

Cependant on s'avisa de regarder de plus près cette terrible pétition ; on vit avec étonnement qu'elle ne portait ni signatures ni pouvoirs. Les meneurs parlaient au nom du faubourg et ne l'avaient pas consulté.

Le dantoniste Phelippeaux se leva alors et demanda que l'orateur fût

envoyé tout droit au tribunal révolutionnaire. Fonfrède demanda aussi son arrestation. Et, ce qui porta l'étonnement au comble, c'est que l'homme des Jacobins, l'homme de Robespierre, Couthon, appuya cette demande.

L'orateur était un tapissier du faubourg, qui avait quitté son métier pour l'état plus lucratif de commissaire de police et d'agitateur de sections. Les procès-verbaux des sections, que nous avons sous les yeux, ne font aucune mention des pouvoirs qu'il aurait reçus. Il avait l'aveu, et le simple aveu verbal, d'une douzaine de meneurs en rapport avec la Commune et les Jacobins, et comptait qu'une pétition qui demandait des secours serait toujours avouée de la masse du faubourg, réduite alors aux dernières extrémités de la misère.

Il le croyait. Il se trompait. Ces braves gens, sans trop savoir ce qu'était la pétition, croyant seulement qu'il s'agissait d'obtenir de la Convention des moyens *de sauver le peuple*, et, comme on disait, *d'en finir*, s'étaient mis à la suite, au nombre de quelques mille. Dans cette très longue colonne, la queue, ignorait parfaitement ce que la tête disait. Quand ils surent la chose au vrai, il y eut un vif mouvement d'indignation et d'horreur. La basse insolence de la pétition, qui demandait de l'argent sous peine d'insurrection, présentait le grand faubourg dans l'attitude du mendiant qui mendie au pistolet. La colonne se remua, s'agita, se mit en révolte, mais contre ses meneurs mêmes. Elle fonça, par de grands efforts, jusque dans la Convention, et déclara qu'ils mentaient : « Citoyens représentants, dirent ceux qui purent pénétrer, nous demandons qu'au moins on nous lise la pétition, pour que nous puissions désavouer ce qui est contre les principes... Loin d'être en insurrection contre l'Assemblée, nous voulons la défendre jusqu'à la mort... S'il se trouvait des assassins, c'est nous, ce sont nos propres corps qui vous serviraient de remparts. »

L'arrestation des faussaires qui parlaient sans mission allait démasquer la main qui les poussait par derrière. Les dantonistes vinrent au secours. Quoiqu'il soit assez probable, d'après le premier mouvement d'indignation qui leur était échappé, d'après les exclamations de Lacroix et de Phelippeaux, que les dantonistes n'étaient pas dans la confidence complète de la fausse pétition, ils ne s'en prêtèrent pas moins à l'innocenter, à couvrir ce pas hasardé du parti le plus violent. Thuriot, puis Danton lui-même, demandèrent que la Convention se bornât à improuver la phrase (d'insurrection) que le faubourg désavouait, et passât à l'ordre du jour. Danton se surpassa lui-même en diplomatie révolutionnaire. Il avança, il recula. Il flatta la Convention, lui montrant qu'elle pouvait tout. Il flatta l'insurrection. Il rassura surtout l'Assemblée (précaution indispensable pour une assemblée française) sur la crainte de paraître craindre. Enfin, il enveloppa, embrouilla si bien les choses qu'il obtint les honneurs de la séance *pour les pétitionnaires*, sans que l'on sût seulement si c'étaient les hommes de la première pétition ou de la seconde, ceux qui avaient insulté la Convention ou ceux qui voulaient la défendre.

CHAPITRE IX

LE MODÉRANTISME. — LES COMITÉS RÉVOLUTIONNAIRES (MAI 93)

LA CONVENTION S'ÉTABLIT DANS LA SALLE DES TUILERIES (10 MAI). — NOS REVERS DANS LA VENDÉE. — DAMPIERRE TUÉ A FAMARS (9 MAI). — LA FRANCE N'A NULLE RESSOURCE QUE LA VENTE DES BIENS DES ÉMIGRÉS. — LES ADMINISTRATIONS GIRONDINES ENTRAVENT CETTE VENTE. — LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, CONTRE LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE. — LES COMITÉS RÉVOLUTIONNAIRES POUSSENT VIVEMENT LA RÉQUISITION, ET VEULENT ARRÊTER LES SUSPECTS. — LUTTE IMMINENTE CONTRE LA GIRONDE. — VUES DE DANTON, DE MARAT, DE ROBESPIERRE ET DES JACOBINS. — VIOLENCE DE L'ÉVÊCHÉ. — L'ÉVÊCHÉ POPULARISÉ PAR LA MORT DE LAZOWSKI. — LIGUE DES JACOBINS, DE LA COMMUNE ET DE L'ÉVÊCHÉ. — LA CONVENTION CRÉE LE COMITÉ DES DOUZE (18 MAI). — L'ÉVÊCHÉ PROPOSE UN MASSACRE (19 MAI). — LA COMMUNE ET LES SECTIONS EN REPOUSSENT L'IDÉE. — POURQUOI LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC NE FIT RIEN. — FAIBLES MESURES PRISES PAR LES DOUZE. — MENACE DE LA COMMUNE. — ANATHÈME D'ISNARD CONTRE PARIS (25 MAI). — ARRESTATION D'UN JUGE DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE. — LA CONVENTION VEUT BRISER LES COMITÉS RÉVOLUTIONNAIRES. — ROBESPIERRE PROCLAME L'INSURRECTION (26 MAI).

L'invasion libératrice du peuple, qui, le 1er mai, rassura la Convention, n'aurait pu avoir lieu le 10. Ce jour, l'Assemblée quitta les Feuillants, et vint s'enfermer dans la salle des Tuileries, salle étroite, obscure, sans accès, sans dégagement, fermée d'avance et captive, par le seul effet des localités; un cachot ou un sépulcre?

Qu'il soit fermé à jamais, ce sinistre palais de Catherine de Médicis! Malheur aux coupables fous qui croiraient pouvoir y dormir entre deux décapités : Louis XVI et Robespierre!

L'antiquité consacrait les lieux frappés de la foudre, les dévouait à Pluton, les entourait soigneusement, de peur que quelque insensé ne mît étourdiment le pied sur la place brûlante et maudite, patrimoine du dieu des morts.

Trois dynasties sont tombées là, par un juste jugement; la noire façade en a la trace. Grâces soient rendues à Dieu!... Mais c'est aussi là qu'au 2 juin 93, le premier coup fut porté à la religion nationale, la Convention décimée; là fut assassinée la loi.

Le palais n'avait nullement, en 93, ni les abords ni l'intérieur qu'on voit aujourd'hui. Les vastes et libres espaces du Carrousel étaient resserrés par diverses constructions. A l'intérieur, on n'allait pas, comme aujourd'hui, de plain-pied, d'une extrémité à l'autre. On montait, on descendait, et pour

remonter. La salle, organisée fort bien pour un petit théâtre de cour, faite pour la nuit seulement, pour ne s'éclairer jamais que de lumière artificielle, n'avait qu'un jour pauvre et tiré d'en haut. Toute figure, à ce jour louche, paraissait douteuse, blême, *de ces visages pâles*, pour dire le mot de César, *où l'on croit lire des complots.*

Et la foule, comment entrait-elle? cette grande foule bruyante, ce monstre à mille têtes, que du dedans l'on entendait, non sans terreur, rugir au dehors, pouvait-elle entrer, cette foule?

Elle n'arrivait que par effort, par lutte et combat, par élan désespéré. Les escaliers étroits du pavillon de l'Horloge et du pavillon Marsan, les misérables couloirs qui aboutissaient à la salle, de temps à autre, y lançaient les plus heureux dans cette lutte, des hommes forts, certainement, ceux qui avaient des épaules, des reins et des coudes pour porter la foule ou pour l'écarter. Ils arrivaient bruyants, vainqueurs, tout émus encore, fiers de leurs succès, de leur force. Le passage, spécialement vers le pavillon Marsan et la rue de Rivoli, était difficile en lui-même, difficile par les ruelles qui y amenaient. L'affreux passage Delorme, étroit, infect et immonde, entre les hautes maisons noires qui ne lui montraient que le dos, réceptacle des déjections de la rue Saint-Honoré, était le principal accès.

La Convention n'avait nulle protection militaire. La garde nationale cachée dans une espèce de cave du pavillon Marsan, quelques gendarmes logés sous la salle de l'Assemblée, ne pouvaient servir de rien. Ils le savaient parfaitement. Aux jours les plus orageux, quelque bruit qu'on fît en haut, n'ayant nul moyen d'être utiles, pas même d'entrer seulement, ils se chauffaient tranquillement et jouaient aux cartes.

On appellerait volontiers un tel lieu un piège à prendre des rois, la souricière aux tyrans.

La Convention savait parfaitement où elle allait. Mais tel était le respect de cet âge pour le peuple, telle sa confiance dans l'honnêteté de la foule, dans la religion de la loi, qu'on eût rougi de montrer une injurieuse défiance.

Convenait-il au mandataire de soupçonner le souverain, de prendre contre lui des mesures de défense?... A lui seul de s'observer, à lui de réfléchir, de ne pas se perdre lui-même.

La Convention, aux Tuileries, y fut saluée coup sur coup par les mauvaises nouvelles : la prise de Thouars, emportée d'assaut par les Vendéens le 6 mai; la mort de Dampierre, tué, le 9, à la tête de l'armée du Nord, et le général en chef de l'armée de l'Est, Custine, offrant sa démission.

Pour comprendre où en était la France, il faut savoir qu'en avril la Convention envoya cinq cents vainqueurs de la Bastille; en mai, sa propre garde, deux cents grenadiers, — contre cent mille Vendéens!

Il n'y eut jamais de position comparable à celle du nouveau comité public, infortuné pilote de ce vaisseau désemparé. Peu soutenu par les partis, ni girondin, ni jacobin, ce Comité avait reçu tous les pouvoirs, qui étaient alors



Il eut la cuisse emportée, et mourut le lendemain. (P. 1290.)

autant d'impuissances. Sa ressource, devant l'Assemblée, était l'adresse et la langue de Barère, incomparable menteur pour atténuer les défaites, créer des armées possibles, prophétiser des victoires.

Le Comité avait tout au moins fait preuve d'une grande audace. Il avait, à ces armées désorganisées, presque anéanties, ordonné partout l'offensive, enjoint la victoire. La Révolution était l'assaillant universel; la mettre sur la défensive, c'était la livrer et l'abandonner. Cette offensive intrépide, tout

étrange qu'elle parût, ne fut pas sans quelque effet. Les Autrichiens, par exemple, se confirmèrent dans l'idée qu'ils avaient du profond fanatisme révolutionnaire, dans le plan qu'ils s'étaient fait de n'avancer qu'à coup sûr, de ne pas faire un pas sans avoir bien assuré le pas qu'ils venaient de faire. « Condé d'abord et Valenciennes ; puis, ces places dûment assiégées et prises, on en viendra à Dunkerque, pour terminer la campagne par la grande affaire de Lille. » Ils restèrent deux mois devant Valenciennes, et c'est ce qui nous sauva.

Nous n'avons pas le temps, ici de faire encore le détail des petites victoires vendéennes, ni des nobles généraux qui, vers le milieu d'avril, avaient enfin accepté le commandement de l'insurrection. Nous y reviendrons plus tard.

Mais nous ne pouvons passer sans dire un mot de Dampierre, victime du système de guerre ordonné par la Convention : avancer toujours, faible ou fort, et toujours combattre.

Nous entrons dans l'âge de bronze. Dampierre, ce héros de 93, eût été guillotiné quelques mois plus tard (Couthon le dit en propres termes). Il le sentit parfaitement, et par le plus court chemin, se logea au Panthéon.

C'était une nature sombre et violente, d'une apparence un peu lourde ; le dedans était de feu. Né riche, et marquis de Dampierre, il avait cruellement étouffé sous l'ancien régime, cherchant l'action, le péril, et ne trouvant rien. Il laissa tout, jeta tout en 89, et commença tout d'abord par être un furieux jacobin. Dumouriez, son ennemi, dit que Dampierre était « un fol, audacieux jusqu'à la témérité ». C'est lui, en réalité, qui, à Jemmapes, avec le régiment de Flandre et le premier des volontaires de Paris, eut le premier et décisif succès qui enleva toute l'affaire.

Le voilà, devant Valenciennes, général en chef, mais général subordonné aux commissaires de la Convention. Il avait avec lui trente mille hommes, et, devant, au moins le double d'Autrichiens, qui venaient de faire cette campagne heureuse et facile, et pouvaient à volonté se grossir jusqu'à cent mille. Les commissaires le sommaient d'avancer, au nom de la loi. Ces patriotes intrépides, qui, pour la plupart, voyaient la guerre pour la première fois et ne connaissaient nulle difficulté, crurent qu'il fallait tout hasarder, et, à tout prix, étonner l'ennemi par cette offensive. Le sort de Dampierre était tout tracé. La Vendée avait vu déjà trois généraux en six semaines tomber du commandement à la sellette d'accusés. Tout le jour du 9 Dampierre lança ses colonnes contre l'immuable camp retranché des Autrichiens ; le soir il tenta un dernier, un terrible effort, alla droit à une batterie qui le foudroya à bout portant. Il eut la cuisse emportée, et mourut le lendemain.

Le danger était plus grand qu'en septembre 92. Il n'y avait plus l'immense mouvement populaire que trouvèrent les Prussiens. Nos discordes avaient augmenté. Nos ressources étaient amoindries. Plus de biens d'église à vendre. On arrivait maintenant aux biens d'émigrés, que peu de gens achetaient. Ces biens restant non vendus, les deux milliards d'assignats qu'on venait de

fabriquer ne représentaient plus rien, portaient sur le vide ; on entrait dans la région inconnue et effrayante de la Terreur financière, dans la fabrication d'un papier immense, acceptable par la guillotine.

Toutes sortes de passions, et bonnes et mauvaises, entravaient cette vente des biens d'émigrés. La délicatesse chevaleresque luttait contre le patriotisme. Si l'on avait été sûr que ceux dont on vendait les biens fussent tous dans l'armée de Condé, on eût acheté sans scrupule. Mais comment les distinguer? Il y avait certainement deux catégories d'émigrés : les émigrés de la haine et les émigrés de la peur. Tous pourtant, ou presque tous, avaient pris les armes contre leur pays. Ils étaient précisément la classe militaire de la monarchie; ceux qui n'eussent pas voulu combattre y étaient poussés par le préjugé, par les dérisions des autres. Il y avait, dit-on, vingt-neuf mille émigrés propriétaires, hommes la plupart; les femmes, dans les localités paisibles, restèrent avec leurs enfants. Si l'on déduit des vingt-neuf mille quelques milliers d'individus incapables de porter les armes, il restera à peu près le nombre que formait l'armée de Condé.

Ce chiffre, cette désignation des personnes des émigrés, fut donné par les municipalités. Quant aux administrations de départements, auxquelles Roland avait demandé la désignation des biens d'émigrés, elles montrèrent une extrême mauvaise volonté ; presque aucune ne répondit. Il adressa alors la même demande aux districts, menaçant de nommer à la Convention les districts désobéissants. Il ne fut guère plus heureux ; sur les cinq cent quarante-six districts de la République, il n'y en eut que deux cent dix-sept qui voulurent répondre.

Toutes ces administrations étaient ou se disaient girondines. Elles opposaient une force d'inertie invincible au gouvernement. Elles fermaient l'oreille au cri de la France, qui périssait sans remède, si elle ne mettait la main sur sa ressource suprême : la vente des biens des émigrés.

De même que les maratistes étaient plus violents que Marat, tous ces prétendus Girondins allaient dans le *modérantisme* (le mot fut créé pour eux) bien plus loin que les Girondins de la Convention. Ceux-ci par Ducos, par Fonfrède, souvent par Vergniaud, se rapprochaient de la Montagne, et votaient comme elle, pour toutes les grandes mesures de salut public. Les Girondins de province avaient horreur de la Montagne, l'accusaient indistinctement, la croyant gouvernée uniquement par Robespierre et Marat.

La plupart alléguaient pour excuse à leur changement d'opinion l'horreur qu'inspiraient Septembre et la création du Tribunal révolutionnaire. Ils n'osaient blâmer tout haut le jugement de Louis XVI. Mais, peu à peu, ils commençaient à haïr moins les royalistes. Plusieurs le devenaient, les marchands surtout, à mesure qu'ils faisaient de mauvaises affaires. Mille causes avaient tué le commerce : l'émigration, le bouleversement des fortunes, l'inquiétude générale, une cause plus puissante encore, la naissance d'un nouveau commerce, l'agiotage sur les assignats, la vente de l'argent. Tout le

monde voulait de l'argent, et, pour en avoir, donnait le papier à vil prix. Quiconque avait de l'argent réalisait à l'instant des bénéfices faciles, prenant ce papier au rabais, et le faisant recevoir au pair, ou par ses créanciers ou par les caisses publiques. La fabrication des petits assignats de cinq francs et au-dessous répandit partout l'agiotage, dans les moindres villages même. Il n'y eut plus d'autre trafic.

Ce n'est pas tout. Le jour où la guerre est déclarée à l'Angleterre, à la Hollande, les banques étrangères se ferment à la France. Nos grandes cités commerçantes, Lyon, Bordeaux, Marseille, frappées au dedans, sont comme murées au dehors, ensevelies pour ainsi dire dans l'excommunication financière de l'Europe.

Tout ceci part du 1er février, jour de la déclaration de guerre ; les effets, déjà sensibles en mars, sont terribles en avril, en mai.

Bordeaux, qui avait tout perdu ; qui, surtout depuis le désastre de Saint-Domingue, avait vu tarir ce fleuve d'or qui coulait dans ses murs (près de quatre-vingt millions par an !) ; Bordeaux n'en avait pas moins été admirable, héroïque. En mars encore, on l'a vu, avant toute la France, courir dans la Vendée au secours de la République. Mais, dans ce même mois, la mer lui est fermée. La grande ville étouffe, elle pleure, elle crie à la Convention. Le cri arrive sous la forme d'une pétition girondine, sous le prétexte d'une réclamation pour l'inviolabilité des représentants girondins.

Pour Marseille, ce qui la tua, ce fut l'excès même de son patriotisme, qui fit partir pour la frontière la meilleure partie de sa population, et la plus patriote. Le haut commerce restait maître ; il était toujours girondin, républicain, et néanmoins entravait les mesures révolutionnaires. Les commissaires de la Convention, Boisset et Moïse Bayle, essayèrent de dissoudre ce gouvernement marseillais, qui, sans s'étonner, leur signifia de sortir dans les vingt-quatre heures. La Convention ne soutint pas ses commissaires et suspendit leurs arrêtés (12 mai).

Elle porta une décision plus imprudente encore dans les affaires de Lyon. Du sort de cette ville dépendait celui de vingt départements, qui avaient les yeux sur elle et devaient la suivre, quoi qu'elle fît. Le salut de la France était lié étroitement à celui de Lyon. Si près de la frontière, elle était le point de départ des opérations de l'armée des Alpes, son magasin, son entrepôt. Qu'adviendrait-il de cette armée, déjà très faible, si elle avait au dos Lyon même pour ennemi ? Nulle part la Révolution n'avait besoin d'être plus forte, et elle y faiblissait. Des Girondins aux Royalistes, la nuance s'effaçait peu à peu. Il y parut au 29 mai, où des officiers royalistes furent tués dans les rangs girondins. Les révolutionnaires, pour contenir tant d'ennemis et lever la réquisition, n'avaient que la terreur. Ils firent un acte hardi, hautement approuvé des représentants du peuple qui allaient à l'armée des Alpes ; ils créèrent un tribunal, arrêtèrent les suspects.

La chose est dénoncée le 15 mai à la Convention ; le girondin Chasset



DAMPIERRE

obtint d'elle ce décret : « Ceux que l'on voudrait arrêter ont le droit de repousser la force par la force. » C'était décréter un combat ; il fut livré bientôt.

On voit, par ce fait grave, comment la Gironde dans son inintelligence de la crise où la France se trouvait, faisait, sans le vouloir, les affaires de l'ennemi, celles du royalisme, et devenait de plus en plus l'obstacle de la situation.

Elle l'était surtout aux finances. Son ministre, Clavières, était en lutte avec la Trésorerie, c'est-à-dire avec Cambon. Les administrations girondines qui arrêtaient celui-ci dans la vente des biens d'émigrés, le mirent aussi dans l'impossibilité de suivre le beau plan du département de l'Hérault. Ce plan eût associé au pouvoir réquisitionnaire ces administrations, tellement

suspectes. On ne put se fier qu'aux municipalités, à leurs comités, violemment, brutalement patriotes, mais sûrs et vrais républicains.

Instrument barbare, maladroit, le seul pourtant qu'eût la Révolution, et qui la fit haïr, la rendant plus odieuse encore par la violence de la forme et la tyrannie du procédé, que par la grandeur des sacrifices qu'elle exigeait. C'était avec des cris, des menaces, des injures, de brusques invasions de domicile, à faire évanouir les femmes, qu'on exigeait le tribut, légitime en réalité, que demandait la patrie en péril. L'emprunt, levé ainsi, donna plusieurs mois à la France l'aspect d'une ville prise d'assaut.

Notez pourtant que cet emprunt n'était levé qu'avec une bonne garantie. On vous donnait en échange une reconnaissance que vous pouviez faire payer en biens d'émigrés.

Telle est la combinaison qu'avait imaginée Cambon pour faire accepter ces biens.

Une autre chose, non moins nécessaire, et qui pourtant sembla fort odieuse, ce fut la réquisition personnelle dont les comités frappèrent tout un monde de jeunes gens qui ne voulaient pas partir, des oisifs, des *agréables*, commis, clercs, etc., une jeunesse bourgeoise qui comptait éluder le service militaire ou bien se faire remplacer. Ces jeunes gens s'attroupèrent, opposèrent résistance. Ils furent soutenus par la majorité des sections, qui ne pouvaient supporter la violence de leurs comités révolutionnaires, surtout leurs demandes d'argent.

Ce conflit eut lieu à Paris, le 3 et le 4 mai. Et les comités révolutionnaires l'emportèrent sur leurs sections, dont les assemblées furent dès lors subjuguées ou presque désertes.

Le résultat fut tout contraire à Lyon; pendant tout le mois de mai, les *modérés*, à main armée, se maintinrent contre la municipalité. Il en résulta, comme on verra, une guerre civile, où, derrière les modérés, derrière les Girondins vrais ou faux, se démasqua le royalisme.

La réquisition personnelle adressée par les comités à tel individu choisi, désigné, avait l'inconvénient de laisser croire à chacun qu'on le désignait par haine. La section des Gravilliers et beaucoup de gens de bon sens auraient préféré le sort. Tel était aussi l'avis de Danton, qui se hasarda de le proposer. Un girondin malheureusement applaudit la proposition. Elle devint impopulaire, suspecte. Danton n'osa insister.

La situation était si pressante, que la Convention (le 8) « approuva les mesures adoptées par chacune des sections », sans s'inquiéter si ces mesures étaient différentes. De quelque main que vînt le secours, par quelque bras que se fît la violente exécution, on se résigna.

Fortifier les patriotes, les armer, les solder, s'il le fallait, effrayer les contre-révolutionnaires et les égoïstes, ce fut toute la politique du moment.

Le 8 au soir, Robespierre proposa aux Jacobins, comme chose naturelle et facile, d'arrêter *tous les suspects.*

Le 13, il demanda qu'on soldât une *armée révolutionnaire*, formée de sans-culottes, et qu'on salariât ceux qui assisteraient aux assemblées de sections. La première proposition fut votée, le même jour, par la Commune.

La loi donnait aux comités de sections un droit de surveillance *sur les étrangers* suspects. Le 16, ils hasardèrent le premier essai d'un nouveau pouvoir, celui d'arrêter tout suspect, étranger ou citoyen. Ils arrêtèrent un magistrat, un juge de paix, et cela la nuit.

Le matin, sa section le réclame à la Convention, qui ordonne son élargissement. Le jour même, l'Assemblée, pour mieux faire sentir son mécontentement, nomme président le plus violent des Girondins, Isnard. Choix malheureux. La violence d'Isnard était provocante, colérique, malencontreuse, sans adresse ni mesure.

C'était la guerre.

On pouvait prévoir aisément, avec un tel président, qu'un conflit aurait bientôt lieu, que la Gironde ou la Montagne serait infailliblement brisée.

Cependant la situation n'était pas telle qu'on pût hésiter dans ses vœux. La Gironde était pleine de talents, éloquente, elle comptait beaucoup d'hommes honorables, qu'on était forcé d'aimer; mais enfin elle ne proposait nul remède, nul secours. La France périssait avec elle. Elle était le centre, l'appui du fatal *modérantisme* qui entravait l'action, empêchait spécialement l'action financière, la vente des biens de l'émigration.

Comment écarter la Gironde, si elle ne donnait pas elle-même sa démission? Comment l'écarter, sans armer la vengeance des départements, commencer la guerre civile?

Danton désirait qu'intimidée, ou s'avouant qu'elle était l'obstacle au salut de la patrie, la Gironde se retirât. Il eût voulu que la Convention sanctionnât provisoirement le vœu de Paris à ce sujet, que sa décision fût communiquée aux départements. S'ils adhéraient, la retraite des vingt-deux deviendrait définitive. Il fit présenter la chose sous cet aspect aux Jacobins par son ami Fabre d'Églantine (séance du 1er mai). Cet expédient, quel qu'il fût, avait du moins l'avantage de débarrasser la Convention des Girondins pendant la crise du printemps. C'est tout ce que voulait Danton.

Robespierre ne voulait pas que la Gironde donnât sa démission. Il voulait qu'elle fût jugée. Il croyait qu'elle était coupable, exigeait une justice. Sincère en cela, sans nul doute, il montrait bien peu de sens politique. Quel danger immense de commencer un tel procès dans la situation où était la France ! Les Girondins eussent-ils été coupables, il y avait à parier qu'on n'aurait contre eux que des preuves morales, de simples présomptions. Et quand même on aurait trouvé des preuves très certaines et très convaincantes, quel moyen de les démontrer telles aux départements, qui feraient de tout cela une affaire d'orgueil ou d'honneur, et se croiraient toujours offensés dans leurs députés?

Robespierre voulait-il la mort des Girondins ? Non, à cette époque. Il ne les voulait pas morts, mais démasqués, déshonorés.

Tel était aussi l'avis de Marat, plus modéré au fond que ses paroles sanguinaires ne l'auraient fait soupçonner. Je croirais même qu'il désirait peu un procès en règle. Que les Girondins fussent écartés, arrêtés, mis hors d'état de conspirer, il ne désirait rien de plus.

La majorité des Jacobins n'avait nulle autre pensée que celle de Robespierre. On serait injuste envers eux, si on les jugeait sur le mot que l'un d'eux, un misérable, Desfieux, écrivait, le 6 avril, aux Jacobins de Bordeaux : « Qu'heureusement les Girondins allaient être assassinés. . »

Ce n'était qu'aux Cordeliers, ou dans la réunion de l'Évêché, que quelques hommes soutenaient la thèse très peu populaire, de la nécessité d'un massacre.

Nous avons vu la violence insensée de l'Évêché combattue en octobre 92, en avril 93, par Robespierre et Marat. L'Évêché ne fut nullement soutenu par le peuple dans sa tentative meurtrière du 10 mars. Au 1er avril, les Jacobins, le frappant d'une vive désapprobation par leur président Marat, l'empêchèrent de s'emparer des armes de la Commune, que l'Évêché voulait, disait-il, distribuer aux sections.

A la fin d'avril, un hasard, une circonstance imprévue, lui donna tout à coup une grande popularité. Ce fut la mort de Lazowski, l'un de ses membres, capitaine des canonniers du faubourg Saint-Marceau. Nous avons parlé de ce réfugié polonais, qui avait brillé au 10 août, et qui, depuis, vivait dans ce faubourg, avec la population la plus indigente de Paris. Envoyé avec Fournier pour escorter les prisonniers d'Orléans, il n'empêcha pas le massacre ; l'eût-il pu? la chose est douteuse. Nous le retrouvons au 10 mars. Le faubourg ne voyait en lui que le vainqueur du 10 août. Ces pauvres gens avaient pour leur Polonais un engouement extraordinaire ; ils le pleurèrent sincèrement, prétendirent qu'il était empoisonné. La Commune s'associa à ce soupçon, à ce deuil ; elle adopta la fille du mort, ordonna qu'il aurait l'honneur insigne, unique, d'être enterré sur la place même du Carrousel, en face du palais qu'il avait foudroyé. Lazowski, l'homme de l'Évêché, l'homme du mouvement du 10 mars, placé à perpétuité devant la Convention, n'était-ce pas pour celle-ci comme une menace muette? une attente d'insurrection?

L'Évêché fut singulièrement fortifié par cet événement populaire. Les Jacobins, qui avaient souvent condamné sa violence, lui donnèrent la main sans hésitation. Robespierre fit, au sein de la Société, un éloge funèbre du grand patriote.

La Commune, à son tour, voyant cette union nouvelle des Jacobins et de l'Évêché, se confia à celui-ci. Elle en fit le centre des comités qui se chargeaient, au nom des sections, de lever l'emprunt forcé. Les comités qui devaient répartir les secours promis aux nécessiteux s'y réunissaient aussi.

Le premier essai de violence contre la Convention fut une émeute de femmes (18 mai). On leur fit croire que la rareté du pain était l'œuvre de la



Ces femmes, avec des tambours, proclamaient l'insurrection. (P. 1302.)

Gironde; elle voulait, disait-on, affamer le peuple, le mater et le dompter par l'excès de la misère; *les Girondins accaparaient le pain pour le jeter dans la Seine.* Les femmes assiégèrent l'Assemblée; on se battit à la porte et dans les tribunes.

« Vous le voyez, dit Isnard, on veut la dissolution de l'Assemblée... Ceci est un complot de Pitt... » — Marat, à cette folie, répond par une autre : il soutient que la Gironde est amie de la Vendée.

Guadet hasarda alors deux propositions très graves. L'une reproduisait l'idée dangereuse, déjà émise plusieurs fois, de réunir à Bourges les suppléants de l'Assemblée. L'autre demandait que la Convention *cassât toutes les autorités de Paris.*

Il eût fallu, du moins, avant tout, que la Convention désarmât ces autorités, qu'elle leur ôtât le droit de requérir la force armée, qu'elle reprît elle-même ce droit, le mît entre les mains de son Comité de salut public.

C'était évidemment sur le courage du Comité de salut public ou d'*exécution* que toute la révolution, proposée par Guadet, allait reposer. S'il y avait bataille dans Paris, le comité se trouvait être, en quelque sorte, le général de la Convention. Eût-il accepté un tel rôle? L'idée seule faisait frissonner Barère. Le comité n'avait pas d'ailleurs l'unité indispensable pour une telle *exécution.*

Barère s'élance à la tribune, écarte du comité la responsabilité qui allait tomber sur lui. Le svelte et agile orateur y donne l'étonnant spectacle d'une évolution légère qui met tous les chiens en défaut. Il frappe à gauche, déplore les excès de la Commune... La droite commençait d'applaudir. — Barère, alors, sans perdre de temps, se rejette contre la droite : « Casser les autorités de Paris! dit-il; si je voulais l'anarchie, j'appuierais cette proposition. (Applaudissements de la gauche.) Il faut créer une commission de douze membres qui examine les arrêtés de la Commune, qui entende les ministres, et *prenne des mesures* pour la tranquillité publique. » — Décrété à l'instant même.

Le comité d'*exécution* avait ainsi, par Barère, décliné l'*exécution.* Que faisait ce nouveau comité des douze, chargé de *prendre des mesures?* Que voulait dire un mot si vague? Était-ce un mot de confiance? Il fallait alors remettre ce pouvoir de confiance à des hommes imposants par le caractère. Ceux qu'on nommait (sauf deux, Rabaut et Fonfrède) n'avaient nullement le poids nécessaire pour une mission si grave; c'étaient généralement de jeunes députés de la droite, qu'on aurait pu appeler une Gironde inférieure. Vigée, par exemple, Henri Larivière, étaient des jeunes gens hasardeux, aux paroles hardies et légères, qu'on croyait (sans qu'ils eussent fait leurs preuves) gens d'exécution.

Le dimanche 19 au soir, une assemblée des comités révolutionnaires eut lieu, non à l'Évêché, mais à la Mairie. Elle fut présidée par les administrateurs de police de la Commune; on devait y examiner les moyens de saisir et d'arrêter les *suspects.* L'administrateur Marino, peintre en porcelaine (le même qui devint plus tard effroyablement célèbre par les jugements de Lyon), dit qu'il ne connaissait de *suspects* que dans la Convention, qu'il fallait saisir les 22 (plus 8 qu'il désignerait), les mettre en lieu sûr, les *septembriser*, les faire disparaître : « Nous dirons ensuite, dit-il, qu'ils ont émigré. » Tout cela froidement, posément; c'était un homme sérieux, calme, qui semblait rassis. Il y eut quelque silence; très peu approuvèrent. Quelques-uns dirent qu'on

n'avait pas de local où l'on pût faire secrètement une telle exécution. Un autre, qu'il fallait attendre le plan d'insurrection que Robespierre et Marat présentaient aux Jacobins. Alors, un des violents, prenant l'air d'un homme d'État et se posant dans la gravité d'un Machiavel, dit qu'il fallait des mesures promptes : « Coligny, dit-il, était à minuit près du roi; à une heure, il était mort. »

Cette exaltation à froid fut encore plus odieuse et plus ridicule les jours suivants aux Cordeliers. Le jeune Varlet, jaloux de Marino, qui lui volait son massacre, en proposa un, infiniment plus beau, plus complet, d'un effet plus dramatique. « Il faut faire, dit-il, une insurrection d'un genre absolument neuf... Nous entrerons dans l'Assemblée avec les Droits de l'Homme voilés de noir, nous enlèverons toute la Plaine, tout ce qu'il y a d'ex-constituants, de nobles, prêtres, robins... Nous exterminerons cette engeance, avec les Bourbons, etc. » Legendre, qui était là, réclama pour qu'on respectât du moins l'enceinte de la Convention.

Il ne faut pas croire que toutes ces belles choses fussent bien prises dans les sections. La nuit du dimanche au lundi, tous ceux de leurs membres qui étaient en permanence, apprenant la proposition de Marino, témoignèrent une vive horreur. Le maire Pache, qui, le lundi soir, vint présider l'assemblée des comités révolutionnaires, ne permit pas qu'on mît en discussion aucune violence : « Si vous tuez les vingt-deux, dit-il, vous aurez la guerre civile. » Quelques-uns lui reprochant sa tiédeur : « En tout cas, dit-il, ce n'est pas ici qu'on doit discuter de telles choses. » Il les mit ainsi tout doucement à la porte, les laissant parfaitement libres de conspirer partout ailleurs qu'à la Mairie.

Dans la réalité, personne ne croyait sérieusement au massacre. Le Paris de 93 ne ressemblait pas à celui de 92. Le sang s'était bien calmé. Les provinces, plus tardives, étaient jeunes encore dans la Révolution, mais Paris y était vieux. Il pouvait être témoin de grandes barbaries juridiques, que tout le monde laisserait faire. L'assassinat était possible; le massacre populaire avait peu de chance.

L'enlèvement, l'arrestation de plusieurs représentants étaient bien plus vraisemblables. Un rapport de police apprit au Comité de salut public la nouvelle (vraie ou fausse) que Robespierre, Danton et autres, réunis à Charenton, avaient comploté la chose. Le Comité était alors doublement embarrassé. Il n'éprouvait que revers au Nord et dans la Vendée), il n'avait que de tristes, d'humiliantes nouvelles à donner à l'Assemblée, et il allait lui faire des demandes énormes, réclamer d'elle des votes d'importance infinie, de confiance sans limites. Le 20 mai, Cambon fit proposer par un de ses collègues l'établissement de l'impôt progressif, réglé par les municipalités. Puis, au milieu de la discussion, il introduisit lui-même (comme en parenthèse) une bien autre demande : *l'emprunt forcé d'un milliard* à lever immédiatement *sur les égoïstes et les indifférents* (impôt remboursable en biens d'émigrés). Il emporta

la chose de haute lutte, et ce fut seulement après (le 23) qu'il annonça le complot d'enlèvement. L'Assemblée l'écouta assez froidement. Elle fit plus d'attention aux harangues des sections qui dénoncèrent les propositions de massacre faites dans les assemblées de la mairie le dimanche et le lundi. La Commune eut peur; elle désavoua ce qui s'était dit le dimanche. Sur la proposition de Chaumette, elle arrêta qu'on inviterait les dénonciateurs à venir lui donner des renseignements, *pour qu'elle pût découvrir les traîtres*, et, dès le soir même, les livrer aux tribunaux. »

A toutes ces révélations, l'Assemblée ne remuait pas. Elle se faisait lire les lettres rassurantes du maire, et dormait à ce doux bruit. Le 19, le 24, le 27 même, quand la Convention était assiégée, Pache écrivait : « Il n'y aura rien... Il n'y a pas de complot... L'habitude fâcheuse, répandue dans les sections, de parler à tout propos de carnage, n'a point d'effet jusqu'ici au delà du langage et de l'imagination. Le cœur est encore humain et sensible. »

La Convention avait mis deux jours pour nommer les Douze, et les Douze mirent trois jours à faire leur rapport, rapport tout à fait ridicule. Vigée, qui en était chargé, commençait par dire que le danger était extrême : « Encore quelques jours, dit-il, et vous n'étiez plus. » Puis, pour obvier à ce grand péril, il proposait seulement *de fortifier le poste de la Convention;* chaque compagnie était tenue d'y envoyer deux hommes. Du reste, rien de changé. La Commune restait investie du droit de requérir la force militaire, c'est-à-dire, quand elle voudrait, d'assiéger la Convention.

Le rapport fut adopté, malgré l'opposition de Danton, qui dit :

« C'est décréter la peur. »

Quelque insignifiante et molle que fût la mesure proposée par les Douze, elle avait ceci de bon qu'elle respectait Paris, qu'elle se fiait à lui de la sûreté de l'Assemblée. Cette ligne était la seule qu'on pût suivre ; la Convention devait y persévérer. Une fatale imprudence de son président Isnard l'en sortit le lendemain.

Le 24, les Douze avaient ordonné l'arrestation de Varlet, de Marino, l'auteur des propositions sanguinaires faites le soir du dimanche, et celle du substitut Hébert, le trop fameux père Duchesne, qui, dans son dernier numéro (n° 239), disait que les Girondins, achetés par Pitt, avaient fait faire en février le pillage des épiciers, et depuis, « *à plusieurs reprises enlevaient le pain des boulangers, pour occasionner la disette* ».

Le 25, de bon matin, la Commune était aux portes de la Convention pour réclamer la liberté de ce grand citoyen, Hébert, de cet estimable magistrat. L'adresse de la Commune, récrimination furieuse, *demandait la mort pour les calomniateurs de Paris*, pour ceux qui avaient dénoncé la proposition de massacre faite à la mairie.

Un frémissement d'indignation parcourut toute l'Assemblée.

Isnard ne se possédait plus. De son siège de président, il laissa tomber un mot déplorable, de ces mots qui lancent les révolutions...

« Vous aurez prompte justice, dit-il aux orateurs de la Commune. Mais écoutez les vérités que je vais vous dire. La France a mis dans Paris le dépôt de la représentation nationale. Il faut que Paris le respecte. Si jamais la Convention était avilie, je vous le déclare, au nom de la France entière... » Et là, il leva la main et suspendit l'anathème...

« Non ! non ! » cria la gauche.

Mais toute l'Assemblée se lève : « Oui ! oui ! au nom de la France !... »

Isnard alors continua : « Paris serait anéanti !... »

Marat : « Lâche, trembleur, descendez du fauteuil... Vous voulez sauver *les hommes d'État*.

Isnard, d'une voix lugubre : « On chercherait sur les rives de la Seine si Paris a existé... »

A ce blasphème, plusieurs rugissent d'indignation, et plusieurs de joie, voyant la prise terrible que venait de donner sur lui le malencontreux président. Danton s'élance à la tribune, et sans abuser contre Isnard de son avantage (il le voyait soutenu de la grande majorité), il défendit Paris avec infiniment d'adresse, de sens et de raison, de modération. Il y rappela tout le monde, et finit par emporter les applaudissements de tous les partis.

Isnard avait fait une faute, une grande faute. Il avait été maladroit et injuste. Paris était, en réalité, très favorable à la Convention.

Il n'y avait pas un quart d'heure qu'Isnard avait dit le mot fatal, et déjà il était répandu dans le faubourg Saint-Antoine. On se disait avec horreur : « Le président a demandé l'anéantissement de Paris. »

Ce qu'avait dit Isnard le 25 mai, Barère l'avait dit le 10 mars (sauf la solennité de la forme, sauf le ton lugubre, l'air sinistrement prophétique). Personne n'y avait pris garde.

Ce mot répété, commenté à grand bruit par tout Paris, fit l'effet d'une tempête. On montrait dans le lointain les armées des départements venant démolir la capitale, en disputer les débris. Le 25 au soir, les comités révolutionnaires se prévalant du mot d'Isnard, du sinistre effet qu'il eut dans Paris, firent un essai de leurs forces. L'essai se fit dans la Cité, dont le comité avait près de lui l'assemblée de l'Évêché et le tribunal révolutionnaire. On y arrêta cinq personnes, « qui avaient parlé mal de Robespierre et de Marat ». L'ordre était signé du président de la section, Dobsent, juge du tribunal révolutionnaire, et qui semblait, à ce titre, à peu près inviolable.

Le choix d'un tel homme pour faire l'essai dangereux de la tyrannie nouvelle était fort habile. Le tribunal était le centre, le point de ralliement des hommes de 93, le temple, le lieu sacro-saint des croyants de la Terreur. Elle y siégeait elle-même, et qui y siégeait avec elle se sentait inattaquable, bien plus que la Convention. Quelque opinion qu'on eût en réalité de ce tribunal, on ne pouvait contester qu'il ne fût le glaive de la République, et que toucher à ce glaive, risquer d'en émousser la pointe, c'était donner aux royalistes une incalculable audace.

A ce moment même, on amenait de Bretagne les royalistes qui avaient recélé chez eux tous les actes du complot, les listes des conjurés. Ces prisonniers qui arrivaient au tribunal révolutionnaire, allaient-ils trouver leurs juges poursuivis, prisonniers eux-mêmes? Cela était impossible. Ces juges, en un tel moment, se trouvaient inviolables, impeccables, quoi qu'ils fissent.

Cela n'arrêta pas les Douze. Ils ordonnèrent à Dobsent de leur apporter les registres de la section, et, sur son refus, le firent arrêter.

La Convention suivait les Douze; elle paraissait résolue. Le même jour, 26 mai, sans discussion, sans phrases, elle vota non seulement l'élargissement des cinq personnes emprisonnées sur l'ordre de Dobsent et du comité, mais *la suppression même du comité, la défense à tout comité de s'appeler révolutionnaire, l'ordre général aux comités de se renfermer dans les pouvoirs que la loi leur donnait sur les étrangers.*

D'un vote se trouvait brisée toute la grande machine de la Terreur.

Qu'y substituait la Convention? Rien. Organisait-elle un nouveau pouvoir, efficace et énergique, pour la répression du royalisme? Nullement. La fin du décret le rendait ridicule. L'Assemblée se remettait de tout au ministre de l'intérieur, le faible, le timide, l'impuissant Garat.

Le décret fut rendu le matin. En réponse, les violents essayèrent l'insurrection. Les fonds accordés aux femmes et mères de ceux qui partaient se distribuant généralement sous leur influence, ils avaient nombre de femmes à leur disposition. Ils les promenèrent dans Paris, par bandes, armées de piques. Ces femmes, avec des tambours, proclamaient l'insurrection. Elle se réalisait déjà dans plus d'une section; les violents y luttèrent contre les modérés, à coups de bâtons, de chaises, les chassèrent des assemblées. Peu nombreux, ils s'entendaient mieux, s'aidaient d'une section à l'autre. Eussent-ils été les moins forts, ils étaient toujours à même d'appeler la force armée, qui, dépendant de la Commune, était à leurs ordres.

Toutefois, la singularité d'un très petit nombre agissant ainsi en présence d'un peuple de cent mille gardes nationaux, qui semblaient dormir, rendait l'affaire hasardeuse. Cette épuration à coups de bâtons pouvait réveiller Paris. Il eût suffi qu'il fît un signe pour changer la face des choses. Les furieux de l'Évêché avaient eu l'imprudence de mettre en avant, de prendre même pour président, dans ces jours de crise, un homme trop connu de la population parisienne, dont le nom seul disait beaucoup, qui ne se montrait jamais que dans les jours les plus sinistres, l'homme noir du 5 octobre, la lugubre figure du juge de l'Abbaye.

Les Jacobins ne pouvaient plus rester inactifs. Il fallait qu'ils sauvassent les violents de leur propre violence qui les eût perdus, amenant non un massacre, mais peut-être quelque assassinat. Robespierre devait d'ailleurs se hâter de rendre à la Société l'avant-garde de la Révolution qu'elle se laissait ravir. Lui-même, peu de jours auparavant, il s'était quelque peu compromis par sa modération, défendant la Convention contre l'amère invective d'un juge

révolutionnaire qui était venu dénoncer l'Assemblée aux Jacobins. Il fit, le 26 au soir, à la Société le discours le plus belliqueux qu'il eût fait jamais. Dans la nécessité de regagner par la violence des paroles le terrain qu'il avait perdu, il sortit de son caractère, dit des choses étonnantes qui confondirent ses amis. Ce fut la colère d'Achille. Il déclara que si le peuple n'était pas en insurrection contre les députés corrompus, « il s'y mettrait à lui seul ». La Société ne rit point; elle se leva tout entière contre les députés corrompus, et se déclara en insurrection.

Dans ce discours colérique, parfaitement calculé pour la foule des Jacobins, Robespierre trouvait pourtant moyen d'indiquer ses vues véritables, de menacer et d'ajourner. Il s'adressait à l'arme la plus menaçante, à la partie la plus révolutionnaire de la garde nationale, l'artillerie, disant que : « *Si les canonniers qui tenaient la foudre* ne s'en servaient pas *à l'approche de l'ennemi*, il se chargerait lui-même de punir les traîtres, regarderait tout conspirateur comme son ennemi et le traiterait comme tel. »

A l'approche de l'ennemi, ce mot ajournait les choses. Il déclara, en effet, aux principaux Jacobins que, pour le moment, il suffisait d'une *insurrection morale*.

Toute la difficulté était d'amener l'Évêché, des hommes comme Maillard, Varlet, Fournier, à l'idée d'une *insurrection morale*. Le capucin Chabot se chargea de les prêcher, avec Dufourny et autres, et de les amener aux vues plus sages et plus efficaces de la Société jacobine.



CHAPITRE X

LE 31 MAI. — IMPUISSANCE DE L'INSURRECTION

QUELLE PLACE NOUS AURIONS PRISE DANS LA CONVENTION. — POURQUOI LA GIRONDE DEVAIT ÊTRE ABANDONNÉE. — ELLE NE PROPOSAIT RIEN. — ELLE SUBISSAIT UN MÉLANGE ROYALISTE. — FAUSSES ACCUSATIONS DONT LA GIRONDE FUT VICTIME. — COMMENT ELLE A ÉTÉ JUSTIFIÉE PAR SES ENNEMIS. — LE MYSTÈRE DU 31 MAI RÉVÉLÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS. — MOUVEMENT PRÉALABLE DU 27 MAI 93. — LA CONVENTION ENVAHIE (NUIT DU 27 MAI). — PROGRÈS DE LA MONTAGNE (28 MAI). — FAIBLESSE DES DEUX PARTIS. — IL N'Y AVAIT PAS 5.000 VOTANTS AUX ÉLECTIONS DE PARIS. — L'INSURRECTION MORALE ET L'INSURRECTION BRUTALE. — ROBESPIERRE CRAINT L'INSURRECTION BRUTALE. — LES SECTIONS OPPOSÉES A L'INSURRECTION BRUTALE. — L'ÉVÊCHÉ OBLIGE LES SECTIONS A LUI ENVOYER LEURS DÉLÉGUÉS. — RÉSISTANCE DIRECTE OU INDIRECTE DES SECTIONS (29-31 MAI). — L'ÉVÊCHÉ PROCÈDE A L'INSURRECTION. — LES JACOBINS ORGANISENT LEUR INSURRECTION MORALE, RÉUNISSENT LE DÉPARTEMENT ET LES DÉLÉGUÉS DES SECTIONS (30-31 MAI). — L'ÉVÊCHÉ NOMME UN COMITÉ DE SALUT PUBLIC ET S'EMPARE DE LA COMMUNE (31 MAI). — INDÉCISION DU NOUVEAU POUVOIR. — INACTION DE L'ASSEMBLÉE. — DISCOURS AMBIGU DE DANTON. — L'INSURRECTION A PEINE A ABOUTIR. — LES JACOBINS CRÉENT UN COMITÉ DE SALUT PUBLIC ET L'ENVOIENT A LA COMMUNE. — L'ÉVÊCHÉ S'ADRESSE AU FAUBOURG SAINT-ANTOINE ET LE POUSSE A UNE COLLISION. — LES JACOBINS ENVAHISSENT L'ASSEMBLÉE ET RÉCLAMENT LE DÉCRET D'ACCUSATION. — LE FAUBOURG ET LES SECTIONS RÉCONCILIÉES ENTRENT DANS L'ASSEMBLÉE ET LA RASSURENT. — L'INSURRECTION EST SANS RÉSULTAT.

La justice scrupuleuse que nous avons essayé de rendre également à la Gironde, à la Montagne, les louant ou les blâmant selon leurs différents actes, jour par jour et heure par heure, ne doit pas néanmoins laisser incertaine pour nos lecteurs la voie que nous aurions suivie, si nous eussions siégé nous-même à la Convention.

S'ils nous demandent quel banc et quelle place nous aurions choisie, nous répondrons sans hésiter : Entre Cambon et Carnot.

C'est-à-dire que nous aurions été Montagnard, et non Jacobin.

On oublie trop fréquemment qu'une grande partie de la Montagne, les Grégoire, les Thibaudeau, beaucoup de députés militaires, restèrent étrangers à la société jacobine. Les Dantonistes, spécialement Camille Desmoulins, quoiqu'ils y aient été de nom, lui furent très contraires d'esprit.

L'esprit inquisitorial, l'esprit de corps, *l'esprit-prêtre*, le violent machiavélisme de la grande société, aidèrent sans doute puissamment à comprimer nos ennemis, mais ils les multiplièrent. Les Jacobins entreprirent l'épuration



Un député essaya de sortir et on lui mit le sabre sur la poitrine. (P. 1309.)

complète de la nation, *en arrêtant tous les suspects.* Mais au bout de quinze mois du règne des Jacobins, la France entière était suspecte.

La Gironde, d'autre part, eut le défaut tout contraire, défaut grave en révolution, je veux dire *la tolérance*. La tolérance du mal, n'est-ce pas le mal encore? La tolérance de l'ennemi est-elle loin de la trahison? La Gironde, il est vrai, vota des lois sévères, mais elle refusait les moyens de les faire exécuter.

Elle proclama la guerre universelle, la croisade révolutionnaire et l'affranchissement du monde; elle fut en ceci le légitime interprète de la France, et se montra et plus généreuse que les Jacobins et plus politique. Mais en même temps, elle refusait les moyens de cette guerre. Par ses résistances éloquentes, elle encourageait la résistance muette et l'inertie calculée des administrations de départements qui entravaient toute chose (la vente spécialement des biens de l'émigration). Oui, malgré notre admiration pour le talent des Girondins, notre sympathie pour l'esprit de clémence magnanime qu'ils voulaient conserver à la Révolution, nous aurions voté contre eux.

Pourquoi? *Ils ne proposaient rien.* Dans la crise la plus terrible et qui demandait les plus prompts remèdes, ils ne donnaient nul expédient, seulement des objections.

Leur politique se résume par un mot, un seul mot : *Attendre.*

S'agit-il des nécessités financières, de la baisse de l'assignat. « *Il faut attendre*, dit Ducos. A la longue, les choses ne peuvent manquer de prendre leur niveau. »

S'agit-il du recrutement, de l'urgence de la réquisition : « *Il faut attendre*, dit Brissot dans son journal, attendre les enrôlements volontaires. Ce mode de recrutement est le seul qui soit digne des hommes libres. »

Attendre? La Vendée n'attend pas. Elle gagne une bataille le 24... Elle avance, elle vient à nous; tout à l'heure elle est à Saumur.

Les Anglais n'attendent pas. Leur armée joint l'autrichienne, leur flotte est devant Dunkerque.

Les Autrichiens n'attendent pas. Les voilà maîtres des camps qui couvraient Valenciennes. Vont-ils assiéger cette ville ou bien marcher sur Paris? On ne voit pas ce qui les empêche d'y venir en quinze jours.

Dans une telle situation, toute entrave, toute objection aux moyens de défense que l'on proposait, était une sorte de crime. Les Girondins n'offrant nul expédient devaient prendre, les yeux fermés, ce qu'offraient leurs adversaires. Ceux-ci en donnèrent plus d'un détestable, mais enfin ils en donnaient.

Les Girondins devaient faire attention à une chose qui, pour d'excellents républicains comme ils l'étaient, eût dû trancher la question, faire taire tout esprit de parti et les décider à se retirer : *leur parti se royalisait.*

Fondateurs de la République, ils devenaient et le bouclier et le masque des royalistes. S'ils n'étaient pas éclairés par leurs ennemis sur la situation, ils devaient l'être par leurs amis, par ces étranges et perfides amis, qui s'avançaient dans leur ombre pour frapper le cœur de la France.

L'aveuglement des Girondins de la Convention est une chose triste à observer. Restés nets, purs et loyaux, ils s'obstinèrent à ne pas voir les mélanges déplorables que subissait leur parti. Ils croyaient Lyon girondin, dans leur fuite, en juin, juillet, ils le trouvèrent royaliste. Il en fut de même de la Normandie, de même encore de Bordeaux. Ils se virent avec étonnement, avec horreur et désespoir, l'instrument du royalisme.

. . . .

Aussi, quoique la Gironde ait été expulsée de la Convention par des moyens ignobles, indignes, nous nous serions borné à protester contre cette expulsion, nous n'aurions pas déserté la Convention violée, nous n'aurions pas brisé l'unité de la Montagne. Nous lui serions resté fidèle, car là était le drapeau. Nous aurions protesté contre le 31 mai, comme firent Cambon, Merlin, plusieurs Montagnards et les soixante-treize. Mais enfin nous serions resté. Les royalistes se mêlant aux Girondins, on ne pouvait plus défendre ceux-ci qu'en fortifiant ceux-là; tout acte pour les Girondins eût été un coup porté à la République.

Ce mélange fut le crime de la Gironde, son seul crime, il faut le dire, — et non le fédéralisme, le démembrement de la France, auquel elle ne pensa jamais, — et non la double accusation qu'on lui lançait follement de s'entendre avec Dumouriez pour la branche cadette, avec la Vendée pour la branche aînée!...

Les autres accusations n'étaient pas moins insensées, absurdes. Que dire de celles de Marat : « C'est Pétion, Brissot, Gorsas, qu'il faut accuser des massacres de Septembre. »

Et du mensonge d'Hébert : « Les Girondins prennent la nuit tout le pain chez les boulangers. »

Autre de Marat : « Le scélérat Brissot a mis tout exprès des prêtres auprès de Louis pour le fanatiser, le faire passer pour saint et martyr. »

« C'est Roland et les Girondins qui ont volé le Garde-Meuble. Brissot a placé sa part sur les fonds étrangers. L'hypocrite rit maintenant, il loge *dans le palais des rois.* »

Effectivement, Brissot s'était fait donner un grenier du château désert de Saint-Cloud. Il possédait trois chemises; sa femme les blanchissait et les étendait tour à tour aux fenêtres du *palais des rois.*

Les Girondins avaient demandé que l'on constatât la fortune de tous les représentants. L'Assemblée ne le permit pas. Tous étaient désintéressés, et tous s'indignèrent d'une telle inquisition.

Dans leur dernière et funèbre nuit du 30 octobre 93, ce qui troublait le plus les Girondins condamnés, ce n'était pas la mort qu'ils devaient subir le lendemain, mais la profonde misère où ils laissaient leurs familles. Les femmes de Brissot, Pétion, Gensonné, seraient mortes de faim avec leurs enfants, sans les aumônes de quelques amis.

Ce qui reste des lettres inédites de Vergniaud témoigne de l'inquiétude singulière du grand orateur : c'était la difficulté de payer sa blanchisseuse.

Au jour même de leur mort, ou le lendemain, la lumière s'est faite. Danton, Camille Desmoulins, les ont amèrement pleurés. Dumouriez, leur prétendu complice, les honore de ses injures dès 94. Il en est de même de Mallet-Dupan (voy. plus haut) et de tous les royalistes ; tous exècrent la Gironde comme la République elle-même. Garat, le faible Garat, après le 9 thermidor, avoue tardivement dans ses Mémoires l'innocence de la Gironde.

Le cœur de la France elle-même s'est échappé dans les paroles douloureuses de Chénier, lorsqu'il répondit en 95 aux hommes impitoyables qui fermaient encore l'Assemblée aux Girondins survivants : « Ils ont fui, dites-vous? ils se sont cachés, ils ont enseveli leur existence au fond des cavernes? Eh! plût aux destinées de la République que ce crime eût été celui de tous!... Pourquoi ne s'est-il pas trouvé de caveaux assez profonds pour conserver à la patrie les méditations de Condorcet et l'éloquence de Vergniaud? Condorcet, Vergniaud, Rabaut Saint-Étienne, Camille Desmoulins, ne veulent point d'holocaustes sanglants. Les républicains pardonnent leur mort, si la République est immortelle. Union, Liberté, République, voilà le ralliement de la France, le vœu des morts, le cri qui sort des tombeaux! »

L'unité sous peine de mort, telle avait été la condition de la France, en mai 93; c'est ce que purent alléguer les membres de cette Assemblée qui avaient eu le malheur de voir cette tragédie du 31 mai, d'en boire le honteux calice... Ils virent tout, surent tout, souffrirent tout, gardant jusqu'au jour du salut le déplorable *secret qu'il leur fallait ensevelir*. C'est le mot même de Cambon, lorsqu'en 94 il rendit témoignage à la mémoire des infortunés Girondins.

Il est révélé ce secret. Il l'est complètement ici, pour la première fois; il est mis en pleine lumière d'après les actes authentiques. Nous qui venons enfin, après soixante ans, le tirer du fond de la terre, nous n'en justifions pas moins l'illustre et malheureuse Assemblée. Il lui fallut laisser périr ou la Gironde ou la France. La Gironde même avait choisi. La Convention ne fit qu'accomplir ce qu'avait conseillé Vergniaud : « N'hésitez pas entre quelques hommes et la chose publique... Jetez-nous dans le gouffre, et sauvez la Patrie! »

Le mouvement, annoncé le 26, eut lieu le 27. Dans plusieurs sections, on compléta les compagnies de canonniers. On empêcha les volontaires de partir pour la Vendée. La section des Gravilliers se déclara en insurrection. Le faubourg Montmartre, en masse, partit avec plusieurs autres sections, le matin du 27, pour présenter à l'Assemblée, une pétition menaçante, *au bout d'une pique*.

De quels moyens de défense disposait la Convention? La réquisition de la force armée appartenait au maire, à la Commune, puissance incertaine et flottante, que l'insurrection dominait.

Les Douze, il est vrai, avaient reçu de l'Assemblée un vague pouvoir *de prendre des mesures*. — Ce pouvoir contenait-il celui d'appeler la force armée?

Ils l'appelèrent dans la nuit, et malgré les réclamations du maire, trois sections voisines de l'Assemblée (la Butte-des-Moulins et deux autres) envoyèrent chacune trois cents hommes à son secours, de sorte que les bandes armées, qui, de bonne heure, s'étaient saisies des abords des Tuileries, virent derrière elles ce corps d'environ mille hommes en bataille sur le Carrousel; les assiégeants furent assiégés.

Cela dérangeait fort le plan. La Convention, irritée, reçut comme émollient, une sentimentale épître du maire de Paris. Rien de grave. Nulle violence à craindre, nulle effusion de sang.

Cependant la section de la Cité, fidèle aux projets de la nuit, et sans doute n'étant pas avertie de la protection armée qu'avait la Convention, vint à grand bruit réclamer la liberté de son président, demandant avec menace : « Que les Douze fussent traduits au tribunal révolutionnaire. »

Isnard dit que l'ordre du jour était la Constitution, et refusa obstinément la parole à Robespierre. Un tumulte affreux s'élève, une tempête de cris de la Montagne et des tribunes. Il y eut des mots incroyables. Bourdon (de l'Oise) menaçait d'*égorger le président*. Thuriot, dépassant Marat dans l'absurdité de la calomnie, criait *qu'Isnard s'était avoué le chef de l'armée chrétienne, le général de la Vendée !...*

Cependant, la foule armée qui remplissait les couloirs se rapprochait de plus en plus. Un député essaya de sortir, et on lui mit le sabre sur la poitrine. Isnard réussit à faire passer à la garde nationale l'ordre de faire évacuer les portes et de rétablir la circulation.

Nouveaux cris, réclamations furieuses. La Montagne force le commandant de la garde nationale de comparaître à la barre, de produire ses ordres. L'Assemblée, loin de le blâmer, décide qu'il est admis aux honneurs de la séance.

La Convention, à ce moment, était encore maîtresse de son sort; elle pouvait encore assurer sa liberté. Elle pouvait décréter que la réquisition de la force armée n'appartenait qu'à elle seule.

Mais voilà que le maire arrive, et, devant lui, l'honnête et sensible Garat ministre de l'intérieur, que le maire pousse à la tribune. Ce pauvre homme, dans un long discours philanthropique et pleureur, jure qu'il parle « comme s'il était aux pieds même de l'Éternel ». — La Convention n'a rien à craindre, elle peut s'en assurer, se porter elle-même dans les flots du peuple... « En parlant ainsi, dit-il, je ferais tomber sur moi l'horreur d'un attentat qui serait commis. » On peut se confier au maire : « Je l'avais cru froid, mais si vous aviez pu voir avec quelle chaleur, quelle indignation il a repoussé l'idée d'arrêter les représentants !... »

La Convention, détrempée de l'homélie de Garat, écouta ensuite le maire, qui redit les mêmes choses. Il était tard, on s'en allait : le président partit aussi. Avait-il levé la séance? On l'ignore, dans l'état de mutilation où le procès-verbal nous est parvenu.

Ce qui est sûr, c'est que la Montagne, restée seule, continua la séance. Hérault de Séchelles prit le fauteuil. Il reçut deux députations, l'une *au nom de vingt-huit sections*, l'autre *au nom du peuple*, qui venaient demander la liberté d'Hébert, Marino, Dobsent, la suppression des Douze et le procès de Roland.

Hérault, avocat général du Parlement, était un bel homme, noble et riche, un philanthrope connu, qui avait fait son chemin par la faveur de la reine et

de Mme de Polignac, dont il était un peu parent. Il avait à expier : plus qu'un autre, il était forcé d'aller loin dans la violence. Homme de plaisir, il était ami de Danton.

La Montagne mettait volontiers en avant cette belle tête creuse et vide, qui posait et trouvait des phrases. La phrase fut celle-ci, pour la première députation : « La force de la raison et la force du peuple sont la même chose. » — Et à la seconde : « Quand les droits de l'homme sont violés, il faut dire : La réparation ou la mort. »

Tonnerre d'applaudissements. Il était minuit; une centaine de députés, au plus, restaient dans la salle. Les pétitionnaires s'étaient sans façon emparés des places vides, et siégeaient comme en famille avec la Convention. Cette bizarre Assemblée décréta que les prisonniers étaient élargis, que les Douze étaient cassés et que le Comité de sûreté aurait à examiner leur conduite.

Le tumulte était si grand, qu'un député placé à dix pas du président ne put seulement entendre si le décret était mis aux voix ou était rendu. La salle était assiégée ; Meillan et Chappe voulurent sortir ; Pétion et Lasource voulurent rentrer : deux choses également impossibles.

La Convention ne pouvait siéger dans cette salle profanée qu'en votant des lois de force pour garder sa liberté. Rentrer sans défense, sans appui, sans garantie, c'était se livrer soi-même à de nouvelles violences, et tenter le crime.

Un homme que rien n'effrayait, le Breton Lanjuinais, proclame, le 28 au matin, la nullité du décret. Nul cri ne peut le faire taire, nulle menace ; le boucher Legendre beuglait qu'il allait le jeter en bas de la tribune. Lanjuinais persista.

Il eut seulement le tort de juger trop du courage de tous par le sien. Il voulut l'appel nominal. Tous y consentirent bravement, mais tous ne votèrent pas de même. Leur faiblesse ou leur prudence révéla un grand changement dans l'esprit de l'Assemblée, une prostration inattendue de volonté et de force.

La Montagne eut presque la majorité. Elle qui, primitivement, n'avait pas cent voix, qui, vers le 15 mai, en eut 150, elle a pour elle, le 28, *deux cent trente-huit voix !*

La Gironde en obtient 279, c'est-à-dire qu'elle n'a plus que *quarante et une voix* de majorité.

Fonfrède sentit très bien que la Commission des Douze, dont il était membre, rétablie par cette faible majorité, devait céder quelque chose. Il demanda lui-même l'élargissement provisoire d'Hébert, Dobsent et autres détenus.

Les deux partis, à vrai dire, apercevaient leur faiblesse. Tous deux perdaient, tous deux gagnaient.

La droite avait gagné de refaire les Douze.

La gauche avait gagné 140 voix nouvelles et l'élargissement d'Hébert.

Pour faire un coup violent, ni l'une ni l'autre n'eût trouvé des hommes d'exécution.

On en pleurait à l'Évêché : « Hélas ! il n'y aurait plus 300 hommes seulement pour faire le coup de Septembre! » — Mais on enrôlait des femmes.

D'autre part, le gouvernement, ayant reçu avis qu'on voulait se porter à la caisse du Domaine, ordonna de rassembler des hommes dans la section du Mail. On n'en put trouver que 25, et encore, sur les 25, deux seulement avaient des fusils.

Ce qui frappe et qui surprend dans les actes de l'époque, c'est l'éclipse à peu près complète de la population de Paris. Le nombre des votants aux élections de sections, est vraiment imperceptible. Sauf trois (des plus riches, la Butte-des-Moulins, le Muséum et les Tuileries) qui, dans un jour de crise, apparaissent assez nombreuses, les autres n'ont guère plus de *cent votants*, et presque toujours le nombre est bien au-dessous. Celle du Temple, pour une élection importante, n'en a que 38.

On peut affirmer hardiment, en forçant même les chiffres, et comptant cent hommes pour chacune des 48 sections, que toute la population active politiquement (dans cette ville de 700.000 âmes) *ne faisait pas cinq mille hommes*.

Dans les questions de subsistances ou autres d'intérêt populaire, on pouvait faire descendre beaucoup de monde des faubourgs. Mais *les votants*, nous le répétons, n'étaient pas plus de 5.000. En novembre 92, Lhuillier, candidat jacobin à la mairie, que tous les républicains soutinrent contre un royaliste, n'avait eu que 4.900 voix. En juin 93, les Jacobins vainqueurs, maîtres de Paris, dans une élection semblable, par ruse, par force ou par terreur, ne purent faire donner à leur commandant Henriot que 4.600 voix. On cassa deux fois l'élection. On força de voter à haute voix pour faire bien voter les faibles. Cela ne suffisant pas, après avoir affiché l'audace d'une publicité courageuse, on se réfugia dans le secret ; on dispensa les votants de montrer leurs cartes, ce qui permit aux mêmes hommes de voter successivement dans plusieurs sections.

Paris, en réalité, avait donné sa démission des affaires publiques. Et c'est ce qui encourageait singulièrement l'audace des violents. Rien n'était plus aisé que de surprendre, dans ces assemblées désertes, des décisions contraires aux vœux de la population. C'est ainsi qu'au 10 février 93 on fit signer la nuit, dans trente sections, la pétition atroce qui fit horreur à Marat

L'*insurrection morale* de Robespierre, présentée à des assassins, à des femmes furieuses, qui trônaient à l'Évêché, dut produire dans un tel public un effet d'hilarité. Les femmes à l'Évêché avaient le pas sur les hommes ; il y en avait une centaine qui prétendaient gouverner, protéger même les hommes, et qui les dépassaient de beaucoup en violence. Elles en avaient pitié, elles leur faisaient honte de leurs ménagements. Maillard, Fournier, Varlet, les plus violents Cordeliers, rentraient dans un humble silence, quand Rose Lacombe tenait la tribune. Elle se moquait d'eux tous, ne demandait que des piques et des poignards pour les femmes, qui feraient l'exécution, pendant que les hommes coudraient à leur place.

Les Jacobins expliquaient en vain leur *insurrection morale*. L'idée était ingénieuse. Il s'agissait de pousser doucement la Convention à se mutiler elle-même, de peser, mais à distance, sans mettre la main sur elle, d'agir, sans qu'on vît l'action, par une sorte d'asphyxie. Si les départements criaient, on leur dirait : « Vous vous trompez. La Convention fut toujours libre. Demandez-lui à elle-même! Elle ne dira pas non. » — Et elle, courbée et domptée, elle dirait : « Oui, » en effet, aimant mieux dire : « J'étais libre, » que de dire : « J'ai été lâche. »

Tout cela était trop subtil pour les gens de l'Évêché. Ils résolurent d'aller en avant, avec ou sans les Jacobins.

Robespierre en fut un moment singulièrement abattu. Il voyait que les violents, en brusquant le mouvement, allaient probablement tout perdre. Il s'effaça, s'aplatit (et pendant que les Jacobins travaillaient les sections), il s'annula en public. Il était exténué, disait-il, ne pouvait se faire entendre. Sa voix, si forte et si perçante le 26 au soir, fut tout à coup, le 28, pulmonique, asthmatique, éteinte : « Je réclame votre indulgence, dans *l'impossibilité physique* où je suis de dire tout ce que m'inspire *ma sensibilité* pour les dangers de ma patrie. » Et, le 29, aux Jacobins : « Je suis incapable de prescrire au peuple les moyens de se sauver Cela n'est pas donné à un seul homme, *à moi qui suis épuisé* par quatre ans de révolution. Ce n'est pas à moi d'indiquer ces mesures, *à moi qui suis consumé* par une fièvre lente, par la fièvre du patriotisme. »

L'Évêché allait trop vite. Par sa violence imprudente, il rendit force aux Jacobins.

A Saint-Paul, rue Saint-Antoine, les violents, pour mettre un des leurs à la présidence, avaient fait pleuvoir sur le dos de la section toutes les chaises de l'église. Ils chassèrent la moitié de l'assemblée pour gouverner l'autre.

A Saint-Roch, où s'assemblait la section de la Butte-des-Moulins, Maillard fit un singulier essai de terreur. Le 27, dans ce jour de crise où la section envoya des forces à la Convention, il vint voir si sa figure, bien connue, paralyserait l'ennemi. Le fanatique voulait aussi probablement être insulté; il ne l'obtint pas. Le président dit simplement que Maillard, étant membre du département, aurait dû, dans un tel jour, ne pas abandonner son poste. Exaspéré de cette modération, il sortit de l'assemblée, ceignit son écharpe, comme s'il eût été en péril et qu'il eût eu besoin de se couvrir de ses insignes; on le vit reparaître en haut dans une tribune, et de là, furieux, il dit au président (en vrai juge de Septembre) « qu'il le ferait arrêter ».

Ces fureurs ne réussirent pas. Le Département, où Lhuillier (c'est-à-dire Robespierre) avait la grande influence, rendit un règlement fort sage pour assurer la police des sections. On devait y entrer sans armes ni bâtons, et donner par écrit, à la porte, ses nom, surnom, profession.

Plusieurs sections comprirent qu'elles pouvaient, contre l'Évêché, les Cordeliers et les hommes de Septembre, s'appuyer des Jacobins. La section du



Une fille portait derrière lui une branche de chêne. (P. 1314.)

Mont-Blanc (Chaussée-d'Antin) prit Lhuillier pour vice-président, et, forte de ce patronage, elle ne fit nulle attention aux invitations de l'Évêché, qui la priait de lui envoyer des commissaires; elle passa sèchement à l'ordre du jour.

La répulsion des sections pour l'Évêché fut plus claire encore quand (le 28 et le 29) elles rejetèrent généralement trois de ses hommes que la Commune présentait comme candidats au conseil général.

Les sections jacobines (Bonconseil, par exemple) ne voulaient voir dans l'Évêché *qu'un simple club*, rien de plus. Sa prétention était bien autre ; il se croyait un corps constitué, représentant et fondé de pouvoir du peuple souverain. Tout cela sur une équivoque. Les délégués de sections y avaient été envoyés avec des pouvoirs *non définis*, parce qu'ils traitaient d'affaires diverses. *Indéfinis* et *illimités*, n'était-ce pas la même chose? L'Évêché ne demandait pas mieux qu'on le crût ainsi.

Les procès-verbaux indiquent naïvement l'incertitude et l'embarras où se trouvaient les sections.

La scène la plus curieuse est celle qui se passe, le 29, aux Droits de l'Homme. Cette section, l'une des plus violentes, hésite pourtant quand on veut lui faire nommer des commissaires avec pouvoir illimité : « Encore, disent quelques-uns, serait-il bon de savoir ce qu'on veut en faire. » Mais Varlet entre dans la salle, Varlet récemment délivré, Varlet le héros, la victime, se glorifiant lui-même et célébrant son triomphe. Le trop modeste martyr se donnait lui-même la palme civique. Une fille portait derrière lui une branche de chêne. L'Assemblée, enthousiaste, la lui fit poser à côté du buste de Lepelletier. L'émotion emporte tout ; on nomme les commissaires, et le premier est Varlet, avec pouvoir illimité.

La plupart des autres sections (si j'en crois leurs procès-verbaux) montraient moins d'entraînement. L'Évêché comprit que seul il n'était pas assez fort. Les meilleures têtes disaient qu'on ne pouvait pas ainsi agir à part des Jacobins. On résolut de les payer au moins de paroles. On fit semblant de revenir à leur *insurrection morale*. On arbora même, le 30, à la salle de l'Évêché un drapeau tout jacobin, qui portait cette devise : « L'instruction et *les bonnes mœurs* rendent les hommes égaux. »

Sur cette assurance, Lhuillier, mandé le 30 avec Pache au Comité de salut public, assura « qu'il n'y avait rien à craindre, qu'il s'agissait seulement d'une *insurrection morale* ».

Cependant, l'Évêché contenait des hommes trop pétulants pour pouvoir jusqu'au bout mystifier les Jacobins. Varlet ne se contenait point : « Nous avons, disait-il, des pouvoirs illimités ; nous sommes le Souverain. Nous cassons l'autorité, nous la refaisons et nous lui donnons la souveraineté. Elle brise la Convention ; quoi de plus légal ?... » Tout cela fort applaudi. Un magistrat de la Commune, Hébert, qui était présent, approuva lui-même. La tumultueuse assemblée arrêta *que Paris se mettait en insurrection pour l'arrestation des traîtres*. Le désordre était si grand qu'on ne s'aperçut pas qu'un de ceux qu'on appelait traîtres, Lanjuinais, était là intrépidement au milieu de ses ennemis.

L'insurrection toutefois ne fut pas votée sans opposition, et cette opposition vint d'où on ne l'attendait guère, des délégués du faubourg Saint-Antoine. Ceux de la section de Montreuil (section de jardiniers et de travailleurs fort simples) dirent qu'ils n'iraient pas plus avant, qu'il leur fallait d'autres pouvoirs. Ils n'eurent pas assez d'esprit pour se prêter à l'équivoque, et ne

voulurent jamais croire que, pour être *indéfinis*, leurs pouvoirs fussent *illimités*.

Même résistance de la part des délégués de Popincourt, autre section du faubourg; ils ne voulaient rien faire sans avoir de nouveaux pouvoirs. Notez que cette section, présidée par Herman, d'Arras (du tribunal révolutionnaire), intime ami de Robespierre, devait être entièrement dans la main des Jacobins.

Dans le faubourg Saint-Marceau, la section du Finistère ou des Gobelins se montra encore plus contraire à la violence, fidèle à la Convention.

Pendant que *l'insurrection brutale*, celle de l'Évêché, s'organisait péniblement, l'*insurrection morale*, celle des Jacobins, avait procedé avec plus de lenteur encore.

Le principal meneur, Lhuillier, procureur-syndic, avait convoqué le 29 les membres du Département, et dominant par son influence, comme agent de Robespierre, la violence de Maillard (qui était aussi membre du Département), il en avait tiré un arrêté : *Le* 31 *mai*, *à neuf heures du matin*, *les sections enverront des commissaires à la salle des Jacobins*, *où doivent se trouver les autorités constituées*. Robespierre, néanmoins, hésitait encore le 29. Cet arrêté, principe de son *insurrection morale*, ne fut envoyé que le 30 au soir, lorsque l'insurrection brutale fut déchaînée par l'Évêché.

La convocation jacobine, tombant le soir dans les sections, les tira d'un grand embarras. La plupart venaient de recevoir une dernière et violente sommation de l'Évêché pour envoyer leurs commissaires. La chose se discutait. La discussion s'interrompt, on l'abandonne, on l'oublie; on décide qu'on ira de préférence aux Jacobins. Telle section, qui devait envoyer à l'Évêché, désigna le même homme pour aller aux Jacobins et à la même heure; auquel des deux ordres obéirait-il? Au second certainement, l'assemblée des Jacobins étant celle des autorités du Département réunies en corps, tandis que l'Évêché n'avait que l'appui furtif, indirect, de la Commune.

L'Évêché vit qu'il n'avait plus à attendre aucun accroissement de forces, et il agit dans la nuit. Il avait du temps encore; la réunion des Jacobins ne devait avoir lieu que le matin à neuf heures.

Entre minuit et une heure, l'Évêché dépouilla, vérifia, les pouvoirs qu'il avait des sections. Étaient-ils illimités? C'est le sujet d'un grand doute. J'ai sous les yeux quarante et un des quarante-huit procès-verbaux des sections de Paris. *Cinq seulement mentionnent des pouvoirs illimités. Trois les donnent d'une manière douteuse ou après l'événement.* Quatre refusent positivement. Quatorze refusent poliment, n'accordant de pouvoirs que pour délibérer ou pétitionner. Tous les autres sont muets.

Ce qui étonne, c'est la diversité du chiffre que l'Évêché affirma. Il dit le matin avoir les pouvoirs illimités de trente-trois sections. Vers deux heures, ses envoyés dirent eux-mêmes à la Convention qu'ils n'en avaient que vingt-six. Et le soir ils soutinrent qu'ils en avaient quarante-quatre.

Quoi qu'il en soit, le nouveau pouvoir, constitué vers une heure après

minuit, nomma, entre deux et trois, neuf commissaires du salut public : Dobsent, Gusman, etc. On proclama commandant général de la garde nationale un capitaine, Henriot. On décréta, pour première mesure, l'arrestation des suspects. Le tocsin de Notre-Dame sonna à trois heures.

Le maire Pache, fort inquiet de voir l'Évêché aller en avant sans souci des Jacobins, terrifié de l'idée d'une collision possible entre les deux autorités de Paris, le Département et la Commune, court à l'Évêché, mais il n'obtient rien. Il écrit, au nom du conseil général, une adresse aux sections pour rappeler qu'on se doit réunir aux Jacobins : « Toute autre mesure est funeste. »

L'Évêché va son chemin. A six heures, ses commissaires, Dobsent en tête, sont à la Commune. Ils sont reçus à merveille d'Hébert, de Chaumette, de Pache même, qui venait d'écrire contre eux. Dobsent montre les pouvoirs, on les vérifie, on les trouve tout à fait en règle : *pouvoirs illimités de la majorité des sections*, *pouvoirs du Peuple souverain.*

Donc, au nom du Peuple, Dobsent requiert que la municipalité et le conseil général soient cassés et renouvelés. Le Peuple les destitue, mais le Peuple les recrée, *en leur communiquant les pouvoirs illimités de ses commissaires.* Ils sortent par une porte et rentrent par l'autre.

Ils rentrent, mais transformés. Ils sont sortis magistrats de Paris, dépendants de la Convention. Ils rentrent comme Peuple souverain.

Cette souveraineté fut sur-le-champ mise à l'épreuve. La Convention mande le maire. Que fera-t-on! Varlet et les plus violents *ne voulaient pas qu'on obéît;* ils prétendaient que le maire fût consigné, comme le fut Pétion pendant le combat du 10 août. D'autres plus sages (Dobsent en tête, d'accord avec la Commune) pensèrent que rien après tout n'était organisé encore, qu'on ne savait pas seulement si le nouveau commandant serait reconnu de la garde nationale; ils décidèrent *qu'on obéirait* et que Pache irait rendre compte à la Convention.

Tel fut le premier dissentiment. Le second fut la question de savoir si l'on tirerait le canon d'alarme. Depuis les jours de Septembre, ce canon était resté l'horreur de la population parisienne; une panique terrible pouvait avoir lieu dans Paris, des scènes incalculables de peur et de peur furieuse. Il y avait peine de mort pour quiconque le tirerait. Les violents de l'Évêché, Henriot, en donnaient l'ordre. Ici encore la Commune décida contre eux *qu'on obéirait* à la loi, et qu'il ne fût point tiré. Chaumette donna même l'ordre qu'on fît taire le beffroi de l'Hôtel de Ville, que les autres s'étaient mis à sonner sans permission.

Tout le jour, la Commune flotta ainsi, comme une mer dans l'orage, des modérés aux furieux. Le comité révolutionnaire (en grande partie maratiste) et le conseil général (généralement jacobin) donnaient des ordres contraires. Les premiers disant : « Tirez! » — Les autres : « Ne tirez pas! » La section du Pont-Neuf, où se trouvait le canon, ne voulait pas reconnaître les ordres

du nouveau commandant, ni permettre de tirer. Elle résista jusqu'à une heure, et l'aurait fait davantage, pour peu qu'elle eût été soutenue de la Convention.

La nouvelle autorité, peu d'accord avec elle-même, ne s'entendit que sur deux points. Ce fut d'exiger le serment de tous les fonctionnaires et de créer une force armée. *Les patriotes armés auront quarante sols par jour.* Que ferait-on de cette force? C'est ce qu'on ne disait pas.

Du reste, les uns et les autres voyaient bien que rien ne pouvait se décider dans la Commune. Déjà ils agissaient ailleurs, les violents aux faubourgs, les modérés aux Jacobins.

Que faisait la Convention? Rien. Et encore? Rien.

Dès le matin, son ministre Garat, tout pâle et défait, lui avait expliqué le tocsin qu'elle entendait, avouant à la pauvre Assemblée que, pendant qu'elle avait dormi, le pouvoir changeait de main. Pache vint dire la même chose, simplement, naturellement, nullement embarrassé, sous son froid visage suisse. L'insurrection tant niée par lui, il la déclarait réelle. Cela fait, il descendit, retourna à la Commune.

Garat et Pache avaient dit tous les deux la même chose : « Que la cause de l'insurrection était le rétablissement de la commission des Douze. »

Cassera-t-on la commission? — Punira-t-on Henriot, qui, au mépris de la loi, a voulu faire tirer le canon d'alarme? — Voilà la discussion.

« Il faut, dit Vergniaud, que la Convention prouve qu'elle est libre; il ne faut pas qu'elle casse aujourd'hui la commission... Il faut qu'elle sache qui a donné l'ordre de tirer le canon d'alarme... S'il y a un combat, il sera, quel qu'en soit le succès, la perte de la République... Jurons tous de mourir à notre poste! »

L'Assemblée presque entière jura.

A ce moment même elle entendait avec indignation le canon d'alarme. Les violents étaient enfin parvenus à faire tirer.

Cette audacieuse violation de la loi, ce signe solennel du mépris qu'on faisait de l'Assemblée pouvait jeter celle-ci dans quelque résolution forte. Cela rendait difficile la réponse que Danton allait adresser à Vergniaud. Il la fallait modérée pour retenir l'Assemblée; il la fallait violente pour satisfaire les tribunes, qui attendaient haletantes le mot de Danton. Il donna à celles-ci quelques paroles à leur guise; mais en général, il fut très prudent, très politique, déclara ne préjuger rien, ni dans un sens ni dans l'autre, demanda, *non la cassation, mais seulement la suppression* de la commission des Douze, comme mesure d'utilité. « Cette commission, dit-il, a eu le tort de frapper ceux qui attaquaient le *modérantisme;* et ce modérantisme, il faut que la France le tue, pour sauver la République... Nous devons faire justice au peuple... Si Paris n'a voulu donner qu'un grand signal, avertir les citoyens par une convocation, trop retentissante, il est vrai, il a encore cette fois bien mérité de la patrie... Si quelques hommes dangereux, de quelque parti qu'ils

fussent, voulaient prolonger le mouvement quand il ne sera plus utile, Paris lui-même les fera rentrer dans le néant... »

« Mais au moins, disait la Gironde, avant de supprimer les Douze, vous devez entendre leur rapport... » Le rapporteur, Rabaut, était là à la tribune, prêt à lire, autorisé à lire par la Convention; mais toujours les cris l'empêchaient. Des heures se passèrent ainsi : « Vous avez peur de m'entendre, disait-il à la Montagne. Vous nous accusez; pourquoi? Parce que vous savez trop bien que nous allons accuser. »

L'embarras de la Montagne, c'est que cette situation risquait de se prolonger indéfiniment. L'insurrection n'arrivait pas. La Commune, divisée, ne pouvait se résoudre à rien. Le jour s'écoulait. Tard, bien tard dans la matinée, arrive enfin une députation, qui se prétend envoyée par le conseil général : « On a découvert un complot; les commissaires des quarante-huit sections en feront saisir les auteurs. Le conseil général envoie *pour communiquer* les mesures qu'il a prises à la Convention, » etc. Ils parlaient à l'Assemblée comme à un pouvoir inférieur. Guadet dit intrépidement : « Ils vous parlent d'un complot... Qu'ils changent un mot seulement. Ils disent qu'ils l'ont *découvert;* qu'ils disent qu'ils l'ont *exécuté*... La Convention doit décréter qu'elle ne délibérera sur nulle question que celle de sa liberté même... »

Ici, autre députation, mais du maire et de la municipalité, députation pacifique qui dément la précédente. La municipalité ne désire rien que de se rapprocher de la Convention, d'établir une correspondance directe avec elle. Elle demande un local pour ses commissaires auprès de la Convention.

Voilà un style bien différent. Que s'était-il donc passé?

En réalité, rien ne se passait, et rien ne pouvait se faire. Voilà pourquoi la Commune délaissait l'émeute impuissante et se rapprochait de la Convention.

La voix immense du tocsin sonné dans toutes les églises, le terrible fracas du canon, c'était une grande préface, une annonce vraiment solennelle. Mais rien ne se faisait encore. On s'habituait au bruit. Le temps était magnifique, l'été déjà dans sa splendeur. Les femmes étaient sur leurs portes *pour voir passer l'insurrection* ; mais elle ne passait pas.

Bonconseil et autres sections avaient battu deux fois le rappel, toujours inutilement. L'Évêché avait de bonne heure distribué aux siens ce qu'il y avait d'armes à l'Hôtel de Ville, et cette force imperceptible était comme perdue dans l'océan de Paris. Des particuliers zélés couraient, s'agitaient dans les rues avec de petits groupes armés; Léonard Bourdon, par exemple, qui était maître de pension, avait armé de fusils, empruntés à sa section, six hommes de sa maison, ses régents probablement ou maîtres d'étude. Faibles moyens, petits mouvements isolés, individuels, qui ne faisaient que mieux ressortir l'impuissance du mouvement général, et lui donnaient trop l'apparence d'une insurrection d'amateurs.

A deux heures et demie, le conseil général avait fait taire le tocsin, qui devenait ridicule, personne n'y prenant plus garde. Il recevait une solennelle

députation des Jacobins. Ceux-ci se portant héritiers de la défunte insurrection, la reprenant dans les termes primitifs de la pensée jacobine (une insurrection *morale*), vinrent déclarer à la Commune qu'*une assemblée des commissaires des sections s'était organisée chez eux*, *de concert avec les autorités du Département*, et qu'elle avait formé *un comité de salut public* pour toutes mesures nécessaires *que les quarante-huit sections seraient tenues d'exécuter*: « C'est ce comité qui vous parle, dirent-ils aux gens de la Commune; nous venons siéger au milieu de vous. »

L'Évêché eût bien voulu rester seul maître à la Commune. Le matin, lorsqu'il était fort, redouté, irrésistible, il en avait tiré un ordre qu'on placarda dans Paris, *de n'obéir qu'au comité révolutionnaire et au conseil général* assemblé à l'Hôtel de Ville, c'est-à-dire de ne pas obéir au Département et aux délégués, assemblés aux Jacobins. Mais, arrivés à deux heures et demie, une heure si avancée de la journée, sans pouvoir faire la moindre chose, il fallut bien que ces terribles dictateurs de l'Evêché s'humanisassent et reçussent au partage du pouvoir le Département de Paris et l'autorité jacobine.

Ces circonstances toutes nouvelles, inconnues à la Convention, expliquent le doucereux discours par lequel Couthon l'amusait à la même heure : il était impartial, *ni de Marat*, *ni de Brissot;* il n'était qu'à sa conscience. Personne n'était plus que lui affecté des mouvements, des interruptions des tribunes. « On parle d'insurrection ; mais où est l'insurrection? C'est insulter le peuple de Paris que de le dire en insurrection. » Couthon poussait la douceur jusqu'à croire que ses collègues *n'étaient que trompés,* qu'une faction infernale les retenait *dans l'erreur* : « Rallions-nous, supprimons les Douze, la liberté est sauvée. »

« Oui, rallions-nous, dit Vergniaud. Je suis bien loin d'accuser la population de Paris. Il suffit de voir l'ordre et le calme qu'elle maintient dans les rues pour décréter *que Paris a bien mérité de la patrie.* »

Ce mot fut avidement saisi de la Montagne, décrété unanimement.

La droite reprenait avantage; un député peu connu demanda qu'on fît recherche de ceux qui avaient sonné le tocsin, tiré le canon.

Des députations arrivent pour désavouer l'émeute ; une spécialement, qui résume toutes les demandes du peuple, spécifie que, si les Vingt-Deux sont mis en accusation, les citoyens de Paris *donneront autant d'otages*.

Tous reprirent si bien courage, que Barère devint lui-même téméraire et hasardeux. Il lança la proposition décisive que personne ne faisait et qui eût changé la face des choses : Que la Convention casse sa commission des Douze, mais *qu'elle prenne pour elle-même la réquisition de la force armée*.

Dirons-nous ici une chose que l'on voudra croire à peine, et qui montre combien l'esprit de dispute dominait le sens politique? Les réclamations s'élevèrent de quel côté? De la droite, que la proposition sauvait !...

La droite tenait tellement à ce point de vanité de garder sa commission des Douze (brisée, détruite, impuissante), qu'elle repoussa en même temps la

disposition de la force armée que Barère voulait placer aux mains de la Convention.

Pendant que la droite dispute contre elle-même, fait la difficile et la dédaigneuse, ne veut pas de la victoire, l'insurrection accouche ; deux noirs orages se forment enfin et vont fondre sur l'Assemblée.

L'insurrection *morale* des amis de Robespierre a dressé l'acte d'accusation de la Gironde, et va venir, avec une masse de sans-culottes armés, étouffer *moralement* les libertés de l'Assemblée.

L'insurrection maratiste travaille le faubourg Saint-Antoine, employant cette dernière arme, infâme et désespérée, d'aller criant par les rues *que la Butte-des-Moulins a pris la cocarde blanche*, proclamé la contre-révolution. Tout le faubourg est en branle. A cinq heures, un noir torrent roule par la rue Saint-Antoine, par la Grève, par la rue Saint-Honoré.

Effroyable situation de l'Assemblée, de Paris! Si l'Assemblée n'est pas étouffée du premier flot, n'est-elle pas en danger d'être abîmée du second? Asservie par les Jacobins, massacrée par les maratistes, quel sera son sort tout à l'heure? S'il se fait, au cœur de Paris, une grande mêlée sanglante, les meneurs ne pourront-ils pas détourner ce peuple docile sur la Convention même?

L'insurrection jacobine fit, la première, son apparition. Les Jacobins, qui avaient par leur comité de salut public pris possession de la Commune, se présentent à l'Assemblée, se disent la Commune même ; Lhuillier portait la parole. Le discours, écrit avec soin, était une pièce littéraire, de rhétorique jacobine, sentimentale et violente. La virulente accusation commençait par une élégie : Etait-il donc bien vrai qu'on eût formé le projet d'anéantir Paris ?... Quoi ! détruire tant de richesses, détruire les sciences et les arts ! le dépôt sacré des connaissances humaines ! etc., etc. Pour sauver les sciences et les arts, il fallait mettre en accusation Vergniaud, Isnard, les Girondins, champions du royalisme et fauteurs de la Vendée.

Le cordonnier-homme-de-loi, à l'appui de son aigre plaidoirie pour la civilisation, laissait voir à ses côtés une masse de sauvages armés de bâtons, de piques. Il avait à peine fini que cette foule bruyante força la barre de l'Assemblée, inonda la salle. Il semble pourtant que ce fut moins un acte d'hostilité qu'une sorte de bonhomie barbare ; ils envahirent non la droite, mais le côté qu'ils aimaient, le côté des Montagnards ; ils se précipitèrent sur eux *pour fraterniser*. Un Dantoniste cria que le président devait les inviter à se retirer. Levasseur, avec plus de présence d'esprit, engagea les Montagnards à se réfugier aux bancs peu garnis de la droite, et toute la Montagne y passa.

Personne, ni les Dantonistes, ni les Girondins, ni le centre, ne voulait plus délibérer. Le groupe seul des Robespierristes paraissait se résigner à l'invasion populaire.

Vergniaud proposa que la Convention abandonnât la salle et se mît sous



On s'explique, on s'excuse, on s'embrasse. (P. 1324.)

la protection de la force armée qui était au Carrousel. Lui-même descendit de sa place; il sortit... mais presque seul...

Le centre resta cloué à ses bancs. Le mouvement du jeune orateur appelant la Convention à s'affranchir elle-même, quittant ce lieu de servitude, secouant la poussière de ses souliers et cherchant la liberté sous le ciel, n'eut aucun effet sur le centre; il renouvela, irrita l'envie sournoise des meneurs muets, des Sieyès et autres. Ils comprirent que, comme *il n'est qu'un pas du sublime au ridicule*, il leur suffisait de rester, de ne rien entendre, ne rien voir, ne rien faire, pour briser Vergniaud. Ils repoussèrent cette royauté morale du génie. Ils préférèrent, en ce jour, la royauté de la force.

Robespierre avait vaincu. Pour la première fois depuis le matin, au bout d'une séance si longue, il prit la parole. Il se sentait bien fort, ayant pour lui non seulement la fureur de la Montagne et la brutalité de l'invasion populaire, mais la trahison du centre, le suicide volontaire de l'Assemblée elle-même.

« Je n'occupe pas l'Assemblée de la fuite de ceux qui désertent ses séances (Vergniaud rentrait à ce moment)... Supprimer les Douze, ce n'est pas assez; il faut les poursuivre... Quant à remettre la force armée aux mains de la Convention, je n'admets pas cette mesure. Cette force est armée contre les traîtres, sans doute; mais les traîtres où sont-ils? Dans la Convention même. Quant aux autres propositions... »

Vergniaud : « Concluez... »

Robespierre : « Je conclus, et contre vous... Contre vous qui, après la révolution du 10 août, vouliez mener à l'échafaud ceux qui l'avaient faite; contre vous qui provoquez la destruction de Paris, vous, complices de Dumouriez... »

Sa fureur était si grande qu'il ne s'apercevait pas que ce torrent d'invectives pouvait avoir un résultat immédiat et tragique. Lancé sur un homme déjà en péril et sous le couteau, l'issue pouvait être non pas de le mettre en accusation (comme le demandait Robespierre), mais de le faire mettre en pièces.

La chose eût eu lieu peut-être. Mais la salle, déjà si pleine, allait s'emplissant encore d'une invasion nouvelle, d'une foule animée de sentiments différents. Ces nouveaux venus, mêlés de sans-culottes aux bras nus et de gardes nationaux, avaient cela de commun que leurs visages brillaient d'une allégresse singulière.

La sombre Assemblée robespierrisée qui s'affaissait sur elle-même fut, tout à coup, malgré l'heure avancée du soir (il était neuf heures), illuminée d'un joyeux rayon du matin.

Cette fois, c'était le peuple.

Contons cette belle histoire.

Nous avons dit comment les honnêtes maratistes avaient trouvé moyen de faire que Paris s'égorgeât. Ils avaient dénoncé au faubourg Saint-Antoine la

section de la Butte-des-Moulins *comme ayant pris la cocarde blanche*, calomnie perfide qui contenait un appât ignoble. La section dénoncée était celle des marchands du Palais-Royal, du quartier Saint-Honoré, des orfèvres, horlogers, bijoutiers et joailliers. C'était à la fois un appel et au meurtre et au pillage.

Le faubourg hésita un moment de croire les meneurs. Le procès-verbal des Quinze-Vingts témoigne que le peuple disait : « Nous voudrions savoir du moins pourquoi nous allons marcher... » La crédulité gagna néanmoins ; le faubourg descendit en armes, ému et très décidé à mettre les royalistes à la raison. La colonne était énorme ; le seul nom du royalisme relevant la tête avait mis dans ce brave peuple l'unanimité terrible de la prise de la Bastille. Ils descendirent tous, et la masse grossissait encore sur la route ; arrivés au Palais-Royal, ils étaient, dit-on, vingt mille.

Ceux de la Butte-des-Moulins, effrayés, mais résolus à vendre leur vie, s'étaient mis en bataille dans le jardin du Palais-Royal. Portes, grilles, tout était fermé : mesure de défense, mais fort dangereuse. Toute communication était interdite ; on allait se massacrer sans savoir seulement si l'on était ennemi. Les canons, des deux côtés, étaient chargés, prêts à tirer. Il y eut heureusement quelques hommes de bon sens dans ceux du faubourg, qui dirent qu'avant tout il fallait pourtant aller voir s'ils avaient vraiment la cocarde blanche.

Ils demandèrent à entrer, franchirent les grilles, ne virent que le bonnet de la liberté et les trois couleurs. Tous criaient le même cri, celui de la République : les grilles et les portes s'ouvrent, la place est prise d'un élan, l'élan de la fraternité. On s'explique, on s'excuse, on s'embrasse. La violence des émotions contraires, le passage si rapide de la fureur à l'amitié, furent tels que plusieurs n'eurent pas assez de force pour y tenir ; ils y succombèrent. Un commandant s'évanouit ; il est frappé d'un coup de sang ; la stupeur succède à la joie, on court chercher un chirurgien, on le saigne, il est sauvé... Joie nouvelle, et des cris immenses de : « Vive la République ! »

Le Palais-Royal, galeries, jardins, les rues d'alentour et tout le quartier, prirent en un moment un aspect de fête ; on but, on dansa. Puis, se remettant en colonne, les gens du Palais-Royal reconduisirent fraternellement leurs amis du grand faubourg.

Mais auparavant les uns et les autres avaient voulu donner à la Convention la bonne nouvelle de paix. Pour cela, ils l'envahirent, et cette pression nouvelle arrivant par-dessus l'autre, tout le monde faillit étouffer.

« Législateurs, dit l'un d'eux plein d'enthousiasme, la réunion vient de s'opérer ! La réunion du faubourg, de la Butte-des-Moulins et des sections voisines. On voulait qu'ils s'égorgeassent, ils viennent de s'embrasser... »

Ce fut un coup de théâtre. Tout fut fini pour ce jour. Plus d'accusation. Tout ce que Robespierre obtint, ce fut la suppression des Douze, déjà supprimés par le fait. Barère, rédacteur du décret, y mit un article ambigu, à double entente : « Qu'on poursuivrait les complots. »

Lesquels? ceux de l'Évêché? ou bien ceux des Girondins? On pouvait choisir.

Un Dantoniste proposa : Que la Convention, levant la séance, fraternisât avec le peuple. Elle sortit en effet, descendit sur la terrasse des Feuillants, et parcourut, aux flambeaux, les Tuileries, puis le Carrousel. Paris fut illuminé.

CHAPITRE XI

2 JUIN. — ARRESTATION DES GIRONDINS

VICTOIRE DES VENDÉENS A FONTENAY (24 MAI.) — LA VENDÉE S'ORGANISE. — FATALITÉ DE LA SITUATION. — L'ASSEMBLÉE FATIGUÉE DE DÉFENDRE LES GIRONDINS. — LES PRÊTRES CONVENTIONNELS HAISSENT LA GIRONDE. — POURQUOI LES GIRONDINS NE SE RETIRÈRENT PAS. — COURAGE DE Mme ROLAND. — LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC COMPLIMENTE L'INSURRECTION ET CROIT LA LASSER (1er JUIN). — IL LUI OPPOSE UNE FAIBLE RÉSISTANCE. — L'ÉVÊCHÉ ACCUSE ET REPOUSSE LES JACOBINS. — LA NUIT DU 1er AU 2 JUIN. — COMMENT ON FORCE LA GARDE NATIONALE DE S'ARMER. — LES GIRONDINS ACCABLÉS PAR LA NOUVELLE DU MASSACRE DE LYON, QUI ARRIVE LE 2 JUIN AU MATIN. — DERNIER EFFORT DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC. — DÉVOUEMENT DE DANTON. — LA CONVENTION RÉSISTE A LA COMMUNE. — L'INSURRECTION CONCENTRÉE DANS LES MAINS DES JACOBINS, QUI ARRÊTENT UN DES CHEFS DE L'INSURRECTION. — LA MONTAGNE ELLE-MÊME DÉFEND LA DROITE. — LES JACOBINS ABANDONNENT LEUR PLAN D'INSURRECTION MORALE. — DÉMISSION DE QUATRE REPRÉSENTANTS. — LA CONVENTION PRISONNIÈRE. — INDIGNATION DE LA MONTAGNE. — RÉCLAMATION DES DANTONISTES. — LES JACOBINS ONT CONSIGNÉ L'ASSEMBLÉE. — LA CONVENTION SORT DE SON ENCEINTE ET PASSE DANS LA COUR DU CARROUSEL. — LE GÉNÉRAL HENRIOT. — IL FAIT POINTER SES CANONS SUR LA CONVENTION. — FLUCTUATION DE DANTON. — LA CONVENTION AU JARDIN DES TUILERIES. — ELLE EST ARRÊTÉE PAR MARAT. — LA MONTAGNE SEULE DÉCRÈTE L'ARRESTATION DES GIRONDINS. — PARIS LE SOIR DU 2 JUIN. — POURQUOI CES FAITS ONT ÉTÉ IGNORÉS JUSQU'ICI. — CARACTÈRE CONTRADICTOIRE DE CETTE ÉPOQUE : GRANDEUR MORALE DANS LA VIOLENCE MÊME.

Le Comité de salut public, pendant ces lugubres jours, était comme anéanti sous la grêle effroyable des désastres dont la nouvelle lui venait coup sur coup. Il osait à peine en parler. Le peu de mots qu'il aurait dits eût fait égorger la Gironde.

Toute une armée investie dans Mayence, et là, comme prisonnière, — Valenciennes, notre unique et dernière barrière, assiégée, livrée peut-être, — l'armée du Midi en retraite, la France ouverte aux Espagnols, — une Vendée commençant dans les monts de la Lozère, — la Savoie, naguère si française,

tournée contre nous par les prêtres, affamant notre armée des Alpes (un œuf s'y vendait cinq francs), — Lyon, derrière, en pleine révolte contre sa municipalité, contre les commissaires de la Convention, marchant contre eux sous le drapeau girondin, le 27, tirant à mitraille sur les représentants du peuple...

Ce jour même, le 29, Cambon et Barère vinrent avouer à l'Assemblée une nouvelle terrible, mais tellement importante qu'on ne pouvait la cacher : la bataille de Fontenay et la prise de cette ville par les Vendéens.

Événement grave en lui-même, mais bien autrement grave par les suites, ayant été pour la Vendée le principe d'une nouvelle organisation.

La Vendée, en trois mois, avait traversé trois âges. En mars, eut lieu la première explosion, toute populaire, où les chefs ne comptaient pour rien. Après Pâques, au mois d'avril, les nobles, voyant les paysans revenir aux armes et persévérer, acceptèrent le rôle de généraux. Ces nobles étaient généralement des officiers inférieurs fort braves, mais sans expérience, qui n'avaient jamais commandé ; leur présence n'en donna pas moins un élan nouveau à l'insurrection ; le paysan les suivait volontiers ; il aimait surtout l'audace, la jeune figure héroïque de M. *Henri* (de la Rochejaquelein).

Toutefois, ces brillants cavaliers, n'ayant ni science ni génie, n'étant ni généraux ni organisateurs, révélèrent, dès le mois de mai, leur incapacité. Dans une première attaque sur Fontenay, ils ne purent, avec trente mille hommes, venir à bout du républicain Chalbos, qui n'en avait que trois mille. Fortifiés d'une nouvelle division vendéenne, conduits plus habilement par un homme de grand sens et de froid courage, le général paysan Cathelineau, ils défirent enfin Chalbos et prirent Fontenay. La supériorité de Cathelineau ayant éclaté ainsi, il prit le plus grand ascendant. Il était l'homme du clergé. Un conseil supérieur d'administration fut organisé dès lors, moitié prêtres et moitié nobles ; mais les prêtres eurent l'avantage.

Le Comité de salut public, en annonçant la nouvelle, l'atténua tant qu'il put, prétendit qu'une armée de soixante mille hommes allait cerner les Vendéens. Il savait parfaitement que cette armée n'existait pas.

L'état de ce Comité n'était pas loin du désespoir. Trois de ses membres étaient malades. Mais ce qui effrayait le plus, c'était l'état singulier où l'on voyait Danton pour la première fois. Si fier en 92 devant l'invasion, la tête haute encore en mars, faisant montre d'insouciance, on le vit, aux journées de mai, sombre, inquiet, profondément troublé. Chose contraire à ses habitudes, il semblait rêveur, distrait. Un jeune homme de la droite, Meillan, qui sympathisait avec cette grande nature, qui le croyait mobile bien plus que pervers, et pensait « que, selon l'intérêt de sa sûreté, il aurait été indifféremment Cromwell ou Caton », l'alla trouver le 1er juin au Comité de salut public et le pressa de prendre le gouvernail, de diriger le Comité... « Ils n'ont pas de confiance », dit-il en le regardant. Et comme Meillan insistait, il le regarda encore, en disant : « Ils n'ont pas de confiance. » Le Comité était dans une autre pièce, où il écoutait Marat. Danton était resté seul avec Treilhard. Il semblait

tout absorbé, tout entier à ses idées; il se parlait à lui-même : « Il faut absolument, disait-il, que l'un des deux côtés donne sa démission... Les choses ne peuvent plus aller... Nous avons envoyé chercher la Commune. Que veut-elle, cette Commune ? »

La fatalité de la situation était celle-ci : Que si la Convention, pour défendre la Gironde, avait brisé la Commune (ce qui était au fond moins facile qu'on n'a dit), elle eût été obligée de reprendre, dans les points les plus odieux, le rôle même de la Commune : la réquisition brusquée par les plus violents moyens, la levée immédiate de l'emprunt forcé, etc. La tyrannie des communes, par toute la France, la terreur municipale, étaient infaillibles, fatales, au point où les choses en étaient venues; c'était le seul instrument qui restât à la Révolution. On ne pouvait briser cet instrument qu'en brisant la République, en relevant les royalistes et dans le Midi, et dans Lyon, et dans Valenciennes assiégée, où, du haut de leurs maisons, ils appelaient par des signaux l'émigré et l'Autrichien.

L'affaire de Lyon eût dû surtout éclairer les Girondins et les décider à se retirer. Ils ne pouvaient guère s'obstiner à siéger dans la Convention, lorsque les Girondins (vrais ou faux) de Lyon faisaient la guerre aux commissaires de la Convention. Il en était à peu près de même à Marseille, où les Girondins chassèrent de la ville les représentants du peuple.

Ces embarras croissants avaient lassé la Convention, excédé sa patience. Elle était fort aliénée de la Gironde, avait hâte d'être quitte de ce parti compromettant. Il l'était de deux manières opposées et toutes contraires : d'un côté, *parce que le royalisme se cachait derrière;* et de l'autre, *parce que la République légale réclamait par son organe.* La Gironde, c'était la liberté de la presse, la liberté personnelle, toutes les choses inconciliables avec les terribles réalités d'une situation qui créait la dictature.

Beaucoup de tristes passions se mêlaient encore à ceci. La masse des députés qui ne parlaient point n'était nullement amie de ceux-là qui parlaient toujours et avec de si grands effets. On a vu, au 31 mai, le bonheur qu'eurent ces muets à rendre inutile, ridicule, le mouvement de Vergniaud.

A ces malveillances explicables, il s'en joignait une obscure et secrète, peu observée, mais réelle, profonde, qui créait à la Gironde des ennemis sur tous les bancs de l'Assemblée, à la gauche, au centre, à la droite même. La Gironde, parti fort mêlé et qui contenait des chrétiens (même intolérants), n'en avait pas moins dans son sein les représentants de toutes les écoles philosophiques du dix-huitième siècle ; tel procédait de Voltaire, tel autre de Diderot; tous étaient ennemis des prêtres. Or les prêtres étaient fort nombreux à la Convention; il y avait à la Montagne tout un banc d'évêques, ceux de Blois, de Beauvais, d'Evreux, de Limoges, de Vannes. Le dernier, Audrein, avait été professeur de Robespierre.

Entre les prêtres conventionnels, les uns étaient croyants, comme Grégoire, d'autres incrédules, comme Sieyès. Mais, quel que fût leur peu de

foi, ils ne trouvaient nullement bon qu'on se moquât du clergé et de leurs anciennes croyances.

La suppression du dimanche dans les administrations, quoiqu'elle n'ait pas été provoquée par la Gironde, fut observée soigneusement dans les administrations girondines, dans celles du protestant Clavières, du philosophe Roland.

Quand Isnard, quand Jacob Dupont se disaient athées (ce qui, du reste, en ce siècle ne signifiait qu'une violente haine des prêtres), la Gironde ne réclamait pas. Quelques-uns dirent même : « Qu'importe? vous êtes honnête homme... » Un cri partit de la Montagne; l'évêque Audrein dit : « On n'y tient pas. » Et il sortit de la salle.

Nous avons vu plus haut la prudence de Durand-Maillane, député de la droite, Robespierre lui avait fait dire : « La sûreté est à gauche. » Durand, qui est dans ses Mémoires plus Girondin que la Gironde (jusqu'à louer le blasphème d'Isnard contre Paris). Durand n'en suivit pas moins le conseil de Robespierre; il siégea à droite, mais vota à gauche. On l'a vu dans la question de l'instruction publique, où, se séparant bravement des impies (fort en danger), il parla avec force contre la philosophie, fit profession d'être *un bon Jacobin*.

Dans la discussion de la Constitution (dont nous parlerons plus tard), les prêtres conventionnels saisirent une occasion nouvelle de haïr les Girondins, pour pouvoir les abandonner. La Convention décidant (du reste à tort, selon nous), d'un avis presque unanime, que la Déclaration des droits ne commencerait pas par attester le nom de l'Être suprême, les prêtres s'en prirent à la Gironde, qui ne fut pourtant que l'organe de l'opinion commune. Durand rattache à ceci une parole dite par Vergniaud dans une autre occasion : « La raison seule nous suffit... Nous n'avons nul besoin de fraude, ni de la nymphe de Numa, *ni du pigeon de Mahomet...* » Ce pigeon les mit en fureur : « Je vis bien, dit Durand-Maillane, que le parti girondin était plus impie même que le parti de Robespierre. » Il le vit, et put sans scrupule pourvoir à sa sûreté, en laissant périr les impies.

Il avoue, dans ses Mémoires, qu'il n'a jamais rien voulu ni cherché *que sa sûreté*. Jamais on n'a raconté, professé, glorifié à ce point la lâcheté. Il a dit un mot sublime, en ce genre, la veille du 9 thermidor, quand les Montagnards ennemis de Robespierre vinrent demander à ceux de la droite : « Serez-vous pour nous? — Oui, si vous êtes les plus forts. »

Les plus purs, les plus loyaux, Grégoire, par exemple, étaient-ils entièrement étrangers à ces malveillances de prêtres contre les Girondins? J'ai peine à le croire. Grégoire garde dans ses Mémoires un profond silence sur eux.

Le secrétaire du 2 juin, le rédacteur du honteux procès-verbal et qui le laissa falsifier, fut Durand-Maillane; il le dit lui-même.

Les Girondins, en vérité, auraient pu prévoir tout ceci. La situation voulait qu'ils se retirassent. La lassitude de la Convention le voulait aussi. La haine politique, la malveillance religieuse, devaient concourir également à ce qu'ils



Elle fut elle-même arrêtée dans la nuit. (P. 1330.)

n'eussent plus d'appui en personne. C'était par un faible fil qu'ils tenaient à l'Assemblée.

Qui donc les empêcha d'accomplir leur sacrifice, de se retirer? Est-ce le désintéressement, la magnanimité qui leur manquèrent? Non; on le vit au 20 avril, quand ils souscrivirent par leur silence au généreux abandon que faisait Vergniaud de leur dernier moyen de salut.

Qui les fit rester? — Le péril.

Leur danger les exalta, et, tant ferme que fût leur cœur, leur tête en gagna cette ivresse qu'éprouvent les plus braves en présence de la mort. Le sombre bonheur du martyre, une sorte de joie virile de donner leur sang pour la France, les ramenait chaque matin sur ces bancs si menacés, sous les injures des tribunes, sous la pointe des poignards, à la bouche des pistolets dirigés sur eux d'en haut. Tous n'étaient pas intrépides ; avocats ou gens de lettres, nourris dans les douces habitudes de la paix, quelques-uns (comme les Rabaut) ministres de l'Évangile, ils étaient peu préparés à braver ces scènes terribles ; plusieurs tremblaient, et néanmoins venaient conduits par le devoir, apportaient leur tête en disant : « C'est ici le dernier jour. »

Les plus braves, sans comparaison, ce furent les Roland, qui jamais ne daignèrent découcher ni changer d'asile. Madame Roland ne craignait ni la prison ni la mort ; elle ne redoutait rien qu'un outrage personnel, et, pour rester toujours maîtresse de son sort, elle ne s'endormait pas sans mettre un pistolet sous son chevet. Sur l'avis que la Commune avait lancé contre Roland un décret d'arrestation, elle courut aux Tuileries, dans l'idée héroïque (plus que raisonnable) d'écraser les accusateurs, de foudroyer la Montagne de son éloquence et de son courage, d'arracher à l'Assemblée la liberté de son époux. Elle fut elle-même arrêtée dans la nuit.

Il faut lire toute la scène dans ses Mémoires admirables, qu'on croirait souvent moins écrits d'une plume de femme que du poignard de Caton. Mais tel mot, arraché des entrailles maternelles, telle allusion touchante à l'irréprochable amitié, font trop sentir, par moments, que ce grand homme est une femme, que cette âme, pour être si forte, hélas ! n'en était pas moins tendre.

Ce qui touche le plus dans cette cruelle tragédie, ce qui fera pleurer la France éternellement, c'est que les victimes périssant ainsi n'accusèrent jamais le peuple. Jamais les Girondins ne purent croire que le peuple fût contre eux. *L'infaillibilité du peuple*, ce grand dogme de Rousseau, où ils avaient été nourris, resta leur foi jusqu'à la mort.

En réalité, la population de Paris n'avait pris presque aucune part au 31 mai. Le faubourg Saint-Antoine, un moment trompé, s'était montré décidément favorable à la Convention. Les sections, forcées d'agir, préféraient visiblement, entre les deux insurrections, la modérée, la *morale*, c'est-à-dire la jacobine. Les Jacobins, arrivés à la Commune, en étaient devenus les maîtres. L'Évêché portait tête basse. Hébert, dont l'approbation avait enhardi, décidé le mouvement de l'Évêché, était devenu un sage, un modéré, un Jacobin. Tous paraissaient convertis. Ils repoussèrent avec indignation les propositions violentes d'attaquer les Tuileries, d'arrêter des députés. Pache dit : « Arrêter les vingt-deux, c'est armer les départements, commencer la guerre civile. » Chaumette, entendant renouveler les mêmes propositions, dit qu'il les dénonçait au peuple. Mais l'assistance, loin de les blâmer, les applaudissait. « Voyez, dit Chaumette, ils ne sentent pas qu'ils applaudissent leur ruine. » Le plus fort,

c'est que Dobsent, l'homme de l'Évêché, tenait le même langage et prêchait la modération.

Les Jacobins voyaient très bien qu'il ne s'agissait pas d'employer une force déjà existante, mais d'en créer une. Ils décrétèrent la nuit *la levée immédiate de l'emprunt forcé, dont le produit serait distribué* aux familles de ceux qui partaient, *la création de l'armée révolutionnaire à* 40 *sols par jour*. Ce fut à qui enchérirait sur ces générosités. Tel voulait donner 6 francs aux ouvriers sans ouvrage; tel faire des rentes aux volontaires qui partaient pour la Vendée. Chaumette eut pourtant le courage de faire une objection à cette débauche d'argent : « Et tout cela, dit-il, où le prendrons-nous ? » Ceux qu'on croyait corrompre en rougirent eux-mêmes. Il y eut des ouvriers qui dirent : « Nous ne demandons rien que d'être nourris sous les armes; un peu de pain et de vin. »

Les Jacobins s'étaient bornés à répandre dans la nuit ces simples mots : « Que la Convention avait reçu froidement l'adresse de la Commune. Que la majorité de l'Assemblée était incapable de sauver le peuple. » — Les violents ajoutaient, dans l'espoir d'échauffer la foule, ce mensonge hardi : « Que l'on avait rétabli la commission des Douze. »

Bien loin de la rétablir, le Comité de salut public la fit désavouer à la tribune par Barère, par celui même qui en avait provoqué la création. Barère, dans une adresse au peuple, complimentait l'insurrection, louait cette douceur admirable d'une insurrection pacifique. Il louait, admirait Paris, félicitait tout le monde. Il croyait, à bon marché, endormir l'insurrection, en achever l'avortement, l'enterrer honorablement. L'adresse lue, adoptée, la Convention brusquement leva sa séance, se sépara, pensant que, si elle gagnait un jour sans entendre les demandes de la Commune, tout finirait de soi-même.

Il était sept heures du soir. Henriot, depuis deux heures, traînait ses canons dans Paris. Mais la Commune n'avait pu encore s'accorder sur la pétition, plus ou moins menaçante, que l'on porterait à l'Assemblée. On apprend que celle-ci s'est esquivée pour ne rien entendre. Marat prend le maire avec lui, court au Comité de salut public, crie, menace, exige qu'on réunisse l'Assemblée pour une séance du soir. Cambon et Barère promirent, bien décidés à n'en rien faire. Marat, avec cette parole, revient vite à la Commune, calme les scrupules que quelques-uns laissaient voir sur l'inviolabilité des représentants, fait clore l'adresse. On prépare le siège de la Convention, on décide que les troupes qui camperont ce soir auront des vivres avec elles. Plusieurs ajoutèrent qu'il fallait de nouveau sonner le tocsin, tirer le canon d'alarme, et ils le firent en effet, sans l'autorisation de la Commune.

Le Comité de salut public s'était bien gardé de tenir parole à Marat; il n'avait point convoqué l'Assemblée, Cambon l'avoua intrépidement. Mais, au bruit du tocsin, elle se rassembla d'elle-même, vers neuf heures du soir. Le côté droit était désert. La Montagne était venue et une partie du centre. Le département et la municipalité se présentent à la barre. La pétition, lue par

Hassenfratz, était mêlée du double esprit de ses rédacteurs : les Jacobins y étaient pour la *demande d'accusation;* l'Évêché y avait mis quelques paroles de mort, *les conspirateurs mordront la poussière;* de plus, un ordre sec et dur : *C'est assez, il faut en finir.*

Le *Moniteur*, toujours corrigé, falsifié par le pouvoir vainqueur dans les jours de crise, n'a garde de mentionner les faits vraiment importants de cette séance du soir. Il ne dit pas un mot de la résistance du Comité de salut public. Durand-Maillane y supplée dans ses Mémoires. »

Legendre ayant dit qu'on devait arrêter ceux qui avaient demandé l'appel au peuple, Cambon s'écria : « Si, pour avoir émis une opinion, on faisait sauter la tête à un député, nous n'oserions plus parler! — Il faut le dire hautement, il y a deux partis ici, et tous les deux ont des torts. »

Barère, enhardi par Cambon, reprit avec beaucoup de force : « Vous ne fonderez jamais la liberté qu'avec des représentants qui émettent librement leurs opinions. Quelle nation pourrait être assez avilie pour recevoir une constitution dictée par la force?... Vous ne pouvez poursuivre les députés dénoncés pour leurs opinions; vous ne le pouvez *que pour des faits.* Le Comité de salut public ne fera aucun rapport, si les dénonciateurs ne donnent *la preuve des faits* qu'ils allèguent. »

L'Assemblée soutiendrait-elle son Comité de salut public dans cette défense de la Gironde? Il y avait lieu d'en douter. Plusieurs semblaient impatients d'être quittes des Girondins; ils disaient : « S'ils étaient honnêtes, ils se retireraient d'eux-mêmes. » On vota néanmoins que la Commune et tous ceux *qui auraient des pièces* contre les membres dénoncés, étaient tenus de les présenter, et que, *sous trois jours*, le Comité de salut public ferait son rapport sur la pétition et proposerait des mesures.

Ce long délai, cette nécessité de donner des preuves de faits, qu'imposait la Convention, disaient assez à la Commune qu'elle n'aurait rien que par la force. Les deux partis insurrectionnels qui siégeaient à la Commune, les Jacobins et l'Évêché, furent obligés d'agir d'ensemble. Les Jacobins auraient voulu reculer qu'ils ne l'auraient pu. L'Évêché prêchait contre eux dans les sections, et n'était pas loin de les dénoncer comme traîtres. Gusman l'avait déjà fait, le soir du 31 mai, à la section des Piques. Il s'emporta jusqu'à dire : « Jamais on ne s'est joué plus indécemment de la majesté du Peuple... Ceux qui l'ont poussé à l'insurrection s'entendent avec ses ennemis. La Commune, recréée par la générosité du Peuple, a déjà l'ingratitude d'oublier son créateur. Je propose de déclarer que le Comité révolutionnaire est indigne de la confiance de la section des Piques. »

L'Évêché alla plus loin, et dans le jour même, Varlet au conseil général accusa la modération de son collègue Dobsent. En laissant subsister une autorité légale, celle du maire, on avait entravé, disait-il, les opérations de l'autorité révolutionnaire. A plus forte raison accusait-il la mollesse et l'indécision de l'insurrection jacobine.

L'Évêché poussant ainsi et stimulant les Jacobins, il fut décidé d'un commun accord que dans la nuit (du 1er au 2), les officiers municipaux, à la lumière des flambeaux, escortés de la force armée, iraient par toute la ville proclamer les décrets du 31 mai, et « inviteraient les citoyens à reconquérir leurs droits, à les garder par les armes ».

Cette proclamation bruyante, au bruit des tambours, ne fut nullement agréable aux habitants de Paris. Plusieurs, qui se levèrent au bruit et qui virent que les envoyés ne portaient pas leurs insignes, demandaient : « Qui sont ces gens-là? » et s'obstinaient à douter qu'ils fussent véritablement envoyés de la Commune.

Le mensonge indigne au moyen duquel les hommes de l'Évêché avaient essayé de pousser au meurtre les gens du faubourg Saint-Antoine avait créé dans les esprits de légitimes défiances. Deux sections du faubourg se montrèrent, le 1er juin, très contraires aux violents. Celles des Quinze-Vingts accueillit en amis des députés de la Butte-des-Moulins qui venaient fraterniser. Celle de Montreuil fit dire à la Commune : « Qu'elle se fiait *aux Jacobins;* » ce qui voulait dire poliment qu'elle ne se fiait pas aux autres, aux hommes de l'Évêché.

La section de Grenelle s'était prononcée de même, déclarant qu'elle ne suivrait *que les Jacobins*, l'insurrection modérée ou *insurrection morale*.

Visiblement, le mouvement, au lieu de s'échauffer, se refroidissait. La population, armée à grand'peine au 31 mai, et au 1er juin encore, était décidément rentrée et ne pouvait plus sortir. La révolution se faisait au nom du peuple souverain. Mais, ce peuple, où était-il? Il ne voulait pas se montrer. C'était l'insurrection du néant, du désert, contre le gré de la foule.

Plusieurs sections prévoyaient que personne ne répondrait au rappel, et craignaient d'être suspectes. Aux Lombards, on imagina de décider que les absents *seraient amenés par quatre fusiliers*.

Tels furent les moyens violents par lesquels on réunit la garde nationale, dans la matinée du dimanche 2 juin. On employa aussi la ruse. A la section de l'Observatoire, les canonniers assurèrent qu'ils ne menaient les canons qu'à la place du Panthéon, et, contre l'ordre précis de la section, les menèrent au Carrousel.

Dans plusieurs sections on ne mit en mouvement la garde nationale qu'en lui disant qu'il y avait aux Champs-Élysées un rassemblement royaliste contre la Convention. A la section des Halles, et ailleurs, on fit croire aux pauvres gens qu'il s'agissait d'obtenir un tarif des denrées *et d'abattre à jamais l'hydre de la fiscalité*.

Ces dispositions modérées du peuple, très bien connues des Girondins, étaient précisément ce qui mettait le comble à leur incertitude. Ils dînèrent ensemble le 1er juin, et Louvet les pressa vivement de fuir dans leurs départements, et de revenir en armes délivrer la Convention. Il fut tout seul de son avis. Ce retour aurait-il lieu sans effusion de sang? N'était-ce pas la guerre civile? Plusieurs d'entre eux, qui plus tard ne repoussèrent plus ce moyen

cruel, en avaient horreur encore. Plusieurs disaient (et dirent toujours) le mot qu'ils ont gravé sur les murs de leur prison : *La mort, et non le crime!* (*Potius mori quam fœdari*)*!* Ils aimaient mieux rester, et boire, quelle qu'elle fût, toute la coupe du destin. Fuir? lorsqu'on sentait qu'on avait le peuple pour soi, lorsque la plus grande partie des quatre-vingt mille hommes de la garde nationale ne venait en réalité que défendre la Convention... était-ce raisonnable? était-ce possible?... Mais n'eussent-ils personne avec eux, ils croyaient le droit avec eux... Ils dirent, laissant la Force aux autres : « Restons, nous sommes la Loi. »

S'ils restaient, ils devaient rester par-devant la foule, se montrer, aller s'asseoir sur leurs bancs, pour vivre ou mourir. De là, ils seraient forts encore. Leur courage contiendrait celui de la droite. En présence de leur danger, sous leurs fermes et tristes regards, le centre aurait-il le courage de les abandonner et de les livrer? Beaucoup de chances étaient pour eux.

Telle était, toute la nuit, leur résolution, et c'était la bonne. Leurs amis de la droite vinrent les trouver le matin, les firent changer, les perdirent.

La nuit avait été terrible. Les lumières, le bruit des tambours, les proclamations de la Commune, le rappel, au jour, tout avait dû affaiblir, énerver des esprits inquiets. Ils se réunirent rue des Moulins, dans un vaste hôtel désert, où logeait Meillan, le jeune député de la droite, esprit doux, mobile, qui aurait accepté la dictature de Danton, et plus tard fut royaliste. Il fit les plus grands efforts pour retenir les Girondins. Parlait-il en son nom seul? Il exprimait sans nul doute le sentiment de la droite, qui craignait extrêmement une scène sanglante sur ses propres bancs. La droite croyait d'ailleurs sincèrement que la présence irritante des Girondins leur nuirait plutôt à eux-mêmes ; elle pensait résister pour eux aussi bien et mieux qu'ils n'eussent su faire.

Comment ces hommes intrépides se décidèrent-ils à suivre ce déplorable conseil? Nul historien ne l'a dit. Mais il n'est pas besoin qu'on le dise. Le vrai coup qui les vainquit, les anéantit, ce fut l'affreuse nouvelle arrivée le 2 au matin, le massacre de huit cents hommes à Lyon... Par qui? Par les mains Girondines, par les mains de ceux qui du moins se déguisaient sous ce nom. La Gironde fut écrasée... Hélas! elle était jusqu'ici le parti de l'humanité, et voilà qu'à son dernier jour comparaissant devant le peuple, elle arrivait souillée de sang!...

L'un d'eux, Buzot, qui de cœur était à Madame Roland, qui la savait arrêtée, s'élança des bras de ses amis. Luttant avec eux, il disait : « Je veux mourir à la tribune. » Ils le retinrent. Barbaroux fut plus heureux; il échappa. Il couvrit glorieusement d'une superbe intrépidité le banc désert de la Gironde. Les autres restèrent chez Meillan, qui promit de les avertir d'heure en heure. Ils restèrent muets, immobiles, perdus, sous la fatalité.

L'innocence de Barbaroux éclatait, à ce moment même, au Comité de salut public. On avait saisi à la poste les lettres que lui écrivaient ses correspondants de Marseille. Nous les avons sous les yeux. Elles ne contiennent rien

qui puisse, de près ou de loin, indiquer la moindre pensée royaliste ni contre-révolutionnaire. Ces lettres, spécialement celles de Granet, l'un des principaux vainqueurs du 10 août, sont visiblement écrites par d'ardents républicains, qui se trompent, il est vrai, sur l'esprit de la Montagne, qui suivent l'erreur girondine et s'imaginent que les Montagnards sont la faction d'Orléans.

Le Comité de salut public fut saisi, en lisant ces lettres, de la plus amère douleur. Que faire? et comment les défendre? Le ministre Garat, qui était présent, rappela le mot d'Aristide dans ses querelles acharnées avec Thémistocle : « O Athéniens, vous ne serez jamais tranquilles, que vous ne nous jetiez tous deux au gouffre où l'on jette les condamnés! » Il fit souvenir encore de l'expédient proposé par une section : Que la Gironde se retirât, et que la Montagne envoyât des otages, en même nombre, aux départements. Cambon, Barère, Delmas, saisirent avidement cette idée. Danton se leva, les larmes aux yeux : « Je m'offre le premier, dit-il, pour aller en otage à Bordeaux. Proposons-le à la Convention, » Barère sortit à l'instant même. Il parla, non à la tribune, mais de banc en banc, pour tâter les chefs, surtout Robespierre. Tout fut manqué. D'un mot amer, d'un seul mot dit en ricanant, il rendit suspect, impossible, le dévouement de Danton : « Ce n'est, dit-il, qu'un piège que l'on tend aux patriotes. »

L'expédient était hasardeux, sans nul doute. Mais enfin, que faire? Par quel autre moyen empêcher la guerre civile? Robespierre n'en disait aucun. Il croyait sans doute encore à l'efficacité de son *insurrection morale*, qui, n'agissant que par la peur, sans acte matériel, étoufferait décemment la liberté de l'Assemblée et permettrait de soutenir qu'elle avait toujours été libre.

La séance ouverte, sous la présidence du Montagnard Mallarmé, commença par un coup terrible qui semblait tomber d'aplomb sur le Comité de salut public, l'humiliait, le désarmait pour les résistances du jour. On lut la lettre désespérée des magistrats de la Vendée, vaincus, en fuite, dépouillés, ayant tout perdu dans leur fuite ; une lettre de cris et de larmes, d'amères accusations sur les divisions de l'Assemblée...

Puis, sans respirer, la révolte de la Lozère et de la Haute-Loire, des sombres contrées volcaniques qui nourrissent le peuple le plus barbare de la France.

Jean-Bon Saint-André reprit. Sa jaune et bilieuse figure (où la flamme intérieure perçait, comme une lampe ardente) terrifia l'Assemblée quand il donna la nouvelle : « Huit cents patriotes ont été égorgés dans Lyon... Il faut envoyer partout des commissaires avec pleins pouvoirs, qui frappent de mort quiconque fait obstacle à la liberté... »

L'implacable, l'infatigable Commune était là qui attendait à la barre avec sa nouvelle pétition contre la Gironde. La générale, qui battait encore dans toutes les rues, s'entendait dans l'Assemblée. Lanjuinais monte à la tribune : « C'est sur la générale que je veux parler. »

Et alors, avec l'obstiné courage de sa dure tête bretonne, sans faire la moindre attention aux cris de fureur, aux menaces, qu'on lui jette à chaque mot, il dit à la Convention son avilissement, sa misère... Prisonnière depuis trois jours, serve d'une puissance rivale qui la tient au dedans par ses salariés, au dehors par ses canons, qu'a-t-elle fait pour sa dignité, pour l'intégralité de la représentation nationale ? « Quand l'autorité usurpatrice venait vous reproduire cette pétition traînée dans la boue des rues de Paris... (Cris violents : Il a insulté le peuple !...) Non, je n'accuse point Paris ! Paris est pur ! Paris est bon ! mais enfin il est opprimé, il est l'instrument des tyrans... »

« Misérable, dit Legendre, tu conspires à la tribune ! » Et il courut à lui, faisant le geste du merlin pour assommer.

Lanjuinais (dans son récit du 2 juin) dit qu'il lui jeta ce mot : « Fais décréter que je suis bœuf ; alors tu m'assommeras. »

Legendre, Thureau, Drouet, Chabot et Robespierre jeune lui appliquèrent à la poitrine le canon de leurs pistolets. Plusieurs députés de la droite accoururent, armés aussi, et le dégagèrent.

Il reprit intrépidement, conclut que la Convention devait casser les autorités révolutionnaires, mettre hors la loi ceux qui s'arrogeraient un tel pouvoir et permettre de leur courir sus.

Elles entrent, ces autorités, à ce moment même, avec leur pétition ; elles parlent en souveraines. Elles demandent l'*arrestation provisoire* des factieux de la Convention.

La réponse du président Mallarmé fut plus ferme qu'on ne l'attendait. Montagnard, mais voyant très bien que la Montagne même était divisée, il ne fit nulle difficulté de répondre conformément au sentiment répulsif que la presque totalité de l'Assemblée montrait pour la pétition : « S'il y a des traîtres parmi nous, dit-il, *il faut qu'ils soient découverts et jugés*. Avant de les punir, *il faut prouver* leurs crimes. »

On décréta le renvoi au Comité de salut public, qui dut faire un rapport séance tenante.

La Convention, alarmée d'abord de se voir entourée d'une armée entière, commençait à se rassurer. Plusieurs députés qui étaient sortis avaient vu les dispositions de la garde nationale. Ils l'avaient trouvée très favorable à la Convention. « Tout Paris est armé, dirent-ils en rentrant, armé pour vous, si vous êtes fermes ; contre vous, si vous mollissez. »

Le Comité de salut public, partageant cette confiance, fit une démarche hardie : il fit dire à l'Hôtel de Ville que le comité révolutionnaire devait être renouvelé. Il espérait qu'épurée des hommes de l'Évêché, concentrée aux mains jacobines, l'autorité insurrectionnelle deviendrait plus raisonnable, qu'elle hésiterait à exiger l'avilissement de l'Assemblée.

L'argument que le Comité de salut public pouvait faire valoir à l'Hôtel de Ville (et qu'il présenta peu après à la Convention), c'est que ce *comité révolutionnaire* se composait en partie d'étrangers, des Gusman, *Proly*, etc. Ce mot



Hérault et la Convention sortent en masse du pavillon de l'Horloge. (P. 1344.)

étrangers, qui sonnait alors comme celui d'*agents de Pitt*, eut un effet miraculeux. Le maire Pache, qui était Suisse, avait à craindre pour lui-même. Il était naturel qu'il fît bon marché des hommes de l'Évêché, et se rangeât aisément du côté des Jacobins.

Donc, l'Hôtel de Ville obéit. Le conseil général arrête *que le comité révolutionnaire ne comprendra que les neuf nommés par le Département à la salle des Jacobins.* Le Département, c'était Lhuillier, et Lhuillier, c'était

Robespierre. Les neuf pouvaient, *s'ils voulaient*, se donner quelques adjoints.

Loin de prendre pour adjoints les hommes de l'Évêché, les Jacobins tout d'abord mirent Gusman en arrestation. Ce fait étrange est attesté dans le procès-verbal de la section de Gusman (celle de la place Vendôme), qui, vers une heure, apprit qu'il venait d'être arrêté.

Lui-même dit qu'on l'arrêta *pour avoir présenté une grande mesure de salut public.* — Quelle mesure? le massacre d'une partie de la Convention? l'expulsion et l'arrestation de l'Assemblée tout entière, à laquelle on substituerait comme assemblée souveraine la Commune de Paris? On peut soupçonner l'un ou l'autre. Ce qui n'est pas moins vraisemblable, c'est qu'il répéta le 2 juin ce qu'il avait dit le 31 mai à la section : *Que l'insurrection était trahie par ceux qui l'avaient préparée.* — Que serait-il arrivé s'il eût été sur la place, au milieu de la force armée, répétant les mêmes injures?

Ce pas, véritablement hardi, de l'arrestation d'un chef de l'Évêché par les Jacobins (un des deux partis de l'insurrection emprisonnant l'autre !) fut-il hasardé par eux sans l'aveu de Robespierre? Nous ne pouvons le penser. Il n'y a pas dix minutes pour un courrier à cheval, de l'Hôtel de Ville aux Tuileries. Lhuillier, dans ce moment, dictateur à l'Hôtel de Ville, comme chef des Jacobins, consulta certainement son maître sur l'arrestation de Gusman, et il en reçut, pour Henriot qu'il dirigeait, la consigne que paraissait nécessiter l'attitude imprévue de la Convention.

Au moment où le président, le Montagnard Mallarmé, avait fait cette réponse ferme : « Il faut prouver ; il faut juger, » on avait essayé assez maladroitement de terroriser l'Assemblée ; quelques hommes dans les tribunes s'étaient avisés de crier : « Aux armes ! » Puis, un député de la droite, ou effrayé, ou gagné, avait dit sur un ton pleureur : « Sauvez le peuple de lui-même ! sauvez vos collègues ! décrétez leur arrestation provisoire ! »

Cette faiblesse, ou cette momerie, arracha à l'Assemblée un vif mouvement d'indignation. — Non seulement le centre et la droite, mais *une partie de la gauche*, la Convention presque entière se leva, poussa ce cri : « *Non !* »

Spectacle étrange ! il n'y eut qu'une trentaine de représentants qui restèrent assis, les Montagnards jacobins, les amis de Robespierre, et les Maratistes.

La Montagne non jacobine (comme Cambon et Grégoire), la Montagne dantoniste, s'étaient levées avec la droite, et comme celle-ci, elles avaient dit : « *Non !* »

Le rôle des Jacobins devenait bien difficile. Ils avaient cru faire l'insurrection par la Montagne contre la droite. Mais voilà que la Montagne, repoussant, comme la droite, la violation de l'Assemblée, il fallait que l'insurrection se fît contre la Montagne elle-même !

Que devenait le plan de l'*insurrection morale ?* Les Jacobins, qui à l'Hôtel de Ville, avaient supplanté l'Évêché, étaient accusés eux-mêmes par les hommes de l'Évêché ; garderaient-ils pour l'Assemblée les ménagements qu'ils avaient

voulu observer? S'ils l'eussent fait, le 2 juin aurait échoué, comme avait manqué le 31 mai. L'Évêché alors aurait dit : « Nous avons fait l'insurrection; les Jacobins l'ont reprise et arrachée de nos mains, mais c'était pour la trahir. » — Les Jacobins seraient tombés juste au rang de la Gironde.

Les Robespierristes furent poussés ainsi. L'*insurrection morale* étant impossible, ils firent ce que l'Évêché voulait faire, l'*insurrection brutale*, la violation ouverte, publique de la Convention.

Les allées et venues de l'Hôtel de Ville aux Tuileries, des Tuileries à l'Hôtel de Ville, demandèrent une heure environ. L'heure fut remplie, la scène occupée par des incidents divers. Les commissaires envoyés à Marseille vinrent faire leur rapport. Levasseur fit un discours violent contre la Gironde, demandant l'arrestation, non provisoire, mais définitive. Montagnard honnête, héroïque, homme d'élan et d'avant-garde, du reste simple et crédule en proportion de son fanatisme, il chargea sur la Gironde, comme il aurait fait à l'armée du Nord sur les hussards autrichiens.

Enfin, Barère arriva et lut le rapport du Comité de salut public : « Le Comité, dit-il, *par respect pour la situation de la Convention*, n'a pas cru devoir proposer l'arrestation; il s'adresse au patriotisme, à la générosité, et demande aux membres accusés la suspension volontaire de leurs pouvoirs pour un temps déterminé. »

Isnard se leva immédiatement, et, sans hésiter, s'immola comme victime expiatoire. Sa violence, son anathème insensé contre Paris, avait, plus qu'aucune chose, servi de prétexte à l'insurrection. Plus qu'à nul autre, il lui appartenait d'expier, de s'humilier. Esprit faible, autant que sombre, hier athée, demain mystique, il entrait, dès ce jour, dans l'affaissement et le repentir, dans le suicide moral.

Fauchet, qui fut toujours chrétien, qui se confessa et communia à la mort, accepta aussi sa dégradation.

Le bon vieux Dussaulx, qui, depuis Septembre, avait le cœur brisé, saignant, offrit sa démission.

Lanthenas, l'ami de Roland, montra plus que de la faiblesse; il eut le tort de parler, non pour lui seulement, mais pour les vingt-deux, qui ne l'en chargeaient nullement; il dit en leur nom : « Précipitons-nous; comblons, s'il se peut, l'abîme... »

Barbaroux fut admirable de courage et de résignation : « Comment me croirais-je suspect, quand je reçois de trente départements, de cent sociétés populaires, des témoignages de confiance?... N'importe, si la Convention croit ma suspension nécessaire, j'obéirai au décret. »

« Pour moi, dit Lanjuinais, j'ai montré assez de courage et d'énergie pour que vous n'attendiez de moi ni démission ni suspension. »

Des cris de mort partaient des tribunes et d'un coin de la Montagne. L'aigre voix du capucin Chabot s'entendait par-dessus les autres, avec de sales injures contre Barbaroux. L'indignation éleva Lanjuinais au-dessus de sa nature; il

rencontra le sublime; il dit ces propres paroles : « Je dis au prêtre Chabot : On a vu, dans l'antiquité, orner les victimes de bandelettes et de fleurs; mais le prêtre qui les immolait ne les insultait pas... »

Marat désapprouva la mesure proposée par le Comité : « C'est donner aux conspirateurs les honneurs du dévouement. Il faut être pur pour sacrifier... A moi de me dévouer, à moi, vrai martyr de la liberté! Suspendez-moi pourvu que vous arrêtiez les conspirateurs. Seulement il faut ajouter à la liste Valazé et Fermont, rayer Ducos qui n'a eu que quelques erreurs, le vieux radoteur Dussaulx, Lanthenas, un pauvre d'esprit... »

Billaud-Varennes : « La Convention n'a pas le droit de provoquer la suspension. S'ils sont coupables, qu'ils soient décrétés d'accusation, *et par appel nominal...* »

Il fut interrompu par une violente rumeur qui se fit aux portes. Déjà un peu auparavant, pendant que Levasseur parlait, quelques membres avaient voulu sortir, et ne l'avaient pu. On avait fait venir le commandant du poste : « Ce ne sont que des femmes, dit-il; *elles témoignaient le désir qu'aucun député ne sortît...* Mais elles ont entendu raison. »

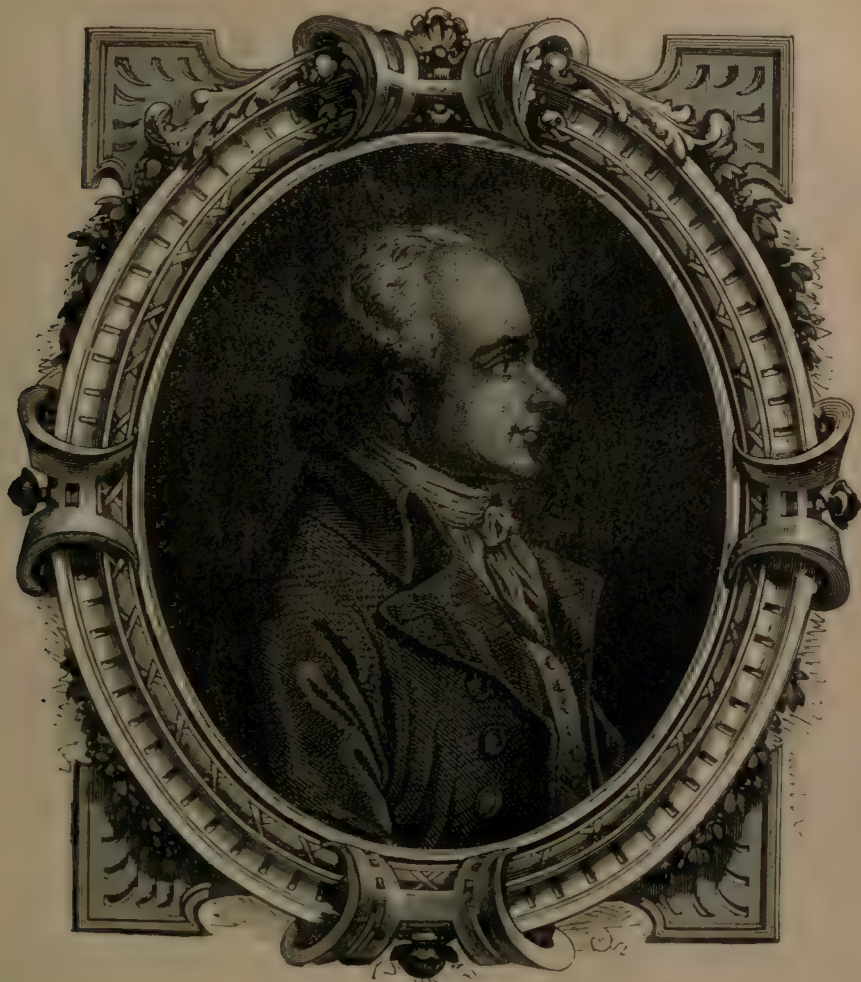
L'Assemblée s'était contentée de cette première explication. Mais cette fois, il n'y eut plus moyen de douter; elle était vraiment prisonnière. C'était l'heure ordinaire du dîner à cette époque. Les députés, enfermés dès le matin, éprouvaient tous le besoin de prendre quelque nourriture. Le Girondin Duperret voulut sortir, et ne le put. Des représentants de la droite, le vénérable Dussaulx, fut repoussé, durement heurté; il rentra, avec l'indignation d'un vieux militaire sur qui on a mis la main. Boissy d'Anglas, plus jeune, insista, essaya la force et fut saisi à la gorge, eut ses vêtements déchirés; il rentra, monta à la tribune, et montra sa cravate et sa chemise en lambeaux.

La Montagne ne put elle-même supporter ce honteux spectacle. Lacroix s'élança de sa place, alla vérifier le fait, fut repoussé comme les autres.

Grégoire descend de la Montagne, se présente aux portes, allègue un pressant besoin naturel. On lui répond : « Volontiers; seulement on va vous donner quatre fusiliers pour escorte. » Il accepte, et sort ainsi... constatant, par ce fait ignoble et par ce comble d'affront, l'état honteux et misérable où était la Convention... Mais la Convention n'était plus.

La Montagne suffoquait d'indignation et de fureur. Barère vit qu'elle appuierait le Comité de salut public. Il accusa hautement la tyrannie de la Commune. « C'est Londres qui agit ici. C'est Berlin, Madrid... Il y a un Espagnol au Comité révolutionnaire; un étranger siège là comme représentant de Paris; je l'ai fait dire au maire, et on l'a fait disparaître... Les Anglais sont à Famars, mais ils sont aussi au milieu de vous. En ce moment, sous mes yeux, on distribue aux soldats des assignats de cinq livres... »

Le fait était vrai. Les Jacobins, en lutte à la fois contre l'Évêché et contre la Convention, avaient employé sur-le-champ l'argument irrésistible. Ils se firent livrer par le maire la caisse des secours destinés aux colons de



LANJUINAIS

Saint-Domingue réfugiés à Paris; leur messager, à cheval, dans la cour du Carrousel, dans le jardin des Tuileries, distribua, à compte, cent cinquante mille francs.

« Il faut qu'il meure, dit Barère, l'audacieux qui ose attenter à la liberté des représentants du peuple. »

On fait venir le commandant de la deuxième légion qui était de garde aux Tuileries. « Je n'ai point le poste de l'Assemblée, dit-il; je n'ai donné nulle consigne. »

Le commandant du poste, appelé ensuite, dit : « Mes factionnaires ont été remplacés par un bataillon de garde extraordinaire... Loin d'avoir consigné personne, je suis consigné moi-même. »

Lacroix, d'une voix tonnante : « Ordonnons à la force armée de s'éloigner du lieu de nos séances. »

Et Danton enfin (si tard!) : « Afin que le mouvement qui se prépare ne tourne pas au profit de l'aristocratie, je demande que l'Assemblée charge son Comité de salut public de remonter à la source de cet ordre. Comptez sur son zèle pour venger la majesté nationale. »

Renvoyé au Comité de salut public.

Alors le député Saurine : « L'officier qui a donné la consigne est le capitaine de la force armée de Bonconseil. »

La foudre n'eût fait pas moins... Bonconseil, Lhuillier, Robespierre, — trois mots synonymes.

Barère et le Comité de salut public avaient agi à la Commune, parlé à la Convention, uniquement contre l'Évêché, contre Gusman et les partisans de l'insurrection brutale. Ils avaient vu volontiers la force insurrectionnelle passer aux partisans de *l'insurrection morale*, aux politiques, aux Jacobins. Ils les supposaient assez sages pour garder des ménagements envers l'Assemblée, pour redouter la guerre civile, infaillible résultat d'une violation directe des libertés de la Convention.

Ils le croyaient, ils se trompaient... A ce mot de Bonconseil, on vit que tout était perdu...

« Mandons l'homme de Bonconseil », criaient plusieurs membres. Ordre embarrassant pour les Jacobins. S'il eût paru, ce capitaine, on eût aisément remonté par lui et à Henriot et à Lhuillier, chef ordinaire de Bonconseil, qui, de plus, ce jour du 2 juin, maître absolu de la Commune, donnait l'ordre à Henriot, à toute la force armée.

Barère s'élance à la tribune, brisé, défait, pâle : « Prouvons que nous sommes libres, dit-il d'une voix éteinte. Allons délibérer au milieu de la force armée; elle protégera sans doute la Convention... »

Quelle était l'intention du personnage à double face? Crut-il que décidément les Jacobins étaient vainqueurs, et voulut-il les regagner en rompant brusquement l'enquête qui allait montrer la main jacobine? On peut le croire. Peut-être aussi, connaissant les dispositions de la garde nationale très favorables à la Convention, il pensa que, si l'Assemblée perçait jusqu'à elle, elle était sauvée.

Quelque parti qui triomphât, Barère pouvait toujours dire qu'il avait aidé au triomphe, et s'associer aux vainqueurs.

Mallarmé avait quitté la présidence, quand il vit l'Assemblée prisonnière. On y poussa Grégoire, qui refusa, alléguant qu'il était malade, et peut-être se souciant peu, comme prêtre et comme Montagnard, de se mettre au fauteuil pour défendre les Girondins. A son défaut, on y porta le dantoniste Hérault de Séchelles, l'homme de la nuit du 27 mai, l'homme faible, le pompeux acteur, qui servait aux lâchetés. Il descend majestueusement, se met à la tête de la Convention; le centre le suit. Le jeune Meillan, qui le matin conseilla si mal la

Gironde, descend le premier de la droite; elle suit, au nombre d'environ cent députés. La Montagne restait immobile. Des tribunes, on lui criait (les femmes surtout, avec les prières les plus instantes et s'élançant à mi-corps) : « Il y a danger, ne bougez pas. » Les Montagnards jacobins et les Maratistes, une trentaine de députés, suivirent cet avis, restèrent. Mais la masse des Montagnards, honnêtes et loyaux ennemis, ne purent voir leurs adversaires, les députés de la droite, s'en aller ainsi tout seuls à la bouche des canons. Ils quittèrent aussi leur place, allèrent se ranger près d'eux, résolus de partager leur sort.

Il y avait péril en réalité. La garde nationale, immense et paisible, se voyait de loin, à perte de vue. Quatre-vingt mille baïonnettes, armées pour la Convention. Mais il n'y avait pas moyen d'entrer en communication avec cette grande armée d'amis. La cour, dans son étroite enceinte de planches, le jardin spécialement du côté du Pont-tournant, étaient soigneusement fermés; on n'y voyait qu'environ trois ou quatre mille hommes choisis tout exprès; une partie, canonniers, engagés la plupart depuis deux jours et par l'insurrection même; une partie, volontaires, non de ceux qui gratuitement couraient d'eux-mêmes aux armées, mais des volontaires achetés par les sections à tant par tête, mauvais sujets pour la plupart, insatiables d'argent (les procès-verbaux en témoignent) et tirant à chaque instant le sabre pour être payés. On leur avait donné du cœur en leur distribuant sur place cet assignat de cinq livres, qui commençait aussi sur place à s'écouler en eau-de-vie. Le général de ces ivrognes avait bu plus que les autres.

Le général Henriot, laquais et mouchard sous l'ancien régime, avait fait maintes campagnes dans les foires et les marchés, en costume de général, comme les charlatans en portent et les arracheurs de dents. Il avait de longue date paradé sur les tréteaux avec l'épaulette, l'épée, le panache. Il n'y avait pas un homme qui s'entendît de si loin ; c'était (il faut dire le mot) *une gueule* terrible, à faire taire toute une place. Ses campagnes n'avaient pas été sans revers; quel capitaine n'en a pas? Fait prisonnier (par la police), il avait passé du temps à Bicêtre. Et c'est justement ce qui fit sa fortune révolutionnaire. On le prit pour une victime; on le jugea sur l'habit un vrai militaire. Le pauvre peuple du faubourg Saint-Marceau, qui, dans ses grandes misères, a toujours besoin d'un amour, avait perdu Lazowski ; il adopta Henriot. Le quartier de la rue Mouffetard (section des Sans-Culottes) l'avait pris pour capitaine. Dans la nuit du 31 mai, l'Evêché le fit général, pour cette seule considération que c'était, en quelque sorte, le successeur de Lazowski, un homme dont le quartier le plus pauvre était engoué.

Il y avait cependant à cela un inconvénient, c'est que ce grand aboyeur n'était qu'une voix, en réalité. Du reste, une tête de bois, absolument vide; l'eau-de-vie seule lui donnait l'attitude et les paroles. Aux grands jours qui demandaient de la présence d'esprit, Henriot avait soin d'être ivre; il fut presque ivre au 2 juin, ivre au 9 thermidor. Dans cet état, le général devenait

vraiment dangereux; disant indifféremment *non* pour *oui* et *oui* pour *non*, il pouvait faire des malheurs sur ses amis même. Au 2 juin, sa section, qui lui était fort dévouée, lui envoyant un orateur, il l'insulta grossièrement. Un tel homme à la tête de cent cinquante bouches à feu, pouvait, en se trompant d'ordre, foudroyer impartialement la Montagne et la Gironde.

Hérault et la Convention sortent en masse du pavillon de l'Horloge, et, tournant un peu à leur droite, se trouvent en face d'Henriot. La troupe de celui-ci, quoique choisie tout exprès, était loin d'être unanime; plusieurs criaient : *Vive la Montagne*! Mais plusieurs, sans distinguer, criaient : *Vive la Convention*!

Le pourparler s'engage entre les deux mannequins, le président et le général.

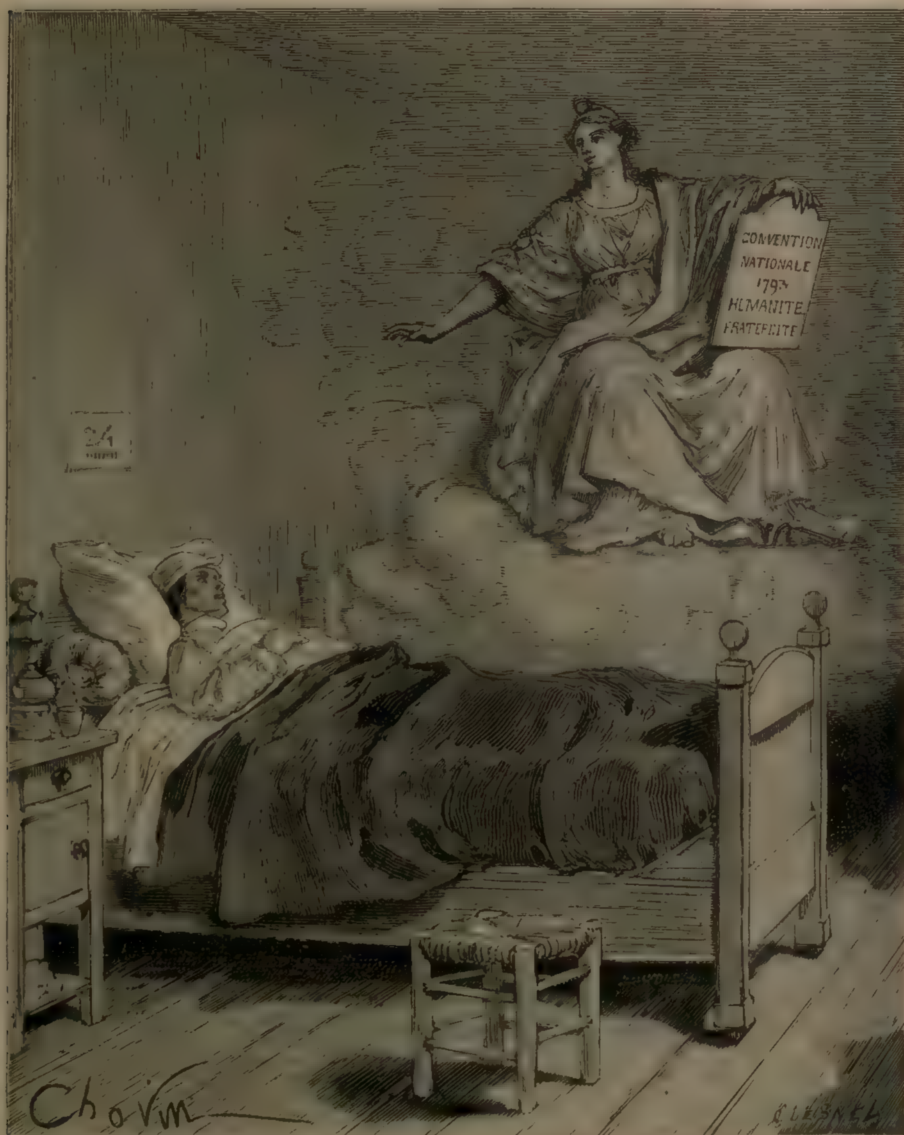
Le président, noblement : « Que demande le peuple?... La Convention n'est occupée que de lui et de son bonheur... »

Le général, branlant la tête : « Hérault, le peuple n'est pas levé pour écouter des phrases, mais pour donner ses ordres... Il lui faut trente-quatre victimes. — Des victimes? crient les députés, nous le serons tous! — A vos pièces! canonniers! » crie le général. La comédie était prévue. On commence la manœuvre, on pointe six pièces de canon sur trois cents hommes sans armes. En même temps, une vingtaine de vauriens sortent des rangs et présentent la pointe des sabres et des baïonnettes...

Ce n'eût été que ridicule si ces gens n'avaient été ivres. Henriot, d'ailleurs savait-il que la Montagne fût sortie pour accompagner la droite? Il pouvait croire que la droite seule était devant lui... Le canon pouvait aussi tirer au hasard; les idiots qui manœuvraient étaient, pour la plupart, canonniers depuis deux jours. Quelqu'un saisit fortement le président par le bras, et le fit tourner à gauche, vers le pavillon Marsan. Il se laissa faire, et il entraîna à gauche toute la Convention. Elle ne trouva de ce côté que respect et que silence. Si Hérault eût sérieusement voulu ouvrir les rangs à l'Assemblée, lui faire percer ce rideau d'hommes armés qui visiblement hésitaient, il est probable qu'il l'eût pu, et que la Convention se fût réfugiée dans les rangs de la garde nationale.

La mollesse d'Hérault de Séchelles venait, en réalité, de l'incertitude de son chef et ami Danton. Celui-ci hésitait misérablement. Si même on en croit son procès (conduit, il est vrai, arrangé par ses mortels ennemis), il aurait montré la duplicité honteuse du plus triste comédien. Il aurait dit, au moment où l'Assemblée fut prisonnière : « Il nous faut la tête d'Henriot. » Puis voyant que décidément l'Assemblée avait reculé, Danton, se promenant dans la cour, aurait dit hypocritement au général : « N'aie pas peur, va toujours ton train. »

Cependant la Convention, repassant par le vestibule, sous le pavillon de l'Horloge, descendait dans le jardin. Elle le traverse, elle avance vers le Pont-tournant. Quelques jeunes députés la quittèrent pour un moment, coururent, montèrent sur la terrasse qui domine le quai. Là, ils virent des légions



Pauvre homme qui es gisant sur le grabat de l'hospice. (P. 1352.)

entières de garde nationale, qui, soigneusement isolées de la Convention et n'en ayant nulle nouvelle, s'inquiétaient de savoir ce qu'elle était devenue. Ils faisaient signe aux députés de venir les joindre. « Nous allons vous joindre aussi », leur répondirent-ils. Descendant rapidement et rentrant dans le jardin, ils joignirent la Convention près du grand bassin, non loin de la place. Le passage était fermé, gardé. Le long du bassin courait Marat, avec une vingtaine d'enfants en guenilles, après la Convention. « Que les députés fidèles retournent

à leur poste! » crie Marat d'une voix aiguë. La queue, qui était la Montagne dantoniste ou indépendante, n'étant point soutenue de Danton, écouta la voix de Marat, retourna vers le palais, alla docilement rejoindre les trente Montagnards jacobins ou maratistes qui étaient restés dans la salle. La droite, qui avait fait la tête de la procession, devint la queue à son tour, et rentra triste, vaincue.

Du banc des *trente*, sans quitter sa place, le cul-de-jatte Couthon parla d'une voix fort douce : « Maintenant, dit-il, vous voilà bien sûrs de votre liberté, vous avez marché vers le peuple ; vous l'avez trouvé partout bon, généreux et sensible... Je demande, non pas encore un décret d'accusation... Non, seulement que les vingt-deux soient en état d'arrestation chez eux, — et avec eux le comité des Douze, les ministres Clavières et Lebrun... »

Legendre demanda une exception dans les Douze, et Marat deux ou trois autres. Pendant qu'on lisait le décret, il disait : « Ajoutez ceci, retranchez cela... » Le lecteur ajoutait ou retranchait, sans consulter l'Assemblée. Le côté droit demandait qu'on votât, en faisant l'appel nominal, dans la pensée que plusieurs craindraient de se déshonorer. Cependant quelques-uns disaient : « Après tout, pour rester chez eux, ils ne seront pas fort à plaindre. » E d'autres : « Un petit mal vaut mieux, pour éviter de grands maux. » Un autre d'un air stoïque : « *Il vaut mieux ne pas voter* que de trahir son devoir. » Cette ouverture fut saisie. L'Assemblée ne vota point. La Montagne vota seule, pêle-mêle avec des gens du peuple qui s'étaient amicalement assis dans ses rangs.

Le décret prononcé à peine, un grand nombre de députés entourèrent le secrétaire, Durand-Maillane, rédacteur du procès-verbal, pour lui faire consigner leurs protestations contre la violence exercée sur l'Assemblée. Le très prudent secrétaire les fit signer, mais sur une feuille volante ; « ce qui fit plaisir à plusieurs, dit-il malicieusement ; quand ils virent le parti de Robespierre prendre plus de consistance et de force, ils me prièrent de brûler la feuille où étaient leurs signatures. » Durand fit plaisir à tous : aux vaincus, en détruisant leur protestation ; aux vainqueurs, en les laissant falsifier son procès-verbal, effacer toute trace de violence subie par la Convention.

Avant la fin de la séance, une députation, qui prétendait être l'organe *du peuple entier de Paris*, vint remercier l'Assemblée, et offrit *de constituer des otages* en nombre égal à celui des députés arrêtés. « J'accepte, dit Lanjuinais, pour empêcher la guerre civile. » — Mais Barbaroux refusa, se remettant généreusement à la loyauté de Paris.

Il était dix heures du soir. Hérault avait disparu. Mallarmé fut obligé de reprendre le fauteuil pour lever la séance. La Montagne s'écoula. La droite voulait en faire autant par la porte qui était de son côté. Cette porte était consignée. Les représentants, repoussés dans la salle, s'adressèrent au président, qui, abîmé dans la honte et le nez dans ses papiers, dit au hasard : « Je ne me mêle pas de cela. » Un huissier effectivement indiqua l'autorité supérieure qui

tenait l'Assemblée captive : « On est allé, dit-il, chercher à la Commune l'ordre de lever la consigne. » On attendit un quart d'heure.

Rien n'avait manqué à la laideur du triste événement ; on ne devait désirer nulle preuve plus manifeste de la violence subie par la Convention. Les ineptes instruments de cette violence en faisaient gloire et parade. Tout le jour, aux Champs-Élysées, on vit les apprêts d'un siège, tout le matériel de l'artillerie, des grils à rougir les boulets et autres machines semblables. Tel était le bon sens du général Henriot !

Le soir, au Théâtre-Français (Odéon), et dans d'autres sections sans doute, on fit des récits indignés des scènes du jour. Bonneville, celui qui le premier proposa la République, fit une protestation contre le 2 juin, et le Théâtre-Français voulait l'envoyer à toutes les autres sections. Cette décision n'eut pas de suite.

La lassitude était extrême, on se soumit, et généralement on fut satisfait de voir la fin de la crise. La garde nationale, depuis quatre jours, était constamment appelée et des jours entiers sous les armes. Les hussards de l'École-Militaire, qui étaient restés soixante-douze heures à cheval, n'avaient plus la force de retourner à leur quartier ; ils restèrent mourants de faim aux Quatre-Nations, où la section leur donna à manger.

Le soir et toute la nuit, pour étouffer les résistances possibles, on employa divers moyens. Le comité révolutionnaire de l'Hôtel de Ville demanda aux sections voisines que chacune lui envoyât huit commissaires *pour aider au désarmement et à l'arrestation des suspects.* Aux Droits de l'Homme (le plus pauvre quartier du Marais), on fit faire la liste des sans-culottes armés, *pour les payer* sur-le-champ. A la section de Grenelle, on démentit d'abord l'arrestation des députés ; puis on dit qu'ils n'étaient arrêtés que *jusqu'au rapport du Comité de salut public.* Ailleurs, on racontait avec emphase *la dignité* avec laquelle le peuple souverain avait accompli le mouvement. La Convention avait promis, pour le 10 août, *une Fédération générale.* Ce seul mot, qui rappelait un temps de paix et d'espérance, ne manquait pas d'être accueilli avec applaudissements.

On colporta aussi de section en section une parole qu'on trouvait sublime. Un sans-culotte aurait dit à un député effrayé qui tenait un pistolet : « Tu as beau faire, tu n'auras pas seulement une égratignure. » Plusieurs trouvaient en effet quelque consolation à songer qu'après tout, dans ce grand mouvement de quatre jours, le sang n'avait pas coulé. On en concluait que Septembre était désormais impossible, on admirait l'adoucissement des mœurs et l'on s'efforçait d'espérer.

Avec tout cela, les Jacobins n'étaient nullement rassurés. Sortis malgré eux du plan de l'*insurrection morale*, obligés de recourir à la brutalité des moyens de l'Évêché, ils étaient inquiets et tristes. Les sections jacobines allèrent tâter les autres, les raffermir, leur conter l'événement : « comment la Convention *avait été au jardin prendre quelques moments de repos*, puis, *invitée*

par le peuple, était rentrée en séance. » La section de Bonconseil se montra infatigable. Toute la nuit, par ses députés, elle visita les quarante-sept autres sections de Paris, et leur offrit à chacune « le baiser de fraternité ».

Que le lecteur nous excuse d'avoir raconté dans un si grand détail ces tristes événements.

Nous le devions. Aucun fait n'a eu une portée si grave. Le 2 juin 93 contient en lui Fructidor et Brumaire, tous les coups d'État qui suivirent.

Nous le devions. Ce grand fait, conté tant de fois, écrit par des mains éloquentes, objet (aujourd'hui et toujours) d'une controverse de partis, n'en était pas moins resté, osons le dire, vraiment ignoré, incompris.

Et c'est ce qui permettait une controverse éternelle. On copiait plus ou moins habilement les journaux, les mémoires, qui donnent très inexactement quelques traits extérieurs de l'événement, et qui ne disent pas un mot des faits décisifs, du drame intérieur, qui se jouait en dessous.

Un témoignage irrécusable subsistait pourtant de ce drame, et dans des actes authentiques, spécialement dans les procès-verbaux des quarante-huit sections. Chacun de ces actes est très court, obscur pour qui n'en voit qu'un seul. Tous ensemble, ils se complètent, s'éclaircissent, se contrôlent les uns les autres; ils portent sur l'événement une lumière concentrée qui permet de le voir à jour, de part en part. Jamais peut-être sur aucun fait historique on n'a pu réunir un tel faisceau de rayons.

Il sort, dès aujourd'hui, ce grand fait, des vaines disputes; il entre dans la lumière de l'histoire et de la justice.

Deux choses resteront établies par ces derniers chapitres.

La politique girondine, aux premiers mois de 93, *était impuissante, aveugle;* elle eût perdu la France.

Les Girondins, *personnellement*, *furent innocents*. Jamais ils ne songèrent à démembrer la France. Ils n'eurent aucune intelligence avec l'ennemi.

En terminant ce dur travail, ce livre amer où nous avons laissé, des larmes? non, mais des lambeaux du cœur, un regret nous saisit, une crainte : d'avoir été injuste, à force de justice.

Acharné à ce grand procès, le suivant pied à pied, craignant de l'obscurcir, nous avons écarté les nobles et grandes discussions qui s'y mêlaient sans cesse. La face sombre du temps apparaît seule, et la lumière est ajournée.

Proclamons-le ici, et que personne ne s'y trompe. Les monuments de cette époque, quelle qu'en soit la violence barbare ou la forme grossière, témoignent tous d'un caractère élevé, digne de ce grand siècle : *le culte de l'idée, la foi vive à la Loi.* Qu'on l'écrive cette loi, et tout sera sauvé, c'est leur croyance à tous. Au milieu même des mouvements terribles des derniers jours de mai, les Jacobins à Bonconseil, les Cordeliers à leur club, ne rêvent qu'à la Constitution.

Montez plus haut, lisez les minutes informes du Comité de salut public; l'idée y domine tout; la situation ne vient qu'après. C'est, le 30 mai, entre

l'insurrection de Paris et la nouvelle de la victoire des Vendéens que le Comité présente, fait décréter sa grande fondation des écoles. Foi superbe dans la lumière, noble et fière réponse aux victoires de la barbarie!

Ah! ce n'est rien encore d'avoir vu dans ce livre les violentes disputes de la Convention! il faudrait voir aussi la noblesse, la force héroïque, qui maintenait au cœur de ses grands hommes, parmi les disputes même, une base profonde de paix. En telles circonstances, Danton loua Vergniaud, Vergniaud loua Saint-Just. Sur les points les plus élevés, leur foi était la même. Plus d'une fois, entre eux, brillèrent de sublimes éclairs de fraternité, des lueurs anticipées de la réconciliation, qu'ils ont tous aujourd'hui dans le cœur de la France.



LIVRE XI

CHAPITRE PREMIER

PARIS ET LA CONVENTION

MISÈRE ET GRANDEUR DE LA CONVENTION. — DANGER SUPRÊME DE LA FRANCE. — LE CRIME DE LA GIRONDE. — Y AVAIT-IL UN GOUVERNEMENT? — LA SEULE FORCE ORGANISÉE EST DANS LES JACOBINS. — ASPECTS NOUVEAUX DE LA RÉVOLUTION. — LA « TERRA INCOGNITA ». — LA MONTAGNE NE VEUT PAS DONNER LE GOUVERNEMENT A ROBESPIERRE. — LA CONVENTION NE VEUT RIEN FAIRE QUE LA CONSTITUTION. — ABSENCE DE TOUT GOUVERNEMENT. — L'ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE. — COMMENT ON DEMANDA L'ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE. — COMMENT ON ÉLUDA L'ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE. — ROBESPIERRE ET MARAT GARDIENS DE L'ORDRE.

§ 1er. — LA MONTAGNE CRAINT LA DICTATURE. — MISÈRE ET GRANDEUR DE LA CONVENTION (JUIN 93)

La Convention revint le 3 dans sa prison de la veille, dans la sombre petite salle de spectacle des Tuileries, où elle avait joué un si triste rôle. La Montagne rentrait frémissante d'une fureur étouffée ; elle retrouvait ces bancs, où elle s'était vue captive, aussi bien que la Gironde; là, Grégoire avait crié ; là, Lacroix avait pleuré; là, sous les risées des tribunes, un Montagnard, forcé de sortir, avait obtenu par grâce d'être conduit, gardé à vue par quatre fusiliers...

Les royalistes se frottaient les mains. « Le roi a été forcé de mettre le bonnet rouge; cette fois, c'est la Convention... Elle prendra le bonnet vert, et cette royauté nouvelle ne sera qu'un soliveau. » (*Révolutions de Paris.*)

Est-ce à dire que la Convention fut une assemblée de lâches, qu'elle n'ait eu que des Sieyès?

Soyons justes. Serrée des tenailles de la nécessité, pressée, qu'on pardonne le mot, sous l'épouvantable pressoir de la fatalité, elle a rendu, en bien, en mal, ce que contenait la nature humaine. Incroyablement patiente avant thermidor, et après faible et furieuse, emportée à la débâcle d'une triste réaction, elle n'en a pas moins étonné le monde, et par l'héroïsme individuel de ses membres et par l'admirable fécondité de ses créations.

Voilà ce que lui doit l'histoire.

Non, quoi qu'on veuille ou puisse dire, nulle assemblée ne contint jamais tant de forces vives, tant d'hommes résolus à mourir pour le devoir. Ces députés, hier avocats, médecins, gens de lettres, étonnèrent de leur courage les Kléber et les Desaix. Souvent, quand les militaires renonçaient, ils avancèrent, et comme Fabre, de l'Aude, se firent tuer à la place où ils plantaient le drapeau. Il n'y aura jamais au monde des hommes plus intrépides que les Merlin de Thionville, les Bourbotte, les Lacoste, les Romme, les Phelippeaux; jamais de volonté plus forte que celle des Jean-Bon-Saint-André, des Baudot, des Levasseur.

« Avez-vous donc, disait un homme de la droite, fait un pacte avec la victoire? — Non, mais bien avec la mort, » répondit le jeune Bazire, assis à côté de Danton.

Grande Assemblée, toujours féconde, à travers ses misères mêmes, invincible aux événements; mutilée au 31 mai, elle fait les plus grandes choses; mutilée en thermidor, elle continue d'enfanter. Avant, après, elle dote la France d'une foule d'institutions. Tous les gouvernements qui suivent s'appuient d'elle en la maudissant, ils citent docilement ses lois, profitent de ce qu'elle a créé, reconnaissant malgré eux la majesté souveraine de l'Assemblée, entre toutes, fondatrice, organisatrice, qui, plus qu'aucune force humaine, représenta l'inépuisable fécondité de la Nature.

Indiquons au moins quelques-unes de ses grandes creations :

Avant le 9 *thermidor.* — Les premières parties du Code civil. Le Grand-Livre. Le partage des biens communaux. Le nouveau Calendrier (astronomique et raisonnable). Le Système décimal. L'Uniformité des poids et mesures. Le Musée du Louvre. Le Musée des monuments français. Le Conservatoire de musique. L'extension du Muséum d'histoire naturelle, le grand enseignement des sciences de la nature. L'Administration du télégraphe. Le conseil des Mines. La fabrication de l'acier, les nouvelles fabriques de poudre.

Après le 9 thermidor. — L'École normale, les Écoles centrales et primaires, c'est-à-dire le seul système complet d'instruction qui ait existé en France. L'École polytechnique. L'Institut. Le Bureau des longitudes, etc., etc.

Mais ce qui recommande à jamais la Convention, c'est sa bienfaisance infinie, l'effort immense qu'elle fit, spécialement en 93, pour réaliser dans les lois la fraternité. Elle vote des retraites aux soldats, des secours aux réfugiés. Elle adopte les enfants trouvés, ceux des condamnés à mort, les relève et les appelle enfants de la patrie. Elle soulage les familles chargées d'enfants. Elle crée les Écoles de santé. Elle se charge elle-même d'administrer les hospices. Elle donne aux hôpitaux de Paris une si grande extension, qu'il faut l'en dire la fondatrice. Elle crée Beaujon et Saint-Antoine. Elle étend l'Hôtel-Dieu, *ordonnant que, dans chaque lit, il n'y aura qu'un malade* (on en mettait jusqu'à six).

Pauvre homme qui es gisant sur le grabat de l'hospice, si, dans tes nuits de douleur, tu peux du moins gémir seul, seul étendre librement tes membres endoloris, souviens-toi de la Convention, de la grande assemblée humaine et bienfaisante, de celle qui entreprit d'ouvrir l'ère de fraternité, de celle qui d'un si grand cœur prodigua son sang pour toi!

Qu'on ne demande pas maintenant pourquoi la Convention vint se rasseoir le 3 juin sur ses bancs déshonorés. Elle revint pour deux causes.

Elle se sentait comptable au genre humain, ayant ces grandes choses à faire.

Elle ne pouvait se retirer, dans l'horrible péril où était la France, sans lui donner le coup de grâce. La retraite eût été un crime.

La France, désorganisée et quasi dissoute, ouverte par toutes ses frontières, sans gouvernement, sans défense, au centre, frappée par la Vendée (qui, le 10, devint maîtresse de la route de Paris), avait encore une force, une seule, son Assemblée. Elle était tout entière suspendue à ce faible fil que l'on pouvait croire brisé.

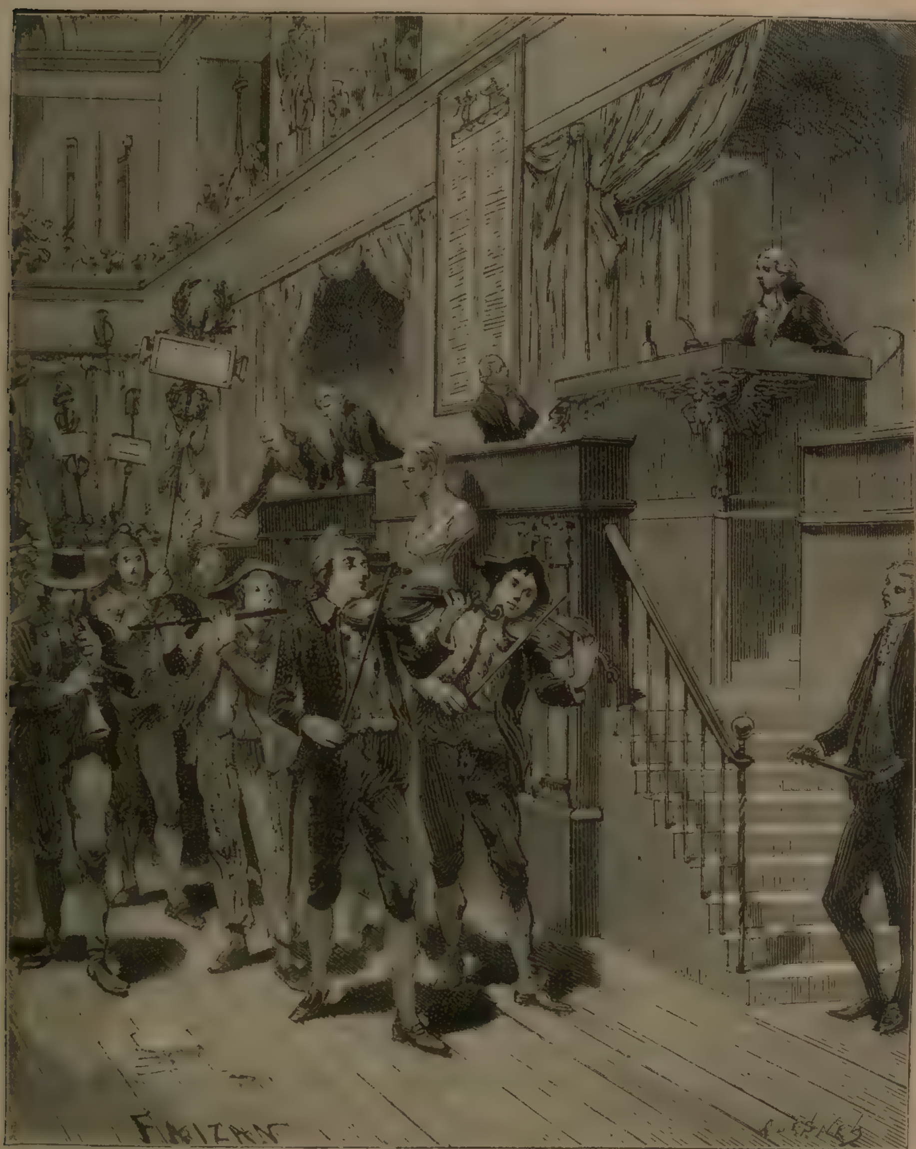
Malheur à qui eût compté avec l'honneur personnel dans une telle situation! Il fallait tout endurer, ne rien voir et ne rien sentir, avaler l'outrage et les larmes, et se rasseoir dans la honte, la nier si l'on pouvait, soutenir qu'on avait été libre, et que toujours on était libre. C'est ce que fit la Montagne, et elle sauva la France, dont la seule et dernière ressource était dans l'autorité de la Convention.

Le procès-verbal du 2 juin, rédigé et arrangé par l'homme le plus timide de l'Assemblée, Durand-Maillane, homme de droite qui votait à gauche, fut indéfiniment ajourné et ne parut que longtemps après. Lorsque Grégoire demanda en rentrant que le procès-verbal constatât l'insulte faite à l'Assemblée, l'équivoque rédacteur dit: « J'ai rendu compte *de la généralité* des faits, de sorte qu'on voie *dans quel état* la Convention a délibéré. » L'Assemblée s'en contenta; muette et sombre, elle passa brusquement à l'ordre du jour. Elle était déterminée à ne point se croire insultée, à s'occuper de la France et non d'elle-même.

La situation était presque désespérée en avril. Or, qu'était-ce donc en juin?... On ne marchait pas vers l'abîme; on y était, on y plongeait. Un mot suffit pour en juger. Il fallait au moins six mois pour retrouver des ressources, créer un gouvernement, réorganiser les armées. Et il fallait trois jours à la cavalerie hongroise pour venir de Valenciennes, et faire manger ses chevaux dans la Convention.

Pourquoi l'armée anglo-autrichienne, qui était à cinquante lieues, ne vint-elle pas à Paris? Il n'y en a qu'une raison, c'est qu'elle ne le voulut pas. Elle voulait prendre des places, et non refaire un roi de France.

Là apparut dans sa grandeur le crime de la Gironde, le crime d'avoir disputé trois mois en présence de l'ennemi! On ose à peine sonder des yeux



La population parisienne, section par section, venait, avec des musiciens, au sein de la Convention. (P. 1358.)

le profond néant où elle laissait le pays. Elle n'avait rien fait elle-même, ni rien laissé faire.

Elle n'avait pas su exiger l'impôt. L'arriéré montait toujours; on revint aux temps barbares; il fallut demander l'impôt en denrées (septembre).

Elle n'avait su vendre les biens d'émigrés. Les administrations girondines résistèrent invinciblement aux ordres de leur ministre Roland, et ne surent point résister aux familles d'émigrés, qui, par de faux certificats, obtenaient

sans difficulté la main-levée des saisies, rentraient dans leurs biens.

Elle ne soutint pas l'assignat, n'osant punir les mauvais citoyens qui refusaient la signature de la France en péril. De là un double fait contraire, cruel, meurtrier pour le peuple. Le salaire ne montait pas, les denrées montaient. En juillet, un misérable litron de haricots secs se vendait près de trente sols.

Elle ne saisit pas, du moins, la ressource de l'emprunt forcé, dans l'heureuse combinaison qu'avait proposée Cambon, et laissa tomber la chose aux mains des comités révolutionnaires.

La Montagne, pour ressource contre l'Europe conjurée, contre un ennemi si près, qui d'un moment à l'autre pouvait tomber sur Paris, la Montagne avait en caisse deux projets! et deux feuilles de papier... Le décret du milliard de l'emprunt forcé et le décret d'une fabrication nouvelle d'un milliard d'assignats.

Mais pour lever cet emprunt, pour réorganiser les armées, pour remettre quelque unité dans ce chaos immense, pour imposer aux départements, cruellement irrités de l'injure qu'on leur faisait, il fallait un gouvernement.

Et là s'ouvrait, aux yeux de la Montagne, un abîme sous l'abîme... C'est que les remèdes semblaient aussi cruels que les maux.

Les quarante mille comités révolutionnaires seraient-ils un gouvernement? Très ardents, très patriotes, mais en même temps inhabiles, maladroits et furieux, il n'y avait pas de pire instrument. Ils criaient, ils dénonçaient, ils arrêtaient, n'agissaient pas. La Révolution, dans leurs mains, avait l'air de ces bêtes à mille pieds, qui s'agitent et n'avancent pas.

Les représentants eux-mêmes seraient-ils un gouvernement? Leur dévouement fut admirable, leurs efforts prodigieux; ils donnèrent leur vie, leur sang. Mais ce n'était pas assez de mourir; le difficile était de vivre et d'agir utilement, d'agir d'ensemble et de s'entendre, de se subordonner à une direction commune. La violence de leur passion patriotique, l'ardeur de leur altier courage, étaient un obstacle à cela. Tous s'empressaient, tous se nuisaient. Dans le concours discordant des représentants en mission, et des agents que la Commune, les ministres, les sections envoyaient aussi, il y avait juste le contraire d'un gouvernement; c'était comme une tempête de disputes et d'accusations, un combat d'actions contraires qui s'annulaient elles-mêmes.

Le désordre, l'excès du péril, demandaient la dictature. Je ne dis pas un dictateur. Une Assemblée qui venait de couper la tête à un roi n'avait hâte d'en refaire un.

Les Girondins, dans leurs romans, supposaient un triumvirat de Marat, Danton et Robespierre, — du roi de la Presse, du roi de l'Assemblée et du roi des Jacobins.

Ingénieuse fiction, mais sans base. Ces hommes étaient inassociables, de plus, tous trois impossibles.

Danton avait tergiversé au 2 juin, comme en janvier. Il n'inspirait aucune confiance.

Robespierre, avec son insurrection *morale*, avait paru trop délié; il n'avait pas la rude énergie que demandait l'imagination populaire. Beaucoup l'estimaient, l'admiraient, mais le croyaient un philosophe, un pauvre homme de bien.

Le plus possible était Marat, qui avait au moins le mérite, dans son excentricité, de n'avoir pas tergiversé. Il avait dit franchement, brutalement : « Il faut un chef. » Et il ne l'avait pas dit seulement. Il avait été ce chef au 2 juin. Il fit *grâce et justice*. Être roi n'est pas autre chose. Mais dès ce jour aussi il fut marqué pour la mort. Non seulement il devint le but du poignard girondin, mais il fut tacitement mis au ban de la Montagne, qui n'écoutait plus ses paroles et ne daignait lire ses lettres. Il y fut infiniment sensible. Déjà malade, il s'alita. Il écrivit, le 20, aux Jacobins, pour expliquer le mot fatal. Mais l'acte, comment l'expliquer, comment prouver à la Montagne qu'elle n'avait pas été captive, et qu'il n'avait pas été roi?

Marat, du reste, avec sa grande puissance de la Presse populaire, n'avait de force qu'à Paris. Pour une force commune à la France, il n'y en avait qu'une à peu près organisée, la Société jacobine. Ceci ramenait à Robespierre, qui semblait l'homme fatal et menaçait l'avenir.

Mais, justement, cette fatalité indignait la grande majorité de la Montagne.

De tempérament, d'instinct, de nature, elle était contraire à Robespierre, bien plus qu'à Danton, à Marat. Le tempérament dantonique, le génie de Diderot dans son dithyrambe de l'*Orgie de la Liberté*, fut plus commun dans la Montagne. Elle haïssait tout pédagogue. Autant elle était ravie d'être quitte de la volubilité magistrale et pédantesque du grand *faiseur* Brissot, autant elle frémissait de tomber sous la férule de l'*irréprochable* Robespierre. Elle détestait la Gironde, en qui elle voyait la dissolution de la République; mais n'avait pas moins horreur de voir la Révolution, immense et féconde, débordante et regorgeante de sentiments, d'idées, de vie, se resserrer tout à coup, se châtier et faire pénitence, prendre cette sagesse moyenne qui supprime les jets vivants les plus vigoureux au profit de la discipline et de l'unité d'organisation.

Les Jacobins contenaient-ils la Révolution? Non. Ils n'étaient pas même la Montagne tout entière.

Sans parler des Montagnards neutralistes, Barère, Grégoire et autres, les Montagnards dantonistes, hommes d'élan, de passion, Desmoulins, Fabre d'Églantine, Legendre, Phelippeaux, Thuriot, qu'ils eussent ou qu'ils n'eussent pas le diplôme jacobin, étaient opposés à l'esprit de la Société jacobine.

Il faut en dire autant des Montagnards illustres par leurs spécialités (militaire, financière, administrative), Cambon, Carnot, Prieur, Lindet, qui étaient généralement peu amis des Jacobins, et n'y mirent jamais les pieds.

Dans les deux sens, comme passion et comme spécialité, la Montagne débordait la Société jacobine. Mais la Montagne elle-même était bien loin de contenir la Révolution.

Dès le lendemain du 2 juin, on commence à voir des horizons nouveaux, immenses. — La Révolution semblait grande. Elle apparaît infinie.

« Au delà de Marat, avait dit Desmoulins, il faut dire ce que les anciens géographes mettaient sur leurs cartes, pour les terres non visitées : « *Terra incognita.* »

C'est cette *Terra incognita* qui commence à apparaître.

Du côté de Lyon, on voit poindre le mysticisme révolutionnaire de Chalier.

Vers le Nord, en Picardie, se remarque le grand partageur Babeuf, qui imprime dès 90, et qui en 92 et 93 est fort maltraité par les Montagnards.

Au centre, un monde surgit sous nos pieds, une tentative hardie de religion nouvelle, l'essai de donner à la Révolution (non française seulement, mais universelle) son organe universel, le culte de la Raison. Qui fait cela? C'est Paris. Paris déborde la France, la dépasse et suit sa route dans la voie du genre humain.

A toutes ces grandes choses, que fera la Société jacobine? Il ne suffirait pas de les nier, de vouloir les tuer en n'en parlant pas.

La Révolution politique pourrait-elle subsister sans devenir une Révolution sociale et religieuse?

La Révolution classique de Rousseau et de Robespierre vivra-t-elle en sûreté dans la sombre salle de la rue Saint-Honoré, sans tenir compte de l'autre, la Révolution romantique, qui mugit, confuse, hors des murs, comme une voix de l'Océan?

Sans bien s'expliquer tout cela, la Montagne sentait d'instinct que mettre la Révolution dans la main pure et patriote, mais exclusive et serrée, de la dictature jacobine, c'était rejeter une infinité de forces vives qu'on n'étoufferait jamais, et qui, si on les étouffait, de leur mort ou de leur absence, dessécheraient, stériliseraient la République, la laissant sans sève et sans vie.

Voilà pourquoi la Montagne, trois mois durant, au risque de tout perdre, recula avec une sorte d'horreur devant la nécessité de faire un gouvernement. Il n'y en avait qu'un possible, le gouvernement jacobin. Elle estimait les Jacobins, elle admirait Robespierre, et elle frémissait de la pente fatale qui emportait tout vers lui. Elle croyait (je pense, à tort) qu'il désirait le pouvoir. Il ne voulait rien que l'autorité.

C'était moins, et c'était plus. Il avait le tempérament prêtre, et, comme tel, ambitionnait, avant tout, la domination des esprits.

La Convention, très éloignée de deviner ce caractère, crut n'avoir pas un moment à perdre, en rentrant le 3 juin pour lui fermer le pouvoir.

Un Montagnard modéré, Cambacérès, collègue de Cambon dans le département de l'Hérault, et qui, sans être dantoniste, avait deux fois, dans deux

grandes circonstances, exprimé la pensée de Danton et celle de l'Assemblée, cette fois encore, sans phrase, sans passion, formula en une seule ligne le sentiment de la Convention :

« L'Assemblée change ses comités, *moins* son Comité de salut public. » — Voté unanimement.

Ce qui voulait dire :

1° La Convention subira le fait accompli ; elle ouvre à la Montagne ses comités que remplissait la Gironde ;

2° Elle n'ouvre pas son Comité de gouvernement à l'homme qui couvre l'insurrection de son autorité morale ;

3° Ce Comité qui, presque uniquement, a protesté d'avance contre le 31 mai, qui a entravé, tant qu'il a pu, le 2 juin, elle le maintient et le défend pour avoir défendu la loi.

Ce vote était très propre à calmer les départements, conforme aux paroles que leur portèrent ou leur firent porter les conciliateurs Danton, Cambon, Barère et Lindet.

Trois autres décrets solennels marquent les journées du 3 et du 4 :

Commencement *des travaux du Code civil* par une section spéciale de législation.

L'instruction nationale basée sur de bons livres élémentaires dont on encourage la composition.

Le partage des biens communaux, ordonné en août 92 par la Législative, est réglé par la Convention. Tout habitant, homme, femme, enfant, les absents et les présents, tous ont droit d'avoir une part ; si le tiers des voix dans la commune est pour le partage, il est décidé.

Grandes mesures et habiles. Cependant la question d'urgence restait tout entière : Comment faire un gouvernement?

La Convention ajourna cette question. Elle ne se préoccupa que de la réconciliation de la France. Elle jugea qu'il fallait avant tout détromper les Girondins de bonne foi, finir le malentendu. On leur disait que la Montagne voulait refaire la royauté; « Présentons-leur, en réponse, dit-elle, une Constitution fortement républicaine, solidement démocratique. Jusque-là rien n'est possible. Il faut éclairer la France, lui rendre son unité. Unie, elle peut braver le monde. »

L'ennemi attendrait-il? Il y avait bien lieu d'en douter.

Quoi qu'il en soit, l'Assemblée et son Comité de salut public ne firent rien de sérieux qu'en vue de la France seule et de la question intérieure. Ils ne tinrent compte du monde.

Surprenant spectacle! objet d'admiration pour les uns, pour les autres de dérision?... Un peuple cerné de partout, ayant à la gorge cinq cent mille épées, mordu au cœur par la Vendée, au moment d'avoir de plus une seconde guerre civile, s'occupe impassiblement d'une idée abstraite, d'une formule inapplicable et des lois de l'avenir.

« L'armée du Rhin se retire, celle du Nord se désorganise, l'Autrichien est à Valenciennes... — Préparons la Constitution. — Les Pyrénées sont franchies, les Alpes vont l'être, Lyon fait signe aux Piémontais... — Dressons plus haut que les Alpes le drapeau, la Constitution! — Mais si les Vendéens arrivent?... Les voici déjà à Saumur.. — Avec la Constitution, nous les attendrons de pied ferme. »

Qui refuserait à ce siècle le titre qu'un Allemand illustre lui donna: *l'Empire de l'esprit,* en le voyant finir par cet acte étonnant de foi à l'idée? — Et qui lui disputerait ce que Saint-Just réclame pour lui : « *Le dix-huitième siècle au Panthéon!* »

La Constitution de 93, comme le monde, fut faite en six jours. Présentée le 10, votée le 24, elle fut acceptée en juillet de toute la France, montagnarde et girondine (avec peu d'exceptions). On sentait parfaitement qu'elle était inexécutable, mais on n'en croyait pas moins que cette puissante formule, par une sorte de vertu magique, opérerait le salut.

La population parisienne, section par section, venait, avec des musiciens, au sein de la Convention, apporter son acceptation, jeter des fleurs, chanter des hymnes, comme les Israélites qui chantaient, dansaient devant l'Arche.

Le plus merveilleux, c'est que l'ennemi ne profita pas de cette absorption de la France, uniquement occupée d'elle-même, de sa dispute intérieure et de sa réconciliation.

Elle resta ainsi trois mois sans gouvernement ni défense, à la garde d'une idée, ferme dans sa foi scolastique, n'opposant rien aux dangers, au menaçant accord du monde, que la formule abstraite de la démocratie.

§ II. — ABSENCE DE TOUT GOUVERNEMENT (JUIN 93)

Un meneur du 31 mai avait dit avant l'événement :

« Rappelez-vous le 10 août; le coup fait, tout s'est tu... Eh bien, cette fois encore, la France subira les faits accomplis. » Inexact rapprochement entre deux faits si dissemblables : au 10 août, la France prit un mouvement immense, le plus grand qui fut jamais ; au 2 juin, elle resta frappée d'une fatale inertie.

Les mesures révolutionnaires que la Gironde entravait ne furent prises que trois mois après son expulsion.

Le premier Comité de salut public existait à peine. Le second commença le 10 juillet, n'agit qu'en septembre, ne se compléta qu'en novembre. Il fut très longtemps inactif. C'est ce que témoignent ses registres que j'ai sous les yeux. Notre situation militaire particulièrement alla empirant jusqu'à la fin d'août.

Le 2 juin avait offert un spectacle singulier : une victoire sans vainqueur. Où était la force?

Elle n'était pas dans la Convention, qui faisait des lois pour la France, mais qui n'eût osé donner un ordre au général Henriot.

Elle n'était pas dans Robespierre qui, le 2, s'était vu un moment réduit à trente fidèles, lorsque toute l'Assemblée sortit de la salle.

Était-elle dans la Commune? Généralement on le croyait. La Montagne le croyait. Le soir du 3, des Montagnards, rencontrant aux Jacobins un homme de la Commune, lui dirent avec amertume : « C'est donc vous qui êtes rois? »

Il était visible pourtant, et très positif, que la Commune était traînée plutôt qu'elle ne marchait, qu'elle suivait, bon gré mal gré, le Comité d'insurrection.

La force était donc dans ce Comité? Il se composait de neuf jeunes gens, alors inconnus, Rousselin, Auvray, etc. Ces rois imberbes étaient-ils réellement reconnus et obéis, comme les vrais vainqueurs du 2 juin? On en jugera tout à l'heure.

Rappelons d'abord les autorités régulières de la capitale. Elles étaient divisées d'esprit, et ne siégeaient pas au même lieu. Sans parler du Département qui siégeait à la place Vendôme, sans parler du maire Pache qui siégeait à la Police, — à l'Hôtel de Ville siégeait la Commune proprement dite, c'est-à-dire le conseil général, Chaumette, procureur de la Commune, et son substitut Hébert. Tous deux étaient Cordeliers. Sous leur accord apparent, il était aisé pourtant de saisir leurs dissidences. Hébert alla à l'Évêché, la nuit du 31 mai, lorsqu'on sonna le tocsin. Et Chaumette, l'entendant de l'Hôtel de Ville, se mit à pleurer : « Nous avons préparé, dit-il, la contre-révolution. » Chaumette essaya d'empêcher qu'on ne tirât le canon d'alarme.

Voilà l'ancienne Commune, modérée relativement, et qui n'inspirait aucune confiance aux hommes de l'insurrection, aux meneurs de l'Évêché. Ceux-ci ne pardonnèrent pas à leur président d'avoir pactisé avec la Commune et consenti de siéger avec Pache et Chaumette. On a vu comment la Commune écarta les hommes de l'Évêché, et reconnut pour *Comité central révolutionnaire* ces Neuf, que les autorités du Département avaient nommés dans la salle des Jacobins, sous l'influence jacobine.

Mais pourquoi des inconnus? Sans doute parce que les Jacobins n'y voulaient aucun Jacobin marquant. Ils laissèrent cette besogne à des jeunes gens sans conséquence, et, quoique décidés à la violation de l'Assemblée, ils n'y voulurent pas compromettre directement la grande Société, amie de l'ordre et des lois.

Il en résulta une chose, c'est que, les Cordeliers étant écartés, les Jacobins s'effaçant, la Convention étant brisée, la Commune dominée, le jeune *Comité central* n'ayant aucun poids, l'autorité ne fut nulle part.

Etait-elle rentrée dans le peuple, à sa source naturelle? Nullement : les sections étaient muettes et bridées. Leurs Comités révolutionnaires les avaient domptées, subjuguées.

A vrai dire, qu'auraient-elles fait? Comme le parti girondin, auquel elles appartenaient en grande majorité, elles résistaient, voilà tout ; mais elles ne

voulaient rien. Elles n'auraient rien fait que prolonger l'impuissance et l'inertie qui étaient la mort de la France.

Ces comités révolutionnaires, minorité si minime, imperceptible dans l'océan des sections qu'ils menaient et terrorisaient, étaient violents en proportion de leur extrême faiblesse, prodigieusement défiants; décidés à sauver eux-mêmes la patrie sans se remettre à personne, ni consulter le pouvoir central, ils traitaient fort légèrement le Comité insurrectionnel.

Tout ceci est parfaitement mis en lumière par un fait, l'arrestation de Prudhomme, le célèbre imprimeur des *Révolutions de Paris*.

Prudhomme, véritable marchand, avait regardé toute sa vie la girouette de l'esprit public et s'y conformait à merveille, payant toujours des auteurs qui suivaient le mouvement. Avant la Révolution, il fit *les Crimes des Rois*, et après *les Crimes révolutionnaires*. On a vu son succès énorme quand il employait Loustalot et qu'il tira parfois jusqu'à deux cent mille. Prudhomme, en 93, avait été très violent pour demander la mort du Roi. Il avait défendu Marat en avril, Hébert en mai, s'était prononcé avec force contre la Gironde, qui arrêtait le *Père Duchesne*. Il est vrai qu'obéissant à la masse de ses abonnés, il avait parlé avec indignation des violences qui précédèrent le 2 juin. Ce jour même, à onze heures du matin, il fut arrêté.

Spectacle étrange! le défenseur de Marat et d'Hébert traité comme un royaliste!

C'était le comité révolutionnaire de sa section qui l'arrêtait, si l'on en croit Prudhomme, sur la dénonciation d'un ennemi personnel. Il fait avertir la Commune, c'est-à-dire Chaumette, qui ordonne sur-le-champ son élargissement.

Une heure après, sous un prétexte, on le rappelle au comité de sa section, et là on lui déclare qu'il est de nouveau arrêté. Par quel ordre? Par celui du *Comité central* des Neuf. On le lui montre et il lit: « Considérant que la liberté accordée au citoyen Prudhomme lui a été donnée *sans réfléchir*, etc. »

Le lundi 3, à dix heures, le *Comité central*, sans doute à la prière de Chaumette, élargit Prudhomme. Mais cette mesure particulière est contrariée par une mesure générale; le même *Comité central* avait donné ordre au général Henriot d'arrêter les journalistes non patriotes. A midi, on vient encore chez Prudhomme pour l'emprisonner de nouveau; on ne trouve que son commis; n'importe, le commis est de bonne prise.

Le malentendu s'explique. Nouvel ordre du *Comité central* pour élargir l'imprimeur. Mais violente réclamation du comité de section, qui proteste que le prisonnier est coupable et déclare d'un ton menaçant *que le Comité central est responsable des suites de cette démarche*.

Ce ne fut que le 4, à midi et demi, après trois emprisonnements et trois élargissements en trois jours, que Prudhomme fut définitivement élargi.

Nous avons donné ce fait tout au long pour faire comprendre la lutte



Ils se relevèrent rassurés, et pleins de confiance dans ce bon M. Marat. (P. 1365.)

des trois autorités rivales : de la Commune, du Comité central d'insurrection et des comités révolutionnaires de sections.

Le *Comité central*, isolé, sans force ni base, ne pouvait tarder de se retirer. Sa retraite le délivrait lui-même, le dispensant de tenir au peuple la grande promesse de l'insurrection, celle de le nourrir et le solder, de lui créer l'*armée révolutionnaire.*

§ III. — L'ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE (JUIN 93)

Cet épouvantail des riches et de la propriété, cette terrible machine à ouvrir les coffres, desserrer les bourses dans un grand besoin public, paraît avoir été surtout une idée des Cordeliers.

Le premier essai fut fait par un Dantoniste, Dubois-Crancé, à Lyon. Il a très bien dit lui-même comment, abandonné du centre et n'en ayant plus nouvelle, serré entre trois dangers, Lyon, Marseille et le Piémont, qui allait passer les Alpes, ne sachant qui invoquer, l'enfer ou le ciel, il prit son parti, s'unit fortement à Chalier et aux enragés de Lyon et leur mit en main cette épée, l'*armée révolutionnaire*. Que voulait-il? Contenir Lyon, repousser l'invasion, et, au défaut d'autres ressources, faire manger Lyon, s'il le fallait, par l'armée des Alpes.

A Paris, il y eut une autre raison, bien forte pour solder le peuple, c'est qu'on ne savait plus comment le nourrir. L'*armée révolutionnaire* en ferait vivre une partie, ferait financer les riches, contiendrait les pauvres.

Dès 90, il y avait cent vingt mille pauvres à Paris, et à Versailles, quarante mille (sur soixante mille habitants).

La récolte de 92, bonne en froment, avait été nulle pour tout le reste. Tout fut épuisé de bonne heure et il y eut une sorte de disette au printemps de 93.

Ce terrible problème : Comment nourrir le peuple? se présenta de mars en mai, en juin et jusqu'en septembre comme un sphinx effrayant, à dévorer tous les partis!

La Commune fut ainsi poussée par la nécessité et par le péril à faire ce qu'on faisait à Lyon, une *armée révolutionnaire*. Les patriotes lyonnais, huit jours avant de commencer, avaient envoyé à Paris un des leurs, le jeune Leclerc, éloquent et violent, amant de Rose Lacombe, qui couchait chez elle, courait Paris avec elle, jurait sang, mort et ruines. Ce frénétique raviva les fureurs des Cordeliers. Le 13 (au jour même où Crancé accordait à ceux de Lyon leur armée révolutionnaire), les Cordeliers, par l'organe de l'administration de police, qui dépendait d'eux, en firent la proposition au Conseil général de la Commune, qui décida que la demande serait faite à la Convention.

Le même jour, Robespierre, ne voulant pas sans doute rester en arrière des Lyonnais et des Cordeliers, fit la même proposition dans la Société des

Jacobins, enchérissant et demandant qu'on salariât les patriotes qui assisteraient aux séances des sections.

Les Cordeliers, les Jacobins, entendaient-ils de même ce mot d'*armée révolutionnaire*? voulaient-ils la même chose?

Nullement. Les Jacobins, Robespierre, voulaient seulement se créer une arme contre la Gironde, et, d'autre part, lever l'emprunt, les réquisitions par une voie expéditive, par le bras du peuple.

Mais les Chalier, les Gaillard, les Leclerc, de Lyon; les Gusman, les Jacques Roux, les Varlet, de Paris; les Cordeliers extrêmes, ceux que Marat appela *enragés*, imaginaient autrement la chose. Poètes furieux de la Révolution, ils voulaient, de cette armée, faire un apostolat, celui de la guillotine. L'*armée révolutionnaire* devait, selon eux, le bourreau en tête, courir toute la France, jugeant et exécutant, fanatisant par le vertige, convertissant par la terreur. Dès lors, le pain à bon marché; les laboureurs tremblants ouvriraient tous leurs greniers, les riches leurs coffres. La France, mise en possession de toutes ses ressources, se trouverait tout à coup une incalculable force; elle serait, sans difficulté, nourrie, défendue.

Les politiques de la Montagne étaient très opposés à cette idée sauvage. Robert Lindet, surtout, affirmait que c'était un sûr moyen d'organiser la famine, et peut-être la guerre civile, par les furieuses résistances qu'on trouverait chez le paysan.

Ce terrible mot d'*armée révolutionnaire* est répété avec un accroissement alarmant de chiffres par les différents partis, comme une espèce d'enchère, à mesure que le flot monte dans les derniers jours de mai.

Au 31 mai, le dantoniste Lacroix désarme les *enragés*, en s'emparant de leur proposition, et demandant lui-même cette armée pour *six mille* hommes.

Dans la nuit du 1er juin, le Comité d'insurrection, voyant le mouvement languir, veut réveiller l'enthousiasme, et dit au Conseil général que l'*armée révolutionnaire* sera portée à *vingt mille* hommes, à deux francs par jour.

Le 2 juin, Lacroix essaye d'étouffer le mouvement en faisant accorder aux insurgés l'*armée* pour *seize mille* hommes. La chose est décrétée ainsi.

Elle n'était pas embarrassante pour le Comité d'insurrection, autorité transitoire, qui pouvait partir et laisser à d'autres le soin d'accomplir ses promesses.

Elle restait un grand embarras pour la Commune, pour Robespierre, qui en avaient fait les premières propositions, et qui avaient vu la chose croître et grossir à un point où personne ne pouvait plus satisfaire les espérances du peuple.

« Où trouverez-vous tant d'argent? » avait dit Chaumette. Donnerait-on à seize mille hommes la solde de deux francs pour rester tranquillement à Paris, quand nos soldats du Rhin, du Nord, en présence de l'ennemi, exténués, à peine nourris, depuis si longtemps ne recevaient rien?

Si l'on créait cette armée, on la donnait aux *enragés*, un poignard dans la

main d'un fou! et si on ne la créait pas, on risquait une insurrection, mais celle-ci très sérieuse, celle de la misère et de la faim.

On vit alors un spectacle curieux, Chaumette et le père Duchesne, effrayés et dépassés, prêcher la modération. Ils avaient arrêté Gusman; ils tâchaient de faire taire Leclerc : « Qui veut le sang, disait Hébert, n'est pas un bon citoyen. »

On composa. Le Comité d'insurrection exigea qu'au moins l'*armée* fût votée pour *six mille* hommes. Il en fut ainsi, et le Comité, à ce prix, se déclara dissous (6 juin).

Mais une circonstance imprévue permit d'éluder ce vote. Les canonniers de Paris, corps d'élite, de grand courage (on le vit à Nantes et partout), mais de grandes prétentions, formaient déjà une espèce d'*armée révolutionnaire*. Ils s'opposèrent hardiment à ce qu'il en fût créé une, dont ils n'eussent été qu'un corps accessoire. Ils jurèrent de ne pas se dissoudre, de rester serrés ensemble et de s'aider les uns les autres.

Cela rendit du courage à tous ceux qui craignaient l'*armée révolutionnaire*, aux ennemis des *enragés*, à Robespierre, aux Jacobins, à la Commune, à Chaumette.

Le 11 juin, la section des Piques (ou de la place Vendôme), section de Robespierre, entraîna quelques autres sections. Elles allèrent à l'Évêché, au centre des *enragés*. Sans doute la salle était vacante. Elles siégèrent à leur aise, et votèrent, au nom de l'Évêché, une demande d'ajourner l'*armée révolutionnaire*. Les Cordeliers furent furieux ; le soir même ils signalèrent cette surprise, et accusèrent violemment la section de Robespierre.

L'armée n'en resta pas moins ajournée.

Déjà depuis quelque temps, avant même la chute de la Gironde, l'instinct prévoyant des riches, éclairé par la terreur, leur disait que Robespierre, Marat même, se trouveraient, par leur opposition naturelle aux *enragés*, les modérateurs de la situation et les défenseurs de l'ordre. Sans se piquer de fidélité à la Gironde, qui manifestement enfonçait, sans scrupule d'opinion, ils s'adressaient à la Montagne, au plus haut de la Montagne, tout droit à Marat; Marat, cruel en paroles, était vaniteux, sensible aux caresses, à la confiance.

Il raconte lui-même un fait significatif :

Quelque temps avant le 31 mai, un banquier estimé, M. Perregaux (prédécesseur de M. Laffite), l'invita à dîner chez lui.

Marat ne refusa pas. Mais, avec beaucoup de prudence, il voulut avoir un témoin de ses paroles, et il emmena Saint-Just. Il y avait à table deux ou trois banquiers ou négociants. Au dessert, timidement, ils se hasardèrent à demander au grand patriote ce qu'il pensait qu'on dût croire des projets de loi agraire, de partage des propriétés, etc. Marat haussa les épaules, les rassura pleinement, renvoyant ces utopies à des époques tout autres et des sociétés différentes. Ils se relevèrent rassurés, et pleins de confiance dans ce bon M. Marat.

CHAPITRE II

LA CONSTITUTION DE 93

MÉRITES DE CETTE CONSTITUTION. — COMMENT SE FIT LA CONSTITUTION. — ELLE MENAIT A LA DICTATURE. — ATTAQUES DONT ELLE EST L'OBJET. — DU PARTI PRÊTRE A LA CONVENTION. — DU PARTI CONTRAIRE. — ROBESPIERRE BLESSE LE PARTI CONTRAIRE.

§ 1. — MÉRITES DE CETTE CONSTITUTION; ATTAQUES DONT ELLE EST L'OBJET

La Constitution de 93, ébauche improvisée pour le besoin d'une crise politique, a toutefois le caractère de répondre par quelques traits originaux et forts au cœur du genre humain.

Elle répond d'abord à l'antique, à l'invariable besoin de ce cœur. *Elle parle de Dieu.*

Elle en parle, il est vrai, en terme abstrait, vague, équivoque. Mais par cela seul qu'elle le nomme, elle se sacre elle-même dans la pensée du peuple, et devient une loi populaire. Ce n'est plus une œuvre fortuite de savants ou de philosophes. Elle se fonde et s'harmonise dans la tradition, dans le sens commun de l'humanité.

Le second point original, c'est que cette Constitution, écrite pour un grand empire, prétend réaliser ce qui est si difficile dans les plus petites sociétés : *l'exercice universel et constant de la souveraineté populaire.*

Noble utopie d'un gouvernement simple, où, ne se remettant à personne, le peuple commande et n'obéit, comme Dieu, qu'à ce qu'il a voulu.

Le troisième point, très grave, et par lequel cette Constitution, telle quelle, efface celles qui l'ont précédée, c'est la pensée indiquée pour la première fois que la loi n'est pas seulement une machine à gouverner l'homme, mais qu'elle s'inquiète de lui, *qu'elle veut garantir sa vie*, qu'elle ne veut pas que le peuple meure.

A quoi reconnaîtrons-nous la Loi? Au trait touchant qui distingue la vraie mère de la fausse, dans le jugement de Salomon, et lui fait adjuger l'enfant. La vraie mère s'écria : « Qu'il vive! »

« Les secours publics sont une dette sacrée. *La société doit la subsistance aux citoyens malheureux*, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'existence à ceux qui sont hors d'état de travailler. »

Énoncé faible encore du premier devoir de la fraternité. Ce n'en est pas moins l'ouverture première des âges meilleurs, l'aurore du nouveau monde.

Remontez à 92, au projet de constitution girondine écrit par Condorcet; rien de pareil encore. L'auteur, il est vrai, promettait la loi *sur les secours*

publics, mais une loi à part, comme si cette loi, ce devoir de fraternité, ne doit pas figurer en tête de la Constitution.

C'est bien pis si vous remontez à l'Assemblée constituante. L'école anglo-américaine y règne sans partage. Les rapports, les discours de la Rochefoucauld et autres philanthropes, sortis de l'école égoïste du *laissez faire* et *laissez passer*, sont peu philanthropiques, si vous les comparez au grand cœur de 93, à son amour du peuple, à ses fondations innombrables, qui font de cette année maudite une grande ère de la fraternité sociale.

Voilà les trois points capitaux qui caractérisent la Constitution de 93. On voudrait seulement que ces grandes choses fécondes, Dieu, la Fraternité, n'apparussent pas seulement en deux articles isolés sans liaison avec l'ensemble, comme des ornements ajoutés. Il faudrait au contraire qu'ils en fissent la tête et le cœur ; bien plus, le sang, la vie, le fluide vital, qui eût circulé partout, et fait de l'œuvre entière une création vivante.

Le malheur, trop visible, c'est que les rédacteurs, obligés de répondre immédiatement au besoin de la circonstance, mirent sur la table, devant eux, un mauvais projet de constitution, celui de la Gironde. Ils l'abrègent, le corrigent, l'améliorent. Infaillible moyen de ne rien faire de bon. Il eût fallu le laisser entièrement de côté et donner, d'un seul jet, une œuvre née d'elle-même.

Les changements néanmoins, souvent heureux, témoignent d'un meilleur esprit.

J'aime, par exemple, qu'en parlant de la Propriété, du droit que l'homme a d'en jouir, la Constitution de 93 substitue au mot *capitaux* qu'on lit dans l'œuvre girondine : « *le fruit de son travail.* »

Un mot très beau est celui-ci. Dans l'énumération des moyens par lesquels on acquiert le droit de citoyen, la loi ajoute : « En adoptant un enfant, en nourrissant un vieillard. »

La constitution girondine, par une insigne imprudence, donnait la même influence à la France des campagnes et à celle des villes, c'est-à-dire qu'elle donnait aux barbares aveugles, serfs d'une servitude invétérée, aux tourbes fanatiques, jouet des prêtres et des nobles, les moyens de se perdre eux-mêmes et de perdre la République. La constitution jacobine proportionne l'influence aux lumières et donne l'ascendant aux villes.

Comment se fit cette œuvre si rapide ?

Toutes les sociétés populaires la demandaient, la voulaient à l'instant. Personne ne voulait l'anarchie, pas même ceux qui la faisaient. Tous avaient faim et soif des lois.

Tous, dans la foi naïve de cet âge, croyaient que la vérité n'avait qu'à paraître pour vaincre ; ils faisaient cet honneur à leurs ennemis de croire qu'en présence de la Liberté et de la Justice, nettement formulées dans la Constitution, ils jetteraient les armes, que tout céderait, passions, intérêts et partis.

Cette impatience semblait rendre la tâche des rédacteurs facile. Un peuple

si pressé d'avoir des lois devait les prendre de confiance et chicaner peu le législateur.

D'autre part, la Constitution rencontrait une difficulté bien grave dans la situation. Elle devait répondre à deux conditions absolument contraires :

Née du 31 mai, elle avait à se justifier en faisant oublier le projet girondin, en se montrant plus populaire. Il lui fallait *primer la Gironde en démocratie.*

Et elle devait en même temps faire la chose opposée : *Organiser un gouvernement fort.* La France périssait faute de gouvernement.

On s'en remit à Robespierre. La Montagne, qui venait de lui refuser le pouvoir, lui remit en réalité la Constitution.

Elle fut faite, sous son influence, par cinq représentants qu'on adjoignit au Comité de salut public. Ce Comité, usé, brisé, n'avait qu'un mois à vivre. Il laissa faire. Les adjoints furent les deux hommes de Robespierre Couthon et Saint-Just. Plus, trois insignifiants pour faire nombre : un Dantoniste fort léger, Hérault de Séchelles, le bel homme à tête vide, qui avait fait, sans le savoir, la Révolution du 2 juin ; enfin deux légistes de profession, nullement politiques, Berlier et Ramel ; trois voix acquises à Couthon et Saint-Just, c'est-à-dire à Robespierre.

On n'osait, on ne pouvait demander la dictature, sans laquelle tout périssait. On essaya de la faire sortir de la Constitution même, et de la plus démocratique qui fut jamais.

Étrange dérision du sort! Robespierre avait au cœur l'idéal de la démocratie; il voulait moins le pouvoir que l'autorité morale, au profit de l'égalité. Ce qu'il ambitionna réellement toute sa vie, ce fut d'être le dictateur des âmes et le roi des esprits par une triomphante formule qui résumerait la foi jacobine, et devant laquelle Girondins, Cordeliers, la France, le monde, tomberaient à genoux... Le jour arrive, et Robespierre est à même de dicter les lois, mais c'est au moment où la situation ne comporte plus les lois. Ce grand œuvre lui vient quand une nécessité suprême de situation ne permet plus de le faire dans la vérité !

Organiser le pouvoir, c'était la chose nécessaire, et de nécessité suprême. Mais comment le hasarder, quand le 10 mai, Robespierre lui-même, un mois juste avant le 10 juin, où fut présentée sa Constitution, venait de prononcer un discours infiniment défiant, hostile au pouvoir, qui faisait de la vie publique une guerre contre le magistrat?

Rien n'étonna l'audace de Saint-Just et de Couthon. Ce pouvoir qu'on ne pouvait constituer expressément, ils le firent en n'en parlant pas. Ils prirent tout simplement le médiocre projet girondin que Condorcet avait déjà présenté, découpèrent, supprimèrent les articles de garanties, de barrières au pouvoir. Celui-ci fut ainsi créé par omissions et par coups de ciseaux.

1° La *censure universelle* de l'individu et du peuple, sur les abus de l'administration, est effacée dans la Constitution jacobine ;

2° Ainsi que le *grand jury national* pour juger les crimes de trahison,



Il se jette à genoux devant Diderot. (P. 1372.)

le Corps législatif, dit-on, peut accuser les ministres; mais devant quel tribunal? On ne le dit pas.

3° Les ministres nommés par le peuple, dans le projet de 92, sont, dans la Constitution de 93, nommés par une double élection, *par un corps d'électeurs* que le peuple nommera.

4° Les commissaires de la trésorerie, auxquels les agents de finances doivent rendre compte, étaient nommés par le peuple dans le projet girondin; *ils sont*

nommés par les ministres dans le projet jacobin, *surveillés non plus par des membres du Corps législatif* comme Cambon, etc.), mais par des employés que nomme le Corps législatif.

Ce qui étonna le plus les hommes de tous les partis, ce fut cette création de *corps électoraux.*

Tout le monde crut reconnaître ceux de la Constituante : on craignit la fondation d'une nouvelle aristocratie.

En vain, le rapporteur Hérault de Séchelles dit que, si le pouvoir exécutif n'était point nommé par le peuple, c'était *pour diminuer son importance.* On répondait : « Que ces corps électoraux, perpétués aisément par l'ascendant des Jacobins, donneraient au pouvoir exécutif l'appui fixe d'une caste. La Constitution de 91 appuyait sa royauté sur ses corps électoraux de notables. La Constitution de 93 appuiera sa dictature sur des corps électoraux de Jacobins, aristocratie sans-culotte, non moins redoutable que l'autre. »

Il aurait fallu pouvoir être franc, pouvoir dire que, dans la mobilité infinie des partis, on ne reconnaissait de sol ferme où l'on pût mettre le pied que la Société jacobine ; qu'en ce moment tout, excepté elle, fuyait et fondait.

Pour faire avaler au peuple cette résurrection du pouvoir exécutif, la Constitution de 93 lui fait une belle, grande et magnifique promesse, celle de le faire *voter lui-même sur toutes les lois.* Le Corps législatif ne fait *que les proposer.*

C'est le plus complet hommage qu'on ait jamais rendu au peuple, la concession la plus large qu'on ait faite nulle part à l'instinct des masses illettrées. On suppose que, sur les sujets les plus délicats, les plus spéciaux, les plus difficiles, la simple lumière naturelle suppléera à tous les secours de la science.

Mais ce magnifique don fait à peine au peuple, on le lui reprend en réalité. Ce vote sur toutes les lois devient illusoire :

« Quarante jours après la proposition de la loi, si, dans la moitié des départements, le dixième des Assemblées primaires *n'a pas réclamé*, le projet devient loi. »

Ainsi : *Qui ne dit rien consent.* Il est indubitable que pour les lois qui règlent des questions difficiles (telles sont la plupart des lois dans une société telle que la nôtre, d'intérêts si compliqués), les masses n'auront ni le temps ni la volonté, ni le pouvoir de se mettre à l'étude ; elles ne feront la loi que par leur silence.

Pour dire le vrai, les deux Constitutions, la girondine et la jacobine, étaient ou peu applicables ou très dangereuses.

La girondine est uniquement une machine de résistance contre l'autorité qui n'est pas encore et qui, avec elle, ne pourrait pas commencer ; elle n'est que liens, barrières, entraves de toutes sortes : si bien qu'une telle machine resterait immobile et ne bougerait. C'est la paralysie constituée.

La Constitution jacobine, toute démocratique qu'elle est, mène droit à

la dictature. C'est son défaut, et c'était son mérite, au moment où elle fut faite et dans la crise terrible dont la dictature semblait le remède.

Elle fut lue le 10 et patiemment écoutée à la Convention. Mais, le soir même, on put voir qu'elle était peu acceptée, même des hommes du 2 juin. Ce fut précisément au sein de la Société jacobine, à qui cette Constitution remettait la France, qu'eut lieu la vive explosion des critiques.

Chabot, l'impudent, le cynique, qui plus que personne avait conspué la Gironde, fut presque aussi injurieux pour la Constitution de Robespierre. Sans nulle attention au lieu, aux personnes, il dit crûment, sans embarras : « Que la nouvelle Constitution était un piège, qu'elle surprenait la dictature, qu'elle recréait un monstre de pouvoir exécutif, indépendant de l'Assemblée, un pouvoir colossal et liberticide, qu'elle recommençait la royauté... »

Robespierre, saisi, surpris, ne trouva que cette réponse : « Que lui-même proposerait d'ajouter à la Constitution des articles populaires. »

Mais Chabot ne s'arrêtait pas ainsi, une fois en verve. Il demanda où étaient les articles qui touchaient vraiment le bonheur du peuple. Un seul, qui fait « des secours publics une dette sacrée », faible et sec énoncé du principe, sans rien dire des voies et moyens. « Est-ce là, dit Chabot, tout ce que le peuple vainqueur devait s'attendre à recueillir le lendemain de sa victoire? »

Le silence fut terrible. Chabot s'épouvanta lui-même de voir qu'on ne répondait pas. Il se crut un homme perdu. Et il le crut bien plus encore quand il vit, aux jours suivants, les *enragés* s'emparer de ses arguments et en faire la base d'une pétition insolente à la Convention. Désespéré alors d'avoir eu tellement raison, décidé à se laver par une lâcheté quelconque, il prit l'occasion d'une brochure anonyme de Condorcet contre la Constitution. Chabot le dénonça, fit décider son arrestation et poursuivit sa mort, croyant se sauver lui-même.

L'homme, du reste, importait peu. Chabot, quelque Chabot qu'il fût, sur le dernier point avait touché juste. La Constitution de 93 était, comme tant d'autres, une machine sans vie, une roue sans moteur; il y manquait justement ce qui l'eût mise en mouvement.

En vain, le rapporteur Hérault avait dit que les lois sociales viendraient après la Constitution, suivant la vieille méthode qui pose d'abord un mécanisme, le met à terre et puis regarde s'il va tourner. Il faut créer le moteur, en déduire le mécanisme, celui-ci n'a de valeur qu'autant qu'il peut obéir à l'autre et le seconder. Religion, éducation, moralité fraternelle, lois de charitable équité et de mutuelle tendresse, voilà ce qu'il faut organiser d'abord, mettre dans la loi et aux cœurs; tout cela est antérieur, supérieur au mécanisme politique.

§ II. — SUITE DE LA CONSTITUTION. — L'ÊTRE SUPRÊME

Chabot avait été bien loin et pourtant il n'avait pas dit ce qui blessait le plus les cœurs du plus grand nombre des révolutionnaires, et même des modérés, de la majorité de la Montagne.

On a vu que l'une des causes principales qui isolèrent les Girondins, c'est qu'attachés généralement à la tradition philosophique du dix-huitième siècle, ils blessèrent ceux des conventionnels qui ménageaient l'ancien culte. Leur suppression du dimanche dans les administrations fut un crime impardonnable.

Le prêtre Sieyès au centre, Durand-Maillane et autres à la droite, dans leur mutisme habituel, n'en exerçaient pas moins une assez grande influence à la Convention. Les prêtres y étaient fort nombreux, et il y avait quatorze évêques, dont moitié à la Montagne. L'un de ces évêques montagnards avait été professeur de Robespierre. Tous se retrouvaient confrères et votaient ensemble dans les circonstances où leur robe était intéressée. La Révolution avait pu briser tout un monde; elle n'avait pas brisé le rapport du prêtre au prêtre.

L'œil clairvoyant de Robespierre n'avait pas été sans remarquer qu'indépendamment de la division locale des partis en côté droit, gauche et centre, il y avait aussi comme un parti épars sur tous les bancs de l'Assemblée, celui de tous les membres plus ou moins attachés aux idées religieuses.

S'il s'attachait ce parti, assez fort, surtout à droite, il pouvait y trouver un appui, et même, au besoin, contre la Montagne, contre cette variable, cette indisciplinable Montagne, qui l'avait laissé au 2 juin réduit à trente fidèles. Qu'arriverait-il si, un jour, emportée par Danton ou quelque autre des Cordeliers, elle désertait encore?... Donc, il défendit la droite, la garda précieusement et l'augmenta, comme une réserve future, de tous ceux qui, à gauche, au centre, voulaient conserver quelque chose de l'ancienne religion.

Dans la discussion récente où l'on avait examiné si l'on mettrait le nom de l'*Être suprême* en tête de la Constitution, l'Assemblée avait ajourné, c'est-à-dire écarté indéfiniment la proposition. Robespierre, sans en tenir compte, écrit à la première ligne de sa Déclaration des droits : « *En présence de l'Être suprême.* »

C'est ce mot spécialement qui signe la constitution du nom de Robespierre. Nul des rédacteurs, sans son influence, n'aurait songé à l'y mettre. Il avouait ainsi cet acte et défiait les haines d'une grande partie de la Montagne.

Un résultat naturel de la lutte que l'esprit moderne a soutenue si longtemps dans les supplices et les bûchers contre les *hommes de Dieu*, c'est que le nom de Dieu était suspect; il ne rappelait aux esprits que la tyrannie du clergé qu'on avait brisée à peine.

Un mot éclaircira ceci.

A l'époque où Diderot décrivait les procédés des arts dans l'*Encyclopédie*, il se trouvait un jour chez un tourneur et le regardait tourner. Un de ses amis survint, et Diderot, s'élevant de cet art inférieur à l'idée de l'art éternel, se mit à parler de la création et du Créateur avec une éloquence extraordinaire. L'autre, cependant, changeait de visage. Enfin les larmes lui viennent. Il se jette à genoux devant Diderot, lui prenant les mains et

sanglotant : « Ah! mon ami! ah! mon ami, de grâce, ne parlez pas ainsi... Je vous en prie, je vous conjure... oh! plus de Dieu, plus de Dieu! »

Il voulait dire évidemment : « Plus de clergé, plus de moines, plus d'inquisition, plus de bûchers, etc., etc. »

Une scène tout analogue se passa au temps dont nous écrivons l'histoire. Un de ces fougueux disciples de Diderot, un soir de 93, arrive défait et pâle dans la petite rue Serpente, dans une famille dont il était ami, celle du libraire Debure... On s'étonne : « Qu'avez-vous ? auriez-vous été dénoncé ? — Non. — C'est donc un de vos amis qui est en péril ? — Enfin, répandant des larmes et faisant effort pour répondre : « Rien de tout cela... Ce scélérat de Robespierre fait décréter l'*Être suprême!* »

Ce fanatisme d'athéisme se trouvait particulièrement chez les Cordeliers. La plupart se croyaient athées et ne l'étaient pas. Comme leur maître Diderot, c'étaient des sceptiques pleins de foi. Les uns, comme Danton, sentaient Dieu dans les énergies créatrices de la Nature, dans la femme et dans l'amour. Les autres, comme le pauvre Clootz, l'orateur du genre humain, le sentaient dans l'âme du peuple, dans l'Humanité, dans la Raison universelle. L'unité de la Grande Cause put leur échapper sans doute, mais par l'instinct et le cœur, ils virent, ils reconnurent plusieurs des faces de Dieu.

Les Cordeliers furent bien mêlés. Ils eurent des hommes d'une sève, d'un cœur admirable, comme Desmoulins et Clootz, des intrigants comme Hébert et Ronsin. Mais ils n'eurent point d'hypocrites.

Ils crurent que la Révolution ne devait point s'arrêter devant la question religieuse, mais l'embrasser et l'envelopper, qu'elle n'avait aucune sûreté, tant qu'elle laissait cette question hors d'elle-même. Ils n'éludèrent pas la Religion en lui accordant un mot. Ils proposèrent leur symbole contre celui du Moyen âge. Les Jacobins, pour l'avoir ménagé par une équivoque, ont vu revenir celui ci, tout mort qu'il était, et ce revenant étrangler la Révolution.

On ne fonde rien sur l'équivoque. Rien n'était plus vague, plus trouble que ce mot : l'Être suprême.

Rousseau, auquel il appartient, y avait trouvé son succès. Robespierre y chercha le sien.

Ce mot, d'un sens indécis, est ce qui recommanda l'*Émile* aux croyants comme aux philosophes. Les uns y virent l'ancien Dieu et les autres le nouveau.

Tous ceux qui, par sentiment, sans souci de la logique, tenaient à l'ancienne religion et qui la sentaient enfoncer sous eux, passèrent avec empressement sur la planche mal assurée que Rousseau tendait à tous.

Cette formule convenait à tous, parce qu'elle disait très peu. *Suprême!* expression vide et creuse (pardonnez-moi, grand homme, le mot qui m'est échappé). Elle est bien pauvre, du moins, pour dire le tout-puissant Générateur des globes, disons mieux, la Grande Mère, la toute-féconde, qui, par minutes, enfante les mondes et les cœurs. Omettre l'efficacité de Dieu, pour dire seulement qu'il est *Suprême*, au fond, c'est l'anéantir. Dieu agit, engendre, ou n'est

pas. Ce pauvre titre le dépouille, le destitue, le relègue là-haut, je ne sais où, au trône du Rien faire, où siégeait le dieu d'Épicure.

Il ne faut pas parler de Dieu, ou en parler clairement.

Telle est la force féconde de ce seul nom, que, mal dit, il sera horriblement fécond de maux et d'erreurs.

Que signifie l'*Être suprême?* Est-ce le Dieu du Moyen âge, l'injuste Dieu qui sauve les élus, ceux qu'il aime et qu'il préfère, les favoris de la Grâce? ou bien le Dieu de justice, le Dieu de la Révolution?... Prenez garde. Mortelle est l'équivoque. Vous rouvrez la porte au passé. Il faut choisir. Car des deux sens vont dériver deux politiques tout à fait contraires. Du Dieu juste dérive une société juste, démocratique, égale. Et du Dieu de la Grâce, qui ne sauve que ses élus, vous n'arriverez jamais qu'à une société d'élus et de privilégiés.

Trente ans s'étaient écoulés depuis Rousseau. L'équivoque n'était plus permise. Il ne fallait pas s'en servir. Au lieu de l'*Être suprême*, qui n'est qu'une neutralité entre le Dieu juste et le Dieu injuste, il fallait confesser l'une ou l'autre foi, ou reculer dans le passé, comme l'Empire a fait franchement, ou suivre la voie révolutionnaire contre la théologie arbitraire de la Grâce et du privilège, et mettre en tête de la Loi le nom du Dieu nouveau : Justice

Cette première ligne écrite et la religion fondée, la Constitution de 93 n'aurait pas pu faire la chute qu'elle fait à la seconde ligne, où, pour but à la société elle assigne « *le bonheur* » (le bonheur commun).

La constitution girondine donnait à la société pour but : *le maintien des droits*. Et Robespierre lui-même indiquait ce but dans sa première Déclaration présentée aux Jacobins. Solution plus élevée sans doute que le bonheur, mais toutefois incomplète, négative plus que positive, de défense plus que d'action, plutôt privatrice de mal que créatrice de bien.

Ni la constitution girondine, ni la jacobine, ne partent de la Justice et du Devoir. De là leur stérilité.

Rapprochons de la Constitution une loi fort importante (22 juin). Sur la proposition de Robespierre, la Convention *exempta de l'emprunt forcé ceux qui avaient moins de dix mille livres de rentes*, c'est-à-dire à peu près tous les propriétaires. Il n'y avait guère au-dessus que des fortunes d'émigrés, qui, devenues biens nationaux, étaient hors de la question, ou des fortunes de banquiers, la plupart étrangers, et partant insaisissables. Il n'y avait pas alors cette foule de grandes fortunes qui se sont faites depuis par l'industrie, le commerce ou l'usure.

Cette proposition d'excepter véritablement tout le monde était un ménagement habile et politique, mais véritablement excessif pour la propriété. Car enfin dix mille livres de ce temps-là font quinze aujourd'hui. Nombre de ces exemptés qui avaient moins de dix mille livres de rentes étaient cependant des gens fort aisés. Et il était à craindre qu'en n'exigeant rien que des gens plus riches, on ne trouvât personne sur qui lever le milliard.

Du reste, rien n'était plus capable de ramener la bourgeoisie, de la rallier

à la Constitution, de briser et dissoudre le parti girondin, composé en partie des gens aisés que l'on épargnait.

Résumons.

Par sa constitution, par cette loi favorable à la propriété, par l'ajournement du grand épouvantail (l'armée révolutionnaire), Robespierre devenait l'espoir de trois classes absolument différentes, jusque-là divisées de vues :

1° Des Jacobins, qu'il appelait au pouvoir ;

2° Des propriétaires, qui virent en lui leur défenseur ;

3° Des amis du passé, des prêtres même, qui, dans sa formule de l'Être suprême, dans cette neutralité philosophique entre le christianisme et la Révolution, voyaient avec juste raison que les institutions antiques, toujours subsistantes en dessous, reparaîtraient un matin, pour étouffer, faire avorter la création nouvelle.

CHAPITRE III

II. — LES GIRONDINS (JUIN 93)

OPINION DES MONTAGNARDS EN MISSION. — EFFORTS DE CONCILIATION. — LES GIRONDINS SE PERDENT EUX-MÊMES. — LA CONVENTION POUVAIT-ELLE TRAITER AVEC LES DÉPARTEMENTS? — LES GIRONDINS CONFONDUS AVEC LES ROYALISTES. — LES ROBESPIERRISTES AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC. — STRATÉGIE DE ROBESPIERRE.

Avons-nous oublié la Gironde ? On pourrait le croire.

Elle est déjà reculée dans le temps. Elle enfonce d'heure en heure. Elle précipite encore sa chute en la méritant, par l'appel à la guerre civile.

Les réclamations de la droite pour obtenir qu'on juge les membres détenus reviennent de moment en moment, toujours moins entendues, comme une voix tardive, un impuissant écho des abîmes du passé.

Peu de jours après le 2 juin, la Convention reçut une lettre de deux Montagnards arrêtés par les Girondins du Calvados, Romme et Prieur, (de la Côte-d'Or) : « Confirmez notre arrestation, et constituez-nous otages pour la sûreté des députés détenus à Paris. »

Admirable abnégation, qui montre tout ce qu'il y eut de dévouement et de ferme douceur d'âme dans ces hommes héroïques, dignes de l'antiquité.

Remarquez que cette arrestation avait cela d'odieux que les deux représentants, envoyés à l'armée des côtes, étaient là pour assurer la défense du pays, pour protéger contre les flottes anglaises la population égarée qui les arrêtait.

Quand on lut la lettre à la Convention, quelqu'un fit observer que peut-être « ils avaient été forcés... » « Vous vous trompez, dit Couthon, Romme serait libre au milieu de tous les canons de l'Europe. »

L'Auvergnat Romme, esprit roide, âpre et fort, portait dans la liberté l'esprit rigoureux des mathématiques. Libre en Russie, libre au Calvados, comme dans la Convention, il crut à la Révolution quand personne n'y croyait plus. Dans la réaction qui suivit thermidor, il défendit les furieux dont il n'avait pas imité les excès, et jusqu'à se perdre lui-même. L'émeute de Prairial, qui tuait la République, tua Romme aussi. Condamné pour avoir pris le parti du peuple affamé, il prévint l'échafaud et se perça le cœur.

Dans cette cruelle circonstance du 2 juin et de son arrestation par les Girondins, Romme ne tergiversa pas. Inflexible contre lui-même dans la théorie du droit révolutionnaire, il dit froidement aux insurgés (comme plus tard en Prairial) : « Persuadés qu'on vous opprime, vous usez légitimement du *droit de résistance à l'oppression.* »

L'autre député, Prieur, mathématicien, comme Romme, et officier de génie, illustre comme fondateur de l'École polytechnique, fut le second de Carnot dans la défense de la France. Comme lui, il était député de la Côte-d'Or; comme lui, il avait l'âme généreuse du pays des bons vins, des cœurs chaleureux. Je croirais volontiers reconnaître sa main dans une adresse touchante que la Côte-d'Or adressa aux départements girondins : « Non, vous ne prendrez pas les armes ! vous ne persisterez pas dans l'aveugle mouvement où vous pousse le délire de la liberté... Tremblez des crimes où l'amour même de la patrie peut porter la vertu... S'il était vrai que les paroles fraternelles de vos amis de la Côte-d'Or ne pussent arrêter cet élan de guerre, ils iront au-devant de vous, sans armes, et vous diront : « Frappez !... Avant d'immoler la patrie, immolez-nous... Si nous apaisons votre fureur, nous aurons assez vécu. »

Cet appel de fraternité partait de Dijon, du pays le plus montagnard de la France. Et c'était le cri de la France même. Les Cordeliers, si violents, mais sensibles aux grandes choses, avaient vivement applaudi la motion suivante que fit un des leurs : « Je propose que trois mille des nôtres marchent à la rencontre de nos frères des départements qui viennent contre Paris, mais sans armes, pour les embrasser ! »

La section de Bondy déclara qu'elle irait aussi, mais avec un juge de paix et une branche d'olivier.

Rien ne fut plus touchant que de voir à une fête des Champs-Élysées les canonniers de Paris, ce corps montagnard s'il en fut, verser des larmes au moment de partir pour le Calvados : « En vain, disaient-ils, on voudrait nous inspirer la haine contre les autres citoyens de la France... Ce sont nos frères, ils sont républicains, ils sont patriotes... S'ils marchent vers Paris, nous irons au-devant d'eux, non pour les combattre, mais pour les embrasser, pour jurer avec eux la perte des tyrans et le salut de la patrie. »



Cette violente sortie d'une femme... (P. 1382.)

Les Montagnards en mission, qui voyaient l'état des départements, furent accablés de la nouvelle du 2 juin.

Carnot protesta.

Le jurisconsulte Merlin, de Douai, écrivit à la Convention son opinion sur cette violation du droit national et sur le danger où elle mettait la France. Cette adresse fut signée de Gilet, Sevestre, Cavaignac.

Lindet à Lyon, Treilhard à Bordeaux, n'essayèrent pas de justifier

l'événement; ils dirent seulement que, dans la situation de la France, il fallait accepter le fait accompli, et se rallier au seul centre possible, à la Convention.

Beaucoup de citoyens de Paris s'offraient comme otages pour rassurer, calmer les départements.

Danton s'offrait de nouveau, et d'autres. Couthon même s'offrit.

Deforgues, agent de Danton, avait été de bonne heure dans le Calvados s'entendre avec Prieur et Romme. Les bonnes paroles, l'argent, les promesses, rien ne fut épargné pour calmer la Normandie. La voie fut ainsi ouverte à la sagesse de Lindet, qui, Normand lui-même, ménagea habilement ses compatriotes.

Les Girondins, il faut le dire, contribuèrent beaucoup à leur perte.

Le sentiment de leur honneur, de leur innocence, poussa Vergniaud et Valazé à repousser tout compromis. Ils déclarèrent ne vouloir que justice. Très mal gardés dans les commencements, ils pouvaient échapper, comme d'autres. Ils restèrent à Paris, prisonniers volontaires avec une douzaine de leurs amis, résignés à périr, s'ils n'obtenaient leur réintégration et la victoire du droit. Loin de se laisser oublier, de moment en moment ils écrivaient à la Convention des paroles violentes, lui lançaient un remords. Ils ne demandaient rien que ce qu'elle avait décrété elle-même; ils s'en tenaient à sa décision du 2 juin : La Commune fournira les pièces, et le rapport sera fait sous trois jours : « Qu'ils prouvent, disait Vergniaud, qu'ils prouvent que nous sommes coupables; sinon qu'*ils portent eux-mêmes leur tête sur l'échafaud.* »

Quand Barère, le 6 juin, vint au nom du Comité de salut public demander à la Montagne de donner des otages aux départements, les Girondins qui restaient à la Convention, Ducos, Fonfrède, s'y opposèrent : « Cette mesure, dirent-ils, *est mesquine et pusillanime.* » Ils soutinrent, avec Robespierre, qu'*il fallait un jugement.* Ils prétendaient être jugés par la Convention; Robespierre entendait qu'ils fussent envoyés au tribunal révolutionnaire.

Le soir même du 6, soixante-treize députés de la droite firent une protestation secrète contre le 2 juin. Quelques-uns étaient royalistes ou le devinrent; mais la plupart, comme Daunou, Blanqui, etc., étaient républicains sincères et crurent devoir protester pour le droit.

Le jugement, en réalité, était impossible et le devenait de plus en plus.

Vouloir que la Convention réformât le 2 juin, c'était vouloir qu'elle s'avilît, qu'elle avouât avoir succombé à la crainte, à la violence, qu'elle annulât tout ce qu'elle avait fait depuis ce jour.

Non coupables de trahison, les Girondins n'étaient pourtant pas innocents. Leur faiblesse avait encouragé tous les ennemis de la République. Leur lutte obstinée avait tout entravé et désarmé la France au moment du péril. Manquant de faits précis contre eux, la Convention eût bien été obligée de les recevoir, et ils l'auraient forcée de poursuivre leurs ennemis, de faire un autre 2 juin en sens inverse.

Tout accabla les Girondins, et la fuite de plusieurs des leurs et l'appel de ces fugitifs à la guerre civile. Les violences, les fureurs de la Gironde départementale, la guillotine dressée à Marseille et à Lyon contre les Montagnards, les outrages subis en Provence par les représentants du peuple, c'étaient autant de coups sur les Girondins de Paris. On s'en prenait à eux de tout ce qui se faisait par les leurs aux extrémités de la France, des crimes mêmes que les royalistes faisaient en leur nom.

L'expédient des otages refusé par eux-mêmes n'était plus acceptable. L'imposer à la Montagne, c'était humilier l'Assemblée devant les départements, c'était relever, enhardir, non seulement les Girondins, mais la détestable queue de la Gironde, le royalisme masqué; c'était confirmer la dissolution de la République, déjà tellement avancée par la mollesse du gouvernement des parleurs.

L'Assemblée aurait traité avec les départements d'égal à égal! Mais traiter avec qui? C'est ce qu'on ne savait même pas. Ce qu'on appelait très mal, très vaguement *parti girondin* était un mélange hétérogène de nuances diverses. Les réunions qui se formèrent pour organiser la résistance girondine, à Rennes par exemple, furent des monstres et de vrais chaos.

Robespierre s'opposa à tout compromis, et sans nul doute il eut raison.

Les événements accusaient la Gironde. Les mauvaises nouvelles des victoires royalistes, des résistances girondines tombaient pêle-mêle et comme une grêle sur la Convention.

On apprit en même temps et les mouvements royalistes de la Lozère et la formation du comité girondin des départements de l'Ouest, à Rennes.

On apprit en même temps et la victoire des Vendéens à Saumur et l'organisation militaire des forces girondines de Bordeaux, d'Évreux, de Marseille, les décisions menaçantes de plusieurs départements contre la Convention, etc., etc.

La Montagne, les Jacobins, les meilleurs patriotes, se trouvèrent ainsi dans ce qu'on peut appeler un cas d'ignorance invincible. Il était presque impossible de ne pas croire que les faits qui arrivaient en même temps fussent sans liaison entre eux. Le soir du 12, quand Robespierre annonça aux Jacobins la défaite de Saumur, qui mettait les Vendéens sur la route de Paris, la fureur fut extrême, mais contre les Girondins, contre la droite de la Convention. L'honnête et aveugle Legendre dit qu'il fallait arrêter, détenir comme otage, jusqu'à l'extinction de la Vendée, les membres du côté droit.

Un Montagnard très loyal, et franc comme son épée, le vaillant Bourbotte, envoya de l'Ouest une preuve qu'un des Girondins était royaliste. On conclut que tous l'étaient.

Les Girondins retirés dans le Calvados, Pétion, Buzot, etc., brisés par les événements, usés, blasés et finis, se laissèrent dominer par les gens du Calvados. Ceux-ci avaient pris pour chef militaire un royaliste constitutionnel, le général Wimpfen. Louvet, plus clairvoyant, avertit Buzot, Pétion, leur dit que cet

homme était un traître et un royaliste. Ils répondirent mollement qu'il était homme d'honneur et que, seul, il avait la confiance des troupes et des Normands. Wimpfen se démasqua bientôt, parla d'appeler les Anglais. Les Girondins refusèrent, mais ils n'en furent pas moins perdus, et parurent avoir mérité leur sort.

Tout ceci fit donc décidément croire une chose très fausse : *Que la Gironde était l'alliée de la Vendée.*

Le 13, l'Assemblée recevant à la fois cette terrible nouvelle de Saumur, et d'autre part une lettre insolente où Wimpfen lui annonçait qu'il avait arrêté deux de ses membres, le nœud fut tranché.

Danton, déjà accusé aux Cordeliers, aux Jacobins, crut ne plus pouvoir se taire sans se perdre, dans la vive émotion où paraissait l'Assemblée. Il invectiva contre la Gironde, loua le 31 mai, et dit qu'il l'avait préparé.

Couthon saisit ce moment où la Montagne semblait décidément une par cette explosion de Danton. Il proposa et fit décréter la déclaration suivante : « Au 31 mai et au 2 juin, le conseil révolutionnaire de la Commune et le peuple ont puissamment concouru à sauver la liberté, l'unité, l'indivisibilité de la République. »

§ III. — ROBESPIERRE ENTRE LES GIRONDINS ET LES ENRAGÉS (JUIN 93).

Robespierre avait vaincu, et le même jour, 13 juin, il entra réellement au Comité par ses hommes, Couthon et Saint-Just.

Delmas, qui en était membre, ayant hasardé de défendre une des administrations inculpées, était lui-même l'objet des accusations jacobines. Il se créa un moyen de salut en ouvrant la porte du Comité aux Robespierristes. Le 13, il proposa une distribution du Comité en sections, et dans cette division on leur fit la meilleure part.

La section principale, celle qui donnait tout le maniement des affaires (*correspondance générale*), se composa de Couthon et de Saint-Just, de plus, du juriste Berlier, homme spécial, nullement politique, qui ne gênait guère ses collègues. Le quatrième membre enfin fut Cambon, fort attaqué et inquiet, absorbé et englouti dans l'enfer de nos finances, vivant, mangeant et couchant à la Trésorerie; tiraillé de cent côtés, dévoré par les mille besoins de l'intérieur et de la guerre; poursuivant dans le chaos sa création nouvelle, comme une île volcanique sur la mer de feu où la Révolution devait jeter l'ancre : c'est la création du *Grand-Livre*.

Donc, la section principale du Comité gouvernant fut en deux hommes seulement. Cette section de correspondance générale ne correspondait pas seulement par écrit; elle répondait de vive voix aux membres de la Convention, aux députations, aux particuliers. Tous ceux enfin qui avaient affaire au Comité de salut public étaient reçus par Couthon et Saint-Just *dans la salle à deux colonnes*. Tout le grand mouvement du dehors venait se heurter aux deux

immobiles. Couthon l'était de nature et de volonté; le paralytique Auvergnat, dans sa douceur apparente, avait le poli, le froid, la dureté du silex de ses montagnes. Le chevalier de Saint-Just (comme l'appelle Desmoulins), dans son étonnante roideur jacobine, le cou fortement serré d'une cravate empesée, ne tournait qu'en entier et tout à la fois; immobile en soi lors même qu'il se transportait d'un point à un autre. Certes, dans le tourbillonnement d'une situation si confuse on n'eût jamais pu trouver une image plus arrêtée d'un gouvernement immuable.

Cette fixité draconienne et terrible des deux hommes de Robespierre l'autorisait singulièrement. Si tels sont les disciples, disait-on, quel est donc le maître? La force de son autorité morale parut spécialement dans le coup qu'il frappa sur les Cordeliers, sur les *enragés* qui. à ce moment, s'étaient emparés de leur club. Ils avaient repris le rôle de Marat, ses thèses les plus violentes; ils les mêlaient d'attaques contre la Constitution, c'est-à-dire contre Robespierre.

Le 24, l'enragé des *enragés*, le cordelier Jacques Roux, au nom de sa section, celle des Gravilliers, apporta à la barre une violente pétition, qu'il rendit plus violente en l'ornant d'additions improvisées. Tout n'était pas absurde dans cette furieuse remontrance à la Convention. Il reprochait à la Montagne *de rester immobile* « sur son immortel rocher », et de ne rien faire.

Avec un impitoyable bon sens, les tribunes applaudirent. La Montagne, furieuse, ne se connaissait plus. Elle se leva tout entière, Thuriot en tête, contre le malencontreux orateur, et Legendre le fit chasser de la barre.

Qu'était-ce au fond que Jacques Roux? Ses discours, visiblement mutilés, sa vie violemment étouffée par un surprenant accord de tous les partis, ne le font pas deviner.

Nous le voyons accouplé dans les malédictions du temps avec le jeune Varlet, hardi prêcheur de carrefour; d'autre part avec Leclerc, le jeune Lyonnais, ami de Chalier, qui en mai était venu s'établir à Paris chez sa maîtresse, Rose Lacombe, chef et centre des *femmes révolutionnaires*. Quelles étaient les doctrines de Roux? jusqu'à quel point était-il en rapport avec Lyon, avec Chalier, son apôtre? ou bien avec Gracchus Babeuf, qui avait publié, dès 90, son *Cadastre perpétuel*, et s'agitait fort à Paris?

Nous ne pouvons malheureusement répondre à ces questions.

Les registres des Cordeliers nous manquent pour cette époque; ceux de la section des Gravilliers, le grand centre industriel de Paris, mentionnent Roux, en bien, en mal, fréquemment, mais brièvement.

Je croirais volontiers que la Montagne n'en savait guère plus que nous, et n'en voulait pas savoir davantage sur *ce monstre*, objet d'horreur. Les *républicains classiques* avaient déjà derrière eux un spectre qui marchait vite et les eût gagnés de vitesse : *le républicanisme romantique* aux cent têtes, aux mille écoles, que nous appelons aujourd'hui le socialisme. Entre les uns et les

autres, il y avait un abîme qu'on croyait infranchissable : l'idée très différente qu'ils avaient de la propriété. Marat, Hébert, quoique parfois dans leur violence étourdie ils aient paru autoriser le pillage, n'en étaient pas moins défenseurs du droit de la propriété.

Que feraient les Cordeliers? Ils avaient d'abord ordonné l'impression de la pétition de Jacques Roux. Roux, Leclerc, à ce moment, c'étaient leurs apôtres. Les *femmes révolutionnaires* venaient à cet ardent foyer mêler la dissolution, l'ivresse et l'extase. Si la chose eût suivi le cours qu'elle eût eu à d'autres époques, les Cordeliers auraient abouti à un communisme barbare, anarchique, au vertige orgiastique dont tant de fois furent saisies les démagogies antiques et celles du Moyen âge.

Ces pensées, confusément entrevues, faisaient horreur à Robespierre, aux plus sages des Jacobins. Ami des idées nettes et claires, arrêté dans ses principes, il frémissait de voir la Révolution subir cette transformation fantastique. Il craignait aussi, non sans apparence, les tentations de la misère, *la faim mauvaise conseillère,* les démangeaisons de pillage, qui, commençant une fois à gagner dans une ville de sept cent mille âmes (où il y avait cent mille indigents), ne pourraient être arrêtées. Le 26 et le 27 juin, des femmes saisirent un bateau de savon et se l'adjugèrent au prix qu'elles fixaient elles-mêmes. On supposa que ces violences étaient l'effet de la pétition de Jacques Roux. Robespierre, le 28 au soir, lança l'excommunication contre lui aux Jacobins. Roux voulut se justifier à la Commune; mais là Hébert et Chaumette l'accablèrent et l'écrasèrent. Une autorité souveraine le frappa enfin, celle de Marat.

Tout cela paraissait fort. Cependant Robespierre comprit que ce serait d'un effet passager, si Roux n'était frappé par les siens mêmes, par les Cordeliers; s'il n'était abandonné, renié d'eux et condamné. Robespierre n'avait jamais été aux Cordeliers, et il n'en parlait jamais. Il avait pour eux une profonde antipathie de nature. Il la surmonta pour cette grande et décisive occasion. Il prit avec lui celui de tous les Jacobins qui avait au plus haut degré le tempérament cordelier, le puissant acteur des clubs, Collot-d'Herbois, et de plus Hébert, délégué de la Commune, et tous trois, associés dans cette croisade jacobine du maintien de l'ordre, ils se présentèrent le soir du 30 juin aux portes du club des Cordeliers. Ceux-ci ne s'y attendaient pas. Ils furent frappés d'une visite si imposante, si inusitée. Ils le furent bien plus encore, lorsqu'une de ces *femmes révolutionnaires*, alliées ordinaires de Jacques Roux et de Leclerc, demanda la parole contre Jacques Roux, l'accabla de moqueries, conta ironiquement ses excentricités bizarres sur son théâtre ordinaire, la section des Gravilliers. Cette violente sortie d'une femme, qui, devant Robespierre et les Jacobins, traitait l'apôtre comme un fou, humilia les Cordeliers; un seul hasarda quelque défense pour Roux et Leclerc.

La société faiblit, les raya de la liste de ses membres et promit de désavouer Roux à la barre de la Convention.

Les Cordeliers, en réalité, abdiquaient leur rôle nouveau. La plupart se

jetèrent aux places, aux missions lucratives. Momoro, Vincent, Ronsin, se serrèrent tous près d'Hébert et tous ensemble fondirent sur une proie riche et grasse, le ministère de la guerre. Le ministre, le faible Bouchotte, serf des clubs et du *Père Duchesne*, fut absorbé tout entier. Le petit furieux Vincent fut secrétaire général de la guerre. Hébert, pour son *Père Duchesne*, suça effrontément Bouchotte, en tira des sommes énormes. Ronsin, ex-vaudevilliste, bas flatteur de Lafayette, eut de tous la plus large part : nommé général-ministre, il eut en propre la grande place du pillage, celle où tout était permis, la dictature de la Vendée. L'avancement de Ronsin rappelle les plus tristes histoires des favoris de la monarchie; capitaine le 1er juillet, il fut le 2 chef de brigade, et le 4 général. Trois mois après, en récompense de deux trahisons qui méritaient l'échafaud, il reçoit le poste de suprême confiance, il est nommé général de l'armée révolutionnaire!

Ces scélérats étaient parfaitement connus de Robespierre. Il les fit périr dès qu'il put. Ils lui étaient nécessaires cependant. Maîtres de la Commune, des Cordeliers, de la presse populaire et successeurs de Marat, ils paraissaient être l'avant-garde de la Révolution. Si Robespierre eût eu la force de les démasquer, qu'eût-il fait? Il eût ouvert la porte à Jacques Roux, à Leclerc, aux *enragés*, qui les suivaient par derrière.

Il craignait encore moins les Hébertistes que les *enragés*. Pourquoi? Les Hébertistes ne représentaient nulle idée, ils n'avaient nulle prétention de doctrine, rien que des convoitises et des intérêts; c'étaient des fripons qui ne pouvaient manquer un matin d'être pris la main dans le sac, et mis à la porte. Les *enragés*, au contraire, étaient des fanatiques d'une portée inconnue, d'un fanatisme redoutable, emportés par un souffle, vague encore, mais qui allait se fixer peut-être, prendre forme et poser une révolution en face de la Révolution.

Cette nécessité violente de frapper les *enragés*, d'humilier et mutiler les Cordeliers dans leur partie la plus vitale, entraînait pour la Montagne, spécialement pour Robespierre, une nécessité de bascule, celle de frapper sur la Gironde.

Le jour même où parla Jacques Roux, l'Assemblée, émue de quelques paroles attendrissantes du jeune Ducos, avait décidé que le rapport sur les Girondins se ferait enfin le lendemain 26. Après le discours de Jacques Roux, elle annula son décret sur la proposition de Robespierre.

Le rapporteur était Saint-Just. Il avait montré d'abord des sentiments fort modérés, offrant d'aller avec Garat pacifier le Calvados. Son rapport, lu le 2 juillet au Comité de salut public, fut atroce de violence. Les Girondins de Caen étaient déclarés traîtres, ceux de Paris complices.

Personne n'objecta rien. Et Danton était présent. Sa signature se trouve au registre.

Ce fut la fin du Comité; il fut comme guillotiné moralement. On le refit, le 10 juillet, sous l'influence jacobine.

CHAPITRE IV

IMMOBILITÉ, ENNUI. — SECOND MARIAGE DE DANTON (JUIN 93)

ABATTEMENT DE MARAT. — DÉCOURAGEMENT GÉNÉRAL. — DANTON SE REMARIE DANS UNE FAMILLE ROYALISTE ET DEVANT UN PRÊTRE RÉFRACTAIRE.

La singularité bizarre de la situation en juin, c'est que les vainqueurs, les maîtres de la situation, se trouvèrent précisément condamnés à l'inertie de ceux qu'ils avaient remplacés. La fureur des *enragés* forçait les Jacobins d'enrayer. Ne frappant un coup à droite qu'en frappant un coup à gauche, n'avançant, ne reculant, Robespierre et Marat se trouvaient immobilisés dans un misérable équilibre. Situation imprévue ! Marat était constitué gardien de la société.

C'est, selon toute apparence, de quoi il est mort. Fatigué avant le 2 juin, il n'était pas encore malade. Dès le 3, il ne vient plus ; il attendra, dit-il, le jugement des Girondins. L'Assemblée écoute à peine sa lettre et passe à l'ordre du jour. Sans cause, il revient le 17. Absent, présent, il s'agite. L'inattention dédaigneuse de la Convention lui faisait sentir durement qu'il avait perdu l'avant-garde. La nécessité quotidienne d'arrêter les *enragés* l'attristait et l'annulait. Marat modéré ! Qu'était-ce, sinon la mort de Marat?

Marat n'était pas seul malade... Eh! qui ne l'était? Il y avait un grand sentiment de découragement et de douleur.

Cette douleur avait mille causes. La plus forte, peut-être, c'était la contradiction fatale des discours et des pensées. On couvrait tant qu'on pouvait sous la violence des paroles la diminution de la foi, l'attiédissement intérieur.

« Hélas ! disait Ducos, le défenseur de la Gironde, aux Montagnards modérés, quand je vous prends un à un, je vous vois pénétrés de respect pour la justice; réunis, vous votez contre. » (Séance du 24 juin.)

« Les séances de l'Assemblée sont maintenant, disent les journaux, d'une décence extraordinaire. » Elles étaient silencieuses et courtes ; on décrétait à la course ; on partait dès qu'on pouvait. La nécessité du mensonge et de l'exagération était trop pesante.

On était obligé de redire tout le jour ce que généralement on ne croyait pas : Que la Gironde avait trahi. Ce qu'on croyait, et qui était vrai, c'est qu'elle était inhabile, faible et molle, dangereuse, qu'elle eût perdu le pays.

Sur ce funèbre radeau de sauvetage où flottait la France naufragée, elle se voyait obligée de jeter à la mer les incapables pilotes qui l'auraient fait chavirer. Elle tâchait de les croire coupables; pour le croire, elle le disait, et



Il avait beau limer ses dents, accourcir ses griffes, elle n'était nullement rassurée devant ce monstre sublime. (P. 1387.)

le répétait sans cesse. On jurait qu'ils étaient les amis de la Vendée! qu'ils voulaient démembrer la France !...

Le sacrifice de la Gironde nous sauvait-il pour le moment ? On était tenté de le croire. Qu'en serait-il pour l'avenir? La loi une fois tuée ainsi de la main du législateur n'était-ce pas pour toujours? Cette flagrante illégalité n'allait-elle pas fonder l'illégalité éternelle?... Que sont les lois d'une Assemblée brisée? Qu'elle appelle une autre Assemblée; celle-ci, née d'un appel sans droit,

n'apportera-t-elle pas la tache originelle de sa naissance ?... Que prévoir, sinon une succession monstrueuse de coups d'État alternatifs ? La France, ne sentant plus le droit, n'ayant nulle prise où s'arrêter, n'ira-t-elle pas roulant comme roule un corps mort sur la vague, dont ne veut ni la mer ni la terre, et qui flotte éternellement?...

La tristesse était la même dans les hommes des trois partis : dans les vainqueurs, comme Marat, dans les vaincus comme Vergniaud, dans les neutres, comme Danton.

Nous expliquerons tout à l'heure les secrets efforts de Danton pour pacifier la France. Ces tentatives, difficiles et périlleuses pour tous les conciliateurs, l'étaient infiniment pour lui. Il agissait pour rallier la Gironde départementale, mais toujours en parlant contre elle. Ses déclamations, habilement préparées, lancées dans la Convention avec un désordre apparent, un hasard plein de calcul, n'en étaient pas moins suspectes aux yeux clairvoyants. La haine ne s'y trompait pas. Les Cordeliers l'accusèrent le 4, et les Jacobins le 7. Robespierre le défendit et l'enfonça d'autant plus Au Comité de salut public, relégué à la section diplomatique, où il n'y avait rien à faire, à la section militaire à laquelle il était étranger, il subit, le 2 juillet, l'atroce rapport de Saint-Just... Danton, où était ton âme?

La mort venait à lui, rapide... Le dévorant Saturne, affamé de ses enfants, en avait fini avec la Gironde : de qui donc avait-il faim maintenant, sinon de Danton?

Un homme si pénétrant ne se méprenait pas sur son sort. Que la mort vînt et vînt vite, c'était le meilleur pour lui.

Chose étrange! Vergniaud et Danton mouraient de la même mort.

Le pauvre Vergniaud, prisonnier rue de Clichy, dans ce quartier alors désert et tout en jardins, prisonnier moins de la Convention que de mademoiselle Candeille, flottait dans l'amour et le doute. Lui resterait-il, cet amour d'une brillante femme de théâtre, dans l'anéantissement de toutes choses? Ce qu'il gardait de lui-même passait dans ses âpres lettres lancées contre la Montagne. La fatalité l'avait dispensé d'agir, et il ne le regrettait guère, trouvant doux de mourir ainsi, savourant les belles larmes qu'une femme donne si aisément, voulant croire qu'il était aimé.

Danton, aux mêmes moments, s'arrangeait le même suicide.

Nous nous arrêterions moins ici, si c'était une chose individuelle; mais malheureusement alors, c'est le cas d'un grand nombre d'hommes. Au moment où l'affaire publique devient une affaire privée, une question de vie et de mort, ils disent : « A demain les affaires. » Ils se renferment chez eux, se réfugient au foyer, à l'amour, à la nature. La nature est bonne mère, elle les reprendra bientôt, les absorbera dans son sein.

Danton se mariait en deuil. Sa première femme, tant aimée, venait de mourir le 10 février. Et il l'avait exhumée le 17, pour la voir encore. Il y avait, au 17 juin, quatre mois, jour pour jour, qu'éperdu, rugissant de douleur, il

avait rouvert la terre pour embrasser dans l'horreur du drap mortuaire celle en qui fut sa jeunesse, son bonheur et sa fortune. Que vit-il, que serra-t-il dans ses bras (au bout de sept jours!)? Ce qui est sûr, c'est qu'en réalité, elle l'emporta avec lui.

Mourante, elle avait préparé, voulu son second mariage qui contribua tant à le perdre. L'aimant avec passion, elle devina qu'il aimait et voulut le rendre heureux. Elle laissait aussi deux petits enfants, et croyait leur donner une mère dans une jeune fille qui n'avait que seize ans, mais qui était pleine de charme moral, pieuse comme Madame Danton, et de famille royaliste. La pauvre femme, qui se mourait des émotions de Septembre et de la terrible réputation de son mari, crut, sans doute, en le remariant ainsi, le tirer de la Révolution, préparer sa conversion. en faire peut-être le secret défenseur de la Reine, de l'enfant du Temple, de tous les persécutés.

Danton avait connu au Parlement le père de la jeune fille, qui était huissier-audiencier. Devenu ministre, il lui fit avoir une bonne place à la Marine. Mais tout obligée que la famille était à Danton, elle ne se montra point facile à ses vues de mariage. La mère, nullement dominée par la terreur de son nom, lui reprocha sèchement et Septembre qu'il n'avait pas fait, et la mort du Roi qu'il eût voulu sauver.

Danton se garda bien de plaider. Il fit ce qu'on fait en pareil cas, quand on veut gagner son procès, qu'on est amoureux et pressé : il se repentit. Il avoua, ce qui était vrai, que les excès de l'anarchie lui étaient chaque jour plus difficiles à supporter, qu'il se sentait déjà bien las de la Révolution, etc.

S'il répugnait tant à la mère, il ne plaisait guère à la fille. Mademoiselle Louise Gély, délicate et jolie personne, élevée dans cette famille bourgeoise de vieille roche, d'honnêtes gens médiocres, était toute dans la tradition de l'ancien régime. Elle éprouvait près de Danton de l'étonnement et un peu de peur, bien plus que d'amour. Cet étrange personnage, tout ensemble lion et homme, lui restait incompréhensible. Il avait beau limer ses dents, accourcir ses griffes, elle n'était nullement rassurée devant ce monstre sublime.

Le monstre était pourtant bon homme ; mais tout ce qu'il avait de grand se tournait contre lui. Ce mystère d'énergie sauvage, cette poétique laideur illuminée d'éclairs, cette force du puissant mâle d'où jaillissait un flot vivant d'idées, de paroles éternelles, tout cela intimidait, peut-être serrait le cœur de l'enfant.

La famille crut l'arrêter court en lui présentant un obstacle qu'elle croyait insurmontable, la nécessité de se soumettre aux cérémonies catholiques. Tout le monde savait que Danton, le vrai fils de Diderot, ne voyait que superstition dans le christianisme, et n'adorait que la Nature.

Mais pour cela justement, ce fils, ce serf de la Nature, obéit sans difficulté. Quelque autel, ou quelque idole qu'on lui présentât, il y courut, il y jura... Telle était la tyrannie de son aveugle désir. La nature était complice ; elle déployait tout à coup toutes ses énergies contenues ; le printemps, un peu

retardé, éclatait en été brûlant; c'était l'éruption des roses. Il n'y eut jamais un tel contraste d'une si triomphante saison et d'une situation si trouble. Dans l'abattement moral, pesait d'autant plus la puissance d'une nature ardente, exigeante, passionnée. Danton, sous cette impulsion, ne livra pas de grands combats quand on lui dit que c'était d'un prêtre réfractaire qu'il fallait avoir la bénédiction. Il aurait passé dans la flamme. Ce prêtre, enfin, dans son grenier, consciencieux et fanatique, ne tint pas quitte Danton pour un billet acheté. Il fallut, dit-on qu'il s'agenouillât, simulât la confession, profanant dans un seul acte deux religions à la fois : la nôtre et celle du passé.

Où donc était-il, cet autel consacré par nos Assemblées à la religion de la Loi, sur les ruines du vieil autel de l'arbitraire et de la Grâce? Où était-il, l'autel de la Révolution où le bon Camille, l'ami de Danton, avait porté son nouveau-né, donnant le premier l'exemple aux générations à venir?

Ceux qui connaissent les portraits de Danton, spécialement les esquisses qu'en surprit David dans les nuits de la Convention, n'ignorent pas comment l'homme peut descendre du lion au taureau, que dis-je? tomber au sanglier, type sombre, abaissé, désolant de sensualité sauvage.

Voilà une force nouvelle qui va régner toute-puissante dans la sanguinaire epoque que nous devons raconter; force molle, force terrible, qui dissout, brise en dessous le nerf de la Révolution. Sous l'apparente austérité des mœurs républicaines, parmi la terreur et les tragédies de l'échafaud, la femme et l'amour physique sont les rois de 93.

On y voit des condamnés qui s'en vont sur la charrette, insouciants, la rose à la bouche. C'est la vraie image du temps. Elles mènent l'homme à la mort, ces roses sanglantes.

Danton, mené, traîné ainsi, l'avouait avec une naïveté cynique et douloureuse dont il faut bien modifier l'expression. On l'accusait de conspirer. « Moi! dit-il, c'est impossible!... Que voulez-vous que fasse un homme qui, chaque nuit, s'acharne à l'amour? »

Dans des chants mélancoliques qu'on répète encore, Fabre d'Églantine et d'autres ont laissé la *Marseillaise* des voluptés funèbres, chantée bien des fois aux prisons, au tribunal même, jusqu'au pied de l'échafaud. L'Amour, en 93, parut ce qu'il est : le frère de la Mort.





CATHELINEAU

CHAPITRE V

LES VENDÉENS. — LEUR APPEL A L'ÉTRANGER (MARS-JUIN 93)

LE SALUT DE NANTES FUT CELUI DE LA FRANCE. — MACHINES EMPLOYÉES POUR ARMER LA VENDÉE. — HENRI DE LAROCHEJAQUELEIN. — BATAILLE DE SAUMUR (10 JUIN). — RAPPORTS DES VENDÉENS AVEC L'ÉTRANGER (AVRIL 93). — ILS MARCHENT VERS NANTES. — ILS ESSAYENT DE S'ENTENDRE AVEC CHARETTE.

Deux phénomènes inattendus se virent à la fin de juin, l'un qui faillit perdre la France, et l'autre qui la sauva.

Les trois Vendées (de l'Anjou, du Bocage et du Marais), essentiellement

discordantes entre elles et communiquant très mal, s'unirent un moment, formèrent une même masse d'une grande armée barbare, et sur la Loire roulèrent ensemble, à Saumur, à Angers, à Nantes, leur épouvantable flot.

Mais voici l'autre phénomène : les Girondins, proscrits à Paris comme royalistes, organisèrent dans l'Ouest, délaissé et sans secours, la plus vigoureuse défense contre les royalistes. Ils votèrent des troupes contre la Convention, et les envoyèrent contre la Vendée. Sauf quelques centaines de Bretons qui allèrent au Calvados, la Bretagne girondine resta dans son rôle héroïque; elle fut le vrai roc de la résistance et contre le royalisme breton qu'elle portait dans son sein, et contre l'émigration qui la menaçait de Jersey, enfin contre l'invasion vendéenne qu'elle brisa devant Nantes.

L'attaque de Nantes, fait minime si l'on considérait le nombre des morts, est un fait immense pour les résultats. L'empereur Napoléon a dit avec raison que le salut de cette ville avait été le salut de la France.

Nantes présenta de mars en juin un spectacle d'unanimité rare et formidable. Les mesures sévères, terribles, qu'exigeait la situation, furent prises par l'administration girondine et, sur la demande des modérés, exécutées énergiquement par les Girondins et les Montagnards, sans distinction. Ce fut le club girondin qui, le 13 mars, par l'organe du jeune Villenave, demanda le tribunal révolutionnaire et l'exécution immédiate des traîtres, la guillotine sur la place, de plus une cour martiale ambulante qui, parcourant le département avec la force armée, jugerait et exécuterait.

On entrevoit par ceci (et l'on verra mieux plus tard) que la France républicaine, parmi tant de dissidences extérieures et bruyantes, tant de cris, tant de menaces, conservait un fonds d'unité.

Il est curieux de voir, en opposition, combien la Coalition, si parfaitement une dans ses manifestes, était discordante, combien les Vendées, qui pour frapper Nantes prennent une apparence d'unité si terrible, combien elles étaient divisées, hostiles pour elles-mêmes.

Nous ignorions encore, en 1850, quand nous écrivîmes les premières parties de cette histoire, les moyens tout artificiels qu'on employa pour lancer ce malheureux peuple, ignorant, aveugle, contre ses propres intérêts. Nous ne connaissions non plus que très imparfaitement les mésintelligences des chefs, la rivalité intérieure des nobles et du clergé.

La première machine, on l'a vu, fut l'emploi d'un paysan ignorant, intelligent, héroïque, Cathelineau, que d'Elbée et le clergé opposèrent aux nobles. D'Elbée, Saxon de naissance, était haï et jalousé des autres chefs, officiers inférieurs et gentilshommes campagnards, généralement de peu de tête. Il n'eût pu dans les commencements commander lui-même. Le clergé, après les affaires de Fontenay, fit parler Cathelineau. Il menaça les nobles poitevins d'emmener ses compatriotes, les paysans de l'Anjou. Lescure, le *saint du Poitou*, qui appartenait aux prêtres, appuya. Et tout dès lors fut sous une même influence, qui fut celle du clergé.

La seconde machine employée entre les deux combats de Fontenay, lorsque les Vendéens étaient abattus de leur échec, vint à point les relever. On leur fabriqua un évêque. Un soldat républicain pris par eux, et depuis secrétaire de Lescure, déclara que, sous l'habit laïque, il était en réalité un des quatre vicaires apostoliques envoyés par le pape en France, de plus évêque d'Agra. Les fameuses sœurs de la Sagesse, mêlées à toutes les intrigues; Brin, leur curé de Saint-Laurent; le curé de Saint-Laud d'Angers, le curé Bernier, tous tombent à genoux, demandent la bénédiction du fourbe. Le peuple est ivre de joie, il sonne les cloches à toute volée.

Le but de Lescure et des autres chefs était de faire de la Vendée une force unique, sous une même direction, et pour cela de soumettre les curés à ce prétendu évêque. Dans un acte du 1er juin, signé du nom de Lescure, on dit: « Que les curés qui n'ont pas reçu encore les pouvoirs de leurs évêques, et qui ne s'adresseront pas à M. l'évêque d'Agra, *pour qu'il règle leur conduite*, seront arrêtés. »

D'Elbée, Lescure et le clergé firent Cathelineau général en chef. On nomma général de cavalerie un séminariste de dix-sept ans, le jeune Forestier, fils d'un cordonnier de Caudron, aventureux, intrépide et d'une jolie figure.

A l'avant-garde marchait le plus souvent un autre jeune homme, cousin de Lescure, Henri de Larochejaquelein, *M. Henri*, comme l'appelaient les paysans. Il portait au col un mouchoir rouge; toute l'armée en porta. C'était un jeune homme de vingt et un ans, qui avait déjà six ans de service, étant entré à quinze ans dans la cavalerie. Son père était colonel de Royal-Pologne. Le jeune homme n'avait pas émigré; on l'avait fait capitaine dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Ni le séjour de Paris, ni ce détestable corps, école d'escrime et d'insolence, n'avaient changé le Vendéen. Il était resté un vrai gentilhomme de campagne, grand chasseur, toujours à cheval, fort connu des paysans.

C'était une grande figure svelte, anglaise plutôt que française, cheveux blonds, l'air à la fois timide et hautain, comme sont souvent les Anglais. Il avait, au plus haut degré, une chose bonne pour l'attaque: le mépris de l'ennemi.

Ces braves, qui nous méprisaient tant, ignoraient que chez les *patauds*, dans les armées républicaines, il y avait les plus grands hommes de guerre du siècle (et de tous les siècles), des hommes d'un tout autre ordre qu'eux, les Masséna, les Hoche, les Bonaparte.

Les masses vendéennes, qui suivaient ces chefs, éparses et confuses, eurent ce bonheur à Saumur de trouver les républicains moins organisés encore. Ceux-ci avaient avec eux cependant un organisateur habile, Berthier, le célèbre chef de l'état-major de l'empereur. Mais Berthier, Menou, Coustard, Santerre, les généraux républicains, n'arrivèrent qu'au moment de la bataille. Ils ne purent rien que payer vaillamment de leur personne; les deux premiers furent blessés et eurent plusieurs chevaux tués sous eux. Ils avaient contre eux

à la fois l'indiscipline et la trahison. La veille même, Larochejaquelein, déguisé, avait dîné dans Saumur. Un garde d'artillerie fut surpris enclouant une pièce de canon. Dans le combat même, deux bataillons à qui Coustard ordonnait de garder le pont de Saumur crièrent qu'il les trahissait, et le mirent lui-même à la bouche d'un canon.

Avec tout cela, les Vendéens eurent peine à emporter l'affaire. Larochejaquelein chargeait obstinément sur la droite sans voir que, toujours resserré entre le coteau et la rivière, il ne pouvait se déployer avec avantage. Ce fut à sept heures du soir que Cathelineau, montant sur une hauteur, vit nettement la difficulté. Il donna à la bataille une meilleure direction. On tourna les républicains. Les bataillons, de formation nouvelle, s'effrayèrent, se débandèrent, s'enfuirent par la ville en désordre, puis par les ponts de la Loire.

A huit heures, Coustard, voyant que la gauche était perdue et l'ennemi déjà dans la ville, entreprit de la reprendre. Il ordonna aux cuirassiers commandés par Weissen de nettoyer la chaussée qui y conduisait en prenant une batterie qu'établissaient les Vendéens : « Où m'envoies-tu? dit Weissen. — A la mort! » lui dit Coustard. Weissen obéit bravement, mais il ne fut point soutenu, et revint couvert de blessures.

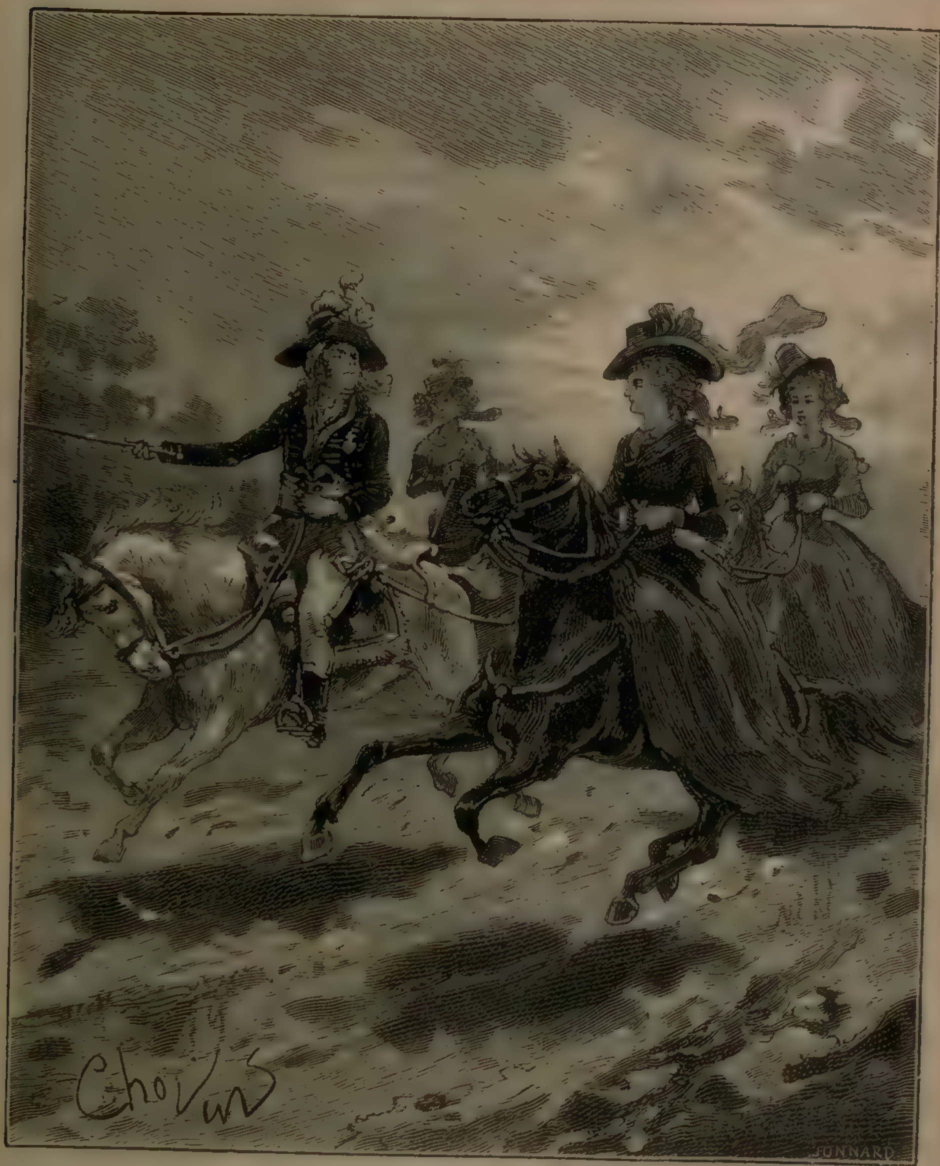
Le représentant Bourbotte se battit aussi comme un lion. Son cheval fut tué, et il était pris, si un jeune lieutenant, en pleine mêlée, ne fût descendu et ne lui eût donné le sien. Bourbotte admira le jeune homme, et fut plus préoccupé de lui que de son péril. Il le trouva intelligent autant qu'héroïque. Dès ce jour, il ne le perdit pas de vue qu'il ne l'eût fait général. Six mois après, ce général, le jeune Marceau, gagnait la bataille décisive du Mans, où s'ensevelit la Vendée.

Cinq mille hommes se rendirent dans Saumur et mirent bas les armes. Mais ceux qui restaient dans les redoutes extérieures ne se rendirent pas. En vain Stofflet les attaqua avec vingt pièces de canon.

La route de Paris était ouverte. Qui empêchait de remonter la Loire, de montrer le drapeau blanc aux provinces du Centre? Henri de Larochejaquelein voulait qu'on allât au moins jusqu'à Tours.

Les Vendéens n'avaient qu'une cavalerie misérable; s'il en eût été autrement, rien n'eût empêché certainement mille hommes bien montés et déterminés de percer jusqu'à Paris.

Pour se faire suivre de la masse vendéenne, il n'y fallait pas songer. Le paysan avait fait un prodigieux effort, en restant si longtemps sous le drapeau. Parti (la seconde fois) le 9 avril, il avait à peine, en passant de Fontenay à Saumur, revu ses foyers. Plusieurs au 9 juin se trouvaient absents de chez eux depuis deux mois! Or, telles sont les habitudes du paysan vendéen, comme l'observe très bien Bourniseau, que, « quand il eût été question de prendre Paris, on n'eût pu l'empêcher, au bout de six jours, d'aller revoir sa femme et de prendre une chemise blanche ». Aussi Cathelineau était d'avis qu'on ne s'écartât pas beaucoup et qu'on se contentât d'Angers.



Des dames le suivaient à cheval. (P. 1395.)

Mais les chefs généralement voulaient aller à la mer.

Lescure voulait y aller à gauche, prendre Niort et La Rochelle.

Bonchamp voulait y aller à droite, par la Bretagne, étendre la chouannerie qui déjà avait commencé, tâter les côtes normandes, savoir si elles étaient vraiment royalistes ou girondines.

D'Elbée allait à la mer par Nantes, par l'entrée de la Loire, cette grande porte de la France. C'est l'avis qui prévalut.

Ils attendaient impatiemment les secours de l'Angleterre, et ils savaient qu'ils n'en recevraient rien tant qu'ils n'apparaîtraient pas en force sur la côte et ne pourraient pas offrir un port aux Anglais.

Dès le lendemain de l'insurrection, les Vendéens avaient imploré les secours de l'étranger.

Le 6 avril, d'Elbée et Sapinaud chargent un certain Guerry de Tiffauges de demander de la poudre à Noirmoutier, ou, si Noirmoutier n'en a pas, de prendre tous les moyens de s'en procurer d'Espagne ou d'Angleterre.

Le 8 avril, ce n'est plus de la poudre seulement, ce sont des hommes : « Nous prions M. le commandant au premier port d'Angleterre de vouloir bien s'intéresser auprès des puissances anglaises pour nous procurer des munitions *et des forces imposantes de troupes de ligne.* D'Elbée, Sapinaud, quartier général de Saint-Fulgent. »

Sur un autre point de la Vendée, le chevalier de La Roche Saint-André écrit, dans une lettre du 8 avril : « Que les comités royalistes ont décidé qu'il irait demander *secours* en Espagne. »

Nous ne faisons aucun doute qu'en retour de ces demandes, les Vendéens n'aient reçu, ce qui passait le plus aisément, de l'or et de faux assignats.

M. Pitt ne se souciait nullement d'envoyer des hommes. Il croyait, non sans raison, que la vue des habits rouges pouvait produire d'étranges effets sur l'esprit des Vendéens, créer entre eux de grandes mésintelligences, les préparer peut-être à se rapprocher des républicains.

On s'ignorait tellement les uns les autres que, par un double malentendu, Pitt croyait la Vendée girondine, et la Convention croyait que Nantes était royaliste.

Pitt s'obstinait donc. Ses messagers, à la fin d'août, puis en novembre, disaient : « Si vous êtes royalistes, si le pays est royaliste, qu'on nous donne un port comme gage et facilité de descente. »

Si les Vendéens eussent pris Nantes, ils devenaient, en réalité, les maîtres de la situation. Un si grand événement leur eût donné à la fois la mer, la Loire, plusieurs départements, un vrai royaume d'Ouest. La Bretagne royaliste eût secoué la girondine, qui la comprimait, et la Normandie peut-être eût suivi. Les Anglais arrivaient alors, mais comme un accessoire utile, comme auxiliaires subordonnés.

Telles sont très probablement les raisons que fit valoir d'Elbée. Il croyait avoir dans Nantes de grandes intelligences. Le paysan connaissait Nantes. Il se portait de lui-même à cette expédition peu éloignée bien mieux qu'à une course sur la route de Paris. Paris, si loin, si inconnu, ne disait rien à sa pensée. Mais son vrai Paris, c'était Nantes, la ville riche, la ville brillante du commerce des colonies, le Pérou et le Potose de l'imagination vendéenne.

La prise facile d'Angers, évacuée par les républicains, l'arrivée du jeune prince de Talmont à l'armée vendéenne, tout confirma celle-ci dans son projet d'attaquer Nantes. Talmont, second fils du duc de la Trémouille, avait des

biens immenses dans l'Ouest, trois cents paroisses d'un seul côté de la Loire et peut-être autant de l'autre. Les chefs vendéens, la plupart vassaux de Talmont, furent joyeux et fiers d'avoir un prince avec eux. Ils ne doutaient plus de rien. Un prince! un évêque! Maintenant qu'ils avaient tout cela, qui pouvait leur résister?

Cependant, pour attaquer de tous côtés à la fois cette grande ville de Nantes, il fallait que l'armée d'Anjou fût aidée de la Vendée maritime, des hommes du Marais, de leur chef principal, Charette. Celui-ci n'avait nullement à se louer des nobles de la haute Vendée, qui ne parlaient de lui qu'avec mépris, et le prenaient jusque-là pour un simple chef de brigands, en quoi ils ne se trompaient guère.

Ceux qui voudront comprendre à fond ce singulier personnage doivent lire préalablement nos anciennes histoires des boucaniers et des flibustiers, celles de nos premiers colons du Canada et d'ailleurs, qui vivaient avec les sauvages et leur devenaient tout à fait semblables. Les Hurons leur donnaient volontiers leurs filles, pour avoir de cette race singulièrement intrépide, celle qui poussait le plus loin le mépris de la vie. Nos joyeux compatriotes passaient le temps au désert à faire danser les sauvages. Nouveau trait de ressemblance avec l'armée de Charette, où l'on dansait toutes les nuits.

Cette armée tenait beaucoup d'une bande de voleurs et d'un carnaval. Ces joyeux danseurs étaient très féroces. Le combat, le bal, la messe et l'égorgement, tout allait ensemble.

Charette était un homme sec, d'une trentaine d'années, étonnamment leste et agile. Souvent, dans les moments pressés, il passait par la fenêtre. Il avait la poitrine étroite (on l'avait cru poitrinaire), une main brûlée dans son enfance, de petits yeux noirs perçants, la tête haute, le nez retroussé, menton saillant, bouche plate, bandée comme un arc... Ce nez au vent, cette bouche, lui donnaient l'air audacieux, l'air d'un déterminé bandit.

Ce qui étonnait le plus les républicains, c'était de voir au col de cette singulière figure une coquette écharpe noire à paillettes d'or, ornement fantasque qu'il portait en souvenir de quelque dame. Non certes par fidélité. Il changeait toutes les nuits. Il n'y eut jamais un pareil homme. Les grandes dames du pays, les petites filles de village, tout lui était bon. Des dames le suivaient à cheval, quelques-unes vaillantes, parfois sanguinaires. Elles passaient des nuits avec Charette, puis rentraient chez leurs maris, résignés et satisfaits, pour l'amour de l'autel et du trône.

Charette croyait être très noble. Il se faisait venir de certains Caretti du Piémont. Il y avait cependant des Charette dans la robe. Un d'eux se fit condamner à mort dans l'affaire de la Chalotais. La mère de Charette était des Cévennes. Son père, officier, et deux autres, passaient dans un bourg près d'Uzès; ils voient au balcon trois gentilles Languedociennes. « Ce seront nos femmes », disent-ils; ils montent, demandent, obtiennent. Charette naquit de ce caprice en 1765.

Il avait vingt-huit ans en 93. Il était lieutenant de marine, avait fait plusieurs campagnes de guerre, avait donné sa démission et vivait dans son petit manoir de Fonteclause avec une vieille femme riche qu'il avait épousée pour accommoder ses affaires.

Il ne tint pas aux nobles qu'il ne se dégoutât bientôt de la guerre, ne les laissât là. Ils disaient qu'il n'était pas *noble;* ils l'appelaient *le petit cadet* ou *le Savoyard;* ils assuraient qu'il était lâche, ne savait que fuir. Personne en effet n'en eut plus souvent occasion avec les bandes qu'il menait. Il les aguerrit à force de fuir et en fuyant avec eux.

L'armée de Charette se battait pour la proie et le pillage, mais lui, pour se battre. Il leur laissait ce qu'on prenait. De même pour les guinées ; il les distribuait dès qu'il en venait. Il n'avait ni gîte ni table, mangeait chez ses officiers, couchait où et comme il pouvait.

La France a tué Charette, qui a tant répandu son sang, mais elle ne l'a point haï. Pourquoi? Ce brigand du moins n'était point du tout hypocrite. Il n'affectait nul fanatisme, pas même celui du royalisme. Il aimait peu les émigrés, jugeait parfaitement les princes. Ils ne lui pardonnèrent jamais sa fameuse lettre au Prétendant : « La lâcheté de votre frère a tout perdu. » Pour les prêtres, il n'en usait guère, et détestait spécialement ceux de l'armée d'Anjou. Un jour que l'abbé Bernier lui faisait demander ce qui l'empêchait de se réunir à la grande armée, Charette, qui connaissait les secrètes galanteries de l'intrigant hypocrite, répondit plaisamment : « Vos mœurs. »

Toute la crainte des gens de Charette, c'était qu'il ne les laissât là, qu'il ne désertât pour aller se joindre aux gens de la haute Vendée. Une fois dans cette crainte, ils étaient près de le tuer. Lui, sans se déconcerter, il fondit sur eux le sabre à la main.

En réalité, Charette n'avait ni intérêt ni désir d'entrer en rapport intime avec la Vendée dévote. Quand celle-ci lui proposa de coopérer au siège, il venait de reprendre Machecoul, la porte de Nantes, et il eût fort aimé à prendre Nantes, mais seul et non avec les autres.

Nantes était la Jérusalem pour laquelle les bandes de Charette avaient une vraie dévotion. Ils la jugeaient sur les profits que donnait chaque combat, sur l'argent, sur les assignats qu'ils trouvaient en retournant les poches des *culottes de soie* (ils appelaient ainsi les Nantais). Ce que devait renfermer une telle ville, ce que la traite et le commerce des îles y entassait depuis deux siècles, c'est ce qu'on ne pouvait calculer. Les *bravi* de Charette y entraient, y rôdaient sous mille déguisements, regardant insatiablement ces sérieuses maisons, qui, sans avoir le faste de celles de Bordeaux, n'en cachaient pas moins, entassés à cinq étages, les trésors des deux mondes.

Néanmoins, Charette sentait que, s'il entrait dans la ville avec la grande armée d'Anjou, sa bande ne viendrait qu'en sous-ordre, qu'il aurait petite part.

Il vint au siège pour la forme, ne pouvant s'en dispenser, comme à un

rendez-vous d'honneur. Le soir du 28 juin, il était avec son monde au pont Rousseau, à l'embouchure de la Sèvre. Pendant qu'on dressait sa batterie, ses gens, selon leur usage, se mirent à faire une ronde, et dansèrent joyeusement. Les canonniers parisiens, qui sur l'autre bord de la Loire les voyaient des hauteurs de Nantes, se piquèrent, et d'un boulet leur tuèrent trois ou quatre danseurs.

CHAPITRE VI

SIÈGE DE NANTES

NOBLE HOSPITALITÉ DE NANTES. — FÉROCITÉ VENDÉENNE. — NANTES APPELLE A SON SECOURS. — ANARCHIE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE. — LES HÉROS A 500 LIVRES. — DIFFICULTÉ DE DÉFENDRE NANTES. — LE MAIRE BACO. — LE FERBLANTIER MEURIS. — LE CLUB DE VINCENT-LA-MONTAGNE. — JALOUSIE DES GIRONDINS. — UNION DES DEUX PARTIS. — ARRIVÉE DES VENDÉENS. — LES REPRÉSENTANTS ET LES MILITAIRES NE CROIENT PAS POUVOIR DÉFENDRE LA VILLE. — LA MORT DE CATHELINEAU. — LA GUERRE CHANGE DE CARACTÈRE.

§ I. — DANGER ET ABANDON DE NANTES (MARS-JUIN 93).

La défense de Nantes était une grande affaire, non seulement de patriotisme, mais d'humanité. Elle était l'asile général des fugitifs de l'Ouest, des pauvres gens qui n'osaient plus rester dans les campagnes, qui fuyaient leurs maisons, leurs biens, abandonnés aux brigands. C'était tout autour comme une mer de flammes et de sang. On arrivait, comme on pouvait, ruiné, dépouillé, souvent en chemise, les hommes blessés, sanglants, les femmes éplorées, ayant vu tuer leurs maris, écraser leurs petits enfants. Pour tout ce peuple naufragé, le port de salut était Nantes.

Nous pouvons en connaissance de cause rendre ce témoignage aux hommes de l'Ouest : ils sont économes, ils sont généreux. La simplicité antique des mœurs, la sobriété habituelle, la parcimonie même, qui est leur caractère, leur permet dans les grandes circonstances une munificence héroïque, une noble prodigalité ; quand le cœur s'ouvre, la main s'ouvre aussi, large et grande.

Nantes alors nourrit tout un monde ; elle devint la maison de tous ceux qui n'en avaient plus ; la grande cité ouvrit à ce pauvre troupeau fugitif de la guerre civile des bras maternels. Elle logea, solda ce peuple, remplit ses couvents déserts des habitants légitimes pour qui ils furent fondés, des pauvres.

Que telle ville, comme Valenciennes fût prise par les Autrichiens, — ou Nantes par les Vendéens, ce n'était pas la même chose. Le droit des gens,

dans le premier cas, protégeait les habitants; qu'avaient-ils à craindre? Mais, Nantes pris, les Nantais allaient se trouver en face d'un peuple aveugle et furieux qui abhorrait la ville du Gouvernement comme la République elle-même, qui connaissait par leur nom pour les détester ses magistrats, ses notables Les réfugiés surtout se retrouvaient sous la main des meurtriers dont la poursuite les avait chassés de leurs maisons; la fureur des haines locales, les vengeances particulières allaient se lâcher, sans bride ni frein. Ce n'était pas la mort qu'on avait le plus à craindre, mais bien les supplices. Les Vendéens en avaient inventé d'étranges et vraiment effroyables. Quand les Nantais arrivèrent, en avril 93, à Challans, ils virent cloué à une porte je ne sais quoi qui ressemblait à une grande chauve-souris; c'était un soldat républicain qui depuis plusieurs heures restait piqué là, dans une effroyable agonie, et qui ne pouvait mourir.

On a souvent discuté la triste question de savoir qui avait eu l'initiative de ces barbaries, et lequel des deux partis alla plus loin dans le crime. On a parlé, on parle insatiablement des noyades de Carrier; mais pourquoi parle-t-on moins des massacres de Charette? L'entente des *honnêtes gens* pour réveiller sans cesse certains souvenirs, étouffer les autres, est chose admirable. D'anciens officiers vendéens, rudes et féroces paysans, avouaient naguère à leur médecin, qui nous l'a redit, que jamais ils ne prirent un soldat (surtout de l'armée de Mayence) sans le faire périr, et dans les tortures, quand on en avait le temps. Quand on n'aurait pas ces aveux, la logique seule dirait que le plus cruel des deux partis était celui qui croyait venger Dieu, qui cherchait à égaler par l'infini des souffrances l'infini du crime. Les républicains, en versant le sang, n'avaient pas une vue si haute. Ils voulaient supprimer l'ennemi, rien de plus; leurs fusillades, leurs noyades étaient des moyens d'abréger la mort, et non des sacrifices humains. Les Vendéens, au contraire, dans les puits, les fours comblés de soldats républicains, dans les hommes enterrés vifs, dans leurs horribles *chapelets*, croyaient faire une œuvre agréable à Dieu.

La terreur trop légitime que l'attente de ces barbares répandait dans Nantes respire dans les lettres, les adresses suppliantes et désespérées que l'administration nantaise envoie coup sur coup aux départements voisins. Le président du département écrivait au Morbihan: « Nos maux sont extrêmes. Demain, Nantes sera livrée au pillage. Une troupe immense de brigands nous enveloppe; ils sont maîtres de la rivière. Tous les chemins sont fermés; aucun courrier n'arrive à nous. Nos subsistances sont pillées; la famine va nous saisir. Au nom de l'humanité, donnez-nous de vos nouvelles. Adieu, frères, cet adieu est peut-être le dernier. »

On peut dire que, ni avant ni après le 2 juin, ni les Girondins ni les Montagnards, ne firent rien pour Nantes. Six cents hommes furent envoyés, en avril, à une ville noyée d'un déluge de cent mille barbares! Le 13 juin, le Comité de salut public proposa d'envoyer mille hommes qu'offrait la ville

de Paris. Ils n'y allèrent point, sauf quatre compagnies de canonniers parisiens. Nantes écrivait des adresses furieuses à la Convention. Le 22, elle lui apporta son dernier appel et comme son testament de mort. L'Assemblée vota un secours de 500,000 francs et l'envoi de représentants qui devaient essayer de ramasser quelques forces dans les départements voisins. Les Nantais, indignés, s'écrièrent en quittant la barre : « Vous nous abandonnez... eh bien, le torrent vous emportera ! »

La Convention, à vrai dire, croyait Nantes garantie par une armée. Le Comité de salut public n'avait jamais osé lui dévoiler franchement l'horreur de la situation ; à chaque mauvaise nouvelle, il amusait l'Assemblée de quelques mensonges. En annonçant la défaite du 24 mai, il dit qu'on allait envoyer une armée de soixante mille hommes ! L'Assemblée se rendormit. Au dernier appel de Nantes, au 22 juin, le Comité assura que le général Biron allait faire une diversion avec son armée de trente-cinq mille hommes. Or, la revue de cette armée, faite avec soin un mois après par deux envoyés montagnards, donna ce chiffre précis : neuf mille hommes, dont trois mille ne sont pas armés et trois mille sont des recrues qui arrivent et ne savent pas tenir un fusil. Biron, en réalité, n'avait que trois mille soldats. Cette misérable troupe était cachée dans Niort, plutôt que logée ; elle n'avait pas de pain en avance pour un jour. On comptait sur elle pour couvrir, non pas Nantes seulement, mais Paris ! On voulait que Biron, avec cette triste bande, traversât un quart de la France, passât sur le corps de la grande armée victorieuse des Vendéens, et vînt se poster à Tours pour couvrir la capitale !

Tout ceci ne tenait pas seulement à la désorganisation générale, mais très spécialement à l'anarchie du ministère de la guerre. Il était, depuis le 4 avril, dans les mains du montagnard Bouchotte, patriote, mais très faible, et qui, par un effet naturel de la situation, était le jouet des clubs. Nul ministre n'existait qu'à condition de leur obéir, et Bouchotte avait pour premiers commis les principaux meneurs des sociétés populaires. La défiance maladive de ces sociétés, légitimée, il est vrai, par d'innombrables trahisons, leur faisait demander sans cesse d'autres généraux et dicter de nouveaux choix.

Encore le Rhin et le Nord gardaient une espèce d'ordre. L'horreur du chaos, c'était la Vendée. Là les généraux changeaient d'heure en heure. « On faisait généraux des hommes qui n'avaient jamais monté la garde. » Le vaudevilliste Ronsin devint général en trois jours. Bouchotte eut la faiblesse de le faire son adjoint, en sorte qu'il se faisait appeler général-ministre.

Robespierre et les Jacobins, maîtres du Comité de salut public à partir du 13 juin (par Saint-Just, Couthon, Jean-Bon Saint-André), ne pouvaient-ils faire quelque chose pour la réforme du ministère de la guerre, misérablement abandonné aux derniers des Cordeliers ? La difficulté était celle-ci : Robespierre, comme on l'a vu à la fin de juin, avait humilié, divisé les Cordeliers. Fortifié d'une partie des Cordeliers (Marat, Legendre, Hébert, Chaumette) qui se rattachèrent à lui en cette circonstance, il avait arraché Paris aux Cordeliers

enragés (Roux, Leclerc, etc.). Ce grand résultat fut acheté par l'influence qu'on laissa prendre aux Hébertistes au ministère de la guerre, surtout pour l'affaire vendéenne.

Paris les vomit en Vendée; Ronsin s'y gorgea à plaisir, paradant en voiture découverte devant le front de l'armée, avec des filles publiques, avec un monde d'épaulettes, de jeunes polissons à moustaches qui n'avaient jamais fait la guerre que dans les cafés de Paris.

Ces braves avaient une excuse pour ne pas voir l'ennemi. Leurs troupes n'étaient pas formées. Les *héros à* 500 *livres* que l'on avait engagés étaient généralement des ivrognes indisciplinables qui commandaient à leurs chefs, et, colorant leurs frayeurs de défiances fausses ou vraies, criaient aux moindres rencontres : « On nous vend... Nous sommes trahis ! » La plupart restaient à Tours, s'obstinant à attendre les canons qu'on leur promettait de Paris, protestant que, sans canons, ils ne pouvaient faire un pas.

Mais si Nantes ne recevait point de secours, elle recevait du moins des conseils. Il lui en venait de tous côtés, des conseils impérieux, car tout le monde commandait. Toute autorité avait ses agents dans l'Ouest, et le ministre de la guerre, et le ministre des relations extérieures, et la Commune de Paris, non seulement la Commune, mais le département, mais les sections, mais les sociétés populaires. Ronsin y vint avec ses dix aides de camp, et l'effet fut tel dans Nantes, qu'on prit le parti de chasser indistinctement tous les agents du pouvoir exécutif et de leur fermer les portes. On alla jusqu'à leur dire qu'on les ferait arrêter.

Il est curieux de savoir ce que Ronsin et Santerre proposaient pour sauver Nantes. Santerre voulait qu'on fît venir six mille hommes de Dunkerque! Ronsin douze mille hommes de Metz! Inventions admirables dans un danger si pressant ! J'aime mieux une autre idée de Rossignol et de Santerre : « Envoyez-nous un bon chimiste... Fourcroy, par exemple. Par des mines, des fumigations ou autres moyens, on pourrait détruire, endormir, asphyxier l'armée ennemie. »

§ II. — LA RÉSISTANCE DE NANTES. — LE FERBLANTIER MEURIS (JUIN 93).

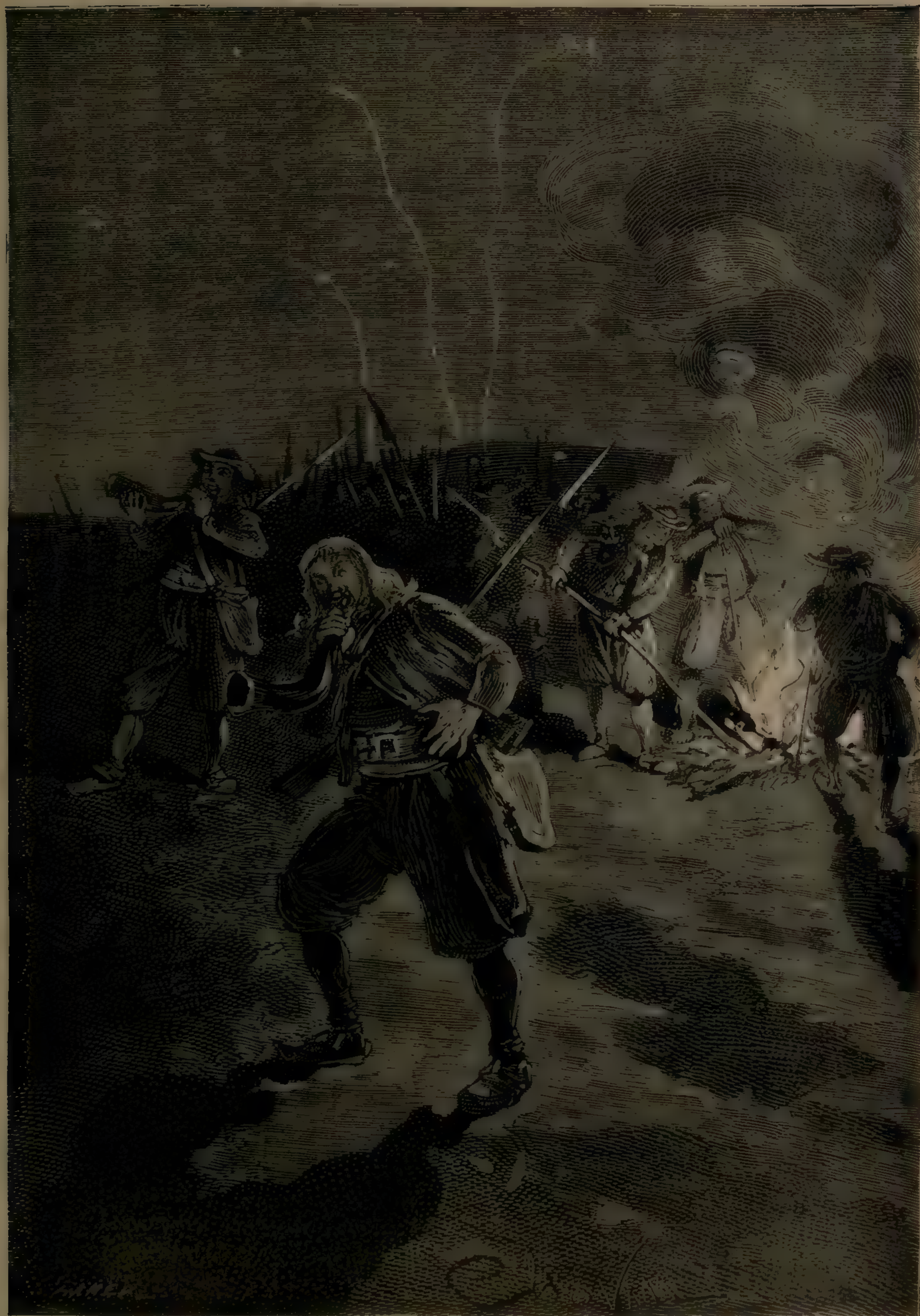
Nantes étant ainsi abandonnée, que pouvait-elle pour elle-même?

Les gens du métier prononçaient qu'on ne pouvait la défendre. Et leur avis malheureusement ne semblait que trop fondé en raison.

Les motifs qu'ils faisaient valoir, c'était l'immensité du circuit d'une telle ville, l'absence de barrières naturelles au nord. Point de murs, point de fossés, seulement un vieux château qui couvre tout au plus la route de Paris.

Les motifs non avoués pour abandonner la défense, c'est qu'on croyait que le royalisme avait de fortes intelligences dans Nantes, qu'elle avait dans son sein une invisible Vendée.

Tout ce qui habitait les bas quartiers, le long de la Loire, les trois mille



Ayant encore peu de tambours, ils y suppléaient en hurlant dans des cornes de bœufs. (P. 1408.)

hommes de port, les quatre mille ouvriers de la corderie, des cotons, etc., beaucoup de petit commerce, tout cela était patriote. Les armateurs de corsaires l'étaient ou le paraissaient. Mais MM. les spéculateurs, MM. les négriers enrichis, qui regrettaient amèrement les bons temps de Saint-Domingue, ne pouvaient être bienveillants pour la République. La noblesse avait émigré, et le clergé se cachait ; la queue de tout cela restait, remuait, inquiète, intrigante, livrant la ville jour par jour. Les Vendéens savaient mieux que les Nantais ce qui se passait à Nantes. Si les bords boisés de la Sèvre couvraient les approches hardies des éclaireurs de Charette, les longs jardins murés des hauts quartiers de Nantes, les ruelles infinies qui font des deux côtés de l'Erdre d'inextricables labyrinthes ne couvraient pas moins bien, au sein de la ville, les sourdes pratiques du monde royaliste et dévot qui appelait l'ennemi. Des tours de Saint-Pierre, où l'on avait établi un observatoire, on distinguait avec des longues-vues les bonnes femmes de Nantes, qui, sous mille prétextes, allaient, venaient de la ville aux brigands, des brigands à la ville, les renseignant parfaitement, portant et reportant leurs lettres, leur indiquant les lieux, les heures, les occasions où ils pourraient à leur aise massacrer les patriotes.

Nantes, sans murs ni remparts, vaguement répandue entre ses trois fleuves, pouvait assez bien se garder encore vers la Sèvre par ses ponts, sur la Loire par son château, mais infiniment peu sur l'Erdre. La jaune rivière des tourbières, par ces labyrinthes de jardins murés qui couvrent ses bords, par ces sinistres ruelles de vieux couvents abandonnés, de maisons nobles, devenues biens nationaux, et sans habitants, donnait un trop facile accès aux loups, aux renards, qui, de nuit, venaient de près flairer la ville.

Nantes ne manquait pas de chefs militaires. La population aimait beaucoup le général des dragons rouges de Bretagne, l'ex-chirurgien Beysser. C'était un Alsacien très brave, buveur et rieur, l'un des beaux hommes de France. Il avait fait la guerre aux Indes. Il avait une confiance incroyable qui souvent le faisait battre. Il chansonnait l'ennemi, et fit des chansons jusque sous la guillotine. Inconséquent et léger, il n'était pas au niveau d'une affaire aussi grave que la défense de Nantes.

Un homme fort aimé aussi était le girondin Coustard, créole intrépide qui se fit Nantais, et représenta Nantes à la Convention. Nous l'avons vu héroïque à la bataille de Saumur. Lui, il voulait défendre Nantes, ou bien y périr. Sans nul doute il avait senti que Nantes abandonnée serait l'opprobre éternel du parti girondin, la confirmation de tout ce qu'on disait de ses liaisons avec la Vendée. Nantes sauvée, au contraire, la Gironde était sauvée, du moins dans l'histoire.

Le maire de Nantes, Baco, autre Girondin, ex-procureur du roi, était un homme de robe fait pour les choses d'épée. Il voulait, le 13 mars, que, par toutes ses issues, Nantes sortît en armes et tombât sur l'ennemi. C'était un homme sanguin, violent, impérieux, aristocrate de caractère, républicain de

principes. Il plaisait au peuple par sa vigueur, par une sorte d'emphase héroïque qu'il avait dans le commandement, par sa blanche crinière de lion qu'il secouait orgueilleusement. On l'appelait le *roi Baco*. Personne n'a eu plus d'aventures. Maire de Nantes, il sauva la ville, brava insolemment la Convention, qui faillit le guillotiner. Commissaire à l'île de France, directeur de l'Opéra, à Paris, définitivement il alla mourir à la Guadeloupe.

Les beaux registres de Nantes, admirablement conservés, restent à la gloire de cette vigoureuse dictature. On peut y voir la prévoyance universelle, l'activité infatigable, la forte décision, par lesquelles une seule ville intimida tout un monde. Ce gouvernement girondin fit précisément ce que les Montagnards auraient fait. Il convainquit les Vendéens qu'on ne mollirait jamais devant eux.

Le 21 mars, on en eut la preuve. Le jury, qui venait de condamner des insurgés, fit savoir à l'administration que, si l'on exécutait, l'ennemi mettrait à mort cent soixante patriotes qu'il avait entre les mains : l'administration donna ordre d'exécuter sur-le-champ.

Avec tout cela, la résistance aurait été fort douteuse, si elle n'avait pris un caractère entièrement populaire, si la question ne se fût posée dans ses véritables termes entre le Nantais et le Vendéen, l'ouvrier et le paysan, les souliers et les sabots.

Si la défense eût été toute militaire, Nantes était perdue. Si elle eût été bourgeoise seulement et par la garde nationale où dominaient les marchands, négociants, gens aisés, etc., Nantes était perdue. Il fallait que *les bras nus*, les hommes rudes, les travailleurs, prissent violemment parti contre les brigands, et devinssent une avant-garde. Les bourgeois ne manqueraient pas d'agir également par émulation. C'est précisément ce qui arriva et ce qui sauva la ville.

Le 15 mars, le lendemain de ces terribles nouvelles d'assassinats, de massacres, d'hommes enterrés vifs, il y avait une grande panique. Les femmes, dans une sorte d'agonie de peur et de défaillance, s'accrochaient à leurs maris et les retenaient. Baco et les magistrats firent une chose insolite ; ils parcoururent la ville à pied, s'arrêtant, se mêlant aux groupes, demandant à chacun ce qu'il fallait faire.

Il y avait dans la Haute-Grand'Rue, tout près de Saint-Pierre, un ouvrier en boutique, ferblantier de son état, qui avait grande influence dans le quartier. Meuris, c'était son nom, était un homme marié de trente-trois ans et qui avait des enfants ; il n'en était pas moins ardent et propre aux armes. Cet homme devint le centre de la défense populaire.

Le maire voulait qu'on sortît, qu'on fondît sur les Vendéens, qu'une force armée courût le département avec une cour martiale. Mais le commandant Wieland, bon officier suisse, méthodique et prudent, voulait qu'on ne sortît pas, qu'on se gardât seulement. C'était un moyen sûr de mourir de faim, d'être vaincu sans combat. Meuris se chargea d'organiser cette force armée

qui devait courir le département. Mission vraiment hasardeuse, quand on songe au soulèvement universel des campagnes.

Cet audacieux Meuris mérite bien d'être un peu connu. Il n'était pas de Nantes. C'était un Wallon des Pays-Bas, de cette race très particulière dont les Liégeois sont une tribu, et qui a fourni peut-être les plus fougueux soldats de l'Europe. Dans ce nombre innombrable de braves qui ont rempli les armées de la Révolution, quelques Liégeois ont marqué par une bravoure emportée, furieuse, et qu'on pourrait dire frénétique, absolument les mêmes qu'en 1468, lorsque trois cents Liégeois entrèrent dans un camp de quarante mille hommes pour tuer Charles le Téméraire.

Meuris avait été élevé à Tournay, ville wallonne et plus que française au milieu des Flandres, sorte de petite république, et il y avait pris de bonne heure l'esprit républicain. Comme beaucoup de dinandiers, de ferblantiers et de batteurs de fer de toute sorte, qui font volontiers leur tour de France, et s'y établissent parfois, Meuris vint jusqu'à Nantes, s'y maria, s'y fixa.

La vieille petite Tournay, qui se disait la ville de Clovis, la mère de Gand et de toute la Belgique, était l'orgueil et la guerre même. Française au sein des Pays-Bas, en vive opposition avec la lourde population flamande qui l'environne, elle a toujours exagéré les qualités françaises. Nos rois, charmés d'avoir en elle une France hors de la France, lui conservèrent des privilèges illimités. Ce petit peuple d'avant-garde, très ardent, très inquiet, qu'on croirait méridional, a vécu de siècle en siècle l'épée à la main, toujours en révolution quand il n'était pas en guerre. Un Tite-Live de Tournay a écrit en cent volumes ses révolutions, bien autres que celles de Rome. Mais l'histoire n'est pas finie.

J'ai cité ailleurs les chansons guerrières de Tournay contre les Flamands. La marche de Nantes et de Vendée n'a pas été moins féconde en chansons bonnes ou mauvaises. Si les gens de Charette dansaient, les mariniers de la Loire se vengeaient en chants satiriques, et parfois rapportaient dans Nantes au bout de leurs baïonnettes les jupes des Vendéennes.

Pour cette population gaillarde d'ouvriers, de mariniers, Meuris fut un centre électrique. A la bravoure résistante du vaillant pays de Cambronne, il ajouta la fougue, l'élan, l'étincelle. Il appartenait au club de Vincent-la-Montagne, que venaient de fonder d'ardents patriotes, Chaux, Goullain et Bachelier.

Nous verrons les services immenses que ces hommes tant calomniés ont rendus à leur pays. Leurs lettres que j'ai sous les yeux, chaleureuses et frémissantes d'un fanatisme sublime, étonnent dans la froide vieillesse où la France est parvenue. L'église de Saint-Vincent, achetée par Chaux pour la société, devint une vraie église où vinrent jurer les martyrs ; et ils ont tenu parole sur les champs de la Vendée.

Ce club de Vincent-la-Montagne, peu nombreux au milieu d'une population essentiellement girondine, eut pourtant assez de force pour la maintenir

ou la ramener dans l'orthodoxie révolutionnaire. L'administration de Nantes par deux fois se laissa aller à adhérer aux adresses bretonnes contre la Convention, mais se rétracta par deux fois. L'énergie du club Vincent soutint Nantes dans la foi de l'unité.

L'administration, qui en mars avait créé les bataillons Meuris, si utiles à la défense, voulait les dissoudre en juin, ou du moins les épurer, en faire sortir les Montagnards. Y trouvant difficulté, elle leur suscita une troupe rivale. Le 11 juin entrèrent dans le conseil général de jeunes Nantais clercs ou commis, commerçants, fils de famille, qui demandaient à former un corps spécial. Ces jeunes bourgeois (dont plusieurs marquaient comme duellistes) ne voulaient pas se confondre dans les corps déjà formés. Ils s'intitulèrent eux-mêmes *légion nantaise*, nom jusque-là commun à toute la garde nationale. L'administration les accueillit avec tant de faveur, qu'elle leur donna une solde, dont ils n'avaient guère besoin. Justes sujets de jalousie pour les bataillons Meuris, qui déjà avaient fait leurs preuves dans un service dangereux, et méritaient tout autant de s'appeler *légion nantaise*.

La nouvelle grave et terrible de la bataille de Saumur, de l'évacuation d'Angers, la marche des Vendéens vers l'Ouest, firent taire ces rivalités. Les Montagnards furent admirables. Goullain, au nom du club de Saint-Vincent, proposa au club girondin et aux corps administratifs de se réunir tous à Saint-Pierre, dans la cathédrale, pour aviser au salut public et fraterniser. On convint que, tous ensemble, Montagnards et Girondins, s'inviteraient dans l'église, et se prenant par le bras, iraient ensuite les uns chez les autres prendre le dîner de famille, et de là, toujours ensemble, travailleraient aux fortifications. Cette proposition excita une joie universelle. Toute la nuit, les membres des deux clubs allèrent de poste en poste annoncer cette grande communion révolutionnaire. Elle eut lieu le lendemain; tous y puisèrent une incroyable force et jurèrent de sauver la France (15 juin 93).

§ 3. — COMBAT DE MEURIS A NORT. — LA DÉLIVRANCE DE NANTES (27-29 JUIN 93).

La sommation des Vendéens, apportée le 22 juin, demandait qu'on livrât la place et les deux représentants du peuple qui s'y trouvaient, promettant de garantir les personnes et les propriétés. C'était promettre plus qu'on n'eût pu tenir. Rien n'aurait arrêté la haine des paysans, ni la fureur du pillage. De trente lieues à la ronde, il venait des gens tout exprès pour piller Nantes. Naguère encore (1852), une vieille femme me disait : « Oh! oui, j'y étais, au siège; ma sœur et moi, nous avions apporté nos sacs. Nous comptions bien qu'on entrerait tout au moins jusqu'à la rue de la Casserie. » C'était celle des orfèvres. Quiconque voit, les jours de marché, la naïve admiration des paysans plantés devant les boutiques d'orfèvres, leur fixe contemplation, tenace et silencieuse, comprend à merveille pourquoi une si grande foule grossissait

l'armée vendéenne et venait fêter la Saint-Pierre à la cathédrale de Nantes (dimanche, 29 juin 93).

Combien, en réalité, pouvaient être les Vendéens? A Ancenis, d'Elbée fit préparer du pain et des logements pour quarante mille hommes. Mais ce nombre pût s'accroître d'Ancenis à Nantes, par l'affluence des hommes de l'intérieur ou des côtes. Il faut y ajouter enfin l'armée de Charette, qui avait au moins dix mille hommes. Le tout pouvait s'évaluer à cinquante ou soixante mille hommes.

Bonchamps, avec ses Bretons, devait attaquer par la route de Paris et par le château. La division des Poitevins, sous Stofflet et Talmont, venait par la route de Vannes. La troisième, la plus forte, l'armée d'Anjou, suivait la route centrale, celle de Rennes, sous Cathelineau. Sous d'Autichamp, quatre mille hommes remontaient la rivière d'Erdre, pour passer à Nort et rejoindre l'armée d'Anjou. Quant à Charette, on le laissa de l'autre côté de la Loire, du côté où Nantes est le moins prenable. On se contenta de son assistance lointaine, de sa canonnade. La grande armée, maîtresse de la Loire, aurait pu certainement amener des barques et le faire passer.

Toutes les routes étant prises ainsi, les vivres devenaient rares dans Nantes et d'une cherté excessive. Tout le peuple était dans la rue, l'administration très inquiète. Par deux fois elle défendit aux sections de se réunir et de rester en permanence.

La responsabilité était grande pour les représentants du peuple Merlin et Gillet. Merlin (de Douai), le célèbre jurisconsulte, esprit vif et fin, caractère équivoque et timide, n'était nullement l'homme qui pouvait prendre une initiative héroïque dans cette grande circonstance. Il n'était d'ailleurs nullement soutenu du centre. Nantes semblait plus isolée de Paris que de l'Amérique.

Merlin, pendant tout le mois, eut beau écrire lettre sur lettre, il n'obtint pas une ligne du Comité de salut public. Le 28, il reçut un mot, absolument inutile à la défense de Nantes.

Il avait eu le bon esprit de retenir pour commander un excellent officier, l'ex-marquis de Canclaux, général destitué, esprit froid et ferme, connu par de bons ouvrages sur la tactique militaire. Son avis, toutefois, conforme à celui du commandant de l'artillerie et du château, était qu'on ne pouvait défendre la ville. Canclaux, arrivé à l'âge de cinquante-quatre ans, avec une bonne réputation militaire, se souciait peu de la compromettre.

Canclaux ne croyait guère qu'aux troupes de ligne, et il n'en voyait que cinq bataillons de cinq régiments différents. C'est tout ce qu'on avait pu tirer des côtes, qu'on n'osait trop dégarnir. Il ne savait que penser de tout le reste, simples gardes nationaux de Nantes ou des départements, qui, touchés de son péril, lui avaient envoyé quelques bataillons. Les Côtes-du-Nord avaient envoyé les premières, puis Ille-et-Vilaine, Mayenne et Maine-et-Loire, Orne et Seine-Inférieure, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin la Charente. Chose admirable, le Bas-Rhin, si exposé, et si loin, envoya aussi! mais n'arriva pas à temps.

Dans ces gardes nationales, ce que Canclaux avait de meilleur sans comparaison, c'étaient les quatre compagnies des canonniers de Paris.

Tout cela ensemble faisait une force peu considérable, en tout dix ou onze mille hommes, nombre bien petit pour garder l'immense étendue de Nantes.

Quand la sommation arriva, le commandant de l'artillerie déclarant qu'il ne répondait nullement de défendre la ville : « Eh bien, moi, dit le maire, je la défendrai! »

— Et moi aussi, dit Beysser; honte aux lâches! » Ce mot ramena les autres. On se rangea à l'avis de Baco.

La situation où les deux partis se trouvaient dans Nantes ne contribua pas peu à faire prendre cette grande initiative au maire girondin et aux généraux du parti, Beysser et Coustard. Les Montagnards voulaient la défense; et Meuris, envoyé avec son bataillon au poste lointain et dangereux de Nort, avait juré de tenir ou de se faire tailler en pièces; et, en effet, le bataillon périt.

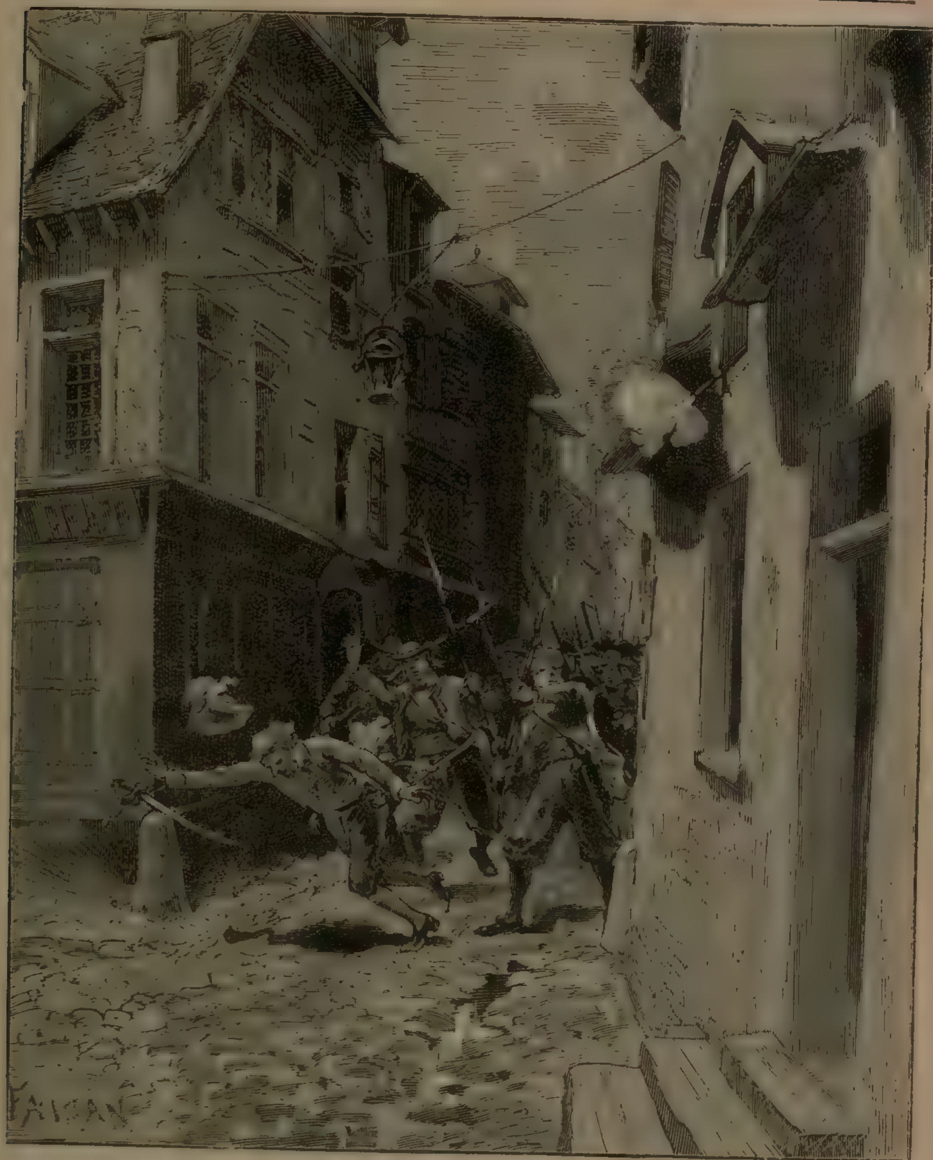
En présence de cette rivalité héroïque des deux partis, Merlin ne pouvait pas aisément abandonner la ville. Il la déclara en état de siège, soumettant tout à l'autorité militaire, à son général Canclaux, et se réservant ainsi d'évacuer Nantes, si tel était décidément l'avis des hommes du métier.

Dans le rapport qu'il a fait après la victoire, Canclaux dit qu'à l'approche de l'armée vendéenne, se voyant si faible, il sentit qu'il ne pouvait livrer la bataille *et qu'il se rapprocha de Nantes*. La municipalité affirme que, s'il s'en rapprocha, ce n'était pas pour y entrer, mais bien pour reculer vers Rennes, *les représentants du peuple ayant décidé que Nantes serait abandonnée*.

La grande armée vendéenne environnait déjà la ville. C'était le 28 au soir. On voyait sur les collines et dans les prairies de grands feux qui s'allumaient. Des fusées d'artifice qui montaient au ciel étaient les signaux que, de la rive droite, l'armée faisait à Charette qui était sur la rive gauche. Les assiégeants arrivaient très confusément, s'appelaient par de grands cris pour se réunir par paroisses; ayant encore peu de tambours, ils y suppléaient en hurlant dans des cornes de bœufs. Ces sons barbares et sinistres, qui semblaient moins des voix d'hommes que de bêtes, remplissaient tout de terreur; on disait dans les rues de Nantes :

« Voilà les brigands! »

Le peuple était fort ému, frémissant à la fois de crainte et de courage; plus on craignait, plus on sentait qu'il fallait combattre à mort. Malheureusement les soldats de ligne (qui pourtant se battirent très bien) goûtaient fort l'avis de leurs chefs qui étaient pour la retraite. On en jugera par ce fait. Un Nantais (M. Joly), rentrant en ville avec du blé, les soldats veulent le lui prendre. « Pourquoi me prenez-vous mon blé, quand vous ne manquez pas de pain? — C'est, disent-ils, pour que les Nantais, n'ayant pas de vivres, n'essayent pas de se défendre. »



... Tira juste... L'homme tomba. (P. 1412.)

L'évacuation commençait. Les canons, les caisses d'argent, les voitures du général, du représentant, tout était prêt au départ. Un événement populaire changea la face des choses.

Un bateau ramena par l'Erdre ce qui restait du glorieux, de l'infortuné bataillon Meuris, une trentaine d'hommes sur cinq cents. Le bataillon avait tenu son serment. Il s'ensevelit à Nort, pour donner huit heures de délai à la ville de Nantes. L'attaque ainsi retardée, manqua, Nantes fut sauvée. Disons

mieux, la France le fut. Son salut, dit Napoléon, tenait au salut de Nantes.

Lorsque la France se souviendra d'elle-même, deux colonnes, l'une à Nort, l'autre à Nantes, rappelleront ce que nous devons à l'immortel bataillon et au ferblantier Meuris.

Il faut dire que le bataillon avait trouvé dans Nort même, cette toute petite bourgade, une admirable garde nationale. Nort, la sentinelle de Nantes, parmi les tourbières de l'Erdre, était constamment aux mains. Rien n'était plus patriote. Émigrée une fois tout entière devant l'ennemi, elle s'était reconquise elle-même. Nantes lui avait, à cette occasion, voté un secours d'honneur, de reconnaissance. Les hommes du club Vincent, Chaux surtout, dont se retrouve partout la main dans les grandes choses, avait formé, choyé cette vaillante avant-garde de la capitale de l'Ouest.

Nort n'a ni mur ni fossé, sauf l'Erdre qui passe devant, et elle tint tout une nuit. A la vivacité du feu, les Vendéens ne soupçonnèrent pas le petit nombre de ses défenseurs. Au petit jour, une femme de Nort fit semblant de poursuivre une poule, passa la rivière à gué, montra le gué aux Vendéens. Cette femme a vécu jusqu'en 1820 en exécration dans tout le pays.

Les cavaliers vendéens, prenant chacun en croupe un Breton (ces Bretons étaient d'excellents tireurs), passèrent et se trouvèrent alors front à front avec Meuris.

Meuris, entre autres vaillants hommes, avait avec lui deux capitaines qui méritent bien qu'on en parle. L'un était un très beau jeune homme, aimé des hommes, adoré des femmes, un Nantais de race d'Irlande, le maître d'armes O'Sullivan, tête prodigieusement exaltée, noblement folle, à l'irlandaise; c'était une lame étonnante, d'une dextérité terrible, dont tout coup donnait la mort. L'autre, non moins brave, était un nommé Foucauld, véritable dogue de combat, dont on a trop légèrement accusé la férocité; eût-il mérité ce reproche, ce qu'il a fait pour la France dans cette nuit mémorable a tout effacé dans nos souvenirs.

Ces hommes obstinés, acharnés, disputèrent tout le terrain pied à pied à la baïonnette; puis, quand ils eurent perdu Nort, ils continuèrent de se battre sur une hauteur voisine, jusqu'à ce qu'ils fussent tous par terre entassés en un monceau. L'Irlandais, percé de coups, dit à Meuris : « Pars! laisse-moi, et va dire aux Nantais d'en faire autant! »

Meuris empoigna le drapeau. Il ne voyait plus que trente hommes autour de lui. Ils reviennent ainsi à Nantes, couverts de sang. Qu'on juge de l'impression quand on vit ces revenants, quand on apprit qu'un bataillon avait arrêté une armée, quand on demanda où il était ce corps intrépide, et qu'on sut qu'il était resté pour garder éternellement le poste où le mit la Patrie.

Les trente étaient encore si furieux du combat, qu'ils ne sentaient pas leurs blessures. Foucauld était effroyable par un coup bizarre qui lui abattit la peau de la face; le dur Breton, sans s'étonner, avait ramassé son visage, et, en allant à l'hôpital, il criait de toutes ses forces : « Vive la République! »

Le peuple grandit en ce moment d'une manière extraordinaire. Il parla avec autorité à ses magistrats. Il fit revenir Merlin qui était déjà parti. On le retint chez Coustard, qui enfin lui fit entendre raison. Du reste on avait coupé les traits des chevaux et dételé les voitures. Merlin, le jurisconsulte, fut forcé d'être un héros.

Si Meuris n'avait tenu huit heures à Nort, Autichamp et ses Vendéens seraient arrivés le soir, et le combat eût commencé, comme il était dit, à deux heures de nuit, un moment avant le jour. Il ne commença que fort tard, à dix heures, en pleine et chaude matinée. Charette avait tiré à deux heures, et se morfondait dans l'attente, ne sachant comment expliquer le silence de la grande armée.

Il lui manquait ce corps d'élite, ces tireurs bretons retardés à Nort, quatre mille hommes qui, faute de barques, durent sans doute venir à pied. Ce corps venu et reposé, l'attaque commença vivement par les routes de Paris, de Vannes, et au centre par celle de Rennes.

Beysser, voyant bien que Charette ne ferait rien de sérieux, prit des forces au pont coupé qui se gardait de lui-même, les porta sur la route de Paris, chargea Bonchamp avec une fureur extraordinaire et le repoussa.

Au centre, sur la route de Rennes, où était l'affaire la plus chaude, Cathelineau eut deux chevaux tués sous lui, sans pouvoir forcer le passage. L'artillerie républicaine, servie admirablement par les canonniers de Paris, arrêtait les Vendéens. Là se tenait, froid et paisible, Canclaux, observant le combat. Là, Baco, le vaillant maire, remarquable par sa forte tête, couverte d'épais cheveux blancs, dans sa juvénile ardeur, encourageait tout le monde, jusqu'à ce qu'une balle le força de quitter la place. On le mit dans un tombereau. Mais lui, souriant toujours, criait : « Ne voyez-vous pas? c'est le char de la victoire. »

Les Vendéens étaient parfaitement instruits de l'état intérieur de la place, de la rivalité, des défiances mutuelles des Montagnards et des Girondins. Ils employèrent une ruse de sauvages, qui témoigne également de leur perfidie et de leur dévouement fanatique. Trois paysans, l'air effrayé, viennent se jeter aux avant-postes, se font prendre. Des grenadiers d'un bataillon de Maine-et-Loire leur demandent comment vont les affaires des Vendéens? « Elles iraient mal, disent simplement ces bonnes gens, si nous n'avions pour nous un représentant du peuple, qui est depuis longtemps à Nantes et nous fait passer des cartouches... — Comment se nomme-t-il? — Coustard. »

Cette accusation, jetée en pleine bataille, était infiniment propre à diviser les assiégés, à susciter des querelles entre eux, qui sait? peut-être à les mettre aux prises les uns contre les autres.

Cathelineau, selon toute apparence, n'avait attaqué de front la route de Rennes que pour occuper la meilleure partie des forces nantaises. Pendant que cette attaque continuait, le chef rusé qui connaissait à merveille les ruelles de Nantes, les moindres passages, prit avec lui ses braves, sa légion personnelle,

ses voisins du Pin-en-Mauges; il se glissa entre les jardins, et il arriva ainsi au coin de la place Viarme. Avant qu'il fût sorti encore de la rue du cimetière pour déboucher dans la place, un savetier qui se tenait à sa mansarde (du n° 1) vit l'homme au panache blanc avec l'état-major brigand, appuya tranquillement son fusil sur la fenêtre, tira juste... L'homme tomba.

La Vendée, frappée du coup, n'alla pas plus loin. Ils l'avaient crue invulnérable; ils furent tous blessés à l'âme; si profondément blessés, qu'ils ne s'en sont jamais relevés.

Au moment même où il tomba, ils commencèrent à réfléchir. Ils n'avaient réfléchi jamais.

Ils commencèrent à avoir faim, et à remarquer que le pain manquait.

Ils s'aperçurent aussi qu'un canon était démonté, et qu'il était tard pour refaire la batterie.

Ils apprirent que Westermann, l'étourdi, l'audacieux, avait percé au fond de la Vendée; qu'il allait prendre Châtillon, pendant qu'ils ne prenaient pas Nantes.

Extraordinairement refroidis par ces graves réflexions, ils se mirent, de côté et d'autre, à faire leurs arrangements et replier leurs bagages. En avançant dans la journée, et le soir, il se trouva que tous étaient prêts à partir. Leurs généraux, qui le voyaient, se hâtèrent d'en donner l'ordre, de peur qu'ils ne s'en passassent.

Pour célébrer leur départ, et de crainte de quelque surprise, Nantes illumina le soir et toute la nuit. Chacun mangea sous les armes; on dressa des tables tout le long du quai magnifique, par devant la grande Loire, sur une ligne d'une lieue. Debout, gardes nationaux et soldats, Nantais, Parisiens, Français de tout département, prirent ensemble le repas civique, buvant à la République, à la France, à la fin de la guerre civile, à la mort de la Vendée.

Charette, qui, par-dessus les prairies, voyait l'illumination, et Nantes resplendissante de cette fête nationale, voulut avoir la sienne aussi. Il s'ennuyait là depuis vingt-quatre heures; la grande armée était partie sans songer seulement à l'avertir. Il dédommagea la sienne en lui donnant les violons. Après avoir quelque peu canonné encore, jusqu'au soir du lendemain, pour montrer que même seul il n'avait pas peur, le soir il ouvrit le bal. Selon l'usage consacré de nos pères, qui ne manquaient jamais de danser dans la tranchée, les joyeux bandits de Charette firent des rondes, et, pour dire à Nantes le bonsoir de cette noce, tirèrent quatre coups de canon.

Ce jour fut grand pour la France. Il établit solidement le divorce des Vendées.

La mort de Cathelineau y contribua. On fit d'Elbée général, sans daigner consulter Charette (14 juillet).

« Cet homme-là, dit naïvement un historien royaliste, portait avec lui une source intarissable de bénédictions qui disparut avec lui. » Rien de plus vrai. Cathelineau avait en lui, sans nulle doute, les bénédictions de la guerre

civile. Pourquoi? C'est que, dans la contre-révolution, il représentait encore la Révolution et la démocratie.

Ce qu'il était en lui-même, on le sait peu. On ne peut dire jusqu'où et comment les fourbes qui menaient l'affaire abusaient de son ignorance héroïque. Ce qui est sûr et constaté, c'est qu'en lui furent les deux forces populaires de la Vendée, et qu'elles disparurent avec lui : la *force de l'élection*, la *force de la tribu.*

Élu du peuple, élu de Dieu, tel il apparaissait à tous. Lui vivant, nous le croyons, la sotte aristocratie du Conseil supérieur n'eût pas osé toucher à l'élection populaire. Lui mort, elle la supprime, déclarant que les conseils des localités élus par le peuple *sont incompatibles avec le gouvernement monarchique,* et décidant qu'ils seront désormais nommés... par qui? par elle-même, par le Conseil supérieur, une douzaine de nobles et d'abbés!

Ce n'est pas tout. L'insurrection avait commencé par paroisses, par familles et parentés, par tribus. Cathelineau lui-même était moins un individu qu'une tribu, celle des hommes du Pin-en-Mauges. En toute grande circonstance, elle était autour de lui, et elle l'entourait encore quand il reçut le coup mortel. Cette guerre par tribus et paroisses où chacun se connaissait, se surveillait, pouvait redire à la maison les faits et gestes du combattant d'à côté, elle donnait une extrême consistance à l'insurrection. Or, c'est justement ce que les sages gouverneurs de la Vendée suppriment à la mort de Cathelineau. Dans leur règlement idiot du 27 juillet 93, ils défendent (article 17) *de classer dans une même compagnie les cultivateurs d'une même ferme ou les habitants d'une même maison.*

Ils ignoraient parfaitement le côté fort et profond de la guerre qu'ils conduisaient. Ils ne pouvaient pas sentir l'originalité vendéenne, *cette fermeté*, par exemple, *dans la parole donnée qui tenait lieu de discipline* (dit le général Turreau). Tout homme allait, de temps à autre, voir sa femme et revenait exactement au jour qu'il avait promis. L'abbé Bernier traitait ces absences de désertions, ne voyant pas que la Vendée devait finir le jour où elle ne serait plus spontanée; il proposait d'instituer des peines dégradantes pour qui s'absentait, le fouet et les étrivières! Admirable moyen de convertir la Vendée et de la refaire patriote.



LIVRE XII

CHAPITRE PREMIER

EFFORTS DE PACIFICATION. — MISSIONS DES DANTONISTES MISSIONS DE LINDET (JUIN-JUILLET 93)

COMMENT DANTON ET ROBESPIERRE JUGEAIENT LA SITUATION. — MISSIONS DES DANTONISTES. — MISSIONS DE LINDET.

On a vu dans ce qui précède, et l'on verra mieux encore, que les deux hommes dont l'opposition fut le nœud même de la Révolution, Danton et Robespierre, eurent sur l'affaire girondine deux opinions diverses, mais nullement contradictoires, toutes deux judicieuses, et que l'événement justifia.

Robespierre crut avec raison qu'il ne fallait point de faiblesse ni de compromis, *que, le 2 juin étant fait, l'Assemblée devait le maintenir;* qu'elle ne devait point traiter avec les départements, qu'elle devait ne leur demander rien que leur soumission. Il soutint fermement cette thèse, en présence du danger épouvantable de la guerre civile, compliquant la guerre étrangère. Contre le sentiment public, presque seul il résista ; il sauva l'autorité, en qui seule était le salut. Il l'empêcha de se dissoudre et de s'abandonner elle-même, et fut dans ces grandes circonstances le ferme gardien, le Terme, le fixe génie de la République.

Danton crut avec raison, par l'instinct de son cœur et de son génie, *à l'unité réelle de la France républicaine,* quand le monde croyait la voir irrémédiablement divisée, brisée d'un éternel divorce. Il laissa dire que les Girondins étaient royalistes, mais il vit parfaitement qu'en très grande majorité ils étaient républicains, et agit en conséquence. Et il eut le bonheur de les voir, en moins de trois mois, presque tous ralliés à la Convention.

Les violences, les fureurs, les folies des Girondins ne lui imposèrent pas. Il ne fit nulle attention à toutes leurs grandes menaces. Il crut qu'en réalité ils ne feraient rien, rien du moins de décisif contre l'unité. Au total, il eut raison.

Nantes, qui menaçait la Convention, ne frappa que la Vendée. Bordeaux, avertie heureusement par l'insolence des royalistes, qui déjà voyaient les

Girondins, Bordeaux revint à la Montagne. Pour Marseille, le général Doppet, Montagnard et Jacobin, affirme que la grande majorité de Marseille était dévouée à la République, qu'elle n'était qu'égarée, qu'on lui avait fait croire *que la Montagne voulait faire roi Orléans, et que les troupes montagnardes portaient la cocarde blanche.* « Les Marseillais, dit-il, furent bien surpris de voir que mes soldats portaient toujours, comme eux, la cocarde tricolore. »

Le seul point où l'on pût douter, c'était Lyon, Lyon qui venait de verser par torrent le sang montagnard. Toute une armée royaliste, prêtres et nobles, était dans Lyon, et avec tout cela, le Lyon commerçant resta si bien girondin, qu'il proscrivit jusqu'au dernier jour du siège les insignes royalistes, et chanta le chant girondin *Mourir pour la Patrie*, sous les mitraillades de Collot-d'Herbois.

Sauf Lyon, où Danton voulait une répression forte et rapide, il désirait qu'on n'employât contre la France girondine que des moyens de pacification.

Voilà le point de vue général sous lequel ces deux grands hommes envisagèrent la situation. Robespierre voulut le maintien de l'autorité, et il réussit. Danton voulut la réconciliation de la France, et, comme on va le voir, il y contribua puissamment par lui et par ses amis.

Ils étaient les deux pôles électriques de la Révolution, positif et négatif; ils en constituaient l'équilibre.

Qu'ils aient été chacun trop loin dans l'action qui leur était propre, cela est incontestable. Je m'explique. Dans sa haine du mal et du crime, Robespierre alla jusqu'à tuer ses ennemis, qu'il crut ceux du bien public.

Et Danton, dans l'indulgence, dans l'impuissance de haïr qui était en lui, voulant sauver tout le monde (*s'il eût pu, Robespierre même;* ce mot fort est de Garat), Danton eût amnistié non seulement ses ennemis, mais peut-être ceux de la liberté. Il n'était pas assez pur pour haïr le mal.

Dès le lendemain du 2 juin, Danton avait fait envoyer dans le Calvados un agent très fin, Deforgues, avec un quart de million. Il ne croyait pas les Normands invincibles aux assignats.

Il y envoya peu après, comme militaire, avec les forces de la Convention, un intrigant héroïque qu'il aimait beaucoup, Brune (de Brives-la-Gaillarde), légiste, officier, ouvrier imprimeur, prosateur et poète badin, qui venait de publier un voyage en partie rimé (moitié Sterne, moitié Bachaumont). C'était un homme de taille magnifique, de la figure la plus martiale, la plus séduisante. On connaît sa destinée, ses victoires, sa disgrâce sous l'Empereur, sa triste mort à Avignon (1815).

Cet homme si guerrier fut mis par Danton dans les troupes envoyées en Normandie, non pour combattre, au contraire, pour empêcher qu'on ne se battît.

Ce furent des moyens analogues qui réussirent à Lindet, dans sa pacification de la Normandie.

Ce qui la rend très remarquable, c'est que Lindet n'était nullement indulgent comme Danton et les Dantonistes. Il savait haïr et haïssait spécialement les Girondins de la Convention, moins Roland qu'il estimait comme un grand et honnête travailleur, et le candide Fauchet, qu'en sa qualité d'homme d'affaires, il regardait sans doute comme un simple ou comme un fou.

Lindet était comme Roland, un terrible travailleur : jusqu'à près de quatre-vingts ans, il écrivait quinze heures par jour. Matinal, ardent, exact, serré, propre dans sa mise, âpre d'esprit, de paroles, amer, mais si sage pourtant qu'il dominait ce caractère. Il tenait beaucoup, en bien et en mal, de l'ancien parlementaire, mais avec une originalité spéciale de grand légiste normand, de ces Normands d'autrefois qui gouvernèrent au Moyen âge les conseils, les parlements, la chancellerie, l'Échiquier de Normandie, de France et d'Angleterre.

Lindet était cruellement haï des Girondins, moins pour sa proposition du tribunal révolutionnaire, moins pour ses discours haineux (il montait peu à la tribune), que pour son opposition persévérante dans les Comités, pour son attitude critique, ironique, dans la Convention, pour sa bouche amèrement sarcastique et voltairienne, qui, même sans rien dire, déconcertait parfois leurs plus hardis discoureurs.

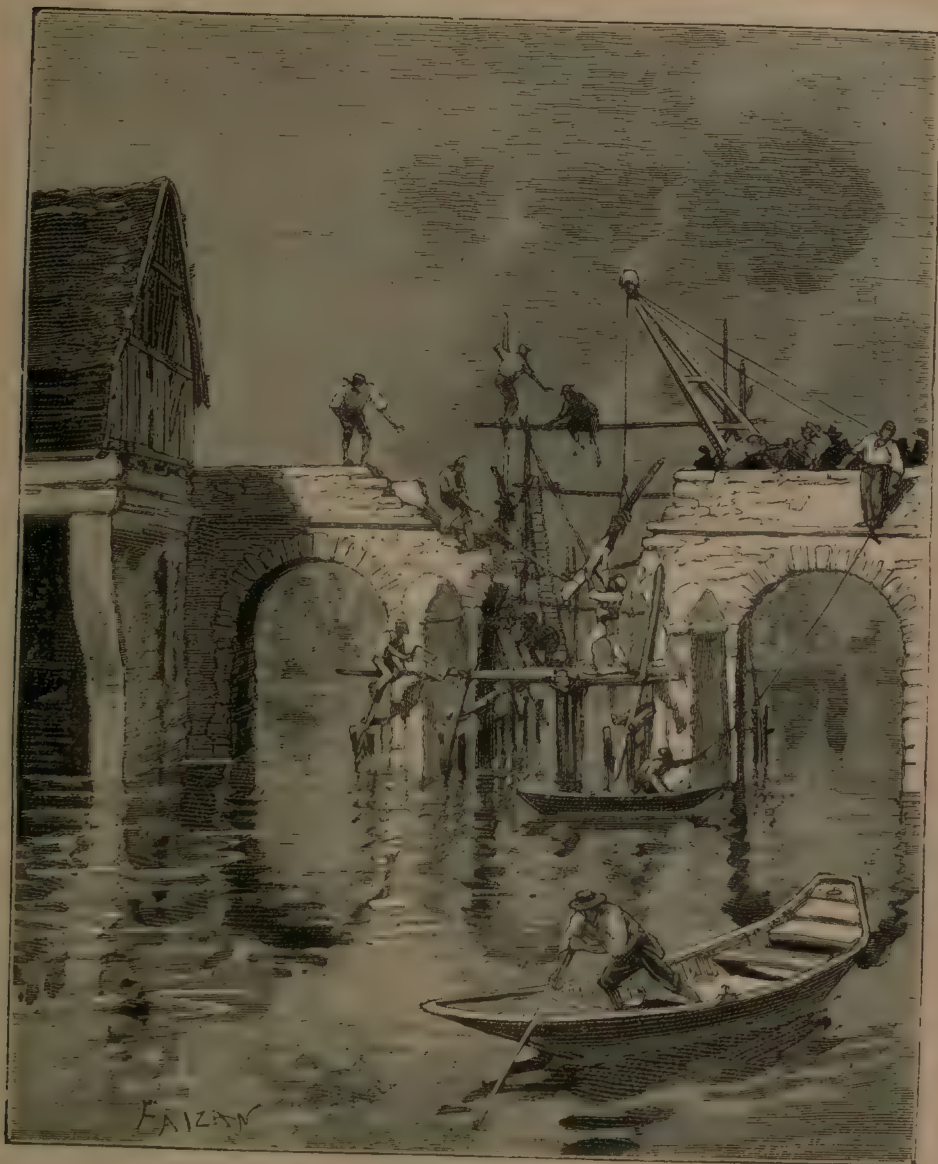
Il se trouvait, au 2 juin, que Brissot, dans une brochure, venait d'attaquer Lindet avec une extrême violence, accusant *son air hyène*, son amour du sang. Ce fut justement cette attaque qui permit à Lindet d'être modéré. Cette brochure, à laquelle il répondit avec amertume, ce précieux brevet d'*hyène* que lui décernait la Gironde, le couvraient parfaitement et lui permettaient de faire des choses sages et humaines que personne n'eût pu hasarder.

Personne n'eût pu essayer de sauver Lyon, comme il tenta de le faire, ni dire pour elle les paroles qu'il prononça à la Convention. Notez qu'il avait singulièrement à se plaindre des Lyonnais, qui l'avaient tenu comme prisonnier.

Mais la gloire de Robert Lindet, comme homme et homme d'affaires, c'est la prudence extraordinaire par laquelle il sauva la Normandie.

Il connaissait parfaitement ses compatriotes, savait que c'est un peuple essentiellement gouvernemental, attaché à l'ordre établi, ami du centre, pourvu que Paris achète ses beurres et ses œufs. Évreux était mauvais, mais l'Eure en général très bon. On n'avait pu l'égarer qu'en lui faisant croire que l'Assemblée était prisonnière et qu'il fallait la délivrer.

Lindet fit d'abord donner par la Convention un délai aux Normands pour se rétracter; puis décréter une levée de deux bataillons d'hommes sans uniformes *pour aller observer Évreux et fraterniser avec nos frères de Normandie*. Ce ne fut pas sans peine qu'on trouva cette petite force. Lindet fut obligé de presser la levée lui-même de section en section. Le chef fut le colonel Hambert, brave et digne homme, d'un caractère doux. Danton y mit pour adjudant général Brune, dont il savait la dextérité.



Philippeaux fit venir tous les charpentiers de la ville, et bravement fit rétablir l'arche. (P. 1421.)

Nous avons dit comment les Girondins réfugiés à Caen, brisés de leur naufrage, et ne songeant qu'à se refaire, laissèrent les gens du Calvados prendre un général royaliste. Louvet et Guadet essayèrent en vain d'éclairer leurs collègues. Heureux d'être arrivés à Caen, dans cette ville lettrée et paisible, ils ne voulaient rien qu'oublier. Ils avaient vécu ; le temps les avait déjà dévorés. Barbaroux, l'homme jeune et terrible de 92, le défenseur des hommes de la Glacière, l'organisateur des bandes marseillaises du 10 août, semblai'

mort en 93. A vingt-huit ans, déjà gras et lourd, il avait la lenteur d'un autre âge.

Les chaleurs de juillet furent extrêmes cette année, les Girondins restent à Caen, se tiennent frais et font de petits vers. Caen les imite et ne fait rien. Elle donne trente hommes; Vire en donne vingt. La petite bande, d'un millier d'hommes peut-être, avance jusqu'à Vernon, sous le lieutenant de Wimpfen, l'intrigant Puisaye, le célebre agent royaliste. Parisiens et Normands, on se rencontre et l'on se parle. Puisaye, logé dans un château voisin et craignant les siens autant que l'ennemi, veut rompre la conversation, ordonne le combat. Tout s'enfuit aux premières décharges (13 juillet). Le reste ne fut qu'une promenade. Déjà, le 8, le peuple de Caen avait protesté qu'il ne voulait pas de guerre.

En sa qualité de Normand, Lindet voulut être seul chargé de l'affaire; il ferma le pays, renvoya les imbéciles et les maladroits qu'on lui envoyait et prépara les matériaux d'un rapport contre les fédéralistes. En novembre, de retour au Comité, accablé de travaux immenses, il ne pouvait faire son rapport, mais il allait le faire toujours le mois prochain sans faute. Chaque fois que les Normands tombaient dans les mains de Fouquier-Tinville, Lindet lui écrivait : « Tu ne peux procéder avant que j'aie fait mon rapport qui est presque terminé. » Il gagna ainsi du temps jusqu'au 9 thermidor, et alors déclara « qu'il n'y avait jamais eu de fédéralisme », que personne n'avait songé à démembrer la France.

On attribue à Lindet une belle et forte parole qui très probablement ne sortit pas de sa bouche prudente, mais qui exprime parfaitement sa conduite et sa pensée. On assure qu'au Comité de salut public, où il était chargé de l'affaire des subsistances de l'intérieur et de l'approvisionnement des armées, il aurait dit à ses collègues qui lui demandaient d'apposer sa signature à un ordre de mort : « Je ne suis pas ici pour guillotiner la France, mais pour la nourrir. »



CHAPITRE II

MISSION DE PHILIPPEAUX. — MORT DE MEURIS (JUILLET 93)

MISSIONS DE PHILIPPEAUX. — MORT DE MEURIS. — BACO A LA CONVENTION (2 AOUT 93). — PHILIPPEAUX A NANTES (AOUT-SEPT. 93).

De tous les Dantonistes, le meilleur, sans comparaison, fut l'infortuné Philippeaux. Seul pur, irréprochable, il est mort avec eux, non comme eux par ses fautes, mais martyr du devoir, victime de sa véracité courageuse, de son éloquence héroïque et de sa vertu.

Qu'il y ait eu quelques illusions dans son ardent patriotisme, qu'il ait, dans la violence de sa douleur pour la Patrie trahie, trop étendu ses défiances et ses accusations, cela se peut. Ce qui est sûr, c'est que Philippeaux seul, quand les chefs même de la Révolution fermaient les yeux sur des excès infâmes, osa les dénoncer. Dénoncé à son tour, poursuivi, tué, hélas! par des patriotes égarés, il a pour lui dans l'immortalité la voix des héros de l'Ouest, Kléber, Marceau, Canclaux, la voix de l'armée mayençaise, livrée barbarement par la perfidie de Ronsin au fer des Vendéens, et qui, attirée dans ses pièges, presque entière y laissa ses os. L'accusation de Philippeaux reste prouvée par les pièces authentiques. Deux fois, au 17 septembre, au 2 octobre, Kléber, attiré par le traître au fond de la Vendée, abandonné, trahi (comme Roland à Roncevaux), fut tout près d'y périr, et y perdit tous ses amis, ceux qui devant Mayence avaient arrêté tout l'été l'effort de l'Allemagne et sauvé la France peut-être. Il suffit d'un bateleur, d'une plume, d'un mensonge pour briser l'épée des héros, les mener à la mort.

Merci à Philippeaux, merci éternellement pour n'avoir pas fait bon marché d'un sang si cher, pour n'avoir pas, comme d'autres, toléré de tels crimes. Si l'on élève un jour à l'armée de Mayence le monument qui lui est dû, parmi les noms de ces intrépides soldats qu'on écrive donc aussi le nom de leur défenseur, qui pour eux demanda justice et qui mourut pour eux.

Les résultats de sa mission, en juin-juillet 93, furent vraiment admirables. Les accusations girondines contre la Convention, furieuses, insensées, mêlées de calomnies atroces, avaient troublé tous les esprits. La France ne savait plus que croire ; une nuit s'était faite dans l'incertitude des opinions. En cet état de doute, tout élan s'était arrêté, toute force alanguie. Philippeaux, qui avait le grand cœur de Danton (et d'un Danton sans vices), trouva les

partis en présence, se menaçant déjà; il les enveloppa de sa flamme, les mêla comme en une lave brûlante où se fondirent les haines; hier ennemis acharnés, ils se retrouvèrent unis au sein de la Patrie.

Quand il n'y aura plus de France, quand on cherchera sur cette terre refroidie l'étincelle des temps de la gloire, on prendra, on lira, dans les rapports de Philippeaux, l'histoire de sa course héroïque de juillet 93. Ces pages suffiront; la France pourra revivre encore.

Ce caractère antique pouvait seul imposer aux Girondins de l'Ouest, orgueilleux du succès de Nantes, leur révéler ce qu'ils ne sentaient point, le souverain génie de la Montagne et les vaincre dans leur propre cœur.

La Gironde était deux fois impuissante, et contre les royalistes et contre les *enragés*, les fous de la Terreur. Laissée à elle-même, elle était absorbée par les uns et entraînée au crime, ou bien dévorée par les autres, qui ne voulaient qu'exterminer. Il fallait la sauver de sa propre faiblesse, nullement composer avec elle ni entrer dans ses voies, mais la dominer puissamment, en lui montrant un plus haut idéal de dévouement et de sacrifice. C'est ce qu'elle eut en Philippeaux.

Au cri désespéré de Nantes (24 juin), Philippeaux avait reconnu l'agonie de la Patrie.

Il se fit donner par l'Assemblée la mission hasardeuse de prêcher la croisade de département en département. Il partit dans un tourbillon, n'ayant rien avec lui, qu'un homme, un Nantais, qu'il montrait à tous comme il eût montré Nantes, et qui répétait avec lui le cri de sa ville natale.

La France était si pauvre, tellement dénuée de ressources, de direction, de gouvernement, qu'il fallait aller quêter de porte en porte les moyens de la défense nationale.

Les aventures de cette mendicité sublime fournissent mille détails touchants.

Seine-et-Oise était ruiné de fond en comble, d'hommes et d'argent; Versailles anéantie. Quarante mille pauvres dans une ville! Déjà seize mille hommes aux armées. Mais on se saigne encore pour Nantes. Un bataillon, un escadron partiront sous huit jours.

Eure-et-Loir, qui a déjà perdu un bataillon à la Vendée, et, qui a sa récolte à faire, laisse là sa moisson et part.

La Charente a donné vingt-six bataillons! Elle en donne encore deux. La Vienne, la Haute-Vienne et l'Indre, chacun plus de mille hommes.

Les Deux-Sèvres n'ont plus d'hommes. Elles donnent du grain.

Mais la plus grande scène fut au Mans. Rien ne pouvait s'y faire qu'on n'eût réuni les partis. La ténacité obstinée de cette forte race de la Sarthe rendait l'obstacle insurmontable. Philippeaux disputa quarante heures, et enfin l'emporta. Le second jour de dispute, à minuit, Girondins, Montagnards, tous cédèrent, s'embrassèrent. Cela se passait sur la place, devant vingt mille hommes qui fondaient en larmes.

Deux bataillons, deux escadrons furent généreusement donnés à Philippeaux.

Après ce tour immense, le 19 juillet au soir, Philippeaux, arrivé à Tours, où était la commission directrice des affaires de l'Ouest, vit le soir arriver son collègue Bourbotte, l'Achille de la Vendée, qui, sanglant et meurtri, échappé à peine à la trahison, revenait de notre déroute de Vihiers. L'armée était restée vingt-quatre heures sans avoir de pain; elle était partie de Saumur sans qu'on avertît seulement l'armée de Niort, qui eût fait une diversion. On sut bientôt que les Vendéens, vainqueurs, avaient les Ponts-de-Cé, qu'ils étaient aux portes d'Angers.

Philippeaux veut partir, se jeter dans Angers. Ronsin l'arrête : « Que faites-vous? lui dit-il. Vous serez pris par les brigands... Prenez du moins le détour de la Flèche. » — D'autres surviennent, appuient. — « Mais je perdrais cinq heures, » dit Philippeaux. — Il se tourne vers son Nantais : « Qu'en dis-tu? Nous suivrons la levée de la Loire, chaussée étroite et sans refuge... N'importe! ils ne pourront se vanter de nous prendre vivants... Voici la liberté. » Et il montrait ses pistolets. Le Nantais était Chaux, du club de Vincent-la-Montagne, l'intrépide patriote qu'on a vu dans l'affaire Meuris. Un tel homme pouvait comprendre ce langage. Il suivit Philippeaux, et l'eût suivi au bout du monde.

Ils coururent toute la nuit ce défilé de douze lieues; à la pointe du jour, ils trouvèrent la route pleine de fugitifs, vieillards, femmes et enfants. A chaque relais, on refusait les chevaux : « Où allez-vous? Les brigands sont tout près; vous êtes perdus. » Non loin d'Angers, le postillon, voyant des gens armés, veut couper les traits et s'enfuir. Philippeaux le menace; il avance : c'étaient des amis.

Angers désespérait, s'abandonnait lui-même. Toutes les boutiques étaient fermées. Les militaires allaient évacuer; déjà le payeur était parti, les fournisseurs emballaient. Il n'y avait en tout que quatre bataillons, et qui venaient de fuir; tous s'accusaient les uns les autres. Philippeaux les excuse tous, les ranime, jure de mourir avec eux. Le courage revient, on se hasarde, on sort, on va voir les brigands. La terrible armée vendéenne repasse prudemment les ponts, les coupe derrière soi. Sans se reposer sur personne, le représentant du peuple, accompagné de Chaux, alla deux fois au pont sur la brèche reconnaître l'arche coupée. Les canons, gueule à gueule, tiraient d'un bord à l'autre à cent pieds de distance. A la seconde fois, dit Chaux dans sa lettre aux Nantais, Philippeaux entonna l'hymne des Marseillais, et tout le monde avec lui; les canons ennemis se turent.

L'émotion fut telle que nos cavaliers, sans savoir si on pouvait les suivre, se lançaient dans le fleuve; Philippeaux fit venir tous les charpentiers de la ville, et bravement fit rétablir l'arche. Les postes de la rive opposée furent repris par les troupes qui avaient fui la veille.

Frappant contraste. A Angers, devant l'ennemi, Philippeaux rétablit les

ponts; et à Saumur, à douze lieues de l'ennemi, Ronsin fit couper le pont de Saint-Just.

Ces deux hommes étaient désormais ennemis mortels. Philippeaux, à Angers, avait accueilli, écouté des familles en pleurs, d'excellents patriotes, qui avaient vu leurs femmes massacrées, leurs filles violées par les bandes de Ronsin. Pour les faire taire, il les emprisonnait. Tel fut le sort horrible de la femme, de la fille d'un maire d'une ville importante, qui toutes deux en moururent de douleur.

Ronsin et Philippeaux représentaient deux systèmes de guerre. Le premier venait d'obtenir du Comité de salut public (26 juillet) l'ordre de faire de la Vendée un désert, de brûler les haies, les enclos, et de faire refluer loin du pays toute la population. Le comité paraissait ignorer qu'une moitié des Vendéens étaient d'excellents patriotes, qui, réduits à eux seuls, avaient une première fois, en 92, étouffé la Vendée. Leur récompense était donc la ruine. De toute façon, il était singulier d'ordonner à une armée vaincue un tel abus de la victoire.

Philippeaux désirait deux choses : sauver Nantes, y faire triompher la Montagne, en amnistiant, dominant la Gironde, et de Nantes, ainsi réunie, entraînant avec soi la Vendée patriote, frapper et terrasser la Vendée royaliste.

Généreuse entreprise, difficile, qui devait le perdre. Il avait dans la Montagne même des ennemis tout prêts à écouter Ronsin. Plusieurs, du reste excellents patriotes, étaient indisposés contre Philippeaux pour des causes personnelles ; Levasseur pour une rivalité d'influence locale ; Amar pour l'appui donné par Philippeaux à une pétition que cinq cents détenus de l'Ain avaient faite contre lui ; Choudieu enfin, commissaire à Saumur, trouvait mauvais qu'il voulût réunir l'armée auxiliaire loin des bandes de Saumur. Choudieu, Amar, hommes de l'ancien régime, l'un magistrat, l'autre trésorier du Roi, ne trouvaient leur salut que dans les ménagements pour les exagérés. C'étaient des voix tout acquises à Ronsin.

Philippeaux, ainsi compromis dans la Montagne, allait l'être bien davantage par la folie des Girondins de Nantes qu'il venait sauver. Avant qu'il arrivât, et malgré l'insigne service qu'il leur avait rendu par la délivrance d'Angers, ils lui en voulaient d'avoir pris pour adjoint le plus rude patriote de Nantes, le plus dévoué aussi, Chaux, le fondateur du club Vincent-la-Montagne.

Le premier remercîment fut un outrage qu'on lui fit dans la personne de Chaux, qu'un commis insulta de paroles. Des gardes nationaux, en les voyant passer tous deux, firent le mouvement de les coucher en joue. Cette insolence, qu'on excusa fort mal, avait un caractère bien grave, lorsque les Girondins venaient de tuer l'héroïque défenseur de Nort, Meuris, l'homme qui, par ce combat, donna huit heures à Nantes dans ce grand jour pour la préparation de la défense et la sauva peut-être.

L'origine première de ce malheur fut la rivalité de la légion nantaise, corps girondin composé de jeunes bourgeois, et des bataillons Meuris, corps

en grande partie montagnard, mêlé d'ouvriers et d'hommes de toute classe.

M. Nourrit (depuis intendant militaire), capitaine dans la légion, qui eut le malheur de tuer Meuris, excuse ainsi la chose. Le bataillon de Meuris était contre Beysser, la légion pour lui. La dispute de corps menaçait de devenir sanglante; il en fit une dispute individuelle; il s'en prit à Meuris et le défia. La jeunesse nantaise avait, dit-il, en ces sortes d'affaires une tradition, une réputation qu'on voulait soutenir. Meuris eut la simplicité de se battre avec un officier inférieur, un jeune homme inconnu qui, de toute manière, trouvait son compte à croiser l'épée avec un héros.

Il fut tué le 14 juillet, le jour anniversaire de la prise de la Bastille, de la naissance de la Révolution.

Cruelle douleur pour les hommes de Vincent-la-Montagne, pour la population nantaise, en général bonne et généreuse! que ce pauvre étranger qui avait si bien servi la ville au jour le plus glorieux de son histoire, eût quinze jours après péri sous l'épée d'un Nantais !...

Voilà un grave obstacle au rapprochement des partis, aux vues de Philippeaux, qui arrive le 1er août... Le sang de Meuris fume encore.

L'administration girondine avait beaucoup à expier. Après le 29 juin, et lorsque le péril n'excusait plus sa dictature, elle l'avait continuée; elle avait audacieusement déclaré le 15 juillet qu'elle fermerait les portes aux commissaires de la Convention. Elle avait adhéré aux arrêtés de Rennes; Beysser, son général chéri, avait signé l'adhésion.

Elle eut lieu de s'en repentir, lorsque le général Canclaux (ex-marquis, et craignant d'autant plus d'irriter la Montagne) refusa de signer; il commandait l'armée, alors à Ancenis.

Nantes, si elle persévérait, risquait d'avoir contre elle deux armées de la République, celle de Canclaux et celle de Biron, fidèles à l'Assemblée. Les Girondins cédèrent, firent voter la Constitution, annonçant toutefois par un placard que la Convention devant sortir bientôt, la Constitution subirait une revision immédiate.

Le maire Baco, insolent, intrépide, voulut porter lui-même l'outrage à la Convention. Dans l'adresse qu'il lui présenta, on exprimait, entre autres vœux, celui « que la Convention *remît bientôt le gouvernement à des mains plus heureuses, en sorte qu'on ne pût plus désespérer du salut de la Patrie.* »

Cette bravade souleva la Montagne.

Danton, qui présidait, répondit sévèrement pour adoucir, en s'y associant, l'irritation de l'Assemblée, et toutefois il accordait à la députation les honneurs de la séance.

Nouvelle fureur de la Montagne. « Arrêtez-le, » dit l'un. Et l'autre : « N'est-il pas vrai, Baco, que, pendant le siège de Nantes, une maison fermée contenait un repas de douze cents couverts préparé pour les Vendéens?... »

A cette attaque absurde, Baco, ne se connaissant plus et oubliant où il était : « Tu en as menti ! » s'écria-t-il.

On l'envoya à l'Abbaye.

Il l'avait bien gagné. Sa blessure, toutefois, qui n'était pas fermée encore, parlait et réclamait pour lui.

Coup fatal pour Danton, pour Philippeaux, et qui rendait la conciliation à peu près impossible.

A la nouvelle de cette arrestation *du héros de la ville*, *du bon*, *du grand Baco*, *blessé pour la Patrie*, il était fort à craindre que Philippeaux ne fût traité comme Meuris, tout au moins arrêté.

Philippeaux avait blessé Nantes par trois côtés, en empêchant l'élargissement aveugle, indistinct, des suspects, en exécutant à la lettre la loi contre les assignats royaux, une loi enfin sur l'embargo des marchandises. Des lettres anonymes, furieuses, le menaçaient de mort.

Que faisait le grand patriote?... Riez, hommes du temps.

Riez, dévots perfides qui arrangiez alors les fourbes vendéennes et l'évêque d'Agra.

Riez, aveugles patriotes, qui croyez que la liberté est une massue, un boulet, qui ne savez pas que c'est chose de l'âme.

Beaucoup s'en sont moqués. Et nous pourrions en rire aussi, nous, ennemis des tentatives de compromis bâtards qu'essayait Philippeaux.

Le pauvre homme, dans ce centre de fanatisme, entre la barbare et grossière idolâtrie vendéenne et le matérialisme du scélérat Ronsin, essayait de parler au cœur : *il rédigeait un catéchisme*.

Une faible, impuissante conciliation, entre la révolution et le christianisme.

Ce qui dans cette œuvre vaut mieux, ce n'est pas l'idée, c'est le cœur, c'est la bonne volonté.

L'infortuné doit y périr ; et c'est ce qui en fait le charme moral. On sent que cet homme généreux va mourir impuissant sous le faible drapeau qu'il essaye un moment de soulever entre les partis.

CHAPITRE III

MORT DE MARAT (13 JUILLET 93)

ÉTAT MORAL DE MARAT. — LES GIRONDINS A CAEN (JUILLET 93). — CHARLOTTE CORDAY. — LES GIRONDINS N'EURENT AUCUNE INFLUENCE SUR ELLE. — SON ARRIVÉE A PARIS (11 JUILLET 93). — LA MAISON DE MARAT. — SA MORT.

L'histoire des Girondins de Nantes, les résistances qu'ils opposèrent au seul homme qui pût les défendre et leur sauver Carrier, indique assez dans quelle ignorance profonde ils étaient de la situation.



Elle chercha, trouva un coutelier, et acheta quarante sous un couteau frais émoulu. (P. 1430.)

Les Girondins de Caen la connaissaient peut-être moins encore. Ne voyant rien qu'à travers la haine et la rancune des représentants fugitifs, ils admettaient les romans insensés que ceux-ci, égarés par le malheur, par une sombre imagination, faisaient sur la Montagne. C'était une chose établie parmi eux, un axiome dont personne n'aurait osé douter, que Montagnard était synonyme d'Orléaniste, que Robespierre, Marat, Danton, étaient des agents salariés de la faction d'Orléans.

Tout Montagnard pour eux était également terroriste. Ils ne voyaient pas que beaucoup ne l'étaient que par terreur même, que bien des violents, qui avaient cru pouvoir haïr toujours, défaillaient déjà dans la haine.

Tels étaient tous les Dantonistes, spécialement Bazire au Comité de sûreté générale, jeune homme ardent et pur, mais sans mesure ni force, et qui, après avoir été loin dans la fureur, alla très loin dans l'indulgence, se précipita, se perdit.

Une lettre de Camille Desmoulins (du 10 août) témoigne de cet état d'esprit. Elle est faible, désolée et désespérée.

Des hommes de Septembre, Sergent, Panis, sont maintenant des hommes doux, humains. Des présidents des Cordeliers ou du tribunal révolutionnaire, Osselin, Roussillon, Montané, Dobsent, sont devenus des modérés.

Nous avons vu combien, de mars en juin, Marat avait changé. L'ex-prédicateur du pillage poursuit en juin ceux qui répètent ses paroles; il est sévère, impitoyable pour les nouveaux Marat, pour Leclerc et Jacques Roux.

Marat avait beau faire, il allait malgré lui, par la force invincible de sa situation, à l'écueil où périrent l'une après l'autre les générations révolutionnaires. Il arrivait fatalement à son âge d'indulgence et de modération.

Il s'agitait en vain, en vain voulait rester Marat, dénonçait aujourd'hui tels généraux, demain voulait qu'on mît à prix la tête des Capets. Plusieurs anecdotes curieuses de ses derniers temps le dénoncent et le mettent à nu; il devenait humain.

S'écartait-il de sa nature, ou y revenait-il? Il avait eu dans tous les temps d'étranges accès d'humanité. Il était par moment généreux et sensible. Il sauva le physicien Charles, son critique et son ennemi.

C'est un problème de savoir s'il aurait conservé sa popularité dans son rôle nouveau de modérateur et d'arbitre.

Le seul homme pourtant qui pût hasarder de le prendre, c'était lui sans nul doute. Avec quelle force et quelle autorité aurait-il proposé ce qui perdit Danton et Desmoulins : le Comité de la clémence?

Mais revenons au Calvados.

L'ignorance, nous l'avons dit, y était complète. On en était comme au 10 mars. On croyait que Marat menait tout, faisait tout. Marat était le nom commun sous lequel on plaçait tous les crimes réels ou possibles. On arrêta un homme à Caen, suspect d'accaparer l'argent *pour le compte de Marat*.

Chose puérile, qu'on hésite à dire, mais qui peint la légèreté aveugle des haines, on mêlait volontiers dans les imprécations publiques (pour la rime peut-être) les noms de *Marat et Garat;* les Girondins confondaient avec l'apôtre du meurtre cet homme faible et doux, qui, à ce moment même, voulait venir à eux et traiter avec eux.

Le dimanche 7 juillet, on avait battu la générale et réuni sur l'immense tapis vert de la prairie de Caen les volontaires qui partaient pour Paris, *pour la guerre de Marat*. Il en vint trente. Les belles dames qui se trouvaient là

avec les députés étaient surprises et mal édifiées de ce petit nombre. Une demoiselle, entre autres, paraissait profondément triste : c'était mademoiselle Marie-Charlotte Corday d'Armont, jeune et belle personne, républicaine, de famille noble et pauvre, qui vivait à Caen avec sa tante. Pétion, qui l'avait vue quelquefois, supposa qu'elle avait là sans doute quelque amant dont le départ l'attristait. Il l'en plaisanta lourdement, disant : « Vous auriez bien du chagrin, n'est-il pas vrai, s'ils ne partaient pas? »

Le Girondin, blasé après tant d'événements, ne devinait pas le sentiment neuf et vierge, la flamme ardente qui possédait ce jeune cœur. Il ne savait pas que ses discours et ceux de ses amis, qui, dans la bouche d'hommes finis, n'étaient que des discours, dans le cœur de mademoiselle Corday étaient la destinée, la vie, la mort. Sur cette prairie de Caen, qui peut recevoir cent mille hommes et qui n'en avait que trente, elle avait vu une chose que personne ne voyait : *la Patrie abandonnée.*

Les hommes faisant si peu, elle entra en cette pensée qu'il fallait la main d'une femme.

Mademoiselle Corday se trouvait être d'une bien grande noblesse : la très proche parente des héroïnes de Corneille, de Chimène, de Pauline et de la sœur d'Horace. Elle était l'arrière-petite-nièce de l'auteur de *Cinna*. Le sublime en elle était la nature.

Dans sa dernière lettre de mort, elle fait assez entendre tout ce qui fut dans son esprit : elle dit tout d'un mot, qu'elle répète sans cesse : « *La paix ! la paix !* »

Sublime et raisonneuse, comme son oncle, à la normande, elle fit ce raisonnement : La Loi est la Paix même. Qui a tué la Loi au 2 juin? Marat surtout. Le meurtrier de la Loi tué, la Paix va refleurir. La mort d'un seul sera la vie de tous.

Telle fut toute sa pensée. Pour sa vie, à elle-même, qu'elle donnait, elle n'y songea point.

Pensée étroite, autant que haute. Elle vit tout en un homme ; dans le fil d'une vie, elle crut couper celui de nos mauvaises destinées, nettement, simplement, comme elle coupait, fille laborieuse, celui de son fuseau.

Qu'on ne croie pas voir en mademoiselle Corday une virago farouche qui ne comptait pour rien le sang. Tout au contraire, ce fut pour l'épargner qu'elle se décida à frapper ce coup. Elle crut sauver tout un monde en exterminant l'exterminateur. Elle avait un cœur de femme, tendre et doux. L'acte qu'elle s'imposa fut un acte de pitié.

Dans l'unique portrait qui reste d'elle, et qu'on a fait au moment de sa mort, on sent son extrême douceur. Rien qui soit moins en rapport avec le sanglant souvenir que rappelle son nom. C'est la figure d'une jeune demoiselle normande, figure vierge s'il en fut, l'éclat doux du pommier en fleur. Elle paraît beaucoup plus jeune que son âge de vingt-cinq ans. On croit entendre sa voix un peu enfantine, les mots même qu'elle écrivit à son père,

dans l'orthographe qui représente la prononciation traînante de Normandie : « Pardonnais-moi, mon papa... »

Dans ce tragique portrait, elle paraît infiniment sensée, raisonnable, sérieuse, comme sont les femmes de son pays. Prend-elle légèrement son sort? Point du tout, il n'y a rien là du faux héroïsme. Il faut songer qu'elle était à une demi-heure de la terrible épreuve. N'a-t-elle pas un peu de l'enfant boudeur? Je le croirais; en regardant bien, l'on surprend sur sa lèvre un léger mouvement, à peine une petite moue... Quoi! si peu d'irritation contre la mort!... contre l'ennemi barbare qui va trancher cette charmante vie, tant d'amours et de romans possibles. On est renversé de la voir si douce; le cœur échappe, les yeux s'obscurcissent, il faut regarder ailleurs.

Le peintre a créé pour les hommes un désespoir, un regret éternel. Nul qui puisse la voir sans dire en son cœur : « Oh! que je sois né si tard!... oh! combien je l'aurais aimée! »

Elle a les cheveux cendrés, du plus doux reflet; bonnet blanc et robe blanche. Est-ce en signe de son innocence et comme justification visible? Je ne sais. Il y a dans ses yeux du doute et de la tristesse. Triste de son sort, je ne le crois pas, mais de son acte, peut-être... Le plus ferme qui frappe un tel coup, quelle que soit sa foi, voit souvent, au dernier moment, s'élever d'étranges doutes.

En regardant bien dans ses yeux tristes et doux, on sent encore une chose, qui peut-être explique toute sa destinée : *elle avait toujours été seule.*

Oui, c'est là l'unique chose qu'on trouve peu rassurante en elle.

Dans cet être charmant et bon, il y eut cette sinistre puissance : *le démon de la solitude.*

D'abord, elle n'eut pas de mère. La sienne mourut de bonne heure; elle ne connut point les caresses maternelles; elle n'eut point dans ses premières années ce doux lait de femme que rien ne supplée.

Elle n'eut pas de père, à vrai dire. Le sien, pauvre noble de campagne, tête utopique et romanesque, qui écrivait contre les abus dont la noblesse vivait, s'occupait beaucoup de ses livres, peu de ses enfants.

On peut dire même qu'elle n'eut pas de frère. Du moins, les deux qu'elle avait étaient, en 92, si parfaitement éloignés des opinions de leur sœur, qu'ils allèrent rejoindre l'armée de Condé.

Admise à treize ans au couvent de l'Abbaye-aux-Dames de Caen, où l'on recevait les filles de la pauvre noblesse, n'y fut-elle pas seule encore? On peut le croire, quand on sait combien, dans ces asiles religieux qui sembleraient devoir être les sanctuaires de l'égalité chrétienne, les riches méprisent les pauvres. Nul lieu, plus que l'Abbaye-aux-Dames, ne semble propre à conserver les traditions de l'orgueil. Fondée par Mathilde, la femme de Guillaume le Conquérant, elle domine la ville, et, dans l'effort de ses voûtes romanes, haussées et surexhaussées, elle porte encore écrite l'insolence féodale.

L'âme de la jeune Charlotte chercha son premier asile dans la dévotion.

dans les douces amitiés de cloître. Elle aima surtout deux demoiselles, nobles et pauvres comme elle. Elle entrevit aussi le monde. Une société fort mondaine des jeunes gens de la noblesse était admise au parloir du couvent et dans les salons de l'abbesse. Leur futilité dut contribuer à fortifier le cœur viril de la jeune fille dans l'éloignement du monde et le goût de la solitude.

Ses vrais amis étaient ses livres. La philosophie du siècle envahissait les couvents. Lectures fortuites et peu choisies, Raynal pêle-mêle avec Rousseau. « Sa tête, dit un journaliste, était une furie de lectures de toutes sortes. »

Elle était de celles qui peuvent traverser impunément les livres et les opinions sans que leur pureté en soit altérée. Elle garda, dans la science du bien et du mal, un don singulier de virginité morale et comme d'enfance. Cela apparaissait surtout dans les intonations d'une voix presque enfantine, d'un timbre argentin, où l'on sentait parfaitement que la personne était entière, que rien encore n'avait fléchi. On pouvait oublier peut-être les traits de Mlle Corday, mais sa voix jamais. Une personne qui l'entendit une fois à Caen, dans une occasion sans importance, dix ans après, avait encore dans l'oreille cette voix unique, et l'eût pu noter.

Cette prolongation d'enfance fut une singularité de Jeanne d'Arc, qui resta une petite fille et ne fut jamais une femme.

Ce qui plus qu'aucune chose rendait Mlle Corday très frappante, impossible à oublier, c'est que cette voix enfantine était unie à une beauté sérieuse, virile par l'expression, quoique délicate par les traits. Ce contraste avait l'effet double et de séduire et d'imposer. On regardait, on approchait, mais dans cette fleur du temps, quelque chose intimidait qui n'était nullement du temps, mais de l'immortalité. Elle y allait et la voulait. Elle vivait déjà entre les héros, dans l'Élysée de Plutarque, parmi ceux qui donnèrent leur vie pour vivre éternellement.

Les Girondins n'eurent sur elle aucune influence. La plupart, nous l'avons vu, avaient cessé d'être eux-mêmes. Elle vit deux fois Barbaroux, comme député de Provence, pour avoir de lui une lettre et solliciter l'affaire d'une de ses amies de famille provençale.

Elle avait vu aussi Fauchet, l'évêque du Calvados; elle l'aimait peu, l'estimait peu comme prêtre, et comme prêtre immoral. Il est inutile de dire que Mlle Corday n'était en rapport avec aucun prêtre, et ne se confessait jamais.

A la suppression des couvents, trouvant son père remarié, elle s'était réfugiée à Caen chez une vieille tante, Mme de Breteville. Et c'est là qu'elle prit sa résolution.

La prit-elle sans hésitation? Non; elle fut retenue un moment par la pensée de sa tante, de cette bonne vieille dame qui la recueillait, et qu'en récompense elle allait cruellement compromettre... Sa tante, un jour, surprit dans ses yeux une larme : « Je pleure, dit-elle, sur la France, sur mes parents et sur vous... Tant que Marat vit, qui est sûr de vivre? »

Elle distribua ses livres, sauf un volume de Plutarque qu'elle emporta avec elle. Elle rencontra dans la cour l'enfant d'un ouvrier qui logeait dans la maison; elle lui donna son carton de dessins, l'embrassa, et laissa tomber une larme encore sur sa ioue... Deux larmes! assez pour la nature.

Charlotte Corday ne crut pouvoir quitter la vie sans d'abord aller saluer son père encore une fois. Elle le vit à Argentan, et reçut sa bénédiction. De là, elle alla à Paris dans une voiture publique, en compagnie de quelques Montagnards, grands admirateurs de Marat, qui commencèrent tout d'abord par être amoureux d'elle et lui demander sa main. Elle faisait semblant de dormir, souriait, et jouait avec un enfant.

Elle arriva à Paris le jeudi 11, vers midi, et alla descendre dans la rue des Vieux-Augustins, n° 17, à l'hôtel de la Providence. Elle se coucha à cinq heures du soir, et, fatiguée, dormit jusqu'au lendemain du sommeil de la jeunesse et d'une conscience paisible. Son sacrifice était fait, son acte accompli en pensée; elle n'avait ni trouble ni doute.

Elle était si fixe dans son projet, qu'elle ne sentait pas le besoin de précipiter l'exécution. Elle s'occupa tranquillement de remplir préalablement un devoir d'amitié qui avait été le prétexte de son voyage à Paris. Elle avait obtenu à Caen une lettre de Barbaroux pour son collègue Duperret, voulant, disait-elle, par son entremise, retirer du ministère de l'intérieur des pièces utiles à son amie, Mlle Forbin, émigrée.

Le matin, elle ne trouva pas Duperret, qui était à la Convention. Elle rentra chez elle, et passa le jour à lire tranquillement les *Vies* de Plutarque, la bible des forts. Le soir, elle retourna chez le député, le trouva à table, avec sa famille, ses filles inquiètes. Il lui promit obligeamment de la conduire le lendemain. Elle s'émut en voyant cette famille qu'elle allait compromettre, et dit à Duperret d'une voix presque suppliante : « Croyez-moi, partez pour Caen; fuyez avant demain soir. » La nuit même, et peut-être pendant que Charlotte parlait, Duperret était déjà proscrit ou du moins bien près de l'être. Il ne lui tint pas moins parole, la mena le lendemain matin chez le ministre, qui ne recevait point, et lui fit enfin comprendre que, suspects tous deux, il ne pouvait guère servir la demoiselle émigrée.

Elle ne rentra chez elle que pour éconduire Duperret qui l'accompagnait, sortit sur-le-champ, et se fit indiquer le Palais-Royal.

Dans ce jardin plein de soleil, égayé d'une foule riante, et parmi les jeux des enfants, elle chercha, trouva un coutelier, et acheta quarante sous un couteau, frais émoulu, à manche d'ébène, qu'elle cacha sous son fichu.

La voilà en possession de son arme; comment s'en servira-t-elle? Elle eût voulu donner une grande solennité à l'exécution du jugement qu'elle avait porté sur Marat.

Sa première idée, celle qu'elle conçut à Caen, qu'elle couva, qu'elle apporta à Paris, eût été d'une mise en scène saisissante et dramatique. Elle voulait le

frapper au Champ-de-Mars, par devant le peuple, par devant le ciel, à la solennité du 14 juillet ; punir, au jour anniversaire de la défaite de la royauté, ce roi de l'anarchie. Elle eût accompli à la lettre, en vraie nièce de Corneille, les fameux vers de *Cinna :*

> Demain au Capitole il fait un sacrifice...
> Qu'il en soit la victime, et faisons en ces lieux
> Justice au monde entier, à la face des dieux.

La fête étant ajournée, elle adoptait une autre idée, celle de punir Marat au lieu même de son crime, au lieu où, brisant la représentation nationale, il avait dicté le vote de la Convention, désigné ceux-ci pour la vie, ceux-là pour la mort. Elle l'aurait frappé au sommet de la Montagne. Mais Marat était malade ; il n'allait plus à l'Assemblée.

Il fallait donc aller chez lui, le chercher à son foyer, y pénétrer à travers la surveillance inquiète de ceux qui l'entouraient ; il fallait, chose pénible, entrer en rapport avec lui, le tromper. C'est la seule chose qui lui ait coûté, qui lui ait laissé un scrupule et un remords.

Le premier billet qu'elle écrivit à Marat resta sans réponse. Elle en écrivit alors un second, où se marque une sorte d'impatience, le progrès de la passion. Elle va jusqu'à dire : « Qu'elle lui révélera des secrets ; qu'elle est persécutée, qu'elle est malheureuse..., » ne craignant point d'abuser de la pitié pour tromper celui qu'elle condamnait à mort comme impitoyable, comme ennemi de l'humanité.

Elle n'eut pas besoin, du reste, de commettre cette faute ; elle ne remit point le billet.

Le soir du 13 juillet, à sept heures, elle sortit de chez elle, prit une voiture publique à la place des Victoires, et, traversant le pont Neuf, descendit à la porte de Marat, rue des Cordeliers, n° 20 (aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine, n° 18). C'est la grande et triste maison avant celle de la tourelle qui fait le coin de la rue.

Marat demeurait à l'étage le plus sombre de cette sombre maison, au premier, étage commode pour le mouvement du journaliste et du tribun populaire, dont la maison est publique autant que la rue, pour l'affluence des porteurs, afficheurs, le va-et-vient des épreuves, un monde d'allants et venants. L'intérieur, l'ameublement, présentaient un bizarre contraste, fidèle image des dissonances qui caractérisaient Marat et sa destinée. Les pièces fort obscures qui étaient sur la cour, garnies de vieux meubles, de tables sales où l'on pliait les journaux, donnaient l'idée d'un triste logement d'ouvrier. Si vous pénétriez plus loin, vous trouviez avec surprise un petit salon sur la rue, meublé en damas bleu et blanc, couleurs délicates et galantes, avec de beaux rideaux de soie et des vases de porcelaine, ordinairement garnis de fleurs. C'était visiblement le logis d'une femme, d'une femme bonne, attentive et tendre,

qui, soigneuse, parait pour l'homme voué à ce mortel travail le lieu du repos. C'était là le mystère de la vie de Marat, qui fut plus tard dévoilé par sa sœur; il n'était pas chez lui, il n'avait pas de *chez lui* en ce monde. « Marat ne faisait point ses frais (c'est sa sœur Albertine qui parle); une femme divine, touchée de sa situation, lorsqu'il fuyait de cave en cave, avait pris et caché chez elle l'Ami du peuple, lui avait voué sa fortune, immolé son repos. »

On trouva dans les papiers de Marat une promesse de mariage à Catherine Évrard.

Déjà il l'avait épousée *devant le soleil*, *devant la nature*.

Cette créature infortunée et vieillie avant l'âge se consumait d'inquiétude.

Elle sentait la mort autour de Marat; elle veillait aux portes, elle arrêtait au seuil tout visage suspect.

Celui de mademoiselle Corday était loin de l'être; sa mise décente de demoiselle de province prévenait pour elle.

Dans ce temps où toute chose était extrême, où la tenue des femmes était ou négligée ou cynique, la jeune fille semblait bien de bonne vieille roche normande, n'abusant point de sa beauté, contenant par un ruban vert sa chevelure superbe sous le bonnet connu des femmes du Calvados, coiffure modeste, moins triomphale que celle des dames de Caux. Contre l'usage du temps, malgré une chaleur de juillet, son sein était sévèrement recouvert d'un fichu de soie qui se renouait solidement derrière la taille. Elle avait une robe blanche, nul autre luxe que celui qui recommande la femme, les dentelles du bonnet flottantes autour de ses joues. Du reste, aucune pâleur, des joues roses, une voix assurée, nul signe d'émotion.

Elle franchit d'un pas ferme la première barrière, ne s'arrêtant pas à la consigne de la portière, qui la rappelait en vain. Elle subit l'inspection peu bienveillante de Catherine, qui, au bruit, avait entr'ouvert la porte et voulait l'empêcher d'entrer.

Ce débat fut entendu de Marat, et les sons de cette voix vibrante, argentine, arrivèrent à lui.

Il n'avait nulle horreur des femmes, et, quoique au bain, il ordonna impérieusement qu'on la fît entrer.

La pièce était petite, obscure. Marat au bain, recouvert d'un drap sale et d'une planche sur laquelle il écrivait, ne laissait passer que la tête, les épaules et le bras droit. Ses cheveux gras, entourés d'un mouchoir ou d'une serviette, sa peau jaune et ses membres grêles, sa grande bouche batracienne, ne rappelaient pas beaucoup que cet être fût un homme. Du reste, la jeune fille, on peut bien le croire, n'y regarda pas. Elle avait promis des nouvelles de la Normandie : il les demanda, les noms surtout des députés réfugiés à Caen; elle les nomma, et il écrivait à mesure.

Puis, ayant fini : « C'est bon! dans huit jours ils iront à la guillotine. »



Ils trouvent Charlotte, debout et comme pétrifiée... (P. 1434.)

Charlotte, ayant dans ces mots trouvé un surcroît de force, une raison pour frapper, tira de son sein le couteau, et le plongea tout entier jusqu'au manche au cœur de Marat. Le coup, tombant ainsi d'en haut, et frappé avec une assurance extraordinaire, passa près de la clavicule, traversa tout le poumon, ouvrit le tronc des carotides et tout un fleuve de sang.

« A moi, ma chère amie ! » C'est tout ce qu'il put dire, et il expira.

CHAPITRE IV

MORT DE CHARLOTTE CORDAY (19 JUILLET 93)

INTERROGATOIRE DE CHARLOTTE CORDAY. — CHARLOTTE CORDAY EN PRISON. — CHARLOTTE CORDAY AU TRIBUNAL. — SES DERNIERS MOMENTS. — SON EXÉCUTION (19 JUILLET 93). — LA RELIGION DU POIGNARD.

La femme entre, le commissionnaire... Ils trouvent Charlotte, debout et comme pétrifiée, près de la fenêtre... L'homme lui lance un coup de chaise à la tête, barre la porte pour qu'elle ne sorte. Mais elle ne bougeait pas. Aux cris, les voisins accourent, le quartier, tous les passants. On appelle le chirurgien, qui ne trouve plus qu'un mort. Cependant la garde nationale avait empêché qu'on ne mît Charlotte en pièces ; on lui tenait les deux mains. Elle ne songeait guère à s'en servir. Immobile, elle regardait d'un œil terne et froid. Un perruquier du quartier, qui avait pris le couteau, le brandissait en criant. Elle n'y prenait pas garde. La seule chose qui semblait l'étonner, et qui (elle l'a dit elle-même) la faisait souffrir, c'étaient les cris de Catherine Marat. Elle lui donnait la première et pénible idée « qu'après tout, Marat était homme ». Elle avait l'air de se dire : « Quoi donc ! il était aimé ! »

Le commissaire de police arriva bientôt, à sept heures trois quarts, puis les administrateurs de police, Louvet et Marino, enfin les députés Maure, Chabot, Drouet et Legendre, accourus de la Convention pour voir *le monstre*. Ils furent bien étonnés de trouver entre les soldats, qui tenaient ses mains, une belle jeune demoiselle, fort calme, qui répondait à tout avec fermeté et simplicité, sans timidité, sans emphase ; elle avouait même *qu'elle eût échappé, si elle l'eût pu*. Telles sont les contradictions de la nature. Dans une adresse aux Français qu'elle avait écrite d'avance, et qu'elle avait sur elle, elle disait *qu'elle voulait périr*, pour que sa tête, portée dans Paris, servît de signe de ralliement aux amis des lois.

Autre contradiction. Elle dit et écrivit qu'elle espérait *mourir inconnue*. Et cependant on trouva sur elle son extrait de baptême et son passe-port, qui devaient la faire reconnaître.

Les autres objets qu'on lui trouva faisaient connaître parfaitement toute sa tranquillité d'esprit ; c'étaient ceux qu'emporte une femme soigneuse, qui a des habitudes d'ordre. Outre sa clef et sa montre, son argent, elle avait un dé et du fil, pour réparer dans la prison le désordre assez probable qu'une arrestation violente pouvait faire dans ses habits.

Le trajet n'était pas long jusqu'à l'Abbaye, deux minutes à peine. Mais il était dangereux. La rue était pleine d'amis de Marat, de Cordeliers furieux, qui pleuraient, hurlaient qu'on leur livrât l'assassin. Charlotte avait prévu, accepté d'avance tous les genres de mort, excepté d'être déchirée. Elle faiblit, dit-on, un instant, crut se trouver mal. On atteignit l'Abbaye.

Interrogée de nouveau dans la nuit par les membres du Comité de sûreté générale et par d'autres députés, elle montra non seulement de la fermeté, mais de l'enjouement. Legendre, tout gonflé de son importance, et se croyant naïvement digne du martyre, lui dit : « N'était-ce pas vous qui étiez venue hier chez moi en habit de religieuse ? — Le citoyen se trompe, dit-elle avec un sourire. Je n'estimais pas que sa vie ou sa mort importât au salut de la République. »

Chabot tenait toujours sa montre et ne s'en dessaisissait pas... « J'avais cru, dit-elle, que les capucins faisaient vœu de pauvreté .»

Le grand chagrin de Chabot et de ceux qui l'interrogèrent c'était de ne trouver rien, ni sur elle ni dans ses réponses, qui pût faire croire qu'elle était envoyée par les Girondins de Caen. Dans l'interrogatoire de nuit, cet impudent Chabot soutint qu'elle avait encore un papier caché dans son sein, et, profitant lâchement de ce qu'elle avait les mains garrottées, il mettait la main sur elle; il eût trouvé sans nul doute ce qui n'y était pas, le manifeste de la Gironde. Toute liée qu'elle était, elle le repoussa vivement ; elle se jeta en arrière avec tant de violence, que ses cordons en rompirent, et qu'on put voir un moment ce chaste et héroïque sein. Tous furent attendris. On la délia pour qu'elle pût se rajuster. On lui permit aussi de rabattre ses manches et de mettre des gants sous ses chaînes.

Transférée le 16 au matin de l'Abbaye à la Conciergerie, elle y écrivit le soir une longue lettre à Barbaroux, lettre évidemment calculée pour montrer par son enjouement (qui attriste et qui fait mal) une parfaite tranquillité d'âme. Dans cette lettre, qui ne pouvait manquer d'être lue, répandue dans Paris le lendemain, et qui, malgré sa forme familière, a la portée d'un manifeste, elle fait croire que les volontaires de Caen étaient ardents et nombreux. Elle ignorait encore la déroute de Vernon.

Ce qui semblerait indiquer qu'elle était moins calme qu'elle n'affectait de l'être, c'est que par quatre fois elle revient sur ce qui motive et excuse son acte: la Paix, le désir de la Paix. La lettre est datée : Du second jour de la préparation de la Paix. Et elle dit vers le milieu : « Puisse la Paix s'établir aussitôt que je le désire !... Je jouis de la Paix depuis deux jours. Le bonheur de mon pays fait le mien. »

Elle écrivit à son père pour lui demander pardon d'avoir disposé de sa vie, et elle lui cita ce vers :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

Elle avait écrit aussi à un jeune député, neveu de l'abbesse de Caen, Doulcet de Pontécoulant, un Girondin prudent qui, dit Charlotte Corday,

siégeait sur la Montagne. Elle le prenait pour défenseur. Doulcet ne couchait pas chez lui, et la lettre ne le trouva pas.

Si j'en crois une note précieuse, transmise par la famille du peintre qui la peignit en prison, elle avait fait faire un bonnet exprès pour son jugement. C'est ce qui explique pourquoi elle dépensa 36 francs dans sa captivité si courte.

Quel serait le système de l'accusation? Les autorités de Paris, dans une proclamation, attribuaient le crime *aux fédéralistes*, et en même temps disaient : « Que cette furie était sortie de la maison du ci-devant comte Dorset. » Fouquier-Tinville écrivait au Comité de sûreté : *Qu'il venait d'être informé* qu'elle était amie de Belsunce, qu'elle avait voulu venger Belsunce, et son parent Biron, récemment dénoncé par Marat, que Barbaroux l'avait poussée, etc. Roman absurde, dont il n'osa pas même parler dans son réquisitoire.

Le public ne s'y trompait pas. Tout le monde comprit qu'elle était seule, qu'elle n'avait eu de conseils que celui de son courage, de son dévouement, de son fanatisme. Les prisonniers de l'Abbaye, de la Conciergerie, le peuple même des rues (sauf les cris du premier moment), tous la regardaient dans le silence d'une respectueuse admiration. « Quand elle apparut dans l'auditoire, dit son défenseur officieux, Chauveau-Lagarde, tous, juges, jurés et spectateurs, *ils avaient l'air de la prendre pour un juge qui les aurait appelés au tribunal suprême*... On a pu peindre ses traits, dit-il encore, reproduire ses paroles; mais nul art n'eût peint sa grande âme, respirant tout entière dans sa physionomie... L'effet moral des débats est de ces choses qu'on sent, mais qu'il est impossible d'exprimer. »

Il rectifie ensuite ses réponses, habilement défigurées, mutilées, pâlies dans le *Moniteur*. Il n'y en a pas qui ne soit frappée au coin des répliques qu'on lit dans les dialogues serrés de Corneille.

« Qui vous inspira tant de haine? — Je n'avais pas besoin de la haine des autres, j'avais assez de la mienne. »

« Cet acte a dû vous être suggéré? — On exécute mal ce qu'on n'a pas conçu soi-même. »

« Que haïssiez-vous en lui? — Ses crimes. »

« Qu'entendez-vous par là? — Les ravages de la France. »

Qu'espériez-vous en le tuant? — Rendre la paix à mon pays. »

« Croyez-vous donc avoir tué tous les Marat? — Celui-là mort, les autres auront peur, peut-être. »

« Depuis quand aviez-vous formé ce dessein? — Depuis le 31 mai, où l'on arrêta ici les représentants du peuple. »

Le président, après une déposition qui la charge : « Que répondez-vous à cela? — Rien, sinon que j'ai réussi. »

Sa véracité ne se démentit qu'en un point. Elle soutint qu'à la revue de Caen, il y avait trente mille hommes. Elle voulait faire peur à Paris.

Plusieurs réponses montrèrent que ce cœur si résolu n'était pourtant nullement étranger à la nature. Elle ne put entendre jusqu'au bout la

déposition que la femme Marat faisait à travers les sanglots ; elle se hâta de dire : « Oui, c'est moi qui l'ai tué. »

Elle eut aussi un mouvement, quand on lui montra le couteau. Elle détourna la vue, et, l'éloignant de la main, elle dit d'une voix entrecoupée : « Oui, je le reconnais, je le reconnais... »

Fouquier-Tinville fit observer qu'elle avait frappé d'en haut, pour ne pas manquer son coup ; autrement elle eût pu rencontrer une côte et ne pas tuer ; et il ajouta :

« Apparemment, vous vous étiez d'avance bien exercée... — O le monstre ! s'écria-t-elle. Il me prend pour un assassin ! »

Ce mot, dit Chauveau-Lagarde, fut comme un coup de foudre. Les débats furent clos. Ils avaient duré en tout une demi-heure.

Le président Montané aurait voulu la sauver. Il changea la question qu'il devait poser aux jurés, se contentant de demander : « L'a-t-elle fait avec préméditation ? » et supprimant la seconde moitié de la formule : « avec dessein criminel et contre-révolutionnaire ? » Ce qui lui valut à lui-même son arrestation quelques jours après.

Le président pour la sauver, les jurés pour l'humilier, auraient voulu que le défenseur la présentât comme folle. Il la regarda et lut dans ses yeux. Il la servit comme elle voulait l'être, établissant *la longue préméditation*, et que pour toute défense elle ne voulait pas être défendue. Jeune et mis au-dessus de lui-même par l'aspect de ce grand courage, il hasarda cette parole (qui touchait l'échafaud) : « Ce calme et cette abnégation, *sublimes* sous un rapport... »

Après la condamnation, elle se fit conduire au jeune avocat, et lui dit, avec beaucoup de grâce, qu'elle le remerciait de cette défense délicate et généreuse, qu'elle voulait lui donner une preuve de son estime : « Ces messieurs viennent de m'apprendre que mes biens sont confisqués ; je dois quelque chose à la prison, je vous charge d'acquitter ma dette. »

Redescendue de la salle par le sombre escalier tournant dans les cachots qui sont dessous, elle sourit à ses compagnons de prison qui la regardaient passer, et s'excusa près du concierge Richard et de sa femme, avec qui elle avait promis de déjeuner. Elle reçut la visite d'un prêtre qui lui offrait son ministère, et l'éconduisit poliment : « Remerciez pour moi, dit-elle, les personnes qui vous ont envoyé. »

Elle avait remarqué, pendant l'audience, qu'un peintre essayait de saisir ses traits, et la regardait avec un vif intérêt. Elle s'était tournée vers lui. Elle le fit appeler après le jugement, et lui donna les derniers moments qui lui restaient avant l'exécution. Le peintre, M. Hauer, était commandant en second du bataillon des Cordeliers. Il dut à ce titre peut-être la faveur qu'on lui fit de le laisser près d'elle, sans autre témoin qu'un gendarme. Elle causa fort tranquillement avec lui de choses indifférentes, et aussi de l'événement du jour, de la paix morale qu'elle sentait en elle-même.

Elle pria M. Hauer de copier le portrait en petit et de l'envoyer à sa famille.

Au bout d'une heure et demie, on frappa doucement à une petite porte qui était derrière elle. On ouvrit, le bourreau entra. Charlotte, se retournant, vit les ciseaux et la chemise rouge qu'il portait. Elle ne put se défendre d'une légère émotion, et dit involontairement : « Quoi! déjà! » Elle se remit aussitôt, et s'adressant à M. Hauer : « Monsieur, dit-elle, je ne sais comment vous remercier du soin que vous avez pris : je n'ai que ceci à vous offrir, gardez-le en mémoire de moi. » En même temps, elle prit les ciseaux, coupa une belle boucle de ses longs cheveux blond cendré, qui s'échappaient de son bonnet, et la remit à M. Hauer. Les gendarmes et le bourreau étaient très émus.

Au moment où elle monta sur la charrette, où la foule, animée de deux fanatismes contraires, de fureur ou d'admiration, vit sortir de la basse arcade de la Conciergerie la belle et splendide victime dans son manteau rouge, la nature sembla s'associer à la passion humaine, un violent orage éclata sur Paris. Il dura peu, sembla fuir devant elle, quand elle apparut au pont Neuf et qu'elle avançait lentement par la rue Saint-Honoré. Le soleil revint haut et fort; il n'était pas sept heures du soir (19 juillet). Les reflets de l'étoffe rouge relevaient d'une manière étrange et toute fantastique l'effet de son teint, de ses yeux.

On assure que Robespierre, Danton, Camille Desmoulins, se placèrent sur son passage et la regardèrent. Paisible image, mais d'autant plus terrible, de la Némésis révolutionnaire, elle troublait les cœurs, les laissait pleins d'étonnement.

Les observateurs sérieux qui la suivirent jusqu'aux derniers moments, gens de lettres, médecins, furent frappés d'une chose rare; les condamnés les plus fermes se soutenaient par l'animation, soit par des chants patriotiques, soit par un appel redoutable qu'ils lançaient à leurs ennemis. Elle montra un calme parfait, parmi les cris de la foule, une sérénité grave et simple; elle arriva à la place dans une majesté singulière, et comme transformée dans l'auréole du couchant.

Un médecin qui ne la perdait pas de vue dit qu'elle lui sembla un moment pâle, quand elle aperçut le couteau. Mais ses couleurs revinrent, elle monta d'un pas ferme. La jeune fille reparut en elle au moment où le bourreau lui arracha son fichu; sa pudeur en souffrit, elle abrégea, avançant elle-même au-devant de la mort.

Au moment où la tête tomba, un charpentier maratiste qui servait d'aide au bourreau, l'empoigna brutalement, et, la montrant au peuple, eut la férocité indigne de la souffleter. Un frisson d'horreur, un murmure parcourut la place. On crut voir la tête rougir. Simple effet d'optique peut-être; la foule, troublée à ce moment, avait dans les yeux les rouges rayons du soleil qui perçait les arbres des Champs-Elysées.

La Commune de Paris et le tribunal donnèrent satisfaction au sentiment public, en mettant l'homme en prison.

Parmi les cris des maratistes, infiniment peu nombreux, l'impression générale avait été violente d'admiration et de douleur. On peut en juger par l'audace qu'eut la *Chronique de Paris*, dans cette grande servitude de la presse, d'imprimer un éloge, presque sans restriction, de Charlotte Corday.

Beaucoup d'hommes restèrent frappés au cœur, et n'en sont jamais revenus. On a vu l'émotion du président, son effort pour la sauver, l'émotion de l'avocat, jeune homme timide, qui cette fois fut au-dessus de lui-même. Celle du peintre ne fut pas moins grande. Il exposa cette année un portrait de Marat, peut-être pour s'excuser d'avoir peint Charlotte Corday. Mais son nom ne parait plus dans aucune exposition. Il semble n'avoir plus peint depuis cette œuvre fatale.

L'effet de cette mort fut terrible : ce fut de faire aimer la mort

Son exemple, cette calme intrépidité d'une fille charmante, eut un effet d'attraction. Plus d'un qui l'avait entrevue mit une volupté sombre à la suivre, à la chercher dans les mondes inconnus. Un jeune Allemand, Adam Lux, envoyé à Paris pour demander la réunion de Mayence à la France, imprima une brochure où il demande à mourir pour rejoindre Charlotte Corday. Cet infortuné, venu ici le cœur plein d'enthousiasme, croyant contempler face à face dans la Révolution française le pur idéal de la régénération humaine, ne pouvait supporter l'obscurcissement précoce de cet idéal; il ne comprenait pas les trop cruelles épreuves qu'entraîne un tel enfantement. Dans ses pensées mélancoliques, quand la liberté lui semble perdue, il la voit, c'est Charlotte Corday. Il la voit au tribunal, touchante, admirable d'intrépidité ; il la voit majestueuse et reine sur l'échafaud... Elle lui apparut deux fois... Assez ! il a bu la mort.

« Je croyais bien à son courage, dit-il, mais que devins-je quand je vis toute sa douceur parmi les hurlements barbares, ce regard pénétrant, ces vives et humides étincelles jaillissant de ses beaux yeux, où parlait une âme tendre autant qu'intrépide !... O souvenir immortel ! émotions douces et amères que je n'avais jamais connues ! Elles soutiennent en moi l'amour de cette Patrie pour laquelle elle voulut mourir, et dont, par adoption, moi aussi je suis le fils. Qu'ils m'honorent maintenant de leur guillotine, elle n'est plus qu'un autel ! »

Ame pure et sainte, cœur mystique, il adore Charlotte Corday, et il n'adore point le meurtre.

« On a droit sans doute, dit-il, de tuer l'usurpateur et le tyran, mais tel n'était point Marat. »

Remarquable douceur d'âme. Elle contraste fortement avec la violence d'un grand peuple qui devint amoureux de l'assassinat. Je parle du peuple girondin et même des royalistes. Leur fureur avait besoin d'un saint et d'une légende. Charlotte était un bien autre souvenir, d'une tout autre poésie que celui de Louis XVI, vulgaire martyr, qui n'eut d'intéressant que son malheur.

Une religion se fonde dans le sang de Charlotte Corday : la religion du poignard.

André Chénier écrit un hymne à la divinité nouvelle :

> O vertu ! le poignard, seul espoir de la terre,
> Est ton arme sacrée !

Cet hymne. incessamment refait en tout âge et dans tout pays, reparaît au bout de l'Europe dans l'*Hymne au poignard*, de Puschkine.

Le vieux patron des hymnes héroïques, Brutus, pâle souvenir d'une lointaine antiquité, se trouve transformé désormais dans une divinité nouvelle plus puissante et plus séduisante. Le jeune homme qui rêve un grand coup, qu'il s'appelle Alibaud ou Sand, de qui rêve-t-il maintenant ? qui voit-il dans ses songes ? est-ce le fantôme de Brutus ? Non, la ravissante Charlotte, telle qu'elle fut dans la splendeur sinistre du manteau rouge, dans l'auréole sanglante du soleil de juillet et dans la pourpre du soir.

CHAPITRE V

MORT DE CHALIER (16 JUILLET 93)

LA QUESTION LYONNAISE ÉTAIT MOINS POLITIQUE QUE SOCIALE. — LES RÊVEURS DE LYON ET DES ALPES. — LE PIÉMONTAIS CHALIER. — ÉCRITS DE CHALIER. — ACCUSATIONS CONTRE LUI. — SON CARACTÈRE, SA VIOLENCE ET SA TENDRESSE. — LES DISCIPLES DE CHALIER. — SON ARRESTATION (30 MAI 93). — CHALIER EN PRISON. — SON ISOLEMENT. — LA CONVENTION INTERVIENT. — MORT DE CHALIER (16 JUILLET 93). — DERNIÈRES PAROLES DE CHALIER.

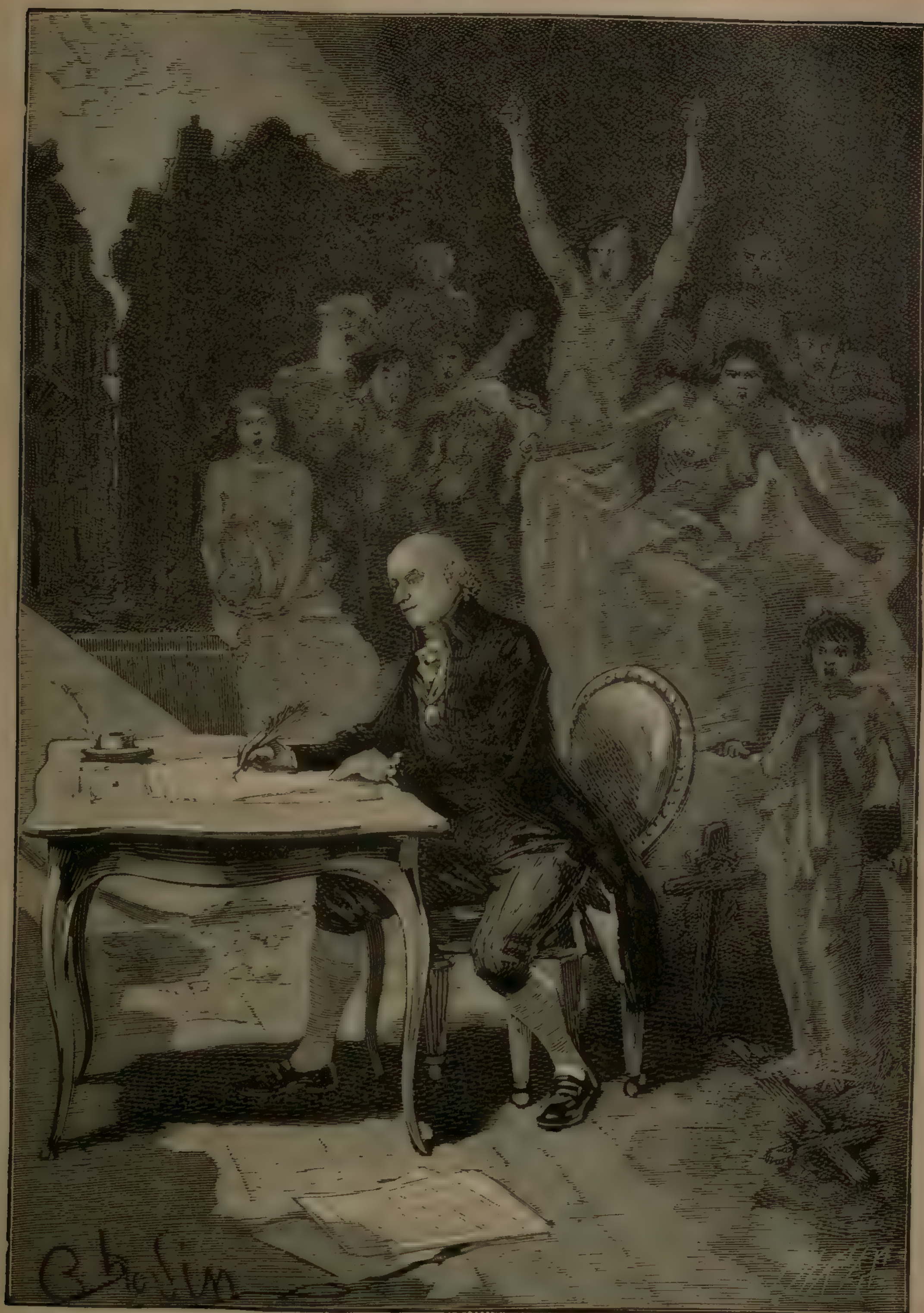
Marat est poignardé le 13. Chalier guillotiné le 16. Un monde passe entre ces deux coups.

Marat, le dernier de l'ancienne révolution ; Chalier, le premier de la nouvelle.

Marat, pour Caen, Bordeaux, Marseille, est le nom de la guerre civile. Dans Lyon, Chalier est celui de la guerre sociale.

Ceci met Lyon fort à part de l'histoire générale du girondinisme.

La guerre des riches et des pauvres alla grondant, menaçant, jusqu'au combat du 29 mai, jusqu'à la mort de Chalier (16 juillet). Les riches, entraînant les marchands, les commis, le petit commerce, gagnèrent avec eux cette bataille, et donnant le change aux pauvres, leur firent tuer Chalier, leur



Ces voix, ce chant, ces menaces, tout cela s'appelle Chalier. (P. 1446.)

défenseur, les payèrent, les firent combattre contre la Convention, tinrent cinq mois la France en échec.

Ils n'échappèrent ainsi à la guerre sociale, dont Chalier les menaçait, qu'en la détournant vers une épouvantable lutte contre la France elle-même.

Et cette lutte, ils ne la soutinrent qu'en admettant dans leur armée lyonnaise un élément royaliste étranger à Lyon ; je parle des nobles réfugiés, je parle des gens du Forez et autres provinces voisines, qui vinrent gagner la haute paye que donnait la ville et combattre pour le Roi dans les rangs républicains.

Quels qu'aient été les efforts intéressés de l'aristocratie lyonnaise, sous la Restauration, pour faire croire que Lyon, en 93, combattait *pour le trône et l'autel*, cela n'est point. Les nobles royalistes qui aidèrent à soutenir le siège furent presque tous étrangers à la ville. Les riches mêmes étaient Girondins.

Nous avons cru devoir expliquer ceci d'avance, afin qu'on ne se trompât pas sur le point spécial que la Convention ni les Jacobins ne purent entendre, mais que l'histoire ultérieure du socialisme moderne éclaire rétrospectivement : *La question politique était extérieure* et secondaire à Lyon ; elle ne devint dominante qu'après la mort de Chalier. *La question intime et profonde* que les riches ajournèrent par la guerre de Lyon contre la France *était la question sociale :* la dispute des pauvres et des riches.

Cette grande et cruelle question, voilée ailleurs sous le mouvement politique, a toujours apparu à Lyon dans sa nudité.

Le marchand de Lyon, républicain de principes, n'en était pas moins le maître, le tyran de l'ouvrier, et, qui pis est, le maître de sa femme et de sa fille.

Notez que le travail, à Lyon, se faisant en famille, la famille y est très forte ; ce n'est nullement un lien détendu, flottant, comme dans les villes de manufactures. L'ouvrier lyonnais est très sensible, très vulnérable en sa famille, et c'est là justement qu'il était blessé.

La prostitution non publique, mais infligée à la famille comme condition de travail, c'était le caractère déplorable de la vie lyonnaise. Cette race était humiliée. Physiquement, c'était une des plus chétives de l'Europe. Le haut métier à la Jacquard n'existant pas alors, et n'ayant pas encore imposé aux constructeurs l'exhaussement des plafonds, on pouvait impunément entasser jusqu'à dix étages les misérables réduits de ce peuple étouffé, avorté. Aujourd'hui encore, dans les quartiers non renouvelés, quiconque monte ces noires, obscènes et puantes maisons, où chaque carré témoigne de la négligence et de la misère, se représente avec douleur les pauvres créatures misérables et souillées qui les occupaient en 93.

Dur contraste ! *la fabrique de Lyon*, cet ensemble de tous les arts, cette grande école française, cette fleur de l'industrie humaine... dans de si misérables mains !

Il y avait de quoi rêver. Nulle part plus que dans cette ville il n'y eut de rêveurs utopistes. Nulle part, le cœur blessé, brisé, ne chercha plus inquiètement des solutions nouvelles au problème des destinées humaines. Là parurent les premiers socialistes, Ange et son successeur Fourier. Le premier, en 93, esquissait le phalanstère, et toute cette doctrine d'association dont le second s'empara avec la vigueur du génie.

Là ne manquèrent pas non plus les rêveurs parmi les amis du passé. Il suffit de nommer Ballanche et son prédécesseur, le mélancolique Chassagnon, qui n'écrivait jamais que devant une tête de mort, et qui, pour apprendre à mourir, ne manquait jamais une exécution.

Au moment où la fureur girondine du parti des riches poussait Chalier à l'échafaud, Chassagnon eut la très noble inspiration d'écrire une brochure pour lui sous ce titre : *Offrande à Chalier*. Il y montra un vrai génie pour expliquer ce caractère mêlé de tous les contraires, ce Centaure, cette Chimère, comme il l'appelle, ce monstre pétri de discordances, cruel et sensible, tendre et furieux. Dans ce beau portrait, un trait manque pour l'histoire et pour la justice : c'est la primitive inspiration d'où Chalier partit : *un cœur malade de pitié*, et souffrant douloureusement de l'amour des hommes.

Cet infortuné, qui fut la première victime légale de Lyon, qui étrenna la guillotine, qui eut ce privilège horrible d'être guillotiné trois fois, — qui fut suivi à la mort par une foule de disciples en pleurs, tout aussi enthousiastes que ceux de Jésus, — qui, un an durant, de juillet en juillet, remplaça Jésus sur l'autel, et fut pendant ce temps, avec Marat, la principale religion de la France, Chalier était né Italien. Son nom est plutôt savoyard. Peu importe. Il avait un pied en Italie et un en Savoie, étant né au Mont-Cenis et tout près de Suse.

La grande voie des nations, la voie des neiges, sublime et misérable, où toute humanité défile sur le bâton du pèlerin, offre la plus émouvante vision sociale qui puisse troubler les cœurs. Cette prodigieuse échelle de Jacob qui s'étend de la terre au ciel, les contrastes violents de ces paysages improbables où la nature se joue de toute raison humaine, cet ensemble écrasant pour l'âme semble fait pour produire en tout temps de sublimes fous, délirant de l'amour de Dieu, de l'amour du genre humain. Là Rousseau, après son terrible effort de logique et de raison, se perdit lui-même en ses rêves. Là madame Guyon écrivit son livre insensé des *Torrents*. Là Chalier s'embrasa, avec une furie meurtrière, du désir de faire le ciel ici-bas.

Il avait été, comme tout Italien, élevé aux écoles de démence, qu'on appelle théologiques. Il voulait alors se faire moine. Il visita d'abord l'Italie et l'Espagne. Il vit, il eut horreur.

Il parcourut la France aussi, et s'arrêta à Lyon. Il vit, il eut horreur.

On dit qu'il vivait alors misérablement de leçons de langues et d'enseignement. Mais, comme un homme intelligent, il ne voulut pas traîner; il domina sa situation. Il se fit commis, négociant.

C'est précisément ainsi que commencent aux mêmes lieux Fourier et Proudhon.

Chalier courut le commerce ; il eut un grand bonheur, selon l'idée du monde : il devint riche. Mais il eut un grand malheur : il vit partout dépouiller le pauvre.

88 a sonné. Et le premier cri qu'on entend en France est celui d'un Italien, une brochure de Chalier : Vendez l'argenterie des églises, les biens ecclésiastiques, créez-en des assignats ; rendez aux pauvres ce qui fut fondé pour les pauvres.

89 a sonné. Chalier, de Lyon, court à Paris; il recueille les moindres mots de l'Assemblée constituante. Il se levait de nuit pour se trouver le premier à la queue qui assiégeait les portes avant le jour.

Le soir, il voyait Loustalot (des *Révolutions de Paris*), le meilleur des journalistes. Près de partir, il lui dit : « Je veux me tuer; je ne supporte plus l'excès des misères de l'homme. — Vivez, lui dit Loustalot, servez l'humanité. »

Si Chalier était resté à Paris, il devenait fou. Il y voyait tous les jours Marat et Fauchet, l'Ami du peuple et la Bouche-de-fer. Il rapporta à Lyon des pierres de la Bastille, des os de Mirabeau, qu'il faisait baiser à tous les passants; il prêchait, il appelait tout le monde à la révolution. Lyon était trop près. Chalier pousse plus loin sa croisade. Il fuit Lyon et les honneurs où le peuple l'appelait, il va à Naples, en Sicile; il enseigne la révolution aux chevriers de l'Etna, qui écoutent sans comprendre. Il est chassé. A Malte encore, il prêche, et il est chassé. Il revint, nu, dépouillé... O grandeur oubliée de ces temps ! sur ce simple exposé qu'un Italien, ami de la Révolution, a été dépouillé à Naples, l'Assemblée constituante prend fait et cause, elle fait écrire Louis XVI ; on rend à Chalier son bien. « La France sera mon héritière, » dit-il. Il lui a donné son bien et sa vie.

Cet homme, véhément de nature, emporté de tempérament, ce fougueux Italien, arriva possédé de justice et de pitié pour juger une ville où l'injustice était le fond de la vie même. Il apparut, sous un double rôle, comme ces rudes podestats que les villes du Moyen âge faisaient venir de l'étranger, afin qu'ils ignorassent les parentés, les coteries, les mauvaises alliances des nobles et des riches, qu'ils frappassent impartialement à droite et à gauche. Le jour il jugeait; et tout ce qu'il avait amassé le jour de haine et de violence contre les ennemis du peuple, il le répandait le soir dans les clubs. Haï comme juge, comme tribun, à deux titres il devait périr.

Il semble qu'on ait détruit tout ce qu'avait écrit Chalier. Le peu qui reste n'a nullement la banalité de Marat, nullement la trivialité des improvisateurs italiens. Il y a du burlesque, mais du terrible aussi, des choses qui rappellent les menaces cyniques d'Ézéchiel au peuple de Dieu, les étrangetés sauvages des *mangeurs de sauterelles* de l'Ancien Testament.

L'accent y est extraordinaire. On le sent trop, ce prophète, ce bouffon n'est pas un homme. C'est une ville, un monde souffrant; c'est la plainte

furieuse de Lyon. La profonde boue des rues noires, jusque-là muette, a pris voix en lui. En lui commencent à parler les vieilles ténèbres, les humides et sales maisons, jusque-là honteuses du jour; en lui la faim et les veilles; en lui l'enfant abandonné; en lui la femme souillée; tant de générations foulées, humiliées, sacrifiées, se réveillent maintenant, se mettent sur leur séant, chantent de leur tombeau un chant de menaces et de mort... Ces voix, ce chant, ces menaces, tout cela s'appelle Chalier.

L'énorme apostume de maux a crevé par lui. Lyon recule effrayé, indigné de sa propre plaie; il tuera celui qui l'a dévoilée.

Quand on chercha, au dernier jour, des moyens de le tuer, des preuves pour constater ses crimes, on ne put établir aucun acte, rien que des paroles.

La seule trace imprimée qui reste de ses méfaits, c'est une suite de brochures relatives à une visite domiciliaire que Chalier aurait faite, au delà de ses pouvoirs, dans une maison qu'on soupçonnait de fabriquer de faux assignats.

On a prétendu qu'il avait dressé le plan d'un grand massacre, qu'un tribunal improvisé eût siégé sur le pont Morand, d'où l'on eût jeté les condamnés au Rhône. Une biographie girondine précise le nombre *douze mille*. Les royalistes eux-mêmes ne poussent pas les choses si loin ; ils rougissent de ce chiffre insensé : ils disent vaguement *un grand nombre*.

Ses ennemis, pour le faire périr, furent réduits à l'invention la plus odieuse. On fabriqua une lettre d'un prétendu émigré qui remerciait Chalier de préparer les moyens de mettre la France à feu et à sang. Infâme et grossier mensonge par lequel on poussa le peuple à vouloir la mort de son défenseur.

Si Chalier et ses amis étaient coupables, au contraire, c'était d'avoir employé des moyens violemment expéditifs pour organiser la défense contre l'émigré et contre l'étranger. Des paroles sanguinaires, des menaces atroces, des actes de brutalité, voilà ce qu'on leur reproche. Ils invoquèrent la guillotine, mais leurs ennemis l'employèrent, et très injustement contre eux.

La violence des paroles et des actes était alors à un point excessif dans tous les partis. Un Italien royaliste, le Romain Casati, avait offert à l'archevêque de Lyon d'assassiner, non Chalier, mais un Girondin, Vitet, chef de l'administration girondine.

Tout ce qui reste de Chalier dans ses écrits, dans la tradition, indique que cet homme, si violent par accès, était de lui-même très doux. Il aimait la nature, désirait la retraite. Il espérait finir ses jours dans la paix et la solitude. Il se faisait bâtir un ermitage sur les hauteurs de Lyon, aux quartiers pauvres et alors peu habités de la Croix-Rousse ; il voulait y vivre, disait-il, comme Robinson Crusoé. Il aimait les plantes, les fleurs, se plaisait à les arroser. Sans famille, il avait pour tout intérieur une bonne femme de gouvernante, la Pie (la Pia ?), qu'il avait probablement amenée d'Italie.

Dans les actes que commandait la nécessité révolutionnaire, il restait sensible. « Ma chère amie, disait-il à une femme dont il bouleversait la

maison et arrêtait le mari, mettez la main sur mon cœur, et vous sentirez ce qu'il souffre... Mais un républicain doit obéir au devoir, étouffer la nature. »

Quand ses fonctions d'officier municipal lui donnaient occasion d'entrer chez des religieuses, il s'attendrissait : « Mes chères filles, disait-il avec épanchement, avez-vous quelque peine? ne me déguisez rien. Je suis votre père spirituel... Votre recueillement me touche, votre modestie m'enchante... Que je serais heureux d'épouser une vierge de ce monastère! » Alors, tombant à genoux, il baisait la terre et levait les mains au ciel.

Fut-il chrétien? rien ne l'indique, quoi qu'on ait imaginé. Après le 21 janvier, il lui arriva au club de déployer un tableau de Jésus-Christ, et de dire : « Ce n'est pas assez que le tyran des corps ait péri; il faut détruire aussi le tyran des âmes. » Il déchira le tableau, et en foula les morceaux aux pieds.

Avec toute sa violence, il était né humain et tendre. Au milieu de ses attaques contre les riches, il lui arrive tout à coup de réclamer pour eux; il voudrait les sauver aussi : « Les aristocrates ne sont incorrigibles que parce que nous les négligeons trop... On parle de les guillotiner; c'est bientôt fait... Mais y a-t-il du bon sens à jeter le malade par la fenêtre pour s'exempter de le guérir? »

Que Chalier, né furieux, dans le paroxysme même de sa fureur, ait trouvé ces paroles en faveur des riches! et cela dans Lyon, dans la ville où le plus visiblement le pauvre fût la proie du riche!... qu'il ait, au fond de ses entrailles, senti ces violents accès de miséricorde infinie, cela le place très haut.

Ce qui attendrit encore pour cet infortuné, sans logique, sans suite et sans politique, c'est qu'il ne fut jamais un homme seul, — il fut toujours une famille spirituelle, une société d'amis, un homme multiple. Nous connaissons tout ce qui fut en lui, ses amitiés, ses habitudes, tout ce qu'il aima. La gouvernante de Chalier, bonne et tendre, la Pia; l'admiratrice de Chalier, la Padovani, qui reçut sa tête martyrisée; le sage ami Marteau, le patriote et modéré Bertrand, le fanatique et terrible Gaillard, qui poursuivit la vengeance et se tua quand il en désespéra; tous sont inscrits profondément au livre de l'avenir.

Comment vivaient-ils entre eux? y avait-il vie commune? Non. C'était entièrement un communisme d'esprit.

Rappelons-nous les circonstances de Lyon en mai 93.

Dubois-Crancé, envoyé à l'armée des Alpes, était un militaire, un Dantoniste nullement fanatique. Il explique parfaitement dans sa réponse aux Robespierristes la difficulté infinie de sa situation. Abandonné du centre, comme il était, il ne pouvait trouver d'appui que dans son étroite union avec les plus violents patriotes de Lyon (Chalier, Gaillard, Bertrand, Leclerc, etc.). Trois armées dépendaient de Lyon, comme entrepôt général du Sud-Est, en attendaient leurs subsistances, en tiraient leurs ressources. Vingt départements devaient suivre la destinée de Lyon. La grande ville girondine, bourgeoise et

commerçante, infiniment rebelle aux sacrifices qu'exigeait la situation, contenait de plus en son sein une armée d'ennemis, une masse énorme de prêtres et de nobles royalistes. Dubois-Crancé ne pouvait plus rester dans les tempéraments où s'étaient tenus ses prédécesseurs. Le Dantoniste s'unit aux *enragés*, donna la main à Chalier, frappa Lyon d'une taxe, et créa l'armée révolutionnaire (13 mai). La suite se devine. Les Lyonnais défendent leur argent. Ils crient à la Convention, qui alors sous les Girondins dément Dubois-Crancé, autorise à repousser la force par la force. Décret coupable et trop bien obéi dans l'affreux combat du 29.

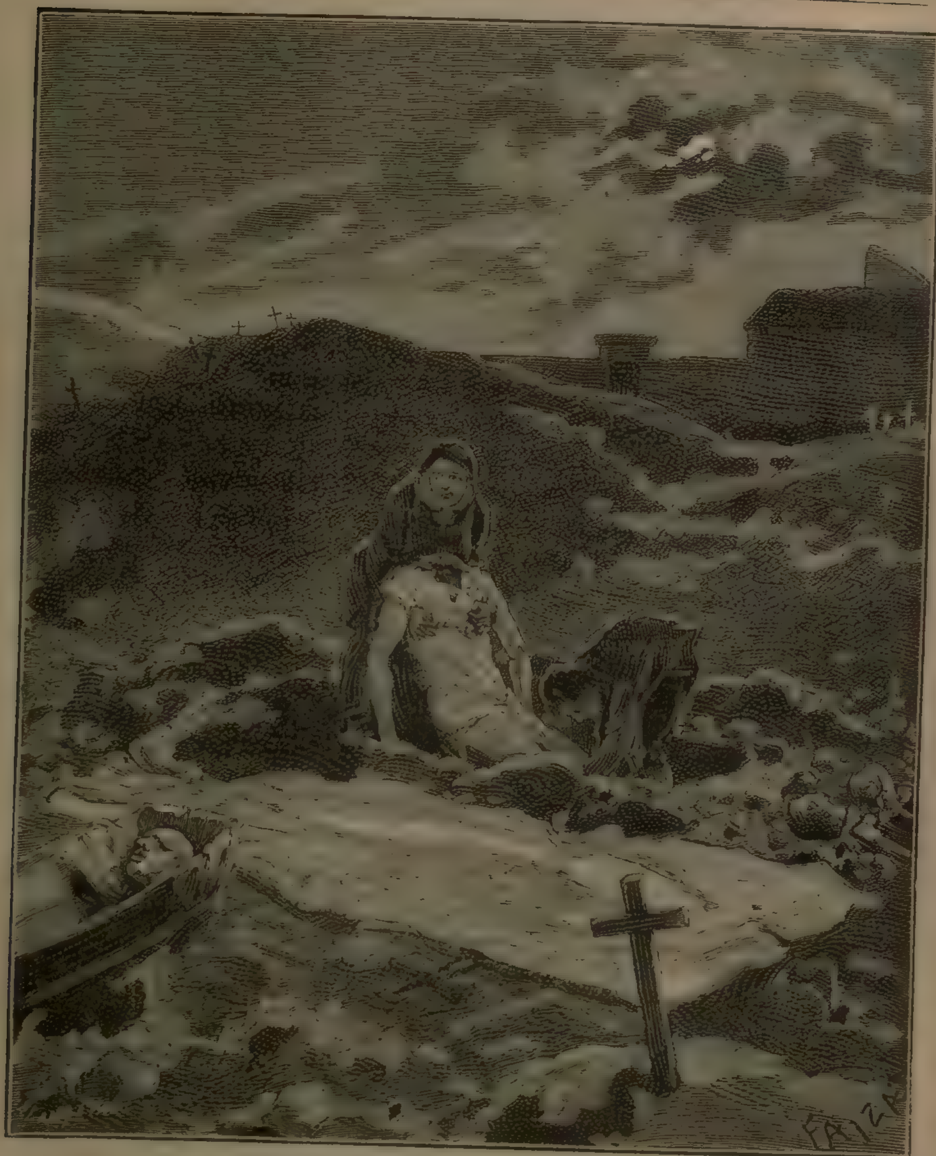
La veille au soir, on criait dans toutes les rues : « Mort à Chalier! » Des masses, ou crédules ou payées, le disaient agent royaliste. Chalier ne recula pas. « Ils veulent ma tête, je cours la leur porter. » Il va aux Jacobins, prononce un discours plein de feu, et dit : « Prenez ma vie. » Presque tout l'auditoire se précipite pour l'arracher de la tribune. Ses amis le sauvent à peine, le conduisent chez l'un d'eux, Gaillard. C'était entre onze heures et minuit. Il y trouva tous ses disciples, qui voulaient mourir avec lui. Le 29 au matin, jour du combat, il se rendit intrépidement à son poste de juge, siégea de huit heures à une heure. A peine rentrait-il que le canon se fit entendre. Prié et supplié de pourvoir à sa sûreté, il resta immuable dans son domicile, disant : « J'ai ma conscience... Je me sens innocent comme l'enfant qui vient de naître. »

Le 30 au matin, il fut arrêté, traîné, lié, frappé, jeté dans le plus noir cachot. Sentant bien qu'il était perdu, il voulut échapper à ses ennemis, mourir en homme ; à défaut d'autres moyens, il avala deux grands clous, et n'eut pas moins la douleur de vivre.

Ses lettres, naïves et touchantes, décousues, troublées, témoignent de l'état d'isolement où il se trouva tout à coup. De ses amis, les uns étaient en fuite, les autres se cachaient, du moins dans leur effroi se tenaient immobiles.

L'Italien, dominé par sa vive imagination, les presse, les pousse, veut leur donner des ailes : « Courez à Paris, voyez Renaudin (ami de Robespierre) ; que je sois jugé à Paris », etc. Une chose lui donnait espoir : l'arrivée de Lindet à Lyon, la prise de Brissot ; les Montagnards ayant un tel otage, Chalier croyait qu'on n'oserait le condamner à mort. Rien ne servit. On le jugea à Lyon.

Cependant on n'avait trouvé nulle preuve contre lui. Les jurés ne voulaient point juger, et les juges eux-mêmes voulaient ajourner le jugement. Mais les scribes et les pharisiens, comme il les appelle, avaient recours aux masses aveugles ; on courait les campagnes, jusque dans les villages, on animait le peuple à vouloir la mort de son défenseur. Chalier ne l'ignorait pas. Il alternait (flottant dans une mer de pensées) entre les souvenirs de la vie, les affaires, et les visions de la mort. Le cher petit ermitage de la Croix-Rousse, qu'il achevait de bâtir, lui revenait au cœur : « Finissons la maison du côté du jardin. » Et dans une autre lettre : « Terminons la citerne... La pluie gâterait tout. » — Il



La Padovani, aidée de son fils, arracha à la terre la pauvre dépouille, si barbarement massacrée. (P. 1451.)

retombait ensuite dans son cachot, dans le réel de sa situation : « La liberté et la Patrie sont bien à plaindre ; leurs défenseurs sont dans les souterrains... » — « O malheureuse et infortunée et aveugle ville de Lyon, de persécuter ainsi ton ami et ton protecteur!... » — « Adieu, Liberté! adieu, sainte Égalité!... Ah! c'est une Patrie perdue! »

Chaque jour, à minuit, douze soldats venaient à grand bruit, comme pour le conduire à la mort. On se jouait de ses souffrances. Un voisin de prison,

qui en avait pitié, lui donna un pigeon, qu'il aima fort et qui lui fit société.

D'où viendrait le secours? De Paris? de Grenoble?

Dubois-Crancé, dans cette dernière ville, s'était trouvé dans le plus grand danger. Les troupes qu'il y avait se décideraient-elles pour la Gironde ou la Montagne? Grenoble heureusement, comme toujours, fut admirable, la population enleva l'armée; ce ferme point d'appui montagnard entre Lyon et Marseille devint le salut du Sud-Est. Dubois-Crancé redevint fort et put menacer Lyon. Mais plus il menaçait, plus il fortifiait le parti militaire, qui voulait la mort de Chalier.

A Paris, Lindet, de retour, demanda et obtint de la Convention qu'elle déclarât prendre sous sa sauvegarde les patriotes de Lyon. Il se montra réservé et prudent, ne voulut rien dire de sa mission que ces paroles infiniment conciliantes : « Si la nouvelle autorité de Lyon est ferme, il n'y a rien à craindre pour la liberté. »

Marat montra un vif intérêt pour Chalier. Mais lui-même, mais Robespierre et les Jacobins se trouvaient dans une situation assez difficile. Ils poursuivaient à Paris les *enragés* qu'ils voulaient sauver à Lyon. Ils firent chasser des Cordeliers, le 30 juin, Leclerc, ami de Chalier.

Les liens de Chalier avec la masse du parti jacobin semblent n'avoir pas été bien forts; c'était en réalité un homme isolé, tout à part, qui devait sa puissance à son inspiration indépendante, à la spontanéité visible de son exaltation. Même plus tard, lorsque Chalier, mort, eut son apothéose, cela n'empêcha pas plusieurs de ses fidèles d'être persécutés.

La dangereuse mission de porter à Lyon le décret de la Convention en faveur de Chalier fut obtenue par un autre Italien, le patriote Buonarroti (arrière-neveu de Michel-Ange). Mais la situation était encore empirée quand il arriva. On le jeta en prison. Les royalistes soi-disant convertis avaient gagné du terrain. A force de jurer et de se dire républicains, ils parvenaient à se faire accepter.

Hommes d'épée, de robe, ils primaient aisément parmi les Girondins, qui presque tous étaient marchands. Ceux-ci firent maire, le 15 juillet, un M. de Rambaud, ancien juge de la sénéchaussée. Avec un tel choix, Chalier était mort.

A grand'peine il avait trouvé un défenseur mercenaire qui, pour 2,400 fr., consentit à parler pour lui. Le jugement n'en fut pas un. Le peuple menaça les témoins à décharge et les empêcha de déposer. Des femmes pleuraient dans l'auditoire. « Hélas! disaient-elles, comment faire mourir ce saint homme! » Le peuple les frappa, les chassa.

Les juges, effrayés sur leurs sièges, furent obligés de prendre pour bonne la lettre supposée de l'émigré à Chalier, comme si, de toute façon, une lettre, même vraie, où il n'était pour rien, eût pu être citée contre lui. Il n'en fut pas moins, sur cette belle preuve, condamné à mort.

Quelque profonde et terrible que fût la surprise de Chalier, rentré dans

sa prison, il dit à un ami : « Je prévois que ceci sera vengé un jour... Qu'on épargne le peuple ; il est toujours bon, juste, quand il n'est pas séduit... On ne doit frapper que ceux qui l'égarent. » L'ami sentit son cœur brisé, et tomba roide évanoui.

Chalier, qui, dans ses lettres écrites en prison, avait donné des larmes à la nature, aux anxiétés de ce grand combat, ne se montra point faible à la mort. Il se rendit à pied à la place des Terreaux, où des furies hurlaient de joie. Il donna soixante francs au gendarme qui le conduisait, ne repoussa pas le prêtre qui se présenta à lui. Quoique pâle au moment où il monta à l'échafaud, il dit fermement au bourreau : « Rendez-moi ma cocarde et attachez-la moi, car je meurs pour la Liberté. »

Le bourreau, tremblant et novice, qui voyait la guillotine pour la première fois, avait mal suspendu le couteau; il manqua son coup, le manqua trois fois. Il fallut, chose horrible, demander un couperet pour détacher la tête.

La foule, furieuse, fut elle-même saisie d'horreur et toute changée. On dit qu'il était *mort martyr*, et le miracle ne manqua pas à la légende. Plusieurs assurèrent que, sous l'affreux couteau, et le cou à demi coupé, il avait redressé sa tête pantelante, et qu'invincible à la douleur, il avait dit au bourreau, effrayé, les mots : « Attache-moi la cocarde... »

Les femmes, italiennes ou françaises, la Pia, la Padovani, recueillirent en pleurant sa colombe veuve, le dernier amour du cachot. Elles ne craignirent pas d'aller la nuit au cimetière des suppliciés. La Padovani, aidée de son fils, arracha à la terre la pauvre dépouille, si barbarement massacrée. La tête, hideuse et brisée, n'en fut pas moins moulée, reproduite fidèlement avec les trois horribles coups. Lugubre monument de guerre civile, qui fut montré, promené par la France. On copia partout la tête de Chalier, on honora, adora son image; mais sa parole : « Qu'on épargne le peuple », hélas! qui s'en est souvenu ?

DERNIÈRES PAROLES DE CHALIER

« Je n'ai que ce papier pour vous faire mes adieux, mes chers frères et
« sœurs, quelques minutes avant ma mort pour la liberté. Adieu, frère Antoine,
« adieu, frere Valentin, adieu, frère Jean, adieu, frère François, adieu,
« neveux, nièces, belles-sœurs, beaux-frères, parents et amis, adieu à tous!
« — Chalier, votre frère, votre parent et votre ami, va mourir parce qu'il a
« juré d'être libre, et que la liberté a été ôtée au peuple le 30 mai 93. Chalier,
« votre ami, va mourir innocent pour tout ce dont on l'accuse. Vivez en paix,
« vivez heureux, si la liberté reste après lui. Si elle vous est ravie, je vous
« plains. Souvenez-vous de moi. J'ai aimé l'humanité entière et la liberté, et
« mes ennemis, mes bourreaux, qui sont mes juges, m'ont conduit à la mort.
« Je vais rentrer dans le sein de l'Éternel.

« Vous, mes frères, venez recueillir le peu que je laisse. Suivez les « conseils de l'ami Marteau, de la bonne Pie, ma gouvernante, que vous con- « sidérerez comme moi-même, et dont vous aurez soin comme de moi-même « pendant toute sa vie. Si elle désire aller près de vous, recevez-la comme « moi-même, ayez toutes les bontés pour elle ; elle connait mon cœur.

« Je vous invite à faire tout pour faire rentrer mes fonds et acquitter mes « dettes contractées.

« Suivez les conseils des amis que je vous ai indiqués, et de Bertrand « fils, mon ami.

« Si le sacrifice de ma vie peut suffire à tous mes ennemis, qui sont ceux « de la Liberté, je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute. Adieu, « adieu, je vous embrasse tous. Lyon, 16 juillet 1793, à trois heures après « midi. Signé : Chalier, l'ami de l'Humanité

« Je te salue, ami Renaudin !

« Je vais mourir pour la cause de la Liberté.

« Je te salue, ami Soulès!

« Je vais verser mon sang pour la cause de l'Humanité.

« Je te salue, ami Marteau!

« Je vais mourir pour satisfaire à l'envie des ennemis de la justice. — « Je te recommande la bonne Pie. Ne pleure pas ainsi qu'elle sur moi, mais « sur les maux qui vont peut-être t'accabler. Salue ta sœur pour moi, salue « tous mes amis, Monteaud, Demichel et autres.

« Je te salue, bonne femme Pie. Adieu, rappelle-toi celui qui fut toujours « l'ami de l'Humanité.

« Ma justification est dans le sein de l'Éternel, dans toi, dans tous nos « amis, dans ceux de la Liberté. Embrasse Bertrand fils pour moi. Je l'invite « à ne pas t'abandonner et à faire tout... — Mes frères aussi infortunés « (surtout François) que tu peux l'être. — Ne t'afflige pas. Porte à la citoyenne « Corbet un billet de cent livres que je lui envoie par toi pour souvenir. Son « mari était si bon et si vrai patriote! Salue et embrasse tous nos amis, tous « ceux qui se rappelleront de moi. Dis-leur que je les aime, comme l'Humanité « entière.

« Adieu, salut, salut! Je vais me reposer dans le sein de l'Éternel — « Lyon, 16 juillet 1793, à quatre heures du soir. Signé : Chalier. « (*Archives de la préfecture de la Seine, reg.* 34 *du Conseil général*, 25 *déc.* 93.)



CHAPITRE VI

RÈGNE ANARCHIQUE DES HÉBERTISTES; DANTON DEMANDE UN GOUVERNEMENT (JUILLET-AOUT 93)

ENTERREMENT DE MARAT. — « LE PÈRE DUCHESNE » SUCCÈDE A « L'AMI DU PEUPLE ». — TYRANNIE DES HÉBERTISTES AU MINISTÈRE DE LA GUERRE. — ROBESPIERRE UNI AUX HÉBERTISTES CONTRE LES ENRAGÉS. ÉCHEC DE NOS ARMÉES (JUIN-JUILLET). — EXTRÊME DANGER (AOUT 93). — DÉCRETS VIOLENTS (AOUT 93). — LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC AGISSAIT PEU ENCORE. — DANTON VEUT QUE LE COMITÉ SE CONSTITUE GOUVERNEMENT. — LE COMITÉ DÉCLINE LA RESPONSABILITÉ.

La sœur de Marat, qui a vécu jusqu'à nous, disait, en 1836, un mot certainement juste et vrai : « Si mon frère eût vécu, jamais on n'eût tué Danton ni Camille Desmoulins. »

Nous ne doutons pas qu'en effet il ne les eût soutenus, et conservé l'équilibre de la République, qu'il n'eût sauvé Danton, et par cela même sauvé Robespierre. Dès lors, point de Thermidor, point de réaction subite et meurtrière. L'arc de 93, horriblement tendu par la mort de Danton, n'aurait pas éclaté pour la ruine de la liberté et de la France.

Les Cordeliers demandaient le Panthéon pour Marat. La proposition fut reçue froidement aux Jacobins. Robespierre se déclara contre, et en cela il fut l'organe des sentiments réels d'une grande partie de la Montagne, qui ne pardonnait pas à Marat sa royauté d'un quart d'heure au 2 juin.

Il eut mieux que le Panthéon.

Il eut une pompe populaire, et fut enterré parmi le peuple, sous les arbres des Cordeliers, près de la vieille église et du fameux caveau où il avait écrit. Les pauvres gens, ceux mêmes qui n'avaient guère lu ses journaux, étaient attendris de sa mort, de son dévouement, de sa grande pauvreté. Ils savaient seulement que c'était un vrai patriote, qui était mort pour eux, et qui ne laissait rien au monde. Ils avaient le pressentiment très juste que ses successeurs vaudraient moins, auraient un zèle moins désintéressé. Beaucoup pleuraient. La pompe eut lieu de six heures à minuit, à la lueur des torches, à la clarté d'une resplendissante lune d'été. Et il n'était pas loin d'une heure quand Marat fut déposé sous les saules du jardin.

Thuriot, président de la Convention, dit sur la tombe quelques mots chaleureux, toutefois propres à calmer le peuple, à faire ajourner la vengeance.

Un seul fait montrera combien la mort de Marat empirait la situation.

L'ami d'Hébert, le secrétaire général de la guerre, le petit Vincent, brouillon, intrigant furieux qui ne savait se contenir, montra sa joie pendant l'enterrement; il se frottait les mains, disait : « Enfin !... » Ce qui signifiait : Nous sommes enfin rois. Nous héritons de la royauté de la Presse populaire.

Et cela n'était que trop vrai. *L'Ami du Peuple* fut, en réalité, remplacé par le *Père Duchesne*.

Hébert n'héritait pas sans doute de l'autorité de Marat ; mais, en revanche, il disposait d'une publicité bien autrement vaste, illimitée, on peut le dire, n'imprimant pas, comme Marat, selon la vente, mais selon l'argent qu'il tirait des caisses de l'État, spécialement de celle de la guerre. Marat (sa sœur l'a imprimé) ne faisait pas ses frais. Hébert, en quelques mois, et vivant avec luxe, fit une fort belle fortune.

Employé des Variétés et chassé pour un vol, vendeur de contremarques à la porte des théâtres, il vendit aussi des journaux, spécialement le *Père Duchesne* (il y avait déjà deux journaux de ce titre). Hébert vola le titre et la manière, se fit entrepreneur d'un nouveau *Père Duchesne*, plus jureur, plus cynique ; il le faisait écrire par un certain Marquet. Parleur facile aux Cordeliers, Hébert se fit porter par eux à la Commune. Club, Commune et journal, trois armes pour extorquer l'argent. On le vit au 2 juin ; dans ce grand jour d'inquiétude où tout le monde s'oubliait, Hébert ne perdit pas la tête; il sentit que le gouvernement, dans une telle crise, avait grand besoin des journaux et grande peur aussi. Il reçut cent mille francs.

Nous avons raconté qu'au 2 juin, Prudhomme, l'éditeur des *Révolutions de Paris*, fut arrêté, et si bien tourmenté, qu'il cessa bientôt de paraître. Celui qui le fit arrêter, un certain Lacroix, était Hébertiste et membre de la Commune. Il rendit là un service à Hébert, lui tuant son concurrent, effrayant tous les autres, de sorte que la terreur qui frappa les journaux profita à un seul ; la liberté de la Presse, entière de nom, nulle de fait, n'exista guère que pour le *Père Duchesne*.

Lorsque Prudhomme reparut, le 3 octobre, ce fut à condition de prendre exclusivement pour rédacteurs des Hébertistes.

Hébert, maître et seigneur de la presse populaire, pouvait dans un moment donné frapper sur l'opinion des coups terribles. Tels de ses numéros furent tirés jusqu'à *six cent mille !*

Publicité factice, payée et mercenaire. L'honnête Loustalot, le premier rédacteur des *Révolutions*, tira à deux cent mille, dans les grandes journées d'enthousiasme universel, sincère, qui ont marqué l'aurore de la Révolution.

La vache à lait d'Hébert était Bouchotte, le ministre de la guerre.

D'une part, il tirait de lui ce qu'il voulait d'argent pour augmenter sa publicité, l'étendre surtout aux armées. D'autre part, avec cette publicité, il le terrorisait, lui faisait nommer ses amis, commis, officiers, généraux. Un ministère qui dépensait trois cent millions (d'alors) par mois, qui avait à donner cinquante mille places ou grades, mille affaires lucratives

d'approvisionnement, équipement, armes, munitions, constituait une puissance énorme, toute dans la main des Hébertistes.

A la tête de tout cela, le vrai ministre, Vincent, un garçon de vingt-cinq ans, petit tigre. Plus tard, quand Robespierre réussit à le mettre en cage, sa fureur était telle qu'il mordait dans un cœur de veau, croyant mordre le cœur de ses ennemis.

La tolérance de ces misérables, qui dura plusieurs mois, fut le martyre de Robespierre.

Fous furieux dans leurs paroles, ils étaient, dans leurs actes, infiniment suspects. Le sans-culotte Hébert, quand il avait couru dans sa voiture à la Commune, aux Cordeliers, aux Jacobins, ou à la guerre, laissait le bonnet rouge et retournait à la campagne, à la *villa* du banquier Koch, que beaucoup regardaient comme un agent de l'étranger. Sa femme et lui ne vivaient là qu'avec des ci-devant (spécialement une dame de Rochechouart), le beau monde enfin d'autrefois. Le plus assidu commensal de la maison était un Autrichien, tres douteux patriote, Proly, bâtard du prince de Kaunitz.

Le premier soin de Robespierre, dès qu'il eut un bon Comité de sûreté, ce fut de faire arrêter ce Proly, et saisir ses papiers.

Il ne trouva rien d'abord, mais plus tard, il l'a fait mourir avec Hébert.

Quand l'étranger les eût payés pour maintenir la désorganisation qui régnait à la guerre, ils n'auraient pas fait autrement. De moment en moment, ils changeaient tous les généraux. Aux deux grandes armées du Nord et du Rhin, il y eut, à la lettre, un général par mois.

A la première, six généraux en six mois : Dumouriez, Dampierre, Beauharnais, Custine, Houchard, Jourdan.

En huit mois, huit généraux à l'armée du Rhin : Custine, Diettmann, Beauharnais, Laudremont, Meunier, Carlenc, Pichegru, Hoche.

Cette mobilité effroyable suffisait à elle seule pour expliquer tous les revers.

La girouette ne fut fixe que pour un choix, celui de Rossignol, l'inepte général de l'Ouest. Ronsin avait très bien compris que, pour agir à l'aise, il valait mieux pour lui ne pas prendre le premier rôle. Il lui fallait un mannequin. Il avait pris tout simplement un jeune gendarme, homme illettré et simple, ex-ouvrier bijoutier du faubourg Saint-Antoine, brave, agréable, grand parleur, aimé des clubs. Rossignol, c'était son nom, avait brillé au siège de la Bastille, puis dans la gendarmerie, et il y avait atteint le vrai poste où il devait rester, celui de commandant ou colonel d'un corps de gendarmerie. Bon enfant, bon vivant, pas fier, camarade du soldat, très indulgent pour les pillards, il se fit adorer. Les généraux auraient voulu le pendre ; c'est ce qui fit sa fortune. Traduit à la barre de la Convention, il apparut comme une victime du patriotisme. Il y fut fort caressé, encouragé de la Montagne, qui ne vit que sa bravoure, sa simplicité. Ronsin saisit l'occasion avec un tact admirable; il vit combien Rossignol avait plu, et qu'on était décidé

d'avance à tout pardonner à ce favori, qu'il pourrait tout faire sous son ombre. Il demande et obtient qu'on le fasse général en chef! « Vous avez tort, dit Rossignol lui-même; je ne suis pas f.... pour commander une armée. » Il eut beau dire, il commanda. Ronsin, derrière Rossignol, lui fit signer des crimes, d'affreuses trahisons. Toujours battu, toujours justifié, Rossignol ne parvint jamais à lasser l'engouement du Comité de salut public. Il en fut quitte pour passer à un autre poste et dire en finissant : « Je ne suis pas f.... pour commander une armée. »

Robespierre pouvait-il ignorer ce hideux gâchis de la guerre, qui non seulement ruinait la France, mais la tenait sur le bord de l'abîme? Il est impossible de le croire. Mais une chose le paralysait.

Il voyait aussi un abîme, mais un autre qui l'effrayait plus que les désordres de l'administration et les succès de l'étranger, l'abîme de la dissolution sociale.

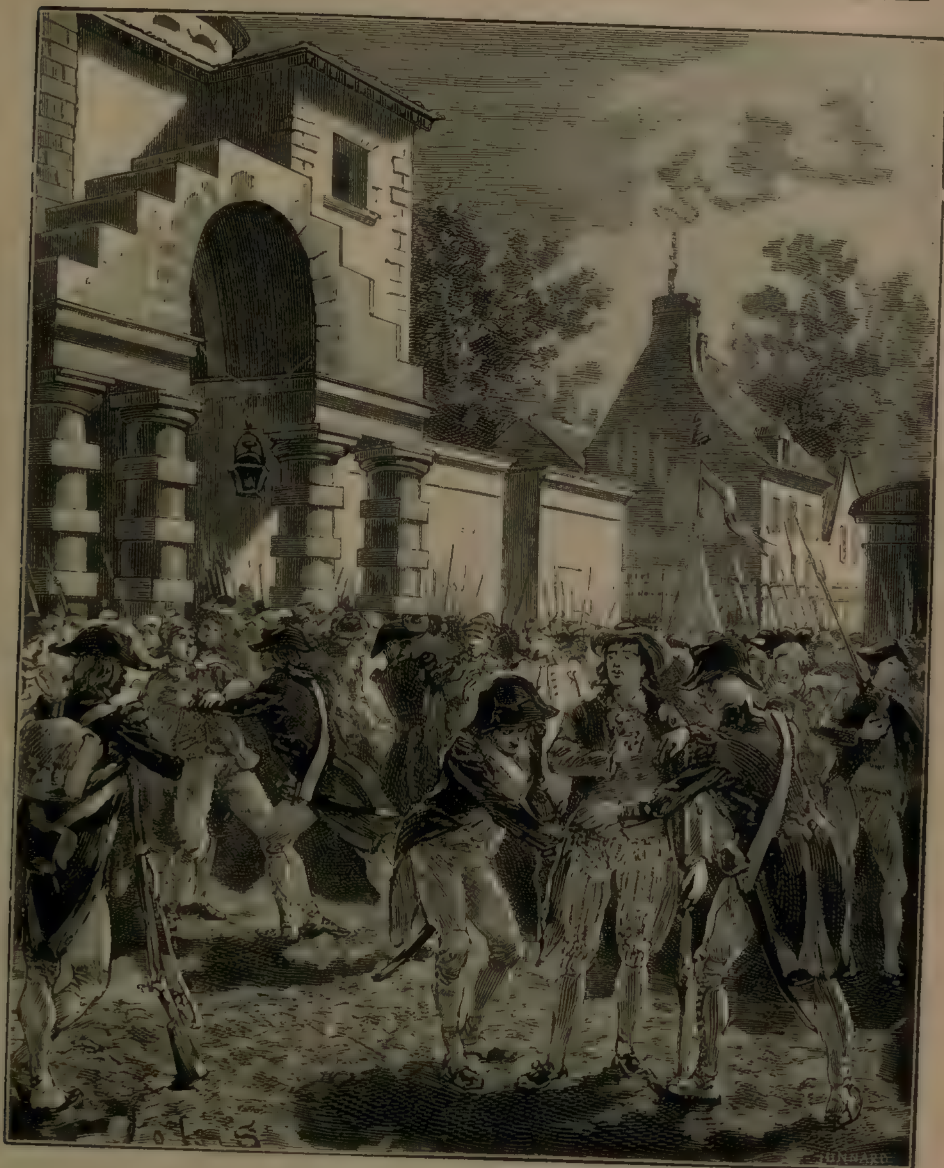
Cette *Terra incognita* au delà de Marat (dont parle Desmoulins), cette région inconnue, hantée des spectres et mère des monstres, il l'avait vue dès juin dans l'étrange alliance de Jacques Roux (des Gravilliers), du Lyonnais Leclerc, ami de Chalier, et de sa maîtresse Rose Lacombe, chef des *femmes révolutionnaires*. Connaissait-il Babeuf, déjà persécuté par André Dumont, dans la Somme, et par la Commune à Paris? je n'en fais aucun doute. La révolution romantique et socialiste (comme nous dirions aujourd'hui) inquiétait Robespierre. Dans sa visite aux Cordeliers, pour combattre les monstres, les Leclerc, les Jacques Roux, il lui fallut, comme on a vu, se faire accompagner de cet ignoble chien, Hébert.

Marat, tant qu'il avait vécu, leur tenait la porte fermée. Marat mort, ils s'étaient habilement saisis de son nom.

Roux, Leclerc et Varlet rédigeaient ensemble l'*Ombre de Marat*. Là était la terreur de Robespierre, là son lien avec Hébert qui, comme concurrent, ne demandait pas mieux que de les détruire. Avant la fête du 10 août, lorsque les fédérés arrivaient à Paris, Robespierre frémissait de les voir en péril de tomber sous cette influence anarchique. Il lança la veuve Marat, qui vint à la Convention accuser Roux, Leclerc, d'avoir volé le nom de son mari. Renvoyé au Comité de sûreté, qui arrête le journal et les rédacteurs. Mesure violente, presque inouïe. Les Gravilliers crièrent pour Roux, leur orateur; Hébert les reçut à la Commune, les traita sèchement, du haut du *Père Duchesne*, les renvoya humiliés.

Voilà à quoi servait le *Père Duchesne*, et le secret de la grande patience de Robespierre.

Robespierre n'avait nul journal. Il n'avait de prise que les Jacobins. Et là même, par Collot-d'Herbois et autres, les Hébertistes étaient très forts. Il lui fallut donc patienter, attendre qu'ils se perdissent eux-mêmes, laisser passer cette fange. Sa conduite aux Jacobins fut merveilleuse de dextérité. Jamais il ne nommait Hébert, jamais Ronsin. Mais il défendait leur ministre Bouchotte,



Aux approches de Paris, les fédérés n'avaient pas été peu surpris de se voir fouillés. (P. 1463.)

et c'est ce qu'ils voulaient le plus. Il défendait aussi leur Rossignol, et volontiers; c'était une thèse populaire.

A ce prix, Robespierre, sans se salir avec Hébert, pouvait s'en servir au besoin. Le cas pouvait venir où la Montagne se mettrait en révolte contre son ascendant, où Danton reprendrait le sien. Ce jour-là, il aurait trouvé un secours dans ce dogue qui pouvait en un jour mordre de six cent mille gueules à la fois (cela eut lieu le 4 octobre).

Jusque-là, s'il menaçait Danton, Robespierre l'arrêtait. Que les Dantonistes et les Hébertistes s'usassent les uns par les autres, il le trouvait très bon; mais abandonner Danton même, c'eût été rendre les Hébertistes si forts, qu'ils eussent tout emporté. Ils avaient déjà le ministère de la guerre; ils auraient pris celui de l'intérieur, l'objet de leur concupiscence; ils auraient eu ainsi et le dehors et le dedans, toute la force active.

Robespierre ne le permit pas.

Toutes les difficultés de la situation éclatèrent aux premiers jours d'août, quand la Convention fut frappée d'une grêle effroyable de revers et de mauvaises nouvelles.

Revers tout personnels pour l'Assemblée. La Montagne elle-même était allée à la frontière. Nombre de ses membres, avec un dévouement admirable, sans songer qu'ils sortaient de professions civiles, avaient pris l'épée en juillet et marché aux armées, acceptant toute la responsabilité, défiant la fortune. Là, ils avaient trouvé tout ennemi, les militaires hostiles, la discipline anéantie, le matériel nul, la désorganisation radicale des administrations de la guerre, l'ineptie du ministre, la perfidie souvent des Hébertistes, toujours leur incapacité. Et tout cela retombait sur les représentants. Battus, blessés, comme Bourbotte, déshonorés, comme d'autres, et tout près de la guillotine!

A Mayence, Merlin (de Thionville) arrêta toutes les forces de la Prusse, se battit comme un lion, couvrit la France quatre mois, et au retour faillit être arrêté.

A Valenciennes, Briez et un autre se défendirent quarante jours et contre l'ennemi et contre la ville ; la bourgeoisie voulait se rendre et lâchait le peuple contre eux.

Les émigrés étaient si furieux, que malgré la capitulation, malgré les Autrichiens, ils voulaient les tuer. Il leur fallut cacher leurs écharpes, prendre l'habit de soldat, passer confondus dans les troupes (28 juillet).

La Convention apprend les jours suivants qu'elle a perdu toute la frontière du Nord, que Cambrai est bloqué;

Que le Rhin est perdu, Mayence rendu, Landau bloqué, l'ennemi aux portes de l'Alsace ;

Que, pour la seconde fois, les Vendéens vainqueurs ont dissipé l'armée de la Loire.

Qui accuser? Les représentants ne méritaient que des couronnes civiques. Les revers étaient le résultat de la désorganisation générale. Le Comité de salut public, renouvelé depuis le 10 juillet, n'avait pu faire grand'chose encore. Il craignait néanmoins qu'on ne le rendît responsable, et se rejetait sur la trahison. La perfidie d'un général, l'argent de l'étranger, telles étaient les explications que donnait le tremblant Barère. Les accusations de ce genre réussissent presque toujours auprès des assemblées émues et défiantes. Barère y excellait.

Les incendies qui éclataient dans nos ports, et qu'on imputait aux Anglais,

portaient au comble l'irritation de la Convention. Elle déclara Pitt « l'ennemi du genre humain ». Quelqu'un voulait qu'on décrétât que tout homme avait le droit de le tuer.

Tuer ! c'est le seul remède que la plupart voyaient aux maux de la France.

Tuer les traîtres ! les généraux étaient tous jugés !

Tuer les rois! les clubs ne parlaient d'autre chose.

La Convention ordonna que la Reine fût mise en jugement.

Tuer la royauté dans le passé même et dans ses tombeaux. On décréta, pour le 10 août, la destruction des tombeaux de Saint-Denis.

Les Girondins eux-mêmes, amis présumés de la royauté, furent compris dans ces anathèmes. On adopta le décret de Saint-Just, qui les déclarait traîtres avant tout jugement. L'infortuné Vergniaud, immobile à Paris, gardé et sous les yeux de la Convention, fut renvoyé au Tribunal révolutionnaire le même jour que Custine, suspect d'avoir livré le Rhin.

Parmi ces décrets de fureur, il y eut un mot de bon sens, et ce fut Danton qui le dit :

Créez un gouvernement.

Ce n'étaient pas quelques têtes de moins qui changeaient la situation ; ce n'était même pas la levée en masse, ni de pousser des cohues indisciplinées à la boucherie; 92 était passé, il n'y avait plus le premier élan. Ce qu'il fallait en 93, ce n'étaient pas seulement des hommes, c'étaient des soldats.

La question du moment, et celle qui restait si malheureusement suspendue, celle que le 2 juin n'avait pu résoudre, était celle-ci : *Créer un gouvernement.*

Existait-il ou n'existait-il pas? Au moindre mot qu'on en risquait, les clubs perçaient l'air de leurs cris ; les Hébert, les Vincent, les amis de Ronsin juraient la mort de ceux qui tenteraient cette entreprise impie. Et cependant ils gouvernaient, en réalité; ils tenaient sous une sorte de terreur le ministère de la guerre et le Comité de salut public.

Ce Comité n'existait qu'à demi. Il ne fut complet qu'en novembre. Les membres les plus actifs, Lindet, Jean-Bon Saint-André, Prieur (de la Marne), étaient toujours absents. Les présents étaient deux Robespierristes, Couthon et Saint-Just, balancés par deux Dantonistes (qui sortirent bientôt), Hérault, Thuriot. L'indifférent Barère voltigeait à droite ou à gauche, selon que le menait la peur.

Cet embryon de Comité, forcé d'agir parfois, éprouvait le besoin de prendre consistance. Robespierre *y entra malgré lui*, le 27 juillet; il le dit ainsi, je le crois. Il lui valait mieux dominer absent le Comité que d'y être lui-même.

Ajoutez qu'en réalité il était homme d'autorité plus que de gouvernement, de haute influence plutôt que d'affaires.

Le Comité, en obligeant Robespierre de devenir un de ses membres, et

de lui donner son nom, faisait un pas dans la franchise. On lui demandait d'en faire un second.

Voici sous quelle forme Danton hasarda sa proposition : *Érigez en gouvernement provisoire le Comité de salut public; que les ministres ne soient que ses agents; confiez-leur cinquante millions.*

Autrement dit : Que le Comité, gouvernement de droit, devienne gouvernement de fait, qu'il accepte toute la responsabilité. Et, pour que cette responsabilité soit entière, qu'elle ne flotte plus partagée entre le Comité et les ministres, abattons cette monarchie du pouvoir ministériel qui neutralise le Comité, et qui n'agit pas davantage.

Ce qui s'était fait depuis deux mois de plus utile, d'immédiatement efficace pour le salut, s'était fait sans les ministres, sans le Comité.

Seule, sans secours du centre, Nantes tint en échec la Vendée, malgré le centre même qui destituait Canclaux, l'excellent général de Nantes.

Seul, sans secours du centre, Dubois-Crancé organisa les forces montagnardes qui continrent le Sud-Est, isolèrent Lyon des Alpes; le tout comme il le dit lui-même, sans le Comité, malgré lui.

Seul, par sa sagesse individuelle et sa modération, Robert Lindet poursuivait la pacification de la Normandie. Et le Comité n'y fit rien qu'envoyer, pour plaire aux Hébertistes, un homme à moitié fou, Carrier.

Ces efforts partiels avaient suffi, pourquoi? Parce que l'orage de la guerre était encore suspendu sur Mayence et sur Valenciennes. Maintenant, il crevait; c'était le moment de faire un gouvernement un et fort, ou bien de périr.

Le Comité devait prendre résolument la direction, et déclarer qu'il était ce gouvernement; cesser d'obéir, commander; ne plus se laisser traîner à la remorque, mais prendre l'avant-garde et l'initiative, entraîner tout le monde au nom de la Patrie.

Cela ne fut pas dit, mais saisi à merveille, senti profondément.

C'était le cri du cœur et du bon sens.

Couthon, l'ami de Robespierre, sans attendre cette fois son avis, s'écria qu'il appuyait Danton.

Saint-André en dit autant, ainsi que Cambon et Barère. Seulement ils ne voulaient point de fonds en maniement.

Robespierre dit que la proposition lui semblait vague. Il demanda, obtint l'ajournement.

« Vous redoutez la responsabilité? leur dit Danton. Souvenez-vous que, quand je fus membre du conseil, je pris sur moi toutes les mesures révolutionnaires. Je dis : « Que la liberté vive, et périsse mon nom! »

Grave appel. Y répondre par l'ajournement, c'était risquer beaucoup.

Qu'adviendrait-il, si la chose qu'on pouvait prévoir, la chose décisive et mortelle (qu'on apprit en effet le 7) venait à se réaliser : *l'union des Anglais avec les Autrichiens pour marcher sur Paris?*



DAVID

La situation de la France étant si prodigieusement hasardée, il semblait que le Comité de salut public devait se hasarder lui-même, prendre la force qu'on le priait de prendre, mettre la main sur la guerre, chasser Bouchotte ou le faire marcher droit, braver Hébert, Vincent, Ronsin, tous les chiens aboyants qui faisaient curée de la France.

Robespierre ne crut pas la chose encore possible.

Comment, dans un gouvernement d'opinion et de publicité, subsister sans la presse? Or, la presse était dans Hébert depuis la mort de Marat.

On n'eût pas réussi.

On eût aventuré la seule autorité morale qui restât à la République. Cette autorité subsistait, mais à condition de ne rien faire. Hébert n'était pas mûr pour la mort.

Donc, Robespierre ne faisait rien. Il siégeait, écoutait, écrivait.

Cinq ou six heures par jour à la Convention, autant aux Jacobins. En août, il fut président de l'une et de l'autre assemblées.

Les nuits pour ses discours.

Il lui restait du temps pour des occupations que nous appellerions philosophiques, académiques, pour lire à l'Assemblée l'ouvrage de Lepelletier sur l'éducation, pour écouter tout un livre de Garat sur la situation.

Tous ceux qui avaient le sens du danger, ou tout au moins la peur, étaient consternés de cette inertie du premier homme de la République. Plusieurs en étaient indignés.

Danton dit brutalement :

« Ce b....-là n'est pas seulement capable de faire cuire un œuf! »

L'ancien ami et camarade de Robespierre, qui avait tant contribué à le diviniser vivant, Camille Desmoulins, dans une maligne brochure, en daubant l'ancien Comité, effleura le nouveau ; il toucha finement le point de la situation, à savoir que, *ni dans la Convention, ni dans le Comité de salut public, personne ne surveillait la guerre :* « Membre du Comité de la guerre, dit-il, j'étais surpris de voir que notre Comité chômait. Et, comme on dit qu'au Comité de salut public il y avait une section de la guerre, j'y allai quatre jours de suite, et fus étrangement surpris de voir que cette section était composée de trois membres, l'un malade, l'autre absent; le troisième s'était démis. » Ce troisième, l'ex-colonel Gasparin ayant refusé, Robespierre occupait sa place, la place du seul membre militaire du Comité.

Cet état de choses était irritant. Il fallait un homme ; on n'avait qu'un dieu.

Une société populaire ayant apporté (le 2 août) aux Jacobins les bustes de Lepelletier et de Marat, le président de ce jour dit ces étranges paroles : « Entre Marat et Lepelletier il doit rester un vide où sera placé le grand homme qui doit se lever pour être *le sauveur du monde*... — Oui, dit le boucher Legendre, mais pourvu qu'il soit aussi poignardé. »



CHAPITRE VII

FÊTE DU 10 AOUT 93

LES FÉDÉRÉS DU 10 AOUT 93. — OUVERTURE DU LOUVRE ET DU MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS. — COMMENT LES PARTIS DIVERS SE CARACTÉRISAIENT. — GRANDEUR ET TERREUR DANS LA FÊTE DU 10 AOUT. — SOMBRE EFFET. — INCIDENTS CYNIQUES. — LES COLOSSES DE PLATRE.

La fête du 10 août fut une grande représentation populaire, imposante et terrible, toute marquée du caractère sinistre du moment, du danger, de la résistance désespérée qu'on préparait, des lois de la Terreur qu'on lançait à l'ennemi. Ce fut à peine une fête. L'acceptation de la Constitution, ce fait touchant de la France s'unissant en une pensée, n'y eut qu'un effet secondaire.

La nouvelle fatale avait été reçue par le Comité de salut public. Les armées coalisées n'opéraient plus à part; elles marchaient d'ensemble, et les chances de la résistance devenaient infiniment faibles. L'armée du Nord n'avait dû son salut qu'à une manœuvre habile; elle s'était jetée de côté; mais en livrant la route de Paris. Paris se trouvait découvert; la fête se donnait, pour ainsi dire, sous le canon ennemi.

Le chant du jour fut le *Chant du départ*, — non plus la *Marseillaise*, l'hymne humain et profond des légions fraternelles, — mais un coup perçant de trompettes, le cri de la Terreur guerrière qui fondit sur l'Europe et l'ensanglanta vingt années.

Pour la première fois, on vit un autre peuple, et l'on put mesurer le grand changement qui s'était fait dans les mœurs et la situation. Au peuple confiant des grandes *Fédérations*, au peuple enthousiaste de la grande croisade, *le départ de* 92, un autre a succédé. Les nouveaux fédérés, peu brillants, sérieux, mis humblement, hommes de travail et de devoir, n'apportaient nulle parure, mais leur dévouement simple, leurs bras, leur vie, dans cette grande circonstance. Le peuple de Paris n'était guère moins sérieux, sauf les bandes ordinaires qui dans toute fête gouvernementale sont chargées de représenter la joie publique.

La défiance régnait. Aux approches de Paris, les fédérés n'avaient pas été peu surpris de se voir fouillés. On craignait qu'ils n'apportassent des papiers dangereux, quelques journaux fédéralistes. Combien à tort! Ces braves gens n'avaient au cœur que l'unité de la France.

La Commune craignait pour leurs mœurs et leurs bourses. Elle avait

signifié aux filles publiques de ne pas paraître dans les rues. On craignait encore plus pour leur orthodoxie politique. La Commune s'empara d'eux, les embrassa en quelque sorte, les mena à la Convention, aux Jacobins, partout. La Convention leur donna l'accolade fraternelle. Les Jacobins les établirent dans leur propre salle pendant tout leur séjour, délibérèrent en commun avec eux.

La Convention n'avait rien ménagé pour que cette grande occasion qui amenait à Paris tout un peuple lui laissât dans l'esprit une impression ineffaçable, pour que ce peuple sentît la Patrie et rapportât à la France sa grande émotion.

Elle consacra un million deux cent mille francs à la fête.

Elle ouvrit deux musées immenses.

L'un qu'on peut appeler celui des nations, l'universel Musée du Louvre, où chaque peuple est représenté par son art, par d'immortelles peintures.

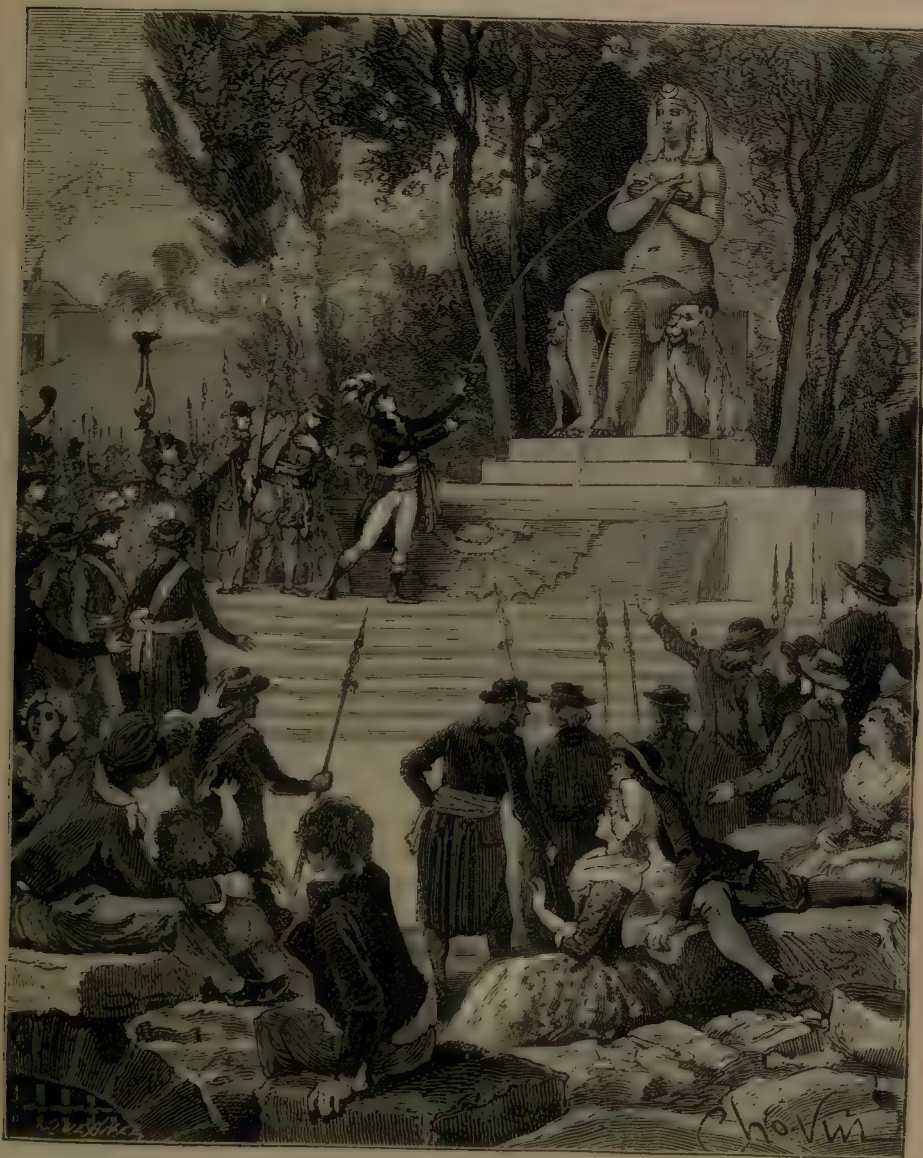
L'autre qu'on pouvait appeler celui de la France, le Musée des monuments français, incomparable trésor de sculptures tirées des couvents, des palais, des églises. Tout un monde de morts historiques, sortis de ses chapelles à la puissante voix de la Révolution, était venu se rendre à cette vallée de Josaphat. Ils étaient là d'hier, sans socle, souvent mal posés, mais non pas en désordre. Pour la première fois, au contraire, un ordre puissant régnait parmi eux, l'ordre vrai, le seul vrai, celui des âges. La perpétuité nationale se trouvait reproduite. La France se voyait enfin elle-même, dans son développement; de siècle en siècle et d'homme en homme, de tombeau en tombeau, elle pouvait faire en quelque sorte son examen de conscience.

« Qui suis-je? disait-elle. Quel est mon principe social et religieux?... Et de quelle vie bat donc mon cœur? » Cela n'était pas clair encore. Chaque parti eût diversement répondu à la question. Autre eût été la solution des Cordeliers, des Jacobins; autre celle de Robespierre et celle de Danton, de Clootz et de Chaumette, de la Commune de Paris. Ces influences opposées se combattaient manifestement dans la fête. L'ordonnateur David, homme de Robespierre, n'en avait pas moins suivi généralement l'inspiration de la Commune. C'est elle-même qui fit les devises. Elle répandit sur toute la fête le souffle des Cordeliers.

L'influence de Robespierre est manifestement subordonnée; l'*Être suprême* de la Constitution ne paraît point ici. Et, d'autre part, les Cordeliers, peut-être par une concession à l'opinion jacobine, ont caché leur Dieu, la *Raison* qu'ils montreront bientôt, caché leur saint, Marat. Chose étrange! au moment où ils viennent d'appendre le cœur adoré de l'Ami du peuple aux voûtes de leur salle, ils manquent l'occasion d'exhiber la relique à la France réunie.

A défaut de l'unité de principe, la fête avait du moins une sorte d'unité historique. C'était comme une histoire en cinq actes de la Révolution

Le tout, froid et violent, forcé, et néanmoins sublime.



Et dans une coupe antique puisa l'eau vive, étincelante des premiers rayons du matin. (P. 1466.)

Le péril et l'effort même, l'effort héroïque que l'on sentait partout, donnait à l'ensemble une vraie grandeur.

David fut l'effort même. Par là il exprimait son temps. Artiste tourmenté de la grande tourmente, génie pénible et violent qui fut son supplice à lui-même, David, dans son âme trouble, avait en lui les luttes, les chocs, dont jaillit la Terreur.

Ce Prométhée de 93 prit de l'argile, et en tira trois dieux, trois statues

gigantesques : la Nature, aux ruines de la Bastille; la Liberté, à la place de la Révolution; le Peuple-Hercule terrassant la Discorde ou le fédéralisme, à la place des Invalides. Un arc de triomphe au boulevard des Italiens, enfin l'autel de la Patrie au Champ-de-Mars, c'étaient les cinq points de repos.

Rude, immense improvisation. Les pierres de la Bastille n'étaient pas enlevées. Sur ce chaos confus, on organisa une fontaine. La Nature, un colosse en plâtre, aux cent mamelles, jetait par elles en un bassin l'eau de la régénération. Chaque pierre était marquée d'inscriptions funèbres, des voix de la Bastille, des gémissements des prisonniers, des antiques douleurs. Le président de la Convention, le bel Hérault de Séchelles, homme aimable, aimé de tous les partis, vint à la tête du cortège, et dans une coupe antique puisa l'eau vive, étincelante des premiers rayons du matin. Il porta la coupe à ses lèvres et la passa aux quatre-vingt-six vieillards qui portaient les bannières des départements! Ils disaient : « Nous nous sentons renaître avec le genre humain. » Ils burent, et le canon tonnait.

Le cortège s'allongea ensuite par les boulevards, les Jacobins en tête et les sociétés populaires. La bannière redoutable de la grande Société, l'œil clairvoyant dans les nuages que montrait la bannière, marchait et semblait dire : la Révolution te voit et t'entend.

Derrière, la Convention, sans costume, entourée d'un ruban tricolore que soutenaient les fédérés. Le peuple apparaissait ainsi comme embrassant son Assemblée, la contenant et l'enserrant.

Suivait un immense pêle-mêle de toutès les autorités confondues avec le peuple : la Commune, les ministres, les juges révolutionnaires au panache noir, au milieu des forgerons, tisserands, artisans de toute sorte. L'ouvrier portait pour parure les outils de son métier. Les seuls triomphateurs de la fête étaient les malheureux ; les aveugles, les vieillards, les enfants-trouvés allaient sur des chars, les petits dans leur blanc berceau. Deux vieillards, homme et femme, étaient traînés par leurs enfants

Un tombereau emportait des sceptres et des couronnes. Une urne sur un char contenait les cendres des héros. Point de deuil, huit chevaux blancs à panaches rouges, et d'éclatants coups de trompettes. Les parents des morts marchaient derrière, sans larmes et le front ceint de fleurs.

Une chose était absente, et tous les yeux la cherchaient, celle qui en juillet 92 avait si fortement captivé l'attention. On ne voyait plus ici ce glaive de justice, couvert de crêpe, que portaient des hommes couronnés de cyprès. Le glaive était partout en août 93. Partout on le sentait. On ne le montrait plus nulle part.

Arrivé à la place de la Révolution, aux pieds de la Liberté, au lieu où la veille était l'échafaud, le président fit verser le tombereau de couronnes, y mit le feu. Trois mille oiseaux délivrés s'envolèrent vers le ciel. Deux colombes se réfugièrent dans les plis de la Liberté. Doux augure! en contraste avec tant de réalités terribles !

Aux Invalides, le Peuple-Hercule, de la cime d'un rocher, terrassait, écrasait le dragon du fédéralisme. Au Champ-de-Mars, tout le cortège, ayant passé sous le niveau de l'Égalité, monta à la sainte Montagne. Là, les quatre-vingt-six vieillards, dont chacun tenait une pique, les remirent toutes au président, qui, les reliant ensemble, consomma l'alliance des départements. Il était debout. au sommet; l'autel fumait d'encens; il lut l'acceptation unanime de la loi nouvelle, et le canon tonna.

Grande heure! celle où pour la première fois un empire se fonda sur la base de l'égalité!

A l'extrémité du Champ-de-Mars, un temple funèbre était élevé. La Convention y alla de l'autel, et s'étant répandue sous les colonnes, tous découverts prêtant l'oreille... On entendit le président dire ces nobles paroles : « Cendres chères, urne sacrée, je vous embrasse au nom du peuple. »

La foule se dissipa aux premières ombres du soir, et, répandue sur l'herbe jaunissante du mois d'août, elle consomma en famille le peu qu'elle avait apporté. Tous rentrèrent en ordre et paisibles dans les murs de Paris, dans la nuit et le sommeil. Pour combien d'hommes pourtant cette fête était la dernière! De la Commune qui suivait, combien peu devaient vivre encore au 10 août 94! Combien de la Convention devaient entrer bientôt dans cette urne des morts, que ce bel homme aux douces paroles, Hérault de Séchelles, innocente ombre de Danton, venait de presser sur son cœur!.. Danton, Hérault, Desmoulins, Philippeaux, avaient encore huit mois à vivre; Robespierre et Saint-Just n'avaient pas une année.

Plus d'une chose assombrissait la fête.

Point de joie douce. Les uns, sérieux, inquiets. Les autres, violemment, cyniquement joyeux, et riant par efforts. On ne sentait nulle part la spontanéité du peuple.

Il y avait un ordonnateur de l'allégresse publique, et cet ordonnateur, en certains détails, n'annonçait pas assez le respect de sa propre foi. David, aux Italiens, dans ce lieu resserré, avait élevé un petit arc de triomphe aux femmes du 5 octobre. à celles qui ramenèrent de Versailles dans Paris le Roi et la royauté.

On les voyait, victorieuses, montées sur les canons vaincus. Le peintre, pour cet effet de drame, avait choisi de belles femmes, des modèles sans doute, hardies, effrontées. Tout fut perdu. Le 5 octobre (c'est ce qui fait sa sainteté) avait vu des mères de famille s'arracher de leurs enfants en larmes, quitter leurs petits affamés, et, par un courage de lionnes, ramener l'abondance avec le Roi dans Paris. Ce n'étaient pas des filles publiques qui pouvaient reproduire cette grande histoire.

Si la beauté devait figurer seule dans une telle représentation, où était la belle Théroigne, l'intrépide Liégeoise, qui, dans ce jour mémorable, gagna le régiment de Flandre et brisa l'appui de la royauté?... Brisée elle-même, hélas! fouettée, déshonorée en mai 93, enfermée folle à la Salpêtrière!...

Cette femme adorée, devenue bête immonde!... Elle y mourut vingt ans, implacable et furieuse de tant d'outrages, de tant d'ingratitude.

Une autre personne encore reste frappée de cette fête. Quelle? Celle qui l'a votée, la Convention. L'ingénieux et subtil ordonnateur, pour symboliser l'embrassement du peuple réunissant ses mandataires, avait imaginé de montrer l'Assemblée sans insignes distinctifs, peuple parmi le peuple, enserrée d'un fil tricolore, que tiennent les envoyés des Assemblées primaires. La Convention semblait tenue en laisse. Ce fil, quelque léger qu'il fût, avait le tort de trop bien rappeler l'humiliation récente de l'Assemblée, sa captivité du 2 juin. Un écrivain avait dit de Louis XVI, mené à la fête du 14 juillet 92 : « Il a l'air d'un prisonnier condamné pour dettes. » Du moins n'était-il pas lié. Mais la Convention avait son lien visible; on ne lui avait pas même épargné l'aspect de ses fers.

On eut le tort de laisser sur les places les trois colosses improvisés. David n'avait aucunement le génie du colossal, les formes simples et fortes qui conviennent à ces grandes choses. Ces statues, pou être énormes, n'en étaient pas moins mesquines et froides, dans leur sécheresse classique. On les laissa maladroitement se délaver sur place aux pluies d'automne; elles furent bientôt effroyables sous un tel climat. Montrer ainsi la Liberté aux pieds de l'échafaud, c'était un crime, en réalité, un crime contre-révolutionnaire. La foule vint à la prendre en haine, n'y voyant qu'un Moloch à dévorer des hommes. Fâcheuse image qui entra bien loin dans l'âme de nos pères, calomnia la Liberté dans leurs cœurs. Pendant qu'elle fleurissait jeune, forte, invincible à Wattignies, à Dunkerque, à Fleurus, ici, chez elle, hideuse et délabrée, elle épouvantait les regards.



LIVRE XIII

CHAPITRE PREMIER

LE GOUVERNEMENT SE CONSTITUE. — CARNOT (AOUT 93)

LES ANGLO-AUTRICHIENS RÉUNIS MARCHENT VERS PARIS (3-18 AOUT 93). — BARÈRE FAIT ENTRER CARNOT AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC (14 AOUT). — OPPOSITION DE ROBESPIERRE. — ROBESPIERRE ACCUSE LE COMITÉ DE TRAHISON.

La guerre de la coalition changeait de caractère. D'une froide guerre politique, elle menaçait de devenir une furieuse croisade de vengeance et de fanatisme. Le souffle de l'émigration emportait malgré eux les généraux glacés de l'Angleterre et de l'Autriche. Les instructions des cabinets leur disaient de combattre à part. Les ardentes prières, les larmes enragées des émigrés qui se roulaient à leurs genoux, leur disaient de combattre ensemble. De Vienne, de Londres, les ministres écrivaient : « Garnissez-vous les mains, prenez des places. » Mais les émigrés entouraient York, Cobourg, priaient et suppliaient, les poussaient à Paris. Les ministres exigeaient Dunkerque et Cambrai. Les émigrés montraient la tour du Temple. « La Révolution est impuissante, elle recule, disaient-ils. Voilà trois mois qu'elle reste sans pouvoir faire un bon gouvernement. Avancez donc. Maintenant ou jamais. »

Les émigrés risquaient de vaincre, de tuer la Patrie, pour leur déshonneur éternel. M. de Maistre le leur a dit : « Eh! malheureux, félicitez-vous d'avoir été battus par la Convention!... Auriez-vous donc voulu d'une France démembrée et détruite? »

C'était le moment où s'accomplissait le grand crime du siècle, l'assassinat de la Pologne. La France n'allait-elle pas avoir le même sort? Deux peuples semblent tout près de disparaître ensemble, deux lumières du monde pâlissent et vont s'éteindre... et la liberté avec elles!... On croit sentir l'approche de la grande nuit... L'humanité bientôt ira, les yeux crevés, nouveau Samson aveugle, travaillant sous le fouet!

Valenciennes, qui s'était livrée elle-même à l'ennemi, était devenue un étrange foyer de fanatisme. Les traîtres qui ouvraient la ville avaient voulu faire tuer nos représentants par le peuple; les émigrés, à la sortie, guettaient

pour les assassiner. Toute une armée de prêtres était rentrée, des moines de toute robe, plus qu'il n'y en eut dans l'ancienne France. Tout cela grouillant, prêchant, remplissant les églises, y chantant le *Salvum fac Imperatorem*. Les femmes pleuraient de joie et remerciaient Dieu.

Un grand conseil eut lieu le 3 août. Et là, York céda, ne pouvant plus lutter contre tant d'instances, contre l'émotion qui était dans l'air. Il mit ses instructions dans sa poche, s'unit aux Autrichiens. Le général commandité de la banque et de la boutique devint un chevalier et se lança dans la croisade.

Ce bonhomme d'York, frère du roi d'Angleterre, était un homme de six pieds, brave et faible de caractère. Il avait pour coutume (quand il dînait chez sa maîtresse) de boire, après dîner, dix bouteilles de *claret*. Les belles dames royalistes raffolaient de lui, à Valenciennes, l'enlaçaient; ce pauvre géant ne pouvait se défendre. L'or anglais, qui était aussi entré à flots, portait l'enthousiasme au comble. Tout le monde jurait, jusque dans les boutiques, qu'il n'y avait que ce grand homme, ce bon duc d'York, qui pût sauver le royaume. York finit par dire comme les autres : « *Or now, or never :* Maintenant ou jamais. »

Voilà la masse énorme des deux armées anglaise et autrichienne qui s'ébranle et roule au Midi. Les Hollandais viennent derrière. En tête, voltigeait la brillante cavalerie émigrée, radieuse, furieuse, avec ses prévôts et ses juges pour pendre la Convention.

On croyait que le torrent allait s'arrêter à Cambrai. Mais point. On continue. Les partis avancés poussent vers Saint-Quentin. Nous évacuons la Fère en hâte. Rien entre l'ennemi et Paris. L'armée du Nord, très faible, inférieure de quarante ou cinquante mille hommes à ce qu'on la croyait, avait été trop heureuse de se jeter à gauche dans une bonne position et d'éviter l'ennemi.

La France résisterait-elle, et qui dirigerait la résistance? Chacun paraissait reculer devant une telle responsabilité. On trouvait des hommes dévoués pour braver le feu des batteries. On n'en trouvait aucun pour braver la presse et les clubs.

Le Comité de salut public avait reculé, le 1er août, devant ce nom terrible de *gouvernement* que Danton le sommait de prendre. Il refusait tout, ne voulant ni de la dictature ni de l'état légal, de la responsabilité républicaine.

Où était-elle cette responsabilité? Partout, nulle part. Les ministres la déclinaient. Les représentants en mission ne pouvaient l'accepter, dans leur lutte avec les ministres. Tout le monde se rejetait sur un mot, répété de tous, et très faux : « C'est la Convention qui gouverne. »

Que faire? briser cette fiction fatale, renouveler la Convention, lui faire créer pour l'intérim un gouvernement provisoire? Mais l'Assemblée nouvelle eût été pire, mais ce gouvernement n'eût pas duré deux jours sous les attaques de la presse hébertiste.

La Convention avait décrété, le 24 juin, que, la Constitution une fois acceptée des départements, elle fixerait *l'époque où l'on convoquerait les Assemblées primaires.*

La France girondine comptait sur ce décret, et c'est à ce prix qu'elle avait voté la Constitution. Nantes l'avait dit hautement. Lyon, Marseille, Bordeaux, étaient en pleine résistance. Si l'on voulait les rallier, il fallait non dissoudre la Convention, mais donner une garantie qu'on la dissoudrait un jour, établir que la Convention ne voulait pas s'éterniser.

Tel fut l'avis des conciliateurs, des Dantonistes.

Lacroix demanda, le 11 août : que la Convention décrétât, non la convocation des Assemblées primaires, mais une *enquête préalable sur la population électorale*, mesure habile et dilatoire, qui calmait, sans rien compromettre.

Et, toute dilatoire qu'elle était, elle avertissait l'autorité qu'elle n'était pas éternelle, secouait sa léthargie. Elle mettait en demeure le Comité de salut public d'être ou de n'être pas, de ne point rester un roi fainéant, d'agir enfin et de se hasarder, s'il ne voulait être balayé avec la Convention elle-même.

La menace opéra.

Le même jour, 11 août, le Comité commença à fonctionner sérieusement. Ce jour, il changea d'existence ; il osa, sans égard à Bouchotte, à ses patrons les Hébertistes, prendre la haute main sur la guerre. Il envoya Carnot, avec tous ses pouvoirs, pour diriger l'armée du Nord.

Qui rendit le Comité si audacieux, et lui fit surmonter cette peur? Une peur plus grande, l'union des armées alliées, la vengeance prochaine de l'émigration.

L'homme le plus peureux du Comité (et le seul) était Barère. C'est celui qui eut la plus vive intelligence du péril, et le plus d'audace pour l'éviter. Entre la morsure hébertiste et la potence royaliste, il se décida, brava la première.

Barère était le menteur patenté du Comité. Chaque matin, d'un coup frappé sur la tribune, il faisait jaillir des armées (contre la Vendée, par exemple, quatre cent mille hommes en vingt-quatre heures). Mais lui-même, dans un vrai péril, les armées idéales ne le rassuraient guère. Il ne s'enivrait point de ses mensonges, il ne se croyait point.

Sa peur lui disait parfaitement que les moyens de Danton opéreraient trop tard, et que ceux de Robespierre n'opéreraient rien. Danton voulait *la levée en masse*, mettre la nation debout ; cette opération gigantesque n'aboutit qu'en novembre (quand nous étions vainqueurs). Robespierre ne proposait rien que de *punir les traîtres* et de faire des exemples.

S'en tenir là, c'était attendre l'ennemi, comme le sénat romain, pour mourir sur sa chaise curule. Barère n'en avait nulle envie.

Les chefs de la Révolution étaient tous dans un point de vue noble et élevé, qui deviendra plus vrai et dont nous irons peu à peu nous rapprochant

dans l'avenir : *Tout homme est propre à tout.* Un sincère patriote, mis en présence du danger, doit trouver dans son cœur des lumières pour suppléer à la science, une seconde vue pour sauver la Patrie. Ils méprisaient parfaitement la spécialité, le métier, le technique.

Barère, plus positif et éclairé par le sentiment de la conservation, n'hésita pas, dans une maladie qui menaçait d'être mortelle, d'appeler le médecin. Il ne se fia pas à un homme quelconque. Il appela Carnot et Prieur(de la Côte-d'Or).

Il fallait là vraiment une seconde vue (la peur parfois la donne). Carnot n'avait rien spécialement qui le désignât aux préférences de Barère.

Il était honnête homme, visiblement. Barère ne l'était pas. Non qu'il fût malhonnête. Ni l'un ni l'autre. Mais un charmant *faiseur*, improvisateur du Midi.

Carnot avait marqué par des missions utiles et sans éclat.

Il était connu dans la Convention par les décrets pour la fabrication des piques et la démolition des places inutiles.

Connu pour avoir dirigé, en 92, les travaux du camp de Montmartre, dont se moquaient les militaires.

Il était fort laborieux, plein de zèle; il venait travailler de lui-même à l'ancien Comité de salut public.

Officier du génie, il avait montré de la résolution à Furnes et avait pris le fusil.

Il n'y avait pas au monde un meilleur homme, jeune et déjà marié, régulier, ne faisant rien que d'aller en hâte de la rue Saint-Florentin (où il couchait) aux Tuileries, au Comité où il fouillait les anciens cartons de Grimoard, l'homme de Louis XVI, savant général de cabinet.

La doctrine générale de Grimoard, de Carnot, de bien d'autres, était *d'agir par masses*. Ce sont de ces axiomes généraux qui ne sont rien que par l'application. Un seul homme l'avait appliquée, le grand Frédéric, qui, dans la guerre de Sept ans, cerné comme un loup dans une meute d'ennemis, avait porté ici et là, brusquement, des masses rapides, leur faisant front à tous et les battant tous en détail.

Cet Allemand, forcé d'être léger par la nécessité, mit dans la guerre et dans la science de la guerre cette idée instinctive et simple que la nature enseigne à tout être en péril.

« Que faire donc? demandait Barère. — Imiter le grand Frédéric. Prendre au Rhin de quoi fortifier l'armée du Nord, y frapper un grand coup. »

La situation était-elle la même? Frédéric, vivement, âprement poursuivi par la France et l'Autriche, l'était bien moins par la Russie. Il put la négliger par moments pour faire face aux deux autres.

Il était douteux qu'on pût impunément, en 93, négliger ainsi le Rhin. Les Prussiens, libres enfin du siège de Mayence, s'étaient unis aux Autrichiens. Leurs armées, débordant à la fois sur une ligne immense, menaçaient la



Les forges sur les places. (P. 1478.)

frontière. Tout le monde s'enfuyait des villes d'Alsace. L'armée du Rhin, en pleine retraite, reculait lentement. Si elle ne pliait pas sous la masse épouvantable de l'Allemagne qui avançait, elle le devait, non à ses généraux, Custine, Beauharnais et autres qui suivirent et qui changeaient à chaque instant; elle le dut à quelques officiers inférieurs, Desaix, Gouvion Saint-Cyr, qui, chaque jour, à l'arrière-garde, se faisaient patiemment, consciencieusement écraser, pour donner encore à l'armée un jour de retraite.

L'auraient-ils pu toujours, si les Prussiens avaient sérieusement secondé l'Autriche?

Pourquoi la Prusse agit-elle mollement? Parce qu'elle voulait attendre le partage de la Pologne.

Nous le savons maintenant. Mais Carnot ne le savait pas. Il agit comme s'il le savait, et il risqua sa tête. Il proposa audacieusement d'affaiblir de trente-cinq mille hommes nos armées du Rhin et de la Moselle, au moment où les Prussiens fortifiaient l'armée coalisée de quarante mille hommes! Quel texte d'accusations, s'il ne réussissait! Aucun des généraux guillotinés à cette époque n'eût passé plus sûrement pour traître. Nous-mêmes, aujourd'hui, nous serions fort embarrassés de fixer notre opinion.

Carnot fut héroïque, risqua sa vie et sa mémoire. Barère même, il faut le dire, eut un moment d'audace lorsqu'il lança Carnot devant le Comité. Sa tête fut engagée aussi.

Non-seulement la mesure était excessivement hasardeuse à l'armée, mais elle l'était à Paris, où le Comité allait faire le grand pas devant lequel il reculait toujours : subordonner Bouchotte, braver la tyrannie des Hébertistes, devenir ce que Danton demandait qu'il fût : *un gouvernement*.

Il y avait dans le Comité deux Dantonistes, Hérault et Thuriot, qui, pour que le *Comité fût un gouvernement*, sans nul doute appuyèrent Barère. Couthon, qui avait si vivement saisi ce mot de Danton, l'aura peut-être encore suivi en cette circonstance. Saint-Just, enfin, aimait l'audace; quelque peu sympathique qu'il fût à la personne de Carnot, je parierais qu'il accepta son héroïque expédient.

Le difficile était d'amener Robespierre à braver la presse hébertiste, à toucher le sacro-saint ministère de la guerre, à irriter la meute du *Père Duchesne*. Il ne s'agissait pas là de partis ni d'opinions : il s'agissait d'argent. En appelant à la surveillance de la guerre deux militaires, Carnot et Prieur, on ouvrait une fenêtre sur cette caisse mystérieuse. Robespierre comptait sans nul doute éclairer un jour tout cela et serrer ces drôles de près. Mais ils étaient encore bien forts. Ils pouvaient un matin tirer sur lui *à six cent mille*, comme en octobre ils le firent sur Danton. S'ils n'eussent osé l'attaquer, ils l'eussent travaillé en dessous; cette grande autorité morale de Robespierre, cette position quasi sacerdotale dans la Révolution, elle s'était formée en cinq années, elle était entière; mais c'était chose délicate, comme la réputation d'une femme, qui perd à la moindre insinuation.

Autre danger. Carnot n'était pas Jacobin, et il n'avait jamais voulu mettre les pieds aux Jacobins. La Société jacobine, en cette affaire, ne se mettrait-elle pas avec les Hébertistes contre le Comité?

Robespierre avait en lui une chose instinctive, peut-être prophétique : l'antipathie du militaire. Il haïssait l'épée. On eût dit qu'il sentait que nos libertés périraient par la maladie nationale : l'admiration de l'épée.

Barère, à cette antipathie, pouvait opposer, il est vrai, la figure très peu

militaire de Carnot. Il avait l'air d'un prêtre, la mine simple et modeste, toute civile. Plus tard, les magnifiques sabreurs de l'âge impérial ne revenaient pas de leur étonnement en voyant les bas bleus, la bourgeoise culotte courte du célèbre directeur des quatorze armées de la République, de l'*organisateur de la victoire*, qui ne l'organisa pas seulement, mais de sa main la fit à Wattignies.

Avec tout cela, il y avait un point d'après lequel il est indubitable que Robespierre n'accepta pas Carnot, c'est qu'*il avait protesté contre le* 31 *mai*. D'autres l'avaient fait aussi, mais ils se rétractèrent. Carnot persévéra dans son culte de la légalité. C'est ce qui lui fit faire sa grande faute de Fructidor, où il aurait laissé mourir la République, immolé la Justice par respect pour la Loi.

Carnot força la porte du Comité, mais il resta entre eux une hostilité incurable. Robespierre ne se consola jamais des succès de Carnot. Il le croyait trop indulgent, peu ferme. Il devinait (avec raison) qu'il employait dans ses bureaux des hommes utiles, mais peu républicains. On le trouva parfois les yeux fixés sur les cartes de Carnot, triste, à verser des larmes, accusant amèrement sa propre nature, son incapacité militaire. Il ne tenait pas à lui qu'on ne crût qu'un commis de la guerre, un certain Aubigny, *dirigeait presque seul* les mouvements des armées, et qu'on ne lui rapportât nos victoires.

Quelle qu'ait été sa répugnance, qui eût tout arrêté dans un autre moment, le Comité, sous l'aiguillon d'un tel danger, passa outre, et, le soir du 11, envoya Carnot avec ses pouvoirs à l'armée du Nord. Le 14, il lui adjoignit Prieur (de la Côte-d'Or).

Le soir même du 11, Robespierre alla droit du Comité aux Jacobins. Soit que toute opposition contre son sentiment lui parût trahison contre la République, soit que sa sombre et maladive imagination lui fît croire véritablement que ses collègues trahissaient, soit enfin qu'il craignît la Presse et voulût se laver les mains d'un acte si hardi contre les Hébertistes, il lança contre ses collègues une diatribe épouvantable, et cela, d'une manière inattendue et brusque, à la fin d'un discours qui faisait attendre autre chose.

Il se trouvait précisément que le président des Jacobins avait fort à propos cédé le fauteuil à l'homme qui sans nul doute était le plus intéressé au succès de la dénonciation de Robespierre.

C'était Hébert qui présidait, et qui plus d'une fois soutint, encouragea l'orateur interrompu par des murmures.

Robespierre parla quelque temps sur ce texte : « C'est toujours Dumouriez qui commande nos armées ; nous sommes trahis, vendus. » Il s'emporta contre Custine, qu'on mettait en jugement, jusqu'aux dernières limites de l'exagération : « Il a assassiné trois cent mille Français ; et il sera innocenté, l'assassin de nos frères ? Il assassinera toute la race humaine, et bientôt il ne restera que les tyrans et les esclaves. »

Voyant alors les Jacobins émus et colérés, il tourna court, et dit : « La plus importante de mes réflexions *allait m'échapper*. Appelé contre mon inclination au Comité de salut public, j'y ai vu des choses que je n'aurais osé soupçonner.

Des traîtres trament au sein même du Comité contre les intérêts du peuple...

Je me séparerai du Comité... Je ne croupirai pas membre inutile d'une Assemblée qui va disparaître... Rien ne peut sauver la République, si l'on adopte cette proposition de dissoudre la Convention... On veut faire succéder à la Convention épurée les envoyés de Pitt et de Cobourg. »

Il présentait ainsi la proposition de Lacroix (*l'enquête sur la population électorale*) comme une dissolution immédiate de la Convention.

Les journaux, même les plus favorables à Robespierre, ne nous donnent pas la fin de ce discours excentrique. Hérault et Lacroix exigèrent que la Convention s'expliquât. Hérault rappela qu'au 10 août étaient expirés les pouvoirs du Comité de salut public. Lacroix demanda que le Comité, *qui jouissait de la confiance de l'Assemblée*, fût renouvelé pour un mois. La Convention, non seulement accorda ce renouvellement, mais dans les jours qui suivirent elle donna au Comité des marques d'une confiance absolue, l'obligeant, entre autres choses, d'accepter les cinquante millions qu'il avait refusés le 1er août.

Telle était la fatalité d'une situation si violente. Malgré la terreur de la Presse, malgré la répugnance infinie de Robespierre pour la responsabilité gouvernementale, la nécessité constitua le gouvernement. Le Comité, complété en septembre, devint roi malgré lui.



CHAPITRE II

LA RÉQUISITION. — VICTOIRE DE DUNKERQUE (11 AOUT — 7 SEPTEMBRE)

ÉLAN DES FÉDÉRÉS, QUI ENTRAINENT LES JACOBINS. — DANTON SECONDE L'ÉLAN DES FÉDÉRÉS. — LA FRANCE APPARAIT COMME PEUPLE MILITAIRE. — ELLE ÉTAIT RELEVÉE DANS L'ESTIME DE L'EUROPE PAR LE SIÈGE DE MAYENCE. — CUSTINE AVAIT-IL TRAHI? — CARNOT CROIT, COMME CUSTINE, QUE LA PRUSSE AGIRA PEU. — CARNOT DEVINE JOURDAN, HOCHE ET BONAPARTE. — VICTOIRE DE DUNKERQUE.

« Le peuple français debout contre les tyrans! » c'est l'inscription que portèrent les bannières des bataillons levés par la Réquisition. Elle résume l'immense effort de 93.

L'initiative n'en appartient ni à l'Assemblée, ni au Comité de salut public, ni à la Commune. Les pitoyables résultats qu'avait eus et qu'avait encore la levée en masse, essayée depuis quatre mois dans la Vendée, faisaient croire généralement que cette mesure était peu utile.

C'est ce que Robespierre dit le 15 août aux Jacobins, et ce que dit aussi Chaumette. Ce mouvement immense contrariait les Hébertistes, jusque-là maîtres de la guerre. Ils n'osèrent s'y opposer. Hébert ne parla pas, mais fit parler Chaumette.

La Commune, en établissant aux Jacobins les fédérés envoyés pour la fête, avait fait tout autre chose que celle qu'elle croyait faire. Loin que les fédérés suivissent la politique jacobine, ce furent les Jacobins qui gagnèrent l'enthousiasme des fédérés. Ceux-ci, vraie fleur des patriotes, envoyés par la France émue, accueillis, embrassés par la Convention, ivres de Paris, de la fête et du danger public, enlevèrent la Société jacobine à la sagesse de ses mœurs ordinaires. Dans une atmosphère si brûlante, le dévouement complet du peuple, l'armement, le départ de vingt-cinq millions d'hommes, la France tout entière devenant Decius, cette grande et poétique idée parut chose très simple. Royer, curé de Chalon-sur-Saône, voulait de plus que les aristocrates, liés six par six, marchassent en première ligne au feu de l'ennemi. La levée en masse fut ainsi votée d'enthousiasme aux Jacobins, et dans un tel élan, que Robespierre n'essaya plus d'y contredire; il engagea Royer à rédiger l'adresse à la Convention.

Interrompre tous les travaux, laisser les champs sans culture, suspendre

l'action entière de la société, c'était chose nouvelle; l'Assemblée croyait devoir y regarder à deux fois. Le Comité de salut public suivit l'impulsion, en la modifiant, avec des mesures dilatoires. Mais Danton insista, il se fit cette fois encore l'orateur et la voix du mouvement populaire. Il se l'appropria. Il formula toutes les grandes mesures et les fit voter.

Danton était un esprit trop positif pour croire que cette opération gigantesque aboutirait à temps. Et, en effet, les deux victoires qui nous sauvèrent (7 septembre, 16 octobre) furent gagnées par d'autres moyens, par des troupes toutes formées qu'on porta à l'armée du Nord. Mais la Réquisition n'en contribua pas moins à la victoire, par son puissant effet moral. Dans ces mémorables batailles, nos soldats eurent le sentiment de cette prodigieuse arrière-garde d'une nation entière qui était là debout pour les soutenir; ils n'eurent pas avec eux les masses du peuple, mais sa force, son âme, sa *présence réelle*, la divinité de la France. L'étranger s'aperçut que ce n'était plus une armée qui frappait : au poids des coups, il reconnut le Dieu.

Voici le texte du décret :

« Tous les Français sont en réquisition permanente... Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront des armes et transporteront des subsistances; les femmes feront des tentes, des habits et serviront les hôpitaux; les enfants feront la charpie; les vieillards, sur les places, animeront les guerriers, enseignant la haine des rois et l'unité de la République. »

Ceci entrait dans la passion, donnait la grande idée de la levée en masse. L'effet moral était produit. Un article ramenait la chose aux proportions où elle était utile : « Les citoyens non mariés, de 18 à 25 ans, marcheront les premiers. »

Qui lèverait la Réquisition? Les communes? Les agents ministériels? La chose n'eût pas été plus vite que pour les trois cent mille hommes, votés en mars, qui n'avaient donné presque rien.

Danton ouvrit un avis noble et grand, de se fier à la France. Or, personne en ce moment ne la représentait plus fortement que ces braves fédérés des Assemblées primaires, tout émus de Paris, exaltés au-dessus d'eux-mêmes, et trempés au feu du 10 août. Robespierre ne voulait pas qu'on s'y fiât. Il avait dit aux Jacobins qu'on ne pouvait remettre de tels pouvoirs à des inconnus. Danton demanda au contraire que l'Assemblée leur donnât un pouvoir, une mission positive, sous la direction des représentants, qu'on les chargeât de la Réquisition. « Par cela seul, dit-il, vous établirez dans le mouvement une unité sublime. » La chose fut votée en effet.

Les forges sur les places, des ateliers rapides qui faisaient mille fusils par jour, les cloches descendant de leurs tours pour prendre une voix plus sonore et lancer le tonnerre, les cercueils fondus pour les balles, les caves fouillées pour le salpêtre, la France arrachant ses entrailles pour en écraser l'ennemi : tout cela composait le plus grand des spectacles.

Spectacle toutefois infiniment différent de celui de 92, celui d'une action

ferme, sérieuse, et forte plutôt qu'enthousiaste. Le beau nom de 92 qui fait son auréole au ciel, c'est celui du libre départ, le nom des *volontaires*. Et le nom de 93, grave et sombre, est *réquisition*.

N'importe. Cette nation, qu'on croit légère, se montre ici forte comme le destin. L'étranger avait dit : « Laissons dissiper ces fumées... demain, découragés, ils laisseront tomber l'épée d'elle-même. » Et, c'est tout le contraire, la nation, pour la première fois, apparaît vraiment militaire, avec ou sans enthousiasme, également héroïque. Pour la première fois, on le vit à Mayence. Cette épée qu'on croyait échappée des mains de ce peuple, il l'empoigne, il la serre, il l'applique à son cœur : « A moi, ma fiancée ! » Fidèle, elle le suit au Nil, au pôle. Il a beau disperser ses os, elle reste, cette épée fidèle, elle survit aux naufrages de ses idées et de sa foi... O peuple ! n'es-tu donc qu'une épée?

Revenons. Oui, 93 fut fort grave, la dictature du peuple, des fédérés choisis par lui et fonctionnant sous ses représentants. Ces fédérés, gens simples (et beaucoup d'entre eux paysans), auraient-ils bien l'autorité efficace, décisive, rapide, pour exécuter cette grande chose, non seulement pour lever les hommes, mais pour nourrir l'armée, pour frapper les réquisitions ? Y faudrait-il des moyens de terreur?

Pour les rendre inutiles, il fallait en parler. C'est ce que Danton fit à merveille : « Qu'ils sachent bien, les riches, les égoïstes, que nous n'abandonnerions la France qu'après l'avoir dévastée et rasée !... Qu'ils sachent bien qu'alors ils seraient les premières victimes !... Malheureux ! vous perdriez bien plus par l'esclavage que vous ne donnerez pour éterniser la Liberté. » — « Plus de grâce ! disait-il encore un autre jour. Meurent les conspirateurs sous le glaive de la loi ! » Et montrant les fédérés qui étaient à la barre : « Savez-vous ce que viennent chercher chez vous ces braves fédérés ? C'est l'initiative de la Terreur ! »

Un événement pouvait donner espoir. Le siège de Mayence, quelle que fût son issue, avait singulièrement relevé la France dans l'opinion de l'Europe Qui eût pu croire que cette garnison abandonnée, cernée d'ouvrages prodigieux, sous le feu de la plus terrible artillerie, ayant en tête l'armée prussienne, la première de l'Europe, et le roi de Prusse en personne, dont l'honneur était là, qui eût cru que cette garnison tînt quatre mois? Le bombardement fut terrible. « J'y ai vécu quatre mois, dit Kléber, sous une voûte de feu. »

Les généraux Kléber et Dubayet, non contents de repousser les attaques, firent des sorties audacieuses et faillirent une nuit enlever le roi au milieu de sa grande armée. Merlin (de Thionville), représentant du peuple, dans toutes ces sorties, combattait *comme un lion ;* ce mot est encore de Kléber.

L'illustre Meunier, de l'Académie des sciences, général du génie, fut malheureusement tué dans un combat nocturne, en menant une de nos colonnes. Les Prussiens, pleins d'admiration pour cette armée héroïque, lui

donnèrent un gage d'estime, de fraternité militaire, en suspendant le feu pendant les funérailles, et s'associant ainsi au deuil de la France.

Dès le 26 avril, Custine, général de notre armée du Rhin, ne pouvant rien faire pour la place, l'autorisait à se rendre. Refusé héroïquement.

Cette magnifique résistance rendit à la France, à la République, l'immense service de la faire accepter, adopter par l'estime, dans la famille européenne, et respecter même des rois.

La résistance même cessa par l'humanité des nôtres, qui avaient essayé de faire sortir les bouches inutiles, mais qui, les voyant repoussées et sous le feu des deux armées, n'eurent pas le cœur de les laisser périr, les firent rentrer et s'affamèrent. Il fallut bien capituler enfin, lorsque les subsistances allaient manquer. Si l'on eût tenu jusqu'au dernier jour, on se rendait à discrétion, et on livrait à l'ennemi un noyau d'armée admirable : seize mille de nos meilleurs soldats, qui ont écrasé la Vendée.

Tous ceux qui sortirent de Mayence avaient mérité des couronnes civiques. Sur l'accusation ridicule de Montaut et d'un autre, on arrêta les chefs ; on voulait faire le procès à Kléber et à Dubayet. Merlin fit rougir la Convention. Au reste, c'était contre lui principalement, comme ami de Danton, que le coup paraissait monté.

Il fallait une victime expiatoire. Ce fut Custine. Il était loin d'être innocent, et toutefois il n'avait pas trahi.

Aristocrate d'opinion et de caractère, dur dans le commandement, Custine avait injustement accusé Kellermann et d'autres. Il n'avait nullement ménagé les patriotes allemands, jusqu'à menacer de pendre le président de la Convention de Mayence ! Cela seul méritait une peine exemplaire.

Il avait plu beaucoup d'abord, comme partisan de l'offensive, malgré Dumouriez. Mais, l'offensive ayant manqué, il était devenu comme lui diplomate. Il ménageait les Prussiens, et prit sur lui d'inviter à capituler la garnison de Mayence.

Eût-il pu secourir la place ? Évidemment non.

Dans l'état d'affaiblissement et de désorganisation où était l'armée, il avait tout à risquer. Il n'eût pas fait un pas contre les Prussiens sans que l'Autriche en profitât, sans que le bouillant Wurmser le prît en flanc et inondât l'Alsace.

Custine, en réalité, n'osa se défendre. Il n'osa dire ce que Gossuin avait dit le 13 août à la Convention, ce que Levasseur et Bentabole écrivaient encore à la fin de septembre : *Le ministère de la guerre ne fait rien pour mettre nos armées en état d'agir.*

Il ne dit point ce mot. Il eut peur des clubs et de la presse. Le jugement fut précipité. On craignait excessivement, et à tort, que l'armée ne prît parti pour lui. Paris était très agité. Les jurés furent parfois sifflés des royalistes et menacés des Jacobins. Custine périt le 27 août, le jour même où les royalistes livraient Toulon à l'ennemi.



La reine, sans se troubler, dit fièrement aux gardes : « Vous le voyez, je suis bien surveillée, cependant... (P. 1487.)

Les actes suspects de Custine avaient été dictés par une idée juste au fond, et que la paix de Bâle devait confirmer, à savoir : *Que la Prusse haïssait la France moins qu'elle ne haïssait l'Autriche.* Dès les premiers jours de juillet, la Prusse avait écrit *à la République française* pour échanger les prisonniers. De toutes les puissances, c'était celle qu'on pouvait espérer détacher de la coalition.

Cette vérité était palpable, et c'est elle qui guida Carnot. Il crut que la Prusse agirait tard, et il hasarda une chose qui l'eût rendu tout aussi accusable que Custine, si le succès ne l'eût lavé : il osa affaiblir l'armée, déjà trop faible, du Rhin.

Il jugea que la coalition était une bande de voleurs qui n'avaient nulle idée commune, dont chacun voulait piller à part. Cela se vérifia.

L'entente des Anglais et des Autrichiens dura, en tout, quinze jours, du 3 au 18. Le 18, une lettre de Pitt sépara York de Cobourg. Il écrivit : « Je veux Dunkerque. »

Même division sur le Rhin. Le 14 août, parut dans les journaux l'acte par lequel la Russie s'adjugeait moitié de la Pologne. La Prusse réclama sa part, et pour plus de deux mois encore, elle ajourna sur le Rhin la coopération qu'attendaient l'Autriche et les émigrés. Donc, Carnot avait eu raison. Cela était prouvé, même avant de tirer un coup de fusil.

Le Comité lui montra une confiance sans réserve. Il obtint que la Convention défendît aux ministres d'envoyer aux armées ces agents qui neutralisaient l'action des représentants du peuple. Coup hardi qui décidément subordonnait le ministère. Les Hébertistes n'osèrent crier, mais ils firent parler Robespierre. Il défendit leur ministre, déplora aux Jacobins le décret rendu par la Convention (23 août).

Carnot avait trouvé l'armée du Nord dans un état indicible. Le matériel n'existait point. Ni subsistances, ni équipement, ni habillement, ni charroi ; toute administration avait péri. C'est le tableau qu'en fait Robert Lindet, qui, arrivant en novembre, trouva les choses dans le même état, et recréa, concentra heureusement tout ce mouvement.

Quant au personnel, il était prodigieusement inégal. On trouvait tout à côté les extrêmes, les meilleurs, les pires. Parmi ces troupes désorganisées, il y avait ici et là des forces vives, étonnantes, les hommes les plus militaires qui furent et seront jamais. Tout cela, il est vrai, caché encore dans des rangs inférieurs. Carnot, c'est une de ses gloires, eut l'œil clairvoyant, bienveillant, pour reconnaître ces hommes uniques et il les porta quelquefois des derniers rangs aux premiers.

Divination merveilleuse du patriotisme ! Cet homme aima tant la Patrie, il eut au cœur un désir si violent de sauver la France, que, devant cette foule où les autres ne distinguaient rien, lui, par une seconde vue, il connut, sentit les héros !

Son premier regard lui donna Jourdan

Le second lui donna Hoche.

Le troisième lui donna Bonaparte.

Hoche, encore petit officier, était dans Dunkerque. Jourdan, général de brigade était dehors, dans l'armée d'Houchard, et avec lui, des hommes qui ont laissé souvenir, un homme follement intrépide, Vandamme; Leclerc, qui devint le beau-frère de l'empereur. Carnot leur écrivit, le 20 : « L'affaire est secondaire sous le rapport militaire ; mais Pitt a besoin de Dunkerque devant l'Angleterre. Là est l'honneur de la France. »

Cela fut compris. Le plan de Carnot était de prendre l'Anglais entre la ville qu'il assiégeait, un grand marais et la mer. Vaste filet où la proie s'était placée elle-même. Au fond, était la ville de Furnes. Elle était aux mains de l'Anglais ; mais, *si on la prenait aussi*, le filet était fermé.

Le combat dura vingt-quatre heures, l'armée française étant vivement secondée de la place, d'où Hoche faisait des sorties. Hondschoote, poste avancé des assiégeants, fut pris et repris. Un moment nous eûmes en main un fils du roi d'Angleterre. Le représentant Levasseur, qui eut un cheval tué sous lui, suppléa à la lenteur, à l'hésitation d'Houchard. Jourdan, Vandamme et Leclerc forcèrent les Anglais de se retirer par les dunes. Le duc d'York leva le siège, et recula en bon ordre. Tout le monde fut indigné; Houchard l'a payé de sa vie. On voit cependant en réalité qu'un succès, obtenu si difficilement par ce furieux effort continué vingt-quatre heures, un succès qui n'alla pas jusqu'à mettre l'ennemi en déroute, ne pouvait être aisément poursuivi. York semblait dans un filet ; mais, encore une fois, *on n'avait pas Furnes*, *qui en était le fond.*

Complète ou non, cette victoire changeait tout. La levée subite du siège de Dunkerque, cinquante canons abandonnés, la retraite d'une armée d'élite, l'armée anglaise, qui eût pu être si aisément aidée de la mer, tout cela eut un effet immense sur l'opinion de l'Europe.

Dès lors, la chance avait tourné. On fut saisi de voir la France, que l'on croyait devenue pour toujours l'impuissance et le chaos, frapper un coup si fort, si sûr. On soupçonna ce qui était vrai en réalité : *Il y avait déjà un gouvernement.*

A Paris, on ne souffla mot. Qui avait été vaincu? Bien moins les Anglais que les Hébertistes, les imprudents meneurs du ministère de la guerre.

Ils étaient maîtres des clubs, des sections, de la Commune, de tous les organes de la publicité. Aux Jacobins même, il y eut une grande entente pour parler le moins possible d'un succès si désagréable aux alliés qu'on ménageait.



CHAPITRE III

COMPLOTS ROYALISTES. — TOULON (AOUT-SEPTEMBRE 93

LES ROYALISTES LIVRENT TOULON AUX ANGLAIS. — LEUR JOIE IMPUDENTE A PARIS.

Les grandes mesures de défense étaient votées. Celles de terreur seraient-elles nécessaires, pour les appuyer, les rendre efficaces? Danton avait montré la foudre, il l'avait fait entendre, ne l'avait pas lancée.

Le droit donné aux fédérés de frapper des réquisitions pour nourrir et équiper l'armée serait-il exercé? le payement immédiat des contributions arriérées, avec les neuf premiers mois de 93, s'exécuterait-il? C'était la question.

Il était fort à craindre que les riches ne prissent pas au sérieux la foudre de Danton, lorsque tant d'actes d'indulgence étaient reprochés aux Dantonistes. Terribles en paroles et dans les mesures générales, ils étaient faibles et mous dans les rapports particuliers. C'étaient eux qui depuis le 10 août se trouvaient à la tête du mouvement révolutionnaire. Il aurait fort bien pu avorter dans leur main, si une circonstance imprévue ne les avait poussés, et n'avait fait voter (chose étonnante) par les *indulgents* même les lois de la Terreur.

Ce miracle fut opéré par les Royalistes mêmes contre lesquels il se faisait. Ce furent eux qui, par un acte monstrueux de trahison, mirent l'étincelle aux poudres, jetèrent la France républicaine dans un tel accès de fureur, que les *indulgents* durent lancer le char de la Terreur, pour n'en être écrasés eux-mêmes.

Le 27 août, pendant que les Anglais essayaient d'emporter Dunkerque, à trois cents lieues de là on leur livrait Toulon.

Toulon, notre premier port, des arsenaux immenses, d'énormes magasins de bois précieux, irréparables (dans la situation), un monstrueux matériel entassé pendant tout le règne de Louis XVI, nos flottes réunies pour la guerre d'Italie, nombre de vaisseaux de commerce qu'on avait empêchés de rentrer à Marseille, des fortifications enfin, redoutes, batteries, qu'on avait pu fort aisément prendre par trahison ; mais, par force, comment les reprendre ? Les Anglais tiennent bien ce qu'ils tiennent. Exemple : Gibraltar et Calais. Ils nous ont gardé Calais deux cents ans sans qu'on pût le leur arracher. Avec Toulon, Dunkerque, ils avaient deux Calais ; la France était deux fois bridée et

muselée. A peine le démembrement était-il dès lors nécessaire. Il valait mieux pour eux nous faire un petit roi, qui serait un préfet anglais.

Lè 2 septembre, Soulès, un ami de Chalier, qui venait du Midi, apporta la fatale nouvelle de Toulon, non au comité de salut public, mais tout droit à la barre de la Convention. On était sûr ainsi que la nouvelle ne serait pas étouffée.

Il y avait de quoi faire sauter le Comité et guillotiner peut-être le ministre de la marine. Barère soutint hardiment que la chose n'était pas vraie. Quelques-uns voulaient faire arrêter le malencontreux révélateur.

Le ministre était Monge, excellent patriote, grand homme de science et d'enseignement, mais pauvre homme d'affaires, serf des parleurs et aboyeurs, comme Bouchotte. Plusieurs fois on l'avertit de la légèreté de ses choix ; il en convenait avec douleur, avec larmes. Cependant, ni lui, ni personne ne soupçonna la noirceur de la trahison royaliste, la longue et profonde dissimulation par laquelle des agents des princes parvinrent à se faire accepter comme violents Jacobins. Leurs titres, sous ce rapport, ont été parfaitement établis par l'un d'eux, le baron Imbert, dans sa brochure publiée en 1814. On ne peut lire sans admiration par quelle persévérante astuce ces honnêtes gens, à plat ventre devant la royauté des clubs, rampèrent, jusqu'à ce que l'étourderie des Républicains leur livrât la proie. « Étant parvenu, dit Imbert, au commencement de 93, à obtenir de l'emploi, je me chargeai d'une grande expédition pour en faire manquer les effets, ainsi que le portaient mes ordres secrets, les seuls légitimes. »

Il y avait deux partis à Toulon : les Girondins, les Royalistes. Les premiers, faibles et violents, comme partout, prenaient des mesures contraires; ils guillotinaient les patriotes et envoyaient de l'argent à l'armée de la République. Les seconds, plus conséquents, ne pouvaient manquer de les dominer ; ils appelèrent les Anglais. Ceux-ci, pris pour juges et arbitres entre les deux partis, jugèrent impartialement comme le juge de la fable ; ils donnèrent une écaille à chaque plaideur et s'adjugèrent Toulon.

Les représentants du peuple, Pierre Bayle et Beauvais, avaient été lâchement outragés par les modérés, qui leur firent faire une espèce d'amende honorable de rue en rue et à l'église, un cierge à la main, Traités plus barbarement encore sous la domination anglaise et jetés dans les cachots, ils y trouvèrent la mort. Beauvais y mourut de misère et de mauvais traitements ; Bayle abrégea ses jours en se poignardant.

Des gens moins légers que nos Royalistes auraient contenu leur joie. Pour se frotter les mains de la ruine de la France, il fallait au moins qu'elle fût certaine. Ils n'y tinrent pas. Cette merveilleuse nouvelle des deux coups frappés en cadence sur Toulon, sur Dunkerque (ils tenaient l'un tout aussi sûr que l'autre), leur monta à la tête... Un monde de guerre et de marine râflé en quelques heures ! Lyon raffermi dans la révolte ! l'armée des Alpes compromise ! nos représentants forcés de marchander avec le soldat et d'augmenter sa solde ! ces signes universels de débâcle les rendaient fous de joie. Ils faisaient des

chansons sur la levée en masse, déjà ridicule en Vendée. Un représentant avait dit : « Qu'en faire de cette levée? et qui m'en débarrassera? »

Leur folie alla jusqu'à jouer au Palais-Royal le triomphe de la Reine. On voyait dans une pièce une dame charmante, prisonnière avec son fils dans une tour (et pour qu'on ne s'y trompât pas, la tour était copiée sur celle du Temple); la prisonnière était glorieusement délivrée, et dans les libérateurs, tout le monde reconnaissait Monsieur et le comte d'Artois.

Ces audacieux étourdis, ne ménageant plus rien, reprenaient à grand bruit leur vie d'avant 89. Les somptueuses voitures, depuis longtemps sous leur remise, étaient sorties, roulaient, brûlaient le pavé de Paris; on les admirait brillantes en longues files aux portes des théâtres. La pièce à la mode était *Paméla*, drame larmoyant, sentimental, où le beau rôle était pour les Anglais (pendant qu'ils assiégeaient!). Toute allusion contre-révolutionnaire était vivement saisie. Les élégants, braves au théâtre, sous les yeux de leurs maîtresses, sifflaient intrépidement tout ce qui de près ou de loin était favorable à la République. Un militaire Jacobin ayant osé en faire autant pour des passages royalistes, tout le monde se jeta sur lui. Le Comité de salut public ferma le théâtre.

Mais tout ceci était un jeu. Un drame plus sérieux se jouait à la Conciergerie. Le royalisme était si fort, qu'il perçait les murs. Nulle précaution n'empêchait de communiquer avec la Reine. Depuis la mort de Louis XVI, il y eut une conspiration permanente pour la délivrer.

Lorsqu'elle était encore au Temple, un jeune municipal, Toulan, homme ardent du Midi, s'était donné de cœur à elle; la Reine l'avait encouragé, lui écrivant en italien: « Aime peu qui craint de mourir. » Toulan n'aima que trop; il périt.

Transférée à la Conciergerie, resserrée, gardée à vue, elle n'en était pas moins en communication avec le dehors. Par faiblesse, humanité, espoir des récompenses, tous les surveillants trahissaient. La femme du concierge, Richard, favorisait l'entrée des hommes qui tramaient l'évasion. Le municipal Michonis, administrateur de police, introduisait un gentilhomme qui remit une fleur à la Reine, et dans la fleur un billet qui lui promettait délivrance. Le billet tomba, fut saisi, et la Reine, sans se troubler, dit fièrement aux gardes : « Vous le voyez, je suis bien surveillée, cependant on trouve moyen de me parler, et moi de répondre. »

On chassa, on emprisonna les Richard. Qui leur succéda? Un homme dévoué à la Reine.

Le concierge de la Force demanda à passer à la Conciergerie, tout exprès pour la servir. Les communications recommencèrent.

La Reine glissa un jour dans la main du concierge des gants et des cheveux; mais ces objets furent saisis, portés à Fouquier-Tinville, qui les donna à Robespierre.

Montgaillard dit qu'avec un demi-million on l'aurait sauvée, qu'on ne

trouva que 180,000 francs, dont il donna (lui Montgaillard, qui, je crois, n'avait pas un sou) pour sa part 72,000 francs.

Ce qui est plus sûr, ce que je lis dans les *Registres du Comité de sûreté générale*, c'est que la sœur de la Reine, l'archiduchesse Christine, envoya à Paris un certain marquis Burlot et une Rosalie Dalbert, que le Comité fit arrêter le 20 brumaire (10 novembre).

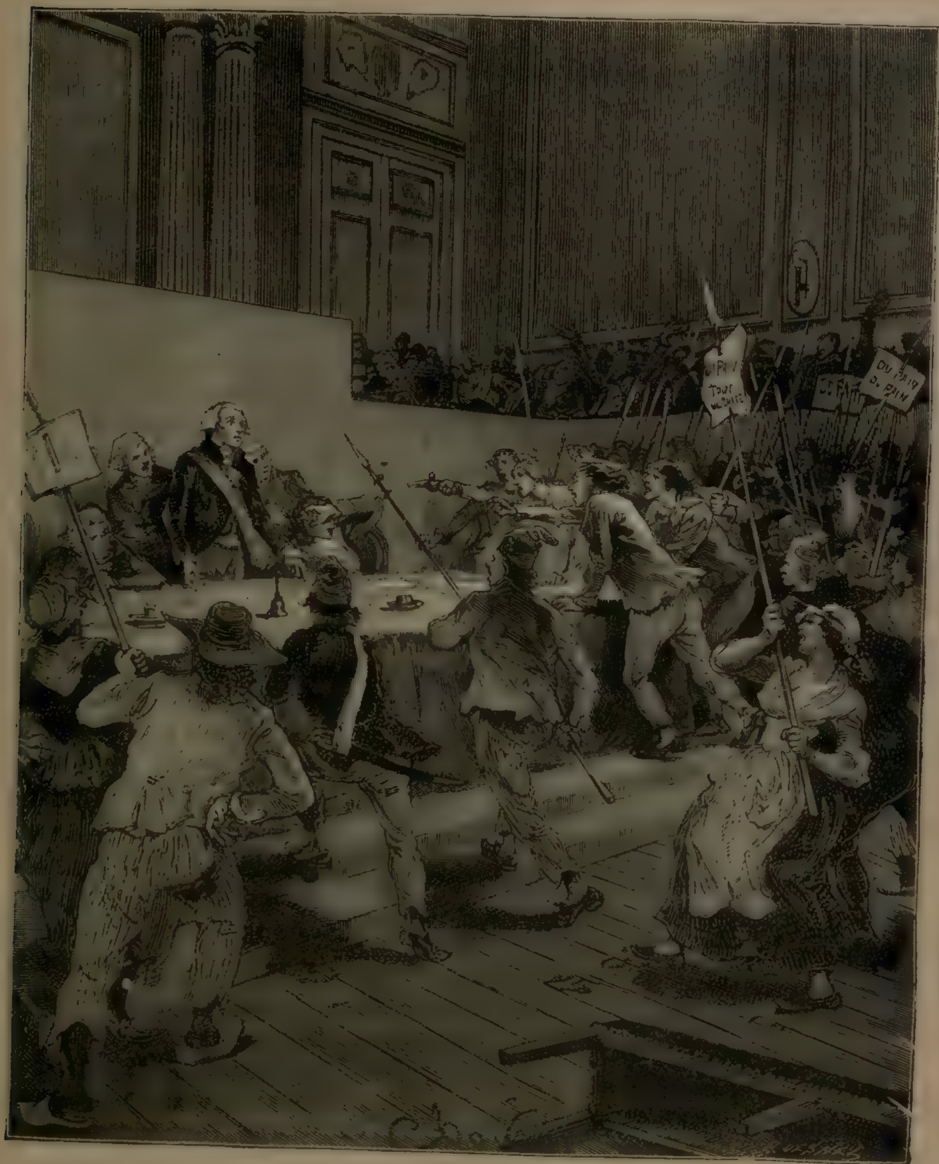
Tout indique qu'à la fin d'août et au commencement de septembre les Royalistes travaillaient à faire au profit de la Reine une révolution de sections, un 31 mai.

Les poissardes des marchés, généralement royalistes, insultaient les couleurs nationales (25 août). Elles obtenaient d'offrir et de faire passer à la Reine quelques-uns de leurs plus beaux fruits. Elles battaient journellement les femmes du quartier qui se réunissaient aux charniers Saint-Eustache. Celles-ci étaient la plupart de pauvres ouvrières qui cousaient pour la guerre et autres administrations, et qui n'avaient pas la stature, la force, les poings pesants des dames de la Halle. Étant allées à la Convention pour demander de l'ouvrage, elles faillirent être assommées, et revenant par la rue des Prouvaires. elles reçurent une pluie de pierres des fenêtres. Les hommes des marchés commençaient aussi à s'en mêler. Ils regrettaient tout haut le « pain du Roi. »

Les subsistances arrivait lentement. difficilement; chacun craignait la famine, et, en la craignant, la faisait. Les malheureux travailleurs, après les fatigues du jour, passaient la nuit à faire queue aux portes des boulangers. Les procès-verbaux des sections les plus pauvres de Paris que j'ai sous les yeux, se résument en bien peu de mots, navrants, qui font saigner le cœur : la faim et la faim encore, la rareté du pain, nul travail, chaque famille ayant perdu son soutien, plus de fils pour aider la mère ; tous aux armées. Le mari même souvent parti pour la Vendée. Toute femme délaissée et veuve. Elles étouffent aux portes des ateliers de la guerre pour avoir un peu de couture ; elles viennent avec leurs enfants pleurer à la section.

Ces grandes souffrances du peuple donnaient une prise très forte aux Royalistes. Plusieurs choses les encourageaient, l'inertie surtout et la mésintelligence des autorités.

La Convention presque entière était en missions ou dans les Comités. Il n'y avait que deux cents membres aux séances publiques. Les Jacobins étaient peu nombreux, et comme retombés depuis le départ des fédérés. Robespierre, depuis son attaque inconsidérée contre les Dantonistes, s'était retiré dans une position expectante, qui le dispensait d'initiative, la présidence de la Convention et des Jacobins. Ses votes, dans le mois d'août, sont tous négatifs. Le 1er, à la proposition d'ériger le Comité en gouvernement, il dit : Non. Fera-t-on une enquête de la population électorale ? Non (11 août). Les fédérés auront-ils des pouvoirs illimités ? Non (14 août). Même réponse négative pour la levée en masse, proposée aux Jacobins même pour le renouvellement du ministère (23). Il n'est positif que sur deux points : la poursuite des généraux.



Du pain! du pain!... Mais tout de suite. (P. 1492.)

des journalistes coupables, et l'accélération du tribunal révolutionnaire.

Cela alla ainsi jusqu'à la mort de Custine (27 août). Les tribunes des Jacobins étaient infiniment bruyantes. Royalistes, anarchistes, une foule suspecte s'entendait pour troubler les séances. Les Jacobins, peu nombreux, s'alarmèrent, et, par une mesure qui marquait toutes leurs craintes, ils fermèrent leurs tribunes au peuple, à tout homme non jacobin.

Que faisait la Commune? Elle voyait venir le mouvement et s'en félicitait,

Elle était très mécontente du Comité de salut public et comptait profiter du mouvement contre lui. Il avait couronné ses torts envers le ministère de la guerre et les Hébertistes en tranchant le 24 un grand procès : *A qui l'on donnerait l'armée de Mayence! l'honneur de finir la Vendée.* Le Comité donna cette armée à Canclaux, non, à Ronsin et Rossignol: Grand crime.

Hébert espérait bien que le trouble qui se préparait favoriserait sa vengeance, tuerait le Comité, assurerait aux siens et l'indépendance du ministère de la guerre et la royauté de Paris.

Tout cela enhardissait les royalistes. Nombreux dans les sections, ils en venaient à l'idée de faire un 31 mai, et d'étrangler la République au nom de la souveraineté du peuple.

Les subsistances étaient un bon prétexte. Voilà des sections qui, *pour traiter des subsistances*, veulent envoyer à l'Évêché, comme au 31 mai. Le Comité de salut public, voyant le silence de la Commune, s'alarme et croit tout étouffer en faisant décider que Paris, comme toutes les places de guerre, « pourra être approvisionné par des réquisitions à main armée ». Il défend la réunion. Les sections s'en moquent; il n'ose persister, et il l'autorise (31 août).

La Commune commençait pourtant à se demander s'il n'était pas possible que l'affaire tournât contre elle, que ces gens réunis à l'Évêché ne fissent une nouvelle Commune. Chaumette voulut calmer sa section (celle du Panthéon) et ne fut pas écouté.

A la section de l'Observatoire, les choses en vinrent au point qu'on proposa de *faire arrêter, comme contre-révolutionnaires*, Chaumette, le maire et la Commune.

L'âme de cette section du pays latin était un latiniste, le boiteux Lepitre, homme aventureux, d'énergie brutale, d'autant plus remuant qu'il avait peine à remuer. Furieux Royaliste sous sa criaillerie jacobine, il avait eu le secret de se fourrer au conseil général pour avoir entrée au Temple. Il était l'homme du Temple et conspirait pour délivrer la Reine.

L'étonnante proposition d'arrêter tous les magistrats de Paris, c'est-à-dire de faire plus qu'au 31 mai, choqua quelques sections; mais ce n'était pas le plus grand nombre. La Commune, à force de laisser faire, d'attendre, était maintenant si bien débordée, qu'elle n'osa même pas poursuivre l'auteur de la proposition.



CHAPITRE IV

MOUVEMENT DU 4-5 SEPTEMBRE. — LOIS DE LA TERREUR

POINT DE DÉPART DU MOUVEMENT. — MOUVEMENT DU 4, AU SOIR. — EMBARRAS DES JACOBINS. — ROBESPIERRE NE VIENT PAS LE 5 A LA CONVENTION. — LA COMMUNE DUT S'ENTENDRE AVEC LES DANTONISTES. — COMMENT CHAUMETTE EXPLOITE LE MOUVEMENT DU 5. — TRIOMPHE DE LA COMMUNE (5 SEPTEMBRE)

Justice, terreur et subsistances, n'était-ce pas là tout l'objet du mouvement, s'il était sincère? La Convention crut devoir lui donner quelque satisfaction.

Elle était avertie (1er septembre) par une adresse des Jacobins de Mâcon à ceux de Paris, pour demander l'armée révolutionnaire, la guillotine ambulante, le *maximum*, la mort des Girondins. Les Dantonistes voulurent faire quelque chose. Danton (le 3) obtint de la Convention qu'on fixât le maximum du blé; et Thuriot (le 4) promit pour le lendemain un rapport sur l'accélération du tribunal révolutionnaire.

Le mouvement n'en suivait pas moins son cours. Les vrais et les faux *enragés*, anarchistes et royalistes, poussaient d'ensemble pour frapper un coup sur la Commune, sur la Convention.

Autant qu'on peut juger par les procès-verbaux des sections, il semble qu'on ait agi d'abord sur la partie la plus rude du faubourg Saint-Antoine, la moins intelligente, peuplée de jardiniers, maraîchers, qu'on trompait plus aisément que les ouvriers. Le mouvement partit de la lointaine section de Montreuil, espèce de banlieue enfermée dans Paris.

Montreuil poussa le vrai faubourg, les Quinze-Vingts, la grande section des ouvriers, et entraîna Popincourt (appendice du faubourg, sa troisième section).

Le mot de ralliement essentiellement populaire, et pour lequel tous les partis pouvaient s'entendre, était simple : *Du pain!*

On proposa, le 4, au nom de la section de Montreuil, que dans tout le faubourg, le lendemain à cinq heures du matin, on battît la caisse et que tous, hommes, femmes et enfants, *sans armes*, mais en ordre, *par compagnies*, on se réunît sur le boulevard « pour aller demander du pain ».

A quoi l'on ajouta aux Quinze-Vingts une proposition plus révolutionnaire : « Qu'on enverrait à l'Évêché des commissaires *avec pouvoirs illimités.* »

Tout cela dans la matinée. Mais le peuple, qui n'y entendait point malice, au lieu d'attendre au lendemain, le peuple, le soir même, alla droit à l'Hôtel de Ville. Le flot descendit de lui-même et la rue du faubourg et la rue Saint-Antoine, et par l'arcade Saint-Jean, déboucha à la Grève.

La place, très petite alors, ne contenait pas deux mille ouvriers, mais l'aspect était très sinistre et des plus mauvais jours. On avait grisé de colère ces braves gens contre *les affameurs du peuple*. Ce mot, lancé par la Commune contre le ministre de l'intérieur, au mois d'août, on le lui lançait alors à elle-même et à son administration des subsistances.

La foule, aveugle, ne voulait rien qu'agir. Tout à coup, dans la masse, se trouvent par enchantement des gens lettrés, habiles, qui dressent une table sur la place, forment un bureau, nomment président, secrétaire, écrivent une pétition. Puis ils lâchent la foule... Elle se jette dans la salle, pousse au fond et tient acculés le maire et la Commune, commence à les interroger avec insultes et menaces, avec la sombre impatience d'un estomac vide :

« Du pain! du pain!... Mais tout de suite! »

Chaumette, peu rassuré, obtient de traverser la foule, d'aller à la Convention. C'était le moyen de gagner du temps.

Il la trouva occupée justement de fixer le prix des grains, et revint avec cette bonne et calmante nouvelle. La foule n'en criait pas moins, irritée et menaçante : « Du pain! du pain! et tout de suite! »

Il monta sur une table, parla avec infiniment d'adresse, de présence d'esprit. Il fit la part du feu, abandonna les administrateurs des subsistances : « On va les arrêter, et on leur donnera pour gardiens, non des gendarmes (on pourrait les corrompre), mais des gardiens incorruptibles et j'en réponds! des sans-culottes payés cinq francs par jour.

« Cinquante moulins, jour et nuit, vont tourner sur la Seine... On créera l'armée révolutionnaire, etc., etc. » Le tout assaisonné de choses populaires. « Et moi aussi j'ai été pauvre! » Il en disait contre les riches plus que le peuple ne voulait.

« Surtout, cria Hébert de sa plus aigre voix, n'oublions pas la guillotine ambulante... Dès demain, réunissons-nous pour faire rendre ces décrets à l'Assemblée nationale... Que le peuple ne lâche pas prise! »

Une députation des Jacobins, qui survint, ne contribua pas peu à calmer la foule, en promettant d'aller aussi à la Convention *et de faire décréter tout...*

Les Jacobins avaient été surpris par l'événement. Ils n'avaient pas eu le temps de se mettre bien d'accord sur ce qu'ils voulaient faire.

Dès le 1er septembre, lorsque Royer appuya la pétition pour l'*armée révolutionnaire*, on ne voit pas que Robespierre (qui la proposait le 13 mai) ait rien dit à l'appui. Il crut sans doute que, dans une situation si obscure où la Commune même était débordée, on risquait de donner des armes aux mains les plus suspectes.

Même dissentiment au 4 septembre.

Robespierre dit que le maire et l'Hôtel de Ville étaient assiégés, non par le peuple, *mais par quelques intrigants.*

Royer, au contraire, soutint (tout en louant la candeur, la pureté de Robespierre) qu'il n'y avait qu'à s'unir au mouvement : « Cessons nos séances, dit-il, ne parlons plus, agissons... Rendons-nous avec le peuple dans le sanctuaire des lois... Qu'autorisé par l'Assemblée, il saisisse dans les maisons ceux qui le trahissent et les livre aux juges ; qu'il assure sa liberté par l'anéantissement de ses ennemis. »

A part de la députation, un homme personnellement attaché à Robespierre, le Jacobin Taschereau observait à l'Hôtel de Ville. Cela lui tourna mal ; reconnu et saisi, l'explorateur fut arrêté par les administrateurs de police. Peut-être savait-on déjà le mot sévère dont Robespierre, avait flétri l'émeute, l'appelant l'*œuvre de quelques intrigants.*

Qu'un Jacobin aussi connu, un homme de Robespierre fût si peu respecté, c'était un fait sinistre. Jusqu'à quel point la Commune elle-même trempait-elle dans le mouvement qu'on préparait contre la Convention, et jusqu'où irait-elle ? On ne pouvait le deviner. Robespierre était à ce moment président de l'Assemblée (du 26 août au 5 septembre inclusivement) ; le 5 encore jusqu'au soir il devait présider. N'avait-il pas à craindre ? Les ennemis de la Montagne n'avaient-ils pas dit hautement que c'était Robespierre que Charlotte Corday eût dû poignarder ? Il avait toujours soutenu les Hébertistes de la guerre, mais il savait parfaitement qu'Hébert était un scélérat qui eût profité de grand cœur d'un assassinat royaliste, qu'il eût été ravi d'être débarrassé de ses maîtres, Robespierre et Danton. Ces craintes, nullement ridicules, saisirent probablement les imaginations des amis inquiets qui gardaient Robespierre, de son hôte Duplay, de son imprimeur Nicolas, qui demeurait à sa porte, et se faisait son garde du corps, l'escortant habituellement avec un énorme bâton. Les dames Duplay, vives, tendres, impérieuses, auront fermé la porte et tenu sous clef Robespierre. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne le vit pas le 5, et que les Dantonistes seuls durent recevoir le choc de cette foule suspecte que menaient leurs ennemis.

Comment la nuit se passa-t-elle ? Les résultats du lendemain le disent assez.

La Commune s'entendit, non avec le Comité de salut public qu'elle croyait renverser, non avec Robespierre, son ami pour d'autres choses, mais qui n'eût point cédé pour la royauté de Paris. Elle s'adressa tout droit à ses ennemis, aux Dantonistes, compromis par leur indulgence, harcelés par Hébert dans le *Père Duchesne*, dans les clubs. C'étaient eux véritablement qui avaient tout à craindre. Si Hébert ou Chaumette vinrent à eux dans la nuit, comme l'événement du lendemain le ferait croire, ils vinrent tenant en main, puor ainsi parler, l'outre des tempêtes, et disant qu'ils pouvaient la fermer ou l'ouvrir.

De tous les Dantonistes, le plus compromis sans nul doute, un homme

quasi perdu, c'était Bazire, du Comité de sûreté générale, Bazire, de la Côte-d'Or, l'une des plus riches natures qu'il y ait eu dans la Convention, jeune homme ardent et généreux, véhément, violent, et qui a donné à la Révolution plusieurs mots sublimes par lesquels elle vit dans les cœurs. Bazire en quelques mois s'était brisé. Entre lui et la mort il n'y avait plus rien. Il était devenu l'enclume sur laquelle tout frappeur novice venait frapper aux Jacobins, s'exercer, montrer sa vigueur.

Le texte obligé des attaques quotidiennes, c'était Bazire, l'indulgence de Bazire, la faiblesse de Bazire, les femmes obligées par Bazire, etc., etc.

L'infortuné se décela en juin, lorsqu'on guillotina les dames Desille, qui avaient caché La Rouërie; confidentes du complot terrible qui enveloppa la Bretagne, on ne pouvait pas les sauver. Elles étaient fort touchantes; filles dociles, épouses soumises, elles n'avaient guère fait qu'obéir. Bazire, le cœur percé, se hasarda à demander un sursis, « pour qu'elles fissent des révélations », trois jours au moins. Et il n'y gagna rien qu'un mot amer de Robespierre qui notait sa faiblesse. Dès lors on eut les yeux sur lui.

On découvrit bientôt qu'il avait rassuré Barnave, alors retiré à Grenoble, et très inquiet de son sort. Cette fatale réputation d'indulgence lui fit d'autres affaires très dangereuses. Les femmes, dès qu'elles entrevirent de ce côté quelque lueur, se précipitèrent, assiégèrent le Comité de sûreté générale, le noyèrent de leurs larmes, l'enlacèrent de mille ruses, d'invincibles prières, de ces douloureuses caresses où se brise tout le nerf de l'homme. Telle se réfugia hardiment chez son juge, s'y cacha et n'en sortit plus.

D'autres membres étaient compromis d'une manière plus fâcheuse encore, par des affaires d'argent. Mais ce qui rendait la situation du Comité de sûreté extrêmement périlleuse, c'est qu'il gardait obstinément les pièces du procès des Girondins, n'en faisant point usage et les refusait à Fouquier-Tinville. Sa répugnance était insurmontable pour les envoyer à la mort.

Les Jacobins disaient à Fouquier : « Juge ou meurs ! » Fouquier se rejetait sur le Comité. Le 19 août, il écrivait à la Convention qu'on ne lui donnait pas les pièces. L'Assemblée ordonne que le Comité fera son rapport sous trois jours, et le Comité fait toujours le mort. Nouvelle lettre de Fouquier-Tinville à l'Assemblée : « Si le tribunal est insulté, menacé dans les journaux et dans les lieux publics, pour sa lenteur à juger la Gironde, il l'est à tort. Les pièces ne sont pas dans ses mains. » Amar, le futur rapporteur, vient balbutiant au nom du Comité, allègue gauchement la complication de l'affaire. Amar, ex-trésorier du roi, était un homme très compromis lui-même.

Nous avons donné cette longue explication pour montrer comment le Comité *in extremis*, accusé chaque jour, et presque aussi malade que la Gironde qu'il défendait, ne pouvait rien refuser aux menaces de la Commune; Bazire bien moins encore qu'aucun membre du Comité.

La fantasmagorie de ce grand mouvement, si terrible le soir, disparut le matin du 5. Le peuple se confia aux promesses et resta chez lui. Il ne vint que

des députations à l'Hôtel de Ville, point de foule. Presque personne n'alla à l'Évêché. Les Royalistes avaient manqué leur coup. Il restait de toute l'affaire juste assez d'apparence pour que la Commune pût l'exploiter encore, parler au nom du peuple et tourner tout à son profit.

Les meneurs de la veille furent furieux de voir que la pétition, arrangée par Chaumette, ne spécifiait rien de leurs demandes qu'un tribunal contre les affameurs et l'armée révolutionnaire. L'un d'eux, un imprimeur connu, attendit Chaumette au Pont-Neuf, et là, le voyant venir à la tête du cortège, il lui sauta à la gorge, criant : « Misérable! tu te joues du peuple. »

La Convention, en attendant, pour avoir un gâteau à jeter au Cerbère redouté, s'était hâtée d'organiser le nouveau tribunal révolutionnaire, multiple, nombreux et rapide, qui fonctionnerait par quatre sections. Thuriot était au fauteuil.

Elle vota avec acclamation les propositions de la Commune, auxquelles Danton et Bazire ajoutèrent celles-ci, vraisemblablement convenues :

Danton reproduisit l'ancienne proposition de Robespierre, que l'on salariât ceux qui assisteraient aux assemblées de sections, qu'ils reçussent deux francs par séance; les séances n'auraient plus lieu que le dimanche et le jeudi. On maintenait à ce prix une ombre de sections, chose utile pour que chacune d'elles ne fût pas toute absorbée dans son comité révolutionnaire.

Bazire demanda : « Que les comités révolutionnaires de sections arrêtassent les suspects, mais que préalablement *la Commune fût autorisée à épurer ces Comités*, ET A LEUR NOMMER D'AUTRES MEMBRES provisoirement. »

Proposition énorme qui faisait trois choses à la fois :

1° Elle reconnaissait, sanctionnait, la toute-puissance de ces comités;

2° Mais cette royauté, elle la subordonnait à celle de la Commune, qui pouvait non seulement les censurer, les épurer, bien plus : *les recréer;*

3° La centralisation de ces comités de police qui eût pu se rattacher au grand Comité de sûreté ou de haute police, c'était ce Comité lui-même qui, par la voix de Bazire, demandait qu'on la plaçât dans la Commune.

Et la Commune, reconnaissante, que faisait-elle pour ce généreux Comité, pour Bazire? Une seule chose : *elle omettait* dans sa pétition *de demander la mort de la Gironde.* Elle semblait donner un répit au fatal rapport.

Ils ne l'échappèrent pas. Si la Commune se tut, les Jacobins ne se turent point. Ils vinrent aussi à la Convention et demandèrent *le renvoi au tribunal révolutionnaire*, au nouveau tribunal, au tribunal vierge, sévère, et l'étrenne du glaive. Voté sans discussion.

Les Dantonistes étaient fort abattus. La mort avançait vers eux d'un degré. Thuriot montra cependant une gravité intrépide. Un membre ayant dit follement : « C'est peu d'arrêter les suspects. Si la liberté devient en péril, qu'ils soient massacrés! » (Murmure général.) Thuriot interpréta dignement le sentiment de l'Assemblée : « La France n'est pas altérée de sang, mais de justice. »

Deux curieuses *carmagnoles* égayèrent ce sombre jour. Chaumette demanda que les Tuileries et autres jardins publics fussent cultivés en légumes. « Ne vaut-il pas mieux, dit-il, des aliments que des statues ? »

Mais Barère fit le bonheur de l'Assemblée en donnant une nouvelle qu'il conservait pour la fin : « On a pris, dit-il, un neveu de Pitt !... » La joie fut telle que pendant longtemps il ne put continuer.

Barère résuma la journée avec sa netteté ordinaire : « Les Royalistes ont voulu organiser un mouvement... Eh bien ! ils l'auront... (Applaudissements.) Ils l'auront organisé par l'armée révolutionnaire, qui, selon le mot de la Commune, *mettra la terreur à l'ordre du jour*... Ils veulent du sang... eh bien ! ils auront celui des leurs, de Brissot et d'Antoinette... »

CHAPITRE V

TOUTE-PUISSANCE DES HÉBERTISTES DANS LA VENDÉE. — LEUR TRAHISON (6-10 SEPTEMBRE 93)

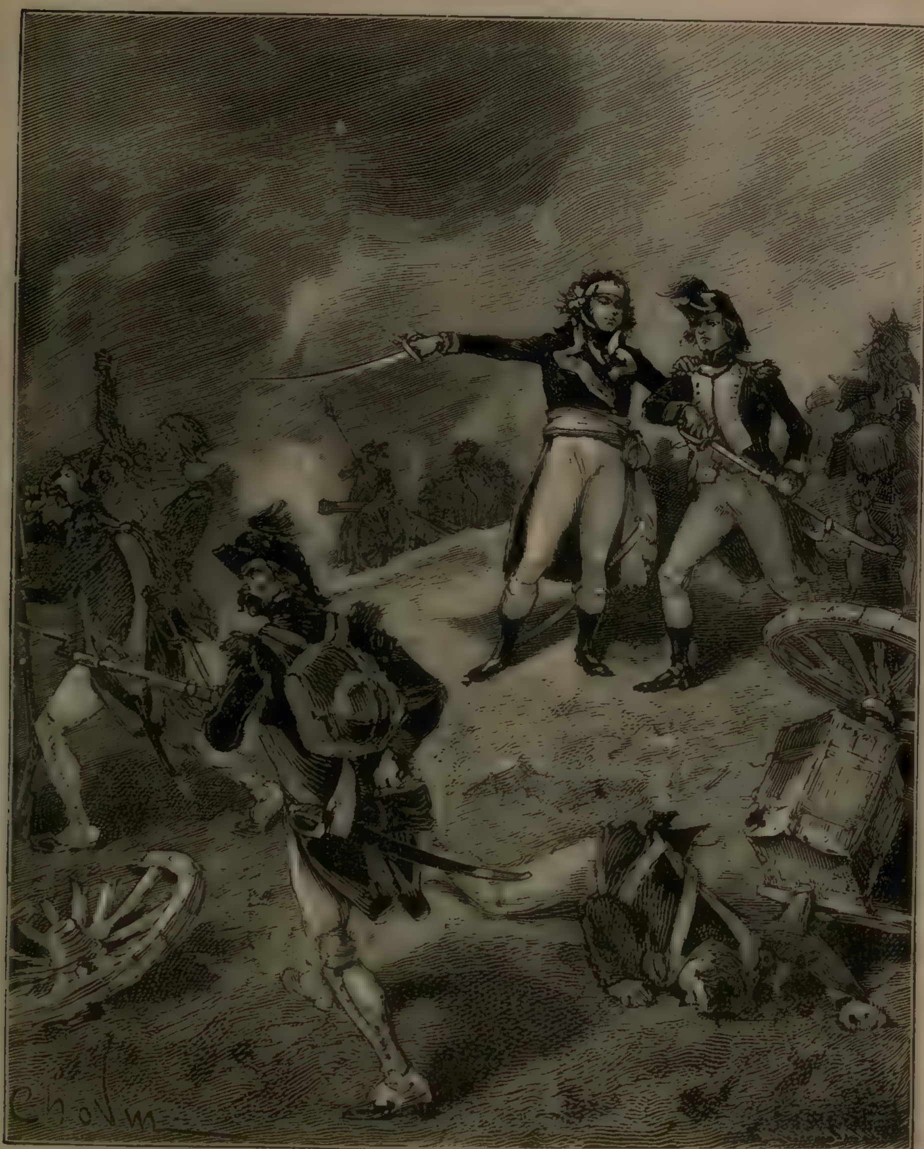
AFFAIBLISSEMENT DE ROBESPIERRE ET DANTON. — DIVISION D'HEBERT ET CHAUMETTE. — PUISSANCE, INSOLENCE D'HÉBERT. — COLLOT ET BILLAUD AU COMITÉ. DANTON REFUSE. — LES HÉBERTISTES DANS LA VENDÉE. — JALOUSIE DE RONSIN CONTRE KLÉBER, ETC. — RONSIN EST SOUTENU AUX JACOBINS PAR ROBESPIERRE. — TRAHISON DE RONSIN POUR FAIRE PÉRIR KLÉBER, 19 SEPT. — KLÉBER ET L'ARMÉE DE MAYENCE. — LE JOURNAL DE KLÉBER. — KLÉBER ÉCRASÉ A TORFOU, 19 SEPT.

Les lois du 5 septembre, justifiées par l'excès du péril, par l'horrible événement de Toulon, par l'abîme inconnu de trahison qu'on sentait sous les pieds, avaient le tort de ne pas répondre à la première nécessité de la situation, à celle que Danton avait posée le 1er août : *Il faut un gouvernement.*

Ces lois donnaient des moyens de terreur peu précisés et vagues. Mais qui s'en servirait ?

Loin de créer un gouvernement, elles affaiblissaient la faible autorité qui en tenait la place, le Comité de salut public. C'est contre lui justement que s'était fait le mouvement.

Les deux grandes autorités morales, Robespierre et Danton, en restaient amoindries. L'éclipse de Robespierre au 5 septembre aurait tué tout autre homme ; la moindre blessure de la Presse lui eût été mortelle en ce moment ; or, la Presse, c'était Hébert. Les Jacobins s'étaient divisés le 4, et ils ne s'étaient montrés le 5 qu'en seconde ligne. Pour Danton et les Dantonistes,



Kléber, quoique blessé, dirigeait tout. (P. 1504.)

qui, en août, avaient pris l'avant-garde dans les grandes mesures de défense, ils eurent beau au 5 septembre couvrir leur nécessité d'une fière attitude révolutionnaire, ils n'apparurent qu'à l'arrière-garde des mesures de terreur. Visiblement, ils étaient traînés.

Qui avait vaincu? La Commune. Mais la Commune de Paris ne pouvait prétendre sérieusement à être le gouvernement de la France. Elle s'était faite celui de Paris, absolu et indépendant, en se faisant déclarer centre des comités

révolutionnaires. En quoi elle imitait précisément les cités girondines, à qui elle faisait la guerre, et diminuait d'autant le peu qu'il y avait de gouvernement central.

La Commune était en deux hommes : Chaumette, Hébert. Dès ce jour, ils se divisèrent.

On a vu comment Chaumette avait neutralisé, escamoté le mouvement du 4, pour en faire habilement le 5 la victoire de la Commune. Véritable artiste en révolution, il fit le succès et ne s'occupa pas d'en profiter. Il avait bien d'autres pensées. Toute la révolution de 93 ne lui paraissait qu'un degré pour en bâtir dessus une autre. Peu après le 5 septembre, il s'absenta, mena sa mère malade dans son pays, la Nièvre. Était-il bien content de sa victoire? J'en doute; elle lui imposait d'épurer et de remanier les comités révolutionnaires, de limiter leur tyrannie. C'est ce qu'il essaya plus tard et qui le mena à la mort.

Hébert ne voyait rien de tout cela. Il voyait qu'il régnait. Maître de la Commune, par l'absence de Chaumette, maître des Cordeliers à qui il distribuait les places de la guerre, il enlevait les Jacobins dans les grandes questions par les défis de l'exagération, par la crainte que beaucoup avaient de cette gueule effrénée du *Père Duchesne*, qui leur eût transporté les noms des Girondins : *politiques*, *hommes d'État*, *égoïstes*, etc. Les Jacobins avaient à se faire pardonner leur division du 4 et l'indécision de Robespierre.

Avec tout cela, la personnalité misérable et mesquine d'Hébert, son attitude de petit muscadin qui couvrait le petit fripon, ses tristes précédents (de vendeur de contremarques et commis peu fidèle), tout cela le faisait hésiter un peu à se charger de gouverner la France. Il eut du moins la magnanimité d'attendre. Mais quand il eut vu (le 11) Robespierre et Danton, soumis et patients, suivre docilement l'impulsion du *Père Duchesne*, l'impudent alors ne connut plus rien, et le 18, il demanda le pouvoir.

En attendant, son ami, Collot-d'Herbois entra le 6 au Comité de salut public. Choix sinistre. Collot, c'était l'ivresse (même à jeun), les bruyantes colères, vraies ou fausses, le rire et les larmes, l'orgie à la tribune. Ce puissant amuseur des clubs, le plus furieux des hommes sensibles, faisait peur même à ses amis.

A cette terreur fantasque (qui est la plus terrible), le Comité opposa la terreur fixe, gouvernementale et mathématique, Billaud-Varennes. Il s'adjoignit pour membre le patriote *rectiligne* Billaud ; c'était la ligne droite, le proscripteur inflexible de toutes les courbes. La courbe, c'est la ligne vivante ; Billaud, sans sourciller, eût proscrit toute vie.

Le contre-poids possible à ces hommes, c'eût été Danton. Mais il déclara que jamais il n'entrerait au Comité.

Pour y entrer, il fallait accepter deux conditions terribles, devant lesquelles il faiblissait :

La mort des Girondins;

La mort de la Vendée.

Je dis la Vendée patriote. Celle-ci, pêle-mêle avec la Vendée royaliste devait périr dans le système des maîtres de la situation, les Hébertistes. L'ami d'Hébert, Ronsin, se chargeait de faire un désert de deux ou trois départements. Il comptait laisser à l'avenir ce monument de son nom.

Ce Ronsin était le grand homme de guerre du parti, sa glorieuse épée. Auteur de mauvais vaudevilles, c'était cependant un homme d'esprit, fort résolu, singulièrement pervers, qui fut bientôt mené, par vanité et ambition, à un acte exécrable. La première chose que les Hébertistes exigèrent du Comité, ce fut une organisation de l'armée révolutionnaire, qui laissât le choix du général au ministre, à Bouchotte, leur homme, et qui par conséquent assurât la place à Ronsin.

La dispute était entre deux systèmes. Les véritables militaires, Canclaux, Kléber, voulaient soumettre la Vendée. Les faux, comme Ronsin, Rossignol, désespérant de la soumettre, auraient voulu l'anéantir.

Le Comité de salut public avait ordonné, le 26 juillet, de *brûler les bois et les haies*, de faire refluer toute la population dans l'intérieur. Le 2 août, il prescrivait de détruire ou brûler *les repaires des brigands*.

Rossignol, arrivant à Fontenay, devant les représentants Bourdon et Goupilleau, leur avait dit : *Je vais brûler Cholet*. Et peu après, quand on lui demanda des secours pour Parthenay, une ville patriote, saccagée par les Vendéens, il dit : *Nous la brûlerons*.

Ce mot, cette fatale équivoque, *les repaires des brigands*, comment donc fallait-il l'entendre? Il n'y avait guère de ville de Vendée qui n'eût été forcée de donner passage ou refuge aux bandes royalistes. Fallait-il brûler ces villes patriotes qui, en 92, par une vigoureuse initiative, avaient à elles seules éteint la guerre civile? Pour couronne civique, à ces excellents citoyens, on accordait l'exil, la faim, la mort; on les chassait tout nus, ou jetait sur la France deux ou trois cent mille mendiants.

J'ai sous les yeux une masse de lettres qui montrent la situation épouvantable de ces malheureux patriotes. Les Royalistes étaient plus heureux. Pendant que Barère, à la tribune, les exterminait deux fois par semaine, ils faisaient leurs moissons tranquillement. Mais les patriotes, s'ils restent, ils sont toujours sous le coup de la mort. S'ils partent, ils meurent de faim et de misère. On les reçoit avec défiance. « Ah! vous êtes de la Vendée !... Crevez, chiens! » C'est l'hospitalité qu'ils trouvaient partout.

Le système des Hébertistes était-il celui du Comité? Le contraire est prouvé. Il leur faisait écrire (1er et 9 septembre) qu'on ne pouvait brûler les patriotes. Le plus simple bon sens disait en effet qu'on risquait non seulement de faire mourir de faim la Vendée républicaine, mais de *royaliser* la Vendée neutre, de la jeter par la misère et le désespoir dans l'armée des brigands. C'est ce qui arriva en 94.

Lors donc que Rossignol déclara naïvement qu'il allait brûler tout, Bourdon, Goupilleau reculèrent. Bourdon, ex-procureur, très corrompu, ivrogne et

furieux, était né enragé. Cependant ce Bourdon, cette bête sauvage, quand il entendit Rossignol, il recula de trois pas.

De lui faire entendre raison, nul moyen. On n'en trouva qu'un, ce fut de le faire empoigner comme voleur, pour une voiture qu'il avait prise. Envoyé à la Convention, il y eut un triomphe, revint plus puissant que jamais. Ce fut Bourdon qu'on rappela.

Que Carnot et le Comité refusassent à ce favori l'armée de Mayence, c'était un effort héroïque qu'ils n'étaient pas en état de soutenir. Rossignol et Ronsin, en effet, au lieu d'obéir, discutèrent encore en conseil, à Saumur, pour retenir les Mayençais. Vaincus par la majorité, ils signèrent enfin le plan de Canclaux, adopté par le Comité de salut public. Canclaux, Kléber partant de Nantes, Rossignol partant de Saumur, devaient percer la Vendée et se réunir à Mortagne. Un lieutenant de Rossignol, qui commandait sur la côte, devait appuyer Canclaux sur la droite.

Le 5 septembre changea toute la face des choses. Ronsin, voyant la victoire des Hébertistes à Paris, se voyant lui-même en passe de commander l'armée révolutionnaire, de quitter la dictature militaire de la Vendée pour celle de la France, Ronsin regretta vivement de s'être engagé à soutenir l'armée mayençaise. Pour qu'un faiseur de bouts-rimés, fait général en quatre jours, montât si haut, passât sur le corps à tous les généraux, il fallait un prétexte; il fallait qu'au plus tôt il eût quelque succès, tout au moins l'ombre d'un succès : et il lui était aussi infiniment utile que cette armée qu'on ne lui donnait pas fût écrasée dans la Vendée, de sorte que, par cette défaite, on démontrât l'habileté du général Ronsin qui avait prévu ces malheurs. Ronsin savait parfaitement que les Vendéens croyaient tout gagner s'ils frappaient un grand coup sur l'armée de Mayence; le reste ne leur importait guère. Ils faisaient front du côté de Kléber et tournaient le dos à Ronsin. Il avait chance de les trouver très faibles. Il convoque un conseil de guerre, annule sans façon le plan du Comité de salut public.

Qui le rendait donc si hardi? Il comptait sur deux choses : la partialité des représentants Choudieu, Bourbotte pour Rossignol, et les ménagements de Robespierre pour tout le parti hébertiste.

Bourbotte, l'Achille de la Vendée, brave et de peu de tête, avait avec Rossignol une maîtresse commune, une camaraderie de viveur. Pour Robespierre, il n'y avait pas à songer à lui donner une maîtresse. Mais on avait réussi à mettre près de lui *un honnête homme, un bon sujet*, un certain d'Aubigny qui, par de grands dehors d'honnêteté, le capta jusqu'à l'engouement. Ce très habile agent travaillait d'autant mieux qu'il ne ressemblait pas en tout aux Hébertistes. Il défendait les prêtres, moyen sûr de plaire à Robespierre. Il entra, le 24, comme adjoint à la guerre, fort appuyé de Robespierre et de Saint-Just, qui le vantaient aux dépens de Carnot.

La séance du 11, aux Jacobins, fut terrible. Futile en apparence, personne n'osant dire les mots de la situation, et d'autant plus terrible. Tous

s'exprimaient à mots couverts et s'entendaient parfaitement. Bourdon était là, traduit devant les Jacobins; on parlait de la voiture volée par Rossignol, et autres bagatelles. En réalité, il s'agissait de l'incendie de trois départements, de l'extermination d'un peuple.

La tragédie monta très haut, quand Bourdon, déchirant le voile, Bourdon l'enragé, le sauvage, cria : « Que voulait-on? Pouvais-je davantage?... J'ai brûlé sept châteaux, douze moulins, trois villages... Vous ne vouliez pas apparemment que je laissasse debout la maison d'un seul patriote?... » Et en même temps il sommait Robespierre de dire s'il n'avait pas donné des preuves écrites de tout ce qu'il avançait au Comité de salut public... On le fit taire à force de cris.

Le plus triste fut de voir Danton parlant contre les Dantonistes, louant Henriot, louant Rossignol, mendiant la faveur de ses ennemis.

Le faible de Robespierre et de Danton pour Rossignol, un ouvrier devenu général en chef, s'explique certainement. Nous ne voyons pas cependant qu'il ait été le même pour les vrais héros sans-culottes, pour Hoche, fils d'un palefrenier, neveu d'une fruitière; pour Jourdan, que sa femme nourrissait en vendant dans les rues des petits couteaux, etc., etc.

Cette séance offrit ce curieux spectacle d'Hébert, fort et majestueux, paisible, encourageant, rassurant Robespierre, le poussant et le retenant. « Sois tranquille, Robespierre... Ne réponds pas, Robespierre, à ces propositions insidieuses », etc. Pour Danton, il avait beau se mettre en avant, et vouloir plaire, Hébert n'y daigna prendre garde.

L'issue naturelle, attendue, était que Bourdon fût chassé des Jacobins. Il arrêta tout par l'audace : « Je ne veux pas vous ôter ce plaisir. Faites ce qu'il vous plait ! » cria-t-il. Les politiques se radoucirent. Ils sentirent qu'ils allaient lui ramener l'opinion, le rendre intéressant. Robespierre l'excusa en l'humiliant, disant « que sans doute il ne faisait qu'ajourner son repentir ».

Au moment où la nouvelle de cette séance arriva à Saumur, Rossignol, malade de ses orgies, était dans sa baignoire. Ronsin exploita le succès. Il crut que Rossignol, soutenu à ce point par Robespierre et par Danton, Rossignol, l'objet de ce monstrueux engouement, divinisé vivant, devenu impeccable, pouvait faire passer tous les crimes, et que lui Ronsin, sans péril, pouvait, avec la main de cet inepte dieu, assassiner ses ennemis.

De la baignoire, sous sa dictée, Rossignol écrit : 1° aux Jacobins qu'il a déjà eu un grand avantage (il n'y avait rien eu); 2° à Canclaux, que le conseil de guerre tenu le 11 n'est pas d'avis qu'on coopère à ses mouvements.

Canclaux et l'armée mayençaise étaient en mouvement. L'affaire était lancée. Dans cinq départements, le tocsin sonnait et la levée en masse se faisait pour ce coup décisif. Tout le monde partait (de 18 ans à 50) avec fusils, fourches et faulx. Chacun prenait six jours de vivres. On dit que quatre cent mille hommes étaient levés. Fallait-il que Rossignol, de sa baignoire, arrêtât tout? Cela paraissait difficile. Le ridicule aussi était immense. Et que diraient

les royalistes, la Vendée menacée pour rien? Quel rire! quelles gorges chaudes!... Canclaux était forcé de marcher en avant.

Si Ronsin eût en même temps fait écrire Rossignol à son lieutenant Chalbos que l'on ne devait pas seconder Canclaux, tout eût été moins mal. On eût arrêté ce tocsin qui, dans toute la basse Vendée, faisait partir les hommes. Mais point. La lettre de Rossignol à Canclaux fut écrite le 14, et la lettre au lieutenant Chalbos deux jours plus tard, le 16, de sorte que ce grand mouvement continua, et que Canclaux, qui l'entendait, dit : « N'importe! si Rossignol n'agit pas de Saumur, ici près, son lieutenant, avec la levée en masse, va nous soutenir et nous seconder. » Ainsi, il s'enfourna, lui, Kléber, l'armée mayençaise, en pleine Vendée. C'est ce qu'on voulait.

N'eût-il que cette armée, il se sentait très fort. Quand il les vit réunis, ces dix mille, il fut étonné. Troupe unique, admirable, qui ne s'est retrouvée jamais, ardente comme 92, solide comme 93, aussi manœuvrière que les armées impériales. Cette armée avait en elle la force et la gravité d'une idée, la conscience d'avoir couvert la France tout l'été, à Mayence, et de l'avoir relevée dans l'estime de l'Europe. Elle avait la ferme espérance de finir la Vendée. Elle-même y est restée malheureusement presque entière, livrée, trahie, assassinée.

Nommons un des soldats, Lepic, créature honnête s'il en fut, innocente, héroïque, qui resta sous l'Empire le soldat de la République, l'homme du devoir sans ambition. Seize ans après 93, il était encore simple colonel, quand. le dernier jour de l'horrible boucherie d'Eylau, tous étant épuisés, il recommença la bataille, traversa deux fois l'armée russe, arracha la victoire et la donna à l'Empereur.

Nommons le général de l'avant-garde mayençaise, l'immortel, l'infortuné Kléber. C'était alors un homme de trente-deux ans, d'une maturité admirable, d'une figure si militaire qu'on devenait brave à le regarder. Il était très instruit et avait fait toutes les guerres d'Allemagne. A Mayence, on lui avait donné le commandement des postes extérieurs, c'est-à-dire un combat de cent vingt jours de suite. La récompense l'attendait à la frontière. Il fut arrêté. Tel était son destin. Toujours victime. Il le fut en Vendée, il le fut sur le Rhin, où on le laissa sans secours. Il le fut en Égypte. Et il l'est dans l'histoire encore.

Avec cette stature imposante, cette figure superbe et terrible, il n'y eut jamais un homme plus modeste, plus humain, meilleur. Marceau avait pour lui un sentiment de vénération, une profonde déférence et une sorte de crainte, comme pour un maître sévère et bon. Kléber, de son côté, avait senti l'extraordinaire beauté morale du jeune homme, et son charme héroïque qui enlevait les cœurs. Plus tard, on le verra refusant le commandement ; il força Marceau de le prendre, et lui donna ainsi la gloire du dernier coup d'épée qui finit la Vendée.

On ne peut sans émotion écrire l'histoire de ces temps. Le respect de Marceau pour Kléber, Kléber le rendait à Canclaux. La déférence morale,

la fraternité était admirable dans cette armée. Elle vivait d'une même âme. Tous ses chefs, Dubayet, Vimeux, Haxo, Beaupuy, Kléber, furent un faisceau d'amis. Joignons-y leur représentant chéri, Merlin (de Thionville), toujours à l'avant-garde, et qui ne se fût pas consolé de manquer un combat. Merlin était l'enfant de l'armée. Kléber conte avec complaisance ses hardis coups de tête.

Le jour qu'on arriva à Nantes, dans la fête qu'on donna à l'armée sur la prairie de Mauves, Merlin saute dans une chaloupe, passe la Loire et va faire le coup de fusil avec les Vendéens.

Cette armée héroïque arrivait, mais dénuée de tout, sauf les couronnes civiques dont on l'avait chargée de ville en ville. Du reste, plus d'habits, ils étaient restés dans la redoute de Mayence; ni vivres, ni souliers, ni chevaux. Tout ce qu'on envoya de Paris, Ronsin l'empêcha de passer, le garda pour lui à Saumur. Heureusement, Philippeaux était à Nantes. Avec ses fidèles amis du club Vincent, il parvint en huit jours, chose admirable, à équiper l'armée. La perfidie de Ronsin fut trompée encore une fois.

Les voilà donc en route, Kléber et Merlin en tête. Le très sage Canclaux faisait accompagner l'armée des meilleurs Montagnards du club de Vincent-la-Montagne, qui passent au besoin témoigner pour lui et répondre aux calomnies de Saumur.

Les notes inestimables qu'a laissées Kléber nous permettent de suivre sa route. Il marchait par Clisson, par la vallée âpre et boisée de la Sèvre nantaise, beaux lieux, pleins de danger, qui déjà en septembre étaient noyés de pluies et n'offraient que d'affreux chemins.

Le souci de Kleber, c'était de conserver l'honneur de l'armée de Mayence, d'empêcher tout pillage. Le pays était généralement abandonné; les biens de la terre étaient là qui tentaient le soldat. Prendre en Vendée, était-ce prendre? Chaque nuit, il faisait bivouaquer dans des prés fermés de barrières et de grands fossés d'eau. Là, il se mettait à écrire, notant avec la complaisance d'un ami de la nature les paysages charmants, les échappées de vue qu'il rencontrait dans ce pays fourré, les belles clairières des forêts qui n'avaient pas encore perdu leurs feuilles, les grandes prairies où erraient des troupeaux qui n'avaient plus de maîtres. Puis viennent des paroles pleines d'humanité et de mélancolie « sur le sort de ces infortunés qui, fanatisés par leurs prêtres, deviennent des furieux altérés de sang, repoussent les biens qui venaient à eux et courent à leur ruine ».

Nul retour sur lui-même, ni sur son propre sort.

Pendant qu'il avance ainsi avec confiance, la Vendée l'attend, tapie dans ses bois. Le sanglier, désespéré, furieux, est dans sa bauge, immobile et prêt à frapper.

Toute la grande masse vendéenne était tournée vers Kléber, suivant à la lettre le mot qu'avait dit le rusé Bernier : « Éreintez Mayence, et moquez-vous du reste. » Ils obéirent autant qu'il fut en eux. Il était entendu,

et dans l'armée d'Anjou, et dans celle de Charette (dont les soldats nous l'ont redit), qu'on ne devait faire prisonnier nul Mayençais, mais exactement tuer tout.

Kléber marchait, soutenu, comme il le croyait, à gauche, par l'Alsacien Beysser, jaloux de lui et plein de mauvaise volonté, et à droite par Chalbos, lieutenant de Rossignol, qui, d'après les conventions, devait se rapprocher de lui avec toute la levée en masse de la basse Vendée.

Que faisait ce lieutenant ? Il avança d'abord, et l'on compta sur lui, on s'engagea plus loin, et on apprit alors qu'il était en pleine retraite. Sur l'ordre de Rossignol, Chalbos s'éloigna de Kléber, fit reculer les corps qui dépendaient de lui, et toute la levée en masse.

Kléber et les deux mille cinq cents hommes de l'avant-garde étaient au fond du piège. Les défilés étroits, profonds, boueux, de Torfou, avaient reçu la longue file et quatre canons qu'elle traînait. Au fond, vingt-cinq mille Vendéens. N'ayant point affaire à Chalbos, ils avaient pu se concentrer. La masse est d'abord enfoncée, mais elle se divise, se rapproche sur les côtés, se range derrière les fossés et les haies, fusille de toutes parts, et même derrière, à bout portant. La réserve qui suivait répond ; sa fusillade alarme ; on croit qu'on est coupé. Kléber avait tout d'abord reçu un coup de feu. On voulait retirer les pièces ; un caisson brisé sur la route la ferme, et les canons sont pris. Kléber, quoique blessé, dirigeait tout. Il dit à Cheverdin, commandant de Saône-et-Loire : « Fais-toi tuer, et couvre la retraite. » Ce brave homme le fit à la lettre. Avec lui, tint ferme Merlin. Merlin avait près de lui un excellent ami, un réfugié de Mayence, qui n'avait plus de patrie que nos camps.

Ce pauvre Allemand, Riffle, se fit tuer en sauvant une armée de la France.

Ce jour-là, quelqu'un, passant à Saumur, vit Rossignol encore malade. « Comment vont les affaires ? dit Rossignol. — Mal, dit l'autre ; Chalbos se retire. — Comment cela? Qui lui a ordonné ? — Vous-même. » Rossignol demanda son registre de lettres ; il vit que la chose était vraie, et changea de couleur.

Il comprit un peu tard.

Le criminel Ronsin tenait pendant ce temps la place de Rossignol; la levée en masse était faite partout sur la Loire pour le seconder. Il s'avance et s'enfourne dans le bourg étroit de Coron. Là, trois mille Vendéens suffisent pour l'écraser. Il l'était d'autre part par le sentiment de son crime, pensant ne pouvoir se laver que par une victoire. « Mourons ici », dit-il à Santerre son lieutenant. « Il n'en mourut pas, dit Santerre, mais fit comme les autres. » Il n'eut pas même la présence d'esprit de faire rétrograder un autre corps qui arrivait d'Angers, et fut battu aussi. Toute la levée en masse, voyant fuir les troupes régulières, se débanda; cent mille hommes rentrèrent chez eux ; tout ce grand mouvement fut perdu.



Ils craignaient extrêmement que Couthon, qui alors marchait sur Lyon avec des masses de paysans armés... (P. 1512.)

Que fit Ronsin? Sans s'étonner, il écrivit à Paris que six jours durant, il a toujours vaincu; que la Vendée fuit devant lui. Le ministre, d'accord avec lui, cache les relations plus fidèles. Ronsin, suivant de près sa lettre, dénonce aux Jacobins Canclaux et l'armée de Mayence. Il est désigné unanimement par l'enthousiasme public pour le grand poste de général de l'armée révolutionnaire.

CHAPITRE VI

ROBESPIERRE COMPROMIS. — SA VICTOIRE (25 SEPTEMBRE)

VIOLENCE DES HÉBERTISTES. LOI DES SUSPECTS. — DÉSESPOIR DE DANTON. — LES HÉBERTISTES DÉNONCÉS (25 SEPTEMBRE). — VICTOIRE DE ROBESPIERRE A LA CONVENTION. — MAITRE DE LA JUSTICE ET DE LA POLICE, IL ESSAYE LA MODÉRATION (3 OCTOBRE 93).

Merlin (de Thionville) ne perdit pas une minute. Il arriva derrière Ronsin, chargé des preuves de son crime, des ordres qu'il avait fait signer à son mannequin Rossignol pour trahir l'armée de Mayence et faire périr Kléber.

Que trouve-t-il? Les amis de Ronsin au pinacle. Tout le monde lui rit au nez. On lui conseille d'être prudent, de s'excuser, s'il peut, lui-même, de sa défaite de Torfou.

Les Hébertistes ne gardaient aucune mesure. Dans l'affaiblissement de Danton et de Robespierre, ils maîtrisaient les Jacobins et les faisaient marcher. Pour mot de la situation, pour ralliement des patriotes, pour épreuve des bons citoyens, ils avaient pris *la mort des Girondins.* A tout ce qu'on disait, ils objectaient : *Les Girondins vivent encore.*

Poursuivant tout le monde avec ce verre de sang qu'ils vous forçaient de boire, ils faisaient reculer les Dantonistes, les stigmatisaient du nom d'*indulgents.*

Les Jacobins, poussés, défiés, marchant sous l'aiguillon, voulaient prouver leur énergie. Le 5, le 9, le 15, le 30, le 1er, des députations jacobines vinrent coup sur coup à la Convention la sommer de tenir parole.

Les Jacobins franchirent un pas bien grave. Ils se constituèrent juges, allèrent au Comité de sûreté générale, prirent le dossier de la Gironde, le rapportèrent chez eux, se chargeant d'instruire le procès à la barbe du Comité et de la Convention.

L'Assemblée ne voyait que trop derrière les Jacobins le machiniste Hébert tirant les fils. Elle fit, le 17, une tentative pour reprendre quelque chose de ce qu'elle avait cédé, le 5, à la Commune. Elle avait promis la *loi des suspects,* et elle la donna, mais autre qu'elle n'avait promis. Dans le projet du 5, les comités révolutionnaires chargés d'arrêter les suspects étaient soumis à la Commune. Dans la loi du 17, ils l'étaient au Comité de sûreté générale de la Convention; ils devaient lui envoyer *leurs motifs* et les papiers saisis. En d'autres termes, la Convention (et son Comité de sûreté) restait maîtresse de

l'exécution de la loi, et si dans cette loi de terreur, d'immense portée, qui enveloppait tout, on risquait d'enfermer la France, tout au moins l'Assemblée voulait garder la clef, ouvrir et fermer les prisons.

C'était neutraliser, au profit de la Convention et de son Comité de sûreté, cette dictature de police qu'on avait le 5 septembre donnée à la Commune. Le redoutable Hébert se fâcha, laissa toute prudence, et, dans sa fureur étourdie, proposa la chose même pour laquelle on voulait faire mourir les Girondins, une chose dangereuse, impossible : *Que l'on mît en vigueur la Constitution*, c'est-à-dire que l'on supprimât les deux Comités dictateurs, qu'on donnât le pouvoir aux ministres (sans doute au grand ministre Hébert).

Telle était la reconnaissance des Hébertistes pour Robespierre, qui, le 11, les avait si bien soutenus dans l'affaire de Vendée. Ils anéantissaient le Comité de salut public, renvoyaient Robespierre aux spéculations théoriques, à la morale, à la philosophie.

Aucun journal n'a osé imprimer cette séance étrange des Jacobins. Nous savons seulement l'impertinente proposition d'Hébert, à laquelle Robespierre aurait répondu avec une douceur exemplaire que la demande était prématurée.

Ce même soir (18), Vincent aux Cordeliers fit le dernier outrage à la Convention, la demande d'une loi qui rendît les représentants en mission *responsables de favoriser les friponneries des agents militaires*. Que les fripons eux-mêmes, les amis de Ronsin, les effrontés pillards de la Vendée, se missent à crier : *Au voleur!* et contre la Convention! c'était chose irritante! l'Assemblée perdit patience, et renvoya la pétition à qui de droit, pour être poursuivie.

Nous ignorons malheureusement ce qui se passa au Comité de salut public. Robespierre s'y trouvait entre Collot, ami d'Hébert, et Thuriot, ami de Danton. La question était de savoir si le Comité tolérerait à jamais les furieuses folies des Hebertistes, qui demandaient sa suppression, et se portaient pour ses successeurs au pouvoir. La connivence du Comité pour ces scélérats étourdis n'était-elle pas lâcheté? une lâcheté meurtrière contre soi-même ? Il était trop aisé de voir où on allait de faiblesse en faiblesse : la Gironde aujourd'hui, demain les Dantonistes ; que leur manquerait-il alors? L'immolation de Robespierre lui-même !

Robespierre le voyait aussi bien que les autres, et ne répondait rien. Tout cela se passait au Comité devant Collot-d'Herbois, autrement dit, devant Hébert.

Ce silence obstiné, cette patience par delà tous les saints, étonnait, effrayait.

Les Dantonistes aimèrent mieux briser en face, se séparer, que de se laisser toujours entraîner. Ils avaient cédé le 5 septembre, parlé pour leurs ennemis. Qu'y avaient-ils gagné? Ceux-ci, depuis ce jour, étaient plus insolents, plus altérés de leur sang.

Thuriot, le président du 5 septembre, donna le 20 sa démission du Comité de salut public.

Danton quitta la Convention et partit pour Arcis. Pour rien au monde, il ne voulait livrer les Girondins.

Le bon Garat, qui alla le voir avant son départ, le trouva malade, consterné, atterré. La ruine de son parti, sa débâcle personnelle, sa popularité anéantie l'occupaient peu. Ce qui lui perçait le cœur, c'était la mort de ses ennemis. « Je ne pourrai les sauver », s'écria-t-il. Et quand il eut arraché le mot de sa poitrine, toutes ses forces étaient abattues. De grosses larmes lui tombaient; il était hideux de douleur. Plus d'éclairs, la flamme était éteinte, la lave refroidie; le volcan n'était plus que cendres.

Son départ fut une grande faute. Les Hébertistes crièrent partout qu'il avait émigré. Les Dantonistes ne furent pas soutenus de sa grande voix, puissante encore, dans leur bataille décisive du 25 septembre.

Les preuves qu'ils apportaient contre Rossignol étaient telles qu'elles devaient le faire guillotiner sur-le-champ, à moins qu'il ne prouvât qu'il était un idiot, qu'il avait signé sans comprendre. Auquel cas, c'était Ronsin qui devait porter sa tête sur l'échafaud.

Il se trouvait, par une coïncidence singulière, qu'au moment même, une autre accusation presque aussi grave contre les Hébertistes du ministère de la guerre arrivait de l'armée du Nord. C'était une foudroyante lettre écrite en commun par deux Montagnards de nuance différente, le Maratiste Bentabole et le Robespierriste Levasseur. Cette lettre dévoilait l'état épouvantable où Bouchotte et Vincent laissaient nos armées; celle du Nord était inférieure de quarante mille hommes à ce qu'elle eût dû être pour paraître devant l'ennemi. Il y avait pourtant six mois que les trois cent mille hommes étaient votés. Ni subsistances, ni habillements, ni officiers supérieurs. Gossuin l'avait dit le 13 août, et cela l'a mené à la guillotine. Les généraux le disaient, on les guillotinait. Tout revers était attribué à la trahison. Robespierre, Barère et le Comité, que faisaient-ils en poursuivant aveuglément, indistinctement tous les généraux? Ils excusaient Bouchotte, ils appuyaient Hébert, leur ennemi, flattaient la presse populaire, le *Père Duchesne*, qui, s'il eût trouvé jour, aurait hurlé contre eux et les eût menés à la mort.

Ici, c'était Levasseur, un homme de Robespierre, qui dénonçait un ministère dont Robespierre était l'allié.

La mémorable séance du 25 fut ouverte par Thuriot, de manière à donner une grande attente. Il déplora le sort de la Révolution, tombée dans la main des derniers des hommes: « N'avons-nous donc, dit-il, tant combattu que pour donner le pouvoir aux voleurs, aux hommes de sang? Nous détrônons le royalisme et nous intronisons le coquinisme. » C'était nommer Hébert, Ronsin; on attendait qu'il conclût à envoyer celui-ci chez Fouquier-Tinville. La Convention applaudissait violemment. Mais point. Il demanda l'impression d'*une feuille morale...*

Chute étrange! Elle fut relevée; on lut la terrible lettre de Levasseur contre le ministère de la guerre. A la chaleur de cette lettre, tout dégela. Les paroles glacées en l'air se fondirent et se firent entendre. Le représentant Briez, que la trahison avait forcé de rendre Valenciennes et qui restait depuis en suspicion sans oser même se justifier, parla et parla si bien, que la Convention, non contente de décréter l'impression du discours, décréta l'adjonction de Briez au Comité de salut public.

Au moment où le Comité recevait ce terrible coup, Merlin de Thionville survint, comme le matador sur le taureau blessé, pour enfoncer le glaive. Il donna l'affaire de Ronsin.

Plusieurs membres se lèvent: « Et que dit à cela le Comité de salut public? que ne parle-t-il? »

Le Comité parla, mais d'abord par Billaud-Varennes, maladroitement, avec fureur, avec menaces contre la Convention. Barère vint au secours, louvoya, suivant son procédé ordinaire, jetant à la colère de l'Assemblée ce qui suffit pour amuser les foules dans ces moments : une victime humaine. Si l'armée du Nord avait des revers, c'était la faute d'Houchard. Barère fit de ce pauvre diable un grand, un profond conspirateur. « Heureusement, dit-il, le voilà destitué. Avec les lumières des bureaux de la guerre (il flattait les Hébertistes) et les lumières de Carnot (il flattait les neutres), nous ferons de meilleurs choix. — On vient de nommer Jourdan. »

Prieur, l'ami de Carnot, appuya et couvrit Barère de son honnêteté connue.

Saint-André et Billaud reprirent sur l'utilité du Comité de salut public et la nécessité de tenir secrètes les grandes opérations. — Et Billaud immédiatement : « *Nous allons faire en Angleterre une descente de cent mille hommes!*... Nous avons levé dix-huit cent mille hommes !... » — Barère : « En Vendée seulement, quatre cent mille hommes en vingt-quatre heures! » L'Assemblée applaudit vivement ces exagérations, l'indiscrétion surtout de Billaud-Varennes, qui, sortant de son caractère, criait dans la Convention un projet si loin de l'exécution, et dont le secret eût pu seul assurer le succès.

Dans tout cela, pas un mot de réponse à ce qui faisait l'objet de la séance. L'objet, bien posé, était celui-ci :

Doit-on guillotiner Ronsin et Rossignol pour avoir livré à la mort une armée de la République ?

Doit-on chasser Bouchotte, qui, dans un ministère de cinq mois, n'a organisé encore ni le matériel ni le personnel, qui, des trois cent mille hommes décrétés en mars, n'envoie presque rien aux armées?

Les Dantonistes furent pitoyables. Ils n'osèrent rappeler l'Assemblée à la question. Ils avaient en main un procès terrible pour accabler leurs ennemis. Ils s'en servirent à peine. Thuriot aboutit à sa *feuille morale.* Merlin (de Thionville) ne montra point à la Convention l'intrépidité qu'il avait sur les

champs de bataille. S'il eût *pointé* aux Hébertistes, aussi juste qu'il le faisait aux Prussiens, Ronsin était perdu.

Il fallait écarter vivement et d'un mot toute cette défense du Comité, qui n'avait là que faire. Que le Comité eût été faible pour les Hébertistes, pour Bouchotte et Ronsin, c'était une question secondaire qu'on devait ajourner.

Il fallait concentrer l'attaque sur la trahison de Vendée. Bien loin qu'on accusât le Comité en cette affaire, le crime de Ronsin était justement de s'être moqué du plan adopté par le Comité, d'avoir fait écraser Kléber, que ce plan l'obligeait de soutenir. Si le Comité n'eût pas eu peur de la presse hébertiste, c'est lui qui aurait accusé Ronsin.

Robespierre profita des fautes avec une admirable présence d'esprit.

Il ne défendit pas les Hébertistes et n'en dit pas un mot. Il les laissa hideusement découverts, percés à jour, et dépendants de lui, qui dépendait d'eux jusque-là.

Il défendit le Comité, assez vaguement, en répétant ce qu'avait dit Barère, du reste se mettant à part, et parlant pour son compte : « Si ma qualité de membre du Comité doit m'empêcher de m'expliquer avec une indépendance extrême, je dois l'abdiquer à l'instant, et, après m'être séparé de mes collègues (que j'estime et honore), je vais dire à mon pays des vérités nécessaires... » — Grande attente. Ces vérités, c'était qu'il existait *un plan d'avilir, de paralyser la Convention*. On veut que nous divulguions les secrets de la République, que nous donnions aux traîtres le temps d'échapper... Remplacez-le, ce Comité qui vient d'être accusé avec succès dans votre sein... L'argent de l'étranger travaille. Cette journée vaut à Pitt plus de trois victoires. La faction n'est pas morte, elle conspire *du fond de ses cachots* (il associait ainsi les Girondins aux Dantonistes).

« *Les serpents du Marais* ne sont pas encore écrasés. »

Ici, c'était le centre qui se trouvait atteint. Notez qu'à ce moment où la Convention n'avait guère plus de deux cents membres, la Montagne étant presque absente et la droite mutilée, le centre c'était à peu près tout.

Robespierre n'avait pas l'habitude des basses injures, et il venait d'accuser ceux qui avilissaient la Convention. On fut stupéfait de ce mot.

D'après sa prudence excessive au 5 septembre et autres grandes journées, on ne le croyait nullement audacieux. Il ne s'avançait qu'à coup sûr. On pensa qu'il était bien fort, puisqu'il avait hasardé une telle injure à la Convention.

Si son initiative avait été faible depuis un mois ou deux dans les choses publiques, elle avait été grande et terrible, judiciairement. C'était par-devant lui, comme président des Jacobins, que les juges et jurés du procès de Custine avaient été violemment tancés par la Société. Elle se constitua le 15 en tribunal contre les Girondins, et devint une cour de justice. Dans de telles circonstances, le chef des Jacobins se trouvait en réalité le grand juge de la République.

Le centre, donc, fut muet de terreur. Il commença à respirer un peu quand, des menaces vagues, Robespierre passa à une désignation spéciale, menaçant les seuls Dantonistes : « *Nos accusateurs* seront bientôt accusés. »

On respira mieux encore quand, réduisant le nombre, il dit : « *Deux ou trois traîtres* » ; enfin quand, ajournant les autres, il se limita cette fois à Duhem et Briez, l'un coupable d'excuser Custine, l'autre, l'homme *déshonoré qui s'est trouvé dans une place rendue*. Le mot tombait d'aplomb sur Merlin (de Thionville), dont la position avait été analogue à Mayence.

Tous se turent, et le peu qu'on dit, ce fut pour s'excuser. Briez déclina le périlleux honneur d'être adjoint au Comité.

La Convention se croyait quitte. Robespierre insista. Il vit son avantage et qu'il tenait l'Assemblée sous le pied, et que plus il frapperait, plus elle serait docile. Il dit donc audacieusement : « La Convention *n'a pas montré l'énergie* qu'elle eût dû... *J'ai vu* applaudir Barère par ceux qui nous calomnient, qui nous voudraient un poignard dans le sein... »

Tous frémissaient : « Est-ce moi qu'il a vu? »

Cependant l'Assemblée n'était pas domptée, à terre et aplatie, tant que Robespierre n'avait pas assommé les représentants dont la gloire militaire relevait la Convention. Il bâtonna Merlin sur le dos de Briez : « Si j'avais été dans Valenciennes, je ne serais pas ici pour faire un rapport... J'y aurais péri. Qu'il dise tout ce qu'il voudra, il ne répondra jamais à ceci : « Êtes-vous mort? »

L'Assemblée, foulée aux pieds, n'avait qu'à remercier. C'est ce qu'elle fit par Bazire. Il fut, comme au 5 septembre, l'organe de la faiblesse commune. Il saisit l'occasion des 50 millions que Billaud voulait rendre, et que Robespierre avec dignité déclara vouloir garder. « Où en serions-nous, dit Bazire, si Robespierre avait besoin de se justifier devant la Montagne?... On ne peut repousser sa proposition; il demande que la Convention déclare que son Comité a toute sa confiance. » A cet appel des accusateurs du Comité en faveur du Comité, l'Assemblée entière se leva et donna le vote de confiance.

Ce vote eut des conséquences immenses que personne n'attendait. Robespierre et l'Assemblée s'étaient trouvés en face, et l'Assemblée avait tremblé. Celui qui a eu une fois cet avantage le garde fort longtemps. Robespierre l'a gardé jusqu'au 9 thermidor.

La Convention était tellement dominée désormais que, le lendemain 26, elle lui remit en quelque sorte les deux glaives : Justice et Police; je veux dire que le Tribunal révolutionnaire et le Comité de sûreté générale furent renouvelés entièrement sous son influence. Au Tribunal, il mit les siens, des hommes à lui et qui lui appartenaient personnellement, Herman (d'Arras), Dumas, Coffinhal, Fleuriot, Duplay, Nicolas, Renaudin, Topino-Lebrun, Souberbielle, Vilatte, Payan, etc. Au Comité, avec un art plus grand, une composition plus savante, il ne mit que deux hommes à lui, Lebas, David; deux hommes de son pays, Lebon, Guffroy, et pour le reste, des gens très compromis

et d'autant plus dociles. Ce très grand tacticien savait qu'en révolution l'ennemi sert souvent mieux que l'ami. L'ami raisonne, examine et discute. L'ennemi, s'il a peur, va bien plus droit. Placé sur un *rail* de fer, il marche dans la voie rigide; sachant bien qu'à droite et à gauche, c'est l'abîme, il marche très bien.

Qui était le plus consterné? Le Comité de salut public. Il sentait trop que Robespierre, au 25 septembre, s'était défendu seul, qu'il avait vaincu seul, seul profité de la victoire. Un homme dominait la République.

Un homme en trois personnes : Robespierre, Couthon et Saint-Just.

Les cinq autres membres du Comité qui n'étaient pas en mission se trouvèrent d'accord sans s'être entendus. Le Dantoniste Hérault, les impartiaux Barère, Prieur, Carnot, Billaud-Varennes, la Terreur pure, Collot-d'Herbois, avant-garde hébertiste, mais fort indépendant d'Hébert, tous, quelle que fût la diversité de leur nuance, agirent comme un seul homme contre Robespierre

Ils craignaient extrêmement que Couthon, qui alors marchait sur Lyon avec des masses de paysans armés, n'eût la gloire de l'affaire et ne donnât aux Robespierristes la seule chose qui leur manquât : un succès militaire. Dubois-Crancé, Dantoniste allié aux *enragés* de Lyon, avait fait des efforts incroyables, il avait sauvé tout le Sud-Est. Le fruit de ce travail immense, Couthon allait le recueillir, se couronner, couronner Robespierre. Le 30 septembre et jours suivants, les cinq du Comité écrivirent trois fois en trois jours à Dubois-Crancé qu'il fallait à l'heure même forcer Lyon, y entrer avant l'arrivée de Couthon. Lyon résistait avec des efforts désespérés, du moins pour choisir son vainqueur, aimant mieux, s'il fallait se rendre, se remettre aux mains de Couthon, désintéressé dans l'affaire, qu'à celles de Dubois-Crancé, aigri par un long siège, ami des amis de Chalier, et qui n'eût pu rentrer qu'en vainqueur irrité, en vengeur du martyr.

Le Comité eut beau faire : la fortune de Robespierre eut l'ascendant à Lyon comme à Paris, et presque en même temps il porta un coup très grave au Comité devant la Convention.

Le 3 octobre, par une belle et douce matinée d'automne, où les arbres, épargnés par la saison plus longtemps qu'en 92, semaient lentement leurs feuilles, on annonça à la Convention que le rapporteur du Comité de sûreté, Amar, allait faire son rapport sur les Girondins.

La longue et froide diatribe n'ajoutait pas un fait à celle de Saint-Just. Les soixante-treize qui, en juin, avaient protesté contre la violation de l'Assemblée, étaient là présents et la plupart ne se défiaient de rien. Tout à coup Amar demande qu'on décrète « que les portes soient fermées ». Le tour est fait. Les soixante-treize sont pris comme au filet. L'arrestation est votée sans discussion. Les voilà, parqués, à la barre, pauvre troupeau marqué pour la mort.

Dans cette foule de soixante-treize représentants, sans doute fort mêlée, ceux qui ont vécu jusqu'à nous, les Daunou, les Blanqui et autres, étaient très sincèrement républicains et seraient morts pour la République.



Elle essaya de défendre sa vie (P. 1520.)

Jusque-là, l'affaire avait une apparence hideuse, celle d'un guet-apens. Quelques Montagnards demandèrent que les soixante-treize fussent jugés avec les vingt-deux. Mais voici que les soixante-treize trouvent dans l'Assemblée un défenseur inattendu. Robespierre se lève et parle pour eux. L'étonnement fut au comble.

« La Convention ne doit pas multiplier les coupables, dit Robespierre; il suffit des chefs. *S'il en est d'autres, le Comité de sûreté générale vous en*

présentera la nomenclature. Je dis mon opinion en présence du peuple, je la dis franchement, et le prends pour juge... Peuple, tu ne seras défendu que par ceux qui auront le courage de te dire la vérité ! »

Amar, parlant de lire les preuves contre les soixante-treize : « Cette lecture, dit Robespierre, est absolument inutile. »

Clémence rassurante, effrayante! La droite, le centre même, avaient entendu avec terreur ce mot sonner à leur oreille : « *S'il en est d'autres*, le Comité en présentera la nomenclature. »

Ils se voyaient dès lors suspendus à un fil : l'humanité de Robespierre!

La Montagne sentait que ces soixante-treize ainsi réservés, que cette droite tremblante, c'était une arme disponible pour lui; contre qui? Contre la Montagne, contre le Comité de salut public.

La majorité n'était plus celle du Comité et du gouvernement : c'était celle de Robespierre.

Le Comité avait devant l'Assemblée l'odieux du guet-apens, Robespierre seul le mérite de la modération, — tranchons le mot, — de la clémence.

Ce n'était pas ici un avis modéré d'un représentant quelconque, c'était l'impérieuse clémence d'un homme qui, dominant les Jacobins, le Comité de sûreté, le tribunal révolutionnaire, pouvait accuser, arrêter, juger. C'était une restauration du droit de grâce. Marat l'exerça au 2 juin pour trois représentants, et Robespierre ici pour soixante-treize.

Robespierre, jusqu'ici, n'avait rien fait attendre de tel.

Quelle était donc cette puissance nouvelle, étrange, qui s'attachait la droite, le centre, en faisant grâce, et qui s'appuyait d'autre part sur ceux qui ne voulaient point de grâce, sur les Hébertistes?

Robespierre, le 25 septembre, par la voix de David, avait répondu de Ronsin, le plus cruel des Hébertistes, l'avait lavé devant les Jacobins. Les Robespierristes eux-mêmes ne comprenaient plus Robespierre. L'un d'eux, le rédacteur du *Journal de la Montagne*, ayant attaqué les bureaux hébertistes, Robespierre le fit tancer aux Jacobins, et on lui ôta son journal.



CHAPITRE VII

MODÉRATION DES ROBESPIERRISTES A LYON (OCTOBRE 93)

ROBESPIERRE TERRORISE PAR SAINT-JUST (10 OCTOBRE), PENDANT QU'IL PACIFIE PAR COUTHON (8-20 OCTOBRE).

Rappelons-nous les précédents de Robespierre.

Juge d'Église à Arras avant 89, la nécessité malheureuse où il fut de condamner un homme à mort le décida à donner sa démission.

Son rôle à la Constituante fut celui d'un sévère philanthrope, poursuivant par tous les moyens, et même aux dépens de son cœur, le progrès de l'humanité. Il refusa la place d'accusateur public.

Il était né *ému*, craintif et défiant, colérique (de la colère pâle). Saint-Just le lui reprochait, lui disant : « Calme-toi ; l'empire est aux flegmatiques ! »

Les trahisons et les disputes, la guerre à coups d'aiguille que lui fit la Gironde, avaient prodigieusement aigri son cœur. La fatalité déplorable qui l'obligea, pour annuler et les Girondins et les enragés, de s'associer aux Hébertistes, de puiser dans ce qui lui était le plus antipathique, dans l'appui de leur presse, la force populaire qu'il n'avait pas en lui, cette dure et humiliante nécessité devait l'aigrir encore. Ce qu'il avait refusé en 90, il le devint réellement en 93 : le grand accusateur public. Ses véhéments réquisitoires aux Jacobins emportèrent et juges et jurés, et forcèrent la mort de Custine.

Son triomphe toutefois du 23, qui avait terrorisé la Convention, qui lui avait mis en main et la Justice et la Police, ce jour qui l'avait tant grandi sur les ruines des Dantonistes et des Hébertistes à la fois, lui permettait de suivre une plus libre politique. Il le tenta en octobre. Il fit un pas dans les voies de la modération, — un pas, et les circonstances le refoulèrent dans la Terreur.

Pendant ce mois, sa stratégie fut si obscure, que les Robespierristes s'y trompaient à chaque instant, croyant lui plaire et le servir en des choses, prématurées sans doute, qu'il se hâtait de désavouer.

Cependant deux choses furent claires :

1° Ses ménagements pour les soixante-treize, qu'il refusa d'envelopper dans la perte des Girondins ;

2° La modération étonnante que son *alter ego*, Couthon, son homme et sa pensée (bien plus étroitement que Saint-Just), osa montrer à Lyon dans tout le

mois d'octobre, — au point de s'aliéner tous les violents, de pousser à la dernière fureur les amis de Chalier.

Couthon, comme Robespierre, avant 89, était un philanthrope, bien plus qu'un révolutionnaire. On a de lui un drame qu'il écrivait alors, plein de sensibilité et de larmes, dans le genre de La Chaussée.

Au temps où nous sommes arrivés, tous deux, s'ils n'avaient pas la clémence dans le cœur, ils l'avaient dans l'esprit. Robespierre voulait arracher aux deux partis les deux puissances : aux Dantonistes la clémence, aux Hébertistes la rigueur; transférer ces deux forces des mains impures, suspectes, aux mains des honnêtes gens, c'est-à-dire des Robespierristes.

L'essai était infiniment périlleux et ne pouvait se faire que sur des questions toutes nouvelles, nullement sur celles qui étaient irrévocablement lancées dans la polémique révolutionnaire.

Garat raconte qu'au mois d'août, il fit une tentative auprès de Robespierre pour sauver la Gironde. Il lui lut une espèce de plaidoyer pour la clémence. Robespierre souffrait cruellement à l'entendre. Ses muscles jouaient d'eux-mêmes. Les convulsions ordinaires de ses joues étaient fréquentes, violentes. Aux passages pressants, il se couvrait les yeux. Que pouvait-il pour la Gironde? Rien, ni lui, ni personne. Il sentait bien toutefois qu'une des meilleures chances pour relever l'autorité, c'eût été, dans une question possible et neuve, c'eût été de saisir les cœurs par un effet d'étonnement, par un retour subit à la clémence qui enlèverait la France à l'improviste, et par l'effet d'un tel miracle briserait les partis.

Lyon, éloigné, pour une telle surprise, valait mieux que Paris. Si l'habile main de Couthon pouvait, de là, donner le premier branle à la politique nouvelle, l'équilibre dans la terreur, la terreur appliquée aux terroristes même, il allait ajouter une force inouïe au parti de Robespierre. Tout ce qui avait peur (et c'était tout le monde) allait se précipiter vers lui. Ce petit jour inattendu, une fois ouvert à la masse serrée qui étouffait, le flot immense y passait de lui-même. Toute la France girondine, la France-prêtre, la France royaliste (en bonne partie), auraient tout oublié, se seraient ralliées à un seul homme. Dans l'excès des alarmes, il s'agissait bien moins d'opinion que de sûreté. Cette vague toute-puissante de popularité l'eût soulevé, au trône? Non, au ciel.

Coup d'audace intrépide!... Les Hébertistes n'allaient-ils pas dénoncer un tel changement? pousser Robespierre à l'abîme où descendaient les Dantonistes? Ceux-ci n'allaient-ils pas crier, lorsque l'impitoyable leur escamotait la clémence?

Il fallait faire trembler les uns, les autres, et leur imposer le silence.

Robespierre tenait encore les Hébertistes, qui avaient grand besoin de lui. Il les avait lavés le 25 aux Jacobins, en faisant patronner Ronsin par son homme, David. Et le 3 octobre encore, les misérables avaient besoin de se laver d'une trahison nouvelle dans la Vendée. Empêtrés dans leurs crimes, ils

n'espéraient pas moins s'emparer de l'armée révolutionnaire malgré les Dantonistes. Le 4 donc, à leur profit et au profit de Robespierre, ils frappèrent un coup prodigieux de publicité, tirèrent un numéro du *Père Duchesne à six cent mille* contre Danton absent, et qui, selon eux, avait émigré.

L'affaire étant toute chaude, Robespierre lance, le soir du 4, David aux Jacobins pour dénoncer les Dantonistes : « Thuriot, dit-il, complote toutes les nuits avec Barère et Julien de Toulouse chez la comtesse de Beaufort. » David, membre du Comité de sûreté, comme tel, avait autorité. Malgré les dénégations, le coup porta très loin.

Exacte ou non, la dénonciation indiquait au moins que Robespierre avait la prescience d'une alliance qui allait se former contre lui entre les nuances les plus diverses. Barère, glissant comme une anguille et faufilé partout, était l'intermédiaire probable, à moins qu'on ne parvînt à l'anéantir par la peur. C'est ce qu'on fit le 4, le 15, par de cruelles attaques aux Jacobins, attaques qui touchaient de très près l'accusation, sentaient la guillotine.

Le moment était venu, ou jamais, de constituer le gouvernement honnête et terrible qui frapperait les fripons de tous côtés sans distinction de partis. Il fut comme proclamé le 4 en deux décrets, l'un pour *contenir les autorités* dans leurs sphères respectives (avis à la Commune, à la royauté d'Hébert et Bouchotte), l'autre pour *limiter les pouvoirs des représentants* aux armées.

Cette formule simple et redoutable de centralisation fut donnée par Billaud-Varennes. Et l'esprit du nouveau gouvernement fut donné le 10 par Saint-Just.

Ce manifeste original, parmi beaucoup de choses fausses et forcées, déclamatoires ou trop ingénieuses, n'est pas moins imposant, respectable, par un accent vrai de douleur sur l'irrémédiable corruption du temps. C'est la voix d'une jeune âme hautaine et forte, impitoyablement pure, résignée à une lutte impossible, où elle s'attend bien à périr. Cette voix métallique, et qui a le strident du glaive, plane, terrible, sur tous les partis. Pas un qui ne baissât la tête en écoutant. Pas un qui refusât son vote. Il fut réglé que le gouvernement restait révolutionnaire jusqu'à la paix, que les ministres dépendaient du Comité, qu'un tribunal demanderait des comptes à tous ceux qui avaient manié les deniers publics.

Terreur sur tous.

Personne, même les plus purs, n'eût pu répondre à une telle enquête, dans le désordre du temps.

Ce qui effraya encore plus, c'est que Saint-Just n'avait pas craint de dénoncer ceux que Robespierre ménageait jusque-là, stigmatisant l'*insolence des gens en place*, nommant en propres termes le tyran du monde nouveau, *la bureaucratie*.

L'effroi commun rapprocha des gens qui ne s'étaient jamais parlé. Les Indulgents, les Hébertistes se virent et se donnèrent la main.

Les choses en étaient là, quand arriva le grand événement de Lyon, la

clémence de Couthon, qui allait donner aux ligués une si forte prise contre Robespierre.

Pendant que les Hébertistes recrutaient à Paris leur armée révolutionnaire, Couthon, sur son chemin, en avait fait une de paysans. De son pays natal, l'Auvergne, de la Haute-Loire et de toutes les contrées voisines, il entraînait la masse, ayant donné la solde incroyable de trois francs par jour. « Il faut les arrêter, disait Couthon ; deux cent mille hommes viendraient. » On réduisit la solde.

Couthon, attendu et désiré des Lyonnais, comme un sauveur qui les défendrait de Dubois-Crancé, reçoit leur soumission (8 octobre).

Il ne juge nullement à propos de livrer un dernier combat pour fermer le passage à deux mille désespérés qui voulaient se faire jour, l'épée à la main. Il les laisse passer.

Le Comité, à cette nouvelle, sentit, frémit; il reconnut cette politique inattendue, celle qui avait sauvé les soixante-treize : *Régner par la clémence*.

Que se passa-t-il dans le Comité ?

Il est facile à deviner que Collot-d'Herbois, que Billaud, que Barère, organes de la fureur commune, demandèrent ce qu'il adviendrait si, après avoir accompli toutes les hautes œuvres de la Révolution, poussé dans la terreur, dans le sang, jusqu'à la victoire, en engageant sa vie et sans se réserver aucune porte, on rencontrait au bout l'embuscade d'un philanthrope qui râflerait le fruit, qui se laverait les mains de tout, renierait les sévérités, les punirait peut-être, qui guillotinerait la guillotine, et des débris se ferait un autel!

Deux choses restent à faire : poignarder le tyran ou le compromettre.

Collot écrivit un décret qui effaçait Lyon de la terre. A la place, une colonne s'élèverait portant ces mots :

« Lyon s'est révolté, Lyon n'est plus. »

Tous les membres du Comité signèrent, et ils firent signer Robespierre.

Force étonnante d'un gouvernement d'opinion ! Il avait en main la Convention, les Jacobins, le Comité de sûreté, le tribunal révolutionnaire. Mais à quelle condition? Celle de rester impitoyable. Il périssait, s'il n'eût signé.

Mais, en signant, il exigea qu'on suivît à la lettre la dénonciation de Couthon contre Dubois-Crancé qui, rappelé à Paris, hésitait à revenir et réorganisait les clubs à Lyon; il voulut qu'on l'arrêtât, qu'on le ramenât de force à Paris.

Arrêter l'homme qui, en réalité, avait tout fait, qui venait de rendre ce service immense, l'amener à Paris entre deux gendarmes avec les drapeaux pris de sa main, c'était une mesure exorbitante, odieuse, prodigieusement impopulaire. Le Comité l'accorda avec empressement, donna l'ordre avant même d'en parler à l'Assemblée, espérant perdre Robespierre (12 octobre).

Le décret exterminateur fut immédiatement porté à la Convention; on

dit, on répéta, à la louange de Robespierre, *que lui seul a pu trouver la sublime inscription.*

« Comment expliquer, dit Barère innocemment, que deux mille hommes aient passé à travers soixante mille?... C'est une énigme dont nous cherchons le mot. »

Deux Dantonistes, Bourdon (de l'Oise) et Fabre d'Églantine, relevèrent la chose, s'informèrent, parurent curieux, désirèrent une enquête. Ainsi changeaient les rôles. Les *Indulgents* regrettaient que le sang n'eût coulé.

La Montagne vota comme un seul homme, et toute la Convention.

L'alliance des Dantonistes et des Hébertistes était consommée ce jour-là. Leurs haines mutuelles reparaîtront souvent, mais toujours avec une chance de conciliation dans la haine de Robespierre.

CHAPITRE VIII

MORT DE LA REINE. — VICTOIRE DE WATTIGNIES (16 OCTOBRE)

PROCÈS DE LA REINE (14-16 OCTOBRE 93). — BLOCUS DE MAUBEUGE. — POSITION DE WATTIGNIES. — ATTAQUES INUTILES DU 15. — EFFORT DÉSESPÉRÉ DU 16.

Le Comité de salut public, par sa hautaine déclaration d'honnêteté absolue et de guerre aux partis, faite solennellement le 10 par Saint-Just, s'était posé une nécessité absolue de vaincre l'étranger. Au plus léger échec, tous criaient contre lui.

Robespierre, en particulier, voyait son sort suspendu à cette loterie de la victoire. Il le fit entendre le 11 aux Jacobins, dit qu'il attendait la bataille et qu'il était prêt à la mort.

Pour passer ce passage étroit, franchir le gouffre, il lui restait un pont étroit, le tranchant du rasoir :

Tuer la Reine, tuer les Girondins, battre les Autrichiens ;

Aux amis de Chalier, aux furieux patriotes de Lyon, jeter en réponse la tête de l'Autrichienne ;

Aux drapeaux accusateurs de Dubois-Crancé opposer les drapeaux jaunes et noirs de l'Autriche, une grande victoire sur la coalition.

La Reine fut expédiée en deux jours, 14 et 15. Elle périt le 16, jour de la bataille, et sa mort eut peu d'effet à Paris. On pensait à autre chose, au

grand scandale de Lyon et à la lutte désespérée, terrible, que soutenait l'armée du Nord.

La Reine était coupable, elle avait appelé l'étranger. Cela est prouvé aujourd'hui. On n'avait pas les preuves; elle essaya de défendre sa vie. Elle dit qu'elle était une femme, une épouse obéissante, qu'elle n'avait rien fait que par la volonté de son mari, rejetant la faute sur lui.

Ce qu'il y eut de plus saisissant dans ce procès, c'est qu'on y fit paraître des témoins inutiles, des hommes condamnés d'avance, le constitutionnel Bailly, le Girondin Valazé, Manuel ou la Montagne modérée, trois siècles de la Révolution, trois morts pour témoigner sur une morte.

Rude moment. La République guillotine une Reine. Les rois guillotinent un royaume. La Pologne est tuée avec Marie-Antoinette. Les bourreaux de la Pologne ont fini avec elle; ils sont libres d'agir. La Prusse est contente maintenant, elle a sa proie; elle va agir enfin sur le Rhin, gagner l'argent anglais, aider l'Autriche, qui n'a rien cette fois en Pologne et veut saisir l'Alsace. Autriche et Prusse, elles vont enfoncer les portes de la France, le 13 octobre. Le calcul de Carnot, qui affaiblit le Rhin pour vaincre au Nord, va tourner contre lui.

Carnot semble un homme perdu. Barère aussi, qui, malgré Robespierre, malgré Bouchotte, Hébert, a mis Carnot au Comité.

Que pouvait ce calculateur, quand nos armées immobiles de misère se trouvaient incapables de suivre ses calculs? Les administrations militaires (subsistances, habillements, transports), la cavalerie aussi étant à peu près anéanties, ces pauvres armées paralytiques ne pouvaient prendre l'offensive; à peine faisaient-elles de faibles mouvements.

Hoche disait un mot dur dans son langage de soldat : « Nous faisons une guerre de hasard et de bamboche, nous n'avons pas d'initiative; nous suivons l'ennemi où il veut nous mener. »

Ce fut en effet sur un mouvement de l'ennemi et facile à prévoir que s'éveilla le Comité de salut public. Le contraste était grand. L'Autrichien agissait scientifiquement, comme un bon géographe qui étudierait le pays, suivant les cours des eaux avec méthode et la série échelonnée des places fortes. Il avait pris d'abord toute la grande artère du Nord, l'Escaut, Condé et Valenciennes; puis il avait pris une position inexpugnable au Quesnoy, aux abords de la forêt de Mormal. Un autre eût avancé au centre. Lui, il voulait plutôt s'enraciner au Nord, prendre Landrecies et Maubeuge, vingt mille hommes, une armée, la plupart de recrues; n'importe, il ne dédaignait pas de prendre cette armée. Un matin, il passa la Sambre (28 septembre), plus vivement qu'on ne l'eût attendu de sa pesanteur ordinaire. Ni Maubeuge ni le camp n'étaient approvisionnés; dès le huitième jour, on en était à manger du cheval.

Les Autrichiens avaient déjà en batterie sur la ville soixante pièces de canon; mais ils n'en avaient que faire.



Carnot avait avec lui deux dogues de combat. (P. 1326.)

Les assiégés, la faim aux dents, allaient être obligés de leur demander grâce.

La plaine était en feu ; on brûlait tout. Les pleurs des paysans réfugiés, l'encombrement des malades et les cris démoralisaient les soldats. Le représentant Drouet croyait si bien la ville perdue, qu'il essaya de passer, se fit prendre, et fut mené droit au Spielberg. Treize dragons furent plus heureux : ils passèrent à travers les coups de fusil, allèrent demander secours à trente lieues, et ils revinrent encore à temps pour la bataille.

Le général Houchard avait duré un mois. On le menait à Paris pour le guillotiner. Personne ne voulait commander. On fit la presse, et l'on trouva Jourdan, qui, n'ayant jamais commandé, ne voulait pas d'abord, mais on le fit vouloir. Il se sacrifia.

Jourdan commence par chercher son armée. Elle était dispersée, pour manger, le pays n'ayant nul magasin, sur une ligne de trente lieues de long. Une bonne moitié était bloquée ou dans les garnisons, tristes recrues en veste et en sabots. Il prend vite aux Ardennes pour compléter l'armée du Nord, et réunit à Guise environ quarante-cinq mille hommes.

Cobourg, qui venait de recevoir douze mille Hollandais, et qui avait quatre-vingt mille soldats, ne daigna même pas appeler les Anglais, qui étaient à deux pas. Il laisse trente mille hommes pour garder les affamés de Maubeuge, et lui, avec ses forces principales, il se poste à deux lieues, sur un enchaînement de collines, de villages boisés, ferme tous les chemins par des abatis d'arbres, couronne les hauteurs de superbes épaulements entre lesquels les canons montrent la gueule à l'ennemi. Dessous, sa ferme infanterie hongroise garde l'approche. Derrière, les masses autrichiennes et croates. De côté, dans la plaine, une cavalerie immense, la plus belle du monde, s'étalait au soleil, prête à sabrer les bataillons que l'artillerie aurait ébranlés ; le tout dirigé, surveillé, moins par Cobourg que par l'excellent général Clairfayt, le premier homme de guerre de l'empire autrichien.

Cette fois encore, c'était un Jemmapes, mais infiniment agrandi ; armée triple et victorieuse, position bien plus redoutable, localités plus âpres. Cobourg, en amateur, parcourant cet amphithéâtre, cet enchaînement admirable de postes, de barrières artificielles et naturelles, de forces de tout genre qui se liaient et se prêtaient appui, s'écria : « S'ils viennent ici, je me fais sans-culotte. »

Le mot ne tomba pas. Reporté aux Français, il excita chez eux une incroyable ardeur de convertir l'Allemand et de lui faire porter le bonnet rouge. Leurs bandes traversaient la ville d'Avesnes, en chantant à tue-tête les chants patriotiques ; ces drôles sans souliers étaient les conquérants du monde.

Le 14, lorsque Maubeuge commençait à recevoir les bombes autrichiennes, elle crut, dans les intervalles, entendre le canon au loin. Et elle avait raison. Carnot et Jourdan étaient devant l'ennemi ; on se regardait, se tâtait. Plusieurs voulaient sortir de Maubeuge et se mettre de la partie. Mais d'autres craignirent une surprise, une trahison : on ne sortit pas.

Lorsque Carnot arriva, portant en lui une si énorme responsabilité, la nécessité de la France, la vie ou la mort de la République, la cause des libertés du monde, ce grand homme, avant tout honnête homme, eut un scrupule et se demanda s'il fallait risquer l'enjeu complet, mettre le monde sur une carte. Il voulut attaquer d'abord sur toute la ligne, en gardant ses communications avec l'intérieur, avec la route de Guise, où restaient les réserves de la levée en masse, de sorte que, s'il arrivait un malheur, tout ne fût pas perdu encore, et que l'armée battue pût reculer vers Guise. Il avait devant lui trois villages, à gauche Wattignies, à droite Leval, et Doulers au centre. Ses trois divisions marchant d'ensemble, devaient, par un mouvement, se rapprocher du centre, le forcer, le percer pour rejoindre Maubeuge, s'y fortifier de l'armée délivrée, et tous ensemble tombant, sur Cobourg, lui faisaient repasser la Sambre.

La droite s'égara d'abord : victorieuse, elle s'étale en plaine, au lieu de forcer la hauteur; elle trouve la cavalerie ennemie, qui la disperse en un clin d'œil, lui prend tous ses canons. Complet désordre, et un moment après, tout réparé. Les volontaires s'étaient raffermis, reformés, avec un aplomb de vieux soldats.

La gauche avait mieux réussi. Elle perçait vers Wattignies. Mais il lui fallait le succès du centre, pour s'appuyer. Et le centre n'aboutissait pas.

Quatre heures durant, au centre, en montant vers Doulers, nos troupes, et Jourdan en personne, combattirent à la baïonnette. Du premier choc, tous les corps de l'ennemi avaient été renversés. Les nôtres arrivent essoufflés au pied des hauteurs ; ils se trouvent face à face avec les canons, souffletés de mitraille. Quelques-uns ne s'arrêtèrent pas; un tambour de quinze ans, trouvant un trou, passa, s'alla poster dans le village de Doulers, sur la place de l'église, et là battit la charge derrière les Autrichiens; leurs bataillons en perdirent contenance, et ils commençaient à se disperser.

En 1837, on a retrouvé là les os du petit homme entre sept grenadiers hongrois

Au moment où les nôtres, sous le torrent de la mitraille, hésitaient et flottaient, la cavalerie autrichienne arrive en flanc, l'infanterie qui avait cédé nous retombe sur les bras. Nous sommes rejetés en arrière.

Jourdan, après quatre heures d'efforts, voulait laisser le centre attaquer de côté. Carnot l'apprend, s'écrie: « Lâche! » Jourdan fit alors comme Dampierre, il voulait se faire tuer. Une fois, deux fois, il recommença la lutte, amenant toujours ses hommes décimés au pied de ces hauteurs meurtrières, de ces canons féroces qui se jouaient à les balayer. Pas un ne refusait, pas un de ces jeunes gens n'hésita à marcher ; tous embrassaient la mort.

La nuit mit fin à cette affreuse exécution, qui eût toujours continué. Cobourg croyait avoir vaincu. Quels hommes n'eussent pas tombé de découragement? et comment croire que ces soldats d'hier, dont plusieurs se voyaient pour la première fois à une telle fête, ne se tiendraient pas satisfaits?

On vit alors toute la justesse du mot du maréchal de Saxe : « Une bataille perdue, c'est une bataille qu'on croit perdue. »

Or, les nôtres, après leur perte énorme, ne se tenant pas pour vaincus, ils ne le furent pas en effet.

Carnot, dit-on, reçut la nuit un avis important. Quel? on ne le sait pas. Mais on peut bien le deviner. Il reçut, dans cette nuit du 15 au 16, la nouvelle que, le 13, la Prusse et l'Autriche, lançant devant eux la valeur furieuse, désespérée, des émigrés, avaient forcé les lignes de l'Alsace, les portes de la France.

Donc, il fallait absolument, et sous peine de mort, vaincre le 16.

Le 16 aussi mourait la Reine.

Le 16, l'ébranlement immense de la Vendée eut son effet ; elle passa la Loire; cette grande armée désespérée courut l'Ouest, plus redoutable que jamais. Où se jetterait-elle? sur Nantes ou sur Paris ?

Le désespoir aussi illumina Carnot, Jourdan. Ils firent cette chose incroyable. Sur quarante-cinq mille hommes qu'ils avaient, ils en prirent vingt-quatre mille, et ils les portèrent à la gauche, laissant au centre et à la droite des lignes faibles, minces et sûres d'être battues. Ce centre et cette droite sacrifiés devaient cependant agir, agir tout doucement.

Le destin de la France, complice d'une opération si hasardeuse, nous accorda un grand brouillard d'octobre. Si Clairfayt avait eu du soleil, une longue-vue, tout était perdu. L'affaire devenait ridicule ; on guillotinait Jourdan et Carnot, et le ridicule éternel les poursuivrait dans l'avenir.

Le 16 du mois d'octobre 93, à midi (l'heure précise où la tête de la Reine tombait sur la place de la Révolution), Carnot, Jourdan, silencieux, marchaient avec la moitié de l'armée (et laissant derrière eux le vide !) — vers le plateau de Wattignies.

Wattignies est une position superbe, formidable, bordée d'une petite rivière, de deux ruisseaux, cernée de gorges étroites et profondes. La raideur de ces pentes, pour remonter, est rude, et au haut se trouvaient les plus féroces de l'armée ennemie, les Croates, les plus vaillants, les émigrés.

Le brouillard se lève à une heure. Le soleil montre aux Autrichiens une masse énorme d'infanterie en bas. Un cri immense éclate : « Vive la République ! » Trois colonnes montaient.

Elles montent. Et, de l'escarpement, les décharges les retardent. Elles montent, mais de leurs flancs, ouverts et fermés tour à tour, sortait la foudre ; chaque colonne avait sa pièce d'artillerie volante. Rien ne charmait plus nos soldats. Ils ont toujours été amoureux de l'artillerie. Les canons étaient adorés. A la vigueur rapide dont ils étaient servis, à la mobilité parfaite dont les bataillons les facilitaient en s'ouvrant et se refermant, on eût pu reconnaître non seulement le peuple héros, mais le peuple militaire.

Du reste, les Autrichiens avouèrent que jamais telle artillerie ne frappa leur oreille. Cela évidemment veut dire qu'aucune ne tira des coups si pressés.

Trois régiments autrichiens furent mis en pièces, et disparurent. Leur artillerie tourna contre eux.

Une seule de nos brigades échoua, ayant reçu de front l'épouvantable orage de la cavalerie ennemie. Cobourg s'était enfin éveillé : il avait lancé la tempête.

Prodigieuse fermeté de nos soldats! rien ne fut troublé. Cette malheureuse colonne se reforma à deux pas de là. Carnot et Duquesnoy, les représentants du peuple, destituèrent le général, prirent le fusil, et marchèrent à pied, montrant aux jeunes soldats comment il fallait s'en servir.

Carnot avait avec lui deux dogues de combat, très féroces : Duquesnoy, le représentant, et son frère, le général. Le premier, ancien moine, et depuis paysan, était né furieux. En prairial, il ne se manqua pas ; d'autres se blessèrent, lui, d'un mauvais ciseau, il se perça le cœur. Son frère, l'un des exterminateurs de la Vendée, et blessé des pieds à la tête, est bientôt mort aux Invalides. Ce furent en réalité ces deux enragés qui, avec Carnot et Jourdan, gagnèrent la bataille. Jourdan se fixa, invincible, sur le plateau de Wattignies.

L'armée ennemie avait profité de l'affaiblissement extrême où était restée notre droite. Elle l'avait fait fléchir sans peine et lui avait pris ses canons. Cobourg ne savait même pas son avantage de ce côté ; mais il était si saisi du coup frappé sur Wattignies, qu'il partit sans s'informer de l'état des choses. Il n'attendit pas York, qui venait le secourir. Il multiplia ses feux pour donner le change aux nôtres, et prudemment repassa la Sambre. Maubeuge était délivré.

Cette bataille eut des résultats tels qu'aucune autre peut-être n'en eut de semblables :

Elle couvrit la France pour longtemps au Nord, et lui permit bientôt sur le Rhin et de défendre et d'attaquer.

Elle nous donna, l'hiver aidant, une longue paix intérieure, et malheureusement aux partis le loisir de s'exterminer.

Carnot, qui l'avait gagnée, revint s'enfermer à son bureau des Tuileries, et laissa triompher ses collègues.

Jourdan, qu'on voulait lancer en Belgique sans vivres ni cavalerie, fit quelques observations et fut destitué.

La grande affaire du Rhin fut confiée à Pichegru et Hoche, deux soldats devenus tout à coup généraux en chef. La République allait tout emporter.



CHAPITRE IX

SUITE DE LYON. — MORT DES GIRONDINS (13 OCTOBRE — 8 NOVEMBRE 93)

LA VICTOIRE SAUVE ROBESPIERRE DE COLLOT ET DE PHILIPPEAUX (19 OCTOBRE). — PROCÈS DES GIRONDINS (24-30 OCTOBRE 93). — ON ÉTOUFFE LE PROCÈS PAR UN DÉCRET (29 OCTOBRE). — MORT DES GIRONDINS (30 OCTOBRE 93). — FAIBLE EFFET DE L'EXÉCUTION. — MORT DE MADAME ROLAND (8 NOVEMBRE 93). — MORT DE ROLAND.

La bataille se donna plus tard qu'on ne croyait. Tout le monde attendait à Paris dans une extrême anxiété, mais personne plus que Robespierre. Si elle était gagnée, elle allait remplir les esprits, rendre minime l'affaire de Lyon, balancer l'effet dangereux du vainqueur de Lyon arrêté. Dubois-Crancé était en route, captif et portant ses drapeaux.

Point de nouvelle le 13, point le 14. Robespierre s'alarma, il chercha une occasion de se mettre à part de Couthon, de se laver les mains de ce qui pouvait se faire à Lyon. Pour se disculper d'indulgence, il attaqua un indulgent, le très suspect Julien, de Toulouse, qui (surprenant effet de la coalition) avait fait approuver d'Hébert, de la Commune, un rapport apologétique pour les Girondins de Bordeaux. Robespierre s'anima, et dit : « Non, je ne puis, comme Julien, faire bon marché du sang des patriotes... La prise de Lyon n'a pas rempli l'espérance des bons citoyens... tant de scélérats impunis, tant de traîtres échappés ! Non, il faut que les victimes soient vengées, les monstres démasqués, exterminés, ou que je meure ! »

Ainsi Robespierre reculait, il abandonnait Couthon. Hébert à l'instant recula; la Commune brûla le rapport de Julien.

La reculade de Robespierre aurait été sans dignité, s'il n'eût au moment même frappé un nouveau coup.

Un Jacobin influent, ami d'Hébert et de Collot, disparut le matin du 15, sans que personne pût en donner nouvelle.

Collot, le soir, aux Jacobins, arriva si furieux, que les Robespierristes, effrayés, le prévinrent eux-mêmes, demandèrent une enquête. L'homme enlevé était Desfieux, ex-espion du Comité de salut public. Il logeait avec un homme plus suspect encore, un Proly, Autrichien, bâtard du prince de Kaunitz. Ils avaient disparu tous deux. Collot jette feu et flamme; il se garde bien de vouloir deviner que l'enlèvement mystérieux est l'œuvre du Comité de sûreté générale. Il veut ignorer, crie, cherche, pleure, rugit : « On nous prendra tous

dit-il, aujourd'hui l'un, demain l'autre. » De là, il court à la Commune et recommence la scène, dans la grande assemblée du conseil général, devant les tribunes émues. On entre dans son chagrin; on fait venir la police. Hélas! elle ne sait rien; elle n'a sur les registres aucun mandat d'amener. On finit par découvrir, grâce à cette longue filière, ce que Collot certainement avait deviné tout d'abord : que c'est le Comité de sûreté qui a fait faire l'enlèvement.

Un Jacobin enlevé, à l'insu de la Société, à l'insu de toute autorité, et du Comité de salut public, et de la Commune, et de la police municipale, et des Comités de sa section! c'était un fait nouveau, renouvelé de l'inquisition de Venise. La Société tout entière se mit en mouvement; elle alla en masse au Comité de sûreté, et lui arracha Desfieux. Il rentra triomphant le 17, aux Jacobins.

Collot, le même jour, y montait une forte scène contre Couthon et Robespierre, voulant rendre coup pour coup. Couthon, pour se concilier la Société, avait imaginé de demander quarante Jacobins pour l'aider à régénérer Lyon. « Il n'y a qu'un mot qui me blesse dans ces nouvelles de Lyon, dit Collot malignement : c'est cette trouée par laquelle les rebelles ont échappé. Faut-il croire qu'ils ont passé sur le corps des patriotes? ou bien ceux-ci se seront-ils *dérangés* pour les laisser passer?... »

La Société, peu satisfaite, accueillit d'autant mieux une proposition que jadis Robespierre avait fait rejeter, celle de mettre Marat au Panthéon, avec Chalier et J.-J. Rousseau.

Il devenait probable, d'après ceci, que Dubois-Crancé allait trouver un accueil sympathique. Avec lui, arrivait de Lyon l'ami de Chalier, le second Chalier, la victime des Girondins, Gaillard, qui, pendant tout le siège, était resté dans les cachots, et qui, n'espérant rien de Couthon, venait demander vengeance à l'Assemblée, aux Jacobins.

Dubois-Crancé arriva le 19 avec Gaillard. Et ce jour même où Robespierre avait à redouter cette terrible accusation de *modérantisme,* paraissait un violent rapport de Philippeaux contre la protection que Robespierre avait donnée en septembre à Ronsin, aux *exagérés.*

Il était pris de deux côtés.

Mais ce même jour, 19 octobre, tomba, comme du ciel, la nouvelle de la victoire.

Robespierre était sauvé, l'effort de ses ennemis atténué; Dubois-Crancé, reçu à la Convention, n'obtint pas même d'y parler. Aux Jacobins, amené par Collot, il montra beaucoup de prudence, se justifia, sans accuser. Il flatta les Jacobins en leur offrant le drapeau lyonnais qu'il avait pris de sa main. Et avec tout cela, la Société restait froide. Gaillard même, l'ombre de Chalier, Gaillard vivant, en personne, que Collot menait et montrait comme les reliques d'un saint, Gaillard produisit peu d'effet. Avant qu'on le laissât parler, on fit passer je ne sais combien d'incidents minimes et de froids discours. Il parla



Ils parlèrent de la République, de la Patrie. (P. 1534.)

enfin avec une sécheresse désolée, une brièveté désespérée. Un mois après il se tua.

Les Jacobins montrèrent en cette circonstance qu'ils étaient des politiques, bien moins prenables au fanatisme qu'on n'aurait pu le croire.

Couthon, qui les connaissait parfaitement et qui comptait sur eux, montra plus de sang-froid que Robespierre. Il neutralisa à Lyon tout l'élan des vengeances. Il se hâta lentement d'organiser ses tribunaux. Quand il reçut le

décret exterminateur, il répondit avec admiration, avec enthousiasme à la Convention, mais ne fit rien du tout. Sauf quelques hommes pris les armes à la main, personne ne périt. Couthon attendit au 25 sans prendre aucune mesure contre l'émigration. Vingt mille hommes au moins sortirent de Lyon, qui se trouvaient en grand danger de mort. Et la plupart étaient de pauvres ouvriers qui avaient agi au hasard.

La mort des Girondins, demandée tant de fois, fut le calmant qu'on crut devoir donner à la fureur des violents, qui s'indignaient de voir cette immense proie de Lyon fondre et s'échapper de leurs mains.

Les vingt-deux députés arrêtés le 2 juin étaient réduits par la fuite ou la mort à une douzaine. On en ajouta d'autres qui n'étaient point de la Gironde, et l'on parvint à compléter ce nombre sacramentel, auquel le peuple était habitué.

Fouquier-Tinville avait pour la dixième fois demandé les pièces. On a vu que les Jacobins s'en étaient emparés. Ils les cherchèrent dans leurs archives et plusieurs jours. On retrouva enfin dans un coin un petit dossier, si nul que Fouquier n'osa le montrer. Nulle pièce ne fut communiquée d'avance aux defenseurs. Au jour de l'ouverture des débats, Fouquier cherchait encore.

On n'était pas sans inquiétude sur la manière dont Paris prendrait cette hécatombe. L'immense majorité des sections était girondine, et quoiqu'elles fussent muettes, terrifiées, tenues comme aplaties par leurs comités révolutionnaires, on craignait un réveil. A tort. Paris était très mort. Les Girondins étaient très vieux. L'attention était ailleurs. On les exhuma pour les tuer.

Toutefois on crut utile de créer une diversion (et burlesque) à la tragédie comme la queue du chien d'Alcibiade. Des femmes de clubs, coiffées du bonnet rouge, habillées en hommes et armées, se promenèrent aux Halles, trouvèrent mauvais que les poissardes n'eussent pas la cocarde. Celles-ci, royalistes et fort colères, comme on sait, tombèrent sur les belles amazones, et leurs robustes mains leur appliquèrent, au grand amusement des hommes, une indécente correction. Paris ne parla d'autre chose. La Convention jugea, mais contre les victimes; elle défendit aux femmes de s'assembler. Cette grande question sociale se trouva ainsi étranglée par hasard.

Une autre chose fit tort aux Girondins. On plaça leur procès immédiatement après celui du député Perrin, condamné aux fers pour spéculations scandaleuses, exposé le 19 à la place de la Révolution. Ils trouvèrent ainsi l'échafaud sali par un voleur. La foule, qui n'y regarde guère, les voyant exécutés entre les voleurs et les royalistes, s'intéressa moins à leur sort.

Royalistes et Girondins furent habilement entremêlés.

La Reine périt le 16, les Girondins le 30, madame Roland le 8, et le surlendemain un royaliste, Bailly. Le Girondin Girey-Dupré le 21, et peu de

jours après le royaliste Barnave. En décembre, les exécutions des Girondins Kersaint, Rabaut, furent faites ainsi pêle-mêle avec celle de la Dubarry.

Qu'il eût bien mieux valu pour eux périr le 2 juin, sur les bancs de la Convention ! Ils n'auraient pas passé ainsi après la Reine, dans ce fâcheux mélange royaliste, comme une annexe misérable du procès de la royauté. Ils seraient morts eux-mêmes, tout entiers, d'un cœur invaincu ! Ils n'auraient pas subi l'affaiblissement, l'énervation des longues prisons. Ils n'auraient pas essayé de défendre leur vie. Ils seraient morts comme Charlotte Corday.

Sauf cette faiblesse qu'ils eurent de plaider, ils montrèrent beaucoup de constance dans leurs principes. Républicains sincères, invariables dans la haine des rois, pleins d'immuable foi aux libertés du monde. Du reste, fidèles aussi à la philosophie du dix-huitième siècle, sauf deux, le marquis et l'évêque, Fauchet et Sillery, tous les autres étaient de la religion de Voltaire ou de Condorcet.

On voit encore aux Carmes les trois ou quatre greniers qu'y occupèrent les Girondins. Les murs sont couverts d'inscriptions. Pas une n'est chrétienne. Le mot Dieu n'y est qu'une fois. Toutes respirent le sentiment de l'héroïsme antique, le génie stoïcien. Celle-ci est de Vergniaud :

Potius mori quam fœdari
La mort! et non le crime.

Les faibles mémoires de Brissot, écrits dans sa longue prison, témoignent du même caractère. On sent un cœur qui ne s'appuie que sur le droit et le devoir, sur le sentiment de son innocence, sur l'espoir du progrès et le futur bonheur des hommes. Croirait-on que l'infortuné qui écrit sous la guillotine ne s'occupe que d'une chose, sur laquelle il revient toujours : l'esclavage des noirs ? Indifférent à ses fers, il ne sent peser sur lui que les fers du genre humain.

Les trois grands procès du tribunal révolutionnaire (ceux de la Reine, des Girondins, de Danton) ont été conduits par le même homme, Herman, président du tribunal. C'était un homme d'Arras, compatriote et ami personnel de Robespierre. Dans les différentes listes que celui-ci a laissées d'hommes qui devaient arriver aux grands emplois, le premier nommé en tête est toujours Herman. Un homme de lettres distingué, d'Arras, qui vit encore dans un grand âge, m'a souvent conté qu'il l'avait connu. Herman était un homme de maintien posé, de parole douce, de figure sinistre ; il louchait extrêmement d'un œil et paraissait borgne.

Il n'y eut aucune hypocrisie dans le procès. Tout le monde vit tout de suite qu'il ne s'agissait que de tuer. On dédaigna toutes les formalités, usitées

encore à cette époque au tribunal révolutionnaire. Point de pièces communiquées. Les accusateurs (Hébert et Chaumette), reçus comme témoins. Aucune défense d'avocat. Plusieurs des accusés ne purent parler, chose bien nécessaire pourtant dans un procès où l'on accolait ensemble des hommes accusés de crimes tout différents, les uns de faits, les autres de paroles, quelques-uns d'opinions.

Ce qui fut très choquant, ce fut de voir arriver pour accabler les vingt-deux, morts d'avance, jugés pour la cérémonie, des hommes eux-mêmes en péril, et qui, sous le coup d'une extrême peur, croyaient racheter leur vie en se faisant bourreaux.

Desfieux, que l'on a vu tout à l'heure arrêté et violemment délivré par Collot, par l'émeute de la Société jacobine, Desfieux, terrifié de son succès et sentant qu'il serait repris, vint jeter une pierre à ces mourants. Il imagina de les accuser d'avoir fabriqué une lettre pour le perdre, lui, Desfieux! « Eh! mon ami, lui dit Vergniaud, si nous avions eu intérêt à perdre quelqu'un, ce n'était pas toi, c'était Robespierre. »

Chabot était dans le même cas. Il n'était nullement cruel, et quand Garat alla prier Robespierre pour les Girondins, Chabot, qui était là, laissa voir de l'intérêt pour eux. Mais l'ex-moine, homme de chair, paillard, lâche et bas, mourait de peur, faisant en même temps ce qu'il fallait pour mourir. Il se faisait riche, engraissait, épousait une fille de banque. Et plus il engraissait, plus sa peur croissait. Il s'évanouissait presque devant Robespierre. Il l'avait, par étourderie, blessé sur l'article délicat de la Constitution. Comment rentrer en grâce? Il fit une pièce remarquable, un long roman, industrieusement tissu; l'ensemble était ingénieux, le détail mal choisi, trop visiblement romanesque. Il reprochait aux Girondins les massacres de Septembre! la tentative d'assassinat en mars (c'est-à-dire d'avoir voulu s'assassiner eux-mêmes!); enfin le vol du Garde-Meuble!

Les Girondins étaient accusés d'avoir été amis de Lafayette, d'Orléans et de Dumouriez. Tous trois, s'ils n'eussent été absents, auraient dit, sans nul doute, ce qui était vrai, qu'au contraire ils avaient trouvé dans la Gironde leur principal obstacle. Pour le dernier, il atteste en 94, six mois après leur mort, qu'il fut leur mortel ennemi, et il le prouve par un torrent d'injures. En réalité, ce fut Brissot qui, par son acte vigoureux de déclarer la guerre à l'Angleterre, trancha la trame que filait Dumouriez, coupa les ailes à sa fortune.

La déclaration de guerre à tous les rois leur fut imputée au procès, avec raison. — Elle leur appartient et leur reste dans l'histoire; c'est leur titre de gloire éternel.

Du reste, que les Girondins fussent coupables ou non, il eût fallu du moins, dans ces vingt-deux, mettre à part ceux qui se trouvaient là introduits par erreur, et qui, en réalité, n'étaient pas Girondins.

Fonfrède et Ducos, par exemple, assis à la droite, avaient le plus souvent voté avec la Montagne. Marat lui-même au 2 juin défendit Ducos. Ces deux

jeunes représentants, nullement en danger alors, restèrent généreusement pour protéger leurs collègues, et parurent plus Girondins par cette défense qu'ils ne l'étaient d'opinion. Il n'y avait personne dans la Montagne qui ne s'intéressât à eux.

Deux hommes encore étaient à part, et ne pouvaient se mêler avec la Gironde. Quoi qu'on pût leur reprocher dans le passé, c'était à Dieu de les punir et non à la France, qu'ils avaient, par leur intrépidité, par leur crime même, enrichie d'un département. La France ne pouvait toucher Mainvielle et Duprat, qui s'étaient perdus pour elle, qui, dans leur patriotisme frénétique, s'immolèrent, se déshonorèrent pour lui donner sa plus belle conquête, la plus sûre, celle d'Avignon.

Qu'avaient-ils eu pour allié, pour ami, dans cette guerre d'Avignon? Le maire d'Arles, Antonelle, et c'était lui justement qui présidait le jury. Antonelle, ex-marquis, forcé par là d'être implacable, âpre d'ailleurs de nature, sincère amant de la Terreur, n'en était pas moins troublé en voyant dans cette malheureuse bande ceux qui, de concert avec lui, avaient rendu à la France cet immense service, et qui, quand elle aurait entassé sur eux l'or et les couronnes civiques, restaient encore ses créanciers.

Il y avait déjà sept jours que durait le triste procès. Il était beaucoup moins avancé que le premier jour. Il devenait impossible de le dénouer sans le glaive. Il fallut à la lettre guillotiner le procès, afin de pouvoir ensuite guillotiner les accusés.

Le matin du 29 octobre, Fouquier-Tinville fait lire la loi sur l'accélération des jugements. Herman demande si les jurés sont suffisamment éclairés. Antonelle répond négativement.

Cependant on voulait finir. On court aux Jacobins. On obtient d'eux une députation pour demander à l'Assemblée de décréter *qu'au troisième jour le jury peut se dire éclairé*, et fermer les débats. La minute du décret s'est retrouvée, écrite par Robespierre. Chose étrange! ce fut un *indulgent* qui appuya la chose, le Dantoniste Osselin. C'était lui-même un homme terrorisé, en péril; il avait chez lui une jeune femme émigrée, qu'il cachait. Dans son anxiété, il croyait se couvrir en donnant ce couteau pour en finir avec les Girondins. Lui-même il fut pris quelques jours après.

Le décret demanda du temps. Herman, pour passer quelques heures, pour empêcher surtout de parler Gensonné, le logicien de la Gironde, qui voulait résumer toute la défense, Herman interrogeait celui-ci, celui-là, sur des questions sans importance. Enfin, à huit heures du soir, arrive le décret. Pouvait-on l'appliquer dans une affaire commencée sous une autre législation? On n'y regarda pas de si près. Le jury, sans preuve nouvelle, et sans nouveau débat, après un jour passé à divaguer, se trouve éclairé tout à coup, et le déclare.

Ils sont tous condamnés à mort.

Plusieurs des condamnés n'y croyaient pas. Ils poussèrent des cris de

malédiction. Vergniaud, préparé sur son sort, demeurait impassible. Valazé se perça le cœur.

La scène fut si terrible, dit Chaumette, qui était présent, que les gendarmes restèrent littéralement paralysés. Les accusés, qui maudissaient leurs juges, auraient pu les poignarder, sans que rien y fît obstacle.

Mais le plus tragique accident eut lieu dans l'auditoire. Camille Desmoulins s'y trouvait. La sentence lui arracha un cri :

« Ah ! malheureux ! c'est moi, c'est mon livre qui les a tués !

Il n'était pas loin de minuit. Le mort et les vivants redescendirent du tribunal dans les ténèbres de la Conciergerie.

D'une voix grave, ils marquaient la descente du funèbre escalier par le chant de la *Marseillaise*.

Contre nous de la tyrannie
Le *couteau* sanglant est levé.

Les autres prisonniers veillaient et attendaient. Ce mot convenu leur dit la sentence, et que c'était fait de la Gironde. De tous les cachots, ils répondirent par leurs cris et par leurs sanglots.

Eux, ils ne pleuraient pas. Un repas soigné, délicat, avait été envoyé par un ami pour le dernier banquet.

Deux prêtres voulaient les confesser. L'évêque et le marquis, Fauchet et Sillery, acceptèrent seuls.

Si l'on croit l'un de ces prêtres (qui lui-même avoue ne pas être entré dans la salle), ils auraient passé la nuit à parler de religion. Pour le croire, il faudrait bien peu connaître ces temps et la Gironde.

« De quoi donc parlèrent-ils ? »

Pauvres gens, pourquoi vous le dire ? Êtes-vous dignes de le savoir, vous qui pouvez le demander ?

Ils parlèrent de la République, de la Patrie. C'est ce que dit en propres termes leur compagnon de prison.

Ils parlèrent (nous l'affirmons et le jurons au besoin) de la France sauvée par la glorieuse bataille qui la fermait à l'invasion. Ils y trouvèrent la consolation de leurs malheurs et de leurs fautes. Nul doute qu'ils n'aient senti ces fautes, qu'ils ne se soient repentis d'avoir compromis l'unité. Vergniaud le dit lui-même : « Je n'ai écrit ces choses *qu'égaré par la douleur*. » Noble aveu devant la mort, et d'un homme qui ne voulait ni n'attendait la vie.

Fondateurs de la République, dignes de la reconnaissance du monde pour avoir voulu la croisade de 92 et la liberté pour toute la terre, ils avaient besoin de laver leur tache de 93, d'entrer par l'expiation dans l'immortalité.

Le 30 octobre se leva pâle et pluvieux, un de ces jours blafards qui ont l'ennui de l'hiver et n'en ont pas le nerf, la salutaire austérité. Dans ces tristes jours détrempés, la fibre mollit ; beaucoup sont au-dessous d'eux-mêmes. Et l'on avait eu soin de défendre qu'on donnât désormais aucun cordial aux condamnés. Le cadavre, déjà livide, de Valazé, mis dans les mêmes charrettes,

la tête pendante, sur un banc, était là pour énerver les cœurs, réveiller l'horreur de la mort ; ballotté misérablement à tous les cahots du pavé, il avait l'air de dire : « Tel je suis, et tel tu vas être. »

Au moment où le funèbre cortège des cinq charrettes sortit de la sombre arcade de la Conciergerie, un chœur ardent et fort commença en même temps, une seule voix de vingt voix d'hommes qui fit taire le bruissement de la foule, les cris des insulteurs gagés. Ils chantaient l'hymne sacré : « Allons, enfants de la patrie !... »

Cette patrie victorieuse les soutenait de son indestructible vie, de son immortalité. Elle rayonnait pour eux dans ce jour obscur d'hiver, où les autres ne voyaient que la boue et le brouillard.

Ils allaient forts de leur foi, d'une foi simple, où tant de questions obscures qui devaient surgir depuis ne se mêlaient pas encore.

Forts de leur ignorance aussi sur nos destinées futures sur nos malheurs et sur nos fautes.

Forts de leur amitié, la plupart allaient deux à deux et se réjouissaient de mourir ensemble. Fonfrède et Ducos, couple jeune, innocent, frères par l'hymen de deux sœurs, n'auraient pas voulu de la vie pour survivre séparés. Mainvielle et Duprat, couple souillé, voué à la fatalité, frères dans l'amour d'une femme, frères dans ce frénétique amour de la France, qui les précipita au crime, embrassaient cette commune guérison de la vie qui allait les unir encore. Ils chantaient en furieux et sur la triste voiture, et descendant sur la place, et remontant sur l'échafaud ; la pesante masse de fer put seule étouffer leurs voix.

Le chœur allait diminuant à mesure que la faulx tombait. Rien n'arrêtait les survivants. On entendait de moins en moins dans l'immensité de la place. Quand la voix grave et sainte de Vergniaud chanta la dernière, on eût cru entendre la voix défaillante de la République et de la Loi, mortellement atteintes, et qui devaient survivre peu.

Les assistants des débats, les spectateurs du supplice, furent également émus, mais, s'il faut le dire, l'impression fut assez faible dans Paris. Ce grand et terrible événement n'entraîna pas l'agitation qu'avait excitée l'affaire de Custine, si peu importante relativement. Les morts stoïques affectaient peu. Les masses jugeaient ces tragédies uniquement au point de vue de la sensibilité. Les larmes que le vieux général versait sur ses moustaches grises, sa dévotion attendrie et l'étreinte de son confesseur, son intéressante belle-fille qui l'avait entouré, défendu de sa pitié filiale, tout cela faisait un tableau touchant de nature et de faiblesse qui émouvait et troublait. L'émotion fut au comble le jour de l'exécution de la plus indigne victime, de Madame Dubarry. Son désespoir, ses cris, sa peur et ses défaillances, son violent amour de la vie firent vibrer en tous une corde matérielle, la sensibilité instinctive; on se souvint que la mort est quelque chose ; on douta que la guillotine, « ce supplice si doux, » ne fût rien.

La mort de madame Roland, justement pour cette raison, fut à peine remarquée (8 novembre). Cette reine de la Gironde était venue à son tour loger à la Conciergerie, près du cachot de la Reine, sous ces voûtes veuves à peine de Vergniaud, de Brissot, et pleines de leurs ombres. Elle y venait royalement, héroïquement, ayant, comme Vergniaud, jeté le poison qu'elle avait, et voulu mourir au grand jour. Elle croyait honorer la République par son courage au tribunal et la fermeté de sa mort. Ceux qui la virent à la Conciergerie disent qu'elle était toujours belle, pleine de charme, jeune à 39 ans; une jeunesse entière et puissante, un trésor de vie réservé jaillissait de ses beaux yeux. Sa force paraissait surtout dans sa douceur raisonneuse, dans l'irréprochable harmonie de sa personne et de sa parole. Elle s'était amusée en prison à écrire à Robespierre, non pour lui demander rien, mais pour lui faire la leçon. Elle la faisait au tribunal, lorsqu'on lui ferma la bouche. Le 8, où elle mourut, était un jour froid de novembre. La nature, dépouillée et morne, exprimait l'état des cœurs; la Révolution aussi s'enfonçait dans son hiver, dans la mort des illusions. Entre les deux jardins sans feuilles, la nuit tombant (cinq heures et demie du soir), elle arriva au pied de la Liberté colossale, assise près de l'échafaud, à la place où est l'obélisque, monta légèrement les degrés, et, se tournant vers la statue, lui dit avec une grave douceur, sans reproche : « O Liberté, que de crimes commis en ton nom ! »

Elle avait fait la gloire de son parti, de son époux, et n'avait pas peu contribué à les perdre. Elle a involontairement obscurci Roland dans l'avenir. Mais elle lui rendait justice; elle avait pour cette âme antique, enthousiaste et austère, une sorte de religion. Lorsqu'elle eut un moment l'idée de s'empoisonner, elle lui écrivit pour s'excuser près de lui d'avoir voulu disposer de sa vie sans son aveu. Elle savait que Roland n'avait qu'une unique faiblesse : son violent amour pour elle, d'autant plus profond qu'il le contenait.

Quand on la jugea, elle dit : « Roland se tuera. » On ne put lui cacher sa mort. Retiré près de Rouen, chez des dames, amies très sûres, il se déroba, et pour faire perdre sa trace, voulut s'éloigner. Le vieillard, par cette saison, n'aurait pas été bien loin. Il trouva une mauvaise diligence qui allait au pas; les routes de 93 n'étaient que fondrières. Il n'arriva que le soir aux confins de l'Eure. Dans l'anéantissement de toute police, les voleurs couraient les routes, attaquaient les fermes; des gendarmes les poursuivaient. Cela inquiéta Roland, il ne remit pas plus loin ce qu'il avait résolu. Il descendit, quitta la route, suivit une allée qui tourne pour conduire à un château; il s'arrêta au pied d'un chêne, tira sa canne à dard et se perça d'outre en outre. On trouva sur lui son nom, et ce mot : « Respectez les restes d'un homme vertueux. » L'avenir ne l'a pas démenti. Il a emporté avec lui l'estime de ses adversaires, spécialement de Robert Lindet.

On le trouva le matin, et, l'autorisation venue, on l'enfouit négligemment, hors de la propriété, à l'angle de la grande route. On lui jeta deux



... La bonne conduite des femmes qui remplissent les tribunes et travaillent en écoutant. (P. 1543.)

pieds de terre. Les jours suivants, les enfants y venaient jouer, et enfonçaient des baguettes pour sentir le corps.

Nulle attention du public. La Gironde est déjà antique, reculée dans un temps lointain. Comment en serait-il autrement? Ses vainqueurs, les Jacobins, sont dépassés eux-mêmes. La Révolution les déborde les uns et les autres, et par ses fureurs et par son génie. Madame Roland meurt le 8, mais le 7 une question immense a surgi, également incomprise et des Girondins et des Jacobins.

LIVRE XIV

CHAPITRE PREMIER

LA RÉVOLUTION N'ÉTAIT RIEN SANS LA RÉVOLUTION RELIGIEUSE

POURQUOI ÉCHOUA LA RÉVOLUTION. — COMMENT ELLE FUT DEVENUE UNE CRÉATION. — IMPUISSANCE DES GIRONDINS ET DES JACOBINS. — LES CORDELIERS CLOOTZ ET CHAUMETTE. — REGISTRES DE LA COMMUNE. — ADMIRABLES INSPIRATIONS D'HUMANITÉ.

Le fondateur des Jacobins, Adrien Duport, avait dit un mot de génie, qu'il suivit trop peu lui-même. A ceux qui voulaient une révolution anglaise et superficielle, il disait : « Labourez profond. »

Ce que Saint-Just a dit aussi sous cette forme grave et mélancolique : « Ceux qui font les révolutions à demi ne font que creuser leurs tombeaux. »

Ce mot s'applique non seulement à tous les révolutionnaires artistes, mais aux deux partis raisonneurs :

Aux Girondins, à Vergniaud, à madame Roland ;

Aux Jacobins, à Robespierre, à Saint-Just lui-même.

Girondins et Jacobins, ils furent également des logiciens politiques, plus ou moins conséquents, plus ou moins avancés. Peu différents de principes, ils marquent des degrés sur une ligne unique, dont ils ne s'écartent guère ; ils forment comme l'échelle de la révolution politique.

Le plus avancé, Saint-Just, n'ose toucher ni la religion, ni l'éducation, ni le fond même des doctrines sociales ; on entrevoit à peine ce qu'il pense de la propriété.

Que cette révolution, politique et superficielle, allât un peu plus ou un peu moins loin, qu'elle courût plus ou moins vite sur le *rail* unique où elle se précipitait, elle devait s'abîmer.

Pourquoi ? Parce qu'elle n'était soutenue ni de droite ni de gauche, parce

qu'elle n'avait ni sa base ferme en dessous, ni, de côté, ses appuis, ses contreforts naturels.

Il lui manquait, pour l'assurer, la révolution religieuse, la révolution sociale, où elle eût trouvé son soutien, sa force et sa profondeur.

C'est une loi de la vie : elle baisse si elle n'augmente.

La Révolution n'augmentait pas le patrimoine d'idées vitales que lui avait léguées la philosophie du siècle. Elle réalisait en institutions une partie de ces idées, mais elle y ajoutait peu. Féconde en lois, stérile en dogmes, elle ne contentait pas l'éternelle faim de l'âme humaine, toujours affamée, altérée de Dieu.

La loi, c'est le mode d'action, c'est la roue, la meule. Mais qui tourne cette roue? mais cette meule, que moud-elle? — Mettez-y le grain, le dogme, — sinon, la meule tourne à vide, elle s'use, elle va frottant; elle pourra se moudre elle-même.

Les deux partis raisonneurs, les Girondins, les Jacobins, tinrent peu compte de ceci. La Gironde écarta entièrement la question, les Jacobins l'éludèrent. Ils crurent payer Dieu d'un mot.

Toute la fureur des partis ne leur faisait pas illusion sur la quantité de vie que contenaient leurs doctrines. Les uns et les autres ardents scolastiques, ils se proscrivirent d'autant plus que, différant moins au fond, ils ne se rassuraient bien sur les nuances qui les séparaient qu'en mettant entre eux le *distinguo* de la mort.

Eh bien! ces drames terribles, cette horreur, ce sang versé, tout cela ne remplissait pas le vide infini de l'âme nationale. Tout l'ennuyait également. — Et elle attendait.

Les deux génies de la Révolution, Mirabeau, Danton, son grand homme, Robespierre, n'eurent pas le temps d'observer (emportés par l'ouragan) ce qu'elle avait précisément à faire pour perdre le nom de révolution, devenir création.

Elle devait, sous peine de périr, non seulement codifier le dix-huitième siècle, mais le vivifier, *réaliser en affirmation vivante* ce qui chez lui fut négatif. — Je m'explique :

Elle devait montrer que sa négation d'une religion, arbitraire de faveur pour les élus, contient *l'affirmation de la religion de justice égale pour tous;* montrer que sa négation de la propriété privilégiée contient *l'affirmation de la propriété non privilégiée, étendue à tous.*

Voilà ce que la Révolution devait à son illustre père, le dix-huitième siècle : briser le noyau scolastique qui contenait sa doctrine, en tirer le fruit de vie.

Dès ce jour, elle vivait, et elle pouvait dire : Je suis. A elle la vie, le positif. Et l'ancien régime, convaincu d'être le vide, s'évanouissait.

La Révolution réserva justement les deux questions où était la vitalité. Elle ferma un moment l'église et ne créa pas le temple. Elle changea la propriété de main, mais la laissa monopole; le privilégié renaquit comme usurier patriote, bande noire, agioteur, tripotant dans l'assignat et les biens nationaux.

Quels remèdes? La répression individuelle, la sévérité croissante, vieux moyens gouvernementaux, furent de moins en moins efficaces. Émonder servait très peu, si la racine était la même. C'est elle qu'il eût fallu changer par la force d'une sève nouvelle. Cette sève, qui pouvait la donner? L'apparition d'une idée dominante et souveraine qui, ravissant les esprits, soulevant l'homme du pesant limon, se créant à soi un peuple, s'armant du monde nouveau qu'elle aurait créé, neutraliserait d'en haut l'effort mourant de l'ancien monde.

Le rapport de l'homme à Dieu et de l'homme à la nature, la religion, la propriété, devaient se constituer sur un dogme neuf et fort, ou la Révolution devait s'attendre à périr.

Les Girondins ne firent rien, ne soupçonnèrent même pas qu'il y eût à faire.

Les Jacobins ne firent rien que juger, épurer, cribler. Ils se montrèrent infiniment peu capables de création.

Les Cordeliers essayèrent. Seulement comme ils étaient en insurrection permanente, spécialement contre eux-mêmes, ce qu'ils essayaient était nul d'avance. Le seul parti qui par moment semble avoir rêvé les moyens de féconder la Révolution, c'est celui qui, anarchie vivante, était infécond.

Comme foyer d'anarchie, les Cordeliers continrent tout élément, ce que la Révolution eut de meilleur, ce qu'elle eut de pire.

Le mélange fit horreur, et les Jacobins brisèrent tout.

Les contrastes adoucis, fondus plus habilement dans la Société jacobine (véritable Société), apparurent avec une dureté cruelle et choquante dans celle des Cordeliers.

L'ange noir des Cordeliers est dans le scélérat Ronsin, dans Hébert, muscadin fripon, masqué sous le Père Duchesne, dans le petit tigre Vincent.

L'ange blanc des Cordeliers fut dans l'infortuné, l'innocent, le pacifique Anacharsis Clootz, l'orateur du genre humain, homme du Rhin, frère de Beethoven, Français, hélas! d'adoption.

Cette blessure saigne en moi, et elle saignera toujours : la mort des étrangers illustres mis à mort pour nous, par nous!

Ah! France! quelle chose es-tu donc, et comment te nommerai-je?... Tant aimée!... Et combien de fois tu m'as traversé le cœur!... Mère, maîtresse, marâtre adorée!... Que nous mourions par toi, c'est bien! que tu nous brises, c'est toi-même; tu n'entendras pas un soupir. Mais ceux-ci, qui, si confiants, vinrent d'eux-mêmes se mettre en tes bras, âmes d'or, âmes



CLÉRY

innocentes, qui n'avaient plus vu de frontières, qui, dans leur aveugle amour, ne distinguaient ni Rhin ni Alpes, qui ne sentaient plus la patrie qu'en la déposant aux genoux de leur meilleure patrie, la France!... ah! leur destinée laisse en moi un abîme de deuil éternel!

Entre l'ange noir et l'ange blanc, le bon et le mauvais esprit, entre Hébert et Clootz, s'agitait Chaumette.

Le parleur ingénieux et adroit, l'homme matériel et lâche, qui, même à côté d'Hébert, n'eut jamais la force d'être un scélérat, et garda un cœur.

Il fut tué par son bon génie, par l'influence de Clootz. Il osa, un jour, être humain. Et il alla à la mort.

Le mariage de ces deux hommes, si profondément différents d'esprit :

Du pauvre spéculatif Allemand, bayant aux nuées;

Et du caméléon mobile, homme d'affaires, tout pratique : ce mariage étonnant mérite d'être expliqué.

Clootz, comme tout Allemand, arrivait du fond du panthéisme, de la nature, et de l'infini;

Chaumette, comme tout Français (et celui-ci de basse espèce), partait de l'individualisme, du particulier, du jour, de l'aventure quotidienne, qui en tout temps n'est guère que l'infiniment petit.

Une chose les ralliait, celle qu'ils avaient tous deux haïe dans les Girondins : l'esprit décentralisateur.

La générosité de Clootz, son ardent amour de la France, où il fut amené enfant, le désintéressait de l'Allemagne. Il était Français, regardait le Rhin, *comme un futur département* de la république française. Il était décentralisateur de l'Allemagne, à force d'aimer la France.

Chaumette, c'était le contraire. Il n'avait pas à décentraliser une patrie étrangère; il ne connaissait que Paris. Il était la voix, l'agréable organe, du chaos discordant de la Commune. Ce chaos, dans sa bouche, était harmonie. Sa vie sa voix, étaient municipales. Donc, avec toutes ses déclamations violentes contre les décentralisateurs, il n'était décentralisateur qu'au profit de la grande et redoutable Commune, qui, il est vrai, contient *le tout*.

Le tout? est-ce seulement la France? Ne le croyez pas. Paris, c'est le monde.

Donc, sur ce terrain, se retrouvaient l'homme du monde, Anacharsis, et le municipal Chaumette.

On a imprimé quelques pages des registres du conseil général de la Commune, celles qui se rapportent aux grandes journées de la Révolution. Pour bien connaître la Commune, il faut la prendre dans un moment plus paisible. Ouvrons ces registres en novembre 93, risquons-nous dans ces archives des crimes, pénétrons dans ce repaire de l'impie, de l'horrible, de la sanguinaire Commune, comme l'appellent les historiens. Je donne les faits sans ordre, comme ils se suivent aux registres. (*Archives de la Seine*).

Une enfant de onze ans, maltraitée de sa mère, est amenée par le comité révolutionnaire de sa section; elle demande du travail. La Commune se charge de pourvoir à ses besoins (19 brumaire).

Les adoptions d'enfants se présentent à chaque instant. L'adoption d'un vieillard, chose rare aujourd'hui, se retrouve quelquefois sur les registres de la Commune.

Les cadavres des suppliciés, que des scélérats ont l'infamie de dépouiller, seront décemment inhumés en présence d'un commissaire de police (17 brumaire).

A Bicêtre et autres hôpitaux, on séparera désormais des malades les fous et les épileptiques (17 brumaire).

A la Salpêtrière, on détruira les cabanons horribles où l'on enfermait

les folles (21 brumaire). On améliorera le logement des fous de Bicêtre (26 brumaire).

On traitera avec des soins particuliers les femmes en couches. On leur assigne (pour la première fois!) une maison à part, celle de la Mission, et, plus tard, l'Archevêché. On mettra sur la porte : Respect aux femmes en couches, espoir de la Patrie.

Je vois aussi que, dans les cérémonies publiques, la Commune fit donner des places réservées, l'une aux femmes enceintes, l'autre aux vieillards, pour les préserver de la foule.

Violente invective de Chaumette contre les loteries (24 brumaire), contre les filles publiques. Les arrêtés de la Commune contre elles ne servant à rien, on rend responsables tous ceux qui les logent, propriétaires, principaux locataires, etc.

Le théâtre de la Montansier au Palais-Royal sera fermé, de crainte qu'il ne brûle la Bibliothèque nationale qui est en face (24 brumaire).

La section de Bonne-Nouvelle demande que la bibliothèque de son arrondissement soit ouverte tous les jours (même date).

La Commune place au Musée du Louvre une garde de dix hommes pour la nuit (3 nivôse). Elle demande à la Convention de suspendre toute restauration de tableaux, et qu'on institue un concours à ce sujet (13 frimaire).

Une section demande que l'on écrive des livres pour les enfants. La Commune en fera l'objet d'une pétition à la Convention (28 brumaire).

On cherchera les moyens de loger les indigents, les infirmes et les vieillards; on emploiera les indigents valides dans l'intérêt de la République et dans leur propre intérêt (1er frimaire).

Des femmes viennent se plaindre de ce qu'elles ne peuvent avoir des nouvelles de leurs enfants qui sont à l'armée. On nomme des commissaires pour inviter le ministre à demander la liste des jeunes soldats dont les parents ont droit aux secours (7 frimaire). Le procureur de la Commune observe, à cette occasion, la bonne conduite des femmes qui remplissent les tribunes et travaillent en écoutant. Mention civique.

Organisation des Quinze-Vingts. On y donnera un logement à part aux aveugles plus infirmes ou plus âgés. On demandera à la commission de bienfaisance 15 sous par jour pour les aveugles non logés aux Quinze-Vingts (16 frimaire).

On nomme une commission pour prendre des notes sur ceux qui soignent les malades (9 nivôse). On fait prêter serment aux infirmières (14 nivôse).

Chaumette fait décider que la bibliothèque de la Commune fera collection des arrêtés, imprimés, adresses, etc., qui peuvent servir de matériaux aux historiens (20 frim.).

Un mari vient se plaindre du vicaire général Bodin, qui lui enlève sa femme, et de l'administration de police qui repousse sa plainte. La Commune fera une enquête à ce sujet (2 nivôse, 22 décembre).

Des plaintes analogues à celles-ci sont portées aux Jacobins, qui les accueillent et se chargent de les appuyer auprès des autorités. Les sociétés populaires et le pouvoir municipal devenaient les garants de la moralité publique et d'une manière très efficace, la peine la plus terrible étant en réalité l'excommunication des patriotes. L'homme immoral était jugé *suspect* et aristocrate.

La commission de correspondance donnera des exemplaires de tous les imprimés intéressants aux communes qui correspondent avec celle de Paris, et spécialement *aux hospices* (2 nivôse).

Que d'idées touchantes, heureuses ! Et tout cela en deux mois, novembre et décembre !... Quelle administration, en si peu de temps, peut montrer, par tant de faits, un si tendre intérêt pour l'espèce humaine, une telle préoccupation de tout ce qui touche la civilisation, même des objets auxquels on semblait devoir moins songer dans ces temps de troubles : des bibliothèques, des musées, et jusqu'aux restaurations de tableaux? Plût au ciel que l'administration de nos temps civilisés eût suivi, sur ce dernier point, l'idée du vandale Chaumette, le musée du Louvre n'eût pas subi les transformations hideuses qu'on y déplore aujourd'hui !

On répète à satiété, en preuve de la barbarie de la Commune, que Chaumette demanda qu'on plantât en légumes les jardins publics et autres domaines nationaux. La première proposition de ce genre fut faite à Nantes par un Girondin. Un M. Laënnec fit observer que, par suite de l'émigration, des jardins, des parcs immenses étaient sans culture, qu'on devrait les cultiver en plantes alimentaires. Cette observation judicieuse, dans la disette de Nantes (mai 93), fut reproduite par Chaumette dans la disette de Paris (septembre). En ce qui touche nos promenades, elle semblait exagérée, mais elle était fort habile et propre à calmer le peuple, très ému en ce moment.

Je ne ferai pas à mes lecteurs l'injure d'analyser les choses admirables qu'ils viennent de lire; qu'ils les relisent, les méditent et tâchent d'en profiter; qu'ils agrandissent leur cœur dans la contemplation du grand cœur de 93, dans l'admiration du pouvoir le plus populaire qui sans doute ait été jamais.

Qu'on me permette de m'arrêter sur une seule chose, toute simple, et, malgré sa simplicité, vraiment ingénieuse et profonde.

C'est l'arrêté du 2 nivôse : Envoyer les imprimés intéressants *spécialement aux hospices*, c'est-à-dire les envoyer à ceux qui ont le plus de temps pour les lire, les envoyer aux pauvres désoccupés qui se meurent d'ennui, les envoyer au malade, à l'infirme, à celui qui gît oublié, souvent délaissé de sa famille, lui dire : « Si tes parents t'oublient, ta parente, ta mère, la bonne Commune de Paris se souvient de toi... Elle vient te visiter par l'écrit qu'elle t'envoie... Pauvre homme dédaigné du monde! celle qui est la lumière du monde, la grande ville qui est ta ville, veut rester en communication avec toi, te faire part de sa pensée. »



Le ciel, pour la première fois, fut sérieusement interrogé. (P. 1547.)

Qui trouve de pareilles choses? Celui qui aime le peuple, celui qui respecte en lui et ses maux et ses énergies dont on profite si peu, celui qui sent le besoin d'adoucir son présent, d'ouvrir son avenir, celui qui sent Dieu en l'homme!

Clootz disait pieusement, dévotement : « Notre Seigneur Genre humain! »

Hélas! après tant de siècles où l'homme a été si barbarement ravalé plus bas que la bête, où la pauvre personne humaine fut chaque jour écrasée sous

la roue du char des faux dieux, qui ne pardonnera au grand cœur de nos patriotes de 93 l'erreur généreuse de vouloir, en expiation, faire un dieu de l'homme, de repousser les symboles auxquels on avait cruellement immolé la vie, de mettre la victime elle-même sur l'autel, de diviniser le malheur et l'humanité ?

Pieux blasphèmes, auxquels Dieu aurait pardonné lui-même, comme à la violente réaction de la pitié !

CHAPITRE II

CALENDRIER RÉPUBLICAIN. — CULTE NOUVEAU (NOVEMBRE 93)

POUR LA PREMIÈRE FOIS, L'HOMME EUT LA MESURE DU TEMPS, DE L'ESPACE, DE LA PESANTEUR. — L'ANNÉE COMMENCÉE AUX SEMAILLES. — AUSTÉRITÉ DU CALENDRIER DE ROMME. — FÊTE ASTRONOMIQUE A ARRAS (10 OCTOBRE 93). — FABRE D'ÉGLANTINE TROUVE LES NOMS DES MOIS ET DES JOURS. — RAISON, LOGOS. VERBE DE PLATON. — CLOOTZ ET CHAUMETTE. — CHAUMETTE FAIT CRÉER LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. — OPPOSITION DE CHAUMETTE ET D'HÉBERT. — CHAUMETTE COMBAT LE FÉDÉRALISME TYRANNIQUE DES COMITÉS DE SECTIONS. — IL VEUT SUPPRIMER LE SALAIRE DU CLERGÉ. — IL OBTIENT L'ÉGALITÉ DES SÉPULTURES ET L'ADOPTION NATIONALE DES ENFANTS DES SUPPLICIÉS.

Le 20 septembre, avant-veille de l'anniversaire de la République, Romme lut à la Convention le projet du calendrier républicain, adopté le 5 octobre. Pour la première fois en ce monde, l'homme eut la vraie mesure du temps

Il eut celle de l'espace, de la pesanteur. L'uniformité des poids et mesures, dont le type invariable fut pris dans la mesure même de la terre, fit disparaître le chaos barbare qui jetait l'inexactitude, le hasard, et dans les transactions, et dans les œuvres d'industrie.

Romme put dire cette grave parole : « Le temps enfin ouvre un livre à l'histoire... » Jusque-là, elle ne pouvait pas même dater dans la vérité.

Il ne serait pas facile, en travaillant bien, de rien trouver de plus absurde que notre calendrier. Les nations antiques commençaient l'année à une époque ou astronomique ou historique, à telle saison, à tel événement national. Notre 1er janvier n'est ni l'un ni l'autre. Les noms des mois n'ont aucun sens, ou un sens faux, comme octobre pour dire le dixième mois. Les noms des jours de la semaine ne rappellent que les sottises de l'astrologie. Pour la longueur de

l'année, l'erreur julienne, corrigée par l'erreur grégorienne, n'offrait encore qu'un à peu près qui devait de plus en plus devenir sensible. Le ciel, pour la première fois, fut sérieusement interrogé.

L'ère fut historique et astronomique à la fois.

Historique. Non plus l'ère chrétienne, rappelée par la fête variable de Pâques, — mais l'ère française, fixée à un jour précis, à un événement daté et certain : *la fondation de la république française*, premier fondement jeté de la république du monde.

Traduisons ces mots : *l'ère de justice*, *de vérité*, *de raison.*

Et encore : l'époque sacrée où l'homme devint majeur, *l'ère de la majorité humaine.*

Les successeurs d'Alexandre, suivant la tradition de l'Égypte, et suivis eux-mêmes de tout l'Orient, avaient fait commencer l'année à l'équinoxe d'automne. En prenant cette ère, la République ouvrait l'année comme le doit un peuple agricole, au moment où la vendange ferme le cercle des travaux, où les semailles d'octobre, qui confient le blé à la terre, commencent la carrière nouvelle. Moment plein de gravité où l'homme croise un instant les bras, revoit la terre qui se dépouille de son vêtement annuel, la regarde avant de mettre dans son sein le dépôt de l'avenir.

La Révolution française, le grand semeur du monde, qui mit son blé dans la terre, n'en profita pas elle-même ; préparant de loin la moisson à nous, enfants de sa pensée, la Révolution dut prendre cette ère annuelle. Qu'une partie ait péri, tombant sur la pierre, une autre mangée des oiseaux du ciel, n'importe! le reste viendra... Soyez béni, grand semeur!

Donc, la terre, pour la première fois, répondit au ciel dans les révolutions du temps. Et le monde du travail agissant aussi dans les mesures rationnelles que donnait la terre elle-même, l'homme se trouva en rapport complet avec sa grande habitation. Il vit la raison au ciel, et la raison ici-bas. A lui de la mettre en lui-même.

Elle absente, le chaos régnait. L'œuvre divine, brouillée par l'ignorance barbare, semblait un caprice, un hasard sans Dieu. État impie, objection permanente contre toute religion. La science, à la fin des temps, se charge d'y répondre en rétablissant l'harmonie, en détrônant le chaos, en intronisant la Sagesse.

Il était facile de dire avec Platon et le platonisme chrétien : *La Sagesse* (le Logos ou Verbe) *est le Dieu du monde.* Mais comment fonder son autel, quand l'apparente discordance de son œuvre ne nous montrait rien de sage?

Le génie stoïcien de Romme, sa foi austère dans la Raison pure apparaît dans son calendrier. Nul nom de saint, ni de héros, rien qui donne prise à l'idolâtrie. Pour noms des mois, les idées éternelles : *Justice*, *Égalité*, etc. Deux mois seuls étaient nommés de leurs dates sublimes : juin s'appelait *Serment du Jeu de Paume*, et juillet, c'était *la Bastille.*

Du reste, rien que des noms de nombres. Les jours et les décades ne

se désignent plus que par leur numéro. Les jours suivent les jours, égaux dans le devoir, égaux dans le travail. Le temps a pris la face invariable de l'Éternité.

Cette austérité extraordinaire n'empêcha pas le nouveau Calendrier d'être bien reçu. On avait faim et soif du vrai. Une fête prodigieuse de tous les départements du Nord eut lieu à cette occasion, le 10 octobre, à Arras, fête astronomique et mathématique, où la terre imita le ciel ; elle n'eut pas moins de vingt mille acteurs, qui figurèrent dans une pompe immense les mouvements de l'année. Tout cela, six jours avant la bataille qui délivra la France, si près de l'ennemi, dans cette attente solennelle !... Devant la Belgique idolâtre, devant l'armée barbare qui nous rapportait les faux dieux, la France républicaine se montra pure, forte, paisible, jouant le jeu sacré du temps, célébrant l'ère nouvelle, la plus grande qu'ait vue planète depuis son premier jour.

Les vingt mille hommes, divisés en douze groupes, selon les âges, représentaient les mois. L'année défilait variée en visages humains, jeune et riante d'espérance, puis mûre et grave, enfin aspirant au repos. Les vainqueurs de la vie, ceux qui ont dépassé leurs quatre-vingts années, en un petit groupe sacré, étaient les jours complémentaires qui ferment l'année républicaine. Le jour ajouté au bout des quatre ans dans ce calendrier avait la figure vénérable d'un centenaire qui marchait sous un dais. Derrière ces vieux, courbés sur leurs bâtons, venaient les tout petits enfants, comme la jeune année suit la vieille, comme les générations nouvelles remplacent celles qui vont au tombeau.

La grâce de la fête était le bataillon des vierges, avec cette devise, touchante dans un si grand danger : « Ils vaincront ; nous les attendons. » Étaient-ce leurs amants ? ou leurs frères ? La bannière virginale ne le disait point.

Tous les métiers qui font le soutien de la vie humaine consacrèrent leurs outils en touchant l'arbre de la liberté.

Le centenaire prit la Constitution et la leva au ciel. Autour de lui, au pied de l'arbre, les vieillards siégèrent et prirent un repas. Les vierges, les jeunes gens les servaient. Le peuple faisait cercle, entourant d'une couronne vivante la table sacrée, bénissant les uns et les autres, et ses pères et ses enfants.

Ce calendrier tout austère, ces fêtes infiniment pures, où tout était pour la raison et le cœur, rien pour l'imagination, pourraient-ils remplacer le grimoire du vieil Almanach, baroque, bariolé de cent couleurs idolâtriques, chargé de fêtes légendaires, de noms bizarres qu'on dit sans les comprendre, de *Lætare*, d'*Oculi*, de *Quasimodo?* La Convention crut qu'il fallait donner quelque chose de moins abstrait à l'âme populaire. Elle adopta la base scientifique de Romme, mais elle changea la nomenclature. L'ingénieux Fabre d'Églantine, dans un aimable écrit des temps paisibles, en 1783 (l'*Histoire naturelle dans le cours des saisons*), avait donné l'idée du calendrier vrai, où la nature elle-même, dans la langue charmante de ses fruits, de ses fleurs, dans les

bienfaisantes révélations de ses dons maternels, nomme les phases de l'année. Les jours sont nommés d'après les récoltes, de sorte que l'ensemble est comme un manuel de travail pour l'homme des champs; sa vie s'associe jour par jour à celle de la nature. Quoi de mieux approprié à un peuple tout agricole, comme l'était la France alors? Les noms des mois, tirés ou du climat ou des récoltes, sont si heureux, si expressifs, d'un tel charme mélodique, qu'ils entrèrent à l'instant au cœur de tous, et n'en sont point sortis. Ils composent aujourd'hui une partie de notre héritage, une de ces créations toujours vivantes, où la Révolution subsiste et durera toujours. Quels cœurs ne vibrent à ces noms? Si l'infortuné Fabre ne vit pas quatre mois de son calendrier, si, arrêté en pluviôse, il meurt avec Danton en germinal, sa mort, trop cruellement vengée en thermidor, n'empêche pas qu'il ne vivra toujours pour avoir seul entendu la nature et trouvé le chant de l'année.

La portée de ces changements était immense. Ils ne contenaient pas moins qu'un changement de religion.

L'Almanach est chose plus grave que ne croient les esprits futiles. La lutte des deux calendriers, le républicain et le catholique, c'était celle *du passé*, de la tradition, *contre ce présent* éternel du calcul et de la nature.

Rien n'irrita davantage les hommes du passé. Un jour, avec colère, l'évêque Grégoire disait à Romme : « A quoi sert ce calendrier? » Il répliqua froidement : « A supprimer le dimanche. » Grégoire assure que tous les gallicans eussent souffert le martyre pour ne pas transporter le dimanche au décadi.

Mirabeau, qui se mêlait parfois de prophétiser, avait dit : « Vous n'aboutirez à rien si vous ne déchristianisez la Révolution. »

Le siècle de l'analyse, le dix-huitième siècle, gravitait invinciblement au culte de la Raison pure. La Convention, le 3 octobre, décrète la translation de Descartes au Panthéon. L'initiateur du grand doute qui commença la Foi nouvelle repose avec Rousseau, Voltaire, le père à côté de ses fils.

L'œil sévère, le regard brûlant de la pensée moderne, envisage cette immense agrégation de dogmes que les siècles entassèrent. Et dessous, que voit-elle? Le roc où tant d'alluvions se sont déposées peu à peu, le Logos ou Verbe platonicien, l'Idée de la Raison vivante.

Comme une île du sud qui fut jadis fertile, et que le corail peu à peu a couverte de sa riche et stérile fructification... arrachez tout ce luxe aride... rendez le soleil à la terre et les rosées du ciel. Elle sera féconde encore.

Cette révolution nécessaire du dix-huitième siècle donne en métaphysique Kant et la Raison pure; en pratique, la tentative religieuse de Romme et d'Anacharsis Clootz, le culte de la Raison.

Culte mathématique dont les voyants seraient les Newton et les Galilée. Culte humanitaire dont les Pères sont les Descartes et les Voltaire, les bienfaiteurs du genre humain.

Dans quels sens différents comprit-on le mot de Raison?

Tels n'y voyaient que la raison humaine. Possédés du besoin critique

d'une époque de lutte, ils ne cherchaient guère dans la vérité qu'une négation de l'erreur, une arme pour briser le vieux monde.

D'autres, spécialement certaines sociétés populaires, déclarent que par Raison ils entendent la raison divine et créatrice, autrement dit l'Être suprême.

Entre la divine et l'humaine, où sera la limite? Les idées nécessaires (cause, substance, temps, espace, devoir), qui sont en nous, mais non notre œuvre, qui constituent pourtant notre raison même, sont-elles nôtres, sont-elles de Dieu?

Les grands esprits qui donnèrent cette impulsion en employant les formes du temps, flottèrent d'un sens à l'autre et firent peu de distinction. Nul doute que la Raison ne soit le côté le plus haut de Dieu. Nul doute qu'elle ne soit nulle part plus clairement révélée que dans son incarnation permanente : l'Humanité.

Lorsque le pauvre Clootz s'attendrissait au mot : « Notre Seigneur Genre humain, » lorsqu'il déplorait les misères de ce malheureux roi du monde, Dieu, pour lui apparaître ainsi voilé, n'en fut pas moins en lui.

Le philosophe Clootz, le mathématicien Romme, n'auraient rien fait si leurs idées n'avaient gagné un homme d'activité pratique, l'ingénieux et infatigable tribun de la Commune, Anaxagore Chaumette.

Le 26 septembre Chaumette demanda à la Commune qu'on bâtît un hospice, sous le nom de Temple de l'Humanité. Il revenait de son pays, la Nièvre, où il avait conduit sa mère malade. Fouché y avait hardiment aboli le catholicisme. Fouché, de Nantes, témoin des premiers massacres de la Vendée. les vengeait dans la Nièvre, secondait violemment le mouvement populaire contre le clergé.

Chaumette raconte ainsi la chose à la Commune : « Le peuple a dit aux prêtres . Vous nous promettez des miracles. Nous, nous allons en faire... Et il a institué les fêtes de la vieillesse et du malheur... Vous auriez vu les pauvres, les aveugles, les paralytiques, siéger aux premières places... En voilà des miracles! »

Chaumette pour ses fêtes, avait besoin de chants Il demanda, obtint la création de la grande école de musique, le Conservatoire.

Le vénérable Gossec, rajeuni par l'enthousiasme, dirigea cette école, et trouva les chants du culte nouveau.

Chaumette, pour les vers, s'adressa à Delille, le facile versificateur. L'abbé Delille, violent royaliste, enfant colère, trouva du courage dans sa douleur, dans son deuil de la Reine, dont il avait été le maître. Il lut hardiment à Chaumette son dithyrambe sur l'*Immortalité :*

Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez, vous êtes immortels!

C'était aller droit à la guillotine. Chaumette ne voulut pas comprendre. « C'est bon, l'abbé, dit-il, cela servira pour une autre fois. » Il garda la chose secrète, et lui sauva la vie.

Il avait sauvé de même l'imprimeur Tiger, qui, au 5 septembre, l'insulta, le prit à la gorge, publiquement sur le quai, comme il marchait à l'Assemblée à la tête de la Commune.

On a vu l'émotion de Chaumette au procès de Louis XVI, et l'intérêt qu'il montra à M. Hue, qui pleurait. Il en témoigna beaucoup aussi à la jeune dauphine. Il fit élargir Cléry.

La fatalité l'avait comme attelé à Hébert dans cette terrible direction de la Commune. Cependant la forte opposition de leurs caractères ne laissait pas que de paraître. On le vit au 31 mai; on le vit au 14 août, où il parla assez vivement contre Hébert et Henriot. Vers la fin d'août, aux Jacobins, une polémique s'éleva sur la question de savoir si les suspects devaient être enfermés ou déportés; Hébert et Robespierre étaient pour le premier avis; Chaumette préférait la déportation, peine plus dure en apparence, plus douce en réalité à une époque où la prison se trouvait si près de la guillotine.

Le caractère de Chaumette était très faible. Dès qu'il risque d'être pris en flagrant délit de modération (par exemple, les 4-5 octobre), on le voit reculer sur-le-champ, se cacher dans la cruauté. Le 10, jour du foudroyant rapport de Saint-Just, où le parti de Chaumette était trop désigné, Chaumette donna à la Commune une liste de tous les cas qui rendaient suspect, liste telle qu'il eût fallu emprisonner toute la France.

Avec tout cela, Chaumette et le conseil général, qu'il dirigeait seul (Hébert était à son journal, à la Guerre, aux Jacobins), Chaumette, dis-je, était encore le meilleur secours qu'on eût contre la tyrannie locale des comités révolutionnaires de sections. Il y avait du moins là une publicité devant laquelle ces comités reculaient. Dénoncés fréquemment à la Commune, ils le furent à la Convention, le 9 octobre, par Léonard Bourdon, le 18, par Lecointre, comme sujets à frapper leurs ennemis personnels, parfois à emprisonner leurs créanciers. Collot-d'Herbois lui-même, qui ne peut passer pour un modéré, accusait, le 26 septembre, aux Jacobins *la furieuse étourderie* des Comités révolutionnaires.

Le Comité de sûreté générale, placé si haut et si loin, obligé d'embrasser la France, n'offrait pas un recours sérieux contre ces petits tyrans. Il les ménageait comme ses agents personnels, étouffait dans le secret tous leurs excès de pouvoir. A la Commune, au contraire, tout arrivait au jour. Le 26 septembre le 3, le 26 octobre, elle accueillit, appuya les plaintes qu'on faisait contre ces comités, parfois même réforma leur jugement.

Enrayer ainsi politiquement, c'était un grand péril, si l'on n'ouvrait à la Révolution une autre carrière, si l'on ne compensait la modération politique par l'audace religieuse; c'est ce que sentirent plusieurs représentants. Ils firent la terreur sur les choses et non sur les personnes; ils décapitaient des images,

suppliciaient des statues, envoyaient à la Convention des charretées de saints guillotinés qui allaient à la Monnaie.

Pour centre de sa propagande, Chaumette prit les Gravilliers, les Filles Dieu (passage du Caire). C'est le principal foyer de la petite industrie, l'industrie vraiment parisienne ; elle y est prodigieusement active, y comprend mille métiers. Il y a là un esprit plus varié qu'au faubourg Saint-Antoine, classé en grandes légions, celle du fer, du bois, etc. Léonard Bourdon avait établi son école d'Enfants de la patrie dans le prieuré Saint-Martin ; de là, il secondait Chaumette. Le premier point de leur prédication, très bien reçu, fut : *Qu'il ne fallait plus payer le clergé*, principe adopté bientôt par toutes les sections, qui en portèrent le vœu à la Convention.

Le second point, fort populaire, fut un bel arrêté (28 octobre) sur l'*égalité des sépultures*. Le pauvre comme le riche doit être enterré avec un cortège décent, non sous un méchant drap noir, mais dans un drapeau tricolore, le drapeau de la section. La ville de Paris a gardé quelque chose de cette loi de l'égalité. L'indigent, le mendiant, va à sa dernière demeure dans un char à deux chevaux, avec quatre appariteurs, précédé d'un commissaire des pompes funèbres.

C'est aussi sur le drapeau de la section que la Commune devait recevoir les enfants qu'on lui apportait pour les rebaptiser de noms révolutionnaires.

Ainsi nos saintes couleurs, le drapeau sacré de la régénération humaine, recevait l'homme à la naissance et le recueillait à la mort. Pour consolation de la destinée, il trouvait ce bon accueil à son dernier jour ; il s'en allait vêtu de la France, sa mère, enveloppé de la Patrie.

Le peuple, reconnaissant, éprouvait le besoin d'être béni de la Commune. Des ouvriers vainqueurs de la Bastille voulaient être remariés, ne croyant pas, disaient-ils, qu'aucun mariage fût légitime, sinon de la main de Chaumette.

Une scène infiniment touchante fut celle d'une adoption ; un caporal des vétérans vint présenter une enfant, fille d'un guillotiné qui avait laissé huit enfants. Ce brave homme demandait si, en adoptant la fille d'un coupable, il n'agissait pas contre la Patrie. Chaumette prit l'enfant dans ses bras et l'assit à côté de lui. « Heureux exemple, dit-il, des vertus de la République !... Nous les voyons déjà paraître, ces vertus douces qui partout se mêlèrent à l'héroïsme de la liberté. Ici ce n'est plus l'adoption d'orgueil, celle des patriciens de l'antiquité, les Scipions entés sur les Paul-Émile : c'est la raison qui dérobe l'innocence à l'ignominie du préjugé. Citoyens, joignez-vous tous à ce bon et vieux soldat ! Orpheline par la loi, qu'elle reçoive, cette enfant, dans vos embrassements paternels, l'adoption de la Patrie. »

Cette séance porta un fruit admirable. La Convention créa un hospice des Enfants de la Patrie. C'est ainsi qu'on nomma ceux des condamnés.

Événement de grande portée. Il attaquait dans son principe les croyances du moyen âge, dont la base n'est autre que l'hérédité du crime.



La Raison, vêtue de blanc, avec un manteau d'azur, sort du temple de la Philosophie, vient s'asseoir sur un siége de simple verdure. (P. 1558.)

Cette aurore de modération et d'humanité éclaira le dissentiment secret d'Hébert et de Chaumette. Le premier voulait tendre l'arc, déjà horriblement tendu. Chaumette voulait détendre.

Le 4 novembre, la section du Luxembourg, dirigée spécialement par Hébert et Vincent, lança un frénétique arrêté pour publier les noms de tous ceux qui avaient été en prison, les proscrire comme incapables de toute place, ainsi que les signataires des pétitions des huit mille et des vingt mille.

Ce mouvement de terreur était directement contraire aux intérêts du mouvement religieux auquel travaillait Chaumette. Il para le coup, en disant toutefois qu'on allait rechercher cette fameuse pétition des vingt mille. Le 6, il paya l'assistance d'une comédie qui prévenait le reproche de modérantisme. La section du Bonnet Rouge (Croix-Rouge), venant faire serment, offrit le bonnet à Chaumette, qui le mit avec enthousiasme, et le fit mettre à tout le monde. Des bonnets rouges se trouvèrent à point pour cette nombreuse assemblée.

Le moment semblait venu de frapper les grands coups.

La Convention accueillait à merveille les envois de saints, de châsses, les défroques ecclésiastiques, que lui faisaient passer Fouché, Dumont, Bô, Ruhl, etc.

La Convention avait voté la destruction des tombeaux de Saint-Denis. L'on avait réuni la cendre des rois à celle des morts obscurs. Cruel outrage pour ceux-ci d'être accolés à Charles IX, de recevoir à côté d'eux la pourriture de Louis XV, ou l'infâme mignon Henri III !

La Convention avait trouvé très bon que le vieux Ruhl, ardent et austère patriote (humain au fond, et compromis par son humanité), brisât de sa main la fiole appelée la sainte Ampoule.

On pouvait croire d'après ceci qu'elle ordonnerait ou accepterait l'abolition de l'ancien culte.

L'obstacle était le personnel. Que faire de l'Église constitutionnelle ? Pour avoir fait serment de fidélité à la République, elle n'en gardait pas moins tous ses dogmes antirépublicains. Intolérants, persécuteurs comme les autres prêtres, ils ont fait mourir de faim les prêtres mariés en 95 et 96. Même en 93, ils persécutaient ; ils ôtaient à ces malheureux leur état, leur coupaient les vivres.

Au 15 juillet, au 1er septembre, au 17 encore, la Convention retentit des plaintes douloureuses des prêtres mariés, que leurs seigneurs, les évêques républicains, voulaient empêcher d'être hommes. L'Assemblée, de mauvaise humeur, réduisit les évêques à six mille francs de traitement, et menaça les persécuteurs de déportation.

Une partie plus tolérante de l'Église constitutionnelle, c'étaient les prêtres philosophes ; tels étaient Gobel, évêque de Paris, tel, Thomas Lindet, tel, j'ai connu M. Daunou. Moralistes avant tout et de vie honorable, ils acceptaient le christianisme comme véhicule de morale. Eux-mêmes cependant, honnêtes et loyaux, souffraient de cette position double et ne demandaient qu'à en sortir. Daunou en sortit de bonne heure, et de lui-même. Les autres eurent le tort d'attendre la pression des événements.

Gobel réunissait chez lui, chaque soir, Anacharsis Clootz et Chaumette. Tous deux lui montraient combien son christianisme philosophique, suspect aux populations, était impuissant, inutile ; ils le pressaient de quitter cet autel désert, de déposer les fonctions de ministre catholique.

Il céda le 6 au soir, et son clergé l'imita. Il fut convenu que, le lendemain, tous ensemble donneraient leur démission dans les mains de l'Assemblée.

CHAPITRE III

FÊTE DE LA RAISON (10 NOVEMBRE 93)

L'ÉVÊQUE DE PARIS ET AUTRES RÉSIGNENT LEURS POUVOIRS (7 NOV.). — LES COMITÉS ESSAYENT DE TERRORISER L'ASSEMBLÉE. — ILS S'APPUIENT DE LA RÉSISTANCE DE GRÉGOIRE. — IRRITATION DE ROBESPIERRE. — LES COMITÉS FRAPPENT LA CONVENTION. — ACCORD DE CHAUMETTE ET DE LA CONVENTION. — FÊTE DE LA RAISON A NOTRE-DAME (10 NOV. 93). — BAZIRE RÉCLAME CONTRE L'ASSERVISSEMENT DE L'ASSEMBLÉE ET CONTRE L'AVILISSEMENT DE LA JUSTICE. — LA CONVENTION REÇOIT LA RAISON ET LA SUIT A NOTRE-DAME (10 NOVEMBRE).

La chose fut sue à l'instant même aux Comités de salut public et de sûreté. Violente fut leur irritation contre ces audacieuses nouveautés, contre l'initiative hardie de la Commune, contre l'encouragement secret qu'elle trouvait dans la Montagne. Une machine fut montée pour faire manquer tout l'effet de la scène qui se préparait.

La séance s'ouvrit par la lettre d'un prêtre marié qui brutalement *abjurait*, disait que lui et ses confrères n'étaient que des charlatans, puis *demandait pension* pour lui, sa femme et ses enfants — Lettre habilement combinée pour avilir d'avance la démission de Gobel, pour montrer que la suppression du clergé ne ferait qu'augmenter les charges publiques.

Gobel, avec son clergé amené par la Commune, parla avec convenance, n'abjura aucune doctrine et remit ses fonctions. Il fut imité de plusieurs prêtres et évêques de la Convention, spécialement du frère de Lindet, qui parla avec beaucoup de noblesse et de gravité : « Ce n'est pas tout de détruire, dit-il, il faut remplacer... Prévenez le murmure que feraient naître dans les campagnes l'ennui de la solitude, l'uniformité du travail, la cessation des assemblées. Je demande un prompt rapport sur les fêtes nationales. »

Chaumette pria l'Assemblée de donner dans le calendrier une place à la fête de la Raison.

Ce fut au nom de la Raison que deux représentants du peuple, l'un, évêque catholique, l'autre, ministre protestant, se réunirent à la tribune, *donnèrent leur démission* ensemble et se donnant la main. *Ils n'abjurèrent point* (quoi qu'en dise le *Journal de la Montagne*, rédigé alors par un homme de Robespierre).

A ce moment, qui n'était pas sans grandeur, dans l'émotion de l'Assemblée, Amar, de la douce voix qui lui était ordinaire, prend la parole au nom du

Comité de sûreté générale; il demande que les portes de la salle soient fermées. Nul n'objecte. Décrété. Tous les cœurs se contractèrent. On savait, depuis le 3 octobre, ce que devait amener ce préalable sinistre ; il fallait des victimes humaines. Amar lit alors une lettre adressée de Rouen à un membre peu connu de l'Assemblée ; on lui donnait la nouvelle « que Rouen allait en masse au secours de la Vendée ». Le contraire était exact; les Comités savaient parfaitement que les Normands étaient en marche contre la Vendée. L'invention parut si misérable que l'Assemblée, rassurée, demanda d'un cri quel était le signataire d'une telle lettre! Amar avoua qu'elle était anonyme. « Quoi, dit Bazire, notre liberté dépend d'une lettre anonyme! Si cela suffit pour arrêter un représentant, la contre-révolution est faite! » Amar descendit de la tribune et alla se cacher.

On avait gardé pour le dernier acte Grégoire, l'évêque de Blois. Il vint enfin fort à point pour les Comités, malades de cette chute. Absent jusqu'à ce dernier moment de la séance, il vint à leur prière, je n'en fais nul doute. Leur politique, tristement démasquée par la tentative d'Amar pour terroriser l'Assemblée, avait grand besoin de secours. On lança le gallican. Grégoire, courageux de lui-même, sanguin, colérique, fort d'ailleurs de se sentir défenseur du Gouvernement, fut vaillant à bon marché contre la Montagne : « Je ne tiens mon autorité ni de vous, ni du peuple. Je suis évêque, je reste évêque ». La Montagne poussa des cris furieux. Mais, dès lors, les gallicans pouvaient la braver, réfugiés qu'ils étaient sous l'abri des Comités et de Robespierre.

L'irritation était extrême contre l'acte inqualifiable des Comités. Elle passa même aux Jacobins. On y attaqua le faiseur de Robespierre, un Laveaux, directeur du *Journal de la Montagne*, qui venait d'y faire pour lui un article religieux. Les Jacobins lui ôtèrent la direction du journal, et ils nommèrent président de la Société, Anacharsis Clootz.

Le soir même de la grande séance, Clootz avait été, aux Comités, tâter Robespierre. Il le trouva exaspéré, mais se contenant. Robespierre, sans toucher le fond, ni faire pressentir sa dénonciation prochaine, ne dit que ce petit mot : « Vous vouliez nous gagner la Belgique catholique, et vous la mettez contre nous! »

Pendant que Clootz parlait à Robespierre, Chaumette, de retour à la Commune, siégeant au conseil général, fit la demande hardie que la fête de la Raison, qui devait se faire au Cirque du Palais-Royal, *se fît dans l'église même de Notre-Dame*, aux lieu et place du culte supprimé, et sur son autel.

Il prenait là une position agressive contre les Comités. Ils résolurent d'y répondre par un coup de terreur sur la Convention. Terrorisée, elle servirait elle-même d'arme pour écraser la Commune.

Ils avaient en main une affaire sérieuse, à faire trembler la Montagne, à troubler chacun pour soi. Il n'y avait pas un Montagnard qui n'eût sauvé quelque proscrit. Les plus terribles en paroles étant souvent les plus humains.

On avait la preuve qu'un des purs, un de ceux qui portaient le mieux le masque de la Terreur, cachait chez lui une femme, une jeune femme émigrée. Cette femme, éperdue de peur, s'était mise dans l'antre du lion, réfugiée au Comité de sûreté générale, chez Osselin, qui en était membre. L'aimait-il, ou fut-il saisi, comme il arrive parfois aux plus fermes, d'un violent accès de pitié? On ne sait. Elle fut découverte à Paris. Il la sauva, la cacha chez son oncle, vicaire d'un village dans les bois de Versailles. Osselin, plein de son péril, pour éloigner les soupçons, devint à la Convention un implacable terroriste. En septembre, il ne veut pas qu'on entende Perrin, accusé. En octobre, il fait porter le décret cruel qui décapita la Gironde. En novembre, il fait arrêter Soulès, ami de Chalier, administrateur de police, pour avoir à la légère élargi des suspects. — Et le même jour, 9 novembre, le Comité de sûreté vient à la Convention, arrache à Osselin son masque; ce terrible puritain a caché Mme Charry.

La Convention tout entière baissa les yeux, frémit. Bien d'autres se sentaient coupables.

L'événement eut sur-le-champ son contre-coup à la Commune. A l'occasion d'une demande de la section d'Henriot pour qu'on poursuivît les électeurs girondins qui avaient jadis voté pour avoir un autre commandant qu'Henriot, Chaumette laissa échapper son cœur. Il s'éleva avec une franchise fort inattendue *contre ce système universel de dénonciations* : « Ceux qui dénoncent, dit-il, ne veulent le plus souvent que détourner les regards d'eux-mêmes, reporter le danger sur d'autres On arrête le dénoncé, *il faudrait arrêter pareillement le faux dénonciateur.* »

C'est sous cette bannière de modération et de justice indulgente que s'inaugura le lendemain (10 novembre) la nouvelle religion. Gossec avait fait les chants, Chénier les paroles. On avait, tant bien que mal, en deux jours, bâti dans le chœur, fort étroit de Notre-Dame, un temple de la Philosophie; qu'ornaient les effigies des sages, des pères de la Révolution. Une montagne portait ce temple; sur un rocher brûlait le flambeau de la Vérité. Les magistrats siégeaient sous les colonnes. Point d'armes, point de soldats. Deux rangs de jeunes filles encore enfants faisaient tout l'ornement de la fête; elles étaient en robes blanches, couronnées de chêne, et non, comme on l'a dit, de roses.

Quel serait le symbole, la figure de la Raison? Le 7 encore, on voulait que ce fût une statue. On objecta qu'un simulacre fixe pourrait rappeler la Vierge *et créer une autre idolâtrie.* On préféra un simulacre mobile, animé et vivant, qui, changé à chaque fête, ne pourrait devenir un objet de superstition. Les fondateurs du nouveau culte, qui ne songeaient nullement à l'avilir, recommandent expressément dans leurs journaux, à ceux qui voudront faire la fête en d'autres villes, *de choisir pour remplir un rôle si auguste des personnes dont le caractère rende la beauté respectable, dont la sévérité de mœurs et de regards repousse la licence et remplisse les cœurs de sentiments honnêtes et purs.* Ceci fut suivi à la lettre Ce furent généralement des demoiselles de

familles estimées qui, de gré ou de force, durent représenter la Raison. J'en ai connu une dans sa vieillesse, qui n'avait jamais été belle, sinon de taille et de stature, c'était une femme sérieuse et d'une vie irréprochable. La Raison fut représentée à Saint-Sulpice par la femme d'un des premiers magistrats de Paris, à Notre-Dame par une artiste illustre, aimée et estimée, Mlle Maillard On sait combien ces premiers sujets sont obligés (par leur art même) à une vie laborieuse et sérieuse.

La Raison, vêtue de blanc avec un manteau d'azur, sort du temple de la Philosophie, vient s'asseoir sur un siège de simple verdure. Les jeunes filles lui chantent son hymne; elle traverse au pied de la montagne en jetant sur l'assistance un doux regard, un doux sourire. Elle rentre, et l'on chante encore... On attendait... C'était tout.

Chaste cérémonie, triste, sèche, ennuyeuse.

La Convention, le matin, avait promis d'assister à la fête, sur la demande expresse des Indulgents, réconciliés avec Chaumette, mais une violente discussion la tint tout le jour. Saisissant une occasion indirecte, Bazire éclata, revint sur l'affaire d'Osselin; lui aussi avait sauvé des proscrits Il parla avec une vivacité, une franchise sans réserve, qui fit frissonner l'Assemblée, une sensibilité violente, comme un homme qui défend son cœur, sa liberté et sa vie. « Où s'arrêtera, dit-il, *cette boucherie de représentants?* cette proscription de tous les fondateurs de la République? cet audacieux système de terroriser l'Assemblée? Nous retournons au despotisme... Assez, assez de victimes!... Eh! ne voyez-vous pas que ceux qu'on poursuit, pour avoir péché par faiblesse, ne sont nullement des ennemis de la Révolution?... Savez-vous ce qu'on va faire? C'est que l'Assemblée, glacée, tombera dans un honteux mutisme... Et qui osera, dans cette mort de l'Assemblée, montrer plus de courage qu'elle?... Tous fuiront les fonctions publiques, chacun s'enfermera chez soi, et tout finira dans la solitude. »

Elle se faisait déjà sentir. Le désert s'étendait chaque jour. Il avait fallu payer l'assistance aux sections. Les clubs étaient nuls. Le *Club central des sociétés populaires* fut visité un jour par les Jacobins, qui n'y trouvèrent que six personnes. Les Jacobins eux-mêmes n'étaient guère nombreux à cette époque. Lorsque Couthon leur demanda quarante Jacobins pour l'aider à Lyon, ils refusèrent *ce grand nombre de crainte de se dépeupler eux-mêmes*. Même les fonctions salariées, et les plus brillantes, n'étaient acceptées que par force. Kléber dit qu'une nomination de général s'appelait *un brevet d'échafaud*. Il fallut un ordre exprès et menaçant du Comité pour forcer Jourdan de se laisser faire général en chef.

Où était le mal de la situation? Dans l'anéantissement de la justice.

Le vrai *jury d'accusation*, c'étaient les Jacobins. Cette société, si utile politiquement, n'avait nullement la fixité, la suite qu'aurait demandées ce rôle judiciaire. Le dossier des Girondins, enlevé par elle, fut quelque temps égaré. Sa mobilité était excessive. En novembre, elle prit Clootz pour

son président, et, sans cause, elle le raya outrageusement en décembre.

Le tribunal révolutionnaire n'était pas organisé. Sauf Antonelle, Herman, Payan, il ne comptait que des hommes illettrés ou des adolescents, dont plusieurs étaient de la réquisition, et jugeaient pour ne pas combattre. Un garçon léger, étourdi, comme Villatte dont on a les Mémoires, de jeunes peintres (très nombreux à ce tribunal) ne représentaient nullement le haut jury, imposant et grave, qui pouvait juger sérieusement les crimes de trahison, juger des représentants, juger Danton ou Robespierre !

Les grands coupables ayant presque tous émigré, ce tribunal expédiait généralement les pauvres diables qui avaient crié : *Vive le roi!* ou envoyé une lettre à un émigré. On réparait la qualité par la quantité. Et il en résultait seulement qu'en voyant tomber pèle-mêle tant de gens obscurs, et obscurément, sommairement jugés, on les croyait tous innocents.

Un seul procès, un seul exemple, mis en grande lumière, éclairci avec force et grandeur, entouré d'une grande publicité, aurait produit infiniment plus d'effet que beaucoup de morts obscures. « Un saumon vaut cent grenouilles », disait très bien le duc d'Albe.

Le procès de la Dubarry, habilement conduit, repris dans tous ses précédents, avec ses ornements naturels du Parc-aux-Cerfs, des millions jetés aux filles, avec ses rapprochements légitimes des vols immenses, des guerres de la Pompadour, — enfin l'ouverture totale de l'égout de Louis XV, — le tout tiré à 600.000, — eût été plus efficace contre le royalisme, que de guillotiner par vingtaines des domestiques, des porteurs d'eau ivres, ou des vieilles femmes idiotes.

Les patriotes de Laval écrivirent que les prêtres vendéens avaient fait rôtir des hommes, nourri les feux des bivouacs de leur armée fugitive avec de la chair humaine. Si le fait était exact, on ne devait pas fusiller dans un coin ces cannibales, il fallait les amener au grand jour de Paris, les juger solennellement et donner au jugement une telle publicité qu'il n'y eût pas un paysan en France, dans les lieux les plus écartés, qui n'en eût pleine connaissance.

A ces justes jugements des monstres vivants, la Révolution pouvait mettre en confrontation le jugement des morts. Que servait de souiller l'air des cendres de Charles IX? Il fallait amener à comparaître le roi de la Saint-Barthélemy en face de ses élèves, les modernes brûleurs d'hommes.

Revenons au discours de Bazire à la Convention.

Elle allait décidément tomber au rôle de machine à décrets, si, à la moindre parole libre, ses membres les plus illustres, dénoncés par un Jacobin quelconque (Brichet, Brochet, Blanchet, ou autre), s'en allait, *obtorto collo*, droit au tribunal révolutionnaire devant des rapins étourdis, sans pouvoir dire seulement un mot d'explication à la Convention.

Il fallait savoir, oui ou non, si l'on voulait une Assemblée.

Dans celle-ci, qui fut si cruellement épurée et mutilée, combien y avait-il d'hommes coupables? Cinq ou six fripons, pas un traître, à cette époque, du

moins. Le peu qu'il y avait de coupables n'étaient nullement de ceux qui pouvaient perdre la République.

Il eût encore mieux valu les laisser impunis que de terroriser, comme on fit, l'Assemblée, jusqu'au suicide.

Ce mutisme, qu'on recommande parfois dans une place assiégée, au moment de l'assaut, n'était nullement de saison, lorsque la France, sauvée par la victoire de Wattignies, avait devant elle, six mois pour se reconnaître. Lyon était réduit, les Girondins ralliés. Restait à reprendre deux points sur l'extrême frontière : Landau et Toulon.

Cette situation n'expliquait nullement un tel anéantissement systématique des libertés de la tribune.

Quoique Chabot, Thuriot, Desmoulins, eussent parlé maladroitement et gâté l'impression, toute l'Assemblée suivit Bazire et décréta cette chose décrétée par la justice elle-même: Que nul de ses membres n'irait au tribunal sans avoir pu s'expliquer auparavant devant la Convention.

La Raison, à ce moment, entrait dans la salle avec son innocent cortège de petites filles en blanc; — la Raison, l'humanité. Chaumette qui la conduisait, par la courageuse initiative de justice qu'il avait prise la veille, s'harmonisait entièrement au sentiment de l'Assemblée.

Une fraternité très franche éclata entre la Commune, la Convention et le peuple.

Le président fit asseoir la Raison près de lui, lui donna, au nom de l'Assemblée, l'accolade fraternelle, et tous, unis un moment sous son doux regard, espérèrent de meilleurs jours.

Un pâle soleil d'après-midi (bien rare en brumaire), pénétrant dans la salle obscure, en éclaircissait un peu les ombres. Les Dantonistes demandèrent que l'Assemblée tînt sa parole, qu'elle allât à Notre-Dame, que, visitée par la Raison, elle lui rendît sa visite. On se leva d'un même élan.

Le temps était admirable, lumineux, austère et pur, comme sont les beaux jours d'hiver.

La Convention se mit en marche, heureuse de cette lueur d'unité qui avait apparu un moment entre tant de divisions. Beaucoup s'associaient de cœur à la fête, croyant de bonne foi y voir la vraie consommation des temps.

Leur pensée est formulée d'une manière ingénieuse dans un mot de Clootz :

« Le discordant fédéralisme des sectes s'évanouit dans *l'unité*, *l'indivisibilité* de la Raison. »

Romme ajoutait *l'immutabilité*. « Un jour, dit l'évêque Grégoire, il nous proposait, sur certaines données astronomiques, de décréter l'année comme elle serait dans 3,600 ans. — Tu veux donc, lui dis-je, que nous décrétions l'éternité? — Sans doute », dit le stoïcien.



Des secours furent donnés, aux enfants indigents des Girondins
qui venaient de périr. (P. 1564.)

CHAPITRE IV

LA CONVENTION POUR LE NOUVEAU MOUVEMENT (11-21 NOVEMBRE 93)

LA CONVENTION DONNE LES ÉGLISES ET PRESBYTÈRES AUX PAUVRES ET AUX ÉCOLES (15 NOV.). — ELLE SUPPRIME L'HÉRÉDITÉ DU CRIME. — HÉBERT, ISOLÉ DE CHAUMETTE, ATTAQUE LES CONVENTIONNELS. — LA CONVENTION EFFRAYÉE SE RAPPROCHE DE ROBESPIERRE. — CHABOT ET BAZIRE EN PRISON (17 NOV.). — TERREUR DES REPRÉSENTANTS EN MISSION. — LA MONARCHIE DES COMITÉS (18 NOV.). — ELLE N'OSA TOUCHER LES PETITES TYRANNIES LOCALES. — MOUVEMENT DES FILLES PUBLIQUES ET DES DAMES DE LA HALLE. — LA CONVENTION ACCUEILLE LES DÉPOUILLES DES ÉGLISES. — ROBESPIERRE ASSURE QUE LA CONVENTION NE TOUCHERA PAS AU CATHOLICISME (21 NOVEMBRE).

La grande initiative de la Commune fut suivie sans difficulté de la Convention. Elle décréta, le 16 novembre, sur la proposition de Cambon « qu'en principe, tous les bâtiments qui servaient au culte et au logement de ses ministres devaient servir d'asiles aux pauvres et d'établissements pour l'instruction publique ».

L'Assemblée, par ce seul mot, déclarait implicitement le catholicisme *déchu du culte public.*

La Convention pensa, ce qu'ont si bien démontré M. de Bonald et M. de Maistre, que royalisme et catholicisme sont choses identiques, deux formes du même principe : incarnation religieuse, incarnation politique.

Le christianisme même, démocratique extérieurement et dans sa légende historique, est en son essence, en son dogme, fatalement monarchique. Le monde perdu *par un seul* est relevé *par un seul*. Et cette restauration continue par le gouvernement d'un seul. Dieu y dit aux rois : « Vous êtes mes Christs. » Bossuet établit admirablement contre les protestants, contre les républicains catholiques, que, le christianisme donné, la royauté en ressort, comme sa forme logique et nécessaire dans l'ordre temporel.

La vie du catholicisme, c'est la mort de la République. La vie de la République, c'est la mort du catholicisme.

La liberté du catholicisme, dans un gouvernement républicain, est uniquement et simplement la liberté de conspiration.

Un système, un être, est-il obligé, au nom de la liberté, à laisser libre ce

qui doit nécessairement le tuer? Non, la nature n'impose à nul être le devoir du suicide.

La Convention ne s'arrêta pas aux Grégoires, à l'inconséquence des absurdes gallicans qui ne savent pas seulement ce qui est au fond de leur dogme. Ce clergé assermenté, républicain de position, n'en gardait pas moins, par la force des choses et comme clergé catholique, les principes les plus ennemis de la Révolution. Leur patriarche Grégoire meurt dans le dogme monarchique du monde sauvé par un seul, dans la foi contre-révolutionnaire de l'hérédité du crime (ou péché originel). Il meurt « enfant soumis du pape », finit comme a fini Bossuet. C'est l'invariable histoire de cette Église, ridicule et respectable, un grand esprit de résistance, de l'éloquence et des menaces; — tout cela, en conclusion, pour se faire fouetter à Rome.

Du reste, la Convention ne persécuta nullement le clergé soumis aux lois. Elle laissa Grégoire siéger tant qu'il voulut, en habit violet. Elle maintint les pensions ecclésiastiques, et nourrit ces gallicans, qui travaillèrent la plupart à la destruction de la République.

Ce qui est assez remarquable, c'est que ce décret de Cambon, qui enlevait au clergé les églises et les presbytères, fut voté sans réclamation, ni des gallicans, ni des Robespierristes, leurs patrons, et l'on put croire qu'il avait pour lui l'unanimité de l'Assemblée.

Ce même jour, 16 novembre, la Convention expia le dernier sacrifice humain. Les enfants de Calas étaient à la barre; ils furent accueillis avec effusion; on décréta une colonne pour la place de Toulouse où Calas subit son martyre. Voltaire, enfin satisfait, repose dans son tombeau.

Le principe terrible du moyen âge (l'hérédité du crime ou péché originel), frappé déjà par la Constituante, fut décidément rayé par la Convention, et d'une manière sublime. Elle adopta, comme enfants de la France, ceux des suppliciés. Des secours furent donnés aux enfants indigents des Girondins qui venaient de périr. Le président formula ainsi la pensée de l'Assemblée, la foi du monde nouveau : « Les fautes sont personnelles; le supplice mérité du père n'empêche pas la nation de recueillir les enfants ». (17 ventôse.) Ce président était Saint-Just.

Cette doctrine n'était point du tout la clémence, mais la justice. La question du moment ne pouvait être d'arrêter la Terreur, lorsque le monde entier l'employait contre la France. Mais on pouvait rendre la Terreur moins aveugle et plus efficace. Là encore, à défaut des hauts Comités gouvernementaux qui n'essayaient rien, la Commune de Paris avait pris l'initiative. Nous l'avons vue déjà réformer en divers cas les décisions fantasques des comités de sections qui terrorisaient pour leur compte, au hasard de leurs passions. Le 15 novembre, Chaumette hasarda de poser la chose en principe, revendiqua pour la Commune, qui, depuis le 5 septembre, épurait, recréait ces comités, la surveillance et la censure de leurs actes, exigeant du moins qu'ils correspondissent avec elle, travaillassent au grand jour, ne fussent plus une inquisition.

Ce grand mouvement de la Commune, qui ouvrait à la Révolution sa voie religieuse en essayant de la guider dans sa voie politique, fut accueilli, poussé unanimement dans les provinces par les représentants en mission. Ils changèrent partout les églises en temples de la Raison. Partout ils organisèrent la prédication religieuse et politique du décadi. Seulement la majorité des masses républicaines entendant par le mot Raison la Raison divine, ou Dieu, la figure féminine que l'on promena s'appela la Liberté. L'attachement des patriotes à cette forme de culte parut en ceci que les Robespierristes mêmes qui l'écrasèrent à Paris furent obligés de la ménager infiniment dans les départements, et, même après que Robespierre eut fait périr Clootz et Chaumette, les sociétés populaires des frontières, nos armées victorieuses ouvraient encore, même hors de France, des temples de la Raison.

L'obstacle vint non de la France, mais de Paris même, du désaccord de la Commune, de la désertion d'Hébert, qui abandonna Chaumette, et de la violente opposition du Comité de salut public et de Robespierre, singulièrement jaloux de l'allure indépendante qu'avait prise la Convention en cette affaire, irrités surtout de la grande décision prise (le 16) sans les consulter, de la majorité inattendue que Cambon avait trouvée sur ce terrain, et qui, si on ne la brisait, se retrouverait sur bien d'autres.

La décision du 16, en un mot, parut au Comité un cas de révolte.

La partie honteuse et faible où Clootz et Chaumette étaient vulnérables était l'alliance d'Hébert. Étrange apôtre! une doctrine qui passait par la gueule du *Père Duchesne*, bonne ou mauvaise, d'avance était tuée. Et non seulement Hébert salissait l'idée nouvelle, mais il la compromettait et la ruinait directement, en frappant la Convention, dont l'alliance faisait seule la force de la Commune.

Hébert paraissait très peu à la Commune, ne s'entendait nullement avec Chaumette, vivait aux Jacobins, à son journal, au spectacle, dans certaines compagnies. Il marchait seul, et dans ses voies. Pendant que Chaumette, assidu à l'Hôtel de Ville, y tentait son suprême effort pour subordonner à la Commune les Comités révolutionnaires, Hébert, pour se les attacher, lançait contre la Convention toutes les fureurs des Jacobins. On pouvait prévoir aisément que l'Assemblée, qui avait essayé quelques pas hardis à la suite de la Commune, effrayée par les Hébertistes, se réfugierait sous l'aile de Robespierre qui étoufferait le mouvement à la grande satisfaction de tous les amis du passé.

Hébert, sans s'en apercevoir, agit au profit des Robespierristes, et le plus souvent sous leur influence. Ils s'en servirent comme d'un épouvantail pour pousser à eux le troupeau.

Les objets habituels des morsures du *Père Duchesne* étaient les faiblesses de Bazire, les *belles solliciteuses*, la corruption de Chabot, les méfaits, vrais ou supposés, de l'ancien Comité de sûreté, généralement dantoniste. Le nouveau, très Robespierriste alors, surveillé, mené, poussé par David (l'homme de

Robespierre), guettait cet ancien Comité et voulait le perdre, croyant avec raison que Danton serait mortellement atteint par ce procès dantoniste. Chabot venait de se marier avec la sœur d'un banquier autrichien fort suspect, et d'autre part on savait qu'il tripotait avec des banquiers royalistes, amis des représentants Delaunai et Julien, de Toulouse. David pour être mieux instruit, se fit l'amant de la maîtresse de Delaunai, et quand par elle il eut de quoi perdre Chabot, il le livra préalablement aux attaques du *Père Duchesne*. Chabot eut peur, fit inviter à dîner celui-ci par sa jeune femme. Hébert n'en tint compte, le poussa à mort, mais, comme les chiens trop ardents, il se fit mal à lui-même, et mordant Chabot, se mordit.

Cette chasse se fit aux Jacobins. Celui qui lança la bête fut un Dufourni, qu'Hébert croyait Hébertiste, mais qui ne bougeait pas de l'antichambre des Comités, et dont le zèle excessif lassait Robespierre. Un ami personnel de celui-ci, Renaudin, juré du tribunal révolutionnaire, poussa, avec Dufourni, sur Bazire, sur Chabot, sur Thuriot.

Le tout, rédigé en une pétition atroce à la Convention, pétition menaçante, méprisante, où on lui prescrivait d'être impitoyable pour elle-même et de se saigner aux quatre membres.

Hébert était si aveugle, qu'il rendit cet acte plus utile encore à Robespierre que les Robespierristes ne l'avaient voulu, faisant demander en outre la mort des soixante-treize qu'avait défendus Robespierre, et poussant la Convention à chercher son salut en lui !

Bazire, Thuriot, s'excusèrent. La Convention supprima la faible et dernière barrière qu'elle avait élevée le 9 entre la vie de ses membres et la guillotine son droit d'examen préalable sur tout représentant qu'on accuserait). Hébert n'en suivit pas moins contre Thuriot son élan sauvage. Le 13, il le fit chasser des Jacobins, sans lui tenir compte de l'appui qu'il avait donné à la Commune dans l'affaire religieuse, sans voir qu'il rompait l'alliance entre la Commune et la Montagne. A qui profiterait ce divorce? Il était facile de le deviner.

Le 16, Chabot, poussé, pressé, étranglé aux Jacobins... se sauva chez Robespierre, qui, comprenant à merveille le parti qu'il en tirerait, ne le reçut pas trop mal, le conseilla paternement, lui dit qu'il fallait dire ceci, ajourner cela, qu'au total, il n'y avait qu'une chose à faire, c'était d'aller au-devant, de se constituer prisonnier au Comité de sûreté générale, comme complice d'un complot « où il n'était entré que pour le révéler ».

La confession de Chabot, semblable à celle de Scapin, en fit savoir encore plus qu'on n'imaginait. Il fit découvrir lui-même cent mille francs qu'il avait reçus pour corrompre Fabre d'Églantine, mais dont il n'avait pu jusque-là se séparer, et que provisoirement il tenait suspendus dans ses lieux d'aisance.

Le plus étrange, c'est que le pauvre Bazire, étranger à ces vilenies, se mit en prison avec le voleur. Bazire n'était plus à lui. On avait lu le matin à la Convention le procès d'Osselin et de la jeune femme qu'il avait cachée Chacun

regardait Bazire. Lui-même se reconnaissait. Lui aussi, il avait essayé de sauver des femmes, entre autres, une princesse polonaise, qui n'avait nulle pièce contre elle, et qui n'en périt pas moins. Bazire se croyant perdu, le fut en effet. Avec l'aveugle vertige du mouton qui par peur se jette à la boucherie, lui-même il alla se livrer.

La Terreur gagnait la Montagne. Chabot, il est vrai, était un fripon. Bazire n'était pas sans reproche. Mais nombre de Montagnards, inattaquables sous les deux rapports, n'en étaient pas moins en péril, ceux surtout, qui, dans leurs missions, avaient été obligés par la loi du salut public d'agir en dictateurs, en rois, qui avaient fait et dû faire cent choses illégales, qui sur chaque point de la France, s'étaient préparé des légions d'accusateurs. Maintenant les faiseurs de discours, les sédentaires, les assis, les *croupions*, qui n'avaient jamais eu occasion de se compromettre avec les affaires, n'allaient-ils pas, à leur aise, recueillir ces accusations, éplucher cruellement la conduite de leurs collègues sacrifiés dans les missions, et dire : « Seuls, nous sommes purs ! » Chose facile à qui n'a rien fait.

Mais ceux qui avaient ces craintes étaient, après tout, trop heureux, si, en oubliant leurs services, on oubliait aussi leurs fautes. Les Comités lurent en eux cette pensée et cette peur. Et, le 18, ils présentèrent hardiment la grande loi gouvernementale qui fondait la monarchie des Comités de salut public et de sûreté générale, brisant à leur profit d'une part le pouvoir de la Commune de Paris, d'autre part celui des représentants en mission.

Cette loi fut présentée par Billaud-Varennes, qui, le 6 septembre, avait été porté au Comité par la victoire de la Commune. On le croyait Hébertiste. Mais quelles que fussent ses sympathies pour le mouvement d'Hébert et Chaumette, elles étaient bien moins fortes que ses haines pour les représentants illustrés par leurs missions. Billaud n'avait pas brillé dans la sienne à l'armée du Nord ; on plaisantait de son courage. Il satisfit ses rancunes et suivit d'ailleurs l'idéal d'unité gouvernementale, automatique et mécanique, qu'il avait naturellement dans l'esprit.

La loi nouvelle en trois choses était un bienfait : 1° elle créait le *Bulletin des lois*, en assurait la promulgation, la connaissance universelle ; 2° *elle resserrait les autorités* diverses dans leurs limites naturelles ; 3° *elle supprimait les administrations départementales*, aristocratie bourgeoise, d'esprit girondin, qui s'était montrée infiniment dangereuse pour la liberté.

Cette loi voulait la chose que toute la France voulait : créer l'unité d'action, supprimer les petits tyrans.

Les représentants en mission ne correspondent plus avec l'Assemblée, mais avec *son* Comité de salut public ;

Les comités de sections, de communes, ne correspondent plus qu'avec *son* Comité de sûreté générale.

Pour que les deux mots indiqués ne fussent pas un mensonge, il fallait qu'en effet la Convention pût appeler *siens* les deux Comités.

C'est-à-dire *qu'ils fussent renouvelés*, en tout ou partie, à époque fixe, et renouvelés *de droit, par la force de la loi*, non par le vote éventuel d'une Assemblée, ou terrorisée ou quasi déserte.

C'est ce que la loi se garde bien d'exiger. Et là est son crime. De temps à autre, ces rois (j'appelle ainsi les Comités) viendront dire, ayant derrière eux les clubs et la guillotine : « Voulez-vous nous renouveler? »

Comment se fait-il que les membres des deux Comités, qui vraiment étaient patriotes, aient présenté ce piège à la Convention?

Parce que leur vanité leur dit : « Nous sommes les seuls, — les seuls purs, les bons citoyens... La Patrie périrait sans nous. »

Qu'ils soient absous pour cette erreur. Nous allons montrer toutefois, d'après les actes authentiques, qu'ils se trompaient absolument. Sans méconnaître l'éminent mérite de ces excellents citoyens qui se chargèrent de régner, il faut dire que l'*originalité spéculative* des hautes et grandes idées qui dominaient la situation sociale et religieuse leur manqua entièrement, — et que, d'autre part, les *deux grands actes pratiques* qui tranchèrent les questions de salut (le Rhin, la Vendée) réussirent précisément parce qu'on ne suivit aucune des idées du Comité de salut public. Sa singulière indifférence à la question polonaise, en 94, témoigne aussi contre lui.

Le Comité de sûreté générale (ses registres le montrent assez) ne fit aucune des choses qu'il ôta à la Commune. Il ne centralisa point l'action de la police révolutionnaire. Il n'osa exercer sur les petits comités la surveillance qu'il interdisait à Chaumette.

Sa faiblesse ou sa négligence alla à ce point qu'il laissa un des comités, celui de la Croix-Rouge ou du faubourg Saint-Germain, faire la spéculation lucrative d'avoir une prison à lui, où les gens très riches payaient des pensions énormes. Au fond, ils achetaient la vie : le Comité protégeait ses précieux pensionnaires ; cette maison fut entamée la dernière, en thermidor.

Si ces petits comités furent ainsi maîtres à Paris, sous les yeux du pouvoir, combien plus partout ailleurs! Ils eurent à discrétion les fortunes et les personnes.

De sorte qu'en détruisant le fédéralisme départemental, *on conserva tout entier le fédéralisme communal*, et la tyrannie locale, si pesante et si tracassière, que la France en est redevenue monarchique pour soixante années.

La loi d'unité gouvernementale au profit des deux Comités se vota pendant dix jours, du 18 au 29. Personne n'osa dire *non*.

Mais revenons sur nos pas et suivons Paris.

De grands rassemblements de femmes se faisaient à Saint-Eustache, sous la protection des dames de la Halle, maîtresses de cette église et très bonnes royalistes ; mais elles ne l'étaient pas plus que les filles, contrariées par la Commune, qui frappait d'amende ceux qui les logeaient. Le Palais-Royal s'était fait dévot. Le royaliste Beugnot nous a conservé l'histoire d'Églé et autres, qui se firent guillotiner pour le trône et l'autel. On vit, vers le



... Une longue file de ces Madeleines, le rosaire en main, s'acheminer vers Saint-Eustache. (P. 1569.)

15 novembre, une longue file de ces Madeleines, le rosaire en main, s'acheminer vers Saint-Eustache. Le but était d'expier la profanation de Notre-Dame, où, disait-on, on avait eu l'infamie d'exposer *une femme nue sur l'autel*. Cette belle légende fut répandue dans toute l'Europe, imprimée par les émigrés. D'autres disaient que l'évêque républicain de Cambrai avait eu, à son élection, pour concurrent une femme, et que, sans une voix qu'il eut de plus, l'histoire de la papesse Jeanne se renouvelait dans cet évêché. Dans la Vendée, on faisait

mieux ; on fabriquait des hosties empreintes de figures d'animaux, pour faire croire aux paysans que la République adorait les bêtes.

L'Assemblée et la Commune apprenaient en même temps les scènes terribles qui suivirent le passage de la Loire. Une lettre portait : « Leurs prêtres *leur ont fait jeter des patriotes dans le feu*, etc. »

Quand l'Assemblée reçut, le 20, les ornements, les costumes de Saint-Roch et de Saint-Germain-des-Prés, elle les vit comme elle eût vu un butin pris sur l'ennemi, les dépouilles des Vendéens; elle s'associa sans réserve à la passion populaire. Un mannequin, couvert d'un drap noir, figurait l'enterrement du fanatisme ; les canonniers de Paris, en habit sacerdotaux, exécutèrent une ronde pour célébrer son décès. Tous crièrent : « Plus de culte que celui de la Raison, de la Liberté, de la République ! » Un cri unanime partit : « Nous le jurons ! nous le jurons ! » Un enfant sorti du cortège demanda *que l'Assemblée fît faire un petit catéchisme* républicain. Émotion générale. On décrète que tout le détail sera envoyé à tous les départements.

Personne, d'après cette séance, ne douta que le décret obtenu par Cambon, le 16, ne fût mis à exécution, que l'Assemblée ne donnât les églises aux hôpitaux, les presbytères aux écoles, que le culte public du catholicisme ne fût supprimé.

Il ne fallait plus qu'une chose : qu'on en fît la motion.

L'Assemblée s'était montrée déjà fort audacieuse d'agir sans l'aveu de son pédagogue, le Comité de salut public. Irait-elle jusqu'au bout? Ce Comité était très mécontent. Il se sentait fort, ayant un Chabot sous la clef, homme perdu, qui, pour plaire, étendait déjà ses accusations.

Dans ce moment où tant d'hommes tremblaient dans la Convention, la démentir outrageusement, c'était une inconvenance, mais ce n'était pas un péril. Robespierre eut ce courage. Le soir du 21, aux Jacobins, il assura froidement : « *Que la Convention ne voulait point toucher au culte catholique*, que jamais elle ne ferait cette démarche téméraire; que d'ailleurs le fanatisme expirait, qu'il était mort, qu'il n'y avait plus de fanatisme que celui des hommes immoraux, *soudoyés par l'étranger* pour donner à notre Révolution le vernis de l'immoralité. »

La question posée le 16, ou plutôt déjà résolue par le décret de l'Assemblée était de savoir si le clergé catholique *conserverait la possession des églises*. Robespierre n'en dit pas un mot. Il s'étendit longuement sur *l'existence de Dieu*.

Cela s'entendait de reste. Et quoique Robespierre assurât qu'il avait toujours été mauvais catholique, les catholiques le tinrent quitte des croyances et virent en lui dès ce jour leur défenseur politique.

« La Convention, dit encore Robespierre, n'est point un *faiseur de livres, un auteur de systèmes métaphysiques*. » Dans un de ses discours qui suivent, il parla avec mépris du *philosophisme*. Ainsi l'élève de Rousseau allait s'enfonçant rapidement dans les voies rétrogrades. Le même jour où il opposait à

l'Assemblée le *veto* de sa royauté, il fut pris du mal des rois, qui est la haine de l'Idée.

Caractère indélébile de la nature dans l'homme le plus artificiel! véridiques harmonies du dehors et du dedans!... Qui eût rencontré Robespierre, poudré, costumé dans la tenue de l'ancien régime, l'eût déclaré un ci-devant. Eh bien, cet air ne mentait pas. Après tant d'efforts sincères, de progrès réels, d'élans, de nobles aspirations, tel il fut, tel il retombait, pour la question capitale, et redevenait l'espoir de ceux qu'il avait combattus!

Son discours du 21 novembre, justifiable ou louable pour tout ignorant qui n'y voit qu'une thèse générale et ne sait pas le sens précis que lui donnait le moment, fut parfaitement compris de l'Europe. Elle sentit dès lors que tôt ou tard la Révolution traiterait. En décembre 93, en juin 94, à la fête de l'Être suprême, les rois, aussi bien que les prêtres, espérèrent en Robespierre.

Quoiqu'en ce discours il eût suivi vraiment sa nature et n'eût point du tout dévié, on crut y voir une grande conversion, un miracle et le doigt de Dieu. Et comme il y a au ciel cent fois plus de joie pour un pécheur qui revient que pour un juste, la joie fut intime, profonde, dans la contre-révolution. Robespierre, sans s'en douter, était rentré par son discours dans le monde des honnêtes gens. Il n'y eut pas dès lors une femme bien pensante en Europe qui dans sa prière du soir n'ajoutât quelques mots pour M. de Robespierre.

CHAPITRE V

PAPAUTÉ DE ROBESPIERRE (22 NOV. — 16 DÉC. 93)

ROBESPIERRE TERRORISE SES ENNEMIS PAR L'ATTENTE D'UNE ÉPURATION. — RÉSISTANCE DE CHAUMETTE. — ROBESPIERRE PROTÈGE CONTRE LUI LES COMITÉS DE SECTIONS. — CHAUMETTE FERME LES ÉGLISES. — DANTON EMPLOYÉ A ÉCRASER CHAUMETTE. — ROBESPIERRE ARRACHE A L'ASSEMBLÉE LA LIBERTÉ DES CULTES. — HÉBERT RENIE CHAUMETTE. — DESMOULINS EMPLOYÉ A ÉCRASER CLOOTZ. — ROBESPIERRE FORCE LES JACOBINS DE CHASSER CLOOTZ. — ILS GARDENT CAMILLE DESMOULINS. — ROBESPIERRE VEUT EXIGER DE LA CONVENTION UN « CREDO » PRÉCIS. — IL FAIT MAINTENIR LES PRÊTRES DANS LA SOCIÉTÉ JACOBINE.

Le discours de Robespierre finissait par un mot qui jeta la terreur dans les esprits. Il demanda et obtint une épuration solennelle de la société, « l'expulsion des agents de l'étranger ».

Peu après, il demanda l'épuration des suppléants de la Convention, qui eût amené celle des anciens membres, de toute l'Assemblée.

Son aigreur était très grande pour la présidence de Clootz aux Jacobins, et sans doute pour celle de Romme à la Convention. Les deux corps avaient porté au fauteuil les fondateurs principaux du culte qu'il proscrivait.

Cependant, aux Jacobins, son autorité était prédominante, pour mieux dire la seule (dans l'absence de Collot-d'Herbois). La Société pouvait avoir un moment d'infidélité; au fond, elle était son épouse et elle lui appartenait. On l'avait vu spécialement au 19 octobre, jour de crise où Robespierre, attaqué de deux côtés, comme patron du modérantisme à Lyon, et des Hébertistes en Vendée, atteint en deux sens opposés et par Dubois-Crancé et par Philippeaux, aurait péri dans l'éclat d'une telle inconsistance, s'il n'eût été raffermi sur l'inébranlable base de la fidélité jacobine. La Société ne voulut rien voir ni savoir. Elle fut volontairement sourde, aveugle, et garda son dieu.

Elle avait fort changé, mais au profit de Robespierre. Dépouillée de ses grands hommes, recrutée de gens peu connus, elle avait sa force et sa gloire uniquement dans son grand Maximilien. Elle dépendait de lui bien autrement qu'à l'époque où d'autres influences contre-balançaient la sienne. On était très sûr d'avance que l'épuration jacobine serait l'épuration de Robespierre et de lui seul; que sa voix, dans un sens ou l'autre déciderait, trancherait tout, qu'il ferait rayer qui il lui plairait. Condition vraiment effrayante pour tous ceux qui, comme Danton, Desmoulins, étaient jacobins amateurs, sans assiduité et sans influence. Ce n'était pas petite chose d'être rayé des Jacobins. La redoutable Société, en gardant les formes d'un club, était en réalité un grand jury d'accusation. Sa liste était le livre de mort ou de vie. Le sort de Brissot le disait assez. Celui de Bazire parlait plus éloquemment encore. Rayé le 10, le 19 prisonnier. La radiation était le premier degré de la guillotine, une marche de l'échafaud. La route était frayée par Bazire; Danton, Fabre, Desmoulins, allaient suivre, s'ils n'obtenaient quelque répit, en rejetant le péril sur d'autres, en frappant les ennemis de Robespierre. Celui-ci en profita. Par Danton, il tua Chaumette, et par Desmoulins Anacharsis Clootz.

La menace de Robespierre tombait d'aplomb et en premier lieu sur Clootz et Chaumette. Ils ne branlèrent pas. L'orateur du genre humain, l'orateur de Paris, se montrèrent très fermes. Comme Galilée à ses juges, ils répondirent : « Elle se meut... »

Autrement dit : « La situation est la même. Les paroles ne changent pas les réalités. »

Trois réalités crevaient les yeux :

1° Dans l'extrême affaiblissement des croyances religieuses, *les églises étaient purement le foyer du royalisme;*

2° Dans les misères excessives de la France, spécialement de Paris avec ses cent mille indigents, le décret rendu le 16 par la Convention était l'expression même de la nécessité : *que l'église abrite le pauvre;*

3° Enfin, dans l'anxiété universelle où se trouvaient les esprits, la société tout entière ne respirant plus, n'ayant ni pouls ni haleine, *il fallait qu'une autorité puissante, au moins par la publicité, surveillât l'inquisition locale* des comités révolutionnaires, inquisition tantôt haineuse, tantôt inintelligente, qui ne savait rien qu'encombrer les prisons d'hommes enlevés au hasard. Il ne s'agissait pas de supprimer la Terreur, mais de la rendre efficace en dirigeant mieux ses coups.

Ces comités rendaient d'incontestables services en levant les réquisitions, les taxes révolutionnaires. Cambon demandait seulement qu'ils en rendissent compte. Chaumette demandait seulement qu'à Paris du moins ils motivassent les arrestations.

Robespierre couvrit ces comités de sa protection, sous l'un et l'autre rapport. Ils furent censés rendre compte au Comité de sûreté générale, compte secret, illusoire ; on n'osa jamais l'exiger.

Qu'arriverait-il pourtant si on laissait subsister ce fédéralisme effroyable de quarante mille comités qui ne répondaient de rien ? Que la France, désespérée de la tyrannie locale, se réfugierait bientôt dans la tyrannie centrale, je veux dire sous la dictature de ce *Dieu sauveur*, que prédisait en août un prophète jacobin.

L'association jacobine qui remplissait ces comités, l'association ecclésiastique, parties de deux points opposés, allaient se trouver face à face, réunies au même point : la dictature de Robespierre.

Le 23, Chaumette agit intrépidement. Il obtint de la Commune : 1° l'organisation immédiate des secours, logement, nourriture, vêtement des pauvres, par taxes levées sur les riches ; 2° la répression des mouvements qui se faisaient dans Paris, la fermeture des églises, les prêtres déclarés responsables des troubles, *exclus de toute fonction*. On profita d'une absence de Chaumette pour ajouter : *de tout ouvrage*, disposition inhumaine qu'il fit effacer.

Il montra la même fermeté pour les comités révolutionnaires, leur reprochant d'oublier que la Commune était leur auteur, leur centre et leur unité, disant qu'ils sectionnaient, fédéralisaient Paris en je ne sais combien de communes. « Ils suivent leurs haines personnelles, dit-il ; ils s'attaquent aux patriotes autant qu'aux aristocrates… Apprenons-leur que tous les hommes, y compris nos ennemis, appartiennent à la Patrie, et non pas à l'arbitraire. Et quand nous porterions nous-mêmes la tête sur l'échafaud, nous aurions fait un grand acte de justice et d'humanité. »

Il ajoutait ces mots très forts qui tendaient à liguer la Commune et la Montagne : « Rallions-nous à la Convention… Qu'ils sachent, nos ennemis, qu'il nous reste encore une cloche, et que, s'il le faut, elle sera sonnée par le peuple. »

Ce fut de la Montagne même, à laquelle Chaumette faisait appel, que Robespierre tira de quoi l'écraser. Danton, inquiet de l'épreuve qu'il allait subir aux Jacobins (et qui fut terrible, en effet), s'assura par ce service l'assistance

de Robespierre. La Convention, étonnée, vit, le 26 novembre, un nouveau Danton, robespierrisé, qui parlait de l'*Être suprême* (mot tout nouveau dans sa bouche), *des mascarades religieuses* que l'Assemblée ne devait plus souffrir. Au milieu, toutefois, de ce discours, sa nature perçant les mensonges, il ouvrit son cœur, parla de *clémence*, d'Henri IV, et qu'un jour le peuple n'aurait plus besoin de rigueur. Là même, il puisit encore. Cette échappée irréfléchie d'une *clémence* impossible dépassait tout à coup la mesure de la situation, qui excluait la clémence, demandait *la justice*, *une justice surveillée*, sérieuse, efficace, celle que la Commune voulait exiger des comités révolutionnaires.

Ce discours, sautant d'un extrême à l'autre, passant par-dessus la raison, pouvait se traduire ainsi : Restons aujourd'hui dans le terrorisme absurde, vague, inefficace où nous sommes ; nous serons cléments demain.

Coup terrible pour Chaumette. Il fit, le 20, un discours sur la tolérance, la limitant toutefois à permettre aux croyants de *louer des maisons et de payer leurs ministres* (ce qui réservait tout entier le décret du 16 : l'église aux pauvres) ; faisant, de plus, garantir par la Commune *qu'elle ferait respecter la volonté des sections qui avaient renoncé au culte catholique.* Il fut arrêté que, le 4 décembre, *au soir*, les comités révolutionnaires paraîtraient à la Commune.

Le 4 décembre, *au matin*, dans la Convention, Billaud-Varennes, avec l'aisance et la facilité royale d'un homme qui tient la machine à décrets, *s'égaya sur la sensibilité de Chaumette*, et obtint qu'aucune autorité ne convoquât les comités révolutionnaires, sous peine de dix ans de fers.

La Commune fut écrasée, mais les Comités de gouvernement n'eurent pas la victoire entière. Le 6, Merlin de Thionville, Thuriot, Dubois-Crancé, saisirent une occasion pour faire ressortir avec force l'impuissance absolue où était le Comité de sûreté générale de réformer les erreurs des quarante mille comités de France. Le Comité résista. Mais il fut abandonné par le Comité de salut public. Sa puissance, en réalité, se trouva réduite à peu près à l'enceinte de Paris. Il fut accordé que, dans les départements, les comités révolutionnaires motiveraient les arrestations non prévues par la loi des suspects, et que les représentants qui seraient sur les lieux jugeraient, dans les vingt-quatre heures, de la validité de l'arrestation.

Au prix de cette concession apparente (elle n'eut nulle application), Robespierre obtint de l'Assemblée la liberté des cultes.

Le catholicisme, gêné, violenté localement, accidentellement, n'en eut pas moins dès lors la loi pour lui. Il n'osa rouvrir ses églises. Mais qu'importe? Ayant la loi de son côté, et n'ayant contre lui que les violences fortuites du peuple des villes, il attendit patiemment. Il était à l'état solide (je veux dire comme squelette), et la Révolution, comme nouveau-née et vivante, était à l'état fluide, mobile et bien plus attaquable. L'autre, en dessous, avait les femmes, et les politiques en dessus, qui aiment tous la religion de l'obéissance.

Robespierre, probablement, ne voyait rien de tout cela. Il suivait son instinct gouvernemental; il croyait se rallier le grand peuple qui marchait derrière Grégoire : le *catholique républicain*, le *dévot de l'autorité dans la liberté* (le non-sens le plus complet qu'on ait pu trouver encore).

Comment se fit cet étrange traité du 6 décembre, où la Convention, pour une modification douteuse dans l'arbitraire des comités, subit cet énorme et monstrueux démenti à tout ce qu'elle avait fait?

1° Parce qu'elle était légère, indifférente à ces profondes questions;

2° Parce que Cambon, se voyant seul, lâcha pied;

3° Parce que Danton était mort.

Il était mort aux Jacobins, soutenu, protégé, avili par Robespierre. Il avait reparu le 3, l'indigne, l'infortuné Danton, justiciable d'une Société toute changée, abaissée, où personne n'avait plus le sens ni le respect du passé.

Devant ces juges imposants, Danton parla, dit-on, avec une éloquence, une véhémence extraordinaires; mais personne n'écouta, et personne n'a écrit. Ce qui est sûr, c'est qu'il fut obligé de faire appel à la sensibilité à l'amitié, tranchons le mot, à la pitié... Il avait déjà dix pieds dans la terre. Robespierre lui tendit la main; il y eut dix pieds de plus.

Le jour où la liberté catholique fut décrétée à la Convention, Hébert comprit que Chaumette était fini, et le 7, il le fit renier aux Cordeliers, proclamant qu'il était étranger aux tentatives de Chaumette contre les comités révolutionnaires. Le 11, il fit lui-même en personne aux Jacobins la palinodie la plus éclatante, assurant qu'il avait toujours conseillé la lecture de l'Évangile « aux habitants des campagnes, qu'après tout c'était un bon livre, et qu'il suffisait d'en suivre les maximes pour être un parfait Jacobin »

Chaumette trahi par Hébert, justement puni d'avoir subi une telle amitié, courut aux Cordeliers, s'excusa, dit que « s'il avait désiré que les comités donnassent leurs motifs aux gens arrêtés, c'était uniquement pour empêcher les vengeances personnelles; qu'au reste, il n'avait rien fait que *de concert avec Anacharsis Clootz* ». Il se raccrochait à l'apôtre, au prophète des Cordeliers, à l'homme que les Jacobins avaient fait leur président. Et il n'y avait plus ni apôtre, ni prophète, ni président. Ce même soir du 12 décembre, pendant que Chaumette attestait le nom de Clootz aux Cordeliers, Clootz périssait aux Jacobins, conspué, avili, détruit par une furieuse attaque de Robespierre, qui le chassa de la Société.

Pour expliquer cette versatilité prodigieuse des Jacobins, il faut savoir que Clootz, miné par le reniement d'Hébert, par la chute de Chaumette, avait été, le 11, percé, transpercé d'un pamphlet de Desmoulins. Portant en lui l'aiguillon de la guêpe envenimée, il arriva, le 12 au soir, faible, chancelant, vacillant, et trouva tous les Jacobins armés du pamphlet terrible; ces choses, les plus aiguës qui soient dans la langue française, peuvent s'appeler d'un nom précis : l'assassinat par la Presse. Robespierre trouva son homme mûr pour la mort,

suffisamment attendri, mortifié; avec infiniment de grâce et de facilité, il enfonça le couteau.

Il savait que Clootz était tué d'avance; Camille lui avait lu son œuvre. Ce grand artiste, très faible, incarnation misérable de la faiblesse du temps, était dans un accès de peur. Et c'est ce qui lui donnait une force incroyable : la peur de tous était en lui. La violente, l'ignoble séance où Danton faillit périr, mordu des plus vils animaux, avait ébranlé le cerveau du pauvre Camille. Il n'avait de religion que Danton en ce monde; Danton de moins, il périssait. Il se jeta à corps perdu du côté de Robespierre, qui avait défendu Danton, l'embrassa comme un autel. « O mon vieux Robespierre! ô mon vieux camarade de collège, etc., etc. » Camille, et Danton peut-être, se figuraient follement comme on croit ce qu'on désire, qu'ils feraient entrer Robespierre dans leur complot de clémence. La douceur de Couthon à Lyon et quelques autres indices en donnaient un faible espoir. Sur cet espoir incertain, ils lui donnèrent sur-le-champ un gage réel et solide : l'abandon complet de la question religieuse et la mort de Clootz.

Souvenons-nous que Camille, le premier écrivain du temps, était un peu bègue, partant très timide, incapable de plaider sa cause devant cette illustrissime assemblée des Jacobins. Il fallait que quelqu'un parlât pour lui; il espérait, s'il frappait Clootz, que ce quelqu'un secourable serait Robespierre. Il écrivit, imprima « que le Prussien Clootz était cousin de l'Autrichien Proly », fils du prince de Kaunitz, « que Clootz et Chaumette étaient *deux pensionnaires de la Prusse* », etc., etc.

Ce pamphlet était d'autant plus cruel, que, la veille de la publication, on avait guillotiné les Vandenyver, amis et banquiers de Clootz.

La besogne de Robespierre était bien simplifiée. Il fondit comme l'épervier sur un oiseau lié d'avance, mordit la proie par l'endroit tendre, celui qui irritait l'envie, appelant Clootz un baron prussien de cent mille livres de rente (en réalité, il en avait douze, placées en biens nationaux). Du reste, il suivit Desmoulins, se moqua du *citoyen du Monde* de la *République universelle*. Parmi ces basses risées, brillait un morceau pleureur dans le genre du crocodile : « Hélas! malheureux patriotes! Nous ne pouvons plus rien faire, notre mission est finie... Nos ennemis, élevés au-dessus de la Montagne, nous prennent par derrière. . Veillons! la mort de la Patrie n'est pas éloignée! »

Ce mouvement calculé, cette voix, visiblement fausse, détonnait horriblement. La Société restait morne, inerte comme une pierre. Mais le pauvre Clootz, en véritable Allemand, au lieu de se défendre, était en contemplation de cet étrange événement, en admiration de cet homme. « Il parlait comme Mahomet, dit Clootz (dans la brochure qu'il publia)... Moi, je me disais, pendant qu'il débitait son roman, ce que le juif Orobio, prisonnier de l'Inquisition, disait dans les cachots de Valladolid : « Est-ce bien *toi*, Orobio. — Mais non, je ne suis point *moi*... »

Puis, sans aigreur ni rancune, s'adressant à sa patrie d'adoption, à cette



La trinité dictatoriale, Robespierre, Couthon, Saint-Just, se suffisait à elle-même. (P.1583.)

pauvre France malade de cet étrange besoin de se faire et refaire des dieux, il lui dit ce mot de génie, dont elle a si peu profité : « France ! guéris des individus ! »

Les Jacobins montrèrent qu'ils étaient une Société bien disciplinée. Croyant ou ne croyant pas le roman de Robespierre, ils suivirent leur chef de file, et sans mot dire, rayèrent Clootz.

Camille avait fait pour Clootz ce qu'il avait fait pour les Girondins.

L'enfant terrible leur avait tordu le cou, sauf à les pleurer ensuite. Tout le monde l'avait vu, la nuit du 30 octobre, pleurant, s'arrachant les cheveux. Et voilà pourquoi il avait tant besoin, le 13 décembre, de l'appui de Robespierre.

Il y croyait. Il se trompait. Robespierre le laissa froidement barbouiller dans son embarras, patauger dans son bégayement. Enfin, comme les femmes qui trouvent de la force dans leurs larmes et leur faiblesse, voilà tout à coup le bègue qui parle rapidement... Un mot qui jaillit du cœur : « Oui, je me suis souvent trompé!... Sept des vingt-deux furent mes amis. Hélas soixante amis vinrent à mon mariage; tous sont morts ou émigrés!... Il ne m'en reste que deux, Robespierre et Danton. » Un silence général se fit, un silence ému, plein de larmes. Chacun étouffait.

Il avait vaincu. Robespierre vint alors à son secours; il rappela avec une inconvenance cruelle pour cet homme gracié : « Qu'il avait été l'ami des Lameth, des Mirabeau, des Dillon, mais qu'enfin, s'il se faisait des idoles, il était prompt à les briser ».

Clootz fut chassé, Camille admis. Ce qui revenait au même. Tous deux allaient à la mort.

Un pouvoir terrible avait apparu dans ces deux séances, terrible surtout par le vague et l'indécision. On n'avait rien objecté de sérieux à Clootz, *sauf une hérésie*... « Clootz a toujours été *en deçà ou au delà* de la révolution ». Et ailleurs : « Rien ne ressemble plus au fédéraliste que le prédicateur *intempestif* de l'indivisibilité. » On pouvait donc errer de deux manières : être hérétique par le degré ou seulement par le temps, par le défaut d'à propos. Qui pouvait répondre de trouver justement la ligne précise où il fallait se tenir pour marcher droit dans la voie du salut révolutionnaire? La Révolution étant devenue cette chose fine et déliée, la règle étant si délicate, si difficile à déterminer, une casuistique nouvelle commençait, un arbitraire infini sur les cas particuliers. Robespierre n'était pas bien sûr d'être pur. Et comment savoir, dès lors, qui devait vivre, qui devait mourir?

Ces choses étaient de nature à faire songer profondément la Convention. Elles lui prêtèrent le courage de rejeter violemment l'opération analogue que lui proposait Robespierre.

On se rappelle qu'Israël, voulant massacrer les Ephraïmites au passage du Jourdain, leur fit prononcer *Shiboleth*, et quiconque prononçait mal était mis à mort. C'est une opération dans ce genre que Robespierre, le 15 décembre, demandait qu'on fît subir à la Convention, aux suppléants pour commencer. Les historiens robespierristes assurent (et je les en crois) que tous les membres auraient subi cette épreuve. Il s'agissait de faire dire à chacun sa profession de foi *sur tous les événements* de la Révolution. Des dissentiments innombrables auraient éclaté, le fractionnement réel de la Convention eût été visible et sa faiblesse palpable; toute coalition pour la République et le droit de l'Assemblée serait devenue impossible.

Romme, irréprochable lui-même et qui eût pu parler haut, sentit le coup et s'empara de la proposition en la resserrant, bornant tout à ces

questions : « Que pensez-vous du 6 octobre? du 21 juin? du jugement de Capet? de Marat? » La Convention adopta; puis, sur la demande de Thibaudeau, rétracta l'adoption, déclina toute profession de foi; ce qui signifiait qu'en cas de coalition contre la dictature, la Montagne appellerait à elle les nuances les plus opposées, ce qui eut lieu en thermidor.

La carrière de l'épuration où se lançait Robespierre devait le conduire très loin.

Le 10, Anacharsis Clootz est indigne d'être Jacobin. Le 12, Camille Desmoulins en est trouvé digne à grand'peine. Le 16, on en exclut les nobles, des nobles comme Antonelle, chef du jury contre la Reine et contre les Girondins. Mais on n'exclut point les prêtres.

Robespierre, qui, deux jours avant, dans une adresse à l'Europe « contre le philosophisme », excusait la Révolution : « *Nous ne sommes pas des impies*, etc., etc., » il ne le dit pas seulement ; le 16, il le prouve *en empêchant que les prêtres soient rayés de la Société.*

Et pourtant, combien les nobles généralement formaient moins un corps! combien ils étaient moins serrés, moins habiles à combiner, à calculer d'ensemble leurs efforts et leurs intrigues!

Les prêtres, ce corps redoutable, gardien fatal, immuable, de toute la tradition contre-révolutionnaire, pour un serment (dont ils sont, par leurs règles, déliés d'avance), les voilà bons républicains, jugés et acceptés tels.

Acceptés au saint des saints. La Société épuratrice qui, dans la Révolution est comme le Jugement dernier, envoyant les uns au pouvoir, les autres à la mort ! elle se mêle avec les prêtres... Étrange accouplement des plus hostiles esprits!

Quelle est cette haute puissance qui change la nature des choses, décide que le blanc est noir, que le prêtre est républicain!

Sévérité infinie dans le triage des amis! Et d'autre part, facilité, indulgence pour l'ennemi! N'est-ce pas là l'arbitraire complet et le vague du vieux système de la grâce, du dogme contre lequel précisément s'était faite la Révolution?

Chaumette avait dit, le lendemain du grand discours où Robespierre releva l'espérance des prêtres : « Si vous n'y prenez garde, ils vont faire des miracles. »

Ils les gardèrent pour la Vendée. A Paris, on en fit pour eux. Le Comité de salut public fit cette chose miraculeuse de rétablir la censure en pleine Révolution, d'interdire, sur les théâtres, non seulement l'imitation des cérémonies catholiques, mais les costumes sacerdotaux. Une foule de pièces toutes faites, dans l'attente que donnait le 16 novembre, furent défendues et ne purent paraître.

La censure s'étendit aux journaux et l'évêque de Blois obtint qu'on supprimât une feuille intitulée : *La Confession*.

Dès ce jour, les communautés se rassurèrent. Il en existait toujours de

femmes au faubourg Saint-Jacques. Elles ne furent saisies que le 5 thermidor, en haine de Robespierre.

La confiance du clergé pour son patron allait si loin, qu'en janvier, la messe, les vêpres, chantées à l'institution de Jésus, s'entendaient non seulement dans la rue, mais au loin, des prisonniers même de Port-Libre, qui, dans leur prison de la rue Saint-Jacques suivaient commodément l'office chanté à si grande distance. *(Mémoire sur les prisons*, 23 *nivôse*, t. II, p. 32.)

Il en était de même dans la rue Saint-André-des-Arts, où tout le monde entendait l'office en passant, et cela près du pont Neuf, c'est-à-dire au centre de Paris.

